MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 1 **6 janvier 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Madame Thania Sheila ALOISIO, à changer le nom patronymique actuel de son fils Gérôme MANGEN en celui de «ALOISIO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Thania Sheila ALOISIO, demeurant à L-4940 Bascharage, 266, avenue de Luxembourg, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de son fils Gérôme MANGEN, né le 29 décembre 1987 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «ALOISIO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Thania Sheila ALOISIO est autorisée à changer le nom patronymique actuel de son fils Gérôme MANGEN en celui de «ALOISIO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Monsieur Richard MANGEN, à changer son nom patronymique actuel en celui de «ALOISIO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Richard MANGEN, né le 7 mai 1984 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4940 Bascharage, 266, avenue de Luxembourg, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «ALOISIO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Richard MANGEN est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «ALOISIO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Madame Maria Celestine Henriette MEHRING à changer ses prénoms actuels en celui de «Henriette».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Alain GROSS, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Maria Celestine Henriette MEHRING, née le 5 janvier 1925 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2449 Luxembourg, 3, Boulevard Royal, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Henriette»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Maria Celestine Henriette MEHRING est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Henriette».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Madame Eugenie Josephine Martha MEHRING à changer ses prénoms actuels en celui de «Marthe».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Alain GROSS, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Eugenie Josephine Martha MEHRING, née le 18 mars 1926 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2335 Luxembourg, 46, rue N.S. Pierret, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Marthe»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Eugenie Josephine Martha MEHRING est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Marthe».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Monsieur Jacobus Lucas VAN ARENTHALS et Madame Patricia JUNG à changer le prénom actuel de leur fils Junior VAN ARENTHALS en ceux de «Jan Junior».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jacobus Lucas VAN ARENTHALS et Madame Patricia JUNG, demeurant à L-5671 Altwies, 5, rue des Sources, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils Junior VAN ARENTHALS, né le 15 juillet 2004 en Afrique du Sud, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Jan Junior»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jacobus Lucas VAN ARENTHALS et Madame Patricia JUNG sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fils Junior VAN ARENTHALS en ceux de «Jan Junior».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 autorisant Monsieur Christian Bruno BOHEIM et Madame Carine BACKENDORF à changer les prénoms actuels de leur fils Mathis Bruno BOHEIM en ceux de «Mathis Norbert Bruno».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Christian Bruno BOHEIM et Madame Carine BACKENDORF, demeurant à L-7421 Cruchten, 11, rue des Chapelles, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fils Mathis Bruno BOHEIM, né le 9 février 2004 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Mathis Norbert Bruno»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Christian Bruno BOHEIM et Madame Carine BACKENDORF sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fils Mathis Bruno BOHEIM en ceux de «Mathis Norbert Bruno».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 24 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 autorisant Monsieur Pedro Jorge GONÇALVES REIS et Madame Sandra Maria DE CARVALHO FERREIRA à changer les prénoms et nom patronymique actuels de Monsieur Pedro Jorge GONÇALVES REIS en ceux de « Pedro REIS » ainsi que le nom patronymique actuel de leurs enfants Jonathan GONÇALVES REIS et Théo GONÇALVES REIS, en celui de «REIS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Pedro Jorge GONÇALVES REIS, né le 22 mars 1973 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, et Madame Sandra Maria DE CARVALHO FERREIRA, demeurant à L-2222 Luxembourg, 236A, rue de Neudorf, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms et nom patronymique actuels de Monsieur Pedro Jorge GONÇALVES REIS en ceux de «Pedro REIS» ainsi que le nom patronymique actuel de leurs enfants Jonathan GONÇALVES REIS, né le 12 mai 2001 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise et Théo GONÇALVES REIS, né le 4 juillet 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «REIS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pedro Jorge GONÇALVES REIS et Madame Sandra Maria DE CARVALHO FERREIRA sont autorisés à changer les prénoms et nom patronymique actuels de Monsieur Pedro Jorge GONÇALVES REIS en ceux de «Pedro REIS» ainsi que le nom patronymique actuel de leurs enfants Jonathan GONÇALVES REIS et Théo GONÇALVES REIS, en celui de «REIS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 24 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 autorisant Monsieur Serge THOMMES et Madame Tania Raymonde Antoinette SCHOTT à changer les prénoms actuels de leur fille Svenja Claude Colette THOMMES en ceux de «Svenja Claude Patrice».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Serge THOMMES et Madame Tania Raymonde Antoinette SCHOTT, demeurant à L-7794 Bissen, 6, rue Edouard Brézol, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fille Svenja Claude Colette THOMMES, né le 13 décembre 2004 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Svenja Claude Patrice».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Serge THOMMES et Madame Tania Raymonde Antoinette SCHOTT sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fille Svenja Claude Colette THOMMES en ceux de «Svenja Claude Patrice».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 24 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005 autorisant Monsieur Jeronimo Manuel DOS SANTOS AZEVEDO à changer son nom patronymique actuel en celui de «AZEVEDO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jeronimo Manuel DOS SANTOS AZEVEDO, né le 18 septembre 1974 à Laundos/Povoa do Varzim (Portugal), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4583 Differdange, 24, rue Victor Hugo, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «AZEVEDO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jeronimo Manuel DOS SANTOS AZEVEDO est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «AZEVEDO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005 autorisant Monsieur Camille Jean Pierre Michel JAQUÉ, à changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Camille Jean Pierre Michel JAQUÉ, né le 6 février 1952 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8366 Hagen, 9, rue Randlingen, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Camille Jean Pierre Michel JAQUÉ est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005 autorisant Monsieur Erny Jeff JAQUÉ, à changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Erny Jeff JAQUÉ, né le 6 avril 1981 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8366 Hagen, 9, rue Randlingen, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Erny Jeff JAQUÉ est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005 autorisant Madame Michèle JAQUÉ, à changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Michèle JAQUÉ, née le 20 mars 1982 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8366 Hagen, 9, rue Randlingen, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Michèle JAQUÉ est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «JACQUÉ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005 autorisant Monsieur Camille Jean Pierre Michel JAQUÉ et Madame Georgette Suzanne SCHILTZ à changer le nom patronymique actuel de leur fille Joelle JAQUÉ en celui de «JACQUÉ».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Camille Jean Pierre Michel JAQUÉ et Madame Georgette Suzanne SCHILTZ, demeurant à L-8366 Hagen, 9, rue Randlingen, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fille Joelle JAQUÉ, née le 18 février 1989 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «JACQUÉ»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Camille Jean Pierre Michel JAQUÉ et Madame Georgette Suzanne SCHILTZ sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fille Joelle JAQUÉ en celui de «JACQUÉ».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 novembre 2005.
Henri

Arrêté ministériel du 30 novembre 2005 portant nomination des membres de la commission consultative des laboratoires.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales et notamment son article 14;

Vu le règlement grand-ducal du 7 février 1990 déterminant la composition et le fonctionnement de la commission consultative des laboratoires.

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission consultative des laboratoires pour une durée de cinq ans:

1) comme représentant du **Ministre de la Santé**:
Monsieur Laurent JOMÉ, membre effectif
Madame Léa HEMMER-NIES, membre suppléant

2) comme représentant du **Ministre de la Sécurité sociale**:
Madame Marianne SCHOLL, membre effectif
Madame Laurence WEBER, membre suppléant

3) comme représentant de la **Direction de la Santé**:
Monsieur le Docteur Gérard SCHARLL, membre effectif
Madame le Docteur Elisabeth HEISBOURG, membre suppléant

4) comme représentant du **Contrôle médical de la Sécurité sociale**:
Monsieur le Docteur Georges MAJERUS, membre effectif
Monsieur le Docteur Alfred DIEDERICH, membre suppléant

5) comme représentant du **Collège médical**:
Madame Michèle WOLFF, membre effectif
Monsieur le Docteur Mathias SCHROEDER, membre suppléant

6) comme représentant des **laboratoires hospitaliers**:
Madame le Docteur Pascale DEVAQUET, membre effectif
Madame le Docteur Danielle MEUNIER, membre suppléant

7) comme représentant des **laboratoires non hospitaliers**:
Monsieur le Docteur Bernard WEBER, membre effectif
Monsieur Camille LIENERS, membre suppléant

8) comme représentant du **Laboratoire national de santé**:
Madame le Docteur Beata GOLINSKA, membre effectif
Monsieur Jean-Paul HOFFMANN, membre suppléant

9) comme représentant de la **Société luxembourgeoise de biologie clinique**:
Monsieur Robert FASSOTTE, membre effectif
Monsieur le Docteur Jean-Marie MANGEN, membre suppléant

10) comme représentant de l'**Association des médecins et médecins-dentistes**:
Monsieur le Docteur Robert LEMMER, membre effectif
Monsieur le Docteur Pierre CAPESIUS, membre suppléant

11) comme représentant de l'**Union des Caisses de Maladie**:
Monsieur Claude GEIMER, membre effectif
Monsieur François ENGELS, membre suppléant

12) comme représentant de la profession de **laborantin travaillant dans un laboratoire**:
Madame Claudine SCHOCKMEL, membre effectif
Monsieur Marc FLIES, membre suppléant

13) comme représentant de la profession d'**assistant technique travaillant dans un laboratoire**:
Monsieur Frank MAAS, membre effectif
Monsieur Pierre KADUSCH, membre suppléant

14) comme représentant de l'**Union des pharmaciens**:
Madame Marie-Anne WELSCHBILLIG-LEITZ, membre effectif
Madame Christiane BERG, membre suppléant

15) comme représentant de l'**Entente des hôpitaux luxembourgeois**:
Monsieur Georges GILSON, membre effectif
Monsieur Jean THIX, membre suppléant

16) en tant que **personne chargée de la coordination du contrôle de qualité:**
Monsieur Gilbert HANSEN.

Art. 2. Monsieur le Docteur Gérard SCHARLL remplira les fonctions de président de ladite commission; le secrétariat en est assumé par Madame Micheline RIES.

Art. 3. Les membres de la commission toucheront les jetons de présence tel que fixés par le Conseil de Gouvernement.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Commission Consultative des droits de l'homme. – Nominations. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil, du 23 décembre 2005, Monsieur Marc MODERT, avocat au barreau de Luxembourg, a été nommé membre de la commission consultative des droits de l'homme en remplacement de Madame Bernadette JUNG, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Commission système d'information géographique. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 21 décembre 2005, ont été nommés membres de la commission prévue à l'article 11 du règlement grand-ducal du 7 octobre 2005 portant introduction, au Grand-Duché de Luxembourg, d'un système d'identification des parcelles agricoles basé sur des techniques informatisées d'un système d'information géographique:

membres effectifs:

M. Léon WIETOR,
directeur de l'Administration des services techniques de l'agriculture;

M. Fernand HENGEN,
conseiller de direction 1ère classe auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;

M. Georges THEWES,
employé auprès du Service d'Economie rurale;

M. Georges FOHL,
ingénieur principal auprès de l'Office national du remembrement;

M. André MAJERUS,
préposé du département de la Topographie et Cartographie auprès de l'Administration du Cadastre et de la Topographie;

M. Aly LEONARDY, Mertert
représentant de la Chambre d'Agriculture;

membres suppléants:

M. Fränk ABEN
ingénieur - chef de division auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture;

M. Pierre TRAUSCH,
attaché d'administration auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural;

M. Georges KEIPES,
premier commis principal auprès du Service d'Economie rurale;

M. François WARSZTA,
employé technique auprès de l'Office national du remembrement;

M. Bernard REISCH,
géomètre officiel auprès de l'Administration du Cadastre et de la Topographie;

M. Thierry KOZLIK, Strassen
représentant de la Chambre d'Agriculture.

M. Léon WIETOR, précité, remplira les fonctions de président de ladite commission. Mme Anne PESCHON, ingénieur auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture est adjointe à la commission comme secrétaire.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille des entreprises d'assurances BRADFORD INSURANCE COMPANY Limited, PHOENIX ASSURANCE Limited and SWISS LIFE (UK) Limited vers l'entreprise d'assurances ROYAL & SUN ALLIANCE LINKED INSURANCES Limited. – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurances BRADFORD INSURANCE COMPANY Ltd, PHOENIX ASSURANCE Ltd and SWISS LIFE (UK) Ltd sont autorisées à transférer leur portefeuille vie à l'entreprise d'assurances ROYAL & SUN ALLIANCE LINKED INSURANCES Ltd avec effet au 31 décembre 2005.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Institut Luxembourgeois de Régulation.

Décision E05/04/ILR du 20 décembre 2005.

Secteur Energie
fixant la contribution au Fonds de Compensation pour l'année 2006.

Vu l'article 3 de la loi modifiée du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité,

Vu le paragraphe (3) de l'article 21 du Règlement grand-ducal modifié du 22 mai 2001 concernant l'introduction d'un fonds de compensation dans le cadre de l'organisation du marché de l'électricité,

lors de sa réunion du 19 décembre 2005, la Direction de l'Institut Luxembourgeois de Régulation a décidé de fixer les taux de contribution au Fonds de Compensation pour l'année 2006 comme suit:

catégorie A: 11,20 EUR/MWh soit 0,01120 EUR/kWh
et
catégorie B: 4,50 EUR/MWh soit 0,00450 EUR/kWh

En vertu du *Règlement grand-ducal modifié du 22 mai 2001 concernant l'introduction d'un fonds de compensation dans le cadre de l'organisation du marché de l'électricité* le taux de contribution de la catégorie C est de 0,75 EUR/MWh soit 0,00075 EUR/kWh.

Les estimations faites par l'Institut tiennent compte des prévisions des gestionnaires de réseau ainsi que de ses propres hypothèses.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 octobre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Beaufort», ayant son siège à l'adresse 9, rue de l'Eglise, L-6315 Beaufort, pour l'exercice de son activité «service de restauration scolaire», à l'adresse: 6, rue de l'Auberge, L-6315 Beaufort, dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse.

L'agrément limité a été enregistré sous le numéro **MR136**.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange a.s.b.l.», ayant son siège à l'adresse 123, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, pour l'exercice de son activité «accueil temporaire», à l'adresse: rue de la Redoute, L-2416 Howald.

L'agrément limité a été enregistré sous le numéro **MR134**.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Foyers de Jour de la Commune de Hesperange a.s.b.l.», ayant son siège à l'adresse 123, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange, pour l'exercice de son activité «restauration scolaire», à l'adresse: rue Gaessel, L-5827 Hesperange.

L'agrément limité a été enregistré sous le numéro **MR135**.

Par arrêté ministériel du 28 octobre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Useldange», ayant son siège à l'adresse 2, rue de l'Eglise, L-8706 Useldange, pour l'exercice de son activité «maison relais», à l'adresse: rue Schandel, L-8707 Useldange, dans les locaux de l'Ecole Centrale.

L'agrément limité a été enregistré sous le numéro **MR137**.

Par arrêté ministériel du 17 novembre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Sanem», ayant son siège à l'adresse boîte postale 74, L-4401 Belvaux, pour l'exercice de son activité «maison relais pour enfants» au «Scoutshome», à l'adresse: 18, rue du Château, L-4992 Sanem.

L'agrément limité dans le temps a été enregistré sous le numéro **MR138**.

Par arrêté ministériel du 17 novembre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Roeser», ayant son siège à l'adresse 40, Grand-Rue, L-3394 Roeser, pour l'exercice de son activité «maison relais pour enfants», à l'adresse: 43, Grand-Rue, L-3394 Roeser.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 6 janvier 2005, accordant un agrément limité dans le temps, enregistré sous le numéro MR095.

L'agrément limité dans le temps a été enregistré sous le numéro **MR139**.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Inter-Actions a.s.b.l.», ayant son siège à l'adresse L-2611 Luxembourg, 9, rte de Thionville, pour l'exercice de son activité « maison relais pour enfants», à l'adresse: L-7572 Mersch, 11, rue de la Piscine.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace les arrêtés ministériels du 17 décembre 2005, accordant des agréments limités dans le temps, enregistrés sous les numéros FJ01662003 et FJ01802003.

L'agrément limité dans le temps a été enregistré sous le numéro **MR140**.

Par arrêté ministériel du 21 novembre 2005, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Kayl», ayant son siège à l'adresse boîte postale 56, L-3601 Kayl, pour l'exercice de son activité «maison relais pour enfants», à l'adresse: «WIDDEM» 4, rue de l'Hôtel de Ville, L-3674 Kayl.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace les arrêtés ministériels du 6 janvier 2005, accordant des agréments limités dans le temps, enregistrés sous les numéros MR051 et MR052.

L'agrément limité dans le temps a été enregistré sous le numéro **MR141**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 26 octobre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire « Aide familiale a.s.b.l. », ayant son siège à 29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«aide à domicile» à l'adresse: 29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 7 octobre 2005.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/06/002.

Par arrêté ministériel du 24 novembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire Etablissement Public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/016.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 4 novembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue Luxembourgeoise de la Sclérose en Plaques» ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» appelé «Day Center» à l'adresse: Um Bill.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0515/3.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2005, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Autisme Luxembourg» ayant son siège à 52, rue Ch. Martel, L-2134 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«aide précoce» à l'adresse: 31, Duerefstrooss, L-9766 Munshausen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0317/4.

Par arrêté ministériel du 23 novembre 2005, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Autisme Luxembourg» ayant son siège à 52, rue Ch. Martel, L-2134 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre» à l'adresse: 31, Duerefstrooss, L-9766 Munshausen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0317/3.

Police Grand-Ducale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à partir du 1er mai 2006, à Monsieur Jean Léon CLEMENT, directeur général adjoint de la police, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension. Par le même arrêté le titre honorifique de directeur général adjoint de la police a été conféré à l'intéressé.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 2 10 janvier 2006

S o m m a i r e

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

227e MODIFICATION (13 décembre 2005)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*80 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*110 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	5 MG	PO	1*1000 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*80 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*110 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.

R	AMLODIPINE-EG	CPR	10 MG	PO	1*1000 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	DIOVAN	CPR.PELLIC.	80 MG	PO	1*280 CPR.U.D.	
R	DOC-NIFEDIPINE	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
R	DOC-NIFEDIPINE	CPR.LIB.PROL.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	DOC-NIFEDIPINE	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
R	DOC-NIFEDIPINE	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-EG	CPR	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
RR	FLUCONAZOL-HEXAL	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS	
RR	FLUCONAZOL-HEXAL	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS	
R	MARVELON	CPR	0,15 MG 0,03 MG	PO	13*21 CPR.	
R	PENTACOQ	SET		IMSC	1*1 FL. 1 D. +1*1 SERINGUE	0,5 ML
RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FIOLE	20 ML
RR	PENTOTHAL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FIOLE	50 ML
R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*10 CPR.	
R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*28 CPR.	
R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*28 CPR.U.D.	
R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*112 CPR.	
R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*112 CPR.U.D.	
R	ZANTAC	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*56 CPR.	
R	ZANTAC	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*56 CPR.U.D.	
R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*28 CPR.	
R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	1*112 CPR.	
R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	2*14 CPR.	
R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	4*14 CPR.	
R	ZANTAC 150 SOLUBLE	CPR.EFF.	150 MG	PO	8*14 CPR.	
R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*28 SACH.	
R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*56 SACH.U.D.	
R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*112 SACH.	
R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*112 SACH.U.D.	
R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*28 SACH.U.D.	
R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*56 SACH.	
R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*56 SACH.U.D.	

R	ZANTAC-300 SOLUBLE	CPR.EFF.	300 MG	PO	2*14 CPR.	
R	ZANTAC-300 SOLUBLE	CPR.EFF.	300 MG	PO	4*14 CPR.	

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	FORTANEURIN	SOL.INJ.		IM	1*4 AMP.	3 ML

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	DOXYHEXAL-100	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	FLUCONAZOL-HEXAL	CPS	150 MG	PO	1*20 CPS
R	FLUCONAZOL-HEXAL	CPS	150 MG	PO	1*50 CPS
R	FLUCONAZOL-HEXAL	CPS	150 MG	PO	1*100 CPS
RR	FOSAMAX-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.U.D.
RR	FOSAMAX-5	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

P	ACC-100 TABS	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.
A U L I E U D E					
P	ACC-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.
P	ACC-100 TABS	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.
A U L I E U D E					
P	ACC-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.
P	ACC-100 TABS	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E					
P	ACC-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.
P	ACC-200 TABS	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.
A U L I E U D E					
P	ACC-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.
P	ACC-200 TABS	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.
A U L I E U D E					
P	ACC-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.
P	ACC-200 TABS	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.
A U L I E U D E					
P	ACC-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.

P	ACC-600 TABS	CPR.	600 MG	PO	1*20 CPR.
AU LIEU DE					
P	ACC-600	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*20 CPR.
P	ACC-600 TABS	CPR.	600 MG	PO	1*50 CPR.
AU LIEU DE					
P	ACC-600	CPR.PELLIC.	600 MG	PO	1*50 CPR.
R	ENALAPRIL-EG	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ENALAPRIL-STADA	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-EG	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ENALAPRIL-STADA	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ENALAPRIL-STADA	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	ENALAPRIL-STADA	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PIROXICAM-HEXAL-10 TABS	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST
AU LIEU DE					
R	PIROXICAM-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST
R	PIROXICAM-HEXAL-10 TABS	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST
AU LIEU DE					
R	PIROXICAM-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST
R	PIROXICAM-HEXAL-10 TABS	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST
AU LIEU DE					
R	PIROXICAM-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST
R	PIROXICAM-HEXAL-20 TABS	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST
AU LIEU DE					
R	PIROXICAM-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST

	R	PIROXICAM-HEXAL-20 TABS	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST	
	AU LIEU DE						
	R	PIROXICAM-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST	
	R	PIROXICAM-HEXAL-20 TABS	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST	
	AU LIEU DE						
	R	PIROXICAM-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST	
	R	ZANTAC-300 SOLUBLE	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	ZANTAC	CPR.EFF.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.	
	R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.	
	R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.	
	RR	AMOXICLAV-SANDOZ	CPR.PELLIC.	875 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.	
	RR	AMOXICLAV-SANDOZ	CPR.PELLIC.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.	
	R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.ENR.	50 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	ATENOLOL SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	ATENOLOL-SANDOZ-100	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	ATENOLOL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	AVAXIM	SUSP.INJ.	160 U /0,5 ML	IM	1*1 SER.PR.SANS AIGUILLE	0,5 ML
	R	BISOPROLOL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.	
	P	CALMURID	CR.	10 G /100 G	TO	1*1 CR.	50 G
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*45 CPR.	
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*90 CPR.	
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*45 CPR.	
	R	CAPTOPRIL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.	
	R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,2 5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	CEFADROXIL-SANDOZ-500	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS DURES SS BLIST.	
	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*5 FL.	
H	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*5 FL.	
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*5 VIALS	
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*5 VIALS	
	RR	CIPROFLOXACINE-SANDOZ-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	CIPROFLOXACINE-SANDOZ-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	

RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.	
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.	
R	CO-ENALAPRIL SANDOZ 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.	
R	CO-ENALAPRIL SANDOZ 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.	
R	DICLOFENAC RETARD-SANDOZ	CPR.LIB.PROL	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
R	DICLOFENAC RETARD-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ENALAPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.	
P	EUCALYPTINE LE BRUN	CPS		PO	1*14 CPS SS BLIST.	
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL	5 MG	PO	1*28 CPR.	
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*56 CPR.	
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*28 CPR.	
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*56 CPR.	
RR	FLUOXETINE-SANDOZ	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.	
RR	FLUVOXAMINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
P	LACTEOL FORT	SUSP.		PO	1*10 SACH.	
R	LISINOPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	LISINOPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
R	LISINOPRIL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	MENINGOVAX A+C	PDRE P.PREP.INJ.		IMSC	1*1 FL. 1 D. +1*1 SER.SOLV.	0,5 ML
RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
RR	NORFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*6 CPR.	
RR	NORFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.	
RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.	
R	RANITIDINE-SANDOZ-150	CPR.	150 MG	PO	1*60 CPR.	
R	RANITIDINE-SANDOZ-150	CPR.	150 MG	PO	1*120 CPR.	
R	RANITIDINE-SANDOZ-300	CPR.	300 MG	PO	1*30 CPR.	
R	RANITIDINE-SANDOZ-300	CPR.	300 MG	PO	1*60 CPR.	
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.	
R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 AMP. +1*1 SOLV.	0,5 ML
RR	STERAX	CR.	0,1 G /100 G	TO	1*1 CR.	30 G
RR	SULTRIN	CR.		VA	1*1 CR.	78 G
R	TETRACOQ	SOL.INJ.		IM	1*1 SER.	0,5 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE

RR	AVANDIA	CPR.ENR.	8 MG	PO	1*112 CPR.ENR

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 3 **17 janvier 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Madame Gertrude Alice DECKER à changer ses prénoms actuels en celui de «Niny».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Gertrude Alice DECKER, née le 9 octobre 1942 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2343 Luxembourg, 56, rue des Pommiers, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Niny»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Gertrude Alice DECKER est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Niny».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 12 décembre 2005 portant modification des statuts du syndicat intercommunal «De Réidener Kanton».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu l'arrêté grand-ducal du 6 mars 1990 autorisant la création du syndicat intercommunal «De Réidener Kanton»;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Beckerich en date du 24 mars 2003, d'Ell en date du 11 mars 2003, de Grosbous en date du 24 avril 2003, de Préizerdaul en date du 5 février 2003, de Rambrouch en date du 4 juin 2003, de Rédange/Attert en date du 27 février 2003, de Saeul en date du 11 mars 2003, d'Useldange en date du 7 février 2003, de Vichten en date du 20 février 2003 et de Wahl en date du 22 avril 2003 aux termes dequelles lesdits corps se sont prononcés en faveur d'une modification des statuts du syndicat intercommunal «De Réidener Kanton» telle qu'elle a été arrêtée par le comité syndical en séance du 9 décembre 2002;

Notre Conseil d'État entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les modifications des statuts du syndicat intercommunal «De Réidener Kanton» sont approuvées. Les statuts modifiés sont annexés à la présente pour en faire partie intégrante.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 12 décembre 2005.
Henri

Annexe aux statuts du syndicat intercommunal «De Réidener Kanton» autorisés par arrêté grand-ducal du 6 mars 1990.

La modification suivante est portée aux statuts du syndicat intercommunal «De Réidener Kanton», en attendant une modification générale telle que prévue à l'article 27 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes:

Art. 4. «BUT ET OBJET»: le point I. (3) est remplacé comme suit:

En ce qui concerne la règle de partage entre les différentes communes de l'impôt commercial produit par tous les établissements situés dans les zones d'activités, la quote-part des communes dans la base d'assiette globale servant de calcul de l'impôt commercial de toutes les exploitations est fixée comme suit:

Commune	**Pourcentage**
Beckerich	15,15%
Ell	6%
Grosbous	5,33%
Préizerdaul	9,13%
Rambrouch	24,35%
Redange	15,95%
Saeul	3,37%
Useldange	9,5%
Vichten	6,09%
Wahl	5,13%
Total:	**100%**

Arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005 autorisant Monsieur Pedro DA CONCEIÇÃO FREITAS MARQUES et Madame Véronique Barbe Anne KARIER à changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca DA CONCEIÇÃO FREITAS MARQUES en celui de «MARQUES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Pedro DA CONCEIÇÃO FREITAS MARQUES et Madame Véronique Barbe Anne KARIER, demeurant à L-9454 Fouhren, 6, um Aak, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca DA CONCEIÇÃO FREITAS MARQUES, né le 7 janvier 2005 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «MARQUES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pedro DA CONCEIÇÃO FREITAS MARQUES et Madame Véronique Barbe Anne KARIER sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Luca DA CONCEIÇÃO FREITAS MARQUES en celui de «MARQUES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 novembre 2005.
Henri

Administration des Contributions Directes. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, démission honorable de ses fonctions avec effet au 1er avril 2006 a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Guy HASTERT, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Guy HASTERT préqualifié.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 démission honorable de ses fonctions, à partir du 1er avril 2006, a été accordée à Monsieur Jean ENSCH, lieutenant des douanes et accises à la lieutenance Wasserbillig/Schengen.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Jean ENSCH préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 Monsieur Guillaume KERGER, inspecteur principal 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conservateur du bureau des hypothèques à Diekirch de la même administration à partir du 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 Monsieur Joseph MULLER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal 1er en rang chargé de la gestion du bureau des Actes Civils à Luxembourg de la même administration à partir du 1er janvier 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 Monsieur Michel RIES, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal 1er en rang chargé de la gestion du bureau des Actes Civils à Esch/Alzette de la même administration à partir du 1er janvier 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 Monsieur Raymond SCHMIT, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal 1er en rang, chargé de la gestion de l'inspection des bureaux d'enregistrement et de recette de la circonscription de Diekirch, à partir du 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 Monsieur Jean VALLENTHINI, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal 1er en rang, affecté au service prévu à l'article 11 du règlement grand-ducal modifié du 25 novembre 1977, de la même administration à partir du 1er janvier 2006.

Administration des services de secours. – Examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de direction. – L'Administration des services de secours organisera au cours du mois de mai 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de direction.

Communiqué. – Réseau du communications mobiles.

Le Ministre délégué aux Communications procédera, conformément à l'article 6(2) de la loi du 30 mai 2005 portant gestion des ondes radioélectriques, à un appel public de candidature pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications mobiles de deuxième génération (GSM) ainsi que d'un réseau de communications mobiles de troisième génération (IMT-2000).

Les candidats devront se soumettre à une procédure d'évaluation comparative sur base du dossier d'appel de candidature disponible à partir du 20 février 2006 via Internet sur les sites www.mediacom.public.lu, www.ilr.lu et auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, 45, allée Scheffer à Luxembourg (adresse postale: Institut Luxembourgeois de Régulation, L-2922 Luxembourg).

Cour des Comptes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 décembre 2005 Monsieur Ralph KASS, licencié en sciences politiques, a été nommé Conseiller à la Cour des Comptes, avec effet au 1er janvier 2006.

Entreprises d'assurances. – «D.K.V. LUXEMBOURG S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 20 décembre 2005, Monsieur Georg NIEDEREHE a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «D.K.V. LUXEMBOURG S.A.» en remplacement de Monsieur Bjarke THORØE avec effet au 1er janvier 2006.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances PHOENIX AND LONDON ASSURANCE LIMITED vers l'entreprise CANADA LIFE LIMITED. – La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances PHOENIX AND LONDON ASSURANCE LIMITED était autorisée à transférer son portefeuille à l'entreprise d'assurances CANADA LIFE LIMITED avec effet au 31 décembre 2005.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 02.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ABREU RODRIGUES Candy, née le 20.08.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALMEIDA LOPES Rui Filipe, né le 29.08.1980 à Souto Da Carpalhosa/Leiria (Portugal), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 25.11.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de LOPES Philippe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AMARAL DE MORAIS Claudio, né le 02.06.1977 à Dudelange, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AMIRNIA Nastaran, née le 18.07.1983 à Téhéran (Iran), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARBOSA DA SILVA Maria de Fatima, née le 12.04.1971 à Bunheiro/Murtosa (Portugal), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARCHINI Raquel Beatriz, née le 04.06.1960 à San Miguel de Tucuman/Province de Tucuman (Argentine), demeurant à Rijswijk (Pays-Bas), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BEVILACQUA Toni, né le 07.11.1977 à Ettelbruck, demeurant à Ehlerange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BURKIC Sabrina, née le 16.09.1983 à Luxembourg, demeurant à Roeser, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CANLAS Caroline Viviane Janique Hélène Yvonne, née le 11.12.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARDOSO ROSA Ronny Michel, né le 07.11.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CATTANI Alberto, né le 21.12.1967 à Differdange, demeurant à Aspelt, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CECCACCI Carla, née le 30.09.1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CIVERA Yannick Yves, né le 22.01.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CORKE Satu Viktoria, née le 03.07.1971 à Redhill (Royaume-Uni), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boevange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COSTA SUCIO Suzanna, née le 29.03.1980 à Luxembourg, demeurant à Brouch (Mersch), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CUSCE Giovanna, née le 04.09.1968 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA COSTA Virginie, née le 12.02.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CUNHA BREDA Angélique, née le 11.12.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA SALTAO Nicole Sofia, née le 16.02.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DASTHY Chantale Josiane, née le 27.07.1963 à Differdange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIETZ David Christian, né le 30.09.1981 à Luxembourg, demeurant à Olingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DINU Felician-Ion, né le 01.01.1966 à Iasi (Roumanie), demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS Fernando Augusto, né le 30.11.1962 à Numao/Vila Nova de Foz Côa (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ERSCHENS Wilhelm Heinrich, né le 14.07.1948 à Trier (Allemagne), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA DE CASTRO Itamar, né le 18.04.1963 à Brasilia (Brésil), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GAMBINI Viviane Marie Josée, née le 18.05.1955 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reckange-sur-Mess, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GANGLOFF Nathalie Marie-Odile, née le 23.03.1973 à Haguenau/Bas-Rhin (France), demeurant à Limpach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GIRARDI Elisabeth, née le 14.08.1965 à Steinfort, demeurant à Roodt-sur-Syre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GONÇALVES SOARES Domingos, né le 11.05.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GUERREIRO VICTORIA Mariza Isabel, née le 25.09.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.11.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HAOUEL Kamel, né le 26.09.1968 à Hammamet (Tunisie), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HATIRA Raouf, né le 18.08.1964 à Sfax (Tunisie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HAVENNE Paul Laurent André Ghislain, né le 18.12.1937 à Wancennes (Belgique), demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HOOGENHOUT René Herman Maria, né le 21.10.1982 à Luxembourg, demeurant à Perlé, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame INTINI Viviane, née le 23.01.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JOONKASEM Juree, née le 31.08.1964 à Maeleh, Ladyao/Nakhon Sawan (Thaïlande), demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.04.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dalheim, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOTTO Mireille, née le 09.04.1966 à Douala (Cameroun), demeurant à Welfrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOURTCHANOVA Irina Alexandrovna, née le 03.12.1962 à Poustochinskiy/Pskov (Russie), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LE MOLLER Servane Io, née le 02.04.1985 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LICCIARDI Myriam Iginia, née le 15.05.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Ehlerange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOPES DA COSTA Narciso Manuel, né le 01.12.1970 à Montelavar/Sintra (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 25.11.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA COSTA Narciso Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.09.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MELO D'OLIVEIRA CORREIA Bruno Miguel, né le 01.08.1979 à Beira (Moçambique), demeurant à Beaufort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 05.08.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CORREIA Bruno Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MENDES DE SOUSA MOREIRA Marco Aurelio, né le 09.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA ALVES Michael, né le 11.07.1983 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PATRISSI Angelina, née le 07.07.1966 à Steinfort, demeurant à Nagem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA CAIXEIRO Luis Filipe, né le 07.04.1986 à Maiorca/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES PONTES Nuno Rafael, né le 30.01.1984 à Luxembourg, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ROSA André Pierre, né le 23.12.1955 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHRÖDER-CASTENDYCK Carlos Christian Matthias, né le 20.01.1986 à Hamburg (Allemagne), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SILVA BAPTISTA Carlos Manuel, né le 31.03.1986 à Maiorca/Figueira Da Foz (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 25.11.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BAPTISTA Carlos Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SILVA MAIA Brigitte Marie, née le 31.03.1975 à Luxembourg, demeurant à Berg/Betzdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 25.11.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MAIA Brigitte Marie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SUIC Snezana, née le 31.12.1967 à Subotica (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SWIETCZAK Steve, né le 26.02.1981 à Luxembourg, demeurant à Oberfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boulaide, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TEIXEIRA PEREIRA Anete, née le 31.07.1983 à Ettelbruck, demeurant à Boulaide, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 25.11.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PERRAR Annette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TOMARELLI Manuele, né le 25.01.1966 à Differdange, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VELOSO DIAS José Luis, né le 28.11.1965 à Azere/Arcos de Valdevez (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 25.11.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de VELOSO José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VITTORE Laetitia, née le 04.03.1985 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Garnich, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WANLIN Koryse, née le 11.01.1979 à Bastogne (Belgique), demeurant à Garnich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur XHAFA Driton, né le 04.05.1977 à Luxembourg, demeurant à Perlé, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrements

– Par déclaration de recouvrement faite le 15.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DAHM Christine, née le 13.05.1936 à Eischen, demeurant à Luxembourg, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 11.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JALLAY Genovefa Flora Anna, née le 01.03.1941 à Luxembourg, demeurant à Molenbeek-Saint-Jean (Belgique), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 11.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KLOSÉ Odette Jeannine, née le 27.09.1943 à Athus (Belgique), demeurant à Wepion (Belgique), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 décembre 2005, Madame Marnie SCHAACK, ergothérapeute-stagiaire auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale – Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée à la fonction d'ergothérapeute auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2006.

Par arrêté grand-ducal du 12 décembre 2005, Madame Claudine GILLES, chargée d'études principale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction d'inspecteur adjoint de la sécurité sociale auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2006.

Institut national d'administration publique. – Examen de fin de formation générale. – Carrières inférieures et moyennes/secteurs étatique et communal. – L'Institut national d'administration publique organise au cours de l'année 2006 les examens suivants:

– Division de la formation générale pendant le service provisoire du personnel des communes:

1. au cours du mois de mars 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;
2. au cours du mois de mars 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières du secrétaire communal et du rédacteur;
3. au cours du mois d'avril 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières supérieures administratives communales;

– Division de la formation générale pendant le stage du personnel de l'Etat:

4. au cours du mois de mars 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires-stagiaires de la carrière de l'expéditionnaire;
5. au cours du mois de mars 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires de la carrière du rédacteur;
6. au cours du mois d'avril 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives.
7. au cours du mois de juillet 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 décembre 2005, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Véronique PIROTTE-BOUILLIEZ, résidant au 18, rue de Uebersyren à L-6930 Mensdorf, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de 5 enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 6 décembre 2005, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Edmée KOOB-DECKER, résidant au 23, rue François Gangler à L-1613 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de 4 enfants à son domicile.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Troisvierges, exploitée actuellement par Monsieur Guy BOUCHARD, est déclarée vacante à partir du 9 juillet 2006 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 17 février 2006 au plus tard. Les demandes provenant de pharmaciens d'une concession personnelle sont recevables. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 20 décembre 2005, Madame le Docteur Sigrid DE WILDE épouse CHERRIER, née le 19 décembre 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 décembre 2005, Madame le Docteur Sylvia KANDEL épouse ANJOS, née le 3 octobre 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 décembre 2005, Madame le Docteur Martine WIRION, née le 4 mai 1972, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2005, Monsieur le Docteur Pierre HODE, né le 29 juin 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2005, Monsieur le Docteur Marc KOCH, né le 11 janvier 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 décembre 2005, Madame Lotta Mari-Anna OITTINEN, née le 28 novembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2005, Monsieur le Docteur Martin DRAEGER, né le 27 janvier 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2005, Monsieur le Docteur Roland D'AMICO, né le 9 mars 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 22 décembre 2005, Madame le Docteur Martine DUSCHERER, née le 13 février 1975, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 janvier 2006, Monsieur le Docteur Patrick BERG, né le 7 octobre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie vasculaire au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 janvier 2006, Monsieur le Docteur Pascal Henri IMBERT, né le 6 août 1966, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 janvier 2006, Monsieur le Docteur Thomas KONRAD, né le 15 décembre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 janvier 2006, Monsieur le Docteur Alexander SPASSOV, né le 13 juillet 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 janvier 2006, Monsieur le Docteur Pascal WOLF, né le 29 mai 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 janvier 2006, Monsieur le Docteur Frederich MAIOROVICI, né le 11 mars 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 janvier 2006, Monsieur le Docteur Norbert RESCHNER, né le 7 juillet 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 22 décembre 2005, Madame Chantal GIAROLI ép. DIETZ, née le 26 juin 1952, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 janvier 2006, Monsieur Philippe VILLACHON, né le 28 février 1976, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Secrétariat du Conseil d'Etat. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Secrétariat du Conseil d'Etat organisera pendant la deuxième quinzaine du mois d'avril 2006 un examen de fin de stage – partie formation spéciale – dans la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement.

Union des caisses de maladie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur Jean-Paul JUCHEM, conseiller de direction 1ère classe auprès de l'Union des caisses de maladie a été nommé à la fonction de premier conseiller de direction auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er janvier 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur José BALANZATEGUI, attaché de direction 1er en rang auprès de l'Union des caisses de maladie a été nommé à la fonction de conseiller de direction adjoint auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er janvier 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 4 20 janvier 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 approuvant les délibérations des conseils communaux de Bettembourg, Niederanven et d'Useldange aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2006 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial.

Vu les délibérations des conseils communaux de Bettembourg, de Niederanven et d'Useldange aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2006 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation;

Vu la loi du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs, telle qu'elle a été modifiée par la suite et notamment par la loi du 21 décembre 2001;

Vu la loi du 1er février 1967 modifiant certaines dispositions de la loi sur l'impôt foncier relatives aux taux communaux ;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juin 1967 déterminant le rapport entre les taux communaux des impôts fonciers A et B;

Vu la loi du 21 décembre 2001 remplaçant l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu l'article 14 de la loi budgétaire du 20 décembre 2002 modifiant le deuxième alinéa de l'article 8 de la loi modifiée du 1er mars 1952 modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs;

Vu l'article 105 de la loi communale du 13 décembre 1988;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations des conseils communaux de Bettembourg, de Niederanven et d'Useldange aux termes desquelles ceux-ci ont fixé les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2006 en matière d'impôt foncier et en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation comme suit:

Impôt foncier:	A	B1	B3	B4	Impôt commercial	Date de la délibération
Bettembourg:	500	800	500	290	270*	16.12.2005
Niederanven:	300	450	300	150	250*	24.11.2005
Useldange:	300	410	300	150	235*	02.12.2005

* taux de l'impôt commercial fixé par le conseil communal pour l'année 2005 conformément au deuxième alinéa de la loi modifiée du 1er mars modifiant certaines dispositions relatives aux impôts directs

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Villars-sur-Ollon, le 23 décembre 2005.
Henri

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Madame Danielle BOSSAERT, attachée d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attachée de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur Jean-Claude HUSTING, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Madame Chantal COLLE, premier commis principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005, Madame Annick TRMATA, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005, Monsieur Marc MULLER, chef de bureau hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005, démission honorable de ses fonctions de conseiller de direction première classe à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Carlo MATHIAS. Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Jacques GREIVELDINGER. Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Georges SCHWEICH.

Centre Informatique de l'Etat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur Claude FACKELSTEIN, chargé d'études-informaticien au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien adjoint. Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur Arsène WALD, conseiller-informaticien

adjoint au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur Nico MAJERUS, conseiller-informaticien adjoint au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien. Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur Jean-Paul MULLER, conseiller-informaticien au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé conseiller-informaticien 1re classe.

Comité d'accréditation. – Nomination. – Démission. – Madame Sabine RÖHLER, ingénieur 1ère classe à l'Administration de la Gestion de l'Eau, est nommée membre du Comité d'accréditation, en remplacement de Monsieur André WEIDENHAUPT, démissionnaire.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2005, le mandat consulaire de Monsieur James KUNG, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Hong Kong, a été prorogé pour une période d'un an.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 14 décembre 2005, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Carlo CRAVAT l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République du Niger au Grand-Duché de Luxembourg.

Cour de Justice Benelux. – Nomination. – Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 19 décembre 2005, entrée en vigueur le 1er janvier 2006, a été nommé avocat général suppléant à la Cour de Justice Benelux Monsieur G. DUBRULLE, avocat général près la Cour de cassation de Belgique.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de décembre 2005.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
COLPRASSUR S.A. Pratz, représenté par M. Alphonse ANTONY,	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	14.12.2005
DENELL Yolande, Dudelange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	02.12.2005
GORET Michel, Luxembourg	AXA ASSURANCES **à l'exception de:** Maladie AXA ASSURANCES VIE	12.12.2005
NEUMANN Roger, Fischbach/Mersch	D.K.V. LUXEMBOURG	12.12.2005
BUDA Manuella, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.12.2005
AGENCE WELTER S.à r.l., Remich représentée par MM. Josy WELTER, Marc WELTER et Pascal GRETER	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	02.12.2005
VAN LERBERGHE Benoît, Strassen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	02.12.2005
KARTHEISER Guy, Holzthum	LA LUXEMBOURGEOISE VIE	08.12.2005
OLIVIER François, Dudelange	P & V ASSURANCES	12.12.2005

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de décembre 2005.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
GOMES DA SILVA Manuel José, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	08.12.2005
PASCALICCHIO Donato, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	08.12.2005
UNGEHEUER Tom, Buschdorf	LA LUXEMBOURGEOISE	08.12.2005
KARTHEISER Guy, Holzthum	FORTIS LUXEMBOURG VIE	08.12.2005

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er février 2006 est applicable la liste de prix n° 12 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public sur le site Internet «www.telecom.lu/prix» ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 5 26 janvier 2006

Sommaire

TABLEAU AU 31 DECEMBRE 2005 DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER ETABLIS AU LUXEMBOURG CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

Nombre total: 185

Commissionnaires (article 24 A)
nombre: 14

ATTRAX S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

CARL KLIEM
251, route d'Arlon
L-2014 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FUND CHANNEL S.A.
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

HMS LUX S.A.
59, rue du Rollingergrund
L-2440 Luxembourg

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A.
62, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2025 Luxembourg

NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A.
70, Grand-rue
L-1660 Luxembourg

SPARINVEST S.A.
28, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

WH SELFINVEST S.A.
11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

Gérants de fortunes (article 24 B)
nombre: 46

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

ALTERNATIVE LEADERS S.A.
8-10, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

BANQUE INVIK ASSET MANAGEMENT S.A.
7, avenue Pescatore
L-2324 Luxembourg

BCB & PARTNERS S.A.
5, place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES
en abrégé «BPFS»
10, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

CFD LUXEMBOURG
22-24, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
40, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.
18, boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.
en abrégé «CAL Conseil»
3, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg

CREUTZ & PARTNERS, GLOBAL ASSET MANAGEMENT
144, route de Stavelot
L-9991 Weiswampach

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

DIERICKX, LEYS LUXEMBOURG S.A.
247, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

DRIEGE & WEGHSTEEN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.
3, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
26, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

EUREKA INVESTMENTS S.A.
22, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A.
3, rue de Kahler
L-8369 Hivange

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A.
en abrégé «Experta S.A.»
180, rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A.
16, rue Jean-Pierre Brasseur
L-1258 Luxembourg

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT S.A.
5, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A.
17, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FUNDAMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A.
8, rue du Fort Rheinsheim
L-2419 Luxembourg

FUND-MARKET S.A.
103, Grand-rue
L-1661 Luxembourg

GROSSBOETZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNER INTERNATIONAL S.A R.L.
2, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

HOTTINGER & CIE
46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

IAM STRATEGIC S.A.
22, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg

ING PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT S.A.
48, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A.
66, avenue Victor Hugo
L-1750 Luxembourg

INTERINVEST S.A R.L.
123, avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG
25C, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
11, rue Aldringen
L-2960 Luxembourg

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.
28, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

LINDE PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A.
134, route d'Arlon
L-8008 Strassen

MERRILL LYNCH (LUXEMBOURG) S.A R.L.
68-70, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

MOVENTUM S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

NOTZ, STUCKI EUROPE S.A.
74, Grand-rue
L-1660 Luxembourg

PREMIUM SELECT LUX S.A.
2, rue Zithe
L-2763 Luxembourg

PRIVALUX MANAGEMENT S.A.
43, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

PUILAETCO DEWAAY LUXEMBOURG S.A.
18, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

SCHUMANN-LAVEDRINE FINANCE S.A.
43, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

SUXESKEY S.A.
10-12, rue de Medernach
L-7619 Larochette

TARENO (LUXEMBOURG) S.A.
3, rue de la Poste
L-2346 Luxembourg

VALUE-CALL S.AR.L.
5, rue des Capucins
L-1313 Luxembourg

VONTOBEL EUROPE S.A.
1, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

VPB FINANCE S.A.
26, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg

Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)
nombre: 14

AUREA FINANCE COMPANY
50, rue Basse
L-7307 Steinsel

BRIANFID-LUX S.A.
6, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CAPITAL @ WORK INTERNATIONAL S.A.
75, Parc d'activité de Capellen
L-8308 Capellen

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.
en abrégé «COFIBOL»
16, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg

CREATERRA S.A.
25, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

IKB FINANCIAL PRODUCTS S.A.
12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.
17, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.
1A, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.
15, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg

SZL S.A.
62, route d'Arlon
L-8008 Strassen

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

Distributeurs de parts d'opc (article 24 D)
nombre: 37

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

ALTERNATIVE LEADERS S.A.
8-10, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg

ATTRAX S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES
en abrégé "BPFS"
10, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

BRIANFID-LUX S.A.
6, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
9, rue Schiller
L-2519 Luxembourg

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.
18, boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
26, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A.
3, rue de Kahler
L-8369 Hivange

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A.
49, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A.
16, rue Jean-Pierre Brasseur
L-1258 Luxembourg

FINANCIAL ADVISOR SERVICES (EUROPE) S.A.
10, Zone Industrielle Bourmicht
L-8070 Bertrange

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT S.A.
5, rue Thomas Edison
L-1445 Strassen

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FUND CHANNEL S.A.
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

GROSSBOETZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNER INTERNATIONAL S.A R.L.
2, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

KBC CONSEIL-SERVICE S.A.
5, place de la Gare
L-1616 Luxembourg

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
11, rue Aldringen
L-2960 Luxembourg

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.
28, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.
17, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2025 Luxembourg

LINDE PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A.
134, route d'Arlon
L-8008 Strassen

MOVENTUM S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

NEXTRA DISTRIBUTION SERVICES S.A.
35, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.
1A, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg

PREMIUM SELECT LUX S.A.
2, rue Zithe
L-2763 Luxembourg

SPARINVEST S.A.
28, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
291, route d'Arlon
L-1115 Luxembourg

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

VONTOBEL EUROPE S.A.
1, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

Preneurs ferme (article 24 E)
nombre: 2

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.
15, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg

Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 24 F)
nombre: 3

BRIANFID-LUX S.A.
6, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CLEARSTREAM INTERNATIONAL S.A.
42, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

Agents de transfert et de registre (article 24 G)
nombre: 11

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.
en abrégé «COFIBOL»
16, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg

EQUITY TRUST FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
46A, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.
16, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES & TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A.
en abrégé «FASTNET»
31-33, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

GESTADOR S.A.
48, rue de Bragance
L-1255 Luxembourg

INVESTINDUSTRIAL S.A.
51, boulevard J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

MAITLAND LUXEMBOURG S.A.
6, rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A.
46A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Conseillers en opérations financières (article 25)
nombre: 12

BELLATRIX INVESTMENTS S.A.
207, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

FAMILY TRUST MANAGEMENT EUROPE S.A.
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

INVESTINDUSTRIAL S.A.
51, boulevard J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

INVESTOR LUXEMBOURG S.A.
2, route de Mondorf
L-5670 Altwies

KBC CONSEIL-SERVICE S.A.
5, place de la Gare
L-1616 Luxembourg

LOGIVER S.A.
12, rue Jean Engling
L-1466 Luxembourg

MIDAS ASSET MANAGEMENT S.A.
37, Val St André
L-1128 Luxembourg

MONSIEUR JEAN-PAUL FRISCH
12, rue des Romains
L-4974 Dippach

S.D.E.T. ADVISORS S.A.
16, rue Dicks
L-1417 Luxembourg

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
en abrégé «S.G.G.»
23, avenue Monterey
L-2086 Luxembourg

STRADIVARI ADVISORS S.A.
30, rue des Muguets
L-2167 Luxembourg

Courtiers (article 26)
nombre: 6

DESTREM LUXEMBOURG S.A.
2, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A.
49, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FIGED S.A.
3B, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

TULLETT PREBON (LUXEMBOURG) S.A.
2, rue Henri Schnadt
Zone d'activités Cloche d'Or
L-2530 Luxembourg

TRADITION LUXEMBOURG S.A.
9, Parc d'activité Syrdall
L-5365 Munsbach

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
291, route d'Arlon
L-1115 Luxembourg

Teneurs de marché (article 27)
nombre: 1

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.
15, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg

Recouvrement de créances (article 28-3)
nombre: 2

CREDITREFORM LUXEMBOURG S.A.
188, route de Trèves
L-6940 Niederanven

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE RECOUVREMENT S.A.
en abrégé «SLR»
1D, Wasserklapp
L-5681 Dalheim

Professionnels effectuant des opérations de prêt (article 28-4)
nombre: 7

BIL-LEASE S.A.
16, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

FORTIS COMMERCIAL FINANCE S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2951 Luxembourg

FORTIS LEASE LUXEMBOURG S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2951 Luxembourg

ING LEASE LUXEMBOURG S.A.
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

JOHN DEERE FINANCE S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-1016 Luxembourg

LUXEQUIP BAIL S.A.
51, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

PK AIRFINANCE S.A R.L.
6D, route de Trèves
L-2633 Senningerberg

Professionnels effectuant du prêt de titres (article 28-5)
nombre: 1

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A.
7, Val Sainte-Croix
L-1371 Luxembourg

Administrateurs de fonds communs d'épargne (article 28-7)
nombre: 1

CGFP-EPARGNE A.S.B.L.
11, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

Domiciliataires de sociétés (article 29)
nombre: 32

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG S.A R.L.
69A, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

AMACO (LUXEMBOURG) S.A.
52-54, avenue du X Septembre
L-2550 Luxembourg

AMICORP LUXEMBOURG S.A.
47, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

ASCENDO S.A.
9, rue St. Hubert
L-1744 Luxembourg

ATC-RCS CORPORATE SERVICES
9, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG) S.A R.L.
12-14, rue Léon Thyes
L-2636 Luxembourg

COFINOR S.A.
50, Esplanade
L-9227 Diekirch

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
3, place Dargent
L-1413 Luxembourg

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.
46A, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

EURAZEO SERVICES LUX S.A.
11, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.
106, route d'Arlon
L- 8210 Mamer

FIDUCENTER S.A.
18, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

FIDUPAR S.A.
10, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FINSEV S.A.
18, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg

FIRST TRUST S.A.
73, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

GESFO S.A.
7, rue d'Amsterdam
L-1126 Luxembourg

HALSEY GROUP S.A R.L.
174, route de Longwy
L-1940 Luxembourg

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES S.A.
en abrégé «Intercorp S.A»
23, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

LCF EDMOND DE ROTHSCHILD CONSEIL
16, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg

LGT TRUST & CONSULTING S.A.
3, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
en abrégé «Interconsult»
7, Val Ste-Croix
L-1371 Luxembourg

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A.
en abrégé «L.M.C. S.A.»
8, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

MADAME EVELYNE JASTROW
4, rue Tony Neuman
L-2241 Luxembourg

MERCURIA SERVICES
8-10, rue Mathias Hardt
L-1717 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

PERMIRA LUXEMBOURG S.A R.L.
12, rue Léandre Lacroix
L-1913 Luxembourg

RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.
9, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
64, rue Principale
L-5367 Schuttrange

STRATEGO TRUST S.A.
167, route de Longwy
L-1941 Luxembourg

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

TRIMAR MANAGEMENT S.A.
25C, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
207, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

Agents de communication à la clientèle (article 29-1)
nombre: 12

ALLIED ARTHUR PIERRE S.A.
112, rue du Kiem
L-8030 Strassen

GLOBAL FACILITIES S.A.
14, rue de Luxembourg
L-3360 Leudelange

IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg

INFOMAIL S.A.
18, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg

LAB SERVICES PSF S.A.
Zone Industrielle
L-5366 Munsbach

LETTERSHOP LUXEMBOURG S.A.
Zone Industrielle Bombicht
L-6947 Niederanven

N.R.G. LUXEMBOURG S.A R.L.
ZA de Bourmicht
L-8020 Bertrange

REISSWOLF S.A.
13, rue de l'Industrie
L-8069 Bertrange

SERVITIA S.A.
13, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

STREFF S.A R.L.
138, route d'Arlon
L-8008 Strassen

VICTOR BUCK SERVICES S.A.
18-20, Z.I. Am Bann
L-3372 Leudelange

XEROX LUXEMBOURG S.A.
15, rue de l'Industrie
L-8005 Bertrange

Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)
nombre: 8

AMERICAN EXPRESS FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
74, Mühlenweg
L-2155 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES S.A.
10A, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

CETREL S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

CLEARSTREAM SERVICES S.A.
42, avenue J.F. Kennedy
L-2967 Luxembourg

E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE S.A.
en abrégé «EBRC»
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

ING LEASE LUXEMBOURG S.A.
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

LUXIGEC S.A.
51, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)
nombre: 24

CETREL S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

CLEARSTREAM SERVICES S.A.
42, avenue J.F. Kennedy
L-2967 Luxembourg

COMPUTACENTER PSF S.A.
26-28, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg

COMPUTER TASK GROUP LUXEMBOURG PSF S.A.
en abrégé «CTG LUXEMBOURG PSF S.A.»
10A, ZA de Bourmicht
L-8070 Bertrange

DIMENSION DATA FINANCIAL SERVICES S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE S.A.
en abrégé «EBRC»
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

EDS PROFESSIONNEL SECTEUR FINANCIER (PSF) LUXEMBOURG S.A.
13A, rue de Bitbourg
Hamm-Office Park
L-1273 Luxembourg

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

HEWLETT-PACKARD PSF LUXEMBOURG S.A R.L.
8, rue Henri M. Schnadt
L-2530 Luxembourg

IBM SERVICES FINANCIAL SECTOR LUXEMBOURG S.A R.L.
Um Schlass 1
L-5880 Hesperange

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
47, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

SERVITIA S.A.
13, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

SIEMENS FINANCIAL BUSINESS SERVICES S.A.
20, rue des Peupliers
L-2328 Luxembourg

STERIA PSF LUXEMBOURG S.A.
145, rue du Kiem
L-8030 Strassen

SOGETI PSF
36, rue de Longwy
L-8080 Bertrange

SUN MICROSYSTEMS FINANCIAL SECTOR S.A R.L.
77-79, Parc d'Activités
L-8308 Capellen

SUNGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.
7, route de Trèves
L-2632 Luxembourg-Findel

SYSTEMAT LUXEMBOURG PSF S.A.
77-79, Parc d'activités de Capellen
L-8308 Capellen

T-SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.
117, route d'Arlon
L-8009 Strassen

TATA CONSULTANCY SERVICES S.A.
89F, rue Pafebruch
L-8308 Capellen

TELINDUS PSF
2, rue des Mines
L-4244 Esch-sur-Alzette

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

XEROX LUXEMBOURG S.A.
15, rue de l'Industrie
L-8005 Bertrange

Professionnels effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés (article 29-4)
nombre: 2

LWM S.A.
6A, circuit de la Foire internationale
L-1347 Luxembourg

THE DIRECTORS' OFFICE S.A.
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Professionnels du secteur financier auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre
nombre: 4

ASSOCIATION MUTUALISTE DES FONCTIONNAIRES DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AYANT LEUR SIEGE OU DES BUREAUX PERMANENTS EN EUROPE
en abrégé «AMFIE Société Coopérative»
25A, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

CYBERSERVICES S.A R.L.
43, rue Goethe
L-1637 Luxembourg

EUROPAY LUXEMBOURG S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

VISALUX S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

ETABLISSEMENT POUVANT EXERCER TOUTES LES ACTIVITES DE PROFESSIONNEL DU SECTEUR FINANCIER PERMISES PAR L'ARTICLE 28 DE LA LOI DU 15 DECEMBRE 2000 SUR LES SERVICES POSTAUX ET LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
8A, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg

SUCCURSALES DE PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE ETABLIES AU LUXEMBOURG

GADD CAPITAL MANAGEMENT LTD., Gibraltar
succursale de Luxembourg
4, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED,
Londres (Royaume-Uni),
succursale de Luxembourg
6B, route de Trèves
L-2633 Luxembourg

PFPC INTERNATIONAL LIMITED, Dublin (Irlande),
succursale de Luxembourg
8, rue de la Grève
L-1643 Luxembourg

T. ROWE PRICE GLOBAL INVESTMENT SERVICES LIMITED, Londres (Royaume-Uni),
en abrégé «TRPGIS»
succursale de Luxembourg
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2005.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER
Arthur Philippe
Directeur

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 6 30 janvier 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 1er août 2005 portant nomination d'un rapporteur de l'Inspection de la concurrence.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur,

Vu l'article 8 de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé rapporteur de l'Inspection de la concurrence pour une durée de 7 ans: Monsieur Daniel BECKER, Attaché d'administration.

Art. 2. Notre Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera adressée à la personne désignée et ampliation en sera communiquée pour information à Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Administration du Personnel de l'Etat, ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 1er août 2005.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce Extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté grand-ducal du 2 décembre 2005 autorisant Mademoiselle Jacqueline HEUSCHLING à changer son nom patronymique actuel en celui de «KEHL».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Jacqueline HEUSCHLING, née le 10 juillet 1972 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7329 Heisdorf, 1c, rue de Mullendorf, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «KEHL»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982, relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Jacqueline HEUSCHLING est autorisée à changer son nom patronymique actuel en celui de «KEHL».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 2 décembre 2005.
Henri

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2006 Monsieur Guy BIVER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal chargé de la gestion du bureau d'imposition 1 à Diekirch auprès de la même administration, à partir du 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2006 Monsieur Carlo RODENBOUR, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé receveur de première classe au bureau de recette à Clervaux de la même administration à partir du 1er février 2006.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Messieurs Jean BIVER et Claude GEIMER, ingénieurs première classe hors cadre auprès de l'Administration de l'Environnement ont été nommés directeurs-adjoints auprès de la même administration.

Administration de la Gestion de l'Eau. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2006 Monsieur Jerry HOFFMANN, ingénieur technicien stagiaire à l'Administration de la Gestion de l'Eau a été nommé ingénieur technicien à la même administration avec effet au 15 janvier 2006.

Armée. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 décembre 2005 son Altesse Royale le Prince Guillaume, Grand-Duc Héritier, a été nommé au grade de capitaine de l'armée, avec effet au 17 décembre 2005.

Comité du Travail Féminin. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 29 décembre 2005 a été nommée membre effective du Comité du Travail Féminin:

Madame Denise SEYWERT, Inspection Générale de la Sécurité Sociale, en remplacement de Madame Toinie WOLTER.

Conseil d'Etat. – Prorogation des mandats. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2006 Monsieur Pierre MORES a été continué dans ses fonctions de Président du Conseil d'Etat et Monsieur Jean-Pierre SINNER a été continué dans ses fonctions de Vice-Président du Conseil d'Etat.

Conseil Economique et Social. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2006, Monsieur Jeff REUTER a été nommé à la fonction d'attaché de direction au Conseil économique et social.

Conseil supérieur des assurances sociales. – Assesseur-magistrat suppléant. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2006, le mandat d'assesseur-magistrat suppléant auprès du Conseil supérieur des assurances sociales de Madame Odette PAULY, Vice-Président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour un nouveau terme de trois ans à valoir du 1er février 2006 jusqu'au 31 janvier 2009.

Entreprises d'assurances. – «PREDICAI EUROPE SA – PREDICA EUROPE SA». – Fusion par absorption. – Par arrêté ministériel du 15 décembre 2005, la fusion par absorption des entreprises PREDICAI EUROPE SA, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 55 allée Scheffer, société absorbante, et PREDICA EUROPE SA, domiciliée à la même adresse, société absorbée, est autorisée.

La fusion est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances ZURICH INTERNATIONAL ITALIA S.p.A. vers l'entreprise ZURITEL S.p.A. – *L'I.S.V.A.P.*, autorité de contrôle italienne du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances «ZURICH INTERNATIONAL ITALIA S.p.A.» était autorisée à transférer son portefeuille à l'entreprise d'assurances «ZURITEL S.p.A.» avec effet au 30 novembre 2005.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Inspection du Travail et des Mines. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2006 pour les besoins du personnel de l'Inspection du Travail et des Mines les examens ci-après:

– au mois d'avril un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien

– au mois de décembre un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 13 janvier 2006, Monsieur le Docteur Christophe SCHOTT, né le 3 juin 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 janvier 2006, Monsieur le Docteur André DOSTERT, né le 19 décembre 1953, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 13 janvier 2006, Monsieur le Docteur Andreas MEYER, né le 1er octobre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 17 janvier 2006, Madame le Docteur Henrike SCHMITT épouse ADLER, née le 28 octobre 1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examens de carrière. – Au cours du mois de juin 2006, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de fin de stage dans la carrière moyenne du rédacteur.

Trésorerie de l'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, démission honorable de ses fonctions avec effet au 1er janvier 2006 a été accordée à Madame Romaine LIBARDI, inspecteur principal premier en rang à la Trésorerie de l'Etat.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 7 3 février 2006

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 15 décembre 2005 modifiant l'arrêté ministériel du 4 août 2005 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2005/2006.

La Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle,

Vu l'arrêté ministériel du 4 août 2005 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2005/2006;

Attendu qu'il y a lieu d'apporter une rectification concernant le recrutement dans la spécialité «anglais»;

Arrête:

Art. 1er. L'arrêté ministériel du 4 août 2005 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2005/2006 est modifié comme suit:

– à la rubrique «Carrière du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire» le recrutement dans la spécialité «anglais» est porté à 11 postes;
– le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2005/2006 est réduit à 24 unités.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

La Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 16 janvier 2006 fixant pour la deuxième session de l'année scolaire 2005/2006 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2005/2006, deuxième session des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire est fixé au 8 février 2006. Ces demandes préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

– un acte de naissance,
– un certificat de nationalité luxembourgeoise ou un certificat attestant la nationalité d'un des États-membres de l'Union Européenne,
– un certificat d'inscription aux listes électorales,
– les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin du travail de la Fonction Publique.

Le délai ci-dessus est à observer strictement.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de l'Aéroport. – Examen de Fin de Stage en 2006. – L'Administration de l'Aéroport organisera, au cours du mois de juin 2006, un examen de fin de stage dans la carrière du technicien diplômé.

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 Madame Nathalie DECKER, Madame Michèle FRANZEN et Monsieur Marco WIES, rédacteurs à l'administration judiciaire, sont nommés rédacteurs principaux à l'administration judiciaire avec effet au 1er janvier 2006.

Conseil National pour Etrangers. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 23 janvier 2006, Madame Nathalie WAGNER de nationalité luxembourgeoise, représentante de la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, est nommée membre effectif du Conseil National pour Etrangers en remplacement de Monsieur Romain JEBLICK, dont elle achève le mandat.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 23 décembre 2005 Monsieur Léon DELVAUX, Madame Peggy FRANTZEN et Monsieur Jean-Claude KUGENER, Secrétaires de légation en service ordinaire, ont été nommés Secrétaires de légation 1er en rang en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 Monsieur Yves AREND a été nommé Attaché de légation en service ordinaire à partir du 1er janvier 2006.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances «ZURICH INTERNATIONAL (FRANCE), Compagnie d'Assurances» vers la succursale française de l'entreprise de droit irlandais «ZURICH INSURANCE IRELAND LIMITED».

Le Comité des Entreprises d'Assurances, autorité de contrôle française du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances «ZURICH INTERNATIONAL (FRANCE), Compagnie d'Assurances» était autorisée à transférer son portefeuille à la succursale française de l'entreprise de droit irlandais «ZURICH INSURANCE IRELAND LIMITED» avec effet au 26 décembre 2005.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 25.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BEL Eric Henri Camille, né le 25.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Dippach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BROSIUS Jan Robert, né le 15.07.1986 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant à Schuttrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondorf-les-Bains, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHAVES DA CRUZ Sonia Alexandra, née le 19.11.1981 à Luxembourg, demeurant à Mondorf-les-Bains, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CONSIGLIO Mario Enrico, né le 23.01.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettendorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CORREIA PINTO Carlos Manuel, né le 23.01.1984 à Ettelbruck, demeurant à Gilsdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COSTA MARTINS Tania Alexandra, née le 11.05.1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAUTBASIC Adel, né le 29.07.1986 à Tuzla (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE BIASIO Marc, né le 05.07.1970 à Differdange, demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DELGADO MONTEIRO Elsa Maria, née le 07.10.1976 à Carnavide/Oeiras (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DELGADO Elsa Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DI DOMENICO Eliane Sorentina, née le 02.10.1963 à Differdange, demeurant à Noertzange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS CURADO Nelson, né le 13.04.1975 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS SANTOS BENTO Nathalie, née le 16.08.1974 à Differdange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reckange-sur-Mess, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS SANTOS OLIVEIRA Sara, née le 18.07.1984 à Dudelange, demeurant à Reckange-sur-Mess, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.12.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA DE SOUSA Steve, né le 13.08.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE SOUSA Steve.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GAMBIOLI Stefania Anna Sonia, née le 26.07.1978 à Luxembourg, demeurant à Ehlerange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GENCO Tiziana, née le 31.10.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GUEDES BASTOS Rui, né le 16.11.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BASTOS Rui.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KAUTZ Anne Vera Maria, née le 04.06.1967 à Trier (Allemagne), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KULAK Irina Stépanovna, née le 24.10.1981 à Golovitskiïé/Bérézovski/Brest (Bélarus), demeurant à Troisvierges, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LEROY Marie Anne Andrée, née le 11.02.1969 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOPES HENRIQUES Vitor Carlos, né le 23.08.1965 à Ramalhal/Torres Vedras (Portugal), demeurant à Dalheim, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de HENRIQUES Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 19.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOPES PAIVA Johny, né le 03.06.1986 à Luxembourg, demeurant à Redange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAKSIMOVIC Drenka, née le 08.01.1973 à Krivaja (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARINELLI Luca, né le 03.12.1981 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOELEE Sandra, née le 04.04.1986 à Stede Broec (Pays-Bas), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MONFORT Eric, né le 01.11.1985 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONTE Angélique Patrice, née le 08.02.1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA MACHADO Ana Paula, née le 29.06.1967 à Massarelos/Porto (Portugal), demeurant à Wormeldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA PEREIRA Filomena, née le 05.07.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MUSCO Alexandre, né le 04.08.1978 à Ettelbruck, demeurant à Mertzig, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur NEVES DE OLIVEIRA Sergio Paulo, né le 19.04.1980 à Pétange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de OLIVEIRA Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 10.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NOGUEIRA CIRNE Elsa Sofia, née le 07.06.1976 à Nazaré (Portugal), demeurant à Redange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CIRNE Elsa Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA FONSECA Joaquim, né le 13.09.1960 à Paul/Covilha (Portugal), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FONSECA Joaquim.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PACHECO RODRIGUES MIGUEL Nuno Abel, né le 03.05.1976 à Sao Sebastiao da Pedreira/Lisboa (Portugal), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PAVONE Lidia, née le 05.12.1983 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA DUARTE Lionel, né le 19.10.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 22.12.2005, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DUARTE Lionel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PILOTO Anacleto Joao, né le 08.09.1968 à Sao Joao Baptista (Cap Vert), demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES ROBERTO Valdir, né le 22.12.1985 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SEQUEIROS QUISPE Ivonne Erika, née le 14.11.1982 à Santiago Zarzuela (Pérou), demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SKELIC Indira, née le 15.07.1986 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SMANIOTTO Romina, née le 21.11.1982 à Luxembourg, demeurant à Noertzange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame STIEBER Astrid Elfriede, née le 25.10.1958 à Dillingen/Saar (Allemagne), demeurant à Clemency, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TAVEIRA DE SOUSA Luis André, né le 27.09.1981 à Mouços/Vila Real (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TOTO Redin, né le 16.08.1985 à Tirana (Albanie), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VAN DER KLEY Tom, né le 18.05.1983 à Ettelbruck, demeurant à Munsbach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VELOSO Johnny, né le 07.08.1976 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VISPI David, né le 11.09.1986 à Thionville (France), demeurant à Bourglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WANG Liumei, née le 27.02.1986 à Qingtian/Zhejiang (Chine), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZAHIR Sanae, née le 15.11.1974 à Fès (Maroc), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure de l'attaché de gouvernement est vacant. Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne sur base de la loi du 14 novembre 1991 fixant les conditions et les modalités de l'accès du fonctionnaire à une carrière supérieure à la sienne.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an à l'organisme gestionnaire Etablissement Public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: route de Pétange, L-4645 Niedercorn.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/017.

Par arrêté ministériel du 2 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an à l'organisme gestionnaire Etablissement Public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 55, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/06/98.

Par arrêté ministériel du 5 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an à l'organisme gestionnaire Etablissement Public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 19, rue Maximilien, L-6463 Echternach.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/08/98.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Op der Schock société coopérative» ayant son siège à 34A, route de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert, pour l'exercice de l'activité d' «atelier protégé» appelé «Op der Schock» à l'adresse: 34A, route de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC Section de Rédange/Attert asbl» ayant son siège à 34A, route de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Op der Schock» à l'adresse: 34A, route de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0520/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative» ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés Bettembourg» à l'adresse: Parc Merveilleux, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative» ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés Bettembourg» à l'adresse: Parc Merveilleux, route de Mondorf, L-3260 Bettembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0409/25.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative» ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés Hosingen» à l'adresse: Parc Hosingen, L-9836 Hosingen.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative» ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés Hosingen» à l'adresse: Parc Hosingen, L-9836 Hosingen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0409/23.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative» ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés Bettange-sur-Mess» à l'adresse: Domaine du Château, 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «APEMH société coopérative» ayant son siège à 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés Bettange-sur-Mess» à l'adresse: Domaine du Château, 10, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0409/24.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Ateliers Kräizbierg société coopérative» ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Kräizbierg société coopérative» à l'adresse: route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «Ateliers Kräizbierg société coopérative» ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Kräizbierg société coopérative» à l'adresse: route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0410/11.

Par arrêté ministériel du 20 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Association des Aveugles et Malvoyants Luxembourg asbl» ayant son siège à 47, rue de Luxembourg, L-7540 Berschbach, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Bierschbecher Atelier» à l'adresse: 47, rue de Luxembourg, L-7540 Berschbach.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC Section de Rédange/Attert asbl» ayant son siège à 34A, route de Reichlange, L-8508 Rédange/Attert et «Association des Aveugles et Malvoyants Luxembourg asbl» ayant son siège à 47, rue de Luxembourg, L-7540 Berschbach, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Bierschbecher Atelier» à l'adresse: 47, rue de Luxembourg, L-7540 Beschbach.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0421/1.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC asbl» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés de la Ligue HMC asbl» à l'adresse: 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC asbl» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés de la Ligue HMC asbl» à l'adresse: 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0401/10.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Coopérations asbl» ayant son siège à 10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Atelier 46» à l'adresse: place des Martyrs, L-9521 Wiltz.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire « Coopérations asbl » ayant son siège à 10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Atelier 46» à l'adresse: place des Martyrs, L-9521 Wiltz.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0404/4.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Coopérations asbl» ayant son siège à 10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers techniques et de jardinage» à l'adresse: rue Hedeknippchen, L-9531 Wiltz.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire « Coopérations asbl » ayant son siège à 10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers techniques et de jardinage» à l'adresse: rue Hedeknippchen, L-9531 Wiltz.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0404/2.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Coopérations asbl» ayant son siège à 10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers artistique et de cuisine» à l'adresse: 8-10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «Coopérations asbl» ayant son siège à 10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers artistique et de cuisine» à l'adresse: 8-10, rue de la Montagne, L-9538 Wiltz.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0404/3.

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Foyer Eislecker Heem asbl» ayant son siège à Maison 30, L-9762 Lullange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Lëllger Gaart» à l'adresse: Maison 30, L-9762 Lullange.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «Foyer Eislecker Heem asbl» ayant son siège à Maison 30, L-9762 Lullange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Lëllger Gaart» à l'adresse: Maison 30, L-9762 Lullange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0403/2.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg asbl» ayant son siège à 23, rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Centre Roger Thelen» à l'adresse: 1, rue Jos Seyler, L-8521 Beckerich.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg asbl » ayant son siège à 23, rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Centre Roger Thelen» à l'adresse: 1, rue Jos Seyler, L-8521 Beckerich.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0414/3.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2005, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg asbl» ayant son siège à 23, rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Keramikfabrik» à l'adresse: 116, route de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2005 à l'organisme gestionnaire « Autisme Luxembourg asbl » ayant son siège à 23, rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Keramikfabrik» à l'adresse: 116, route de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette.

Cet agrément annule et remplace l'agrément numéro 9914/2 établi en date du 2 janvier 2002.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0414/4.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments définitifs. – Par arrêté ministériel du 17 janvier 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» ayant son siège social à Luxembourg, 105, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes – Administration centrale» à l'adresse: 105, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/7/4(b)**.

Par arrêté ministériel du 17 janvier 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» ayant son siège social à Luxembourg, 105, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes – Atelier mécanique - Haal» à l'adresse: 105, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/7/4(c)**.

Par arrêté ministériel du 17 janvier 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» ayant son siège social à Luxembourg, 105, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes – Atelier outillage - Utilia» à l'adresse 105, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/7/4(d)**.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 10 janvier 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Barbara LABUDA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Pologne.

A la même occasion Son Excellence Madame Barbara LABUDA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 janvier 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Joseph BONESHA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Rwanda.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Joseph BONESHA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 janvier 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Mohammed Jawad AL-DOREKY, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Irak.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Mohammed Jawad AL-DOREKY a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 janvier 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Raymond LAFONTANT, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Haïti.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Raymond LAFONTANT a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 janvier 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Elio RODRIGUEZ PERDOMO, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Cuba.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Elio RODRIGUEZ PERDOMO a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 10 janvier 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Dipak CHATTERJEE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Inde.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Dipak CHATTERJEE a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Service de Contrôle de la Comptabilité des communes (Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire) – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de fin de stage (formation spéciale) dans la carrière moyenne du rédacteur aura lieu au mois de juin 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 8 **3 février 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

228e MODIFICATION (17 janvier 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ABILIFY	SOL	1 MG/1 ML	PO	1*1 FL.PET 50 ML +1*1 SYST.DOSEUR GRADUE
RR	ABILIFY	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 FL.PET 150 ML +1*1 SYST.DOSEUR GRADUE
RR	ABILIFY	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 FL.PET 480 ML +1*1 SYST.DOSEUR GRADUE
P	ALOPEXY	SOL.	2 PC	TO	1*1 FL.PET 60 ML
P	ALOPEXY	SOL.	2 PC	TO	1*3 FL.PET 60 ML
RR	ANTIPARKIN	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
RR	ANTIPARKIN	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.
RR	ANTIPARKIN	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	APROVEL	CPR.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	APROVEL	CPR.	150 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	APROVEL	CPR.	300 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BREXINE	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	BREXINE	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
P	CAD 1000/880 CITROEN	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.

P	CAD 500/440 CITROEN	GRAN.EFF.	500 MG 440 UI	PO	1*30 SACH.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*500 CPR.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-EG	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.10 MG	12,5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.10 MG	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.10 MG	12,5 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.10 MG	12,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.10 MG	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.10 MG	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.10 MG	12,5 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.

R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*80 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*400 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	10 MG 12,5 MG	PO	1*1000 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*70 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*80 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*200 CPR.SEC.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*400 CPR.SEC.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
R	CO-LISINOPRIL-EG	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*1000 CPR.SEC.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*250 CPR.

	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	10 MG 12,5 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
	R	CO-QUINAPRIL	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CORLENTOR	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
HC	RR	ELOXATIN	SOL.P.PERF.	50 MG /10 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	ELOXATIN	SOL.P.PERF.	100 MG /20 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
H	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG /20 ML	IVIA	1*1 VIAL
H	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG /20 ML	IVIA	1*10 VIALS

H	RR	FLURACEDYL-1000	SOL.INJ.	1000 MG /20 ML	IVIA	1*100 VIALS
H	RR	FLURACEDYL-5000	SOL.INJ.	5000 MG /100 ML	IVIA	1*1 VIAL
H	RR	FLURACEDYL-5000	SOL.INJ.	5000 MG /100 ML	IVIA	1*10 VIALS
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 20 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 80 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	INEGY	CPR.	10 MG 80 MG	PO	1*100 CPR.
	R	INFLEXAL-V	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.PREREMPLIE
	R	INFLEXAL-V	SUSP.INJ.		IMSC	1*10 SER.PREREMPLIES
	R	KARVEA	CPR.	75 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	KARVEA	CPR.	150 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	KARVEA	CPR.	300 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	KCL 0.15%+NACL 0.9%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,15 PC 0,9 PC	PO	1*10 POCHES 1000 ML
	RR	KCL 0.15%+NACL 0.9%-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,15 PC 0,9 PC	PO	1*20 POCHES 500 ML
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*10 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*14 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*28 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*30 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*56 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*98 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-15	CPS ENT.	15 MG	PO	1*100 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*10 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*14 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*28 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*30 CPS U.D.
	R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.

R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*56 CPS U.D.
R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*98 CPS U.D.
R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	LANSOPRAZOL-RATIOPHARM-30	CPS ENT.	30 MG	PO	1*100 CPS U.D.
R	LYSOTOSSIL	DRG.	10 MG	PO	1*30 DRG.SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*7 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*10 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*14 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*15 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*28 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*30 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*50 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*56 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*60 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*100 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*500 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	20 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*7 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*10 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*14 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*15 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*28 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*30 CPS
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*50 CPS

	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*56 CPS
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*60 CPS
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*100 CPS
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*500 CPS
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPS ENT.	40 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
H	RR	PACLITAXIN-100	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 16,7 ML
H	RR	PACLITAXIN-30	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 5 ML
H	RR	PACLITAXIN-300	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 VIAL A DIL. 50 ML
	P	POSTINOR	CPR.	1,5 MG	PO	1*1 CPR.
	P	PVP AUGENTROPFEN DR.MANN	COLL.	20 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
CS	RR	REVATIO-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
H	RR	UROKINASE-EUMEDICA	PDRE P.PREP.PERF.	100000 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 5 ML
H	RR	UROKINASE-EUMEDICA	PDRE P.PREP.PERF.	300000 UI/5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 10 ML
	RR	VYTORIN	CPR.	10 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	VYTORIN	CPR.	10 MG 20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	VYTORIN	CPR.	10 MG 20 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	VYTORIN	CPR.	10 MG 40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
CS	RR	XYREM	SOL.	500 MG /1 ML	PO	1*1 SOL. 180 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	RR	DONEURIN-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	DONEURIN-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	DONEURIN-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	DONEURIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	DONEURIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	DONEURIN-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	DONEURIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	DONEURIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	DONEURIN-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.
	R	NOVORAPID NOVOLET	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 SER.PREREMPL. 3 ML
	P	SPIDIFEN	GRAN.	400 MG	PO	1*30 SACH.
	RR	TRAZOLAN RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

H	RR	ALBUTEIN	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL. 250 ML
H	RR	ALBUTEIN	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL. 500 ML

H	RR	ALBUTEIN	SOL.P.PERF.	20 PC	V	1*1 FL. 50 ML
H	RR	ALBUTEIN	SOL.P.PERF.	20 PC	IV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	ALBUTEIN	SOL.P.PERF.	25 PC	IV	1*1 FL. 50 ML
H	RR	ALBUTEIN	SOL.P.PERF.	25 PC	V	1*1 FL. 100 ML
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.
	R	AMLOREG	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-3,125	CPR.PELLIC.	3,125 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
	R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.

R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIO-6,25	CPR.PELLIC.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
RR	DEPO-MEDROL	SUSP.INJ.	20 MG /1 ML	IAIM	1*1 VIAL 1 ML
RR	DEPO-MEDROL	SUSP.INJ.	20 MG /1 ML	IAIM	1*1 VIAL 5 ML
RR	DONEURIN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.
RR	DONEURIN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.
RR	DONEURIN-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.
RR	TRAZOLAN RETARD	CPR.LIB.PROL.	150 MG	PO	1*60 CPR.U.D.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MCG	BU	1*15 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MG	BU	1*15 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MCG	BU	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	200 MG	BU	1*30 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*3 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MG	BU	1*3 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*6 CPR.A SUCER
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MG	BU	1*6 CPR.A SUCER
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*15 CPR.A SUCER
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MG	BU	1*15 CPR.A SUCER
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MCG	BU	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	400 MG	BU	1*30 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MCG	BU	1*3 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MG	BU	1*3 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MCG	BU	1*6 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MG	BU	1*6 CPR.

S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MCG	BU	1*15 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MG	BU	1*15 CPR.
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MCG	BU	1*30 CPR.
A U L I E U D E					
S	ACTIQ	CPR.A SUCER	600 MG	BU	1*30 CPR.
P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	CEFASILYMARIN-140	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	CEFASILYMARIN-140	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
P	CEFASILYMARIN-140	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	LYSOTOSSIL	DRG.	10 MG	PO	1*30 DRG.SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	NOVOTOSSIL	DRG.	10 MG	PO	1*30 DRG.SS BLIST.
RR	PAROXETINE-GSK	SUSP.	20 MG /10 ML	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML
A U L I E U D E					
RR	PAROXETINE-GSK	CPR.PELLIC.	20 MG /10 ML	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML
R	POSTINOR	CPR.	0,75 MG	PO	1*2 CPR.
A U L I E U D E					
R	POSTINOR	CPR.	750 MG	PO	1*2 CPR.
P	PVP AUGENTROPFEN DR.MANN	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
A U L I E U D E					
P	VIDIRAKT S MIT PVP	COLL.	20 MG /1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
RR	RESCUMBRA	SUSP.	20 MG /10 ML	PO	1*1 SUSP.BUV. 10 ML
A U L I E U D E					
RR	RESCUMBRA	CPR.PELLIC.	20 MG /10 ML	PO	1*1 SUSP.BUV. 10 ML

H	RR	UROKINASE-EUMEDICA	PDRE P.PREP.PERF.	100000 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 5 ML
	A U L I E U D E					
H	RR	UROKINASE-CHOAY	PDRE P.PREP.PERF.	100000 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV.5 ML
H	RR	UROKINASE-EUMEDICA	PDRE P.PREP.PERF.	300000 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 10 ML
	A U L I E U D E					
H	RR	UROKINASE-CHOAY	PDRE P.PREP.PERF.	300000 UI /5 ML	IV	1*1 FL. +1*1 AMP.SOLV. 10 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	AMLOR	GELULES	5 MG	PO	1*56 GELULES
R	GLUCOPHAGE 1000	CPR.PELLIC.	1000 MG	PO	1*120 CPR.
R	RAMACE	CPR.	1,25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMACE	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	RAMACE	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 9 9 février 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 autorisant Monsieur Arnaud Mathias APPELBAUM à changer ses prénoms actuels en celui de «Arnold».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Arnaud Mathias APPELBAUM, né le 4 mai 1953 à Echternach, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5760 HASSEL, 23, rue de Luxembourg, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Arnold»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Arnaud Mathias APPELBAUM est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Arnold».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Villars-sur-Ollon, le 23 décembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 autorisant Mademoiselle Karin Jeanne BAST à changer ses prénoms actuels en ceux de «Carine Jeanne».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Karin Jeanne BAST, née le 19 novembre 1968 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2167 LUXEMBOURG, 33, rue des Muguets, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Carine Jeanne»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Karin Jeanne BAST est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Carine Jeanne».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Villars-sur-Ollon, le 23 décembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 autorisant Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES et Madame Armandina Maria DA COSTA RIBEIRO, à changer le nom patronymique actuel de leur fils Noah FERNANDES MARQUES, en celui de «FERNANDES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES et Madame Armandina Maria DA COSTA RIBEIRO, demeurant à L-9170 Mertzig, 25, rue Général Patton, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Noah FERNANDES MARQUES, né le 19 octobre 2005 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «FERNANDES».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Abilio George FERNANDES MARQUES et Madame Armandina Maria DA COSTA RIBEIRO, sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Noah FERNANDES MARQUES, en celui de «FERNANDES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Villars-sur-Ollon, le 23 décembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 autorisant Monsieur Francisco MORENO HERNANDEZ à changer son nom patronymique actuel en celui de «MORENO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Francisco MORENO HERNANDEZ, né le 27 décembre 1976 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1426 LUXEMBOURG, 38, rue Henri Dunant, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MORENO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Francisco MORENO HERNANDEZ est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MORENO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Villars-sur-Ollon, le 23 décembre 2005.
Henri

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2006 pour les besoins du personnel de l'Administration de l'Emploi les examens ci-après:

– au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur gradué
– au cours de la première quinzaine du mois de novembre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur gradué.

Administration de l'Environnement. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration de l'Environnement organisera au cours de l'année 2006 les examens suivants:

– juin 2006: examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire administratif;
– septembre 2006: examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Administration gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera:

– au cours du mois de juin 2006 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur;
– au cours du mois d'octobre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Administration judiciaire. – Examen-concours. – L'administration judiciaire organisera le 8 mai 2006 un ***examen-concours*** en vue de l'admission de **4** candidats (m/f) au stage dans la ***carrière de l'agent de probation*** du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives sont fixées au 7 avril 2006.

Centre Informatique de l'Etat. – Examens. – Le Centre Informatique de l'Etat organisera au cours du mois de mars 2006 un examen pour opérateur, un examen pour programmeur d'application, un examen pour programmeur de système ainsi qu'un examen de fin de stage dans la carrière de l'artisan.

Commission de nomenclature. – Désignation de deux représentants de l'Association des médecins et médecins-dentistes. – Par arrêté ministériel du 25 janvier 2006, Monsieur le Docteur Claude SCHUMMER, médecin généraliste, a été désigné membre effectif de l'Association des médecins et médecins-dentistes au sein de la Commission de nomenclature des médecins prévue à l'article 65 du code des assurances sociales et membre suppléant de l'Association des médecins et médecins-dentistes au sein de la Commission de nomenclature des médecins-dentistes prévue à l'article 65 du code des assurances sociales, en remplacement de Monsieur le Docteur Daniel MART, démissionnaire.

Par même arrêté, Monsieur le Docteur Jil KOULLEN, médecin généraliste, a été désigné représentant suppléant de l'Association des médecins et médecins-dentistes au sein de la Commission de nomenclature des médecins prévue à l'article 65 du code des assurances sociales, en remplacement de Monsieur le Docteur Claude SCHUMMER.

Conseil de discipline de la Force publique. – Démission. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 30 janvier 2006, démission honorable de ses fonctions de secrétaire du Conseil de discipline de la Force publique a été accordée à Monsieur Jacques GRETHEN, greffier en chef à la Justice de paix de Luxembourg, avec effet au 1er février 2006.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2006, Madame Cornelia SCHMIT, greffier à la Cour supérieure de Justice, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire du Conseil de discipline de la Force publique à partir du 1er février 2006.

Conseil Supérieur des Personnes Âgées. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 11 janvier 2006 sont nommés rétroactivement membres effectifs du Conseil Supérieur des Personnes Âgées à partir du mois de mai 2005:

– Madame Edmée ANEN, représentante de l'Amicale des personnes retraitées, âgées ou solitaires
– M. Evandro CIMETTA, représentant de la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans les domaines de prévention, d'aide et de soins aux personnes dépendantes
– M. André HAUSMAN, représentant du service RBS
– M. le Docteur Jean-Claude LENERS, représentant de l'Association Luxembourgeoise de Gérontologie/Gériatrie
– M. Romain MAUER, représentant de la Confédération Caritas Luxembourg
– M. Nicolas PLEIN, représentant de la Confédération Générale du Travail du Luxembourg
– M. Jos RUCKERT, représentant du Lëtzebuerger Rentner – an Invalideverband
– Sœur Bertilla SCHWALEN, représentante de la Conférence Nationale des Religieuses de Luxembourg
– Madame Josée THILL, représentante de la Croix-Rouge Luxembourgeoise
– M. Serge THILL, représentant du Ministère de la Famille et de l'Intégration
– M. Pierre TRAUSCH, représentant de la Confédération Générale de la Fonction Publique
– M. Jean-Pierre WEINTZEN, représentant de la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
– Madame Suzette ZIMMER-MAROLDT, représentante de l'Entente des Gestionnaires des Institutions pour Personnes Âgées.

Par arrêté ministériel du 11 janvier 2006 sont nommés rétroactivement membres cooptés du Conseil Supérieur des Personnes Âgées à partir du mois de mai 2005:

– M. Jean ALTMANN
– M. Jean BOHLER
– Prof. Dr. Dieter FERRING
– M. Roger HOFFMANN
– M. Léon KLAUNER
– Madame le Docteur Jacqueline WAGNER
– M. Jean WORRE

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de **décembre 2005** les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- convention collective de travail pour les ouvriers de l'Administration Communale de Hesperange signée le 16 juin 2005 entre le collège échevinal et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant à la convention collective de travail pour le personnel navigant de la Société CFNR LUX signé en date du 31 mai 2000 entre la direction de la société CFNR LUX et les syndicats OGB-L et FNCTTFEL;
- convention collective de travail pour les employés privés de la SA.. FAURECIA AST Luxembourg signée pour la période du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006 entre la direction de la S.A. FAURECIA AST Luxembourg et le LCGB;
- convention collective de travail pour les ouvriers de la SA.. FAURECIA AST Luxembourg signée pour la période du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006 entre la direction de la S.A. FAURECIA AST Luxembourg et le LCGB;
- convention collective de travail pour le métier de plafonneur et façadier signée en date du 2 décembre 2005 entre la Fédération des Patrons Plafonneurs et Façadiers du Grand-Duché de Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. GUARDIAN LUXGUARD II signé en date du 29 novembre 2005 entre la direction de la S.A. GUARDIAN LUXGUARD II et l'OGB-L;
- avenant à la partie II de la convention collective de travail pour les pilotes et co-pilotes Boeing de la S.A. LUXAIR signé en date du 18 novembre 2005 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L, SNEP et LCGB;
- avenant à la partie II de la convention collective de travail pour les pilotes et agents de la cabine de la S.A. LUXAIR signé en date du 7 décembre 2005 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L, SNEP et LCGB;
- avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. LUXAIR signé en date du 18 novembre 2005 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L et LCGB;
- convention collective de travail applicable aux salariés de la S.A. LUXEXPO signée en date du 23 novembre 2005 entre la direction de la S.A. LUXEXPO et le LCGB;
- convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. MECAN valable du 1er janvier 2006 au 30 juin 2006 signée en date du 24 novembre 2005 entre la direction de la S.A. MECAN et les syndicats OGB-L et LCGB;– avenant à la convention collective de travail pour les employés de la S.A. SECALT signé en date du 15 novembre 2005 entre la direction de la S.A. SECALT et l'OGB-L;
- avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. SECALT signé en date du 15 novembre 2005 entre la direction de la S.A. SECALT et l'OGB-L;
- accord à la prolongation de la convention collective de travail pour les ouvriers de la TrefilArbed Bissen signé en date du 8 novembre 2005 entre la direction de la S.A. TrefilArbed Bissen et les syndicats OGB-L et LCGB;
- accord à la prolongation de la convention collective de travail pour les ouvriers de la TrefilArbed Bissen signé en date du 8 novembre 2005 entre la direction de la S.A. TrefilArbed Bissen et les syndicats OGB-L et LCGB;
- accord à la prolongation de la convention collective de travail pour les employés de la TrefilArbed Bissen signé en date du 8 novembre 2005 entre la direction de la S.A. TrefilArbed Bissen et les syndicats OGB-L et LCGB;

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de **janvier 2006** les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- avenant à la convention collective de travail pour le personnel de la S.A. ACL-Services et Voyages signé en date du 15 décembre 2005 entre la direction de la S.A. ACL-Services et Voyages et l'OGB-L;
- avenant à la convention collective de travail pour les agents des sociétés de service de sécurité et de gardiennage signé en date du 30 novembre 2005 entre l'ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES ENTREPRISES DE GARDIENNAGE ET DE TRANSPORT DE FONDS a.s.b.l. et les syndicats OGB-L et LCGB;
- règlement sur les modifications de planning d'un collaborateur en repos ou en congé de la S.A. BROADCASTING CENTER EUROPE signé en date du 13 décembre 2005 entre la direction de la S.A. BROADCASTING CENTER EUROPE et la délégation du personnel de la S.A. BROADCASTING CENTER EUROPE et les syndicats OGB-L et LCGB;
- convention collective de travail accompagnée de l'avenant à la convention collective de travail pour le personnel employé et ouvrier de la S.A. CATALYST RECOVERY EUROPE signés en date du 7 décembre 2005 entre la direction de la S.A. CATALYST RECOVERY EUROPE et la délégation du personnel ainsi que l'OGB-L;
- convention collective de travail pour les employés appartenant aux cadres supérieurs et les apprentis de la s.c. CETREL (2006 – 2008) signée en date du 15 décembre 2005 entre la direction de la s.c. CETREL et la délégation du personnel de la s.c. CETREL ainsi que les syndicats OGB-L et ALEBA/UEP-NGL-SNEP;
- convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. CLOOS signée en date du 1er décembre 2005 entre la direction de la S.A. CLOOS et les syndicats OGB-L et LCGB;
- convention collective de travail pour les employés privés de la S.A. CLOOS signée en date du 1er décembre 2005 entre la direction de la S.A. CLOOS et les syndicats OGB-L et LCGB;

- convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. COMPTOIR DES FERS ET METAUX signée en date du 22 décembre 2005 entre la direction de la S.A. COMPTOIR DES FERS ET METAUX et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant à la convention collective de travail pour les employés privés et ouvriers du secteur d'aide et de soins et du secteur social signé en date du 16 janvier 2006 entre l'a.s.b.l. COPAS, l'a.s.b.l. EFJ, l'a.s.b.l. EGCA, l'a.s.b.l. EGIPA et l'a.s.b.l. EGMJ et les syndicats OGB-L et LCGB;
- convention collective de travail pour le personnel de la S.A. CORA Luxembourg (2006 – 2008) signée en date du 21 décembre 2005 entre la direction de la S.A CORA Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant IV à la convention collective de travail pour le métier d'installateur d'ascenseurs signé en date du 19 décembre 2005 entre la FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES ASCENSORISTES et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant V à la convention collective de travail pour le métier d'installateur d'ascenseurs signé en date du 19 décembre 2005 entre la FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES ASCENSORISTES et les syndicats OGB-L et LCGB;
- accord subordonné relatif à l'organisation du travail du personnel ouvrier de la s.e.c.s. Brasserie Simon à la convention collective de travail pour les ouvriers de la FEDERATION DES BRASSEURS LUXEMBOURGEOIS signé en date du 13 décembre 2005 entre la direction de la s.e.c.s. Brasserie Simon et la délégation du personnel ainsi que les syndicats OGB-L et LCGB;
- convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la Société des Moulins de Kleinbettingen signée en date du 11 janvier 2006 entre la direction de la société des Moulins de Kleinbettingen et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. NO-NAIL BOXES (EUROPE) signé en date du 20 décembre 2005 entre la direction de la S.A. NO-NAIL BOXES (EUROPE) et le LCGB ainsi que la délégation du personnel;
- convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. PRESTA-GAZ (valable du 01.01.06-30.06.08) signée en date du 21 décembre 2005 entre la direction de la S.A. PRESTA-GAZ et les syndicats OGB-L et LCGB;
- protocole d'accord à la convention collective de travail pour les employés de la S.A. TREFILARBED BETTEMBOURG signé en date du 7 décembre 2005 entre la direction de la S.A. TREFILARBED BETTEMBOURG et les syndicats LCGB et OGB-L;
- protocole d'accord à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. TREFILARBED BETTEMBOURG signé en date du 7 décembre 2005 entre la direction de la S.A. TREFILARBED BETTEMBOURG et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant à la convention collective de travail pour le personnel employé privé de la S.àr.l. VILLEROY ET BOCH Luxembourg signé en date du 13 décembre 2005 entre la direction de la S.àr.l. VILLEROY ET BOCH Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
- avenant à la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.àr.l. VILLEROY ET BOCH Luxembourg signé en date du 2 août 2005 entre la direction de la S.àr.l. VILLEROY ET BOCH Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
- convention collective de travail pour le personnel de la société VLM AIRLINES signée en date du 16 décembre 2005 entre la direction de la société VLM AIRLINES et l'OGB-L;
- «appendix n° 1» à la convention collective de travail pour le personnel de la S.A. WEST AIR Luxembourg signé en en date du 3 novembre 2005 entre la direction de la S.A. WEST AIR Luxembourg.

Délégués de l'assemblée générale de l'Association d'assurance contre les accidents, section agricole. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 24 janvier 2006 sont nommés délégués de l'assemblée générale de l'Association d'assurance contre les accidents, section agricole, pour la durée de cinq ans à partir du 1er février 2006:

A. Patrons agriculteurs

1) Membres effectifs:

HANSEN Jean-Marie, Beyren
WELBES Gaston, Canach
RAUS Carlo, Aspelt
KRIER Josée, Bertrange
RISCH René, Kahler
WEIRICH Théo, Gostingen
GAASCH Marco, Nothum
MEYERS Léon, Boulaide
THINNES Jos, Eppeldorf

FISCH Marc, Calmus
LEIDER Gilbert, Erpeldange
MILLE Jules, Perlé

2) Membres suppléants:
BIREN André, Luxembourg
WILTGEN Charles, Fennange
MARX Aloyse, Garnich
MEYER-ERNZEN Christiane, Echternach
NICOLAY Marc, Fingig
SCHRODER Camille, Clemency
LAFLEUR-SCHAEFFER Madeleine, Grindhausen
SEYLER Edmond, Schweich
STELMES Aly, Noertrange
SCHLOESSER Léon, Baschleiden
HENNICOT Henri, Eltz
MORN Patrick, Dudelange

B. Patrons viticulteurs

1) Membres effectifs:
LEONARDY Aly, Mertert
DEMUTH Roger, Wormeldange
STRENG Henri, Grevenmacher
WINTRINGER Claude, Remerschen
KOX Laurent, Remich
DUHR Luc, Niederdonven

2) Membres suppléants:
FEYDER Victor, Mertert
HENTZEN Pierre, Wellenstein
SCHONS Jean, Wellenstein
GLODEN Josy, Bech-Kleinmacher
KOHLL Luc, Ehnen
PUNDEL Pit, Wormeldange

C. Patrons horticulteurs

1) Membre effectif:
KIRSCH Nicolas, Luxembourg

2) Membre suppléant:
WALTENER Marc, Steinfort

Entreprises d'assurances. – «AGF LIFE LUXEMBOURG SA – EWA LIFE SA». – Fusion par absorption. – Par arrêté ministériel du 15 décembre 2005, la fusion par absorption des entreprises AGF LIFE LUXEMBOURG SA, avec siège social à L-2450 Luxembourg, 14 boulevard Franklin Roosevelt, société absorbante, et EWA LIFE SA, domiciliée à la même adresse, société absorbée, est autorisée.

La fusion est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès la présente publication.

Fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – «AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.à r.l.». – Agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 23 janvier 2006, l'entreprise «AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S. à r. l.» a été agréée comme gestionnaire de fonds de pension.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 décembre 2005, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «KANNERHAUS STESEL» ayant son siège social à L-7315 Steinsel, 23, rue de l'Ecole, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-7315 Steinsel, 23, rue de l'Ecole.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01362003.

Dès lors l'ancien numéro d'agrément 11362003 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 23 décembre 2005, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Foyer de jour d'Loukleppelcher» ayant son siège au Château de Clervaux, L-Clervaux, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Clervaux, 92, Grand-rue.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 0142000.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 19 janvier 2006, Madame le Docteur Juliana D'ALIMONTE épouse DOFING, née le 16 juillet 1970, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie infantile au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2006, Monsieur le Docteur Laurent KOHL, né le 1er mars 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénérologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 janvier 2006, Monsieur le Docteur Thaddée FOURNELLE, né le 6 mai 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 25 janvier 2006, Monsieur le Docteur Alain VANDIVINIT, né le 24 octobre 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 19 janvier 2006, Madame Laurence WOLL, née le 21 mars 1978, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service d'Economie rurale. – Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – Le Service d'Economie rurale organisera au cours de la 2e quinzaine du mois de mai 2006 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Taux des intérêts de retard sur des créances en retard résultant de transactions commerciales – 1er semestre 2006

(Publication en application de l'article 5 (2) de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard)

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du 1er semestre 2006 (opération du 29 décembre 2005) s'est élevé à 2,25%.

En cas de retard de paiement, ce taux est à majorer de la marge (sauf dispositions contraires figurant dans le contrat) en application des dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 10 9 février 2006

S o m m a i r e

FORMATION CONTINUE ET COURS DE PERFECTIONNEMENT

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. – Institut national d'administration publique. – Formation continue et cours de perfectionnement. – Programme des activités 2006.

Janvier 2006

Début formation	Fin formation	Code formation	Description de la formation
9/01/2006	3/04/2006	ET-3085-PE	Cours de français
9/01/2006	13/03/2006	ET-3086-PE	Cours élémentaire en secourisme
10/01/2006	11/01/2006	ET-3078-PE	Le maintien de la qualité de l'eau en distribution
13/01/2006	13/01/2006	CO-3501-PE	Effets de la convention collective des ouvriers sur l'organisation des services dits de régie
16/01/2006	17/01/2006	ET-3063-PE	Transactions CICS: Mieux connaître le fichier
20/01/2006	20/01/2006	ET-1618-PE	PLFORM3 - Techniques d'entretien avec les collaborateurs en vue de l'identification des besoins - formation
20/01/2006	15/12/2006	ET-3030-PE	Supervision de l'équipe éducative - 'Jugendgrupp'
23/01/2006	23/01/2006	ET-1619-PE	PLFORM3 - Techniques d'entretien avec les collaborateurs en vue de l'identification des besoins - formation
23/01/2006	24/01/2006	ET-3016-PE	Initiation à la comptabilité des services de l'Etat à gestion séparée (SEGS) dans SIFIN-SAP
23/01/2006	24/01/2006	ET-3059-PE	Transactions CICS: Les bureaux de recette
23/01/2006	1/02/2006	ET-3122-PE	Cours de français
23/01/2006	24/01/2006	ET-3135-PE	Lern- und Konzentrationstraining
26/01/2006	26/01/2006	ET-3136-PE	Procédure pour l'obtention d'une autorisation de séjour et d'un permis de travail
26/01/2006	27/01/2006	ET-3033-PE	La gestion alternative
26/01/2006	26/01/2006	ET-3043-PE	Description et utilisation de la station de travail
27/01/2006	27/01/2006	ET-3044-PE	Description et utilisation de la station de travail
30/01/2006	31/01/2006	ET-3017-PE	Initiation à la comptabilité des services de l'Etat à gestion séparée (SEGS) dans SIFIN-SAP
31/01/2006	31/01/2006	ET-3107-PE	Nettoyage en laboratoire de physico-chimie et de microbiologie

Février 2006

1/02/2006	3/02/2006	ET-3104-PE	Kommunikation mit dem Bürger
2/02/2006	2/02/2006	ET-1617-PE	PLFORM2 - Plan de formation: Analyse des besoins de formation continue: suivi des administrations pilotes
6/02/2006	7/02/2006	ET-3018-PE	Initiation à la comptabilité des services de l'Etat à gestion séparée (SEGS) dans SIFIN-SAP
6/02/2006	7/02/2006	ET-3064-PE	Transactions CICS: Mieux connaître le fichier
6/02/2006	7/02/2006	ET-3101-PE	Führung von Mitarbeitern (Teil I)
6/02/2006	7/02/2006	ET-3132-PE	Initiation à Word 2003
6/02/2006	8/02/2006	ET-3134-PE	Formation TCP/IP
8/02/2006	8/02/2006	ET-1620-PE	PLFORM3 - Techniques d'entretien avec les collaborateurs en vue de l'identification des besoins - formation
8/02/2006	13/02/2006	ET-3400-PE	Gestion des conflits et de l'agressivité
9/02/2006	10/02/2006	ET-3129-PE	Initiation à Excel 2003
13/02/2006	13/02/2006	ET-3000-PE	Ein Konzept zur Agrarumweltberatung und zum Monitoring von Maßnahmen am Beispiel des Wasserschutzes
13/02/2006	17/02/2006	ET-3089-PE	Verhaltens- und Gesprächstraining für Vollzugsbedienstete (Kursus 1)
13/02/2006	15/02/2006	ET-3407-PE	Initiation à l'utilisation de EPI-INFO
14/02/2006	15/02/2006	EC-1200-PE	Gender Mainstreaming umsetzen in der Politik - mit den Gender Komptenzzellen in den Ministerien
14/02/2006	14/02/2006	EC-1203-PE	CCO05-11: Echanges d'expériences et de bonnes pratiques dans le cadre du projet pilote MIFA/MENFP
15/02/2006	15/02/2006	EC-1212-PE	CCO05-11: Echanges d'expériences et de bonnes pratiques dans le cadre du projet pilote MIFA/MENFP
14/02/2006	14/02/2006	ET-1621-PE	PLFORM3 - Techniques d'entretien avec les collaborateurs en vue de l'identification des besoins - formation

15/02/2006	16/02/2006	ET-2102-PE	Utilisation du système SAP: Navigation de base
15/02/2006	24/05/2006	ET-3084-PE	Cours d'Anglais
20/02/2006	20/02/2006	CO-3504-PE	Optimiser ma gestion du temps
20/02/2006	20/02/2006	ET-1606-PE	GRH2 - Introduction au concept de l'égalité des femmes et des hommes dans l'administration publique
20/02/2006	24/02/2006	ET-3097-PE	Die Abfassung von Verwaltungsberichten in deutscher Sprache
21/02/2006	21/02/2006	ET-3160-PE	Politique commune des visas
22/02/2006	22/02/2006	CO-3550-PE	Introduction du passeport biométrique au Luxembourg
22/02/2006	22/02/2006	ET-1613-PE	PLFORM1 - Plan de formation: Analyse des besoins de formation continue
22/02/2006	22/02/2006	ET-1614-PE	PLFORM1 - Plan de formation: Analyse des besoins de formation continue
22/02/2006	6/03/2006	ET-3023-PE	Incapacité de travail et réinsertion professionnelle - loi du 25 juillet 2002
22/02/2006	22/02/2006	ET-3079-PE	Formation pour opérateurs du Central des secours d'urgence 112
23/02/2006	23/02/2006	CO-3551-PE	Introduction du passeport biométrique au Luxembourg
23/02/2006	24/02/2006	ET-3102-PE	Führung von Mitarbeitern (Teil I)
Mars 2006			
6/03/2006	27/03/2006	CO-3500-PE	La communication, la gestion des conflits et le fair-play dans les relations de travail
6/03/2006	6/03/2006	CO-3552-PE	Introduction du passeport biométrique au Luxembourg
6/03/2006	8/03/2006	EC-5003-PE	Committees and Comitology in the policy process of the European Community
6/03/2006	6/03/2006	EC-7200-PE	Adobe Acrobat 6.0
6/03/2006	6/03/2006	ET-3008-PE	L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC pour personnel entrant
6/03/2006	7/03/2006	ET-3061-PE	Transactions CICS: Les bureaux de recette
8/03/2006	10/03/2006	EC-7001-PE	Access 2003 - Initiation cours interne INAP
8/03/2006	9/03/2006	EC-7038-PE	Excel 2003: Perfectionnement VBA - Les Bases (Partie 1)
8/03/2006	10/03/2006	EC-7055-PE	Word 2003: Initiation
8/03/2006	10/03/2006	ET-2106-PE	Utilisation du système SAP: Utilisation des rapports
8/03/2006	5/04/2006	ET-3127-PE	Construction routière
9/03/2006	9/03/2006	ET-1615-PE	PLFORM1 - Plan de formation: Analyse des besoins de formation continue
9/03/2006	9/03/2006	ET-1616-PE	PLFORM1 - Plan de formation: Analyse des besoins de formation continue
10/03/2006	10/03/2006	ET-3031-PE	Verbesserung der Kundenorientierung bei der Integration langzeitarbeitsloser Sozialhilfeempfänger
10/03/2006	24/03/2006	ET-3035-PE	Les produits financiers dérivés
10/03/2006	10/03/2006	ET-3040-PE	Consultation de la documentation cadastrale écrite à l'aide du système de gestion intégrée (Publicité Foncière)
13/03/2006	13/03/2006	EC-7044-PE	Powerpoint 2003: Introduction
13/03/2006	14/03/2006	ET-3066-PE	Transactions CICS: Mieux connaître le fichier
14/03/2006	15/03/2006	EC-7029-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module I - Formules et fonctions de feuille de calcul de base
14/03/2006	16/03/2006	EC-7056-PE	Word 2003: Initiation
14/03/2006	14/03/2006	EC-7300-PE	Cours d'introduction Internet/E-mail
14/03/2006	14/03/2006	EC-7309-PE	Outlook 2003: Introduction
14/03/2006	15/03/2006	ET-2150-PE	Utilisation du système SAP: Navigation de base
14/03/2006	14/03/2006	ET-3090-PE	Gestes de base de premiers secours
15/03/2006	16/03/2006	EC-1011-PE	L'échange avec ses collaborateurs: le 'oser dire'
15/03/2006	16/03/2006	EC-1015-PE	Manager l'excellence et le changement organisationnel
15/03/2006	16/03/2006	EC-2018-PE	Sécurité dans la Fonction Publique
15/03/2006	15/03/2006	EC-7082-PE	Word 2003: Perfectionnement Les tableaux

15/03/2006	29/03/2006	ET-3002-PE	L'évaluation des biens immeubles
16/03/2006	17/03/2006	EC-7010-PE	Access 2003: Perfectionnement
16/03/2006	17/03/2006	EC-7040-PE	Excel 2003: Perfectionnement VBA - Les Bases (Partie 2)
16/03/2006	17/03/2006	ET-3093-PE	Prévention des toxicomanies en institution - cours de recyclage 'Time-out'
17/03/2006	17/03/2006	EC-7408-PE	Introduction à Windows XP Professional
17/03/2006	17/03/2006	ET-3041-PE	Consultation de la documentation cadastrale écrite à l'aide du système de gestion intégrée (Publicité Foncière)
20/03/2006	21/03/2006	EC-1400-PE	Beschwerdemanagement
20/03/2006	22/03/2006	EC-5021-PE	European Negotiations I: Techniques to manage procedures, people and compromises in EU negociations
20/03/2006	21/03/2006	EC-7015-PE	Excel 2003: Initiation
20/03/2006	20/03/2006	EC-7080-PE	Word 2003: Perfectionnement Les macros
20/03/2006	22/03/2006	EC-7400-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
20/03/2006	21/03/2006	ET-3062-PE	Transactions CICS: Les bureaux de recette
21/03/2006	22/03/2006	EC-1002-PE	Belastungssituationen meistern - Zeit optimal nutzen
21/03/2006	24/03/2006	EC-7306-PE	Novell Netware 6.x
21/03/2006	22/03/2006	ET-3080-PE	Gestion des situations d'exception
21/03/2006	22/03/2006	ET-3140-PE	Droit pénal économique
22/03/2006	24/03/2006	ET-2103-PE	Utilisation du système SAP: Ordonnancement
23/03/2006	23/03/2006	EC-2016-PE	Publication d'avis d'adjudication par le portail 'Marchés Publics de l'Etat'
23/03/2006	24/03/2006	EC-7042-PE	Excel 2003: Perfectionnement VBA - bases de données, automation et menus (Partie 3)
23/03/2006	24/03/2006	ET-3077-PE	Formation 'SIG ArcView'
27/03/2006	27/03/2006	EC-1205-PE	DEG05-01: Echanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes
27/03/2006	28/03/2006	EC-1303-PE	Lecture rapide et efficace
27/03/2006	28/03/2006	EC-5008-PE	14. Die Öffnung der Energiemärkte
27/03/2006	29/03/2006	EC-7057-PE	Word 2003: Initiation
27/03/2006	28/03/2006	ET-3025-PE	Divorce et séparation: Lorsque la fragilité et la maladie psychique du parent se mèlent au lien à l'enfant
27/03/2006	28/03/2006	ET-3060-PE	Transactions CICS: Les bureaux de recette
28/03/2006	29/03/2006	EC-7016-PE	Excel 2003: Initiation
29/03/2006	30/03/2006	EC-1007-PE	Führung und Mitarbeitermotivation
29/03/2006	29/03/2006	EC-2006-PE	La langue luxembourgeoise écrite
29/03/2006	29/03/2006	EC-5001-PE	05. Aktuelle Entwicklungen im Gemeinschaftsrecht der gerichtlichen Kontrolle
29/03/2006	30/03/2006	ET-1609-PE	GRH3 - L'échange avec ses collaborateurs: 'le oser dire'
29/03/2006	29/03/2006	ET-1611-PE	GRH4 - Introduction à l'outil collaboratif CIRCALUX
30/03/2006	31/03/2006	EC-1010-PE	Kooperationstraining - Arbeiten im Team
31/03/2006	31/03/2006	EC-7076-PE	Word 2003: Perfectionnement Les feuilles de style

Avril 2006

3/04/2006	4/04/2006	EC-1090-PE	Techniques de management I.: Eléments-clés de la fonction d'encadrement
3/04/2006	4/04/2006	EC-1405-PE	S'exprimer avec aisance devant le public
3/04/2006	4/04/2006	EC-5011-PE	Financial Management of EU structural funds
3/04/2006	15/05/2006	EC-6050-PE	AutoCAD 2004 I - pour débutants
3/04/2006	4/04/2006	ET-3036-PE	Mitarbeitergespräch als Führungsinstrument
3/04/2006	4/04/2006	ET-3065-PE	Transactions CICS: Mieux connaître le fichier
4/04/2006	5/04/2006	EC-2015-PE	Propriété immobilière, servitudes et autres droits réels immobiliers
4/04/2006	4/04/2006	EC-5006-PE	01. Die Verfassung von Europa - Fortschritte in der Integration und Kritik
4/04/2006	4/04/2006	EC-7045-PE	Powerpoint 2003: Introduction

5/04/2006	7/04/2006	EC-1406-PE	Public Privat Partnerships (PPP) - Practitioners' seminar
5/04/2006	6/04/2006	EC-7017-PE	Excel 2003: Initiation
5/04/2006	5/04/2006	EC-7077-PE	Word 2003: Perfectionnement Les feuilles de style
5/04/2006	7/04/2006	ET-2104-PE	Utilisation du système SAP: Ordonnancement
6/04/2006	6/04/2006	EC-2002-PE	Gestes de base de premiers secours
7/04/2006	7/04/2006	ET-3300-PE	L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC pour personnel entrant
12/04/2006	12/04/2006	EC-1209-PE	Gender Legislation
13/04/2006	13/04/2006	EC-1210-PE	Gender Legislation
18/04/2006	19/04/2006	ET-3081-PE	Hygiène des denrées alimentaires - Programme HACCP
20/04/2006	21/04/2006	ET-3050-PE	Excel 2003: Notions de base
24/04/2006	24/04/2006	CO-3510-PE	La gestion du personnel communal - cadre légal et pratique journalière
25/04/2006	26/04/2006	EC-7007-PE	Access 2003 - Initiation cours externe Key Job
25/04/2006	27/04/2006	ET-3076-PE	Durchflussmessung in offenen Gerinnen - Aufbaukurs
25/04/2006	26/04/2006	ET-3082-PE	Zielgruppennahe Problemlösung und Qualitätsverbesserung im Freiwilligenbereich
25/04/2006	26/04/2006	ET-7502-PE	Optimisation de la recherche d'information sur Internet
25/04/2006	26/04/2006	ET-7502-PE	Optimisation de la recherche d'information sur Internet
26/04/2006	27/04/2006	EC-2017-PE	Santé au travail
26/04/2006	27/04/2006	EC-7018-PE	Excel 2003: Initiation
26/04/2006	28/04/2006	EC-7401-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
26/04/2006	26/04/2006	ET-1601-PE	GRH1 - Le Droit du travail et le contrat de travail dans la fonction publique luxembourgeoise
26/04/2006	28/04/2006	ET-2107-PE	Utilisation du système SAP: Utilisation des rapports
26/04/2006	28/04/2006	ET-3009-PE	Méthodologie de programmation - Cours d'initiation
27/04/2006	28/04/2006	EC-1404-PE	Participer efficacement à une réunion
27/04/2006	28/04/2006	EC-5026-PE	European Negotiations II: Techniques to manage interpersonal and intercultural relationsships
27/04/2006	27/04/2006	ET-1624-PE	PLFORM6 - Introduction à l'outil collaboratif CIRCALUX
27/04/2006	28/04/2006	ET-3015-PE	Adobe Photoshop - Introduction
27/04/2006	27/04/2006	ET-3124-PE	Droit des sociétés
28/04/2006	28/04/2006	EC-2014-PE	La médecine de contrôle dans la Fonction publique
28/04/2006	28/04/2006	EC-5009-PE	09. Droit international de la sécurité sociale
Mai 2006			
2/05/2006	2/05/2006	EC-7301-PE	Cours d'introduction Internet/E-mail
3/05/2006	3/05/2006	EC-7036-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module IV - Tableaux croisés dynamiques, filtres et notions de bases de données EXCEL
3/05/2006	5/05/2006	EC-7058-PE	Word 2003: Initiation
3/05/2006	5/05/2006	ET-3010-PE	SAS V8 - Cours Fondamental
3/05/2006	31/05/2006	ET-3028-PE	Rencontre avec les familles du Quart Monde: La vie en pauvreté, une lutte pour une vie en dignité
4/05/2006	5/05/2006	EC-5005-PE	03. Die Europäische Menschenrechtsagentur
5/05/2006	5/05/2006	ET-2114-PE	Les marchés publics
8/05/2006	15/05/2006	CO-3502-PE	Encadrer et diriger une équipe
8/05/2006	9/05/2006	EC-1091-PE	Techniques de management II.: Communication, assertivité et négociation
8/05/2006	9/05/2006	EC-5017-PE	06. Neueste Entwicklungen im Gemeinschaftsrecht
8/05/2006	12/05/2006	ET-3032-PE	Orientation professionnelle dans le cadre de la loi RMG via le case-management
8/05/2006	25/09/2006	ET-3091-PE	Paritätisches Bildungswerk: Aufgaben, Rollen und Konflikte in der Praxis des Behandlungsvollzugs
8/05/2006	15/05/2006	ET-3114-PE	Méthodes de résolution de problèmes: un instrument d'acquisition d'une compétence plutôt que de connaissances
9/05/2006	10/05/2006	EC-7019-PE	Excel 2003: Initiation

9/05/2006	9/05/2006	ET-2109-PE	Frais de route et de séjour des fonctionnaires de l'Etat
9/05/2006	10/05/2006	ET-3055-PE	Impôt sur le revenu des personnes physiques: modifications législatives, circulaires et jurisprudence récentes
10/05/2006	10/05/2006	EC-2011-PE	Le Cadastre - documentation et procédés
10/05/2006	11/05/2006	EC-2012-PE	Le phénomène de la corruption
10/05/2006	10/05/2006	EC-6007-PE	Formation pour chauffeurs de camions
10/05/2006	11/05/2006	EC-7008-PE	Access 2003 - Initiation cours externe Key Job
10/05/2006	12/05/2006	EC-7402-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
10/05/2006	12/05/2006	ET-3037-PE	AZUR - Logiciel comptable informatique
11/05/2006	12/05/2006	EC-1018-PE	Präsentationen vorbereiten und durchführen
11/05/2006	11/05/2006	EC-7072-PE	Word 2003: Perfectionnement Le publipostage
11/05/2006	11/05/2006	ET-3109-PE	Journée administrative au sujet des OGM, des légionelles et de la microbiologie alimentaire
12/05/2006	12/05/2006	CO-3511-PE	La gestion du personnel communal - cadre légal et pratique journalière
12/05/2006	12/05/2006	EC-7046-PE	Powerpoint 2003: Introduction
15/05/2006	15/05/2006	EC-2007-PE	La langue luxembourgeoise écrite
15/05/2006	15/05/2006	ET-7500-PE	Information et désinformation à l'ère du World-Wide-Web
16/05/2006	17/05/2006	EC-1004-PE	Wert und Funktion der emotionalen Kommunikation bei der Ausübung von Führungsaufgaben
16/05/2006	16/05/2006	ET-2100-PE	Contrat de travail
16/05/2006	18/05/2006	ET-2117-PE	Traitements des fonctionnaires de l'Etat et indemnités des employés de l'Etat - cours introductif
16/05/2006	17/05/2006	ET-3056-PE	Impôt sur le revenu des personnes physiques: modifications législatives, circulaires et jurisprudence récentes
16/05/2006	18/05/2006	ET-3180-PE	Initiation au système TALSIM
17/05/2006	17/05/2006	EC-6000-PE	Abfallvermeidung und Abfallverwertung in Luxemburg
17/05/2006	17/05/2006	EC-6006-PE	Formation pour chauffeurs de bus
17/05/2006	19/05/2006	EC-6053-PE	Fachseminar zum 'Europäischen Installationsbus (EIB)'
18/05/2006	18/05/2006	ET-1603-PE	GRH1 - Recrutement et formation - évolutions récentes
18/05/2006	19/05/2006	ET-3051-PE	Excel 2003: Notions de base
18/05/2006	18/05/2006	ET-3096-PE	Stress und Stressbewältigung; Stressmanagement
19/05/2006	19/05/2006	CO-3514-PE	Le contentieux administratif
19/05/2006	19/05/2006	ET-3072-PE	Droit des sociétés
22/05/2006	23/05/2006	EC-7034-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module III - Les Graphiques
22/05/2006	24/05/2006	EC-7059-PE	Word 2003: Initiation
22/05/2006	22/05/2006	EC-7201-PE	Adobe Acrobat 6.0
22/05/2006	29/05/2006	ET-2110-PE	Introduction à la modélisation macro-économique
23/05/2006	23/05/2006	EC-7310-PE	Outlook 2003: Introduction
29/05/2006	29/05/2006	CO-3512-PE	La législation sur la TVA et son application
29/05/2006	30/05/2006	EC-7020-PE	Excel 2003: Initiation
29/05/2006	29/05/2006	EC-7083-PE	Word 2003: Perfectionnement Les tableaux
29/05/2006	30/05/2006	ET-3087-PE	Selbstverteidigung
30/05/2006	31/05/2006	CO-2203-PE	La protection des personnes à l'égard du traitement de données à caractère personnel
30/05/2006	30/05/2006	ET-1612-PE	GRH4 - Introduction à l'outil collaboratif CIRCALUX
31/05/2006	31/05/2006	EC-7047-PE	Powerpoint 2003: Introduction
31/05/2006	2/06/2006	ET-2115-PE	Pensions des fonctionnaires de l'Etat
31/05/2006	1/06/2006	ET-3125-PE	Baum- und Strauchschnitt

Juin 2006

1/06/2006	1/06/2006	EC-1201-PE	Introduction au concept de l'égalité des femmes et des hommes dans l'administration publique
1/06/2006	2/06/2006	ET-3052-PE	Excel 2003: Notions de base

7/06/2006	9/06/2006	EC-5002-PE	Committees and Comitology in the policy process of the European Community
8/06/2006	9/06/2006	EC-5025-PE	Who's afraid of european information
9/06/2006	9/06/2006	ET-3301-PE	L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC pour personnel entrant
12/06/2006	12/06/2006	CO-3503-PE	Motivation d'une équipe et de soi-même
12/06/2006	12/06/2006	EC-1204-PE	CCO06-12: Echanges d'expériences et de bonnes pratiques
12/06/2006	15/06/2006	ET-3034-PE	Les comptes consolidés
12/06/2006	12/06/2006	ET-3120-PE	Les règlements de l'Union Européenne des régimes de sécurité sociale CEE no. 1408/71
13/06/2006	14/06/2006	EC-1008-PE	Führungstechniken
13/06/2006	13/06/2006	EC-1202-PE	DEG06-12: Les grands concepts en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes
13/06/2006	13/06/2006	EC-7048-PE	Powerpoint 2003: Introduction
13/06/2006	13/06/2006	EC-7078-PE	Word 2003: Perfectionnement Les feuilles de style
13/06/2006	13/06/2006	EC-7409-PE	Introduction à Windows XP Professional
13/06/2006	14/06/2006	ET-7503-PE	Optimisation de la recherche d'information sur Internet
14/06/2006	14/06/2006	CO-3508-PE	Kommunikation mit dem Bürger - Ein Seminar für Kommunalpersonal im Aussendienst
14/06/2006	16/06/2006	EC-7002-PE	Access 2003 - Initiation cours interne INAP
14/06/2006	16/06/2006	EC-7060-PE	Word 2003: Initiation
14/06/2006	16/06/2006	ET-3038-PE	AZUR - Logiciel comptable informatique
15/06/2006	16/06/2006	CO-3519-PE	Les relations entre l'administration communale et les citoyens
15/06/2006	16/06/2006	EC-1020-PE	Wie gehe ich als Führungskraft mit auffälligen Verhaltensweisen meiner Mitarbeiter um?
15/06/2006	16/06/2006	EC-1402-PE	Kommunikation mit dem Bürger
15/06/2006	15/06/2006	EC-5014-PE	02. Institutions Internationales
15/06/2006	16/06/2006	EC-6005-PE	Entretien des plantations
15/06/2006	16/06/2006	EC-7011-PE	Access 2003: Perfectionnement
15/06/2006	16/06/2006	ET-3019-PE	Erlebnispädagogik im Wald
19/06/2006	20/06/2006	EC-1092-PE	Techniques de management III.: Travail en équipe
19/06/2006	19/06/2006	EC-1206-PE	Les aspects juridiques dans la législation nationale et internationale en matière d'égalité des chances
19/06/2006	22/06/2006	EC-5007-PE	Die Zukunft Europas nach der Erweiterung
19/06/2006	20/06/2006	EC-7021-PE	Excel 2003: Initiation
19/06/2006	21/06/2006	EC-7403-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
19/06/2006	19/06/2006	ET-1625-PE	PLFORM6 - Introduction à l'outil collaboratif CIRCALUX
19/06/2006	26/06/2006	ET-3073-PE	Ecriture gothique
19/06/2006	20/06/2006	ET-3118-PE	Les prestations en espèces en cas de maladie - Le congé de maternité - le congé d'accueil - le congé familial
20/06/2006	21/06/2006	EC-1006-PE	Führen in Projekten
20/06/2006	20/06/2006	EC-7311-PE	Outlook 2003: Introduction
21/06/2006	21/06/2006	EC-5004-PE	01. Das Europa der Regionen - Berücksichtigung der Saar-Lor-Lux Region
21/06/2006	22/06/2006	ET-3126-PE	Baum- und Strauchschnitt
26/06/2006	27/06/2006	EC-1017-PE	Projektmanagement
26/06/2006	26/06/2006	EC-7084-PE	Word 2003: Perfectionnement Les tableaux
27/06/2006	27/06/2006	CO-3520-PE	Législation sur l'aménagement communal et le développement urbain
27/06/2006	28/06/2006	EC-1401-PE	Kommunikation am Arbeitsplatz: Kollegen besser verstehen und selbst besser verstanden werden
27/06/2006	28/06/2006	EC-7030-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module I - Formules et fonctions de feuille de calcul de base
28/06/2006	29/06/2006	EC-1009-PE	Konfliktmanagement
28/06/2006	30/06/2006	EC-7061-PE	Word 2003: Initiation

28/06/2006	30/06/2006	ET-2105-PE	Utilisation du système SAP: Ordonnancement avancé
29/06/2006	29/06/2006	CO-2206-PE	La législation sur les traitements des fonctionnaires communaux
29/06/2006	29/06/2006	EC-1501-PE	Professioneller Telefondienst - Ein Seminar für Angestellte im Telefonannahmedienst
29/06/2006	29/06/2006	EC-7073-PE	Word 2003: Perfectionnement Le publipostage
29/06/2006	30/06/2006	ET-3053-PE	Excel 2003: Notions de base
30/06/2006	30/06/2006	CO-3513-PE	La législation sur les offices sociaux

Juillet 2006

3/07/2006	4/07/2006	EC-1301-PE	Besser lernen und behalten
3/07/2006	4/07/2006	EC-1403-PE	L'assertivité: Le fait de m'affirmer
3/07/2006	4/07/2006	EC-7022-PE	Excel 2003: Initiation
3/07/2006	4/07/2006	ET-3119-PE	Les rapports entre l'assurance maladie et les différents prestataires de soins - Fixation des tarifs
4/07/2006	4/07/2006	CO-2202-PE	La législation communale
4/07/2006	5/07/2006	EC-7009-PE	Access 2003 - Initiation cours externe Key Job
4/07/2006	5/07/2006	EC-7033-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module II - Formules et fonctions de feuille de calcul avancées
4/07/2006	6/07/2006	EC-7062-PE	Word 2003: Initiation
4/07/2006	4/07/2006	EC-7302-PE	Cours d'introduction Internet/E-mail
4/07/2006	7/07/2006	ET-2101-PE	Utilisation du système SAP: Description des rapports SIFIN
5/07/2006	6/07/2006	CO-6501-PE	Baum- und Strauchschnitt
7/07/2006	7/07/2006	EC-7069-PE	Word 2003: Perfectionnement La mise en page
7/07/2006	7/07/2006	ET-3083-PE	Professioneller Telefondienst
10/07/2006	11/07/2006	EC-1001-PE	Argumentationstraining für Führungskräfte
10/07/2006	11/07/2006	EC-1207-PE	Techniques de communication
10/07/2006	12/07/2006	EC-7003-PE	Access 2003 - Initiation cours interne INAP
10/07/2006	12/07/2006	EC-7063-PE	Word 2003: Initiation
10/07/2006	10/07/2006	ET-3116-PE	L'assurance dépendance - loi du 19 juin 1998
11/07/2006	11/07/2006	EC-2003-PE	Gestes de base de premiers secours
11/07/2006	13/07/2006	EC-7404-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
12/07/2006	13/07/2006	ET-2111-PE	La protection des personnes à l'égard du traitement de données à caractère personnel
13/07/2006	13/07/2006	EC-7049-PE	Powerpoint 2003: Introduction
27/07/2006	28/07/2006	EC-1103-PE	Meilleure réglementation au niveau national

Septembre 2006

18/09/2006	21/09/2006	EC-5013-PE	Europa und seine Menschen - Hoffnungen und Ängste in der erweiterten EU
18/09/2006	21/09/2006	EC-5022-PE	Terrorismus - Eine Bedrohung für die Demokratie
18/09/2006	19/09/2006	ET-3006-PE	Miteinander reden-miteinander arbeiten: Erfolgreiche Kommunikation am Arbeitsplatz
18/09/2006	19/09/2006	ET-3117-PE	Les statuts de l'Union des Caisses de Maladie
20/09/2006	20/09/2006	EC-7085-PE	Word 2003: Perfectionnement Les tableaux
20/09/2006	22/09/2006	ET-3039-PE	AZUR - Logiciel comptable informatique
21/09/2006	21/09/2006	CO-2205-PE	Le plan de développement communal en milieu rural (PDC)
21/09/2006	22/09/2006	EC-7012-PE	Access 2003: Perfectionnement
21/09/2006	22/09/2006	EC-7023-PE	Excel 2003: Initiation
21/09/2006	22/09/2006	ET-3094-PE	Prévention des toxicomanies en institution - cours de recyclage 'Time-out'
22/09/2006	22/09/2006	EC-5019-PE	05. Die politisch-administrative Organisation in Frankreich und Luxemburg
25/09/2006	26/09/2006	EC-1012-PE	La conduite de réunion
25/09/2006	25/09/2006	EC-1208-PE	DEG06-15: Echanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'égalité des chances entre femmes et hommes

25/09/2006	28/09/2006	EC-5012-PE	Grenzen des Rechtsstaates und der Politik
25/09/2006	16/10/2006	EC-6002-PE	AutoCAD 2004 II - pour avancés
25/09/2006	26/09/2006	EC-6009-PE	Die Kunst sich selbst und andere im Team zu bewegen
25/09/2006	25/09/2006	EC-7050-PE	Powerpoint 2003: Introduction
25/09/2006	26/09/2006	ET-3192-PE	Führung von Mitarbeitern (Teil II)
26/09/2006	28/09/2006	EC-7064-PE	Word 2003: Initiation
27/09/2006	29/09/2006	ET-3105-PE	Kommunikation mit dem Bürger
27/09/2006	25/10/2006	ET-3128-PE	Construction routière
28/09/2006	29/09/2006	EC-5023-PE	08. Understanding Decision-Making in the European Union: Principles, Procedures and Practice
28/09/2006	29/09/2006	ET-3046-PE	Excel 2003: Applications avancées
29/09/2006	29/09/2006	ET-3123-PE	Betriebsbedingungen der Binnenwasserstrassen Europas (Teil III)
29/09/2006	29/09/2006	ET-3302-PE	L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC pour personnel entrant

Octobre 2006

2/10/2006	2/10/2006	ET-1605-PE	GRH2 - Le CAF - Modèle européen d'autoévaluation pour l'administration publique
2/10/2006	5/10/2006	ET-3022-PE	Dispositions du code civil par rapport aux lois fiscales en matière de régime matrimonial - de divorce - de succession
2/10/2006	3/10/2006	ET-3115-PE	Financement de l'assurance maladie - maternité - la comptabilité centrale
3/10/2006	3/10/2006	CO-3516-PE	Le plan d'aménagement particulier
3/10/2006	3/10/2006	EC-7051-PE	Powerpoint 2003: Introduction
4/10/2006	25/10/2006	EC-2009-PE	Langage administratif: anglais
4/10/2006	6/10/2006	EC-7004-PE	Access 2003 - Initiation cours interne INAP
4/10/2006	6/10/2006	EC-7065-PE	Word 2003: Initiation
4/10/2006	5/10/2006	ET-1607-PE	GRH2 - Mitarbeitergespräch als Instrument der Personalentwicklung: Ein Seminar für Führungskräfte mit Personalverantwortung
5/10/2006	6/10/2006	EC-1300-PE	Arbeitsorganisation und Doppelbelastung
5/10/2006	6/10/2006	EC-5010-PE	Europe on the Internet
5/10/2006	6/10/2006	ET-3047-PE	Excel 2003: Applications avancées
6/10/2006	6/10/2006	CO-3507-PE	Kommunikation mit dem Bürger - Ein Seminar für Busfahrer
6/10/2006	6/10/2006	CO-6500-PE	Abfallvermeidung und Abfallverwertung in Luxemburg
6/10/2006	6/10/2006	EC-2001-PE	Droit de la sécurité sociale
9/10/2006	10/10/2006	EC-1013-PE	Leistung durch Erfahrung: Leistungsträger bleiben, Potentiale nutzen
9/10/2006	10/10/2006	EC-1304-PE	Techniques de mémorisation
9/10/2006	11/10/2006	EC-1407-PE	Public Privat Partnerships (PPP) - Practitioners' seminar
9/10/2006	9/10/2006	EC-2008-PE	La langue luxembourgeoise écrite
9/10/2006	9/10/2006	EC-7070-PE	Word 2003: Perfectionnement La mise en page
9/10/2006	10/10/2006	ET-3088-PE	Selbstverteidigung
9/10/2006	10/10/2006	ET-3130-PE	Initiation à Excel 2003
9/10/2006	10/10/2006	ET-7504-PE	Optimisation de la recherche d'information sur Internet
10/10/2006	10/10/2006	CO-2200-PE	Droit du travail
10/10/2006	11/10/2006	EC-1019-PE	Rhetorikseminar für Frauen
10/10/2006	12/10/2006	EC-7066-PE	Word 2003: Initiation
10/10/2006	10/10/2006	EC-7303-PE	Cours d'introduction Internet/E-mail
10/10/2006	10/10/2006	EC-7312-PE	Outlook 2003: Introduction
11/10/2006	11/10/2006	EC-6001-PE	Abfallvermeidung und Abfallverwertung in Luxemburg
12/10/2006	12/10/2006	EC-5000-PE	04. Administration Publique Comparée
12/10/2006	13/10/2006	EC-6051-PE	Dangers du courant électrique et mesures de protection
12/10/2006	13/10/2006	EC-7024-PE	Excel 2003: Initiation
12/10/2006	13/10/2006	ET-3048-PE	Excel 2003: Applications avancées
12/10/2006	13/10/2006	ET-3133-PE	Initiation à Word 2003

16/10/2006	23/10/2006	CO-3506-PE	Ecriture gothique
16/10/2006	16/10/2006	EC-1105-PE	La qualité: Référentiels et normes / Le CAF-modèle européen d'autoévaluation pour l'administration publique
16/10/2006	16/10/2006	EC-7052-PE	Powerpoint 2003: Introduction
16/10/2006	16/10/2006	EC-7202-PE	Adobe Acrobat 6.0
16/10/2006	12/02/2007	ET-3092-PE	Paritätisches Bildungswerk: Aufgaben, Rollen und Konflikte in der Praxis des Behandlungsvollzugs
16/10/2006	20/10/2006	ET-3098-PE	Die Abfassung von Verwaltungsberichten in deutscher Sprache
16/10/2006	17/10/2006	ET-3131-PE	Initiation à Excel 2003
16/10/2006	16/10/2006	ET-3303-PE	L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC pour personnel entrant
17/10/2006	17/10/2006	EC-5018-PE	02. La place du Luxembourg dans la Grande Région
17/10/2006	18/10/2006	EC-7031-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module I - Formules et fonctions de feuille de calcul de base
18/10/2006	19/10/2006	EC-2019-PE	Sécurité dans la Fonction Publique
18/10/2006	20/10/2006	EC-7405-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
19/10/2006	19/10/2006	CO-3515-PE	Le contrat collectif des ouvriers communaux
19/10/2006	19/10/2006	EC-7074-PE	Word 2003: Perfectionnement Le publipostage
19/10/2006	20/10/2006	ET-3049-PE	Excel 2003: Applications avancées
19/10/2006	20/10/2006	ET-3103-PE	Führung von Mitarbeitern (Teil II)
23/10/2006	24/10/2006	EC-1305-PE	Zeit- und Stressmanagement
23/10/2006	24/10/2006	EC-7025-PE	Excel 2003: Initiation
24/10/2006	24/10/2006	EC-2004-PE	Gestes de base de premiers secours
24/10/2006	25/10/2006	EC-5015-PE	Internationale Politik: Die Entscheidungsprozesse bei der EU
24/10/2006	26/10/2006	EC-7067-PE	Word 2003: Initiation
24/10/2006	27/10/2006	EC-7307-PE	Novell Netware 6.x
25/10/2006	26/10/2006	EC-1021-PE	Zeit- und Stressmanagement
25/10/2006	27/10/2006	ET-3067-PE	Word 2003: Mise à niveau
26/10/2006	27/10/2006	EC-1000-PE	Assurer l'animation de réunions en groupes restreints
26/10/2006	27/10/2006	EC-5016-PE	Key Issues in Comitology today (Advanced seminar)
26/10/2006	26/10/2006	EC-6100-PE	Energieeffizienz und Nutzung erneuerbarer Energiequellen in öffentlichen Gebäuden und Einrichtungen
27/10/2006	27/10/2006	CO-3518-PE	Les procédures commodo-incommodo
Novembre 2006			
6/11/2006	6/11/2006	EC-7203-PE	Adobe Acrobat 6.0
7/11/2006	7/11/2006	CO-3505-PE	Cours pour personnel des stations d'épuration
7/11/2006	7/11/2006	ET-2116-PE	Les règles de la mise en jeu de la responsabilité civile de l'Etat
8/11/2006	22/11/2006	EC-2005-PE	L'évaluation des biens immeubles
8/11/2006	9/11/2006	EC-7039-PE	Excel 2003: Perfectionnement VBA - Les Bases (Partie 1)
8/11/2006	8/11/2006	EC-7053-PE	Powerpoint 2003: Introduction
9/11/2006	9/11/2006	CO-3509-PE	La communication interne au sein de l'administration communale
9/11/2006	10/11/2006	EC-7013-PE	Access 2003: Perfectionnement
9/11/2006	10/11/2006	ET-3054-PE	Excel 2003: Perfectionnement
10/11/2006	10/11/2006	CO-3517-PE	Les marchés publics
10/11/2006	10/11/2006	EC-7075-PE	Word 2003: Perfectionnement Le publipostage
13/11/2006	14/11/2006	EC-1014-PE	Les techniques de self-management pour femmes cadres: Optimiser ma gestion du temps et mon équilibre personnel
13/11/2006	14/11/2006	EC-2013-PE	Le phénomène de la corruption
13/11/2006	14/11/2006	EC-7026-PE	Excel 2003: Initiation
13/11/2006	14/11/2006	ET-3014-PE	L'utilisation de l'outil Excel au sein du STATEC
13/11/2006	13/11/2006	ET-3304-PE	L'ordinateur en réseau - Introduction au réseau informatique du STATEC pour personnel entrant
14/11/2006	14/11/2006	EC-5024-PE	03. Vivre dans la Grande Région

14/11/2006	14/11/2006	EC-7304-PE	Cours d'introduction Internet/E-mail
14/11/2006	16/11/2006	EC-7406-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
15/11/2006	16/11/2006	EC-6011-PE	Santé au travail
15/11/2006	17/11/2006	EC-7005-PE	Access 2003 - Initiation cours interne INAP
15/11/2006	15/11/2006	EC-7071-PE	Word 2003: Perfectionnement La mise en page
15/11/2006	15/11/2006	ET-3042-PE	Contrôle sur place - révision de la comptabilité
16/11/2006	17/11/2006	EC-6052-PE	Grundlagen der Elektrotechnik
16/11/2006	30/11/2006	ET-3071-PE	Analyse financière et diagnostic
17/11/2006	17/11/2006	CO-2201-PE	Droits et devoirs des fonctionnaires communaux
17/11/2006	17/11/2006	EC-6010-PE	La médecine de contrôle dans la Fonction publique
17/11/2006	1/12/2006	ET-3099-PE	Analyse financière et diagnostic
20/11/2006	20/11/2006	ET-7501-PE	Information et désinformation à l'ère du World-Wide-Web
21/11/2006	24/11/2006	EC-7308-PE	Novell Netware 6.x pour avancés
21/11/2006	21/11/2006	ET-2108-PE	Droit du travail
22/11/2006	22/11/2006	CO-2204-PE	Le Cadastre - sa documentation et ses procédés
23/11/2006	24/11/2006	EC-1016-PE	Prendre la parole en public
23/11/2006	24/11/2006	EC-1104-PE	Meilleure réglementation au niveau national
23/11/2006	23/11/2006	EC-7410-PE	Introduction à Windows XP Professional
24/11/2006	24/11/2006	EC-7081-PE	Word 2003: Perfectionnement Les macros
27/11/2006	28/11/2006	EC-1005-PE	Ethik und Integrität
27/11/2006	28/11/2006	EC-7027-PE	Excel 2003: Initiation
27/11/2006	28/11/2006	EC-7035-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module III - Les Graphiques
27/11/2006	28/11/2006	EC-7041-PE	Excel 2003: Perfectionnement VBA - Les Bases (Partie 2)
27/11/2006	4/12/2006	ET-2112-PE	Travaux pratiques de perfectionnement avec le modèle macro-économique du STATEC: modux
27/11/2006	28/11/2006	ET-3106-PE	Professioneller Telefondienst - Ein Seminar für Angestellte im Telefonannahmedienst
28/11/2006	30/11/2006	EC-7068-PE	Word 2003: Initiation
28/11/2006	30/11/2006	ET-2118-PE	Traitements des fonctionnaires de l'Etat et indemnités des employés de l'Etat - cours introductif
29/11/2006	1/12/2006	EC-6054-PE	Fachseminar zum 'Europäischen Installationsbus (EIB)'
30/11/2006	1/12/2006	ET-3057-PE	La saisie des feuilles d'établissement de l'impôt et les transactions accessoires

Décembre 2006

4/12/2006	5/12/2006	EC-7014-PE	Access 2003: Perfectionnement
4/12/2006	5/12/2006	EC-7028-PE	Excel 2003: Initiation
4/12/2006	6/12/2006	EC-7407-PE	Découvrir l'ordinateur sous Windows XP Professional
4/12/2006	5/12/2006	ET-1608-PE	GRH3 - Konfliktmanagement und Problemlösung: Ein Seminar für Führungskräfte mit Personalverantwortung
5/12/2006	5/12/2006	EC-7305-PE	Cours d'introduction Internet/E-mail
5/12/2006	6/12/2006	ET-3150-PE	Préparation aux missions humanitaires en matière de gestion civile des crises
6/12/2006	8/12/2006	EC-7006-PE	Access 2003 - Initiation cours interne INAP
7/12/2006	8/12/2006	EC-1302-PE	Comment gérer mon temps de façon optimale
7/12/2006	7/12/2006	EC-7086-PE	Word 2003: Perfectionnement Les tableaux
7/12/2006	8/12/2006	ET-3058-PE	La saisie des feuilles d'établissement de l'impôt et les transactions accessoires
12/12/2006	12/12/2006	CO-6503-PE	Performances énergétiques des nouveaux bâtiments - Directive 2002/91/CE
12/12/2006	13/12/2006	EC-1003-PE	Déléguer, responsabiliser, motiver
12/12/2006	12/12/2006	EC-7054-PE	Powerpoint 2003: Introduction
12/12/2006	12/12/2006	ET-1602-PE	GRH1 - Pensions des fonctionnaires de l'Etat - Evolutions récentes
13/12/2006	13/12/2006	EC-7037-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module IV - Tableaux croisés dynamiques, filtres et notions de bases de données EXCEL

13/12/2006	13/12/2006	EC-7079-PE	Word 2003: Perfectionnement Les feuilles de style
14/12/2006	15/12/2006	EC-7032-PE	Excel 2003: Perfectionnement Module I - Formules et fonctions de feuille de calcul de base
14/12/2006	15/12/2006	EC-7043-PE	Excel 2003: Perfectionnement VBA - bases de données, automation et menus (Partie 3)

Dates encore à déterminer

à déterminer	à déterminer	EC-1100-PE	HERMES - La méthodologie de gestion de projet TIC de l'Etat
à déterminer	à déterminer	EC-1101-PE	Technique législative
à déterminer	à déterminer	EC-1102-PE	Technique législative
à déterminer	à déterminer	EC-1211-PE	Gender Mainstreaming
à déterminer	à déterminer	EC-1500-PE	Der bürgerfreundliche Empfang
à déterminer	à déterminer	EC-2010-PE	Pratique de la communication française écrite dans les documents administratifs
à déterminer	à déterminer	ET-1604-PE	GRH1 - Statut du fonctionnaire de l'Etat - évolutions récentes
à déterminer	à déterminer	ET-1622-PE	PLFORM4 - Methodik und Didaktik für Dozenten
à déterminer	à déterminer	ET-1623-PE	Enjeux et opportunités de l'e-learning dans une politique de formation
à déterminer	à déterminer	ET-2113-PE	Le statut du fonctionnaire de l'Etat
à déterminer	à déterminer	ET-3001-PE	Plan de formation des vétérinaires officiels
à déterminer	à déterminer	ET-3003-PE	Indexation
à déterminer	à déterminer	ET-3004-PE	Initiation à Aleph 500 - version 16.00
à déterminer	à déterminer	ET-3005-PE	Perfectionnement du catalogage dans Aleph 500
à déterminer	à déterminer	ET-3007-PE	Initiation aux techniques statistiques
à déterminer	à déterminer	ET-3020-PE	Schutz und Lebensweise von Fledermäusen, die vorwiegend in Wäldern vorkommen
à déterminer	à déterminer	ET-3024-PE	Diriger une équipe éducative
à déterminer	à déterminer	ET-3026-PE	Etude de cas et jeux de rôle
à déterminer	à déterminer	ET-3027-PE	Gestion de conflits
à déterminer	à déterminer	ET-3029-PE	Supervision de l'équipe éducative - 'Relais Mäertenshaus'
à déterminer	à déterminer	ET-3068-PE	Les nouveautés concernant le DAU (Document Administratif Unique)
à déterminer	à déterminer	ET-3069-PE	Les outils informatiques en douane: Citrix, Outlook, Word, Excel et Ados
à déterminer	à déterminer	ET-3070-PE	Nouvelle réglementation en matière sociale dans le domaine des transports par route et tachygraphes électroniques
à déterminer	à déterminer	ET-3074-PE	Lotus Notes 6.0
à déterminer	à déterminer	ET-3075-PE	Lotus Notes 6.0
à déterminer	à déterminer	ET-3095-PE	Prévention des toxicomanies en institution - cours de base
à déterminer	à déterminer	ET-3100-PE	Conducteur chariot élévateur
à déterminer	à déterminer	ET-3108-PE	Optimierung der PCR
à déterminer	à déterminer	ET-3111-PE	Techniques de Pipetage et Assurance Qualité
à déterminer	à déterminer	ET-3112-PE	Validierung von Excel-sheets
à déterminer	à déterminer	ET-3121-PE	Bonnes pratiques d'hygiène alimentaire dans le secteur HORESCA
à déterminer	à déterminer	ET-3151-PE	Schutzgasschweissen
à déterminer	à déterminer	ET-3401-PE	Gewaltfreie Kommunikation: Grundlagen und Strategien zur erfolgreichen Gesprächsführung
à déterminer	à déterminer	ET-3402-PE	Gewaltfreie Kommunikation: Grundlagen und Strategien zur erfolgreichen Gesprächsführung
à déterminer	à déterminer	ET-3408-PE	Initiation à l'utilisation de EPI-INFO
à déterminer	à déterminer	ET-3021-PE	Schutz und Lebensweise von Fledermäusen, die vorwiegend in Wäldern vorkommen

---

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 11 13 février 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 2 février 2006 complétant l'arrêté ministériel du 1er août 2005 portant désignation des membres effectifs et des membres suppléants du jury d'examen pour le stage judiciaire.

Le Ministre de la Justice,

Vu mon arrêté du 1er août 2005 portant désignation des membres du jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié du 21 janvier 1978 portant organisation du stage judiciaire et réglementant l'accès au notariat;

Vu l'empêchement légitime de deux membres du Barreau de faire partie du jury d'examen pour la session ordinaire 2006 de l'examen de fin de stage judiciaire;

Arrête:

Art. 1er. Pour la session ordinaire 2006 le jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié précité du 21 janvier 1978 est complété par:

Maître Benoît ENTRINGER, avocat à la Cour, comme membre effectif, et

Maître Andrea SABBATINI, avocat à la Cour, comme membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 2 février 2006.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Arrêté grand-ducal du 3 février 2006 portant modification de l'arrêté grand-ducal du 21 septembre 1995 concernant le nom de famille et les titres des Membres de la Famille grand-ducale.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les articles 3 et 40 de la Constitution;

Vu la loi du 10 juillet 1907 ayant pour objet de conférer force de loi au Statut de famille de la Maison de Nassau du 16 avril 1907;

Vu l'arrêté grand-ducal du 21 septembre 1995 concernant le nom de famille et les titres des Membres de la Famille grand-ducale;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat et de Notre Ministre de la Justice, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Dans Notre arrêté du 21 septembre 1995 concernant le nom de famille et les titres des Membres de la Famille grand-ducale la référence au nom de famille «Nassau» est remplacée par «de Nassau».

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et Notre Ministre de la Justice sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 3 février 2006.
Henri

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006, Madame Monique FABER-DECKER, ingénieur-inspecteur à l'Administration des services techniques de l'agriculture, a été nommée ingénieur principal auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, Monsieur Théo TIBESART, rédacteur principal à l'Administration des services techniques de l'agriculture, a été nommé chef de bureau adjoint auprès de la même administration.

Armée. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 le major de l'armée Yvon KRIES a été nommé au grade de lieutenant-colonel dans le cadre des officiers de carrière de l'armée, avec effet au 1er janvier 2006.

Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 le major hors cadre de l'armée Marc HEINRICH a été nommé au grade de lieutenant-colonel hors cadre dans le cadre des officiers de carrière de l'armée, avec effet au 1er janvier 2006.

Commission des Pensions. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006 Monsieur Emile HAAG, président de la Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics est nommé membre effectif de la Commission des Pensions en remplacement de Monsieur Ferd MILBERT, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Conseil de Guerre. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005 le Lieutenant-Colonel honoraire de l'armée Pierre FREICHEL a été nommé Président du Conseil de Guerre en remplacement du Colonel honoraire de l'armée Guy LENZ, à partir du 1er janvier 2006.

Consulats. – Prorogation de mandat. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, le mandat consulaire de Monsieur Henrik KUNINGAS, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Helsinki, a été prorogé pour une période de cinq ans.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Madame Caroline J. SAVAGE l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Vice-Consul des Etats-Unis d'Amérique au Grand-Duché de Luxembourg.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, Madame Toinie WOLTER, chargée d'études auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de chargée d'études principale auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2006.

Marchés publics. – Communication du 26 janvier 2006 du Ministre des Travaux Publics sur la fixation des seuils en euros applicables aux marchés publics couverts par les directives CE, Livres II et III de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics.

Prise d'effet à partir du 1.1.2006

A. Régime classique:
Etat, communes, syndicats de communes et établissements publics

– Marchés Publics de TRAVAUX:	
Seuil des marchés couverts par l'AMP (1) (2):	5.278.227 euros
Seuil des marchés non couverts par l'AMP:	5.000.000 euros
Notion de petit lot:	1.000.000 euros
– Marchés Publics de FOURNITURES:	
Pré-information (groupe de produits):	750.000 euros
Seuil (pouvoirs adjudicateurs désignés à l'annexe II y compris les marchés dans le domaine de la défense dans la mesure où les produits couverts par l'annexe III de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics sont visés):	137.234 euros
Seuil (autres pouvoirs adjudicateurs et marchés dans le domaine de la défense concernant les produits non couverts par l'annexe III):	211.129 euros
– Marchés Publics de SERVICES:	
Pré-information (catégorie de services):	750.000 euros
Seuil (pouvoirs adjudicateurs désignés à l'annexe II), marchés couverts par l'AMP (2):	137.234 euros
Seuil (autres pouvoirs adjudicateurs):	211.129 euros
Seuil marchés non couverts par l'AMP :	200.000 euros
Notion de petit lot:	80.000 euros

B. Régime sectoriel (eau, énergie, transports et télécommunications):

1. Entités couvertes par l'AMP (3):

– Marchés Publics de TRAVAUX:	
Seuil:	5.278.227 euros
– Marchés Publics de FOURNITURES ou de SERVICES:	
Pré-information:	750.000 euros
Seuil:	422.258 euros

2. Entités non couvertes par l'AMP (4):

– Marchés Publics de TRAVAUX:	
Seuil:	5.000.000 euros

– **Marchés Publics de FOURNITURES ou de SERVICES:**

Pré-information:	750.000 euros
Secteurs Energie, Transports:	
Seuil:	400.000 euros
Secteur télécommunications:	
Seuil:	600.000 euros

Notes explicatives:

(1) AMP = Accord relatif aux Marchés Publics qui fait partie intégrante de l'ordre juridique communautaire en vertu de la Décision du Conseil de l'U.E. 94/800/CEE du 22 décembre 1994, portant adoption des accords conclus dans le cadre des négociations multilatérales du cycle d'Uruguay, Accord de Marrakech du 15 avril 1994, approuvé par le Grand-Duché de Luxembourg par la loi du 12 décembre 1994.

(2) Couverture de l'AMP dans le régime classique:

– tous les marchés publics de travaux visés par le livre II de la loi du 30 juin 2003 sur les marchés publics, à l'exception des marchés subventionnés visés à l'article 30 de la prédite loi,
– tous les marchés publics de fournitures visés par le livre II de la prédite loi,
– tous les marchés publics de services visés par le même livre II, à l'exception des marchés publics de services énumérés à l'annexe IVB, des marchés des services de recherche et développement de la catégorie 8 de l'annexe IVA, des marchés des services de télécommunications de la catégorie 5 de l'annexe IVA dont les numéros de référence CPC sont 7524, 7525 et 7526 à conclure par des pouvoirs adjudicateurs autres que l'entreprise des Postes et Télécommunications, et des marchés des services financiers de la catégorie 6 de l'annexe IVA relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers ainsi que des services prestés par la Banque Centrale du Luxembourg
– (les annexes citées ont été publiées au Mémorial A93 du 10 juillet 2003 , pages 1692 et 1693)

(3) Couverture de l'AMP dans le régime sectoriel:

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services à conclure par les entités, pour autant qu'elles soient publiques, opérant dans les secteurs suivants:

– Production, transport et distribution d'eau potable (annexe V,1.)
– Production, transport ou distribution d'électricité (annexe V,2.)
– Chemins de fer urbains, de tramway, de trolley et d'autobus (annexe V,7.)
– Installations aéroportuaires (annexe V,8.)

(L'annexe citée ci-avant a été publiée au Mémorial A 93 du 10 juillet 2003, pages 1693 et 1694.)

(4) Non couverts par l'AMP dans le régime sectoriel:

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services:

– des entités privées,
– des chemins de fer non urbains,
– des entités publiques opérant dans les secteurs du transport et de la distribution du gaz (annexe V, 3) et des télécommunications (annexe V, 10),
– les marchés de services de l'annexe IV B, les marchés de services de recherche et de développement de la catégorie 8 de l'annexe IV A, les marchés de services de télécommunications de la catégorie 5 de l'annexe IV A dont les numéros de référence de la classification commune des produits (CPC) sont 7524, 7525 et 7526 à conclure par des entités autres que l'entreprise des Postes et Télécommunications et les marchés de services financiers de la catégorie 6 de l'annexe IV A relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente ou au transfert de titres ou d'autres instruments financiers et les services fournis par la Banque Centrale du Luxembourg. (Les annexes citées ci-avant ont été publiées au Mémorial A 93 du 30 juin 2003, page 1692 et suivantes).

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel 1er janvier 2006 l'agrément a été accordé jusqu'au 1er juillet 2006 à «AFP – Services a.s.b.l.» ayant son siège à L-1368 Luxembourg pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Luxembourg, 6, rue du Génistre.

Etant donné que certaines transformations des infrastructures n'ont pas encore pu être réalisées, l'agrément est accordé jusqu'au 1er juillet 2006.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01252003.

Par arrêté ministériel du 1er janvier 2006, l'agrément a été accordé à l'association sans but lucratif «Chance Egalité» ayant son siège à L-1470 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 36, route d'Esch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 0282000.

Service Central de la Statistique et des Etudes économiques. – Examen de promotion. – Le STATEC organisera au courant du mois de novembre 2006 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 12 16 février 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 1er février 2006 portant nomination des membres du Conseil Supérieur pour la Protection de la Nature et des Ressources Naturelles.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 60 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur pour la Protection de la Nature et des Ressources Naturelles pour une durée de trois ans:

a) membres effectifs:

Monsieur Gilles BIVER
Représentant de la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux
Monsieur Guy COLLING, responsable du service biologie des populations
Représentant du Musée National d'Histoire Naturelle
Monsieur Jean-Claude KIRPACH
Chef du service CN de l'administration des Eaux et Forêts
Madame Liette MATHIEU
Ingénieur-chef de division à l'administration de l'Environnement
Monsieur Frantz Charles MULLER
Représentant de la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (NATURA)
Monsieur Roger SCHAULS
Représentant du Mouvement Ecologique
Monsieur Camille SCHROEDER
Représentant de la Chambre d'Agriculture
Monsieur Guy WEISS
Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Environnement
Monsieur Léon WIETOR
Directeur de l'administration des services techniques de l'agriculture

b) membres suppléants

Monsieur Paul FELTEN
Représentant de la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux
Monsieur Raoul GEREND
Représentant du Mouvement Ecologique
Monsieur Claude GEIMER
Directeur-adjoint à l'administration de l'Environnement
Monsieur André LOOS
Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'agriculture
Monsieur Jim MEISCH, conservateur de la section botanique
Représentant du Musée National d'Histoire Naturelle
Madame Simone MARX
Représentante de la Chambre d'Agriculture
Monsieur Claude ORIGER
Attaché de Gouvernement au Ministère de l'Environnement
Monsieur Laurent SCHLEY
Ingénieur à l'administration des Eaux et Forêts
Monsieur Tit MANON
Représentant de la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (NATURA)

Art. 2. Monsieur Frantz-Charles MULLER remplira la fonction de président du Conseil, Monsieur Jean-Claude Kirpach celle de vice-président.

Madame Marie-Paule KREMER remplira la fonction de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis à chacun des membres pour lui servir de titre, au Ministère de la Fonction Publique et à la Chambre des Comptes pour information.

Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 1er février 2006.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 15 décembre 2005 instituant des conseils de promotion chargés de procéder durant l'année académique 2005 / 2006 aux examens finals des unités de valeur des matières obligatoires ou à option des différentes années d'études des Unités de Formation en Informatique Appliquée, Mécanique, Electrotechnique et Génie Civil à la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg et notamment les dispositions de l'article 55 de cette loi;

Vu le règlement grand-ducal du 8 septembre 1998 concernant l'organisation des études ainsi que les programmes et critères de promotion du cycle d'études de l'ingénieur industriel à l'Institut Supérieur de Technologie, modifié par règlement grand-ducal en date du 11 janvier 2000;

Arrête:

Art. 1er. A la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication de l'Université du Luxembourg, il est institué des conseils de promotion chargés de procéder durant l'année académique 2005 / 2006 aux examens finals des unités de valeur des matières obligatoires ou à option des différentes années d'études des Unités de Formation en **Informatique Appliquée, Mécanique, Electrotechnique et Génie Civil**.

Ces Conseils de Promotion sont constitués comme suit:

Président et Commissaire du Gouvernement

Monsieur Jean TAGLIAFERRI, Professeur-attaché.

Doyen de la Faculté

Monsieur Massimo MALVETTI, Professeur.

1) Membres du Conseil de Promotion de l'Unité de Formation «Informatique Appliquée»

Mesdames, Messieurs:

Roland LENERT, Denis ZAMPUNIERIS, coordinateurs de l'Unité de Formation

Roland LENERT, Secrétaire du Conseil de Promotion

Pascal BOUVRY, Théo DUHAUTPAS, Thomas ENGEL, Olivier FRANCIS, Nicolas GUELFI, Pierre KELSEN, Joseph LAHR, Roland LENERT, Steffen ROTHKUGEL, Jürgen SACHAU, Jean-Jacques SCHEUREN, Christoph SCHOMMER, Ulrich SORGER, Bernard STEENIS, Jean TAGLIAFERRI, Denis ZAMPUNIERIS, Adrian ANDRONACHE, Sergio CORONADO, Luc HOGIE, Christian HUTTER, Ulf WEHLING, Antoine BARTHEL, Nico BINSFELD, Jeffrey BRITTON, Raymond ENGEL, Catherine GERARDIN, Louis GUERIN, Djamel KHADRAOUI, Pierre KIHN, Serge LINCKELS, Patrick LUTGEN, Michel MARCHAND, Gilles MASSEN, Serge QUAZZOTTI, François-Xavier ROYER, Patrick SAAR, Tom SCHULLER, Donnino SILVERIO, Marco STRASSER, Peter STURM, Nico TOUSSING, Pol WAGNER, Stéphane WALRAVE.

2) Membres du Conseil de Promotion de l'Unité de Formation «Mécanique»

Mesdames, Messieurs:

Jacques KROMBACH, Stefan MAAS, coordinateurs de l'Unité de Formation

Jacques KROMBACH, Secrétaire du Conseil de Promotion

Olivier FRANCIS, Manfred GREGER, Jean KOHL, Paul KRACK, Jacques KROMBACH, Joseph LAHR, Roland LENERT, Stefan MAAS, Massimo MALVETTI, Christoph ODENBREIT, Jean-Georges PIERSON, Jean-Jacques SCHEUREN, Roger STEFFEN, Jean TAGLIAFERRI, Nico TOUSSING, Guy WARINGO, Arno ZÜRBES, Paul BRIESCH, Raymond ENGEL, Catherine GERARDIN, Wolfgang GERKE, Guy HANSEN, Pierre KIHN, Serge QUAZZOTTI, François-Xavier ROYER, Henri SCHOEN, Roland SIMON-SCHAEFER, Paul SCHOSSELER, Olindo TONI, Pol WAGNER, Birgit WEIRICH, Joëlle WELFRING.

3) Membres du Conseil de Promotion de l'Unité de Formation «Electrotechnique»

Mesdames, Messieurs:

Jean-Jacques SCHEUREN, Nico TOUSSING, coordinateurs de l'Unité de Formation

Nico TOUSSING, Secrétaire du Conseil de Promotion

Théo DUHAUTPAS, Thomas ENGEL, Olivier FRANCIS, Manfred GREGER, Jean KOHL, Joseph LAHR, Roland LENERT, Massimo MALVETTI, Jean-Georges PIERSON, Jürgen SACHAU, Jean-Jacques SCHEUREN, Ulrich SORGER, Jean TAGLIAFERRI, Nico TOUSSING, Christian SIEGEL, Roger STEFFEN, Raymond BIAGIONI, Antoine BARTHEL, Nico BINSFELD, Dirk BRECHTKEN, Raymond ENGEL, Alfred ENGLER, Burkhard FROMM, Hellmut HUPE, Walter JAKOBY, Arnaud KIEFFER, Pierre KIHN, Rolf LOOS, Patrick LUTGEN, Helmut MARX, Jean OFFERMANN, Serge QUAZZOTTI, Roger ROEMER, François-Xavier ROYER, Patrick SAAR, Klaus STÖSS, Marco STRASSER, Birgit WEIRICH, Pol WAGNER.

4) Membres du Conseil de Promotion de l'Unité de Formation «Génie Civil»

Mesdames, Messieurs:

Danièle WALDMANN-DIEDERICH, Guy WARINGO, coordinateurs de l'Unité de Formation

Guy WARINGO, Secrétaire du Conseil de Promotion

Olivier FRANCIS, Gérard GOEDERT, Manfred GREGER, Jean-Claude HENGEN, Joseph LAHR, Roland LENERT, Stefan MAAS, Massimo MALVETTI, Christoph ODENBREIT, Jean-Georges PIERSON, Jean-Louis SCHARLL, Michael SCHEUERN, Roger STEFFEN, Jean TAGLIAFERRI, Danièle WALDMANN-DIEDERICH, Guy WARINGO, Rolf BECKER, Peter BÖTTCHER, Raymond ENGEL, Marc HILGER, Francis KAELL, Pierre KIHN, Georges MAUER, Philippe PETERS, Serge QUAZZOTTI, Joachim SARTOR, Guy SCHARFE, Paul SCHOSSELER, Claude SCHREINER, Georges SIMON, Alex SIMONIS, Marco STRASSER, Arno van RIJSWICK, Pol WAGNER, Romain WEYDERT.

Art. 2. Les Conseils de Promotion se réuniront sur convocation de leur Président. Ils procéderont aux examens conformément aux règlements en vigueur et feront un rapport concernant leurs travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des Conseils de Promotion pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Administration judiciaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 Madame Judith TAGLIAFERRI, chef de bureau à l'administration judiciaire, est nommée inspecteur à la même administration avec effet au 17 février 2006.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006, Monsieur Marc MERTENS, inspecteur de la sécurité sociale auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction d'inspecteur de la sécurité sociale 1ère classe auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2006.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 janvier 2006, Monsieur Victor MARTINS SALGADO, né le 1er mars 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, Monsieur Pierre FERRING, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommé Conseiller de légation en service ordinaire.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006, Madame Sasha BAILLIE, Secrétaire de légation 1er en rang, a été nommée Conseiller de légation adjoint en service ordinaire.

Formation des Adultes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 1er février 2006, Monsieur Bernard SCHROEDER, directeur, est nommé délégué à la formation des adultes au Lycée des Garçons Luxembourg à partir de l'année scolaire 2005/2006.

Conseil National des Programmes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Monsieur Jeannot FRANTZ est nommé membre effectif du Conseil national des programmes pour compte de l'organisation AMIPERAS, en remplacement de Madame Edmée MANGERS-ANEN, membre effectif démissionnaire, dont il achève le mandat.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Monsieur Fernand THOMMES est nommé membre suppléant du Conseil national des programmes pour compte de l'organisation AMIPERAS, en remplacement de Madame Marianne WEHENKEL, membre suppléant démissionnaire, dont il achève le mandat.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 13 — 21 février 2006

Sommaire

Administration de l'Aéroport. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur technique principal 1er en rang au service du contrôle de circulation aérienne de l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er février 2006, à Monsieur Claude METZ. Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur technique principal 1er en rang au service météorologique de l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg a été accordée, sur sa demande et à partir du 1er février 2006, à Monsieur Léon MULLER. Par ce même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration des Contributions Directes. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 Monsieur David MANELLI, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé rédacteur principal à la même administration et affecté à la division Affaires Générales de la direction.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Madame Danielle KERGER, contrôleur hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur hors cadre à la même administration et affectée au bureau d'imposition Sociétés Esch/Alzette de la section des sociétés, avec effet au 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Mesdames Carine KOHNEN, Sylvie LAUER et Myriam STEINMETZ et Messieurs Guy PETERS, Alain SCHARTZ, Thierry STORCK et Guy TRAUSCH, contrôleurs adjoints au service d'imposition de l'administration des contributions directes, ont été nommés contrôleurs à la même administration avec effet au 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Monsieur Victor ZEIMETZ, préposé du bureau d'imposition Mersch de la section des personnes physiques, a été nommé préposé du bureau d'imposition Echternach de la section des personnes physiques à l'administration des contributions directes.

Administration des Douanes et Accises. – Examens d'admission au stage, de fin de stage et de promotion en 2006. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2006 les examens suivants dans la

carrière inférieure des douanes et accises:

filière du préposé des douanes

examen d'admission provisoire au stage de préposé des douanes et accises: au courant du mois d'avril 2006;

examen d'admission définitive au grade de préposé des douanes et accises: au courant du mois de novembre 2006;

examen de promotion aux grades de brigadier, de brigadier principal et de brigadier-chef des douanes et accises: entre le 15 novembre et le 15 décembre 2006;

filière du lieutenant des douanes et accises

examen de promotion au grade de lieutenant des douanes et accises: au courant du mois de décembre 2006;

filière du commis des douanes

examen de promotion aux grades de commis, de commis principal, de commis-chef, de vérificateur adjoint, de receveur adjoint et de receveur D des douanes et accises:

épreuve A: au courant du mois de mars 2006;

épreuve B: au courant du mois de novembre 2006;

carrière du rédacteur des douanes et accises:

examen pour la nomination définitive au grade de rédacteur des douanes et accises; partie de l'examen de fin de stage sanctionnant la formation spéciale dans l'administration: au courant du mois de mai 2006;

examen de promotion au grade de vérificateur et aux grades plus élevés de l'administration des douanes et accises dans la carrière moyenne du rédacteur: au courant du mois de novembre 2006.

Administration des Douanes et Accises. – Examen-concours en 2006. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qui remplissent les conditions de l'article 4 du règlement grand-ducal du 1er juin 1964 (conditions d'admission aux emplois et fonctions de l'administration des douanes) que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2006 l'examen-concours pour la

carrière inférieure des douanes et accises

examen-concours des volontaires de l'Armée, candidats à l'admission au cours de spécialisation organisé par l'administration des douanes et accises: au courant du mois de février 2006.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 démission honorable de ses fonctions, sur sa demande, a été accordée à Monsieur Marc PETIT, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des douanes et accises, à partir du 1er juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Marc PETIT préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Monsieur Michel BURENS, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur de direction à la division «Informatique» visée à l'article 11a. du règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1988 déterminant l'organisation de la direction de l'administration de l'enregistrement et des domaines et les attributions de son personnel à partir du 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Madame Daiana CESARINI, inspecteur hors cadre au Service anti-fraude de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Esch/Alzette, a été nommée inspecteur principal hors cadre au même service avec effet au 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Madame Karin HENCKES, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur de direction à la division «Taxe sur la valeur ajoutée – Impôts sur les assurances» visée à l'article 4. du règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1988 déterminant l'organisation de la direction de l'administration de l'enregistrement et des domaines et les attributions de son personnel à partir du 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Messieurs Serge HOLLERICH et Pascal SCHLOESSER, chefs de bureau adjoints à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, ont été nommés contrôleurs à la même administration à partir du 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Monsieur Jean-Marie MINY, receveur principal de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé inspecteur principal chargé de la gestion du bureau d'enregistrement et de recette à Echternach avec effet au 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Monsieur Amédé SANTIONI, receveur principal de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé inspecteur principal chargé de la gestion du bureau d'enregistrement et de recette à Capellen avec effet au 1er février 2006.

Administration pénitentiaire. – Examens de promotion et examen-concours. – L'administration pénitentiaire organisera au mois d'octobre 2006 un examen de promotion dans les carrières inférieures de l'artisan et du moniteur et au mois de novembre 2006 un examen-concours d'admission au stage dans la carrière inférieure du sous-officier; les épreuves préliminaires à l'examen-concours dans les trois langues administratives auront lieu au mois de septembre 2006.

Conseil de Discipline de la Force publique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006, Monsieur Jean-Jacques WELFRING, Directeur de la Défense a été nommé membre effectif du Conseil de discipline de la Force publique en remplacement de Monsieur Fernand KIRCH, dont il achève le mandat.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006 Monsieur Victor ROD a été nommé Vice-Président du Conseil d'Etat.

Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 le titre honorifique de ses fonctions de Vice-Président du Conseil d'Etat a été conféré à Monsieur Charles RUPPERT.

Cour des Comptes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 les nominations de Monsieur Marc GENGLER, Président de la Cour des Comptes, de Monsieur Patrick GRAFFE, Vice-Président de la Cour des Comptes et de Monsieur Tom HEINTZ, Conseiller à la Cour des Comptes, ont été renouvelées à partir du 1er janvier 2006.

Entreprises d'assurances. – «Hamburg Mannheimer». – Changement de mandataire général. – Par courrier du 1er février 2006 la Commission Bancaire, Financière et des Assurances a informé le Commissariat aux Assurances de la nomination de Monsieur Georg NIEDEREHE comme mandataire général de la succursale luxembourgeoise de l'entreprise d'assurances de droit belge «Hamburg Mannheimer s.a.» avec siège social à B-1000 Bruxelles, 1-8 Boulevard Bischoffsheim.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. – Nominations. – Par arrêté du 7 février 2006, Monsieur Philippe KIRSCH, représentant de l'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois, est nommé membre effectif du Conseil supérieur de l'Éducation nationale pour la durée du mandat restant à couvrir.

Par le même arrêté, Monsieur Laurent DERKUM, président de l'Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois est nommé membre suppléant pour la durée du mandat restant à couvrir.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 31 janvier 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de LORENTZWEILER», ayant son siège à l'adresse L-7205 LORENTZWEILER, B.P. 7, pour l'exercice de son activité «maison relais pour enfants» à l'adresse: L-7358 LORENTZWEILER, 12, rue Glaesener.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de deux ans, prend effet le 30 janvier 2006 et est enregistré sous le numéro **MR062/2**.

Par arrêté ministériel du 31 janvier 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de BETZDORF», ayant son siège à l'adresse L-6922 BERG, 11, rue du Château, pour l'exercice de son activité «maison relais pour enfant» à l'adresse: L-6910 ROODT/SYRE, 20, route de Luxembourg, avec comme exploitant de l'activité CARITAS a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de deux ans, prend effet le 30 janvier 2006 et est enregistré sous le numéro **MR132/2**.

Par arrêté ministériel du 31 janvier 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de SCHUTTRANGE», ayant son siège à l'adresse L-5367 SCHUTTRANGE, 2, Place de l'Eglise, pour l'exercice de son activité «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5366 MUNSBACH, 185, rue Principale, avec comme exploitant de l'activité CARITAS a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de deux ans, prend effet le 1er février 2006 et est enregistré sous le numéro **MR142**.

Par arrêté ministériel du 31 janvier 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de STEINFORT», ayant son siège à l'adresse L-8443 STEINFORT, 4, Square Patton, pour l'exercice de son activité «maison relais pour enfants» à l'adresse: L-8380 KLEINBETTINGEN, 7, rue du Parc.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de deux ans, prend effet le 30 janvier 2006 et est enregistré sous le numéro **MR143**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agréments:

L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er février 2011 au CIRAJ-asbl. ayant son siège 29, avenue de la Gare, L-9233 DIEKIRCH, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes «DIKRICHER JUGENDHAUS CIRAJ», sis à 29, avenue de la Gare, L-9233 DIEKIRCH.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 20 janvier 2006 et annule et remplace l'agrément provisoire prorogé N° P200211/02 du 19 janvier 2004.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro **AL 200601/29**.

L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er février 2011 au Centre ARI asbl. Ettelbruck ayant son siège 76, rue de Warcken, L-9088 ETTELBRUCK, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes «CENTRE ARI ETTELBRUCK», sis à 76, rue de Warken, L-9088 ETTELBRUCK. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 20 janvier 2006 et annule et remplace l'agrément provisoire prorogé N° P200207/01 du 30 mai 2003.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro **AL 200601/30**.

L'agrément limité dans le temps est prorogé jusqu'au 1er août 2006 au «Réidener Jugendtreff asbl.» ayant son siège 1, rue de Niederpallen, L-8506 REDANGE, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à CENTRE D'ANIMATION REGIONAL sis à 1, rue de Niederpallen, L-8506 REDANGE.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 19 janvier 2006 et est enregistré sous le numéro RNAL200601/03.

L'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Jugendtreff Déifferdang asbl. ayant son siège à 5, rue Roosevelt, L-4662 Differdange, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes au «Jugendtreff Déifferdang», sis à 5, rue Roosevelt, L-4662 Differdange.

L'agrément annule et remplace l'agrément limité dans le temps N° A1200507/26 et est enregistré sous le numéro 200601/26.

L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er août 2006 à l'Asbl Uelzechtdall ayant son siège 10, rue des Martyrs, L-7573 Lorentzweiler pour l'exercice de son activité du service pour jeunes «JUGENDHAUS "An der Sonn"», sis à 127, rte de Luxembourg, L-7373 HELMDANGE.

L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi. L'agrément limité dans le temps prend cours le 20 janvier 2006 et annule et remplace l'agrément provisoire prorogé N° P20030705.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro AL 200601/31.

L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 1er août 2006 au «Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes Echternach asbl.» ayant son siège à 5, rue des Redoutes L-6476 ECHTERNACH pour l'exercice de l'activité au CENTRE D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES, sis à 5, rue des Redoutes L-6476 ECHTERNACH. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 20 janvier 2006 et annule et remplace l'agrément provisoire prorogé N° P200304/03 du 19 janvier 2004.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro **AL 200601/32**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er janvier 2006, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Maria José ALVES PINES, résidant au 3, rue Frantz Seimetz à L-2531 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er janvier 2006, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Vera AGOSTINI-VALENTE, résidant au 42, rue Théodore Eberhard à L-1452 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de 5 enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er janvier 2006, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Arlette KAYSER, résidant au 54, rue du Fossé à L-4123 Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de novembre 2005.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s. à r. l. PRO NET SERVICES, établie et ayant son siège social à L-5241 Sandweiler, 45a, rue Principale	04.11.05	Mme Maryse *Welter*	Me Gaston *Stein*
2.	S.A. C.B. INVESTMENTS, avec siège social à L-1451 Luxembourg, 19, rue Théodore Eberhardt, de fait inconnue à cette adresse	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
3.	S.A. PICA ECHAPPEMENT, avec siège social à L-5418 Ehnen, 4, rue Hohlgas	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
4.	s. à r. l. COMACO, ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, actuellement sans siège social connu	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
5.	S.A. HAAST HOLDING, avec siège social à L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
6.	S.A. GROUPE I.S.C. ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Ste Croix, actuellement sans siège social connu	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
7.	S.A. GREENFIELD MANUFACTURING (anc. B2B LOGISTICS S.A.) ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
8.	s. à r. l. VANYPECO CONSULTING, avec siège social à L-1313 Luxembourg, 19, rue des Capucins	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Pierre *Feltgen*
9.	S.A. OMNIS OFFICE CONCEPT, avec siège social à L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville, de fait inconnue à cette adresse	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Pierre *Feltgen*
10.	S.A. COGELEC, avec siège social à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir, de fait établie à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Cyril *Chapon*
11.	S.A CONSORTIUM D'EXPERTS EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE ET DE SECURITE, en abrégé CETIS S.A., avec siège social à L-2128 Luxembourg, 58, rue Marie-Adelaïde, de fait inconnue à cette adresse	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Cyril *Chapon*
12.	s. à r. l. PIMILUX, avec siège social à L-1741 Luxembourg, 53, route de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
13.	s. à r. l. QUADRINI, avec siège social à L-3895 Foetz, 1, rue de l'Avenir	07.11.05	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
14.	s. à r. l. MEDIA-AKTUELL, établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11A-B, boulevard Joseph II	11.11.05	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
15.	s. à r. l. CHAUSSURES ENFANTS, établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 21, rue de l'Alzette	11.11.05	Mme Paule *Mersch*	Me Anne-Laure *Jabin*

16. S.A. B&B BUILDING CONCEPT, avec siège social à L-1368 Luxembourg, 34, rue du Curé, de fait inconnue à cette adresse	11.11.05	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Gueth*
17. G.m.b.H. STERIFANT VERTRIEBS, établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling	11.11.05	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
18. S.A. DCA, ayant eu son siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel, actuellement sans siège social connu	11.11.05	Mme Paule *Mersch*	Me Anne-Laure *Jabin*
19. S.A. BESCHE, établie et ayant son siège social à L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle	11.11.05	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Gueth*
20. s. à r. l. AEROCONSTRUCT, ayant eu son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, actuellement sans siège social connu	14.11.05	M Marc *Wagner*	Me Thomas *Stackler*
21. S.A. MEDIA DIFFUSION INTERNATIONAL, exerçant sous l'enseigne commerciale M.D. INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-3597 Dudelange, 2, rue Antoine Zinnen, de fait inconnue à cette adresse	14.11.05	M Marc *Wagner*	Me Thomas *Stackler*
22. s. à r. l. ADMINISTRATION IMMOBILIERE DE LUXEMBOURG, en abrégé A.I.L. s. à r. l., établie et ayant son siège social à L-1274 Howald, 95, rue des Bruyères	14.11.05	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries* Me Alain *Rukavina*
23. s. à r. l. PARIS MODE, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, Centre Commercial, rue de Bettembourg	18.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
24. s. à r. l. BI-SOLUTIONS, établie et ayant son siège social à L-8383 Koerich, 48, rue Principale	18.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
25. s. à r. l. SOUDURE CHAUDRONNERIE MAINTENANCE MECANIQUE, en abrégé S.C.M.M. s. à r. l., établie et ayant son siège social à L-4831 Rodange, 146, route de Longwy	18.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
26. s. à r. l. TARLUX Construction, établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 38, rue du Commerce	18.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
27. s. à r. l. UVAB, en liquidation volontaire, ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, actuellement sans siège social connu	18.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
28. s. à r. l. RESTAURANT-PIZZERIA BELLA BARI, établie et ayant son siège social à L-4413 Soleuvre, rue Jean Anen	18.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
29. S.A. EUROPANET, avec siège social à L-1110 Luxembourg-Findel, The Old Aircargo Centre Suite A 106, de fait inconnue à cette adresse	21.11.05	M Robert *Worre*	Me Miguel A. *Andreu*
30. S.A. KASS IMMOBILIERE, avec siège social L-3514 Dudelange, 167, route de Kayl	21.11.05	M Robert Worre	Me Miguel A. Andreu
31. S.A. FKM COMMERCIAL PROPERTIES HOLDING, ayant eu son siège social à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, actuellement sans siège social	21.11.05	M Robert *Worre*	Me Pascale *Millim*

32.	s. à r. l. AGRA FOOD GmbH, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	21.11.05	M Robert *Worre*	Me Pascale *Millim*
33.	S.A. ALTIMA INVESTMENTS, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, Boulevard Royal, Forum Royal, Bâtiment B, actuellement sans siège social connu	21.11.05	M Robert *Worre*	Me Catherine *Delsemme*
34.	S.A. LUNA ROSSA, avec siège social à L-1728 Luxembourg, 20, rue du Marché-aux-Herbes, de fait inconnue à cette adresse	21.11.05	M Robert *Worre*	Me Catherine *Delsemme*
35.	s. à r. l. SOUND ESCH-SUR-ALZETTE, établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 75, rue de l'Alzette	23.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Joëlle *Niclou*
36.	S.A. MILINE, établie et ayant son siège social à L-1343 Luxembourg, 2, Montée de Clausen	23.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
37.	s. à r. l. PRO-FUSION, faisant le commerce sous la dénomination «CŒUR GRENADINE», établie et ayant son siège social à L-4171 Esch-sur-Alzette, 138, boulevard J.-F. Kennedy	23.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
38.	S.A. THE CAROUSEL PICTURE COMPANY, établie et ayant son siège social à L-1337 Luxembourg, rue de la Cimenterie	25.11.05	Mme Maryse *Welter*	Me Gaston *Stein*
39.	s. à r. l. INTEGRE SELECTION, établie et ayant son siège social à L-3462 Dudelange, 40, rue Edison	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Georges *Wirtz*
40.	S.A. C.L.C.E. INTERACTIVE, établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétursse	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
41.	S.A. FELLINI, ayant eu son siège social à L-2015 Luxembourg, 25A, Boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Anne *Simon*
42.	s. à r. l. ULTIMATE SOUND AND LIGHT TECHNOLOGIES, avec siège social à L-2230 Luxembourg, 65, rue du Fort Neipperg, de fait inconnue à cette adresse	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Anne *Simon*
43.	s. à r. l. JYLAC, faisant le commerce sous la dénomination FOTOCADR', ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Moustapha *Nouassi*
44.	S.A. GROUPE CHAREL INVEST, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Moustapha *Nouassi*
45.	s. à r. l. LES JUMEAUX, établie et ayant son siège social à L-3450 Dudelange, 12, rue du Commerce	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me David *Giabbani*
46.	S.A. COMPAGNIE TECHNIQUE INTERNATIONALE BÂTIMENT & TRAVAUX, établie et ayant son siège social à L-2017 Luxembourg, 47, boulevard Joseph II	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me David *Giabbani*

47.	s. à r. l. CHARELY, établie et ayant son siège social à L-1453 Luxembourg, 4, route d'Echternach	25.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me David *Giabbani*
48.	S.A. SOUND DIDDELENG, établie et ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 79, avenue Grande-Duchesse Charlotte	30.11.05	Mme Nadine *Walch*	Me Joëlle *Niclou*
49.	s. à r. l. SOUND-CITY-CONCORDE, établie et ayant son siège social à L-8080 Helfent-Bertrange, 80, route de Longwy	30.11.05	Mme Nadine *Walch*	Ne Joëlle *Niclou*
50.	S.A. YOU PRINT, établie et ayant son siège social à L-8055 Bertrange, 166, route de Dippach	30.11.05	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
51.	S.A. AXENTIS, établie et ayant son siège social à L-1274 Howald, 95, rue des Bruyères	30.11.05	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries* Me Alain *Rukavina*
52.	S.A. CONSULTECH, établie et ayant son siège social à L-1274 Howald, 5, rue des Bruyères	30.11.05	Mme Karin *Guillaume*	Me Marguerite *Ries* Me Alain *Rukavina*
		Diekirch		
53.	s. à r. l. MIROLUX TOITURE (anciennement CHARPENTE MICHELS) établie et ayant son siège social à L-9173 Michelbrouch, 2b, route de Mertzig	23.11.05	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
54.	s. à r. l. TOITURES ARENS RAINES GmbH, établie et ayant son siège social à L-9991 Weiswampach, 104, rue de Stavelot	23.11.05	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
55.	S.A. IMMOBILIERE SANS FRONTIERE, établie et ayant son siège social à L-9540 Wiltz, 5, avenue de la Gare	30.11.05	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de décembre 2005.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s. à r. l. S.P. TRANSPORTS, ayant eu son siège social à L-4810 Rodange, 65, rue du Clopp, actuellement sans siège social connu	02.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Anne-Sophie *Ott*
2.	S.A. CAPI INTER, avec siège social à L-4917 Bascharage, rue de la Continentale, de fait inconnue à cette adresse	02.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Sophie *Ott*
3.	S.A. SNACK-FRIT EQUIPMENTS, ayant eu son siège social à L-2130 Luxembourg, 51, boulevard Charles Marx, actuellement sans siège social connu	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
4.	s. à r. l. F & B, ayant fait le commerce sous la dénomination «Fourchette et Baguette», ayant eu son siège social à L-4940 Bascharage, 129, avenue de Luxembourg, actuellement sans siège social connu	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*

5.	s. à r. l. BA-CO-LUX, anciennement LES ARTISANS REUNIS s. à r. l., avec siège social à L-8411 Steinfort, 12, rue des Carrières	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
6.	S.A. IMMO LEMA, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
7.	s. à r. l. PROPERTIES INVESTMENT CONSULT GmbH, avec siège social à L-1466 Luxembourg, 12B, rue Jean Engling	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Sandra *Alves Roussado*
8.	S.A. IMMOBILIEN ANLAGEN, ayant eu son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, actuellement sans siège social connu	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Sandra *Alves Roussado*
9.	s. à r. l. DIONYSUS, avec siège social à L-5617 Mondorf-les-Bains, 5, route d'Ellange, de fait inconnue à cette adresse	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Charlyne *Kull*
10.	s. à r. l. FERRO, avec siège social à L-5532 Remich, 19, rue Enz	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Charlyne *Kull*
11.	s. à r. l. SOFIBAT, avec siège social à L-4750 Pétange, 76, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Diederich*
12.	s. à r. l. C.T.M. BENELUX GmbH, établie et ayant son siège social à L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg	05.12.05	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Diederich*
13.	S.A. CONFETTIS, établie et ayant son siège social à L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender	07.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
14.	S.A. RAY GLOBO INT., avec siège social à L-1117 Luxembourg, 17, Rue Bernard Haal, de fait inonnue à cette adresse	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Charlyne *Kull*
15.	s. à r. l. MULTI MEDIA POST, avec siège social à L-1928 Luxembourg, 34, rue Michel Lentz, de fait inconnue à cette adresse	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Yuri *Auffinger*
16.	S.A. DONK HOLDING, ayant eu son siège social à L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Debouche*
17.	s. à r. l. HAPPY DAYS, ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, actuellement sans siège social connu	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Charlyne *Kull*
18.	s. à r. l. FLEURS ET HYDROCULTURE SERVICE, ayant eu son siège social à L-4385 Ehlerange, 19, Zare Est, actuellement sans siège social connu	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Hakima *Gouni*
19.	S.A. EXECUTIVE MANAGEMENT COMPANY, en abrégé E.M.C. S.A., établie et ayant son siège social à L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Hakima *Gouni*
20.	S.A YAMER, ayant eu son siège social à L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau, actuellement sans siège social connu	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Laurent *Massinon*
21.	s. à r. l. C.D. RESTO, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 216, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Laurent *Massinon*

22.	s. à r. l. DA RAFFAELE, avec siège social à L-1741 Luxembourg, 143, rue de Hollerich, de fait inconnue à cette adresse	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Laure *Mersch*
23.	S.A. COFRAGEC INTERNATIONAL, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 35, Boulevard du Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Laure *Mersch*
24.	s. à r. l. CHALLENGE WORLD RECORDS, avec siège social à L-1857 Luxembourg, 31, rue du Kiem, de fait inconnue à cette adresse	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Valérie *Debouche*
25.	s. à r. l. DE GAERTNER AN DE FLEURIST, établie et ayant son siège social à L-3850 Schifflange, 27, avenue de la Libération	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
26.	s. à r. l. LDB CONNECTIONS, établie et ayant son siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 2, route de Remich	09.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
27.	S.A. COOPERATION ATLANTIQUE, avec siège social à L-2314 Luxembourg, 2A, Place de Paris	12.12.05	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
28.	s. à r. l. MAGECA, ayant exploité le commerce sous l'enseigne «GUTSCHIMONTANA», établie et ayant son siège social à L-1338 Luxembourg, 86, rue du Cimetière	14.12.05	Mme Nadine Walch	Me Pierre Feltgen
29.	s. à r. l. GROSSMANN BAU, établie et ayant son siège social à L-6689 Mertert, Zone Industrielle Fausermillen	16.12.05	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
30.	s. à r. l. J.M-DIFFUSION, établie et ayant son siège social à L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue	16.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
31.	s. à r. l. INDIGO-VENDING, établie et ayant son siège social à L-8242 Kehlen, 1, rue des Romains	16.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
32.	S.A. ISOLATION, établie et ayant son siège social à L-4384 Ehlerange, Zare Ouest	16.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
33.	s. à r. l. SILVA, avec siège social à L-4465 Soleuvre, 39, rue du Knapp	19.12.05	M Robert *Worre*	Me Miguel A. *Andreu*
34.	S.A. INTERNATIONAL SERVICE HOTELLERIE, avec siège social à L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, de fait inconnue à cette adresse	19.12.05	M Robert *Worre*	Me Miguel A. *Andreu*
35.	S.A. R&D (RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT S.A.), avec siège social à L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole	19.12.05	M Robert *Worre*	Me Audrey *Mucciante*
36.	S.A. CIRILY, avec siège social à L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon	19.12.05	M Robert *Worre*	Me Audrey *Mucciante*
37.	s. à r. l. TSING-HAI, avec siège social à L-5692 Elvange, 10, rue d'Ellange, de fait inconnue à cette adresse	19.12.05	M Robert *Worre*	Me Alexis *Meyer*
38.	S.A. ATAX A.G., ayant eu son siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, actuellement sans siège social connu	19.12.05	M Robert Worre	Me Alexis Meyer
39.	S.A. K.D.M., avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, de fait établie à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon	19.12.05	M Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*

40.	s. à r. l. MEIRA & MEIRA, établie et ayant son siège social à L.4734 Pétange, 32, avenue de la Gare	19.12.05	M Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
41.	s. à r. l. R.A.M.S. INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-7260 Bereldange, 9-11, rue Adolphe Weis	23.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Véronique *Lautier*
42.	s. à r. l. AHLER, avec siège social à L-7230 Helmsange, 37, rue Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	23.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Véronique *Lautier*
43.	G.m.b.H. Hoch- und Tief Bauunternehmung Andreas Hartmann, établie et ayant son siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains	23.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Millim*
44.	s. à r. l. FACEL, établie et ayant son siège social à L-5811 Fentange, 136, rue de Bettembourg	23.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Millim*
45.	s. à r. l. SILK ROAD, ayant exploité sous l'enseigne commerciale «LUX-CAFE SNACK s. à r. l.», avec siège social à L-1249 Luxembourg, 12, rue du Fort Bourbon, de fait inconnue à cette adresse	23.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Alain *North*
46.	s. à r. l. LE SHELTER, avec siège social à L-2560 Luxembourg, 60, rue de Strasbourg, de fait inconnue à cette adresse	23.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Alain *North*
47.	S.A. ESPRIT HOLDING, ayant eu son siège social à L-8009 Strassen, 45, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	23.12.05	Mme Nadine *Walch*	Me Alain *North*
		Diekirch		
48.	s. à r. l. LIBERATION, établie et ayant eu son siège social à L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot	07.12.05	M Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
49.	s. à r. l. BELACT, établie et ayant eu son siège social à L-9972 Lieler, maison 41	07.12.05	M Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
50.	S.A. PAROTIA, établie et ayant eu son siège social à L-9991 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel	14.12.05	M Lex *Eippers*	Me Christian *Hansen*
51.	s. à r. l. SELLCOM GmbH, établie et ayant eu son siège social à L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot	14.12.05	M Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
52.	S.A. ACN, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg	21.12.05	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
53.	S.A. M&B CONSULTANTS, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 23, Bohey	21.12.05	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
54.	s. à r. l. JOMAYOMA TRANS, établie et ayant son siège social à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange	21.12.05	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
55.	S.A. YB CAR PRODUCTS, établie et ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelast	21.12.05	M Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
56.	s. à r. l. PROMISE, établie et ayant son siège social à L-9070 Ettelbruck, 4-8, place de la Résistance	21.12.05	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Monsieur le Docteur Olivier ARTIS, né le 22 juillet 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Madame le Docteur Anna-Maria BÖHLER, née le 2 juillet 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Madame le Docteur Anne COLLIN, née le 25 juillet 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Monsieur Pierre-Paul HENCKENS, né le 14 mai 1959, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Madame le Docteur Heike HERMESDORF, née le 25 mars 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Madame le Docteur Sandrine MICHAUX, née le 22 décembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, Madame le Docteur Nadine SCHMID, née le 1er juillet 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie plastique au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 1er février 2006, Madame Sofia COELHO ARVELA, née le 18 mai 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er février 2006, Monsieur Joel Marcos RAPOSO ANTUNES, né le 10 mai 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 7 février 2006, Madame Danielle ABADIE épouse KOSIOR, née le 23 novembre 1967, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau au 31 décembre 2005 des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

A. Etablissements de droit public luxembourgeois (2)

• Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg (Adresse Postale: L-2954 Luxembourg)

• Société Nationale de Crédit et d'Investissement, 7, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1207, L-1012 Luxembourg)

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois (105)

• ABN Amro Bank (Luxembourg) S.A., 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 581, L-2015 Luxembourg)

• Alcor Bank Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 746, L-2017 Luxembourg)

• Argentabank Luxembourg S.A., 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

• Banca di Roma International S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 692, L-2016 Luxembourg)

• Banca Lombarda International S.A., 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 308, L-2013 Luxembourg)

• Banca Nazionale del Lavoro International S.A., 51, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 286, L-2012 Luxembourg)

• Banca Popolare dell'Emilia Romagna (Europe) International S.A., 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 215, L-2012 Luxembourg)

• Banca Popolare di Verona e Novara (Luxembourg) S.A., 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 555, L-2015 Luxembourg)

• Banco Bradesco Luxembourg S.A., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

• Banco Itaú Europa Luxembourg S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

• Bankgesellschaft Berlin International S.A., 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 163, L-2011 Luxembourg)

• Bank Leumi (Luxembourg) S.A., 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

• Bank of China (Luxembourg) S.A., 37-39, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 721, L-2017 Luxembourg)

• Bank of Tokyo - Mitsubishi (Luxembourg) S.A., Centre Descartes, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 364, L-2013 Luxembourg)

• Bank Sal. Oppenheim jr. & Cie Luxembourg S.A., 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 714, L-2017 Luxembourg)

• Bank Sarasin Europe S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1408, L-1014 Luxembourg)

• Banque BCP S.A., 5, Z.A.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange (Adresse Postale: B.P. 365 L-1013 Luxembourg)

• Banque Carnegie Luxembourg S.A., Centre Europe - 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg) (Adresse Postale: B.P. 1141, L-1011 Luxembourg)

• Banque Colbert (Luxembourg) S.A., 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg (Adresse Postale: B.P. 736 L-2017 Luxembourg)

• Banque de Luxembourg S.A., 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2221, L-1022 Luxembourg)

• Banque Degroof Luxembourg S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 902, L-2019 Luxembourg)

• Banque Delen Luxembourg, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

• Banque du Gothard (Luxembourg) S.A., 76-78, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

• Banque Hapoalim (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, (L-2449 Luxembourg) (Adresse Postale: B.P. 703, L-2017 Luxembourg)

• Banque Invik S.A., 7, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 285, L-2012 Luxembourg)

• Banque Ippa et Associés, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1134, L-1011 Luxembourg)

• Banque LBLux S.A., 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 602, L-2016 Luxembourg)

• Banque Nagelmackers 1747 (Luxembourg) S.A., 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 168, L-2011 Luxembourg)

• Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 474, L-2014 Luxembourg)

• Banque Puilaetco (Luxembourg) S.A., 3, place Clairefontaine L-1341 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 145, L-2011 Luxembourg)

• Banque Safra-Luxembourg S.A., 10A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, (Adresse Postale: B.P. 887, L-2018 Luxembourg)

• BHF-BANK INTERNATIONAL S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 258, L-2012 Luxembourg)

• BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: L-2093 Luxembourg)

• BPU Banca International S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 170, L-2011 Luxembourg)

• Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 403, L-2014 Luxembourg)

• CACEIS Bank Luxembourg, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)

• Clearstream Banking S.A., 42, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: L-2967 Luxembourg)

• Commerzbank International S.A., 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 303, L-2013 Luxembourg)

• Cornèr Banque (Luxembourg) S.A., 10, rue Dicks, L-1417 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1132, L-1011 Luxembourg)

• Credem International (Lux), 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1301, L-1013 Luxembourg)

• Crédit Agricole Luxembourg, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)

• Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., 56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 40, L-2010 Luxembourg)

• Danske Bank International S.A., 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 173, L-2011 Luxembourg)

• DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., 38, rue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 504, L-2015 Luxembourg)

• Deutsche Bank Luxembourg S.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Adresse Postale: L-2098 Luxembourg)

• Deutsche Postbank International S.A., PB Finance Center, 18-20, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse Postale: L-2633 Luxembourg)

• Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Adresse Postale: L-2953 Luxembourg)

• DnB NOR Luxembourg S.A., 22, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 867, L-2018 Luxembourg)

• Dresdner Bank Luxembourg S.A., 26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 355, L-2097 Luxembourg)

• DZ Bank International S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)

• East West United Bank S.A., 10, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 34, L-2010 Luxembourg)

• EFG Private Bank (Luxembourg) S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 897, L-2018 Luxembourg)

• Europäische Genossenschaftsbank S.A. - European Cooperative Bank S.A. - Banque Coopérative Européenne S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 661, L-2016 Luxembourg)

• F. van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A., 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer (Adresse Postale: B.P. 673, L-2016 Luxembourg)

• Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1642, L-1016 Luxembourg)

• FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: L-2951 Luxembourg)

• Frankfurter Volksbank International S.A., 36, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

• Freie Internationale Sparkasse S.A., 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 614, L-2016 Luxembourg)

• Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 414, L-2014 Luxembourg)

• HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 733, L-2017 Luxembourg)

• HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A., 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 413, L-2014 Luxembourg)

• HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A., 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 579, L-2015 Luxembourg)

• HSH Nordbank Private Banking S.A., 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg-Kirchberg (Adresse Postale: B.P. 183, L-2011 Luxembourg)

• HSH Nordbank Securities S.A., 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 612, L-2016 Luxembourg)

• HVB Banque Luxembourg S.A., 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Adresse Postale: L-2099 Luxembourg)

• IKB International, 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 771, L-2017 Luxembourg)

• ING Luxembourg S.A., 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (Adresse Postale: L-2965 Luxembourg)

• Internaxx Bank S.A., 46A, boulevard J.F. Kennedy, L-2958 LUXEMBOURG

• ISB (Luxembourg) S.A., 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Lxuembourg (Adresse Postale: B.P. 1647, L-1016 Luxembourg)

• John Deere Bank S.A., 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1685, L-1016 Luxembourg)

• J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A., 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 240, L-2012 Luxembourg)

• Kaupthing Bank Luxembourg S.A., 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

• Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: L-2955 Luxembourg)

• Landsbanki Luxembourg S.A., 85-91, route de Thionville, L-2611 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1133, L-1011 Luxembourg)

• LRI Landesbank Rheinland-Pfalz International S.A., 10-12, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 84, L-2010 Luxembourg)

• MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg

• Mizuho Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse Postale: B.P. 29, L-2010 Luxembourg)

• M.M. Warburg & CO Luxembourg S.A., 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 16, L-2010 Luxembourg)

• Mutuel Bank Luxembourg S.A., 17, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 884, L-2018 Luxembourg)

• Natexis Luxembourg S.A., 28, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 541, L-2015 Luxembourg)

• Natexis Private Banking Luxembourg S.A., 51, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 753, L-2017 Luxembourg)

• Nikko Bank (Luxembourg) S.A., 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 14, L-2010 Luxembourg)

• Nomura Bank (Luxembourg) S.A., 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 289, L-2012 Luxembourg)

• Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A., 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 121, L-2011 Luxembourg)

• Nordea Bank S.A., 672, rue de Neudorf-Findel, L-2220 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 562, L-2015 Luxembourg)

• Nord Europe Private Bank S.A., 54 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1556, L-1015 Luxembourg)

• Pictet & Cie (Europe) S.A., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 687, L-2016 Luxembourg)

• Sanpaolo Bank S.A., 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2062 L-1020 Luxembourg)

• SEB Private Bank S.A., 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 487, L-2014 Luxembourg)

• Sella Bank Luxembourg S.A., 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

• Société Européenne de Banque S.A., 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 21, L-2010 Luxembourg)

• Société Générale Bank & Trust, 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

• State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 275, L-2012 Luxembourg)

• Sumitomo Trust & Banking (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 882, L-2018 Luxembourg)

• Svenska Handelsbanken S.A., 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 678, L-2016 Luxembourg)

• SWEDBANK (Luxembourg) S.A., 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1305, L-1013 Luxembourg)

• The Bank of New York (Luxembourg) S.A., Aerogolf Center, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 263, L-2010 Luxembourg)

• UBS (Luxembourg) S.A., 36-38, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2, L-2010 Luxembourg)

• Unibanco - União de Bancos Brasileiros (Luxembourg) S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

• Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 79, L-2010 Luxembourg)

• UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., 16, rue des Bains, L-1212 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 770, L-2017 Luxembourg)

• United European Bank (Luxembourg) S.A., 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 830, L-2018 Luxembourg)

• VP Bank (Luxembourg) S.A., 26, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 923, L-2019 Luxembourg)

• West LB International S.A., 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 420, L-2014 Luxembourg)

• WGZ-Bank Luxembourg S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 220, L-2012 Luxembourg)

C. Sociétés coopératives de droit luxembourgeois (2)

• Banque Raiffeisen, 48-50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 111, L-2011 Luxembourg)

• Fortuna Banque s.c., 128-132, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1203, L-1012 Luxembourg)

II. Caisses rurales **(16)**

- Caisse Raiffeisen Bascharage-Reckange-Soleuvre, 121-127 av. de Luxembourg L-4940 Bascharage
- Caisse Raiffeisen Bech-Kleinmacher-Schwebsange-Wellenstein, Route du Vin, L-5405 Bech-Kleinmacher
- Caisse Raiffeisen Bettborn-Perlé, 20A, rue Principale, L-8606 Bettborn
- Caisse Raiffeisen Bous, 46, route de Luxembourg, L-5408 Bous
- Caisse Raiffeisen Diekirch-Feulen, 4, rue Saint Antoine, L-9205 Diekirch
- Caisse Raiffeisen Musel-Sauerdall, 7, rue des Bateliers, L-6713 Grevenmacher
- Caisse Raiffeisen Hoffelt-Binsfeld-Weiswampach, Maison 61, L-9780 Wincrange
- Caisse Raiffeisen Hostert/Luxembourg, 6, rue Principale, L-6990 Hostert
- Caisse Raiffeisen Junglinster, 1, rue de Luxembourg, L-6130 Junglinster
- Caisse Raiffeisen Kayl-Roeser, 70 av. G.-D. Charlotte, L-3440 Dudelange
- Caisse Raiffeisen Mamer, 3, rue des Maximins, L-8247 Mamer
- Caisse Raiffeisen Mersch, 13, rue de la Gare, L-7535 Mersch
- Caisse Raiffeisen Niederanven/Syrdall, 130A, route de Trèves, L-6490 Niederanven
- Caisse Raiffeisen Noerdange-Saeul-Useldange, 3, rue de Diekirch, L-8550 Noerdange
- Caisse Raiffeisen Remerschen-Mondorf-Burmerange, 55, route du Vin, L-5440 Remerschen
- Caisse Raiffeisen Wiltz, 9, rue G.-D. Charlotte, L-9515 Wiltz

III. Banques d'émission de lettres de gage **(3)**

- Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank Aktiengesellschaft in Luxemburg, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2133 L-1021 Luxembourg)
- EUROHYPO Europäische Hypothekenbank S.A., 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- Hypo Pfandbrief Bank International S.A, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

IV. Succursales d'établissements de crédit d'origine non communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 32 de la loi modifiée du 5 avril 1993 **(8)**

- Bank of China, Limited, Pékin (République Populaire de Chine), Luxembourg Branch, 37-39, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 114, L-2011 Luxembourg)
- Banque de Commerce et de Placements S.A., Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 2283, L-1022 Luxembourg)
- Banque du Gothard S.A., Lugano (Suisse), succursale de Luxembourg, 6, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 784, L-2017 Luxembourg)
- Banque Hapoalim (Suisse) S.A., Zurich (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 703, L-2017 Luxembourg)
- CREDIT SUISSE, Zurich (Suisse), LUXEMBOURG BRANCH, 56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg
- Garanti Bank, Istanbul (Turquie), succursale de Luxembourg, 8, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 213, L-2012 Luxembourg)
- Industrial and Commercial Bank of China, Pékin (République Populaire de Chine), succursale de Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 278, L-2012 Luxembourg)
- Union Bancaire Privée, Genève (Suisse), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 79, L-2010 Luxembourg)

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisés au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993 **(35)**

- ABN AMRO Mellon Global Securities Services, Amsterdam (Pays-Bas), Luxembourg branch, 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Banca Antoniana - Popolare Veneta, CSpA aRL, Padova (Italie), succursale de Luxembourg, 62, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg
- Banco di Brescia S.p.A., Brescia (Italie), succursale de Luxembourg, 47, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 688, L-2016 Luxembourg)
- BANCO SANTANDER TOTTA, S.A., Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 27, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1853, L-1018 Luxembourg)
- Banque de l'Europe Méridionale, Paris (France), succursale de Luxembourg, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 534, L-2015 Luxembourg)

• Bausparkasse Schwäbisch Hall A.G., Schwäbisch Hall (Allemagne), succursale de Luxembourg, 11, rue Beck, L-1222 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 760, L-2017 Luxembourg)

• Bayerische Landesbank, München (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 602, L-2016 Luxembourg)

• BHF-BANK Aktiengesellschaft, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

• BHW Bausparkasse Aktiengesellschaft, Hameln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 556, L-2015 Luxembourg)

• BNP Paribas, Paris (France), succursale de Luxembourg, 23-25, avenue de la Porte-Neuve, L-2087 Luxembourg

• BNP Paribas Securities Services, Paris (France), succursale de Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg (Adresse Postale: L-2085 Luxembourg)

• Caixa Geral de Depositós S.A., Lisboa (Portugal), succursale de Luxembourg, 7, rue Goethe, L-1637 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1221, L-1012 Luxembourg)

• CALYON, Paris (France), succursale de Luxembourg, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1104, L-1011 Luxembourg)

• Citibank International Plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1373, L-1013 Luxembourg)

• Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine S.A., Strasbourg (France), succursale de Luxembourg, 103, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 124, L-2011 Luxembourg)

• DekaBank Deutsche Girozentrale, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 38, rue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 504, L-2015 Luxembourg)

• Deutsche Bank A.G., Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 586, L-2015 Luxembourg)

• Deutsche Postbank AG, Bonn (Allemagne), succursale de Luxembourg, PB Finance Center, 18-20, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach (Adresse postale: L-2633 Luxembourg)

• Dresdner Bank Aktiengesellschaft, Frankfurt (Allemagne), succursale de Luxembourg, European Bank and Business Centre, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg (Adresse Postale: B.P. 355, L-2013 Luxembourg)

• Evli Bank Plc, Helsinki (Finlande), succursale de Luxembourg, 60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 674, L-2016 Luxembourg)

• HSH Nordbank A.G., Kiel (Allemagne), succursale de Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 612, L-2016 Luxembourg)

• Hypo Real Estate Bank International, Dublin (Irlande), succursale de Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

• IKB Deutsche Industriebank A.G., Filiale Luxemburg, Düsseldorf und Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg (Adresse postale: B.P. 771, L-2017 Luxembourg)

• Joh. Berenberg, Gossler & Co - Berenberg Bank -, Hamburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

• LandesBank Berlin - Girozentrale, Berlin (Allemagne), succursale de Luxembourg, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 779, L-2017 Luxembourg)

• Landesbank Saar Girozentrale, Saarbrücken (Allemagne), succursale de Luxembourg, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale. B.P. 2407, L-1024 Luxembourg)

• Lloyds TSB Bank plc, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 1643, L-1016 Luxembourg)

• LRP Landesbank Rheinland-Pfalz Girozentrale, Mainz (Allemagne), succursale de Luxembourg, 6, rue de l'Ancien Athénée, L-1144 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 84, L-2010 Luxembourg)

• Merrill Lynch International Bank Limited, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

• Northern Trust Global Services Ltd, London (Royaume-Uni), Luxembourg Branch, 16, rue Erasme Rose de Vent 4th floor, L-1467 Luxembourg

• Puilaetco Dewaay Private Bankers S.A., Bruxelles (Belgique), succursale de Luxembourg, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 863, L-2018 Luxembourg)

• Sal. Oppenheim jr. & Cie, Köln (Allemagne), succursale de Luxembourg, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 714, L-2017 Luxembourg)

• Svenska Handelsbanken AB (Publ), Stockholm (Suède), succursale de Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 678, L-2016 Luxembourg)

• The Bank of New York Europe Limited, London (Royaume-Uni), succursale de Luxembourg, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

• Wüstenrot Bausparkasse AG, Ludwigsburg (Allemagne), succursale de Luxembourg, 34, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Adresse Postale: B.P. 924, L-2019 Luxembourg)

Luxembourg, le 31 décembre 2005

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 4:

Changements intervenus pendant la période du 1er octobre 2005 au 31 décembre 2005.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2004 et publié au Mémorial B n° 13 du 15 février 2005 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.
14, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2004 et publié au Mémorial B n° 13 du 15 février 2005 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque Corluy Luxembourg S.A.
B.P. 119
L-8002 Strassen

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Islandsbanki hf, Luxembourg Branch
B.P. 1647
L-1016 Luxembourg

DZ Bank AG, Niederlassung Luxemburg
4, rue Thomas Edison
L-1445 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2004 et publié au Mémorial B n° 13 du 15 février 2005 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

La dénomination de l'établissement suivant:

Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg

en

CACEIS Bank Luxembourg

Banque Générale du Luxembourg S.A.

en

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG

Union Bank of Norway International S.A.

en

DnB NOR Luxembourg S.A.

The Bank of TDW & BGL S.A.

en

Internaxx Bank S.A.

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

HSBC Dewaay S.A., succursale

en

Puilaetco Dewaay Private Bankers S.A., succursale de Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2005.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 14 22 février 2006

Sommaire

ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS A LA SURVEILLANCE DE LA CSSF

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 30 mars 1988:

(473)

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988: (473)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (209)

1ST-GROUP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
3V INVEST SWISS SMALL & MID CAP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ABS-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
ACM EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM NEW-ALLIANCE, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIVEST LUX CONTISTARCONTROL 03/2006, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX EUROPEWINNER CONTROL 10/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALSTARCONTROL 08/2006, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX MULTI FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ADIG ADILUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EURO RENTPLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG RENT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AKROBAT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*AKTIA INTEREST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*AKTIEN-GLOBAL-DIVIDENDS-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ALLIANZ SUISSE - STRATEGY FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
APO WORLD INVEST PLUS 2006, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AQC^2 TOTAL RETURN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ASIA OCEANIA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AZ FUND 1, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO A 2/08, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BANCO ITAÚ EUROPA FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BAYERN LB INVEST, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BERENBERG EURO OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BERENBERG GOAM PLUS STRATEGIE FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BFS-GARANTPLUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*CARLSON FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CC-RENT SELECT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CHART HIGH VALUE / YIELD FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CITIMONEY FCP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITISELECT PORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
COMMTRUST INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CORTAL CONSORS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB EURO LIQUIDITY PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB RENAISSANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB STERLING LIQUIDITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBI-ZINSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DBV-WIN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DEKA 10/2007 (3 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCEAKTIEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CONVERGENCERENTEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-CORPORATEBOND EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-CORPORATEBOND HIGH YIELD EURO, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROPAVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROSTOCKS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-FLEX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-BOND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-DEUTSCHLAND TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-EUROPA TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-GLOBALVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-JAPAN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIDCAP TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-PAZIFIK, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-USA TF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PRIVATEEQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 1-3 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-RENTEN: EURO 3-5 CF, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WACHSTUM, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DIT-BONDSELECT US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-BONDSPEZIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-CORPORATE BOND EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-CORPORATE BOND EUROPA HIYIELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO BOND TOTAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO GARANTIE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO RENTENFONDS "K4", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EUROPA RENTEN "T", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EUROPAZINS "K", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-RENDITE EXTRA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-RENTEN 2006, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-STAATSANLEIHEN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-TIGER FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DM-AKTIEN-FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DOLLAR-RENTENFONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 10, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 25, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 40, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 65, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DRESDNER VERMÖGENSPLAN 85, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DWS EURODYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXINVEST GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXINVEST GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINS CHANCE 2011, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DYNAMIC FLOORING FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
E & L GLOBAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EFG FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EMERGING-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
ESPIRITO SANTO, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ETRURIA FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
EURO KONZEPT FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
EUROACTION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
EUROAKTIEN-KASKO 100, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EURO-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
EUROPA AKTIEN-KASKO 04/2008, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

EUROPA MANAGED ASSETS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPA-BOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*EUROPRIUS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EXPERTA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FB INVESTMENT FUND, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
FI ALPHA, 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg
FI LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FINTER FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FORTIS AG FUND L2, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FT ABS-PLUS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT EUROCORPORATES, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT EUROPAZINS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT PROTECTED GROWTH FUND, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT RENDITE PLUS, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FVS PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GAMMA CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GESTION FINANCIERE INTERNATIONAL LUXEMBOURG-GFI LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GOTTARDO EQUITY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GOTTARDO STRATEGY FUND (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GS & P WELT KONZEPT FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HQ FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC TRINKAUS EURO HIGH-YIELD, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HVB LUX PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
INTERBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
INTERNATIONAL BOND TRUST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ISP INTERNATIONAL STOCK PICKING FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
IXOS MULTIFUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JPMORGAN FLEMING LUX FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
KAPITALFONDS L.K., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LEO-FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
LEOPARD FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LILUX, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LUX GLOBAL RE-INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX-ARC, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-AWO, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-DIRECT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-EXTRA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-INTERNET-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-LINEA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-OPTIMA, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-OPTIMA US, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-PRIVAT, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
LUX-SELECT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-TELECOMMUNICATION, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MIZUHO ALPINE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*NEWTON LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
N-FONDS NR.3 STRATEGIE HNLUX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
NORAMCO QUALITY FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORDEA ASSET ALLOCATION FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORDEA INTERNATIONAL FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORIBA, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

OCP INTERNATIONAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OIM PORTFOLIO B, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OIM VERMÖGENSAUFBAU-FONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ÖKOVISION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OP-INVEST (CHF), 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM AKTIEN PROTECT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM BOND GLOBAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM PORTFOLIO G, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC ASIAN INTERNET, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC BIOTECHNOLOGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC TELECOMMUNICATION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM VV AKTIEN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OXALIS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PATAVIUM, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PHARMA/WHEALTH, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PHARMAPIPELINE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
PIGUET GLOBAL FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
PIRAEUSINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*PLUS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
POSTBANK RENDITE, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*PREMIER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRIVATE BANKING RENT 1, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*RAINBOW FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RAS LUX FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SANTANDER, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SCOTTISH WORLD FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SEB GARANT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST GARANT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
STOREBRAND INTERNATIONAL INVESTMENT FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
TALENTS INTERNATIONAL FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
TELOS FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TEMPLETON ASIA FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
TN INTERNATIONAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TN US-EQUITY PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TRINKAUS ASIEN FONDS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TRINKAUS OPTIMA US EQUITIES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
TÜRKEI 75 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UBS (LUX) DYNAMIC FLOOR FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) EQUITY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) MEDIUM TERM BOND FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) SHORT TERM INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNICO CONCLUSIO -> EUROPEAN EQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> DAX®30, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> MSCI® EUROPE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> MSCI® WORLD, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> NASDAQ 100®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICO I-TRACKER -> S&P 500®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2006), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2007), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
WALSER AKTIEN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER VALOR, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WEISENHORN AMERIKA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WEISENHORN EUROPA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
WESTRENDIT, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WILLERFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
WINGLOBAL FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (261)

ABERDEEN GLOBAL, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ACE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIO, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ADD+FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADVANTAGE, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
AGF WORLD FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
AIG SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AL DAR ISLAMIC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ALEPH, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALGER SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALPHA INVESTIMENTI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ALTRUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ALUXIA, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ASSET LIFE, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ATLANTAS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
AXA EQUITIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA LUXEMBOURG FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS II, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXIS CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BALZAC, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANKINTER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*BARCLAYS EURO FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BARCLAYS INTERNATIONAL FUNDS, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BARCLAYS INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG), 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BB BONDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*BCP GLOBAL SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BETA GLOBAL, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BETA INTERNATIONAL, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BETA INVEST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BIG INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BLUE CHIP SELECTION, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*BO FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BOLUX, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BOSPHORUS GROWTH FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BOSTON INTERNATIONAL FUND I, SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BPA INTERNATIONAL SELECTION FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BPER INTERNATIONAL SICAV, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BPVN STRATEGIC INVESTMENT FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
C&P FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CAIXA FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAMEROS SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EMERGING MARKETS FUND, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CAPITAL INTERNATIONAL FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
CAPITAL ITALIA, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CASTELL CONCEPT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CB-ACCENT LUX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CIC/CIAL CH FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CL EARTH FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CLARIDEN LUX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
COLUMBUS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
COM SELECTION, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*COMGEST ASIA, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*COMGEST EUROPE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
COMGEST PANDA, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CONVENTUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORLUY RAINBOW FUND, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
COSMOS LUX INTERNATIONAL, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CP PREMIUM FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DAB ADVISER I FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DAVIS FUNDS SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DELTA LLOYD TOP, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEWAPLUS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEXIA BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA CLICKINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIGITAL FUNDS, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DOSSIER DE GESTION COLLECTIVE, EN ABREGE D.G.C., 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DRESDNER PORTFOLIO MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
E&G FONDS, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ECTOR, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
EDM INTERNATIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*EFG UNIVERSAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EMC FUND MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ETRA GLOBAL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUFI-CASH, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFI-RENT, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*EUROFLI, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUROFONPROFIT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUROMUTUEL SICAV, 17, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
EURONEXTRA INVESTMENT SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*EUROPEAN QUALITY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROSCOR, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*F&C FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
F.A.M. FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FEDERALE INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FIXE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FLEMING SERIES II FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FORTIS AG FUND L1, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FOYER SELECTION, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FRAMLINGTON INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL INVESTMENT PORTFOLIO, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRUCTILUX, 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
G&P SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GARTLA, SICAV, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
GEFIP EUROLAND QUANTITATIF, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
GEM-WORLD, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GLOBAL STRATEGY, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GROUPE DU SAVOY SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
HERITAM SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HPM GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HPM INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
HQ PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC AMANAH FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC INSTITUTIONAL CLIENT FUNDS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HYPO PORTFOLIO SELECTION SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*IBCO SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INDEPENDENT INVESTMENT FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
INDIA LIBERALISATION FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ING (L) DYNAMIC, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*INTEGRAL MULTI FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
INTERPORTFOLIO, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*INVESCO CE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
INVESCO GT CONTINENTAL EUROPEAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESCO GT INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESCO MAXIMUM INCOME FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IT FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
J. VAN BREDA BEHEERSFONDS, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
JAPAN PACIFIC FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KAUPTHING FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
KB LUX BOND FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX FIX INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC BONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC FREQUENT CLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KOINÈ FUND, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
LB(SWISS) INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

LEGG MASON WORLDWIDE, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LEUMI INVESTMENT FUND (LUX), 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
LRM FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LUXBOND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXCELLENCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUX-CROISSANCE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXEMBOURG EUROPEAN AND AMERICAN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LUX-EQUITY, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-EURO-STOCKS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-GARANTIE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LUX-INDEX US, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-PORTFOLIO, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-SECTORS, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUX-TOP 50, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*MANULIFE GLOBAL FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
MC PREMIUM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MELIOR SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MERCHBANC SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MERCURION ASIA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MIR QUALITY GROWTH SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
MIROBLIG, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
MLB(S) (LUX) INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
MMW SECURITIES FUND, SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MONTE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MOTUS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTI EUROPLACEMENT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTIPLE MANAGERS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NEW VILLAGE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NOBISPAR, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NORDEA 3, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NOVARA AQUILONE SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NPB SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OPTIMUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PANALPINA SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARADE FONDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PARTNER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PERFORMA FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
PERMAL LONG FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET WORLD SECURITIES FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLEIADE, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PORTFOLIO B.P., 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PRAETOR GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PRIVILEGE FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PRO FONDS (LUX), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PROFILINVEST, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PUBLITOP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PUILAETCO QUALITY FUND, 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
QUEST MANAGEMENT, SICAV, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
RESERVE PORTFOLIO, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
RH&PARTNER INVESTMENT FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RMF UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RS FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SAFEI INVEST, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
SAN MARINO INVESTMENT INTERNATIONAL, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SB FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCUDDER GLOBAL OPPORTUNITIES FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SECTOR FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELECTOR MANAGEMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SGAM EQUISYS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SHARE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SICAV ALCYON, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SICAV PLACEURO, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SIF INVESTMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SINOPIA GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SINOPIA MULTI INDEX FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SKWB SCHOELLERBANK THESAURENT SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STAR FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
STRATEGIC FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SVENSKA SELECTION FUND, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
SWISS LIFE FUNDS (LUX), 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
THE CENTURY FUND SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE EUROPEAN ASSET VALUE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE MODERN FUNDS, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
THE NEW STAR GLOBAL FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THE SAILOR'S FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
THE WORLD EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
TMF SICAV, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
TONIC SECTOR FUND SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
TOP-INVESTMENTS, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
TÜRKISFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TWEEDY, BROWNE VALUE FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBAM, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBS (LUX) BOND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) SHORT TERM SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ULYSSES, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
UNIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
UNITED INVESTMENT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

UNIVERSAL INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
URBASA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
URQUIJO FONDOS KBL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
URQUIJO PREMIER SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VALUE STRATEGY FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
VAN LANSCHOT UMBRELLA FUND, 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer
VANTAGE FUND, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VERUS GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VESPER, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*VG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VITRUVIUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*WESTAM COMPASS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
WORLD INVEST, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ZENITH SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (3)

CA EUROPEAN BOND S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PROFIRENT S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
TRANSPACIFIC FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2005.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* changement concernant la dénomination ou l'adresse

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

(178)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (112)

A.L.S.A.-WEV, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AAREAL, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ABERDEEN INDIRECT PROPERTY PARTNERS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ACHMEA RE INVESTMENT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ACM INSTITUTIONAL SERIES, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ACMBERNSTEIN INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AEVN-ASIEN-PAZIFIK, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AG INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ALAMCO GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AVIVA CENTRAL EUROPEAN PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA ACTIVE PROTECTION, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA INSURANCE FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA PRIVATE SELECTION, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
BAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
BAYVK H1-FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
*BOUWFONDS INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BTM PREMIER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BTM PREMIER FUND V, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**CAMCA LUX FINANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL ALL COUNTRIES FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*CAPITAL INTERNATIONAL UK FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**CAPITAL INVESTMENT, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CENTRAL EUROPEAN BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CENTRAL EUROPEAN INDUSTRIAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
CIGOGNE FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CIKK FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
CITI INSTITUTIONAL, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
COVÉA RÉ FONDS SPÉCIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DALMATIAN FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIAM GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DIAM REGIONAL EQUITY FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DKA INTERNATIONAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DLIBJ OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**EMERGING MARKETS TRUST, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ETHIAS LIFE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
EURO ADVANCE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EURO FLOOR, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPA DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
EUROPEAN INDUSTRIAL PARTNERSHIP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*EUROPRISA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FB ASSURANCES FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*FBA ALTERNATIVE INVESTMENTS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*FBA PENSION FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FERRUM FUND, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
FIMO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
FORTIS AG FUND OF FUNDS INVESTMENT LUXEMBOURG, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON EUROPEAN REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GANT NAVIGATOR TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GENERALI ASSET MANAGERS FCP, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GLOBAL ADVISORY NETWORK TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GLOBAL BALANCED FUND (LUX), 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL FUND LUX, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HAEK FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HEITMAN CENTRAL EUROPE PROPERTY PARTNERS II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HEITMAN EUROPEAN PROPERTY PARTNERS III, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*HENDERSON INDIRECT PROPERTY FUND (EUROPE), 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange
*HERALD, THE HENDERSON EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND, 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange
HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*HINES INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
HVB PENSION FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
IE 96 OPEN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*ING MULTIMANAGER FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
J.P. MORGAN TOKYO FUND, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
J.P. MORGAN TOKYO FUND II, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JL CAPITAL GROWTH FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*JPMORGAN WORLD FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

KBC INSTITUTIONALS - I, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**KBC LIFE INSTITUTIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE INVEST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC LIFE PRIVILEGED PORTFOLIO FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LI INVEST FONDS, 7, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LRI-SPEZIALFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUXLIFE FONDS SPECIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MEDIATEL CAPITAL, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MERRILL LYNCH INSTITUTIONAL FCP, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MFS INVESTMENT FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MILLENNIUM FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MOUTFORT FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NIKKO FUTURES FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO MULTIHULL FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO PRIME SELECT FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
N-LUXEMBOURG FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NOUVELLE EPOQUE UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
OUTLET MALL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PILLAR RETAIL EUROPARK FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG TRUST, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**PRIMERUS INSTITUTIONAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*PRIVATE INVESTMENT FUND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PROFILO SPINNAKER INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PT-COM, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
SEB INVEST EUROPARENT SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SELECT INDEX SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SLGB FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
STEINFORT CAPITAL GROWTH FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
SUNFLOWER FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SWIP EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
THE ENDURANCE REAL ESTATE FUND FOR CENTRAL EUROPE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TMA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOKIO MARINE FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TOP MANAGERS SELECTION, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UBS (LUX) EURO VALUE ADDED REAL ESTATE FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) REAL ESTATE - EURO CORE FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UT97 GLOBAL FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ZODIAC FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (65)

ABS FINANCE FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ACCESSION FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
**AHV INTERNATIONAL PORTFOLIO, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**ARAB INVESTOR FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ARDI IMMO SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
ARTEN SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
ASIA REAL ESTATE INCOME FUND, 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV I, 46, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE PARTICIPATIONS SICAV II, 46, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

BATTERYMARCH GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

BLUEBAY STRUCTURED FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS II SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

CAJAS ESPAÑOLAS DE AHORROS SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

CASH.LIFE PREMIUM POLICES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

CONQUEST '91, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

CORDIUS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY BUYOUT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

*CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY III SICAV, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

CROWN PREMIUM PRIVATE EQUITY TECHNOLOGY VENTURES, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

DANSKE INSTITUTIONAL, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg

DIAMOND I SICAV, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg

DSI U.S. CONTROLLED RESIDUAL RISK PORTFOLIO FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

EPARGNE MBS PLUS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

ESPERIDES, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

EUROFUND '91, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

EUROPEAN CARBON FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

**FONDS DE PENSION - DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

FORTIS LDI SOLUTION, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

G.A.-FUND-L, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

GENERALCORP, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

GENESIS SMALLER COMPANIES, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

**GIP DACHFONDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HB ASSET MANAGEMENT SICAV, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg

INSTITUTIONAL INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

INVESTILUX, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

LASALLE EUROPEAN PROPERTY SECURITIES SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

LEHMAN BROTHERS EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

M.M.C. TITRISATION, 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

MORLEY INTERNATIONAL FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

NEXUM, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

NOVELLUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

**NOVENERGIA 2010, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

OMEGA PRESERVATION FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PAN EUROPEAN FOOD FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

PARAMOUNT US REAL ESTATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

PATRIA INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

REICH & TANG GLOBAL ASSET ALLOCATION SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

**RMB INTERNATIONAL SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

**RMB MANAGED FEEDER FUNDS SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

**RMB MULTIMANAGER SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

SCOR EUROPE MID CAP, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SCOR PICKING, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SICAVEX, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

SILVERFUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 4 SICAV, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

**SOGELUX INVESTISSEMENT FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**STRATEGY SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

**TALENTS INSTITUTIONAL FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

VAH PRIVATE EQUITY SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

VCM GOLDING MEZZANINE SICAV, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VCM GOLDING MEZZANINE SICAV II, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WESTAM LONGITUDE FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
WORLDWIDE SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
YOUNG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (1)

LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, SCA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2005

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc nouvellement inscrit
** changement concernant la dénomination et/ ou l'adresse

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 20 décembre 2002: (1.409)

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (885)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (605)

A & V, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**ACATIS CHAMPIONS SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**ACM BERNSTEIN VALUE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**ACM GLOBAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACTIVE ALLOCATION FUND, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ACTIVEST DEVISENFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST DOLLARBOND SPEZIAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST DOLLAR-GELDMARKT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST ECOTECH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EMERGINGBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EMERGINGRENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EUROKONVERGENZ RENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EUROPAPOTENZIAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EUROPEANBOND SPEZIAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EUROPEGROWTH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EUROPROTECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EURORENT FLEX, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST EURORENT KURZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
***ACTIVEST GLOBALDEPOT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST GLOBALDEPOT DEFENSIV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST GLOBALDEPOT DYNAMISCH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST GLOBALGROWTH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST GLOBALSELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST GLOBALSTRATEGIE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST GREATERCHINA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX ATHOS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX BOND 04/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX CHANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX CORPORATEBOND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX DIVIDENDPROTECT 12/2009, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

ACTIVEST LUX ERTRAG, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALPROTECT 10/2008, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX GLOBALRETURN EQUITY, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST LUX WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST NANOTECH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST OPTIRENT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST OSTEUROPA, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST TELEGLOBAL, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST TOTALRETURN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST TOTALRETURN WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST US-REITS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-AKTIEN-AUSTRALIEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-AKTIEN-EURO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-AKTIEN-SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-COMMODITIES, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-DOLLAR-MEDIUM-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-EURO-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-EURO-MEDIUM-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-EURO-RENTEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACTIVEST-US-DOLLAR-CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ADCIRCULUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ADIG ALL SEASONS 1/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG ALL SEASONS 2/2010, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG DEUTSCHLAND INVEST 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG DEUTSCHLAND INVEST 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA INVEST 1/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA INVEST 10/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA INVEST 2/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA INVEST 5/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA INVEST 9/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA PROTECT 10/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA ZINSPLUS 10/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA ZINSPLUS 10/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG EUROPA ZINSPLUS 9/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**ADIG FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG GLOBAL INVEST 12/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG PRIVATEOPTIMUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG ROHSTOFFAKTIEN INVEST 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG ROHSTOFFAKTIEN INVEST 2/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG SELEKTION DIVIDENDE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG SELEKTION INVEST 1/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG SELEKTION INVEST 2/2009, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG TOTAL RETURN BOND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG TOTAL RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG TOTAL RETURN PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG US INVEST 6/2008, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG WELT INVEST 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG WELT INVEST II 4/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG WELT ZINSPLUS 12/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG WORLD INVEST 9/2007, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***AGI CHINA EAST ASIA FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

AIG FOUNDATION INVESTMENTS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AKS GLOBAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS INDEXPLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALTIMUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ALTIS FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
AM GENERALI FONDSSTRATEGIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AM GENERALI KOMFORT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AMC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS BESTSELECT FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
APO MEDICAL OPPORTUNITIES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**APO SHORT TERM, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
AQUILA CAPITAL FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
AXA IM ALPHA STRATEGIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
AXA IM FIXED INCOME INVESTMENT STRATEGIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*AXXION FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**BALANCED PORTFOLIO B, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**BANTLEON STAATSANLEIHENFONDS, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BAYERN LB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**BBI-LUXCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BBV-DACHFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BBV-FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BCN-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS III, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS VI, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS VII, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG FUNDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**BERENBERG GLOBAL OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG GLOBAL OPPORTUNITY 2, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERLINER VB GARANT UNION (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
BEST EMERGING MARKETS CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST EUROPE CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST GLOBAL CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST NORTH AMERICA CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST OPPORTUNITY CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BEST SPECIAL BOND CONCEPT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BETA SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BG UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
BHW EUROPA PROTECT 2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
BPI GLOBAL INVESTMENT FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BRAUCO.INVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*BREISGAU-RENT 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
CA-AM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CALLANDER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**CAMCO FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
**CARNEGIE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CEROS FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**CF EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CF PRIVAT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

**CHALLENGER GLOBAL FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
CI FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
CITI FCP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
***COMMERZBANK MONEY MARKET FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CONCORDIA SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CONDORINVEST-UNIVERSAL, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
CONSUS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
CONVERTIBLEPROTECT-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
COREOLAN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
COSMOS FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CREDIT SUISSE BOND FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE EQUITY FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**CREDIT SUISSE INDEXMATCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE MONEY MARKET FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE MULTIFUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CS PRIVATE UNIVERSE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CVT EUROPA ABSOLUTE SELECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**CW-MATRIXCREATIV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DAC, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
DAIMLERCHRYSLER BANK PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
***DANSKE FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
DAVID FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DB FLEXIBLE MANAGEMENT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB FLEXIBLE STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB MULTI OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DB RREEF GLOBAL REAL ESTATE SECURITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBI-LIQUIDITÄTSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DEKA-AKTIENEUROPA INVEST, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-AKTIENGLOBAL INVEST, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-EUROFLEX PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GLOBALGARANT 11/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-GLOBALOPPORTUNITIES PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-INSTITUTIONELL GELDMARKTGARANT, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-KICKGARANT 2006, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-OPTICASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKATEAM-GLOBALGROWTH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WANDELANLEIHEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 1/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 1/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 11/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-WORLDGARANT 11/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 2/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 3/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 5/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 6/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 8/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 9/2008, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2010, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 2/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT PLUS 5/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEUTSCHE AKTIEN TOTAL RETURN, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DEXIA DYNAMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LIFE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LIFE BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA TOTAL RETURN, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DEXIA TOTAL RETURN II, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-ABSOLUTE RETURN ALLOCATION PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-ALLIANZ HORIZONT FONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-BRIC STARS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-CASH EURO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO BOND REAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2008, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EURO PROTEKT DYNAMIK PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-EUROGELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-GARANTIEFONDS KLASSIK 95, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-GARANTIEFONDS KLASSIK 95 (II), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
***DIT-GLOBAL FUND SELECTION, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
***DIT-GLOBAL FUND SELECTION BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-HIGH DIVIDEND DISCOUNT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-MONEY MARKET US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-RENTEN GLOBAL >>K<<, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-SMALL CAP EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-STIFTUNGSFONDS BALANCED, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-STIFTUNGSFONDS BONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DJE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE ADVISOR FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DJE PREMIUM, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DKB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DRESDNER HIGH YIELD INCOME FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DUAL-INVEST WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ABS CREDIT SELECT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ABS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ALPHA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST 80 GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST RESULT GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BEST USA GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BESTSELECT BALANCE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BESTSELECT BRANCHEN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BONUS BASKET 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS BONUS BASKET 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

*DWS BRAZIL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***DWS CASH USD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS CHINA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DELTA FONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DIVIDENDEN KICK, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DOLLARCHANCE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS DOLLARRENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EMERGING MARKETS BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**DWS EURO-BONDS (LONG), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**DWS EURO-BONDS (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**DWS EURO-BONDS (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURO-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROLAND GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROLAND KONZEPT 2009, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROLAND NEUE MÄRKTE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EUROPE CONVERGENCE EQUITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS EURORENTA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXPENSION I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FOREX STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FUTURE STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL EQUITY FOCUS FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GLOBAL VALUE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**DWS INDIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS LATEINAMERIKA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MANDARIN, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS MULTI DYNAMIC GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OP EUROPA MID/SMALL CAPS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DWS OPTIRENT (FLEX), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OPTIRENT (MEDIUM), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OPTIRENT (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS OSTEUROPA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2006, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2007, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2008, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE OPTIMA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RENDITE OPTIMA FOUR SEASONS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS RUSSIA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS TÜRKEI, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS US DOLLAR RESERVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS US-CORP BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS US-CORP HIGH YIELD, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VERMÖGENSBILDUNGSFONDS I (LUX), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS VOLA STRATEGY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS ZINSSPRINTER, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DWS ZINSSPRINTER 2016, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINSWUNDER, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS ZINSWUNDER (A), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***DWS ZUKUNFTSFONDS 2025 LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***DWS ZUKUNFTSFONDS 2030 LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***DWS ZUKUNFTSFONDS 2035 LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DZ INT. CASH, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DZ INT. CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DZ INT. PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
E.I. CAPITAL, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EASY ETF - GSCI®, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*EASY ETF - GSNE®, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
EASYETF EPRA EUROZONE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**ETHNA-AKTIV E, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EURO FLEX ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**EUROPA-LUX EURORENT 3-6, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EURO-POSTE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
**EVE INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FALKEN FONDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
***FCP OP MEDICAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FG&W FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FIDES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**FIDEURAM FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**FINANZ STRATEGIE, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FINECO INVESTMENT MANAGEMENT, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIRSTNORDIC FUND OF FUNDS, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
**FLEXIBLE UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
FOCUSED FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**FONDITALIA, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FORTIS COMFORT, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FORTIS LIQUIDITY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*FORTIS QUAM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FRANKFURT-TRUST OP DYNAMIC EUROPE BONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
FT OPTIRENT 6/2006, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FT OPTIRENT 6/2009, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FUND-MARKET FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GAMAX FUND OF FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GAMAX FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GECAM ADVISER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GENOKONZEPT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
***GIOTTO LUX FUND, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
GIP INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
***GIP INVESTWORLD, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GLOBAL FUND-STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL STRATEGY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GLOBAL-HIGHYIELD-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
***GLOBERSEL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GÖHRINGER BASISPORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*GREIFF "SPECIAL SITUATIONS" FUND OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
GSAM OP JAPAN VALUE STRATEGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**GSCONCEPT HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GUILÉ ETHICAL FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GULIVER WACHSTUM, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

H & A LUX GLOCAP, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAC-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**HAIG BALANCE, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**HAIG EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG GELDMARKT-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG INFLATION-LINKED BOND FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**HAIG MB, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**HAIG RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
***HAIG SELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
**HAIG TREND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG WANDELANLEIHEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HORNBLOWER GUARANTEE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
H-PORT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
HSBC TRINKAUS ABS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS AKTIENSTRUKTUREN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS CASH, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS FONDS EQUITY LINKED STRUCTURES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS GLOBAL CERTIFICATES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS GLOBAL STRATEGY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HSBC TRINKAUS TOP INVEST, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HUK-VERMÖGENSFONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HVB LUXEMBOURG SELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
HWB UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**HYPOSWISS (LUX) FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
IFM-INVEST:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
**INDEX INVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INFLATIONSSCHUTZ, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
INIK FONDS (INITIATIVE FÜR NACHHALTIGES INVESTMENT DER KIRCHE), 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**INVEST EURO RENT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
INVESTMENT VARIO POOL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
IP FONDS, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**ISLANDSBANKI MUTUAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
JPM OP US AGGREGATE BONDS STRATEGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
JRS BESTSELECT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
KE FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
KOMFORT PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
***LEADERSEL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LIGA-PAX-CATTOLICO-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LIGA-PAX-CORPORATES-UNION, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
LIVING PLANET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**LRI-A.C.-FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-CORPORATEFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-DOLLARZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-EUROPA-AKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-EUROZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-KONZEPT 20, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-KONZEPT 50, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-OPTIZINS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-RENTENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LRI-STRATEGIEPORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-TOPSELECT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-WELTAKTIENFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LRI-WELTZINSFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**LUPUS ALPHA FONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LUXEMBOURG PLACEMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LUX-GENÜSSE UND RENTEN, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
**LUXGLOBAL, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*LUX-HELIOS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXPRO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LUX-PROVEST, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUX-STRATOS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
LUXTOPIC, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
LUX-TOPWORLD, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
**M & W INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MANAGERSELECT FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**MC FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MELLON OP USA MID/SMALL CAPS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**MERCK FINCK INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERRILL LYNCH OP USA VALUE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
METALLRENTE FONDS PORTFOLIO, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**MK LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***MULTI ASSET STRATEGY, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***MULTI ASSETS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***MULTI ASSETS GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI INVEST SPEZIAL OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI MANAGER VISION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI OPPORTUNITIES III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI-ASSET PLATFORM FUND (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MULTI-AXXION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MULTIMANAGER CHANCE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
MULTIMANAGERTRUST (MMT), 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
MULTISELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
MULTIWERT SUPERFUND, 1B, Parc d'activité Syrdal, L-5365 Munsbach
**NESTOR-FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
**NORD EST FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**NORDLUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
NORDLUX PRO FONDSMANAGEMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OCM OP CONVERTIBLE SECURITIES FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ÖKO-AKTIENFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ÖKOTREND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
OP BOND ABS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM ABS PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM SWISS OPPORTUNITY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OSPREY FONDS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PARTNERS GROUP INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PATRIARCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
PENSIONPROTECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
**PICTET FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

**PICTET STRATEGY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIONEER FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
PIONEER FUNDS II, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
PLUTOS INTERNATIONAL FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***POLARIS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
POOL X, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**POSTBANK DYNAMIK, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
POSTBANK STRATEGIE, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PRAMERICA OP GLOBAL HIGH YIELD BOND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PREMIUM INVEST FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***PREMIUM PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
PREMIUM SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PRIMA, 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
PRIMA 2010, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PRIMA 2010 PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PRIVATE EQUITY STRATEGIE OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PRIVATE GLOBAL OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
PVV UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
RAM DYNAMISCH, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM KONSERVATIV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
RAM WACHSTUM, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***RAPTOR, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
RETURN SOLUTIONS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
ROSSINI LUX FUND, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
S.AFIR RAVENSBURG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
SANPAOLO INTERNATIONAL FORMULAS FUND, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SANPAOLO INTERNATIONAL FUND, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
SEB BESTCHOICE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB CONCEPT BIOTECHNOLOGY, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB CONCEPT TELETECH, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB CONCEPT WIRELESS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB DELUXE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROCASH SPEZIAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROPAFLEX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROPEAN EQUITY SMALL CAPS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB EUROQUADRO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 1, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 2, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 3, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 4, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB FUND 5, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB GLOBALPLAYERS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB GLOBALRENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB HIGH YIELD, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST INSTITUTIONAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB JAPANFONDS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB LUX FUND EXTRA, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ÖKOLUX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ÖKORENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB TRENDSYSTEM RENTEN, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SFC GLOBAL MARKETS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SHORT TERM PLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

SHORT-TERM-CORP.-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
SMART-INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SQUAD CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*STABILITAS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**STARCAP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SWISSCANTO (LU) BOND INVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
**SWISSCANTO (LU) EQUITY FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) MONEY MARKET FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
TAARA-STIFTUNGSFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
TC FONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**TETI INTERNATIONAL FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THETA GLOBAL FUND UNIVERSAL, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
TITANO FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
TOP TEN BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP TEN CLASSIC, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOP TEN SPECIAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOTAL RETURN PLUS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**TOWER FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
TR-BOND-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**TRENDCONCEPT FUND, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
UBS (LUX) BOND FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) EMERGING ECONOMIES FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) MONEY MARKET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) RESPONSIBILITY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**UNIASIA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIASIAPACIFIC, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIDIVIDENDENASS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIDOLLARBOND, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIDYNAMICFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIDYNAMICFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIDYNAMICFONDS: JAPAN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIDYNAMICFONDS: NORDAMERIKA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEM FERNOST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEM GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEM OSTEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROBOND "XL", 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROFLEX, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROKAPITAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEUROKAPITAL II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROKAPITAL-NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEUROPARENTA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA 2009, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEURORENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2010, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA CORPORATES 2011, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEURORENTA GOVERNMENTS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEURORENTA REAL ZINS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIEURORENTA SELECTED IDEAS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

**UNIEUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIEXTRA: EUROSTOXX 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: BEST OF EURASIA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: EURO STOXX 50 (2007) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2008) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: GLOBAL TITANS 50 (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTDOUBLECHANCE: GLOBAL TITANS 50 (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: BEST OF WORLD (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2010), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTPLUS: EUROPA (2011) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIGARANTTOP: EUROPA III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIGLOBALTITANS 50, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIMID&SMALLCAPS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET: EURO 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIOPTIMA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIOPTIMUS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIOPTIMUS -NET-, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIPROTECT: EUROPA II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIRENTA CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIRENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNISECTOR, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIVALUEFONDS: EUROPA, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**UNIVALUEFONDS: GLOBAL, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNIVEST, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
UP, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
US OPPORTUNITIES OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
***VALUE SELECT FUND, 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg
VB DINKELSBÜHL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
VCH, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
VCH EXPERT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
***VERMÖGENSAUFBAU-FONDS HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
***VMR FUND, 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg
***VMR TOP SELECT FUND, 17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg
VOLANDO UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
VONTOBEL OP EMERGING MARKETS GLOBAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
VPV PRO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
VUNOS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**W & W INTERNATIONAL FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WÄHRUNGSFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*WALLRICH VERMÖGENSAUFBAU FONDS HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WARBURG VALUE FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
WEGELIN STRATEGIEFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WESTOPTIZINS, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
**WGZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

***WGZ PORTFOLIO, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
**WM FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
***WM HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
WWK SELECT, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
XMTCH (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (280)

1. SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABN AMRO FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ACCESS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ACTIVEST LUX KEY FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*AHW SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
AIG MULTILABEL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ALIAS INVESTMENT, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ALLIANZ DRESDNER PREMIER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS SELECTIONS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**AMAS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**AMERICAN EXPRESS FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***AMERICAN EXPRESS WORLD EXPRESS FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ANDBANC GLOBAL FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
ANIMA SICAV, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
APERTA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
AQUA, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
AQUA-REND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**ARCALIA INTERNATIONAL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ARCIPELAGOS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARCOBALENO FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**AREPO SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**ARGENTA-FUND, 27, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
**AS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ASHMORE SICAV, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
**ASIA PACIFIC PERFORMANCE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ASTRA SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
**ATOMO, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**AVIVA FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AVIVA MULTIMANAGER FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA WORLD FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
***BALOISE FUND INVEST (LUX), 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**BANCA LOMBARDA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**BANESFONDO INTERNACIONAL, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BANK COMPANIE NORD - EINDORF SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**BASE INVESTMENTS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**BEL CANTO SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**BIM FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**BIPIELLE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
BNP PARIBAS INSTICASH, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**BSI - MULTINVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
BULL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CALYPSO SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**CAPITAL MULTI STRATEGIES, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CARAVAGGIO SICAV, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
**CARMIGNAC PORTFOLIO, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*CARNEGIE FUND IV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CFD CAPITAL MANAGEMENT SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CHARISMA SICAV, 14, boulevard Royal, L-2499 Luxembourg
*CHECKMATE SICAV, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
**CITADEL VALUE FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CITI SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CLEOME INDEX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**CMB GLOBAL LUX, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
COHEN & STEERS SICAV, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
COMPAM FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**CONREN FORTUNE, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CONVERTIBLE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CREDIINVEST SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
CREDIT AGRICOLE FUNDS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CREDIT SUISSE PREMIER LIQUIDITY FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CS INVEST (LUX) SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DB PLATINUM, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PLATINUM III, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PLATINUM IV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DB PRIVATMANDAT COMFORT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DBSAM FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DCF FUND (I), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DELPHI FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**DEMETER, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
DEXIA MONEY MARKET, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PROTECTED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA QUANT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**DISCOVERY GROUP OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DIVERSIFIED SECURITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DONATELLO SICAV, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
**DUEMME SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*DWS DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXPENSION, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**DWS FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INSTITUTIONAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS INVEST, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
**EFFICIENCY GROWTH FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**ESPRIT (EUROPEAN PARTNERS INVESTMENT TRUST), 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
***EURO GLOBAL SELECT SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND, 10-12, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
EUROPARTNERS MULTI INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
***EUROPEAN CREDIT FUND SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**EUROPEAN NETWORK FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**F&C PORTFOLIOS FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FDH PATRIMOINE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FIDELITY FUNDS, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDELITY FUNDS II, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
***FONDOR, 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg
FONDS DIREKT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FONDSSELECTOR SMR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FORTIS L FIX, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS L FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS L FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FOF, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS PERSONAL PORTFOLIO FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTUNA SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**FPM FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***FPSPI SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENT FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FUCHS INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FUND PARTNERS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*G&P INVEST SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GARTMORE SICAV, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**GLOBAL DIVERSIFIED SICAV, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
GLOBAL INVESTORS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
**GLOBAL SELECT SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
GLOBVEST FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**GOLDMAN SACHS FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**HECTOR SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HELVETIA PATRIA FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
HENDERSON HORIZON FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
HMFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC PROTECTED FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IDEAL INVEST SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
IKANO FUNDS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
**ING (L) INVEST, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) LIQUID, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ING (L) PATRIMONIAL, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ING (L) PROTECTED, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ING (L) RENTA FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTED STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING DIRECT, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ING INDEX LINKED FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ING INDEX LINKED FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**INTERFUND, 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg
**INTESA EUROGLOBAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**INVESCO FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ISIS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**IV UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**IXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JAPAN DYNAMIC FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JPMORGAN FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN INVESTMENT FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN INVESTMENT STRATEGIES FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

**JPMORGAN LIQUIDITY FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JULIUS BAER MULTIBOND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTICOOPERATION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIPARTNER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISTOCK, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KAUPTHING MANAGER SELECTION, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
**KBC DISTRICLICK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**KBC RENTA, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KD DELUX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
LACUNA SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**LEMANIK SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**LINDE PARTNERS VALUE FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH INVEST UK, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH SELECTIVE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LONGVIEW PARTNERS INVESTMENTS, 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
**LOUVRE MULTI SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**LUX INTERNATIONAL STRATEGY, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LUXALPHA SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LUXEMBOURG SELECTION FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LUX-PENSION, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
MAINFIRST, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
***MARGIN OF SAFETY FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MARKSMEN INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MEESPIERSON-STRATEGY, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*MERRILL LYNCH MASTER SERIES, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
MFS MERIDIAN FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MIRINVEST FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**MORGAN STANLEY SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**MULTIADVISOR SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**MUNICH INVEST, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NAGEL INVEST (L), 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NEUTRAL SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**NEW MILLENNIUM, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NOMURA FUNDS, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NORDEA 1, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORDEA FUND OF FUNDS, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND II (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
OFI MULTISELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OFI SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
OMNIPOTENT UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ORBIS SICAV, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
ORION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**OYSTER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**PAM (L), 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PAN-HOLDING, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg
**PARETURN, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
PARVEST, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PARWORLD, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PEH QUINTESSENZ SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEH SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PHARUS SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**PICTET FIXED INCOME FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PIGUET INTERNATIONAL FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PLANETARIUM FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***PRESTIGE LUXEMBOURG, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRIMERA FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**PRIVAT/DEGROOF SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
PROTEA FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PUBLICASH, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**RINASCIMENTO SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
ROBECO CAPITAL GROWTH FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO INTEREST PLUS FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ROBECO LUX-O-RENTE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**ROBUR INTERNATIONAL, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
RP RENDITE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*SANPAOLO INSTITUTIONAL SICAV, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
**SANTANDER INTERNATIONAL FUND SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SANTANDER SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SARASIN INVESTMENTFONDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**SARASIN MULTI LABEL SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SASFIN INTERNATIONAL FUND, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SEB SICAV 1, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB SICAV 2, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SECURIALIS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SELLA CAPITAL MANAGEMENT, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SELLA GLOBAL STRATEGY SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SELLA SICAV LUX, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 1, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 2, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SGAM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SGAM SELECTION, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SIFTER FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
**SPARINVEST, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
**STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
STARPLUS SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
STRATEGIC SOLUTIONS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
STREAM SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STRUCTURA, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SWIP GLOBAL SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

*SWIP ISLAMIC SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**T. ROWE PRICE FUNDS SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**TELEMAQUE, 50, rue Basse, L-7307 Steinsel
TERCAS SICAV LUX, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*THE JUPITER GLOBAL FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
TORRUS FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
UBS (LUX) EQUITY SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) KEY SELECTION SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRUCTURED SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRUCTURED SICAV 2, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS ACCESS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
**UBS ETF, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
UBS MFP SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS TARGET FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNI-GLOBAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
VALBONNE I, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VAM FUNDS (LUX), 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
*VAUBAN FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VECTOR FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**VONTOBEL FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
**WALSER PORTFOLIO, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
**WELLFLEET SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*WHITE FLEET, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
WILLIAM BLAIR SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
**WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WORLDSELECT ONE, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**WORLDWIDE INVESTORS PORTFOLIO, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002: (524)

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT: (173)

1822-STRUKTUR, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ABN AMRO PROFIL FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ACM GLOBAL GROWTH TRENDS II INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ADIG BEST-IN-ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
AL-NUKHBA ASIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
ALPHA-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
AQUILA CAPITAL HEDGE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ARCUS JAPAN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARCUS JAPAN LONG/SHORT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARISTOLUX INVESTMENT FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ASSET BACKED SECURITIES FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
AUSTRALIA EQUITY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
AXA EURO BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
BALANCED PORTFOLIO D, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG FUND-OF-FUNDS II, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BEROLINACAPITAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
BNP PARIBAS HIGH QUALITY EURO BOND FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BOND SELECT TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

BSSI GLOBAL INCOME TRUST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CARNEGIE FUND II, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB VV EUROPE BASKET, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB-BASIS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB-LUX FUND SELECTION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CB-LUX-STRATEGIE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
CITI INVESTMENT TRUST SERIES J, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITI ISLAMIC PORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITI MUTUAL FUND TRUST SERIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIFUNDS INVESTMENT SERIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
COMMERZBANK ALTERNATIVE STRATEGIES, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*COMMODITY ALPHA OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CORDIAL ARROW FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
CREDIT SUISSE EURO BOND EXPRESS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
DEKA-CASH, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GELDMARKT INTERNATIONAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-MIX:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKALUX-TREASURY:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-S RENDITE 1/2008 (5 JAHRE ROLL-OVER), 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR:, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 2, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 3, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKASTRUKTUR: 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-TREASURY CASH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-ZINSBUCH PLUS, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DELTA LLOYD FUND OF FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
DEUTSCHE YEN PORTFOLIO, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DEXIA LIFE EQUITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DIAMOND SOVEREIGN OPEN, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DJE REAL ESTATE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DRESPA PREMIUM, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
DWS BESTSELECT GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS GOLD PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EFG MULTI-MANAGER FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ELITE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
FEDERALE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FIDELITY MULTI MANAGER FUNDS FCP, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDELITY NIKKO GLOBAL SELECTION, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDELITY WORLD FUNDS, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDEURAM MULTIMANAGER FUND, 13, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
FLEMING FUND SERIES, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FT HEDGESELECTION, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FUNDSELECT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
GAIKADATE MONEY MARKET FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GLOBAL ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GLOBAL VALUE MANAGER UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
***GOTAM (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
GRIPS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
GS AMERICAN BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
GS GLOBAL CURRENCY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
H & A LUX ASSEKURA, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

H & A LUX GLOCAP LONG/SHORT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HAIG PARTNERS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HASPA MULTIINVEST, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
IFM AKTIENFONDSSELECT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
ING POMONA PRIVATE EQUITY FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERDYNAMIC FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND MIX:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND PORTFOLIO:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INTERNATIONAL FUND SELECTION:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
INTERNATIONAL GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERNATIONAL SOVEREIGN BOND FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*ISB HEDGE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ITAÚ INTERNATIONAL PRIVATE BANK 3-D FUND OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
IXIS CONSTELLATION, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IXIS LOOMIS SAYLES SENIOR LOAN, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
IXIS MOBIUS, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
JANUS GLOBAL LIFE SCIENCES FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
JANUS GLOBAL TECHNOLOGY FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
JPMORGAN EUROPEAN PROPERTY FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*KAUPTHING HEDGE, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
***KAUPTHING INVESTMENT FUNDS, 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg
KÖLNFONDSSTRUKTUR:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LANDMARK, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
LASALLE UK COMMERCIAL PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LBBW BALANCE, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LEHNER INVESTMENTS PUBLIC FUNDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
LILUX II CONVERT, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LILUX III GLOBAL EQUITY, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LUDWIGSBURG BEST OF, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
LUX ALTERNATIVE, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MAFFEI MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MERRILL LYNCH GLOBAL INVESTMENT SERIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MERRILL LYNCH GLOBAL INVESTMENT SERIES II, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MILESTONE, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MIR GESTFUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
***MITSUBISHI UFJ MONEY MARKET FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MONTHLY INCOME ABS INVESTMENT, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
MORGAN STANLEY MONEY MARKET FAMILY, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MORGAN STANLEY PANTHEON FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MT WEALTH MANAGEMENT PRIVATE FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MTWM PRIVATE PLACEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
***MU WEALTH MANAGEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NASPAFONDSSTRATEGIE:, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
NCRAM LOAN TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NIKKO MONEY MARKET FUND, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO SKILL INVESTMENTS TRUST (LUX), 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NIKKO TRUST, 112, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
NOMURA GLOBAL SELECT TRUST, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NOMURA JPMF WORLD CB FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

*NOMURA MULTI CURRENCY JAPAN STOCK FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NOMURA MULTI CURRENCY MMF, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NOMURA U.S. HIGH YIELD BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NOMURA US LOAN INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
NV STRATEGIE FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
OUR FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
PAO SEVERANCE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PICTET GLOBAL SELECTION FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET TARGETED FUND 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLACEMENT TFI QUALITÉ JOUR, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PLATINUM PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND, 25b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PSM MACRO STRATEGY, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
RESPONSABILITY GLOBAL MICROFINANCE FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RIM GLOBAL FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*RUBIN FONDS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
SAMBA CHINA OPPORTUNITIES FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
SAUREN HEDGEFONDS-SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
***SBI GLOBAL SELECTION FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCHRODER SELECTION, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SEB ALTERNATIVE INVESTMENT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB GLOBAL HEDGE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB INVEST OPTIMIX, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB MULTIMANAGER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SMS ARS SELECTA, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
SOPARIMMO FONDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
STOREBRAND INVESTMENT FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
SWISS ALLCAP SELECTION, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SWISS LIFE MULTI FUNDS (LUX), 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
T. ROWE PRICE LIFE PLAN INCOME FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
THE CARNEGIE GLOBAL HEALTHCARE FUND, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
THE COMMUNICATION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
THE PREMIUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
TOP MANAGER, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
TRENDCONCEPT FUND MULTI ASSET ALLOCATOR, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
TRIPLE CROWN, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
UBS AUSTRALIAN BOND INCOME, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
UBS SECTOR PORTFOLIO, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UI VARIO: 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS III, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICAPITAL INVESTMENTS IV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UNICO AI, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIFAVORIT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
US SHORT TERM NOTE FUND 99-A, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*VERMÖGENSPORTFOLIO ULM, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
WARBURG LIFE ASSEKURANZ, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
ZEIT-WERTFONDS HVB, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE: (340)

A.R.T. - ABSOLUTE RETURN TARGET FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ABN AMRO ALTERNATIVE INVESTMENTS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AIG INVEST (LUX), 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AIM FUND SICAV, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***AL INVESTMENTS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***ALBATROS PERFORMANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***ALENA INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALLIANZ DRESDNER HEDGEFONDS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***ALTERNATIVE INVESTMENTS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***ALTERNATIVE STRATEGY, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ALTERNATIVE UNITS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***AMBD SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
AMERICAN EXPRESS ALTERNATIVE INVESTMENT FUND (LUX), 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AMEROSEC, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARCHITUS INVESTMENT SOLUTIONS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ARGOS INVESTMENT FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ARGUS FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ARKAS SELECTION, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
***ART FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ATAG SICAV, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
ATHENA SICAV, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*ATOLL PORTFOLIO, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
AVIVA ALTERNATIVE FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE OPPORTUNITIES, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
AXA INVESTPLUS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BAINBRIDGE-ALPHASTRATEGY, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BANK HOFMANN TECHNICAL STRATEGIES, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BANQUE CARNEGIE FUND SICAV, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
BAYERNLB HEDGE FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BELMONT (LUX), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
BETA LUX SELECTION, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BIG OPTIMUM SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
BLAKENEY INVESTORS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***BLUE DANUBE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***BLUE EAGLE PORTFOLIOS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***BO FUND II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
BOAZ PRIVATE EQUITY HOLDINGS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BOSTON INTERNATIONAL FUND II, SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BPVN ENHANCED FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
BSI - NEW BIOMEDICAL FRONTIER (SICAV), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CAAM INTERINVEST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
CAPITAL GESTION, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAPITAL@WORK ALTERNATIVE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
CARAVELA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CARNEGIE FUND III, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
CBG ALTERNATIVE SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CENTROBANK SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

CERA INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CITI UMBRELLA SICAV, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
CITIGROUP PROPERTY INVESTORS REAL ESTATE SECURITIES SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
CLS SUMMIT ALTERNATIVE FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
COGEFUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
CORLUY V.I.P., 283, route d'Arlon, L-8011 Strassen
*CREDIT SUISSE NOVA (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE PRIME SELECT TRUST (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDIT SUISSE SICAV II (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CREDITANSTALT DERIVATIVES TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
CRONOS INVEST, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
CS ADVANTAGE (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
CS CARAT (LUX), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
***DANSKE ALLOCATION FUND, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
DB PLATINUM II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DBLA-LATIN BOND FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DCF FUND (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEUTSCHE BANK (PWM) SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
DEWAAY GLOBAL, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DEXIA CONVERTIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA GLOBAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LEVERAGED INVESTMENT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA LUXPART, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA MICRO-CREDIT FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA ORCHID FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PRIME ADVANCED, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA PUBLIMIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DEXIA WORLD ALTERNATIVE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
DG LUX MULTIMANAGER II SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
DINVEST, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
DRESDNER EURO MONEY MANAGEMENT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DUAL RETURN FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DYNAMIC FUNDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
ELITE-STABILITY FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
EMERGE CAPITAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
***ERSEL SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***ERSTE BANK TRADING, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROCASH-FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
***EURO-GATE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROMERCHANT BALKAN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EUROPANEL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
EUROPEAN CAPITAL HOLDINGS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
***EUROPEAN SICAV ALLIANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
EUROSEC FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
EVEREST FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
F.A.M. PERSONAL FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
FAIRFIELD GREENWICH FUND (LUXEMBOURG), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FBP FUNDS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION II, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FIDAM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDELITY ACTIVE STRATEGY ("FAST"), place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
FIDESSA FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FIM SHORT TERM FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FIRST NIS REGIONAL FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FLEMING FLAGSHIP PORTFOLIO FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEMING FRONTIER FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
FLEXIFUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
***FOCUS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FOCUSED SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
FONDS GENERAL STRATEGIQUE, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
***FORTIS ALPHA STRATEGIES, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS ASR FONDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FORTIS GLOBAL OPPORTUNITIES HEDGE FUND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
FRÉGATE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FUCHS ALTERNATIVE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FUNDO, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GEMS PROGRESSIVE FUND, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
GENERALI HEDGE FUNDS SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
GENERALPART, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GESTFIN, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GLG MULTI-STRATEGY FUND SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
GLOBAL FUND SELECTION SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GOTAM UMBRELLA FUND (LUX) SICAV, 76-78, Grand-rue, L-1660 Luxembourg
***GREEN WAY ARBITRAGE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
GUADARRAMA SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
GWM ALTERNATIVE INVESTMENTS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
H & A LUX PRONOBIS, 23, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H. Q. ALPHA STRATEGIES FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
HARMONY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HELIOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HERA SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
HET ZONNESTELSEL, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
HMFUNDS SICAV II, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
HSBC PARTNERS GROUP GLOBAL PRIVATE EQUITY, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
HSH N SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
HVB ALTERNATIVE PROGRAM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
HVB ALTERNATIVE PROGRAM INDEX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
IBERIAN OPPORTUNITIES FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
IC INVEST SICAV, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***ICM DIVERSIFIED ALPHA FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***ICM DIVERSIFIED ALPHA SERIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IDEA SICAV 1, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
IGNI, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
IMMO-CROISSANCE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INDIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
***INDOLUX PRIVATE PORTFOLIO, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ING (L) ALTERNATIVE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) RENTA CASH, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) SELECTIS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING (L) TECHNIX, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

ING INTERNATIONAL (II), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING INTERNATIONAL CURRENCY MANAGEMENT FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ING MULTI-STRATEGIES FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*ING MULTI-STRATEGIES FUND II, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ING PRIVATE EQUITY SICAV, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INGENIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERFIRST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INTERNATIONAL GLOBAL SICAV, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INTERPORTFOLIO II, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
INVESTMENT WORLD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
***ISOFIN, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***ITAÚ EUROPA LUXEMBOURG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***IXIS CASPIAN INVESTMENT FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IXIS SP S.A., 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
J.P. MORGAN MULTI-MANAGER STRATEGIES FUND, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
JAPAN ABSOLUTE FUND, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
JPMORGAN FLEMING PORTFOLIO STRATEGIES FUNDS, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*JPMORGAN PORTFOLIO STRATEGIES FUND II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JULIUS BAER MULTIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTIOPPORTUNITIES, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
JULIUS BAER MULTISELECT I, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KB LUX KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX MONEY MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX VENTURE CAPITAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX-LUXINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC INSTITUTIONAL CASH, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KBC MONEY, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KRONOS FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
LBLUX FONDS, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
LCF EDMOND DE ROTHSCHILD PRIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LEGION PORTFOLIOS (LUXEMBOURG), 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LELEUX INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LEMANIK PRIVATE EQUITY FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LIBERTY ERMITAGE EUROPEAN ABSOLUTE FUND, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LIBERTY ERMITAGE GLOBAL STRATEGY FUND, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LIFE ONE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
***LION-INTERGESTION, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LLOYDS TSB GLOBAL MULTIFUND ALLOCATION, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH HORIZON, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH MULTIADVISERS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
LRI SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
LUX-AVANTAGE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXCASH, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXICAV PLUS, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
LUXIPRIVILEGE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*LUX-PROTECT FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
LUXUMBRELLA, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
LUX-WORLD FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg

M.A.R.S. FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
***MAN GLENWOOD FUND EU, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MAN RMF INVESTMENTS SICAV, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
MANAGED FUNDS PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MATTERHORN FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
***MBS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
MEESPIERSON PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MEESPIERSON SPECIALS FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MERRILL LYNCH SPECIALIST INVESTMENT FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
MIRALT SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MMA ALTERNATIVE FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
MONT BLANC LEVERAGED FUND, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
MONT BLANC MULTI-STRATEGY FUND, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
MOSAIC 1, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MOSAIC 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*MULTI OPPORTUNITY SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MULTI-FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTI-STRATEGY PORTFOLIO, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
MULTIWORLD, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
NAGEL PRIVILEGE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NBG SYNESIS FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
NEVAFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
NEWGATE ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
NOBILIS INVESTMENT FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
NORDEA ALTERNATIVE INVESTMENT, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
NORVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
NOVA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
OAKTREE CAPITAL MANAGEMENT FUND (EUROPE), 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
OBLICIC, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OCEAN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OMEGA FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
OPAL, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
***OPERA FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OPPENHEIM ACA CONCEPT, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPTIMUS II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PALMER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PATRIMOINE FUND SELECT, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***PATRIMOINE INVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PATRIMONIUM SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEGASE INVESTMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PE-INVEST SICAV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
PERMAL MULTI-MANAGER FUNDS (LUX), 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
PETERCAM MONETA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET ALTERNATIVE FUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET ALTERNATIVE FUNDS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET SICAV II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PIGUET ALTERNATIVE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*PIMCO LUXEMBOURG II, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
POLISH PRE-IPO FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PORTFOLIO MULTI-MANAGER FUND, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

***PORTFOLIO SELECTION SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PRAETOR SICAV, 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg
PRIVATE PLACEMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PUBLIFUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
Q FUND, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
***QUADRIGA SUPERFUND SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
RABOBANK SELECT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
REDGOLD DIVERSIFIED, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
***ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ROBECO MULTIMANAGER FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SAINT-HONORÉ MICROFINANCE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SAUREN FONDS-SELECT SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*SCHRODER ALTERNATIVE SOLUTIONS, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
SCUDDER ALPHA FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SEB INVEST FUNDS, SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SF (LUX) SICAV 3, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
***SGAM AI EQUILIBRIUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***SGAM AI MSA SERIES, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM AI MULTI STRATEGY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***SGAM AI OPTIMUM FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE DISCOVERY FUND, 11A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
***SGAM ALTERNATIVE EQUITY STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***SGAM ALTERNATIVE RELATIVE VALUE STRATEGIES DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***SGAM ALTERNATIVE TECHNOLOGY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***SGAM VENTURE FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SICAV EURO CONTINENTS, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
SICAV PATRIMOINE INVESTISSEMENTS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SIF ADVANTAGE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SIFTER FUND II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SIGMA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SILVERLAKE SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
SINOPIA ALTERNATIVE FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
SMARTCAP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SOTRECA, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPARINVEST FUND-OF-FUNDS, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
STANHOPE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STAR-SHORT TERM ABSOLUTE RETURN, 4, rue boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STOREBRAND ALPHA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
***SUEZ LUX CASH, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***SUPERFUND OF HEDGE FUNDS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TAIWAN INVESTMENT COMPANY, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
TARGET ASIA FUND (LUXEMBOURG), 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE 21ST CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THE CALYPSO ALTERNATIVE FUND, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THE CMI MANAGED FUND, 23, route d'Arlon, L-8009 Strassen
THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
THE KEOPS MULTI-MANAGER FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

THE MC RUSSIAN MARKET FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE NEW CENTURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
THREADNEEDLE INVESTMENTS SICAV, 1A, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
*TR GLOBAL PORTFOLIO, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
***TRANSTREND FUND ALLIANCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
TURQUOISE INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
UBP MONEY MARKET FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
***UBP MULTIFUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
***UBP MULTIFUNDS II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 2, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) STRATEGY XTRA SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS LUXEMBOURG DIVERSIFIED SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UEB ALTERNATIVE FUND 2, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
***UNICORN INVESTMENT SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
UNI-DEFF SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
UNITED ALTERNATIVE FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
UNITED FUND OF FUNDS, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
VALBONNE II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
VALORINVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
VALUE STAR, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
VAN DER HOOP BANKIERS SICAV, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*VARIOLABEL SICAV, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
VARIUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
VENUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
W.P. STEWART GLOBAL GROWTH FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*WESTOPTIMAL, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg
WESTPROFIL, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
WINNING FUNDS, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WORLDSELECT, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
XENOS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ZENITH GLOBAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF: (11)

AMBER TRUST S.C.A., 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ASIAN CAPITAL HOLDINGS FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MEESPIERSON PRIVATE REAL ESTATE FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
***NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
PHAROS REAL ESTATE FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SIPAREX SMALL CAP VALUE S.C.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
THE EGYPT TRUST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
THE NEW RUSSIA FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
THE NILE GROWTH COMPANY, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
***THE WORLD TRUST FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2005.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc nouvellement inscrit
** opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002
*** changement concernant la dénomination, l'adresse et/ou la partie

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 15 — 23 février 2006

Sommaire

GOUVERNEMENT

Arrêté grand-ducal du 22 février 2006 portant modification de l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant

a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN;

b) nomination de Monsieur Jean ASSELBORN à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Lucien LUX, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Monsieur Claude WISELER et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ à la fonction de Ministre;

c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT à la fonction de Ministre délégué;

d) nomination de Madame Octavie MODERT à la fonction de Secrétaire d'Etat.

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant énumération des Ministères;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 août 2004 portant constitution des Ministères;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat;

Arrêtons:

Art. 1er. L'article 1er de l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement est modifié comme suit:

«Monsieur Luc FRIEDEN: Ministre de la Justice; Ministre du Trésor et du Budget;

Monsieur Jean-Louis SCHILTZ: Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire; Ministre des Communications; Ministre de la Défense;»

Art. 2. Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 22 février 2006 et qui sera publié au Mémorial.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Palais de Luxembourg, le 22 février 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 22 février 2006 accordant délégation de compétence et délégation de signature à Madame la Secrétaire d'Etat Octavie MODERT pour les affaires relevant du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 76 de la Constitution;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant

a) reconduction dans leur fonction de Ministre de Monsieur Fernand BODEN, Madame Marie-Josée JACOBS, Monsieur Luc FRIEDEN et Monsieur François BILTGEN;

b) nomination de Monsieur Jean ASSELBORN à la fonction de Vice-Premier Ministre et de Madame Mady DELVAUX-STEHRES, Monsieur Jeannot KRECKE, Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Monsieur Lucien LUX, Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Monsieur Claude WISELER et Monsieur Jean-Louis SCHILTZ à la fonction de Ministre;

c) nomination de Monsieur Nicolas SCHMIT à la fonction de Ministre délégué;

d) nomination de Madame Octavie MODERT à la fonction de Secrétaire d'Etat.

Vu l'arrêté grand-ducal du 31 juillet 2004 portant énumération des Ministères;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 31 juillet 2004 portant attribution des compétences ministérielles aux membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté grand-ducal du 7 août 2004 portant constitution des Ministères;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Arrêtons:

Art. 1er. Est approuvée la délégation de compétence donnée par Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Madame la Secrétaire d'Etat Octavie MODERT pour les affaires relevant du département Culture du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Art. 2. Est approuvée la délégation de compétence donnée par Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Madame la Secrétaire d'Etat Octavie MODERT pour les affaires suivantes relevant des départements Enseignement supérieur et Recherche du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:

Enseignement supérieur

a) Vie étudiante: aides financières pour études supérieures, bourses internationales, informations universitaires, relations avec les associations d'étudiants, logements pour étudiants et chercheurs, statut de l'étudiant.

b) Reconnaissance et homologation de titres universitaires.

c) Commissions consultatives: Commission d'homologation, Commission des titres, Commission d'assimilation.

d) Réseaux en matière de reconnaissance des diplômes.

Recherche et innovation

Ressources humaines: bourses de formation-recherche, mobilité, administration des fondations privées de bourses d'études.

Art. 3. Est approuvée la délégation de signature donnée par Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à Madame la Secrétaire d'Etat Octavie MODERT pour les affaires relevant du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui ne sont pas comprises dans la délégation de compétence conférée à l'article précédent.

Art. 4. L'arrêté grand-ducal du 20 septembre 2005 accordant délégation de compétence et délégation de signature à Madame la Secrétaire d'Etat Octavie MODERT pour les affaires relevant du Ministère la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est abrogé.

Art. 5. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sortira ses effets au 22 février 2006 et qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 22 février 2006.
Henri

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 16 — 28 février 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 octobre 2005 portant institution de conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année des études de la formation sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée technique des Arts et Métiers pour l'année scolaire 2005/2006.

Le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment l'article 27;

Vu le règlement grand-ducal du 29 novembre 1991 concernant l'organisation de formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Vu l'article 6 du règlement ministériel du 24 janvier 2002 concernent l'organisation des études et la promotion des étudiants de la formation d'opérateur média sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Arrête:

Art. 1er. Il est institué deux conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année des études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre de la formation sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée technique des Arts et Métiers.

Les deux conseils de promotions sont composés comme suit:

Commissaire de Gouvernement et Président:
Monsieur Jean TAGLIAFERRI, professeur attaché au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

1) Membres du conseil de promotion de la section de dessin d'animation:
Monsieur Norbert JACOBS, directeur du Lycée technique des Arts et Métiers;
Monsieur Georges THILMANY, directeur adjoint du Lycée technique des Arts et Métiers;
Monsieur Marc FRISING, professeur;
Monsieur Paul LESCH, professeur;
Monsieur Félix MERSCH, professeur;
Monsieur Christian SCHAACK, professeur;
Monsieur Carlo SCHMITZ, professeur;
Madame Claudine THILL, professeur,
Monsieur Nicolas BILL, professeur d'enseignement technique;
Monsieur Jan GLAS, chargé de cours;
Madame Rosario MELIN, chargée de cours;
Monsieur Marcel TOCKERT, chargé de cours;
Madame Sylvia MINNAERT, chargée d'éducation.

2) Membres du conseil de promotion de la section d'opérateur médias:
Monsieur Norbert JACOBS, directeur du Lycée technique des Arts et Métiers;
Monsieur Georges THILMANY, directeur adjoint du Lycée technique des Arts et Métiers;
Monsieur Jean-Paul FRITZ, professeur;
Monsieur Pascal PASCIOLLA, professeur;
Monsieur Alain PONTEN, professeur;
Monsieur Jean-Paul FLIES, maître d'enseignement technique;
Monsieur Yvan KLEIN, chargé d'éducation;
Monsieur Fernand ROLLINGER, chargé d'éducation;
Monsieur Carlo WIES, chargé d'éducation.

Art. 2. Le conseil de promotion se réunira sur convocation de son président.

Le conseil de promotion procédera aux décisions conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur et fera rapport de ses travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera adressé à chaque membre du conseil de promotion pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 15 octobre 2005.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 18 janvier 2006 portant nomination des membres du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement;

Vu le règlement grand-ducal du 15 novembre 1999 déterminant les modalités de fonctionnement du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement pour une durée de trois ans à partir du 1er janvier 2006:

en tant que délégués du Ministre ayant dans ses attributions l'environnement:

– M. Henri HAINE, conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement,
– M. Robert SCHMIT, directeur de l'Administration de l'Environnement,
– M. Jean-Jacques ERASMY, directeur de l'Administration des Eaux et Forêts;

en tant que délégué du Ministre ayant dans ses attributions le budget:

– M. Ernest MOUSEL, premier inspecteur des finances à l'Inspection Générale des Finances;

en tant que délégué du Ministre ayant dans ses attributions l'intérieur:

– M. Marc VANOLST, attaché de Gouvernement à la Direction des finances Communales du Ministère de l'Intérieur.

Art. 2. Monsieur Henri HAINE, conseiller de direction 1ère classe au Ministère de l'Environnement est nommé président du comité de gestion du fonds pour la protection de l'environnement.

Art. 3. Madame Tilly KRIEPS, inspectrice principale au Ministère de l'Environnement remplira les fonctions de secrétaire.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 9 février 2006 portant nomination des membres du Comité d'Accompagnement permanent relatif aux travaux d'agrandissement et de modernisation de la station d'épuration de Bettembourg.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,

Vu l'art. 41 point 13 de la loi du 24 décembre 1999 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2000;

Vu le règlement grand-ducal du 3 décembre 2002 déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent relatif aux projets d'investissement faisant l'objet d'une loi spéciale autorisant la participation financière de l'Etat;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Comité d'Accompagnement Permanent pour un terme de 3 ans:

Membres effectifs:

M. Claude FRANCK	Conseiller de Direction Première classe au Ministère de l'Environnement
M. André WEIDENHAUPT	Directeur de l'Administration de la Gestion de l'Eau
M. Will HOFFMANN	Bourgmestre de la Ville de Rumelange et président du syndicat intercommunal STEP
M. Marc WEYDERT	Ingénieur-chef de service à l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture ASTA
M. Jean OLINGER	Premier Inspecteur des Finances
M. Jean-Marie RIES	Ingénieur Première classe à l'Administration de la Gestion de l'Eau
M. Guy TOUSSIN	Ingénieur-chef de division de l'Administration des Ponts et Chaussées
M. Fränky WOHL	Chef de bureau adjoint au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

Art. 2. Monsieur Jean-Marie RIES remplira les fonctions de président et Monsieur Fränky WOHL, celles de secrétaire du comité.

Art. 3. Le présent arrêté est adressé à chacun des membres pour leur servir de titre, une expédition conforme est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 9 février 2006.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Alphonse ANSAY, inspecteur principal 1er en rang à l'administration du cadastre et de la topographie, avec effet au 1er février 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Alphonse ANSAY préqualifié.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006 Madame Myriam WAGENER, épouse KOCKELMANN, chef de bureau adjoint à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommée chef de bureau à la même administration.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Paul BLESER, directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines, à partir du 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Paul BLESER préqualifié.

Administration de l'Environnement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006, Madame Marie-Anne WEILER, chef de bureau adjointe hors cadre auprès de l'Administration de l'Environnement a été nommée chef de bureau hors cadre auprès de la même administration.

Administration judiciaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006, Monsieur Daniel BIANCALANA, criminologue stagiaire, a été nommé criminologue avec effet au 1er mars 2006.

Commission chargée de surveiller et d'évaluer les conséquences que l'introduction de nouveaux programmes de radio sonore et de télévision aura sur les ressources publicitaires des organes de presse bénéficiant du régime de promotion de la presse écrite. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 février 2006, Monsieur Gusty GRAAS est nommé membre de la Commission chargée de surveiller et d'évaluer les conséquences que l'introduction de nouveaux programmes de radio sonore et de télévision aura sur les ressources publicitaires des organes de presse bénéficiant du régime de promotion de la presse écrite, en remplacement de Monsieur Rob ROEMEN, membre démissionnaire.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de janvier 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
KLEIN Marc, Bertrange	AGF ASSURANCES AGF LIFE	02.01.2006
KAPP Sandra, Colmar-Berg	AME LIFE LUX AXA ASSURANCES	16.01.2006
REMACLE Gauthier, Luxembourg	AME LIFE LUX	11.01.2006
LAUX Katja, Mondercange	ARISA ASSURANCES	27.01.2006
COMES Luc, Aspelt	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.01.2006

GEST S.A., Luxembourg, représenté par MM. Patrick FELIX et Patrick THIRY	AXA ASSURANCES	18.01.2006
HEIDERSCHEID Alex, Godbrange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.01.2006
LISBOA GIL Gilberto, Beaufort	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.01.2006
PILLIN Dominique, ép. SPINELLI, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.01.2006
POITIERS Adolphe, Frisange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	25.01.2006
TERNES Marion, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.01.2006
BERTRAND Karine, Mompach	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	27.01.2006
BLAU Corinne, ép. NILLES, Belvaux	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	27.01.2006
QUAAS Alexandra, Bettange-sur-Mess	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	27.01.2006
SCHAACK Marco, Echtemach	DEXIA LIFE & PENSIONS	27.01.2006
BARTHEL Serge, Differange	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
BRAUSCH Norbert, Luxembourg	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
FERNANDES MARQUES George, Mertzig	D.K.V. LUXEMBOURG	09.01.2006
GAROFOLI Luigi, Linger	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
GOMES SILVA Jorge, Sanem	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
GRAND Eric, Sandweiler	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
HOFFMANN Romain, Steinsel	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
KEMP Yves, Leudelange	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
KIRT Alain, Dudelange	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
T.J.B. S.à r.l., Dudelange, représenté par M. Nico ZAGO	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
WEHLES Romain, Bourglinster	D.K.V. LUXEMBOURG	02.01.2006
BERREND Vanessa, Kayl	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	02.01.2006
SENY Carlo, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.01.2006
AMBROISE Valérie, ép. CHARLIER, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
BECK Martin Josef, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
CARIER Edy, Tétange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	11.01.2006
CLEYMAN Yves, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	27.01.2006
DA SILVA TAVARES Anna, ép. FERREIRA, Rodange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
DELMARKO Manuel, Belvaux	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	11.01.2006
DE OLIVEIRA Micheline, Rosport	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
EMERINGER Germain, Bereldange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
FEITH Manon, Bissen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	11.01.2006

FERNANDES SORIANO Salvador, Hollenfels	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
FIL & GATTI AGENCE D'ASSURANCES S.à r.l., Pétange, représenté par MM. Walter GATTI et Alain FIL	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	02.01.2006
GUILLAUME Christopher, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	11.01.2006
HUA Cuong, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	11.01.2006
HUBERTY Alain, Pontpierre	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	11.01.2006
LOPES AGENCE GENERALE S.à r.l., Luxembourg représenté par M. Pedro LOPES	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	10.01.2006
MOTA VIDEIRA Graciett, Oberkorn	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
PINTO Sylvie, Reckange-sur-Mess	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
QUARENTA DA SILVA Rui, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.01.2006
AURELIO Angelo, Clémency	HAMBURG-MANNHEIMER	11.01.2006
BIANCO Steve, Pétange	HAMBURG-MANNHEIMER	27.01.2006
BRUZZESE Pascal, Bourscheid	HAMBURG-MANNHEIMER	02.01.2006
CIANNARELLA Anne-Marie, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.01.2006
DESCARTES Myriam, Dudelange	HAMBURG-MANNHEIMER	27.01.2006
HERTGES Alain, Bissen	HAMBURG-MANNHEIMER	11.01.2006
MIRANDA CONSULTING S.à r.l., Luxembourg représenté par M. Norbert MIRANDA	HAMBURG-MANNHEIMER	02.01.2006
GOLDSCHMIT Claude, Mamer	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	02.01.2006
NOWOTNY Rudi, Schieren	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	11.01.2006
PAJAK Jean, Luxembourg	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	02.01.2006
BARTHEL Carine, ép. MULLER, Noerdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.01.2006
BRASSEUR Laurence, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.01.2006
CLOOS Laurent, Bertrange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.01.2006
FEHLEN Patrick, Bertrange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.01.2006
FRISING Viviane, Differdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	10.01.2006
GABBANA Catherine, Gonderange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.01.2006
GENTILOTTI Manuel, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.01.2006
GRETER Nathalie, Dahl	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	27.01.2006
HOFFMANN Marie-Pia, ép. ZLOIC, Schrassig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
HOFFMANN Patrick, Foetz	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.01.2006
KOLBACH Jil, Altlinster	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
KOSTER Guy, Weiler-la-Tour	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	18.01.2006
KRACK Christine, Diekirch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006

MATHEKOWITSCH Steve, Junglinster	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
MENDES Bruno, Holzthum	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
POMPONI Graziana, Schifflange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
REIS Fabrice, Ehlerange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	27.01.2006
ROSSENEU Isabelle, Schrassig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	27.01.2006
SCHINTGEN Paul, Müllendorf	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
STAUDT Michel, Moestroff	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	02.01.2006
TROST Edgard, Heinerscheid	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
TOUSSAINT Léo, Contern	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	27.01.2006
WEILER Patrick, Itzig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	27.01.2006
WINTERSDORFF Jean-Marc, Gostingen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	11.01.2006
OSTYN Wouter, Senningerberg	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	23.01.2006
VILLOLDO Ramon, Steinfort	LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE	11.01.2006
CRENEAU Laurent, Esch-sur-Alzette	P & V ASSURANCES	11.01.2006
DIEDERICH Joël, Aspelt	P & V ASSURANCES	02.01.2006
RAVENEL Yannick, Luxembourg	P & V ASSURANCES	27.01.2006
BRION Philippe, Luxembourg	WINTERTHUR EUROPE ASSURANCES	03.01.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de janvier 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
GORET Michel, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	25.01.2006
KLEIN Marc, Bertrange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	02.01.2006
DOLISY Nicolas, Pétange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE INTERLUX ASSURANCES MALADIE	25.01.2006
DEMEUSE Vincent, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	25.01.2006
LANTIN Olivier, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.01.2006
POITIERS Adolphe, Frisange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.01.2006
STAUDT Michel, Moestroff	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	02.01.2006
BRUZZESE Pascal, Bourscheid	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE LE FOYER SANTÉ	02.01.2006
SENY Carlo, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	25.01.2006

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption entre les entreprises d'assurances «Frankfurter Versicherungs-Aktiengesellschaft (FV)» et «Bayerische Versicherungsbank Aktiengesellschaft (BVB)», sociétés absorbées, et l'entreprise d'assurances «Allianz Versicherungs-Aktiengesellschaft», société absorbante. – La «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BAFIN)», autorité de contrôle allemande du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption entre les entreprises d'assurances «Frankfurter Versicherungs-Aktiengesellschaft (FV)» et «Bayerische Versicherungsbank Aktiengesellschaft», société absorbante, était autorisée avec effet au 30 janvier 2006.

La fusion devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de contrats d'assurance et de réassurance de l'entreprise «The Steamship Mutual Underwriting Association (Europe) Ltd» à l'entreprise «The Steamship Mutual Underwriting Association Limited». – Par arrêté ministériel du 23 janvier 2006, l'entreprise d'assurances «The Steamship Mutual Underwriting Association (Europe) Ltd», dont le siège est établi à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, est autorisée à transférer l'intégralité de son portefeuille de contrats d'assurance direct et de réassurance à l'entreprise d'assurances «The Steamship Mutual Underwriting Association Limited», dont le siège est établi à Londres E1 7LU, Aquatical House, 39, Bell Lane.

Le transfert est opposable aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès sa publication au Mémorial.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera les 3 et 4 juillet 2006 un examen de fin de stage de la formation spéciale dans la carrière supérieure administrative.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 14 décembre 2005, l'agrément a été accordé à titre définitif à la société à responsabilité limitée «BEI DER BOMI S.à r.l.», ayant son siège à L-9161 Ingeldorf, 19A, rue de la Sûre, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 19, rue de la Sûre, Ingeldorf.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01682003.

Ministère de la Sécurité Sociale. – Examens de fin de stage et de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Sécurité Sociale organisera au courant de l'année 2006 les examens suivants auprès de l'inspection générale de la sécurité sociale - cellule d'évaluation et d'orientation:

– examens de fin de stage au mois de mai 2006:
  carrière moyenne du kinésithérapeute
  carrière inférieure de l'infirmier
– examens de fin de stage au mois d'octobre 2006:
  carrière supérieure du médecin
  carrière moyenne du kinésithérapeute
– examen de promotion au mois de novembre 2006:
  carrière inférieure de l'infirmier.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de janvier 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s. à r. l. JPB 40, établie et ayant son siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy	02.01.06	M Robert *Worre*	Me Ana *Alexandre*
2.	s. à r. l. GASPAR DEUX MILLE, établie et ayant son siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 98, rue de l'Alzette	04.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Kamilla *Ladka*

3.	s. à r. l. COMME CHEZ SOI, établie et ayant son siège social à L-1247 Luxembourg, 9, rue de la Boucherie	04.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Kamilla *Ladka*
4.	s. à r. l. RI.VA INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond, actuellement sans siège social connu	06.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Christophe *Thill*
5.	s. à r. l. MARBRES & CHEMINEES, établie et ayant son siège social à L-3316 Bergem, 3, rue de Schifflange	06.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Christophe *Thill*
6.	s. à r. l. EURO CONSTRUC, établie et ayant son siège social à L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise	06.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Christophe *Thill*
7.	s. à r. l. TAILLERIE INTERNATIONALE DE PIERRES PRÉCIEUSES, établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 99, rue de l'Alzette	06.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Grégory *Minne*
8.	s. à r. l. PEINTURES GOMES, établie et ayant son siège social à L-2628 Luxembourg, 3, rue des Trévires	06.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
9.	S.A. EUROPEAN COMPUTER SERVICES, ayant exploité le commerce sous l'enseigne commerciale «ECS INFORMATIQUE», établie et ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 10B, Zoning Industrielle Bourmicht	06.01.05	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
10.	S.A. AB.O LOGISTIC, avec siège social à L-2314 Luxembourg, 3, Place de Paris	09.01.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
11.	S.A. COMPTOIRS HORECA DU LUXEMBOURG, avec siège social à L-3895 Foetz, 8, rue du Commerce, de fait inconnue à cette adresse	09.01.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
12.	S.A. GLOBAL FINANCE LIMITED, avec siège social à L-2012 Luxembourg, 13, rue Aldringen	09.01.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Patarini*
13.	S.A. E.C.I., avec siège social à L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon	09.01.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Patarini*
14.	s. à r. l. WEJA IMPORT/EXPORT, avec siège social à L-3311 Abweiler, 18, rue du Village, de fait inconnue à cette adresse	09.01.06	M Marc *Wagner*	Me Isabelle *Rambouillet*
15.	S.A. GLOBAL FINCON, avec siège social à L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse, de fait inconnue à cette adresse	09.01.06	M Marc *Wagner*	Me Isabelle *Rambouillet*
16.	s. à r. l. AMBULANCES V.S.L. GRETHEN, avec siège social à L-6940 Niederanven, 180, route de Trèves, de fait inconnue à cette adresse	09.01.06	M Marc *Wagner*	Me Jennifer *Mayot*
17.	s. à r. l. MUSEKSHOP, établie et ayant son siège social à L-7525 Mersch, Centre Commercial Topaze, rue de Colmar-Berg	11.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Joëlle *Niclou*
18.	s. à r. l. APEI, établie et ayant son siège social à L-1449 Luxembourg, 26-30 rue de l'Eau	11.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*

19.	s. à r. l. NEW ESPACE, établie et ayant son siège social à L-4540 Differdange, 96, rue Dicks-Lentz	13.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Audrey *Scarpa*
20.	s. à r. l. RESTAURANT LE SACRISTAIN, établie et ayant son siège social à L-5310 Contern, 15, rue de Moutfort	13.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Audrey *Scarpa*
21.	s. à r. l. EIGHTY 4, établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-Rue	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Millim*
22.	s. à r. l. C & M Façades, établie et ayant son siège social à L-6951 Olingen, 12, Op den Eisen	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
23.	S.A. ESPADA, établie et ayant son siège social à L-1898 Kockelscheuer, 1, rue Robert Schuman	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Fabien *Verreaux*
24.	s. à r. l. R.T. PROMOTIONS, ayant eu son siège social à L-4750 Pétange, 10, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Clémence *Perrin*
25.	S.A. MASTERDAL INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-6830 Berbourg, 29, Duerfstrooss	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
26.	S.A. COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DU HAINAULT, établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
27.	s. à r. l. N.W. établie et ayant son siège social à L-1425 Luxembourg, 2, rue du Fort du Moulin	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
28.	s. à r. l. NAPOLEON BONAPARTE, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
29.	S.A. GLOBAL GATEWAY, établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer	13.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Clémence *Perrin*
30.	s. à r. l. MATZ LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-3985 Pissange, Maison 11	18.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
31.	s. à r. l. Viandes en Gros – Luxembourg, en abrégé VIGROLUX s. à r. l., avec siège social à L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer, Z.I. Lankholz, de fait établie à L-4437 Soleuvre, 11, rue de Differdange	18.01.06	M Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
32.	s. à r. l. GLASS CARRIER, établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons	20.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
33.	s. à r. l. GEOSERVICE, établie et ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy	20.01.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
34.	S.A. STEINMETZ, avec siège social à L-3837 Schifflange, 8, rue du Fossé, de fait inconnue à cette adresse	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*
35.	S.A. CROZIER HOLDINGS, avec siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, de fait inconnue à cette adresse	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*

36.	s. à r. l. CASA MIA, avec siège social à L-1326 Luxembourg, 42, rue Auguste Charles	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
37.	S.A. EURO ASSUR, anciennement FIDUCAIRE ELYSEES, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, avec siège social à L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
38.	S.A ALPHA BAUELEMENTE A.G., avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 27, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Daniel *Cravatte*
39.	s. à r. l. LA FOUGASSE, avec siège social à L-1247 Luxembourg, 1, rue de la Boucherie	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Daniel *Cravatte*
40.	s. à r. l. ANTHYLLIS, anciennement GB AUTO s. à r. l., avec siège social à L-8041 Bertrange, 36, route de Luxembourg	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
41.	s. à r. l. SOFTFIN, ayant eu son siège social à L-8020 Strassen, 20, rue de la Solidarité, actuellement sans siège social connu	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
42.	s. à r. l. CSE LUXEMBOURG, avec siège social à L-8412 Steinfort, 12, rue du Cimetière	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Jérôme *Burel*
43.	S.A. TECNICOM, avec siège social à L-1320 Luxembourg, 90, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	23.01.06	M Robert *Worre*	Me Jérôme *Burel*
44.	s. à r. l. LAURE & DAVID, établie et ayant son siège social à L-4131 Esch-sur-Alzette, 11, avenue de la Gare	25.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
45.	S.A. NOBILIS DISTRIBUTION, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
46.	S.A. PAU BRASIL, avec siège social à L-3320 Berchem, 73, rue de Bettembourg, de fait inconnue à cette adresse	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jan *Vanhoutte*
47.	S.A. DIAMOND CAR WAX, ayant eu son siège social à L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix, actuellement sans siège social connu	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jan *Vanhoutte*
48.	s. à r. l. DINIS, établie et ayant son siège social à L-4845 Rodange, 30, rue Joseph Philippart	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jan *Vanhoutte*
49.	le sieur Gilbert DEPAGIE, commerçant, demeurant à L-8365 Hagen, 7, rue Principale	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
50.	s. à r. l. CAPRI, avec siège social à L-4660 Differdange, 37, rue Michel Rodange, de fait inconnue à cette adresse	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
51.	A.G. METCO, établie et ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
52.	s. à r. l. CARRELAGES SOBRATEX, établie et ayant son siège social à L-4670 Differdange, 216, rue de Soleuvre	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
53.	s. à r. l. CONSTRUCTIONS SOBRATEX, établie et ayant son siège social à L-4670 Differdange, 216, rue de Soleuvre	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*

54.	S.A. NeaCom, ayant eu son siège social à L-1946 Luxembourg, 1, rue de Louvigny, actuellement sans siège social connu	27.01.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jonathan *Michel*
		Diekirch		
55.	s. à r. l. LYNCO INTERNATIONAL, établie et ayant eu son siège social à L-9764 Marnach, 12, Marburgerstrooss	04.01.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
56.	S.A. RAVALUX FAÇADES, établie et ayant son siège social L-9010 Ettelbruck, 27, rue de Bastogne	08.01.06	M Lex *Eippers*	Me Christian *Hansen*
57.	S.A. COMPUTER SUPPLIES, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 7-1, rue des Tilleuls	08.01.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
58.	S.A. TOP PRODUCTIONS MEDITER-RANEE, établie et ayant son siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 14, route de Bigonville	08.01.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
59.	s. à r. l. LUX HP, établie et ayant son siège social à L-9080 Ettelbruck, 51, avenue Salentiy	08.01.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*

Santé. – Concessions de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 21 décembre 2005, Monsieur Guy BOUCHARD, pharmacien à Troisvierges, né le 29 avril 1956, a été autorisé à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie à Esch-sur-Alzette, 9, rue de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 janvier 2006, Madame Marie-Josée GAASCH, pharmacien, née le 9 avril 1959, a été autorisée à exploiter la concession de pharmacie nouvellement créée à Luxembourg/Cents.

Service d'Economie rurale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 7 février 2006, Monsieur Jean-Paul DIDIER, conseiller économique au Service d'Economie rurale, a été nommé conseiller économique 1ère classe auprès du même service.

Trésorerie de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006, Monsieur Paul HILDGEN, inspecteur principal à la Trésorerie de l'Etat, a été nommé inspecteur principal premier en rang à la même administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 17 **7 mars 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Madame Marie-Louise KIEFFER à changer ses prénoms actuels en celui de «Malou».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie-Louise KIEFFER, née le 16 septembre 1969 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1332 LUXEMBOURG, 22, rue de Chicago, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Malou»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie-Louise KIEFFER est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Malou».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Caisse des Consignations. – Avis. – En exécution de l'alinéa 3 de l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 9 juillet 1945, portant modification de la législation sur la Caisse des Consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit au remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à Diekirch.

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de la déchéance
21.06.1976	LINDEN Sven, Solna (Suède)	21.06.2006
09.07.1976	SEFFELAAR Johannes, s'Gravenhage (Pays-Bas)	09.07.2006
06.10.1976	SABELS François, sans domicile connu	06.10.2006
22.10.1976	Recette Centrale de l'Enregistrement, Luxembourg, Kreissparkasse Saarlouis (Allemagne)	22.10.2006
09.12.1976	Propriétaire inconnu de deux génisses abandonnées	13.12.2006
31.12.1976	MAIER Horst, sans domicile connu	31.12.2006

Luxembourg, le 6 février 2006.

Le Directeur
de l'Enregistrement et des Domaines

Commission Consultative des droits de l'homme. – Nomination. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil, du 17 février 2006, Madame Pascale SPELTZ, avocate au barreau de Luxembourg, a été nommée membre de la commission consultative des droits de l'homme en remplacement de Monsieur Marc ELVINGER, démissionnaire, dont elle achèvera le mandat.

Commission de nomenclature. – Désignation d'un représentant suppléant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique. – Par arrêté ministériel du 10 février 2006, Monsieur Jean-Luc DOURSON, pharmacien biologiste, a été désigné membre suppléant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique au sein de la Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du code des assurances sociales, en remplacement de Monsieur Robert FASSOTTE, décédé.

Cour de Justice Benelux. – Nomination. – Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 6 février 2006, entrée en vigueur à la même date, ont été nommés juge à la Cour de Justice Benelux Monsieur D.H. BEUKENHORST, vice-président du Hoge Raad der Nederlanden et juge suppléant à la Cour de Justice Benelux Monsieur C.J.J. van MAANEN, conseiller au Hoge Raad der Nederlanden.

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption entre les entreprises d'assurances «Mapfre Industrial de Seguros y Reaseguros SA», société absorbée et «Mapfre Empresas Compañia de Seguros y Reaseguros SA», société absorbante. – La «Dirección General de Seguros y Fondos de Pensiones», autorité de contrôle espagnole du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption entre les entreprises d'assurances «Mapfre Industrial de Seguros y Reaseguros SA», société absorbée et «Mapfre Empresas Compañia de Seguros y Reaseguros SA», société absorbante, était autorisée avec effet au 30 décembre 2005.

La fusion devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances «UMS GENERALI MARINE s.p.a.» vers l'entreprise d'assurances «ASSICURAZIONI GENERALI s.p.a.» – L'*I.S.V.A.P.*, autorité de contrôle italienne du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances «UMS GENERALI MARINE s.p.a.» était autorisée à transférer son portefeuille à l'entreprise d'assurances «ASSICURAZIONI GENERALI s.p.a.» avec effet au 30 décembre 2005.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Inspection générale de la Police. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 12 décembre 2005, Monsieur Marc ZOVILÉ, premier commissaire divisionnaire de la Police, a été nommé à la fonction d'Inspecteur Général de la Police à partir du 1er janvier 2006.

Police grand-ducale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Monsieur Nico HIRSCH, premier commissaire divisionnaire de la Police, a été nommé à la fonction de Directeur Général Adjoint de la Police à partir du 1er mai 2006.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera les 13 et 14 juin 2006 des examens de carrière dans la carrière de l'infirmier et dans la carrière de l'aide-soignant.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 6 janvier 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Home Saint Louis s. à r. l.», ayant son siège à 6a, rue du Moulin, L-5638 Mondorf-les-Bains, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Home Saint Louis», à l'adresse: 6a, rue du Moulin, L-5638 Mondorf-les-Bains.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/03/003.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 janvier 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Coopérative HMC s.c.» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés de la Coopérative HMC s.c.» à l'adresse: 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 13 décembre 2005 accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC asbl» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Ateliers Protégés de la Ligue HMC asbl» à l'adresse: 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0601/10.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Beggener Haus 2» à l'adresse: 16, rue Nothomb, Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 novembre 2003 accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Beggener Haus 2» à l'adresse: 16, rue Nothomb, Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/5.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Beggener Haus 1» à l'adresse: 54, rue Cyprien Merjai, Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 novembre 2003 accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Beggener Haus 1» à l'adresse: 54, rue Cyprien Merjai, Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/4.

Par arrêté ministériel du 10 janvier 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Millebaacher Haus» à l'adresse : 1, rue des Sept Arpents, Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 novembre 2003 accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Millebaacher Haus» à l'adresse: 1, rue des Sept Arpents, Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/3.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 16 janvier 2006, l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Bei den Raupen» ayant son siège à L-8030 Strassen, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante Strassen, 129, rue du Kiem.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03352005.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois d'avril 2006 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 5 avril 2006: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du concierge

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle *	2
Institut National des Sports	1

le 7 avril 2006: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'ingénieur technicien

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Administration de l'Aéroport Formation demandée: technique de l'énergie électrique	1
Administration des Bâtiments publics Formation demandée: technique de l'énergie électrique ou technique des télécommunications ou mécanique	1
Administration des Etablissements pénitentiaires Formation demandée: mécanique ou technique des télécommunications	1
Administration des Etablissements pénitentiaires Formation demandée: technique des télécommunications ou informatique appliquée	1
Direction de la Santé Formation demandée: technique de l'énergie électrique	1
Inspection du Travail et des Mines Formation demandée: génie civil	1
Inspection du Travail et des Mines Formation demandée: technique des télécommunications ou technique de l'énergie électrique	1
Institut luxembourgeois de Régulation Formation demandée: informatique appliquée ou technique des télécommunications	1
Laboratoire national de la Santé Formation demandée: informatique appliquée	1
Office national du Remembrement Formation demandée: génie civil	1

le 7 avril 2006: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Administration de l'Aéroport Formation demandée: électrotechnique	1
Administration des Bâtiments Publics Formation demandée: électrotechnique	1
Administration des Services Techniques de l'Agriculture Formation demandée: horticulture	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: génie civil	7

le 7 avril 2006: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du technicien diplômé

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Administration de l'Aéroport	1

le 7 avril 2006: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'éducateur

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Education différenciée *	1
Maisons d'Enfants de l'Etat	1

le 10 avril 2006: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'huissier

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de la Santé	1
Ministère des Travaux Publics	1

* Ces postes sont ouverts à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne. Pour tous les autres postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 22 et 24 mars 2006.

Police grand-ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur-technicien du cadre administratif et technique de la Police grand-ducale initialement prévu pour le mois d'avril 2006 aura lieu au mois de mai 2006.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 16 février 2006, Monsieur le Docteur Jean-Paul ARTIS, né le 7 avril 1946, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 février 2006, Monsieur le Docteur Christian PICARD, né le 23 mars 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine nucléaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 février 2006, Madame Sabine SCHAUFERT-KROTKI, née le 17 avril 1958, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 février 2006, Madame le Docteur Stéphanie OBERTIN, née le 13 mai 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 février 2006, Madame le Docteur Nelly SARTINI, née le 21 juillet 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 18 10 mars 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 février 2006 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Communauté des Transports.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 7ter de la loi modifiée du 29 juin 2004 sur les transports publics;

Sur proposition de Notre Ministre des Transports et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 7ter de la loi précitée sont nommés membres du conseil d'administration de la Communauté des Transports:

– Monsieur Raymond BARTOCCI, Inspecteur divisionnaire e.r., SNCFL;
– Monsieur Guy BESCH, Ingénieur, Ministère des Transports;
– Monsieur Romain DIEDERICH, Conseiller de Gouvernement 1ère classe, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;
– Monsieur Henri HAINE, Conseiller de Direction 1ère classe, Ministère de l'Environnement;
– Monsieur Claude HALSDORF, Professeur, Lycée technique Ettelbrück;
– Monsieur Guillaume HOFFMANN, Président, TICE;
– Monsieur Serge HOFFMANN, Inspecteur des finances 1ère classe, Inspection Générale des Finances;
– Monsieur Alex KREMER, Directeur Général, SNCFL;
– Monsieur Georges MOLITOR, Directeur, Administration des Ponts et Chaussées;
– Madame Josiane PAULY, Attachée de Gouvernement, Ministère des Transports;
– Monsieur Jos SALES, Président, FLEAA;
– Monsieur Ed STREITZ, Ingénieur-Directeur adjoint de la Division Mobilité Urbaine, Ville de Luxembourg.

Art. 2. Mme Josiane PAULY et M. Raymond BARTOCCI assument respectivement les fonctions de président et de vice-président du conseil d'administration de la Communauté des Transports.

Art. 3. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de cinq ans, renouvelable à son terme.

Art. 4. Notre Ministre des Transports est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Palais de Luxembourg, le 17 février 2006.
Henri

Commission spéciale chargée du réexamen des décisions de l'Administration de l'Emploi en matière de travailleurs handicapés. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 2 décembre 2005, a été désigné comme membre effectif de la Commission spéciale chargée du réexamen des décisions de l'Administration de l'Emploi en matière de travailleurs handicapés, Monsieur Christof MÜLLER, directeur de la Ligue HMC, en remplacement de Monsieur Roland KOLBER, dont il achève le mandat.

Par le même arrêté ministériel, a été désignée comme membre suppléant de la Commission spéciale chargée du réexamen des décisions de l'Administration de l'Emploi en matière de travailleurs handicapés, Madame Aldina GANETO, assistante d'hygiène sociale auprès de «Solidaritât mit Hörgeschädigten a.s.b.l.», en remplacement de Monsieur Jos WINANDY, dont elle achève le mandat.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Frank ENGEL l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République d'Arménie au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulats. – Prorogation de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006, le mandat consulaire de Monsieur Giancarlo IACCARINO, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Naples, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006, le mandat consulaire de Monsieur Georges A. HOFFMANN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Atlanta, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006, le mandat consulaire de Monsieur James R. BRIGHT, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Cleveland, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006, le mandat consulaire de Monsieur Fred R. CERF, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Seattle, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Indice des prix à la consommation au 1er janvier 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **685.78** au 1er janvier par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er janvier 2006 à **689.14**.

Luxembourg, le 16 février 2006.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005. (15)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (5)

ERNST & YOUNG - LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FORTIS LUX PRIME PENSION A SEPCAV
50, Avenue John F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

KPMG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2 route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE PAULIG GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE RAPALA GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (10)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

K BRIDGE
12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue John F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN
16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005. (13)

ACTUALUX S.A.
Parc d'Activité Syrdall 6, Immeuble C, L-5365 Münsbach

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S. A R. L.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE Luxembourg S.A.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC INTERNATIONAL S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG -VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HEPTA CONSULT S.A.
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

HEWITT BACON & WOODROW LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

LE FOYER VIE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.
6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation. (6)

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

GBP CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE I-2005 S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

iSTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES 1 S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

VIVALDIS - GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIETE LÖSUNGEN S.A.
30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 15 juin 2004. (47)

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S. C. A., SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S. A R. L. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S. A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

AMBER TRUST II S. C. A.
52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

APOLLO ELP SICAR
21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

APOLLO USLP SICAR
21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S. A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

AXA MEZZANINE I S. A., SICAR
46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S. A., SICAR,
8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S. A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S. A R. L. SICAR
30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I S. A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DE AGOSTINI S. A. SICAR
12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S. A R. L. SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S. A. SICAR
11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S. C. A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

GENPACT GLOBAL HOLDINGS SICAR S. A R. L.
65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GENPACT INVESTMENT CO. (LUX) SICAR S. A R. L.
65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S. A., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R. L., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

HCI SICAR A.G.
113, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

LA FAYETTE INVESTISSEMENT S. A. SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S. C. A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S. A R. L. SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

MD MEZZANINE S. A., SICAR
46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MEDIAWIN I, S. C. A.
11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S. C. A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S. A R. L., SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

NEW TECH VENTURE CAPITAL II S. C. A.
39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
560 A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S. C. A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005, S. C. A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S. C. A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

QS ITALY SICAR S. A.
84, Grand rue, L-2011 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S. C. A.
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

RISINGSTAR VENTURES I S. C. A., SICAR, PART OF MEDIAWIN
11a, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ROYAL AMIRAL PARTNERS SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SOLIDUS PARTNERS S. C. A.
54, boulevard Napoléon 1er, L-2210 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S. C. A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

VALTEC S. A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S. C. A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

WEST AFRICA GROWTH SICAR, S. A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Luxembourg, le 31 décembre 2005.
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centre socio-éducatif de l'Etat. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le 24 mai 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'infirmier et un examen de fin de stage dans la carrière du pédagogue.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 28 février 2006, Monsieur Álvaro Miguel DA SILVA DO CARMO VAZ, né le 23 octobre 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 février 2006, Monsieur Eric BIVER, né le 14 novembre 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 février 2006, Véronique GESTER, née le 11 avril 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 février 2006, Monsieur le Docteur Eckhard KLEMP, né le 18 mai 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie pédiatrique au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 février 2006, Monsieur le Docteur Hescham SABRI, né le 10 novembre 1964, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 février 2006, Monsieur le Docteur Jean-Philippe ZABEL, né le 5 juillet 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 28 février 2006, Monsieur Martijn SEELIE, né le 30 décembre 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 19 **15 mars 2006**

S o m m a i r e

TABLEAU DES MEMBRES DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Tableau I des membres de l'ordre des experts-comptables

(Mise à jour le 13 décembre 2005)

Personnes physiques

	Prénom(s)	Nom(s)	Adresse	Localité	Date d'inscription
1	Rima	Adas	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
2	Philippe	Aflalo	23, rue Aldringen	L-1118 Luxembourg	02.12.2004
3	Luc	Alexandre	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	04.07.2005
4	Sandrine	Algrain	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	18.12.2003
5	René	Altmann	25, avenue Dr. Klein	L-5630 Mondorf-les-Bains	29.04.2003
6	Manuela	Amico	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	22.09.2005
7	Vito	Annicchiarico	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	30.05.2005
8	Noëlla	Antoine	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	13.12.2000
9	Edmond	Anton	15, rue des Tilleuls	L-2510 Strassen	02.05.2000
10	Dan	Arendt	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	25.09.2003
11	Jean-Philippe	Aupetit	1, rue de Nassau - BP 1651	L-2213 Luxembourg	13.11.2003
12	Bruno	Bagnouls	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	24.09.2004
13	Simon	Baker	15-17 avenue Gaston Diederich	L-1420 Luxembourg	30.05.2002
14	Manuel	Baldauff	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	06.02.2004
15	Nicolas	Bannier	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.12.2004
16	Maud	Barthélémy	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	04.07.2005
17	Geneviève	Bastin	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	31.05.2001
18	Gérard	Becquer	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	02.05.2000
19	Jean	Beissel	38, boulevard Napoléon I[er] - BP 777	L-2017 Luxembourg	02.05.2000
20	René	Beltjens	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	29.10.2004
21	Juan	Benavides	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.03.2005
22	Lex	Benoy	13, rue Bertholet - BP 618	L-2016 Luxembourg	02.05.2000
23	Gaëtane	Bergem	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
24	Guy	Bernard	123, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	02.05.2000
25	Eric	Bernard	123, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	02.05.2000
26	Bob	Bernard	123, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	02.05.2000
27	Thierry	Bertrand	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
28	Isabelle	Biancarelli	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	22.03.2005
29	Giuliano	Bidoli	10, rue Antoine Jans	L-1820 Luxembourg	30.05.2005
30	Christian	Billon	18, rue d'Orange - BP 1121	L-1011 Luxembourg	02.05.2000
31	Eric	Biren	43, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	28.11.2002
32	Olivier	Biren	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	09.01.2002
33	Luc	Biren	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	12.08.2003
34	Jérôme	Bisseliches	6, rue Jean Engling	L-1466 Luxembourg	04.07.2005
35	Georges	Bock	10, rue Antoine Jans	L-1820 Luxembourg	31.07.2000
36	Jean-Marie	Boden	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	02.05.2000
37	Marc	Boland	117, route d'Arlon	L-8009 Strassen	02.05.2000
38	Nicolas	Bolland	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	04.07.2005
39	Salvatore	Bongiorno	2, bd Grand-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	22.03.2005
40	Antony	Bonmariage	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
41	Sanjay	Bonomally	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.12.2004
42	Romain	Bontemps	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	02.05.2000
43	Marie-Anne	Bos	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	20.08.2004

44	Philippe	Bossicard	34, rue Principale	L-8814 Bigonville	22.10.2001
45	Fabienne	Boudot	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	25.04.2002
46	Thierry	Boullenger	Z.I. Centre d'Affaire 'le 2000'	L-3378 Livange	20.08.2004
47	Stéphane	Bourg	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	23.10.2002
48	Frank	Bourgeois	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	25.10.2000
49	Ralph	Bourgnon	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	23.10.2002
50	Michel	Bourkel	8, rue Dicks - BP 2390	L-1023 Luxembourg	25.09.2003
51	Luc	Braun	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	02.05.2000
52	Marc	Braun	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	25.10.2000
53	Renaud	Breyer	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.11.2005
54	Jean-Philippe	Briatte	Z.I. Centre d'Affaire 'le 2000'	L-3378 Livange	20.08.2004
55	Luc	Brucher	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	20.04.2004
56	Alexandre	Bruncher	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	06.02.2004
57	Christian	Bühlmann	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	06.01.2005
58	Olivier	Buscheman	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	20.08.2004
59	Igor	Butkovic	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.12.2004
60	Olivier	Cagioulis	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.12.2004
61	Boudewyn	Callens	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	02.05.2000
62	Philip	Callens	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	18.12.2003
63	Stéphane	Campori	400, route d'Esch- BP 1443	L-1014 Luxembourg	22.02.2005
64	David	Capocci	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	18.03.2003
65	Nadine	Carelle	26-28, boulevard JF Kennedy - BP 344	L-4170 Esch-sur-Alzette	13.11.2003
66	Emmanuelle	Caruel	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
67	Stéphane	Cesari	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
68	Etienne	Ceulemans	59, rue Grande Duchesse Charlotte	L-9515 Wiltz	14.05.2004
69	Paul	Chambers	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	02.05.2000
70	Li Soon Foong	Chan Yin	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	22.02.2005
71	Philippe	Chantereau	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	09.01.2002
72	Jean-Marc	Chapel-Kinsche	22, route de Remich	L-5650 Mondorf-les-Bains	25.10.2000
73	Benoît	Chapellier	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	17.10.2005
74	Thibaut	Charles de la Brousse	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
75	Raphaël	Charlier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
76	Ioannis	Chatzikosmidis	74, rue Ermesinde	L-1478 Luxembourg	14.05.2004
77	Marie-Jeanne	Chèvremont-Lorenzini	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
78	Nathalie	Chiaradia	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	02.05.2000
79	Roland	Cimolino	11, rue Large	L-1917 Luxembourg	25.04.2005
80	Murielle	Cimolino-Badoux	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	18.01.2001
81	Frédéric	Cipolletti	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	17.10.2005
82	Ivo	Claeys	43, route d'Arlon	L-8009 Strassen	25.09.2003
83	Marco	Claude	257, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	31.07.2000
84	Francis	Clausse	3, rue Thomas Edison	L-1445 Luxembourg	08.03.2001
85	Pascal	Claverie	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	13.11.2003
86	Filipe	Coimbra	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	06.01.2005
87	Denis	Colin	31, Val Ste. Croix	L-1371 Luxembourg	29.11.2001
88	Bénédicte	Colleaux	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	18.12.2003
89	Constance	Collette	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
90	Fabrice	Collin	43, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	20.08.2004
91	Philippe	Corbard	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
92	Bertrand	Corbesier	59, rue Grande Duchesse Charlotte	L-9515 Wiltz	04.07.2005

93	Jean	Cornet	66, boulevard Napoléon Ier - Résidence le Paris	L-2210 Luxembourg	02.05.2000
94	Jean-Pierre	Couesnon	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	09.01.2002
95	Sylviane	Courtois	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	02.05.2000
96	Stéphane	Cousin	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	13.12.2000
97	Paolo	Crea	4, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	12.07.2004
98	Daniel	Croisé	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	29.10.2004
99	Vincent	Crucifix	12, rue Jean Engling	L-1466 Luxembourg	22.11.2005
100	Cédric	Dacos	11, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	30.05.2005
101	Catherine	Daine	28, Côte d'Eich	L-1450 Luxembourg	13.12.2005
102	Luciano	Dal Zotto	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	02.05.2000
103	Carlo	Damgé	121, avenue de la Faïencerie - BP 1832	L-1511 Luxembourg	02.05.2000
104	Eric	Damotte	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
105	Bernard	David	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	17.03.2004
106	Jeffrey	Davies	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	02.05.2000
107	Angelo	De Bernardi	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010 Luxembourg	02.05.2000
108	Roland	De Cillia	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	02.05.2000
109	Stéphanie	De Dobbeleer	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018 Luxembourg	02.12.2004
110	Sandrine	De Landtsheer	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	06.01.2005
111	Anne-Isabelle	De Man	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	17.03.2004
112	Joannes	De Moor	15, rue Jean-Pierre Sauvage - BP 2431	L-1024 Luxembourg	14.05.2004
113	Loïc	De Rosa	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	25.09.2003
114	Christophe	De Sutter	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	22.09.2005
115	Patrice	Declerieux	3, rue des Bains	L-1212 Luxembourg	22.02.2005
116	Frédéric	Deflorenne	23, Haffstroos	L-5752 Frisange	20.08.2004
117	Philippe	Degbomont	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	06.02.2004
118	Pascale	Degiorgi	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.02.2005
119	Catherine	Degive	18-20, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	14.05.2004
120	Georges	Deitz	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.08.2003
121	Virginie	Delhougne	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	20.08.2004
122	Joseph	Delree	1, rue de Nassau	L-2213 Luxembourg	20.08.2004
123	Alain	Denis	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	18.03.2003
124	Brigitte	Denis	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.05.2000
125	Mahmoud	Derguiani	26-28, boulevard JF Kennedy - BP 344	L-4170 Esch-sur-Alzette	13.11.2003
126	Christophe	Dermine	18, rue de l'Eau	L-1449 Luxembourg	02.05.2000
127	Vincent	Deroanne	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	22.03.2005
128	Thierry	Derochette	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	25.09.2003
129	Christophe	Deschamps	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	02.05.2000
130	Benoît	Devaux	1, place Dargent	L-1413 Luxembourg	13.12.2005
131	Luca	Di Fino	19, rue Sigismond	L-2537 Luxembourg	18.12.2003
132	Ismaël	Dian	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1882 Luxembourg	30.05.2005
133	Jeannot	Diderrich	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	23.10.2003
134	Julien	Didierjean	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	29.11.2001
135	Olivier	Differdange	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	21.03.2002
136	François	Differdange	6, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258 Luxembourg	22.09.2005
137	Romain	Dinouard	7, Parc d'activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
138	Geert	Dirkx	1, rue Roger Wercollier	L-5890 Alzingen	22.09.2005

139 Marco	Dockendorf	34, rue de Dommeldange	L-7222 Walferdange	02.05.2000
140 Nathalie	Dogniez	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
141 Emmanuel	Dollé	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
142 Regis	Donati	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010 Luxembourg	12.04.2001
143 Pierre	Donis	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
144 Thierry	Donnet Romainville	24, rue Beaumont	L-1219 Luxembourg	02.05.2000
145 Sami	Douénias	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	20.08.2004
146 Thierry	Drot	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	02.05.2000
147 Dorothée	Duchillier	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
148 François-Xavier	Dujardin	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	18.12.2003
149 Didier	Dupuis	2, rue Emile Lavandier	L-1924 Luxembourg	18.12.2003
150 Philippe	Duren	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
151 Frans Joseph	Elpers	11, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	02.05.2000
152 Thierry	Elvinger	52, rue Charles Martel	L-2134 Luxembourg	09.01.2002
153 Robert	Elvinger	16, Val Ste Croix	L-1370 Luxembourg	02.05.2000
154 Jean-Paul	Elvinger	52, rue Charles Martel	L-2134 Luxembourg	02.05.2000
155 Charles	Ensch	36, route de Longwy	L-8030 Bertrange	02.05.2000
156 René	Ensch	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	18.03.2003
157 Marcel	Ernzer	10, bd. Grande Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	02.05.2000
158 Pascal	Espen	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	18.12.2003
159 Mohamed Nabil	Essassi	1, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	13.12.2000
160 Yves	Even	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
161 Marc	Everard	83, rue de la Libération	L-5969 Itzig	02.05.2000
162 Amaury	Evrard	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
163 Bob	Faber	123, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	19.02.2002
164 Nadia	Faber	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
165 Claude	Faber	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018 Luxembourg	02.05.2000
166 Jean	Faber	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018 Luxembourg	02.05.2000
167 Jean-Marc	Faber	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	02.05.2000
168 Marc	Faramelli	29, rue de Luxembourg	L-7330 Heisdorf	02.05.2000
169 Laurent	Fedrigo	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
170 Michel	Feider	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	28.11.2002
171 Thomas	Feld	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
172 Isabelle	Feller	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	20.08.2004
173 Nicolas	Feltgen	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
174 Christophe	Fender	62, Avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	02.05.2000
175 Corinne	Fender-Andres	24, rue Beaumont	L-1219 Luxembourg	02.05.2000
176 Olivier	Ferrer	69A, boulevard de la Pétrusse - BP 874	L-2018 Luxembourg	14.05.2004
177 Bernhard	Ferring	46, rue du Parc	L-3542 Dudelange	22.09.2005
178 Myriam	Feyder	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-1528 Luxembourg	22.02.2005
179 Marco	Fieger	35, an der Deckt	L-9841 Wahlhausen	18.03.2003
180 Richard	Fielz	34, rue Principale	L-8814 Bigonville	24.09.2004
181 Murielle	Filipucci	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
182 Robert	Fischer	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	18.03.2003
183 Jürgen	Fischer	38, boulevard Napoléon Ier - BP 777	L-2017 Luxembourg	02.05.2000
184 Patricia	Flammant	196, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	20.04.2004
185 Thierry	Fleming	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
186 Marie-Lou	Fojaca	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	02.05.2000
187 Raphaël	Forler	48, Grand Rue	L-6310 Beaufort	23.10.2002
188 Sebastien	Fourny	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	13.12.2005

189 Jean-Philippe	Foury	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	25.09.2003
190 Yves	Francis	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	09.07.2002
191 Laurence	François	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	06.02.2004
192 Gaetan	François	7, Parc d'activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.03.2005
193 Jean-Paul	Frank	4, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	02.05.2000
194 Myriam	Franq	196, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	22.03.2005
195 Annie	Frénot-Lecerf	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	12.08.2003
196 Jean-Luc	Fuchs	1, rue de l'Eglise	L-3391 Peppange	22.02.2005
197 Charlotte	Funck	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
198 Dominique	Gaillard	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.12.2004
199 Philippe	Gain	29, avenue Monterey	L-2163 Luxembourg	02.05.2000
200 Daniel	Galhano	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	12.08.2003
201 Aniel	Gallo	53, route d'Arlon	L-8211 Mamer	02.05.2000
202 Michael	Gamo-Kuba	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	04.07.2005
203 Daniel	Gasquard	59, rue Grande Duchesse Charlotte	L-9515 Wiltz	28.11.2002
204 Mireille	Gehlen	25, avenue de la Liberté - BP 1233	L-1012 Luxembourg	02.05.2000
205 François	Georges	30, Grand rue	L-1660 Luxembourg	04.07.2005
206 Benoît	Georis	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	02.05.2000
207 Angélique	Giacomel	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	22.02.2005
208 Nicolas	Gillet	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	23.10.2002
209 Etienne	Gillet	3b, boulevard du Prince Henri - BP 457	L-2014 Luxembourg	22.03.2005
210 Alessio	Ginsburg	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	17.03.2004
211 Jean-Marie	Gischer	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
212 Stefano	Giuffra	20, rue J.P. Beicht	L-1226 Luxembourg	29.11.2001
213 Laurent	Godineau	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
214 Vincent	Goorix	58, rue Glesener	L-1630 Luxembourg	13.12.2005
215 Frédéric	Goosse	7, rue Espen	L-5958 Itzig	02.05.2000
216 Dominique	Gossart	84, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	02.12.2004
217 Julien	Gottrant	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
218 Alain	Gouverneur	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	25.10.2000
219 Paul	Grangier	1, rue de l'Eglise	L-3391 Peppange	29.04.2003
220 Dagmar	Grasshoff	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
221 Emmanuel	Gregoris	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014 Luxembourg	08.03.2001
222 Laurent	Grençon	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	20.04.2004
223 Michel	Grignard	11, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
224 Henri	Grisius	3-5, Place Winston Churchill - BP 908	L-2019 Luxembourg	02.05.2000
225 Kristian	Groke	44, route d'Esch - BP 2023	L-1020 Luxembourg	25.10.2000
226 Tatjana	Groth	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	22.03.2005
227 Christian	Gsell	1, rue du Commerce	L-3405 Dudelange	17.10.2005
228 Jean-Louis	Guarniero	1, rue du Commerce	L-3405 Dudelange	17.10.2005
229 Jacqueline	Guerinel	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	21.03.2002
230 Eveline	Guillaume	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	02.05.2000
231 François	Guyot	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	20.08.2004
232 Michel	Haag	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	02.05.2000
233 Armand	Haas	30, Grand rue	L-1660 Luxembourg	02.05.2000
234 Christoph	Haas	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	12.04.2001
235 Walter	Haas	Maison 2	L-9970 Leithum	06.01.2005
236 Manuel	Hack	3-5, place Winston Churchill	L-1340 Luxembourg	02.05.2000
237 Thomas Stephen	Haines	3, rue Renert	L-2422 Luxembourg	02.12.2004

238 Jean-Michel	Hamelle	7, rue Pierre d'Aspelt	L-1142 Luxembourg	09.07.2002
239 John	Hames	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.05.2000
240 Amar	Hamouche	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	24.09.2004
241 Luc	Hansen	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
242 Jacques	Hanzen	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	25.04.2005
243 Serge	Hauser	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	19.02.2002
244 Fabien	Hautier	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	20.08.2004
245 Kenneth A.	Hay	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
246 Aine	Hearty	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	13.12.2005
247 Karel	Heeren	28, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	22.02.2005
248 Laurent	Heiliger	3-5, Place Winston Churchill - BP 908	L-2019 Luxembourg	02.05.2000
249 Alain	Heinz	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	21.05.2003
250 Yvon	Hell	13, avenue du Bois	L-1251 Luxembourg	28.11.2002
251 Thierry	Hellers	3, rue des Foyers	L-1537 Luxembourg	02.05.2000
252 Laurent	Henen	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	13.12.1005
253 Pascal	Hennuy	6, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258 Luxembourg	22.09.2005
254 Jean-Denis	Henrotte	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
255 Geoffrey	Henry	22, Grand rue	L-1660 Luxembourg	13.11.2003
256 Raymond	Henschen	20, rue Tony Neuman	L-2241 Luxembourg	29.11.2001
257 Monique	Henschen-Haas	20, rue Tony Neuman	L-2241 Luxembourg	29.11.2001
258 Olivier	Henz	25, avenue de la Liberté - BP 1233	L-1012 Luxembourg	20.08.2004
259 Sylvain	Henzig	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	12.04.2001
260 Luc	Henzig	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	21.05.2003
261 Bénédicte	Herlinvaux	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	13.11.2003
262 Antoine	Hientgen	21, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	19.09.2001
263 Romain	Hilger	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	31.05.2001
264 Joseph	Hobscheid	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	18.12.2003
265 Birgit	Hoefer	10, rue Antoine Jans	L-1820 Luxembourg	20.09.2002
266 Jean-Claude	Hoefler	11, avenue de la Liberté	L-1931 Luxembourg	13.11.2003
267 Pierre	Hoffmann	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	02.05.2000
268 Dimitri	Holderbach	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	12.08.2003
269 Théo	Hollerich	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
270 Julie	Honoré	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.11.2005
271 Jacqueline	Honymus	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	29.11.2001
272 Francis	Hoogewerf	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018 Luxembourg	02.05.2000
273 Guy	Hornick	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
274 Michael	Hornsby	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
275 Karl-Heinz	Horsburgh	15-17, avenue Gaston Diederich - BP 823	L-2018 Luxembourg	02.05.2000
276 Séverine	Houé	400, route d'Esch- BP 1443	L-1443 Luxembourg	22.02.2005
277 Renaud	Houllé	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	06.02.2004
278 Maurice	Houssa	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	02.05.2000
279 Fabrice	Huberty	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
280 Paul	Huberty	134, route d'Arlon	L-8008 Strassen	22.03.2005
281 Kenneth	Iek	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	22.09.2005
282 Federico	Innocenti	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010 Luxembourg	25.04.2002
283 Vinciane	Istace	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
284 Bishen	Jacmohone	44, rue Grand Duchesse Charlotte	L-4995 Schouweiler	02.05.2000
285 Thierry	Jacob	25, avenue de la Liberté - BP 1233	L-1012 Luxembourg	13.11.2003
286 Monika	Jacoby-Kratz	51, route de Wasserbillig	L-6686 Mertert	24.09.2004
287 Frank	Jacopucci	23, Val Fleuri	L-1258 Luxembourg	17.03.2004

288 Nadine	Jacquemart	3B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	18.12.2003
289 Laurent	Jacquemart	3b, boulevard du Prince Henri - BP 457	L-1724 Luxembourg	22.09.2005
290 René Christian	Jannes	38, avenue du X Septembre	L-2550 Luxembourg	22.09.2005
291 Anne	Jeanjacques	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.12.2004
292 Michel	Jentges	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	29.11.2001
293 Roger-Pierre	Jerabek	59, Grand Rue	L-3394 Roeser	18.12.2003
294 Mathieu	Jetten	28, Côte d'Eich	L-1450 Luxembourg	29.10.2004
295 Eric	Jolas	8, rue Haute	L-4963 Clemency	08.03.2001
296 Marc	Jones	122, boulevard de la Pétrusse	L-2330 Luxembourg	13.11.2003
297 Jean-Jacques	Joppin	6, Place de Nancy	L-2212 Luxembourg	13.12.2000
298 Olivier	Jordant	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
299 Renate	Josten	144, route de Stavelot	L-9991 Weiswampach	25.04.2005
300 Stewart	Kam-Cheong	1, rue des Glacis - BP 294	L-2012 Luxembourg	02.12.2004
301 Mohammed	Kara	33, rue Principale	L-8805 Rambrouch	25.04.2002
302 François	Karolyi	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.02.2005
303 Jean	Kayser	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	14.05.2004
304 Didier	Kazenas	1, rue de l'Eglise	L-3391 Peppange	29.04.2003
305 Steve	Kieffer	4, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	18.03.2003
306 Michel	Kieffer	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	22.03.2005
307 Jean-Paul	Kieffer	11A, rue de la Gare	L-6117 Junglinster	22.03.2005
308 René	Kinnen	36, route de Longwy	L-8080 Bertrange	13.11.2003
309 Alain	Kinsch	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
310 Georges	Kioes	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
311 Didier	Kirsch	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018 Luxembourg	02.05.2000
312 Roland	Klein	83, rue de la Libération	L-5969 Itzig	02.05.2000
313 Dietmar	Klos	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.05.2000
314 Christian	Knauff	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	22.02.2005
315 Stefan	Koch	40, Grand-Rue	L-6630 Wasserbillig	09.01.2002
316 Claude	Koeune	246, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	02.05.2000
317 David	Konings	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
318 Walter	Koob	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
319 Sabine	Koos	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	02.05.2000
320 Marc	Koppes	7A, Zone d'activité Am Brill	L-3961 Ehlange-sur-Mess	09.01.2003
321 Gernot	Kos	3, rue des Foyers	L-1537 Luxembourg	02.05.2000
322 Edward	Kostka	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	02.05.2000
323 Hans Peter	Kraemer	30, rue Schrobilgen	L-2526 Luxembourg	02.05.2000
324 Claude	Kraus	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018 Luxembourg	20.08.2004
325 Pierre	Krier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
326 Sandra	Krings	4, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	22.10.2001
327 Jean-François	Kroonen	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	22.11.2005
328 Hans-Martin	Kuske	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	02.05.2000
329 Vincent	La Mendola	64, avenue de la Liberté	L-1930 Luxembourg	18.01.2001
330 Renaud	Labye	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.12.2004
331 Lutgard	Laget	30, rue Marie-Adelhaïde	L-2128 Luxembourg	02.05.2000
332 Virginie	Lagrange	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
333 Geoffrey	Lahaye	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.11.2005
334 Maurice	Lam	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	25.04.2002
335 Alain	Lam	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	21.05.2003
336 Philippe	Lambert	128, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	06.02.2004
337 Pascal	Lambillon	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	29.04.2003
338 Marc	Lamesch	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000

339 Albert	Lamesch	59, rue de Bridel	L-7217 Bereldange	02.05.2000
340 Cyril	Lamorlette	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	21.03.2002
341 Guy	Lanners	9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne	L-1361 Luxembourg	02.05.2000
342 Isabelle	Lapietra	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	12.07.2004
343 Paul	Laplume	18, rue Hiehl	L-6131 Junglinster	02.05.2000
344 Pascale	Le Denic	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	02.05.2000
345 Christian	Le Meitour	14, rue Hooveleck	L-6447 Echternach	28.11.2002
346 André	Lefebvre	52, rue des Charretiers - BP 6	L-9514 Wiltz	12.08.2003
347 Olivier	Lefèvre	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
348 Dominique	Leger	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	20.08.2004
349 Pierre	Lentz	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
350 Jean-Robert	Lentz	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
351 Fabrice	Léonard	36, boulevard du Prince Henri - BP 457	L-2014 Luxembourg	22.03.2005
352 Joël	Lereboulet	18B, rue de la Chapelle	L-8017 Strassen	25.04.2002
353 Luc	Lesire	19, rue de l'Industrie	L-8069 Bertrange	17.10.2005
354 Paul	Leyder	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	31.07.2000
355 Bernard	Lhoest	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	06.02.2004
356 John	Li How Cheong	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
357 Stéphane	Liégeois	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	20.09.2002
358 Marc	Liesch	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	02.05.2000
359 Marie-Jeanne	Linden	56, rue de Luxembourg	L-8077 Bertrange	02.05.2000
360 Roger	Linster	1, rue de Wormeldange-Haut - BP 11	L-5507 Wormeldange	02.05.2000
361 Sonja	Linz	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
362 Sonia	Livoir Benamor	53, route d'Arlon	L-8211 Mamer	30.05.2005
363 Michaël	Lockman	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	20.04.2004
364 Christophe	Loly	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	18.12.2003
365 Denise	Lommel	29, avenue du X Septembre	L-2551 Luxembourg	02.05.2000
366 Anne-Françoise	Longueville	3, Place Guillaume	L-9237 Diekirch	22.09.2005
367 Didier	Lorrain	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.11.2005
368 Arnaud	Losa	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	14.05.2004
369 Christine	Lucas-Leonardi	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	06.02.2004
370 Jean-Claude	Lucius	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	02.05.2000
371 Josée	Ludovissy	54, boulevard Grande Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	02.05.2000
372 Josef	Ludwig	31, Op der Heckmill	L-6783 Grevenmacher	02.05.2000
373 Ursula	Ludwig-Weiler	31, Op der Heckmill	L-6783 Grevenmacher	22.11.2005
374 Paul	Lutgen	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	02.05.2000
375 Paul	Lux	20, rue de la Solidarité - BP 75	L-8020 Strassen	08.03.2001
376 Anita	Lyse	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
377 Alain	Maechling	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
378 Thierry	Maes	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	30.05.2002
379 Georges	Majerus	19, rue Kosselt	L-8292 Meispelt	31.07.2000
380 Régis	Malcourant	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	29.04.2003
381 Fons	Mangen	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	02.05.2000
382 Laurent	Maraschin	6, avenue Guillaume	L-1650 Luxembourg	21.03.2002
383 Geneviève	Margot	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	13.11.2003
384 Laurent	Mariani	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	06.01.2005
385 Serge	Martin	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
386 Marianne	Martin	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	17.03.2004

387	Mervyn R.	Martins	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
388	Laurent	Marx	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
389	Marc	Mayer	203, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	02.05.2000
390	Claire-Françoise	Medlyn	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943 Luxembourg	02.05.2000
391	Markus	Mees	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
392	Jaap	Meijer	64, rue de Reckenthal	L-2410 Luxembourg	22.11.2005
393	Daniel	Meis	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
394	Norbert	Meisch	36, rue Emile Mayrisch	L-4240 Esch-sur-Alzette	02.05.2000
395	Michèle	Mellinger-Larminaux	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
396	Rémy	Meneguz	6-12, Place d'Armes - BP 533	L-2015 Luxembourg	31.05.2001
397	Michel	Merten	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
398	Catherine	Mertens	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	22.09.2005
399	Yves	Mertz	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	02.05.2000
400	Philippe	Meyer	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
401	Charles	Meyer	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	22.02.2005
402	Marc	Meyers	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	20.09.2002
403	Barbara	Michaelis	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
404	Annette	Michels	12, rue Zithe	L-2763 Luxembourg	29.11.2001
405	Nadia	Migeaux	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	14.05.2004
406	Christophe	Mignani	5, rue des Capucins	L-1313 Luxembourg	22.09.2005
407	Peter	Milne	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	30.05.2002
408	Sophie	Mitchell-Lemaner	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	06.02.2004
409	Vafa	Moayed	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.04.2001
410	Ingrid	Moinet	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	13.11.2003
411	Jean	Molitor	1, rue Philippe II	L-2340 Luxembourg	21.03.2002
412	Roger	Molitor	10, rue Antoine Jans	L-1820 Luxembourg	02.05.2000
413	Frédéric	Monceau	117, route d'Arlon	L-8009 Strassen	13.12.2005
414	Jean-Louis	Monnot	6, avenue Guillaume	L-1650 Luxembourg	09.01.2002
415	Philippe	Moreau	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	06.01.2005
416	Stéphan	Moreaux	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	02.05.2000
417	Stéphane	Morelle	117, route d'Arlon	L-8009 Strassen	13.12.2005
418	Michael James	Morrice	38, boulevard Napoléon 1er	L-2210 Luxembourg	13.12.2005
419	Olivier	Mortelmans	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	12.04.2001
420	Frederic	Mosele	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	28.11.2002
421	Didier	Mouget	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
422	Manuel	Mouget	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
423	Robert	Moulin	75, rue de Hollerich	L-1741 Luxembourg	17.03.2004
424	Maryse	Mouton	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
425	Rizk	Mouwannes	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	18.07.2001
426	Adela	Muhovic	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	06.01.2005
427	Marc	Muller	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	02.05.2000
428	Anne	Muller	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	20.08.2004
429	Werner	Mullerklein	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
430	Werner	Müsch	3, route de Holzem	L-8232 Mamer	14.05.2004
431	Thomas	Nasri	11A, boulevard Joseph II	L-1840 Luxembourg	13.11.2003
432	Gerhard	Nellinger	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	02.05.2000
433	Paul	Neyens	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
434	Luc	Nickels	24, rue Léon Kauffman	L-1853 Luxembourg	09.01.2003
435	Isabelle	Nicks	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
436	Corinne	Nicolet	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
437	Caroline	Nicoletti	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.12.2004
438	Pascal	Noël	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	09.07.2002

439 Régis	Noël	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	12.08.2003
440 Isabelle	Noël-Winand	134, route d'Arlon - BP 18	L-8001 Strassen	31.07.2000
441 Nico	Nothumb	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
442 Stephen	Nye	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
443 Vincent	Olimar	8, rue Haute	L-4963 Clemency	20.09.2002
444 Manette	Olsem	16, allée Marconi - BP 260	L-2012 Luxembourg	02.05.2000
445 Angela	Orsini	25C, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	22.09.2005
446 Jose Maria	Ortiz	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	22.02.2005
447 Xavier	Otjacques	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	25.04.2005
448 Philippe	Paladi-Noël	12, rue Jean Engling	L-1466 Luxembourg	30.05.2005
449 Dominique	Papenhoff	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	22.02.2005
450 Nadia	Paquay	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.08.2003
451 Anne-Laure	Parisot	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
452 Philippe	Paty	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.08.2003
453 Jacques	Peffer	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	19.02.2002
454 Katrin	Peters-Lakebrink	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.03.2005
455 Emmanuelle	Petit	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.07.2004
456 François	Peusch	2, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	21.05.2003
457 Isabelle	Philipin	37, rue Abbé Joseph Flies	L-9061 Ettelbruck	22.02.2005
458 Isabelle	Phlypo-Jacquot	4, rue Henri Schnadt - BP 1952	L-1019 Luxembourg	13.11.2003
459 Valérie	Piastrelli	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
460 Géraldine	Piat	400, route d'Esch- BP 1443	L-1014 Luxembourg	22.02.2005
461 Aline	Pierrard	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.05.2000
462 Jean-Pierre	Pierrard	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	22.09.2005
463 Agathe	Pignon	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	22.02.2005
464 Gregory	Piraux	257, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	20.04.2004
465 Christophe	Pittie	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
466 Christophe	Plainchamp	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	22.02.2005
467 Christophe	Poinsot	6, Place de Nancy	L-2212 Luxembourg	02.05.2000
468 Raphaël	Poncelet	43, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	17.03.2004
469 Jean-Philippe	Poncelet	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	22.11.2005
470 Philippe	Ponsard	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	22.11.2005
471 Wolfgang	Preiss	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	25.04.2005
472 Anne-Sophie	Preud'homme	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
473 Didier	Prime	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	25.09.2003
474 Michael	Probst	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	17.10.2005
475 Franz	Prost	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
476 Frank	Przygodda	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	02.05.2000
477 Marie-Catherine	Pundel	196, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	20.09.2002
478 Pascal	Rakovsky	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
479 Dominique	Ransquin	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	02.05.2000
480 Carlo	Reding	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	02.05.2000
481 Daniel	Reding	36, route de Longwy	L-8080 Bertrange	12.08.2003
482 Robert	Reggiori	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010 Luxembourg	18.03.2003
483 Olivier	Remacle	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	18.01.2001
484 Thierry	Remacle	257, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	23.10.2002
485 David	Rémy	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
486 Françoise	Renard	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	02.05.2000
487 Gilbert	Renel	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	09.07.2002
488 Christelle	Retif	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
489 Jean	Reuter	3, rue Thomas Edison	L-1445 Luxembourg	02.05.2000

490 Georges	Reuter	3, rue Thomas Edison	L-1445 Strassen	29.10.2004
491 Bernadette	Reuter-Wagner	134, route d'Arlon - BP 18	L-8001 Strassen	02.05.2000
492 Laurent	Ricci	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	14.05.2004
493 Philippe	Richelle	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	02.05.2000
494 Frédéric	Richter	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.12.2004
495 David	Richy	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	02.12.2004
496 Edmond	Ries	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
497 Marco	Ries	231, Val des Bons-Malades	L-2121 Luxembourg	18.07.2001
498 Bernard	Rivoire	38, avenue du X Septembre	L-2550 Luxembourg	02.05.2000
499 Dominique	Robyns	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	02.05.2000
500 Patrick	Rochas	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	13.12.2000
501 Ludivine	Rockens	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	28.11.2002
502 Robert	Roderich	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	02.05.2000
503 Olivier	Rodick	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	30.05.2005
504 Mireille	Rodius	1B, Heienhaff	L-1736 Senningerberg	22.02.2005
505 Eliane	Rodrigues	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	22.03.2005
506 Jules	Roebben	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	18.12.2003
507 Christophe	Roeder	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	18.03.2003
508 André	Roels	80, rue des Romains	L-8041 Strassen	09.01.2002
509 Cathy	Rollin	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.03.2005
510 Martin	Rutledge	7, rue Pierre d'Aspelt	L-1142 Luxembourg	18.01.2001
511 Gérard	Rymarz	171, route de Longwy	L-1941 Luxembourg	22.09.2005
512 Sébastien	Sacre	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	25.04.2002
513 André	Sadler	3, Beim Schlass	L-8058 Bertrange	08.03.2001
514 Hans-Jürgen	Salbach	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	02.05.2000
515 Philippe	Salpetier	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
516 Marc	Saluzzi	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
517 Madeleine	Sarlette	33, rue Principale	L-8805 Rambrouch	25.04.2002
518 Fernand	Sassel	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	12.07.2000
519 Lorenzo	Sasso	24, rue Notre-Dame	L-2240 Luxembourg	04.07.2005
520 Marcel	Sauber	36, rue des Près	L-7246 Walferdange	02.05.2000
521 Raymond	Schadeck	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	12.04.2001
522 Jean-Paul	Schaul	14, Kiischtewée	L-5290 Neuhaeusgen	02.05.2000
523 Benoît	Schaus	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	30.05.2002
524 Christiane	Schaus	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
525 Gérard	Scheiwen	24, rue Léon Kauffman	L-1853 Luxembourg	12.04.2001
526 Affi	Scherer	16, rue Dante	L-1412 Luxembourg	18.01.2001
527 Marc	Schernberg	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	17.03.2004
528 Thomas	Schiffler	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
529 Pierre	Schill	18A, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	02.05.2000
530 Albert	Schiltz	9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne	L-1361 Luxembourg	02.05.2000
531 Marc	Schintgen	1, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	25.04.2005
532 Arno	Schleich	4, rue de la Montagne	L-6911 Roodt/Syre	02.05.2000
533 Laurent	Schletzer	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.12.2004
534 Edy	Schmit	26, op Fankenacker	L-3265 Bettembourg	02.05.2000
535 Marc	Schmitz	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.05.2000
536 Dirk	Schmitz	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	22.03.2005
537 Manon	Schockmel	40-42, rue du Fossé	L-4123 Esch-sur-Alzette	30.05.2002
538 Anny	Schortgen	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
539 Guy	Schosseler	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	02.05.2000
540 Ulrike	Schrenk	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	22.02.2005

541	Laurence	Schroeder	58, rue Glesener	L-1630 Luxembourg	17.03.2004
542	Erwin	Schroeder	144, route de Stavelot	L-9991 Weiswampach	25.09.2003
543	Reinhard	Schulz	12, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	29.11.2001
544	John	Seil	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
545	Philippe	Sergiel	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
546	Patrick	Sganzerla	17, rue des Jardiniers - BP 2650	L-1026 Luxembourg	02.05.2000
547	Jean-Marc	Sibue	14, Place du Parc - BP 2188	L-1021 Luxembourg	02.05.2000
548	Wolfgang	Siegels	7, place Roschten	L-7456 Lintgen	02.05.2000
549	Jean-Claude	Simmer	18B, rue de la Chapelle	L-8017 Strassen	02.05.2000
550	Günter	Simon	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	28.11.2002
551	Didier	Simon	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	20.08.2004
552	Martial	Sins	56, rue du Commerce	L-3450 Dudelange	02.05.2000
553	Philippe	Slendzak	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	02.05.2000
554	Jean-Jacques	Soisson	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	02.05.2000
555	Pierre	Solheid	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	02.05.2000
556	Denis	Soumann	18B, rue de la Chapelle	L-8017 Strassen	02.05.2000
557	Robert	Soumois	81, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	21.05.2003
558	Stephane	Spedener	146, Avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	02.05.2000
559	Virginia Aurora	Stanescu-Popa	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	18.12.2003
560	Joeri	Steeman	117, route d'Arlon	L-8009 Strassen	09.01.2002
561	Gabriella	Stefanutti	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	17.03.2004
562	Marie-José	Steinborn	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
563	Marcel	Stephany	23, Cité Aline Mayrisch	L-7268 Bereldange	25.10.2000
564	Laurent	Steveler	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	18.12.2003
565	Luc	Sunnen	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	02.05.2000
566	Dora	Szabo	14a, rue des Bains	L-1212 Luxembourg	06.01.2005
567	Frédéric	Tabak	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	21.03.2002
568	Pierre	Telle	5, rue Aldringen - BP 2540	L-1025 Luxembourg	23.10.2003
569	Fabien	Telmat	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	13.12.2005
570	Benoît	Thélen	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	29.10.2004
571	Baudouin	Theunissen	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	02.05.2000
572	Marc	Thill	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
573	François	Thill	196, rue des Romains	L-8041 Strassen	02.05.2000
574	Romain	Thillens	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	02.05.2000
575	Jean-Claude	Thoma	14, rue Mathias Perrang	L-8160 Bridel	29.04.2003
576	Harald	Thönes	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
577	Nathalie	Thunus	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	17.03.2004
578	Daniel	Thunus	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	20.08.2004
579	Nathalie	Tibor	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	12.08.2003
580	Stéphane	Tilkin	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	29.04.2003
581	Stephan	Tilquin	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	04.07.2005
582	Alain	Tircher	7, rue Pierre d'Aspelt	L-1142 Luxembourg	12.04.2001
583	Cédric	Tissier	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	25.04.2005
584	Stanislaw	Torba	270, route d'Arlon	L-8010 Strassen	09.01.2002
585	Jérôme	Tourscher	6, rue Jean Monnet - BP 780	L-2180 Luxembourg	13.12.2005
586	Stéphanie	Traon	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.12.2004
587	Joseph	Treis	57, avenue de la Faïencerie	L-1510 Luxembourg	02.05.2000
588	Luc	Trivaudey	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
589	Pascale	Troquet	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	17.03.2004
590	Richard	Turner	60, Grand Rue	L-1660 Luxembourg	09.01.2003
591	Sébastien	Vachon	38, avenue du X Septembre	L-2550 Luxembourg	22.09.2005

592 Nicolas	Van Bever	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	22.09.2005
593 Willem	Van Cauter	43, route d'Arlon	L-8009 Strassen	12.04.2001
594 Eric	Van De Kerkhove	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	02.05.2000
595 Phillip	Van Der Westhuizen	25A, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	02.05.2000
596 Marc	Van Hoek	16, rue de Nassau	L-2213 Luxembourg	02.05.2000
597 Frans	Van Hoof	7A, Zone d'activité Am Brill	L-3961 Ehlange-sur-Mess	09.01.2003
598 Marie-Paul	Van Waelem	7, rue du Fort Rheinsheim	L-2419 Luxembourg	22.03.2005
599 Jean-François	Vandendunghen	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	04.07.2005
600 Henri	Vanherberghen	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018 Luxembourg	25.04.2005
601 Michel	Vansimpsen	25A, boulevard Grande Duchesse Charlotte	L-1331 Luxembourg	24.09.2004
602 Philippe	Vauthier	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	20.04.2004
603 Louis	Vegas-Pieroni	17, rue Beaumont - BP 63	L-2010 Luxembourg	20.08.2004
604 Jacques	Verzura	4, rue Toni Neuman	L-2241 Luxembourg	08.03.2001
605 Vincent	Villem	26, boulevard Royal - BP 769	L-2017 Luxembourg	02.05.2000
606 Lucien	Voet	19, rue de l'Industrie	L-8069 Bertrange	20.08.2004
607 Alhard	Von Ketelhodt	11, rue Hiel	L-7390 Blaschette	02.05.2000
608 Pascale	Wagner	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	02.05.2000
609 Romain	Wagner	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	21.03.2002
610 Sabine	Wahlers	31, Op der Heckmill	L-6783 Grevenmacher	30.05.2005
611 Yves	Wallers	36, route de Longwy	L-8080 Bertrange	02.05.2000
612 Guy	Waltener	2, avenue du X Septembre	L-2550 Luxembourg	02.05.2000
613 Hugues	Wangen	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	25.10.2000
614 Sophie	Waroquier-Surmont	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
615 Gaëtan	Wauters	80, rue des Romains	L-8041 Strassen	09.01.2002
616 Karen	Wauters	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	20.08.2004
617 Ronald	Weber	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	02.05.2000
618 Daniela	Weber	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	12.08.2003
619 Bertrand	Weiss	188, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	25.09.2003
620 Delphine	Weisse	Aerogolf Center, 1B Heienhaff	L-1736 Senningerberg	22.03.2005
621 Carlo	Wetzel	7, Grand-Rue	L-1661 Luxembourg	12.08.2003
622 Stéphane	Weyders	28, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	02.05.2000
623 Marianne	Weydert	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	02.05.2000
624 Jeannot	Weyer	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	12.04.2001
625 Werner	Weynand	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	02.05.2000
626 Ian	Whitecourt	18, rue d'Orange	L-2267 Luxembourg	02.05.2000
627 Patrick	Wies	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	12.08.2003
628 Eric	Wilhelm	31, allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	22.02.2005
629 Marie-Denise	Willemet	W.B.C. 4, rue d'Arlon	L-8399 Windhof	22.10.2001
630 Rudolf	Willems	9, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	21.05.2003
631 François	Winandy	25, avenue de la Liberté - BP 1233	L-1012 Luxembourg	02.05.2000
632 Jean-Marie	Wohl	37, Val St. André	L-1128 Luxembourg	29.11.2001
633 Yves	Wolmering	75, rue de Hollerich	L-1741 Luxembourg	17.03.2004
634 Paul	Worth	38, rue de Bourglinster	L-6112 Junglinster	02.05.2000
635 Jean-Robert	Zahlen	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	18.12.2003
636 Patrick	Zahles	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	06.01.2005
637 Jean	Zeimet	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	02.05.2000
638 Yannick	Zeippen	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	19.02.2002
639 Claude	Zimmer	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	02.05.2000
640 Romain	Zimmer	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	02.05.2000
641 Angelo	Zito	24, rue des Genêts	L-1621 Luxembourg	18.03.2003

Tableau III des membres de l'ordre des experts-comptables

(Mise à jour le 13 décembre 2005)

Personnes morales

	Société	Adresse	Localité	Date d'inscription
1	A.D. Consult S. à r. l. (anciennement Confient S. à r. l.)	3, rue de Holzem	L-8232 Mamer	21.05.2003
2	A.T.T.C. Administration Technique et Travaux Comptables SA	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	13.11.2003
3	AACO S. à r. l.	28, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	22.02.2005
4	AAD Fiduciaire S. à r. l.	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	18.03.2003
5	Abax Audit S. à r. l.	6, Place de Nancy	L-2212 Luxembourg	18.07.2001
6	Abroad Fiduciaire S. à r. l.	5, rue des Capucins	L-1313 Luxembourg	22.09.2005
7	Accofin Société Fiduciaire S. à r. l.	3-5, place Winston Churchill - BP 908	L-2019 Luxembourg	31.05.2001
8	Accotrust SA	11A, rue de la Gare	L-6117 Junglinster	04.07.2005
9	AD Corporate Services S. à r. l.	165A, route de Longwy	L-4751 Pétange	09.01.2002
10	Alexander J Davies S. à r. l.	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	22.09.2005
11	Alter Domus S. à r. l.	5, rue Guillaume Kroll - BP 2501	L-1025 Luxembourg	19.09.2001
12	Art Fiduciaire S. à r. l.	22, route de Remich	L-5650 Mondorf-les-Bains	29.11.2001
13	Assa & Georges S. à r. l.	30, Grand rue	L-1660 Luxembourg	04.07.2005
14	Associated Advisors Fiduciary S. à r. l.	20, rue J.P. Beicht	L-1226 Luxembourg	29.10.2004
15	Atoz SA	1B, rue Heienhaff	L-1726 Senningerberg	22.02.2005
16	Audiex SA	57, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	31.05.2001
17	Auditex S. à r. l.	3B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	18.12.2003
18	Aupetit & Associés S. à r. l.	1, rue de Nassau	L-2213 Luxembourg	13.11.2003
19	BDO Compagnie Fiduciaire SA	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	31.05.2001
20	Becker + Cahen & Associés S. à r. l.	3, rue des Foyers	L-1537 Luxembourg	31.05.2001
21	Bernard & Associés SC	123, Avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	29.04.2003
22	Bourkel, Pavon & Partners SA	8, rue Dicks - BP 2390	L-1023 Luxembourg	25.09.2003
23	Callens, Pirenne, Theunissen & Co S. à r. l.	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	31.05.2001
24	CDCM Luxembourg S. à r. l.	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	13.11.2003
25	Centre Fiduciaire du Luxembourg S. à r. l.	50, rue de la Bergerie	L-7441 Lintgen	31.05.2001
26	CF Services SC	15, rue de la Chapelle	L-1325 Luxembourg	12.08.2003
27	CFT International S. à r. l.	28, Côte d'Eich	L-1450 Luxembourg	29.10.2004
28	Codeja S. à r. l.	18-20, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	14.05.2004
29	Cofidom-Gestman S. à r. l.	23, rue Aldringen	L-1118 Luxembourg	31.05.2001
30	Comexco International S. à r. l.	16, rue de Nassau	L-2213 Luxembourg	25.09.2003
31	Compagnie de Révision SA	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	12.04.2001
32	Compagnie Fiduciaire Group S. à r. l.	5, boulevard de la Foire - BP 351	L-2013 Luxembourg	31.05.2001
33	Comptabilité Générale et Eurolation S. à r. l.	43, route d'Arlon	L-8009 Strassen	09.01.2002
34	Comptis SA	15, boulevard Roosevelt	L-2450 Luxembourg	18.03.2003
35	Confidentia (Fiduciaire) S. à r. l.	15, rue de la Chapelle	L-1325 Luxembourg	31.05.2001
36	Constantin-Lux S. à r. l.	43, route d'Arlon	L-8009 Strassen	25.09.2003
37	Contaxx Steuerberatungsgesellschaft AG	Maison 2	L-9970 Leithum	06.01.2005
38	Corfi SA	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	09.01.2002
39	Corporate Accounting & Management Services SC	51, avenue de la Liberté	L-1930 Luxembourg	30.05.2005

40	Crown Corporate Services, S. à r. l.	25A, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	20.08.2004
41	CRT Revision International SA	60, Grand rue	L-1660 Luxembourg	22.09.2005
42	D.S. Corporation SA	49, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	29.11.2001
43	Debelux Audit SA	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	12.04.2001
44	Deloitte SA	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.04.2001
45	Deloitte Touche Tohmatsu S. à r. l. (DTT S. à r. l.)	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.04.2001
46	Deloitte-Corporate Services SA	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	21.05.2003
47	Devaux et Associés S. à r. l.	35, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	13.12.2005
48	DM Strategy S. à r. l.	27, rue de Hovelange	L-8521 Beckerich	17.10.2005
49	DMS & Associés S. à r. l.	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	31.05.2001
50	Easit SA	33, rue Principale	L-8805 Rambrouch	25.04.2002
51	EBC, European Business Consulting S. à r. l.	11, avenue de la Liberté	L-1931 Luxembourg	13.11.2003
52	ECG Expertise Comptable & Gestion SA	14a, rue des Bains	L-1212 Luxembourg	06.01.2005
53	Ecofi S. à r. l.	W.B.C. 4, rue d'Arlon	L-8399 Windhof	29.11.2001
54	Ecogest SA	4, rue Henri Schnadt - BP 1378	L-2530 Luxembourg	12.04.2001
55	Elpers & Co Réviseurs d'Entreprises S. à r. l.	11, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	31.05.2001
56	Ernst & Young Business Advisory Services S. à r. l.	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	06.02.2004
57	Ernst & Young Luxembourg SA	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	06.02.2004
58	Ernst & Young Management SA	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	06.02.2004
59	Ernst & Young SA	7, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	12.04.2001
60	Ernst & Young Tax Advisory Services S. à r. l.	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	06.02.2004
61	Europe Fiduciaire (Luxembourg) SA	9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne	L-1361 Luxembourg	31.05.2001
62	European Audit S. à r. l.	11, rue Hiel	L-7396 Blaschette	12.04.2001
63	European Management Fiduciary SA	38, avenue du X Septembre	L-2550 Luxembourg	29.11.2001
64	Euro-Suisse Audit (Luxembourg) SA	5, rue Emile Bian	L-1235 Luxembourg	12.04.2001
65	EWA (Fiduciaire et Révision) SA	36, route de Longwy	L-8080 Bertrange	18.03.2003
66	Facts Services S. à r. l.	22, Grand rue - BP 567	L-2015 Luxembourg	20.08.2004
67	FFF Management & Trust SA	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018 Luxembourg	12.04.2001
68	Fiaccom SA	7A, Zone d'activité Am Brill	L-3961 Ehlange-sur-Mess	09.01.2003
69	Fidaction Luxembourg S. à r. l.	4, rue Toni Neuman	L-2241 Luxembourg	31.05.2001
70	Fidalux SA	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	12.04.2001
71	Fidelia S. à r. l.	14, rue Mathias Perrang	L-8160 Bridel	29.04.2003
72	Fidemon S. à r. l.	4, op Feileschterkeppchen	L3936 Mondercange	30.05.2005
73	Fides Inter-Consult SA	26, rue Philippe II	L-2340 Luxembourg	12.08.2003
74	Fid-Experts SA	1, rue de l'Eglise	L-3391 Peppange	29.04.2003
75	Fidomes S. à r. l.	59, rue Grande Duchesse Charlotte	L-9515 Wiltz	12.04.2001
76	Fiduciaire A.C.I. SA	75, rue de Hollerich	L-1741 Luxembourg	17.03.2004
77	Fiduciaire Accura SA	40-42, rue du Fossé	L-4123 Esch/Alzette	30.05.2005
78	Fiduciaire Albert Lamesch S. à r. l.	59, rue de Bridel	L-7217 Bereldange	25.04.2002
79	Fiduciaire Albert Schiltz SA	9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne	L-1361 Luxembourg	31.05.2001
80	Fiduciaire Befac - Expertises Comptables et Fiscales (Luxembourg) S. à r. l.	24, rue Beaumont	L-1219 Luxembourg	25.10.2000
81	Fiduciaire Benoy Consulting S. à r. l.	13, rue Bertholet	L-1233 Luxembourg	12.04.2001
82	Fiduciaire Billon S. à r. l.	18, rue d'Orange - BP 1121	L-1011 Luxembourg	12.04.2001
83	Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA	4, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	31.05.2001

84	Fiduciaire CGS S. à r. l.	26-28, JF Kennedy - BP 344	L-4170 Esch/Alzette	13.11.2003
85	Fiduciaire Cofigest S. à r. l.	37, rue Abbé Joseph Flies	L-9061 Ettelbruck	22.02.2005
86	Fiduciaire Conseil et Management (FCM) S. à r. l.	11A, boulevard Joseph II	L-1840 Luxembourg	17.03.2004
87	Fiduciaire Continentale SA	16, allée Marconi - BP260	L-2012 Luxembourg	31.05.2001
88	Fiduciaire d'Expertise Comptable VAM International SA	1, rue du Commerce	L-3450 Dudelange	17.10.2005
89	Fiduciaire DDL Audit et Conseil S. à r. l.	2, rue E. Lavandier	L-1924 Luxembourg	18.12.2003
90	Fiduciaire de Belair S. à r. l.	29, avenue du X Septembre	L-2551 Luxembourg	29.10.2004
91	Fiduciaire de Gestion et de Domiciliations S. à r. l.	20, rue de la Solidarité	L-8020 Strassen	09.01.2002
92	Fiduciaire de l'Entreprise S. à r. l.	59, Grand Rue	L-3394 Luxembourg	18.12.2003
93	Fiduciaire de Luxembourg SA	32, boulevard Joseph II	L-1840 Luxembourg	31.05.2001
94	Fiduciaire de Trèves SC	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	12.04.2001
95	Fiduciaire Denis Soumann S. à r. l.	18B, rue de la Chapelle	L-8017 Strassen	21.03.2002
96	Fiduciaire des Classes Moyennes SA	203, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	18.03.2003
97	Fiduciaire des P.M.E. SA	58, rue Glesener - BP 1407	L-1014 Luxembourg	12.04.2001
98	Fiduciaire Di Fino & Associés S. à r. l.	19, rue Sigismond	L-2537 Luxembourg	02.12.2004
99	Fiduciaire DLN SA	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	23.10.2003
100	Fiduciaire du Kiem S. à r. l.	24, rue des Genêts	L-1621 Luxembourg	30.05.2002
101	Fiduciaire du Large S. à r. l.	11, rue Large	L-1917 Luxembourg	25.04.2005
102	Fiduciaire du Parc S. à r. l.	14, Place du Parc	L-2313 Luxembourg	31.05.2001
103	Fiduciaire Ensch, Wallers et Associés SA	53, avenue J.F. Kennedy	L-9053 Ettelbrück	18.03.2003
104	Fiduciaire Eurolux SA	196, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	31.05.2001
105	Fiduciaire Everard-Klein S. à r. l.	83, rue de la Libération	L-5969 Itzig	31.05.2001
106	Fiduciaire F. Winandy & Associés SA	25, avenue de la Liberté - BP 1233	L-1012 Luxembourg	31.05.2001
107	Fiduciaire Fernand Faber SA	15, boulevard Roosevelt - BP 814	L-2018 Luxembourg	12.04.2001
108	Fiduciaire Fernand Kartheiser & Cie SC	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	18.03.2003
109	Fiduciaire Fibetrust SC	38, boulevard Napoléon Ier	L-2210 Luxembourg	31.05.2001
110	Fiduciaire FMV S. à r. l.	25A, boulevard Grande Duchesse Charlotte	L-1331 Luxembourg	24.09.2004
111	Fiduciaire Gallo & Associés (Luxembourg) SA	53, route d'Arlon	L-8211 Mamer	09.01.2002
112	Fiduciaire Générale de Luxembourg SA	560A, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	12.04.2001
113	Fiduciaire Générale de Marnach S. à r. l.	19, rue de Marbourg	L-9237 Marnach	22.03.2005
114	Fiduciaire Générale du Nord SA	3, place Guillaume	L-9237 Diekirch	12.04.2001
115	Fiduciaire Générale Group S. à r. l.	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	22.02.2005
116	Fiduciaire Glacis S. à r. l.	18A, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	19.02.2002
117	Fiduciaire GLB S. à r. l.	6, rue Jean Engling	L-1466 Luxembourg	04.07.2005
118	Fiduciaire Grand-Ducale SA	3, rue du Fort Rheinsheim	L-2419 Luxembourg	04.07.2005
119	Fiduciaire Henzig & Scherer SC	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	09.01.2002
120	Fiduciaire Hoffmann Ransquin Thillens SC	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	12.04.2001
121	Fiduciaire Intercommunautaire S. à r. l.	66, boulevard Napoléon Ier	L-2210 Luxembourg	20.09.2002
122	Fiduciaire Internationale Rymarz, Expertise Comptable, Conseil S. à r. l.	171, route de Longwy	L-1941 Luxembourg	22.09.2005
123	Fiduciaire Internationale SA	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	12.04.2001
124	Fiduciaire ITP SA	Z.I. Centre d'Affaire 'le 2000'	L-3378 Livange	20.08.2004
125	Fiduciaire Jean-Marc Faber S. à r. l.	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	22.09.2005
126	Fiduciaire Joseph Treis S. à r. l.	57, avenue de la Faïencerie	L-1510 Luxembourg	31.05.2001
127	Fiduciaire Latitudes S. à r. l.	37, Val St. André	L-1128 Luxembourg	29.11.2001
128	Fiduciaire Luxembourg Paris Genève S. à r. l.	31, Val Ste. Croix	L-1371 Luxembourg	25.04.2002

129 Fiduciaire Luxembourgeoise Claude Koeune S. à r. l.	246, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	31.05.2001
130 Fiduciaire Lux-Inter S. à r. l.	7, rue du Fort Rheinsheim	L-2419 Luxembourg	22.03.2005
131 Fiduciaire Manaco SA	17, rue Beaumont	L-1219 Luxembourg	25.04.2002
132 Fiduciaire Marc Muller S. à r. l. (anciennement Bridge Kennedy International S. à r. l.)	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	12.04.2001
133 Fiduciaire Marco Fieger S. à r. l.	35, an der Deckt	L-9841 Wahlhausen	30.05.2005
134 Fiduciaire Mevea S. à r. l.	6-12, place d'Armes	L-1136 Luxembourg	18.07.2001
135 Fiduciaire Patrick Sganzerla S. à r. l.	17, rue des Jardiniers - BP 2650	L-1026 Luxembourg	17.10.2005
136 Fiduciaire Pletschette & Meisch SC	36, rue Emile Mayrisch	L-4240 Esch/Alzette	18.07.2001
137 Fiduciaire Premier Luxembourg SA - Fiduciaire d'Expertises Comptables et Fiscales	19, rue Aldringen	L-1118 Luxembourg	04.07.2005
138 Fiduciaire Probitas S. à r. l.	146, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	18.12.2003
139 Fiduciaire Reuter & Huberty S. à r. l.	134, route d'Arlon	L-8008 Strassen	12.04.2001
140 Fiduciaire Roels, Wauters & Co. SA	80, rue des Romains	L-8041 Strassen	09.01.2002
141 Fiduciaire Sassel & Zimmer SC	6-12, rue du Fort Wallis - BP 647	L-2016 Luxembourg	31.05.2001
142 Fiduciaire Scheiwen Nickels & Associés S. à r. l.	24, rue Léon Kauffman	L-1853 Luxembourg	20.04.2004
143 Fiduciaire Simmer & Lereboulet SA	18B, rue de la Chapelle	L-8017 Strassen	25.04.2002
144 Fiduciaire Vincent La Mendola S. à r. l.	64, avenue de la Liberté	L-1930 Luxembourg	20.09.2002
145 Fiduciaire von der Lahr, Kort und Partner S. à r. l.	51, route de Wasserbillig	L-6686 Mertert	24.09.2004
146 Fiduciaire Weber & Bontemps S. à r. l.	6, Place de Nancy	L-2212 Luxembourg	12.04.2001
147 Fiduciaire Whitecourt S. à r. l.	18, rue d'Orange	L-2267 Luxembourg	24.09.2004
148 Fiduciare Experts Comptables S. à r. l.	4-8, rue Jean Engling	L-1466 Luxembourg	22.11.2005
149 Fiducie Consult S. à r. l.	56, rue du Commerce	L-3450 Dudelange	30.05.2005
150 Fidu-Concept S. à r. l. de Chêne	9, rue de l'Ordre de la Couronne L-1361 Luxembourg	31.05.2001	
151 Fiducorp S. à r. l.	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	22.02.2005
152 Fidufisc SA	7, Grand-Rue	L-1661 Luxembourg	29.04.2003
153 Fidunord S. à r. l.	144, route de Stavelot	L-9991 Weiswampach	25.09.2003
154 Fidupartner AG	36, route de Longwy	L-8080 Bertrange	18.03.2003
155 Fiduplan SA	87, Allée Léopold Goebel	L-1635 Luxembourg	29.11.2001
156 Figec Luxembourg SA	6, Place de Nancy	L-2212 Luxembourg	12.04.2001
157 Figestor SA	11, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	18.03.2003
158 Finpart SA	7A, Zone d'activité Am Brill	L-3961 Ehlange-sur-Mess	30.05.2005
159 Firelux SA	7, rue du Fort Rheinsheim	L-2419 Luxembourg	18.03.2003
160 Fiscalis (Luxembourg) S. à r. l.	81, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	21.05.2003
161 Fiscoges S. à r. l.	128, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	06.02.2004
162 Fisec S. à r. l.	29, rue de Luxembourg	L-7330 Heisdorf	25.10.2000
163 FSD Partners S. à r. l.	59, rue Grande Duchesse Charlotte	L-9515 Wiltz	04.07.2005
164 Gefco Consulting S. à r. l.	26, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	25.04.2002
165 Gestor Société Fiduciaire S. à r. l.	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	12.04.2001
166 Grant Thornton Fiduciaire SA	7, rue Pierre d'Aspelt	L-1142 Luxembourg	09.01.2002
167 Grant Thornton Révision et Conseils SA	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	L-1330 Luxembourg	12.04.2001
168 Hermes Partners Trust Services SA	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	22.11.2005
169 Hoogewerf & Cie SC	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018 Luxembourg	31.05.2001
170 Horsburgh & Co SA	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	09.01.2003
171 HRT Révision S. à r. l.	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	12.04.2001

172 Independant S. à r. l.	17, rue Beaumont	L-1219 Luxembourg	21.03.2002
173 Interaudit S. à r. l.	119, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	12.04.2001
174 Interfiduciaire SA	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	09.01.2003
175 International Corporate Services (Luxembourg) S. à r. l.	7, rue Pierre d'Aspelt	L-1142 Luxembourg	17.10.2005
176 IQ Solutions S. à r. l.	270, route d'Arlon	L-8010 Strassen	20.08.2004
177 Kartheiser Management S. à r. l.	45-47, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	25.09.2003
178 KL Consult S. à r. l.	40, Grand-Rue	L-6630 Wasserbillig	09.01.2002
179 KPMG Tax S. à r. l.	10, rue Antoine Jans	L-1820 Luxembourg	12.04.2001
180 Limbertsberger Conseils S. à r. l.	9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne	L-1361 Luxembourg	30.05.2005
181 LUDWIG Consult S. à r. l.	31, Op der Heckmill	L-6783 Grevenmacher	31.05.2001
182 Lux-Audit Révision S. à r. l.	257, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	12.04.2001
183 Luxembourg Business Consultants SA	4, rue Henri Schnadt	L-2530 Luxembourg	31.05.2001
184 Luxembourg Consulting S. à r. l.	7, place Roschten	L-7456 Lintgen	31.05.2001
185 Luxfide S. à r. l.	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	12.04.2001
186 Luxfiducia S. à r. l.	16, rue de Nassau	L-2213 Luxembourg	31.05.2001
187 Lux-Fiduciaire S. à r. l.	12, rue Zithe	L-2763 Luxembourg	29.11.2001
188 Luxis Domiciliations S. à r. l.	70, Grand Rue	L-1660 Luxembourg	09.01.2002
189 Luxmanagement Services SA	304, route de Thionville - BP 3	L-5801 Hesperange	29.11.2001
190 Luxor Audit S. à r. l.	188, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	25.09.2003
191 Luxrévision S. à r. l.	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	17.10.2005
192 Management & Accounting Services (MAS) S. à r. l.	1, rue des Glacis - BP 294	L-1628 Luxembourg	02.12.2004
193 Mazars SA	10A, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	12.04.2001
194 MGI Fisogest S. à r. l.	55-57, avenue Pasteur	L-2311 Luxembourg	02.12.2004
195 Monnet Management SA	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	06.02.2004
196 Monnet Professional Services S. à r. l.	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	06.02.2004
197 Montbrun Group S. à r. l.	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	31.05.2001
198 Montbrun Révision S. à r. l.	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	31.05.2001
199 Monterey Audit S. à r. l.	29, avenue Monterey	L-2163 Luxembourg	31.05.2001
200 OCRA (Luxembourg) SA	19, rue Aldringen - BP 878	L-2018 Luxembourg	20.04.2004
201 Optio Expert-Comptable et Fiscal S. à r. l.	69A, boulevard de la Pétrusse - BP 874	L-2018 Luxembourg	14.05.2004
202 Paddock SA	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	31.05.2001
203 Parfinindus S. à r. l.	117, route d'Arlon	L-8009 Strassen	31.05.2001
204 Parkhage Luxemburg AG	6-12, rue du Fort Wallis	L-2714 Luxembourg	22.09.2005
205 Phlippe Paladi International S. à r. l.	12, rue Jean Engling	L-1466 Luxembourg	30.05.2005
206 PME Xpertise S. à r. l.	7, rue Espen	L-5958 Itzig	24.09.2004
207 PricewaterhouseCoopers Advisory Services S. à r. l.	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	12.04.2001
208 PricewaterhouseCoopers S. à r. l.	400, route d'Esch - BP 1443	L-1014 Luxembourg	12.04.2001
209 Resource Revision S. à r. l.	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943 Luxembourg	31.05.2001
210 Revco S. à r. l.	25C, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	22.09.2005
211 Revilux SA	223, Val Sainte-Croix - BP 814	L-2018 Luxembourg	12.04.2001
212 RSM Henri Grisius & Associés S. à r. l.	3-5, Place Winston Churchill - BP 908	L-2019 Luxembourg	19.02.2002
213 S.F.C. CONSEIL. Société fiduciaire S. à r. l.	24-28, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	29.10.2004
214 S.F.C. Révision, Société fiduciaire, comptable et de révision S. à r. l.	5, rue C.M. Spoo	L-2546 Luxembourg	31.05.2001
215 Sicris SA	6, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258 Luxembourg	22.09.2005
216 Signes S. à r. l.	43, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	09.01.2002

217 Société de Gestion Fiduciaire S. à r. l.	13, avenue du Bois	L-1251 Luxembourg	22.09.2005
218 Société de Gestion Internationale S. à r. l.	81, rue Gillardin	L-4735 Pétange	12.04.2001
219 Société de Révision Charles Ensch SA	36, route de Longwy	L-8030 Bertrange	12.04.2001
220 Soficodec S. à r. l.	6, avenue Guillaume	L-1650 Luxembourg	09.01.2002
221 Sofinex SA	21, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	09.01.2002
222 Sofinter Gestion S. à r. l.	2, Parc d'Activités Syrdall	L-5365 Munsbach	04.07.2005
223 Sofirom S. à r. l.	18, rue de Bigonville	L-8832 Rombach	29.11.2001
224 Stimo Consultancy S. à r. l.	15, rue Jean-Pierre Sauvage - BP 2431	L-2514 Luxembourg	14.05.2004
225 Suppticularis Messetaria SA	3A, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	12.04.2001
226 SWL S. à r. l. (anc. KPMG Experts-Comptables S. à r. l.)	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	12.04.2001
227 TNN Trust & Management SA	38, boulevard Napoléon 1er	L-2210 Luxembourg	13.12.2005
228 Toctro SA	34, rue Principale	L-8814 Bigonville	24.09.2004
229 Trust & Accounting Services Luxembourg (TASL) S. à r. l.	28, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	22.09.2005
230 Trustconsult Luxembourg SA	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	06.01.2005
231 Universalia (Fiduciaire) SA	36, route de Longwy	L-8080 Bertrange	18.03.2003
232 V.O. Consulting Lux SA	8, rue Haute	L-4963 Clemency	12.04.2001
233 Van Geet Derick & Co Réviseurs d'Entreprises S. à r. l.	30, rue Marie-Adelhaïde	L-2128 Luxembourg	31.05.2001
234 Verigest SA	13, avenue du Bois	L-1251 Luxembourg	29.11.2001
235 Voet & Co. S. à r. l.	19, rue de l'Industrie	L-8069 Bertrange	20.08.2004
236 Wigical Group S. à r. l.	3, rue Renert	L-2422 Luxembourg	02.12.2004
237 WMA World Management Assistance S. à r. l.	54, boulevard Napoléon 1er	L-2210 Luxembourg	04.07.2005
238 Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S. à r. l.	9B, boulevard du Prince Henri - BP 740	L-2017 Luxembourg	31.05.2001
239 Wurth Consulting SA	5, rue Aldringen - BP 2540	L-1025 Luxembourg	23.10.2003
240 Zimmer & Schulz Lux International S. à r. l.	12, Parc d'Activité Syrdall	L-5365 Munsbach	09.01.2002

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 20 16 mars 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Monsieur Antonio DA SILVA FERNANDES à changer son nom patronymique actuel en celui de «FERNANDES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Antonio DA SILVA FERNANDES, né le 10 août 1978 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4303 Esch-sur-Alzette, 35, rue des Remparts, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «FERNANDES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Antonio DA SILVA FERNANDES est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «FERNANDES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Monsieur Antonio MORENO HERNANDEZ à changer son nom patronymique actuel en celui de «MORENO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Antonio MORENO HERNANDEZ, né le 9 avril 1973 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7415 Brouch, 23, route d'Arlon, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MORENO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Antonio MORENO HERNANDEZ est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MORENO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Madame Edita ZAKOMAC à changer le prénom actuel de son fils Addy BOAYUE en celui de «Terrence».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Martine REITER, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Edita ZAKOMAC, demeurant à L-9530 Wiltz, 65, Grand-Rue, l'autorisation de changer le prénom actuel de son fils Addy BOAYUE, né le 12 avril 2004 à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «Terrence»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Edita ZAKOMAC est autorisée à changer le prénom actuel de son fils Addy BOAYUE en celui de «Terrence».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 16 février 2006 instituant une commission d'examen pour procéder pendant l'année 2006 à l'examen final pour l'obtention du diplôme d'éducateur gradué dans le régime de la formation à temps plein à la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg;

Vu le règlement grand-ducal du 14 octobre 1996 déterminant l'organisation des études et les modalités de l'examen final pour l'obtention du diplôme d'éducateur gradué dans le régime de formation à plein temps;

Vu le règlement grand-ducal du 6 juin 2003 portant fixation des indemnités dues aux membres et experts des différentes commissions d'examen de l'enseignement supérieur;

Arrête:

Art. 1er. Il est institué une commission d'examen pour procéder pendant l'année 2006 à l'examen final pour l'obtention du diplôme d'éducateur gradué dans le régime de formation à plein temps.

Art. 2. Madame Cathérine THINNES, enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres, Sciences Humaines, Arts et Sciences de l'Education, remplit les fonctions de présidente de la commission d'examen. Monsieur Charel SCHMIT, enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres, Sciences Humaines, Arts et Sciences de l'Education, remplit les fonctions de secrétaire de la commission d'examen.

Art. 3. La commission d'examen comprend les trois sections suivantes:

1) la section pour l'évaluation des cours théoriques communs et des cours de spécialisation,

2) la section pour l'évaluation du mémoire d'intérêt scientifique,

3) la section pour l'évaluation de la partie pratique.

Art. 4. La section de la commission d'examen pour l'évaluation des cours théoriques communs et des cours de spécialisation comprend la présidente de la commission d'examen, le secrétaire de la commission d'examen et les chargés de cours de la troisième année d'études.

Art. 5. La section de la commission d'examen pour l'évaluation du mémoire d'intérêt scientifique comprend la présidente de la commission d'examen, le secrétaire de la commission d'examen, les chargés de cours de la troisième année d'études, les tuteurs des mémoires des candidats et les experts désignés par le président de la commission d'examen.

Art. 6. La section de la commission d'examen pour l'évaluation de la partie pratique comprend la présidente de la commission d'examen, le secrétaire de la commission d'examen, les chargés de cours de la troisième année d'études, les superviseurs de stage, les patrons de stage et les représentants des ministères dont relèvent les institutions d'accueil des candidats.

Art. 7. Sont nommés représentants des ministères les personnes suivantes:

a) pour les candidats passant leurs épreuves dans les institutions et services dépendant du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle:
   - dans les instituts et services de l'Education différenciée:
     Mme Marianne VOUEL, Directrice de l'Education différenciée
   - dans les instituts et services de la Formation professionnelle:
     M. Aly SCHROEDER, Directeur du service de la Formation professionnelle

b) pour les candidats passant leurs épreuves dans les institutions et services dépendant du Ministère de la Famille et de l'Intégration:
   - dans les institutions et services pour enfants, jeunes et adultes:
     M. Claude JANIZZI, Conseiller de direction 1ère classe;
     M. Mill MAJERUS, Conseiller de gouvernement 1ère classe;
     M. Nico MEISCH, Conseiller de direction 1ère classe
   - dans les institutions et services pour personnes handicapées et personnes âgées:
     Mme Malou KAPGEN, Attachée de gouvernement 1ère en rang

c) pour les candidats passant leurs épreuves dans les institutions et services dépendant du Ministère de la Santé:
   - M. le Dr. Arno BACHE, Médecin-Chef de division

Art. 8. Sont nommés membres suppléants de la section de la commission d'examen pour l'évaluation de la partie pratique les personnes suivantes:

Sylvie ARENDT, Licenciée en sciences sociales;

Simone BARNABO-HANSEL, Educatrice graduée;

Pierre BACKES, Directeur adjoint de l'Education différenciée;

Pierre BIVER, Attaché de Gouvernement 1er en rang;

Claude BODEVING, Psychologue, Attaché de Gouvernement;

Eliane DUPONT, Educatrice graduée;

Jos FROSIO, Educateur gradué, Chargé de la direction;

Joëlle LUDEWIG, Conseiller de direction adjoint;

Christiane MEYER, Conseiller de direction;

Suzette MEYER, Assistante sociale;

Gaston OTH, Educateur gradué, Chargé de la direction;

Marc PLUMACHER, Infirmier hospitalier gradué;

Viviane ROCHA, Assistance sociale;

Ralph SCHROEDER, Pédagogue, Attaché de direction 1er en rang;

Gilbert STEINBACH, Educateur gradué, Chargé de la direction;

Pierre WEICHERDING, Médecin-Chef de service;

Carlo WELFRING, Pédagogue;

Simone WINANDY, Educatrice graduée.

Art. 9. Le présent arrêté sera expédié à chacun des membres de la commission d'examen pour lui servir de titre et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 février 2006.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 24 février 2006 portant désignation des membres du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés.

Le Gouvernement en Conseil;

Vu la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés et notamment son article 14;

Vu le règlement grand-ducal du 20 juillet 1999 déterminant la composition, le mode de fonctionnement et les attributions du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés;

Sur proposition de Monsieur le Ministre de l'Environnement et de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi et après avoir délibéré en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés pour une durée de trois ans:

a) membres effectifs :

- pour le Ministre ayant dans ses attributions l'environnement:
Monsieur Pierre PRUM, attaché de Gouvernement;
- pour le Ministre ayant dans ses attributions l'économie:
Monsieur Patrick NICKELS, conseiller de direction 1ière classe;
- pour le Ministre ayant dans ses attributions les classes moyennes:
Monsieur Emmanuel BAUMANN, conseiller de Gouvernement 1ière classe;
- pour le Ministre ayant dans ses attributions l'agriculture:
Monsieur Alex SCHMIT, ingénieur-employé à l'Administration des Services Techniques de l'Agriculture;
- pour l'Administration de l'Environnement:
Monsieur Robert SCHMIT, directeur;
Monsieur Claude GEIMER, directeur adjoint;
- pour l'Inspection du Travail et des Mines:
Monsieur Robert HUBERTY, directeur-adjoint;
- pour la Chambre des Métiers:
Monsieur René THEISEN, ingénieur diplômé;
- pour la Chambre de Commerce:
Monsieur René WINKIN, conseiller;
- pour la Chambre d'Agriculture:
Monsieur Robert LEY, secrétaire général;
- pour la Chambre des Employés Privés:
Monsieur Sylvain HOFFMANN, conseiller de direction;
- pour la Chambre du Travail:
Monsieur Marcel DETAILLE, directeur;
- pour le Mouvement Ecologique:
Madame Blanche WEBER, présidente;
- pour la Ligue Luxembourgeoise pour la protection de la nature et des oiseaux:
Madame Françoise ROLLINGER, membre;
- pour le SYVICOL:
Monsieur Marcel LAMY, membre.

b) membres suppléants

- pour le Ministre ayant dans ses attributions l'environnement:
Monsieur Henri HAINE, conseiller de direction 1ère classe ;
- pour le Ministre ayant dans ses attributions l'économie:
Monsieur Guy AREND, inspecteur principal 1er en rang ;
- pour le Ministre ayant dans ses attributions les classes moyennes:
Monsieur Christian SCHULLER, attaché de Gouvernement 1er en rang;
- pour le Ministre ayant dans ses attributions l'agriculture:
Monsieur André LOOS, conseiller de Gouvernement;
- pour l'Administration de l'Environnement:
Monsieur Gaston SCHMIT, ingénieur inspecteur;
Monsieur Pierre DORNSEIFFER, ingénieur 1ère classe;
- pour l'Inspection du Travail et des Mines:
Monsieur Jean-Jacques MERTZIG, ingénieur-technicien inspecteur ppal 1er en rang;
- pour la Chambre des Métiers:
Monsieur Michel BRACHMOND, directeur adjoint;
- pour la Chambre de Commerce:
Monsieur Gerard EISCHEN, conseiller;
- pour la Chambre d'Agriculture:
Madame Josiane WILLEMS, directeur à la Centrale Paysanne;
- pour la Chambre des Employés Privés:
Madame Martine MIRKES, conseiller de direction;

– pour la Chambre du Travail:
  Monsieur Nico CLEMENT, membre;
– pour le Mouvement Ecologique:
  Monsieur Roland FELTEN, vice-président;
– pour la Ligue Luxembourgeoise pour la protection de la nature et des oiseaux:
  Monsieur Gilles BIVER, membre ;
– pour le SYVICOL:
  Monsieur Emile EICHER, membre.

Art. 2. Monsieur Pierre PRUM, attaché de gouvernement au Ministère de l'Environnement est nommé président du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés.

Art. 3. Le présent arrêté est transmis à chacun des membres pour lui servir de titre, au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information. Il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 24 février 2006.

Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration du Cadastre et de la Topographie organise au cours de l'année 2006 les examens suivants:
– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur, prévu au mois d'octobre 2006
– un examen de promotion dans la carrière du cantonnier, prévu au mois de septembre 2006.

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Monsieur Serge ALESCH, inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé inspecteur principal à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Monsieur Guy DELLES, chef de bureau à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé inspecteur à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Monsieur Yves WUNSCH, inspecteur principal à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé inspecteur principal 1er en rang à la même administration.

Administration des Contributions directes. – Délégation. – En exécution de l'article 6 alinéa 2 du règlement grand-ducal du 19 octobre 1977 fixant l'organisation de l'administration des contributions directes, tel qu'il a été modifié, le directeur des Contributions a chargé Monsieur Joseph LAUER, inspecteur, des relations avec les autorités compétentes des autres Etats de l'Union Européenne ainsi qu'avec les territoires dépendants ou associés et les Etats tiers en matière d'échange d'informations, avec délégation des attributions qu'il déduit des lois du 21 juin 2005 et de la directive 2003/48/CE du 3 juin 2003, pour recevoir et transmettre à telle fin que de droit les informations.

Administration des Contributions Directes. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 7 février 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Carlo MACK, sous-directeur de l'administration des contributions directes, avec effet au 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Carlo MACK préqualifié.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Madame Christiane CUENOT, rédacteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée vérificateur à la même administration et affectée au bureau d'impostion Esch/Alzette 1 de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Monsieur Jeannot KRIER, inspecteur principal au bureau d'imposition «Sociétés VI» de l'administration des contributions directes, a été nommé préposé du bureau d'imposition Mersch de la section des personnes physiques à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006 Monsieur Thierry ENGEL, inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés 2 de la section des sociétés, avec effet au 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006 Madame Marianne LORENT ép. HUBERTY, inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal 1er en rang à la même administration et affectée en tant que préposé au bureau d'impostion Differdange de la section des personnes physiques, avec effet au 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006 Madame Chantal SEITER, vérificateur au service de recette de l'administration des contributions directes, a été nommée receveur adjoint à la même administration et affectée au bureau de recette Esch-sur-Alzette, avec effet au 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006 Madame Linda SPECK ép. DOZZO, rédacteur principal à l'administration des contributions directes, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration et affectée à la division relations internationales à la direction des contributions, avec effet au 1er avril 2006.

Administration de l'Emploi. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006, Monsieur Christian BOHEIM, rédacteur principal à l'Administration de l'Emploi, a été nommé chef de bureau adjoint à la même administration.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Démission. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Mathias GENGLER, conservateur des Hypothèques 2 de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, à partir du 1er mai 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Mathias GENGLER préqualifié.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Monsieur Claude HERMAN, receveur principal hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal hors cadre chargé de la gestion du bureau des Successions et de la Taxe d'Abonnement à Luxembourg avec effet au 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Monsieur Jean HOFFELT, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines chargé de la gestion du bureau d'imposition 2 de la taxe sur la valeur ajoutée à Esch/Alzette, a été nommé inspecteur principal 1er en rang à la même administration à partir du 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006 Monsieur Thomas KIRSCH, receveur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur principal chargé de la gestion du bureau d'enregistrement et de recette à Redange/Attert avec effet au 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Madame Blanche WILMES, inspecteur chargée de la gestion du service de coopération administrative en matière de taxe sur la valeur ajoutée de l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommée inspecteur principal au même service avec effet au 1er février.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006, Monsieur Luc EICHER, auditeur adjoint hors cadre à la Cour des Comptes, a été nommé conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, Monsieur Marc SCHMITZ, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 25 janvier 2006, Monsieur Alexandre KAUFHOLD et Monsieur Patrick LIEBETEGGER, conseillers de direction adjoints à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction.

Par arrêtés grand-ducaux du 25 janvier 2006, Mesdames Danielle BREYER, Simone GEIMER et Monique THILL, inspecteurs principaux hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommées inspecteurs principaux premiers en rang hors cadre.

Par arrêtés grand-ducaux du 25 janvier 2006, Messieurs Guy HEINTZ et Gilbert SCHMITZ, inspecteurs principaux à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs principaux premiers en rang. Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, Madame Nadine HARTMANN, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, Monsieur Norbert LINDENLAUB, chef de bureau hors cadre à

l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 25 janvier 2006, Mesdames Myriam BACKES, Michèle RETTER et Monsieur Guy BELLWALD chefs de bureau adjoints hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 25 janvier 2006, Madame Georgette AREND et Messieurs Nicolas LINDEN et Moreno PELLICCIARI, chefs de bureau adjoints à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau. Par arrêtés grand-ducaux du 25 janvier 2006, Madame Josée KAPPWEILER et Monsieur Christian PLEIN, premiers commis principaux hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau adjoints hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 25 janvier 2006, Mesdames Joëlle GILLES, Rachel MACKEL, Claudine SCHMIT et Messieurs Andy BECKER, Christian BERG, Antonello DI LORENZO, Christian NOESEN, Gilles SCHUDER, Laurent WEYLAND, rédacteurs à l'administration gouvernementale, ont été nommés rédacteurs principaux.

Par arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Paul MOES. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Paul MOES.

Administration pénitentiaire. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006, Monsieur Robert AMLUNG, ingénieur-technicien inspecteur principal à l'administration pénitentiaire, a été nommé ingénieur-technicien inspecteur principal premier en rang à la même administration avec effet au 1er avril 2006.

Entreprises d'assurances. – «ING LIFE». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 15 février 2006, Monsieur Pierre VOOS a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ING LIFE».

Entreprises de réassurances. – «IPSEN RE S.A.» – Agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 1er mars 2006, la société anonyme «IPSEN RE S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été agréée pour faire des opérations de réassurances.

Juridictions administratives. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 octobre 2005, Monsieur Francis DELAPORTE, premier vice-président du tribunal administratif, a été nommé premier conseiller à la Cour administrative avec effet au 1er décembre 2005.

Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005, Monsieur Carlo SCHOCKWEILER, conseiller à la Cour administrative, a été nommé premier vice-président du tribunal administratif avec effet au 1er décembre 2005.

Par arrêté grand-ducal du 25 novembre 2005, Monsieur Henri CAMPILL, vice-président du tribunal administratif, a été nommé conseiller à la Cour administrative avec effet au 1er décembre 2005.

Par arrêté grand-ducal du 23 décembre 2005, Madame Paulette LENERT, premier juge au tribunal administratif, a été nommée vice-président du tribunal administratif.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006, Madame Martine LAMESCH, juge au tribunal administratif, a été nommée premier juge au tribunal administratif.

Ministère du Travail et de l'Emploi. – Commission médicale. – Par arrêté du Ministre du Travail et de l'Emploi du 2 mars 2006, Monsieur Christian BOHEIM, chef de bureau adjoint à l'Administration de l'Emploi, a été nommé secrétaire de la Commission médicale prévue par l'article 32(1) de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées en remplacement de Monsieur Marc FEYEREISEN.

Trésorerie de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 février 2006, Madame Nadine NESER, chef de bureau adjoint hors cadre à la Trésorerie de l'Etat, a été nommée chef de bureau hors cadre à la même administration.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 21 **16 mars 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

229e MODIFICATION (7 février 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	ALGOSTASE MONO	PDRE	1 G	PO	1*20 SACH.	
	P	ALGOSTASE MONO	PDRE	1 G	PO	1*40 SACH.	
	P	ALGOSTASE MONO	PDRE	1 G	PO	1*100 SACH.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*336 CPR.SS BLIST.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	1 MG 500 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*336 CPR.SS BLIST.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 500 MG	PO	1*360 CPR.SS BLIST.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	2 MG 1000 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.	
	RR	AVANDAMET	CPR.PELLIC.	4 MG 1000 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	50 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	60 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	70 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	100 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	140 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	50 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	60 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	70 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	100 ML
	RR	CLARITHROMYCINE-EG	GRAN.P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	140 ML
	RR	CYPRODIOL	CPR.PELLIC.	2 MG 0,035 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	RR	CYPRODIOL	CPR.PELLIC.	2 MG 0,035 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	100 MG/10 ML	IV	1*1 VIAL	10 ML
H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	100 MG/10 ML	IV	1*5 VIALS	10 ML
H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	200 MG/20 ML	IV	1*1 VIAL	20 ML
H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	200 MG/20 ML	IV	1*5 VIALS	20 ML

H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	500 MG/50 ML	IV	1*1 VIAL	50 ML
H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	500 MG/50 ML	IV	1*5 VIALS	50 ML
H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	1000 MG/100 ML	IV	1*1 VIAL	100 ML
H	RR	FOLINA-EG	SOL.INJ.	1000 MG/100 ML	IV	1*5 VIALS	100 ML
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*4 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*6 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*8 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*15 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*18 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOL-RATIOPHARM-100	CPS	100 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.	
	P	KAMILLOSAN	CR.	2 PC	PO	1*1 CR.	40 G
	P	KYTTA SEDATIVUM	DRG.	425 MG	PO	1*30 DRG.SS BLIST.	
	P	KYTTA SEDATIVUM	DRG.	425 MG	PO	1*60 DRG.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*21 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	5 MG	PO	1*200 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	

RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
RR	LAMOTRIGINE-EG	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*1 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*5 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*15 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*21 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.	
P	LORASTAD	SIR.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SIR.	50 ML

	P	LORASTAD	SIR.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SIR.	60 ML
	P	LORASTAD	SIR.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SIR.	100 ML
	P	LORASTAD	SIR.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SIR.	120 ML
	P	LORASTAD	SIR.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SIR.	150 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 3,3 PC	TO	1*10 POCHES VIAFLO	1000 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 3,3 PC	TO	1*20 POCHES VIAFLO	500 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,3 PC 3,3 PC	TO	1*30 POCHES VIAFLO	250 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,45 PC 2,5 PC	TO	1*10 POCHES VIAFLO	1000 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,45 PC 2,5 PC	TO	1*20 POCHES VIAFLO	500 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,45 PC 2,5 PC	TO	1*30 POCHES VIAFLO	250 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,45 PC 2,5 PC	TO	1*50 POCHES VIAFLO	100 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC 5 PC	TO	1*10 POCHES VIAFLO	1000 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC 5 PC	TO	1*20 POCHES VIAFLO	500 ML
	RR	NACL+GLUCOSE-VIAFLO	SOL.P.PERF.	0,9 PC 5 PC	TO	1*30 POCHES VIAFLO	250 ML
	P	NEUROTRAT S FORTE	DRG.		PO	1*84 DRG.	
H	RR	OLICLINOMEL N4-550	SOL.INJ.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550	SOL.INJ.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550	SOL.INJ.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550	SOL.INJ.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550E	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N4-550E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N5-800E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N7-1000	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N7-1000	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N7-1000	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N7-1000	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N7-1000E	EM.P.PERF.	IV		1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1000 ML

H	RR	OLICLINOMEL N7-1000E	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	1500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N7-1000E	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2000 ML
H	RR	OLICLINOMEL N7-1000E	EM.P.PERF.		IV	1*1 POCHE PLAST.3 CPTS	2500 ML
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	OLMETEC PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*200 CPR.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	5*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROCETAN	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	10*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	PROCORALAN	CPR.PELLIC.	7,5 MG	PO	1*112 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	

	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	1,25 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL-EG	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	REBIF	SOL.INJ.		SC	1*6 SER.PREREMPLIES	8,8 MCG +1*6 SER.PREREMPLIES 22 MCG
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	

R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.	
	R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.	
	R	TUBERCULIN PPD «SSI»	SOL.INJ.	2 U/0,1 ML	ID	1*1 VIAL	5 ML
	R	TUBERCULIN PPD «SSI»	SOL.INJ.	2 U/0,1 ML	ID	1*10 VIALS	1,5 ML
	R	TUBERCULIN PPD «SSI»	SOL.INJ.	2 U/0,1 ML	ID	1*10 VIALS	5 ML
	R	TUBERCULIN PPD «SSI»	SOL.INJ.	10 U/0,1 ML	ID	1*10 VIALS	1,5 ML
	P	ZIMYCAN	PATE	0,25 PC	TO	1*1 PATE	5 G
	P	ZIMYCAN	PATE	0,25 PC	TO	1*1 PATE	15 G
	P	ZIMYCAN	PATE	0,25 PC	TO	1*1 PATE	30 G
	P	ZIMYCAN	PATE	0,25 PC	TO	1*1 PATE	60 G
	P	ZIMYCAN	PATE	0,25 PC	TO	1*1 PATE	90 G
CS	RR	REMINYL	GELULES LIB.PROL.	8 MG	PO	1*300 GELULES	

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	R	NANBACINE	COLLUT.	0,9 G/30 ML	BU	1*1 COLLUT.	30 ML
	R	NANBACINE	GELULES	250 MG	PO	1*12 GELULES	
	R	NANBACINE PEDIATRIQUE	SUSP.	2 G/100 ML	PO	1*1 SUSP.PED.	100 ML
	P	NEUROTRAT S FORTE	DRG.		PO	1*100 DRG.	
	R	NITRODYL	SYST.THERAP.TD	5 MG	TO	1*30 UNITES	
	P	PINIMENTHOL NASENSALBE	ONG.		IN	1*1 ONG.	10 G

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	AKE-1100 + GLUCOSE	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.VERRE	1000 ML
	RR	DAQUIRAN	CPR.	0,088 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	DAQUIRAN	CPR.	0,088 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	DAQUIRAN	CPR.	0,18 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	DAQUIRAN	CPR.	0,18 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST	
	RR	DAQUIRAN	CPR.	0,7 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	DAQUIRAN	CPR.	0,7 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	DAQUIRAN	CPR.	1,1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	

HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*10 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*20 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*30 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*50 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*60 CPR.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*60 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*70 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*90 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*100 CPR.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*100 CPR.U.D.	
HC	RR	EXANTA	CPR.PELLIC.	24 MG	PO	1*500 CPR.	
HC	RR	EXANTA SC	SOL.INJ.	3 MG/0,3 ML	SC	1*10 SER.PREREMPL.	0,3 ML
	R	GILUTENS-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	GILUTENS-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	GILUTENS-0,2	CPR.PELLIC.	0,2 MG	PO	1*98 CPR.	
	R	GILUTENS-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	GILUTENS-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	GILUTENS-0,3	CPR.PELLIC.	0,3 MG	PO	1*98 CPR.	
	R	GILUTENS-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	GILUTENS-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	GILUTENS-0,4	CPR.PELLIC.	0,4 MG	PO	1*98 CPR.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.U.D.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.	
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	

RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*250 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	25 MG	PO	1*500 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*1 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*250 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	50 MG	PO	1*500 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*250 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	100 MG	PO	1*500 CPR.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.

	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*250 CPR.
	RR	LAMOTRIGIN-RATIOPHARM	CPR.	200 MG	PO	1*500 CPR.
	R	MEVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	R	MEVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
	R	RENITEC PLUS	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	RENITEC PLUS	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
H	RR	THERYTTREX	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SEC.

	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.	
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.	
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.	
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.	
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.	
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*20 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*20 CPR.SEC.	
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*50 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*50 CPR.SEC.	
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SEC.	
H	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*1 FL.	2 ML
	AU LIEU DE						
CS	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*1 FL.	2 ML
H	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*25 FL.	2 ML
	AU LIEU DE						
CS	RR	LEDERTREXATE	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IAIMITIV	1*25 FL.	2 ML

H	RR	OLICLINOMEL N4-550	SOL.INJ.		IV	1*2 POCHES PLAST.3 CPTS	2500 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	OLICLINOMEL N4-550	SOL.INJ.		IV	1*6 POCHES PLAST.3 CPTS	2500 ML
H	RR	OLICLINOMEL N6-900E	EM.P.PERF.		IV	1*6 POCHES PLAST.3 CPTS	1000 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	OLICLINOMEL N6-900E	EM.P.PERF.		IV	1*4 POCHES PLAST.3 CPTS	1000 ML
H	RR	PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	50 MG/50 ML	IV	1*1 FIOLE	50 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	50 MG/50 ML	IV	1*1 FIOLE	
H	RR	PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	100 MG/100 ML	IV	1*1 FIOLE	100 ML
	A U L I E U D E						
H	RR	PLATINOL READY TO USE	SOL.INJ.	100 MG/100 ML	IV	1*1 FIOLE	
CS	RR	REMINYL	GELULES LIB.PROL.	8 MG 16 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.	8 MG +1*28 GELULES SS BLIST. 16 MG
	A U L I E U D E						
CS	RR	REMINYL	GELULES	8 MG 16 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.	8 MG +1*28 GELULES SS BLIST. 16 MG
	R	VITAMINE D3 B.O.N.	SOL.	200000 UI/1 ML	POIM	1*1 AMP.	1 ML
	A U L I E U D E						
	R	VITAMINE D3-DOMS ADRIAN	SOL	200000 UI/1 ML	POIM	1*1 AMP.	1 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	DUPHALAC	SIR.	66,7 G/100 ML	PO	10*20 SACH. 15 ML
RR	FLOXYFRAL	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	TRISEQUENS	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.
RR	XANAX	CPR.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 22 **22 mars 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Monsieur Jean-Marie Christian BOUR à changer ses prénoms actuels en ceux de «John Christian».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean-Marie Christian BOUR, né le 28 janvier 1957 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5407 BOUS, 19, Montée des Vignes, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «John Christian»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean-Marie Christian BOUR est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «John Christian».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Monsieur Armando da Luz DOS REIS MONTEIRO et Madame Pauline CLEMENT à changer le nom patronymique actuel de Monsieur Armando da Luz DOS REIS MONTEIRO et celui de leurs enfants Melissa DOS REIS MONTEIRO, Noah DOS REIS MONTEIRO et Marvin DOS REIS MONTEIRO, en celui de «REIS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Armando da Luz DOS REIS MONTEIRO, né le 13 avril 1974 à Nossa Senhora do Rosario (Cap-Vert), de nationalité luxembourgeoise, et Madame Pauline CLEMENT, demeurant à L-1151 Luxembourg, 23, rue Paul Albrecht sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de Monsieur Armando da Luz DOS REIS MONTEIRO et celui de leurs enfants Melissa DOS REIS MONTEIRO, de nationalité luxembourgeoise, Noah DOS REIS MONTEIRO, de nationalité luxembourgeoise et Marvin DOS REIS MONTEIRO, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «REIS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Armando da Luz DOS REIS MONTEIRO et Madame Pauline CLEMENT sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de Monsieur Armando da Luz DOS REIS MONTEIRO et celui de leurs enfants Melissa DOS REIS MONTEIRO, Noah DOS REIS MONTEIRO et Marvin DOS REIS MONTEIRO, en celui de «REIS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Madame Liliana Patricia HEIJNEN à changer son nom patronymique actuel et ses prénoms actuels en ceux de «Patricia HEINEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Liliana Patricia HEIJNEN, née le 14 janvier 1957 à Cordoba (Argentine), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9160 INGELDORF, 12, rue Longchamp, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel et ses prénoms actuels en ceux de «Patricia HEINEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekirch;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Liliana Patricia HEIJNEN est autorisée à changer son nom patronymique actuel et ses prénoms actuels en ceux de «Patricia HEINEN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Madame Eugenie Wilhelmine MOES à changer ses prénoms actuels en celui de «Ginette».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Eugenie Wilhelmine MOES, née le 24 septembre 1942 à Schifflange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5969 ITZIG, 50, rue de la Libération, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Ginette»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Eugenie Wilhelmine MOES est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Ginette».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 autorisant Monsieur Paulo Alexandre RODRIGUES DA COSTA et Madame Marie-Louise WIRTZ à changer le nom patronymique actuel de leur fils Julien RODRIGUES DA COSTA, en celui de «DA COSTA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Paulo Alexandre RODRIGUES DA COSTA et Madame Marie-Louise WIRTZ, demeurant à L-6850 Manternach, 24, op der Olek, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Julien RODRIGUES DA COSTA, né le 31 juillet 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «DA COSTA».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Paulo Alexandre RODRIGUES DA COSTA et Madame Marie-Louise WIRTZ, sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Julien RODRIGUES DA COSTA, en celui de «DA COSTA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 28 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 28 février 2006 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les articles 4 et 5 de la loi modifiée du 18 décembre 1987 organisant le centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et de Notre Ministre du Trésor et du Budget et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration du centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains:

- représentant l'Etat:
  Monsieur Guy BERNARD, réviseur d'entreprises
  Madame Maggy NAGEL, bourgmestre de Mondorf-les-Bains
  Monsieur Jean OLINGER, premier inspecteur des Finances
- choisis pour leur compétence dans l'administration d'entreprises:
  Monsieur Norbert FRIOB, chef d'entreprise
  Monsieur Paul HAMMELMANN, avocat

Art. 2. Monsieur Guy BERNARD, préqualifié, est nommé président du conseil d'administration du centre thermal et de santé de Mondorf-les-Bains.

Art. 3. Le mandat des membres du conseil d'administration expirera le 31 décembre 2011.

Art. 4. Notre Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et Notre Ministre du Trésor et du Budget sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité Sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arusha, le 28 février 2006.
Henri

Le Ministre du Trésor
et du Budget,
Luc Frieden

Arrêté ministériel du 1er mars 2006 portant nomination de la commission d'examen pour les modules des cours de gestion à l'examen de maîtrise.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la
Formation professionnelle,

Vu l'article 6 de la loi du 11 juillet 1996 portant organisation d'une formation menant au brevet de maîtrise et fixation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise.

Vu les propositions de la Chambre des Métiers;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission d'examen chargée d'évaluer les modules des cours de gestion à l'examen de maîtrise, pour un terme de trois ans:

Aly SCHROEDER
Directeur à la formation professionnelle
Président
L-2926 Luxembourg

Jean-Paul BRAQUET
Directeur adjoint à la formation professionnelle
Suppléant
L-2926 Luxembourg

Membres effectifs:

Michel BRACHMOND
Directeur adjoint de la Chambre des Métiers
38a, rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

Norbert CARL
Directeur adjoint du Lycée technique de Lallange
1, rue des Fleurs
L-3830 Schifflange

Marc GROSS
Sous-directeur de la Chambre des Métiers
B.P. 1604
L-1016 Luxembourg

Carlo PIRSCH
Chef-comptable à la Fédération des Artisans
41, route du Vin
L-6841 Machtum

Tom WIRION
Sous-Directeur de la Chambre des Métiers
16A, rue de Dippach
L-8055 Bertrange

Membres suppléants:

Charles BASSING
Conseiller de direction à la Chambre des Métiers
9A, rue de la Frontière
L-9417 Vianden

Armand LENGLER
Directeur adjoint
Lycée technique privé Emile Metz
5, rue Robert Schuman
L-7382 Helmdange

André MARMANN
Avocat à la cour
87, cité Gr-Duc Jean
L-7233 Bereldange

Jos NOESEN
Pédagogue
34, cité Bourschterbach
L-9029 Warken

Nicolas SCHOCKMEL
Professeur ETP
Lycée technique privé Emile Metz
5, um Këpp
L-7470 Saeul

Experts:

Carine GRETHEN
Inspecteur principal auprès de l'Administration des Contributions
1, rue de la Gare
L-8471 Eischen

Claude SCHROEDER
41, route d'Ettelbruck
L-7590 Beringen

Géraldine SCHULLER
95, rue des Romains
L-8041 Strassen

Art. 2. Copie du présent arrêté ministériel qui sera publié au Mémorial, sera adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre et à la direction de la Chambre des Métiers pour information.

Luxembourg, le 1er mars 2006.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration de la Gestion de l'Eau. – Examen. – L'Administration de la Gestion de l'Eau organisera au cours du mois de juin 2006 un examen d'admission définitive dans la carrière de l'ingénieur technicien.

Agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurances. – En application de l'article 94 point 3 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 7 mars 2006, Monsieur John Michael VINCENT a été agréé comme dirigeant d'entreprises de réassurances.

DIRECTION des CONTRIBUTIONS DIRECTES

www.impotsdirects.public.lu

REMISE DES DECLARATIONS D'IMPÔT POUR 2005

Les contribuables et autres personnes obligés au dépôt d'une déclaration d'impôt sont tenus de remettre aux bureaux d'imposition compétents les déclarations suivantes:

a) les déclarations pour l'impôt sur le revenu de l'année 2005 (personnes physiques et collectivités),

b) les déclarations pour l'impôt commercial de l'année 2005.

La plupart des déclarations comportant des annexes, celles-ci sont à remettre avec l'imprimé principal.

Le dépôt est à effectuer au plus tard le 31 mars 2006 (pour les contribuables soumis à l'impôt sur le revenu des collectivités, le délai est fixé au 31 mai 2006).

Le délai peut être prorogé individuellement par le bureau d'imposition compétent sur demande écrite ou verbale dûment motivée du contribuable ou de son mandataire.

Les imprimés de déclaration ont été distribués au début de l'année 2006. Les contribuables obligés au dépôt d'une déclaration, qui n'auraient pas reçu les imprimés à la fin du mois de mars 2006, sont tenus soit de les réclamer auprès du bureau d'imposition de leur ressort, soit de les télécharger du site internet de l'administration des contributions directes (www.impotsdirects.public.lu).

Un contribuable ne peut se prévaloir du fait qu'une formule de déclaration ne lui aurait pas été remise par l'administration, pour se soustraire à l'obligation de la déclaration.

Le défaut de présenter une déclaration d'impôt ou le dépôt tardif d'une déclaration d'impôt peut entraîner l'application d'un supplément pouvant s'élever jusqu'à 10% de l'impôt définitif.

L'administration peut, par des astreintes, obliger le contribuable au dépôt d'une déclaration.

Doivent présenter une déclaration dûment remplie et signée:

I) Toute personne qui y est individuellement invitée par un bureau d'imposition.

II) Les contribuables visés ci-après:

A) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des personnes physiques:

1° Personnes ayant leur domicile fiscal ou leur séjour habituel au Grand-Duché (contribuables résidents):

a) si le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 58.000 €, ou

b) si le revenu imposable atteint ou dépasse 9.900 € et comprend des revenus nets non passibles de retenue d'impôt qui, au total, dépassent 600 €, ou

c) si le revenu imposable se compose en tout ou en partie de salaires ou de pensions dispensés de la retenue d'impôt (p. ex. pensions versées par des caisses étrangères, casuel des ecclésiastiques et des greffiers, etc.), ou

d) si, en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 31.000 € pour les contribuables rangés dans les classes 1 respectivement 2 et 25.000 € pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc.), ou

e) si le revenu imposable comprend pour plus de 1.500 € des revenus de capitaux passibles de la retenue d'impôt, ou

f) si les époux, dont l'un est contribuable résident et l'autre une personne non résidente, ont opté conjointement pour l'imposition collective, ou

g) si le revenu imposable comprend pour plus de 1.500 € des revenus de tantièmes passibles de la retenue d'impôt sur les revenus de tantièmes ;

2° Personnes n'ayant ni domicile fiscal, ni séjour habituel au Grand-Duché (contribuables non résidents):

a) si le total des revenus indigènes non passibles de retenue est supérieur à 100 €, ou

b) si elles sont occupées comme salariés au Grand-Duché pendant au moins neuf mois de l'année d'imposition ou si elles sont rangées dans la classe d'impôt 2 et sont imposables au Grand-Duché du chef de plus de 50% des revenus professionnels de leur ménage et

aa) qu'en cas de cumul de plusieurs salaires ou pensions passibles de la retenue d'impôt, le revenu imposable dépasse 31.000 € pour les contribuables rangés dans les classes 1 respectivement 2 et 25.000 € pour les contribuables rangés dans la classe 1a (exemples: mari et épouse salariés, personnes touchant simultanément des salaires de différents employeurs, mari salarié et épouse pensionnée, etc.), ou

bb) que le revenu imposable comprend un salaire ou une pension passible de retenue d'impôt et dépasse 58.000 €.

B) en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des collectivités:

1° Toutes les collectivités ayant leur siège statutaire ou leur principal établissement au Grand-Duché;

2° Les collectivités n'ayant ni leur siège statutaire, ni leur principal établissement au Grand-Duché, mais qui disposent d'un revenu indigène non passible de retenue d'impôt.

C) en ce qui concerne l'impôt commercial:

1° Les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés coopératives;

2° Les entreprises commerciales, industrielles, minières ou artisanales non visées sub 1° dont le bénéfice d'exploitation dépasse 40.000 € (17.500 € pour les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu des collectivités).

Indice des prix à la consommation au 1er février 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **697.18** au 1er février par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er février 2006 à **690.85**.

Luxembourg, le 8 mars 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PRIOSTE REIS Steven, né le 17.03.1985 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heiderscheid, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AGOSTINI Paola, née le 22.01.1961 à Cantiano (Italie), demeurant à Eschdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALMEIDA Claude Alexandre, né le 09.05.1981 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Medernach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALMEIDA LIVRAMENTO Natalina, née le 22.12.1982 à Ettelbruck, demeurant à Medernach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ANGRADI Stéphanie, née le 03.07.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BERARDI Laura, née le 19.04.1983 à Luxembourg, demeurant à Moesdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BUSTO Stefano, né le 18.09.1964 à Ettelbruck, demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARVALHEIRO GOMES Vanessa, née le 29.11.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CARVALHEIRO Vanessa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHESHIRE Kitty, née le 24.01.1986 à Luxembourg, demeurant à Perl (Allemagne), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COUTADA BARRETO Paulo José, né le 14.03.1973 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CRUZ BARREIRO Sandra, née le 06.06.1980 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DANAILOV Vladimir Dimitrov, né le 17.09.1982 à Byala (Bulgarie), demeurant à Peppange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAUTBASIC Amer, né le 14.01.1986 à Tuzla (Bosnie et Herzegovine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE JESUS CORDEIRO Cathie, née le 20.09.1986 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS ABREU Norberto, né le 24.03.1977 à Luxembourg, demeurant à Elvange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Manternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DINIS RIBEIRO Amando Manuel, né le 19.06.1974 à Ettelbruck, demeurant à Berbourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Flaxweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DRATCHEVA Tatiana Nikolaevna, née le 25.08.1960 à Novo-Ukrainka/Kirovograd (Ukraine), demeurant à Niederdonven, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FARIA DE SOUSA Sandrine, née le 24.05.1986 à Niederkorn, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE SOUSA Sandrine.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 18.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbredimus, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FELZEN Herbert Nicolas, né le 17.10.1958 à Pétange, demeurant à Waldbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schieren, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FOETELER Frédéric Michael Aloïs René Nicolaus, né le 08.11.1971 à Malmedy (Belgique), demeurant à Schieren, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune du Lac de la Haute-Sûre, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FORGET Eric Jean Paul, né le 08.03.1973 à Libramont (Belgique), demeurant à Tarchamps, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GEIS Esmeralda Maria, née le 25.01.1985 à Tauberbischofsheim (Allemagne), demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GEIS Sebastian, né le 12.08.1986 à Tongeren (Belgique), demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GONÇALVES SOARES FERREIRA Brasinda Graça, née le 08.09.1969 à Santo Tirso (Portugal), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SOARES Brasinda Graça.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GORQAJ Delfina, née le 05.12.1985 à Istog (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HEINZ Meike, née le 31.08.1969 à Lübeck (Allemagne), demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wellenstein, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HENRIQUES DE MATOS Joao Filipe, né le 25.01.1985 à Luxembourg, demeurant à Wellenstein, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HEUTS Marie Philomène, née le 09.09.1958 à Wiltz, demeurant à Christnach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HILLOCK ESTEVES Sébastien, né le 18.02.1973 à Pétange, demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ESTEVES Sébastien.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 19.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HOMAYOUN Pantea, née le 21.07.1974 à Téhéran (Iran), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HUBIC Lejla, née le 10.10.1986 à Sarajevo (Bosnie et Herzégovine), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JESUS DA SILVA Lena Isabel, née le 01.03.1977 à Luxembourg, demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JIMENEZ CANTO Teresa, née le 01.09.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur JOVANOVIC Vladica, né le 06.11.1962 à Beograd (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Kockelscheuer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.12.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KALAC Rahman, né le 17.08.1969 à Kalace (Yougoslavie), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KIM Ha Na, née le 21.02.1984 à Séoul (Corée du Sud), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOLESKA Dijana, née le 25.09.1981 à Ohrid (Macédoine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOSMATCHEVA Irina Borissovna, née le 05.02.1980 à Tchekhov/Sakhaline (Fédération de Russie), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAMBRÉ Christine Odette Renée Anne, née le 06.12.1963 à Arlon (Belgique), demeurant à Hobscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LEITE CORREIA Anita da Conceiçao, née le 21.08.1978 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CORREIA Anita da Conceiçao.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 18.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Weiler-la-Tour, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LEVITKAIA Valentina Borisovna, née le 14.01.1971 à Kishinev (République de Moldova), demeurant à Syren, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPEZ LLANTEN Veronica Maritza, née le 07.09.1985 à Athènes (Grèce), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARION Martine Ghislaine, née le 24.01.1959 à Luxembourg, demeurant à Gonderange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAURY Fabienne Gilberte Claudine, née le 12.04.1965 à Pétange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MILANI Audrey, née le 10.07.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Wickrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MONTEIRO DE JESUS Vitor, né le 20.03.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MONTEIRO DE JESUS Victor.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MORAIS SANTOS Sergio, né le 05.03.1978 à Dudelange, demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.03.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MULLAI Luiza, née le 17.12.1962 à Vlora (Albanie), demeurant à Warken, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettendorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MÜLLER Antoine Maurice, né le 09.08.1964 à Nachtmanderscheid, demeurant à Grosbous, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MUSER Argo Francesco, né le 05.09.1959 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NICU Lydia, née le 18.02.1970 à Dudelange, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OLIVEIRA DOS SANTOS Joelma, née le 24.04.1975 à Riachâo do Jacuipe (Brésil), demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Putscheid, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OLIVEIRA FONSECA Maria José, née le 22.01.1963 à Paul/Covilha (Portugal), demeurant à Gralingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FONSECA Marie-Josée.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondorf-les-Bains, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OSTROVSKAJA Natalja, née le 14.08.1971 à Oust-Nera/Yakoutie (Russie), demeurant à Remich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PARENTE MACHADO Leonor, née le 06.11.1972 à Torre do Pinhao/Sabrosa (Portugal), demeurant à Wormeldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PARRAO GAMA Manuel Francisco, né le 09.12.1978 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de GAMA Manuel Francisco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PIMENTEL RIBEIRO Elisabeth, née le 28.06.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 15.02.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.02.2001 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame POSTELNICU Roxana, née le 25.05.1963 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POTEMKINE Grigori Alexandrovitch, né le 28.03.1986 à Moscou (Russie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RAIMONDO Anna, née le 24.06.1972 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES CONSTANTINO Bruno José, né le 01.08.1985 à Santa Catarina Da Serra/Leiria (Portugal), demeurant à Hesperange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SALVI Naike, née le 02.08.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SANTOS SOARES Nadine, née le 23.10.1983 à Luxembourg, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHÜRER Nadine, née le 30.09.1961 à Steinsel, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SEGALA Nadia, née le 03.07.1973 à Luxembourg, demeurant à Reckange (Mersch), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SHATROLLI Arjeta, née le 09.09.1984 à Mitrovicë (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Burmerange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame STEINMETZ Christine Valentine, née le 30.06.1953 à Thionville (France), demeurant à Emerange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur STOFFELS Manuel, né le 15.02.1984 à Luxembourg, demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur STOJADINOVIC Igor, né le 18.11.1985 à Dudelange, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TARANTINI Adelina, née le 25.08.1984 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Medernach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VARELA MASCARENHAS Belarmino, né le 02.01.1979 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Medernach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Medernach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VARELA MASCARENHAS Geraldina, née le 31.10.1983 à Ettelbruck, demeurant à Medernach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VILLALON VALLE Bartolomé, né le 11.04.1968 à Luxembourg, demeurant à Aspelt, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WOLTER Rosa Franziska, née le 29.04.1932 à Dahnen (Allemagne), demeurant à Rumlange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que les Maisons d'Enfants de l'Etat organiseront un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur au cours du mois de mai 2006.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 mars 2006, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Edmée KOOB-DECKER, résidant au 23, rue François Gangler L-1613 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 15 mars 2006 l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Cidalia DA SILVA CARDOSO, résidant au 282A, rue de Neudorf à L-2222 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Ministère de la Santé. – Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Monsieur Michel COLIN, membre du conseil supérieur des personnes handicapées, a été nommé membre effectif du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation en tant que membre représentant les intérêts des usagers et en remplacement de Monsieur Joël DELVAUX dont il terminera le mandat.

Par arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 Monsieur le Dr Marco SCHROELL, directeur médical, a été nommé membre suppléant du conseil d'administration du Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation en tant que membre représentant le Centre Hospitalier de Luxembourg et en remplacement de Monsieur André PUTZ dont il terminera le mandat.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 2 mars 2006, Madame le Docteur Dominique BERTHOLDT, née le 20 mai 1950, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Tribunal du Travail de Luxembourg. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 10 mars 2006, Madame Annick DENNEWALD, attachée juridique auprès de la Chambre de Commerce, demeurant à L-1923 Luxembourg, 1a, rue de la Lavande, a été nommée assesseur-employeur au Tribunal du Travail de Luxembourg pour achever le mandat de Monsieur Jean-Claude WIRTH, membre suppléant.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 23 28 mars 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 février 2006 autorisant Monsieur Steve MOUSEL à changer son nom patronymique actuel en celui de «DETHIER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Elisabeth ALEX, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Steve MOUSEL, né le 12 avril 1979 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à B-6780 Messancy, 190, route d'Arlon, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «DETHIER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Steve MOUSEL est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «DETHIER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 février 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 15 mars 2006 portant nomination des membres du comité-directeur de la caisse nationale des prestations familiales.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 8 de la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la Caisse nationale des prestations familiales;

Sur proposition des organisations et chambres concernées;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité-directeur de la Caisse nationale des prestations familiales :

Membres effectifs:

1) M. René PIZZAFERRI, b.p. 149, L-4002 Esch/Alzette
représentant la Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg
2) M. Marcel MERSCH, b.p. 1208, L-1012 Luxembourg
représentant la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
3) M. Carlos PEREIRA, b.p. 2031, L-1020 Luxembourg
représentant la Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg
4) M. Marcel DONDELINGER, 19, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser
représentant la Confédération Générale de la Fonction Publique
5) Mme Fernande BARTHELEMY, 3, rue de Vichten, L-8620 Schandel
représentant la Chambre d'Agriculture
6) M. François ENGELS, b.p. 1604, L-1016 Luxembourg
représentant la Chambre des Métiers
7) Madame Netty KLEIN, b.p. 3024, L-1030 Luxembourg
représentant la Chambre de Commerce
8) Me Jean-Marie BAULER, 47, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg
représentant les professions libérales

Membres suppléants:

1) Mme Viviane JEBLICK, b.p. 2031, L-1020 Luxembourg
représentant la Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg
2) M. Robert WEBER, b.p. 1208, L-1012 Luxembourg
représentant la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
3) M. Patrick ZANNIER, b.p. 1208, L-1012 Luxembourg
représentant la Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens

4) M. Thierry RIES, 6, am Brill, L-8356 Garnich
représentant la Confédération Générale de la Fonction Publique

5) M. Marco GAASCH, 33, Duerfstrooss, L-9678 Nothum
représentant la Chambre d'Agriculture

6) M. Marc GROSS, b.p. 1604, L-1016 Luxembourg
représentant la Chambre des Métiers

7) M. Pierre BLEY, b.p. 3024, L-1030 Luxembourg
représentant la Chambre de Commerce

8) Dr. Aloyse MAES, 40, Grand-rue, L-3601 Kayl
représentant les professions libérales

Art. 2. Le présent arrêté annule et remplace celui signé en date du 8 mars 2006.

Art. 3. Une expédition du présent arrêté, dont avis sera publié au Mémorial, sera envoyé à la Caisse nationale des prestations familiales pour information et aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 15 mars 2006.

La Ministre de la Famille
et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 Mesdames Raquel DA COSTA SOUSA ép. PEIFFER, Gisela GALVAO JORGE PIRES, Peggy GRATIA ép. TRAVANCA, Paule KONS ép. MAOUJOUD et Nadine KRECKE et Messieurs Thierry PROMMENSCHENKEL et Alain THELEN, vérificateurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés contrôleurs adjoints au service d'imposition de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 Monsieur Robert BLASIUS, rédacteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé vérificateur à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés Diekirch de la section des sociétés, avec effet au 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur François BLAESER, directeur de l'administration des contributions directes, avec effet au 1er mai 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur François BLAESER préqualifié.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 Monsieur Marc MÜLLER, commis-chef des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises à Luxembourg-Aéroport, service régulier, a été nommé receveur adjoint des douanes et accises au même bureau de recette à partir du 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 Monsieur Jeroën SCHAUS, brigadier principal des douanes et accises à la Division Anti-drogues et produits sensibles, brigade de surveillance à Luxembourg-Aéroport, service irrégulier, a été nommé lieutenant des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Aéroport, service irrégulier, à partir du 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 Monsieur Aloyse WEILER, rédacteur principal au bureau de recette des douanes et accises à Ettelbrück, a été nommé receveur C pour les fonctions de contrôleur adjoint des douanes et accises au même bureau avec effet au 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Robert MÜLLER, receveur adjoint des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises «Luxembourg-Accises», à partir du 1er juin 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Robert MÜLLER préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 Madame Annick NOSBUSCH, chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommée contrôleur à la même administration à partir du 1er avril 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 Monsieur José PLETSCHETTE, chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé receveur de première classe au bureau de recette à Wiltz de la même administration.

Agriculture. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément du contrôle indépendant du label «Produit du Terroir Lëtzebuerger Rëndfleesch» a été accordé à l'organisme de certification CERTIPAM de Paris (F) jusqu'au 31 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément du cahier des charges «Produits du Terroir – Lëtzebuerger Rëndfleesch» a été accordé à la Chambre d'Agriculture jusqu'au 31 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément du cahier des charges des labels «Biolabel» et «Demeter» a été accordé au Verain fir biologesch-dynamesch Landwirtschaft Lëtzebuerg et à la Verenegung fir biologesche Landbau Lëtzebuerg jusqu'au 31 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément du contrôle indépendant des labels «Biolabel» et «Demeter» a été accordé à l'organisme de certification Kontrollverein ökologischer Landbau de Karlsruhe jusqu'au 31 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément du cahier des charges «Véi vum Séi – Regioun Naturpark Uewersauer» a été accordé au Naturpark Uewersauer jusqu'au 31 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément de contrôle indépendant du label «Véi vum Séi – Regioun Naturpark Uewersauer» a été accordé à l'organisme de certification Promag de Marloie (B) jusqu'au 31 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément de contrôle indépendant du label «Cactus – Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer» a été accordé à l'organisme de certification SGS de Lachau (F) jusqu'au 31 décembre 2008.

Par arrêté ministériel du 24 février 2006, l'agrément du cahier des charges «Cactus – Fleesch vum Lëtzebuerger Bauer» a été accordé à la s.a. Cactus de Bertrange et à la s.c. Convis d'Ettelbruck jusqu'au 31 décembre 2008.

Entreprises d'assurances. – «ELECTRO ASSURANCES S.A.». – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 13 mars 2006 l'entreprise d'assurances «ELECTRO ASSURANCES S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, a été autorisée à étendre ses activités à la couverture des risques dans la branche:

N° 1 Accidents

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examens de promotion. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera au deuxième semestre de l'année 2006 les examens de promotion suivants:

Date prévue:	Nature de l'épreuve:
03-07-2006 04-07-2006	examen pour les fonctions d'artisan principal, de premier artisan principal et d'artisan dirigeant;
20-10-2006	examen pour les fonctions de facteur aux écritures, de facteur aux écritures principal et de premier facteur aux écritures principal;
10-11-2006	examen pour la fonction de facteur dirigeant;
22-11-2006 29-11-2006	examen pour les fonctions de commis, de commis principal et de premier commis principal;
24-11-2006	examen pour les fonctions de facteur comptable et de facteur comptable principal;
05-12-2006 06-12-2006	examen pour les fonctions de commis technique, de commis technique principal et de premier commis technique principal;
08-12-2006 15-12-2006	examen pour les grades supérieurs de la carrière du rédacteur;
11-12-2006 12-12-2006	examen pour les grades supérieurs de la carrière de l'ingénieur-technicien.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur BOUFASSA Azouaou, né le 25.11.1946 à Igoufaf (Algérie), demeurant à Frisange.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Frisange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BOUFASSA Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame CAETANO SANTANA Colette, née le 22.05.1971 à Ettelbruck, demeurant à Bourglinster.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SANTANA Colette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 09.01.2006, la naturalisation est accordée à la dame DELGADO Maria da Luz, née le 05.12.1961 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 9 février 2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur DOS SANTOS RODRIGUES LOBO Paulo Jorge, né le 16.07.1964 à Alhos Vedros/Moita (Portugal), demeurant à Oberkorn.

Cette naturalisation a été acceptée le 25.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 09.01.2006, la naturalisation est accordée à la dame FONSECA Arcangela Antonia, née le 21.02.1968 à Sao Joao Baptista/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Lintgen.

Cette naturalisation a été acceptée le 07.02.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame GUERRERO Dinorah Mercedes, née le 30.04.1961 à Santo Domingo (Rép. Dominicaine), demeurant à Hautcharage.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur LATIC Daut, né le 04.07.1955 à Lagatore/Ivangrad (Yougoslavie), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame MUHOVIC Sanela, née le 27.12.1973 à Ivangrad (Yougoslavie), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 12.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur OLOMANI Mugni, né le 24.07.1970 à Debar (Macédoine), demeurant à Ettelbruck.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame ON Bich Ngoc, née le 04.06.1933 à Cholon (Vietnam), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.02.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur SOMO SHAMANA Haroun, né le 20.06.1976 à Zakho (Iraq), demeurant à Mersch.

Cette naturalisation a été acceptée le 19.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mersch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame STANDER Caval Renée, née le 28.01.1963 à Cape Town (Afrique du Sud), demeurant à Kopstal.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur SULANJAKU Mikel, né le 05.12.1978 à Elbasan (Albanie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur SULANJAKU Oltjon, né le 14.05.1977 à Elbasan (Albanie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur TOTO Fatmir, né le 08.03.1954 à Tirana (Albanie), demeurant à Howald.

Cette naturalisation a été acceptée le 11.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur WANG Dongfa, né le 16.01.1969 à Zhejiang (Chine), demeurant à Rumelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 21.02.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur DA MOURA CORREIA Antonio, né le 07.03.1970 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame SILVA CABRAL Nazarina, née le 12.11.1976 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 09.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur KHOSHABA ZEYA William, né le 25.06.1964 à Mossoul (Iraq), demeurant à Mersch.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mersch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame ABLAHAD MATTI Bayan, née le 23.02.1971 à Bagdad (Iraq), demeurant à Mersch.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mersch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par la même loi, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ABLAHAD MATTI Bettina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur LI Tim, né le 13.08.1966 à Hong Kong (Chine), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame TANG Fung Ho, née le 21.07.1968 à Hong Kong (Chine), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 29.12.2005 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur SULANJAKU Agron, né le 27.09.1953 à Elbasan (Albanie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame PIKU Liri, née le 01.03.1954 à Elbasan (Albanie), demeurant à Differdange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Differdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée au sieur WUN Chun Kwok, né le 14.01.1965 à Hong Kong (Chine), demeurant à Weiswampach.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Weiswampach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 25.11.2005, la naturalisation est accordée à la dame GONG Yanling, née le 06.02.1969 à Chang Sha City/Hunan (Chine), demeurant à Weiswampach.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.01.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Weiswampach.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 2 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «ATP asbl – Association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques» ayant son siège à 91, rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Atelier thérapeutique Walfer Atelier» à l'adresse: 89b, rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/1.

Par arrêté ministériel du 2 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «ATP asbl – Association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques» ayant son siège à 91, rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Atelier thérapeutique Schierener Atelier» à l'adresse: 17, rue de la Gare, L-9122 Schieren.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/2.

Par arrêté ministériel du 2 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «ATP asbl – Association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques» ayant son siège à 91, rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Atelier thérapeutique Eilenger KonschtWierk» à l'adresse: 7F, am Brill, L-3961 Ehlange-sur-Mess.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/3.

Par arrêté ministériel du 2 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «ATP asbl – Association d'aide par le travail thérapeutique pour personnes psychotiques» ayant son siège à 91, rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Atelier thérapeutique Haff Ditgesbaach» sis au lieu cadastral «Stackels» à Ettelbruck.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0623/4.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 13 mars 2006, Monsieur Frédéric JOLIBOIS, né le 24 octobre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mars 2006, Monsieur le Docteur Marcel BURK, né le 30 août 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en neurologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mars 2006, Madame Beate FRIES, née le 8 avril 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 mars 2006, Monsieur le Docteur Michael KREMER, né le 2 août 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 13 mars 2006, Madame Svitlana PONOMARENKO, née le 22 mai 1968, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 24 28 mars 2006

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

230[e] MODIFICATION (7 mars 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	5 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ALFUZOSIN-HEXAL	CPR.RET.	10 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXYPEN	CPR.EFF.	1 G	PO	1*20 CPR.
RR	AUGMENTIN-875	CPR.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.U.D.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*1 LYOPHILISAT ORAL
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*2 LYOPHILISATS ORAUX
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*3 LYOPHILISATS ORAUX
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*5 LYOPHILISATS ORAUX

R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*7 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*10 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*14 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*15 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*20 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*21 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*30 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*50 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	PDRE	5 MG	PO	1*100 LYOPHILISATS ORAUX	
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	30 ML
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	50 ML
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	60 ML
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	100 ML
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	120 ML
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	150 ML
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	225 ML
R	AZOMYR	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE	300 ML
R	CALCIUMACETAT-NEFRO	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.	
R	CALCIUMACETAT-NEFRO	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*200 CPR.	
R	CALCIUMACETAT-NEFRO	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*500 CPR.	
R	CALCIUMACETAT-NEFRO	CPR.PELLIC.	700 MG	PO	1*100 CPR.	
R	CALCIUMACETAT-NEFRO	CPR.PELLIC.	700 MG	PO	1*200 CPR.	
R	CALCIUMACETAT-NEFRO	CPR.PELLIC.	700 MG	PO	1*500 CPR.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*12 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*49 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*49 CPR.SEC.U.D.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.	

RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*49 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*49 CPR.SEC.U.D.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*49 CPR.SEC.U.D.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.	
RR	CLARELUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL.	50 G
RR	CLARELUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL.	100 G
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	50 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	60 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	70 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	100 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	140 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	50 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	60 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	70 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	100 ML
RR	CLARITHROMYCIN-HEXAL	GRAN.	250 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.	140 ML
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	25 MG 100 MG	PO	1*20 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PRO	25 MG 100 MG	PO	1*30 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	25 MG 100 MG	PO	1*49 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	25 MG 100 MG	PO	1*50 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	25 MG 100 MG	PO	1*56 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	25 MG 100 MG	PO	1*60 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	25 MG 100 MG	PO	1*100 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	25 MG 100 MG	PO	1*300 CPR.	
R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*20 CPR.	

	R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*30 CPR.	
	R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*49 CPR.	
	R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*60 CPR.	
	R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*100 CPR.	
	R	CO-DOPA EG RETARD	CPR.LIB.PROL.	50 MG 200 MG	PO	1*300 CPR.	
CS	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*28 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*30 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*56 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	5 MG	PO	1*60 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*28 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*56 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	10 MG	PO	1*60 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*56 CPS	
CS	RR	CURACNE	CPS	20 MG	PO	1*60 CPS	
	R	CURATODERM	EM.	4 MCG/1 G	TO	1*1 EM.	20 ML
	R	CURATODERM	EM.	4 MCG/1 G	TO	1*1 EM.	30 ML
	R	CURATODERM	EM.	4 MCG/1 G	TO	1*1 EM.	50 ML
	R	CURATODERM	EM.	4 MCG/1 G	TO	1*5 EM.	50 ML
	RR	DIANE-35	DRG.		PO	6*21 DRG.	
	P	DOLOFIN	GEL	5 PC	TO	1*1 GEL	100 G
	P	ENTEROL	GELULES	250 MG	PO	1*10 GELULES	
	P	ENTEROL	GELULES	250 MG	PO	1*20 GELULES	
	P	ENTEROL	GELULES	250 MG	PO	1*50 GELULES	
	P	ENTEROL	GELULES	250 MG	PO	1*100 GELULES	
	P	ENTEROL	PDRE P.SUSP.	250 MG	PO	1*10 SACH.	
	P	ENTEROL	PDRE P.SUSP.	250 MG	PO	1*20 SACH.	
	P	ENTEROL	PDRE P.SUSP.	250 MG	PO	1*50 SACH.	
	P	ENTEROL	PDRE P.SUSP.	250 MG	PO	1*100 SACH.	
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	EPRATENZ PLUS	CPR.PELLIC.	600 MG 12,5 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.	
	P	EUCALYPTINE-PHOLCODINE	SIR.		PO	1*1 SIR.	200 ML
	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*30 DOSES SS BLIST.	

	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*60 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*60 DOSES SS BLIST. +1*2 DLI	
	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*90 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*90 DOSES SS BLIST. +1*1 KIT D'INHALATION	
	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*180 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*270 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	1 MG	IH	1*270 DOSES SS BLIST. +1*6 DLI	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*30 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*60 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*60 DOSES SS BLIST. +1*2 DLI	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*90 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*90 DOSES SS BLIST. +1*2 DLI	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*180 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*180 DOSES SS BLIST. +1*2 DLI	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*270 DOSES SS BLIST.	
	RR	EXUBERA	PDRE	3 MG	IH	1*270 DOSES SS BLIST. +1*9 DLI	
	R	GERATAM	CPR.	1200 MG	PO	1*100 CPR.	
	R	GOPTEN	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES	
	R	GOPTEN	GELULES	2 MG	PO	1*50 GELULES	
	R	GOPTEN	GELULES	2 MG	PO	1*100 GELULES	
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.	
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*4 6PR.SS BLIST.	
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.	
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.	
H	S	IONSYS	SYST.THERAP.TD	9,7 MG	TO	1*1 SYST.	
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	10 ML
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	25 ML
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	50 ML
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	100 ML
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	200 ML
	R	LEVOTUSS	SIR.	0,6 PC	PO	1*1 SIR.	200 ML
	R	LIPROLOG	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*1 FL.	10 ML
	R	LIPROLOG	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*2 FL. 1	0 ML
	R	LIPROLOG	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.	3 ML
	R	LIPROLOG	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	2*5 CART.	3 ML
	R	LIPROLOG	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	5*1 FL.	10 ML
	R	LIPROLOG MIX 25	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.	3 ML
	R	LIPROLOG MIX 25	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	2*5 CART.	3 ML
A	R	LIPROLOG MIX 25 PEN	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 STYLOS	3 ML
	R	LIPROLOG MIX 25 PEN	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	2*5 STYLOS	3 ML
	R	LIPROLOG MIX 50	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.	3 ML

	R	LIPROLOG MIX 50	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	2*5 CART.	3 ML
	R	LIPROLOG MIX 50 PEN	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 STYLOS	3 ML
	R	LIPROLOG MIX 50 PEN	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	2*5 STYLOS	3 ML
	R	LIPROLOG PEN	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 STYLOS	3 ML
	R	LIPROLOG PEN	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	2*5 STYLOS	3 ML
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	LISINOPRIL-PSI	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*40 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*84 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*500 CPR.SEC.SS BLIST.	
	RR	MOCLOBEMIDE EG	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*1000 CPR.SEC.SS BLIST.	
HC	RR	NAGLAZYME	SOL.	1 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE A DIL.	5 ML
	P	NASENSPRAY E HEXAL	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 SPRAY	10 ML
	P	NASENTROPFEN K HEXAL	GTTES	0,05 PC	IN	1*1 GTTES	10 ML
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*60 CPR.	
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*90 CPR.	
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*120 CPR.	
	R	NOOTROPIL	GRAN.	2400 MG	PO	1*30 SACH.	
	R	NOOTROPIL	GRAN.	2400 MG	PO	1*60 SACH.	
	R	PIRACETAM-UCB	CPR.	1200 MG	PO	1*80 CPR.	
	R	PIRACETAM-UCB	CPR.	1200 MG	PO	1*100 CPR.	
H	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	10 MG/10 ML	IV	1*1 VIAL	10 ML
H	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	50 MG/50 ML	IV	1*1 VIAL	50 ML
H	RR	PLATOSIN	SOL.INJ.	100 MG/100 ML	IV	1*1 VIAL	100 ML

RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.
R	PRITOR	CPR.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PRITOR	CPR.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	PRITOR	CPR.	80 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*32 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 2,5/12,5 EG	CPR.PELLIC.	2,5 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.

	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*32 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	RAMIPRIL/HYDROCHLOROTHIAZIDE 5/25 EG	CPR.PELLIC.	5 MG 25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
CP	R	SOLUPRICK CONTROLE NEGATIF	SOL.		EC	1*1 VIAL	2 ML
CP	R	SOLUPRICK CONTROLE POSITIF	SOL.	10 MG/1 ML	EC	1*1 VIAL	2 ML
	P	SPIDIFEN	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	P	SPIDIFEN	CPR.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	P	SPIDIFEN	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	P	SPIDIFEN	CPR.	200 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
	P	SPIDIFEN	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
CP	RR	UNICAT	SUSP.	49,2 MG/1 ML	PO	1*1 SUSP.	225 ML
	R	XYZALL	SOL.	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	10 ML
	R	XYZALL	SOL.	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	15 ML
	R	XYZALL	SOL.	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	20 ML
HC	RR	YTTRIGA-0,1-300	SOL.			1*1 FL.VERRE	
	R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.	
	R	ZANTAC	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	ZANTAC	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	ZOMIG INSTANT-5	CPR.	5 MG/1 ML	PO	1*2 CPR.ORODISP.SS BLIST	
	RR	ZOMIG INSTANT-5	CPR.	5 MG/1 ML	PO	1*6 CPR.ORODISP.SS BLIST	
	RR	ZOMIG INSTANT-5	CPR.	5 MG/1 ML	PO	1*12 CPR.ORODISP.SS BLIST	

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

P	BROMHEXIN VON CT	CPR.	8 MG	PO	1*20 CPR.
P	BROMHEXIN VON CT	CPR.	8 MG	PO	1*50 CPR.
P	DOLO NEUROBION FORTE	DRG.		PO	1*30 DRG.
RR	FEM 7 COMBI	SYST.THERAP.TD		TO	1*4 SYST.
RR	FEM 7 COMBI	SYST.THERAP.TD		TO	1*12 SYST.
RR	FEM 7-50	SYST.THERAP.TD	50 MCG	TO	1*4 SYST.
RR	FEM 7-50	SYST.THERAP.TD	50 MCG	TO	1*12 SYST.
P	GASTROFILM	CPR.		PO	1*40 CPR.

	R	GLAUCOCARE	COLL.	200 MG/10 ML	CO	1*1 FL.PDRE LYOPH +1*1 AMP.SOLV.	
	P	GUTTALAX	GTTES	75 MG/10 ML	PO	1*1 GTTES	10 ML
	RR	HEPARIN-CALCIUM-20.000-RATIOPHARM	SOL.INJ.	20000 UI/0,8 ML	IVSC	1*5 AMP.	0,8 ML
	RR	HEPARIN-NATRIUM-20.000-RATIOPHARM	SOL.INJ.	20000 UI/1 ML	IVSC	1*5 AMP.	1 ML
	P	METHYLCELLULOSE-BOURNONVILLE	COLL.	1,25 PC	CO	1*1 FL.	
	R	MOVISTAL	SOL.	5 MG/5 ML	PO	1*1 SOL.	200 ML
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*112 CPR.	
	R	NOOTROPIL	GRAN.	2400 MG	PO	1*28 SACH.	
	RR	SULTRIN	CR.		VA	1*1 CR.	78 G

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	P	ALGOSTASE	PDRE		PO	1*32 SACH.	
	P	ANGIOPHTAL	COLL.	100 MG/1 ML	CO	1*1 COLL.	10 ML
	R	BRONCHO-VAXOM ADULTES	CPS		PO	1*50 CPS AD.SS BLIST.	
	R	BRONCHO-VAXOM ENFANTS	CPS		PO	1*50 CPS SS BLIST.	
	RR	CHLORAMPHENICOL-BOURNONVILLE	ONG.	1 PC	CO	1*1 ONG.	2,5 G
	P	DAUMEXOL	SOL.		TO	1*1 SOL.	8 ML
	R	ENCEPHABOL FORTE	DRG.	200 MG	PO	1*100 DRG.	
	RR	FEM 7-75	SYST.THERAP.TD	75 MCG	TO	1*4 CPR.	
	RR	FEM 7-75	SYST.THERAP.TD	75 MCG	TO	1*12 CPR.	
	R	GERATAM	SOL.	20 PC	PO	1*1 SOL.	200 ML
	R	GERATAM	SOL.	33 PC	PO	1*1 SOL.	125 ML
	R	LIPANTHYL 140 MICRONISED	GELULES	140 MG	PO	1*30 GELULES	
	R	LIPANTHYL 140 MICRONISED	GELULES	140 MG	PO	1*90 GELULES	
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*40 CPR.	
	R	NOOTROPIL	GRAN.	2400 MG	PO	1*56 SACH.	
	RR	ORBENIN	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS	
	RR	ORBENIN	CPS	500 MG	PO	1*100 CPS	
	RR	ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*3 AMP. +1*3 AMP.SOLV.	3 ML
	RR	ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*25 AMP. +1*25 AMP.SOLV.	3 ML
	RR	ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIVIL	1*25 AMP. +1*25 AMP.SOLV.	1,5 ML
	RR	ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIVIL	1*3 AMP. +1*3 AMP.SOLV.	1,5 ML
	RR	ORBENIN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIVIL	1*25 AMP. +1*25 AMP.SOLV.	1,5 ML
	RR	PENBRITIN	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS	
	RR	PENBRITIN	CPS	500 MG	PO	1*100 CPS	
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	MIV	1*3 AMP.	
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*6 AMP.	
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*25 AMP.	
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*3 AMP.	
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*6 AMP.	
	RR	PENBRITIN	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*25 AMP.	
H	RR	PROLEUKIN SC	PDRE P.PREP.INJ.	18 MIOUI	SC	1*1 FL.	

H	RR	PROLEUKIN SC	PDRE P.PREP.INJ.	18 MIOUI	SC	1*10 FL.	
	RR	REFOBACIN-40	SOL.INJ.	40 MG	IMIV	1*5 AMP.	1 ML
	RR	REFOBACIN-80	SOL.INJ.	80 MG	IMIV	1*5 AMP.	2 ML 0
H	RR	SH-BIC 35	SOL.		IV	1*2 SOL.P.PERF.	4000 ML
H	RR	SH-EL 00	SOL.		IV	1*10 SOL.P.HEMOFILTRATION	500 ML
H	RR	SH-EL 02	SOL.		IV	1*10 SOL.P.HEMOFILTRATION	500 ML
	P	TOUXIUM MUCOLYTICUM	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*25 CPR.	
	RR	TRISEQUENS	CPR.	4 MG	PO	1*28 CPR.	
CS	RR	VIDEX	PDRE P.SOL.	4 G	PO	1*1 FL.	
	R	VIGANTOL	SOL.HUIL.	20000 UI/1 ML	PO	1*1 SOL.HUIL.	10 ML
	R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*10 CPR.	
	R	ZANTAC	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*28 CPR.U.D.	
	R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*10 SACH.	
	RR	ZAXEM	CR.	10 MG/1 G	TO	1*1 CR.	15 G
	RR	ZAXEM	CR.	10 MG/1 G	TO	1*1 CR.	30 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL	15 G
	RR	ZORAC	GEL	0,1 PC	TO	1*1 GEL	60 G

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ATSIRATIO-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SEC.SS BLIST.
A U L I E U D E					
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SEC.SS BLIST.

RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SEC.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.	
AU LIEU DE						
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.	
RR	AZITHROMYCIN-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	ATSIRATIO-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
R	BELSAR PLUS	CPR.PELLIC.	20 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.U.D.SS BLIST.	
RR	CLARELUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL.	50 G
AU LIEU DE						
RR	OLUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL	50 G
RR	CLARELUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL	100 G
AU LIEU DE						
RR	OLUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL	100 G
P	EUCALYPTINE-PHOLCODINE	SIR.		PO	1*1 SIR.	200 ML
AU LIEU DE						
P	EUCALYPTINE-PHOLCODINE	SIR.		PO	1*1 SIR.	180 ML
P	NASENSPRAY E HEXAL	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 SPRAY	10 ML
AU LIEU DE						
P	NASAN	SPRAY	0,1 PC	IN	1*1 SPRAY	10 ML

	P	NASENTROPFEN K HEXAL	GTTES	0,05 PC	IN	1*1 GTTES	10 ML
	AU LIEU DE 0						
	P	NASAN	GTTES	0,05 PC	IN	1*1 GTTES	10 ML
H	RR	PROLEUKIN	PDRE P.PREP.INJ.	18 MIOUI/1 ML	IVSC	1*1 FL.	
	AU LIEU DE						
H	RR	PROLEUKIN IV	PDRE P.PREP.INJ.	18 MIOUI/1 ML	IV	1*1 FL.	
H	RR	PROLEUKIN	PDRE P.PREP.INJ.	18 MIOUI/1 ML	IVSC	1*10 FL. 0	
	AU LIEU DE						
H	RR	PROLEUKIN IV	PDRE P.PREP.INJ.	18 MIOUI/1 ML	IV	1*10 FL.	
	RR	ROVAMYCINE 1.500.000	CPR.	1,5 MIOUI	PO	1*16 CPR.	
	AU LIEU DE						
	RR	ROVAMYCINE 500	CPR.	1,5 MIOUI	PO	1*16 CPR.	
H	RR	SYNTOCINON	SOL.INJ.	3 UI	IMIV	1*100 AMP.	1 ML
	AU LIEU DE						
	RR	SYNTOCINON	SOL.INJ.	3 UI	IMIV	1*100 AMP.	1 ML
H	RR	SYNTOCINON	SOL.INJ.	10 UI	IMIV	1*5 AMP.	1 ML
	AU LIEU DE						
	RR	SYNTOCINON	SOL.INJ.	10 UI	IMIV	1*5 AMP.	1 ML
H	RR	SYNTOCINON	SOL.INJ.	10 UI	IMIV	1*100 AMP.	1 ML
	AU LIEU DE						
	RR	SYNTOCINON	SOL.INJ.	10 UI	IMIV	1*100 AMP.	1 ML
HC	RR	YTRACIS	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE	2 ML
	AU LIEU DE						
H	RR	YTRACIS	SOL.		IV	1*1 FL.VERRE	2 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	AMICHLO	CPR.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
R	AMICHLOR	CPR.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
RR	ANAFRANIL RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*100 CPR.	
RR	ANAFRANIL-10	DRG	10 MG	PO	30*20 DRG.	
RR	ANAFRANIL-25	DRG.	25 MG	PO	30*20 DRG.	
R	CORONAIR	GELULES	75 MG	PO	1*100 GELULES	
R	CYCLOPENTOL	COLL	10 MG /1 ML	CO	1*1 COLL.	4 ML
RR	DE ICIN	COLL		CO	1*1 COLL.	5 ML

RR	DECA DURABOLIN	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IM	1*3 AMP.	1 ML
RR	DECA DURABOLIN	SOL.INJ.	25 MG /1 ML	IM	1*4 ORGAJECTS	
P	DOCACETYL 600	GRAN.	600 MG	PO	1*14 SACH.	
RR	DOCALPRAZO 2	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
R	DOCBISOPRO-10	CPR.	10 MG		1*28 CPR.SS BLIST.	
R	DOCBISOPRO-10	CPR.	10 MG		1*56 CPR.SS BLIST.	
R	DOCBISOPRO-5	CPR.	5 MG		1*28 CPR.SS BLIST.	
R	DOCBISOPRO-5	CPR.	5 MG		1*56 CPR.SS BLIST.	
R	DOCCIMETI 800	CPR.ENR.	800 MG	PO	1*28 CPR.	
R	DOCENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
R	DOCLISINOPRIL-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.	
P	DOLCIDIUM	SPRAY	40 MG /1 ML	TO	1*1 FL.DOSEUR	25 ML
P	ENELFA	CPR.	500 MG	PO	1*10 CPR.	
R	FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*100 CPR.	
R	FELODIPIN-RATIOPHARM	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*100 CPR.	
R	FURODUR	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.	
RR	LERIVON-60	CPR.	60 MG	PO	1*10 CPR.	
RR	LIVIAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*28 CPR.	
RR	LIVIAL	CPS	1,25 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.	
RR	LORANKA	CPR.	2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.	
R	NIFESLOW	GELULES LIB.PROL	20 MG	PO	1*28 GELULES BLIST.	
R	NIFESLOW	GELULES LIB.PROL	20 MG	PO	1*56 GELULES BLIST.	
RR	OPHTALMOTRIM	COLL.		CO	1*1 COLL.	5 ML
RR	REMERGON	CPR.	30 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	THYRAX DUOTAB	CPR.	0,025 MG	PO	1*100 CPR.	
RR	TOFRANIL-25	DRG.	25 MG	PO	0*20 DRG.	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 25 **31 mars 2006**

Sommaire

Arrêté ministériel du 14 mars 2006 instituant le jury d'examen pour l'obtention du certificat d'études pédagogiques, session 2006.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,

Vu la loi du 12 août 2003 portant création de l'Université du Luxembourg;

Vu le règlement grand-ducal du 5 avril 1985 ayant pour objet:

a) la formation des candidats-instituteurs en deuxième et troisième années;
b) les conditions de promotion de deuxième en troisième année;
c) les modalités de l'examen final sanctionnant la formation;

Vu le règlement grand-ducal du 9 mai 1985 déterminant le programme et les modalités des épreuves supplémentaires pour l'obtention du certificat d'études pédagogiques par les détenteurs du brevet d'aptitude pédagogique;

Arrête:

Art. 1er. Le jury d'examen pour l'obtention du certificat d'études pédagogiques, session 2006, se compose :

– de Monsieur Charles BERG, assistant professeur, représentant du doyen de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education;
– de Madame Danielle PETESCH, chargée de cours, représentante du doyen de la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education;
– de Madame Simone HEINEN, inspecteur général de l'enseignement primaire;
– des professeurs et des chargés de cours ayant participé aux enseignements au niveau de la troisième année de formation des instituteurs à la Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education pendant l'année scolaire 2005/2006.

Font partie du jury pour l'appréciation des épreuves de pédagogie pratique: les professeurs de pédagogie, les professeurs de méthodologie ou les professeurs de la branche d'expression en question et les instituteurs-patrons de stage.

Art. 2. Le présent arrêté sera transmis à chacun des membres du jury pour lui servir de titre et sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 mars 2006.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté ministériel du 21 mars 2006 portant nomination des membres de la commission supérieure des maladies professionnelles.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'arrêté grand-ducal du 30 juillet 1928 concernant l'extension de l'assurance obligatoire contre les accidents aux maladies professionnelles, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu l'arrêté ministériel du 9 novembre 1928 réglant l'organisation de la commission supérieure des maladies professionnelles, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu les propositions des chambres professionnelles concernées;

Vu la proposition de l'Association des médecins et médecins-dentistes;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission supérieure des maladies professionnelles pour une durée de cinq ans:

1) Délégué du Gouvernement
   – Monsieur le Docteur Carlo STEFFES, médecin-inspecteur du travail, Luxembourg

2) Médecins
   – Monsieur le Docteur Nico HAAS, médecin généraliste, Luxembourg;
   – Monsieur le Docteur Camille KEMMER, médecin spécialiste en rhumatologie, Esch/Alzette;
   – Monsieur le Docteur Xavier MILLER, médecin spécialiste en dermato-vénéréologie, Ettelbruck;

3) Représentants des employeurs
   – Monsieur François ENGELS, conseiller de direction auprès de la Fédération des Artisans;
   – Monsieur le Dr Pierre BLAISE, médecin-directeur du Service de Santé au Travail de l'Industrie asbl;
   – Monsieur le Dr Marc JACOBY, médecin-chef de service au Service de Santé au Travail de l'Industrie asbl;

4) Représentants des assurés
   – Monsieur René PIZZAFERRI, secrétaire syndical, Esch/Alzette;
   – Monsieur Antoine GIARDIN, ouvrier, Lamadelaine;
   – Monsieur Armand DREWS, président de la Caisse de maladie des employés privés, Luxembourg.

Art. 2. Une expédition du présent arrêté qui est publié au Mémorial est transmise à chaque membre de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 21 mars 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 7 février 2006, Messieurs Luc EICHER et Miguel MARQUES, conseillers de direction adjoints hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006, Madame Alexandra RAUCHS, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction.

Par arrêté grand-ducal du 8 mars 2006, Monsieur Ulric WOHL, attaché de gouvernement 1er en rang à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006, Monsieur Frank WOHL, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre.

Centre hospitalier neuropsychiatrique. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière de l'infirmier psychiatrique, de l'infirmier, de l'aide-soignant, de l'expéditionnaire administratif aura lieu au cours du mois de décembre 2006.

Direction de la Santé. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière de l'infirmier aura lieu au cours du mois de décembre 2006.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de février 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
HUYGENS Roland, Luxembourg	ARGENTA LIFE LUXEMBOURG	23.02.2006
COLLEE Pierre-Yves, Greisch	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	23.02.2006
LORENZ Andrea, Luxembourg	D.K.V. LUXEMBOURG	23.02.2006
STAUDT Michel, Moestroff	D.K.V. LUXEMBOURG	08.02.2006
SOUSA MENDES Manuela, Greiveldange	FORTIS LUXEMBOURG VIE	07.02.2006
MÜHLPFORDT Torge, Luxembourg	FOYER INTERNATIONAL	23.02.2006
DOLISY Nicolas, Pétange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	07.02.2006
GLESENER Laurent, Strassen	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	23.02.2006
GOLDSCHMIT Danielle, Bertrange	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	07.02.2006
VIREL Pascal, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	23.02.2006

EWEN Tony, Leudelange	LA LUXEMBOURGEOISE **uniquement:** R.C.-Auto, Corps de VTA, Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	07.02.2006
HERR Philippe, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE **uniquement:** R.C.-Auto, Corps de VTA, Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	06.02.2006
JOST Chantal, Roodt-sur-Syre	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	23.02.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de février 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
LAURES Alain, Insenborn	AGF ASSURANCES AGF LIFE	06.02. 2006
GOLDSCHMIT Danielle, Bertrange	DEXIA LIFE & PENSIONS	07.02.2006
DREVET Vanessa, Mamer	LA MONDIALE EUROPARTNER	28.02.2006
FLOREN Anders, Mamer	LA MONDIALE EUROPARTNER	28.02.2006
MIGLIORE Marco, Esch-sur-Alzette	LA MONDIALE EUROPARTNER	28.02.2006
ASSURANCES SEYLER ET DETHIER, Rollingen/Mersch, représentées par Mme Laure SEYLER et M. Dan DETHIER	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	07.02.2006
GONCALVES-DA SILVA Carmen, Steinheim	LA LUXEMBOURGEOISE	07.02.2006
SOUSA MENDES Manuela, Greiveldange	LA LUXEMBOURGEOISE	07.02.2006

Entreprise d'assurances – «LE FOYER SANTÉ, Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 13 mars 2006, Monsieur Claus Maria SEILER a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «LE FOYER SANTÉ, Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.» en remplacement de Monsieur Gilbert WOLTER.

Fonds de Solidarité Viticole. – Cotisation pour 2006. – Suivant décision du Comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole du 12 mai 2005, approuvée le 22 mars 2006 par le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la contribution à payer par les exploitations viticoles est fixée à 100 EUR (cent euros) pour l'année 2006 par hectare de vignes en exploitation. Une redevance de 0,012 EUR (un virgule deux cents) par collerette de la Marque Nationale pour les vins tranquilles et de 0,024 EUR (deux virgule quatre cents) par collerette de la Marque Nationale des vins mousseux et crémants est perçue sur la commercialisation du vin.

Institut viti-vinicole. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Madame Marika MEHLEN, ingénieur 1ère classe à Institut viti-vinicole, avec effet au 1er juin 2006.

Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Madame Marika MEHLEN préqualifiée.

Laboratoire national de Santé. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière de l'assistant technique médical de laboratoire aura lieu au cours du mois de décembre 2006.

Service d'économie rurale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006, Madame Anne KIHN, chargé d'études au Service d'économie rurale, a été nommée chargé d'études principal auprès du même service.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006, Monsieur Pierre TREINEN, chargé d'études au Service d'économie rurale, a été nommé chargé d'études principal auprès du même service.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 26 **12 avril 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 autorisant Monsieur Thomas Berthold LOCH à changer son nom patronymique actuel en celui de «GRAF».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Thomas Berthold LOCH, né le 2 mars 1965 à Trèves (Allemagne), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3514 Dudelange, 256, route de Kayl, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «GRAF»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Thomas Berthold LOCH est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «GRAF».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 28 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 17 février 2006 autorisant Monsieur Michel Armand BACK à changer ses prénoms actuels en celui de «Mike».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Michel Armand BACK, né le 10 mars 1971 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7465 Nommern, 1, rue Neuve, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Mike»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Michel Armand BACK est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Mike».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 février 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 17 février 2006 autorisant Madame Marie Mathilde BIZJAK à changer les prénoms actuels de son fils Cornelis Victor Christianus SANTBERGEN en celui de «Cory».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Marie Mathilde BIZJAK, demeurant à L-8474 Eischen, 8, rue de la Montagne, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de son fils Cornelis Victor Christianus SANTBERGEN, né le 16 mai 1990 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «Cory».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Marie Mathilde BIZJAK est autorisée à changer les prénoms actuels de son fils Cornelis Victor Christianus SANTBERGEN en celui de «Cory».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 février 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 13 mars 2006 autorisant l'admission de la commune de Préizerdaul au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest, en abrégé «S.I.D.E.R.O.».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu la délibération du conseil communal de Préizerdaul en date du 5 juillet 2005 aux termes de laquelle ledit corps sollicite l'admission de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest (S.I.D.E.R.O.) dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 19 avril 1994;

Vu les délibérations des conseils communaux des communes de Beckerich, Boevange/Attert, Clemency, Ell, Fischbach, Kehlen, Koerich, Kopstal, Lintgen, Lorentzweiler, Mersch, Redange/Attert, Saeul, Steinsel, Tuntange, Vichten et Walferdange desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'admission de la commune de Préizerdaul au syndicat intercommunal en question;

Sur rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'admission de la commune de Préizerdaul au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest (S.I.D.E.R.O.).

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 13 mars 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 21 mars 2006 portant nomination du président, des membres et du secrétaire de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

Vu l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu les articles 1er, 2 et 16 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu les propositions des groupements professionnels concernés;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé président de la commission de surveillance pour la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2009 Monsieur Pierre MORES, président de la Caisse de pension des employés privés.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission de surveillance pour la même période:

- Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins:

  Membres effectifs:

  M. le Dr Xavier MILLER, Ettelbrück,
  M. le Dr Jean UHRIG, Esch/Alzette

Membres suppléants:

M. le Dr Claude SCHUMMER, Bettembourg
M. le Dr Nico DIEDERICH, Luxembourg

- Pour l'Association des médecins et médecins-dentistes en tant que représentants des médecins-dentistes:

Membres effectifs:

M. le Dr Gilbert SCHEER, Luxembourg
M. le Dr Nico DIEDERICH, Luxembourg

Membres suppléants:

M le Dr Robert WELTER, Luxembourg
M. le Dr Jean UHRIG, Esch/Alzette

- Pour l'Association luxembourgeoise des orthophonistes:

Membres effectifs:

Mme Peggy LOMMEL, Pétange
Mme Kimberly STEIN-BIVER, Luxembourg

Membres suppléants:

Mme Claudine SAUBER, Heisdorf
Mme Claudine HAGEN, Luxembourg

- Pour l'Association nationale des infirmiers luxembourgeois et la Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans le domaine de prévention, d'aides et de soins aux personnes dépendantes asbl:

Membres effectifs:

M. Jean-Paul BLESER, Dippach
M. Jeannot EWALD, Luxembourg

Membres suppléants:

Mme Angela MALERBA, Differdange
M. le Dr Jean-Claude LENERS, Ettelbrück

- Pour le Syndicat des pharmaciens luxembourgeois:

Membres effectifs:

M. René RECKING, Diekirch
M. Théo THIRY, Echternach

Membres suppléants:

Mme Véronique SCHAMBOURG, Bascharage
M. Marc BOUCHARD, Niederanven

- Pour l'Association luxembourgeoise des psychomotriciens diplômés:

Membres effectifs:

Mme Liliane ASSA, Dondelange
M. Philippe CHANTALAT, Luxembourg

Membres suppléants:

Mme Edith ASPESBERRO, Luxembourg
Mme Josiane RAUCHS, Bertrange

- Pour la Fédération des patrons opticiens et optométristes du Grand-Duché de Luxembourg :

Membres effectifs:

M. Marc WIRTZ, Diekirch
M. Claude BLEY, Wiltz

Membres suppléants:

M. Marc THILL, Luxembourg
M. Pierre POENSGEN, Esch/Alzette

- Pour l'Association luxembourgeoise des sages-femmes:

  Membres effectifs:

  Mme Karin SCHREINER-KOLBUSCH, Sanem
  Mme Martine WELTER, Mersch

  Membres suppléants:

  Mme Nathalie FABER, Mertert
  Mme Mariette STEFFEN-SCHOLTES, Bereldange

- Pour la Fédération des patrons bottiers du Grand-Duché de Luxembourg et l'Association des orthopédistes-bandagistes du Grand-Duché de Luxembourg:

  Membres effectifs:

  M. Henri LALLEMANG, Esch/Alzette
  M. Marco FELTEN, Luxembourg

  Membres suppléants:

  M. Raymond BODEN, Luxembourg
  M. Philippe HAMMES, Esch/Alzette

- Pour la Luxembourg Air Rescue asbl:

  Membres effectifs:

  M. Frank HALMES, Bridel
  M. Gregor PESCH, Munshausen

  Membres suppléants:

  M. Marc ROB, Luxembourg
  M. René CLOSTER, Cap

- Pour l'Association luxembourgeoise des kinésithérapeutes:

  Membres effectifs:

  M. Jean-Louis FATTORI, Esch/Alzette
  M. Guy THOMMES, Mullendorf

  Membres suppléants:

  M. Patrick OBERTIN, Luxembourg
  Mme Danièle SCHAACK, Roodt-Syre

- Pour la Croix-Rouge Luxembourgeoise:

  Membres effectifs:

  M. Jacques HANSEN, Luxembourg
  M. le Dr Jean-Claude FABER, Luxembourg

  Membres suppléants:

  M. Mario NOTHUM, Luxembourg
  Mme le Dr Diane FLIES, Luxembourg

- Pour le Centre thermal de Mondorf-les-Bains:

  Membres effectifs:

  M. Michel HEINRICY, Mondorf
  M. Marc OLINGER, Mondorf

  Membres suppléants:

  M. Thierry OMPHALIUS, Mondorf
  M. Carlo DIEDERICH, Mondorf

- Pour la Société Luxembourgeoise de Biologie Clinique:

  Membres effectifs:

  M. le Prof. Dr Bernard WEBER, Junglinster
  M. le Dr Jean-Marie MANGEN, Luxembourg

  Membres suppléants:

  M. le Dr Mathias OPP, Luxembourg
  M. le Dr Jean-Luc DOURSON, Esch/Alzette.

Art. 3. Monsieur Marc FRIES, conseiller de direction auprès de la Caisse de pension des employés privés est nommé secrétaire de la commission de surveillance pour la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2009.

Art. 4. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées aux préqualifiés pour leur servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 21 mars 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Monsieur Frank THEWES, ingénieur chef de division auprès de l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur première classe auprès de la même administration.

Conseil de Presse. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2006, ont été nommés membres du Conseil de Presse pour une durée de 2 ans, expirant le 31 mars 2008.

a) pour le groupe des éditeurs:

M. Alain BERWICK, Kehlen, directeur de RTL

M. Denis BERCHE, Thionville, directeur du «Le Quotidien»

Mme Danièle FONCK, Luxembourg, directrice du «Le Jeudi»

Mme Isabel GALIANO, Luxembourg, directrice de «Eldoradio/Luxradio»

M. Gusty GRAAS, Bettembourg, administrateur des Editions «Lëtzebuerger Journal»

M. Richard GRAF, Luxembourg, gérant au «Woxx»

M. Mario HIRSCH, Luxembourg, directeur et rédacteur en chef des Editions «d'Lëtzebuerger Land»

M. Roland KAYSER, Niederkorn, administrateur-directeur du «Correio»

M. Marc LINSTER, Luxembourg, rédacteur en chef de «RTL Radio Lëtzebuerg»

M. Guy LUDIG, Crauthem, directeur des Editions Revue S.A.

M. Johny PISSINGER, Moestroff, directeur de «Nordliicht TV»

M. Ali RUCKERT, Oberkorn, rédacteur en chef de la «Zeitung vum Lëtzebuerger Vollek» et président du Conseil d'administration de la Zeitung S.A.

M. Alvin SOLD, Esch-sur-Alzette, directeur du «Tageblatt»

M. Egon SEYWERT, Livange, directeur du groupe saint-paul

M. Freddy THYES, Luxembourg, directeur-gérant de «Radio DNR»

M. Jean VANOLST, Remich, directeur adjoint du groupe saint-paul

Mme Géraldine WEBER, Volmerange-les-Mines, sous-directeur du groupe saint-paul

M. Fernand WEIDES, Mamer, directeur de «de radio 100,7»

M. Pol WIRTZ, Luxembourg, éditeur de «352»

M. Gast ZANGERLE, Luxembourg, sous-directeur du groupe saint-paul

M. Léon ZECHES, Luxembourg, administrateur-directeur du groupe saint-paul et rédacteur en chef du «Wort»

b) pour le groupe des journalistes:

M. Jean-Marie BACKES (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Josy BARTHOL (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. André DÜBBERS (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Jean-Claude ERNST (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Jacques HILLION (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Roger INFALT (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Petz LAHURE (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Patrick THERY (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Robert SCHNEIDER (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Patrick WELTER (Association luxembourgeoise des journalistes/ALI)

M. Marc GLESENER (Union des journalistes Luxembourg/UJL)

M. Lucien GRETSCH (Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Teddy JAANS (Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Joseph LORENT (Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Adolphe RICHARD (Union des journalistes Luxembourg (UJL)

Mme Britta SCHLÜTER (Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Armand THILL (Union des journalistes Luxembourg (UJL)

M. Marc WILLIÈRE (Union des journalistes Luxembourg (UJL)

Mme Ines KURSCHAT (Syndicat des journalistes-Luxembourg/SJ-L)

M. Alain KLEEBLATT (Syndicat des journalistes-Luxembourg/SJ-L)

M. Jean-Pol RODEN (Syndicat des journalistes-Luxembourg/SJ-L)

Entreprise de réassurances – «SAUREA». – Agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 21 mars 2006, la société anonyme «SAUREA» avec siège social à L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem, a été agréée pour faire des opérations de réassurances.

Indice des prix à la consommation au 1er décembre 2005.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **689.43** au 1er décembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er décembre 2005 à **687.82**.

Luxembourg, le 5 janvier 2006.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale des finances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006 Monsieur Gilles RECKERT, attaché premier en rang à la Cour des Comptes, a été nommé inspecteur adjoint des finances à l'Inspection générale des finances avec effet au 13 mars 2006.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire Etablissement Public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, rue Nic. Pletschette, L-3743 Rumelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/023.

Par arrêté ministériel du 10 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef Doheem», ayant son siège à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 41, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 1er février 2006, accordant un agrément limité dans le temps de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef Doheem», ayant son siège à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 41, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/06/04/039.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 20 mars 2006, Madame le Docteur Isabelle HOSLIN épouse DEBÈS, née le 30 octobre 1964, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine du travail au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 mars 2006, Monsieur le Docteur Philippe MARX, né le 15 janvier 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 mars 2006, Madame Regina NEBE épouse GRUNDHEBER, née le 23 décembre 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 mars 2006, Monsieur le Docteur Pierre KUTTER, né le 9 juin 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 mars 2006, Monsieur le Docteur Manfred LOUIS, né le 29 décembre 1958, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 mars 2006, Madame le Docteur Marie-Jeanne KRIER épouse COUDERT, née le 27 juillet 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 mars 2006, Monsieur le Docteur Bruno ROSAPELLY, né le 9 septembre 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2006, Madame le Docteur Agnès GUEURY épouse PRÉVOT, née le 24 octobre 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 mars 2006, Madame le Docteur Stéphanie BILL, née le 19 août 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 mars 2006, Monsieur Nuno DUARTE SANTOS, né le 15 avril 1981, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 28 mars 2006, Monsieur le Docteur Ferndinand KOSCH, né le 31 juillet 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie pédiatrique au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 27 **14 avril 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 autorisant Monsieur Jean-Marc TURPING et Madame Danielle LAMESCH à changer les prénoms actuels de leur fils Junior Francis TURPING en ceux de «Selim Junior Francis».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean-Marc TURPING et Madame Danielle LAMESCH, demeurant à L-6834 Biwer, 5, am Peesch, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fils Junior Francis TURPING, né le 12 novembre 2004 en Afrique du Sud, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Selim Junior Francis»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jean-Marc TURPING et Madame Danielle LAMESCH sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fils Junior Francis TURPING, en ceux de «Selim Junior Francis».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 12 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Mademoiselle Cindy Yoo Ja LUDWIG à changer ses prénoms actuels en ceux de «Yoo Ja Cindy».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Mademoiselle Cindy Yoo Ja LUDWIG, née le 22 février 1975 à Séoul (République de Corée), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9640 Boulaide, Bauschelter Millen, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Yoo Ja Cindy»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Diekrich;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Mademoiselle Cindy Yoo Ja LUDWIG est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Yoo Ja Cindy».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 25 janvier 2006.
Henri

Administration des services techniques de l'agriculture. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006 démission honorable de ses fonctions a été accordée à Monsieur Aloyse PURAYE, ingénieur 1ère classe à l'Administration des services techniques de l'agriculture, avec effet au 1er décembre 2006.

Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Aloyse PURAYE préqualifié.

Conseil de Discipline de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils

AVIS

Par décision du 1er août 2003, le Conseil de Discipline de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils a infligé à Philippe DEHEBERT, architecte, demeurant à L-3317 Bergem, 2, Steewee, la peine disciplinaire de la suspension pendant la durée de trois ans de la profession d'architecte.

Par arrêt de la Cour d'Appel du 6 juin 2004, l'acte d'appel de Philippe DEHEBERT a été déclaré nul et par arrêt de la Cour d'Appel du 27 octobre 2004, l'appel de Philippe DEHEBERT a été déclaré irrecevable.

Par arrêt de la Cour de Cassation du 30 juin 2005, le recours en cassation contre l'arrêt du 27 octobre 2004 a été déclaré irrecevable.

La présente publication est faite conformément à l'article 34 de la loi du 13 décembre 1989 portant organisation de la profession d'architecte et d'ingénieur-conseil.

Le président du Conseil de Discipline
de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils,
Pierre Gehlen

Entreprises d'assurances. – «LE FOYER ASSURANCES, Compagnie Luxembourgeoise S.A.» et «EUROP ASSISTANCE, Société d'assurances S.A.». – Agents d'assurances. – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 13 mars 2006 les agents d'assurances de l'entreprise d'assurances «LE FOYER ASSURANCES, Compagnie Luxembourgeoise S.A.» agréés dans la branche «assistance» sont également agréés pour compte de l'entreprise d'assurances «EUROP ASSISTANCE, Société d'assurances S.A.»

Entreprises d'assurances. – «KAUPTHING LIFE & PENSION, LUXEMBOURG S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 27 mars 2006, Monsieur Lars KORNMOD a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «KAUPTHING LIFE & PENSION, LUXEMBOURG S.A.» en remplacement de Monsieur Michael KIDD.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Prix. – A partir du 1er mai 2006 est applicable la liste de prix n° 13 de l'Entreprise des Postes et Télécommunications concernant les services de télécommunication qu'elle offre au public.

Cette liste est à la disposition du public sur le site Internet «www.telecom.lu/prix» ainsi qu'auprès de tous les bureaux de poste et téléboutiques.

Institut Luxembourgeois de Régulation

Décision 06/90/ILR du 10 janvier 2006

Taxes administratives périodiques applicables aux communications électroniques

1. Base légale:

Les taxes administratives auxquelles les entreprises notifiées sont assujetties en vertu de l'article 10 de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et services de communications électroniques, couvrent exclusivement les coûts administratifs globaux, qui sont occasionnés annuellement par la gestion, le contrôle et l'application du régime d'autorisation générale, des droits d'utilisation et des obligations spécifiques de ces entreprises. Il s'agit notamment de frais de coopération, d'harmonisation et de normalisation internationales, de la surveillance du marché des communications électroniques, de l'analyse de marchés, de contrôle de la conformité et d'autres contrôles du marché, ainsi que les frais afférents aux travaux de réglementation impliquant l'élaboration et l'application de législations dérivées et de décisions administratives, telles que des décisions sur l'accès et l'interconnexion. Elles sont réparties entre les entreprises individuelles d'une manière objective, transparente et proportionnée, qui minimise les coûts administratifs et les taxes inhérentes supplémentaires.

L'Institut publie à cette fin annuellement un compte de profits et pertes, qui reprend les coûts administratifs et la somme totale des taxes perçues par secteur sous sa responsabilité. En effet, en vertu de l'article 16(2) de la loi du 30 mai 2005 portant organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, «l'Institut tient une comptabilité séparée et distincte par activité pour chacune des fonctions de régulation soumises à son autorité.»

Le paiement des taxes administratives établies en vertu des présentes modalités, est sans préjudice de tout autre paiement éventuel à effectuer par l'opérateur et/ou en vertu de la réglementation applicable, notamment des contributions à effectuer au titre du financement du service universel ou de la gestion de ressources rares.

2. Les différentes taxes administratives

a) Calcul de la taxe administrative de base pour toute entreprise notifiée

Les taxes administratives sont calculées de manière à permettre à l'Institut de compenser l'intégralité de ses coûts administratifs globaux.

Toute entreprise notifiée est assujettie au paiement des taxes administratives périodiques annuelles combinant une base forfaitaire de 2.500 EUR, ainsi qu'un montant, fonction de son chiffre d'affaires. Ni le nombre de services ou de réseaux notifiés ont un impact sur le montant des taxes administratives à rémunérer d'une entreprise en question.

Les entreprises notifiées avec moins de 500 utilisateurs finals ou avec un chiffre d'affaires annuel global des services de communications électroniques de moins de 300.000 EUR, désignées comme entreprise notifiée d'importance mineure, sont dispensées de la compensation des coûts administratifs de l'Institut. La reconnaissance comme entreprise notifiée d'importance mineure ne peut être accordée que par l'Institut, suite à une demande de l'entreprise comprenant les pièces justificatives afférentes.

En général, les taxes administratives prévues au titre des présentes modalités reflètent le volume d'activités des entreprises notifiées au Grand-Duché de Luxembourg. Ce volume d'activités est déterminé sur base du chiffre d'affaires, sauf si l'Institut devait estimer que ce chiffre d'affaires ne correspond pas au volume réel d'activité. Dans ce cas, l'Institut est autorisé d'exiger une avance forfaitaire par année de 5.000 EUR.

Le calcul du chiffre d'affaires est basé sur les informations périodiques transmises à l'Institut:

- Les montants annuels repris dans la ligne A.1.1. «Total revenus» diminué des montants de la ligne A.1.12. et de la ligne A.1.25. (Chiffre d'affaires total – Chiffre d'affaires des services d'interconnexion – Chiffre d'affaires de la vente et de la location de terminaux et d'autres équipements);
- La somme des montants annuels MR1 et MICR5 (Chiffre d'affaires de services de communications mobiles + Chiffre d'affaires de services d'interconnexion).

Selon le principe de la prévention d'une double-taxation d'un chiffre d'affaires, l'Institut ne considère que les revenus facturés aux utilisateurs finals au Grand-Duché de Luxembourg. Il est dès lors important pour les entreprises notifiées d'indiquer nominativement en annexe des informations statistiques périodiques à soumettre à l'Institut, respectivement par service ou par ligne, les chiffres d'affaires réalisés par la vente en gros à d'autres entreprises.

b) Entreprises déclarées puissantes sur un marché

Les entreprises déclarées puissantes sur un marché par l'Institut en vertu des articles 17 et suivants de la loi du 30 mai 2005 sur les réseaux et services de communications électroniques sont soumises à une taxe supplémentaire annuelle unique de 5.000 EUR par marché respectif. En vertu de l'article 10(5) de la même loi, les coûts administratifs peuvent inclure les frais d'analyse de marché, de contrôle de conformité et d'autres contrôles de marchés, ainsi que les frais afférents aux travaux de régulation impliquant l'intervention particulière de l'Institut du fait du comportement d'une entreprise puissante sur le marché, l'élaboration et l'application de décisions administratives, telles que des décisions sur l'accès et l'interconnexion.

c) Autres taxes administratives supplémentaires

Autres taxes administratives supplémentaires en vertu de l'article 10(3) de la Loi 2005 en raison de la charge supplémentaire de travail pour l'Institut:

- pour la mise à jour du registre public

L'Institut est autorisé à prélever une taxe supplémentaire de 500 EUR pour la mise à jour des informations du registre accessible au public en raison de la charge extraordinaire de travail notifiée le cas échéant par l'Institut.

d) Compensation de l'intégralité des coûts encourus

Ces taxes administratives sont calculées de manière à permettre à l'Institut de compenser l'intégralité de ces coûts supplémentaires. Au cas où le produit des taxes administratives effectivement réalisées au titre d'un exercice donné s'avérerait insuffisant pour couvrir l'ensemble des frais de personnel et de fonctionnement du secteur des communications électroniques de l'Institut au cours du même exercice, le solde à financer sera réparti entre toutes les entreprises notifiées proportionnellement au montant de la taxe annuelle à leur charge et déduction faite d'éventuels reports d'excédents de recettes réalisés par l'Institut au cours d'exercices précédant l'exercice déficitaire.

3. Modalités de paiement

Les taxes administratives périodiques à payer sont perçues par année civile. La base forfaitaire est due à la première notification par l'entreprise pour l'entrée comme entreprise notifiée au registre public.

a) Les paiements peuvent être effectués par domiciliation bancaire, virements, transferts et cartes de crédit. Tous les paiements doivent être effectués sans frais supplémentaires pour l'Institut.

   L'Institut est habilité à modifier les dates des paiements.

L'opérateur est tenu de prendre en compte toute modification de la date ou des modalités de paiement notifiées par l'Institut.

L'Institut est habilité de demander aux entreprises notifiées des avances.

b) Toute redevance échue et impayée porte intérêts de retard, après mise en demeure, sans préjudice de l'application de sanctions administratives particulières stipulées dans la loi. L'Institut est autorisé à ne pas demander le paiement d'intérêts de retard lorsque le montant de ces intérêts est négligeable ou que le retard de paiement peut être justifié.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Commissariat du Gouvernement aux Etrangers. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen de fin de stage dans la carrière de l'assistant social aura lieu au mois de juillet 2006.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 20 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Kehlen», ayant son siège à 15, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 2, rue de Keispelt, L-8282 Kehlen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/04/05/032.

Par arrêté ministériel du 22 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 9, rue Pierre Dupong, L-3449 Dudelange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/018.

Par arrêté ministériel du 20 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Claire asbl», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, Brucherstrooss, L-6831 Berbourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/006.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 mars 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC, Section de Redange/Attert asbl» ayant son siège à 34A, route de Reichlange, L-8508 Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: «Centre Roger Thelen» sis à 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0620/3.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC, Section de Redange/Attert asbl» ayant son siège à 34A, route de Reichlange, L-8508 Redange/Attert, pour l'exercice de l'activité de service d'information, de consultation et de rencontre» dénommé «Fräizäit à Berodung doheem» à l'adresse: 34A, route de Reichlange, L-8508 Redange/Attert.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0620/4.

Par arrêté ministériel du 3 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Formation et travail asbl» ayant son siège à 10, rue du Château, Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: Parc Hosingen, L-9836 Hosingen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juin 2005, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Formation et travail asbl» ayant son siège à 10, rue du Château, Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: Parc Hosingen, 1 Parc à Gibiers, 38, rue Principale à Hosingen et 14, Kraiezgaas à Hosingen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9909/28.

Par arrêté ministériel du 23 février 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Yolande asbl» ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6382 Betzdorf dans les bâtiments nommés A, B, C, D, Foyer Jeanne et Foyer Saint Joseph dit «Stolbau».

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 17 mars 2005, accordant un agrément provisoire à l'organisme gestionnaire «Yolande asbl» ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6382 Betzdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9906/1.

Par arrêté ministériel du 23 février 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Solidarität mit Hörgeschädigten asbl» ayant son siège à 164, route de la Libération, L-3512 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre» dénommé «Soziale Beratungsstelle/service social» à l'adresse: 164, rue de la Libération, L-3512 Dudelange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 août 2005, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Solidarität mit Hörgeschädigten asbl» ayant son siège à 164, route de la Libération, L-3512 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre» dénommé «Soziale Beratungsstelle/service social» à l'adresse: 164, rue de la Libération, L-3512 Dudelange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0422/1.

Par arrêté ministériel du 20 février 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC asbl» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 2, rue A Stackels, L-9083 Ettelbruck.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0601/10.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 décembre 2005, l'agrément définitif accordé à la société à responsabilité limitée «Spillwollek» ayant son siège à L-3943 Mondercange, pour l'exercice de l'activité «crèche» à Mondercange, 10 rue de Reckange a été enregistré sous le numéro FJ 01102005.

L'agrément accordé en date du 6 mai 2003 à Madame ZYBER Corinne pour l'exercice de la même activité à la même adresse et enregistré sous le numéro 11102003 perd sa validité avec effet immédiat.

Par arrêté ministériel du 30 décembre 2005 l'agrément a été accordé jusqu'au 21 septembre 2006 à l'association sans but lucratif «AFP-SERVICES» ayant son siège social à L-1368 Luxembourg, 3, rue du Curé pour l'exercice de l'activité «garderie» à l'adresse suivante: Ettelbruck, 5A, Impasse Abbé Muller.

Etant donné que certaines transformations des infrastructures n'ont pas encore pu être réalisées, l'agrément est accordé jusqu'au 21 septembre 2006.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01552003.

Par arrêté ministériel du 9 février 2006 l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «La Luciole, S.à r.l.» ayant son siège social à L-2316 Luxembourg, 56, boulevard du Général Patton pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 413, route de Thionville, L-5887 Hesperange.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03572006.

Par arrêté ministériel du 1er mars 2006 l'agrément a été accordé à la s.a. «Crèche Tiramisu» ayant son siège à Helmsange, 46, route de Diekirch pour l'exercice de l'activité de «crèche» à l'adresse suivante: Helmsange, 46, route de Diekirch.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03582006.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Luxembourg, 46, rue de Bonnevoie est déclarée vacante.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **22 mai 2006 au plus tard**. Les demandes provenant de pharmaciens d'une concession personnelle sont recevables. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique;
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien;
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg;
4. un certificat de nationalité;

5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre;
6. s'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 4 avril 2006, Madame le Docteur Florence BOUCHOMS, née le 14 février 1976, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 28 — 14 avril 2006

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

231e MODIFICATION (21 mars 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	CLOPIXOL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.	
	P	GRIPPAL+C RATIOPHARM	CPR.EFF.		PO	1*10 CPR.	
	P	GRIPPAL+C RATIOPHARM	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.	
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	RR	INSPRA	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	MEVACOR	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	MEVACOR	CPR.	40 MG	PO	1*28 CPR.	
	P	NASENSPRAY RATIOPHARM ERWACHSENE	SPRAY	10 MG/10 ML	IN	1*1 FL.-DOS.	10 ML
	P	NASENSPRAY RATIOPHARM KINDER	SOL.	5 MG/10 ML	IN	1*1 SOL.	10 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	ACTAPULGITE	PDRE	3 G	PO	1*60 SACH.	
	P	ARKOGELULES GINSENG	GELULES	300 MG	PO	1*45 GELULES	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*8 CPR.SS BLIST.	
	P	DROXARYL	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 50 G	
	R	KREDEX-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	P	TRICIDINE DEQUALINIUM	SPRAY		BU	1*1 SPRAY	45 ML
	P	TRICIDINE DEQUALINUM	CPR.		BU	1*20 CPR.	
	P	TRICIDINE MENTHE	CPR.		BU	1*25 CPR.	
	P	TRICIDINE MENTHE	CPR.		BU	1*40 CPR.	
	P	TRICIDINE ORANGE	CPR.		BU	1*25 CPR.	

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	AMUKIN	PDRE P.PREP.INJ.	250 MG	IMIV	1*2 FIOLES +1*2 AMP.EAU P.P.I.	2 ML
	RR	AMUKIN	SOL.INJ.	1 G/4 ML	IMIV	1*25 FIOLES	
	RR	AMUKIN	SOL.INJ.	500 MG/2 ML	IMIV	1*25 AMP.	
	RR	ANAEROMET	SOL.P.PERF.	500 MG/100 ML	IV	1*3 POCHES FLEXPA	100 ML
	RR	ANAFRANIL RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*100 CPR.	
	RR	ANAFRANIL RETARD	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*600 CPR.	
	RR	ANAFRANIL-10	DRG.	10 MG	PO	30*20 DRG.	
	RR	ANAFRANIL-25	DRG.	25 MG	PO	30*20 DRG.	
H	RR	AZACTAM	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*1 FL.	
H	RR	AZACTAM	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*3 FL.	
	R	CAPOZIDE-25/25	CPR.		PO	1*50 CPR.	

	R	CAPOZIDE-50/25	CPR.		PO	1*42 CPR.	
	R	CARBICALCIN	SOL.	40 UI/0,1 ML	IN	1*1 FL.	1,2 ML
	R	CARBICALCIN	SOL.	40 UI/1 ML	IM	1*5 AMP.	1 ML
	RR	CEFAPEROS	GELULES	500 MG	PO	1*100 GELULES	
	R	CORGARD	CPR.	80 MG	PO	1*100 CPR.	
	R	CORTRIL	ONG.	2,5 PC	TO	1*1 ONG. 14,5 G	
	P	DAFALGAN	CPR.	500 MG	PO	1*100 CPR.	
	RR	DAFALGAN CODEINE	CPR.PELLIC.	500 MG 30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	P	DAFALGAN FORTE	CPR.	1 G	PO	1*8 CPR.	
	P	DAFALGAN FORTE 1G	CPR.EFF.	1000 MG	PO	1*8 CPR.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*8 CPR.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*10 CPR.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*16 CPR.SS BLIST.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*100 CPR.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*500 CPR.	
	R	DAFALGAN ODIS	CPR.	500 MG	BU	1*500 CPR.SS BLIST.	
	R	DOLGIT	DRG.	200 MG	PO	1*100 DRG.SS BLIST.	
	R	DOLGIT	DRG.	400 MG	PO	1*100 DRG.SS BLIST.	
	R	DOLGIT-800	CPR.	800 MG	PO	1*100 CPR.PELLIC.	
	RR	DURACEF	CPR.DISP.	500 MG	PO	1*100 CPR.U.D.	
	P	EUPHON	PAST.	10 MG	BU	1*70 PAST.	
	R	FOSIDE	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	FOSINIL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	FOSINIL	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.	
	RR	HICONCIL	GELULES	500 MG	PO	1*100 GELULES	
	RR	KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	40 MG/1 ML	IAIM	1*1 FIOLE	1 ML
	RR	KENACORT-A 40	SUSP.INJ.	40 MG/1 ML	IAIM	1*3 FIOLES	1 ML
	P	LANSOYL LACTULOSE	SIR.		PO	1*1 SIR.	300 ML
	RR	MAXIPIME	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*3 FIOLES	
	RR	MEGACE	CPR.	160 MG	PO	1*60 CPR.	
	RR	MOXACEF	GELULES	500 MG	PO	1*16 GELULES	
	RR	MOXACEF	GELULES	500 MG	PO	1*100 GELULES	
	RR	MOXALINE	GELULES	500 MG	PO	1*16 GELULES	
	RR	MOXALINE	PDRE P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP.	80 ML
	RR	NARCAN NEONATAL	SOL.INJ.	0,02 MG	IMIVSC	1*10 AMP.	
	P	NIFLUGEL	GEL	2,5 G /100 G	TO	1*1 GEL	30 G
	RR	NUBAIN	SOL.INJ.	10 MG /1 ML	IMIVSC	1*1 AMP.	2 ML
H	RR	PARAPLATIN	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE	
H	RR	PARAPLATIN	PDRE P.PREP.INJ.	450 MG	IV	1*1 FIOLE	
	RR	PENSTAPHO	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IM	1*1 FIOLE +1*1 AMP.SOLV.	10 ML
	RR	PENSTAPHO-N	GELULES	500 MG	PO	1*100 GELULES	
	RR	PENTREXYL	GELULES	500 MG	PO	1*100 GELULES	

	RR	PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*3 FIOLES	
	RR	PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*3 FIOLES	
	RR	PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*6 FIOLES	
	RR	PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*25 FIOLES	
	RR	PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*3 FIOLES	
	RR	PENTREXYL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*25 FIOLES	
H	RR	PLATINOL	SOL.INJ.	50 MG/100 ML	IV	1*1 FIOLE	100 ML
	RR	PRAVASINE	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.	
	RR	PRECEF	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*25 FIOLES	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	PREXIGE	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*600 CPR.SS BLIST.	
	RR	PRO-DAFALGAN	PDRE P.PREP.PERF.	1 G	IV	1*5 FL.	
	RR	PRO-DAFALGAN	PDRE P.PREP.PERF.	2 G	IV	1*1 FL.	
	RR	PRO-DAFALGAN	PDRE P.PREP.PERF.	2 G	IV	1*8 FL.	
	P	SEDERGINE	CPR.EFF.	500 MG	PO	2*10 CPR.EFF.	
	P	SEDERGINE FORTE	CPR.EFF.	1 G	PO	1*10 CPR.	
	RR	TOFRANIL MITE	DRG.	10 MG	PO	30*20 DRG.	
	RR	TOFRANIL-25	DRG.	25 MG	PO	30*20 DRG.	

	R	TURBOCALCIN	SOL.	40 UI/0,1 ML	IN	1*1 FL.	1,2 ML
	R	TURBOCALCIN	SOL.INJ.	40 UI/1 ML	IM	1*5 AMP.	1 ML
	RR	VELOSEF	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*1 FIOLE	

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	BIOFENAC	PDRE	100 MG	PO	1*20 SACH.	
	A U L I E U D E						
	R	AIR-TAL	PDRE	100 MG	PO	1*20 SACH.	
	R	BIOFENAC	PDRE	100 MG	PO	1*60 SACH.	
	A U L I E U D E						
	R	AIR-TAL	PDRE	100 MG	PO	1*60 SACH.	
	P	DEXIR ENFANT	SIR.	7,5 MG/5 ML	PO	1*1 SIR.	125 ML
	A U L I E U D E						
	P	DEXIR	SIR.	7,5 MG/5 ML	PO	1*1 SIR.	125 ML
	P	GRIPPAL+C RATIOPHARM	CPR.EFF.		PO	1*10 CPR.	
	A U L I E U D E						
	P	RATIOGRIPPAL+C	CPR.EFF.		PO	1*10 CPR.	
	P	GRIPPAL+C RATIOPHARM	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.	
	A U L I E U D E						
	P	RATIOGRIPPAL+C	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.	
H	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	10 ML
	A U L I E U D E						
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	10 ML
H	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	25 ML
	A U L I E U D E						
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	25 ML
H	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	50 ML
	A U L I E U D E						
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	50 ML
H	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	100 ML
	A U L I E U D E						
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	100 ML

H	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	200 ML
	A U L I E U D E						
	RR	KIOVIG	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	200 ML
	R	MYCONORMIN-250	CPR.	250 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
	R	MYCONORMIN-250	CPR.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	MYCONORMIN-250	CPR.	250 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
	R	MYCONORMIN-250	CPR.	250 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	MYCONORMIN-250	CPR.	250 MG	PO	1*42 CPR.SEC.SS BLIST.	
	A U L I E U D E						
	R	MYCONORMIN-250	CPR.	250 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.	
	P	NASENSPRAY RATIOPHARM ERWACHSENE	SPRAY	10 MG/10 ML	IN	1*1 FL.-DOS.	10 ML
	A U L I E U D E						
	P	NASENSPRAY-E-RATIOPHARM	SPRAY	10 MG/10 ML	IN	1*1 FL.-DOS.	10 ML
	P	NASENSPRAY RATIOPHARM KINDER	SOL.	5 MG/10 ML	IN	1*1 SOL.	10 ML
	A U L I E U D E						
	P	NASENSPRAY K-RATIOPHARM	SOL.	5 MG/10 ML	IN	1*1 SOL.	10 ML
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPR.ENT.	20 MG	PO	1*28 CPR.	
	A U L I E U D E						
	R	OMEPRAZOLE-EG	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.	
	A U L I E U D E						
	R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.	
	A U L I E U D E						
	R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.	

R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.
R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
A U L I E U D E					
R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.
P	TRANSITOL	PATE		PO	1*1 PATE 150 G
A U L I E U D E					
P	TRANSITOL	GEL		PO	1*1 GEL 150 G

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	DOCENALA-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	DOCENALA-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	EFEXOR-37,5	CPR.	37,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	EFEXOR-37,5	CPR.	37,5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	EFEXOR-75	CPR.	75 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
P	EXO-L	GELULES		PO	1*120 GELULES
R	GYNO-TERAZOL-3	OV.	80 MG	VA	1*3 OV.
P	PINIMENTHOL-S ERKAELTUNGSBALSAM MILD	ONG.		TO	1*1 ONG. 100 G
RR	VIGITEN	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 29 21 avril 2006

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

232[e] MODIFICATION (4 avril 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ACTONEL COMBI	CPR.PELLIC.	35 MG 500 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST. + 1*12 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL COMBI	CPR.PELLIC.	35 MG 500 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST. + 1*24 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL COMBI	CPR.PELLIC.	35 MG 500 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST. + 1*72 CPR.SS BLIST.
RR	ACTONEL COMBI	CPR.PELLIC.	35 MG 500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST. + 1*96 CPR.SS BLIST.
R	AFLURIA	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.
R	AFLURIA	SUSP.INJ.		IMSC	1*10 SER.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLOGAL DIVULE	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	5 MG 10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

	R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*90 CPR.	
	R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	CADUET	CPR.PELLIC.	10 MG 10 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.	
	P	CEFAKLIMAN MONO	CPS	2,675 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.	
	P	CEFAKLIMAN MONO	CPS	2,675 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.	
	P	CEFAMANIT	CPR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	P	CEFAN	CPR.ENR.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	P	CEFAN	CPR.ENR.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	P	CEFAN	CPR.ENR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	COMBIGAN	COLL.	0,2 PC 0,5 PC	CO	1*1 COLL.	5 ML
HC	RR	CUBICIN	PDRE P.PREP.PERF.	350 MG	IV	1*1 VIAL	
HC	RR	CUBICIN	PDRE P.PREP.PERF.	500 MG	IV	1*1 VIAL	
	RR	CYMBALTA	GELULES	60 MG	PO	1*500 GELULES SS BLIST.	
	P	EMSER SALZ	PDRE		PO	1*50 SACH. 2,95 G	
	P	EMSER SALZ	PDRE		PO	1*100 SACH. 2,95 G	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.	
	R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.	
	R	GYNOXIN	CR.	2 PC	VA	1*1 CR. 35 G	
	R	GYNOXIN	OV.	200 MG	VA	1*3 OV.	
	R	GYNOXIN	OV.	600 MG	VA	1*1 OV.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*4 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*6 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*8 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*15 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*16 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*18 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.	
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*84 GELULES SS BLIST.	

	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*140 GELULES SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*150 GELULES SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*280 GELULES SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*300 GELULES SS BLIST.
	RR	ITRACONAZOLE-EG	GELULES	100 MG	PO	1*500 GELULES SS BLIST.
CS	RR	KEPIVANCE	PDRE P.PREP.INJ.	6,25 MG	IV	1*6 VIALS
	P	KYTTA SEDATIVUM	DRG.		PO	1*40 DRG.SS BLIST.
	P	KYTTA SEDATIVUM	DRG.		PO	1*100 DRG.SS BLIST.
	R	LIPANTHYL SUPRA	CPR.PELLIC.	215 MG	PO	1*28 CPR.
	R	LIPANTHYL SUPRA	CPR.PELLIC.	215 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LIPANTHYL SUPRA	CPR.PELLIC.	215 MG	PO	1*56 CPR.
	R	LIPANTHYL SUPRA	CPR.PELLIC.	215 MG	PO	1*100 CPR.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	LIPANTHYLNANO	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	LIPERIAL	CPR.PELLIC.	145 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
	R	MOTILIUM	CPR.	10 MG	SL	1*30 CPR.FONDANTS INSTANT
	RR	NEUPRO STARTERKIT	SYST.THERAP.TD		TO	4*7 SYST.
	RR	NEUPRO 2MG/24H	SYST.THERAP.TD	4,5 MG	TO	1*7 SYST.
	RR	NEUPRO 2MG/24H	SYST.THERAP.TD	4,5 MG	TO	1*28 SYST.
	RR	NEUPRO 2MG/24H	SYST.THERAP.TD	4,5 MG	TO	1*100 SYST.
	RR	NEUPRO 4MG/24H	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*7 SYST.
	RR	NEUPRO 4MG/24H	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*28 SYST.
	RR	NEUPRO 4MG/24H	SYST.THERAP.TD	9 MG	TO	1*100 SYST.
	RR	NEUPRO 6MG/24H	SYST.THERAP.TD	13,5 MG	TO	1*7 SYST.
	RR	NEUPRO 6MG/24H	SYST.THERAP.TD	13,5 MG	TO	1*28 SYST.

	RR	NEUPRO 6MG/24H	SYST.THERAP.TD	13,5 MG	TO	1*100 SYST.	
	RR	NEUPRO 8MG/24H	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*7 SYST.	
	RR	NEUPRO 8MG/24H	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*28 SYST.	
	RR	NEUPRO 8MG/24H	SYST.THERAP.TD	18 MG	TO	1*100 SYST.	
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*40 CPR.	
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*100 CPR.	
H	RR	OSMOFUNDIN-N	SOL.INJ.	15 PC	IV	1*10 FL.	100 ML
H	RR	OSMOFUNDIN-N	SOL.INJ.	15 PC	IV	1*20 FL.	100 ML
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	30 MG/5 ML	IV	1*1 FL.VERRE	5 ML
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	100 MG/16,7 ML	IV	1*1 FL.VERRE	16,7 ML
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	150 MG/25 ML	IV	1*1 FL.VERRE	25 ML
HC	RR	PACLITAXEL MAYNE	SOL.P.PERF.	300 MG/50 ML	IV	1*1 FL.VERRE	50 ML
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.	
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	REBETOL	GELULES	200 MG	PO	1*112 GELULES	
	RR	RHESONATIV	SOL.INJ.	625 UI/1 ML	IM	1*1 AMP.	1 ML
	RR	RHESONATIV	SOL.INJ.	625 UI/1 ML	IM	1*1 AMP.	2 ML
	RR	RHESONATIV	SOL.INJ.	625 UI/1 ML	IM	1*10 AMP.	2 ML
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*98 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.	

	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*6 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*98 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*6 CPR.U.D.SS.BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.U.D.SS.BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*28 CPR.U.D.SS.BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.U.D.SS.BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*50 CPR.U.D.SS.BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.U.D.SS.BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*98 CPR.U.D.SS.BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS.BLIST.
	R	ROTARIX	PDRE		PO	1*1 FL. + 1 SER. + 1*1 ADAPTEUR DE TRANSF.
	R	ROTARIX	PDRE		PO	1*5 FL. + 5 SER. + 1*5 ADAPTEURS DE TRANSF.
	R	ROTARIX	PDRE		PO	1*10 FL. + 10 SER. + 1*10 ADAPTEURS DE TRANSF.
	R	ROTARIX	PDRE		PO	1*25 FL. + 25 SER. + 1*25 ADAPTEURS DE TRANSF.
	R	SIBELIUM	CPS	5 MG	PO	1*20 CPS
CS	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*7 GELULES
CS	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*14 GELULES
CS	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*28 GELULES
CS	RR	STRATTERA	GELULES	5 MG	PO	1*56 GELULES
CS	RR	STRATTERA	GELULES	10 MG	PO	1*7 GELULES
CS	RR	STRATTERA	GELULES	10 MG	PO	1*14 GELULES
CS	RR	STRATTERA	GELULES	10 MG	PO	1*28 GELULES
CS	RR	STRATTERA	GELULES	10 MG	PO	1*56 GELULES

CS	RR	STRATTERA	GELULES	18 MG	PO	1*7 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	18 MG	PO	1*14 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	18 MG	PO	1*28 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	18 MG	PO	1*56 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	25 MG	PO	1*7 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	25 MG	PO	1*14 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	25 MG	PO	1*28 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	25 MG	PO	1*56 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	40 MG	PO	1*7 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	40 MG	PO	1*14 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	40 MG	PO	1*28 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	40 MG	PO	1*56 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	60 MG	PO	1*7 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	60 MG	PO	1*14 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	60 MG	PO	1*28 GELULES	
CS	RR	STRATTERA	GELULES	60 MG	PO	1*56 GELULES	
	RR	STRIANT L.P.	CPR.LIB.PROL.	30 MG	GI	1*30 CPR.SS.BLIST.	
	RR	STRIANT L.P.	CPR.LIB.PROL.	30 MG	GI	1*60 CPR.SS.BLIST.	
	R	VENTOLIN-200-DISKUS	DISQUES	200 MCG	IH	1*28 BLISTERS U.D.	
	P	VOLLMERS PRAEPARIERTER GRUENER HAFERTEE	TIS.		PO	1*1 TIS. 75 G	
	P	VOLLMERS PRAEPARIERTER GRUENER HAFERTEE	TIS.		PO	1*15 SACH. 1,2 G	
	P	VOLLMERS PRAEPARIERTER GRUENER HAFERTEE	TIS.		PO	1*40 SACH. 1,2 G	

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	BACTISUBTIL	GELULES		PO	1*40 GELULES	
	P	BECOZYME FORTE	DRG.		PO	1*20 DRG.	
	P	BECOZYME FORTE	DRG.		PO	1*50 DRG.	
CS	RR	CYMEVENE	GELULES	500 MG	PO	1*90 GELULES	
	R	DEDROGYL	GTTES	0,15 MG/1 ML	PO	1*1 GTTES	10 ML
	P	FLUODONTYL 1350	PATE	3 G/100 G	DE	1*1 PATES	50 ML
	RR	ISOPTO-CETAMIDE	COLL.	15 PC	CO	1*1 COLL.	15 ML
	R	KALIUM DURETTES	CPR.LIB.PROL.	1 G	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	P	KESTOMATINE BABY	PDRE		PO	1*1 GRAN. 50 G	
	P	KRANIT NOVA	CPR.		PO	1*20 CPR.SEC.	
	P	MAGNESIUM+E-RATIOPHARM	CPS		PO	1*30 CPS	
	P	MAGNESIUM+E-RATIOPHARM	CPS		PO	1*60 CPS	
	P	MAXILASE	SIR.	20000 U	PO	1*1 SIR.	125 ML
CS	RR	MODUSTATINE	PDRE P.PREP.INJ.	0,25 MG	IV	1*1 FL. + 1*1 AMP.SOLV.	5 ML
CS	RR	MODUSTATINE	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	IV	1*1 FL. + 1*1 AMP.SOLV.	2 ML
	RR	MYAMBUTOL	SOL.INJ.	400 MG/4 ML	IV	1*20 AMP.	
	R	NYSTATINE-LABAZ	CR.	100000 U/1 G	TO	1*1 CR. 15 G	
	R	ORATROL	CPR.	50 MG	PO	1*25 CPR.	

	RR	PRIMOLUT-NOR	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.	
	RR	PROGYNOVA	DRG.	1 MG	PO	3*21 DRG.	
	RR	PROGYNOVA	DRG.	2 MG	PO	1*60 DRG.	
	P	SOFRAMYCINE	SOL.	7800 UI/1 ML	IN	1*1 MICRODOS.	15 ML
	RR	SOLIAN	SOL.	100 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	60 ML
	R	TAZKO 5	CPR.PELLIC.		PO	1*28 CPR. SS BLIST	
	P	TROPHIRES ADULTES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
	P	TROPHIRES BEBES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
	P	TROPHIRES COMPOSE ADULTES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
	P	TROPHIRES COMPOSE ENFANTS	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
	P	TROPHIRES COMPOSE NOURRISSONS	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
H	RR	ULTRAVIST-240	SOL.INJ.	24,95 G/50 ML	IVIA	1*1 FL.	100 ML
	RR	UROGRAFINE	SOL.P.PERF.	76 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF.	200 ML
	RR	UROVISON	SOL.INJ.		IV	1*10 FL.	250 ML
	RR	VARLANE	CR.	7,5 MG/1 G	TO	1*1 CR. 15 G	
	RR	VARLANE	CR.	7,5 MG/1 G	TO	1*1 CR. 30 G	
	RR	VARLANE	POMM.	7,5 MG/1 G	TO	1*1 POMM. 15 G	
	RR	VARLANE	POMM.	7,5 MG/1 G	TO	1*1 POMM. 30 G	
	P	ZIRKULIN KNOBLAUCHPERLEN	PERLES	66 MG	PO	1*150 PERLES	
	P	ZIRKULIN KNOBLAUCHPERLEN	PERLES	66 MG	PO	1*500 PERLES	
	P	ZIRKULIN ROTE BALDRIANPERLEN	PERLES		PO	1*100 PERLES BLIST.	

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	R	ASMANEX RGE	PDRE	400 MCG /1 D.	IH	1*1 TWISTHALER 14D.	
H	RR	BIOCOL-0,5	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*1 FL.I + SOLV. + 1*1 FL. II + SOLV.	
H	RR	BIOCOL-1	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*1 FL.I + SOLV. + 1*1 FL. II + SOLV.	
H	RR	BIOCOL-2	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*1 FL.I + SOLV. + 1*1 FL. II + SOLV.	
H	RR	BIOCOL-5	PDRE P.PREP.INJ.		IV	1*1 FL.I + SOLV. + 1*1 FL. II + SOLV.	
	R	COLITOFALK	GRAN.	1000 MG	PO	1*1 FL.GRANULES 50 G	
	R	COLITOFALK	GRAN.	1000 MG	PO	1*1 FL.GRANULES 100 G	
	R	COLITOFALK GRANU-BOX	GRAN.	1000 MG	PO	1*2 FL.GRANULES 150 G	
	R	KAL TEN	CPS		PO	1*28 CPS	
	R	KAL TEN	CPS		PO	1*56 CPS	
H	RR	MAGNEVIST ENTERAL	SOL.	938 MG/100 ML	PR	1*1 FL.	100 ML
H	RR	MAGNEVIST ENTERAL	SOL.	938 MG/100 ML	PR	1*5 FL.	100 ML
H	RR	MERONEM I.M.	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IM	1*1 FL. + 1*1 AMP.	2 ML
H	RR	NAROPIN	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	ED	1*5 POLYBAGS	100 ML
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*90 CPR.	
	R	NOOTROPIL	CPR.PELLIC.	1200 MG	PO	1*120 CPR.	
	RR	NUVELLE	CPR.ENR.		PO	1*16 CPR.SS BLIST. + 1*1 2 CPR.SS BLIST.	
	R	PROGYNOVA	DRG.	2 MG	PO	1*20 DRG.	
	R	SELOZOK PLUS 100/75	CPR.	95 MG 75 MG	PO	2*28 CPR.	
	R	SELOZOK PLUS 200/75	CPR.	190 MG 75 MG	PO	2*28 CPR.	

	R	THEOVENT CHRONOSULES	CPS	62,5 MG	PO	1*30 CPS	
	R	THEOVENT CHRONOSULES	CPS	125 MG	PO	1*30 CPS	
	R	THEOVENT CHRONOSULES	CPS	250 MG	PO	1*30 CPS	
CS	RR	UROVISON	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF.	250 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	ASMANEX RGE	PDRE	400 MCG/1 D.	IH	1*1 TWISTHALER 30 D.
A U L I E U D E					
R	ASMANEX RGE	PDRE	400 MCG/1 D.	IH	1*14 D.
R	ASMANEX RGE	PDRE	400 MCG/1 D.	IH	1*1 TWISTHALER 60 D.
A U L I E U D E					
R	ASMANEX RGE	PDRE	400 MCG/1 D.	IH	1*60 D.
R	COLITOFALK	DRG.	250 MG	PO	1*100 DRG.
A U L I E U D E					
R	COLITOFALK	CPR.	250 MG	PO	1*100 DRG.
R	COLITOFALK-500	DRG.	500 MG	PO	1*20 DRG.
A U L I E U D E					
R	COLITOFALK-500	CPR.	500 MG	PO	1*20 DRG.
R	COLITOFALK-500	DRG.	500 MG	PO	1*100 DRG.
A U L I E U D E					
R	COLITOFALK-500	CPR.	500 MG	PO	1*100 DRG.
R	DUSPATALIN	DRG.	135 MG	PO	1*90 DRG.
A U L I E U D E					
P	DUSPATALIN	DRG.	135 MG	PO	1*90 DRG.
R	FENOGAL	GELULES	267 MG	PO	1*50 LIDOSES SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	FENOGAL 267 LIDOSE	GELULES	267 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	FENOGAL	GELULES	267 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	FENOGAL 267 LIDOSE	GELULES	267 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
R	FENOGAL	GELULES	267 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
A U L I E U D E					
R	FENOGAL 267 LIDOSE	GELULES	267 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.

R	FENOGAL	GELULES	67 MG	PO	1*90 LIDOSES SS BLIST.	
AU LIEU DE						
R	FENOGAL 267 LIDOSE	GELULES	267 MG	PO	1*90 LIDOSES SS BLIST.	
R	GYNOXIN	CR.	2 PC	VA	1*1 CR. 35 G	
AU LIEU DE						
R	GYNO-LOMEXIN	CR.	2 PC	VA	1*1 CR. 35 G	
R	GYNOXIN	OV.	200 MG	VA	1*3 OV.	
AU LIEU DE						
R	GYNO-LOMEXIN	OV.	200 MG	VA	1*3 OV.	
R	GYNOXIN	OV	600 MG	VA	1*1 OV.	
AU LIEU DE						
R	GYNO-LOMEXIN	OV.	600 MG	VA	1*1 OV.	
R	LYSOTOSSIL	SIR.	0,354 G/1 ML	PO	1*1 SIR.	200 ML
AU LIEU DE						
R	LYSOTOSSIL	SIR.	10 MG/5 ML	PO	1*1 SIR.	200 ML
R	MEBEVERINE-EUROGENERICS	CPR.	135 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
P	MEBEVERINE-EUROGENERICS	CPR.	135 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
R	MEBEVERINE-EUROGENERICS	CPR.	135 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
P	MEBEVERINE-EUROGENERICS	CPR.	135 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.	
RR	MONURIL	PDRE	3 G	PO	1*1 SACH.	
AU LIEU DE						
RR	MONURIL-3000	PDRE	3 G	PO	1*1 SACH.	
R	NAPROSYNE EC	CPR.ENT.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
R	NAPROSYNE	CPR.ENT.	250 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST. 0	
R	NAPROSYNE EC	CPR.ENT.	250 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
R	NAPROSYNE	CPR.ENT.	250 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	

	R	NAPROSYNE EC	CPR.ENT.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	NAPROSYNE	CPR.ENT.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.	
	AU LIEU DE						
	R	PRAVASTATINE-EUROGENERICS	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.	
	R	SIMVASTATIN-RPM-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.	
	AU LIEU DE						
	R	SIMVASTATIN-RPM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.	

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	R	ADALAT OROS 30	CPR.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	ALOMIDE	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*1 COLL.	15 ML
	P	ASPRO-500	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	P	ASPRO-500	CPR.EFF.	500 MG	PO	1*20 CPR.	
	R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
	R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	ATACAND	CPR.	32 MG	PO	1*98 CPR.SEC.U.D.	
	R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	GEL	1 PC	TO	1*1 GEL 15 G	
	R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	PDRE	1 PC	TO	1*1 PDRE 20 G	
	R	CANESTENE DERM BIFONAZOLE	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL.	15 ML
	RR	CETAPRED	ONG.		CO	1*1 ONG. 3,5 G	
H	RR	CIPROXINE IV FLEXIBAG-GLUCOSE 5%	SOL.P.PERF.	200 MG/100 ML	IV	1*1 POCHE	
	P	DERMASPRAY	SPRAY		TO	1*1 SPRAY	50 ML
	S	DUROGESIC-12	CPR.	2,1 MG	TO	1*5 SYST.THERAP.TD	
	P	EPHYNAL	DRG.	100 MG	PO	1*20 DRG.	
	RR	GABBRORAL	CPR.	250 MG	PO	1*16 CPR.	
CS	RR	HIVID	CPR.PELLIC.	0,375 MG	PO	1*120 CPR.	
	P	IMODIUM PLUS	CPR.		BU	1*18 CPR.SS BLIST.	
	RR	IOPIDINE	COLL.	0,5 PC	CO	1*1 SOL.	10 ML
	R	ISOPTO CARPINE	COLL.	4 PC	CO	1*1 COLL.	15 ML
	RR	ISOPTO CETAPRED	COLL.		CO	1*1 COLL.	5 ML
	R	KINIDINE	CPR.LIB.PROL.	250 MG	PO	1*100 DUR.	
CS	RR	KOGENATE-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 UI	IV	1*1 FL. + 1*1 SER.PREREMPLIE	
	R	LOSEC MUPS	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	LOSEC MUPS	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	P	MADECASSOL	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 25 G	
	R	MARCAINE	SOL.INJ.	0,75 PC	DE	1*5 FIOLES 20 ML + 1*5 BOUCHONS	
	R	MOTILIUM	CPR.	10 MG	SL	1*20 CPR.FONDANTS INSTANT	
	P	NIZORAL	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 30 G	

RR	NOLVADEX-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.U.D.	
P	NOZID	CPR.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
P	NOZID	SUSP.		PO	1*1 SUSP.	250 ML
P	NOZID	SUSP.		PO	1*20 SACH.	10 ML
RR	PROLOPA-125	CPR.DISP.	125 MG	PO	1*30 CPR.SEC.	
R	PROVISC	SOL.	1 PC	CO	1*1 SER.	0,4 ML
P	REDOXON	CPR.EFF.	1 G	PO	1*15 CPR.	
P	RENNIE	PAST.		BU	1*48 PAST.	
P	RENNIE	PAST.		BU	1*96 PAST.	
P	RENNIE	PAST.		BU	3*12 PAST.	
P	RENNIE SANS SUCRE	PAST.		BU	1*36 PAST.A SUCER	
R	SELOKEN	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	TAMIZAM-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	TENIF	CPS		PO	1*28 CPS U.D.	
R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*10 SACH.	
R	ZANTAC-150	GRAN.EFF.	150 MG	PO	1*56 SACH.	
R	ZANTAC-300	GRAN.EFF.	300 MG	PO	1*28 SACH.	
P	ZINCFRIN ANTIHISTAMINICUM	COLL.		CO	1*1 COLL.	15 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 30 21 avril 2006

Sommaire

Arrêté du Gouvernement en conseil du 3 février 2006 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS).

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques auprès du Ministre d'Etat;

Vu l'arrêté du Gouvernement en conseil du 15 avril 2005 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques;

Vu la démission d'un membre dudit conseil d'administration;

Sur proposition de Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 3 de la loi du 10 novembre 1989 précitée Monsieur Jean-Paul LEHNERS, vice-recteur de l'Université du Luxembourg, est nommé membre du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques, en remplacement de Madame Adelheid EHMKE, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 3 février 2006.

Les membres du Gouvernement,

Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Octavie Modert

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 22 mars 2006 portant nomination d'un membre désigné du Conseil Supérieur du Bénévolat.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'article 1er de l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 27 septembre 2002 portant nomination des membres désignés du Conseil Supérieur du Bénévolat;

Sur proposition de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre désigné du Conseil Supérieur du Bénévolat par l'Amicale des personnes retraitées, âgées ou solitaires A.s.b.l. (AMIPERAS), Madame Myriam SCHANCK, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Madame Edmée MANGERS-ANEN, demeurant à Dudelange.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mars 2006.

Les Membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 22 mars 2006 portant nomination d'un membre coopté du Conseil Supérieur du Bénévolat.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'article 1er de l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 27 février 2003 portant nomination des membres cooptés du Conseil Supérieur du Bénévolat;

Sur proposition de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre coopté du Conseil Supérieur du Bénévolat par le Ministère de la Famille et de l'Intégration, Monsieur Roby ZENNER, demeurant à Differdange, en remplacement de Madame Ilse HARDT, demeurant à Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 mars 2006.

Les Membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Claude Wiseler
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Arrêté grand-ducal du 27 mars 2006 autorisant la création du syndicat intercommunal «Am Haff».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Burmerange en date du 27 avril 2005, de Remerschen en date du 27 avril 2005 et de Wellenstein en date du 14 juin 2005, aux termes desquelles lesdits corps ont décidé de se constituer en syndicat de communes à vocation multiple portant le nom Syndicat intercommunal «Am Haff»;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Burmerange en date du 18 janvier 2006, de Remerschen en date du 14 décembre 2005 et de Wellenstein en date du 31 janvier 2006 portant approbation des statuts amendés suivant à l'avis du Conseil d'Etat du 15 novembre 2005;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les communes de Burmerange, Remerschen et Wellenstein sont autorisées à créer un syndicat de communes à vocation multiple dénommé «Syndicat intercommunal «Am Haff» ».

Le syndicat a pour objet la mise en place et l'exploitation des structures d'accueil suivantes:

– une crèche à Wintrange;
– un foyer de jour à Remerschen;
– une maison des jeunes à Remerschen;
– une bibliothèque intercommunale à Schwebsingen.

Art. 2 Les statuts auxquels les conseil communaux des trois communes ont adhéré déterminent les conditions et modalités de fonctionnement et de financement du syndicat. Ces statuts font partie intégrante du présent arrêté.

Art. 3. Notre Ministre de l'Intérieur et l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 27 mars 2006.
Henri

ANNEXE

Statuts du Syndicat intercommunal «am Haff»

Préambule

(1) Les conseils communaux des communes de Burmerange, de Remerschen et de Wellenstein ont décidé, par des délibérations concordantes, de se constituer en syndicat de communes à vocation multiple.

(2) Le syndicat est régi par:

la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;
l'arrêté grand-ducal autorisant sa création;
les présents statuts qui font partie intégrante de l'arrêté grand-ducal d'institution.

Art. 1er. – Dénomination

Le syndicat porte le nom «Syndicat intercommunal «am Haff» ».

Art. 2. – Siège

Le syndicat a son siège à la maison communale à Remerschen dont l'adresse postale est fixée à 75, Wäistrooss, L-5440 Remerschen.

Art. 3. – Objet

Le syndicat a pour objet la mise en place et l'exploitation des structures d'accueil suivantes:

- une crèche à Wintrange
- un foyer de jour à Remerschen
- une maison des jeunes à Remerschen et
- une bibliothèque intercommunale dans la commune de Wellenstein

Art. 4. – Membres

Sont membres du syndicat les communes de Burmerange, de Remerschen et de Wellenstein.

Art. 5. – Durée

Le syndicat est constitué pour une durée de trente ans.

A l'échéance, cette durée est renouvelée par tacite reconduction pour de nouveaux termes consécutifs de dix ans, à moins pour une des communes membres d'exprimer sa volonté de terminer son engagement dans une délibération en due forme du conseil communal à faire parvenir au président du syndicat au moins six mois avant l'expiration de la prochaine échéance.

Art. 6. – Administration et organes

6.1. – Le comité

(1) Le syndicat est administré par un comité au sein duquel chaque commune est représentée par trois délégués.

(2) Le comité, outre ses attributions légales, est chargé notamment de:

a. l'élaboration du règlement d'ordre intérieur ;
b. l'élaboration du ou des règlements d'utilisation des structures d'accueil ;

c. la fixation de la participation des communes aux charges d'après une tarification par structure d'accueil ;

d. la fixation des jetons de présence ainsi que des frais de route et de séjour des membres du conseil technique pour leur participation aux réunions de ce conseil ;

e. la fixation des frais de route et de séjour des membres du comité pour leur participation aux réunions du comité, aux réunions du bureau et pour les voyages de service.

6.2. – Le bureau

(1) Le bureau se compose de trois membres élus par le comité parmi ses membres, dont le président du comité qui est d'office président du bureau.

(2) Le bureau désigne parmi ses membres un premier vice-président, le troisième membre ayant alors qualité de deuxième vice-président.

En cas d'absence ou d'empêchement du président il est remplacé par le premier vice-président.

En cas d'empêchement simultané du président et du premier vice-président, la présidence du syndicat est exercée par le deuxième vice-président. En cas d'empêchement de l'ensemble des membres du bureau, la présidence est exercée par le membre du comité le plus ancien en rang.

6.3. – Le conseil technique

Le comité peut s'adjoindre un conseil technique dont il arrête la composition, le fonctionnement et les attributions dans son règlement d'ordre intérieur.

Art. 7. – Gestion comptable et financière

7.1. – Financement

Le financement du syndicat de communes est assumé par les communes membres.

7.2. – Constitution du patrimoine

(1) La commune de Remerschen mettra à disposition du syndicat par bail emphytéotique pour un loyer symbolique pour toute la durée de son existence l'immeuble à Wintrange destiné à accueillir la crèche.

La commune de Wellenstein mettra à disposition du syndicat par bail emphytéotique pour un loyer symbolique pour toute la durée de son existence un immeuble dans la commune de Wellenstein destiné à accueillir la bibliothèque.

(2) Les communes-membres dotent le syndicat des moyens en capital nécessaires à la création du patrimoine en biens mobiliers et immobiliers requis pour la réalisation de son objet.

Cette participation au capital est fonction des besoins déclarés en équipements et services des communes membres, qui, en contrepartie de leurs apports, ont droit dans les mêmes proportions au patrimoine commun et à l'utilisation de ce patrimoine et des services qui en découlent.

(3) La dépense d'investissement du syndicat relative à son objet sera de 1.355.931,00 (un million trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente et un) euros et les apports en capital des communes ne pourront dépasser les parts maximales par commune telles qu'elles sont définies ci-après. Les aides étatiques ou autres à l'investissement que le syndicat touchera seront portées en diminution des apports en capital des communes membres.

Objet	Crèche à Wintrange	Foyer de jour et Maison des jeunes à Remerschen	Bibliothèque commune de Wellenstein	Part maximale en capital en EUR	en % des droits
Burmerange	131.274,61	147.420,00	63.000,00	341.694,61	25,20
Remerschen	214.936,13	241.371,00	103.150,00	559.457,13	41,26
Wellenstein	174.720,26	196.209,00	83.850,00	454.779,26	33,54
TOTAL	520.931,00	585.000,00	250.000,00	1.355.931,00	100,00

(4) Tous les apports effectués par une commune membre au capital du syndicat lui procurent le droit de prétendre à une utilisation équivalente des infrastructures et équipements réalisés et gérés par lui.

(5) Tout apport en capital ultérieur se fera au pro rata de la population respective des communes membres. La population à prendre en considération est établie annuellement sur base du dernier état des services de population des communes membres au 31 décembre de l'exercice précédant la demande d'un apport en capital.

Tous les apports en capital des membres sont portés au capital du bilan du syndicat. La structure du capital sera modifiée à chaque fois qu'il y aura une modification des quotes-parts des membres dans le capital qu'elle provienne d'apports nouveaux ou d'échanges de quotes-parts entre communes membres.

(6) Toute nouvelle participation au capital donne lieu à un réajustement général et statutaire des droits d'utilisation des infrastructures.

(7) À côté des subsides spécifiques en capital, les apports en capital des communes peuvent être amortis simultanément avec l'investissement qu'ils sont destinés à financer.

7.3. – La gestion courante

(1) La participation des communes membres aux charges de fonctionnement et de gestion de la crèche, du foyer de jour, de la maison des jeunes et de la bibliothèque est fixée au pro rata de leur population respective.

Cette clé de répartition des contributions respectives est révisée annuellement sur base du dernier état des services de population des communes membres au 31 décembre de l'exercice précédent.

(2) Le syndicat est autorisé à créer un fonds de renouvellement pour contribuer au financement des dépenses en relations avec les investissements futurs. Ce fonds est alimenté par des dotations à charge du budget de fonctionnement selon des règles à définir par le comité sans que le montant du fonds ne puisse cependant dépasser les 10% de la valeur du capital investi.

7.4. – La comptabilité

(1) Les règles de la comptabilité des communes s'appliquent à la comptabilité du syndicat. Toutefois les livres de la comptabilité syndicale sont tenus selon les principes de la comptabilité commerciale complétée d'une comptabilité analytique permettant d'attribuer les charges et produits ainsi que les variations de l'actif et du passif.

(2) La comptabilité comprend le budget ainsi que le compte annuel qui se compose du bilan, établi au 31 décembre de chaque année et du compte de pertes et profits. Le compte annuel doit être établi avec clarté et doit donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats du syndicat.

(3) Les règles relatives à l'évaluation des valeurs actives et passives du bilan, à l'amortissement et à la constitution éventuelle de réserves sont fixées par le comité du syndicat.

Art. 8. – Dissolution et affectation de l'actif et du passif

(1) Le syndicat peut être dissous conformément aux dispositions des articles 24 et 26 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

(2) En cas de dissolution du syndicat, les communes-membres ont le droit de récupérer leur quote-part dans la valeur nette du syndicat telle qu'elle résulte d'un dernier bilan arrêté à la suite de la cession des actifs.

Art. 9. – Conditions de retrait du syndicat par une commune membre

(1) Une commune membre peut se retirer du syndicat suivant les dispositions de l'article 25 de la même loi. Elle doit, à ces fins, communiquer la décision y relative du conseil communal au comité du syndicat au moins un an avant la date choisie pour le retrait qui doit être un 1er janvier.

(2) La commune qui sort du syndicat a droit au remboursement de sa quote-part dans la valeur nette du syndicat

Il appartient alors aux communes qui ne quittent pas le syndicat de reprendre à leur compte l'actif net de la commune remboursée.

La commune qui se retire continuera pendant une période de dix ans de manière linéairement dégressive à participer aux frais de fonctionnement du syndicat tels qu'ils ont été arrêtés pour l'année précédant le retrait.

Art. 10. – Affectation des excédents éventuels réalisés par le syndicat

Un excédent de recettes éventuel du compte de pertes et profits est transféré sur un compte de réserve qui sert premièrement à la couverture de pertes éventuelles ultérieures et subsidiairement à la dotation du fonds de renouvellement.

Art. 11. – Entrée en vigueur des statuts

L'entrée en vigueur des statuts est fixée au jour où l'arrêté grand-ducal autorisant la création du syndicat sort ses effets.

Arrêté du Gouvernement en conseil du 31 mars 2006 portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS).

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques auprès du Ministre d'Etat;

Vu l'arrêté du Gouvernement en conseil du 15 avril 2005 portant nomination des membres du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques;

Vu la démission d'un membre dudit conseil d'administration;

Sur proposition de Monsieur le Ministre des Finances;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 3 de la loi du 10 novembre 1989 précitée Monsieur Mario HIRSCH, journaliste, est nommé membre du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques, en remplacement de Monsieur Gaston REINESCH, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 31 mars 2006.

Les membres du Gouvernement,

Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 3 avril 2006 portant nomination des membres de la commission d'experts pour le brevet de maîtrise.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 12 du règlement grand-ducal du 1er juillet 1997 fixant le programme et les modalités d'organisation des cours et des examens menant au brevet de maîtrise dans le secteur de l'artisanat;

Vu les propositions de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Travail;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission d'experts pour le brevet de maîtrise, pour une durée de trois ans:

Monsieur Norbert AREND Membre de la Chambre des Métiers	149, route de Luxembourg L-4973 DIPPACH
Monsieur Paul KRIER Sous-directeur de la Chambre des Métiers	BP 1604 L-1016 LUXEMBOURG
Monsieur Charles BASSING Conseiller de Direction auprès de la Chambre des Métiers	BP 1604 L-1016 LUXEMBOURG
Monsieur Fernand SPELTZ Conseiller auprès de la Chambre de Travail	BP 1263 L-1012 LUXEMBOURG
Monsieur Roby KEMP	5a route de Wormeldange L-7390 BLASCHETTE
Madame Françoise SCHMIT Représentante de la Chambre de Travail	BP 1263 L-1012 LUXEMBOURG

Est nommée secrétaire de la commission d'experts:

Madame Léontine ANZIA employée à la Chambre des Métiers	BP 1604 L-1016 LUXEMBOURG

Art. 2. Copie du présent arrêté qui sera publié au Mémorial est envoyé aux intéressés pour leur servir de titre, à la Chambre des Métiers et à la Chambre de Travail pour information.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Mady Delvaux-Stehres

Administration des Bâtiments Publics. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Bâtiments Publics envisage d'organiser au courant de l'année 2006 les examens suivants dans les différentes carrières:

Examen de fin de stage

– dans la carrière de l'expéditionnaire administratif	juin 2006
– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	octobre 2006
– dans la carrière de l'artisan	décembre 2006

Examen de promotion

– dans la carrière de l'expéditionnaire technique	juillet 2006
– dans la carrière de l'artisan	novembre 2006

Administration judiciaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006, Madame Chantal HIRTT, épouse Marulli, inspecteur principal, a été nommée inspecteur principal 1er en rang et Madame Danièle FRIEDEN, inspecteur, a été nommée inspecteur principal.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006, Madame Yolande MAHNE et Monsieur David BOUCHE, rédacteurs principaux, sont nommés chef de bureau adjoint avec effet au 10 mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006, Madame Josiane STEMPER et Monsieur Charles d'HUART, rédacteurs, sont nommés rédacteurs principaux avec effet au 1er mars 2006.

Par arrêté grand-ducal du 28 février 2006, Mesdames Monique GLESENER, Claudine SCHUMPERLI et Tanja WELSCHER, chefs de bureau adjoints, sont nommées chef de bureau avec effet au 1er mars 2006.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois d'octobre 2006 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique et dans la carrière de l'artisan.

Administration des services de secours. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur aura lieu au cours du mois de novembre 2006.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 7 avril 2006 Madame Agnès DURDU a été nommée membre du Conseil d'Etat.

Conseil économique et social. – Examen. – Le Conseil économique et social organisera le 28 avril 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de direction.

Direction de l'Aviation Civile. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2006 Monsieur Stéphane LAMESCH, rédacteur à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines a été nommé rédacteur hors cadre à la Direction de l'Aviation Civile avec effet au 1er avril 2006.

Indice des prix à la consommation au 1er mars 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **698.55** au 1er mars par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er mars 2006 à **692.43**.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ABRANTES CANARIA Susana Isabel, née le 29.09.1978 à Fundao/Fundao (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.11.1999 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALVES MONTEIRO José Luis, né le 02.05.1966 à Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARBOSA FREIRE Nathalie, née le 03.08.1981 à Differdange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BARREIRAS MOREIRA Filipe, né le 01.09.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BIEWER Nicole Jeanne Armande, née le 04.12.1936 à Audun-le-Tiche (France), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BOUIBCHA Redouan, né le 11.05.1970 à Kénitra (Maroc), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CASTRO MANAU José Narciso, né le 11.03.1976 à Differdange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MANAU José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CERRONE Manuela, née le 04.11.1982 à Luxembourg, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beckerich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHARLIER Josiane Claudine Ange, née le 12.06.1951 à Luxembourg, demeurant à Beckerich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vichten, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHARRUE Angélique Rose-Marie, née le 18.01.1973 à Dreux (France), demeurant à Canach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CHOUCHENE Mansour ben Mohsen, né le 23.05.1985 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CHOUCHENE Monson.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CORREIA DA SILVA Julieta, née le 26.12.1967 à Aguas Santas/Maia (Portugal), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CORREIA Julieta.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 15.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COUTO RODRIGUES Filipe, né le 29.05.1986 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Filipe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 15.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COUTO RODRIGUES Michel, né le 29.05.1986 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Michel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 08.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame D'OURS Ingrid Liesbeth Georgette, née le 26.02.1966 à Asse (Belgique), demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA BORGES Miguel, né le 14.06.1975 à Ettelbruck, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA OLIVEIRA Carine, née le 05.12.1985 à Luxembourg, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA OLIVEIRA Jorge Manuel, né le 16.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DACULLO Maria Victoria, née le 23.12.1962 à Buenavista/Bohol (Philippines), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Tuntange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DANHYER Hélène, née le 03.04.1986 à Luxembourg, demeurant à Tuntange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE JESUS DA SILVA Jessica, née le 25.09.1984 à Niederkorn, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA Jessica.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE JESUS E SILVA Carlos Alberto, né le 10.01.1977 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE MICHELE Claudia, née le 28.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE SOUSA RODRIGUES Alexandra, née le 07.04.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DEL BON Marcel Jean Louis, né le 09.05.1963 à Luxembourg, demeurant à Schuttrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS RIBEIRO COELHO Jean-Paul, né le 28.07.1978 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERNANDES RODRIGUES Claudio, né le 17.11.1980 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FONSECA Lisa, née le 19.06.1985 à Luxembourg, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOMES DE ABREU Patricia, née le 01.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES Patricia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 14.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HONDIUS Paul Willem, né le 12.01.1983 à Almelo (Pays-Bas), demeurant à Blaschette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LAERA Gianfranco, né le 26.08.1985 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAERA Maria, née le 28.07.1965 à Luxembourg, demeurant à Reichlange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAERA Maria Antonietta, née le 13.01.1971 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Manternach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIMBANA Rita, née le 13.05.1963 à San Jose (Philippines), demeurant à Berbourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LORENTZ Anaïs Caroline Marguerite, née le 05.03.1986 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LUIS MELO Patricia Margarida, née le 12.07.1983 à Sao Miguel/Penela (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAFFEI Angela, née le 30.03.1965 à Luxembourg, demeurant à Frisange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARQUES DE ARAUJO Carina, née le 16.03.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MARQUES Carina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 28.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTINS FONSECA Elisabeth, née le 17.12.1974 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MONTIROSSO Vincenzo, né le 16.04.1980 à Luxembourg, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NEVES Cindy, née le 08.09.1984 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur NEVES DOS SANTOS Zelito, né le 09.10.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NEZI Isabella, née le 22.06.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA COELHO Daniel Filipe, né le 18.04.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PICCO Luca, né le 01.07.1963 à Bettembourg, demeurant à Goeblange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PIERRI Perna, née le 01.03.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RANGAN Nadia, née le 01.12.1969 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur REMY Nicolas, né le 09.12.1985 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIBEIRO Emma, née le 30.01.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIBEIRO CARVALHO Ana Cristina, née le 08.09.1984 à Ettelbruck, demeurant à Heffingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGO DE OLIVEIRA Maria Bernadete, née le 12.02.1980 à Luxembourg, demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGO Bernadette.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 10.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ROSA AFONSO Pedro Carlos, né le 07.08.1975 à Luxembourg, demeurant à Remich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de AFONSO Carlos Pedro.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RUIZ SALAS Lauren Elizabeth, née le 18.08.1985 à Callao (Pérou), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOS FERNANDES Cristovao Alexandre, né le 05.02.1986 à Niederkorn, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOS FERNANDES Davide Jose, né le 02.12.1984 à Niederkorn, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SANTOS FERNANDES David José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIBILLIA Sylvia Amélie Jeanne, née le 24.06.1946 à Soleuvre, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SOARES TEIXEIRA José Luis, né le 06.07.1982 à Ettelbruck, demeurant à Oberfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.03.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SOARES Luis José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Medernach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VARELA MASCARENHAS Masulina Maria, née le 30.09.1982 à Ettelbruck, demeurant à Medernach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WECHTLER André Michel, né le 24.06.1964 à Luxembourg, demeurant à Berchem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Laboratoire national de Santé. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2006, Monsieur Claude MARSON a été nommé ingénieur-inspecteur auprès du Laboratoire national de Santé.

Par arrêté grand-ducal du 27 mars 2006, Monsieur Gilbert MORIS a été nommé ingénieur-chef de service auprès du Laboratoire national de Santé avec effet au 1er mai 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée à Madame Monique MILLE, laborantine auprès du Laboratoire national de Santé.

Par arrêté grand-ducal du même jour, le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Madame Monique MILLE préqualifiée.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments définitifs. – Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil, Maison de Kayl» à l'adresse: 2, rue de l'Église à L-3636 Kayl.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/4/1(b)**.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil, Maison de Resocialisation» à l'adresse: 145, rue J.F. Boch à L-1244 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/4/1(f)**.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Service d'aide, de conseil et d'assistance pour adultes» à l'adresse: 6, rue J.F. Boch à L-1244 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/4/4(i)**.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Logement encadré – Hautcharage» à l'adresse: 9, rue de Bascharage à L-4910 Hautcharage.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/4/1(m)**.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Logement encadré – Pétange» à l'adresse: 11, rue du Centenaire à L-4717 Pétange

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/4/1(o)**.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Co-labor s.c.» ayant son siège social à Luxembourg, 105, route d'Arlon, pour l'exercice de l'activité de son «Logement encadré – Remerschen » à l'adresse: 99, route du Vin à L-5440 Remerschen.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/7/1(e)**.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale» ayant son siège social à Helmdange, 7, rue de l'Alzette, pour l'exercice de l'activité de sa «Structure de jour – Vollékskichen» à l'adresse: 14, rue du Puits à L-2355 Luxembourg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/6/3(l)**.

Par arrêté ministériel du 24 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Caritas Accueil & Solidarité asbl» ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Logement encadré – Garnich» à l'adresse: 12, rue de Holzem à L-8355 Garnich.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/4/1(n)**.

Ministère de la Santé. – Commission consultative des laboratoires. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 3 avril 2006 Monsieur Pol BROUART a été nommé membre effectif de la commission consultative des laboratoires en tant que représentant de la Société luxembourgeoise de biologie clinique et en remplacement de Monsieur Robert FASSOTTE dont il terminera le mandat.

Police grand-ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police grand-ducale organisera dans la carrière inférieure de l'artisan un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de juillet 2006.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur le Docteur Gabor VIDA, né le 7 mai 1954, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur le Docteur Thomas WINZEN, né le 29 juin 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur le Docteur Thierry WAGNER, né le 24 février 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pneumologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur le Docteur Olivier PODVIN, né le 24 décembre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Madame le Docteur Annemay THEOBALD, épouse HUPPERT, née le 30 décembre 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Madame le Docteur Laurence STEFFEN, née le 24 avril 1975, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Madame le Docteur Delphine COUPEZ, née le 22 novembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 31 25 avril 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 31 mars 2006 portant composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'article 4 du règlement ministériel du 17 février 1992 déterminant le fonctionnement de la Commission de l'indice des prix à la consommation;

Vu les propositions des organisations syndicales de salariés et des chambres professionnelles patronales en ce qui concerne leur représentation à la Commission de l'indice;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés respectivement membres effectifs et membres suppléants de la Commission de l'indice chargée de conseiller et d'assister le STATEC dans l'établissement de l'indice des prix à la consommation:

Confédération générale de la Fonction Publique (CGFP)

M. Camille WEYDERT, membre effectif;

M. Romain WOLFF, membre suppléant.

Confédération syndicale indépendante (OGB-L)

Mme Danièle NIELES, membre effectif;

M. Alain KINN, membre effectif,

M. Romain DAUBENFELD, membre suppléant.

Confédération luxembourgeoise des syndicats chrétiens (LCGB)

M. Nico HOFFMANN, membre effectif;

M. Patrick ZANIER, membre suppléant,

Mme Nathalie MORGENTHALER, membre suppléant.

Chambre de Commerce

M. Paul EMERING, membre effectif;

M. Carlo THELEN, membre effectif;

Mme Christiane MANGEN, membre suppléant,

M. Jean-Christophe BURKEL, membre suppléant.

Chambre des Métiers

M. Norry DONDELINGER, membre effectif;

Mme Christiane BRAM, membre suppléant.

Chambre d'Agriculture

M. Robert LEY, membre effectif;

M. Thierry KOZLIK, membre suppléant.

Ministère de l'Economie

M. Guy WETZEL, membre effectif;

M. Carlo GROFF, membre suppléant.

STATEC

M. Serge ALLEGREZZA, membre effectif;

M. Roland KERSCHENMEYER, membre effectif;

M. Jérôme HURY, membre suppléant;

Mlle Monique MEYERS, membre suppléant.

Experts (membres d'une compétence particulière en matière de prix à la consommation ou en matière économique)

M. Serge DE CILLIA, expert

M. Fernand SPELTZ, expert

Observateurs

M. Jean Marie THOSS, observateur de la Banque centrale de Luxembourg;

M. Erik WALCH, observateur suppléant de la Banque centrale de Luxembourg.

Art. 2. M. Serge Allegrezza assumera les fonctions de président et M. Roland Kerschenmeyer celles de secrétaire.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions seront assumées par le secrétaire.

Art. 3. L'arrêté ministériel du 4 avril 2003 déterminant la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature. Il sera publié au Mémorial.

Ampliation en sera adressée aux membres de la Commission pour leur servir de titre; ampliation en sera adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et à la Chambre des Comptes pour information.

Luxembourg, le 31 mars 2006.
Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 12 avril 2006 portant désignation des membres du comité interministériel en matière de fonds de financement des mécanismes de Kyoto.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi du 23 décembre 2004

1) établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre;
2) créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto;
3) modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés;

Vu le règlement grand-ducal du 21 janvier 2005 déterminant la composition et les modalités de fonctionnement du comité interministériel en matière de fonds de financement des mécanismes de Kyoto;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre du comité interministériel en matière de fonds de financement des mécanismes de Kyoto pour une durée de trois ans et avec effet au 1er mai 2006 Monsieur Jacques FLIES, Secrétaire de Légation au Ministère de la Coopération et de l'Action Humanitaire en remplacement de Monsieur Roland REILAND.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre concerné pour lui servir de titre, une expédition conforme en sera transmise au ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour information.

Luxembourg, le 12 avril 2006.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Pharmacie. – Concession vacante. – Rectificatif. – Au Mémorial B No 27 du 14 avril 2006, il y a lieu de lire à la page 300 sous Pharmacie – Concession vacante: «Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Luxembourg, *46, rue du Cimetière»* au lieu de *«46, rue de Bonnevoie»*.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Madame Véronique WEBER, née le 5 mars 1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Madame Michèle SEIL, née le 18 septembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Madame Michèle LENTZ, née le 22 décembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 32 **28 avril 2006**

Sommaire

Arrêté ministériel du 18 avril 2006 portant désignation des membres du comité d'accompagnement permanent relatif à l'extension, à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Muertendall».

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement, et notamment son article 7;

Vu le règlement grand-ducal du 20 décembre 2001 déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent relatif à l'extension, à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Muertendall»;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre du comité d'accompagnement permanent relatif à l'extension, à l'aménagement et à l'installation des infrastructures d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la décharge «Muertendall»:

– pour le syndicat intercommunal SIGRE: M. Marcel LAMY, président
  en remplacement de Monsieur Roger LENERT.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié au membre du comité pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 18 avril 2006 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière de déchets des équipements électriques et électroniques.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 9 de la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu le règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par le règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux:

– pour le Syndicat Intercommunal SIGRE: M. Marcel LAMY, président
  en remplacement de Monsieur Roger LENERT.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre de la commission pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 18 avril 2006 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière d'emballages et de déchets d'emballages.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages et notamment son article 12;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par le règlement grand-ducal du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages:

– pour le Syndicat Intercommunal SIGRE: M. Marcel LAMY, président
en remplacement de Monsieur Roger LENERT.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre de la commission pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 18 avril 2006 a été nommée membre du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence:

Membre suppléante:

Madame Françoise SCHANEN, premier substitut au Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg.

Commission d'Economies et de Rationalisation. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 13 avril 2006, Monsieur Emmanuel DILLMANN, Attaché de Gouvernement premier en rang au Ministère d'Etat, a été nommé membre de la Commission d'Economies et de Rationalisation à partir du 1er mai 2006, en remplacement de Monsieur Marc LUX, Inspecteur principal, démissionnaire, et dont il achèvera le mandat.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 7 avril 2006 Monsieur Olivier MAES et Monsieur Nicolas MACKEL, Secrétaires de légation 1er en rang, ont été nommés Conseillers de légation adjoints en service ordinaire.

Par arrêtés grand-ducaux du 7 avril 2006 Monsieur Mike HENTGES et Madame Anne GOEDERT, Secrétaires de légation, ont été nommés Secrétaires de légation 1er en rang en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurance «INTER MUTUELLE ASSISTANCE» vers l'entreprise d'assurance «IMA ASSURANCES». – Le Comité des Entreprises d'assurance, autorité de contrôle française du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance «INTER MUTUELLE ASSISTANCE» a été autorisée en date du 8 décembre 2005 à transférer son portefeuille d'assistance à l'entreprise d'assurance «IMA ASSURANCES».

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert partiel de portefeuille d'assurance non-vie de l'entreprise d'assurance «ROYAL & SUN ALLIANCE INSURANCE plc» vers l'entreprise d'assurance «GREAT LAKES REINSURANCE (UK) plc». – La *FSA*, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance «ROYAL & SUN ALLIANCE INSURANCE plc» était autorisée à transférer une partie de son portefeuille d'assurance non-vie vers l'entreprise d'assurance «GREAT LAKES REINSURANCE (UK) plc» avec effet au 31 mars 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Liste des médicaments à usage vétérinaire admis à la vente au Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 10 juin 1994 publié au Mémorial, Recueil administratif et économique B no 43 du 21 juillet 1994).

32e Modification (5 avril 2006)

a) Les médicaments suivants sont ajoutés à la liste des médicaments admis à la vente:

RR	Cobactan 4,5%, sol.inj., 1,35 g 30 ml+fl.solv. -5x1,35 g 30 ml+fl.solv. -10x1,35 g 30ml+fl. solv. -4,5 g 100 ml+fl.solv. -5x4,5 g 100 ml+fl.solv. -10x4,5 g 100 ml +fl. solv.
RR	Cyclix Bovin, sol.inj., 20 ml-50 ml
RR	Cyclix Porc, sol.inj., 20 ml-50 ml

RR Florvetol Cattle Injectable sol.inj., 20 ml-50 ml-100 ml-250 ml-500 ml
RR Florvetol Swine Injectable, sol.inj., 20 ml-50 ml-100 ml-250 ml-500 ml
RR Forthyron 200 mcg, cpr., 5x10 cpr. -25x10 cpr. -50x10 cpr.
RR Forthyron 400 mcg, cpr., 5x10 cpr. -25x10 cpr. -50x10 cpr.
R Furexel Combi, pâte, 1 ser.
RR Nobilis IBmulti+ND+EDS, émulsion p.inj., 250 ml 500 d. -500 ml 1000 d.
RR Nobivac Forcat, susp.p.inj., 5 d. +solv. -10 d. +solv. -25 d. +solv. -50 d. +solv.
RR Porcilis M Hyo, susp.p.inj., 20 ml-5x20 ml-10x20 ml-50 ml-5x50 ml-10x50 ml-100 ml-5x100 ml-10x100 ml-200 ml-5x200 ml-10x200 ml-250 ml-5x250 ml-10x250 ml
R Rimadyl 100 mg, cpr., 20 cpr. -50 cpr. -100 cpr.
R Rimadyl 20 mg cpr.appétents, cpr., 14 cpr. -20 cpr. -30 cpr. -50 cpr. -60 cpr. -100 cpr.
R Rimadyl 50 mg cpr.appétents, cpr., 14 cpr. -20 cpr. -30 cpr. -50 cpr. -60 cpr. -100 cpr.
R Rimadyl 100 mg cpr.appétents, cpr., 14 cpr. –20 cpr.- 30 cpr.- 50 cpr.- 60 cpr.- 100 cpr.
RR Vetoryl 30 mg, gélules, 30 gélules
RR Vetoryl 60 mg, gélules, 30 gélules
RR Vetoryl 120 mg, gélules, 30 gélules

b) Les médicaments suivants sont supprimés de la liste des médicaments admis à la vente:

Cefotron, susp.
Ivomec 0,27, sol.inj.
Ivomec Sustained Released Bolus, bolus
Oxomid-20, pdre
Rhinobovin Marker Inactivated, susp.inj.

c) Les médicaments suivants sont mis hors marché:

Imalgène-1000, sol.inj.

d) Les modifications suivantes sont apportées à la liste des médicaments munis d'une autorisation de mise sur le marché:

Cydectin 0,5% sol.pour-on bovins, sol., ajouter 5000 ml
Lire Nobilis Newcavac au lieu de Newcavac

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, Monsieur Patrick SCHENK, né le 10 mai 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, Madame Magdalena OWSIANNA épouse SARRAZIN, née le 30 octobre 1975, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, Monsieur le Docteur Jean-Pierre GALEAZZI, né le 1er septembre 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, Madame le Docteur Sonia DOS REIS SANTANA, née le 18 février 1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, Monsieur le Docteur Steffen LINDNER, né le 22 novembre 1956, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécaliste en dermato-vénéréologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur le Docteur Djamel MISSOUNI, né le 14 novembre 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Trésorerie de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 7 avril 2006, Monsieur Charles RIES, employé à la Trésorerie de l'Etat, a été nommé attaché de gouvernement à la même administration avec effet au 1er juin 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 33 28 avril 2006

Sommaire

TABLEAU DES REVISEURS D'ENTREPRISES AGREES

Tableau des réviseurs d'entreprises agréés par le ministre de la Justice

(Mise à jour le 1er avril 2006)

Personnes physiques

Nom(s) et Prénom(s)	Etablissement professionnel		Année de l'agrément
1. ABBATE Bruno	10, avenue Guillaume	L-1650 Luxembourg	(97)
2. ADAS Rima	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
3. ALCOVER Pierre	11, rue des Fondeurs	L-9570 Wiltz	(87)
4. ALTMANN René	25, avenue Dr Klein	L-5630 Mondorf-les-Bains	(86)
5. ANTOINE Mathieu	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(04)
6. ANTON Sandrine	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
7. ARENDT Daniel	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(00)
8. ARNOLD Valérie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
9. BACHELET Philippe	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(02)
10. BECQUER Gérard	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	(85)
11. BEEGUN Ravi	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
12. BENOY Lex	13, rue Jean Bertholet	L-1233 Luxembourg	(87)
13. BERGER Pierre	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
14. BERNARD Bob	123, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(84)
15. BERTRAND Marie-J.	2, rue Hannelast	L-9544 Wiltz	(91)
16. BERTRAND Thierry	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
17. BIANCHI Yannick	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
18. BILLON Christian	18, rue d'Orange	L-2267 Luxembourg	(84)
19. BLAISE Johan	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
20. BLINN Bettina	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(00)
21. BLONDEAU Thierry	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(92)
22. BOCK Georges	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(95)
23. BODEN Jean-Marie	57, route d'Arlon	L-1140 Luxembourg	(85)
24. BONOMALLY Sanjay Rajnand	54, avenue Pasteur	L-2310 Luxembourg	(05)
25. BONTEMPS Romain	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(87)
26. BOUICHOU Alain	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(00)
27. BOURG Stéphane	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
28. BOURGEOIS Frank	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(00)
29. BRAUN Luc	16, Allée Marconi	L-2120 Luxembourg	(91)
30. BRIERS Nathalie	1, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	(98)
31. BRÜHL Norbert	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(03)
32. CALLENS Boudewijn	9b, boulevard Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(90)
33. CALLENS Philip	9b, boulevard Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(02)
34. CAMPORI Stéphane	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	
35. CAMU Patrick	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
36. CARUEL Emmanuelle	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(99)
37. CASTELEIN Robert	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
38. CATTOIR François	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
39. CESARI Stéphane	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(97)
40. CHAMBOURDON Stanislas	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(06)
41. CHAN YIN Li H. F.	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(02)
42. CHARLES DE LA BROUSSE Thibaut	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(94)
43. CHARLIER Raphaël	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)
44. CHEVREMONT Marie-Jeanne	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(85)
45. CLAUDE Marco	257, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(85)

46. CLYBOUW André	73, rue du Fort Neipperg	L-2230 Luxembourg	(92)
47. CORBARD Philippe	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(92)
48. CORMACK Scott	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(85)
49. CORMIER Magalie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(04)
50. COUSIN Stéphane	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
51. CROISE Daniel	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(02)
52. DAL ZOTTO Luciano	5, rue C. M. Spoo	L-2546 Luxembourg	(87)
53. DAMOTTE Eric	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(90)
54. DAVIER Henri	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(88)
55. DAVIES Jeffrey	2, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(86)
56. DECAEN Laurent	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(02)
57. DE DIJCKER Magali	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(04)
58. DE GHELLINCK Dominique	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(87)
59. DEISGES Pascal	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(96)
60. DEITZ Georges	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(89)
61. DELPERDANGE Stéphanie	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(06)
62. DELHOVE Michel	18, route de Bigonville	L-8832 Rombach	(93)
63. DEMELENNE Laurence	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(04)
64. DENIS Brigitte	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(93)
65. DESCHAMPS Christophe	2, boulevard G.-D.Charlotte	L-1330 Luxembourg	(96)
66. DESCHENAUX Yves	19, rue de Crécy	L-1364 Luxembourg	(91)
67. DI BARTOLOMEO Bruno	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(06)
68. DIDIERJEAN Julien	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(03)
69. DOGNIEZ Nathalie	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(94)
70. DOLLE Emmanuel	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(01)
71. DROT Thierry	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	(91)
72. DUREN Philippe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(88)
73. EIXARCH Véronique, ép. LEFEBVRE	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(05)
74. ELPERS Frans	11, boulevard Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(94)
75. ELVINGER Jean-Paul	52, rue Charles Martel	L-2134 Luxembourg	(84)
76. ENSCH Charles	53, avenue J.-F. Kennedy	L-9053 Ettelbruck	(84)
77. ENSCH René	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(04)
78. ERAUW Théo	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(85)
79. ERESCH-MICHELS Annette	12, rue Zithe	L-2763 Luxembourg	(86)
80. ERNZER Marcel	10, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(85)
81. ESSASSI Nabil	1, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	(87)
82. ETIENNE Anne-Sophie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
83. EVEN Yves	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(04)
84. EVRARD Amaury	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(94)
85. FABER Claude	223, Val Sainte Croix	L-1371 Luxembourg	(84)
86. FABER Jean	223, Val Sainte Croix	L-1371 Luxembourg	(86)
87. FABER Nadia	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
88. FEDRIGO Laurent	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
89. FEIDER Michel	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(06)
90. FELD Thomas	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(97)
91. FERGUSON Michael	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
92. FISCHER Robert	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(05)
93. FLAUNET Martin	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(01)
94. FLEMING Thierry	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
95. FRANCIS Yves	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(02)
96. FRANCQ Myriam	24, rue de la Fontaine	L-1532 Luxembourg	(93)
97. FUNCK Charlotte	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(99)

98. GALLO Aniel	1, rue des Maximins	L-8247 Mamer	(90)
99. GARZINO Laurent	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(98)
100. GAUTHROT Richard	8, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(02)
101. GEHLEN Mireille	21, rue Glesener	L-1631 Luxembourg	(87)
102. GILLET Nicolas	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
103. GISCHER Jean-Marie	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
104. GOFFIN Fabrice	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
105. GOOSSE Frédéric	7, rue Espen	L-5958 Itzig	(99)
106. GORDON Tom Richard	54, avenue de la Liberté	L-1930 Luxembourg	(87)
107. GOÜIN Valérie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(04)
108. GREWE Wolfgang	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(87)
109. GRIGNARD Michel	283, route d'Arlon	L-8011 Strassen	(87)
110. GUERLING ép. PAUL Peggy	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
111. HAAG Michel	6-12, rue du Fort Wallis	L-2016 Luxembourg	(84)
112. HAAS Armand	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
113. HAAS Christoph	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(89)
114. HAAS Roxane	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
115. HAY Kenneth A.	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
116. HELL Yvon	13, avenue du Bois	L-1251 Luxembourg	(05)
117. HENROTTE Jean-Denis	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(91)
118. HENSCHEN Raymond	87, Allée Léopold Goebel	L-1635 Luxembourg	(84)
119. HENSCHEN-HAAS Monique	87, Allée Léopold Goebel	L-1635 Luxembourg	(84)
120. HENZIG Luc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(91)
121. HENZIG Sylvain	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	(85)
122. HOBSCHEID Joseph	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(04)
123. HOFFMANN Pierre	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(84)
124. HOOGEWERF Francis	19, rue Aldringen	L-1118 Luxembourg	(85)
125. HORNICK Guy	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
126. HORNSBY Michael	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(04)
127. HORSBURGH Karl-Heinz	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	(86)
128. HOYDONCKX Marc-E.	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
129. HÜSTER Hans-Leo	5a, rue des Dahlias	L-1411 Luxembourg	(00)
130. ISTACE Vinciane	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
131. JACMOHONE Bishen K.	54, avenue Pasteur	L-2310 Luxembourg	(94)
132. JACOB Thierry	25, avenue de la Liberté	L-1931 Luxembourg	(97)
133. JACOBY Claude	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(94)
134. JAMINON-TOUSSAINT Gabrielle	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(92)
135. JANKOWSKI Sandrine	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
136. JONES Marc	122, boulevard de la Pétrusse	L-2330 Luxembourg	(84)
137. JORDANT Olivier	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(04)
138. KAM-CHEONG Chok Kein Lo	1, rue des Glacis	L-1628 Luxembourg	(02)
139. KAPPES Hans	26, rue Philippe II	L-2340 Luxembourg	(89)
140. KARPEN Petra	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(05)
141. KASKAS Marius	15, rue des Carrefours	L-8124 Bridel	(87)
142. KAZENAS Didier	1, rue de l'Eglise	L-3391 Peppange	(01)
143. KILESSE André	283, route d'Arlon	L-8011 Strassen	(87)
144. KINSCH Alain	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(00)
145. KIOES Georges	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(97)
146. KLÄS Friedhelm	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(92)
147. KLEIN Roland	83, rue de la Libération	L-5969 Itzig	(84)
148. KOEUNE Claude	246, rue de Beggen	L-1220 Luxembourg	(84)

149. KOHNEN Alain	144, rue de Stavelot	L-9991 Weiswampach	(97)
150. KOOB Walter	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(84)
151. KOOS Sabine	16, Allée Marconi	L-2120 Luxembourg	(97)
152. KOSTKA Edward	121, avenue de la Faïencerie	L-1511 Luxembourg	(84)
153. KRÄMER Hanspeter	30, rue Schrobilgen	L-2526 Luxembourg	(84)
154. KRIER Pierre	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(86)
155. KÜSTNER Karl Heinz	1, rue de Wormeldange-Haut	L-5488 Ehnen	(86)
156. LAGESSE Marc	2, rue Tony Neuman	L-2241 Luxembourg	(86)
157. LAGET Lutgard	30, rue Marie-Adélaïde	L-2128 Luxembourg	(97)
158. LALLEMAND Kurt	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(04)
159. LAM Maurice	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(86)
160. LAMESCH Marc	11, boulevard Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(90)
161. LAMORLETTE Cyril	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(05)
162. LAM THOON MINE L.C.K.	50, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(97)
163. LAM THUON MINE L.S.K.	3, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(97)
164. LAPLUME Paul	18, rue Hiel	L-6131 Junglinster	(85)
165. LAURENT Anne	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)
166. LAYER Elisabeth	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(03)
167. LEFEBVRE-EIXARCH Véronique	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(05)
168. LEFEVRE Olivier	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(02)
169. LEJONCQ Raymond	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(90)
170. LEMAIRE Olivier	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
171. LE MANER ép. MITCHELL Sophie	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(06)
172. LENGES Philippe	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(01)
173. LENTZ Jean-Robert	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(84)
174. LENTZ Pierre	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(85)
175. LEROY Pierre	3-5, place Winston Churchill	L-1340 Luxembourg	(03)
176. LHOEST Bernard	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(95)
177. LIEGEOIS Anne-Françoise	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(00)
178. LI HOW CHEONG John	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(87)
179. LIESCH Marc	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	(84)
180. LINDEN Marie-Jeanne	56, rue de Luxembourg	L-8077 Bertrange	(85)
181. LINZ Sonja	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(86)
182. LOCKWOOD Adrian	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(86)
183. LOCKWOOD Carolina	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
184. LORRAIN Didier	3a, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	(87)
185. LOSCHETTER Raphaël	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
186. LUTGEN Paul	16, Allée Marconi	L-2120 Luxembourg	(84)
187. MACLEOD-TAYLOR Alison	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(01)
188. MAECHLING Alain	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(04)
189. MAKA Zoé	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
190. MANGEN Alphonse	147, rue de Warken	L-9088 Ettelbruck	(86)
191. MARTIN Serge	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
192. MARTINS Mervyn R.	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(99)
193. MARX Laurent	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(96)
194. MEDLYN-YATES Claire F.	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943 Luxembourg	(98)
195. MEES Markus	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
196. MEIS Daniel	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(86)
197. MERTZ Yves	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(84)
198. MEYER Philippe	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(96)
199. MEYERS Marc	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(02)
200. MICHAELIS Barbara	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(87)
201. MIETTE Emmanuelle	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)

202. MILNE Peter	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	(85)
203. MINET Marc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)
204. MITCHELL-LE MANER Sophie	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(06)
205. MOAYED SANANDAJI Vafa	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(87)
206. MONTAGNES Séverine	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(06)
207. MOREAUX Stéphan	6-12, rue du Fort Wallis	L-2016 Luxembourg	(93)
208. MORTELMANS Olivier	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(87)
209. MOUGET Didier	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(87)
210. MULLER Marc	3a, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	(85)
211. MÜLLERKLEIN Werner	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(94)

212. NELLINGER Gerhard	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	(84)
213. NEYENS Paul	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(01)
214. NICKS Isabelle	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(00)
215. NICOLET Corinne	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(92)
216. NOEL Pascal	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(91)
217. NYE Stephen J.B.	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(91)

218. O'SULLIVAN Karen	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(05)

219. PACAUD Jean-Michel	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(01)
220. PARKHOUSE John	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
221. PATEL Christèle	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(02)
222. PAUL-GUERLING Peggy	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
223. PEFFER Jacques	2, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(02)
224. PFEIFFER Tom	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(02)
225. PIASTRELLI Valérie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(93)
226. PIERARD Philippe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
227. PIERRARD Aline	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(97)
228. PIGNON Agathe	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(02)
229. PITTIE Christophe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(98)
230. PLOUHINEC Anne Cécile	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
231. PREUD'HOMME Anne-Sophie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(00)
232. PRIM Didier	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
233. PROST Franz	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(86)
234. PRZYGODDA Frank	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	(04)

235. RAKE Michael	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(85)
236. RAKOVSKY Pascal	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(93)
237. RANSQUIN Dominique	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(84)
238. RAVASIO Thierry	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
239. RAVOISIN John	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(04)
240. REDING Carlo	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(88)
241. REISER Guy	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(86)
242. REMACLE Thierry	257, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
243. RENARD Françoise	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
244. RENEL Gilbert	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(02)
245. REUTER Jean	3, rue Thomas Edison	L-1445 Luxembourg	(84)
246. RIEHL Karin	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(95)
247. RIES Marco	231, Val des Bons Malades	L-2121 Luxembourg	(87)
248. ROBERTSON Dennis	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(96)
249. ROBYNS Dominique	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	(94)
250. ROCHAS Patrick	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(91)
251. RODERICH Robert	5, rue C. M. Spoo	L-2546 Luxembourg	(85)

252. ROTH Jörg	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(98)
253. RUTLEDGE Martin	2, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(85)
254. SALAGNAC Thierry	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
255. SALBACH Hans Jürgen	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(84)
256. SALUZZI Marc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(96)
257. SAUBER Marcel	36, rue des Prés	L-7246 Walferdange	(00)
258. SCHADECK Raymond	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
259. SCHAUS Benoît	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(91)
260. SCHAUS Christiane	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(04)
261. SCHIFFLER Thomas	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
262. SCHILL Pierre	18a, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(85)
263. SCHLIPKOETER Joachim	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(86)
264. SCHMIT Edy	26, op Fankenacker	L-3265 Bettembourg	(84)
265. SCHNEIDER Horst	25, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	(91)
266. SCHORTGEN Anny	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(84)
267. SCHOSSELER Guy	5, rue C. M. Spoo	L-2546 Luxembourg	(03)
268. SCHREINER Petra Hildegunde	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(03)
269. SEIL John	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(84)
270. SERGIEL Philippe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(96)
271. SGANZERLA Patrick	17, rue des Jardiniers	L-1835 Luxembourg	(04)
272. SIBUE Jean-Marc	14, place du Parc	L-2313 Luxembourg	(87)
273. SIEGER Christophe	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
274. SIMON Günter	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
275. SLENDZAK Philippe	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(89)
276. SMETS Stéphanie	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(06)
277. SNAUWAERT Erik	43, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(04)
278. SOISSON Jean-Jacques	2, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(84)
279. SPEDENER Stéphane	146, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	(94)
280. SPRUNCK Günther	10a, rue Henri M. Schnadt	L-2530 Luxembourg	(85)
281. STEINBORN Marie-José	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(85)
282. STEPHANY Marcel	23, cité Aline Mayrisch	L-7268 Bereldange	(85)
283. SUNNEN Luc	62, avenue Victor Hugo	L-1750 Luxembourg	(91)
284. SWOLFS Ludo Jean	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(85)
285. TABAK Frédéric	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
286. TAYLOR Alison, ép. MACLEOD	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(01)
287. TESTA Sylvie	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(00)
288. THIERI Jean-Marc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(99)
289. THIHATMAR Frank	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(06)
290. THILL Marc	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(91)
291. THILLENS Romain	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(85)
292. THOMA Jean-Claude	14, rue Mathias Perrang	L-8160 Bridel	(84)
293. THÖNES Harald	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(03)
294. TIXIER Valérie	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(02)
295. TONG SAM Jimmy	54, avenue Pasteur	L-2310 Luxembourg	(01)
296. TOURSCHER Jérôme	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(02)
297. TOUSSAINT Gabrielle, ép. JAMINON	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(92)
298. TREIS Joseph	57, avenue de la Faïencerie	L-1510 Luxembourg	(84)
299. TURNER Richard	60, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	(88)
300. VAINKER Nicolas	17, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	(86)
301. VAN CAUTER Patrick	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	(87)
302. VAN CAUTER Willem	43, route d'Arlon	L-8009 Strassen	(94)

303. VAN DE KERKHOVE Eric	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(89)
304. VAN DER STEEN Jos	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(87)
305. VAN DER WESTHUIZEN Phillip	25a, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	(94)
306. VANDOOREN Véronique	1, rue Goethe	L-1637 Luxembourg	(98)
307. VEECKMANS Chrystelle	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(06)
308. VERMOESEN Raynald	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(91)
309. VONCKEN Marc	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(06)
310. VON KETELHODT Alhard	11, rue Hiel	L-7390 Blaschette	(90)
311. VON KEUTZ Holger	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(04)
312. WALLERS Yves	36, route de Longwy	L-8080 Strassen	(88)
313. WANGEN Hugues	2, boulevard G.-D. Charlotte	L-1330 Luxembourg	(04)
314. WAUTERS Karen Jeanne	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(01)
315. WEBER Ronald	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	(87)
316. WETZEL Carlo	11, rue Beaumont	L-1219 Luxembourg	(87)
317. WEYDERS Stéphane	28, rue Michel Rodange	L-2430 Luxembourg	(99)
318. WEYDERT Marianne	400, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	(97)
319. WEYER Jeannot	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(93)
320. WEYNAND Werner	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(87)
321. WHITECOURT Ian	18, rue d'Orange	L-2267 Luxembourg	(85)
322. WIES Patrick	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(03)
323. WILHELM Claudine	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(03)
324. WILKINSON Jane	31, Allée Scheffer	L-2520 Luxembourg	(97)
325. WINANDY François	21, rue Glesener	L-1631 Luxembourg	(84)
326. WINTGENS Christophe	6, rue Jean Monnet	L-2180 Luxembourg	(06)
327. WOLSELEY Richard	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(05)
328. YATES Claire F. ép. MEDLYN	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943 Luxembourg	(98)
329. YIP LAN YAN Yip Shui Hin	560, rue de Neudorf	L-2220 Luxembourg	(98)
330. ZAHLEN Robert	23, Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	(02)
331. ZEIMET Jean-Bernard	67, rue Michel Welter	L-2730 Luxembourg	(84)

Tableau des réviseurs d'entreprises agréés par le ministre de la Justice

(Mise à jour le 1er avril 2006)

Personnes morales

Raison sociale, (année de l'agrément)
Etablissement professionnel
[Adresse postale]

1. AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL (02)
6, rue Henri Schnadt L-2530 Luxembourg

2. ABACAB S. à r. l. (95)
231, Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg

3. ABACUS (95)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B. P. 1443 L-1014 Luxembourg]

4. ABAX AUDIT (01)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

5.	ABAX CONSULTING		(99)
	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	
6.	ABAX REVISION		(01)
	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	
7.	ABAX TRUST		(01)
	6, place de Nancy	L-2212 Luxembourg	
8.	AGN-Horsburgh & Co. S. à r. l.		(00)
	15-17, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	
	[B. P. 823	*L-2018 Luxembourg]*	
9.	ALEXANDER J DAVIES		(96)
	2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte		
10.	ALTER AUDIT S. à r. l.		(05)
	10, avenue Guillaume	L-1650 Luxembourg	
11.	ALTER DOMUS		(04)
	5, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	
	[B. P. 2501	*L-1025 Luxembourg]*	
12.	ATRIO S. à r. l.		(02)
	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	
	[B. P. 351	*L-2013 Luxembourg]*	
13.	AUDEX S. à r. l.		(98)
	54, avenue de la Liberté	L-1930 Luxembourg	
	[B. P. 769	*L-2017 Luxembourg]*	
14.	AUDIEX S.A.		(99)
	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	
15.	AUDIT INCORPORATION & MANAGEMENT SERVICES S.C.		
	60, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	
16.	audit.lu		
	18, rue Hiel	L-6131 Junglinster	
17.	AUDIT ROYAL S.A.		
	19, rue Aldringen	L-2018 Luxembourg	
18.	AUDITEURS & ADMINISTRATEURS ASSOCIES		(03)
	38, boulevard Joseph II	L-1840 Luxembourg	
19.	AUTONOME DE REVISION		(85)
	74, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	
20.	AXIOME AUDIT S. à r. l.		(00)
	3, rue Guillaume Kroll	L-1882 Luxembourg	
21.	BDO Compagnie Fiduciaire		(02)
	5, boulevard de la Foire	L-1528 Luxembourg	
	[B. P. 351	*L-2013 Luxembourg]*	
22.	Billon Conseils S.C.		(01)
	398, route d'Esch	L-1471 Luxembourg	
	[B. P. 2501	*L-1025 Luxembourg]*	
23.	CALLENS, PIRENNE, THEUNISSEN & CO		(00)
	9b, boulevard Prince Henri	L-1724 Luxembourg	
	[B. P. 740	*L-1020 Luxembourg]*	
24.	CERTIFICA LUXEMBOURG S. à r. l.		(02)
	54, avenue Pasteur	L-2310 Luxembourg	

25. Clybouw et associés, audit de banques et d'entreprises S. à r. l. (01)
en abrégé Clybouw et associés
42, rue de Clausen L-1342 Luxembourg

26. COMMISSAIRES ET REVISEURS ASSOCIES S. à r. l. (01)
134, route d'Arlon L-8008 Strassen

27. Compagnie de Révision (90)
rue Richard Coudenhove-Kalergi L-1359 Luxembourg
[B. P. 780 L-2017 Luxembourg]

28. COMPAGNIE EUROPEENNE DE REVISION S. à r. l. (91)
15, rue des Carrefours L-8124 Bridel

29. Compagnie Fiduciaire Group (00)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg
[B. P. 351 L-2013 Luxembourg]

30. CONFIDENTIA (Fiduciaire) S. à r. l. (98)
15, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg

31. COOPERS & LYBRAND (95)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B. P. 1443 L-1014 Luxembourg]

32. CROWN CORPORATE SERVICES (00)
25a, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

33. CRT REVISION S.C. (01)
60, Grand-Rue L-1660 Luxembourg

34. DEBELUX AUDIT, société anonyme (96)
10a, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg

35. Deloitte-Corporate Services S.A. (00)
560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg

36. DELOITTE S.A. (99)
560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg
[B. P. 1173 L-1011 Luxembourg]

37. DELOITTE TOUCHE TOHMATSU (00)
en abrégé DTT
560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg
[B. P. 1173 L-1011 Luxembourg]

38. Dr. WOLLERT - Dr. ELMENDORFF S. à r. l. (86)
560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg

39. ELPERS & Co Réviseurs d'entreprises (00)
11, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

40. ERNST & YOUNG (94)
6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg
[B. P. 780 L-2017 Luxembourg]

41. ERNST & YOUNG, société civile (90)
7, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach
[B. P. 780 L-2017 Luxembourg]

42. ERNST & YOUNG LUXEMBOURG (03)
6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg
[B. P. 780 L-2017 Luxembourg]

43.	Ernst & Young Tax Advisory Services 6, rue Jean Monnet *[B. P. 780*	 L-2180 Luxembourg *L-2017 Luxembourg]*	(02)
44.	EURA-AUDIT LUXEMBOURG S.A. 15, boulevard Roosevelt	 L-2450 Luxembourg	(93)
45.	Eurofid S. à r. l. 398, route d'Esch *[B. P. 2501*	 L-1471 Luxembourg *L-1025 Luxembourg]*	(03)
46.	EUROLUX AUDIT S. à r. l. 196, rue de Beggen	 L-1220 Luxembourg	(04)
47.	EURO REVISION S.A. 1, rue de Nassau *[B. P. 1651*	 L-2213 Luxembourg *L-1016 Luxembourg]*	(00)
48.	EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) 10a, rue Henri M. Schnadt	 L-2530 Luxembourg	(94)
49.	EUROPEAN AUDIT 11, rue Hiel	 L-7390 Blaschette	(95)
50.	EWA (Fiduciaire et Révision) S.A. 36, route de Longwy	 L-8080 Bertrange	(02)
51.	EWA REVISION S.A. 36, route de Longwy	 L-8080 Bertrange	(02)
52.	EXACTIO AUDIT S. à r.l. 146, avenue Gaston Diderich	 L-1420 Luxembourg	
53.	FIDALUX S.A. 38, boulevard Napoléon I	 L-2210 Luxembourg	(00)
54.	FIDEI S. à r. l. 560, rue de Neudorf	 L-2220 Luxembourg	(97)
55.	FIDOM S. à r. l. 2, rue Hannelast	 L-9544 Wiltz	(05)
56.	FIDUCIAIRE AUDITLUX S. à r. l. 2, rue de l'Avenir	 L-1147 Luxembourg	(89)
57.	FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING S. à r. l. 13, rue Jean Bertholet *[B. P. 618*	 L-1233 Luxembourg *L-2016 Luxembourg]*	(02)
58.	FIDUCIAIRE BILLON 18, rue d'Orange *[B. P. 1121*	 L-2267 Luxembourg *L-1011 Luxembourg]*	(94)
59.	FIDUCIAIRE COMGEST 23, rue Aldringen	 L-1118 Luxembourg	(02)
60.	FIDUCIAIRE CONTINENTALE 16, Allée Marconi *[B. P. 260*	 L-2120 Luxembourg *L-2012 Luxembourg]*	(99)
61.	FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG 38, boulevard Joseph II	 L-1840 Luxembourg	(03)
62.	FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS et Associés S.A. 53, avenue J.-F. Kennedy	 L-9053 Ettelbruck	(02)

63. FIDUCIAIRE EUROLUX (96)
196, rue de Beggen L-1220 Luxembourg

64. FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD-KLEIN S. à r. l. (98)
en abrégé FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S. à r. l.
83, rue de la Libération L-5969 Itzig

65. Fiduciaire Générale de Luxembourg S.A. (97)
560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg
[B. P. 1173 L-1011 Luxembourg]

66. Fiduciaire Générale GROUP, S. à r. l. (05)
560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg

67. Fiduciaire GLACIS S. à r. l. (01)
18a, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg

68. FIDUCIAIRE HENZIG & SCHERER société civile (94)
55-57, rue de Merl L-2146 Luxembourg

69. Fiduciaire Hoffmann, Ransquin, Thillens (00)
en abrégé Fiduciaire H.R.T.
23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg

70. FIDUCIAIRE H & S REVISION UND TREUHAND (05)
25, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg

71. FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A. (03)
6-12, rue du Fort Wallis L-2714 Luxembourg

72. FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS S. à r. l. (02)
57, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg

73. FIDUCIAIRE DU PARC (90)
14, place du Parc L-2313 Luxembourg
[B. P. 2188 L-1021 Luxembourg]

74. FIDUCIAIRE MARC MULLER S. à r. l. (01)
3a, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg

75. FIDUCIAIRE PROBITAS (03)
146, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg

76. FIDUCIAIRE STEICHEN (97)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B. P. 1443 L-1014 Luxembourg]

77. FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS (01)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

78. Fiduciaire Whitecourt (04)
18, rue d'Orange L-2267 Luxembourg

79. Fiduciaire F. Winandy & Associés S.A. (99)
21, rue Glesener L-1631 Luxembourg
[B. P. 1233 L-1012 Luxembourg]

80. FIDUPARTNER A.G. (96)
124, route d'Arlon L-1150 Luxembourg

81. FIRELUX S.A. (02)
7, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg

82. GESTOR Société Fiduciaire (94)
10a, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg

83. GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A. (95)
2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg

84. HOOGEWERF & CIE. Fiduciaire de révision et d'expertises comptables et fiscales (89)
19, rue Aldringen L-1118 Luxembourg
[B. P. 878 L-2018 Luxembourg]

85. H.R.T. Révision (95)
23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg

86. INTERAUDIT (93)
119, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg

87. Klynveld Peat Marwick Goerdeler (88)
31, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg

88. KPMG AUDIT (96)
31, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg

89. KPMG PEAT MARWICK (91)
31, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg

90. KPMG PEAT MARWICK (LUXEMBOURG) (91)
31, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg

91. L'Alliance Révision SARL (02)
en abrégé L'Alliance
54, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg
[B. P. 918 L-2019 Luxembourg]

92. LUX-AUDIT REVISION (93)
257, route d'Esch L-1471 Luxembourg

93. LUX-AUDIT S.A. (93)
57, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg

94. LUXFIDE S. à r. l. (99)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B. P. 1443 L-1014 Luxembourg]

95. LUX-FIDUCIAIRE S. à r. l. (02)
12, rue Zithe L-2763 Luxembourg

96. MANAGEMENT & ACCOUNTING SERVICES S. à r. l. (04)
en abrégé MAS S. à r. l.
1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg
[B. P. 294 L-2012 Luxembourg]

97. MAZARS (96)
10a, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg

98. MONTBRUN REVISION S. à r. l. (99)
5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg
[B. P. 351 L-2013 Luxembourg]

99. MOORE STEPHENS S. à r. l. (93)
16, Allée Marconi L-2120 Luxembourg
[B. P. 260 L-2012 Luxembourg]

100. PKF LUXEMBOURG (98)
6, place de Nancy L-2212 Luxembourg

101. PME XPERTISE
7, rue Espen L-5958 Itzig

102. PricewaterhouseCoopers (98)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B. P. 1443 L-1014 Luxembourg]

103. RESOURCE REVISION S. à r. l. (99)
36, rue Gabriel Lippmann L-1943 Luxembourg

104. REVILUX S.A. (95)
223, Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg
[B. P. 814 L-2018 Luxembourg]

105. RSM AUDIT
3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg

106. RUSSELL BEDFORD LUXEMBOURG S. à r. l. (00)
2, rue de l'Avenir L-1147 Luxembourg

107. SALUSTRO REYDEL LUXEMBOURG S.A. (99)
1, rue Goethe L-1637 Luxembourg

108. S.F.C. REVISION Société fiduciaire, comptable et de révision (02)
5, rue C. M. Spoo L-2546 Luxembourg

109. SG AUDIT S. à r. l. (00)
231, Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg
[B. P. 566 L-2015 Luxembourg]

110. SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION S. à r. l. (06)
13, avenue du Bois L-1251 Luxembourg
[B. P. 80 L-2015 Luxembourg]

111. SOCIÉTÉ DE RÉVISION ET D'EXPERTISES SARL (02)
9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne L-1361 Luxembourg

112. Société luxembourgeoise de révision S. à r. l. (87)
246, rue de Beggen L-1220 Luxembourg

113. TEMPLE AUDIT S.C. (01)
15-17, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg
[B. P. 1535 L-1015 Luxembourg]

114. TREUARBEIT Société Civile (85)
400, route d'Esch L-1471 Luxembourg
[B. P. 1443 L-1014 Luxembourg]

115. TREULUX II DEUTSCH-LUXEMBURGISCHE REVISION UND TREUHAND S.A. (98)
26, rue Philippe II L-2340 Luxembourg

116. UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A. (93)
36, route de Longwy L-8080 Bertrange

117. VAN CAUTER S. à r. l. (95)
43, route d'Arlon L-8009 Strassen

118. VAN GEET, DERICK & Co, réviseurs d'entreprises (00)
30, rue Marie-Adélaïde L-2128 Luxembourg

119. V.G.D. LUXEMBOURG (97)
30, rue Marie-Adélaïde L-2128 Luxembourg

121. WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT S. à r. l. (03)
9b, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg
[B. P. 740 L-2017 Luxembourg]

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 34 **4 mai 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

233e MODIFICATION (18 avril 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

CS	RR	ARANESP	SOL.INJ.	300 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE	
CS	RR	ARANESP	SOL.INJ.	500 MCG	SCIV	1*1 SER.PREREMPLIE	
H	RR	BONDENZA	SOL.P.PERF.	3 MG /3 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE	3 ML
H	RR	BONDENZA	SOL.P.PERF.	3 MG /3 ML	IV	1*4 SER.PREREMPLIES	3 ML
	RR	BONVIVA	SOL.P.PERF.	3 MG /3 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE	3 ML
	RR	BONVIVA	SOL.P.PERF.	3 MG /3 ML	IV	1*4 SER.PREREMPLIES	3 ML
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*49 CPR.U.D.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	60 MG	PO	1*100 CPR.U.D.SS BLIST.	
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP.	
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG /2 ML	IV	1*1 AMP.	
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG /2 ML	IV	1*5 AMP.	
	RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	2850 UI /0,3 ML	SC	1*20 AMP.SER.	0,3 ML
	RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	3800 UI /0,4 ML	SC	1*20 SER.	0,4 ML
	RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	5700 UI /0,6 ML	SC	1*20 AMP.SER.	0,6 ML
	RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	7600 UI /0,8 ML	SC	1*20 SER.	0,8 ML
	RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	9500 UI /1 ML	SC	1*20 AMP.SER.	1 ML
H	R	HEXVIX	PDRE P.PREP.INJ.	85 MG	VE	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.VERRE SOLV.	
H	RR	XENETIX-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	100 ML
H	RR	XENETIX-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	150 ML
H	RR	XENETIX-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	200 ML
H	RR	XENETIX-300	SOL.INJ.	300 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	500 ML
H	RR	XENETIX-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	100 ML
H	RR	XENETIX-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	150 ML
H	RR	XENETIX-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	200 ML

H	RR	XENETIX-350	SOL.INJ.	350 MG /1 ML	VI	1*1 POCHE	500 ML
	RR	XERISTAR	GELULES	60 MG	PO	1*500 GELULES SS BLIST.	

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

S	FLUNITRAZEPAM-NYCOMED CHRISTIAENS	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.	
S	FLUNITRAZEPAM-NYCOMED CHRISTIAENS	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.	

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	2850 UI /0,3 ML	SC	1*2 AMP.SER.	0,3 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	2850 UI /0,3 ML	SC	1*5 AMP.SER.	0,3 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	2850 UI /0,3 ML	SC	1*100 AMP.SER.	0,3 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	5700 UI /0,6 ML	SC	1*1 AMP.SER.	0,6 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	5700 UI /0,6 ML	SC	1*5 AMP.SER.	0,6 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	5700 UI /0,6 ML	SC	1*100 AMP.SER.	0,6 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	9500 UI /1 ML	SC	1*1 AMP.SER.	1 ML
RR	FRAXIPARINE	SOL.INJ.	9500 UI /1 ML	SC	1*5 AMP.SER.	1 ML
R	GYNO-TERAZOL-3	OV.	80 MG	VA	1*3 OV.	
R	PNEUMOVAX-23	SOL.INJ.		IMSC	1*1 SER.PREREMPLIE	0,5 ML
R	PNEUMOVAX-23	SOL.INJ.		IMSC	1*10 SER.PREREMPLIE	0,5 ML
R	PNEUMOVAX-23	SOL.INJ.		IMSC	1*20 SER.PREREMPLIE	0,5 ML
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*250 CPR.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.	
R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	

	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.	
	R	QUINAPRIL-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	5*100 CPR.SS BLIST.	

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP.	
	A U L I E U D E						
H	RR	BONVIVA	SOL.P.PERF.	1 MG /1 ML	IV	1*1 AMP.	
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG /2 ML	IV	1*1 AMP.	
	A U L I E U D E						
H	RR	BONVIVA	SOL.P.PERF.	2 MG /2 ML	IV	1*1 AMP.	
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG /2 ML	IV	1*5 AMP.	
	A U L I E U D E						
H	RR	BONVIVA	SOL.P.PERF.	2 MG /2 ML	IV	1*5 AMP.	
H	R	HEXVIX	PDRE P.PREP.INJ.	85 MG	VE	1*1 FL.VERRE +1*1 FL.POLYPROP.SOLV.	
	A U L I E U D E						
H	R	HEXVIX	PDRE P.PREP.INJ.	85 MG	VE	1*1 VIAL +1*1 VIAL SOLV.	
	P	PINIMENTHOL ERKAELTUNGSSALBE	ONG.		TO	1*1 ONG.	20 G
	A U L I E U D E						
	P	PINIMENTHOL-N	ONG.		TO	1*1 ONG.	20 G

	P	PINIMENTHOL ERKAELTUNGSSALBE	ONG.		TO	1*1 ONG.	40 G
	AU LIEU DE						
	P	PINIMENTHOL-N	ONG.		TO	1*1 ONG.	40 G
	P	PINIMENTHOL ERKAELTUNGSSALBE	ONG.		TO	1*1 ONG.	100 G
	AU LIEU DE						
	P	PINIMENTHOL-N	ONG.		TO	1*1 ONG.	100 G

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*5 AMP.SER.	0,5 ML
	RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	50 UI /0,5 ML	IMIVSC	1*30 AMP.SER.	0,5 ML
	RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*5 AMP.SER.	1 ML
	RR	CALSYNAR	SOL.INJ.	100 UI /1 ML	IMIVSC	1*30 AMP.SER.	1 ML
	P	CORTRIL	ONG.	1 PC	TO	1*1 ONG.	5 G
H	RR	CYTOSAR	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG	IV	1*1 AMP. +1*1 AMP.SOLV.	5 ML
H	RR	CYTOSAR	SOL.INJ.	500 MG	IV	1*1 SOL.INJ.	10 ML
	R	FELDENE	GELULES	10 MG	POSL	1*60 GELULES BLIST.	
	RR	LINCOCIN	SOL.INJ.	600 MG /2 ML	IM	1*3 AMP.SER.	2 ML
	R	MINIPRESS	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
H	RR	PLATISTINE-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FIOLE	
H	RR	PLATISTINE-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE	
	RR	SALAZOPYRINE	CPR.	500 MG	PO	1*300 CPR.	
	RR	SINEQUAN	CPS	50 MG	PO	1*30 CPS	
	RR	VIBRATAB	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	ZAVEDOS	CPS	10 MG	PO	1*1 CPS	
CS	RR	ZAVEDOS	CPS	25 MG	PO	1*1 CPS	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 35 **4 mai 2006**

Sommaire

TABLEAU AU 31 MARS 2006 DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER ETABLIS AU LUXEMBOURG CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

Nombre total: 191

Commissionnaires (article 24 A)
nombre: 13

ATTRAX S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

CARL KLIEM
251, route d'Arlon
L-2014 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FUND CHANNEL S.A.
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

HMS LUX S.A.
59, rue du Rollingergrund
L-2440 Luxembourg

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A.
62, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2025 Luxembourg

NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A.
70, Grand-rue
L-1660 Luxembourg

WH SELFINVEST S.A.
11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

Gérants de fortunes (article 24 B)
nombre: 47

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

ALTERNATIVE LEADERS S.A.
8-10, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

BANQUE INVIK ASSET MANAGEMENT S.A.
7, avenue Pescatore
L-2324 Luxembourg

BCB & PARTNERS S.A.
5, place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES
en abrégé «BPFS»
10, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

CFD LUXEMBOURG
22-24, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
40, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.
18, boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.
en abrégé «CAL Conseil»
3, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg

CREUTZ & PARTNERS, GLOBAL ASSET MANAGEMENT
144, route de Stavelot
L-9991 Weiswampach

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

DIERICKX, LEYS LUXEMBOURG S.A.
247, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

DRIEGE & WEGHSTEEN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.
3, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

E. ÖHMAN J: OR LUXEMBOURG S.A.
28, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
26, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

EUREKA INVESTMENTS S.A.
22, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A.
3, rue de Kahler
L-8369 Hivange

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A.
en abrégé «Experta S.A.»
180, rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A.
16, rue Jean-Pierre Brasseur
L-1258 Luxembourg

FUCHS & ASSOCIES FINANCE LUXEMBOURG S.A.
17, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FUNDAMENTUM ASSET MANAGEMENT S.A.
8, rue du Fort Rheinsheim
L-2419 Luxembourg

FUND-MARKET S.A.
103, Grand-rue
L-1661 Luxembourg

GROSSBOETZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNER INTERNATIONAL S.A R.L.
2, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

HOTTINGER & CIE
46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

IAM STRATEGIC S.A.
22, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg

ING PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT S.A.
48, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

INSINGER DE BEAUFORT (LUXEMBOURG) S.A.
66, avenue Victor Hugo
L-1750 Luxembourg

INTERINVEST S.A.
123, avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG
25C, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
11, rue Aldringen
L-2960 Luxembourg

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.
28, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

LINDE PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A.
134, route d'Arlon
L-8008 Strassen

MERRILL LYNCH (LUXEMBOURG) S.A R.L.
68-70, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

MOVENTUM S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

NOTZ, STUCKI EUROPE S.A.
74, Grand-rue
L-1660 Luxembourg

ORBIT PRIVATE ASSET MANAGEMENT S.A R.L.
11, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

PREMIUM SELECT LUX S.A.
2, rue Zithe
L-2763 Luxembourg

PRIVALUX MANAGEMENT S.A.
43, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

SCHUMANN-LAVEDRINE FINANCE S.A.
43, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

SUXESKEY S.A.
10-12, rue de Medernach
L-7619 Larochette

SZL S.A.
62, route d'Arlon
L-8008 Strassen

TARENO (LUXEMBOURG) S.A.
3, rue de la Poste
L-2346 Luxembourg

VALUE-CALL S.A R.L.
5, rue des Capucins
L-1313 Luxembourg

VONTOBEL EUROPE S.A.
1, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

VPB FINANCE S.A.
26, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg

Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)
nombre: 13

AUREA FINANCE COMPANY
50, rue Basse
L-7307 Steinsel

BRIANFID-LUX S.A.
6, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CAPITAL @ WORK INTERNATIONAL S.A.
75, Parc d'activité de Capellen
L-8308 Capellen

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.
en abrégé «COFIBOL»
16, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg

CREATERRA S.A.
25, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

IKB FINANCIAL PRODUCTS S.A.
12, rue Erasme
L-1468 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.
17, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.
1A, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.
15, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

Distributeurs de parts d'opc (article 24 D)
nombre: 35

ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

ALTERNATIVE LEADERS S.A.
8-10, avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg

ATTRAX S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES
en abrégé «BPFS»
10, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

BRIANFID-LUX S.A.
6, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
9, rue Schiller
L-2519 Luxembourg

CONRAD HINRICH DONNER VERMÖGENSVERWALTUNG LUXEMBURG S.A.
18, boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
26, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

EURINVEST PARTNERS S.A.
3, rue de Kahler
L-8369 Hivange

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A.
49, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A.
16, rue Jean-Pierre Brasseur
L-1258 Luxembourg

FINANCIAL ADVISOR SERVICES (EUROPE) S.A.
10, Zone Industrielle Bourmicht
L-8070 Bertrange

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FUND CHANNEL S.A.
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

GROSSBOETZL, SCHMITZ, LOMPARSKI & PARTNER INTERNATIONAL S.A R.L.
2, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

KBC CONSEIL-SERVICE S.A.
5, place de la Gare
L-1616 Luxembourg

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
11, rue Aldringen
L-2960 Luxembourg

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.
28, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.
17, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2025 Luxembourg

LINDE PARTNERS ASSET MANAGEMENT S.A.
134, route d'Arlon
L-8008 Strassen

MOVENTUM S.A.
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

NEXTRA DISTRIBUTION SERVICES S.A.
35, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A.
1A, rue Pierre d'Aspelt
L-1142 Luxembourg

PREMIUM SELECT LUX S.A.
2, rue Zithe
L-2763 Luxembourg

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
291, route d'Arlon
L-1115 Luxembourg

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

VONTOBEL EUROPE S.A.
1, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

Preneurs ferme (article 24 E)
nombre: 2

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.
15, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg

Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers
(article 24 F)
nombre: 3

BRIANFID-LUX S.A.
6, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

CLEARSTREAM INTERNATIONAL S.A.
42, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

Agents de transfert et de registre (article 24 G)
nombre: 12

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

BI-INVEST S.A.
51, boulevard J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

COMPAGNIE FINANCIERE ET BOURSIERE LUXEMBOURGEOISE S.A.
en abrégé «COFIBOL»
16, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg

EQUITY TRUST FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
46A, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.
16, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES &
TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A.
en abrégé «FASTNET»
31-33, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

GESTADOR S.A.
48, rue de Bragance
L-1255 Luxembourg

INVESTORS TRUST S.A R.L.
8-10, rue Mathias Hardt
L-1717 Luxembourg

MAITLAND LUXEMBOURG S.A.
6, rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A.
46A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Conseillers en opérations financières (article 25)
nombre: 12

BELLATRIX INVESTMENTS S.A.
207, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

BI-INVEST S.A.
51, boulevard J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

FAMILY TRUST MANAGEMENT EUROPE S.A.
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg

FRISCH JEAN-PAUL
12, rue des Romains
L-4974 Dippach

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

INVESTOR LUXEMBOURG S.A.
2, route de Mondorf
L-5670 Altwies

KBC CONSEIL-SERVICE S.A.
5, place de la Gare
L-1616 Luxembourg

LOGIVER S.A.
12, rue Jean Engling
L-1466 Luxembourg

MIDAS ASSET MANAGEMENT S.A.
37, Val St. André
L-1128 Luxembourg

S.D.E.T. ADVISORS S.A.
16, rue Dicks
L-1417 Luxembourg

SERVICES GÉNÉRAUX DE GESTION S.A.
en abrégé «S.G.G.»
23, avenue Monterey
L-2086 Luxembourg

STRADIVARI ADVISORS S.A.
30, rue des Muguets
L-2167 Luxembourg

Courtiers (article 26)
nombre: 6

DESTREM LUXEMBOURG S.A.
2, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A.
49, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FIGED S.A.
3B, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

TULLETT PREBON (LUXEMBOURG) S.A.
2, rue Henri Schnadt
Zone d'activités Cloche d'Or
L-2530 Luxembourg

TRADITION LUXEMBOURG S.A.
9, Parc d'activité Syrdall
L-5365 Munsbach

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
291, route d'Arlon
L-1115 Luxembourg

Teneurs de marché (article 27)
nombre: 1

SOGEN FINANCE LUXEMBOURG S.A.
15, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg

Recouvrement de créances (article 28-3)
nombre: 2

CREDITREFORM LUXEMBOURG S.A.
188, route de Trèves
L-6940 Niederanven

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE RECOUVREMENT S.A.
en abrégé «SLR»
1D, Wasserklapp
L-5681 Dalheim

Professionnels effectuant des opérations de prêt (article 28-4)
nombre: 7

BIL-LEASE S.A.
16, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

FORTIS COMMERCIAL FINANCE S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2951 Luxembourg

FORTIS LEASE LUXEMBOURG S.A.
16, rue Edward Steichen
L-2951 Luxembourg

ING LEASE LUXEMBOURG S.A.
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

JOHN DEERE FINANCE S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-1016 Luxembourg

LUXEQUIP BAIL S.A.
51, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

PK AIRFINANCE S.A R.L.
6D, route de Trèves
L-2633 Senningerberg

Professionnels effectuant du prêt de titres (article 28-5)
nombre: 1

LEHMAN BROTHERS (LUXEMBOURG) S.A.
7, Val Sainte-Croix
L-1371 Luxembourg

Administrateurs de fonds communs d'épargne (article 28-7)
nombre: 1

CGFP-EPARGNE A.S.B.L.
11, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

Domiciliataires de sociétés (article 29)
nombre: 51

AGIR LUXEMBOURG S.A.
16, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG S.A R.L.
69A, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

AMACO (LUXEMBOURG) S.A.
52-54, avenue du X Septembre
L-2550 Luxembourg

AMICORP LUXEMBOURG S.A.
47, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

ASCENDO S.A.
9, rue St. Hubert
L-1744 Luxembourg

ATC-RCS CORPORATE SERVICES
9, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG) S.A R.L.
12-14, rue Léon Thyes
L-2636 Luxembourg

BI-INVEST S.A.
51, boulevard J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
9, rue Schiller
L-2519 Luxembourg

COFINOR S.A.
50, Esplanade
L-9227 Diekirch

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
3, place Dargent
L-1413 Luxembourg

CREATERRA S.A.
25, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.
en abrégé «CAL Conseil»
3, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.
46A, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
26, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.
16, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

EURAZEO SERVICES LUX S.A.
11, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A.
en abrégé «Experta S.A.»
180, rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.
106, route d'Arlon
L- 8210 Mamer

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.
Kansallis House
Place de l'Etoile
L-1479 Luxembourg

FIDUCENTER S.A.
18, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

FIDUPAR S.A.
10, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

FINSEV S.A.
18, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg

FIRST TRUST S.A.
73, Côte d'Eich
L-1450 Luxembourg

FUND ADMINISTRATION SERVICES &
TECHNOLOGY NETWORK (LUXEMBOURG) S.A.
en abrégé «FASTNET»
31-33, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

GESFO S.A.
7, rue d'Amsterdam
L-1126 Luxembourg

GESTADOR S.A.
48, rue de Bragance
L-1255 Luxembourg

HALSEY GROUP S.A R.L.
174, route de Longwy
L-1940 Luxembourg

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES S.A.
en abrégé «Intercorp S.A»
23, rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

JASTROW EVELYNE
4, rue Tony Neuman
L-2241 Luxembourg

LCF EDMOND DE ROTHSCHILD CONSEIL
16, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg

LGT TRUST & CONSULTING S.A.
3, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
en abrégé «Interconsult»
7, Val Ste-Croix
L-1371 Luxembourg

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY GROUP S.A.
en abrégé «L.M.C. S.A.»
8, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

LUXIGEC S.A.
51, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

MAITLAND LUXEMBOURG S.A.
6, rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

MERCURIA SERVICES
8-10, rue Mathias Hardt
L-1717 Luxembourg

MOURANT LUXEMBOURG S.A.
46A, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

PERMIRA LUXEMBOURG S.A R.L.
282, route de Longwy
L-1940 Luxembourg

RCS CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.
9, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
64, rue Principale
L-5367 Schuttrange

SERVICES GÉNÉRAUX DE GESTION S.A.
en abrégé «S.G.G.»
23, avenue Monterey
L-2086 Luxembourg

STRATEGO TRUST S.A.
167, route de Longwy
L-1941 Luxembourg

SUXESKEY S.A.
10-12, rue de Medernach
L-7619 Larochette

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

TRIMAR MANAGEMENT S.A.
25C, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.
207, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

Agents de communication à la clientèle (article 29-1)
nombre: 13

ALLIED ARTHUR PIERRE S.A.
112, rue du Kiem
L-8030 Strassen

GLOBAL FACILITIES S.A.
41, am Bann
L-3372 Leudelange

GROUP 4 FALCK – SOCIETE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE S.A.
14, rue du Père Raphaël
L-1015 Luxembourg

IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg

INFOMAIL S.A.
18, rue d'Epernay
L-1490 Luxembourg

LAB SERVICES PSF S.A.
Zone Industrielle
L-5366 Munsbach

LETTERSHOP LUXEMBOURG S.A.
Zone Industrielle Bombicht
L-6947 Niederanven

N.R.G. LUXEMBOURG S.A R.L.
ZA de Bourmicht
L-8020 Bertrange

REISSWOLF S.A.
13, rue de l'Industrie
L-8069 Bertrange

SERVITIA S.A.
13, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

STREFF S.A R.L.
138, route d'Arlon
L-8008 Strassen

VICTOR BUCK SERVICES S.A.
18-20, Z.I. Am Bann
L-3372 Leudelange

XEROX LUXEMBOURG S.A.
15, rue de l'Industrie
L-8005 Bertrange

Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)
nombre: 9

AMERICAN EXPRESS FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
74, Mühlenweg
L-2155 Luxembourg

BNP PARIBAS FUND SERVICES S.A.
10A, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

CETREL S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

CLEARSTREAM SERVICES S.A.
42, avenue J.F. Kennedy
L-2967 Luxembourg

E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE S.A.
en abrégé «EBRC»
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

KNEIP COMMUNICATION S.A.
26-28, rue Edward Steichen
L-2017 Luxembourg

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

ING LEASE LUXEMBOURG S.A.
50, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

LUXIGEC S.A.
51, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)
nombre: 27

CETREL S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

CLEARSTREAM SERVICES S.A.
42, avenue J.F. Kennedy
L-2967 Luxembourg

COMPUTACENTER PSF S.A.
26-28, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg

COMPUTER TASK GROUP LUXEMBOURG PSF S.A.
en abrégé «CTG LUXEMBOURG PSF S.A.»
10A, ZA de Bourmicht
L-8070 Bertrange

DIMENSION DATA FINANCIAL SERVICES S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

E-BUSINESS & RESILIENCE CENTRE S.A.
en abrégé «EBRC»
5, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

EDS PROFESSIONNEL SECTEUR FINANCIER (PSF) LUXEMBOURG S.A.
13A, rue de Bitbourg
Hamm-Office Park
L-1273 Luxembourg

EUROPEAN FUND ADMINISTRATION S.A.
2, rue d'Alsace
L-1017 Luxembourg

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.
17, rue Antoine Jans
L-1820 Luxembourg

GETRONICS PSF LUXEMBOURG S.A.
15, rue des Scillas
L-2529 Howald

HEWLETT-PACKARD PSF LUXEMBOURG S.A R.L.
8, rue Henri M. Schnadt
L-2530 Luxembourg

IBM SERVICES FINANCIAL SECTOR LUXEMBOURG S.A R.L.
Um Schlass 1
L-5880 Hesperange

INTERNATIONAL FINANCIAL DATA SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
47, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

SERVITIA S.A.
13, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

SIEMENS FINANCIAL BUSINESS SERVICES S.A.
20, rue des Peupliers
L-2328 Luxembourg

SIMAC PSF S.A.
41, Z.A. Am Bann
L-3372 Leudelange

STERIA PSF LUXEMBOURG S.A.
145, rue du Kiem
L-8030 Strassen

SOGETI PSF
36, rue de Longwy
L-8080 Bertrange

SUN MICROSYSTEMS FINANCIAL SECTOR S.A R.L.
77-79, Parc d'Activités
L-8308 Capellen

SUNGARD SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.
7, route de Trèves
L-2632 Luxembourg-Findel

SYSTEMAT LUXEMBOURG PSF S.A.
77-79, Parc d'activités de Capellen
L-8308 Capellen

T-SYSTEMS LUXEMBOURG S.A.
117, route d'Arlon
L-8009 Strassen

TATA CONSULTANCY SERVICES S.A.
89F, rue Pafebruch
L-8308 Capellen

TELINDUS PSF
2, rue des Mines
L-4244 Esch-sur-Alzette

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.
308, route d'Esch
L-1471 Luxembourg

VISION IT GROUP PSF S.A.
163, rue du Kiem
L-8030 Strassen

XEROX LUXEMBOURG S.A.
15, rue de l'Industrie
L-8005 Bertrange

Professionnels effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés (article 29-4)
nombre: 4

FAMILY TRUST MANAGEMENT EUROPE S.A.
4, rue Alphonse Weicker
L-2721 Luxembourg

FIGED S.A.
3B, boulevard Prince Henri
L-1724 Luxembourg

LWM S.A.
6A, circuit de la Foire internationale
L-1347 Luxembourg

THE DIRECTORS' OFFICE S.A.
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Professionnels du secteur financier auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre
nombre: 4

ASSOCIATION MUTUALISTE DES FONCTIONNAIRES DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AYANT LEUR SIEGE OU DES BUREAUX PERMANENTS EN EUROPE
en abrégé «AMFIE Société Coopérative»
25A, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

CYBERSERVICES S.A R.L.
43, rue Goethe
L-1637 Luxembourg

EUROPAY LUXEMBOURG S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

VISALUX S.C.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

ETABLISSEMENT POUVANT EXERCER TOUTES LES ACTIVITES DE PROFESSIONNEL DU SECTEUR FINANCIER PERMISES PAR L'ARTICLE 28 DE LA LOI DU 15 DECEMBRE 2000 SUR LES SERVICES POSTAUX ET LES SERVICES FINANCIERS POSTAUX

ENTREPRISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
8A, avenue Monterey
L-2163 Luxembourg

SUCCURSALES DE PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER D'ORIGINE COMMUNAUTAIRE ETABLIES AU LUXEMBOURG

GADD CAPITAL MANAGEMENT LTD., Gibraltar
succursale de Luxembourg
4, rue de l'Eau
L-1449 Luxembourg

MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED,
Londres (Royaume-Uni),
succursale de Luxembourg
6B, route de Trèves
L-2633 Luxembourg

PFPC INTERNATIONAL LIMITED, Dublin (Irlande),
succursale de Luxembourg
8, rue de la Grève
L-1643 Luxembourg

T. ROWE PRICE GLOBAL INVESTMENT SERVICES LIMITED, Londres (Royaume-Uni),
en abrégé «TRPGIS»
succursale de Luxembourg
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2006.
Jean-Nicolas Schaus
Directeur général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 36 12 mai 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 13 avril 2006 portant désignation de deux membres suppléants du Conseil scientifique institué par le règlement du Gouvernement en Conseil du 29 avril 2005.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 2 du règlement du Gouvernement en Conseil du 29 avril 2005 instituant un Conseil scientifique dans le domaine des soins de santé;

Vu la proposition du 20 mars 2006 de l'Association des médecins et médecins-dentistes;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur le Docteur Jil KOULLEN, médecin généraliste, est désigné membre suppléant du Conseil scientifique en remplacement de Monsieur le Docteur Daniel MART, démissionnaire.

Art. 2. Monsieur Laurent ELZ, médecin-dentiste, est désigné membre suppléant du Conseil scientifique en remplacement de Monsieur le Docteur Robert WELTER, décédé.

Art. 3. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 13 avril 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 13 avril 2006 portant nomination d'un membre suppléant de l'Association des médecins et médecins-dentistes au sein de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu les articles 1er, 2 et 16 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu la proposition de l'Association des médecins et médecins-dentistes;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Patrick WEYLAND, dentiste, est nommé membre suppléant de la commission de surveillance en remplacement de Monsieur le Docteur Robert WELTER, décédé, dont il achèvera le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial; copies en sont adressées au préqualifié pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 13 avril 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 25 avril 2006 modifiant l'arrêté du Gouvernement du 19 décembre 2003 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 1er décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des centres de formation professionnelles continue, notamment l'art. 3., paragraphes 1, 2 et 3;

Arrête:

Art. 1er. Sur proposition de la Chambre des Métiers est nommée membre du conseil d'administration de l'établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue:

Madame Christiane HOFFMANN
Chef de service formation continue
Chambre des Métiers
B.P. 1604
L-1016 Luxembourg

en remplacement de Monsieur Ted MATHGEN dont elle termine le mandat.

Art. 2. Copie du présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera transmise à l'intéressée pour lui servir de titre et à la direction de la Chambre des Métiers pour information.

Luxembourg, le 25 avril 2006.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration des Bâtiments Publics. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 12 novembre 2005 Monsieur Gérard WEBER, ingénieur technicien inspecteur à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé à la fonction d'ingénieur technicien inspecteur principal auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 Monsieur Luc DHAMEN, architecte principal à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé à la fonction d'architecte chef de division auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 Monsieur Jean LEYDER, architecte chef de division à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé à la fonction d'architecte 1re classe auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 3 février 2006 Monsieur Marc TURPEL, ingénieur à l'administration des Bâtiments Publics, a été nommé ingénieur inspecteur auprès de la même administration.

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006 Monsieur Luc SCHMIT, attaché de Gouvernement à l'administration des contributions directes, a été nommé attaché de Gouvernement 1er en rang à la même administration, avec effet au 1er mai 2006.

Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006 Monsieur Jean-Pierre FREILINGER, contrôleur adjoint hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé contrôleur hors cadre à la même administration et affecté au service des évaluations immobilières à Luxembourg, avec effet au 1er mai 2006.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démission. – Par arrêtés grand-ducaux du 21 mars 2006, Mesdames Christiane MEYER et Pascale TOUSSING, conseillers de direction à l'administration gouvernementale, ont été nommées conseillers de direction 1ère classe. Par arrêtés grand-ducaux du 21 mars 2006, Mesdames Marie-Paule KREMER et Joëlle LUDEWIG et Messieurs Jean-Paul REITER et Christian SCHULLER, conseillers de direction adjoints à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction. Par arrêtés grand-ducaux du 21 mars 2006, Mesdames Tanja BERCHEM et Anne VAN GOETHEM et Monsieur Laurent JOME, attachés de gouvernement 1ers en rang à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction adjoints. Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Monsieur Romain WEISEN, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement 1er en rang. Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006, Monsieur Frank STOLTZ, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Monsieur Nico ASTAFIEFF, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006 Monsieur Pascal BACK, chef de bureau à l'administration gouvernementale a été nommé inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Madame Nathalie KIRPACH, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Madame Viviane RISCHETTE, chef de bureau hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006, Monsieur Jean-Claude HUSTING, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau. Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Monsieur Claude TRIERWEILER, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Madame Sandy HENTGES, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006, Madame Sylvie MEIERS, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 21 mars 2006, Mesdames Chantal FOHL, Gabrielle MONVILLE, Karin RIEMER et Monsieur Lucien MARX, rédacteurs à l'administration gouvernementale, ont été nommés rédacteurs principaux.

Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Monsieur Marc KREIS, conseiller économique au Service d'Economie Rurale, a été nommé conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2006, Monsieur Marc FEYEREISEN, chef de bureau adjoint hors cadre à l'Administration de l'Emploi, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 21 mars 2003, démission honorable de ses fonctions de conseiller de direction première classe à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Joseph LAUTER. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Joseph LAUTER.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois de novembre 2006 un premier examen de promotion dans la carrière du cantonnier.

Conseil disciplinaire et administratif d'appel sur la base de l'article 28 (2) de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, ont été nommés membres effectifs du Conseil disciplinaire et administratif d'appel pour une durée de deux ans à partir du 6 mai 2006:

– Madame Léa MOUSEL, président de chambre à la Cour d'appel
– Monsieur Joseph RAUS, premier conseiller à la Cour d'appel
– Maître Marie SANTINI, avocat à la Cour
– Maître René WEBER, avocat à la Cour
– Maître Nicolas DECKER, avocat à la Cour.

Par le même arrêté grand-ducal,

– Monsieur Charles NEU, conseiller à la Cour d'appel
– Madame Lotty PRUSSEN, conseiller à la Cour d'appel
– Maître Jean WELTER, avocat à la Cour
– Maître René BEISSEL, avocat à la Cour
– Maître Vic KRECKE, avocat à la Cour

ont été nommés membres suppléants dudit conseil pour une durée de deux ans à partir du 6 mai 2006, et Madame Lily WAMPACH, greffier en chef de la Cour supérieure de Justice, y est affectée comme greffier.

Conseil Supérieur des Personnes Agées. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 20 avril 2006 est désignée secrétaire du Conseil Supérieur des Personnes Agées, Madame Cathy MARTH, employée auprès du Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Entreprises d'assurances. – Transferts de portefeuille d'assurance non-vie de l'entreprise d'assurances EAGLE STAR INSURANCE COMPANY Ltd vers la succursale britannique de l'entreprise d'assurances de droit suisse ZURICH INSURANCE COMPANY et de l'entreprise d'assurances MIDLAND ASSURANCE Ltd vers l'entreprise d'assurances EAGLE STAR INSURANCE COMPANY Ltd. – La *FSA*, Financial Services Authority, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances Eagle Star Insurance Company Ltd a été autorisée à transférer son portefeuille d'assurance non-vie à la succursale britannique de l'entreprise d'assurances de droit suisse Zurich Insurance Company et l'entreprise d'assurances Midland Assurance Ltd vers Eagle Star Insurance Company Ltd avec effet au 28 mars 2006.

Les transferts deviennent opposables de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises de réassurances. – Agrément comme dirigeant. – En application de l'article 94 point 3 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur Jean-Pierre COURSON a été agréé comme dirigeant d'entreprises de réassurances.

Entreprise de réassurances – «COMPOSTILLA RE S.A.» – Agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 12 avril 2006, la société anonyme «COMPOSTILLA RE S.A.» avec siège social à L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare, a été agréée pour faire des opérations de réassurances.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 37 **17 mai 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 7 avril 2006 autorisant la dissolution du syndicat intercommunal du Parc Naturel de la Haute-Sûre, en abrégé «S.Y.C.O.P.A.N.».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Considérant que l'existence du syndicat intercommunal du Parc Naturel de la Haute-Sûre, en abrégé «S.Y.C.O.P.A.N.», créé par arrêté grand-ducal du 2 septembre 1988, est devenue sans objet depuis la constitution du syndicat intercommunal pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel de la Haute-Sûre, en abrégé «Naturpark Oewersauer», autorisé par arrêté grand-ducal du 16 avril 1999;

Vu la délibération du comité du syndicat intercommunal S.Y.C.O.P.A.N. du 12 novembre 2004 portant décision de proposer aux communes syndiquées la dissolution du syndicat, de transmettre l'actif immobilisé à titre gratuit au syndicat intercommunal «Naturpark Oewersauer» et de répartir l'actif financier entre les communes membres d'après une clé de répartition en fonction du nombre d'habitants;

Vu les délibérations des conseils communaux de Boulaide en date du 9 septembre 2005, d'Ell en date du 6 septembre 2005, de Heiderscheid en date du 30 novembre 2005, du Lac de la Haute-Sûre en date du 2 septembre 2005, de Neunhausen en date du 7 octobre 2005, de Wahl en date du 1er septembre 2005 et de Winseler en date du 21 septembre 2005, aux termes desquelles lesdits corps donnent leur consentement à la dissolution du syndicat intercommunal S.Y.C.O.P.A.N. ainsi qu'aux conditions pour opérer la liquidation dudit syndicat;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Le syndicat intercommunal S.Y.C.O.P.A.N., créé par arrêté grand-ducal du 2 septembre 1988, est dissout.

Art. 2. Les conditions dans lesquelles s'opère la liquidation du syndicat et les modalités de distribution de l'actif, définies par le comité du syndicat et acceptées par les conseils communaux des communes membres, sont fixées comme suit:

- L'actif immobilisé repris avec une valeur de 492.711,34 € dans les comptes du syndicat intercommunal SYCOPAN est cédé à titre gratuit au Syndicat pour l'aménagement et la gestion du Parc Naturel de la Haute-Sûre, en abrégé «Naturpark Öewersauer».
- Une somme de 59.946,63 €, représentant la quote-part de la commune de Wahl dans la valeur de cet actif immobilisé est versée en espèces à cette dernière.
- L'actif financier net existant à la dissolution du syndicat, est réparti entre les communes-membres d'après une clé de répartition établie en fonction du nombre d'habitants reprise dans le tableau suivant:

	Habitants	%
Boulaide	592	12,53
Ell	595	12,59
Heiderscheid	1.015	21,48
Lac de la Haute-Sûre	1.125	23,80
Neunhausen	183	3,87
Wahl	575	12,17
Winseler	641	13,56
Total	4.726	100

Art. 3. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 7 avril 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 24 avril 2006 établissant la liste des personnes qualifiées pour élaborer un Plan d'Aménagement Général au sens de l'article 7(2) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'Aménagement Communal et le Développement Urbain.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu l'article 7(2) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Vu les avis de la Commission d'aménagement rendus en date du 26 novembre 2004, du 3 décembre 2004, du 23 février 2005, du 29 avril 2005, du 1er juillet 2005, du 20 juillet 2005, du 10 février 2006, du 15 février 2006, du 17 février 2006 et du 22 février 2006.

Arrête:

Art. 1er. Les personnes physiques suivantes, ainsi que les personnes morales suivantes qui occupent, respectivement comptent à titre d'associé ou qui disposent d'une équipe pluridisciplinaire dont la composition est définie dans le présent arrêté, sont agréées à élaborer des plans d'aménagement général conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain:

- Monsieur Gilbert BALLINI, architecte, demeurant à L-1128 Luxembourg;
- Madame Anita BAUM, Dipl.–Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-66706 Perl;
- Monsieur Pierre BAUMANN, ingénieur diplômé, aménageur-urbaniste, demeurant à L-8119 Bridel;
- Monsieur Wolgang BECKER, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
- Madame Brigitte BRANDENBURGER, architecte, ingénieur diplômé, demeurant à L-4970 Dippach-Gare;
- Monsieur Burkard DEWEY, ingénieur diplômé – architecte-urbaniste, demeurant à L-1355 Luxembourg;
- Monsieur Robert DOUW, Dipl.-Ing. Bauingenieurwesen, demeurant à L-8399 Windhof;
- Monsieur Will ERPELDING, ingénieur diplômé en architecture, demeurant à L-1950 Luxembourg;
- Monsieur Jean EWERT, architecte, demeurant à L-1452 Luxembourg;
- Monsieur Joël FRISONI, architecte, demeurant à L-4466 Soleuvre;
- Monsieur Eric GIORDANO, architecte, demeurant à L-2446 Howald;
- Madame Brigitte GLÄSSL, géographe diplômée, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
- Monsieur Karsten HARZ, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-54290 Trier;
- Monsieur Romain HOFFMANN, architecte, demeurant à L-1469 Luxembourg;
- Madame Heidrun-Katharina JOCHEM, architecte, ingénieur diplômé, demeurant à D-54295 Trier;
- Monsieur Jean KENKEL, ingénieur diplômé, demeurant à L-9201 Diekirch;
- Madame Nadége KIEFFER, disposant d'un diplôme d'études universitaires générales en sciences humaines et sociales: mention géographie, d'une licence en géographie: mention aménagement, d'une maîtrise en géographie ainsi que d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées Aménagement et Défense, demeurant à F-57330 Hettange-Grande;
- Monsieur Marc KNEPPER, ingénieur diplômé, demeurant à L-9357 Bettendorf;
- Monsieur Jan KOTONSKI, géographe diplômé, demeurant à D-54292 Trier;
- Monsieur Jörg LAUER, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
- Madame Céline LEONARD-PECHEUR, licenciée en géographie, disposant d'un diplôme d'études spécialisées en sciences de l'Environnement et d'un diplôme d'études complémentaires en Sciences Appliquées, orientation urbanisme et développement territorial, demeurant à B-6700 Arlon;
- Monsieur Vincent LEPOT, architecte urbaniste, demeurant à L-6979 Rameldange;
- Monsieur Xavier MAHY, ingénieur civil des constructions, demeurant à L-8838 Wahl;
- Monsieur Marc MERSCH, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à L-8303 Capellen;
- Madame Marie-Laure MIR, géographe-aménageur diplômé, demeurant à L-2550 Luxembourg;
- Madame Christine MULLER, architecte-urbaniste, demeurant à L-1355 Luxembourg;
- Monsieur Henning NIEBOER, géographe diplômé, demeurant à L-6689 Mertert;
- Madame Catherine PETIT, diplômée en géographie de l'aménagement et en sciences de l'environnement, demeurant à B-6717 Attert;
- Monsieur Romain SCHMIZ, architecte et titulaire d'un «postgraduate Diploma in Urban Design», demeurant à L-1420 Luxembourg;
- Monsieur Thomas SIEVERTS, Dipl.-Ing. Architektur, demeurant à D-53113 Bonn;
- Madame Nicole SKIRDE-VURAL, géographe diplômé, demeurant à D-54292 Trier;
- Monsieur Jens TELLMANN, géographe diplômé, demeurant à D-54292 Trier;
- Madame Uta TRUFFNER, titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées en maîtrise d'ouvrage et projet urbain, demeurant à L-2118 Luxembourg;
- Madame Isabelle VAN DRIESSCHE, architecte, demeurant à L-2158 Luxembourg;
- Madame Carmen WAGENER, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à L-7513 Mersch;
- Monsieur Jean-Luc WEIDERT, Dipl.-Ing. Raumplanung und Raumordnung, demeurant à L-1626 Luxembourg;
- Monsieur John WEIER, architecte-paysagiste, demeurant à L-6973 Rameldange;
- Monsieur Hans-Walter WONN, géographe diplômé, demeurant à L-3714 Rumelange;

– Madame Chantal ZEYEN, ingénieure diplômée, aménageur-urbaniste, demeurant à L-7254 Bereldange;
– Monsieur Gert ZILM, ingénieur diplômé, aménageur-urbaniste, demeurant à L-1711 Luxembourg,
– Monsieur Mathias ZIMMER, Dipl.-Ing. Raum- und Umweltplanung, demeurant à D-66123 Saarbrücken;
– Architecture + aménagement bertrand schmit s.a., L-1123 Luxembourg: Bertrand SCHMIT, Nadine GUTENSTEIN, Karsten HARZ, Andy CORLIER, Jan KOTONSKY, Jens TELLMANN;
– Bachtler Böhme + Partner, D-67655 Kaiserslautern: Reinhard BACHTLER, Frank BÖHME, Heiner JAKOBS;
– Bureau d'ingénieurs-conseils BEST, L-2513 Senningerberg: Jeannot KOCH, Andreas MULLER, Mike URBING, Norbert RIES;
– Société BGSV bureau voor STEDEBOUW, NL-3001 AP Rotterdam: Roelof S.BAKKER, Ronald P.J.H. VAN GENDEREN, Karen VAN VLIET, Merel BAKKER, David DOOGHE, Dirk HÖLZER, Marit JANSE, Judith DE KOSTER, Doesjka MAJDANDZIC, Margien OEPTS, Mirella SCHOUT, Tintja HOFMAN (VERSTEEGEN);
– Société civile „Espace et Paysages", L-4240 Esch-sur-Alzette: Marco BIDAINE, Nico ENGEL, Yves NOURY, Albert GOEDERT;
– INCOPA Gesellschaft für Bauplanung und internationale Cooperation m.b.H., D-66123 Saarbrücken; Wolfgang BECKER, Jörg LAUER, Mathias ZIMMER;
– KERG & EWEN Architectes, L-1225 Luxembourg: Carlo KERG et Martin EWEN;
– Kommunalentwicklung LEG Baden-Württemberg GmbH, D-70180 Stuttgart: Théodor HAAG, Jan CURRLE, Claudia KRÜGER, Petra MENZEL, Bertram ROTH, Jürgen KATZ;
– Société anonyme LUXPLAN S.A., Ingénieurs-Conseils, L-8303 Capellen: Marcel HETTO, Nadège KIEFFER, Marc MERSCH, Sascha ROHNER;
– Marc Dieschbourg Architectes S.A., L-2167 Luxembourg : Marc DIESCHBOURG et Stavros MENTOS;
– Société à responsabilité limitée «Oeko-Bureau», L-3714 Rumelange: Hans-Walter WONN;
– Planungsbüro Lenz & Partner, D-54616 Winterspelt: Rosemarie BITZIGEIO et Horst LENZ;
– Société anonyme PROJECT, Ingénieurs-Conseils, L-8399 Windhof: Robert DOUW;
– SCAHT Architecture s.à r.l., L-9554 Wiltz: Ariane CHAUDRON, Sabine FRETZ et Francis HOFFMANN;
– SKAT Architekten und Stadtplaner, D-53113 Bonn: Thomas SIEVERTS, Ines KNYE-NECZAS, Joseph AGNES, Jens TRAUTMANN;
– Société à responsabilité limitée «Rausch&associés», L-8838 Wahl: Xavier MAHY;
– Reicher Haase atelier d'architecture et d'urbanisme, L-9425 Vianden: Christa REICHER;
– Société anonyme Ingénieurs-Conseils SCHROEDER & ASSOCIES, L-1626 Luxembourg: Jean-Luc WEIDERT;
– Société à responsabilité limitée «SOGEDEC», L-1950 Luxembourg: Will ERPELDING;
– Société anonyme «TR-Engineering», L-1456 Luxembourg: Catherine PETIT;
– Ville d'Esch-sur-Alzette: Jean GOEDERT, Luc EVERLING, Lucien MALANO, Gast DEMUTH;
– WITRY & WITRY architecture urbanisme S.A., L-6471 Echternach: Anja GÄSSL, René WITRY et Ursula WITRY-WILLE;

Art. 2. Le présent arrêté remplace celui du 4 juillet 2005 établissant la liste des personnes qualifiées pour élaborer un plan d'aménagement général au sens de l'article 7(2) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 24 avril 2006.
Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 25 avril 2006 modifiant l'arrêté ministériel du 1er juin 1989 instituant un groupe d'études ayant pour objet la conservation du patrimoine naturel de la Petite-Suisse luxembourgeoise («Mullerthal»).

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi du 29 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles;

Considérant qu'il y a lieu de redéfinir la compétence du groupe d'études, compte tenu de l'évolution des idées et de l'état du milieu naturel;

Considérant que le patrimoine archéologique et préhistorique est digne de protection au même titre que les milieux naturels de la Petite-Suisse et que les problèmes environnementaux se posent souvent dans les mêmes termes, tant pour le patrimoine naturel que pour le patrimoine archéologique;

Considérant que la richesse biologique remarquable du milieu gréseux européen de plaine s'étend au Luxembourg bien au-delà de la Petite-Suisse, telle que définie à l'arrêté ministériel du 1er juin 1989;

Arrête:

Art. 1er. Le «groupe d'études ayant pour objet la conservation du patrimoine naturel de la Petite-Suisse luxembourgeoise (Mullerthal)», institué par arrêté ministériel du 1er juin 1989, tel qu'il a été modifié par la suite, prend la dénomination «COMMISSION DE SAUVEGARDE DE LA «PETITE-SUISSE» ET DE LA REGION DU GRES DE LUXEMBOURG» appelée ci-après «la commission».

Il faut entendre par grès de Luxembourg, au sens du présent arrêté, les formations géologiques gréseuses du *Sinémurien* ou de *l'Hettangien*, telles qu'elles sont délimitées sur la carte géologique du G. D. de Luxembourg.

La compétence territoriale de la COMMISSION est élargie à toutes les communes ou parties de communes où affleurent ces formations. En ce qui concerne la Petite-Suisse, elle englobera également les forêts de ravin rocheuses sur calcaire dolomitique, s'étendant d'Echternach jusqu'au Sud-Est de Steinheim.

Art. 2. La Commission a pour mission:

- de prendre connaissance de toutes les publications scientifiques afférant à la «Petite-Suisse luxembourgeoise» et aux autres régions où affleure le «grès de Luxembourg»;
- de délimiter les zones naturelles dignes de protection, compte tenu de leur écologie particulière, de leurs habitats naturels ou semi-naturels, de leur flore et faune ou de leur patrimoine archéologique et préhistorique;
- d'évaluer les menaces portant sur l'environnement naturel et les sites archéologiques et préhistoriques de ces régions;
- de proposer au Ministre de l'Environnement toutes les mesures utiles à la préservation et la gestion de l'environnement naturel et archéologique de la Petite-Suisse luxembourgeoise, telles que la définition et la délimitation de zones naturelles protégées ou toutes autres mesures de protection spécifiques;
- de donner son avis, à la demande du Ministre de l'Environnement, sur tous les projets d'aménagement et de réglementation relatifs à ces régions.

Art. 3. La commission comprend 12 membres. Elle peut s'adjoindre des experts.

Art. 4. Sont nommés, respectivement confirmés comme membres de la commission:

- BECHET Georges, Musée National d'Histoire Naturelle
- COLLING Guy, Musée National d'Histoire Naturelle
- KREMER Marie-Paule, Ministère de l'Environnement
- KRIPPEL Yves, indépendant
- MASSARD Jos., indépendant
- MULLER Frantz-Charles, Fondation «Hëllef vir d'Natur»
- SCHAULS Roger, Fondation «Oekozenter»
- SINNER Jean-Marie, administration des Eaux et Forêts
- THILL Jean-Paul, Ministère du Tourisme
- LE BRUN-RICALENS Foni, Musée National d'Histoire et d'Art
- VALOTTEAU François, Musée National d'Histoire et d'Art
- WERNER Jean, indépendant.

Art. 5. La commission est présidée par Monsieur Jean Werner, docteur en droit, demeurant à Bereldange.

La fonction de secrétaire sera assumée par Monsieur Jean-Marie Sinner, ingénieur forestier, demeurant à Bissen.

Art. 6. La commission se réunira sur convocation de son président, mais au moins 4 fois par an. Elle transmettra ses propositions détaillées et motivées au Ministre de l'Environnement.

Art. 7. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Ampliation en sera transmise à chacun des membres pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 25 avril 2006.

Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Administration de l'Aéroport. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 3 avril 2006, Monsieur Raymond KIRSCH, ingénieur technicien principal à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'ingénieur technicien inspecteur à la même administration.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 avril 2006 Monsieur Romain HEINEN, conseiller de direction 1ère classe au ministère des finances, a été nommé directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines, avec effet au 1er mai 2006.

Agriculture. – Nominations d'experts apicoles. – Par arrêté ministériel du 21 avril 2006, ont été nommés experts apicoles:

– pour la 3e circonscription vétérinaire: M. Marc VAESSEN, médecin-vétérinaire de Longsdorf en remplacement de M. Edouard SCHROEDER, démissionnaire;
– pour la 2e circonscription vétérinaire: M. Johny BERTEMES de Weidingen. M. Gérard FRERES de Bascharage est nommé expert apicole suppléant en remplacement de M. Joseph WELSCHER, démissionnaire.

Armée. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen d'admission définitive dans la carrière de l'artisan-fonctionnaire aura lieu au mois de juin 2006.

Commission de nomenclature. – Désignation d'un représentant suppléant de l'Association des médecins et médecins-dentistes. – Par arrêté ministériel du 13 avril 2006, Monsieur Patrick WEYLAND, médecin-dentiste, a été désigné membre suppléant de l'Association des médecins et médecins-dentistes au sein de la Commission de nomenclature prévue à l'article 65 du code des assurances sociales, en remplacement de Monsieur le Docteur Robert WELTER, décédé.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois d'avril 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. AMER-SIL signé en date du 6 avril 2006 entre la direction de la S.A. AMER-SIL et le syndicat LCGB et la délégation du personnel;
– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel du Centre de Transfusion sanguine de la Croix-Rouge Luxembourgeoise signé en date du 17 mars 2006 entre la direction de la Croix-Rouge Luxembourgeoise et le syndicat OGB-L et la délégation du personnel;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la Chambre de Travail signée en date du 1er janvier 2006 entre la direction de la Chambre de Travail et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel de la S.A. COURTHEOUX signé en date du 2 février 2006 entre la direction des supermarchés du groupe MATCH et les syndicats LCGB et OGB-L, la délégation des employés et la délégation des ouvriers;
– Avenant à la convention collective de travail pour les employés de la S.A. CSC Computer Sciences signé en date du 1er juin 2005 entre la direction de la S.A. CSC Computer Sciences et le syndicat LCGB et la délégation du personnel ;
– Avenant à la convention collective de travail du personnel de la S.àr.l. DOMETIC (valable du 01.01.2005 au 31.12.2007) signé en date du 25 août 2005 entre la direction de la S.àr.l. DOMETIC et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les ouvriers de l'Industrie Luxembourgeoise Métallique et Sidérurgique signée en date du 31 janvier 2006 entre la direction de la S.A. ARBED et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Accord de principe sur le renouvellement de la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. LUXAIR (2006 – 2007) signé en date du 16 mars 2006 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.à r.l. MOOG HYDROLUX signé en date du 16 février 2006 entre la direction de la S.à r.l. MOOG HYDROLUX et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;
– Avenant à la convention collective de travail pour les employés de la S. à r. l. MOOG HYDROLUX signé en date du 16 février 2006 entre la direction de la S. à r. l. MOOG HYDROLUX et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;
– Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. NOVAPRINT (valable du 01.01.06 – 31.12.06) signé en date du 5 avril 2006 entre la direction de la S.A. NOVAPRINT et le LCGB et la délégation du personnel;
– Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. PARA PRESS signé en date du 20 décembre 2005 entre la direction de la S.A. PARA PRESS et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;
– Avenant à la convention collective de travail pour les employés de la S.A. PARA PRESS signé en date du 18 janvier 2006 entre la direction de la S.A. PARA PRESS et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;

– Convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. TEXTILCORD STEINFORT (valable du 1er juillet 2004 au 30 juin 2007) signée en date du 17 août 2005 entre la direction de la S.A. TEXTILCORD STEINFORT et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les employés privés de la S.A. TREFILARBED BISSEN signée en date du 27 mars 206 entre la direction de la S.A. TREFILARBED BISSEN et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel de la S.A. VINCI PARK SERVICES Luxembourg (en abrégé VINCI PARK) (valable du 01.01.2006 au 31.12.2008) signée en date du 14 mars 2006 entre la direction de la S.A. VINCI PARK SERVICES Luxembourg et les syndicats LCGB et OGB-L et la délégation du personnel.

Entreprises d'assurances. – «FOYER ASSURANCES SA». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur Paul FOHL a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «FOYER ASSURANCES SA» en remplacement de Monsieur Henri MARX.

Entreprises d'assurances. – «NEMIAN LIFE & PENSIONS SA». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur François JACQUEMIN a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «NEMIAN LIFE & PENSIONS SA» en remplacement de Monsieur Roger GLOVER.

Entreprises d'assurances. – «SCOTTISH EQUITABLE INTERNATIONAL SA». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 12 avril 2006, Monsieur Philippe RICARD a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «SCOTTISH EQUITABLE INTERNATIONAL SA» en remplacement de Monsieur Luuk JACOBS.

Fonds Culturel National. – Prorogation de mandats. – Par arrêté ministériel du 4 avril 2006, les mandats des membres du Comité-Directeur du Fonds Culturel National ont été prorogés jusqu'au 28 mai 2009 à savoir:

délégués de la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche:

Monsieur Paul REILES, directeur honoraire du Musée national d'Histoire et d'Art, Président

Madame Germaine GOETZINGER, chargée de la direction du Centre national de Littérature à Mersch, Secrétaire

délégué du Ministre des Finances:

Monsieur Jeannot WARINGO, directeur de l'Inspection générale des Finances.

Indice des prix à la consommation au 1er avril 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **700.66** au 1er avril par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er avril 2006 à **693.71**.

Luxembourg, le 3 mai 2006.
Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, Monsieur Markus BUSER, né le 31 août 1967, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, Monsieur le Docteur Alexandre MAGAR, né le 21 août 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, Monsieur le Docteur Dinh Cach NGUYEN, né le 3 août 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 28 avril 2006, Madame le Docteur Manuela BORDEANU, née le 5 octobre 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anatomie pathologique au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2006, Monsieur le Docteur Hans-Jürgen ROMPF, né le 11 septembre 1950, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 mai 2006, Madame le Docteur Heike WITTAYER ép. DEDERICHS, née le 23 février 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 28 avril 2006, Monsieur le Docteur Paul-Alexandre LEMAIRE, né le 27 juin 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de juin 2006 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 15 juin 2006:
examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure administrative

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1
Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement Département du Logement Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement Département des Classes moyennes Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère d'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en journalisme	1
Ministère de la Famille et de l'Intégration Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en pédagogie, en psychologie, en sociologie ou en droit*	1
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative Service e-Luxembourg Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en gestion, en économie ou en communication	plusieurs
Ministère de la Justice Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Administration des Contributions directes Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Administration des Contributions directes Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1
Centre commun de la Sécurité sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Commissariat aux Assurances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en actuariat	1
Inspection du Travail et des Mines Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	2
Office des Assurances sociales Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Union des Caisses de Maladie Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie	1

le 16 juin 2006:
examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure scientifique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre de postes vacants**
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural Institut Viti-Vinicole Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en agronomie, économie ou en viticulture/œnologie	1
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en psychologie	1
Ministère d'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en mathématiques appliquées	1
Ministère d'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1
Administration des Eaux et Forêts Formation demandée: Ingénieur forestier – Un cycle universitaire complet de quatre années	1
Administration de l'Environnement Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en physique ou en électromécanqiue	1
Administration judiciaire – Service central d'Assistance sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en psychologie	1
Bibliothèque nationale (Carrière du conservateur) Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en mathématiques, physique, chimie, biologie, histoire ou économie – éventuellement une spécialisation en sciences et techniques de l'information et de la documentation	1
Centre Informatique de l'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique et/ou en mathématiques ou une formation d'ingénieur diplômé	plusieurs
Centre commun de la Sécurité sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1
Centre national de littérature (Carrière du conservateur) Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en lettres modernes	1
Service d'Economie rurale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en agronomie	1
Service de l'Education différenciée** Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en pédagogie ou en pédagogie curative	2

* Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est exigé pour tous les postes pour lesquels une formation de droit est demandée.

** Ces postes sont ouverts à des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne. Pour tous les autres postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à

des autorisations de remplacement de postes devenus vacants.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 29 mai et le 2 juin 2006 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études secondaires étranger)**.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

*1ST-GROUP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ABAKUS, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

*ADIG ADILUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

ADIG EASTERN STARS INVEST 5/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

ADIG EASTERN STARS INVEST 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG EURO RENTPLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*ADIG RENT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

ADIG ROLLING PROTECT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

*AKROBAT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*ALLIANZ SUISSE - STRATEGY FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

AW STOCKS ALPHA PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*AZ FUND 1, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*BALANCED PORTFOLIO A, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

**BALANCED PORTFOLIO D, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

*BERENBERG GOAM PLUS STRATEGIE FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

BNP PARIBAS ISLAMIC FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

**CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

CTV-STRATEGIEFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

*DB OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DEKA-KICKGARANT 2006 II, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-WORLDGARANT 3/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

DEKA-WORLDGARANT PLUS 6/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

**DELBRÜCK BETHMANN MAFFEI MULTI INVEST OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*DEXIA FUND, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

DIT-FINANZPLAN 2015, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FINANZPLAN 2020, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FINANZPLAN 2025, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FINANZPLAN 2030, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FINANZPLAN 2035, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FINANZPLAN 2040, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FINANZPLAN 2045, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FINANZPLAN 2050, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DYNAMIC FLOORING FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

EASYETF FTSE EPRA EUROPE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

EASYETF GS ULTRA-LIGHT ENERGY, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

*EMERGING-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

*ETRURIA FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

*EXPERTA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FEDERATED - US VALUE STRATEGIES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
FT ABS-INSTITUTIONAL, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*GAMMA CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
GLOBAL ABSOLUTE RETURN OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
H & A LUX ABSOLUTE RETURN, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
H & A LUX OPTIRENT, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*KAPITALFONDS L.K., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
KEPLER EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*LEOPARD FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LRI ABS FONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
**M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
MASTER STRATEGY, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
MULTIASSETFUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ONEWORLD TACTICS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
OP BOND SPEZIAL PLUS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*PIONEER INSTITUTIONAL FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
*RAINBOW FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*SEB GARANT®, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEB INVEST GARANT®, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SWISSCANTO (LU) PORTFOLIO FUND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*TELOS FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TRINOVA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
UNIEURORENTA CORPORATES 2012, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANTTOP: EUROPA IV, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VON DER HEYDT KERSTEN INVEST, 10, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
*WILLERFUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
ZJ ZERTIFIKATE SELECT DWS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ABERDEEN GLOBAL, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
**ABN AMRO STRUCTURED INVESTMENTS FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ACTIVEST GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ADVANTAGE, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*AIG SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ALGER SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
BEARBULL SELECTOR, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*BOLUX, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*CAPITAL INTERNATIONAL FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*CB-ACCENT LUX, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*CLARIDEN LUX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*COM SELECTION, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*DELTA LLOYD TOP, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DEXIA BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA CLICKINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

*DIGITAL FUNDS, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
DWS FLEXPROFIT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*EDM INTERNATIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*EUROFONPROFIT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*EURONEXTRA INVESTMENT SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*FOYER SELECTION, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FRANKLIN TEMPLETON STRATEGIC ALLOCATION FUNDS, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*HPM INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*IBCO SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*INTEGRAL MULTI FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*INVESCO CE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*IT FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
JPMORGAN INVESTMENT STRATEGIES FUNDS II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
JPMORGAN PRIVATE BANK FUNDS I, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*KBC BONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBC EQUITY FUND (L), 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*LB(SWISS) INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LONG TERM INVESTMENT FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*LUXBOND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXCELLENCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LUX-GARANTIE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*MARKET ACCESS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*MC PREMIUM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MELCHIOR SELECTED TRUST, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*MELIOR SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*MERCHBANC SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*MOTUS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*NOVARA AQUILONE SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NPB SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*PLEIADE, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
PWM VERMÖGENSFONDSMANDAT - DWS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*RMF UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
**SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SELECTOR MANAGEMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SGAM AI EQUISYS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SICAV PLACEURO, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
*SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*THE MODERN FUNDS, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
*TONIC SECTOR FUND SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*UBAM, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UBS (LUX) BOND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS LUXEMBOURG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UNIVERSAL INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

*URQUIJO FONDOS KBL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*VITRUVIUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*WESTAM COMPASS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

AIG PRIVAT BANK MULTIHEDGE, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
GREIFF RENDITE PLUS OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ADAPTO SICAV, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ALLIANZ ROSNO INVESTMENT STRATEGIES, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALPINEX LONG/SHORT GLOBAL EMERGING MARKETS FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
BANCA GESFID FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
BILKU 2, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
EXANE FUNDS 2, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
HERMES INVESTMENT FUND, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
MULTI ALTERNATIF ALPHA, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
RS PORTFOLIO, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SAIV SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SWISSCANTO (LU) SICAV II, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 24 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

GAMAX FUND OF FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
HSBC TRINKAUS FONDS EQUITY LINKED STRUCTURES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

ACM GLOBAL GROWTH TRENDS II INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
**BALANCED PORTFOLIO D, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BSSI GLOBAL INCOME TRUST, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**CB GELDMARKT DEUTSCHLAND I, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
INTERNATIONAL SOVEREIGN BOND FUND, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
LEHNER INVESTMENTS PUBLIC FUNDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
**M-FONDS AKTIEN, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**M-FONDS BALANCED, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**MAFFEI MULTI INVEST, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OUR FUND, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
PLATINUM PORTFOLIO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

**ABN AMRO TARGET CLICK FUNDS, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
DEXIA CONVERTIX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FLEMING FRONTIER FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
POLISH PRE-IPO FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**SAGA SELECT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SEB INVEST FUNDS, SICAV, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

ÖKOTREND, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

AM GENERALI FONDSSTRATEGIE, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
AMB GENERALI FONDSSTRATEGIE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

AM GENERALI KOMFORT, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
AMB GENERALI KOMFORT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

CA-AM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
CAAM TECTUM, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

DIT-EUROGELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DIT MONEY MARKET PLUS (EURO), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS III, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DIT-FONDS PORTFOLIO BALANCE PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG IV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DIT-FONDS PORTFOLIO ERTRAG, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DIT-FONDS PORTFOLIO WACHSTUM, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DIT-RENTEN GLOBAL >>K<<, 6a, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
DIT-GLOBAL BOND LOW DURATION (EURO), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

DWS ZINSWUNDER, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS PERFORMANCE SIEGER 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS ZUKUNFTSFONDS 2025 LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS ZUKUNFTSFONDS 2025, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS ZUKUNFTSFONDS 2030 LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

en

DWS ZUKUNFTSFONDS 2030, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DWS ZUKUNFTSFONDS 2035 LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS ZUKUNFTSFONDS 2035, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

FINECO INVESTMENT MANAGEMENT, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
CAPITALIA INVESTMENT MANAGEMENT, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FIRSTNORDIC FUND OF FUNDS, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg
en
DANSKE FUND OF FUNDS, 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg

TOP TEN SPECIAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
SPECIAL OPPORTUNITIES OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
CREDIT AGRICOLE FUNDS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
IXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
MERRILL LYNCH INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
PARVEST, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
PICTET FIXED INCOME FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
UNI-GLOBAL, 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
WORLDSELECT ONE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:
NAGEL INVEST (L), 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
DELTA LLOYD L, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
DEKA-GELDMARKT INTERNATIONAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
en
DEKA-TREASURY INTERNATIONAL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

NOMURA JPMF WORLD CB FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg
en
NOMURA JPM WORLD CB FUND, 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
CAAM INTERINVEST, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SGAM ALTERNATIVE DISCOVERY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
UBP MULTIFUNDS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

UBP MULTIFUNDS II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
WESTPROFIL, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
DBLA-LATIN BOND FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
ALLIANZ PIMCO LATIN BOND FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

ING (L) ALTERNATIVE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
SELECTED ABSOLUTE STRATEGIES, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

NAGEL PRIVILEGE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
DELTA LLOYD PRIVILEGE, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM ALTERNATIVE TECHNOLOGY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
SGAM AI CTA DIVERSIFIED FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

———

* opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002
** l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988:

Complément n° 1

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

*1ST-GROUP FUNDS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ACTIVEST LUX CONTISTARCONTROL 03/2006, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ADIG ADILUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG EURO RENTPLUS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*ADIG RENT, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*AKROBAT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*ALLIANZ SUISSE - STRATEGY FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*AQC² TOTAL RETURN, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
ASIA OCEANIA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*AZ FUND 1, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*BALANCED PORTFOLIO A 2/08, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BERENBERG EURO OPPORTUNITY, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS II, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*BERENBERG GOAM PLUS STRATEGIE FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BFS-GARANTPLUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*DB OPPORTUNITY, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*DYNAMIC FLOORING FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

*EMERGING-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*ETRURIA FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*EXPERTA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
FI LUX, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*GAMMA CONCEPT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*KAPITALFONDS L.K., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*LEOPARD FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
OIM PORTFOLIO B, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OXALIS FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*PIONEER INSTITUTIONAL FUNDS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
*RAINBOW FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*SEB GARANT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SEB INVEST GARANT, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
WALSER AKTIEN EUROPA, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
WALSER VALOR, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*ABERDEEN GLOBAL, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ACTIVEST LUX GLOBAL PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ADVANTAGE, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*AIG SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*ALGER SICAV, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA EQUITIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*BOLUX, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAIXA FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*CAPITAL INTERNATIONAL FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*CB-ACCENT LUX, 52, route d'Esch, L-1470
CL EARTH FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CLARIDEN LUX, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*COM SELECTION, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
CP PREMIUM FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DELTA LLOYD TOP, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DEXIA BONDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA CLICKINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DEXIA EQUITIES L, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*DIGITAL FUNDS, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*EDM INTERNATIONAL, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*EUROFONPROFIT, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*EURONEXTRA INVESTMENT SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*FOYER SELECTION, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
FRIENDS PROVIDENT INTERNATIONAL GLOBAL INVESTMENT PORTFOLIO, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*HOTTINGER INTERNATIONAL FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*HPM INVEST SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*IBCO SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*INTEGRAL MULTI FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*INTERNATIONAL OPPORTUNITIES FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*INVESCO CE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*IT FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

JAPAN PACIFIC FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*JEFFERIES UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KBC BONDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
KB LUX BOND FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*KB LUX EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*LB(SWISS) INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*LUXBOND, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXCELLENCE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*LUX-GARANTIE, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
*LUXICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*MARTIN CURRIE GLOBAL FUNDS, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
*MC PREMIUM, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*MELIOR SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*MERCHBANC SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*MOTUS SICAV, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*NBG INTERNATIONAL FUNDS SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT FUND, 672, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg-Findel
*NOVARA AQUILONE SICAV, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NPB SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*PLEIADE, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*RMF UMBRELLA SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SB FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*SELECTOR MANAGEMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SGAM EQUISYS FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SICAV PLACEURO, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
*SIRIUS FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*THE MODERN FUNDS, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg
*TONIC SECTOR FUND SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*UBAM, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*UBS (LUX) BOND SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS LUXEMBOURG SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UNIFUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
*UNIVERSAL INVEST, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*URQUIJO FONDOS KBL, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*VITRUVIUS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*WESTAM COMPASS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

MIZUHO ALPINE FUND, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
WESTRENDIT, 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

DB EURO LIQUIDITY PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

en

PWM LIQUIDITÄTSFONDSMANDAT - DWS - KLASSIK R 1, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

ÖKOVISION, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

en

ÖKOVISION®, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

HYPO PORTFOLIO SELECTION SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

NEW VILLAGE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

VALUE STRATEGY FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2006.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

Complément n° 1

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

DELTA LLOYD REAL ESTATE FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

LEPTIS MAGNA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

RREEF IGAP TRUST, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ABERDEEN PROPERTY NORDIC FUND I SICAV, 7, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

BALANCED PLUS, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

INVESTMENT SELECT FUND SICAV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

THE EUROPEAN FUND FOR SOUTHEAST EUROPE, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

GLOBAL BALANCED FUND (LUX), 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

LRI-SPEZIALFONDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

PRIMERUS INSTITUTIONAL FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

PATRIA INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUNS DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

AXA PRIVATE SELECTION, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

INSTITUTIONAL INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

LASALLE EUROPEAN PROPERTY SECURITIES SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

en

LASALLE PROPERTY SECURITIES SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

SOGELUX INVESTISSEMENT FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

en

SOGELIFE INVESTMENT FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2006.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 38 **23 mai 2006**

Sommaire

Arrêté ministériel du 11 avril 2006 portant remplacement d'un membre du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public, et notamment son article 8;

Vu l'arrêté ministériel du 1er février 2005 portant nomination des membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public;

Vu la proposition y relative de la part de l'Université du Luxembourg;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 mai 1999 précitée Monsieur Eric TSCHIRHART, enseignant-chercheur à l'Université du Luxembourg, est nommé membre du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public en remplacement de Madame Adelheid EHMKE, dont il termine le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, transmis en copie à l'intéressé pour lui servir de titre ainsi qu'au fonds national de la recherche dans le secteur public pour information.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté grand-ducal du 19 avril 2006 autorisant Monsieur Joao Carlos LUCAS MARTINS et Madame Maria Teresa SILVOSO VIZCAYA à changer le nom patronymique actuel de leur fils Gabriel LUCAS MARTINS en celui de «MARTINS SILVOSO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Joao Carlos LUCAS MARTINS et Madame Maria Teresa SILVOSO VIZCAYA, demeurant à L-2451 Luxembourg, 33, rue Gioacchino Rossini, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Gabriel LUCAS MARTINS, né le 6 octobre 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «MARTINS SILVOSO»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Joao Carlos LUCAS MARTINS et Madame Maria Teresa SILVOSO VIZCAYA sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Gabriel LUCAS MARTINS en celui de «MARTINS SILVOSO».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Genève, le 19 avril 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 19 mai 2006 spécifiant la date des élections du représentant du personnel ouvrier au conseil d'administration de l'entreprise des postes et télécommunications et portant institution de la commission chargée du dépouillement du scrutin.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la loi du 10 août 1992 portant création de l'entreprise des postes et télécommunications, telle qu'elle a été modifiée;

Vu le règlement grand-ducal du 15 octobre 1992 concernant le mode d'élection du représentant du personnel ouvrier au conseil d'administration de l'entreprise des postes et télécommunications et l'exercice de ses fonctions;

Vu l'arrêté ministériel afférent du 4 septembre 2002;

Arrête:

Art. 1er. Les élections du représentant du personnel ouvrier au conseil d'administration de l'entreprise des postes et télécommunications sont fixées au 5 juillet 2006.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission chargée du dépouillement du scrutin à l'occasion des élections précitées:

Raymond FABER, président;

François THILL, secrétaire;

Valérie BLOT-CAMMARA, Colette EICHER-KUFFER, Sylvie GILSON-SCHMITZ, Pierre OESCH, Erny SCHMIT, Yves SCHLUETER, scrutateurs.

Art. 3. Les indemnités dues aux membres de la commission restent fixées à 3,72 €/heure n.i. 100, base du 1er janvier 1948. Elles sont à charge de l'entreprise des postes et télécommunications.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration du contrôle médical de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, Monsieur le Dr. Francis MULLER, médecin-conseil adjoint auprès de l'Administration du contrôle médical de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er mai 2006.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006 Monsieur Jeffrey KATZENMEIER, contrôleur adjoint hors cadre à la Direction des douanes et accises, a été nommé contrôleur en chef des douanes et accises au même bureau à partir du 1er mai 2006.

Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006 Madame Nadine SCHOLTES épouse BACK, rédacteur principal au bureau de recette des douanes et accises Luxembourg-Accises, a été nommée contrôleur adjoint des douanes et accises au même bureau avec effet au 1er mai 2006.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006 Monsieur André EICHER, inspecteur principal 1er en rang à Luxembourg de l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conservateur du bureau des Hypothèques Luxembourg 2 de la même administration à partir du 1er mai 2006.

Commission Consultative des droits de l'homme. – Nominations. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil, du 28 avril 2006, Madame Deidre DU BOIS, avocate au barreau de Luxembourg a été nommée membre de la commission consultative des droits de l'homme en remplacement de Madame Mady MOYSE-JACOB, démissionnaire, dont elle achèvera le mandat.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 03.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ARANTES RODRIGUES Gil, né le 23.07.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AZUL JORGE Carlos Alberto, né le 10.09.1969 à Montemor-o-Velho (Portugal), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de JORGE Carlo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 29.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beckerich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BERNARD François Michel Béatrice, né le 27.04.1985 à Luxembourg, demeurant à Oberpallen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BERTRAND Fabrice Jean Paul, né le 11.08.1964 à Arlon (Belgique), demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reckange-sur-Mess, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BONY Emmanuelle, née le 30.03.1971 à Angers (France), demeurant à Ehlange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRENVALDI Davide, né le 21.07.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRILLI Massimo Sandro Roberto, né le 09.10.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRUNO Diego, né le 26.07.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CANTOREGGI Sandrine Marie Adèle, née le 29.05.1969 à Bègles (France), demeurant à Mondorf-les-Bains, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARREIRA PEDROSA Ludovic, né le 08.05.1985 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CASTELLANO Davide, né le 31.03.1976 à Canicatti (Italie), demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CATELLANI Claudine Marie Jeanne, née le 21.04.1970 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Ehlerange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHEFSON Béatrice Emilie, née le 05.05.1965 à Châteauroux (France), demeurant à Fingig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CORREIA CAÇADOR Mario Lino, né le 12.07.1984 à Sao Martinho de Anta, Sabrosa (Portugal), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COSTANTINI Céline, née le 21.12.1983 à Luxembourg, demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.10.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COTAN Andreea-Claudia, née le 04.05.1977 à Sibiu (Roumanie), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA ARAUJO Kelly Steve, né le 18.10.1984 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA COSTA ARAUJO Laetitia, née le 16.11.1982 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA COSTA DUARTE Carla Sofia, née le 01.02.1986 à Pardelhas/Mondim de Basto (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA COSTA Carla Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA PINTO Nuno Miguel, né le 05.08.1984 à Sande, Marco de Canaveses (Portugal), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA TRINCO Sofia, née le 09.05.1980 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de TRINCO Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE MATOS MENDES Sara, née le 28.02.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE OLIVEIRA CALDEIRA Claudia Sofia, née le 21.08.1981 à Lavos, Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE OLIVEIRA CALDEIRA Sérgio Manuel, né le 26.05.1977 à Coimbra se nova, Coimbra (Portugal), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CALDEIRA Serge.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS DE SOUSA Fernando Manuel, né le 17.06.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIMONTE Ferdinando, né le 02.06.1973 à Barletta (Italie), demeurant à Alzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DO VALE PEREIRA Marta, née le 17.02.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ESCANA Fabio, né le 30.09.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.11.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FONSECA TORRES Maria Elisabeth, née le 17.07.1970 à Luxembourg, demeurant à Lintgen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GABRIEL Vanessa, née le 07.03.1977 à Frechen (Allemagne), demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GANINO Francesca, née le 12.09.1983 à Luxembourg, demeurant à Heisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GASPAR QUITERIO Miguel Angelo, né le 31.08.1978 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES COELHO André Gonçalo, né le 18.12.1984 à Benfica do Ribatejo/Almeirim (Portugal), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES COELHO André.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES FERNANDES François, né le 20.06.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HENRIQUES ABRANTES Marco Paulo, né le 28.04.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HODZIC Emira, née le 17.10.1981 à Zavidovici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Kehlen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HODZIC Esmira, née le 30.05.1985 à Zavidovici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HODZIC Nedin, né le 29.11.1982 à Rujnica (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HOJ Michael, né le 23.04.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HUSZKA Maria Elisabetta, née le 25.08.1959 à Latina (Italie), demeurant à Clervaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame IGEL Sonja Barbe Joséphine, née le 06.05.1968 à Dudelange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JORGE OLIVEIRA Sonia Marisa, née le 20.09.1981 à Coimbra sé nova/Coimbra (Portugal), demeurant à Mensdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de OLIVEIRA Sonia Marisa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur JULLIEN Jonathan, né le 18.08.1986 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KHALILI Antar, né le 12.10.1984 à Amman (Jordanie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rosport, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KICAITÉ Edita Aloyzo, née le 26.04.1970 à Kaunas (Lituanie), demeurant à Rosport, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KURUMUNDAYIL Joissy Diane, née le 03.09.1986 à Luxembourg, demeurant à Dippach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LATORRE Marta Lina, née le 14.10.1977 à Luxembourg, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOCATELLI MENDES Kevin, né le 02.02.1987 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOCONTE Claudia, née le 28.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUCENA Julien, né le 31.07.1985 à Niederkorn, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MANTOANI David, né le 20.09.1984 à Luxembourg, demeurant à Senningerberg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MANTOANI Joé, né le 20.09.1984 à Luxembourg, demeurant à Senningerberg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARASCHIN Laurent Paolo Raymond, né le 31.08.1971 à Luxembourg, demeurant à Goeblange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARINO Carlo, né le 12.12.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS TEIXEIRA Edmar Antonio, né le 24.12.1986 à Nossa Senhora da Luz (Cap Vert), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MASTROMAURO Lucia, née le 29.01.1970 à Louvain (Belgique), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MEROLLI Elena, née le 22.06.1970 à Differdange, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MIRIZZI Cesare, né le 13.01.1967 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MIRIZZI Julia, née le 17.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONTEIRO Cynthia, née le 22.09.1986 à Arlon (Belgique), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MORAIS MIRANDA Sabrina, née le 18.01.1983 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA CARNEIRO Sonia Maria, née le 25.04.1976 à Casteloes de Cepêda/Paredes (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de MOREIRA Sonia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NEGOSANTI Sandra, née le 21.01.1973 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PANAIT Aurora Irina, née le 14.08.1968 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Bettange-sur-Mess, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PAPEL DA SILVA Ivan Alexandre, né le 06.12.1985 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA CARVALHO Vera Cristina, née le 15.12.1981 à Coimbra se nova, Coimbra (Portugal) , demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA CERQUEIRA Fernando Manuel, né le 16.09.1979 à Differdange, demeurant à Oberkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINTO DA CUNHA Paula Maria, née le 12.05.1976 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PINTO Paula Marie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 05.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES Yannick Manuel, né le 13.08.1986 à Niederkorn, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES GUIMARAES Regina, née le 19.07.1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES MARTINS Manuel, né le 17.05.1983 à Ettelbruck, demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROSSETTI Sandra, née le 15.08.1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RUNZ Horst Helmut, né le 16.01.1938 à Heidelberg (Allemagne), demeurant à Eischen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SADDI Fausto Antonio Mauro, né le 30.04.1977 à Pétange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SALGUEIRO MENDES Natalia, née le 12.03.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MENDES Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOS DO SENHOR David, né le 05.07.1987 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SENHOR David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCANZANO DE SOUSA Laura, née le 16.01.1986 à Luxembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCASSELLATI Laura, née le 23.05.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Septfontaines, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SERENO Nicola, né le 16.08.1981 à Luxembourg, demeurant à Hagen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SILVA COSTA Andrea, née le 31.05.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SILVEIRA DOS SANTOS Paula Gabriela, née le 09.02.1985 à Pala-Pinhel (Portugal), demeurant à Lamadelaine, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMIC Sanja, née le 03.07.1986 à Pristina (Yougoslavie), demeurant à Frisange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dalheim, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMOES JOAQUIM Suzanne, née le 04.02.1982 à Luxembourg, demeurant à Dalheim, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SOARES CAMPOS Pedro José, né le 10.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SOARES FERREIRA Fanny, née le 07.10.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERREIRA Fanny.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur STAFF Jeannot Marc, né le 23.10.1976 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TARASSOVA Natalia Vladimirovna, née le 03.07.1974 à Velikije Louki (Russie), demeurant à Hoffelt, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOMAZ PINTO Carla Sofia, née le 30.03.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TONIZZO Josiane Ingrid Claudine, née le 09.05.1966 à Luxembourg, demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VIEGAS DOS SANTOS Nuno Alexandre, né le 28.03.1976 à Mortagua (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 28.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de VIEGAS Nuno Alexandre.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VIEIRA DA CUNHA Magda Catarina, née le 12.10.1983 à Barreira,Leiria (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VIEIRA DE OLIVEIRA Cathérine, née le 22.11.1984 à Ettelbruck, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZYBER Marianne, née le 18.01.1968 à Clamart (France), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Lois spéciales. – Refonte. – Mise à jour au 1er janvier 2006. – Une refonte des 7 volumes du Recueil des lois spéciales en matière civile, commerciale et pénale publiée par le Ministère de la Justice, vient de paraître. Elle comprend la législation à jour au 1er janvier 2006.

Elle est disponible à partir du 22 mai 2006 dans les librairies au prix de 300.- €. Ce prix s'entend TVA comprise.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour Jeunes. – Agréments. – L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Juki, Jugendheiser Gemeng Kielen asbl», ayant son siège à rue de l'Indépendance, à L-8327 Olm, pour l'exercice de son activité du service pour jeunes à la Maison des Jeunes Gemeng Kielen sis à rue de l'Indépendance à L-8327 Olm et sis à, rue de l'Ecole, à L-8391 Nospelt.

L'agrément annule et remplace l'agrément **200407/17**.

L'agrément est enregistré sous le numéro **RN 200604/17**.

L'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Letzebuerger Guiden a Scouten am Déngscht vun de Jonken asbl» ayant son siège 5, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, pour l'exercice de son activité du service de formation au Centre Convict, sis à 5, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg et au Chalet Nicolas Rollinger à Neuhaeusgen.

L'agrément annule et remplace l'agrément **200401/14**.

L'agrément est enregistré sous le numéro **RN 200604/14**.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 11 mai 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Vlad ALEXANDRESCU, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Roumanie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Vlad ALEXANDRESCU a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Kazuhito TATEBE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Kazuhito TATEBE a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Stefan Haukur JOHANNESSON, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Islande.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Stefan Haukur JOHANNESSON a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Claurinah Tshenolo MODISE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Botswana.

A la même occasion Son Excellence Madame Claurinah Tshenolo MODISE a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Victor GAICIUC, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Moldavie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Victor GAICIUC a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 11 mai 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Mehrez BEN RHOUMA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Tunisienne.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Mehrez BEN RHOUMA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 9 mai 2006, Monsieur le Docteur Dieter KARP, né le 18 octobre 1952, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en urologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 9 mai 2006, Monsieur le Docteur William KURTH, né le 23 octobre 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 19 avril 2006, Madame Marianne MEYERS, pharmacien, née le 31 octobre 1959, a été autorisée à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie vacante à Troisvierges.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 9 mai 2006, Monsieur Thierry SCHMITZ, né le 28 avril 1975, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Service de l'Energie de l'Etat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 7 février 2006 démission honorable de ses fonctions, à partir du 21 mars 2006, a été accordée à Monsieur Jean L. SCHLEICH, Inspecteur technique principal 1er en rang, détaché auprès du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 39 **26 mai 2006**

S o m m a i r e

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2005

Publication prévue par l'article 30 de la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg

Dans sa réunion du 7 avril 2006, le Gouvernement en Conseil a accordé décharge aux organes de la Banque centrale du Luxembourg pour l'exercice financier 2005.

Bilan au 31 décembre 2005

(exprimé en EUR)

Actif	31.12.2005	31.12.2004
Avoirs et créances en or	**32.207.057**	**23.860.617**
Créances en devises sur des non-résidents de la zone euro	**203.694.972**	**218.661.158**
créances sur le FMI	63.001.000	113.377.895
comptes auprès de banques, titres, prêts et autres actifs en devises	140.693.972	105.283.263
Créances en devises sur des résidents de la zone euro	**31.704.438**	**51.831.953**
Créances en euros sur des non-résidents de la zone euro	**1.037.748.672**	**466.612.637**
comptes auprès de banques, titres et prêts	1.037.748.672	466.612.637
Concours en euros à des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**31.796.282.172**	**28.353.620.150**
opérations principales de refinancement	24.611.000.000	21.478.000.000
opérations de refinancement à long terme	7.185.139.250	6.875.620.150
facilités de prêt marginal	142.922	-
Autres créances en euros sur des établissements de crédit de la zone euro	**769.484**	**90.127**
Titres en euros émis par des résidents de la zone euro	**1.678.903.325**	**1.463.985.126**
Créances envers l'Eurosystème	**7.876.701.417**	**3.488.282.255**
participation au capital de la BCE	9.660.235	9.660.235
créances sur la BCE au titre des avoirs de réserves transférés	87.254.014	87.254.014
autres créances envers l'Eurosystème	7.779.787.168	3.391.368.006
Valeurs en cours de recouvrement	**180**	**192**
Autres actifs	**1.249.898.963**	**728.575.330**
immobilisations corporelles et incorporelles	62.072.621	58.365.712
autres actifs financiers	1.034.432.666	582.682.793
écart de réévaluation sur instruments de hors bilan	-	607.500
comptes de régularisation	108.605.281	60.940.395
divers	44.788.395	25.978.930
Total de l'actif	**43.907.910.680**	**34.795.519.545**

Passif	31.12.2005	31.12.2004
Billets en circulation	**1.141.736.320**	**1.012.539.140**
Engagements en euros envers des établissements de crédit de la zone euro liés aux opérations de politique monétaire	**6.810.321.790**	**5.063.321.077**
comptes courants (y compris les réserves obligatoires)	6.810.321.790	5.063.321.077
Engagements en euros envers d'autres résidents de la zone euro	**514.683.375**	**554.852.262**
engagements envers des administrations publiques	514.683.375	554.852.262
Engagements en euros envers des non-résidents de la zone euro	**314.195.393**	**58.327.526**
Engagements en devises envers des non-résidents de la zone euro	**47.455.312**	**51.854.230**
Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI	**20.513.855**	**19.321.918**
Engagements envers l'Eurosystème	**34.202.831.350**	**27.341.616.355**
engagements nets liés à la répartition des billets en euros dans l'Eurosystème	34.202.831.350	27.341.616.355
Valeurs en cours de recouvrement	**9.735.110**	**3.947.631**
Autres engagements	**237.388.936**	**160.572.809**
écart de réévaluation sur instruments de hors bilan	1.205.990	664.000
comptes de régularisation	190.360.110	141.871.653
divers	45.822.836	18.037.156
Provisions	**412.064.679**	**355.941.192**
Comptes de réévaluation	**48.960.115**	**27.802.136**
Capital et réserves	**145.423.269**	**142.817.302**
capital	25.000.000	25.000.000
réserves	120.423.269	117.817.302
Bénéfice de l'exercice	**2.601.176**	**2.605.967**
Total du passif	**43.907.910.680**	**34.795.519.545**

Hors Bilan au 31 décembre 2005
(exprimé en EUR)

	31.12.2005	31.12.2004
Titres reçus en garantie	145.773.541.714	132.113.030.126
Garanties émises et instruments similaires	1.900.000.000	1.900.000.000
Réserves de change gérées pour le compte de la Banque Centrale Européenne	92.352.754	76.187.489
Contrats à terme ferme	101.625.000	694.214.750
Collection numismatique	125.249	122.709
Total hors bilan	**147.867.644.717**	**134.783.555.074**

Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2005
(exprimé en EUR)

	31.12.2005	31.12.2004
Intérêts reçus	868.636.311	669.225.751
Intérêts payés	-779.311.460	-585.693.474
Revenus nets d'intérêts	**89.324.851**	**83.532.277**
Bénéfices/pertes réalisé(e)s sur opérations financières	10.643.464	5.951.518
Corrections de valeur sur actifs financiers et positions en devises	-15.693.001	-7.422.706
Dotations nettes aux provisions pour risques de change et de marché	-46.032.505	-41.498.079
Résultat net d'opérations financières, corrections de valeur et provisions	**-51.082.042**	**-42.969.267**
Commissions perçues	9.723.673	7.648.934
Commissions payées	-9.564.581	-7.711.862
Résultat net sur commissions	**159.092**	**-62.928**
Produits des participations	**–**	**–**
Résultat net provenant de la répartition du revenu monétaire	**-10.394.032**	**-14.320.344**
Autres revenus	**14.328.122**	**10.671.948**
Total des revenus nets	**42.335.991**	**36.851.686**
Frais de personnel	**-18.753.866**	**-17.858.894**
Autres frais généraux administratifs	**-8.233.361**	**-7.622.472**
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	**-5.296.464**	**-5.019.739**
Frais relatifs à la production de signes monétaires	**-714.270**	**-497.560**
Autres frais	**-6.736.854**	**-3.247.054**
Résultat de l'exercice	**2.601.176**	**2.605.967**

Luxembourg, le 24 avril 2006

* l'annexe aux comptes annuels 2005 pourra être consultée sur le site internet de la Banque centrale du Luxembourg **www.bcl.lu**

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 40 26 mai 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 mai 2006 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Caisse de Décès et de Prévoyance des Employés de la Sidérurgie et des Mines».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse de Décès et de Prévoyance des Employés de la Sidérurgie et des Mines» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse de Décès et de Prévoyance des Employés de la Sidérurgie et des Mines» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels «Caisse de Décès et de Prévoyance des Employés de la Sidérurgie et des Mines»

1° L'article 5 prend la teneur suivante:

«Peuvent adhérer à la société comme membre honoraire, les personnes qui paient une cotisation annuelle de cinq euros sans avoir le droit aux prestations suivant article 16 des présents statuts.»

2° L'article 14 est modifié comme suit:

«La cotisation annuelle s'élève à vingt euros.»

3° Le point a) de l'article 16 est modifié comme suit:

«a) Indemnités de décès

Les indemnités de décès suivantes sont dues en cas de décès d'un membre effectif:

– 744.- (sept cent quarante-quatre) euros en cas de décès dû à une cause naturelle
– 1.488.- (mille quatre cent quatre-vingt huit) euros en cas de décès dû à un accident
– 2.231.- (deux mille deux cent trente et un) euros en cas de décès suite à un accident de circulation.»

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Délégations. – En exécution des articles 78, 84 et 85 de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée, le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines donne délégation pour prononcer les amendes fiscales, pour requérir auprès des bureaux des hypothèques l'inscription et accorder mainlevée totale ou partielle de l'hypothèque légale du Trésor, ainsi que pour rendre exécutoire les contraintes décernées par le préposé du bureau de la Recette centrale de la T.V.A. et les préposés des autres bureaux de recette à Monsieur Pierre GOEDERT, conseiller de direction première classe, à Monsieur François BISDORFF, conseiller de direction, à Monsieur Roland RICHARDY, conseiller de direction adjoint, à Messieurs Marc DIETZ et Mathis MELLINA, conseillers de direction adjoints hors cadre, à Madame Annette SEYLER, attaché de gouvernement 1er en rang, à Madame Marie-Claire OCTAVE-HERMANN et Monsieur Romain FAUST, inspecteurs de direction premiers en rang, à Monsieur Joseph THILL, inspecteur de direction premier en rang hors cadre et à Madame Christiane DAVID-BIVER, inspecteur de direction.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006 Monsieur Thierry WILTZIUS, vérificateur au Commissariat aux Assurances, a été nommé contrôleur adjoint au même Commissariat à partir du 1er avril 2006.

Fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux assurances. – «PHILIPS INTERNATIONAL PENSION FUND». – Par arrêté ministériel du 5 mai 2006, l'association sans but lucratif «PHILIPS INTERNATIONAL PENSION FUND» avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy, a été

agréée comme fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux assurances et autorisée pour faire les prestations suivantes:

II. Prestations de régimes sans risque viager et où le risque d'investissement est supporté par l'affilié.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 06.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANGRADI Arbipietro, né le 12.11.1979 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.08.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BADEVOKILA Joseph, né le 20.11.1965 à Loudima (République du Congo), demeurant à Bettange-sur-Mess, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BERNAUER Anna Sophia, née le 12.08.1986 à Fürth (Allemagne), demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARDOSO COUTO Paula Cristina, née le 21.04.1969 à Miragaia/Porto (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA ROCHA TEIXEIRA Teotonio, né le 29.07.1982 à Ettelbruck, demeurant à Beaufort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur D'AMICO Aleandro Francesco, né le 19.09.1986 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE HOOG Caroline Elizabeth, née le 11.11.1972 à Luxembourg, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE JESUS BARROSO Steve, né le 22.11.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BARROSO Steve.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE JESUS

SILVA Fernanda, née le 25.01.1968 à Oliveira do Bairro (Portugal), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Nommern, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE KROON Alexander, né le 18.12.1983 à Luxembourg, demeurant à Schrondweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE OLIVEIRA MARQUES Marilena, née le 13.07.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE OLIVEIRA MARQUES Marilène.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 08.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS REBELO Carlos Alberto, né le 05.11.1976 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DINIS MORAIS Natalia, née le 05.06.1985 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame EL MSOLLI Latifa, née le 15.10.1973 à Sousse (Tunisie), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FELLER Béatrice Marie-Jeanne Renée, née le 20.04.1960 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA Michael Fernando, né le 01.01.1986 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FIGUEIREDO REIS Vera Lucia, née le 25.04.1982 à Lavos/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FIGUEIREDO Vera.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 25.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FLORENTIN David Maurice Jean, né le 19.01.1987 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FURAZKINA Natalja, née le 30.10.1978 à Riga (Lettonie), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GODERNIAUX Déborah Lucie Marie, née le 02.01.1987 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES DOS SANTOS Antonio Jorge, né le 17.04.1985 à Molelos/Tondela (Portugal), demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES PEREIRA DE FREITAS Paulo Manuel, né le 02.02.1982 à Campelo/Baiao (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PEREIRA Paulo Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 15.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GONÇALVES RIBEIRO Michel, né le 04.08.1976 à Luxembourg, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOUVEIA LIMA Antonio Pedro, né le 06.09.1985 à Molelos/Tondela (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GRILLO Jeff Guy, né le 26.06.1986 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HODZIC Ramiz, né le 18.11.1979 à Wiltz, demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HODZIC Serif, né le 04.01.1985 à Wiltz, demeurant à Wiltz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HORMOZIRAD Anil, née le 11.07.1986 à Téhéran (Iran), demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JESUS DA SILVA Marilyne, née le 17.08.1982 à Luxembourg, demeurant à Beringen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MATEUS Gil, né le 15.06.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Pontpierre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MELKERT Anne Marie Thérèse Ansgarde, née le 16.07.1955 à Kuborn, demeurant à Colmar-Berg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MESSINEO Giuseppe, né le 07.11.1965 à Genova (Italie), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MICUCCI Angela, née le 05.05.1983 à Ettelbruck, demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vichten, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MONTANARO Damiano, né le 25.08.1967 à Turi (Italie), demeurant à Vichten, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOREIRA DE SOUSA Helder, né le 25.04.1978 à Differdange, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE SOUSA Helder.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MUMDZIC Amra, née le 07.08.1986 à Novi Pazar (Serbie et Monténégro), demeurant à Livange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NOBILI Manuela Elisabeth Fernande, née le 01.02.1967 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA DA FONSECA Joao, né le 15.08.1958 à Paul/Covilha (Portugal), demeurant à Ingeldorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DA FONSECA Joao.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PANETTA Domenico, né le 03.10.1964 à Grotteria (Italie), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PARENTE Sandro, né le 26.07.1980 à Pétange, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA DA SILVA Luis Carlos, né le 24.03.1977 à Tondela/Tondela (Portugal), demeurant à Roodt-sur-Syre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PEREIRA Luis Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POLDRUGO Orlando, né le 02.12.1963 à Luxembourg, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame REGIS Anne Lucienne Josephine, née le 12.03.1982 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RIBEIRO DA SILVA Nuno Miguel, né le 24.11.1986 à Caldas de Sao Jorge/Santa Maria da Feira (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de RIBEIRO Nuno Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 25.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROCHA DE BRITO Susana Patricia, née le 09.10.1983 à Lordelo/Paredes (Portugal), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertzig, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROCHA LOPES DA COSTA Filomena, née le 19.07.1980 à Ettelbruck, demeurant à Mertzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 07.04.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ROCHA Filomena.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 26.09.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES CASIMIRO François, né le 15.07.1975 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES DUARTE Roberto, né le 01.12.1983 à Luxembourg, demeurant à Kleinbettingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ROMANO Fabrizio, né le 26.10.1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SAO JOSÉ DA SILVA Ivone Cristina, née le 29.08.1984 à Alhadas/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Mertert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHOLER Jacqueline Jeanne, née le 24.06.1953 à Ettelbruck, demeurant à Beaufort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SEGGIOLI Claudio, né le 08.08.1970 à Luxembourg, demeurant à Pontpierre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SICOLI Maria Vanessa, née le 12.02.1981 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remerschen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SILVA FONSECA Anabel, née le 22.12.1983 à Luxembourg, demeurant à Alzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOLLIS Mireille, née le 08.11.1974 à Differdange, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VANNORDEN Christèle, née le 20.11.1969 à Montreuil (France), demeurant à Redange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué. – L'Institut luxembourgeois de régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a lancé une consultation sur l'analyse du marché de l'accès au réseau téléphonique

public en position déterminée pour la clientèle résidentielle (marché 1) ainsi que sur l'analyse du marché de l'accès au réseau téléphonique public en position déterminée pour la clientèle non résidentielle (marché 2).

La consultation, dont le texte intégral peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu, sur demande, auprès de l'Institut, a débuté le 3 mai 2006.

La Direction

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué. – L'Institut luxembourgeois de régulation tient à informer les parties intéressées qu'il lance une consultation sur l'analyse du marché de la fourniture en gros d'accès dégroupé à la boucle locale et aux sous-boucles locales (Marché 11) ainsi que sur l'analyse du marché de la fourniture en gros d'accès à large bande (Marché 12).

La consultation, dont le texte intégral peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu, sur demande, auprès de l'Institut, a débuté le 23 mai 2006.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 30 septembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Anne asbl» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Kannerland – groupes Himmelsdéierchen et Fiis», à l'adresse: 59a, avenue Victor Hugo à L-1750 Luxembourg et enregistré sous le N° EF/CA/01/015, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 3 septembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Demian», à l'adresse: 33, rue de Luxembourg à L-4220 Esch-sur-Alzette et enregistré sous le N° **EF/CA/01/011**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 3 septembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Jacoby», à l'adresse: 9, rue Roosevelt à L-4662 Differdange et enregistré sous le N° **EF/CA/01/010**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 3 septembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Foyer Janosch», à l'adresse: 157, rue de Soleuvre à L-4487 Belvaux et enregistré sous le N° **EF/CA/01/012**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 3 septembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil spécialisé», appelé «La Passerelle», à l'adresse: 12, rue Winston Churchill à L-4434 Soleuvre et enregistré sous le N° **EF/CA/03/002**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 16 janvier 2004, accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass» pour l'exercice de l'activité «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelé «Service PAMO», à l'adresse: 97, rue de Niedercorn à L-4992 Sanem et enregistré sous le N° **EF/CA/06/005**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 21 janvier 2004, accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass» pour l'exercice de l'activité «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Service PAMO», à l'adresse: 97, rue de Niedercorn à L-4992 Sanem et enregistré sous le N° **EF/CA/04/007**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 15 septembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kannerschlass» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil spécialisé», appelé «Foyer Tikkun», à l'adresse: 27, chemin Vert à L-3675 Kayl et enregistré sous le N° **EF/CA/03/001**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 12 novembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Association Françoise Dufaing asbl» pour l'exercice de l'activité «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Foyer pour jeunes adultes», à l'adresse: 29, route d'Esch à L-1470 Luxembourg et enregistré sous le N° **EF/CA/04/011**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 20 octobre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Groupe de vie Esch 1», à l'adresse: 16, rue Robert Schuman à L-4319 Esch-sur-Alzette et enregistré sous le N° **EF/CA/01/022**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 20 octobre, accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Groupe de vie Pontpierre 1», à l'adresse: 2, Grand-Rue à L-4393 Pontpierre et enregistré sous le N° **EF/CA/01/026**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 20 octobre, accordé à l'organisme gestionnaire «Jongenheem asbl» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Groupe de vie Pontpierre 2», à l'adresse: 6, Grand-Rue à L-4393 Pontpierre et enregistré sous le N° **EF/CA/01/027**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 11 novembre 2003, accordé à «KMA - Association Victor ELZ asbl» pour l'exercice de l'activité «structure de logement en milieu ouvert», appelée «Kannerheem Itzig, Foyer Doheem», à l'adresse: 20, rue de Contern à L-5955 Itzig et enregistré sous le N° **EF/CA/04/003**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 27 avril 2006, l'agrément limité dans le temps du 3 septembre 2003, accordé à l'organisme gestionnaire «KMA - Association Victor ELZ asbl» pour l'exercice de l'activité «centre d'accueil classique», appelé «Foyer de la Vallée», à l'adresse: 13, rue de la Vallée à L-5253 Sandweiler et enregistré sous le N° **EF/CA/01/017**, est prolongé pour une durée maximale de deux ans jusqu'au 27 avril 2008.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 23 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 12, rue Sigefroi, L-2536 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 10 février 2006.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/02/10/003.

Par arrêté ministériel du 17 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Sodhexo Senior Services S.A.», ayant son siège à 11, rue des 3 Cantons, L-8399 Windhof, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Résidence Grande-Duchesse Joséphine Charlotte» à l'adresse: 11, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/99/03/009.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Claire asbl», ayant son siège social à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, rue de la Tannerie, L-3288 Bettembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/007.

Par arrêté ministériel du 21 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Amiperas asbl», ayant son siège à B.P. 2234, L-1022 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 26, Dernier Sol, L-2543 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/05/021.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans, vu le retard du début des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 22, route de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/001.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans, vu le retard du début des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/003.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 3 ans, vu le retard du début des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420

Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «St François» à l'adresse: 22, route de Marnach, L-9709 Clervaux.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/99/04/021.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 2, rue de l'Hôpital, L-8509 Rédange-sur-Attert.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/99/04/020.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 13, rue des Remparts, L-6777 Grevenmacher.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/04/001.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 37, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/99/04/019.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» sur le site entier à l'adresse: 37, rue de Colmar-Berg, L-7525 Mersch.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/01/004.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Homes pour personnes âgées de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde asbl», ayant son siège social à 48A, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» sur le site entier à l'adresse: 2, rue de l'Hôpital, L-8509 Rédange-sur-Attert.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/01/002.

Par arrêté ministériel du 28 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» appelé «Op der Léier» à l'adresse: 10, op der Léier, L-4240 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/020.

Par arrêté ministériel du 4 avril 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Muselheem asbl», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 octobre 2005, accordant un agrément limité dans le temps de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Muselheem asbl», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/04/003.

Par arrêté ministériel du 4 avril 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Muselheem asbl», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité «d'aide à domicile» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 février 2003, accordant un agrément provisoire de 5 ans à l'organisme gestionnaire «Muselheem asbl», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité «d'aide à domicile» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/06/008.

Par arrêté ministériel du 4 avril 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Muselheem asbl», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 octobre 2005, accordant un agrément limité dans le temps de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Muselheem asbl», ayant son siège à 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» appelé «Muselheem» à l'adresse: 12, rue Saint Martin, L-6635 Wasserbillig.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/98/05/007.

Par arrêté ministériel du 6 avril 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Foyer Dominique Marth» à l'adresse: 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer», pour l'exercice de son activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Foyer Dominique Marth» à l'adresse: 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/99/04/023.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 janvier 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation A.P.E.M.H.» ayant son siège au Centre Nossbierg, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre» à l'adresse: 10, rue du Château, Bettange-sur-Mess.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0609/29.

Par arrêté ministériel du 20 mars 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Yolande asbl» ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 21 mars 2006.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 21 mars 2005, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Yolande asbl» ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'activités de jour» à l'adresse: 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0208/2.

Par arrêté ministériel du 5 avril 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC asbl» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 80, rue du Cimetière, L-1388 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 novembre 2003, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «Fondation Ligue HMC» pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 80, rue du Cimetière, L-1388 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9901/2.

Par arrêté ministériel du 4 avril 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC asbl» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'information, de consultation et de rencontre» à l'adresse: 47, rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9901/6.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 11 juillet 2005 l'agrément provisoire a été accordé à l'asbl 'Muselnascht Reimech' ayant son siège à Remich pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 4, rue Enz, L-5532 Remich.

L'agrément provisoire a été enregistré sous le numéro FJ 01462003.

Etant donné que les infrastructures actuelles ne sont pas conformes et que la mise en service de nouvelles infrastructures aura lieu au cours de l'année scolaire 2006/2007, l'agrément est accordé jusqu'au 30 avril 2007.

Par arrêté ministériel du 20 mars 2006, l'agrément définitif a été accordé à Madame DEITZ Nicole, pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Luxembourg, 13, rue Jean Schaack.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03602006.

Par arrêté ministériel du 22 mars 2006, l'agrément a été accordé à l'asbl «Inter-Actions» ayant son siège à Luxembourg, 9, route de Thionville pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: 82, boulevard Kennedy, L-4170 Esch-sur-Alzette.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01282003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 41 **2 juin 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 17 février 2006 autorisant Madame Claudine GRISIUS à changer son prénom actuel en celui de «Claudie».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Albert MORO, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Madame Claudine GRISIUS, née le 17 août 1972 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2335 Luxembourg, 42, rue N-S Pierret, l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Claudie»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Claudine GRISIUS est autorisée à changer son prénom actuel en celui de «Claudie».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 17 février 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 1er mars 2006 portant nomination de la commission d'examen pour les modules des cours de gestion à l'examen de maîtrise.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 6 de la loi du 11 juillet 1996 portant organisation d'une formation menant au brevet de maîtrise et fixation des conditions d'obtention du titre et du brevet de maîtrise.

Vu les propositions de la Chambre des Métiers;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission d'examen chargée d'évaluer les modules des cours de gestion à l'examen de maîtrise, pour un terme de trois ans:

Aly SCHROEDER
Directeur à la formation professionnelle
Président
L-2926 Luxembourg

Jean-Paul BRAQUET
Directeur adjoint à la formation professionnelle
Suppléant
L-2926 Luxembourg

Membres effectifs:

Michel BRACHMOND
Directeur adjoint de la Chambre des Métiers
38a rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

Norbert CARL
Directeur adjoint du Lycée technique de Lallange
1 rue des Fleurs
L-3830 Schifflange

Marc GROSS
Sous-directeur de la Chambre des Métiers
B.P. 1604
L-1016 Luxembourg

Carlo PIRSCH
Chef-comptable à la Fédération des Artisans
41 route du Vin
L-6841 Machtum

Tom WIRION
Sous-Directeur de la Chambre des Métiers
16A rue de Dippach
L-8055 Bertrange

Membres suppléants:

Charles BASSING
Conseiller de direction Chambre des Métiers
9A rue de la Frontière
L-9417 Vianden

Armand LENGLER
Directeur adjoint
Lycée technique privé Emile Metz
5 rue Robert Schuman
L-7382 Helmdange

André MARMANN
Avocat à la cour
87 cité Grand-Duc Jean
L-7233 Bereldange

Jos NOESEN
Pédagogue
34 cité Bourschterbach
L-9029 Warken

Nicolas SCHOCKMEL
Professeur ETP
Lycée technique privé Emile Metz
5 um Këpp
L-7470 Saeul

Experts:

Carine GRETHEN
Inspecteur principal auprès de l'Administration des Contributions
1 rue de la Gare
L-8471 Eischen

Claude SCHROEDER
41 route d'Ettelbruck
L-7590 Beringen

Géraldine SCHULLER
95 rue des Romains
L-8041 Strassen

Art. 2. Copie du présent arrêté ministériel qui sera publié au Mémorial, sera adressée à chacun des intéressés pour lui servir de titre et à la direction de la Chambre des Métiers pour information.

Luxembourg, le 1er mars 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 19 avril 2006 autorisant Madame Rose Jeanne Carole SCHOMMER à changer ses prénoms actuels en ceux de «Rosita Jeanne Carole».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Rose Jeanne Carole SCHOMMER, née le 27 décembre 1969 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8017 Strassen, 9, rue de la Chapelle, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Rosita Jeanne Carole»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Rose Jeanne Carole SCHOMMER est autorisée à changer ses prénoms actuels en ceux de «Rosita Jeanne Carole».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Genève, le 19 avril 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 19 avril 2006 autorisant Monsieur Pedro MENDES DE CAMPOS et Madame Sónia Teresa FERRARIA FIALHO à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants Pit FIALHO DE CAMPOS et Yannick MENDES DE CAMPOS en celui de «DE CAMPOS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Pedro MENDES DE CAMPOS et Madame Sónia Teresa FERRARIA FIALHO, demeurant à L-4155 Esch-sur-Alzette, 25, rue Léon Jouhaux, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leurs enfants Pit FIALHO DE CAMPOS, de nationalité luxembourgeoise, né le 20 juin 2002 à Luxembourg et Yannick MENDES DE CAMPOS, de nationalité luxembourgeoise, né le 6 juin 2005 à Luxembourg, en celui de «DE CAMPOS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Pedro MENDES DE CAMPOS et Madame Sónia Teresa FERRARIA FIALHO sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants Pit FIALHO DE CAMPOS et Yannick MENDES DE CAMPOS en celui de «DE CAMPOS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Genève, le 19 avril 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 16 mai 2006 modifiant l'arrêté ministériel du 7 décembre 2005 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Vu son arrêté du 7 décembre 2005 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année 2006;

Arrête:

Art. 1er. A la commission LTECG CG6/CC1 (Lycée technique «Ecole de Commerce et de Gestion»),

– M. Remi MARX, professeur, est remplacé par Mme Brigitte BUCHLER, professeur, comme membre effectif.

A la commission LN CG1 (Lycée du Nord),

– Mme Martine BOULANGER, professeur, est remplacée par M. Alain FEDERSPIEL, professeur, comme membre effectif; Mme Nathalie KREMER, professeur, est remplacée par M. Paul HESSÉ, professeur, comme membre effectif; Mmes Claudia IGELMUND, Yvonne PUNDEL, Anne-Marie REUTER, Vera WANTZ, professeurs, sont ajoutées comme membres suppléants.

A la commission LTE GE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette),

– il faut lire Mme Anne-Marie VIENOT, chargée de cours, et non chargée d'éducation.

A la commission LTETT GE1 (Lycée technique d'Ettelbruck),

– M. Michel POLFER, professeur, est remplacé par M. Pascal GEISEN, professeur, comme membre effectif.

A la commission LCE GE1 (Lycée technique d'Echternach),

– M. René THILL, professeur, est ajouté comme membre effectif.

A la commission LTPS SC1 (Lycée technique pour Professions de Santé),

– Mme Lea BIVER, chargée d'enseignement, est ajoutée comme membre suppléant.

A la commission LTPS SF1 (Lycée technique pour Professions de Santé),

– Mme Anouk BADEN, candidat professeur, est nommée membre effectif; Mmes Yasmine LARIBI et Linda LUTGEN, chargées d'enseignement, sont ajoutées comme membres suppléants. Il faut lire Melina MULTON, chargée d'enseignement, et non Lucienne MULTON.

A la commission LTPES ED1, (Lycée technique pour professions éducatives et sociales),

– M. Peter WITT, chargé de cours, est ajouté comme membre effectif.

A la commission LTETT TCM1 (Lycée technique d'Ettelbruck),

– M. Michel POLFER, professeur, est remplacé par Mme Véronique KRETTELS, candidat professeur, comme membre effectif.

A la commission LTC TCM2 (Lycée technique du Centre),

– M. Marc LEKL, professeur, est ajouté comme membre effectif; Mme Carine HOFFMANN, professeur, est remplacée par Mme Doris GILLES, professeur, comme membre suppléant.

A la commission LN TCM1 (Lycée du Nord),

– Mme Nadia WOLTER, chargée d'éducation, est ajoutée comme membre effectif.

A la commission LTNB TCM1 (Lycée technique Nic.-Biver),

– Mme Jeanine POULLIG, maître de cours spéciaux, est remplacée par M. Claude THOSS, professeur de sciences économiques au Lycée technique de Lallange, comme membre effectif.

A la commission LN TIF1 (Lycée du Nord),

– M. Joseph MANGRICH, professeur, est ajouté comme membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 16 mai 2006 portant nomination de Monsieur Alain DI GENOVA, ingénieur auprès de la Police grand-ducale, comme membre effectif du Comité National des Télécommunications, et de Monsieur Romain FRANTZEN, ingénieur auprès de la Police grand-ducale, comme membre suppléant du Comité National des Télécommunications.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,

Vu le règlement grand-ducal du 6 avril 2001 portant création d'un comité national des télécommunications;

Vu l'arrêté ministériel modifié du 20 septembre 2001 portant nomination des membres du comité national des télécommunications;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Alain DI GENOVA, ingénieur auprès de la Police grand-ducale, est nommé membre effectif du Comité National des Télécommunications, en remplacement de Monsieur Patrice SOLAGNA, premier commissaire divisionnaire.

Art. 2. Monsieur Romain FRANTZEN, ingénieur auprès de la Police grand-ducale, est nommé membre suppléant du Comité National des Télécommunications, en remplacement de Monsieur Alain DI GENOVA, ingénieur.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Administration de l'Emploi. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera au cours de la première quinzaine du mois de décembre 2006 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur et un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire pour les besoins du personnel de l'Administration de l'Emploi.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 20 avril 2006, Monsieur Stéphane HAAS, rédacteur stagiaire à l'Administration de l'Emploi, a été nommé rédacteur à la même administration.

Par arrêté ministériel du 10 mai 2006, Monsieur Emile BARTZ, expéditionnaire à l'Administration de l'Emploi, a été nommé commis adjoint à la même administration.

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006 démission honorable de ses fonctions à partir du 1er juin 2006 a été accordée à Monsieur André NELL, receveur adjoint des douanes et accises à l'Inspection divisionnaire à Diekirch.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur André NELL préqualifié.

Administration gouvernementale. – Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. – Vacance de poste. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un poste de la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement est vacant au Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Le poste en question sera pourvu d'un titulaire par voie de recrutement interne.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 2ème quinzaine du mois de septembre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, M. Robert KOETZ, ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommé ingénieur première classe auprès de la même administration.

Conseil arbitral des assurances sociales – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur le Dr Francis BROUTCHOUX, médecin-conseil adjoint auprès du Conseil arbitral des assurances sociales, a été nommé à la fonction de médecin-conseil auprès de la même administration avec effet au 1er juin 2006.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 19 avril 2006 Monsieur Christian MULLER, Monsieur Christophe SCHILTZ et Monsieur Luc DOCKENDORF ont été nommés Attachés de légation en service ordinaire, à partir du 1er mai 2006.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mars 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
EWERT Roland, Luxembourg	AGF ASSURANCES AGF LIFE	16.03.2006
DITTE Geoffrey, Luxembourg	AME LIFE LUX	10.03.2006
SIEBENALLER Paul, Kehlen	AXA ASSURANCES VIE	27.03.2006
BARTHEL Carine, ép. MULLER, Noerdange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
BRASSEUR Laurence, Dudelange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
CLOOS Laurent, Bertrange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
FEHLEN Patrick, Bertrange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
FRISING Viviane, Differdange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
GABBANA Catherine, Gonderange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
GENTILOTTI Manuel, Dudelange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
GRETHER Nathalie, Dahl	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
HOFFMANN Marie-Pia, ép. ZLOIC, Schrassig	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
HOFFMANN Patrick, Foetz	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
JOST Chantal, Roodt-sur-Syre	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
KOLBACH Jil, Altlinster	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
KOSTER Guy, Weiler-la-Tour	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
KRACK Christine, Diekirch	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
MATHEKOWITSCH Steve, Junglinster	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
MENDES Bruno, Holzthum	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
POMPONI Graziana, Schifflange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006

REIS Fabrice, Ehlerange	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
ROSSENEU Isabelle, Schrassig	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
SCHINTGEN Paul, Muellendorf-Steinsel	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
TOUSSAINT Léo, Contern	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
TROST Edgard, Heinerscheid	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
WEILER Patrick, Itzig	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
WINTERSDORFF Jean-Marc, Gostingen	D.K.V. LUXEMBOURG	17.03.2006
DA SILVA Carmen, ép. GONÇALVES, Steinheim	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	07.03.2006
WAUTHIER Carine, ép. HIRTZ, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	28.03.2006
PUNKE Helmut, Luxembourg	FOYER INTERNATIONAL	13.03.2006
FEDERICI Michael, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	27.03.2006
MALPAS Valérie, ép. DEPREZ, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER VIE	28.03.2006
BORRACCI Olivier, Steinfort	HAMBURG-MANNHEIMER	07.03.2006
TEIXEIRA Mike, Dudelange	HAMBURG-MANNHEIMER	07.03.2006
DI NARDO Monique, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.03.2006
POZZI Gian Luca, Luxembourg	PREDICA EUROPE	07.03.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de mars 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
CONTARDI Angelo, Sanem	AGF ASSURANCES AGF LIFE	21.03.2006
BORRACCI Olivier, Steinfort	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	07.03.2006
DUFOING François-Xavier, Luxembourg	D.K.V. LUXEMBOURG LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	21.03.2006
SIEBENALLER Paul, Kehlen	FORTIS LUXEMBOURG VIE	21.03.2006
TIXIER Muriel, Luxembourg	NATEXIS LIFE	21.03.2006
DUDOUIT Jean-Bernard, Itzig	PREDICA EUROPE	21.03.2006
FERRANT Francis, Leudelange	PREDICA EUROPE	21.03.2006
VAN SWIETEN Frédéric, Luxembourg	PREDICA EUROPE	21.03.2006
TEIXEIRA Mike, Dudelange	P & V ASSURANCES	07.03.2006
RAMPON Estelle, Luxembourg	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	21.03.2006

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
RAMPON Estelle, Bertrange	AIG EUROPE	19.04.2006
BARNABA Paola, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.04.2006
BOURGMEYER Nicole, ép. MULLER, Lamadelaine	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.04.2006

RUPPERT Alphonse, Weiler-la-Tour	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.04.2006
SAUBER Nathalie, Aspelt	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.04.2006
TAVARES DE ALMEIDA Carlos Alberto, Esch-sur-Alzette	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	27.04.2006
NOWOTNY Rudi, Schieren	BALOISE ASSURANCES à l'exception de: Maladie BALOISE VIE	27.04.2006
CONTARDI Angelo, Sanem	DKV LUXEMBOURG	19.04.2006
DA SILVA SERVICES S. à r. l. représentée par Mme Julia Mendes Ribeiro, Berchem	DKV LUXEMBOURG	19.04.2006
WALTE Robert, Waldbredimus	DKV LUXEMBOURG	19.04.2006
DEPREZ Philippe, Eschdorf	EXCELL LIFE INTERNATIONAL	20.04.2006
ADONIS REIS Marta Maria, Howald	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2006
ALBERTY Jeannot, Dudelange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	19.04.2006
DIESEL Marie-Anne, Deiffelt	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2006
ELS Eric, Mersch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2006
HEUSCHLING Nathalie, ép. BEI, Soleuvre	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.04.2006
KIRPACH Nadine, Fennange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2006
LAUGS Guillaume, Mersch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.04.2006
LENTZ Ralf, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	07.04.2006
MIRANDA Célia, Biwer	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.04.2006
MOURA Joseph, Differdange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2006
PINTO Maria Goreti, Bettembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.04.2006
ROBALO Lucilia, Rumelange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	27.04.2006
TAVARES José, Ernzen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.04.2006
MORETTI Alain, Wormeldange/Haut	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	12.04.2006
DANSKE BANK INTERNATIONAL S.A. Représenté par M. Henrik Skriver, Luxembourg	FOYER INTERNATIONAL S.A.	19.04.2006
AACH Jean, Bertrange	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
BRAUN Didier, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
CANDEIAS Cristina, Stegen	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
CONSOLI Guy, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
CUNHA AMARAL Sofia, Esch-sur-Alzette	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
DOS SANTOS PINTO Ricardo, Altwies	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
FIORE Florence, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
FOCHESATO Marco, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
FREART Renée, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006

GIROLAMO Katia, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
GOBY Julien, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
JANIKOWSKI Eddy, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
KURTZ Michel, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
LACHAMBRE Frédéric, Reuland	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
LOPES DA CUNHA Martine, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
MONDANI Luana, Pétange	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
OLBRECHTS Roland, Bigonville	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
PAGE Colombe, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
PENZINA Irina, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
PERROT Bernard-Michel, Schifflange	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
SCHANDELER Alex, Belvaux	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
VENUSO Laurent, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
VINCENT Romain, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.04.2006
VOLKAERTS Cedric, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	27.04.2006
BARNICH Marc, Mamer	INTERLUX ASSURANCES MALADIE	13.04.2006
ASCANI Sandy, Differdange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.04.2006
CONTARDI Angelo, Sanem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.04.2006
DA SILVA SERVICES S.à r.l. représentée par Mme Julia Mendes Ribeiro, Berchem	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.04.2006
FRIEDERES Fernand, Eppeldorf	LA LUXEMBOURGEOISE uniquement; R.C.-Autos, Corps de VTA, Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées uniquement	19.04.2006
FRISCH Guy, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.04.2006
GROF Michel, Sandweiler	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.04.2006
HEISTEN René, Lintgen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.04.2006
KANDEL Viviane, ép. PAQUET, Remerschen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.04.2006
MOLITOR Martine, ép. SILVA, Derenbach	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.04.2006
RASQUI Luc, Ettelbruck	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	27.04.2006
SZYMCZAK Daniel, Bettembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.04.2006
WALTE Robert, Waldbredimus	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	19.04.2006
MIGLIORE Marco, Luxembourg	PREDICA EUROPE	19.04.2006
ABREU ARAUJO Susana, Bascharage	P&V ASSURANCES	27.04.2006
CALDARELLI Thierry, Luxembourg	P&V ASSURANCES	13.04.2006
CARDOSO COUTINHO Luis Carlos, Luxembourg	P&V ASSURANCES	13.04.2006
CONCEICAO Dany, Strassen	P&V ASSURANCES	13.04.2006
FRANCINEAU Matthieu, Alzingen	P&V ASSURANCES	27.04.2006
GODINHO DE OLIVEIRA Nazaré Da Conceicao, Luxembourg	P&V ASSURANCES	27.04.2006

GONCALVES TEIXEIRA Abel De Jesus, Beaufort	P&V ASSURANCES	27.04.2006
JOSPIN Julien, Luxembourg	P&V ASSURANCES	27.04.2006
KAYSER Luc, Wiltz	P&V ASSURANCES	13.04.2006
LUTOVAC Adrijana, Luxembourg	P&V ASSURANCES	27.04.2006
MOURA Teresa, ép. REHLINGER, Schifflange	P&V ASSURANCES	13.04.2006
RAINALDI Sara, Leudelange	P&V ASSURANCES	13.04.2006
TAVARES DE PINHO Antonio Carlos, Junglinster	P&V ASSURANCES	13.04.2006
TEIXEIRA DE CARVALHO Nelson, Luxembourg	P&V ASSURANCES	27.04.2006
AGENCE D'ASSURANCES Michel GORET, Luxembourg	WINTERTHUR EUROPE-ASSURANCES	27.04.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'avril 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
ALBERTY Jeannot, Dudelange	AGF ASSURANCES AGF LIFE	19.04.2006
RUPPERT Alphonse, Weiler-la-Tour	AGF ASSURANCES AGF LIFE	19.04.2006
WALTE Robert, Waldbredimus	AGF ASSURANCES AGF LIFE	19.04.2006
DEPREZ Philippe, Eschdorf	AME LIFE LUX	12.04.2006
ANSION Sébastien, Luxembourg	AXA ASSURANCES	11.04.2006
ITTENBACH Burkhard, Warken	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	11.04.2006
KANDEL Viviane ép. PAQUET, Remerschen	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	27.04.2006
OLBRECHTS Roland, Bigonville	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	27.04.2006
ANDRING John, Dillingen	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
ANSION Sébastien, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
BARTOLETTI Pierrette, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
BERRETTINI Renata, Bascharage	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
BOFFERDING Claude, Differdange	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
CARDINALI Angelo, Boulaide	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
DO Pierrette, Reuland	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
D'ORAZIO Patrice, Sanem	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
DUMONT Paul, Dalheim	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
ENSCH Fabrice, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
GERAERTS Jean-Luc, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
GLESENER Ralph, Niederanven	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
GLODEN Marc, Clervaux	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
GOLDSCHMIT Annette, Heiderscheid	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
HEIN Josiane, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
HELBACH Romain, Aspelt	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
HELTEN Angélique, Eischen	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
HIPP Danielle, Bettembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
HOFFMANN Mario, Troisvierges	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
JUNG Pascale, Bascharage	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
KIRSCH Michèle, Levelange	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006

KOOB Guy, Tétange	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
LEMPEREUR Carine, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
MARDEGAN Patricia, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
MOHR Henri, Rosport	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
MOUSEL Romain, Aspelt	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
MULLER René, Moesdorf	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
NEU Bernadette, Mersch	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
PLETSCH Jean-Jacques, Reckange-sur-Mess	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
POOS Pascal, Harlange	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
RENSON Benoît, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
RODRIGUES PEREIRA Miguel, Esch-sur-Alzette	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
SCHARTZ Ginette ép. PESCH, Frisange	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
SCHMIT Françoise, Luxembourg	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
SCHOLTES Fernand, Bertrange	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
SCHUMACHER Christiane, Grevenmacher	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
STEYER Monique, Consdorf	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
WEIS Roger, Diekirch	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
WOHL Nadine, Echternach	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
WOLF Fred, Medernach	DEXIA LIFE & PENSIONS	11.04.2006
MULLER René, Moesdorf	D.K.V. LUXEMBOURG	11.04.2006
ZIMMER Tom, Dippach-Gare	D.K.V. LUXEMBOURG	11.04.2006
BOURGMEYER Nicole, ép. MULLER, Lamadelaine	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	12.04.2006
WALTE Robert, Waldbredimus	FORTIS LUXEMBOURG IARD	19.04.2006
ANDRING John, Dillingen	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
AREND Paul, Frisange	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
BARNABA Paola, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	12.04.2006
BERRETTINI Renata, Bascharage	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
BETTENDORFF Robert, Mondorf-les-Bains	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
BOFFERDING Claude, Differdange	FOYER ASSURANCES FOYER SANTE	11.04.2006
CARDINALI Angelo, Boulaide	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
DEMUTH Fernand, Grevenmacher	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
DO Pierrette, Reuland	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
D'ORAZIO Patrice, Sanem	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
DUMONT Paul, Dalheim	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
ENSCH Fabrice, Luxembourg	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
FELLER Joseph, Lamadelaine	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
GITZINGER Raymond, Eschweiler	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
GLESENER Ralph, Niederanven	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
GLODEN Marc, Clervaux	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
GOLDSCHMIT Annette, Heiderscheid	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
HEIN Josiane, Luxembourg	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
HELBACH Romain, Aspelt	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
HILD Anne-Marie, Schuttrange	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
HIPP Danielle, Bettembourg	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
HOFFMANN Mario, Troisvierges	FOYER ASSURANCES	11.04.2006

HOFFMANN Otmar, Oberdonven	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
HOSCHET Sylvie, Luxembourg	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
JUNG Pascale, Bascharage	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
KIRCHEN Emile, Bastendorf	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
KIRSCH Michèle, Levelange	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
KOENIG Paul, Reckange-sur-Mess	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
KOOB Guy, Tétange	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
KUGENER Romain, Remich	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
LEMPEREUR Carine, Luxembourg	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
MOES Carlo, Luxembourg	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
MOHR Henri, Rosport	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
MONNERS Guy, Pontpierre	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
MOUSEL Romain, Aspelt	FOYER ASSURANCES FOYER SANTE	11.04.2006
NEU Bernadette, Mersch	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
PEETERS Belinda, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	19.04.2006
POOS Pascal, Harlange	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
REDING Pit, Frisange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	11.04.2006
REISDORF Suzanne, Echternach	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
RODRIGUES PEREIRA Miguel, Esch-sur-Alzette	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
SCHARTZ Ginette ép. PESCH, Frisange	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
SCHOLTES Fernand, Bertrange	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
SCHROEDER Romain, Luxembourg	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
SCHUMACHER Christiane, Grevenmacher	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
STEYER Monique, Consdorf	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
WEIS Roger, Diekirch	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
WOHL Nadine, Echternach	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
WOLF Fred, Medernach	FOYER ASSURANCES	11.04.2006
ITTENBACH Burkhard, Warken	ING LIFE	11.04.2006
BOURGMEYER Nicole, ép. MULLER, Lamadelaine	LA LUXEMBOURGEOISE	12.04.2006
MULLER René, Moesdorf	LA LUXEMBOURGEOISE	11.04.2006
ZIMMER Tom, Dippach-Gare	LA LUXEMBOURGEOISE	11.04.2006
AREND Paul, Frisange	PANEUROLIFE	11.04.2006
BETTENDORFF Robert, Mondorf-les-Bains	PANEUROLIFE	11.04.2006
DEMUTH Fernand, Grevenmacher	PANEUROLIFE	11.04.2006
FELLER Joseph, Lamadelaine	PANEUROLIFE	11.04.2006
HILD Anne-Marie, Schuttrange	PANEUROLIFE	11.04.2006
HOFFMANN Otmar, Oberdonven	PANEUROLIFE	11.04.2006
HOSCHET Sylvie, Luxembourg	PANEUROLIFE	11.04.2006
KIRCHEN Emile, Bastendorf	PANEUROLIFE	11.04.2006
KOENIG Paul, Reckange-sur-Mess	PANEUROLIFE	11.04.2006
KUGENER Romain, Remich	PANEUROLIFE	11.04.2006
MOES Carlo, Luxembourg	PANEUROLIFE	11.04.2006
MONNERS Guy, Pontpierre	PANEUROLIFE	11.04.2006
REISDORF Suzanne, Echternach	PANEUROLIFE	11.04.2006
REITZ Guy, Heinerscheid	PANEUROLIFE	11.04.2006

SCHROEDER Romain, Luxembourg	PANEUROLIFE	11.04.2006
MORETTI Alain, Wormeldange/Haut	P & V ASSURANCES	12.04.2006
REDING Pit, Frisange	RAIFFEISEN VIE	11.04.2006

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 mars 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Grevenmacher, ayant son siège à l'adresse L-6701 Grevenmacher, boîte postale 5, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6717 Grevenmacher, 30, rue Ste Catherine, avec comme exploitant du service CARITAS a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de deux ans, prend effet le 24 avril 2006 et est enregistré sous le numéro **MR152**.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à Mompach, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-6695 Mompach, 10, um Buer, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse Centre polyvalent sis à L-6661 Born, 84, Haaptstrooss, avec comme exploitant du service CARITAS a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de deux ans, prend effet le 6 mars 2006 et est enregistré sous le numéro **MR153**.

Par arrêté ministériel du 27 mars 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wahl, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8838 Wahl, 32, rue Principale, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse Ecole de Kuborn (1er étage), L-8822 Kuborn, 17, rue Théodore Welbes.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 6 mois, prend effet le 24 avril 2006 et est enregistré sous le numéro **MR155**.

Par arrêté ministériel du 24 avril 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Wiltz, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9530 Wiltz, 2, Grand-Rue, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» appelé «Palleramma» à l'adresse L-9536 Wiltz, 9, av. Nicolas Kreins, avec comme exploitant du service Kannerhaus Wolz a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 2 ans, prend effet le 24 avril 2006 et est enregistré sous le numéro **MR156**.

Par arrêté ministériel du 11 avril 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé au «Schoulsyndikat Heischent an Esch-Sauer», organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9151 Eschdorf, 2, Am Foumichterwee, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Krabbelstuff», L-9157 Heiderscheid, 2a, Dourfstrooss.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 2 ans, prend effet le 2 mai 2006 et est enregistré sous le numéro **MR157**.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Tandel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9350 Bastendorf, 6, Haaptstrooss, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «centre scolaire» à L-9395 Tandel, 4, Veianerstrooss, avec comme exploitant du service Fir ons Kanner a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 2 ans, prend effet le 24 avril 2006 et est enregistré sous le numéro **MR159**.

Par arrêté ministériel du 21 mars 2006, l'agrément prévu par la loi a été accordé à l'a.s.b.l. SISPOLO, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9836 Hosingen, 1, Parc Hosingen, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-9836 Hosingen, 1, Parc Hosingen.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 101 usagers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 21 mars 2006 et est enregistré sous le numéro **MR050 A**.

Par arrêté ministériel du 7 avril 2006, l'agrément prévu par la loi a été accordé à l'Administration communale de Sandweiler, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5240 Sandweiler, 18, rue Principale, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5255 Sandweiler, 6, rue Jean Baptiste Weicker, avec comme exploitant du service PIWITSCH a.s.b.l.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 126 usagers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 5 avril 2006 et est enregistré sous le numéro **MR090 C**.

Par arrêté ministériel du 19 avril 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Kehlen, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8280 Kehlen, 15, rue de Mamer, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-8392 Nospelt, 2, rue d'Olm.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 2 ans, prend effet le 8 mai 2006 et est enregistré sous le numéro **MR162**.

Par arrêté ministériel du 15 mai 2006, un agrément limité dans le temps a été accordé à l'Administration communale de Contern, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5310 Contern, Place de la Mairie, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5355 Oetrange, Im Medenpoull, avec comme exploitant du service Caritas a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 2 ans, prend effet le 15 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro **MR160**.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours du mois de juillet 2006 deux examens-concours par recrutement externe:

le 12 juillet 2006:
examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	**Nombre**
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	1
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural (poste à temps partiel de 50%)*	1
Ministère de la Justice	1
Ministère des Transports	1
Administration du Cadastre et de la Topographie	1
Administration des Contributions directes	9
Administration de l'Emploi	3
Administration Judiciaire	4
Administration des Ponts et Chaussées	1
Caisse de Maladie des Ouvriers	4
Centre commun de la Sécurité Sociale	2
Fonds national de Solidarité	1
Office des Assurances sociales	4

Département ministériel, administration ou service public	Nombre
Service de Contrôle de la Comptabilité des Communes	2
Service des Sites et Monuments nationaux	1
STATEC	1
Union des Caisses de Maladie	3

le 10 juillet 2006:
examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière de l'artisan

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: peintre	1
Administration des Ponts et Chaussées Formation demandée: mécanicien de machines et de matériels industriels et de la construction ou mécanicien de machines agricoles	1
Armée luxembourgeoise Formation demandée: vendeur – magasinier	1
Armée luxembourgeoise Formation demandée: tailleur-couturier	1
Service central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat Formation demandée: imprimeur	1
Service central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat Formation demandée: lithographe-reprographe	1

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants jusqu'à la date fixée pour l'affectation des candidats.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 26 et le 29 juin 2006

Modalités relatives à la publication par voie électronique des avis de marché fixées par le Conseil de Gouvernement dans sa séance du 22 mars 2006 en exécution de l'article 38 (4) du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 portant exécution de la loi modifiée du 30 juin 2003 sur les marchés publics.

1. La publication des avis prévus aux livres I et II du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 portant exécution de la loi modifiée du 30 juin 2003 sur les marchés publics est effectuée par voie électronique sur le Portail des marchés publics luxembourgeois à l'adresse internet (URL):

   http://www.marches.public.lu

2. L'exploitation du portail est assurée par le Ministère des Travaux Publics en coopération avec le Centre Informatique de l'Etat.
3. Les pouvoirs adjudicateurs saisissent leurs avis dans des formulaires électroniques disponibles sur le portail et les transmettent au Ministère des Travaux Publics.
4. Le Ministère des Travaux Publics informe les pouvoirs adjudicateurs des délais minima à respecter afin de garantir la publication d'un avis à la date souhaitée.
5. Le Ministère des Travaux Publics veille à la communication des avis aux autres organes de publications (presse indigène, Office des Publications Officielles de l'Union Européenne) dans les délais impartis.
6. Les pouvoirs adjudicateurs transmettront l'ensemble de leurs avis par l'intermédiaire du Portail des marchés publics et s'abstiendront de faire parvenir leurs avis par d'autres moyens de communication aux organes de presse ou à l'Office des Publications de l'U.E.
7. Les pouvoirs adjudicateurs sont seuls responsables du contenu des avis publiés sur le portail ou transmis par l'intermédiaire du portail aux organes de presse et à l'Office des Publications de l'U.E.
8. Les pouvoirs adjudicateurs ont la possibilité de publier des documents de soumission sur le portail en les attachant aux avis (article 39 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003).
9. Les pouvoirs adjudicateurs sont seuls responsables du contenu des documents de soumission qu'ils publient sur le portail.
10. Avant de télécharger un document de soumission, les opérateurs économiques intéressés peuvent s'inscrire au marché afin d'être tenus au courant de tout renseignement complémentaire (articles 20-23, 40 et 43 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003).
11. Chaque pouvoir adjudicateur aura à sa disposition la liste des intéressés qui avant le téléchargement d'un document se sont inscrits pour un avis déterminé en application de l'article 23 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003.
12. Le Ministère des Travaux Publics ne prend pas en charge les frais de publication dans la presse émanant d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de février 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. CONTACT PLUS, avec siège social à L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue François Clement, de fait établie à L-5612 Mondorf-les-Bains, 18, avenue François Clement	01.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Philippe *Barbier*
2.	S.A. FIESTA LATINA, établie et ayant son siège social à L-4050 Esch-sur-Alzette, 118-120, rue du Canal	01.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
3.	S.A. AIDEM, établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer	03.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Millim*
4.	s.à r.l. NATURAL RESOURCES, établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 77-79, rue de l'Alzette	03.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Millim*
5.	S.A. STONES MARKETING, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg	03.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
6.	s.à r.l. STEAK HOUSE I, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg, ayant exploité un établissement de restauration à L-8011 Strassen, 321, route d'Arlon	03.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*

7.	s.à r.l. STEAK HOUSE II, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg	03.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
8.	s.à r.l. STEAK HOUSE III, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg, ayant exploité un établissement de restauration à L-4041 Esch-sur-Alzette, 23, rue du Brill	03.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
9.	s.à r.l. CHEZ MARIUS, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg	03.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
10.	s.à r.l. POISSONNERIE AVEIRENSE, établie et ayant son siège social à L-4660 Differdange, 16, rue Michel Rodange	06.02.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
11.	S.A EUROPEAN SON, avec siège social à L-5324 Contern, 1A, rue des Chaux de Contern	06.02.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
12.	s.à r.l. CAFE BADER, avec siège social à L-2222 Luxembourg, 422, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse	06.02.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
13.	s.à r.l. POWER SYSTEM, avec siège social à L-4994 Schouweiler, 98, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	06.02.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
14.	s.à r.l. FSG-Flexitank Systems Germany, établie et ayant son siège social à L-6776 Grevenmacher, 10, ZIR Potaschberg, an de Längten	06.02.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
15.	s.à r.l. MEISTERHAUS CONCEPT, établie et ayant son siège social à L-3588 Dudelange, 7, rue Lauenberg	08.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
16.	s.à r.l. HIGH FIDELITY, établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 113, route d'Esch	08.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
17.	S.A. LA TABLE DE FRANÇOIS, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal	09.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Joëlle *Niclou*
18.	s.à r.l. PASTORET, établie et ayant son siège social à L-4910 Hautcharage, 20, rue de Bascharage	09.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Joëlle *Niclou*
19.	S.A. SOBRATEX , établie et ayant son siège social à L-4670 Differdange, 216, rue de Soleuvre	10.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
20.	s.à r.l. RENOV SOBRATEX, établie et ayant son siège social à L-4670 Differdange, 216, rue de Soleuvre	10.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
21.	S.A. SOFALMA FINANCE, ayant eu son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent, actuellement sans siège social connu	10.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
22.	S.A. MRG DIFFUSION, établie et ayant son siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis	15.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Maïka *Skorochod*

23. S.A. AIR CLIM CONFORT, en abrégé A.C.C., établie et ayant son siège social à L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich	15.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Maïka *Skorochod*
24. S.A. LUXFLIGHT EXECUTIVE, établie et ayant son siège social à L-5366 Munsbach, 22 Parc d'Activité Syrdall	15.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
25. s.à r.l. CONFIG VI, établie et ayant son siège social à L-1713 Luxembourg, 202B, rue de Hamm	17.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Laurélia *Steinmetz*
26. s.à r.l. ARNAULD DE BUSSIERRE INTERNATIONALE, établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey	17.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Laurélia *Steinmetz*
27. le sieur FREIRE MARQUES Arlindo, commerçant, ayant demeuré à L-4592 Differdange – Obercorn, 128, Place Prince Jean, actuellement sans domicile ni résidence connus et faisant le commerce sous la dénomination TRANSPORT MARQUES CARVALHO EXPRESS, en abrégé TMC EXPRESS à L-9437 Steinfort, 50, route de Koerich	17.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
28. S.A. REAL PROPERTIES CAPITAL, avec siège social à L-5540 Remich, 26, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	17.02.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
29. S.A. D.P.R., avec siège social à L-4994 Schouweiler, 104, route de Longwy	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
30. s.à r.l. BUSINESS SERVICES LUXEMBOURG, en abrégé BSLUX, avec siège social à L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
31. s.e.n.c. Lefevre-Honoré, ayant fait le commerce sous l'enseigne «ORCH'idée» avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, Allée Léopold Goebel, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*
32. S.A. AMNYE MACHEN PRODUCTIONS, ayant eu son siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté, actuellement sans siège social connu	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Pierre *Feltgen*
33. S.A. HORS, avec siège social à L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
34. s.à r.l. HORTECO, avec siège social à L-1725 Luxembourg, 14, rue Henri VII, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
35. s.à r.l. NAVITAL, avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Kamilla *Ladka*
36. s.à r.l. KORDALL AUDIT, avec siège social à L-4925 Bascharage, rue de Hautcharage, de fait établie à L-4941 Bascharage, 16, rue des Prés	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Kamilla *Ladka*

37. S.A. ARBOREA (anciennement WORLD AND EUROPEAN PROJECTS S.A.), avec siège social à L-1631 Luxembourg, 57, rue Glesener, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Anne *Devin-Kessler*
38. S.A. DAG, avec siège social à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Anne *Devin-Kessler*
39. s.à r.l. CORPORATE AIRTEG, avec siège social L-1312 Luxembourg, 2, rue Calmette, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Mathis *Prost*
40. S.A. ALFLEX, ayant eu son siège social à L-1881 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, actuellement sans siège social connu	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Mathis *Prost*
41. s.à r.l. LA BELLA SICILIA, avec siège social à L-4909 Bascharage, 2, rue de Belair, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Violaine *Couturier*
42. s.à r.l. H.D.B., avec siège social à L-4540 Differdange, 5, rue Dicks-Lentz	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Violaine *Couturier*
43. S.A. LUX TRADE, avec siège social à L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Marieke *Kernet*
44. S.A. GOSPARK, ayant eu son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, actuellement sans siège social connu	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Carine *Lecoq*
45. S.A. BYOSTIM SYSTEM S.A., ayant eu son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Carine *Lecoq*
46. S.A. SOS BATIMENT, avec siège social à L-3932 Mondercange, 19, rue de Limpach	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Sanae *Igri*
47. S.A. FASHCO, avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, Allée Léopold Goebel, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Sanae *Igri*
48. S.A. RADIOLOGICA, avec siège social à L-8840 Steinfort, 15, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Luc *Jeitz*
49. s.à r.l. SPAGNOLUX, avec siège social à L-5366 Munsbach, 163B, rue Principale, de fait inconnue à cette adresse	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Luc *Jeitz*
50. S.A. IMMOBILIERE CREATIONS 2000, établie et ayant son siège social à L-4936 Bascharage, 57, rue de la Reconnaissance Nationale	20.02.06	M Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
51. S.A. A+O EUROPE, ayant eu son siège social à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, actuellement sans siège social connu	22.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Martine *Lauer*
52. S.A. Lux-Küche, établie et ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 17, route de Trèves	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
53. s.à r.l. BRASSERIE DE HOWALD, établie et ayant son siège social à L-2529 Howald, 15, rue des Scillas	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*

54.	S.A. EURO LOGISTIQUE TRANSPORTS, avec siège social à L-1931 Luxembourg, 51, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Lexie *Breuskin*
55.	s.à r.l. MFM CONSULTING, établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Lexie *Breuskin*
56.	s.à r.l. S.R.I.C., ayant eu son siège social à L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis, actuellement sans siège social connu	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Nadia *Chouhad*
57.	S.A. B-T COMPOSITES, établie et ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Nadia *Chouhad*
58.	S.A. CONTORTA, avec siège social à L-2210 Luxembourg, 82, boulevard Napoléon Ier, de fait inconnue à cette adresse	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Stefan *Schmuck*
59.	S.A. EUROPEENNE DE FINANCE, établie et ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Stefan *Schmuck*
60.	S.A. ENZO DIFFUSION, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Xavier *Le Sourne*
61.	S.A. BRADBURY Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Xavier *Le Sourne*
62.	S.A. CARGO LONGS COURRIERS, avec siège social à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Asaël *Rouby*
63.	S.A. CARGO-TRAILER, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me *Asaël Rouby*
64.	s.à r.l. KOSA BAU, établie et ayant son siège social à L-5402 Assel, 7, rue de Luxembourg	24.02.06	Mme Nadine *Walch*	Me Asaël *Rouby*
		Diekirch		
65.	S.A. FRISH RESTAURANT, établie et ayant son siège social à L-9516 Wiltz, 36, rue du Château	01.02.06	M Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
66.	s.à r.l. LES PROFESSIONNELS, établie et ayant son siège social à L-6660 Born, 15, Duerfstrooss	08.02.06	M Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*
67.	le sieur Jean-Luc LEXCELLENT, demeurant à L-9767 Pintsch, 14, Ierweschte Wee	08.02.06	M Lex *Eippers*	Me Philippe *Kerger*
68.	S.A. BM LUX, établie et ayant son siège social à L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais	08.02.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
69.	s.à r.l. SAUERDALL, établie et ayant son siège social à L-9806 Hosingen, 74, Haapstrooss	15.02.06	M Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
70.	s.à r.l. TOP FANCY, établie et ayant son siège social à L-9051 Ettelbruck, 92, Grand-Rue	15.02.06	M Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
71.	S.A. LOGISTIQUE ET TRANSPORT LUXEMBOURG (L.T.L.), établie et ayant son siège social à L-9780 Wincrange, maison 60	15.02.06	M Lex *Eippers*	Me François *Gengler*

72.	s.à r.l. PLAN TEAM ECHTERNACH ENGINEERING (P.T.E.), établie et ayant son siège social à L-6440 ECHTERNACH, 57, rue de la Gare	22.02.06	M Lex *Eippers*	Me Philippe *Kerger*
73.	s.à r.l. R & W, établie et ayant son siège social à L-8838 WAHL, 37, rue Principale.	22.02.06	M Lex *Eippers*	Me Philippe *Kerger*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mars 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. thermo haus, établie et ayant son siège social à L-1742 Luxembourg, 83, rue de Hollerich	03.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
2.	s.à r.l. STEFFEN & ENGEL, avec siège social à L-1363 Howald, 24, rue du Couvent, de fait établie à L-2611 Luxembourg-Howald, 193, route de Thionville	03.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
3.	S.A. THOMAS CONSULTING, avec siège social à L-3844 Schifflange, Z.I. Letzebuerger Heck	06.03.06	M Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
4.	s.à r.l. LE CLONE, établie et ayant son siège social à L-5692 Elvange, 16, route de Burmerange	10.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Martine *Lauer*
5.	s.à r.l. GLASSTEC, avec siège social à L-5402 Assel, 2, route de Luxembourg, de fait établie à L-1273 Luxembourg, 7a, rue de Bitburg, Z.I. Hamm	10.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Martine *Lauer*
6.	S.A. ADLER TRADING BENELUX, ayant eu son siège social à L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, actuellement sans siège social connu	10.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphane *Pisani*
7.	s.à r.l. RS. MOTORSPORT LUX, ayant eu son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard F.-D. Roosevelt, actuellement sans siège social connu	10.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Stéphane *Pisani*
8.	S.A. LE VER GALANT, avec siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy	13.03.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
9.	S.A. LUXSAT BENELUX, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains	13.03.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
10.	s.à r.l. LA ALHAMBRA – NETTOYAGE A SEC, établie et ayant son siège social à L-2269 Luxembourg, 3, rue Jean Origer	17.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
11.	s.à r.l. KORMANN, MAIER & ASSOCIATES, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 11, rue Pierre d'Aspelt	17.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
12.	s.à r.l. LES SOURCES ESTHETIQUES, avec siège social à L-8245 Mamer, 2, rue de la Libération, de fait inconnue à cette adresse	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*

13.	s.à r.l. LP-LUX, avec siège social à L-8008 Strassen, 132, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
14.	S.A. LC AUTOMOBILE, avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*
15.	S.A. LE DECORATEUR, avec siège social à L-8008 Strassen, 58, route d'Arlon	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Fabien *Verreaux*
16.	s.à r.l. CASEMATE, avec siège social à L- 1945 Luxembourg, 4, rue de la Loge	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Noémie *Risch-Vannier*
17.	s.à r.l. ENTREPRISE SEBASTIEN ET FILS, avec siège social à L-4326 Esch-sur Alzette, 2, place de Stalingrad	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Laurent *Massinon*
18.	S.A. PROVENTA A.G., avec siège social à L-5445 Schengen, 1D, Waistrooss	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Laurent *Massinon*
19.	s.à r.l. R.I.P.S. EVENT'S AGENCY, avec siège social à L-5402 Assel, 2, rue de Luxembourg	20.03.06	M Marc *Wagner*	Me Noémie *Risch-Vannier*
20.	s.à r.l. EUROTRANSMANUTAN, établie et ayant son siège social à L-1321 Luxembourg, 145, rue de Cessange	22.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
21.	s.à r.l. MEVALUX CONSTRUCTIONS, établie et ayant son siège social à L-5969 Itzig, 47, rue de la Libération	24.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
22.	S.A. ATELIERS & C EQUIPEMENT, en abrégé AC S.A. avec siège social à L-5675 Burmerange, 18, rue Jos Kayser, de fait établie à L-5612 Mondorf-les-Bains, 24, avenue François Clement	24.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
23.	S.A. CS2, avec siège social à L-8077 Bertrange, 235, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	24.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
24.	s.à r.l. B.-C. & PARTNERS, établie et ayant son siège social à L-8238 Mamer, 5, rue Pierre Krier-Becker	24.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Evelyne *Korn*
25.	S.A. GLOBAL DRESSAGE MANAGEMENT GROUP, en abrégé G.D.M.G. S.A., ayant eu son siège social à L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen, actuellement sans siège social connu	24.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-Luc *Putz*
26.	S.A. LA TARTERIE, établie et ayant son siège social à L-1222 Luxembourg, 3, rue Beck	24.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-Luc *Putz*
27.	S.A. A.T.L. Assistance Technique Luxembourgeoise, avec siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. LE 2000, de fait inconnue à cette adresse	24.03.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
28.	S.A. KETHER, avec siège social à L-4320 Esch-sur-Alzette, 32, rue du X Septembre, ayant été établie à Luxembourg, 13, rue Beaumont, y ayant exploité un magasin de confection sous l'enseigne commerciale «DISCOUNT CREATEURS»	27.03.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
29.	le sieur CONVERSA Carlo, commerçant, demeurant à L-4670 Differdange, 231, rue de Soleuvre	31.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*

30.	S.A. SOTRAIMO (Luxembourg), établie et ayant son siège social à L-8211 Mamer, 19, route d'Arlon	31.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
31.	S.A. COUR INTERIEURE DECORATION, avec siège social à L-3895 Foetz, 8, rue des Artisans, de fait établie à L-1946 Luxembourg, 20, rue de Louvigny et exploitant un commerce à L-8060 Luxembourg, 80, route de Longwy (City Concorde)	31.03.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
		Diekirch		
32.	s.à r.l. DEPOSITAIRE REDING JOHNY, établie et ayant son siège social à L-8538 Hovelange, 14, Kneppchen	22.03.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
33.	le sieur Angelo FONTANA, résidant à L-9521 Wiltz, 68, rue de la Fontaine	22.03.06	M Lex *Eippers*	Me Christian *Hansen*
34.	s.à r.l. KOLOMA, établie et ayant son siège social à L-6475 Echternach, 11, rue Rabatt	29.03.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'avril 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. J.B.WINES, avec siège social à L-1274 Luxembourg, 35, rue des Bruyères, de fait inconnue à cette adresse	03.04.06	M Robert *Worre*	Mme Bénédicte *Daoût-Feuerbach*
2.	S.A. TECHELEC, avec siège social à L-1722 Luxembourg, 1, rue Joseph Heintz, de fait inconnue à cette adresse	03.04.06	M Robert *Worre*	Mme Bénédicte *Daoût-Feuerbach*
3.	s.à r.l. Z & A, avec siège social à L-5540 Remich, 36, rue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	03.04.06	M Robert *Worre*	M Benjamin *Marthoz*
4.	S.A. WHITEWOOD HOLDING, avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, de fait inconnue à cette adresse	03.04.06	M Robert *Worre*	M Benjamin *Marthoz*
5.	s.à r.l. DM AQUILA, avec siège social à L-4480 Soleuvre, 165A, Chemin Rouge	03.04.06	M Robert *Worre*	Mme Valérie *Besch-Njofang*
6.	s.à r.l. ETUDES AUTOMATISME INFORMATIQUE LUXEMBOURGEOISE, en abrégé E.A.I.L. avec siège social à L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir	03.04.06	M Robert *Worre*	Mme Valérie *Besch-Njofang*
7.	S.A. P.G.S. INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «Le 2000», actuellement sans siège social connu	03.04.06	M Robert *Worre*	M Jean-Luc *Putz*
8.	S.A. SETRIT LUX, avec siège social à L-5811 Fentange, 50, rue de Bettembourg, de fait inconnue à cette adresse	03.04.06	M Robert *Worre*	M Jean-Luc *Putz*

9.	S.A. INTERNATIONAL COMPANY SERVICE LUXEMBOURG, en abrégé ICSL S.A., avec siège social à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling, de fait inconnue à cette adresse	07.04.06	M Paule *Mersch*	Mme Françoise *Eberhard*
10.	s.à r.l. e-Xpert, avec siège social à L-1220, Luxembourg, 182, rue de Beggen, de fait inconnue à cette adresse	07.04.06	M Paule *Mersch*	M Stéphane *Ebel*
11.	S.A. CHARONVILLE INTERNATIONAL, avec siège social à L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII, de fait inconnue à cette adresse	07.04.06	M Paule *Mersch*	Mme Yasemin *Cengiz-Kiyak*
12.	s.à r.l. PRESSING-CAR, avec siège social à L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères, de fait inconnue à cette adresse	07.04 06	M Paule *Mersch*	Mme Yasemin *Cengiz-Kiyak*
13.	S.A. ELTEC DISTRIBUTION, ayant eu son siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philipp II, actuellement sans siège social connu	07.04.06	M Paule *Mersch*	M Alexandre *Chateaux*
14.	S.A. PUISSANCE 26, ayant eu son siège social à L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling, actuellement sans siège social connu	07.04.06	M Paule *Mersch*	M Alexandre *Chateaux*
15.	A.G. INTERACTIVE, avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, de fait établie à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon	07.04.06	M Paule *Mersch*	M Grégory *Minne*
16.	s.à r.l. EUROBICA-MATIAS & Co, avec siège social à L-2168 Luxembourg, 19, rue de Muehlenbach, de fait inconnue à cette adresse	07.04.06	M Paule *Mersch*	M Grégory *Minne*
17.	S.A. NORDBAU, avec siège social à L-1251 Luxembourg, 40, avenue du Bois, de fait établie à L-3501 Dudelange, 35, rue Aloyse Kayser	07.04.06	M Paule *Mersch*	M Stéphane *Ebel*
18.	s.à r.l. SALEMI & MAIRA, établie et ayant son siège social à L-5368 Schuttrange, 4, rue de Canach	21.04.06	M Tania *Hoffmann*	Mme Mireille *Hartmann*
19.	S.A. KALIAGANE INVESTMENTS HOLDING, ayant eu son siège social à L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich, actuellement sans siège social connu	24.04.06	M Robert *Worre*	Mme Valérie *Demeure*
20.	le sieur Pierre Georges François Turk, commerçant, demeurant à L-6240 Graulinster, 2, route d'Echternach, ayant exploité un commerce sous la dénomination «FRITURE UM GROEKNAPP» à la même adresse	24.04.06	M Robert *Worre*	M Marguerite *Ries*
21.	s.à r.l. M.G. DECOR, établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof (Koerich), 3, rue de l'Industrie	26.04.06	Nadine *Walch*	Mme Jennifer *Mayot*
22.	S.A. J.M.F. CONSULTING, établie et ayant son siège social à L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J-F Kennedy	26.04.06	M Nadine *Walch*	Mme Jennifer *Mayot*
23.	S.A. BACINO CHARTER COMPANY, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal	28.04.06	M Nadine *Walch*	M Pierre *Feltgen*

24. S.A. TOY'S CARS, en liquidation judiciaire, ayant eu son siège social à L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo, actuellement sans siège social connu	28.04.06	M Nadine *Walch*	M Pierre *Feltgen*
	Diekirch		
25. s.à r.l. TRANSPORTS RADIOACTIFS DE LUXEMBOURG GMBH, établie et ayant son siège social à L-8544 Nagem, 3, rue Rodenbusch,	05.04.06	M Lex *Eippers*	M Gilbert *Reuter*
26. s.à r.l. GLOBO INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais	05.04.06	M Lex *Eippers*	M Gilbert *Reuter*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 10 mai 2006, Madame le Docteur Brigitte ERBSLÖH épouse MÖLLER, née le 26 août 1955, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 mai 2006, Monsieur le Docteur Abdulaziz ALNEJEM, né le 8 avril 1950, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 mai 2006, Madame le Docteur Solange TRAN PHUNG MAI épouse DURAND, née le 19 janvier 1946, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés au 31 décembre 2005.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
ARRANZ Felix, Fentange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
BARBARITO Tonia, Bettendorf	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
BAUWENS Olivier, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
BODÉ Alban, Diekirch	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
CLEMENS Jean-Claude, Hesperange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
DE NADAI Luc, Rumelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
DIEDERICH Chantal, Kehlen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
FELTEN Roland, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
FOUSS Monique, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
GITZINGER Raymond, Eschweiler/Junglinster	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
GRÜN Patrick, Bridel	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
GUIOT Olivier, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	19.12.2005

HOFFMANN Chantal, Schifflange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
INFANTE Maria, Reckange-sur-Mess	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
KEUP Danielle, Troisvierges	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
LEGRAND Nathalie, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
LUDES Ralf, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
MARQUIS Ives, Petit-Nobressart	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
MAUS Pascal, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
MILLER Nancy, Bascharage	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
MÜLLER Ruth ép. MAES, Bertrange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
PIRES Sergio, Esch-sur-Alzette	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
REUTER Guy, Schuttrange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
SANNIPOLI Graziella ép. GIULIANI, Olm	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
SAUBER Isabelle, Mamer	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
SCHAULS Manuel, Bergem	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
STEMPER Thierry, Dalheim	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
THILL Eloi, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005
WINKIN Claude, Bissen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	23.11.2005

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois de mars 2006.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
SCHUMACHER Romain, Luxembourg	CARRE-ASSURANCES S.A.	27.03.2006
THAI Quan, Itzig	CARRE-ASSURANCES S.A.	27.03.2006
D'ELIA Régina, Luxembourg	CIRCLES GROUP S.a.	20.03.2006
ANSAY Bernard, Eselborn	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
BOZZETTI Carmen, Soleuvre	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
CARRERA Maria, Sanem	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
CONSOLI Giuseppe, Elvange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
DIAS RIBEIRO Silvia, Echternach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006

DIEDERICH Jean, Nocher	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
DIEDERICH Pia, Pétange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
ONDELINGER Antoine, Tuntange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
EUSANI Serge, Soleuvre	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
EVEN Sandra, Dalheim	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
FEILEN Josiane, Heffingen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
FELTES Ginette, Rosport	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
FIOR Michelle, Medernach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
GAFFINET Christiane, Schifflange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
GARCON Pascal, Niederpallen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
GIRST Luc, Berbourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
GITZINGER Laurent, Soleuvre	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
GLOD Roland, Clemency	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
GRETHEN Nico, Gonderange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
HANS Christina, ép. MESTRE, Bissen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
HEINEN Maurice, Lorentzweiler	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
HEINISCH Raymond, Wormeldange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
HILGER Luc, Strassen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
HOUDREMONT Laurent, Rédange-sur-Attert	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
JUNCKER Roland, Dudelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
KETTEL Christine, Sprinkange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
KLOOS Alex, Bettembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
KNEIP Marie-Paule, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
KOCH Chantal, Oberwampach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
KOMIN Laurent, Fentange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
KRIPPES Manon, Consdorf	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
LAHR Georges, Dudelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006

LAUER Pierre, Waldbredimus	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
LESSEL Tom, Esch/Alzette	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
LETTAL Josette, Oberdonven	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
LEY Monique, Schieren	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
MILBERT Roger Serge, Dahlem	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
MOLITOR Sylvie, Manternach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
MONNERS Claude, Pétange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
MULLER Maryse, Elvange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
MULLER Nico, Rédange/Attert	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
NEU Denise, Altwies	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
NOESEN Monique, Bascharage	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
NUNES Manuel, Soleuvre	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
PAHLE Charles Carlo, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
PEIFFER Liette Marie Michèle, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
PETERS Marie-Josée, Hautcharage	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
PHILIPPY Daniel, Schouweiler	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
PLEIM Fernande, Binsfeld	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
PLEIMLING Marcel, Mondercange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
PRIMC Romain, Elvange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
REEFF Albert, Burden	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
RETTEL Yves, Kayl	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
RINALDIS Jean-Jacques, Bous	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
RIWERS Georges, Ettelbruck	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
ROLGEN Armand, Mondercange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SBROGLIA Nathalie, Soleuvre	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCARPELLINI Renaud, Kayl	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHAACK Luc, Hoffelt	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006

SCHANEN Brigitte, ép. WOLFF, Useldange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHEER Marc, Clemency	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHMIT Carine, Insenborn	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHMIT Raoul, Saeul	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHMITZ Pierre, Mondercange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHOCK Jules, Kayl	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHOUX Patrick, Gostingen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHWALLER Gilles, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SCHWEICH Violette, ép. PROBST, Neuhaeusgen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SPAUS Gilbert, Osweiler	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
SZERSZINSKI Gilbert, Lamadelaine	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
TAPPRICH Antonia, Wormeldange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
TERZER Josiane, Greiveldange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
UNSEN Michel, Mondercange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
WERNER Emile, Peppange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
WINKIN Christiane, Eselborn	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
WOLFF Patricia, Junglinster	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006
ZEIEN Jean-Claude, Flaxweiler	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	28.03.2006

Société de courtage en matière d'assurances. – Sous-courtiers d'assurances agréés pendant le mois d'avril 2006.

Nom et domicile	Société de courtage en matière d'assurances	Date de l'agrément
ANDRING John, Dillingen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
ANSION Sébastien, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
AREND Paul, Frisange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
BARTOLETTI Pierrette, Rumelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
BERETTINI Renata, Bascharage	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
BETTENDORFF Robert, Mondorf-les-Bains	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006

BOFFERDING Claude, Differdange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
BOZZETTI Carmen, Soleuvre	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
CARDINALI Angelo, Boulaide	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
DO Pierrette, Reuland	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
D'ORAZIO Patrice, Sanem	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
DUMONT Paul, Dalheim	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
GERAERTS Jean-Luc, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
GLESENER Ralph, Niederanven	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
GLODEN Marc, Clervaux	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
GOLDSCHMIT Annette, Heiderscheid	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
HEIN Josiane, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
HELBACH Romain, Aspelt	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
HELTEN Angélique, Eischen	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
HIPP Danielle, Bettembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
HOFFMANN Mario, Troisvierges	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
KIRSCH Michele, Levelange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
KOOB Guy, Tétange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
LEMPEREUR Carine, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
MARDEGAN Patricia, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
MOHR Henri, Rosport	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
MULLER René, Moesdorf	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
PLETSCH Jean-Jacques, Reckange-sur-Mess	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
POOS Pascal, Harlange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
REITZ Guy, Heinerscheid	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
RENSON Benoit, Luxembourg	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
RODRIQUES PEREIRA Miguel, Esch-sur-Alzette	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
SCHARTZ Ginette, ép. PESCH, Frisange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006

SCHOLTES Fernand, Bertrange	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
SCHUMACHER Christiane, Grevenmacher	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
STEYER Monique, Consdorf	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
WEIS Roger, Diekirch	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
WOHL Nadine, Echternach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006
WOLF Fred, Medernach	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG	12.04.2006

Union des caisses de maladie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Madame Geneviève KLEPPER, pharmacien-inspecteur auprès de l'Union des caisses de maladie, a été nommée à la fonction de pharmacien-inspecteur chef de division auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er juillet 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 42 **7 juin 2006**

Sommaire

Arrêté ministériel du 8 mai 2006 portant nomination de la Commission de Formation aux fonctions d'aide socio-familiale.

La Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle,
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'article 9 du règlement grand-ducal du 21 mai 1999 instituant une formation aux fonctions d'aide socio-familiale;

Arrêtent:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale pour la durée de trois ans:

- pour le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle:
  - Monsieur Aly SCHROEDER
  - Madame Martine BRUNA
- pour le Ministère de la Famille et de l'Intégration:
  - Monsieur André MANDERSCHEID
  - Monsieur Marc MEYERS
- pour le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative:
  - Monsieur Jean-Marc KIRSCH
- pour le Ministère du Travail:
  - Madame Karin MEYER
- pour les associations et services dans le domaine médico-socio-familial:
  - Madame Nicole SPIELMANN
  - Madame Claudine KOSTER
  - Monsieur Yves OESTREICHER
  - Madame Christiane REICHERT
  - Monsieur Manuel ACHTEN
  - Monsieur Raymond CECCOTTO
- comme experts du travail médico-socio-familial:
  - Monsieur Jean BILLA
  - Madame Claudine COLLING
  - Monsieur Simon GROß
  - Monsieur Jean HAMEN
  - Sr. Marie-Jeanne HEISCHBOURG
  - Madame Yvonne KRAEMER
  - Monsieur Claude KUFFER
  - Madame Christiane SCHOELLEN
  - Madame Suzette SIMON
  - Madame Joëlle STELET
  - Madame Thérèse TESCH
  - Madame Karin WEYER

Art. 2. Monsieur André MANDERSCHEID remplit les fonctions de président et Monsieur Marc MEYERS, celles de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, une expédition sera transmise à chacun des membres de la commission de formation aux fonctions d'aide socio-familiale ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

La Ministre de l'Éducation Nationale et
de la Formation Professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

La Ministre de la Famille et
de l'Intégration,
Marie-Joseé Jacobs

Arrêté ministériel du 15 mai 2006 portant nomination des membres de la Commission de la navigation de plaisance.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 32 de la loi du 23 septembre 1997 portant réglementation de la navigation de plaisance et portant modification de certaines autres dispositions légales;

Vu l'arrêté ministériel du 3 décembre 2004 portant nomination des membres de la Commission de la navigation de plaisance;

Vu la communication du 25 avril 2006 formulée par la Fédération Luxembourgeoise de Voile;

Vu la communication du 10 mai 2006 formulée par l'Union Luxembourgeoise de Ski Nautique;

Arrête:

Art. 1er. Est désigné comme membre suppléant de la Commission de la navigation de plaisance

Monsieur Paul HEUSCHLING,

en remplacement de Monsieur Lucien MOOS, démissionnaire.

Art. 2. Est désigné comme membre effectif de la Commission de la navigation de plaisance

Monsieur Marc HILBERT,

en remplacement de Monsieur Gilles ESTGEN, démissionnaire.

Art. 3. Est désigné comme membre suppléant de la Commission de la navigation de plaisance

Monsieur John HOFFMAN,

en remplacement de Monsieur Marc HILBERT, devenu membre effectif.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 mai 2006.
Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 31 mai 2006 autorisant la Lloyds TSB Bank plc, Londres, à se faire consentir des gages sur fonds de commerce.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Vu la requête présentée par la Lloyds TSB Bank plc, Londres, par laquelle elle demande à être agréée au Grand-Duché de Luxembourg pour se voir consentir des gages sur fonds de commerce;

Vu l'article 12 de l'arrêté grand-ducal modifié du 27 mai 1937 portant réglementation de la mise en gage du fonds de commerce;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. La Lloyds TSB Bank plc, située 25, Gresham Street à Londres, est autorisée à se faire consentir des gages sur fonds de commerce sous les conditions mentionnées à l'article 2.

Art. 2. a) Le taux d'intérêt des opérations en devises ne pourra dépasser les taux usuels du marché pratiqués pour des opérations du même genre.

b) Le taux d'intérêt des opérations en EUR ne pourra dépasser le taux de l'intérêt légal fixé annuellement par un règlement grand-ducal. La commission éventuelle qui ne peut en aucun cas être renouvelée, ne peut être supérieure à 1/2%.

c) Il est interdit d'aggraver la situation du débiteur par l'insertion d'une clause pénale dans le contrat de prêt en cas de retard, dans le remboursement du capital ou le paiement des intérêts.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique.

Luxembourg, le 31 mai 2006.
Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2006 Monsieur Guy HEINTZ, conseiller de direction 1[ère] classe hors cadre à l'administration des contributions directes, a été nommé directeur de l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2006 Madame Pascale TOUSSING, conseiller de direction 1[ère] classe au ministère des finances, a été nommée sous-directeur de l'administration des contributions directes.

Conseil Economique et Social. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 janvier 2006, Monsieur Jeff REUTER a été nommé à la fonction d'attaché de direction au Conseil économique et social.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Centre socio-éducatif de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Famille et de l'Intégration organisera le 25 octobre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'éducateur-instructeur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 18 mai 2006, Monsieur le Docteur Farid BENKHADRA, né le 4 avril 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en biologie clinique au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 43 12 juin 2006

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

234e MODIFICATION (9 mai 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	P	ABUFENE	CPR.	400 MG	PO	1*30 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*2 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,25 MG	PO	1*12 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*28 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*84 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*28 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*84 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.	
	RR	ADARTREL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*84 CPR.	
	R	AVAXIM	SUSP.INJ.	160 U/0,5 ML	IM	1*5 SER.PR.SANS AIGUILLE	0,5 ML
	R	AVAXIM	SUSP.INJ.	160 U/0,5 ML	IM	1*5 SER.PREREMPL.	0,5 ML
	R	AVAXIM	SUSP.INJ.	160 U/0,5 ML	IM	1*10 SER.PR.SANS AIGUILLE	0,5 ML
	R	AVAXIM	SUSP.INJ.	160 U/0,5 ML	IM	1*10 SER.PREREMPL.	0,5 ML
	R	AVAXIM	SUSP.INJ.	160 U/0,5 ML	IM	1*20 SER.PR.SANS AIGUILLE	0,5 ML
	R	AVAXIM	SUSP.INJ.	160 U/0,5 ML	IM	1*20 SER.PREREMPL.	0,5 ML
	RR	BONDENZA	SOL.INJ.	3 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL.	
	RR	BONDENZA	SOL.INJ.	3 MG/1 ML	IV	1*4 SER.PREREMPL.	
	RR	BONVIVA	SOL.INJ.	3 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPL.	
	RR	BONVIVA	SOL.INJ.	3 MG/1 ML	IV	1*4 SER.PREREMPL.	
	RR	CANDIZOLE	GELULES	50 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.	
	RR	CANDIZOLE	GELULES	50 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.	
	RR	CANDIZOLE	GELULES	150 MG	PO	1*1 CPS SS BLIST.	
	RR	CANDIZOLE	GELULES	200 MG	PO	1*7 CPS SS BLIST.	
	RR	CANDIZOLE	GELULES	200 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.	
	RR	CANDIZOLE	GELULES	200 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.	
	R	CAPOZIDE-50/25	CPR.		PO	1*42 CPR.	
	R	CREON XTRA FORTE	GELULES	400 MG	PO	1*50 GELULES GASTRO-RES.	
	R	CREON XTRA FORTE	GELULES	400 MG	PO	1*100 GELULES GASTRO-RES.	
	R	CREON XTRA FORTE	GELULES	400 MG	PO	1*200 GELULES GASTRO-RES.	
	RR	DOXYLETS	CPR.	200 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
CS	RR	ETHYLEX	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*28 CPR. SEC.SS BLIST.	
CS	RR	FOSTIMON	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI/1 ML	IMSC	1*1 VIAL + 1*1 AMP.SOLV.	
CS	RR	FOSTIMON	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI/1 ML	IMSC	1*5 VIALS+1*5 AMP.SOLV.	
CS	RR	FOSTIMON	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI/1 ML	IMSC	1*10 VIALS +1*10 AMP.SOLV.	
CS	RR	FOSTIMON	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI/1 ML	IMSC	1*1 VIAL + 1*1 AMP.SOLV.	
CS	RR	FOSTIMON	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI/1 ML	IMSC	1*5 VIALS + 1*5 AMP.SOLV.	
CS	RR	FOSTIMON	PDRE P.PREP.INJ.	150 UI/1 ML	IMSC	1*10 VIALS + 1*10 AMP.SOLV.	

	P	GYNOSOYA	GELULES	175 MG	PO	1*60 GELULES BLIST.	
	P	GYNOSOYA	GELULES	175 MG	PO	1*120 GELULES BLIST.	
	P	GYNOSOYA	GELULES	175 MG	PO	1*180 GELULES BLIST.	
	P	GYNOSOYA	GELULES	175 MG	PO	1*240 GELULES BLIST.	
	RR	KEPPRA-100	SOL.P.PERF.	100 MG/1 ML	IV	1*10 FL.A DIL.	5 ML
	R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
	R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.	
	P	MINOXIDIL-BAILLEUL	SOL.	2 PC	TO	1*1 SOL.	60 ML
	P	MINOXIDIL-BAILLEUL	SOL.	2 PC	TO	1*3 SOL.	60 ML
	P	MINOXIDIL-BAILLEUL	SOL.	5 PC	TO	1*1 SOL.	60 ML
	P	MINOXIDIL-BAILLEUL	SOL.	5 PC	TO	1*3 SOL.	60 ML
	R	MIRANOVA	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	MIRANOVA	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	R	MIRANOVA	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
	R	MIRANOVA	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.	
HC	RR	MYOZYME	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL.VERRE	20 ML
HC	RR	MYOZYME	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*10 FL.VERRE	20 ML
HC	RR	MYOZYME	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*25 FL.VERRE	20 ML
	R	PENTAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL + 1*1 SER.DOSE	
	R	PENTAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*10 VIALS + 1*10 SER.DOSE	
CS	RR	PRIALT	SOL.P.PERF.	25 MCG/1 ML	IV	1*1 FL.VERRE	20 ML
	R	PROVARIVAX	PDRE P.SUSP.	1350 UI/0,5 ML	SC	1*10 VIALS + 1*10 SER.SOLV. + 20 AIGUILLE	0,5 ML
	R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.SANS AIGUILLE	
	R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.SANS AIGUILLE + 1*1 AIGUILLE	
	R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*1 SER.SANS AIGUILLE + 1*2 AIGUILLES	
	R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*10 SER.SANS AIGUILLE + 1*1 AIGUILLE	
	R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*10 SER.SANS AIGUILLE + 1*2 AIGUILLES	
	R	REVAXIS	SUSP.INJ.		IMSC	1*20 SER.SANS AIGUILLE	
	RR	SECNOL	GRAN.	2 G	PO	1*1 SACHET DOSE	
	RR	SINGULAIR	CPR.A CROQUER	4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 VIAL+1 SER.SANS AIG.	
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 VIAL+1 SER.SANS AIG. + 1*1 AIGUILLE	
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 VIAL+1 SER.SANS AIG. + 1*2 AIGUILLES	
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 VIAL+10SER.SANS AIG.	
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 VIAL+10SER.SANS AIG. + 1*10 AIGUILLES	
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 VIAL + 10SER.SANS AIG. +1*20 AIGUILLES	
	R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.	
	R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.	
	R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
	R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
	R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.	
	R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*90 GELULES SS BLIST.	

R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI EUROPE	GELULES	0,4 MG	PO	1*200 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*90 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE HCL-YAMANOUCHI PHARMA	GELULES	0,4 MG	PO	1*200 GELULES SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*20 CPS	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*28 CPS U.D.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*30 CPS	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*30 CPS U.D.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*50 CPS	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*60 CPS U.D.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*90 CPS U.D.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*98 CPS U.D.	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*100 CPS	
R	TAMSULOSINE-RATIOPHARM	CPS RET.	0,4 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.	
P	TANNALBIN	CPS	250 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.	
P	TANNALBIN	CPS	250 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.	
R	TETRAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML
R	TETRAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
R	TETRAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.	0,5 ML
R	TETRAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML
R	TETRAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
R	TRIAXIS POLIO	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
R	TRIAXIS POLIO	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*2 AIGUILLES 0,5 ML + 1*2 AIGUILLES
R	TRIAXIS POLIO	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
R	TRIAXIS POLIO	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*2 AIGUILLES
R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	1 ML
R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*1 AIGUILLE
R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*2 AIGUILLES
R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*2 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*1 AIGUILLE
R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*2 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*2 AIGUILLES
R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*5 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*1 AIGUILLE

	R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*5 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*2 AIGUILLES
	R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*1 AIGUILLE
	R	VAQTA	SUSP.	50 UI/1 ML	IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	1 ML + 1*2 AIGUILLES
	R	VAQTA JUNIOR	SUSP.	25 UI/0,5 ML	IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML
	R	VAQTA JUNIOR	SUSP.	25 UI/0,5 ML	IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML +1*1 AIGUILLE
	R	VAQTA JUNIOR	SUSP.	25 UI/0,5 ML	IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*2 AIGUILLES
	R	VAQTA JUNIOR	SUSP.	25 UI/0,5 ML	IM	1*2 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
	R	VAQTA JUNIOR	SUSP.	25 UI/0,5 ML	IM	1*5 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML + 1*2 AIGUILLES
	R	VAQTA JUNIOR	SUSP.	25 UI/0,5 ML	IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML +1*1 AIGUILLE
	R	VAQTA JUNIOR	SUSP.	25 UI/0,5 ML	IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE	0,5 ML +1*2 AIGUILLES
CS	RR	VENTAVIS	SOL.	10 MCG/1 ML	IH	1*30 AMP.	1 ML
CS	RR	VENTAVIS	SOL.	10 MCG/1 ML	IH	1*168 AMP.	1 ML
C	RR	WINRHO SDF	PDRE P.PREP.INJ.	600 UI	IMIV	1*1 FL.VERRE	3 ML + 1*1 FL.SOLV. 6 ML
C	RR	WINRHO SDF	PDRE P.PREP.INJ.	1500 UI	IMIV	1*1 FL.VERRE	3 ML + 1*1 FL.SOLV. 6 ML
C	RR	WINRHO SDF	PDRE P.PREP.INJ.	5000 UI	IMIV	1*1 FL.VERRE	3 ML + 1*1 FL.SOLV. 6 ML
CS	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	4*1 AMP. + 4*1 FL.SOLV.	2 ML
CS	RR	XOLAIR-150	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	SC	10*1 AMP. + 10*1 FL.SOLV.	2 ML
	RR	ZONEGRAN	CPS	25 MG		1*14 CPS SS BLIST.	
	RR	ZONEGRAN	CPS	25 MG		1*56 CPS SS BLIST.	
	RR	ZONEGRAN	CPS	50 MG		1*56 CPS SS BLIST.	
	RR	ZONEGRAN	CPS	100 MG		1*56 CPS SS BLIST.	

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	BABYGENCAL	SIR.		BU	1*1 SIR.	15 ML
H	R	ETHRANE	SOL.	280 ML	IH	1*1 SOL.	250 ML
	P	MUCOLATOR	PDRE	200 MG	PO	1*18 SACH.	
	P	MUCOLATOR	PDRE	200 MG	PO	1*30 SACH.	
	P	VAGOMINE	CPR.	75 MG	PO	1*20 CPR.	

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	P	ASARID	CPR.EFF.	330 MG	PO	1*30 CPR.	
	P	BENZAC WASH-10	SUSP.	100 MG/1 G	TO	1*1 TUBE 100 G	
	P	BENZAC WASH-10	SUSP.	100 MG/1 G	TO	1*1 FL.	200 ML
	R	BEROTEC	SOL.	0,5 MG/2 ML	IH	1*20 VIALS U.D.	2 ML
	R	BEROTEC	SOL.	1,25 MG/2 ML	IH	1*20 VIALS U.D.	2 ML
	R	BEROTEC	SOL.	5 MG/1 ML	IH	1*1 SOL.P.INHAL.	20 ML
	R	BEROTEC INHALETTE	GELULES		IH	1*100 GELULES	
	R	BEROTEC SOLUTION ORALE	SOL.	5 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.OR.	20 ML
	R	BEROTEC 100	AER.	100 MCG/1 D.	IH	1*15 ML	
	R	BEROTEC 200	AER.	200 MCG/1 D.	IH	1*1 AER.	10 ML
	RR	CURAMOXYTAB	CPR.DISP.	750 MG	PO	1*16 CPR.	
	R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.	

	R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.	
	R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.	
	R	DOXAZOSINE-EG	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	DUOVENT	AER.		IH	1*1 AER.	15 ML
	RR	ESTRACYT	PDRE P.PREP.INJ.	150 MG	IV	1*10 AMP.	
	S	HYPNOCALM	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	S	HYPNOCALM	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	METROGEL	GEL	0,75 PC	TO	1*1 GEL 15 G	
	RR	METROGEL	GEL	0,75 PC	TO	1*1 GEL 25 G	
	RR	MEXITIL	SOL.INJ.	250 MG/10 ML	IV	1*5 AMP.	10 ML
	R	MEXITIL	GELULES LIB.PROL	360 MG	PO	1*50 PERLONGUETTES	
H	RR	PERSANTINE	SOL.P.PERF.	10 MG/2 ML	IV	1*5 AMP.	2 ML
H	RR	PERSANTINE	SOL.P.PERF.	10 MG/2 ML	IV	1*25 AMP.	2 ML
	RR	SEPORION	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	SEPORION	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	SEPORION	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	SEPORION	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	SEPORION	SUSP.	20 MG/10 ML	PO	1*1 SUSP.BUV.	150 ML
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 AMP. + 1*1 SOLV.	0,5 ML
	R	STAMARIL	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 AMP. + 1*10 SOLV.	0,5 ML
	RR	VIBRAMYCINE	GELULES	100 MG	PO	1*100 GELULES	

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR	AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	0,05 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	50 ML
	AU LIEU DE						
H	RR	AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	0,25 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	50 ML
H	RR	AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	0,05 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	250 ML
	AU LIEU DE						
H	RR	AGGRASTAT	SOL.P.PERF.	0,25 MG/1 ML	IV	1*1 FL.	250 ML
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.	
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.	

	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*9 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*9 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	AZITHROMYCIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	A U L I E U D E					
	RR	AZIHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	BONDRONAT	SOL.P.PERF.	2 MG/2 ML	IV	1*1 AMP.
	A U L I E U D E					
H	RR	BONDRONAT	SOL.P.PERF.	2 MG/2 ML	IV	1*1 AMP.

	R	CREON	GELULES	150 MG	PO	1*100 GELULES	
	AU LIEU DE						
	P	CREON	GELULES	150 MG	PO	1*100 GELULES	
	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*1 AMP.	
	AU LIEU DE						
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*1 AMP.	
	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG/2 ML	IV	1*1 AMP.	
	AU LIEU DE						
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG/2 ML	IV	1*1 AMP.	
	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG/2 ML	IV	1*5 AMP.	
	AU LIEU DE						
H	RR	DESTARA	SOL.P.PERF.	2 MG/2 ML	IV	1*5 AMP.	
	P	GELFOAM DENTAL PACK	MOUSSE		GI	1*1 EPONGE STERILE	100 CM2
	AU LIEU DE						
	P	GELFOAM DENTAL PACK	MOUSSE		GI	1*100 CM2	
	P	GELFOAM DENTAL PACK	MOUSSE		GI	1*4 EPONGES STERILES	12 CM2
	AU LIEU DE						
	P	GELFOAM DENTAL PACK	MOUSSE		GI	4*12 CM2	
	R	LOWETTE	CPR.PELLIC.	0,02 MG 0,1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	LOWETTE	CPR.PELLIC.		PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
	R	LOWETTE	CPR.PELLIC.	0,02 MG 0,1 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	LOWETTE	CPR.PELLIC.		PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
	R	LOWETTE	CPR.PELLIC.	0,02 MG 0,1 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
	AU LIEU DE						
	R	LOWETTE	CPR.PELLIC.		PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
	R	MICROGYNON-30	DRG.	0,03 MG 0,15 MG	PO	3*21 DRG.	
	AU LIEU DE						
	R	MICROGYNON-30	DRG.		PO	3*21 DRG.	

R	MICROGYNON-50	DRG.	0,05 MG 0,125 MG	PO	3*21 DRG.
A U L I E U D E					
R	MICROGYNON-50	DRG.		PO	3*21 DRG.
R	NEOGYNON-21	DRG.	0,05 MG 0,25 MG	PO	1*21 DRG.
A U L I E U D E					
R	NEOGYNON-21	DRG.		PO	1*21 DRG.
R	NEOGYNON-21	DRG.	0,05 MG 0,25 MG	PO	3*21 DRG.
A U L I E U D E					
R	NEOGYNON-21	DRG.		PO	3*21 DRG.
R	PANZYTRAT-10.000	CPS		PO	1*50 CPS
A U L I E U D E					
P	PANZYTRAT-10.000	CPS		PO	1*50 CPS
R	PANZYTRAT-10.000	CPS		PO	1*100 CPS
A U L I E U D E					
P	PANZYTRAT-10.000	CPS		PO	1*100 CPS
R	PANZYTRAT-25.000	CPS	25000 U	PO	1*50 CPS
A U L I E U D E					
P	PANZYTRAT-25.000	CPS	25000 U	PO	1*50 CPS
R	PANZYTRAT-25.000	CPS	25000 U	PO	1*100 CPS
A U L I E U D E					
P	PANZYTRAT-25.000	CPS	25000 U	PO	1*100 CPS
R	PROVARIVAX	PDRE P.SUSP.	1350 UI/0,5 ML	SC	1*10 VIALS + 1*10 SER.SOLV. + 10AIGUILLE 0,5 ML
A U L I E U D E					
R	PROVARIVAX	PDRE P.SUSP.	1350 UI/0,5 ML	SC	1*10 VIALS + 1*10 SER.SOLV. + AIGUILLE 0,5 ML
R	STEDIRIL-30	CPR.ENR.	0,03 MG 0,15 MG	PO	3*21 CPR.ENR.
A U L I E U D E					
R	STEDIRIL-30	CPR.ENR.		PO	3*21 CPR.ENR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	AMLOR	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	LOSEC	PDRE P.PREP.INJ.	40 MG	IV	1*1 VIAL +1*1 AMP.SOLV. OPC 10 ML
R	TENORETIC-100/25	CPR.		PO	1*28 CPR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 44 **13 juin 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 19 avril 2006 autorisant Monsieur Paulo Jorge DE JESUS PIRES et Madame Myriam HEYNEN à changer le nom patronymique actuel de Monsieur Paulo Jorge DE JESUS PIRES et celui de leurs enfants Noé DE JESUS PIRES et Paco DE JESUS PIRES en celui de «PIRES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Paulo Jorge DE JESUS PIRES et Madame Myriam HEYNEN, demeurant à L-8279 Hautcharage, 20b, rue Prince Henri, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de Monsieur Paulo Jorge DE JESUS PIRES et celui de leurs enfants Noé DE JESUS PIRES, de nationalité luxembourgeoise, né le 04 février 2003 à Esch-sur-Alzette et Paco DE JESUS PIRES, de nationalité luxembourgeoise, né le 24 novembre 2004 à Esch-sur-Alzette, en celui de «PIRES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Paulo Jorge DE JESUS PIRES et Madame Myriam HEYNEN sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de Monsieur Paulo Jorge DE JESUS PIRES et celui de leurs enfants Noé DE JESUS PIRES et Paco DE JESUS PIRES en celui de «PIRES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Genève, le 19 avril 2006
Henri

Arrêté grand-ducal du 19 avril 2006 autorisant Monsieur Jesus LARA PINHEIRO et Madame Christiane Vicky IACOVAZZI à changer le nom patronymique actuel de leur fils Ilán LARA PINHEIRO en celui de «LARA».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Jesus LARA PINHEIRO et Madame Christiane Vicky IACOVAZZI, demeurant à L-1749 Howald, 19, rue Rudi Herber, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de leur fils Ilán LARA PINHEIRO, né le 31 juillet 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «LARA»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Jesus LARA PINHEIRO et Madame Christiane Vicky IACOVAZZI sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leur fils Ilán LARA PINHEIRO en celui de «LARA».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Genève, le 19 avril 2006.
Henri

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 mai 2006 Monsieur Patrick HANSEN, commis-chef des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises Centre Douanier, a été nommé receveur adjoint des douanes et accises au même bureau de recette à partir du 1er juin 2006.

Par arrêté grand-ducal du 21 mai 2006 Monsieur Pascal KIRSCH, commis-chef des douanes et accises au bureau de recette des douanes et accises à Wiltz, a été nommé receveur adjoint des douanes et accises au même bureau de recette à partir du 1er juin 2006.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2006 Monsieur Mathis MELLINA, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé sous-directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – L'Administration des services techniques de l'agriculture organisera au cours de la 2ème quinzaine du mois d'octobre 2006 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

Caisse d'Assurance des animaux de boucherie.

Le mandat des membres-délégués de l'assemblée générale venant d'expirer selon l'article 4 des statuts, la Chambre d'Agriculture, le Syndicat des Patrons-bouchers et le Syndicat des Marchands de Bestiaux sont invités, conformément aux articles 2 et 3 des statuts, à proposer à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, endéans les 21 jours suivant la présente publication, respectivement 12 agriculteurs, 6 bouchers, 4 marchands de bestiaux, parmi lesquels seront désignés les membres-délégués pour l'assemblée générale.

Luxembourg, le 31 mai 2006.

Le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture
et du Développement rural,
Fernand Boden

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de mai 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- Avenant à la convention collective de travail pour les employés privés de l'AGEDOC a.s.b.l. et de MARIE a.s.b.l. signé en date du 28 mars 2006 entre la direction des a.s.b.l. AGEDOC et MARIE et le syndicat LCGB;
- Convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. MUNHOWEN signé en date du 25 avril 2006 entre la direction de la S.A. MUNHOWEN et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour les employés de la S.A. MUNHOWEN signé en date du 25 avril 2006 entre la direction de la S.A. MUNHOWEN et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail des ouvriers et des employés de la S.A. TECHNOFIBRES MERTERT signé en date du 19 avril 2006 entre la direction de la S.A. TECHNOFIBRES et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;
- Avenant III à la convention collective de travail du 18 juin 1998 pour le personnel ouvrier de la S.A PREFALUX signé en date du 17 mai 2006 entre la direction de la S.A PREFALUX et le syndicat OGB-L et la délégation des ouvriers.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006 Monsieur Sam SCHREINER, Secrétaire de légation, a été nommé Secrétaire de légation 1er en rang en service ordinaire.

Huissiers de justice. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006 démission honorable de ses fonctions d'huissier de justice à Luxembourg, a été accordée sur sa demande à Monsieur Marc GRASER.

Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Marc GRASER.

Huissiers de justice. – Vacance de poste. – Pour le poste d'huissier de justice vacant à Luxembourg, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication. Les demandes doivent être accompagnées d'une notice biographique indiquant notamment les dates d'examen et les postes déjà occupés.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Cellule d'évaluation et d'orientation. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 21 mai 2006, Madame Tanja SCHWARTZ, ergothérapeute-stagiaire auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale – Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée à la fonction d'ergothérapeute auprès de la même administration avec effet au 1er juin 2006.

Par arrêté grand-ducal du 21 mai 2006, Madame Tanja MAJERES, kinésithérapeute-stagiaire auprès de l'Inspection générale sociale – Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée à la fonction de kinésithérapeute auprès de la même administration avec effet au 1er juillet 2006.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Commission d'Harmonisation. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006 M. Jacques KUENTZIGER, conseiller de direction 1ère classe, a été nommé membre effectif de la Commission d'Harmonisation, comme représentant du ministre de la Famille et de l'Intégration, en remplacement de M. Ernest MOLITOR, dont il termine le mandat.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément définitif. – Par arrêté ministériel du 19 mai 2006, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «CARITAS Accueil & Solidarité», ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil, Centre de l'Oseraie» à l'adresse rue de Mamer à L-8185 Kopstal.

L'agrément a été enregistré sous le numéro **A/2006/4/1(p)**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agréments prorogés. – Par arrêté ministériel du 19 avril 2006, l'agrément provisoire [réf.: N°: A/2003/4/1(e)] accordé le 5 septembre 2003 à l'organisme gestionnaire «CARITAS Accueil & Solidarité», ayant son siège social à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de son «Centre d'accueil, Maison de Resocialisation» à l'adresse 8, rue J.F. Boch, à L-1244 Luxembourg, est prorogé pour la durée de 2 ans.

La prorogation de l'agrément provisoire prend cours le 19 avril 2006 et prend fin le 19 avril 2008.

Par arrêté ministériel du 19 mai 2006, l'agrément provisoire [réf.: N°: A/2003/6/2(k)] accordé le 5 septembre 2003 à l'organisme gestionnaire «Comité National de Défense Sociale asbl» ayant son siège social 7, rue de l'Alzette à L-7351 Helmdange, pour l'exercice de l'activité de sa «Structure de dépannage, Foyer Oppenthalt» à l'adresse 14, rue du Puits, L-2355 Luxembourg, est prorogé pour la durée de 2 ans.

La prorogation de l'agrément provisoire prend cours le 19 mai 2006 et prend fin le 19 mai 2008.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Madame le Docteur Margareta KIRSCH, née le 6 décembre 1953, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Monsieur le Docteur Georges BITTON, né le 19 avril 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en psychiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Monsieur le Docteur Paul LIETHEN, né le 17 juin 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Monsieur le Docteur Thierry DELLA SIEGA, né le 29 novembre 1973, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Madame le Docteur Martine ZENNER, née le 11 juillet 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en cardiologie et angiologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Madame le Docteur Virginie CONGNARD, née le 1er juillet 1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Madame Martine NICKELS, née le 13 novembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, Madame Isabelle BRULS, née le 23 janvier 1969, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 45 **20 juin 2006**

S o m m a i r e

Relevé des inscriptions au registre des diplômes étrangers.

34e liste

(Publication prescrite par l'art. 4 de la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur)

Nom Prénom Date de naissance Lieu de naissance Nationalité	Nom de l'école Désignation du diplôme Date d'émission	Date de la demande Date de l'avis Date de la décision ministérielle	Titre exact et complet à porter
ACHENNE Francis 15.10.1971 Bastogne belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section construction 30.06.1995	10.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur industriel
ADAMISTE Stéphane 03.01.1973 Thionville française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Bretagne - Brest le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bretagne - Formation Supérieure au Management 10.11.1995	03.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole
ADRIAN Philippe 25.05.1956 Fraize française	l'Université de Nancy I le diplôme de docteur de l'Université de Nancy I en biologie et physiologie végétale 25.02.1988	17.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Docteur en biologie et physiologie végétale
AHLBORN Norbert 26.02.1968 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität St. Gallen - Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG)' le 'akademischer Grad eines Lizentiaten der Wirtschaftswissenschaften (licentiatus oeconomiae; lic. oec. HSG)' 04.04.2005	03.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Lizentiat der Wirtschaftswissenschaften'

AHMED-BOUDOUDA Miloud 03.04.1975 Saint-Louis (F) française	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées de spécialiste en droit et ingénierie des réseaux de franchise et de distribution (grade de Master - Master's degree) 23.01.2004	29.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un grade de Master
AIHI Mohamed 27.12.1969 Ouarzazate (Maroc) marocaine	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' (grade de Master - Master's degree) 10.01.2005	28.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master
ALAOUI Mustapha 16.07.1971 Bruxelles belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) le titre de gradué en marketing 28.06.1994	02.06.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en marketing
ALATZOGLOU Helene 09.09.1974 Athènes grecque	l'Université aristotélicienne de Thessalonique - Ecole Polytechnique le diplôme d'ingénieur architecte 06.04.1999	03.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
ALBERT Michel 25.12.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Division One) in Computing Science (Artificial Intelligence)' 03.07.2005	14.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachelor of Science in Computing Science'
ALEKSICOVA Gabriela 30.01.1980 Paracin tchèque	l'Université de Novi Sad - Faculté des Lettres le diplôme d'études supérieures de pédagogie 27.12.2003	23.03.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme de pédagogue

ALEXANDER Susan Margaret 01.06.1947 New York américaine	le 'Wellesley College (Massachusetts)' le grade de 'Bachelor of Arts' 31.05.1969	24.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Arts'
ALEXANDER Susan Margaret 01.06.1947 New York américaine	le 'Princeton Theological Seminary' le grade de 'Master of Divinity' 30.05.1973	24.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master of Divinity'
ALLIERI Sébastien 25.12.1978 Mont Saint Martin française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: éducation et motricité 07.02.2005	29.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives
ALVES GONCALVES Carla 22.02.1976 Vila Real (P) portugaise	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en industrie de la langue (grade de master - master's degree) 26.03.2004	31.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master
ALVES RODRIGUES Elisabete 17.07.1981 Esch / Alzette portugaise	l'Université de Nice-Sophia Antipolis le grade de Master professionnel de psychologie et neuropsychologie du développement et des fonctionnements cognitifs 30.09.2005	02.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Master professionnel de psychologie et neuropsychologie du développement et des fonctionnements cognitifs
AMADOR Ricardo Enrique 15.08.1955 Salta (Arg) argentine/italienne	la 'Università degli Studi di Perugia' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria civile' 14.11.1991	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une 'laurea in ingegneria civile'

AMENDOLIA Daniella 12.03.1974 Forbach française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.) (grade de master - master's degree)' 10.01.2005	31.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master
ANTINORI Dania 24.01.1977 Pétange italienne	'The City University - London - Laban Centre London ' le grade de 'Bachelor of Arts with honours class two division two in Dance Theatre' 05.07.2002	06.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Bachelor of Arts in Dance Theatre'
AOUIZERAT Yaël 13.03.1975 Toulouse française	l'Institut des Hautes Etudes Economiques et Commerciales (INSEEC) - Bordeaux le diplôme de l'INSEEC Bordeaux 22.03.1999	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire du diplôme de l'INSEEC Bordeaux
ARNIELLA GRANDA Julio Antonio 26.07.1965 Aviles espagnole	la 'Houston Baptist University' le grade de 'Bachelor of Arts with Majors in Finance and Marketing' 17.05.1991	07.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Bachelor of Arts in Finance and Marketing'
ARTUSO Eros 29.11.1978 Padova italienne	la 'Università degli Studi di Padova' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria per l'ambiente e il territorio' 24.07.2002	06.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
AST Maximilien 09.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur Univ. (Dipl.-Ing.Univ)' 20.09.2004	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur

ASTAFIEFF Nicolas 06.08.1965 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de la maîtrise de psychologie 27.09.2005	06.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
AUDRY Tom 28.12.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 13.09.2000	27.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur commercial
AZEVEDO Jeronimo 18.09.1974 Povoa de Varzim luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Nachrichtentechnik und Elektronik' 18.02.2002	26.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
AZEVEDO MESQUITA Monique 05.02.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Escola Superior de Enfermagem de S. João' le diplôme de licencié en soins infirmiers 28.12.2001	08.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licenciée en soins infirmiers
BABICHENKO Anna 04.02.1981 Kiev (Ukraine) ukrainienne	l'Université Pédagogique Nationale 'M.P. Dragomanov' - Kiev la qualification de professeur de langue allemande et de littérature étrangère 25.06.2004	07.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de langue allemande et de littérature étrangère
BACH Nicole 20.08.1975 Trier (D) allemande	le 'Landesprüfungsamt für Juristen bei dem Ministerium der Justiz - Rheinland-Pfalz' la 'Zweite Juristische Staatsprüfung' 16.05.2003	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une 'Zweite Juristische Staatsprüfung'

BACH Nicole 20.08.1975 Trier (D) allemande	le 'Landesprüfungsamt für Juristen bei dem Ministerium der Justiz - Rheinland-Pfalz' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 19.01.2001	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
BADILLO-COLLART Daniel 18.10.1957 Liège belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (mécanique) 01.10.1985	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
BADOUX Ronald 17.03.1969 Bastogne belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique et Paramédical de la Communauté Française le titre de gradué en comptabilité 27.06.1990	09.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Gradué en comptabilité
BAESEL Alain 04.04.1980 Metz française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille 06.11.2003	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
BAGGIO Jean-Marc 18.12.1952 Metz (F) française	l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique de Nantes (E.N.S.M.) le diplôme d'ingénieur E.N.S.M. "conception et fabrication mécanique" 22.12.1978	06.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
BALABANOVA Tatiana 30.06.1978 Voronezh russe	l'Université Agraire d'Etat de Voronej portant le nom de K.D. Glinka la qualification d'ingénieur de l'aménagement des terres 22.12.2000	28.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur de l'aménagement des terres

BALL Jean Bernard 09.01.1975 Obernai française	L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat 18.10.1999	26.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
BARTSCH Ulrich 21.04.1959 Nürnberg (D) allemande	'Die Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Ingenieur im Fachbereich Umwelttechnik' 26.05.1987	08.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
BARUME Bali Kubiri 13.11.1959 Mulambi / Zaïre allemande	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Ingenieur in der Studienrichtung Hüttenwesen' 01.07.1987	10.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur
BASTENDORFF Elvire 04.01.1972 Paris française	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de la maîtrise d'arts plastiques 26.01.2005	11.01.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques
BASTENDORFF Elvire 04.01.1972 Paris française	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de la licence d'arts plastiques 26.01.2005	11.01.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une licence d'arts plastiques
BASTENDORFF Elvire 04.01.1972 Paris française	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études approfondies en arts plastiques: recherches fondamentales et appliquées 07.03.2005	11.01.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en arts plastiques

BASTIN Charlotte 10.07.1978 Charleroi belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences de gestion 30.06.2000	29.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences de gestion
BATSCH Julie 23.02.1978 Metz française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux 16.07.2003	09.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux
BAUER Axel 07.05.1970 Juelich allemande	la 'European Business School - Schloss Reichartshausen' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Dipl.-Kfm.)' 22.06.1995	22.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Kaufmann'
BAUER Gilles 10.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III le grade de master en économie appliquée, mention: institutions et décision, spécialité: philosophie économique à finalité recherche 17.10.2005	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Master en économie appliquée
BAUER Hermann 09.01.1963 Burghausen allemande	la 'Fachhochschule Heidelberg (Stiftung Rehabilitation Heidelberg)' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Maschinenbau' 15.11.1988	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
BAULER Kim Marguerite 19.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Johannes Gutenberg-Universität Mainz' le 'akademischer Grad Diplom-Übersetzerin' 26.07.2005	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Übersetzerin'

BAUSCH Christiane 05.09.1957 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University - Milton Keynes' le grade de 'Master of Arts in History' 31.12.2004	25.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Master of Arts in History'
BECK Jean-Paul 21.07.1958 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy II le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.)' (grade de master - master's degree) 15.12.2003	25.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un grade de Master
BECK Martin Josef 28.03.1978 Bad Bergzabern allemande	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le 'Hochschulgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Finanzdienstleistungen' 30.04.2004	20.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
BECK Nathalie 13.07.1977 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Philipps-Universität Marburg' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Fach Politikwissenschaft' 17.05.2004	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Magistra Artium'
BECKER Nathalie 20.10.1975 Bombay (Inde) luxembourgeoise	la 'University of East Anglia' le grade de 'Master of Arts in International Child Welfare' 04.02.2005	17.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Master of Arts in International Child Welfare'
BECKER Romain 24.02.1965 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.) (grade de master - master's degree)' 10.01.2005	30.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master

BECKERS Pascal 19.08.1979 Verviers belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, option: management général et international 29.06.2002	30.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
BECKERS Steven 11.04.1960 Bruxelles belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc le grade d'architecte 06.07.1984	04.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
BEERENS Daniel 18.10.1945 Bruxelles belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil mécanicien 15.07.1971	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
BEFFORT Claude 16.07.1954 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Studienrichtung Informatik' 26.01.1989	02.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
BEHLKE Karsten Gerhard 20.02.1969 Worms allemande	le 'Bayerisches Staatsministerium der Justiz - Landesjustizprüfungsamt' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 25.01.1994	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
BEHLKE Karsten Gerhard 20.02.1969 Worms allemande	la 'Juristische Fakultät der Universität Regensburg' le 'Grad eines Doktors der Rechte' 24.07.1995	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Doktor der Rechte'

BEL-GAHLA Mohammed 26.06.1965 El Masdoura française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, spécialité: ingénierie des systèmes 04.02.2003	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur
BELKAHLA Sonia 19.09.1977 Metz française	l'Université de Metz - Unité de Formation et de Recherche Sciences Humaines et Arts le diplôme de la licence de psychologie 05.07.2005	29.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence de psychologie
BEN MOSBAH Afef 07.04.1968 Sfax (TN) tunisienne	l'Ecole Provinciale d'Infirmières, d'Infirmiers et d'Accoucheuses le titre de graduée en gestion hôtelière, option hôtellerie 28.06.1994	25.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Graduée en gestion hôtelière
BENDER Sandrine 16.01.1980 Trèves luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise de psychologie, dominante psychologie et psychopathologie cliniques .01.2005	29.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
BENOUAICH Karine 14.08.1968 Toulouse française	l'Université Toulouse 1 le diplôme de la licence en droit . .1991	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence en droit
BENOUAICH Karine 14.08.1968 Toulouse française	l'Université Toulouse 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit immobilier, urbanisme et construction . .1996	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit immobilier, urbanisme et construction

BENOUAICH Karine 14.08.1968 Toulouse française	l'Université Toulouse 1 le diplôme de la maîtrise en droit privé, mention: droit privé général . ..1992	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise en droit privé
BENTNER Lex 12.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Edinburgh' le grade de 'Master of Engineering with Second Class Honours (division one) in Electrical and Mechanical Engineering' 22.06.2005	20.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Master of Engineering'
BERCK Pascal 26.08.1965 Messancy belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon le grade d'ingénieur industriel, section: industrie 28.06.1990	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel
BERG Carole 08.11.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Soziologin' 05.01.2005	07.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Soziologin'
BERGHAUS Klaus 10.04.1966 Schöppingen (D) allemande	la 'Universität Osnabrück' le 'Hochschulgrad Magister Artium (M.A.) in den Hauptfächern Kunst/Kunstpädagogik und Erziehungswissenschaften' 28.06.2000	30.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Magister Artium'
BERNARD Christel 13.08.1975 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de graduée en comptabilité, option gestion 24.06.1997	14.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Graduée en comptabilité

BERNARDINI Carole 16.05.1973 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Institut Libre Marie Haps (Université Catholique de Louvain) le titre de gradué en logopédie 04.07.1995	17.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Graduée en logopédie
BERRANG Charles 26.09.1979 Moyeuvre-Grande (F) luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sociologie 04.10.2005	19.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sociologie
BERTHOME Jean-Marie 14.03.1967 Poitiers française	l'Université de Poitiers - Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers le diplôme d'ingénieur de l'Université de Poitiers, spécialité: matériaux de construction, géotechnique, génie civil 29.06.1991	22.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
BERTRAND John 11.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de maîtrise d'informatique 15.07.2004	05.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise d'informatique
BESCH Michèle 15.05.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg II le diplôme de la maîtrise d'arts plastiques 19.05.2000	07.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques
BESENIUS Claude 02.09.1982 Wiltz luxembourgeoise	la 'University of Leicester' le grade de 'Bachelor of Science in Psychology (Second Class Honours (Upper Division))' 14.07.2005	03.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Science in Psychology'

BIELEN Torsten 17.12.1977 Malmédy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en biochimie, option: finalité biochimie 11.09.2000	28.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Gradué en biochimie
BILANDE Paul 07.04.1948 Saint Gilles (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil en mathématiques appliquées 15.07.1971	04.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
BILOUSOVA Ganna 31.05.1980 Chisinau (Mol) ukraine	l'Université Nationale d'Odessa 'I.I. Metchnikov' la qualification de psychologue dans la spécialité psychologie 01.07.2004	06.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de psychologue
BILZ Anke 15.07.1977 Saarbrücken allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftslehrerin (Dipl.-Wirtl.)' 07.06.2004	12.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Wirtschaftslehrerin'
BIOLAN Anca Iulia 23.07.1979 Bucarest roumaine	l'Université Polytechnique de Bucarest le titre d'ingénieur diplômé dans le domaine ingénierie économique 20.02.2004	19.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur en ingénierie économique
BIRDEN Romaine 23.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques, orientation: psychologie des apprentissages et des déficiences 13.09.2005	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences psychologiques

BIRSCHEL	l'Université de Perpignan - Institut Universitaire Professionnalisé	20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise IUP 'métiers du transport, de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs'
Giesela			
21.10.1971	le diplôme de la maîtrise IUP ' métiers du transport, de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs'	13.09.2005	
Bogota			
allemande	08.10.1999	26.09.2005	
BISSEN	l'Institut Technique et Commercial Libre d'Arlon	04.05.2005	Graduée en secrétariat de direction
Marie-Brigitte			
08.07.1959	le titre de gradué en secrétariat de direction	07.06.2005	
Namur			
belge	25.06.1979	15.06.2005	
BITARD	le Conservatoire National des Arts et Métiers (Institut de Topométrie)	10.06.2005	Titulaire du diplôme de l'Institut de Topométrie
Jean-Luc			
15.04.1960	le diplôme de l'Institut de Topométrie	12.07.2005	
Epinal			
française	16.03.1983	20.07.2005	
BLASEN	l'Université Strasbourg 1	27.12.2004	Titulaire d'un grade de mastaire
Georges			
12.01.1977	le diplôme d'études approfondies en chimie organique moléculaire et supramoléculaire (grade de mastaire - Master's degree)	25.01.2005	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.03.2002	01.02.2005	
BLASIUS	l'Université Libre de Bruxelles	27.01.2005	Docteur en sciences
Romain			
07.04.1976	le grade de docteur en sciences	08.03.2005	
Luxembourg			
luxembourgeoise	07.07.2003	18.03.2005	
BLENDEMAN	la 'Industriele Hogeschool Van Het Rijk - Brussel'	01.03.2005	Gradué en informatique - analyse fonctionnelle
Luc			
07.06.1964	le titre de gradué en informatique - analyse fonctionnelle	19.04.2005	
Sint-Gillis-Waas			
belge	29.06.1984	28.04.2005	

BOBROWSKA Justyna 13.03.1976 Wroclaw polonaise	l'Académie Swietokrzyska 'Jan Kochanowski' à Kielce - Faculté Pédagogique et des Sciences de la Santé le titre de licenciée en physiothérapie 14.06.2004	17.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en physiothérapie
BOCK Marc 26.09.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
BODEN Laurent 20.08.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Sportlehrer' 14.09.2005	12.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Sportlehrer'
BOEHLES Daphné 04.05.1983 Thionville luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège Léon-Eli Troclet le grade de bibliothécaire-documentaliste - bachelier 28.06.2005	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Bibliothécaire-documentaliste - Bachelier
BOHRER Uwe 06.01.1973 Saarlouis allemande	la 'Hochschule der Bildenden Künste Saar' le 'akademischer Grad Diplom-Designer in der Fachrichtung Produktdesign' 28.05.2003	26.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Designer'
BOILLAT Pascal 27.09.1955 St-Imier suisse	l'Ecole d'Ingénieurs Bienne - Ecole Technique Supérieure de l'Etat de Berne ETS le diplôme d'ingénieur-technicien ETS de la division électrotechnique 21.10.1977	13.01.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur-technicien ETS en électrotechnique

BOLLAND Nicolas 16.12.1976 Hermalle-sous-Argenteau (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 30.06.2001	24.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur commercial
BOON Charlie 03.01.1979 Eeklo (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil architecte 28.06.2002	13.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
BORCY Paul 16.04.1961 Arlon belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Bruxelles le grade d'architecte 10.09.1986	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Architecte
BORDI Jean-Philippe 28.11.1977 Villerupt française	l'Université Strasbourg 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en actuariat 22.01.2001	28.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en actuariat
BOUCHER Rémy 05.05.1974 Abbeville française	l'Université de Picardie Jules Verne le diplôme de licence en génie électrique et informatique industrielle 07.07.1995	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une licence en génie électrique et informatique industrielle
BOUCHER Rémy 05.05.1974 Abbeville française	l'Université de Technologie de Compiègne le diplôme d'études approfondies en contrôle des systèmes 25.11.1997	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en contrôle des systèmes

BOUCHER Rémy 05.05.1974 Abbeville française	l'Université d'Amiens - Institut Universitaire Professionnalisé le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître, spécialité génie électrique et informatique industrielle 12.09.1997	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur-maître en génie électrique et informatique industrielle
BOUGUETTAF Abdelghani 22.07.1973 Bordj Menaiel (Algérie) algérienne	l'Université des Sciences et de la Technologie 'Houari Boumediene' - Alger le diplôme d'études supérieures en mathématiques, option algèbre .06.1998	07.03.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en mathématiques
BOUHADDI 16.01.1967 Ech Cheliff (Alg) française	l'Université Paris VI Abdelkader le diplôme d'études approfondies d'analyse, géométrie et modélisation 01.09.1999	18.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies d'analyse, géométrie et modélisation
BOUHADDI Abdelkader 16.01.1967 Ech Cheliff (Alg) française	l'Université Paris VI le diplôme de la maîtrise de mathématiques 30.09.1999	18.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de mathématiques
BOUKHCHA Saïd 10.04.1956 Idaougnidif belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur - Institut d'Informatique le grade de licencié et maître en informatique 27.09.1985	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié et maître en informatique
BOULANGER Catherine 16.08.1981 Messancy belge	la Haute Ecole Léon Eli Troclet - Seraing le grade d'assistante en psychologie, option psychopédagogie et psychomotricité 11.09.2002	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Assistante en psychologie

BOULHAIS Saliha 07.06.1966 Florange française	le Conservatoire National des Arts et Métiers le diplôme supérieur de responsable comptable 23.12.2004	26.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme de responsable comptable
BOUR Denis 19.08.1961 Metz (F) française	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche - Paris le diplôme d'études comptables et financières 17.03.2005	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
BOURGEOIS Muriel 06.01.1974 Thionville française	l'Ecole Supérieure Internationale de Commerce (ESIDEC) - Chambre de Commerce & d'Industrie de la Moselle le diplôme de chargé de commercialisation de biens et services industriels 23.12.1996	03.05.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme de chargé de commercialisation de biens et services industriels
BOVA Olivier 23.08.1979 Longwy française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence de droit 10.03.2003	02.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence de droit
BOYER Eric 09.11.1960 Mont-Saint-Martin française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la licence professionnelle énergie et génie climatique, spécialité: génie climatique et froid industriel 03.10.2005	15.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence professionnelle énergie et génie climatique
BRANDENBOURGER Cédric 18.01.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise d'informatique 27.06.2005	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise d'informatique

BREKO Hana 20.03.1970 Split croate	l'Université de Zagreb - Académie de Musique le titre de docteur en sciences dans le domaine des sciences humaines, discipline scientifique: sciences des arts / musicologie 25.02.2003	01.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Docteur en sciences
BRENNER Amélie 18.07.1977 Chesnay (F) luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme de la maîtrise de sociologie 26.10.2001	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sociologie
BRENNER Amélie 18.07.1977 Chesnay (F) luxembourgeoise	l'Université Paris 5 le diplôme d'études approfondies en sciences sociales 'cultures et comportements sociaux' (grade de Master) 09.12.2002	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un grade de Master
BREUER Lara 04.02.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences psychologiques 17.09.2004	13.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licenciée en sciences psychologiques
BREYER Renaud 26.11.1974 Bourges française	l'Institut Supérieur du Commerce de Paris le diplôme de fin d'études de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris 02.07.1997	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris
BRION Cyril 01.11.1969 Pompey française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en génie électrique et informatique industrielle, spécialité: réseaux numériques de communication 04.02.2004	09.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur-maître en génie électrique et informatique industrielle

BRION Cyril 01.11.1969 Pompey française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique (grade de master - master's degree) 21.12.2004	09.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un grade de Master
BRITZ Sandra 07.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 23.04.2004	21.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Pädagogin'
BROECKER Peter 06.08.1964 Berlin allemande	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 01.08.1991	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kaufmann'
BROU Laurent 26.03.1971 Amiens (F) française	l'Université de Franche-Comté à Besançon le diplôme de maîtrise en histoire de l'art et archéologie 25.11.1994	07.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art et archéologie
BROU Laurent 26.03.1971 Amiens (F) française	l'Université de Franche-Comté à Besançon le diplôme d'études approfondies des méthodologies et techniques nouvelles en sciences de l'homme et de la société, option: histoire sociale, sous-option: histoire de l'art 26.09.1996	07.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies des méthodologies et techniques nouvelles en sciences de l'homme et de la société
BROUCOS Pantelis 09.11.1977 Athènes grecque	la 'University of Brighton' le grade de 'Bachelor of Engineering with Third Class Honours in Civil Engineering' 09.07.2001	07.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Engineering in Civil Engineering'

BROUCOS Pantelis 09.11.1977 Athènes grecque	la 'London Metropolitan University' le grade de 'Master of Arts in Employment Studies and Human Resource Management' 28.10.2004	07.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master of Arts in Employment Studies and Human Resource Management'
BRUCH Erwin 02.04.1962 Aachen Belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 19.07.1985	28.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
BRUCH Erwin 02.04.1962 Aachen Belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de docteur en sciences appliquées 22.12.1989	28.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Docteur en sciences appliquées
BRUYNINCKX Eric 29.09.1966 Anderlecht belge	l'Institut Supérieur Economique d'Ixelles le titre de gradué en distribution - marketing 27.06.1988	05.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en distribution-marketing
BUBEL Axel 27.05.1954 Elm (D) allemande	la 'Hochschule der Bundeswehr München' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirt (FH)' 04.03.1981	19.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
BUCHLER Christian 12.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'FernUniversität in Hagen' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Dipl.-Kfm.)' 20.06.2005	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Kaufmann'
BUDYTA Aneta 15.07.1981 Nowe Miasto polonaise	l'Ecole Supérieure d'Economie et d'Informatique à Varsovie le diplôme de licence en économie 25.06.2003	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence en économie

BUFFIN Jean-Claude 17.01.1961 Charleroi belge	l'Institut d'Enseignement Commercial de Namur le titre de gradué en comptabilité 28.06.1992	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Gradué en comptabilité
BULL Anette 08.09.1966 allemande	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Pädagogin (Studienrichtung Sozialpädagogik)' Leverkusen (D) 13.02.2001	11.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Pädagogin'
BUMB Viviane 12.12.1969 suisse	la 'Höhere Wirtschafts-und Verwaltungsschule HWV Visp' le titre de 'Betriebsökonomin HWV' Bellwald 24.06.1993	22.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Betriebsökonomin (FH)'
BURGER Lothar 04.06.1963 allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Architektur' Zweibrücken 30.01.1991	21.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
BURNOTTE Roméo 04.12.1975 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études complémentaires en administration des entreprises 29.06.2001	22.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Diplômé d'études complémentaires en administration des entreprises
BUTERA Vanessa 13.06.1979 Braine-le-Comte (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licenciée en sciences de gestion 06.09.2002	15.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences de gestion
CAHEN Magali 23.03.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 8 le diplôme de maîtrise de psychologie 16.09.2004	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

CAILLOL Olivier 03.01.1970 Strasbourg française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims 10.02.1994	29.08.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims
CALVISI Marc 09.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Grenoble 1 le diplôme de master en mathématiques et informatique, spécialité génie informatique 23.09.2005	12.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Master en mathématiques et informatique
CAMPO Aldo Antonio 03.02.1966 Enna (I) italienne	la 'Università degli Studi di Catania' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 09.07.1990	15.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
CANNIVE Tamara 21.08.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 8 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de l'enfant et de l'adolescent 07.05.2003	12.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie de l'enfant et de l'adolescent
CAPOVA Lenka 20.03.1977 Pisek tchèque	la 'Charles University in Prague' le grade de 'Magister (Translation and Interpreting)' 26.05.2005	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Magister'

CAPPAERT Marc 18.07.1953 Ypres belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur civil électrotechnique mécanique (orientation: électrotechnique - option: énergie) 21.09.1979	14.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur
CARDON DE LICHTBUER Axel 30.03.1974 Chênée (B) belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 30.09.2002	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
CARDON DE LICHTBUER Axel 30.03.1974 Chênée (B) belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) - Bruxelles le titre de gradué en comptabilité, option gestion 25.06.1998	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en comptabilité
CARDOSO MARTINS Vania 15.06.1962 Sao Paulo portugaise	le 'Instituto Superior de Linguas e Administração (ISLA)' le titre de post-gradué en sécurité et hygiène au travail 13.05.2004	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un post-gradué en sécurité et hygiène au travail
CARDOSO MARTINS Vania 15.06.1962 Sao Paulo portugaise	le 'Instituto Superior de Linguas e Administração (ISLA)' le diplôme de licencié en gestion des ressources humaines et organisation stratégique 11.05.2002	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en gestion des ressources humaines et organisation stratégique
CARRAS Pierre 14.04.1954 Breuil-Barret française	l'Université de Poitiers le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion 14.06.1979	17.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion

CASH Thomas 08.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication 30.06.2004	25.11.2004 25.01.2005 01.02.2005	Licencié en information et communication
CASSIER Flavien 20.03.1977 Dijon française	la 'Arizona State University, Tempe, Arizona' le grade de 'Bachelor of Interdisciplinary Studies' 18.12.2003	24.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachelor of Interdisciplinary Studies'
CASTAGNA Cathy 08.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	05.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
CATALIN Mitrea 31.01.1969 Piatra Neamt (Roumanie) roumaine	l'Université de l'Ouest de Timisoara le diplôme de licence en éducation physique et sport 14.06.1996	10.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une licence en éducation physique et sport
CATARINA Henri 21.02.1947 Sète (F) française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Paris le diplôme d'expertise comptable 03.03.2005	21.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
CAVELIER Grégory 14.01.1974 Dinant belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem - Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section: construction, option: géomètre 26.06.1998	12.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur industriel

CHAER Ali 25.11.1965 Mazraa (Liban) allemande	la 'Johannes Gutenberg-Universität Mainz' le 'akademischer Grad Diplom-Übersetzer' 15.04.2003	26.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Übersetzer'
CHAHINE Jacques 04.04.1939 Beyrouth (Liban) française	l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 le diplôme de docteur de 3ème cycle, spécialité: statistique mathématique 11.01.1966	28.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Docteur en statistique mathématique
CHAHINE Jacques 04.04.1939 Beyrouth (Liban) française	l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 le certificat supérieur d'études statistiques .06.1960	28.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un certificat supérieur d'études statistiques
CHAMBI APUMAITA Juan Alberto 03.12.1963 Ilo (Pérou) apatride	la 'Universidad Catolica de Santa Maria - Arequipa' le grade de 'Bachiller en Contabilidad' 16.09.1993	29.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachiller en Contabilidad'
CHAMONARD Jean-Michel 03.06.1976 Lyon (F) française	l'Université de Montpellier 1 le certificat d'études spécialisées en droit fiscal 29.06.2001	24.09.2004 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un certificat d'études spécialisées en droit fiscal
CHAOUAL Salem 09.07.1944 Kairouan belge	le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Française - Belgique le grade d'ingénieur industriel, section: mécanique 16.06.1981	08.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel

CHEMILLIER Denis 25.08.1965 Suresnes (F) française	l'Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de licence ès sciences économiques 15.07.1988	20.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
CHEMILLIER Denis 25.08.1965 Suresnes (F) française	l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) - Paris le diplôme de statisticien économiste 26.07.1990	20.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme de statisticien économiste
CHIGNESSE Eric 17.02.1973 Seraing (B) Belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section: construction, option: géomètre 26.06.1998	25.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur industriel
CHILLON Brigitte 17.04.1971 Esch / Alzette luxembourgeoise	le 'Institut für Friedenssicherungsrecht und Humanitäres Völkerrecht - Bochum' le 'akademischer Grad Master in Humanitarian Assistance' 04.10.2004	21.01.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master in Humanitarian Assistance'
CHRISTMANN Axel 20.06.1963 Trier allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 16.11.1990	12.05.2005 13.09.2005 26.09.2005	Architecte
CHRISTOPHER Simon 01.04.1951 Faisalabad (PAK) indéterminée	la 'University of the Punjab - Lahore' le grade de 'Bachelor of Education' 18.11.1975	28.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Education'

CIGLAR	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	18.08.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Andreja 16.06.1981	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	13.09.2005	
Luxembourg slovène	28.06.2005	26.09.2005	
CLAESSENS	l'Université Catholique de Louvain	03.03.2005	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences économiques
Mélanie 30.01.1977	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur - sciences économiques, sociales et juridiques	08.03.2005	
Siegen (D) Belge	10.09.2004	18.03.2005	
CLAUS	la 'Economische Hogeschool Limburg'	22.08.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
Stephen 29.05.1966 Sint-Truiden	le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires	13.09.2005	
belge	09.07.1988	26.09.2005	
CLERICI	l'Université Aix-Marseille I - Institut Universitaire Professionnalisé	21.12.2004	Ingénieur-maître en génie de l'environnement
Virginie 15.02.1975	le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître, spécialité: génie de l'environnement	08.03.2005	
Bourgoin-Jallieu (F) Française	29.06.1999	18.03.2005	
CLOSE Pierre	l'Université de l'Etat à Liège	25.03.2005	Licencié en droit
14.12.1958 Aywaille (B)	le grade légal de licencié en droit	19.04.2005	
belge	12.07.1982	28.04.2005	
CODRITCHI	l'Université de l'Etat de Moldavie - Faculté de Journalisme et des Sciences de la Communication	01.06.2005	Titulaire d'une licence en journalisme
Diana 20.07.1978 Mda Soroca	le diplôme de la licence en journalisme	12.07.2005	
moldave	30.06.2000	20.07.2005	

COGELS Emmanuel 17.06.1978 Virton belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 30.09.2002	13.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
COIMBRA VIEIRA Claudia 30.11.1979 Luxembourg portugaise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de psychologie (psychologie et psychopathologie clinique) 26.09.2005	19.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
COLLIGNON Christelle 10.02.1981 Virton belge	l'Université Catholique de Louvain - Ecole de criminologie le grade de licencié en criminologie 13.09.2004	09.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en criminologie
COLLIGNON David 13.01.1976 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal le titre de gradué en électromécanique 17.06.1999	24.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en électromécanique
COLLIN Noel 24.12.1973 Athis Mons française	l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines le diplôme de maîtrise de droit, mention: droit des affaires 02.07.1998	21.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de droit
CONSTANTINO Nilton 08.11.1977 Ettelbruck portugaise	l'Université Strasbourg III le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques comptables et financières 30.03.2004	01.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières

CONTER Terry 29.04.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de psychologie 04.10.2005	13.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
CORDARO Antonietta 09.07.1970 Rocourt (B) italienne	la 'Università degli Studi di Palermo' le diplôme de 'laurea di dottore in lingue e letterature straniere moderne - ind. eur. francese' 29.06.2000	28.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une 'laurea in lingue e letterature straniere moderne'
CORNIL Grégory 07.07.1977 Pont-à-Mousson (F) française	l'Université Clermont-Ferrand II - Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications le diplôme d'ingénieur (grade de Master - Master's degree) 24.11.2003	02.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
CORRADI Marco 24.10.1974 Verona (I) italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e legislazione per l'impresa' 26.03.1999	16.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia e legislazione per l'impresa'
CORSALE Emmanuelle 06.02.1977 Seraing belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard le titre d'architecte 23.06.2000	08.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Architecte
COUNOTTE Patrick 29.09.1974 Verviers belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 10.07.1997	15.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur

COUNSON Christian 10.01.1957 Rocourt belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège le grade d'architecte 05.07.1984	19.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
COURJAULT Aude 21.11.1978 Saint-Nazaire française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'industrie de la langue' (grade de mastaire - Master's degree) 28.04.2002	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un grade de mastaire
COUTEAUX Bernard 15.11.1959 Istanbul (Turquie) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil mécanicien 30.06.1982	03.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
COUTURIER Guillaume 18.01.1978 Montréal française	l'Université Bordeaux IV le diplôme d'études supérieures spécialisées en environnement et développement sylvicoles: gestion de la forêt cultivée (grade de master - master's degree) 20.01.2005	23.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un grade de Master
CRASSON Pascal 08.06.1970 Stavelot (B) belge	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade d'ingénieur civil architecte 13.09.2002	04.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
CRASSON Pascal 08.06.1970 Stavelot (B) belge	l'Ecole Royale Militaire - Bruxelles le grade d'ingénieur civil polytechnicien 22.11.1994	04.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur

CRAUSER Claude 22.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III le diplôme de maîtrise de sciences économiques, filière: économie et gestion de l'entreprise 25.06.2004	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
CRAVATTE Michèle 14.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse - Institut de Pédagogie Curative le 'Diplom in Klinischer Heilpädagogik und Sozialpädagogik' 06.04.2005	09.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un 'Diplom in Klinischer Heilpädagogik und Sozialpädagogik'
CRAVATTE Pascal 13.07.1977 Libramont belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Département I.S.I.A. le grade d'ingénieur industriel, section: industries 22.06.2000	24.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel
CREPIN Christelle 10.08.1972 Senlis française	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Tours le diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières 12.07.1993	13.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières
CRUCHTEN James 11.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Clermont-Ferrand I le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître, spécialité: management et gestion des entreprises 25.03.2004	20.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur-maître en management et gestion des entreprises
CRUGENAIRE Dimitri 06.10.1980 Nivelles (B) belge	la Haute Ecole de la Communauté Française du Hainaut - Mons le grade d'ingénieur industriel, section électricité, option électronique 25.06.2004	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur industriel

CUVILLION Véronique 15.12.1959 Briey française	le Conservatoire National des Arts et Métiers le diplôme de psychologue du travail du Conservatoire National des Arts et Métiers 10.12.1999	19.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de psychologue du travail du Conservatoire National des Arts et Métiers
CUYLEN Richard 10.12.1974 Bruxelles belge	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - Uccle - Anderlecht le titre de gradué, section: analyse de programmation 30.06.1999	21.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Gradué en analyse de programmation
CZAIKA Nadine 04.09.1973 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 20.07.2001	25.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
DA CONCEICÃO DIAS GARCÃO NUNES Maria 04.06.1949 Portalegre portugaise	l'Université de Lisbonne le diplôme de la licence en philologie germanique 29.03.1978	19.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence en philologie germanique
DA SILVA José 28.10.1974 Coimbra portugaise	l'Université Libre de Bruxelles - Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire le grade de diplômé d'études spécialisées en gestion de l'environnement 09.09.2004	10.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Diplômé d'études spécialisées en gestion de l'environnement
DA SILVA José 28.10.1974 Coimbra portugaise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences biologiques 13.10.2000	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences biologiques

DA SILVA SOUSA	l'Université de Minho	29.03.2005	Titulaire d'une licence d'enseignement du portugais
Célia			
17.01.1980	le diplôme de la licence d'enseignement du portugais	12.07.2005	
Paris			
portugaise	16.07.2004	20.07.2005	
DAGLI	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen'	13.06.2005	Architecte
	Türkan		
28.02.1975	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur'	12.07.2005	
Linnich			
allemande	20.07.2001	20.07.2005	
DAINE	l'Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe	14.07.2005	Graduée en comptabilité
Catherine			
04.12.1968	le titre de gradué en comptabilité, option: gestion	13.09.2005	
Arlon			
belge	28.06.1993	26.09.2005	
DAL ZUFFO	l'Université de l'Etat à Liège	10.05.2005	Ingénieur
Daniel			
30.05.1949	le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (constructions aéronautiques)	07.06.2005	
Ougrée			
belge	20.07.1973	15.06.2005	
DAMIANI	l'Université Libre de Bruxelles	19.02.2005	Licencié en information et communication
Claude			
26.11.1979	le grade de licencié en information et communication	08.03.2005	
Luxembourg			
Luxembourgeoise	15.10.2003	18.03.2005	
DAMIANI	l'Université Libre de Bruxelles	27.10.2005	Licencié en sciences politiques
Claude			
26.11.1979	le grade de licencié en sciences politiques, orientation: relations internationales	29.11.2005	
Luxembourg			
luxembourgeoise	14.09.2005	07.12.2005	

DAMIANI Didier 01.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 4 le diplôme d'études supérieures spécialisées en arts contemporains (grade de Master - Master's degree) 25.02.2003	21.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un grade de Master
DAMIANI Didier 01.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Master of Arts in History of Art (Twentieth Century)' 01.11.2003	21.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master of Arts in History of Art (Twentieth Century)'
DASCHNER Markus 30.07.1965 Saarbrücken (D) allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Fachbereich Bauingenieurwesen' 24.01.1992	17.01.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
DASSONVILLE Georges 02.01.1949 Falisolle (B) belge	l'Institut d'Enseignement Commercial de l'Etat de Tamines le titre de gradué en commerce 30.06.1969	18.08.2005 25.10.2005 03.11.2005	Gradué en commerce
DAXHELET Roselyne 26.04.1967 Dinant belge	l'Université de Mons-Hainaut le grade de licencié en sciences économiques et sociales 25.10.1991	22.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences économiques et sociales
DE CARNE Franz 16.08.1951 Haren (D) allemande	la 'Fachhochschule Nordostniedersachsen - Suderburg' le 'Hochschulgrad Diplomingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Ingenieurbau, Abteilung Wasserwirtschaft und Kulturtechnik' 13.04.1982	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'

DE DORLODOT Hubert 08.05.1961 Tournai belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 06.09.1985	19.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en sciences économiques appliquées
DE GRAEVE Pascal 18.12.1969 Arlon belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique et Paramédical de l'Etat le titre de gradué en comptabilité 30.06.1989	23.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en comptabilité
DE GRANDE Sigrid 27.12.1975 Waregem (B) belge	la 'Universiteit Gent' le grade de licencié en sciences pédagogiques 02.07.1998	14.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences pédagogiques
DE GRANDE Sigrid 27.12.1975 Waregem (B) belge	la 'Universiteit Gent' le grade de licencié en logopédie et audiologie 07.07.2000	14.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en logopédie et audiologie
DE LE COURT Jean-Charles 12.03.1969 Ixelles belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en sciences économiques et sociales, option: économie de l'entreprise 02.10.1992	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié et maître en sciences économiques et sociales
DE LE COURT Philippe 05.11.1949 Ixelles (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil des constructions 30.06.1977	11.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur

DE MARTIN DE VIVIES Amaury 05.02.1976 Neuilly-sur-Seine (F) française	l'Ecole Française d'Electronique et d'Informatique (EFREI) - Paris le titre d'ingénieur diplômé EFREI 14.10.2000	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
DE MICHELE Valérie 25.08.1977 Bastogne italienne - belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sociologie et anthropologie, orientation: anthropologie 14.09.2001	20.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Licenciée en sociologie et anthropologie
DE NEVE DE RODEN Quentin 27.05.1975 Ixelles belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 31.01.2002	08.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
DE OLIVEIRA GONCALVES Sandro 12.08.1977 Pétange portugaise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2004	01.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
DE STOBBELEIR Bernard 23.11.1968 Uccle belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade légal d'ingénieur civil des constructions civiles 01.07.1992	25.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
DE SUTTER Christophe 05.01.1973 Gent belge	la 'Europese Hogeschool Brussel' le grade de licencié en sciences économiques 14.09.2004	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en sciences économiques

DEBEFFE Nicolas 26.04.1974 Messancy (B) belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon le titre d'ingénieur industriel, section industrie 25.06.1996	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
DEBY Marylin 17.01.1981 Verviers belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège (HEC Liège) le grade de licencié en sciences commerciales, option: finances 01.07.2004	06.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences commerciales
DECKER Paul 28.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	'The University of Edinburgh' le grade de 'Bachelor of Engineering with Third Class Honours in Civil and Environmental Engineering' 09.07.2003	11.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Engineering in Civil and Environmental Engineering'
DEFFNER Thomas 18.05.1969 Heilbronn allemande	la 'Fachhochschule Mainz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 26.01.2000	13.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
DEGEN Ulrike 08.08.1970 Höxter (D) allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Hauptfach Kunstgeschichte' 11.07.1997	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Magistra Artium'
DEJONGHE Valérie 17.10.1980 Boulogne Billancourt française	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 10.03.2003	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières

DEJONGHE Valérie 17.10.1980 Boulogne Billancourt française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'études comptables et financières 18.03.2002	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
DEL BENE Filomena 18.02.1975 Putignano italienne	la 'Università degli Studi di Bari' le diplôme de 'laurea di dottore in giurisprudenza' 07.11.2002	19.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une 'laurea in giurisprudenza'
DEL RE Alessandro 03.05.1966 Piacenza (I) italienne	le 'Politecnico di Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria elettronica' 31.07.1997	05.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
DELBROUCK Olivier 19.09.1978 Liège belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège (HEC Liège) le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences économiques, orientation: analyse, contrôle et revisorat 30.01.2004	12.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Diplômé d'études supérieures spécialisées en sciences économiques
D'ELIA Regina 29.06.1976 Bruxelles belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 28.06.1999	20.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
D'ELIA Regina 29.06.1976 Bruxelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales 21.06.2001	20.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales

DELIC Adisa 18.05.1981 Zavidovici luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 12.09.2005	28.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences économiques
DELVOT Christelle 05.04.1980 Thionville française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de la maîtrise de psychologie 04.04.2005	07.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
DEMOULIN Aurore 27.06.1981 Messancy belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques 21.10.2004	22.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licenciée en sciences psychologiques
DEMOUTIEZ Jean-Patrick 30.05.1972 Leuven belge	l'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique - Liège le titre de technicien supérieur en moteurs thermiques et expertise automobile 27.06.1996	16.08.2005 25.10.2005 03.11.2005	Technicien supérieur en moteurs thermiques et expertise automobile
DENNINGER Martin 18.12.1975 Kulmbach (D) allemande	la 'Fachhochschule Kaiserslautern' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 04.02.2004	03.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Architecte
DENZLE Paul 23.03.1965 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 19.02.1991	04.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kaufmann'

DEROUANE Anne 21.03.1979 Flers française	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche, Paris le diplôme d'études comptables et financières 26.11.2002	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
DEROUANE Anne 21.03.1979 Flers française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux 28.08.2002	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux
DERRIEN Lionel 06.06.1968 Cambrai française	la 'University of Greenwich' le grade de 'Bachelor of Engineering with Third Class Honours in Civil Enginneering' 12.07.1994	14.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Engineering'
DESGARDINS Delphine 13.04.1982 Chauny française	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Kauffrau im Studiengang Betriebswirtschaftslehre' 14.02.2005	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Kauffrau'
DESMADRIL William 22.02.1963 Comines belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 09.10.1987	19.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en sciences économiques
DEVILLET Nancy 18.05.1972 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur commercial et de gestion 30.06.1995	24.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur commercial et de gestion

D'HAEYER Jean-Michel 13.07.1961 Hermalle-sous-Argenteau (B) belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section construction 28.09.1984	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
DIALLO Thierno Mamadou 19.09.1970 Kaedi mauritanienne	l'Université de Reims Champagne-Ardenne le diplôme d'études supérieures spécialisées 'administrateur public et privé pour l'Afrique' 17.12.2004	18.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'Administrateur Public et Privé pour l'Afrique'
DIAS DE MAGALHAES Cristina 19.11.1979 Luxembourg portugaise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de la maîtrise d'arts plastiques 29.11.2004	07.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques
DIAS MONTEIRO Patrick 25.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences du travail 21.01.2005	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences du travail
DIDIER Francis 31.10.1949 Longuyon (F) Française	l'Université Nancy I le diplôme d'études supérieures techniques, option: thermique 06.07.1976	24.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques
DIEDERICH Marc 23.04.1976 Luxembourg Luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 14.10.2003	18.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'

DIELS Michel 25.07.1964 Turnhout belge	la 'Karel de Grote - Hogeschool, Antwerpen' le titre de gradué en management, spécialité: gestion d'entreprise, orientation: comptabilité et fiscalité, option: fiscalité 30.06.2005	25.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en management
DINI Giampaolo 30.09.1979 Bologne italienne	la 'Università degli Studi di Bologna' le diplôme de 'laurea in ingegneria civile' 11.06.2005	16.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une 'laurea in ingegneria civile'
DIRKES Claude 23.09.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Elektrotechnik' 29.03.2005	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
DISTEFANO Antonio 26.07.1972 Potenza (Italie)	la 'Università di Parma' le grade de 'Laurea di dottore in economia aziendale' 30.10.2001	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia aziendale'
DISTELDORFF Christian 09.06.1962 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Gesamthochschule Kassel - Universität des Landes Hessen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Maschinenbau' 14.02.1992	30.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
DITTERICH Annette 19.11.1969 Köln (D) allemande	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Heilpädagogin' 03.07.1997	18.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Heilpädagogin'

DO Minh Buu 31.12.1966 Saigon luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.) (grade de master - master's degree)' 15.12.2003	16.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un grade de Master
DO CARMO DA SILVA Marta 19.06.1979 Luxembourg portugaise	l'Université de Metz (Institut Universitaire Professionnalisé) le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en sciences de gestion 26.03.2004	04.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur-maître en sciences de gestion
DOCQUIER Christophe 29.10.1975 Waremme (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences économiques 17.09.1999	14.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en sciences économiques
DOENCH Volker 24.03.1961 Ludwigshafen allemande	la 'Universität Hannover' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 25.01.1988	07.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
DOLEZEL Jakub 20.06.1979 Prague luxembourgeoise	le 'College of Europe - Natolin' le grade de 'Master of Arts in European Interdisciplinary Studies (political & administrative specialisation)' 17.09.2004	13.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Master of Arts in European Interdisciplinary Studies'
DOLEZEL Jakub 20.06.1979 Prague luxembourgeoise	l'Université Paris 1 - Panthéon - Sorbonne le diplôme de la maîtrise en science politique 12.11.2003	13.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise en science politique

DOMINGUEZ Josepha 18.07.1976 Villerupt française	l'Université de Metz le diplôme de la licence de langues étrangères appliquées, spécialisation: italien-espagnol 24.03.2000	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence de langues étrangères appliquées
DON Jasmine 07.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Magister Artium im 1. Hauptfach Soziologie' 03.11.2005	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Magister Artium'
DONATI Isabelle 10.07.1963 Rehon (F) française	l'Université Lyon II le diplôme de la maîtrise en sciences de l'éducation 06.12.2000	14.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une maîtrise en sciences de l'éducation
DONVEN Marianne 02.02.1966 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris XII-Val de Marne le diplôme de la maîtrise de langues étrangères appliquées, mention affaires et commerce (allemand, anglais) 22.10.1990	08.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une maîtrise de langues étrangères appliquées
DÖRR Michael 13.01.1965 Bonn allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 26.02.1993	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
DOSPANOVA Alma 02.04.1971 Almaty (Kaz) kazakh	l'Institut pédagogique kazakhe portant le nom d'Abai - Faculté de la pédagogie et des méthodes de l'instruction primaire de l'Université d'Etat d'Almaty portant le nom d'Abai la qualification d'instituteur de musique d'école secondaire et d'enseignement en classe de forte-piano 20.06.1995	28.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'instituteur de musique d'école secondaire et d'enseignement en classe de forte-piano

DÖVENER Franziska 10.05.1963 Mannheim (D) allemande	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr. phil.)' 23.10.2000	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Doktor der Philosophie'
DÖVENER Franziska 10.05.1963 Mannheim (D) allemande	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) in den Fächern Archäologie und Alte Geschichte' 15.04.1991	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Magister Artium'
DRABBE Laurent 20.06.1978 Ottignies-Louvain-la-Neuve belge	la Haute Ecole Léon Eli Troclet le titre de gradué en communication 26.06.2002	14.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en communication
DRAUT Tania 16.06.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 24.11.2004	21.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Pädagogin'
DRUCKENMÜLLER Uwe 21.06.1961 Ebingen allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen' 19.01.1995	10.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
DRUEZ Yves 15.04.1963 Ixelles belge	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade d'ingénieur commercial 15.12.1986	03.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur commercial
DUBOIS Bernard 02.06.1966 Messancy (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé en administration des entreprises 02.07.1993	06.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Diplômé en administration des entreprises

DUBOIS Bernard 02.06.1966 Messancy (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences (groupe des sciences zoologiques) 10.09.1988	06.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en sciences zoologiques
DUBUISSON Michel 28.05.1956 Haine-Saint-Paul belge	l'Institut Provincial Supérieur Industriel - Charleroi le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 03.07.1980	31.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel
DUCHAMP Cyril 27.08.1969 Saint Quentin française	l'Ecole Nationale Supérieur d'Arts et Métiers le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers 30.08.1994	01.06.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
DUCHAMP Cyril 27.08.1969 Saint Quentin française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Université Paris - Val-de-Marne (Paris XII) le diplôme d'études approfondies de génie biologique et médical, option: biomécanique 05.05.1995	01.06.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de génie biologique et médical
DUMONT Patrick 06.04.1968 Uccle belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur civil des constructions 05.07.1994	29.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
DUPONT Eliane 24.08.1974 Ettelbrück Luxembourgeoise	la 'Universität Trier Fachbereich I' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 03.07.2000	23.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Pädagogin'

DUPREL Nadine 04.01.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 20.12.2004	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Kauffrau'
DURAIN Bernard 29.03.1974 Saint-Dié française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz 10.07.1997	23.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
DUSSELDORF Mike 26.12.1979 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Verfahrensingenieur' 17.11.2004	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur
EDANG Jacob Hervé 18.04.1968 Yabassi (Cameroun) belge	l'Institut Commercial Supérieur de Bruxelles le titre de gradué en comptabilité 30.06.1995	20.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en comptabilité
EHIEMUA Paul 28.12.1975 Benin City nigeriane	la 'University of Benin, Benin City, Nigeria' le grade de 'Bachelor of Science in Computer Science with Second Class Honour (Upper Division)' 12.12.2000	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Science in Computer Science'
EHIEMUA Paul 28.12.1975 Benin City nigeriane	la 'University of Benin, Benin City, Nigeria' le grade de 'Bachelor of Engineering in Civil Engineering with Second Class Honour (Lower Division)' 25.08.1998	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Engineering in Civil Engineering'

ELSEN Danny 22.07.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études approfondies en ethnologie, anthropologie 11.12.2001	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en préhistoire, ethnologie, anthropologie
ELSEN Danny 22.07.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études supérieures spécialisées en histoire et gestion du patrimoine culturel français et européen (grade de Master - Master's degree) 10.12.2004	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un grade de Master
ELSEN Danny 22.07.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de la maîtrise d'archéologie 04.12.2000	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise d'archéologie
ELSEN Mireille 25.06.1974 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en travail social, orientation: santé sociale 24.10.2000	06.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en travail social
ELSEN Pascale 05.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, orientation: gestion internationale 29.06.2004	03.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licenciée en sciences commerciales et consulaires
EMERINGER Gilles 18.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik und Informationstechnik' 16.03.2005	19.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur

ENGEL Philippe 16.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris IX Dauphine le diplôme de la maîtrise d'économie appliquée . ..2002	02.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise d'économie appliquée
ENGEL Philippe 16.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 12.11.2002	13.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Volkswirt'
ENGELS Markus 20.05.1968 Bergisch Gladbach allemande	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt' 08.03.1995	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Forstwirt'
ENGLEBERT Olivier 30.07.1978 Liège-Rocourt (B) belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur HEMES - Liège le grade d'ingénieur industriel, section industrie 06.07.2000	08.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
EPING Karl 28.08.1953 Münster / Westfalen (D) allemande	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Maschinenbau, Fachbereich Flugzeug- und Triebwerkbau' 26.03.1984	10.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
ERIXON Roland 28.01.1974 Hasselby suédoise	le 'Royal Institute of Technology - Stockholm' le grade de 'Master of Science in Engineering' 30.12.1998	26.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Master of Science in Engineering'

ERNST Helmut 07.03.1938 Baden-Baden (D) allemande	la 'Fachhochschule Osnabrück' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Fachbereich Landespflege' 24.06.1983	06.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Ingenieur (FH) der Landespflege'
ESTRADA LOPO Miguel Pedro 21.09.1979 Espinho (P) portugaise	la 'University of Wales, Swansea' le grade de 'Bachelor of Science in Marine Biology with Third Class Honours' 17.07.2000	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Science in Marine Biology'
ESTRADA LOPO Miguel Pedro 21.09.1979 Espinho (P) portugaise	l'Université de Porto - Institut de Sciences Biomédicales 'Abel Salazar' le diplôme de la maîtrise en sciences de la mer et ressources marines 19.11.2004	19.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise en sciences de la mer et ressources marines
ETIENNE Marie-Aude 11.08.1978 Huy (B) belge	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) - Bruxelles le titre de graduée en comptabilité, option gestion 27.06.2000	18.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Graduée en comptabilité
EVRARD Michel 31.05.1973 Bastogne belge	l'Institut Sainte - Marie le titre de gradué en comptabilité 26.06.1996	30.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en comptabilité
EWEN Fabienne 21.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques: monnaie et finance 26.09.2005	11.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

EYBE Tanja 20.01.1976 Wedel (D) allemande	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Biologin (Dipl.-Biol.)' 09.09.2004	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Biologin'
EZZINE Fouad 07.08.1973 Fès (Maroc) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité comptables et financières 25.02.1998	06.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques comptables et financières
FABER Isabelle 14.11.1971 Vietnam luxembourgeoise	l'Université de Genève le grade de licenciée en gestion d'entreprise (HEC) 21.10.2005	18.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en gestion d'entreprise (HEC)
FABER Joëlle 18.12.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse - Deux Alice le titre de gradué en ergothérapie 29.06.2000	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Graduée en ergothérapie
FABER Thierry 06.01.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électromécanicien (énergétique) 10.09.2004	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
FACCHIN Julien 27.04.1983 Mont Saint Martin française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'ingénieur-technologue en gestion du patrimoine 23.06.2005	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-technologue en gestion du patrimoine de l'Institut Universitaire de Technologie de Longwy

FAL Svitlana 25.11.1973 Soumyuk ukrainienne	l'Institut pédagogique d'Etat de Soumy 'A.S. Makarenko' la qualification d'enseignant de la langue et de la littérature russes et d'enseignant de la langue et de la littérature ukrainiennes 24.06.1996	22.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignant de la langue et de la littérature russes et de la langue et de la littérature ukrainiennes
FARAMARZI Pascal 20.08.1960 Paris française	le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Paris le diplôme d'expertise comptable 22.06.2005	27.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
FARWAGI Alain 08.03.1962 Nyon suisse	l'Université de Lausanne le diplôme de la licence en sciences économiques, mention: gestion de l'entreprise 21.07.1986	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une licence en sciences économiques
FASBENDER Vincent 17.09.1968 Saint-Mard belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège (HEC Liège) le grade d'ingénieur commercial 01.07.1994	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur commercial
FASBENDER Vincent 17.09.1968 Saint-Mard belge	les Facultés Universitaires Saint-Louis le grade de diplômé d'études spécialisées en gestion des risques financiers 13.09.1997	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Diplômé d'études spécialisées en gestion des risques financiers
FASTRE Henri 10.12.1949 Dalhem (B) Belge	l'Université de Liège le grade de licencié en administration des affaires 19.07.1972	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en administration des affaires

FAUSTINO Rosana 03.11.1958 Sao Paulo (BR) brésilienne	la 'Universidade de Mogi das Cruzes' le titre de 'licenciado em educaçao fisica' 04.02.1982	01.09.2001 08.03.2005 18.03.2005	'Licenciada em educaçao fisica'
FAVRESSE Pierre 30.11.1972 Leuggern (Suisse) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil mécanicien 28.06.1996	24.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
FEDERMEYER Patrick 07.02.1972 Esch / Alzette luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction 22.06.1998	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction
FEDINA Irina 28.02.1978 Moscou russe	l'Université des Sciences Humanitaires de Russie -Moscou la qualification de licenciée en gestion, section: management international 06.06.2000	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en gestion
FEIEREISEN Jean-Marc 23.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien (électronique) 27.06.2003	21.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
FEKETE Andrea 12.04.1960 Debrecen (Hongrie) hongroise	l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Hôtellerie et Restauration - Budapest le titre d'économiste d'entreprise en hôtellerie et restauration 18.06.1982	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Economiste d'entreprise en hôtellerie et restauration

FEKETE Andrea 12.04.1960 Debrecen (Hongrie) hongroise	l'Université 'Marx Karoly Közgazdasagtudomanyi Egyetem' à Budapest le titre d'économiste d'entreprise spécialisé en tourisme 10.11.1988	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Economiste d'entreprise spécialisé en tourisme
FELLER Fabienne 30.04.1968 Longlier belge	l'Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS) - Bruxelles le diplôme des arts du spectacle et techniques de diffusion, spécialité: presse - information 06.07.1991	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme des arts du spectacle et techniques de diffusion
FELTES Werner 15.07.1970 Trier allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 11.07.1996	12.05.2005 13.09.2005 26.09.2005	Architecte
FERRARA Frédéric 17.05.1976 Thionville française	l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz, spécialité: travaux de la construction 06.07.1999	05.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
FERREIRA LOPES Anabela 20.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences de gestion 03.07.2002	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Diplômée d'études spécialisées en sciences de gestion
FEVRIER Luc 29.01.1974 Bombay (Inde) française	l'Université Rennes 1 le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité économie d'entreprise 07.07.1998	11.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques

FEVRIER Luc 29.01.1974 Bombay (Inde) française	l'Université Aix-Marseille III le diplôme d'études supérieures spécialisées de finance (grade de mastaire) 23.11.2001	21.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un grade de mastaire
FICHTNER Ralph 29.12.1954 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (1. Studienrichtung: Völkerkunde)' 23.04.1991	17.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Magister der Philosophie'
FINET Pascal 27.07.1967 Creil (Oise) française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports - Paris le diplôme d'études comptables et financières 18.12.1990	04.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
FISCH Norman 09.10.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Commerciales (EPHEC) le titre de gradué en marketing 19.06.1997	09.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en marketing
FISCHER Bruno 18.05.1979 Forbach (F) française	l'Ecole Supérieure de Commerce - Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon 15.01.2003	21.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
FISCHER Frank 13.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	20.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

FISCHER Robert 06.07.1948 Uccle Belge	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté française - La Cambre le diplôme d'architecte ...1973	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
FIUZA DA ROCHA VARAJÃO Francisco 03.04.1973 Arcozelo-Ponte de Lima portugaise	la Haute Ecole Lucia de Brouckere - Institut Arthur Haulot le titre de gradué en architecture des jardins et du paysage 22.06.2000	25.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en architecture des jardins et du paysage
FIX Ralf 04.09.1963 Haslach allemande	la 'Fachhochschule Offenburg' le 'Hochschulgrad Diplom-Betriebswirt (Fachhochschule) - Dipl.-Betriebswirt (FH)' 29.02.1996	22.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
FIXEMER Joachim 18.05.1964 Saarburg allemande	la 'Hochschule Bremerhaven' le 'Hochschulgrad Diplom-Wirtschaftsingenieur im Studiengang Transportwesen' 29.10.1986	15.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
FLAMMANG Céline 29.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication 13.10.2004	03.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Licenciée en information et communication
FLIES Christiane 24.05.1978 Luxembourg Luxembourgeoise	l'Université Strasbourg I le diplôme de maîtrise de psychologie 04.03.2004	03.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

FLIES Paul 16.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
FLOR René 10.08.1967 Frankfurt Allemande	la 'Fachhochschule Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Fachbereich Feinwerktechnik und im Studiengang Ingenieur-Informatik' 20.07.1995	25.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
FLORENTINA Floricica 25.07.1977 Mozaceni (Roumanie) roumaine	l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest le diplôme de licence en économie, spécialisation: marketing 15.10.2001	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence en économie
FLORENTINA Floricica 25.07.1977 Mozaceni (Roumanie) roumaine	l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest approfondies en systèmes de marketing le diplôme d'études approfondies, spécialité: systèmes de marketing 12.06.2003	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études
FLORIZOONE Francis 01.01.1958 Kinshasa (Zaïre) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en informatique 12.11.1980	21.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en informatique
FOLLMANN Elmar 12.04.1962 Wittlich (D) luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 22.02.1994	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Kaufmann'

FORESTI Alessandro 09.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la licence de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 01.07.2004	20.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une licence de sciences économiques
FORESTI Alessandro 09.09.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	06.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
FÖRSTER Stephan 15.11.1979 Eupen (B) Belge	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie' 19.11.2004	17.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Doktor der Philosophie'
FÖRSTER Stephan 15.11.1979 Eupen (B) Belge	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Magister Artium (M.A.) im Hauptfach: Politische Wissenschaft' 15.07.2002	17.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Magister Artium'
FORTIER Jessica 23.06.1979 Charleville Mézières (F) française	l'Université de Reims le diplôme de la maîtrise en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: management du sport 14.10.2003	18.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise en sciences et techniques des activités physiques et sportives
FORTIER Jessica 23.06.1979 Charleville Mézières (F) française	l'Université de Reims le diplôme de la licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention: management du sport 10.10.2002	18.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives

FOURNY	la 'Coventry University'	31.01.2005	'Master of Science in Engineering Business Management'
Sébastien			
03.05.1974	le grade de 'Master of Science with Merit in Engineering Business Management'	08.03.2005	
Saint-Mihiel (F)			
française	00.11.1999	18.03.2005	
FRANCIS	l'Université Catholique de Louvain	14.02.2005	Docteur en sciences
Olivier			
30.10.1964	le grade de docteur en sciences	08.03.2005	
Uccle (B)			
belge	24.09.1993	18.03.2005	
FRANCOIS	les Facultés Universitaires Catholiques de Mons	07.01.2005	Licencié en gestion de l'entreprise
Gaétan			
27.11.1978	le grade de licencié en gestion de l'entreprise	25.01.2005	
Tongres			
belge	07.09.2001	01.02.2005	
FRANCOIS	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Arlon	15.09.2005	Ingénieur industriel
Jonny			
07.11.1954	le grade d'ingénieur industriel, section industrie	25.10.2005	
Bonnert			
belge	26.06.1980	03.11.2005	
FRANCOIS	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	11.04.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
Mélanie			
04.08.1980	le grade de licenciée en sciences commerciales et financières, option finances	19.04.2005	
Bastogne (B)			
belge	28.06.2003	28.04.2005	
FRANZETTI	l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de l'Etat - Arlon	31.03.2005	Gradué en informatique
John			
26.06.1958	le titre de gradué en informatique	19.04.2005	
Luxembourg			
luxembourgeoise	20.06.1989	28.04.2005	

FRANZINA Federico 01.04.1961 Padova (I) italienne	la 'Università degli Studi di Venezia' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 30.04.1988	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
FREH Abdesselem 22.03.1946 Monastir (Tunisie) belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Horticole de l'Etat - Gembloux le titre de gradué en architecture des jardins et du paysage 16.09.1977	16.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Gradué en architecture des jardins et du paysage
FREILINGER Fabrice 12.04.1979 Esch/Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 12.09.2005	21.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licencié en sciences économiques
FRIES Thomas 19.09.1967 Trier (D) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 29.08.2003	04.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
FRIOB Michel 25.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	18.07.2005 économiques 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences
FRITZ Robert 25.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Karlsruhe - Hochschule für Technik' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Architektur' 15.03.2005	07.12.2004 19.04.2005 28.04.2005	Architecte

FRITZ Tessy 19.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II le diplôme de maîtrise de sociologie 28.10.2004	29.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de sociologie
GAENG Catherine 04.05.1962 Strasbourg française	l'Université de Strasbourg II le diplôme de la maîtrise d'histoire 17.03.2005	27.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise d'histoire
GALLUCCIO Davide 21.06.1978 Genova italienne	la 'Università degli Studi di Genova' le diplôme de 'laurea in disegno industriale' 31.07.2003	19.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une 'laurea in disegno industriale'
GAROT Damien 19.07.1976 Séoul belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur (HEMES) - Département Institut Supérieur Saint - Laurent le titre de gradué en informatique 02.07.2001	01.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en informatique
GARY Eric 16.04.1965 Strasbourg (F) française	l'Institut Européen d'Etudes Commerciales Supérieures (IECS) - Université Strasbourg 3 le diplôme de l'Institut Européen d'Etudes Commerciales Supérieures (IECS) (Université Strasbourg 3), section marketing et stratégie commerciale 16.06.1987	01.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire du diplôme de l'Institut Européen d'Etudes Commerciales Supérieures de Strasbourg
GASHI Xhavit 22.08.1962 Raushiq (Peja) luxembourgeoise	l'Université de Pristina le titre de professeur de la langue et littérature albanaises 30.10.1987	17.06.2004 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de langue et littérature albanaises

GASHKOVA Julia 25.12.1969 Ijevsk (Russie) russe	l'Université Nationale d'Oudmourtie (Russie) la qualification de philologue, professeur de lettres et traductrice/interprète 03.06.1992	27.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme de philologue, d'enseignement de lettres et de traductrice/interprète
GASHONGA Sandrine 12.07.1977 Kigali indéterminée	l'Université Lille 3 le diplôme de la licence de philosophie 01.12.2003	27.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une licence de philosophie
GASTEBOIS Olivier 20.12.1964 Strasbourg française	le Centre d'Etudes Supérieures Européennes de Management - Reims le diplôme d'études supérieures européennes de management 25.01.1991	03.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures européennes de management
GAUTIER Nathalie 20.02.1970 Jarny française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.) (grade de master - master's degree)' 10.01.2005	24.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master
GEBHARDT Jean-Pierre 03.02.1961 Liège belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (mécanique) 19.07.1985	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
GEHLEN Achim 03.05.1969 St Vith belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien, spécialité: énergétique 03.07.1992	11.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur

GELZ Danièle 05.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Aberdeen' le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in Economics (Economic Science) - International Relations 04.07.2005	18.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Master of Arts in Economics (Economic Science) - International Relations'
GEND Alain 29.07.1974 Luxembourg luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité informatique 31.01.2002	31.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers
GENOT Philippe 19.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF) le diplôme d'ingénieur forestier (grade de Master - Master's degree) 09.09.2005	27.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur forestier
GEOFFROY Antoine 03.10.1977 Troyes française	l'Institut Commercial de Nancy / Université de Nancy 2 et ICN Ecole de Management le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy / Université Nancy 2 et ICN Ecole de Management 15.10.2003	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de l'Institut Commercial de Nancy / Université Nancy 2 et ICN Ecole de Management
GEORGES Tom 11.07.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Européenne d'Ingénieurs en Génie des Matériaux (Institut National Polytechnique de Lorraine) le diplôme d'ingénieur (grade de Master - Master's degree) 06.03.2003	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur

GEORGIADIS Filippos 18.06.1972 Athènes grecque	l'Université Pantion des Sciences Sociales et Politiques - Athènes le titre de diplômé de la Faculté d'Administration Publique 01.10.1994	13.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme d'administration publique
GEORGIADIS Filippos 18.06.1972 Athènes grecque	la 'Vrije Universiteit Brussel' le grade de 'Master of Business Administration' 23.09.1998	13.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Master of Business Administration'
GERARD Olivier 09.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
GERARDON Franck 19.01.1975 Metz (F) française	la Haute Ecole Léonard de Vinci - ECAM (Ecole Centrale des Arts et Métiers) - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section construction 24.06.1998	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
GERDAY Yves 24.12.1966 Liège belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (mécanique) 16.09.1989	23.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
GERSTENSCHLÄGER Frank 29.08.1960 Darmstadt allemande	la 'Technische Hochschule Darmstadt' le 'Grad eines Diplom-Wirtschaftsingenieurs (Dipl.-Wirtsch.-Ing.) im Studiengang Wirtschaftsingenieurwesen, technische Fachrichtung Elektrotechnik' 29.10.1986	25.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'

GIALLOMBARDO Mauro 12.04.1949 Gioia del Colle italienne	la 'Università degli Studi di Torino' le diplôme de 'laurea di dottore in scienze politiche' 18.12.1974	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une 'laurea in scienze politiche'
GIANNESSI Viviane 22.08.1980 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières, orientation: expertise comptable et révisorat 29.06.2004	14.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
GIJ Géraldine 17.10.1980 Montbéliard (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise métiers de l'information et de la communication 11.07.2005	21.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise métiers de l'information et de la communication
GIJ Géraldine 17.10.1980 Montbéliard (F) française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence métiers de l'information et de la communication 07.07.2004	17.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une licence métiers de l'information et de la communication
GILLARDIN Julie 24.11.1982 Liège belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales, option: management international 01.07.2004	20.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences commerciales
GILLE Thierry 23.11.1959 Paris française	le Centre de Perfectionnement aux Affaires le diplôme CPA 18.05.1999	29.09.2004 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme CPA

GILLEN Alexandre 04.09.1978 Metz française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims 28.04.2005	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims
GILLOT Sébastien 12.01.1980 Chambery française	l'Université d'Aix-Marseille 3 le diplôme d'études supérieures spécialisées management financier international (grade de master - master's degree) 18.03.2004	14.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master
GILSON Séverine 27.11.1982 Marche-en-Famenne belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège (HEC Liège) le grade de licencié en sciences commerciales, option: finances 01.07.2004	17.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences commerciales
GIRAULT Jérôme 19.05.1974 Sélestat (F) française	l'Université Strasbourg III le diplôme d'université de conseil en gestion de patrimoine 26.11.2003	09.09.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'un diplôme d'université de conseil en gestion de patrimoine
GLANGE Steve 06.11.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Sacred Heart University' le grade de 'Master of Business Administration' 25.06.2005	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Master of Business Administration'
GLANGE Steve 06.11.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en administration des affaires 03.07.1997	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en administration des affaires

GLÄSSL Anja 29.02.1968 Völklingen / Saar allemande	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 11.02.1997	23.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Architecte
GLEDHILL Judith 25.04.1967 Halifax (GB) anglaise	le 'Humberside Polytechnic' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (2nd division) in European Business Studies' 04.07.1990	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Bachelor of Arts in European Business Studies'
GLEDHILL Judith 25.04.1967 Halifax (GB) anglaise	la 'Fachhochschule Münster' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirtin im Fachbereich Wirtschaft' 04.07.1990	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
GLOCK Nadine 25.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 03.02.2005	13.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
GLOD Steve 26.06.1973 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Maschineningenieur' 07.08.1997	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
GLOD Steve 26.06.1973 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre de 'Doktor der Technischen Wissenschaften' 30.11.2001	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Doktor der Technischen Wissenschaften'

GOBLET Laurence 27.02.1981 Malmédy (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licenciée en sciences commerciales et financières, option finances 28.06.2003	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
GODINAS André 03.05.1950 Comblain-au-Pont belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 20.07.1973	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
GOEBEL Georges 02.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Grenoble 1 le diplôme de Master en mathématiques et informatique, spécialité génie informatique 29.09.2005	06.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Master en mathématiques et informatique
GOEDERS Frank 29.06.1979 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - Institut Victor Horta le grade d'architecte 27.06.2003	27.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Architecte
GOEDERT Victor 30.07.1965 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirtsch.-Ing.)' 12.08.1994	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
GOEDERT Marie-Josée 28.10.1947 Mondorf luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'agrégé d'enseignement religieux du degré secondaire inférieur 11.07.1969	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Agrégée d'enseignement religieux du degré secondaire inférieur

GOEDERT Marie-Josée 28.10.1947 Mondorf luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le graduat en sciences religieuses 05.07.1969	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Graduée en sciences religieuses
GOFFIN Julien 27.03.1980 Verviers belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur de gestion 12.09.2003	17.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur de gestion
GOFFINET Anne-Catherine 04.01.1978 Woluwé-Saint-Lambert belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de diplômé d'études spécialisées en management et gestion des soins de santé 03.07.2002	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Diplômée d'études spécialisées en management et gestion des soins de santé
GOFFINET Anne-Catherine 04.01.1978 Woluwé-Saint-Lambert belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 08.09.2000	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences de gestion
GOHM Thomas 06.05.1974 Karlsruhe allemande	la 'Berufsakademie Karlsruhe - Baden-Württemberg' le grade de 'Diplom-Betriebswirt (Berufsakademie) - Dipl.-Betriebswirt (BA)' 30.09.1997	30.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Betriebswirt (BA)'
GOLDSMITH John Nigel 20.02.1959 London (UK) britannique	la 'Loughborough University of Technology' le grade de 'Bachelor of Arts in Business Administration with a Modern Language (Second Class Honours - Lower Division)' .07.1981	04.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Arts in Business Administration'

GOLDSZTAJN Joachim 09.11.1969 Ixelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le titre d'ingénieur commercial 28.06.1996	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur commercial
GONCALVES Elisabete 29.05.1982 Luxembourg portugaise	l'Université de Coimbra le diplôme de licence en langues et littératures modernes (français et allemand) 02.09.2005	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une licence en langues et littératures modernes
GONELLA Angelo Andrea Luigi 04.11.1964 Milan italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia aziendale indirizzo di specializzazione per la libera professione di dottore commercialista' 19.11.1991	20.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia aziendale'
GONNE Philippe 09.07.1958 Charleroi belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 07.12.1982	22.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en sciences économiques
GOTTFREUND Jochen 28.04.1971 Saarbrücken allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Soziologe' 03.03.2003	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Soziologe'
GOURMET Olivier 04.11.1971 Rocourt belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le titre de licencié en sciences commerciales et financières 01.07.1994	22.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licencié en sciences commerciales et financières

GRAF Nadine 25.08.1981 Luxembourg Luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 09.09.2004	11.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licenciée en sciences économiques
GRAFE Bernard 01.05.1969 Namur belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de licencié et maître en sciences économiques et sociales, option analyse économique 02.10.1992	12.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Licencié et maître en sciences économiques et sociales
GREGOIRE Cyril 25.11.1980 Libramont-Chevigny (B) luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, orientation: gestion internationale 13.09.2004	08.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
GREGORIUS Thierry 28.11.1970 Ettelbruck luxembourgeoise	'The University of New South Wales' le grade de 'Bachelor of Engineering in Geomatic Engineering with Honours Class 2 Division 1' 11.04.1995	17.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Bachelor of Engineering in Geomatic Engineering'
GREGORIUS Thierry 28.11.1970 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'University of Newcastle upon Tyne' le grade de 'Doctor of Philosophy' 11.07.1998	17.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Doctor of Philosophy'
GREIVELDINGER Serge 23.04.1976 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Justus-Liebig-Universität Giessen' le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieur (Dipl.-Ing. agr.) in der Fachrichtung Tierproduktion' 16.03.2004	14.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Agraringenieur'

GRIGNARD Nathalie 27.04.1979 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Northeastern University, Boston, Massachusetts' le grade de 'Master of Arts in Political Science' 30.01.2004	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Master of Arts in Political Science'
GRIGNARD Nathalie 27.04.1979 Esch / Alzette luxembourgeoise	'The University of Lancaster' le grade de 'Bachelor of Arts with First Class Honours in American Studies' 15.07.2002	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Bachelor of Arts in American Studies'
GRÖBER Helmut 28.01.1968 Morbach allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 12.04.1994	19.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
GROMMESCH Claude 13.07.1970 Pétange luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur agronome 22.10.1998	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur agronome
GROSJEAN François 23.04.1980 Libramont-Chevigny (B) belge	la Haute Ecole de la Province de Namur le titre de gradué en secrétariat de direction, option médicale 10.09.2003	02.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en secrétariat de direction
GRYNZSPAN Stéphanie 01.12.1975 Orléans (F) française	l'Université Paris I le diplôme de la maîtrise ès sciences économiques, mention économie internationale 24.11.1999	23.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise ès sciences économiques

GUERANGER Olivier 03.06.1980 Paris française	l'Université Paris XII le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité: génie sanitaire environnement 18.03.2003	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques en génie sanitaire environnement
GUERANGER Olivier 03.06.1980 Paris française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Limoges le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges, spécialité: eau et environnement 16.09.2004	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
GUILLOTEAUX Carine 09.10.1978 Mont-Saint-Martin (F) française	la Fondation Universitaire Luxembourgeoise - Arlon le grade de diplômée d'études spécialisées en sciences de l'environnement 20.09.2001	02.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Diplômée d'études spécialisées en sciences de l'environnement
GUILLOTEAUX Carine 09.10.1978 Mont-Saint-Martin (F) française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes 15.01.2001	02.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes
GUILLOTEAUX Olivier 09.09.1973 Raon l'Etape (F) française	l'Ecole Spéciale des Travaux Publics du Bâtiment et de l'Industrie le diplôme de conducteur des travaux publics et technicien de bureau d'études 04.02.1997	24.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme de conducteur des travaux publics

GUNNING John Stephen 03.08.1972 Sligo (Irlande) irlandaise	la 'National University of Ireland - Maynooth' le grade de 'Master of Science (Computer Science)' 15.09.1998	19.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Master of Science (Computer Science)'
GUSEVA Svetlana 25.11.1973 Lvov russe	l'Académie d'Etat de Bonification des Terres de Novotcherkassk la qualification de 'Maschinenbauingenieur für Meliorationsmaschinen' 04.07.1996	25.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de 'Maschinenbauingenieur für Meliorationsmaschinen'
GUSEVA Svetlana 25.11.1973 Lvov russe	l'Académie d'Etat de la Culture physique de Kouban la qualification de spécialiste en culture physique et en sport 26.12.2000	25.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de spécialiste en culture physique et en sport
GUSTIN Denis 10.05.1976 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences de gestion 15.09.2000	30.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en sciences de gestion
GUSTIN Denis 10.05.1976 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études approfondies en relations internationales et intégration européenne 15.09.2001	30.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Diplômé d'études approfondies en relations internationales et intégration européenne
GUSTIN Denis 10.05.1976 Rocourt belge	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences de gestion 14.09.2001	30.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Diplômé d'études spécialisées en sciences de gestion

GÜTH Friedrich 17.09.1943 Neuerburg - Krs. Bitburg allemande	la 'Fachhochschule Mainz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH-staatlich nachdiplomiert) im Ausbildungsgang Ingenieurbau' 22.06.2005	25.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Ingenieur (FH - staatlich nachdiplomiert)'
GUTIERES Patrick 22.07.1972 Thionville française	l'Ecole d'Architecture de Nancy le diplôme d'architecte D.P.L.G. 02.09.1997	23.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Architecte
HAAGEN Claudine 20.04.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut Libre Marie Haps le titre de gradué en logopédie 01.07.1998	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Graduée en logopédie
HAAS Michaël 29.07.1976 Libramont belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Virton le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur: éducation physique - sports et loisirs 22.06.1998	25.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur: éducation physique - sports et loisirs
HABARTOVA Hana 05.06.1968 Chrudim (Rép.Tchèque) tchèque	l'Ecole des Hautes Etudes Economiques à Prague le titre académique d'ingénieur diplômé, spécialité: économie de l'industrie 05.06.1992	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur diplômé, spécialité : économie de l'industrie
HAMELRIJCK Laurent 05.10.1975 Charleroi (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 09.09.1999	05.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur de gestion

HAMORI Barbara 23.05.1971 Varpalota (Hongrie) hongroise	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 30.06.2004	18.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
HANE Richard-Louis 03.06.1979 Liège belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 30.09.2002	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
HANSEN Laurent 09.09.1972 Esch/Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) - Fakultät für Bauingenieur-und Vermessungswesen' 27.09.2002	22.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
HANSEN Maud 02.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut National des Télécommunications (INT) le diplôme d'études supérieures de gestion de l'Institut National des Télécommunications 23.03.2005	29.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire du diplôme d'études supérieures de gestion de l'Institut National des Télécommunications
HANSEN Paul 25.04.1977 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la licence de sciences économiques, mention monnaie et finance 29.04.2004	12.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence de sciences économiques
HANSEN Suzanne 02.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	le Centre International de Glion le grade de 'Bachelor in Hospitality and Tourism Management' ..06.2000	19.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Bachelor in Hospitality and Tourism Management'

HANSEN Yves 27.10.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	25.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
HANZEN Jacques 09.03.1974 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal - Arlon le titre de gradué, section comptabilité, option gestion 24.06.1997	10.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Gradué en comptabilité
HARTMANN Caroline 09.09.1980 Saint-Vith (B) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option finance 01.07.2004	11.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
HARTMANN Sonia 18.04.1977 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de psychologie (psychologie du développement) 04.07.2005	21.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
HARTZ Andrea 20.09.1962 St. Ingbert (D) allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad einer Diplom-Geographin (Dipl.-Geogr.)' 06.11.1989	10.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Geographin'
HASIAS 08.07.1960 Timisoara (Roumanie) luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 Calin-Anton le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' (grade de Master - Master's degree) 10.01.2005	04.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master

HASSAN Abd Alaziz 25.09.1968 Damas syrienne	l'Université de Damas le diplôme de génie civil, option: génie des communications et du transport 25.10.1994	06.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de génie civil
HAYRAPETYAN Nune 24.07.1978 Erevan (Arménie) arménienne	la 'Yerevan State Linguistic University after V. Brusov' la qualification de 'Specialist of English and Armenian, Translator, Interpreter' 28.06.2003	24.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Specialist of English and Armenian, Translator, Interpreter'
HEARTY Aine 05.02.1974 Dublin irlandaise	'The Institute of Chartered Accountants in Ireland' le 'Certificate of Associate of the Institute' 20.11.1997	31.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Associate of the Institute of Chartered Accountants in Ireland'
HEIDT Christine 20.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Köln' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik' 10.06.2005	01.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik'
HEINEN Annick 14.10.1978 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 14.12.2004	04.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Pädagogin'
HEINEN Eric 28.06.1977 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal le titre de gradué en électromécanique 17.06.1999	26.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en électromécanique

HEINEN Laurent 15.04.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur physicien 27.03.2004	13.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur physicien
HEINRICH Christiane 14.02.1977 Saarbrücken allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'Grad und Würde einer Magistra Artium im Hauptfach Französische Kulturwissenschaft und Interkulturelle Kommunikation' 21.07.2005	26.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Magistra Artium'
HEINZ Caroline 05.05.1980 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences de l'éducation 13.09.2005	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licenciée en sciences de l'éducation
HEINZ Christian 17.08.1975 Koblenz allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) in dem Studiengang Wirtschaft (Finanz-, Prüfungs- und Steuerwesen)' 23.05.2003	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
HEISER Laurent 09.06.1967 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inform.)' 19.11.1998	21.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Informatiker'
HEITZ Vera 22.10.1973 Saarlouis allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 23.10.2001	26.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Psychologin'
HEL André 24.04.1941 Tomblaine (F) française	l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy le diplôme d'ingénieur des industries chimiques .07.1972	09.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur

HENEN Laurent 22.09.1976 Verviers belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 29.09.2000	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
HENGEL Max 08.05.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) (1. Hauptfach Geschichte / 2. Hauptfach Politikwissenschaft)' 09.09.2005	10.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Magister Artium'
HENGEN David 14.05.1978 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Hannover - Fachbereich Landschaftsarchitektur und Umweltentwicklung' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Landschafts-und Freiraumplanung' 09.02.2005	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur
HENGEN Tim 05.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	05.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
HENIN Pierre 19.04.1961 Ciney (B) belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique 02.07.1983	05.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur industriel
HENIN Steve Ramses 30.11.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn - Landwirtschaftliche Fakultät' le 'Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) für den Studiengang Vermessungswesen' 31.03.2005	03.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur

HENIN Victorine 27.02.1979 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Köln' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik' 14.06.2005	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik'
HENNES Patrick 06.01.1971 Eupen (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences de gestion 18.09.1998	19.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en sciences de gestion
HENNES Philippe 11.10.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	21.08.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
HENROTTE Patrick 07.07.1958 Liège belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section construction 29.09.1982	03.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur industriel
HENTZEN Lynn 01.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'London Metropolitan University' le grade de 'Bachelor of Arts with Upper Second Class Honours in Leisure and Tourism Management' 12.08.2004	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Arts in Leisure and Tourism Management'
HERNANDEZ JIMENEZ Ana Veronica 17.09.1980 Lima péruvienne	la 'Universidad de San Martin de Porres' le grade de 'Bachiller en Ciencias de la Comunicacion' 11.02.2004	13.09.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachiller en Ciencias de la Comunicacion'

HERTOGS Frédéric 25.05.1963 Bruxelles belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 27.06.1986	29.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
HESSE Laurence 17.04.1968 Rocourt (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil mécanicien 14.01.1992	24.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
HESSE Laurence 17.04.1968 Rocourt (B) belge	l'Université de Liège le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur 29.06.2001	24.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Agrégée de l'enseignement secondaire supérieur
HESSE Mariette 26.12.1957 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle le diplôme d'études approfondies 'littératures et civilisation françaises' (grade de Master - Master's degree) 25.10.2005	18.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un grade de Master
HINQUE Christian 01.04.1962 Arlon belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil architecte 03.09.1986	01.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
HINZE Marjorie 12.10.1974 Thionville française	l'Institut Supérieur d'Architecture de la Communauté Française La Cambre - Bruxelles le titre d'architecte 26.01.2001	21.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte

HIPP Géraldine 12.04.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Charles-De-Gaulle Lille 3 le diplôme de master en neuropsychologie clinique, évaluation périchirurgicale et réhabilitation cognitive .06.2005	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Master en neuropsychologie clinique, évaluation périchirurgicale et réhabilitation cognitive
HIRSCH Serge 22.12.1963 Longeville les Metz française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion 25.02.1987	18.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
HIRTZ Gilbert 07.08.1948 Oeutrange française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon le diplôme d'ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, option: génie mécanique développement 26.08.1972	08.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
HODY Henry Frédéric 07.10.1974 Namur belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le titre d'ingénieur industriel, section électricité, option électronique 26.06.1996	29.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur industriel
HOFRICHTER Friedel 18.05.1962 Landau allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Mathematiker' 17.03.1989	22.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Mathematiker'
HOLOVANOVA Inna 02.06.1977 Okytyrka Soumy (Ukr) ukraine	l'Université pédagogique d'Etat V.G. Korolenko de la ville de Poltava la qualification de professeur de pédagogie et de psychologie préscolaire dans la branche enseignement préscolaire, langue anglaise et littérature 26.06.2001	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de pédagogie et de psychologie préscolaire

HONORE Julie 07.11.1978 Anderlecht belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de maître en sciences de gestion 30.09.2001	26.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Maître en sciences de gestion
HONSIC Izet 05.02.1964 Rozaje (Yougoslavie) française	l'Université Paris 5 le diplôme de la licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives 09.07.1999	25.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives
HORNICK Claude 17.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 05.09.2003	28.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur de gestion
HORNSBY Michael 21.01.1964 Gateshead (GB) britannique	la 'University of London - Imperial College of Science and Technology' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Upper Division) in Mining Geology' 01.08.1985	20.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Bachelor of Science in Mining Geology'
HOSCHET Yves 05.01.1973 Dudelange luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 05.05.2000	04.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
HOSCHET Yves 05.01.1973 Dudelange luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (grade de mastaire) 00.00.2000	04.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur

HOSS Maxime 20.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 05.07.2004	20.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
HOSTEIN François 19.09.1980 Dole (F) française	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'études supérieures techniques informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 20.10.2005	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
HOULLARD Béatrice 15.04.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Montréal - Ecole des Hautes Etudes Commerciales le diplôme de baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) 22.08.2000	28.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Baccalauréat en Administration des Affaires
HOUVER Jean-François 02.07.1975 Sarreguemines (F) française	l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles (H.E.I.) - Lille le diplôme d'ingénieur de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles 03.07.1998	22.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
HOYAS Vincent 04.01.1977 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 29.06.2001	21.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur de gestion
HUA Phuoc Cuong 19.06.1975 Saigon (Vietnam) luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme supérieur de responsable en gestion 06.12.2004	24.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme supérieur de responsable en gestion

HUBER Florian 30.07.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik' 12.03.2002	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
HUBER Florian 30.07.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of the West of England - Bristol' le grade de 'Master of Business Administration' 02.07.2004	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Master of Business Administration'
HUBERTY Jill 22.06.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag. rer. nat.), Studienrichtung Psychologie' 15.07.2004	17.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Magistra der Naturwissenschaften'
HUBIC Amela 02.03.1981 Sarajevo luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 12.09.2005	23.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences économiques
HUKIC Lutvija 20.06.1961 Ugao (Yu) yougoslave	l'Université 'Kiril i Metodij' - Faculté Forestière le titre d'ingénieur diplômé en industrie du bois 22.04.1987	03.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur diplômé de l'industrie du bois
HURY Jérôme 09.12.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 09.09.2004	02.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Licencié en sciences économiques
HÜTTEN Sophie 16.01.1974 Eupen (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié en science économique 30.06.1998	22.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licenciée en science économique

HUYBENS Luc 07.12.1943 Ixelles (B) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de docteur en droit 03.07.1970	01.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Docteur en droit
ILALI Idriss 23.07.1970 Rabat (Maroc) française	l'Université de Metz le diplôme de docteur de l'Université de Metz en sciences de l'ingénieur, intitulé mécanique des matériaux 19.11.2001	11.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Docteur en sciences de l'ingénieur
ILALI Idriss 23.07.1970 Rabat (Maroc) française	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies en matériaux-mécanique-structures-procédés 03.06.1997	11.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en matériaux-mécanique-structures-procédés
ILIC Branko 03.06.1977 Koper slovénienne	l'Université de Ljubljana - Faculté de Droit de l'Université de Ljubljana le titre de juriste diplômé de la Faculté de Droit de l'Université de Ljubljana 28.06.2000	14.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Juriste diplômé de la Faculté de Droit
IMADUDDIN Nihad 13.10.1973 Ambur (Inde) indienne	la 'University of Madras' le grade de 'Bachelor of Arts in Psychology' 28.11.1995	11.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachelor of Arts in Psychology'
ISEL Sandrine 03.03.1971 Nancy française	le Centre d'Etudes Supérieures Européennes de Caen (C.E.S.E.C.) - Sup Europe - Groupe ESC Normandie le Certificat du Centre d'Etudes Supérieures Européennes de Caen (C.E.S.E.C.) - Sup Europe - Groupe ESC Normandie 16.10.1996	01.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire du Certificat du Centre d'Etudes Supérieures Européennes de Caen

ISEL Sandrine 03.03.1971 Nancy française	la 'Leeds Metropolitan University' le grade de 'Bachelor of Arts with second class honours (2nd division) in European Marketing' 13.03.1996	01.06.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Bachelor of Arts in European Marketing'
ISRASENA NA AYUDHYA Faun 06.02.1980 Bangkok néerlandaise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie le grade d'archtitecte 26.06.2004	09.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
JACOB Damien 12.09.1977 Woippy française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise en électronique, électrotechnique et automatique, mention: automatique et informatique industrielle 20.02.2001	28.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise en électronique, électrotechnique et automatique
JACOBS Luc 16.10.1956 Sint-Truiden luxembourgeoise	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur agronome 26.09.1980	06.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur agronome
JACOBY Lynn 05.04.1979 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences économiques 11.09.2003	15.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Licenciée en sciences économiques
JACOBY Lynn 05.04.1979 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômé d'études spécialisées en gestion des ressources humaines et dynamique des organisations 25.06.2004	15.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Diplômée d'études spécialisées en gestion des ressources humaines et dynamique des organisations

JÄGGI Philipp 16.06.1978 Bâle suisse	la 'Fachhochschule Aargau Nordwestschweiz' le 'FH-Diplom im Studiengang Informatik' 15.12.2001	13.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un 'FH-Diplom im Studiengang Informatik'
JASTROW Nathalie 24.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 3 le diplôme de la maîtrise de droit, mention droit des affaires 26.11.2004	10.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de droit
JEITZ Brigitte 04.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Bachelor of Arts in International Studies' 03.05.2003	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachelor of Arts in International Studies'
JEITZ Philippe 16.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Biologe' 02.06.2005	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Biologe'
JENTGEN Anne 27.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales le grade de licencié en communication appliquée, section: publicité 29.06.2002	12.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en communication appliquée
JESSEN Perdita 01.11.1967 Hamburg allemande	la 'Technische Universität Carolo-Wilhelmina zu Braunschweig' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 07.11.2000	21.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Architecte

JEUNEJEAN Félix 03.10.1980 Messancy belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de maître en informatique 02.07.2004	29.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Maître en informatique
JILEMNICKY Jan 28.05.1936 Prague luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Economiques à Prague le titre d'ingénieur diplômé, spécialité économie et gestion de l'industrie 03.07.1971	17.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur en économie et gestion de l'industrie
JOACHIM Philippe 26.12.1951 Lubumbashi (Congo) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en droit .09.1983	27.01.2005 19.04.2005 28.04.2005	Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en droit
JOACHIM Philippe 26.12.1951 Lubumbashi (Congo) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en politique économique et sociale .09.1980	27.01.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en politique économique et sociale
JOHANNS Edgar 31.07.1964 Saint-Vith (B) luxembourgeoise	l'Institut Sainte-Marie à Liège le titre de gradué en commerce 13.09.1985	09.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Gradué en commerce
JOSTEN Hermann 22.08.1969 Köln allemande	la 'Otto-Friedrich-Universität Bamberg' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (Dipl.-Kfm.Univ.)' 11.05.2000	31.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kaufmann'

JOUNIAUX Jean-Marie 05.10.1952 Namur (Belgique) belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de Médecine le grade de licencié en sécurité et hygiène du travail 06.09.1985	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en sécurité et hygiène du travail
JOUNIAUX Jean-Marie 05.10.1952 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur civil architecte 26.01.1978	21.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
JOUSSET Christian 09.05.1960 Ernée (F) française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz 14.03.1983	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
JOUSSET Christian 09.05.1960 Ernée (F) française	l'Institut d'Economie d'Entreprise et de Formation Sociale pour Ingénieurs (IEFSI) le diplôme IEFSI 09.05.1960	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire du diplôme de l'Institut d'Economie d'Entreprise et de Formation Sociale pour Ingénieurs
JUNGEN Alain 13.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur en microtechnique 29.03.2003	04.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
JUNK Emilie 31.01.1982 Saint-Dié française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en banque, finance et assurance 07.10.2004	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur-maître en banque, finance et assurance

JUTTEL Carole 25.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Architektur' 19.01.2005	12.09.2005 29.11.2005 07.12.2005	Architecte
KAGERER Stefan 06.09.1969 Heidelberg allemande	la 'Fachhochschule Karlsruhe - Hochschule für Technik' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Bauingenieurwesen' 25.09.2002	15.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KALMES Jody 12.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier I le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 14.03.2005	07.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
KAMPF Gilles 22.06.1955 Lyon française	l'Université Grenoble II le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 29.07.1981	08.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
KANDEL Sylvie 28.10.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier 3 le diplôme de la maîtrise de psychologie 31.03.2003	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
KARATHANASSIS Constantin 19.01.1973 Uccle belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard le titre d'architecte 11.09.1998	08.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Architecte

KASCHINA	l'Institut Universitaire polytechnique de l'ordre de Lénine Komsomol léniniste de Lvov	31.10.2005	Ingénieur de télécommunication
Valentina			
16.09.1968	la qualification d'ingénieur de télécommunication	29.11.2005	
Khoten (Ukraine)			
ouzbek	15.06.1990	07.12.2005	
KAVARATZIS	l'Ecole Nationale Polytechnique de Metsobio	31.05.2005	Ingénieur
Ioannis			
07.09.1959	le diplôme d'ingénieur en mécanique	12.07.2005	
Tripolis			
grecque	. .1983	20.07.2005	
KAYSER	l'Université Robert Schuman - Strasbourg	03.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de science politique
Anne			
23.03.1976	le diplôme de la maîtrise de science politique	08.03.2005	
Aix-en-Provence (F)			
luxembourgeoise	27.09.2004	18.03.2005	
KAYSER	l'Institut Supérieur des Aumôniers du Travail - Arlon	07.10.2005	Graduée en comptabilité
Véronique			
26.08.1969	le titre de gradué en comptabilité	25.10.2005	
Arlon			
belge	29.06.1990	03.11.2005	
KELECOM	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Liège	16.11.2005	Architecte
Pierre			
14.09.1959	le grade d'architecte	29.11.2005	
Arlon			
belge	30.06.1984	07.12.2005	
KELKEL	la 'Fachhochschule Aachen'	11.10.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
Achim			
15.05.1966	le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) im Studiengang Elektrotechnik'	25.10.2005	
Saarlouis (D)			
allemande	27.07.1994	03.11.2005	

KELLEN	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	14.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Anne 24.11.1981	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	13.09.2005	
Luxembourg luxembourgeoise	28.06.2005	26.09.2005	
KELLER Christian	la 'Fachhochschule Trier'	23.02.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
07.07.1975	le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Versorgungstechnik'	19.04.2005	
Trier (D) allemande	06.10.2000	28.04.2005	
KELSEN	la Haute Ecole Robert Schuman - Département Pédagogique - Virton	27.12.2004	Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur: français-histoire
Guy 17.02.1975	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur: français-histoire	25.01.2005	
Luxembourg belge	22.06.1999	01.02.2005	
KEROUANTON	l'Université de Rennes I	25.08.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques
Gilles 25.10.1981	le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité: comptables et financières	13.09.2005	
Brest française	17.12.2003	26.09.2005	
KESER Fabienne	l'Institut des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège	30.03.2005	Ingénieur commercial
08.06.1977 Liège (B)	le grade d'ingénieur commercial	19.04.2005	
belge	30.06.2000	28.04.2005	
KESSELER	la Haute Ecole Charlemagne	07.07.2005	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur en sciences économiques et sciences économiques appliquées
Linda 16.01.1982	le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en sciences économiques et sciences économiques appliquées	12.07.2005	
St.Vith belge	25.06.2004	20.07.2005	

KETTEL Martine 05.01.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Lakehead University' le grade de 'Honours Bachelor of Outdoor Recreation' 28.05.2005	28.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Bachelor of Outdoor Recreation'
KEVERS Xavier 16.12.1981 Oupeye belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège (HEC Liège) le grade de licencié en sciences commerciales, option: finances 01.07.2004	17.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en sciences commerciales
KHAN Nawid Nawaz 21.11.1974 Burton-on-Trent (GB) anglaise	'The Nottingham Trent University' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (2nd Division) in Computer Studies' 23.06.1999	28.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Bachelor of Science in Computer Studies'
KHARROUBI Inès 20.01.1978 Etterbeek belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 29.06.2001	30.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur commercial
KHMELNYTSKA Olena Mykolaivna 20.02.1980 Voznesenske (Ukraine) ukrainienne	l'Université Nationale de la Culture et des Arts de Kiev la qualification de manager-économiste dans le domaine socio-culturel 01.07.2004	06.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'un diplôme de manager-économiste dans le domaine socioculturel
KHUDHUROVA Sona 20.01.1959 Prague tchèque	l'Ecole Supérieure d'Economie de Prague le grade d'ingénieur, option: économie des services et du tourisme 29.06.1983	25.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur

KIRPACH Spencer 16.09.1976 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Politologe' 13.12.2004	31.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Politologe'
KLEEFISCH Carl-Taro 15.06.1971 Krefeld (D) allemande	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 29.07.1999	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
KLEIN Frédéric 28.03.1982 Malmédy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en construction 23.06.2003	16.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Gradué en construction
KLEINBERG Grégory 13.06.1971 Metz (F) française	la 'Western Carolina University, Cullowhee, North Carolina' le grade de 'Master of Project Management' 19.12.1998	19.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Master of Project Management'
KLEMENTEVA Marina 06.03.1975 Tcheboksary (Russie) russe	l'Université d'Etat de Tchouvachie I.N. Oulianov - Tcheboksary la qualification d'ingénieur constructeur, spécialité: construction industrielle et génie civil 09.06.2000	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
KLOCKER Gerhard 01.02.1976 Bregenz autrichienne	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 27.01.2003	18.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Architecte
KMEC Sonja 06.08.1976 Herdecke (D) luxembourgeoise	la 'University of Oxford' le grade de 'Doctor of Philosophy' 23.10.2004	09.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Doctor of Philosophy'

KNEIFEL Sascha 19.05.1970 Riegelsberg allemande	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Soziologe' 30.07.2002	15.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Soziologe'
KÖBLER Reinhard 02.04.1962 Fürth (D) allemande	la 'Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg' le 'Titel und Würde eines Doktors der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften (Dr. rer. pol.)' 21.05.1996	07.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Doktor der Wirtschafts- und Sozialwissenschaften'
KOEUNE Eric 09.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur' 21.12.2004	20.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Wirtschaftsingenieur'
KÖHLER Stéphane 02.08.1979 Bastogne belge	la Haute Ecole Blaise Pascal - Arlon le grade d'ingénieur industriel, section électromécanique 30.06.2001	15.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
KOHN Georges 26.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 31.01.2005	02.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
KOHNEN Manfred 13.05.1974 Prüm luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 30.04.1999	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur

KOHNEN Myriam 19.11.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 4 le diplôme d'études approfondies 'littérature et civilisation françaises' (grade de Master - Master's degree) 31.10.2005	14.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un grade de Master
KOLESNIKOVA Elena 12.05.1974 Cheboksary (Russie) russe	l'Université d'Etat de Tchouvachie 'I.N. Ulyanov' la qualification de pédagogue social, spécialité pédagogue - psychologue 23.09.2003	12.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une qualification de pédagogue social
KOSSMANN Ingo 04.05.1962 Hilden allemande	la 'Fachhochschule Düsseldorf' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in dem Studiengang Maschinenbau' 14.02.1984	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KOSSMANN Ingo 04.05.1962 Hilden allemande	la 'Fachhochschule Dortmund' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirt.Ing.(FH))' 03.06.1992	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
KOSTER Carmen 04.06.1977 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Staatliches Prüfungsamt für Erste Staatsprüfungen für Lehrämter an Schulen - Köln' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik' 14.06.2005	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt für Sonderpädagogik'
KOZMINSKI Michel 24.09.1977 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence de sciences de l'éducation 19.03.2001	17.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence de sciences de l'éducation

KRAUS Martine 22.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 11.03.2005	11.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Pädagogin'
KREMER Alain 27.04.1980 Luxembourg luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Metz le diplôme d'études supérieures techniques, spécialité informatique (ingénierie et intégration informatique) 08.09.2005	12.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
KREMER Max 12.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: analyse et politique économiques 12.01.2004	20.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
KREMER Sandra 15.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières, orientation: expertise comptable et révisorat 13.09.2004	04.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
KRIEGER Karin 12.06.1968 Surinam néerlandaise	la 'University of the Netherlands Antilles - Curaçao' le grade de 'Bachelor in Business Administration' 12.12.1997	14.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor in Business Administration'
KRIES Sam 14.07.1977 Dudelange luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 05.05.2004	12.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Kaufmann'

KROONEN Jean-François 20.09.1969 Verviers belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - Institut le grade d'ingénieur commercial 04.07.1992	09.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur commercial Supérieur de Commerce
KUCHLY Olivier 11.01.1976 Phalsbourg française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études supérieures comptables et financières 17.02.1999	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières
KUCKARTZ Céline 22.06.1979 Eupen belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finances 30.06.2001	13.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
KUFFER Jean-Claude 06.12.1969 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 31.05.2001	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
KUNSCH Claudine 12.11.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 21.01.1997	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Pädagogin'
KURKOVS'KA Iryna 11.10.1975 Dnipropetrovsk française	l'Académie de Métallurgie de l'Etat d'Ukraine - Dnipropetrovsk la qualification d'ingénieur-économiste dans la spécialité économie de l'entreprise 12.06.1997	25.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-économiste dans la spécialité économie de l'entreprise

KUZMA Olivier 17.07.1976 Liège belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le titre d'architecte, option: restauration 21.09.2001	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Architecte
LABELLA Carlos Roberto 10.05.1962 Dracena (Brésil) Italienne	la 'Faculdades Integradas de Sao José dos Campos Faculdade de Ciências Sociais Aplicadas' le titre de 'Bacharel em Ciências Econômicas' 03.03.1988	17.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Bacharel em Ciências Econômicas'
LAFARGUE Thomas 11.07.1976 Paris française	l'Ecole Supérieure de Commerce - Dijon le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon 29.11.2001	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon
LAGROST Céline 05.06.1977 Lyon française	la 'Cranfield University' le grade de 'Master of Science in Natural Resource Management specialising in Agroforestry' 11.07.2001	26.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Master of Science in Natural Resource Management'
LAGROST Céline 05.06.1977 Lyon française	l'Institut Supérieur Technique d'Outre-Mer supérieures des techniques d'outre-mer le diplôme d'études supérieures des techniques d'outre-mer 22.12.1999	26.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études
LAHAYE Geoffrey 15.02.1977 Namur belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 08.09.2000	07.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences de gestion

LAHAYE Jean-Marc 10.05.1964 Rocourt belge	l'Université de l'Etat à Liège le grade de licencié en science économique 30.09.1988	14.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en science économique
LALOUX David 22.09.1977 Liège-Rocourt (B) belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard le grade d'architecte 27.06.2003	07.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Architecte
LALOUX Xavier 21.09.1952 Liège belge	l'Université Catholique de Louvain - Institut d'Administration et de Gestion le grade de licencié en sciences économiques appliquées 04.02.1976	13.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences économiques appliquées
LAMBAY Romain 22.08.1978 Marche en Famenne belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 26.06.2004	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Architecte
LAMBERTY Sven 22.06.1979 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur en systèmes de communication 10.10.2003	03.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
LAMBORELLE Jeannine 09.10.1958 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Philosophische Fakultät der Universität Freiburg Schweiz' le 'Titel eines Licentiatus Philosophiae (Hauptfach Heilpädagogik)' 01.07.1983	25.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Licentiata Philosophiae'

LAMBY Marc 13.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études approfondies en relations internationales et intégration européenne 27.06.2003	13.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Diplômé d'études approfondies en relations internationales et intégration européenne
LAMBY Marc 13.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, option management général et international 29.06.2002	20.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
LAMESCH Dominique 27.06.1963 Zürich luxembourgeoise	'The City University - London' le grade de 'Master of Science in Air Transport Management' 19.03.2004	27.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Master of Science in Air Transport Management'
LANNERS Daniel 05.01.1958 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Georg-August-Universität Göttingen' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 19.10.1983	20.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Kaufmann'
LAPAGNE Hugues 07.06.1977 Libramont belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur Hemes - Institut Sainte-Marie le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 12.09.2000	31.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en comptabilité
LATHUILLE Claire 08.03.1974 Annecy française	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Institut national des techniques de la documentation le diplôme de la licence professionnelle en ressources documentaires et bases de données, spécialité: documentation audiovisuelle 26.02.2004	18.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une licence professionnelle en ressources documentaires et bases de données

LAUER Margit 23.01.1966 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 13.02.1995	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Pädagogin'
LAUKEMPER Jürgen 16.04.1958 Isny allemande	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 03.04.1985	08.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur
LAUKEMPER Jürgen 16.04.1958 Isny allemande	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Doktor-Ingenieur (Dr.-Ing.)' 28.09.1992	08.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Doktor-Ingenieur'
LAURENT Pascal 02.02.1978 Völklingen allemande	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Elektrotechnik' 24.09.2002	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
LE FLOCH Jean 03.09.1968 Paris française	l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris le diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris 22.07.1992	09.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
LEBOUTTE Philippe 16.02.1964 Liège belge	l'Institut Gramme Liège - Institut Supérieur Industriel le grade d'ingénieur industriel, section: industrie 29.06.1989	12.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel

LEDERTOUG Mette Marie 28.09.1969 Danmark danoise	la 'Danish University of Education' le grade de 'cand. paed. (psychology and education)' 22.01.1998	12.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Master of Arts (Psychology and Education)'
LEESCH Christophe 04.04.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en informatique industrielle, option: image numérique 24.06.2002	21.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Gradué en informatique industrielle
LEFEBVRE Patrick 27.11.1941 Tournai belge	l'Université de Paris - Institut d'Etudes Politiques le diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris, section: économique et financière, s./s. économie publique 11.07.1967	10.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire du diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de l'Université de Paris
LEFEBVRE Patrick 27.11.1941 Tournai belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 29.02.1968	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences économiques
LEFÈVRE Alexandra 21.03.1978 Virton belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Bruxelles - Institut Victor Horta le grade d'architecte 29.06.2001	03.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
LEGER Michelle 22.05.1984 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of York' le grade de 'Bachelor of Science in Genetics with second class honours: division one' 14.07.2005	19.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Science in Genetics'

LEGRAND Pascal 21.05.1963 Arlon belge	la Haute Ecole Robert Schuman le grade d'ingénieur industriel en industrie, orientation: construction 08.09.2004	12.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel en industrie
LEHMANN Nathalie 03.04.1974 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies études anglophones (grade de Master - Master's degree) 30.03.2004	13.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un grade de Master
LEICK Tom 12.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise d'informatique 30.06.2005	14.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise d'informatique
LEIDINGER Michael 31.01.1956 Wadrill allemande	la 'Fachhochschule des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Fachbereich Elektrotechnik' 22.02.1983	22.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
LEMPEREZ Jean-François 01.01.1975 Waimes (B) Belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section: construction, option: géomètre 27.06.1997	25.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur industriel
LENTZ Fabrice 25.09.1973 Rocourt belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le grade d'ingénieur industriel, section mécanique 27.06.1997	03.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur industriel

LENTZE Anne 10.01.1967 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) le diplôme de maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères en chinois .06.1991	21.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de langues, littératures et civilisations étrangères
LENZ Carsten 28.01.1972 Bitburg (D) allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 14.04.2000	11.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Pädagoge'
LEONARD Vincent 06.08.1976 Bastogne belge	la Haute Ecole de la Ville de Liège le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 22.06.1999	02.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en comptabilité
LEONG Chanhing 20.02.1979 Kwantung luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise d'informatique 30.06.2005	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise d'informatique
LEQUEUX Jérémy 17.07.1981 Saint-Mard belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 25.06.2002	08.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en comptabilité
LESQUOY Aurélie 08.07.1979 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique, médicale et pathologique (grade de master - master's degree) 18.02.2005	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un grade de Master

LETZ Thomas 21.05.1958 Frankfurt allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 22.11.1990	30.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
LEVIE Christophe 13.05.1958 Etterbeek (B) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 08.09.1986	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en droit
LEY Laurent 10.04.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 20.08.2003	18.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
LICHTFOUS Marco 10.03.1964 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 21.07.1993	10.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Kaufmann'
LIEFGEN Marie-France 24.11.1959 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Universitaire Kurt Bösch à Sion le grade de Master européen en soins palliatifs et thanatologie .06.2005	18.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Master européen en soins palliatifs et thanatologie
LIEGEOIS Cécile 09.03.1976 Liège belge	l'Université Catholique de Louvain le grade d'ingénieur de gestion 09.09.1999	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur de gestion

LIGBADO Grace 20.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Koblenz' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) im Studiengang Lasertechnik' 15.10.2004	21.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
LIMPACH Philippe 07.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur du génie rural 29.03.2003	13.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur du génie rural
LINGAD Gundis 22.01.1961 Korbach allemande	le 'Wissenschaftliches Landesprüfungsamt für Lehrämter (Niedersachsen)' le 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien' 07.12.1988	25.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un 'Zeugnis über die Erste Staatsprüfung für das Lehramt an Gymnasien'
LIPPERT Francis 12.08.1967 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Pierre Mendès France de Grenoble le diplôme de la licence en économie et gestion (analyse et gestion de l'entreprise) 11.10.2005	17.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une licence en économie et gestion
LITT Alain 16.11.1966 Liège belge	l'Institut Reine Astrid - Arts et Métiers Saint-Luc le titre de gradué en moteurs et expertise automobile 05.09.1988	15.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Gradué en moteurs et expertise automobile
LO PRESTI Ludovic 29.05.1980 Verviers belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur Hemes-Institut Sainte-Marie le titre de gradué en comptabilité 28.06.2002	22.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Gradué en comptabilité

LOPATINA Anjelika 13.08.1969 Novotcherkassk (Russie) russe	l'Institut Etatique de l'Education Physique de la Ville de Volgograd la qualification de professeur entraîneur en acrobatique 27.06.1990	24.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement en éducation physique et sports
LOPES DOS SANTOS PEREIRA Cristina Maria 11.12.1977 Esch-sur-Alzette portugaise	la 'Universidade Catolica Portuguesa - Viseu' le diplôme de licence en informatique de gestion 04.06.2004	29.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une licence en informatique de gestion
LORD Hilton David 18.10.1960 London britannique	la 'University of Oxford' le grade de 'Bachelor of Arts in Natural Science - Biochemistry' 21.07.1984	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Arts in Natural Science - Biochemistry'
LORD Hilton David 18.10.1960 London britannique	la 'University of Oxford' le grade de 'Master of Arts' 02.08.1986	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Master of Arts'
LORENT Anna 01.05.1979 München luxembourgeoise	la 'Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.)' 23.01.2004	26.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Magistra Artium'
LORENZI Claire 09.10.1978 Reims française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille 15.10.2002	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille

LOUIS Jean-François 22.04.1978 Bastogne belge	les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur le grade de maître en sciences de gestion 30.06.2001	03.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Maître en sciences de gestion
LOUYS Michel 23.11.1973 Liège belge	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur le titre de gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction 25.06.1996	21.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Gradué en bureau de dessin et d'organisation de construction
LOZINGUEZ Sophie 27.10.1967 Laigle (F) française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 17.09.1993	30.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises
LUDEWIG Thomas 06.04.1966 Landau allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Fachbereich Bauingenieurwesen, Studienrichtung: Wasserwirtschaft und Verkehrstechnik' 22.01.1993	17.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
LUDORF Alexander 02.07.1970 Hannover allemande	la 'Rotterdam School of Management / Erasmus Graduate School of Business' le grade de 'Master of Business Administration & Master of Business Informatics' 17.03.2000	01.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Master of Business Administration & Master of Business Informatics'

LUDORF Alexander 02.07.1970 Hannover allemande	la 'Universität Hannover' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 26.03.1996	01.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur
LUDWIG Dirk 24.07.1972 Saarburg allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH) im Studiengang Bauingenieurwesen, in der Studienrichtung Wasserwirtschaft/Abfallwirtschaft/Verkehrswesen' 30.09.2003	12.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
LUDWIG Kathleen 10.10.1977 Dudelange luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.) im Fachbereich Sprach- und Literaturwissenschaften' 10.12.2004	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Magistra Artium'
LUKIC Sanja 25.12.1978 Valjevo (SCG) serb..+ montenégrine	l'Université de Belgrade - Faculté de Défectologie le diplôme d'éducation supérieure acquise et le titre de pédagogue spécial diplômé 05.03.2004	25.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de pédagogue spécial
LUPI Alessandro 13.12.1968 Pontedera italienne	la 'Università degli Studi di Firenze' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 28.10.1997	23.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
LUTGEN Gérard 22.02.1974 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 23.07.2002	22.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur

LUTTERBACH Ralf 17.03.1976 Aachen allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 31.03.2000	24.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
LUX Philippe 27.08.1972 Chênée (B) belge	la 'South Bank University London' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (2nd Division) in Computing Studies' 08.07.1997	18.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Bachelor of Science in Computing Studies'
LUX Philippe 27.08.1972 Chênée (B) belge	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur - Seraing le titre de gradué en informatique industrielle 28.06.1996	18.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Gradué en informatique industrielle
LUY-ROMMELFANGEN Marlies 24.10.1959 Konz (D) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 03.02.2005	04.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
LYONS Sinead 09.08.1973 Irlande irlandaise	'The Institute of Chartered Accountants in Ireland' le 'Certificate of Associate of the Institute' 29.01.1999	21.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Associate of the Institute of Chartered Accountants in Ireland'
MACHETANZ Jan Peter 03.06.1974 Trèves allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 18.04.2000	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Pädagoge'

MADARIAGA MAIA Horacio 03.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences de gestion, option: finance internationale 03.10.2005	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
MAGAR Jerry 18.07.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de maître en sciences économiques 01.07.2005	22.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Maître en sciences économiques
MÄGI Maarika 04.12.1975 Väike - Maarja estonienne	l'Université de Tartu le titre de 'baccalaureus artium en économie' 19.06.1998	28.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Baccalaureus artium en économie'
MAGIS Richard 23.11.1972 Verviers belge	l'Institut Gramme Liège le grade d'ingénieur industriel, section énergie nucléaire 12.09.1995	26.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur industriel
MAHOWALD Claude 12.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur mécanicien 27.03.2004	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
MAIO MEIRELES Liliana Maria 27.08.1979 Vila Real (P) portugaise	la 'Universidade da Beira Interior' le diplôme de licence en ingénierie de la production et gestion industrielle 02.03.2005	21.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence en ingénierie de la production et gestion industrielle

MAJALE	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles	22.12.2004	Licenciée en sciences commerciales et financières
Irene			
26.02.1958	le titre de licencié en sciences commerciales et financières	25.01.2005	
Genk - Belgique			
belge	21.09.1992	01.02.2005	
MAJERUS	la 'Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn - Landwirtschaftliche Fakultät'	28.04.2005	'Diplom-Agraringenieur'
Berthold Friedrich			
26.02.1959	le grade de 'Diplom-Agraringenieur (Dipl.-Ing. Agr.)'	07.06.2005	
Bitburg			
allemande	28.03.1984	15.06.2005	
MAJERUS	l'Université Libre de Bruxelles	04.02.2005	Licenciée en sciences psychologiques
Catherine			
13.08.1978	le grade de licencié en sciences psychologiques	19.04.2005	
Luxembourg			
luxembourgeoise	21.10.2003	28.04.2005	
MAJERUS	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	12.07.2005	Architecte
Michèle			
26.10.1971	le 'Diplom als Architektin'	13.09.2005	
Wiltz			
luxembourgeoise	22.04.2005	26.09.2005	
MAJERUS	l'Université de Liège	10.10.2005	Licencié en sciences de la santé publique
Sven			
12.09.1978	le grade de licencié en sciences de la santé publique, orientation promotion de la santé, section environnement	25.10.2005	
Luxembourg			
luxembourgeoise	15.09.2005	03.11.2005	
MAKLOVSKA	l'Institut de la gestion régionale et de l'économie de Kirovograd	27.10.2005	Titulaire d'un diplôme de psychologue
Olena			
20.03.1975	la qualification de psychologue	29.11.2005	
Kirovograd (Ukraine)			
ukrainienne	24.06.2005	07.12.2005	

MALANE Line 26.10.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de la licence d'histoire de l'art et archéologie 02.12.2002	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une licence d'histoire de l'art et archéologie
MALANE Line 26.10.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix-Marseille 1 le diplôme de la maîtrise d'histoire 26.06.2000	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise d'histoire
MALANE Line 26.10.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris 8 le diplôme d'études approfondies 'modes de vie et politiques sociales' 24.03.2003	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies 'modes de vie et politiques sociales'
MALLET Audrey 12.03.1980 Chambray-lès-Tours française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille 06.11.2003	27.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
MALLIEN Nathalie 19.07.1978 Charleroi belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 30.09.2002	15.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières
MANAIA SOUSA COIMBRA Patricia 09.12.1974 Penacova portugaise	le 'Instituto Português de Administraçao de Marketing (IPAM) - Matosinhos' le grade de 'Bacharel em Gestão de Marketing' 10.12.2002	22.03.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Bacharel em Gestão de Marketing'

MANENTI Sandra 02.12.1981 Thionville française	l'Université de Metz le diplôme de la licence en droit 30.03.2004	17.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une licence en droit
MAQUIL Annemie 27.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 05.09.2003	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences psychologiques
MARCHAL André 01.04.1956 Boma belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section construction 28.09.1978	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel
MARCHAL Cédric 19.12.1980 Dunkerque française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur - maître en sciences de gestion . ..2002	09.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur-maître en sciences de gestion
MARCHAND Jean-Yves 26.06.1970 Montegnée belge	l'Institut Supérieur des Aumôniers du Travail - Arlon le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 22.06.1993	16.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Gradué en comptabilité
MARCHEWKA Ruth 12.11.1969 Cologne allemande	la 'Universität Trier' le 'Grad einer Magistra Artium (M.A.), Anglistik (Hauptfach), Ethnologie (1.Nebenfach), Pädagogik (2.Nebenfach)' 28.11.2000	19.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Magistra Artium'

MARIANI Tiziana 20.04.1977 Morges (CH) italienne	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site de Liège - Institut Lambert Lombard le grade d'architecte 25.06.2004	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
MARIJAN Bosko 28.12.1964 Saarbrücken allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 17.04.1991	24.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
MARINO Bianca 18.06.1965 Portici (I) Italienne	la 'Università Degli Studi di Napoli Federico II' le diplôme de 'laurea di dottore in architettura' 13.03.1991	18.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
MARION Loic 28.07.1976 Remiremont française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion 10.01.2001	31.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
MARKESTEIN Erik 04.12.1978 Luxembourg néerlandaise	la 'Universität Stuttgart' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Luft- und Raumfahrttechnik' 10.05.2005	13.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
MARON Dominique 17.05.1970 Libramont belge	l'Institut Supérieur des Aumôniers du Travail - Arlon le titre de gradué en comptabilité 14.09.1990	04.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Graduée en comptabilité

MAROSI Jonas 24.04.1975 Vienne autrichienne	la 'Universität Wien - Fakultät für Human-und Sozialwissenschaften' le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (Mag.phil.) in der Studienrichtung Philosophie' 19.06.2002	02.06.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Magister der Philosophie'
MARQUES FERNANDES Maria Michèle 29.09.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 03.09.2003	04.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
MARSCHALLIK Alain 27.04.1954 Strasbourg française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris . ..06.1976	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris
MARTH Sandy Sacha 18.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 19.07.2005	02.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Pädagoge'
MARTIN Anne-France 23.05.1972 Haine-Saint-Paul (B) belge	l'Université de Mons-Hainaut le grade de licenciée en sciences psychologiques 05.03.1999	29.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licenciée en sciences psychologiques
MARTIN Orlando 23.10.1975 Aye (B) belge	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme supérieur de responsable comptable 18.02.2005	29.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme supérieur de responsable comptable du Conservatoire National des Arts et Métiers

MARTIN VELA Maria 11.09.1978 Valladolid (E) espagnole	l'Université Nationale de l'Education à Distance - Madrid le titre de diplômée en entreprises et activités touristiques .11.2001	14.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Diplômée en entreprises et activités touristiques
MARTINS Joao 13.10.1970 Luxembourg portugaise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 28.06.1996	12.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
MARTZ Franz-Rudolf 13.05.1959 Neunkirchen/Saar allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 16.12.1990	26.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
MARX Joëlle 20.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme d'études approfondies en littérature française, générale et comparée et études dramaturgiques (grade de Master - Master's degree) 22.03.2005	10.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master
MASOTTI Anne 22.01.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle le diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction éditoriale, économique et technique 10.02.1999	28.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction éditoriale, économique et technique
MASSART François 14.11.1947 Uccle belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 16.07.1971	27.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur commercial

MASSON Claude 11.10.1960 Lunéville française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise d'électronique électrotechnique et automatique, option automatique et informatique industrielle 21.01.1997	07.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise d'électronique, électrotechnique et automatique
MASSON Claude 11.10.1960 Lunéville française	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Fachbereich Elektrotechnik' 30.09.1996	07.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
MASSON Magali 15.09.1983 Messancy belge	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'ingénieur-technologue en gestion du patrimoine 23.06.2005	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-technologue en gestion du patrimoine de l'Institut Universitaire de Technologie de Longwy
MATOS SILVA Antonio José 28.05.1976 Lavos portugaise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 29.06.2004	10.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
MAUER Catherine 22.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 26.06.2004	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Architecte
MAYER Thomas 19.03.1973 Prüm allemande	la 'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau' le 'akademischer Grad Diplom-Forstwirt' 23.12.1999	14.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Forstwirt'

MAZLOUMPOUR Nicole 13.04.1976 Neunkirchen allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 24.10.2001	19.08.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Pädagogin'
MAZUREK Natalia 29.07.1977 Ostrow Wielkopolski polonaise	la 'Universität Namens A. Mickiewicz in Poznan' le titre de 'Magister der germanischen Philologie' 28.06.2002	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Magister der germanischen Philologie'
MEDINGER Christophe 20.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inf.)' 05.07.2005	11.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Informatiker'
MEERT Yves 04.08.1964 Ixelles belge	l'Université de Mons-Hainaut le grade de licencié en sciences économiques appliquées, orientation économie et management 26.09.1996	24.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences économiques appliquées
MEEUWIS Fabrice 07.07.1970 Düren belge	l'Université de Mons-Hainaut - Faculté des Sciences Economiques et Sociales le grade de licencié en sciences économiques et sociales, orientation: gestion 26.06.1996	01.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences économiques et sociales
MEEUWIS Fabrice 07.07.1970 Düren belge	l'Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe le certificat de spécialiste en logistique de l'entreprise 24.06.1992	01.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Spécialiste en logistique de l'entreprise

MEEUWIS Fabrice 07.07.1970 Düren belge	l'Enseignement Supérieur Economique de Jemeppe le titre de gradué en marketing 12.09.1991	01.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Gradué en marketing
MEGANCK Tom 14.10.1970 Deinze (B) belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en droit 08.07.1993	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en droit
MEINIGER Christian 30.06.1970 Kempten allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 06.11.1998	24.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Psychologe'
MELNYK Iryna Youlianovna 11.05.1970 Lvov ukrainienne	l'Université d'Etat de Lvov I. Franka la qualification de philologue, d'enseignant des langues et de la littérature polonaises et ukrainiennes et de traducteur, spécialité: langues et littérature slaves 19.06.1992	14.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement des langues et de la littérature polonaises et ukrainiennes et de traducteur
MENDES DIOGO Jean-Paul 02.07.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 28.11.2003	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
MERENS Boris 22.11.1977 Dudelange luxembourgeoise	l'Université Paul Sabatier - Toulouse III le diplôme de la maîtrise en sciences de la production industrielle 26.10.2004	03.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une maîtrise en sciences de la production industrielle

MERENZ Claudine 04.03.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques: économie et gestion de l'entreprise 26.09.2005	04.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
MERKEL Valeria 01.01.1978 Trier allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 30.09.2003	22.11.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Kauffrau'
MERSCHER Frederike 10.04.1979 Saarbrücken allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 10.12.2004	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Pädagogin'
MERSY Jean-Philippe 20.04.1971 Villerupt (F) française	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche - Paris le diplôme d'études comptables et financières 17.03.2005	05.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
MERTES Hans-Jürgen 25.03.1960 Bitburg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Volkswirt' 23.10.1986	18.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Volkswirt'
MESENBURG Nadine 24.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 27.01.2005	02.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kauffrau'

MESQUITA Annalisa 01.09.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation le grade de licencié en sciences psychologiques 10.09.2004	19.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en sciences psychologiques
METZ Sébastien 04.02.1981 Metz française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (grade de master - master's degree) 30.06.2005	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
METZGER Raimund 20.04.1950 Ludwigshafen/Rhein Allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologe' 21.06.1976	01.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Psychologe'
MEYER Alex 05.10.1971 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Physiker Univ. (Dipl.-Phys.Univ.)' 15.02.2001	27.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Physiker'
MEYER Patrick 29.01.1972 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 31.01.2000	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Architecte
MEYER Danielle 21.09.1964 Differdingen luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Osnabrück' le 'Hochschulgrad Diplom-Kauffrau (FH) Dipl.-Kff. (FH) im Studiengang Pflege-und Gesundheitsmanagement' 29.06.2005	21.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kauffrau (FH)'

MEYERS Raymond 20.09.1956 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences sociales 28.09.1989	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en sciences sociales
MEYERS Raymond 20.09.1956 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques et pédagogiques 13.07.1983	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en sciences psychologiques et pédagogiques
MEYERS Raymond 20.09.1956 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de docteur en sciences sociales 09.06.1995	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Docteur en sciences sociales
MICHAELIS Isabelle 27.07.1973 Eupen belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 08.09.1995	08.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences économiques appliquées
MICHAELIS Isabelle 27.07.1973 Eupen belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études complémentaires en communication, orientation: communication sociale 28.06.1996	08.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Diplômée d'études complémentaires en communication
MICHAELY Danni 14.10.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation le grade de licencié en sciences de la famille et de la sexualité 09.09.2004	21.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences de la famille et de la sexualité

MICHEL Eric 15.11.1959 Libramont belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 08.09.1984	15.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur industriel
MICHEL Yves 02.04.1969 Liège belge	l'Institut Gramme Liège le grade d'ingénieur industriel, section énergie nucléaire 11.09.1991	09.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur industriel
MICHLOVA Ivana 31.12.1964 Opava tchèque/britannique	la 'Univerzita Palackého - Olomouc' la 'Bescheinigung über ein ergänzendes pädagogisches Studium für Hochschulabsolventen' 07.04.2000	28.10.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une 'Bescheinigung über ein ergänzendes pädagogisches Studium für Hochschulabsolventen'
MICONI Gloria 26.04.1980 Cagliari italienne	la 'Università degli Studi di Padova' le diplôme de 'laurea di dottore in psicologia indirizzo psicologia del lavoro e delle organizzazioni' 01.07.2003	02.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une 'laurea in psicologia'
MICUS Cathy 26.12.1975 Mons (B) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de diplômée d'études spécialisées en actuariat 29.06.2001	17.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Diplômée d'études spécialisées en actuariat
MIDY Christophe 22.03.1976 Thionville française	l'Université de Metz et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz le Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Lorrain des Techniques de l'Ingénieur, spécialité: génie mécanique et productique 04.03.1999	29.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur

MIESKES Till 17.02.1975 Göttingen allemande	la ’Fachhochschule Reutlingen - Hochschule für Technik und Wirtschaft’ le ’Hochschulgrad Diplom-Betriebswirt (Fachhochschule) - Dipl.-Betriebswirt (FH)’ 23.07.1999	06.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	’Diplom-Betriebswirt (FH)’
MIGGE Eva Sarina 17.03.1980 Luxembourg allemande	la ’Internationale Fachhochschule Bad Honnef - Bonn’ le ’Grad Diplom-Betriebswirtin (FH)’ 17.09.2005	26.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	’Diplom-Betriebswirtin (FH)’
MILBERT Aline 13.06.1975 Ettelbrück luxembourgeoise	la Haute Ecole Mosane d’Enseignement Supérieur Hemes - Institut Sainte-Marie le titre de gradué en commerce extérieur 25.06.2001	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Graduée en commerce extérieur
MILOVANOVIC Liliane 05.03.1979 Metz française	l’Université de Metz le diplôme de la maîtrise d’échanges internationaux 03.05.2002	09.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d’une maîtrise d’échanges internationaux
MINN Claude 19.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la ’Universität Karlsruhe (T.H.)’ le ’akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Bauingenieur- und Vermessungswesen’ 02.09.2004	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
MIRALLES Y MUNTO Aránzazu 27.07.1971 Valencia (Espagne) espagnole	l’Ecole d’Interprètes Internationaux (Université de Mons-Hainaut) le titre de licencié traducteur 26.06.1997	27.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié traducteur

MIRANDA RODRIGUES Aires Antonio 24.05.1960 Goa (Inde) portugaise	la 'Goa University' le grade de 'Bachelor of Laws' 08.03.2002	25.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Laws'
MISCHEL Sylvie 14.03.1966 Echternach luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'études supérieures techniques en informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 22.12.2004	18.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM en informatique
MODERT Elisabeth 13.07.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Robert Schuman - Strasbourg le diplôme de la maîtrise en administration économique et sociale, mention: administration et gestion des entreprises 23.06.2005	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise en administration économique et sociale
MODO Michel 14.05.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - King's College London' le grade de 'Doctor of Philosophy' 28.02.2002	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Doctor of Philosophy'
MODO Michel 14.05.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London - King's College London' le grade de 'Master of Science in Neuroscience' 01.11.1998	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master of Science in Neuroscience'
MODO Michel 14.05.1972 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Upper Division) in Psychology' 01.08.1997	18.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Science in Psychology'

MOGILEVSKAYA Natalia 14.10.1977 Togliatti (Russie) russe	l'Institut de la Technologie de Services de Povoljsk la qualification d'économiste-informaticienne, spécialisation: systèmes informatiques en économie 28.06.1999	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'économiste-informaticienne
MOINET Ludovic 02.09.1975 Bastogne belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Département I.S.I.A. le grade d'ingénieur industriel, section: industries 08.09.1999	05.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur industriel
MOLLA Sisay Jemere 26.10.1972 Wollo-Woldia (Ethiopie) éthiopienne	l'Université de Boumerdes le diplôme d'études universitaires appliquées en génie électrique et électronique, spécialité: maintenance électronique 25.06.2002	20.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études universitaires appliquées en génie électrique et électronique
MONBALIU Marc 22.05.1961 Blankenberge (B) belge	la 'Rijksuniversiteit te Gent' le grade de licencié en philologie germanique 07.07.1984	27.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en philologie germanique
MOND Manou 26.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Esslingen - Hochschule für Technik' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Versorgungstechnik und Umwelttechnik' 25.07.2005	04.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
MONFORT Michel 22.06.1965 Eupen Belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel 03.07.1987	01.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur industriel

MONNAT James Kelley 20.09.1973 Houston (USA) américaine	'The University of Texas at Austin' le grade de 'Bachelor of Business Administration' 21.12.1996	23.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachelor of Business Administration'
MONTAGNES Séverine 03.05.1976 St Germain en Laye française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille 27.09.1999	14.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
MONTOISY Philippe 10.11.1966 Kinshasa (Congo) belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de la santé publique, orientation: gestion des institutions de soins, option: administration des soins infirmiers 14.09.2004	18.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en sciences de la santé publique
MOOSECKER Claudia 04.01.1978 München-Pasing allemande	la 'Fachhochschule Giessen-Friedberg' le 'akademischer Grad Diplom-Betriebswirtin (Fachhochschule) (Dipl.-Betriebsw.(FH)) im Fachbereich Wirtschaft' 05.03.2003	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Betriebswirtin (FH)'
MORANA Thomas 14.06.1982 Huy belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur (HEMES) - Liège le titre de gradué en comptabilité, option fiscalité 24.06.2004	21.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Gradué en comptabilité
MORETTI Livia 08.07.1980 Sarnico italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia delle istituzioni e dei mercati finanziari' 18.12.2003	22.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia delle istituzioni e dei mercati finanziari'

MORGENTHALER Nathalie 09.10.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études approfondies en relations internationales et intégration européenne 01.07.2004	25.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Diplômée d'études approfondies en relations internationales et intégration européenne
MULLER Christian Frédéric 14.09.1981 Trier (D) luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Upper Division) in Arabic and Politics' 31.07.2004	17.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Arts in Arabic and Politics'
MULLER Clara 09.10.1973 Grenoble (F) allemande/française	la 'Universität Mannheim' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau im Studiengang Betriebswirtschaftslehre' 10.03.1999	17.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Kauffrau'
MULLER Georges 22.09.1969 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Sacred Heart University' le grade de 'Master of Business Administration' 31.08.2004	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Master of Business Administration'
MULLER Guittou 18.06.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 15.12.2001	21.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
MULLER Virginie 13.12.1967 Suresnes (F) luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées aménagement et défense (grade de Master - Master's degree) 19.09.2005	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un grade de Master

MÜLLER	la 'Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia'	19.09.2005	Titulaire d'une 'laurea in scienze della cultura'
Alice 01.07.1981	le diplôme de 'laurea in scienze della cultura, curriculum in: mediazione interculturale'	25.10.2005	
Bologna italienne	11.01.2005	03.11.2005	
MÜLLER Peter	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz'	02.03.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
16.02.1968	le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen'	08.03.2005	
Losheim/Sarre allemande	24.04.1995	18.03.2005	
MUNIER Cécile	l'Université Nancy 2	03.08.2005	Titulaire d'un grade de Master
06.11.1978	le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie clinique, médicale et pathologique (grade de master - master's degree)	13.09.2005	
Lyon française	18.02.2005	26.09.2005	
MUNTENDAM Frank	l'Université d'Amsterdam	05.01.2005	Maître en droit
18.04.1963	le 'doctoraalexamen' dans les études juridiques et fiscales nouveau style	19.04.2005	
Zaandam (NL) néerlandaise	28.08.1987	28.04.2005	
MUZZI	la 'Pontificia Universidade Catolica de Campinas'	24.04.2005	'Bacharelado em Ciencias Juridicas e Sociais'
Anna Carolina 21.04.1976	le titre de 'Bacharelado em Ciencias Juridicas e Sociais'	07.06.2005	
Kirkkonummi (Finlande) finlandaise	22.08.2001	15.06.2005	
NAVAUX Pierre Philippe	l'Institut Supérieur Industriel de l'Etat - Arlon	23.02.2005	Ingénieur industriel
16.04.1958	le grade d'ingénieur industriel, section : industrie	08.03.2005	
Verviers belge	18.09.1981	18.03.2005	

NAWAZ Mohammed 27.10.1942 Bahawalpur (PAK) luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'Grad Diplom-Ingenieur an der Fakultät für Elektrotechnik' 20.06.1969	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
NEUMANNS Daniel 16.03.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Miami University, Oxford, Ohio' le grade de 'Bachelor of Science in Applied Science' 11.05.1997	23.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Science in Applied Science'
NEVEN Dan 29.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré, section: graphisme et image, atelier: publicité et communication visuelle 26.06.2001	07.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré
NEVES FERREIRA Odete 06.01.1979 Luxembourg portugaise	l'Institut Supérieur de Langues et d'Administration de Leiria (I.S.L.A.) le diplôme de la licence en gestion des ressources humaines 06.10.2004	09.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence en gestion des ressources humaines
NG FO YAN Marjorie 24.09.1965 Port Louis mauricienne	'The Association of Chartered Certified Accountants' le 'Certificate of Fellow of the Association' 23.11.2003	22.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Fellow of the Association of Chartered Certified Accountants'
NICHOL Kerry Jane 02.11.1972 Edinburgh (Ecosse) britannique	'The Institute of Chartered Accountants of Scotland' le titre de 'Chartered Accountant' 28.11.1997	06.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Chartered Accountant'

NICKELS Olivier 27.12.1978 Pétange luxembourgeoise	la 'University of Brighton' le grade de 'Master of Business Administration in International Management' 22.02.2005	09.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Master of Business Administration'
NICKELS Paul 04.07.1976 Luxembourg Luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Chemieingenieurwesen' 28.10.2004	16.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
NICKELS Philippe 13.07.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de la Cambre le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du troisième degré en cinématographie d'animation - vidéographie 18.06.2002	20.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du troisième degré
NICOLAS Pascal 07.07.1981 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de maître en sciences économiques 01.07.2005	01.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Maître en sciences économiques
NIEDERLÄNDER Frank 10.11.1965 Saarbrücken allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH) in der Studienrichtung Energietechnik' 02.02.1994	22.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
NIEGEMANN Wolfgang 23.09.1965 Völklingen (D) allemande	la 'Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (FH) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Architektur' 21.04.1999	08.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte

NIETO MANTILLA Luz Stella 14.07.1974 Carmen de Bolivar (Colombie) colombienne	la 'Universidad del Atlantico - Barranquilla (Colombie)' le titre d'économiste 19.12.2003	13.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'un diplôme d'économiste
NITU Florent 03.05.1981 Suresnes française	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur de gestion 30.06.2005	08.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur de gestion
NNOMO Marie Stephanie 08.12.1958 Efoulan / Yaoundé allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Übersetzerin' 13.07.1993	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Übersetzerin (FH)'
NNOMO Marie Stephanie 08.12.1958 Efoulan / Yaoundé allemande	l'Université de Douala (Cameroun) le diplôme de maîtrise/RCA, option finance et comptabilité 22.02.1999	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise/RCA en finance et comptabilité
NORKOULOV Joumanazar 10.04.1965 Outchtepa (UZB) indéterminée	l'Institut Universitaire polytechnique de l'ordre de Lénine Komsomol léniniste de Lvov (Ukraine) la qualification d'ingénieur-économiste, spécialité: économie et organisation de l'industrie des matériaux de construction 30.06.1988	17.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur-économiste
NOSBUSCH Patrick 04.03.1975 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil des constructions 01.07.1999	07.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
NOSS Benoît 08.11.1971 Metz française	les Hautes Etudes Industrielles (HEI) le diplôme d'ingénieur HEI, orientation informatique industrielle 28.06.1994	23.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur

NOTHUM Michèle 08.09.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau' 15.06.2004	27.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Kauffrau'
NOULLET Alain 02.11.1960 Berchem-Sainte-Agathe (B) Belge	les Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix (FNDP) - Namur le grade de licencié en sciences de gestion 01.07.2003	25.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en sciences de gestion
NOWAK Rudy 18.01.1983 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg Blaise Pascal - Arlon le grade de Bachelier en Electromécanique 22.06.2005	30.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Bachelier en électromécanique
NOWICKI Marian Jerzy 18.04.1950 Piotrkow Tribunalski (PL) Allemande	le 'Polytechnique Szczecinska' le titre d'ingénieur électricien, section: génie électrique, domaine électronique 24.02.1981	18.12.2004 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur électricien
NUNES TRAVESSA Sandrine 27.08.1977 Luxembourg portugaise	l'Université Paris 8 - Institut d'Enseignement à Distance (IED) le diplôme de la licence de psychologie ..09.2004	28.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une licence de psychologie
OANCEA Cecilia Mariana 15.02.1958 Sotinga roumaine	l'Université 'Babes Bolyai' de Cluj-Napoca le diplôme de licence en sciences économiques, spécialisation: économie de l'industrie, des constructions et des transports 20.03.1982	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence en sciences économiques

O'HANNRACHAIN Fergal Patrick 27.11.1964 Dublin irlandaise	'The Institute of Chartered Accountants in Ireland' le 'Certificate of Membership of the Institute of Chartered Accountants in Ireland' 17.11.1989	07.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Associate of the Institute of Chartered Accountants in Ireland'
OJEDA RUIZ Luis Miguel 05.04.1966 Barcelone espagnole	l'Université de Barcelone le titre de licencié en droit 24.10.1996	11.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en droit
OKORO Henry Ikechi 11.03.1971 Arochukwu (WAN) nigériane	la 'University of Jos (Nigeria)' le grade de 'Bachelor of Science (Psychology) with Second Class Honours, Lower Division' 05.10.1995	25.08.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Science in Psychology'
ONOFREJOVA Timea 20.07.1979 Kosice (République Slovaque) slovaque	la 'Univerzita Konstantina Filozofa in Nitra' le titre de 'Magister für das Lehramt in den allgemeinbildenden Fächern deutsche Sprache und Literatur und in dem Studienfach Politologie (europäische Studien)' 27.08.2003	01.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Magister für das Lehramt deutscher Sprache und Literatur und Politologie'
ORDONEZ Ana Isabel 29.10.1963 Palmira (Colombie) française	l'Université Nancy 1 le diplôme d'études approfondies de biologie végétale et forestière 19.05.1992	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de biologie végétale et forestière
ORDONEZ Ana Isabel 29.10.1963 Palmira (Colombie) française	l'Université de Bourgogne le diplôme de docteur de l'Université de Bourgogne en biologie animale 16.11.1994	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Docteur en biologie animale

ORDONEZ Ana Isabel 29.10.1963 Palmira (Colombie) française	la 'Universidad Nacional de Colombia' le diplôme d'ingénieur agronome 18.11.1988	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur agronome
ORIGER Claude 30.10.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 02.12.2002	24.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Kaufmann'
ORIGER Claude 30.10.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Paris IX le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion 26.01.2005	26.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
ORIGER Paul 13.08.1947 Bonnert belge	l'Institut des Arts et Métiers - Pierrard / Latour (Virton) le grade d'ingénieur technicien, section: électromécanique 24.06.1972	20.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur technicien
ORLANDI Andrea 18.07.1970 Gorizia italienne	la 'Libera Università Internazionale degli Studi Sociali - Roma' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 03.04.1997	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
OSWALD Jerry 20.11.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Montpellier I le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 14.03.2005	30.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

OSWALD Marc 30.04.1963 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 02.02.2005	26.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Architecte
OTH Jocelyn 28.12.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 26.07.2004	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte
OVADIA Geula 06.12.1951 Maroc israélienne	le 'South African Medical and Dental Council - Pretoria' le 'Registration Certificate as a Medical Technologist (category: haematology)' 21.10.1981	22.03.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Medical Technologist'
PACIOTTI Sabrina 05.10.1980 Luxembourg italienne	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II le diplôme de la maîtrise de musique 07.07.2005	10.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de musique
PANDOLFINI Isabella 25.03.1970 Rome (I) italienne	la 'Università degli Studi di Roma «La Sapienza»' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 11.12.1995	08.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
PAPAGIANNOPOULOU Maria 08.02.1957 Diminio (GR) grecque	l'Institut Supérieur d'Architecture de l'Etat - La Cambre - Bruxelles le grade d'architecte 14.02.1984	20.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte

PAQUET Daniel 18.05.1970 Sankt-Vith (B) belge	l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur de Promotion Sociale de Verviers le titre de gradué en électricité-électronique industrielle 13.11.1996	11.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en électricité-électronique industrielle
PARISOTTO Marc 28.01.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'E.A.P. Europäische Wirtschaftshochschule Berlin' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 09.07.1999	05.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Kaufmann'
PARISOTTO Marc 28.01.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Ecole Européenne des Affaires (EAP) - Paris le grade de 'European Master of Management' 27.09.1999	05.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'European Master of Management'
PARISOTTO Marc 28.01.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	l'Ecole Européenne des Affaires (EAP) - Paris le diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires 27.09.1999	05.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Européenne des Affaires
PARNIAN Shahed 14.08.1980 Téhéran luxembourgeoise	la 'University of Paisley' le grade de 'Bachelor of Science in Multimedia Systems (second class honours, upper division)' 06.07.2005	20.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Science in Multimedia Systems'
PATERNOSTER Albert 16.09.1934 Etterbeek belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires 19.01.1961	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires

PAULUS Dina 06.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 15.07.2004	20.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Architecte
PAULY Tania 08.05.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences psychologiques 21.10.2003	15.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Licenciée en sciences psychologiques
PEETERS Jérôme 25.04.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Elektroingenieur' 17.11.2003	18.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
PEIFER-WEIHS Christoph 28.02.1967 Prüm Allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz Mainz' le 'Diplomgrad Diplom-Betriebswirt (FH) in dem Studiengang internationaler Agrarhandel' 12.03.1996	07.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Betriebswirt (FH)'
PELZ Beate 29.12.1975 Saarburg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 06.05.2002	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Pädagogin'
PENZINA Irina Evguénievna 19.12.1980 Kemerovo (Russie) russe	l'Université d'Etat de Kémérovo la qualification de juriste avec spécialisation en jurisprudence 28.06.2002	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme de juriste
PEPIN Linda 21.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences politiques (relations internationales) 09.09.2005	18.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences politiques

PERAT Natacha 22.06.1963 Liège belge	la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat - Gembloux le grade d'ingénieur agronome 17.09.1988	16.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur agronome
PEREIRA Sofia Isabel 05.07.1980 Etampes (F) portugaise	l'Université de Coimbra le diplôme de licence en géographie, spécialisation: aménagement du territoire et développement 30.09.2003	19.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence en géographie
PEREZ BARBER Aurelia 18.04.1964 Valencia (E) espagnole	l'Université de Valencia le diplôme de licencié en droit 02.09.1988	13.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licenciée en droit
PERREAUX Laurence 20.06.1981 Liège belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège le diplôme d'architecte 25.06.2004	02.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
PESCH André 05.02.1968 Eupen belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 28.06.1991	17.04.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licencié en droit
PESCH Antoine 27.11.1977 Nancy luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur civil 13.04.2002	04.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur civil
PETESCH Jean-Claude 06.01.1968 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil électricien et mécanicien (aérospatiale) 01.07.1994	06.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur

PETITJEAN Eric 03.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de magistère en actuariat 19.09.2002	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un magistère en actuariat
PETITJEAN Eric 03.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme d'études supérieures spécialisées en actuariat (grade de Master - Master's degree) 08.10.2002	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un grade de Master
PETITJEAN Eric 03.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion, mention: gestion du risque 08.11.2001	08.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
PHAM Nguyen Phu 22.04.1976 Binh-Tanh belge	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil architecte 17.09.1999	27.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
PICCO Manuel 10.05.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur civil informaticien 02.07.2004	27.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
PIERRARD Jean-Pierre 20.07.1970 Libramont (B) belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur Economique et Paramédical de la Communauté Française - Libramont le titre de gradué en comptabilité, option fiscalité 28.06.1993	22.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en comptabilité

PIETZCKER Lorenz 19.04.1973 Kassel luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 29.07.2003	16.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
PIRLET Marc 17.03.1964 Liège belge	l'Institut Gramme Liège - Institut Supérieur Industriel le grade d'ingénieur industriel, section: industrie 26.06.1986	16.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur industriel
PIRLET Marc 17.03.1964 Liège belge	l'Université de Liège le grade de diplômé complémentaire en administration des affaires 28.09.1991	05.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Diplômé complémentaire en administration des affaires
PIRONT Frédéric 08.12.1970 Nivelles (B) belge	la Haute Ecole Robert Schuman - Libramont le grade d'ingénieur industriel, section industries 10.09.1998	23.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
PISANI Michèle 28.08.1975 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences psychologiques 06.09.2002	09.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licenciée en sciences psychologiques
PLANAT Eric 07.11.1963 Lyon française	l'Université Jean Moulin Lyon 3 le diplôme d'université de gestion de patrimoine (3e cycle) 15.10.1986	17.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'un diplôme d'université de gestion de patrimoine (3e cycle)

POCHON Claude 11.06.1952 Gorcy (F) française	l'Ecole Française de Radioélectricité, d'Electronique et d'Informatique le grade d'ingénieur diplômé E.F.R.E.I. 01.07.1976	28.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
POLFER Ania 14.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Aix - Marseille 1 le diplôme de la licence d'arts plastiques 19.03.2003	31.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une licence d'arts plastiques
POLFER Ania 14.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Provence - Aix- Marseille 1 le diplôme de la maîtrise d'arts plastiques 20.05.2005	31.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques
POLPETTINI Fabio 15.02.1975 Citta di Castello italienne	la 'Università degli Studi di Perugia' le diplôme de 'laurea di dottore in economia e commercio' 05.12.2002	14.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia e commercio'
POLPETTINI Fabio 15.07.1975 Citta di Castello italienne	la 'Università degli Studi di Brescia' le diplôme de 'Master Universitario di Primo Livello in Moneta e Finanza' 18.12.2003	14.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Master Universitario in Moneta e Finanza'
PONCELET Xavier 12.03.1980 Saint-Mard belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal le titre de gradué en comptabilité, option: gestion 09.09.2002	08.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Gradué en comptabilité

PONS Stéphane 04.09.1964 Paris française	l'Université Paris XII le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion 08.12.1998	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
POOS Sandra 12.12.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Léonard de Vinci - Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse - Deux Alice le grade de bachelière en soins infirmiers 29.06.2005	23.08.2005 25.10.2005 03.11.2005	Bachelière en soins infirmiers
POTTY Francis 27.10.1947 Ouffet belge	l'Institut Provincial d'Enseignement Technique de Seraing le titre de technicien supérieur en constructions mécaniques 29.05.1974	14.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Technicien supérieur en constructions mécaniques
POU Sok Kanha 03.03.1977 Kampot belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 08.09.2000	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences de gestion
POU Sok Kanha 03.03.1977 Kampot belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de diplômé d'études spécialisées 'Master of Science in Applied Economics' 06.07.2001	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Master of Science in Applied Economics'
POUILLEUX Pascal 30.10.1963 Metz française	l'Institut Universitaire de Technologie de Metz le diplôme de technologie approfondi en commerce européen 28.09.1989	13.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de technologie approfondi en commerce européen

POUIT Laurent 23.10.1971 Parthenay (F) française	l'Université de Provence - Marseille le diplôme d'études approfondies de physique des particules, physique mathématique et modélisation 14.03.1995	02.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies de physique des particules, physique mathématique et modélisation
PRATI Franco 21.11.1958 Torino italienne	le 'Politecnico di Torino' le diplôme de 'laurea di dottore in ingegneria elettronica' 27.05.1983	29.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
PRATVIEL Nicolas 18.09.1970 Marseille française	le Ministère de l'Education Nationale - Paris le diplôme d'expertise comptable 01.01.2001	29.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
PRAYAGSING Mukesh 25.05.1977 Ile Maurice britannique	la 'Liverpool John Moores University' le grade de 'Bachelor of Science with Honours, Class II, Division II in Applied Electronics' 12.07.2000	26.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Science in Applied Electronics'
PRESBER Julian 20.04.1958 Welland, Ontario allemande	'The University of Manitoba' le grade de 'Bachelor of Commerce (Honours Degree)' 05.02.1980	30.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Bachelor of Commerce'
PRINZ Daniela 11.05.1964 Frankfurt / Main allemande	la 'Fachhochschule Frankfurt am Main' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Fachhochschule) (Dipl.-Ing. (FH)) im Fachbereich Architektur' 24.01.1995	21.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte

PROBST Marion 25.05.1957 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse - Institut de Pédagogie Curative le diplôme de pédagogie curative 31.10.1981	15.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme de pédagogie curative
PROKHIN Sergey 19.11.1971 Donetsk (Ukraine) indéterminée	l'Académie d'Etat de la Gestion de Donetsk le diplôme de spécialiste: économiste-manager 19.06.1997	13.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme d'économiste manager
PROMETTI Cinzia 27.12.1968 Luxembourg italienne	la 'Università Commerciale Luigi Bocconi - Milano' le diplôme de 'laurea di dottore in economia aziendale' 09.03.1995	02.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une 'laurea in economia aziendale'
QUERINJEAN Rita 16.03.1961 Waimes belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Liège le grade d'architecte 22.09.1984	18.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Architecte
QUETSCH Roland 15.03.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II le diplôme de la maîtrise d'arts plastiques 02.12.2004	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques
RACU Veronica 02.05.1974 Anenii Noi (MOL) moldave	la 'Pedagogical State University Ion Creanga' le grade de 'Bachelor in Psychopedagogy (special education and speech therapy)' 24.06.1997	18.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Bachelor in Psychopedagogy'
RADZISZEWSKA Anna-Katarzyna 15.03.1973 Olsztyn (Pologne) polonaise	la 'Fachhochschule Bonn-Rhein-Sieg' le 'akademischer Grad Diplom-Kauffrau (FH)' 10.07.2003	31.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Kauffrau (FH)'

RAGIMBEAU Catherine 19.02.1965 Bègles française	l'Université de Caen Basse-Normandie le diplôme d'études approfondies en microbiologie fondamentale et appliquée (grade de mastaire - Master's degree) 05.09.2005	13.09.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un grade de mastaire
RAGIMBEAU Catherine 19.02.1965 Bègles française	l'Université des Sciences et Technologies de Lille le diplôme de docteur en sciences de la vie et de la santé 15.11.2002	08.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Docteur en sciences de la vie et de la santé
RAHAL Nawel Lidia 11.10.1980 Oran (Algérie) algérienne	l'Université d'Oran le diplôme d'études supérieures, spécialité: microbiologie ..09.2001	01.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures en microbiologie
RAMDEDOVIC Dejvid 21.07.1979 Ivangrad yougoslave	la 'Universität 'Brata Karic' - Fakultät für Handel und Bankwesen - Belgrad' le grade de 'Diplom-Ökonom Manager in der Fachrichtung Bankwesen' 06.12.2004	11.05.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ökonom Manager in der Fachrichtung Bankwesen'
RASQUE Nadine 20.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 05.10.2005	03.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Pädagogin'
RASQUE Pierrot 21.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise d'économétrie 28.06.2004	01.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise d'économétrie

RASQUIN Joseph Marcel 11.04.1969 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 30.01.1998	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
REBAA El-Hadi 10.12.1960 Ain Beida (Algérie) française	l'Université Paris XII Val de Marne le grade de docteur de l'Université Paris XII - Val de Marne, spécialité : robotique informatique 06.01.2004	03.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Docteur en robotique informatique
RECKEL Roland 11.11.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade d'ingénieur civil informaticien 15.09.2000	20.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
RECKEN Patrick 24.02.1979 Ettelbrück luxembourgeoise	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc - Bruxelles le titre d'architecte 08.07.2005	09.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Architecte
REDING Patrick 08.01.1970 Luxembourg luxembourgeoise	le 'Endicott College - Beverly, Massachusetts' le grade de 'Bachelor of Science in International Prog - Hospitality' 17.05.1997	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Science'
REEFF Mireille 20.11.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieure en systèmes de communication 05.10.2002	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieure en systèmes de communication

REIFF Carole 22.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut National Agronomique Paris-Grignon le diplôme d'agronomie approfondie de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, spécialité: sciences économiques et sociales, mention: développement agricole 20.01.2005	18.05.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'agronomie approfondie de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon
REIFF Carole 22.05.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut National Agronomique Paris-Grignon le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut National Agronomique Paris - Grignon (grade de master - master's degree) 20.01.2005	18.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
REINARD Karin 10.09.1970 Bitburg allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 14.10.1996	05.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Psychologin'
REINARTZ Björn 22.07.1979 Eupen belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège - Institut Supérieur de Commerce le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option: finances 30.06.2001	03.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
REITZ Robert 21.09.1975 Clervaux luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau und Verfahrenstechnik' 10.11.2003	25.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur
RELLES Josiane 28.05.1963 Luxembourg luxembourgeoise	le Jury de la Communauté Française - Bruxelles le titre d'infirmière graduée hospitalière, section: soins infirmiers 21.09.1995	12.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Infirmière graduée hospitalière

REUTER Christiane 15.03.1966 Dudelange luxembourgeoise	la 'Universität zu Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 29.11.2001	24.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Pädagogin'
REUTER Françoise 03.11.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
REUTER Georges 18.08.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule des Bundes für öffentliche Verwaltung' le grade de 'Diplom-Verwaltungswirt (FH) im Studiengang gehobener Kriminaldienst des Bundes' 28.09.2001	02.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Verwaltungswirt (FH)'
REYMENANTS Bert 07.12.1972 Lier (B) belge	la 'Economische Hogeschool Sint-Aloysius - Brussel' le grade d'ingénieur commercial 19.09.2000	06.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Ingénieur commercial
RIBA Viktoria 01.08.1976 Mór (Hongrie) hongroise	l'Université de Genève le diplôme d'études approfondies en littérature et esthétique 13.10.2003	20.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en littérature et esthétique
RIBA Viktoria 01.08.1976 Mór (Hongrie) hongroise	l'Ecole Supérieure Kodolanyi Janos (Hongrie) la qualification de professeur de français 05.06.1997	20.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de français

RIBA Viktoria 01.08.1976 Mór (Hongrie) hongroise	l'Université de Szeged (Hongrie) la qualification de professeur de la langue et littérature françaises 15.06.2001	20.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de la langue et littérature françaises
RIBLER Frédéric 03.11.1978 Vendôme française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille 12.07.2001	05.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille
RICHARD Arnaud 18.10.1958 Paris française	l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique (ESIGELEC) - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique 19.03.1984	10.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
RICHARTZ Mike 31.12.1974 Wiltz luxembourgeoise	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, option: management général et international 13.09.2000	01.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
RIDLESPRIGE Sylvia 01.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 16.09.2004	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Psychologin'
RIES Jean 26.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de diplômé d'études approfondies en sciences économiques (Master of Arts in Economics) 07.09.2001	28.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Diplômé d'études approfondies en sciences économiques (Master of Arts in Economics)

RIES Jean 26.03.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques 30.06.2000	28.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Licencié en sciences économiques
RIES Marc 02.06.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 17.12.2004	04.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
RIES Marc 25.01.1962 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Architektur' 13.01.1987	27.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Architecte
RIES Patrick 22.02.1974 Hermeskeil luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 27.04.2001	26.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kaufmann'
RIMBAUD Jérôme 06.05.1973 La-Seyne-Sur-Mer - Var française	l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse, spécialité: automatique, électronique, informatique 09.04.1997	26.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
RINNERHOFER Renate 12.03.1972 Wr. Neustadt (Autriche) autrichienne	le 'Wiener Krankenanstaltenverbund - Akademie für den radiologisch-technischen Dienst am Allgemeinen Krankenhaus der Stadt Wien' la qualification de 'Diplomierte Radiologisch-Technische Assistentin' 30.09.1996	09.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplomierte Radiologisch-Technische Assistentin'

RIPERTO SIMAO David 20.06.1983 Oupeye belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur - Liège le titre de gradué en comptabilité, section fiscalité 24.06.2004	24.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en comptabilité
RISCHARD Danielle 02.08.1952 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse - Institut de Pédagogie Curative le diplôme de pédagogie curative 20.03.1976	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de pédagogie curative
ROBEK Tony 19.04.1978 Saint-Avold française	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en sécurité des systèmes d'information et de communication (grade de master - master's degree) 18.07.2005	05.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un grade de Master
RODER Daniel 24.04.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Doktor der Naturwissenschaften (Dr.rer.nat.)' 30.11.2004	13.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Doktor der Naturwissenschaften'
RODESCH Claire 15.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation le grade de licencié en sciences de la famille et de la sexualité 20.01.2005	16.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en sciences de la famille et de la sexualité
RODRIGO Bernadette 12.02.1980 Luxembourg portugaise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de psychologie (psychologie et psychopathologie clinique) 26.09.2005	03.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie

RODRIGUES Jorge 18.07.1967 Miranda Do Corvo (P) portugaise	'The Open University - Milton Keynes' le grade de 'Master of Business Administration' 31.07.2005	14.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Master of Business Administration'
RODRIGUES MARQUES Célestino 26.03.1976 Lavos portugaise	le Ministère de la Culture et de la Communication le diplôme d'architecte D.P.L.G. 09.04.2003	20.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Architecte
RODRIGUES SILVA Sergio 16.07.1976 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur de Strasbourg I - Ecole Européenne de Chimie, Polymères et Matériaux de Strasbourg (E.C.P.M.) le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Européenne de Chimie, Polymères et Matériaux de Strasbourg 15.11.2000	28.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur
RODRIGUEZ José-Manuel 29.11.1976 Metz (F) française	l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne 14.03.2002	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
RODRIGUEZ José-Manuel 29.11.1976 Metz (F) française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise des sciences et techniques, spécialité télécommunications 07.03.2000	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques en télécommunications
RODRIGUEZ TREJO Julia 12.04.1966 Matanzas (Cuba) cubaine	l'Université Nancy 2 le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (C.A.A.E.)' (grade de master - master's degree) 10.01.2005	10.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un grade de Master

ROEDER Patricia 07.08.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2005	04.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
ROOSENS Eric 29.05.1959 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en droit 02.07.1999	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en droit
ROTOLO Luisa 30.01.1979 Luxembourg italienne	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 03.09.2003	13.07.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
RUCKERT Jacques Emile 02.09.1961 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Elektroingenieur' 07.02.1985	24.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
RUDENKO Kateryna 26.05.1983 Odessa ukrainienne	l'Université Nationale d'Odessa 'I.I. Metchnikov' le diplôme de bachelier ès philologie 30.06.2004	15.09.2005 25.10.2005 03.11.2005¨	Titulaire d'un diplôme de bachelier ès philologie
RUDENKO Kateryna 26.05.1983 Odessa ukrainienne	l'Université Nationale d'Odessa 'I.I. Metchnikov' la qualification de philologue, de professeur des langues et des littératures anglaises et allemandes 30.06.2005	15.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme de philologue, de professeur des langues et des littératures anglaises et allemandes

RUIVO CACADOR Sandra Maria	la 'Universidade da Beira Interior - Covilha'	04.04.2005	Titulaire d'une licence en gestion
10.03.1980 Luxembourg	le diplôme de licence en gestion	19.04.2005	
portugaise	22.07.2004	28.04.2005	
RUMPF	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich'	31.01.2005	'Doktor der Technischen Wissenschaften'
Gudrun 25.06.1960 Fulda (D)	le titre de 'Doktor der Technischen Wissenschaften'	08.03.2005	
allemande	27.02.1992	18.03.2005	
RUSU Lafcadio Robert	l'Université Nancy 2	04.10.2005	Titulaire d'un grade de Master
15.06.1968 Galati (Roumanie)	le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises (grade de Master - Master's degree)'	25.10.2005	
roumaine	10.01.2005	03.11.2005	
RYMARZ	le Ministère des Universités - Paris	13.12.2004	Titulaire d'un diplôme d'expertise comptable
Gérard 24.07.1944 Cahors (F)	le diplôme d'expertise comptable	25.01.2005	
française	08.05.1981	01.02.2005	
RYMARZ	le Ministère de l'Education Nationale - Paris	13.12.2004	Titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures
Gérard 24.07.1944 Cahors (F)	le diplôme d'études comptables supérieures	25.01.2005	
française	24.05.1974	01.02.2005	
SAAD Sascha	la 'Universität des Saarlandes'	10.05.2005	'Diplom-Geograph'
16.08.1963 Bonn (D)	le 'akademischer Grad eines Diplom-Geographen (Dipl.-Geogr.)'	07.06.2005	
allemande	12.06.1991	15.06.2005	

SABOTIC Senad 04.10.1979 Podgorica (YU) yougoslave	l'Institut Supérieur d'Architecture Intercommunal - site Victor Horta - Bruxelles le diplôme légal d'architecte 24.06.2005	11.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
SABUS Fabrice 21.12.1967 Arlon belge	l'Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française - Arlon le titre d'ingénieur industriel 28.06.1990	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
SAFFRAN Annabelle 13.04.1979 Cologne luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Fakultät für Empirische Humanwissenschaften' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 14.04.2005	07.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Psychologin'
SAGOT Gildas 25.03.1976 Brest française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest 04.07.2000	21.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
SAHRAOUI Mohamed 25.06.1973 Alger française	la 'Roosevelt University' le grade de 'Bachelor of Science in Business Administration' 07.09.2001	24.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Bachelor of Science in Business Administration'
SAISON Sébastien 20.02.1970 München (D) allemande	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le titre d'ingénieur industriel, section construction 26.06.1996	01.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel

SANCHEZ HENAO Mari 01.07.1969 Tamesis (CO) colombienne	l'Université Catholique de Louvain le diplôme d'études approfondies en chimie 16.01.1998	10.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Diplômée d'études approfondies en chimie
SANCHEZ HENAO Mari 01.07.1969 Tamesis (CO) colombienne	l'Université de Poitiers le diplôme de docteur en chimie appliquée 17.04.2002	10.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Docteur en chimie appliquée
SANGARE Jean-Louis 04.02.1959 Paris française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence ès sciences économiques, mention: économie de l'entreprise . .1982	06.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une licence ès sciences économiques
SÄNGER Manfred 26.01.1948 Reinsfeld (Krs. Trier) allemande	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' la 'staatliche Bezeichnung Diplom-Ingenieur (FH-staatlich nachdiplomiert)' 30.03.1983	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Ingenieur (FH-staatlich nachdiplomiert)'
SAS Werner 24.01.1952 Hüttental-Weidenau (D) belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 17.07.1975	02.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur commercial
SAUBER Claudine 02.01.1974 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole de la Ville de Liège le titre de gradué en logopédie 24.06.1998	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Graduée en logopédie

SAUSY Mireille 22.07.1975 Thionville française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études comptables et financières 01.12.1999	24.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
SAZONOVA Galina 27.08.1958 Tambov (RUS) Russe	le Ministère de l'Education de la Fédération de Russie - Commission d'Attestation supérieure le grade universitaire de docteur en sciences économiques 21.03.2003	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Docteur ès sciences économiques
SAZONOVA Galina 27.08.1958 Tambov (RUS) Russe	l'Institut polytechnique de Gorki 'A.A. Idanov' la qualification d'ingénieur - technicien systématicien 12.06.1979	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur systématicien
SCHAACK Christian 26.12.1979 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 08.12.2004	20.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kaufmann'
SCHAACK Raoul 12.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2004	20.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
SCHABBACH Veit 12.10.1971 Ludwigshafen allemande	la 'Fachhochschule Koblenz' le grade de 'Diplom-Betriebswirt (FH) im Studiengang Betriebswirtschaft II' 26.02.1999	04.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Betriebswirt (FH)'

SCHADECK Sandy 24.03.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule München' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (FH) (Dipl.-Ing. (FH)) im Studiengang Kartographie und Geomedientechnik' 27.08.2004	13.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
SCHAFFNER Valérie 16.11.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paris IX Dauphine le diplôme de la maîtrise, spécialité méthodes informatiques appliquées à la gestion 31.01.2003	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise en méthodes informatiques appliquées à la gestion
SCHARTZ Alain 02.05.1974 Luxembourg luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'études supérieures techniques informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 04.05.2004	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
SCHARTZ Conny 27.12.1973 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Leopold-Franzens-Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Magistra der Naturwissenschaften (Magistra rerum naturalium - Mag. rer. nat.), Studienrichtung Psychologie' 19.11.2004	18.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Magistra der Naturwissenschaften'
SCHARTZ David 25.11.1974 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Napier University Edinburgh' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (1st Division) in Accounting' 15.07.2005	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Arts in Accounting'
SCHAUL Chantal 18.05.1973 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Upper Division) in Media Arts' 01.08.1996	11.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Bachelor of Arts in Media Arts'

SCHAUL Pascale 05.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Sozialpädagogin Fachhochschule Dipl.-Soz.Päd. (FH)' 31.03.2005	02.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Sozialpädagogin (FH)'
SCHAUS Ingrid 03.08.1970 Charleroi belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences économiques appliquées 10.09.1993	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licenciée en sciences économiques appliquées
SCHENNETTEN Françoise 20.02.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 2 le diplôme d'études approfondies 'littérature française, générale et comparée et études dramaturgiques' (grade de Master - Master's degree) 22.03.2005	23.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un grade de Master
SCHILTZ Christophe 12.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Cambridge' le grade de 'Master of Law' 27.06.2003	14.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Master of Law'
SCHILTZ Christophe 12.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	le Collège d'Europe à Bruges le grade de 'Master of Arts in European Political and Administrative Studies' 17.06.2004	14.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Master of Arts in European Political and Administrative Studies'
SCHILZ Jérôme 31.08.1970 Algrange française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques, spécialité: énergétique, utilisation rationnelle de l'énergie . .1994	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques en énergétique, utilisation rationnelle de l'énergie

SCHINTGEN Lynn 29.08.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Freiburg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin' 14.02.2005	11.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Pädagogin'
SCHLOESSER Luc 22.02.1979 Pétange Luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication 13.10.2004	04.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en information et communication
SCHLOTE Andreas 18.02.1960 Goettingen allemande	la 'Westfälische Wilhelms-Universität Münster' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 06.04.1984	22.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Kaufmann'
SCHMELER Fernand 18.07.1949 Athus belge	l'Institut des Arts et Métiers-Pierrard - Latour (Virton) le titre d'ingénieur technicien, section: électromécanique 26.06.1971	02.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur technicien
SCHMIT Cynthia 20.03.1977 Wiltz Luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Haute Ecole 'Groupe ICHEC-ISC St-Louis-ISFSC' le diplôme de licencié en sciences commerciales et consulaires 13.09.2004	18.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licenciée en sciences commerciales et consulaires
SCHMIT Jean-Luc 19.07.1978 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'University of Kent' le grade de 'Master of Arts in Spanish and Comparative Literary Studies' 18.11.2005	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Master of Arts in Spanish and Comparative Literary Studies'

SCHMIT Jean-Luc 03.01.1968 Ettelbruck luxembourgeoise	la 'Loughborough University Technology' le grade de 'Bachelor of Engineering honours with diploma of industrial studies (BEng hon DIS)' 10.07.1994	10.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Engineering with diploma of industrial studies'
SCHMIT Myriam 04.12.1969 Dudelange luxembourgeoise	le Ministère de la Culture et de la Francophonie (Délégation aux Arts Plastiques) - Paris le diplôme national supérieur d'expression plastique, option: design 27.05.1994	29.05.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme national supérieur d'expression plastique
SCHMIT Patrick 13.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 - Ecole Européenne de Chimie, Polymères et Matériaux de Strasbourg le diplôme d'ingénieur (grade de Master - Master's degree) 19.11.2003	28.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
SCHMITZ Stéphanie 11.05.1982 Saint-Vith (B) belge	la Haute Ecole de la Province de Liège André Vésale le grade d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, sports et loisirs 25.06.2003	18.03.2005 07.06.2005 15.06.2005	Agrégée de l'enseignement secondaire inférieur en éducation physique, sports et loisirs
SCHNEIDER Manfred 03.04.1971 Rocourt (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié en administration des affaires 17.09.1994	11.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en administration des affaires
SCHOMER Claude 10.04.1970 Differdange luxembourgeoise	'The Open University - Milton Keynes' le grade de 'Bachelor of Science (Honours) in Psychology' 31.12.2004	10.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Bachelor of Science in Psychology'

SCHOOFS Pascal 08.06.1962 Léopoldville (Congo) belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section électricité, option électronique 27.06.1985	05.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur industriel
SCHOTT Fabrice 16.09.1981 Amnéville (F) français	le Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche le diplôme détudes comptables et financières 01.04.2004	28.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
SCHOUMACKER Virginie 20.09.1979 Pompey française	l'Université de Metz le diplôme de la licence en sciences de gestion 26.03.2004	18.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une licence en sciences de gestion
SCHOUMACKER Virginie 20.09.1979 Pompey française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en sciences de gestion 26.03.2004	18.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur-maître en sciences de gestion
SCHOUMACKER Virginie 20.09.1979 Pompey française	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées 'ingénierie des systèmes d'innovation' (grade de Master - Master's degree) 07.01.2005	18.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un grade de Master
SCHRAMM Christian 16.08.1967 Mettlach allemande	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Maschinenbau' 02.09.1992	21.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'

SCHRENK Boglarka 26.04.1977 Esztergom hongroise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Fächern Pädagogik, Psychologie, Kinder-und Jugendpsychiatrie' 23.07.2004	23.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Magister Artium'
SCHRIJEN Roel 30.06.1973 Sittard (NL) néerlandaise	la 'Universiteit Maastricht' le 'doctoraal examen in fiscaal recht' 31.08.1998	13.12.2004 08.03.2005 18.03.2005	'Master of Law'
SCHRONDWEILER Wendy 14.06.1980 Arlon belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 26.09.2003	10.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Architecte
SCHÜLER Mechthild 24.11.1961 Morbach allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) (1. Hauptfach: Geschichte)' 15.01.1987	09.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Magister Artium'
SCHÜLLER Utz Joscha 06.06.1977 München allemande	la 'Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg' le 'akademischer Grad Internationaler Diplom-Kaufmann Univ.' 11.09.2003	04.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Internationaler Diplom-Kaufmann'
SCHULTE Jean-Claude 14.12.1948 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in der Studienrichtung Architektur' 23.01.1980	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
SCHUMACHER Carlo 06.01.1970 Waimes belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège le grade d'ingénieur commercial 03.07.1993	31.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur commercial

SCHUMACHER Luc 31.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de psychologie (psychologie du développement) 20.09.2004	28.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
SCHUSTER Jeff 06.02.1976 Pétange luxembourgeoise	l'Académie Royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles le diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré, section graphisme et image 23.06.2000	13.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'un diplôme de l'enseignement artistique supérieur de plein exercice du deuxième degré
SCHWALL François 24.04.1977 Verviers (B) belge	la Haute Ecole Mosane d'Enseignement Supérieur HEMES - Liège le grade d'ingénieur industriel, section industrie 01.07.1999	06.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
SCHWALL Freddy 13.12.1977 St. Vith belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard - Liège le grade d'architecte 07.09.2001	30.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
SCHWARTZ Carole 05.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en information et communication, orientation: relations publiques et communication d'organisation 05.09.2003	03.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licenciée en information et communication
SCHWARTZ Pierre 08.11.1970 Forbach (F) française	l'Université Strasbourg III le diplôme de la maîtrise en droit privé 14.09.2001	25.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise en droit privé

SCHWEICH Claudia 01.08.1979 Arlon belge	la Haute Ecole Catholique du Luxembourg - Blaise Pascal le titre de gradué en comptabilité 21.06.2004	20.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Graduée en comptabilité
SCHWEINSTEIGER Peter 08.06.1955 Ingolstadt allemande	la 'Technische Universität München - Fakultät für Landwirtschaft und Gartenbau' le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieur Univ. (Dipl.-Ing. agr. Univ.)' 28.04.1983	11.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Agraringenieur'
SCHWEITZER Verena 25.02.1963 Birkenfeld (D) allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 07.08.2003	05.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Psychologin'
SCHWICKERATH Elmar 25.09.1971 Bitburg allemande	le 'Ministerium der Justiz - Landesprüfungsamt für Juristen - Rheinland-Pfalz' la 'Zweite Juristische Staatsprüfung' 05.05.1999	04.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une 'Zweite Juristische Staatsprüfung'
SCHWICKERATH Elmar 25.09.1971 Bitburg allemande	le 'Ministerium der Justiz - Landesprüfungsamt für Juristen - Rheinland-Pfalz' la 'Erste Juristische Staatsprüfung' 24.02.1997	04.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une 'Erste Juristische Staatsprüfung'
SCOUPE Sébastien 03.02.1979 Charleroi belge	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 29.06.2004	29.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur commercial

SEEBERGER Veit 14.07.1957 Kaiserslautern allemande	la 'Technische Universität Berlin' le 'Grad Diplom-Ingenieur im Studiengang Architektur' 06.07.1984	24.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
SELIAZNIOVA Tatsiana Viktorovna 23.06.1974 Vitebsk (Biélorussie) belge	l'Université d'Etat de Vitebsk la qualification d'enseignant de langue russe et de littérature 20.06.1997	17.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de langue russe et de littérature
SELZER Stefan 14.07.1969 Saarlouis allemande	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) (Elektrotechnik)' 28.04.1999	28.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
SEQUEIRA GOMES Sandra Maria 27.02.1974 Esch-sur-Alzette portugaise	la 'Escola Superior Artistica do Porto' le grade de 'Bacharel em Fotografia' 03.11.2003	24.03.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Bacharel em Fotografia'
SERGONNE Mike 21.05.1974 Pétange luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales le grade de licencié en communication appliquée, section: publicité 11.09.1998	20.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en communication appliquée
SERRA Annamaria 28.05.1974 Luxembourg italienne	l'Institut Saint-Luc - Bruxelles le titre de gradué en architecture d'intérieur 02.07.1999	25.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Gradué en architecture d'intérieur

SHANNOUN Ferid 09.06.1967 Nuremberg française	la 'Universität Bielefeld - Fakultät für Gesundheitswissenschaften' le 'Grad Doctor of Public Health (DrPH)' 21.05.2005	17.06.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Doctor of Public Health'
SHOUMAN Ahmed 28.06.1971 Alexandrie sans nationalité	l'Académie de Police le diplôme de licence en droit et sciences de la police ..07.1993	24.03.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence en droit et sciences de la police
SIBENALER Yves 20.03.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes - Saarbrücken' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 09.11.2004	25.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Kaufmann'
SIEBENALLER Simone 27.07.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris le diplôme national supérieur d'arts plastiques 27.01.2005	30.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme national supérieur d'arts plastiques
SIEGEL Christian 19.11.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (TH)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik und Informationstechnik' 27.11.2004	21.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
SIMON Guy 21.01.1977 Luxembourg luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers - Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité: informatique 31.01.2002	06.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers

SIMON Martine 14.11.1979 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 21.07.2005	09.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Psychologin'
SIMON Sabrina 07.08.1976 Séoul (Corée du Sud) belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 29.06.2002	14.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur commercial
SIMONCHYK Tetyana 13.06.1981 Vinnytsya (Ukraine) ukrainienne	l'Université Nationale "Académie Kiïévo-Moguilanska' le diplôme de spécialiste en connaissance du droit 28.06.2003	21.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme en connaissance du droit
SIMONS Ralf 28.08.1968 Würselen (D) allemande	l'Université de Liège le grade de diplômé d'études complémentaires de 2ème cycle en économie et gestion (orientation: gestion) 30.06.2000	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Diplômé d'études complémentaires de 2ème cycle en économie et gestion
SIMONS Ralf 28.08.1968 Würselen (D) allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 25.03.1996	02.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
SINTINO Giuseppe 23.03.1973 Gosselies (B) italienne	l'Université de Mons-Hainaut le grade de licencié en informatique 11.09.1997	28.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Licencié en informatique

SION Réginald 01.01.1967 Roubaix belge	la Faculté Polytechnique de Mons le grade d'ingénieur civil en informatique et gestion 24.06.1989	27.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
SIWECK Jean-Louis 12.12.1970 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en information et communication, orientation communication, information et journalisme 30.06.1997	14.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Licencié en information et communication
SLEEBOS Joëlle 01.03.1980 Amsterdam néerlandaise	la 'Vrije Universiteit Amsterdam' le 'doctoraal examen in economie' 31.01.2003	06.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Doctorandus in economie'
SOISSON Véronique 10.10.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la Haute Ecole Galilée - Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales le grade de licencié en communication appliquée, section: publicité 12.09.2002	25.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en communication appliquée
SOLANA THIEL Martin Charles 10.01.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) an der Fakultät für Architektur' 01.07.2004	14.06.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
SOMSIRI Nimnual 01.01.1977 Nong Khai (Thailande) thailandaise	la 'Valaya Alongkorn Rajabhat University' le grade de 'Bachelor of Arts in General Management (Money and Banking)' 19.09.2001	13.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Arts in General Management (Money and Banking)'

SONNEVILLE Stéphan 26.08.1963 Namur belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 16.07.1986	24.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur commercial
SPEECKAERT Yves 12.11.1960 Ixelles belge	la 'University of California, Berkeley' le grade de 'Master of Business Administration' 21.05.1994	23.05.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Master of Business Administration'
SPERANSKAIA Tatiana 21.07.1980 Moscou belge	l'Université des Sciences Humaines de l'Etat - Moscou la qualification de psychologue 20.06.2002	01.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme de psychologue
SPITZ Jochen 13.10.1971 Laichingen allemande	la 'Fachhochschule Biberach' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 16.04.1999	06.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
STASANS Gints 14.02.1973 Jelgava (Lettonie) lettonne	la 'Agricultural University of Norway (NLH)' le grade de 'Candidatus Agriculturae (study option Landscape Architecture)' 25.06.1999	09.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Candidatus Agriculturae'
STASSER Jean-Yves 16.09.1971 Hermalle-sous-Argenteau belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade d'ingénieur commercial 03.07.1997	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur commercial
STASSER Jean-Yves 16.09.1971 Hermalle-sous-Argenteau belge	l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Liège - HEC Liège le grade de licencié en sciences commerciales et financières, option fiscalité 29.01.2001	25.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences commerciales et financières

STAUDT Vanessa 21.04.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Designerin (FH) im Studiengang Visuelle Kommunikation' 15.07.2005	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Designerin (FH)'
STAUS Jean-Pierre 25.11.1945 Wiltz luxembourgeoise	la 'Landwirtschaftliche Fakultät der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn' le 'akademischer Grad Diplom-Agraringenieur (Dipl.-Ing. agr.)' 27.09.1971	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Diplom-Agraringenieur'
STEINBACH Corinne 20.09.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Umweltwissenschaftlerin' 11.03.2003	25.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Umweltwissenschaftlerin'
STEPANOVA Veronika 02.12.1976 Lviv (Ukraine) ukrainienne	l'Université d'Etat "Ivan Franko" de la ville de Lviv la qualification de philologue, de professeur de langue et de littérature françaises 30.06.1998	09.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme de philologue et d'enseignement de langue et de littérature françaises
STEPANOVA Veronika 02.12.1976 Lviv (Ukraine) ukrainienne	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise en échanges internationaux 03.05.2002	09.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise en échanges internationaux
STOOS René 29.05.1945 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Polytechnique Fédérale Zurich le diplôme d'architecte 01.02.1971	26.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte

STRAUS Isabella 01.02.1972 München allemande	la 'Technische Universität Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) in der Studienrichtung Architektur' 30.06.2003	18.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Architecte
STRAUSS Maxim 17.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Lausanne le diplôme de la licence en sciences économiques, mention: management ..07.2004	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence en sciences économiques
STRAUSS Pascale 24.04.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en sciences de gestion 01.07.2005	12.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en sciences de gestion
STREIT Sandra 25.08.1974 Saarburg (D) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 05.05.1999	31.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Ingenieurin (FH)'
STRONCK Carlo 28.06.1972 Luxembourg Luxembourgeoise	l'Université Strasbourg I le diplôme de maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 12.02.2001	25.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
STRUCK Christophe 19.02.1978 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagoge' 25.04.2005	20.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	'Diplom-Pädagoge'

STUDER Aaron 23.03.1967 Visperterminen (Wallis) suisse	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Nachdiplom in Betriebswissenschaften' 26.10.1999	03.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un 'Nachdiplom in Betriebswissenschaften'
STUDER Aaron 23.03.1967 Visperterminen (Wallis) suisse	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Elektroingenieur, Studienrichtung Nachrichtentechnik' 10.05.1993	03.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
SULFOUR Marie-Pierre 13.06.1965 Thionville française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie-finance 29.04.1997	21.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
SYRETT Alison 07.06.1969 Surrey (GB) Anglaise	l'Université de Nancy II le diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises' 29.03.2001	11.11.2000 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées 'certificat d'aptitude à l'administration des entreprises'
TADJBAKSH Fereydun 06.08.1966 Téhéran allemande	la 'University of Surrey' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (Lower Division) in Retail Management' 05.06.1997	17.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Science in Retail Management'
TALE Jacqueline 08.03.1961 Téhéran française	l'Ecole Spéciale d'Architecture - Paris le diplôme d'architecte DESA 11.03.1986	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme d'architecte DESA

TANNER Cyril 20.08.1977 Thionville française	l'Université de Toulouse I le diplôme de la licence, spécialité management et gestion des entreprises: juriste d'entreprise 20.12.2002	29.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une licence en management et gestion des entreprises
TANNER Cyril 20.08.1977 Thionville française	l'Université de Toulouse I le diplôme de la maîtrise, spécialité management et gestion des entreprises: juriste d'entreprise 20.12.2002	29.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise en management et gestion des entreprises
TASCH René 18.11.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard le diplôme d'études supérieures spécialisées en affaires industrielles internationales (grade de mastaire - Master's degree) 01.02.2001	28.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un grade de mastaire
TASCH René 18.11.1977 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Supérieure des Technologies et des Affaires (ESTA) le certificat supérieur d'ingénierie technico - commerciale en milieu industriel 18.06.1999	28.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un certificat supérieur d'ingénierie technico-commerciale en milieu industriel
TAYLOR Alison 29.08.1961 Edinburgh britannique	la 'Heriot-Watt University' le 'Postgraduate Diploma in Accounting' 10.07.1985	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un 'Postgraduate Diploma in Accounting'
TAYLOR Alison 29.08.1961 Edinburgh britannique	le 'Napier College of Commerce & Technology' le grade de 'Bachelor of Science with Second Class Honours (1st Division) in Science with Industrial Studies' 25.05.1984	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Bachelor of Science in Science with Industrial Studies'

TAYLOR Alison 29.08.1961 Edinburgh britannique	'The Institute of Chartered Accountants of Scotland' le 'Certificate of Membership of the Institute of Chartered Accountants of Scotland' 25.11.1988	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	'Chartered Accountant'
TEISEN Jacques 10.09.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Werkstoffingenieur' 05.05.1997	21.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
TEIXEIRA DE SOUSA Ana 30.08.1973 Santa Maria Maior (P) portugaise	l'Université de Minho le diplôme de licenciée en relations internationales, section: relations culturelles et politiques 24.07.2000	15.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licenciée en relations internationales
TELMAT Fabien 27.10.1972 Paris française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux 04.04.1996	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux
TEMMES Caroline 08.05.1972 Merzig allemande	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 30.12.1999	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur
TESTA Sylvie 08.12.1964 Audincourt française	l'Université de Nancy II - Institut Commercial de Nancy le diplôme de l'Institut Commercial de Nancy 27.01.1989	13.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire du diplôme de l'Institut Commercial de Nancy

THALLER Thomas 10.03.1965 Tiengen allemande	la 'Fachhochschule Konstanz' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) in der Fachrichtung Elektrotechnik' 10.05.1994	20.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
THEISEN Frédérique 16.02.1972 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Institut des Hautes Etudes des Communications Sociales (IHECS) - Bruxelles le diplôme de licenciée en communication appliquée, section relations publiques 12.09.1997	16.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licenciée en communication appliquée
THEISMANN Frédéric 17.08.1967 Charleroi belge	l'Institut d'Enseignement Supérieur de Namur le titre de gradué en informatique 10.09.1988	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Gradué en informatique
THEISMANN Frédéric 17.08.1967 Charleroi belge	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade de licencié en sciences économiques appliquées 04.07.1990	07.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences économiques appliquées
THEVENOUX Benoît 18.12.1970 Beyrouth française	l'Université de Marne-la-Vallée le diplôme de la maîtrise et le titre d'ingénieur-maître en génie civil: gestion technique centralisée 22.11.1994	21.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur-maître en génie civil
THIBO Charles 15.07.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad eines Magister Artium (M.A.) in den Fächern Politische Wissenschaft, Soziologie und Statistik' 20.07.1994	18.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Magister Artium'

THIELEN Marco 11.05.1975 Berlin luxembourgeoise	la 'Fachhochschule Karlsruhe - Hochschule für Technik' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Fachhochschule) (Dipl.-Ing.(FH)) im Studiengang Architektur' 26.02.2004	01.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Architecte
THILL Chantal 31.08.1981 Differdange luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et consulaires, orientation: gestion internationale 29.06.2004	16.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en sciences commerciales et consulaires
THILL Erika 13.02.1961 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Fridericiana zu Karlsruhe (T.H.)' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) in der Fachrichtung Bauingenieurwesen' 26.03.1991	12.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
THILL Patrick 14.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Upper Division) in English and Hispanic Studies' 09.07.2003	06.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Bachelor of Arts in English and Hispanic Studies'
THILL Patrick 14.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Warwick' le grade de 'Master of Arts in International Relations' 26.01.2005	06.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Master of Arts in International Relations'
THILL Serge 30.09.1974 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie industrielle 16.02.2000	24.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

THILTGEN Marc 29.08.1971 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Wien' le 'akademischer Grad Magister der Philosophie (Mag.phil.) (1. Politikwissenschaft / 2. Publizistik und Kommunikationswissenschaft)' 15.10.2004	19.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Magister der Philosophie'
THINNES Romain 01.04.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 22.12.2004	04.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
THIRY Denis 31.10.1963 Jumet belge	les Cours communaux de Formation continuée - Liège le diplôme de gradué en communication d'entreprise, organisation et développement du personnel 12.02.1999	24.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Gradué en communication d'entreprise, organisation et développement du personnel
THOMAS Christophe 09.11.1983 Thionville française	l'Université Henri Poincaré - Nancy 1 le diplôme d'ingénieur-technologue en gestion du patrimoine 23.06.2005	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur- technologue en gestion du patrimoine de l'Institut Universitaire de Technologie de Longwy
THOMAS Michaël 23.05.1975 Messancy belge	l'Institut Supérieur des Aumôniers du Travail - Arlon le titre de gradué en électromécanique 21.06.1996	26.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Gradué en électromécanique
THORN Fabienne 24.05.1979 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Pädagogische Hochschule Heidelberg' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 16.07.2004	10.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Pädagogin'

THOUAND Jean-Charles 25.08.1971 Metz française	le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie - Paris le diplôme d'études comptables et financières 27.11.1998	23.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études comptables et financières
THOUAND Jean-Charles 25.08.1971 Metz française	l'Université Aix-Marseille III le diplôme d'études supérieures spécialisées finance 29.01.2004	23.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées finance
THUNUS Philippe 19.03.1975 Malmédy belge	la Haute Ecole de la Province de Liège Rennequin Sualem le titre de gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction 22.06.1998	22.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Gradué en bureau de dessin et d'organisation en construction
TIMAKOVA Kateryna 21.04.1974 Perm (Russie) Ukrainienne	l'Institut Pédagogique de l'Etat de Mykolayiv le diplôme de spécialiste en langue et littérature ukrainienne et en langue anglaise et littérature étrangère 24.06.1997	26.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un diplôme en langue et littérature ukrainienne et en langue anglaise et littérature étrangère
TIREUR Anne-Françoise 17.06.1971 Charleroi belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade de licencié en sciences actuarielles 15.09.1995	08.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en sciences actuarielles
TISSIER Cédric 28.06.1974 Rocourt (B) belge	l'Université de Liège le grade de licencié en sciences de gestion 14.09.2001	03.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Licencié en sciences de gestion

TOMMASINI Carlo Auguste Marcel 29.04.1964 Dudelange luxembourgeoise	'The Open University - Milton Keynes' le grade de 'Master of Business Administration' 31.07.2005	05.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Master of Business Administration'
TONKACHEEV Svetlana 08.12.1972 Jevpatorija (UKR) ukraine	l'Université Pédagogique d'Etat de Briansk - Académicien I.G. Petrovski la qualification d'enseignant de géographie et de biologie 28.06.1995	08.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de géographie et de biologie
TONNAR Jeff 12.06.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (grade de Master - Master's degree) 08.10.2004	13.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
TORRE Aldo Maria 25.03.1978 Bisceglie (I) italienne	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Upper Division) in Modern History, Economic History and Politics' 01.08.2004	24.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Arts in Modern History, Economic History and Politics'
TORRE Alessandra Maria 15.05.1980 Villerupt (F) italienne	la 'University of London' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (Lower Division) in European Studies' 01.08.2002	24.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Bachelor of Arts in European Studies'
TORRE Alessandra Maria 15.05.1980 Villerupt (F) italienne	la 'University of London' le grade de 'Master of Science in European Studies: EU Policy Making' 01.11.2003	24.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master of Science in European Studies'

TOTH Attila 05.11.1949 Tesedikovo (SL) slovaque	l'Ecole Polytechnique Fédérale Tchèque à Prague le titre d'ingénieur diplômé, spécialité ingénierie physique 20.06.1972	07.12.2004 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
TOTH Florence 26.01.1981 Namur belge	la Haute Ecole de la Province de Namur le titre de gradué en agronomie, option agroindustrie et biotechnologie 30.06.2003	12.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Graduée en agronomie
TOURRET Ambroise 18.01.1978 Metz française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion 11.01.2002	28.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
TOURSCHER Jérôme 22.04.1972 Woippy française	l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours (études supérieures en management) 11.07.1995	13.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire du diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours
TOUSSAINT Jeannette 10.12.1967 Camp-Perrin (RH) haïtienne	l'Université d'Etat d'Haïti - Institut National d'Administration de Gestion et des Hautes Etudes Internationales le grade de licencié en administration, option: gestion des affaires 23.05.2005	02.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licenciée en administration
TOUSSAINT Joël 24.01.1967 Libramont belge	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique 29.06.1991	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur industriel

TRAM Minh 27.01.1970 Saigon (Vietnam) belge	l'Institut Supérieur de Commerce Saint-Louis - Bruxelles le titre de licencié en sciences commerciales et consulaires 14.09.1995	10.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Licencié en sciences commerciales et consulaires
TREDEMY Corinne 05.03.1969 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 23.11.1999	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
TREMUTH Laurent 08.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le grade de docteur de l'Université de Strasbourg I en aspects moléculaires et cellulaires de la biologie 01.12.2004	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Docteur en aspects moléculaires et cellulaires de la biologie
TREMUTH Laurent 08.06.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études approfondies en toxicologie de l'environnement (grade de mastaire) 02.04.2001	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un grade de mastaire
TREPPO Michel 22.01.1954 Nemours (F) française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Paris le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers 23.10.1979	25.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
TRINH Phan Hung 06.11.1978 Namdinh (Vietnam) vietnamienne	l'Ecole Polytechnique à Palaiseau le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique (grade de master) 17.03.2005	06.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur

TSYGANOK Yuliya 13.04.1981 Zholtaya Krotcha (Ukr) ukrainienne	l'Académie d'Ingénieur de l'Etat de la ville de Zaporizzja la qualification du spécialiste de la cybernétique économique 30.06.2004	15.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme en cybernétique économique
TUMIOTTO Angela 07.06.1978 Luxembourg italienne	la Haute Ecole de Bruxelles - Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI) le grade de licencié traducteur, option traduction multidisciplinaire 26.06.2003	27.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licenciée traducteur
TUREK Anna 02.05.1979 Cracovie (Pologne) polonaise	l'Ecole Polytechnique de Cracovie le titre de magister ingénieur architecte 27.03.2004	11.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Architecte
TURNER Alexandra 28.08.1977 Bulawayo (Zim) luxembourgeoise	la 'University of Wales, Aberystwyth' le grade de 'Master of Economic and Social Studies in Management with European and International Business' 17.07.2003	28.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Master of Economic and Social Studies'
TURNER Alexandra 28.08.1977 Bulawayo (Zim) luxembourgeoise	la 'University of Wales, Aberystwyth' le grade de 'Bachelor of Arts in Spanish with Second Class Honours, division 1' 10.07.2001	28.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Arts in Spanish'
UGEN Joseph 12.01.1977 Dudelange Luxembourgeoise	la 'Technische Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 23.12.2004	02.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur

UKHAKHAKIMAPUN Pornsri 28.11.1968 Singhburi (Thailande) luxembourgeoise	la 'Dhurakijpundit University' le titre de 'Bachelor of Arts (Tourism and Hotel Studies)' 06.01.1993	21.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Bachelor of Arts in Tourism and Hotel Studies'
ULMERICH Mike 30.05.1969 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université Paul Valéry - Montpellier III le diplôme de maîtrise de psychologie 22.10.2004	27.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie
UNTERNAEHRER Ferruccio 18.04.1964 Sorengo (TI) suisse	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur informaticien 30.01.1988	21.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur informaticien
URBANY Marc 20.07.1956 Malling (F) française	l'Institut Supérieur d'Electronique du Nord - Lille le diplôme d'ingénieur de l'Institut Supérieur d'Electronique du Nord 15.07.1980	06.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
VALENTE SIMOES Jean-Paul 07.11.1973 Luxembourg portugaise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Metallurgie und Werkstofftechnik' 08.04.2003	13.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
VALEOULLINA Elvira 28.07.1967 Tchimkent (KAZ) russe	l'Institut d'Etat ouzbek de formation physique - Tachkent le titre de maître/d'entraîneur nageur 01.07.1989	18.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme de maître/d'entraîneur nageur

VALLEE Christophe 23.07.1969 Tours (F) française	l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest le diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest 11.12.1992	19.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur
VALLS MARTINEZ Javier 25.06.1968 Barcelona espagnole	la 'Northeastern University, Boston, Massachusetts' le grade de 'Bachelor of Science in Business Administration' 18.06.1994	19.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Bachelor of Science in Business Administration'
VAN CUTSEM Jean-Marc 03.03.1958 Anvers belge	la 'Universiteit Antwerpen - Rijksuniversitair Centrum te Antwerpen' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 03.07.1982	26.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en sciences économiques appliquées
VAN DE VELDE Carlos 17.07.1957 Deinze belge	la 'Katholieke Industriele Hogeschool Oost-Vlanderen - Gent' le 'diploma van industrieel ingenieur, afdeling bouwkunde' 09.07.1981	28.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur industriel
VAN DONGEN Leo 22.10.1958 Wilrijk belge	le 'Rijksuniversitair Centrum te Antwerpen' le grade d'ingénieur commercial 04.07.1981	04.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur commercial
VAN HOLSBEECK Jan 10.11.1965 Aalst (B) belge	la 'Vlaamse Economische Hogeschool - Brussel' le grade de licencié en sciences commerciales et financières 14.09.1987	05.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licencié en sciences commerciales et financières

VAN MULDERS Roland 14.11.1962 Schaerbeek luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'études supérieures techniques informatique (ingénierie et intégration informatique: systèmes d'information) 05.09.2005	03.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
VAN STEENWINKEL Benjamin 26.08.1968 Mechelen belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur commercial 10.07.1990	18.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur commercial
VAN STEENWINKEL Benjamin 26.08.1968 Mechelen belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en sciences actuarielles 10.07.1992	18.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Licencié en sciences actuarielles
VANDE MEUTTER Nicole 07.09.1951 Léopoldville belge	l'Institut Libre Marie Haps (Université Catholique de Louvain) le grade d'assistante en psychologie 02.07.1979	01.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Assistante en psychologie
VANDEN ABEELE Jan 31.08.1952 Oostrozebeke belge	le 'Hoger Handels- en Taleninstituut - Kortrijk' le titre de gradué de l'enseignement supérieur économique, section: secrétariat - langues modernes 30.06.1972	17.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Gradué en secrétariat - langues modernes
VANDEN ABEELE Jan 31.08.1952 Oostrozebeke belge	l'Institut Supérieur de Langue, Economie et Culture le titre de gradué de l'enseignement économique supérieur, section: administration d'entreprise 25.09.1976	08.04.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué de l'enseignement économique supérieur

VANDEN BEULCKE Bénédicte 05.10.1973 Mouscron belge	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en psychologie 06.09.1996	11.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licenciée en psychologie
VANDEWALLE Patrik 04.05.1964 Bruges belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade d'ingénieur civil en sciences informatiques 30.05.2005	17.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Ingénieur
VANETTI Laurent 17.12.1980 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Ludwig-Maximilians-Universität München' le 'akademischer Grad Diplom-Geograph (Univ.) Sozialwissenschaftliche Richtung' 29.06.2005	03.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Geograph'
VANWERS Luc 21.10.1969 Verviers belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur commercial 30.06.1994	14.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur commercial
VATANT Robert 27.07.1944 Ravières (F) française	l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique (ENSEM) - Nancy le diplôme d'ingénieur ENSEM, option mécanique 03.07.1972	18.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
VAVAKOS Achilles 30.07.1969 Tirana (Albanie) Grecque	l'Université aristotélicienne de Thessalonique - Ecole Polytechnique le diplôme d'ingénieur architecte 16.12.1996	03.03.2005 08.03.2005 18.03.2005	Architecte

VERDIER Ludmila 04.06.1956 Guiliovo Kostroma (Russie) française	l'Université pédagogique d'Etat de Iaroslavl portant le nom de K.D. Ouchinski la qualification de professeur de langues allemande et française dans la spécialité philologie 26.06.2000	24.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement de langues allemande et française
VERHAMME Geoffroy 21.07.1966 Anderlecht (B) belge	l'Ecole Centrale des Arts et Métiers - Saint-Gilles le grade d'ingénieur industriel, section construction 28.06.1989	09.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur industriel
VERKEST Thierry 13.06.1964 Wilrij belge	la 'Katholieke Universiteit Leuven' le grade de licencié en sciences actuarielles 02.07.1988	08.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licencié en sciences actuarielles
VESPIGNANI Benoît 20.11.1974 Metz française	l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz le diplôme d'ingénieur de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de Metz, spécialité: travaux de la construction 01.12.2000	18.01.2005 13.09.2005 26.09.2005	Ingénieur
VIGNIER Antony 13.01.1971 Tours (F) française	l'Ecole d'Ingénieurs en Informatique pour l'Industrie - Tours le diplôme d'ingénieur de l'Ecole d'Ingénieurs en Informatique pour l'Industrie 09.11.1994	25.02.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
VIGOA MORALES Juan Carlos 20.03.1967 Pinar del Rio (Cuba) Cubaine	l'Institut Universitaire des Mines G.V. Plekhanov - Saint-Petersbourg le grade de master en géologie et minéralogie 25.06.1992	28.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur des mines

VILLANYI Denise 23.02.1977 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Johannes Gutenberg-Universität - Mainz' le 'akademischer Grad Diplom-Pädagogin (Dipl.-Päd.)' 19.04.2004	15.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Pädagogin'
VILLAUME Hervé 05.10.1961 Jarville française	l'Université Henri Poincaré Nancy 1 - Faculté du Sport le diplôme de la maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives, mention animation gestion des activités physiques et sportives (maîtrise STAPS) 26.06.1985	29.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives
VINKEN Bert 08.12.1964 Balen belge	la 'Universiteit Antwerpen - Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius te Antwerpen' le grade de licencié en sciences économiques appliquées 23.06.1986	17.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en sciences économiques appliquées
VITCHES Pierre-Louis Vladimir 23.06.1950 Pontault-Combault (F) française	l'Université Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme de la maîtrise de sciences de gestion 19.09.2005	09.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
VOGEL Gilles 31.01.1976 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières, orientation: expertise comptable et revisorat 13.09.2004	14.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Licencié en sciences commerciales et financières
VOITIC Angela 02.04.1971 Peresecina / Orhei (Mol) roumaine	l'Université d'Etat d'Etudes Pédagogiques 'I. Creanga' de Chisinau - Faculté de Psychologie et Psychopédagogie appliquée le diplôme de maîtrise en déficiences psycho-motrices 02.07.1993	28.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise en déficiences psycho-motrices

VYDYSH Linna Viktorovna 19.01.1969 Novotcherkassk russe	l'Université d'Etat de Rostov la qualification de biologiste, d'enseignant de biologie et de chimie, spécialité: biologie 24.06.1992	05.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme de biologiste, d'enseignant de biologie et de chimie
WACLAWEK Friedrich 10.02.1942 Vienne autrichienne	la 'Technische Hochschule in Wien' le titre de 'Diplom-Ingenieur' 19.12.1966	19.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Architecte
WADLE Daniel 30.09.1979 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 28.06.2004	24.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
WAGENER Anouk 27.02.1976 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Medizinische Universität Innsbruck' le 'akademischer Grad Doktorin der gesamten Heilkunde (Dr.med.univ.)' 11.04.2005	17.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Doktorin der gesamten Heilkunde'
WAGNER Bernd 08.12.1966 Saarburg allemande	la 'Fachhochschule Rheinland-Pfalz' le 'Diplomgrad Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 31.12.1990	16.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
WAGNER Frank 12.01.1968 Esch / Alzette luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le titre de licencié en sciences commerciales et financières 29.06.1992	10.10.2005 25.10.2005 03.11.2005	Licencié en sciences commerciales et financières

WAGNER Martine 16.10.1972 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise d'information et communication 12.10.1999	24.01.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise d'information et communication
WAGNER Orlando 10.10.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le 'Diplom als Physiker' 01.11.1994	27.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Physiker'
WAGNER Orlando 10.10.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre de 'Doktor der Naturwissenschaften' 21.12.1998	27.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Doktor der Naturwissenschaften'
WAGNER Robert 09.12.1953 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Fachhochschule des Landes Rheinland-Pfalz' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in der Studienrichtung Architektur' 17.05.1982	24.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
WAGNER Thomas 16.03.1979 Saarlouis allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsinformatiker' 15.10.2004	01.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	'Diplom-Wirtschaftsinformatiker'
WAGNER Virginie 29.10.1981 Messancy belge	la 'Haute Ecole Francisco Ferrer - Bruxelles' le titre de gradué en stylistes - modélistes 25.06.2003	21.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Graduée en stylistes - modélistes
WAGNON Jean-Philippe 18.08.1975 Charleroi belge	l'Université Libre de Bruxelles le grade d'ingénieur de gestion (spécialisation marketing) 14.09.2000	25.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur de gestion

WALD Nathalie 25.05.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 28.06.2004	09.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
WALTER Olivier 19.06.1964 Mulhouse française	l'Institut Supérieur des Affaires (I.S.A.) le diplôme de l'Institut Supérieur des Affaires 13.06.1994	05.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire du diplôme de l'Institut Supérieur des Affaires
WALTMANS Ralph 03.12.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II le diplôme de la maîtrise d'arts plastiques 19.07.2005	24.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques
WANGERMEZ Patrick 11.10.1959 Renaix (B) belge	la Faculté Universitaire Catholique de Mons le grade de licencié en sciences économiques appliquées (licence en management) 30.06.1982	04.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Licencié en sciences économiques appliquées
WASSONG Frank 01.03.1974 Köln (D) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieur (FH) in dem Studiengang Bauingenieurwesen' 31.08.1999	04.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Ingenieur (FH)'
WEBER Sabine 05.01.1962 Trier (D) allemande	la 'Fachhochschule Trier' le grade de 'Diplom-Ingenieurin (FH) in dem Studiengang Architektur' 02.02.2005	07.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Diplom-Ingenieurin (FH)'

WEGMANN Berthold 08.01.1958 Wadern allemande	la 'Fachhochschule des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Wirtschaftsingenieur (Dipl.-Wirtsch.-Ing.)' 30.09.1983	22.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Wirtschaftsingenieur (FH)'
WEIDERT Sandra 06.08.1981 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'University of Kent' le grade de 'Bachelor of Arts with Lower Second Class Honours in English & American Literature' 12.07.2005	22.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Arts in English and American Literature'
WEIMERSKIRCH Gilles 17.02.1980 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann' 02.11.2004	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Kaufmann'
WEINACHTER Michel 15.02.1977 Luxembourg luxembourgeoise	le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Paris le diplôme d'études supérieures techniques du Conservatoire National des Arts et Métiers, spécialité informatique 31.01.2002	26.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme d'études supérieures techniques du CNAM
WEINBERG Olivier 11.05.1970 Metz (F) française	l'Université de Metz le diplôme de maîtrise de sciences de gestion 15.09.1993	10.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences de gestion
WEIS Laurent 26.03.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: monnaie et finance 28.06.2005	25.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

WEISGERBER Carmen 15.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Sheffield' le 'Diploma in Landscape Architecture' 22.06.2005	13.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un 'Diploma in Landscape Architecture'
WEISGERBER Carmen 15.06.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of Sheffield' le grade de 'Bachelor of Science Class Two Division One Honours in Landscape Design and Ecology' 22.07.2003	13.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Bachelor of Science in Landscape Design and Ecology'
WEISHAAR Jean-Claude 04.09.1970 Esch / Alzette luxembourgeoise	'The University of Dundee' le grade de 'Master of Arts with Second Class Honours (Division One) in Contemporary European Studies and Financial Economics' 14.07.1994	12.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master of Arts in Contemporary European Studies and Financial Economics'
WEISS Charles 27.02.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg 1 le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 30.05.2005	24.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
WELBES Nathalie 11.08.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise 11.07.2005	10.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques

WELTER Christian 02.08.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Strasbourg III le diplôme de la maîtrise de droit 29.09.1999	07.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise de droit
WELTER Marc 09.03.1970 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Kaiserslautern' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Elektrotechnik' 22.04.1996	27.10.2005 29.11.2005 07.12.2005	Ingénieur
WELTER Nadine 04.06.1975 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse - Institut de Pédagogie Curative le diplôme en pédagogie curative clinique 20.06.2000	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un diplôme en pédagogie curative clinique
WERER Sandrine 02.03.1978 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	l'Université de Liège le grade de licencié en criminologie 16.09.2005	14.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Licenciée en criminologie
WERTH Kai 01.05.1975 Illingen allemande	la 'Universität des Saarlandes' le 'akademischer Grad Diplom-Informatiker (Dipl.-Inform.)' 07.06.2005	12.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Informatiker'
WEYDERT Stéphanie 18.06.1980 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Fribourg Suisse - Institut de Pédagogie Curative le 'Diplom in Klinischer Heilpädagogik und Sozialpädagogik' 22.06.2005	13.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	Titulaire d'un 'Diplom in Klinischer Heilpädagogik und Sozialpädagogik'

WICTOR	la 'Loughborough University'	28.04.2005	'Master of Science in Information and Library Management'
Clara 11.08.1979	le grade de 'Master of Science with Distinction in Information and Library Management'	07.06.2005	
Luxembourg luxembourgeoise	20.12.2004	15.06.2005	
WIENEKE	la 'Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät der Christian-Albrechts-Universität zu Kiel'	02.03.2005	'Diplom-Kaufmann'
Jörg 14.06.1962	le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann'	08.03.2005	
Todenbüttel (D) allemande	18.07.1990	18.03.2005	
WIERNIK	le Centre de Perfectionnement aux Affaires (Groupe HEC Paris)	08.07.2005	Titulaire d'un diplôme CPA des Hautes Etudes Commerciales de Paris
Bernard 17.05.1926	le diplôme CPA	13.09.2005	
Berlin française	. ..1958	26.09.2005	
WIES Dory	la 'University of Greenwich'	06.05.2005	'Bachelor of Arts in Landscape Architecture'
24.09.1980	le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class Honours (1st Division) in Landscape Architecture'	07.06.2005	
Luxembourg luxembourgeoise	14.06.2004	15.06.2005	
WILHELMI Rolf	la 'Technische Universität Carolo-Wilhelmina zu Braunschweig'	22.09.2005	Ingénieur
20.02.1965	le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen'	25.10.2005	
Arolsen (D) allemande	30.03.1993	03.11.2005	
WILLEMET	l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Luxembourg, Arts & Métiers - Pierrard, Virton	02.06.2005	Ingénieur industriel
Alain 01.06.1963	le grade d'ingénieur industriel, section: électromécanique	07.06.2005	
Libramont belge	01.07.1989	15.06.2005	

WILLEMET Anne-Catherine 16.07.1975 Libramont belge	l'Université Catholique de Louvain - Faculté des Sciences Appliquées le grade de diplômé d'études spécialisées en sciences appliquées, orientation: architecture urbaine 26.01.2001	02.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Diplômée d'études spécialisées en sciences appliquées
WILLEMET Anne-Catherine 16.07.1975 Libramont belge	l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie - Liège le grade d'architecte 27.06.1998	02.06.2005 07.06.2005 15.06.2005	Architecte
WILLEMS Helmut 28.09.1954 Daun allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Soziologe' 30.12.1981	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Soziologe'
WILLEMS Helmut 28.09.1954 Daun allemande	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Doktor der Philosophie (Dr.phil.)' 12.07.1988	18.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Doktor der Philosophie'
WILMES Serge 06.05.1982 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence d'histoire 06.04.2005	30.08.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'une licence d'histoire
WIRTZ Michael 15.02.1970 Wesseling allemande	la 'Fachhochschule Köln' le 'akademischer Grad Diplom-Kaufmann (FH) (Dipl.-Kfm.(FH)' 12.12.2001	15.09.2005 25.10.2005 03.11.2005	'Diplom-Kaufmann (FH)'
WIWINIUS Maureen 13.01.1981 Luxembourg luxembourgeoise	l'Institut Catholique des Hautes Etudes Commerciales (ICHEC) - Bruxelles le grade de licencié en sciences commerciales et financières 13.09.2004	20.06.2005 12.07.2005 20.07.2005	Licenciée en sciences commerciales et financières

WOLF Sébastien 05.03.1973 Strasbourg (F) française	l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne le diplôme d'ingénieur civil 27.03.1999	07.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Ingénieur
WOLFF Nicolas 26.03.1981 Arlon belge	la Haute Ecole Robert Schuman le titre de gradué en comptabilité, option: fiscalité 28.06.2005	08.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	Gradué en comptabilité
WOLTER Laurent 28.07.1978 Esch / Alzette luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Bauingenieurwesen' 17.05.2004	04.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
WOLTER Nadia 09.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Paul Verlaine - Metz le diplôme de la maîtrise de sciences économiques 30.09.2005	10.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
WOLTER Robert 28.09.1973 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université de Technologie de Compiègne le diplôme d'ingénieur de l'Université de Technologie de Compiègne, génie mécanique 30.03.2000	14.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Ingénieur
WONG Ricky 22.01.1978 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Catholique de Louvain le grade de licencié en information et communication, orientation: analyse des médias 10.09.2004	13.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Licencié en information et communication

WORRE	la 'Seton Hall University, South Orange, New Jersey'	21.10.2005	'Master of Arts in Diplomacy and International Relations'
Philip Michel 05.06.1978	le grade de 'Master of Arts in Diplomacy and International Relations'	25.10.2005	
Neuilly-sur-Seine (F) luxembourgeoise	09.05.2005	03.11.2005	
WURTH	l'Université Louis Pasteur - Strasbourg	21.01.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Christian 26.11.1980	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention: économie et gestion de l'entreprise	25.01.2005	
Esch / Alzette luxembourgeoise	28.06.2004	01.02.2005	
YAKHYMETS	l'Institut pédagogique de l'Etat Ivan Franko de la ville de Drogobytch	21.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'enseignement des langues anglaise et allemande
Roksolyana 26.01.1972	le diplôme de spécialiste: enseignante des langues anglaise et allemande	07.06.2005	
Lviv Region (Ukr) ukrainienne	29.06.1995	15.06.2005	
YORCU	l'Université Nancy 2	27.09.2005	Titulaire d'une maîtrise de sciences économiques
Filiz 22.12.1980	le diplôme de la maîtrise de sciences économiques, mention analyse et politique économiques	25.10.2005	
Luxembourg luxembourgeoise	04.01.2005	03.11.2005	
ZACHARIA Ekaterini	la 'Aristoteles-Universität Thessaloniki'	10.05.2005	Titulaire d'un 'Diplom der Psychologie'
13.10.1964	le 'Diplom der Abteilung Philosophie, Pädagogik und Psychologie der Philosophischen Fakultät im Fachgebiet Psychologie'	07.06.2005	
Kimissi-Serron (Grèce) grecque	21.11.1989	15.06.2005	

ZADAVYSVICHKA Galyna 24.11.1974 Severodonetsk russe	l'Université Nationale Est-ukrainienne la qualification de manager dans la spécialité management des organisations 03.03.2001	14.11.2005 29.11.2005 07.12.2005	Titulaire d'un diplôme de spécialiste en management
ZAGLANICZNY Michal 19.08.1977 Gdansk (Pologne) polonaise	l'Ecole Polytechnique de Gdansk le titre de magister ingénieur architecte 13.12.2001	19.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	Architecte
ZANGERLE Doris-Jeanne-Angèle 29.09.1968 Luxembourg luxembourgeoise	'The Open University - Milton Keynes' le grade de 'Master of Science in Psychology' 31.12.2004	11.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Master of Science in Psychology'
ZANUTTINI Marc 16.10.1980 Metz française	l'Université de Metz le diplôme de la maîtrise des sciences et techniques, spécialité: télécommunications 26.03.2004	06.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques en télécommunications
ZANUTTINI Marc 16.10.1980 Metz française	l'Université de Lille I le diplôme d'études supérieures spécialisées en réseaux cables et télécommunications (grade de master - master's degree) 15.07.2004	11.07.2005 13.09.2005 26.09.2005	Titulaire d'un grade de Master
ZANUTTO Nathalie 07.05.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Universität Trier' le 'akademischer Grad Diplom-Psychologin' 06.07.2005	07.09.2005 13.09.2005 26.09.2005	'Diplom-Psychologin'

ZANZINGER Thomas 14.11.1964 Stuttgart allemande	la 'Berufsakademie Stuttgart' le grade de 'Diplom-Betriebswirt (Berufsakademie) - Dipl.-Betriebswirt (BA)' 30.09.1988	28.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Betriebswirt (BA)'
ZEEB Christophe - Tommy 07.12.1978 Nassau luxembourgeoise	l'Université Strasbourg III le diplôme d'études supérieures spécialisées de juriste d'affaires (grade de master - master's degree) 09.07.2004	31.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	Titulaire d'un grade de Master
ZEFFANE Monia 17.08.1983 Mont Saint Martin française	l'Université Nancy 2 le diplôme de la licence professionnelle en management des organisations, spécialité: gestionnaire export de petites et moyennes entreprises 18.01.2005	07.07.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'une licence professionnelle en management des organisations
ZEGELS Alain 12.02.1958 Olne (B) belge	l'Institut Supérieur Industriel Liégeois le grade d'ingénieur industriel, section électricité 09.07.1981	21.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	Ingénieur industriel
ZEH Nanda 18.09.1973 Ettelbrück luxembourgeoise	la 'Universität für Bodenkultur Wien' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing./DI) der Studienrichtung Landwirtschaft' 14.01.2005	18.04.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Diplom-Ingenieurin der Landwirtschaft'
ZEIMET Marco Nicolas Albert 16.06.1963 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Brunel University' le grade de 'Master of Science in Telemedicine and e-Health Systems' 07.12.2004	11.05.2005 07.06.2005 15.06.2005	'Master of Science in Telemedicine and e-Health Systems'

ZEWEN Nicole 22.01.1958 La-Haye (Pays-Bas) luxembourgeoise	l'Université de Metz le diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie du travail et nouvelles technologies (grade de Master - Master's degree) 02.12.2004	02.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un grade de Master
ZHOIDZIK Volha Vasiliévna 06.10.1979 Gloubokoe (BLR) bélarussienne	l'Université pédagogique d'Etat 'Maxim Tank' le diplôme de biologie et de psychologie appliquée 15.06.2001	25.05.2005 12.07.2005 20.07.2005	Titulaire d'un diplôme de biologie et de psychologie appliquée
ZIGER Anne-Marie 13.04.1981 Luxembourg luxembourgeoise	la 'University of East London' le grade de 'Bachelor of Arts with Second Class (Lower Division) Honours in Media Studies' 15.06.2004	16.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	'Bachelor of Arts in Media Studies'
ZIGER Elisabeth 28.11.1979 Luxembourg luxembourgeoise	l'Université Marc Bloch - Strasbourg II le diplôme d'études supérieures spécialisées de traduction / interprétation, option: traduction professionnelle (grade de Master - Master's degree) 17.11.2004	03.12.2004 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un grade de Master
ZIGRAND Jeff 06.08.1979 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Chemiker (Dipl.-Chem.)' 02.11.2004	11.01.2005 25.01.2005 01.02.2005	'Diplom-Chemiker'
ZIMMER Séverine 02.10.1978 Virton belge	l'Université Strasbourg II le diplôme de maîtrise d'histoire de l'art 16.09.2003	25.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art

ZINKE Anja 14.09.1976 Leinefelde (D) allemande	la 'Technische Universität Carolo-Wilhelmina zu Braunschweig' le 'Hochschulgrad Diplom-Ingenieurin (Dipl.-Ing.) im Studiengang Architektur' 07.03.2003	11.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Architecte
ZLATANOVIC Dragan 21.03.1963 Belgrade (YU) allemande	l'Université de Belgrade le titre d'économiste diplômé, spécialité: commerce extérieur (international) 27.02.1985	03.04.2005 19.04.2005 28.04.2005	Titulaire d'un diplôme d'économiste
ZUCCARINI Sandro 05.02.1968 Esch-sur-Alzette luxembourgeoise	la 'Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen' le 'akademischer Grad Diplom-Ingenieur (Dipl.-Ing.) im Studiengang Maschinenbau' 03.09.2004	20.12.2004 25.01.2005 01.02.2005	Ingénieur
ZWANK Carlo 22.10.1979 Ettelbrück luxembourg	l'Université Paris I - Panthéon - Sorbonne le diplôme d'études supérieures spécialisées de gestion européenne et internationale (grade de master - master's degree) 14.01.2005	28.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'un grade de Master
ZWANK Luc 02.01.1975 Luxembourg luxembourgeoise	la 'Eidgenössische Technische Hochschule Zürich' le titre de 'Doktor der Wissenschaften' 14.05.2004	07.03.2005 19.04.2005 28.04.2005	'Doktor der Wissenschaften'
ZYBER Marianne 18.01.1968 Clamart (F) allemande	l'Université Paris 8 le diplôme de maîtrise de psychologie clinique et pathologique 11.10.2004	10.02.2005 08.03.2005 18.03.2005	Titulaire d'une maîtrise de psychologie clinique et pathologique

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 46 **22 juin 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 24 novembre 2005 autorisant Monsieur Rafael SPRINGER et Madame Françoise Thérèse Jeanne ALEX à changer le prénom actuel de leurs enfants Charles et Marie SPRINGER en ceux de «Charles Félix Samuel» respectivement «Marie Benita Elisabeth».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Rafael SPRINGER et Madame Françoise Thérèse Jeanne ALEX, demeurant à L-2622 Luxembourg, 46, rue Tinant, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fils Charles SPRINGER, né le 24 janvier 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Charles Félix Samuel» et celui de leur fille Marie SPRINGER, née le 24 janvier 2005 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Marie Benita Elisabeth».

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Rafael SPRINGER et Madame Françoise Thérèse Jeanne ALEX sont autorisés à changer le prénom actuel de leurs enfants Charles et Marie SPRINGER en ceux de «Charles Félix Samuel» respectivement «Marie Benita Elisabeth».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 24 novembre 2005.
Henri

Arrêté grand-ducal du 29 mai 2006 portant modification de l'arrêté grand-ducal du 27 mars 2006 autorisant la création du syndicat intercommunal «Am Haff».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Revu Notre arrêté du 27 mars 2006 autorisant la création du syndicat intercommunal «Am Haff»;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Burmerange en date du 27 avril 2005, de Remerschen en date du 27 avril 2005 et de Wellenstein en date du 14 juin 2005, aux termes desquelles lesdits corps ont décidé de se constituer en syndicat de communes à vocation multiple portant le nom Syndicat intercommunal «Am Haff»;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Burmerange en date du 18 janvier 2006, de Remerschen en date du 14 décembre 2005 et de Wellenstein en date du 31 janvier 2006 portant approbation des statuts amendés suivant à l'avis du Conseil d'Etat du 15 novembre 2005;

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le texte du dernier tiret du deuxième alinéa de l'article 1er de l'arrêté grand-ducal du 27 mars 2006 autorisant la création du syndicat intercommunal «Am Haff» et qu'il y a lieu de remplacer le terme de «une bibliothèque intercommunale à Schwebsingen» par celui de «une bibliothèque intercommunale dans la commune de Wellenstein»;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les communes de Burmerange, Remerschen et Wellenstein sont autorisées à créer un syndicat de communes à vocation multiple dénommé «Syndicat intercommunal «Am Haff»».

Le syndicat a pour objet la mise en place et l'exploitation des structures d'accueil suivantes:

– une crèche à Wintrange;
– un foyer de jour à Remerschen;
– une maison des jeunes à Remerschen;
– une bibliothèque intercommunale dans la commune de Wellenstein.

Art. 2. Les statuts auxquels les conseils communaux des trois communes ont adhéré déterminent les conditions et modalités de fonctionnement et de financement du syndicat. Ces statuts font partie intégrante du présent arrêté.

Art. 3. Notre Ministre de l'Intérieur et l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 29 mai 2006.
Henri

__ANNEXE__

Statuts du Syndicat intercommunal «am Haff»

Préambule

(1) Les conseils communaux des communes de Burmerange, de Remerschen et de Wellenstein ont décidé, par des délibérations concordantes, de se constituer en syndicat de communes à vocation multiple.

(2) Le syndicat est régi par:

la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;
l'arrêté grand-ducal autorisant sa création;
les présents statuts qui font partie intégrante de l'arrêté grand-ducal d'institution.

Art. 1er. – Dénomination

Le syndicat porte le nom «Syndicat intercommunal «am Haff»».

Art. 2. – Siège

Le syndicat a son siège à la maison communale à Remerschen dont l'adresse postale est fixée à 75, Wäistrooss, L-5440 Remerschen.

Art. 3. – Objet

Le syndicat a pour objet la mise en place et l'exploitation des structures d'accueil suivantes:

- une crèche à Wintrange
- un foyer de jour à Remerschen
- une maison des jeunes à Remerschen et
- une bibliothèque intercommunale dans la commune de Wellenstein

Art. 4. – Membres

Sont membres du syndicat les communes de Burmerange, de Remerschen et de Wellenstein.

Art. 5. – Durée

Le syndicat est constitué pour une durée de trente ans.

A l'échéance, cette durée est renouvelée par tacite reconduction pour de nouveaux termes consécutifs de dix ans, à moins pour une des communes membres d'exprimer sa volonté de terminer son engagement dans une délibération en due forme du conseil communal à faire parvenir au président du syndicat au moins six mois avant l'expiration de la prochaine échéance.

Art. 6. – Administration et organes

6.1. – Le comité

(1) Le syndicat est administré par un comité au sein duquel chaque commune est représentée par trois délégués.

(2) Le comité, outre ses attributions légales, est chargé notamment de:

a. l'élaboration du règlement d'ordre intérieur;
b. l'élaboration du ou des règlements d'utilisation des structures d'accueil;
c. la fixation de la participation des communes aux charges d'après une tarification par structure d'accueil;
d. la fixation des jetons de présence ainsi que des frais de route et de séjour des membres du conseil technique pour leur participation aux réunions de ce conseil;
e. la fixation des frais de route et de séjour des membres du comité pour leur participation aux réunions du comité, aux réunions du bureau et pour les voyages de service.

6.2. – Le bureau

(1) Le bureau se compose de trois membres élus par le comité parmi ses membres, dont le président du comité qui est d'office président du bureau.

(2) Le bureau désigne parmi ses membres un premier vice-président, le troisième membre ayant alors qualité de deuxième vice-président.

En cas d'absence ou d'empêchement du président il est remplacé par le premier vice-président.

En cas d'empêchement simultané du président et du premier vice-président, la présidence du syndicat est exercée par le deuxième vice-président. En cas d'empêchement de l'ensemble des membres du bureau, la présidence est exercée par le membre du comité le plus ancien en rang.

6.3. – Le conseil technique

Le comité peut s'adjoindre un conseil technique dont il arrête la composition, le fonctionnement et les attributions dans son règlement d'ordre intérieur.

Art. 7. – Gestion comptable et financière

7.1. – Financement

Le financement du syndicat de communes est assumé par les communes membres.

7.2. – Constitution du patrimoine

(1) La commune de Remerschen mettra à disposition du syndicat par bail emphytéotique pour un loyer symbolique pour toute la durée de son existence l'immeuble à Wintrange destiné à accueillir la crèche.

La commune de Wellenstein mettra à disposition du syndicat par bail emphytéotique pour un loyer symbolique pour toute la durée de son existence un immeuble dans la commune de Wellenstein destiné à accueillir la bibliothèque.

(2) Les communes-membres dotent le syndicat des moyens en capital nécessaires à la création du patrimoine en biens mobiliers et immobiliers requis pour la réalisation de son objet.

Cette participation au capital est fonction des besoins déclarés en équipements et services des communes membres, qui, en contrepartie de leurs apports, ont droit dans les mêmes proportions au patrimoine commun et à l'utilisation de ce patrimoine et des services qui en découlent.

(3) La dépense d'investissement du syndicat relative à son objet sera de 1.355.931,00 (un million trois cent cinquante cinq mille neuf cent trente et un) euros et les apports en capital des communes ne pourront dépasser les parts maximales par commune telles qu'elles sont définies ci-après. Les aides étatiques ou autres à l'investissement que le syndicat touchera seront portées en diminution des apports en capital des communes membres.

Objet Commune	Crèche à Wintrange	Foyer de jour et Maison des jeunes à Remerschen	Bibliothèque commune de Wellenstein	Part maximale en capital en EUR	en % des droits
Burmerange	131.274,61	147.420,00	63.000,00	341.694,61	25,20
Remerschen	214.936,13	241.371,00	103.150,00	559.457,13	41,26
Wellenstein	174.720,26	196.209,00	83.850,00	454.779,26	33,54
TOTAL	520.931,00	585.000,00	250.000,00	1.355.931,00	100,00

(4) Tous les apports effectués par une commune membre au capital du syndicat lui procurent le droit de prétendre à une utilisation équivalente des infrastructures et équipements réalisés et gérés par lui.

(5) Tout apport en capital ultérieur se fera au pro rata de la population respective des communes membres. La population à prendre en considération est établie annuellement sur base du dernier état des services de population des communes membres au 31 décembre de l'exercice précédant la demande d'un apport en capital.

Tous les apports en capital des membres sont portés au capital du bilan du syndicat. La structure du capital sera modifiée à chaque fois qu'il y aura une modification des quotes-parts des membres dans le capital qu'elle provienne d'apports nouveaux ou d'échanges de quotes-parts entre communes membres.

(6) Toute nouvelle participation au capital donne lieu à un réajustement général et statutaire des droits d'utilisation des infrastructures.

(7) À côté des subsides spécifiques en capital, les apports en capital des communes peuvent être amortis simultanément avec l'investissement qu'ils sont destinés à financer.

7.3. – La gestion courante

(1) La participation des communes membres aux charges de fonctionnement et de gestion de la crèche, du foyer de jour, de la maison des jeunes et de la bibliothèque est fixée au pro rata de leur population respective.

Cette clé de répartition des contributions respectives est révisée annuellement sur base du dernier état des services de population des communes membres au 31 décembre de l'exercice précédent.

(2) Le syndicat est autorisé à créer un fonds de renouvellement pour contribuer au financement des dépenses en relations avec les investissements futurs. Ce fonds est alimenté par des dotations à charge du budget de fonctionnement selon des règles à définir par le comité sans que le montant du fonds ne puisse cependant dépasser les 10% de la valeur du capital investi.

7.4. – La comptabilité

(1) Les règles de la comptabilité des communes s'appliquent à la comptabilité du syndicat. Toutefois les livres de la comptabilité syndicale sont tenus selon les principes de la comptabilité commerciale complétée d'une comptabilité analytique permettant d'attribuer les charges et produits ainsi que les variations de l'actif et du passif.

(2) La comptabilité comprend le budget ainsi que le compte annuel qui se compose du bilan, établi au 31 décembre de chaque année et du compte de pertes et profits. Le compte annuel doit être établi avec clarté et doit donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats du syndicat.

(3) Les règles relatives à l'évaluation des valeurs actives et passives du bilan, à l'amortissement et à la constitution éventuelle de réserves sont fixées par le comité du syndicat.

Art. 8. – Dissolution et affectation de l'actif et du passif

(1) Le syndicat peut être dissous conformément aux dispositions des articles 24 et 26 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

(2) En cas de dissolution du syndicat, les communes-membres ont le droit de récupérer leur quote-part dans la valeur nette du syndicat telle qu'elle résulte d'un dernier bilan arrêté à la suite de la cession des actifs.

Art. 9. – Conditions de retrait du syndicat par une commune membre

(1) Une commune membre peut se retirer du syndicat suivant les dispositions de l'article 25 de la même loi. Elle doit, à ces fins, communiquer la décision y relative du conseil communal au comité du syndicat au moins un an avant la date choisie pour le retrait qui doit être un 1er janvier.

(2) La commune qui sort du syndicat a droit au remboursement de sa quote-part dans la valeur nette du syndicat.

Il appartient alors aux communes qui ne quittent pas le syndicat de reprendre à leur compte l'actif net de la commune remboursée.

La commune qui se retire continuera pendant une période de dix ans de manière linéairement dégressive à participer aux frais de fonctionnement du syndicat tels qu'ils ont été arrêtés pour l'année précédant le retrait.

Art. 10. – Affectation des excédents éventuels réalisés par le syndicat

Un excédent de recettes éventuel du compte de pertes et profits est transféré sur un compte de réserve qui sert premièrement à la couverture de pertes éventuelles ultérieures et subsidiairement à la dotation du fonds de renouvellement.

Art. 11. – Entrée en vigueur des statuts

L'entrée en vigueur des statuts est fixée au jour où l'arrêté grand-ducal autorisant la création du syndicat sort ses effets.

Arrêté ministériel du 7 juin 2006 portant modification de l'arrêté ministériel du 31 mars 2006 de la composition de la Commission de l'indice des prix à la consommation.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce Extérieur,

Vu l'article 5 du règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2006 déterminant la composition de la Commission de l'indice;

Vu la lettre de la Banque centrale du Luxembourg du 17 mai 2006;

Arrête:

Art. 1er. Le dernier paragraphe de l'arrêté ministériel du 31 mars 2006 déterminant la compostion de la Commission de l'indice des prix à la consommation est remplacé comme suit:

Observateurs

M. Jean Marie THOSS, observateur de la Banque centrale du Luxembourg;

M. Erik WALCH, observateur de la Banque centrale du Luxembourg.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Le Ministre de l'Economie et
du Commerce Extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 13 juin 2006 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière de déchets des équipements électriques et électroniques.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu l'article 9 de la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu le règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par le règlement grand-ducal du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux:

– pour le Ministre ayant dans ses attributions l'Environnement:
Monsieur Pierre PRUM, Attaché de Gouvernement
en remplacement de Monsieur Eric DE BRABANTER.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre de la commission pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 13 juin 2006.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 13 juin 2006 portant désignation des membres de la commission de suivi pluripartite en matière d'emballages et de déchets d'emballages.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;

Vu le règlement grand-ducal du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages et notamment son article 12;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre de la commission de suivi pluripartite telle qu'elle a été instituée par le règlement grand-ducal du 31 octobre 1998 portant application de la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages:

– pour le Ministre ayant dans ses attributions l'Environnement:
Monsieur Pierre PRUM, Attaché de Gouvernement
en remplacement de Monsieur Eric DE BRABANTER.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera adressé au membre de la commission pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Luxembourg, le 13 juin 2006.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

Administration de l'Aéroport. – Examen de fin de stage en 2006. – L'Administration de l'Aéroport organisera, au cours du mois d'octobre 2006, un examen de fin de stage dans la carrière de l'artisan et au cours du mois de décembre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière du technicien diplômé.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2006 Monsieur Jeffrey KATZENMEIER, contrôleur en chef à la Direction des douanes et accises, a été nommé contrôleur en chef hors cadre des douanes et accises au même bureau.

Administration de la Gestion de l'Eau – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2006 Monsieur Robert KIPGEN, ingénieur - chef de division à l'Administration de la Gestion de l'Eau a été nommé ingénieur première classe à la même administration avec effet au 1er juin 2006.

Chambre des mises en accusation. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur Nico HIRSCH, Directeur Général adjoint de la Police Grand-Ducale a été nommé membre effectif de la Chambre des mises en accusation en remplacement de Monsieur Jean Léon CLEMENT, à partir du 1er mai 2006.

Conseil de discipline. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur Philippe SCHRANTZ, premier commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale a été nommé membre suppléant du Conseil de discipline de la Force publique en remplacement de Monsieur Jean-Marie WAGNER.

Conseil de Guerre. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur Jos SCHMIT, premier commissaire divisionnaire de la Police Grand-Ducale a été nommé membre suppléant du Conseil de Guerre en remplacement de Monsieur Marc ZOVILE.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise d'assurances NRG Fenchurch Insurance Company Limited vers l'entreprise d'assurances NRG London Reinsurance Company Limited.

La FSA, Financial Services Authority, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances NRG Fenchurch Insurance Company Limited était autorisée à transférer son portefeuille à l'entreprise d'assurances NRG London Reinsurance Company Limited avec effet au 22 mai 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Haute Cour Militaire. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur Fernand GUTH, Chef d'Etat-major adjoint de l'Armée a été nommé membre suppléant de la Haute Cour Militaire.

Monsieur Nico HIRSCH, Directeur Général adjoint de la Police Grand-Ducale a été nommé membre suppléant de la Haute Cour Militaire en remplacement de Monsieur Jean Léon CLEMENT, à partir du 1er mai 2006.

Indice des prix à la consommation au 1er mai 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de 703.12 au 1er mai par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er mai 2006 à **695.79**.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Ministère de l'Egalité des chances – Services pour filles, femmes et femmes avec enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 17 janvier 2006, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Femmes en détresse asbl ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre d'accueil classique pour femmes «Fraenhaus».

L'agrément est enregistré sous le numéro 09/01/2006.

Par arrêté ministériel du 6 février 2006, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Fondation Maison de la Porte Ouverte ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du centre de consultation pour femmes «Centre Frédéric Ozanam».

L'agrément est enregistré sous le numéro 19/01/2006.

Par arrêté ministériel du 30 décembre 2005, l'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire Initiativ Rem Schaffen ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité du service de consultation et d'information pour femmes rentrantes et pour femmes à la recherche d'un travail à Luxembourg.

L'agrément est enregistré sous le numéro 12111998-L.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 2 juin 2006, Monsieur le Docteur Paul FILIPETTI, né le 16 juin 1949, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelle au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 juin 2006, Madame le Docteur Cathy FOLMER ALLOUCH, née le 9 mars 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 juin 2006, Monsieur le Docteur Fouad LEBHOUR, né le 24 novembre 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en néphrologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 2 juin 2006, Monsieur le Docteur Frédéric SCHEIBER, né le 2 octobre 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat. – Examen de carrière. – Au cours du mois de novembre 2006, le Service Central des Imprimés et des Fournitures de Bureau de l'Etat organisera un examen de fin de stage dans la carrière inférieure de l'artisan – branche lithographe.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 47 **22 juin 2006**

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 15 mai 2006 portant approbation des modifications des statuts ainsi que du texte coordonné de la société de secours mutuels «Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts ainsi que le texte coordonné de la société de secours mutuels «Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg» sont approuvés et entrent en vigueur le 1er janvier 2007.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires ainsi que le texte coordonné des statuts, est publié au Mémorial».

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE 1

Modifications des statuts de la société de secours mutuels
«Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg»
(modifications entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

1° Le point b) de l'article 2 prend la teneur suivante:

«d) bei Ausgaben für Gesundheitspflege.»

2° L'article 4 est modifié comme suit:

«Wirkliche Mitglieder

a) Wirkliche Mitglieder sind alle effektiven Mitglieder des Landesfeuerwehrverbandes, insofern sie zwischen dem 15. und dem 50. Lebensjahr effektives Mitglied des Landesfeuerwehrverbandes werden.

b) Ehrenmitglieder von Verbandswehren werden auch Mitglied der Mutuelle, insofern sie vor dem 50. Lebensjahr der Mutuelle beitreten. Sie haben jedoch nur Anrecht auf das unter Artikel 18 vorgesehene Sterbegeld.

c) Als Mitglieder der Mutuelle können auch Personen aufgenommen werden, ohne Mitglied einer Verbandsfeuerwehr zu sein, insofern sie vor dem 50. Lebensjahr der Mutuelle beitreten. Sie haben nur Anrecht auf das unter Artikel 18 vorgesehene Sterbegeld. Zur Entrichtung ihres Jahresbeitrages an die Mutuelle unterzeichnen diese Mitglieder bei der Aufnahme eine diesbezügliche Einzugsermächtigung. Um die Mehrkosten zu decken, welche gegenüber einer Ehrenmitgliedschaft bei einer Verbandsfeuerwehr entstehen, wird vom Konto dieser Mitglieder beim ersten Bankeinzug zusätzlich ein Betrag von 5 Euro als einmalige Aufnahme-Gebühr abgebucht.

Die Mitglieder verpflichten sich die gegenwärtigen Statuten zu beachten.»

3° L'article 6 est modifié comme suit:

«Jedes wirkliche Mitglied, das zwischen dem 15. und dem 50. Lebensjahr einer Feuerwehr des Landesfeuerwehrverbandes als effektives Mitglied beitritt, ist automatisch Mitglied der Mutuelle.»

4° L'article 13 prend la teneur suivante:

«Der Jahresbeitrag für die unter Artikel 4 a) bezeichneten Mitglieder ist auf 4 Euro festgesetzt (Kategorie A). Haben diese Mitglieder das 18. Lebensjahr im Laufe des Geschäftsjahres noch nicht erreicht, beschränkt sich der Beitrag auf 1 Euro (Kategorie B).

Für die unter Artikel 4 b) und c) bezeichneten Mitglieder ist der Jahresbeitrag auf 4 Euro festgesetzt (Kategorie C).»

5° L'article 18 est modifié comme suit:

«Beim Tode eines wirklichen Mitgliedes ist ein Sterbegeld von 250 Euro geschuldet. Als bezugsberechtigt gelten die gesetzlichen Erben.»

6° L'article 25 prend la teneur suivante:

«*Unterstützung für ungedeckte Gesundheitsausgaben*

Die Mutuelle schafft eine Unterstützung, welche zum Zweck hat, den unter Artikel 4 a) bezeichneten wirklichen Mitgliedern Beihilfen zu gewähren bei Ausgaben für Gesundheitspflege, welche nicht von einer luxemburgischen Einrichtung der sozialen Sicherheit übernommen werden, unter der Bedingung, dass diese Pflege in den Satzungen der „Union des caisses de maladie" vorgesehen ist. Für Mitglieder, die nicht in einer luxemburgischen Krankenkasse versichert sind, werden die Tarife entsprechend angewendet.

Für die Berechnung der Unterstützung werden die ungedeckten Kosten, welche sich auf das wirkliche Mitglied als auch auf dessen Ehegatten und dessen zu Lasten fallenden Kinder beziehen, herangezogen.

Ausgenommen von einer Übernahme durch diese Unterstützung sind folgende Ausgaben:

a) die Mehrkosten bei einem Krankenhausaufenthalt in der ersten Klasse;
b) die Kosten für Brillenfassungen;
c) die Kosten für Edelmetalle und Email bei Zahnersatz;
d) die Kosten des Krankenhausaufenthalts bei Pflegefällen;
e) die Kosten für von der Krankenkasse nicht genehmigte Kuraufenthalte. Für genehmigte Kuraufenthalte werden die Hotelkosten nicht übernommen;
f) die Begräbniskosten.»

7° L'article 26 est modifié comme suit:

«1) Um Anrecht auf die in Artikel 25 vorgesehene Unterstützung zu haben, muss eine Mitgliedschaft von einem Jahr vorliegen.

2) Um in den Genuss der Unterstützung für ungedeckte Gesundheitsausgaben zu kommen, muss das Mitglied bis zum 31. März eines Jahres die Belege einsenden, insofern sie im jeweilig vorangegangenen Jahr ausgestellt wurden. Sind die Ehepartner getrennt krankenversichert, so können die Belege beider Krankenkassen eingesandt werden. Als Belege gelten nur die von der Krankenkasse ausgestellten Rückerstattungsabrechnungen. Alle Belege, welche nach dem 31. März eingesandt werden, können nicht mehr berücksichtigt werden.

3) Die Finanzierung dieser Leistung wird durch einen Teil der Beiträge der unter Artikel 4 a) bezeichneten wirklichen Mitglieder sichergestellt.

4) Die Unterstützung übernimmt, unter Beachtung des nachfolgenden Absatzes, die ungedeckten Kosten der Gesundheitsausgaben, welche durch die oben angeführten Belege eingebracht werden, insofern sie jedoch einen Freibetrag von 70 Euro, Index 100 (zu berechnen am 31. Dezember des geltenden Jahres) übersteigen. Überschreitet die Totalsumme aller angefragten Beihilfen den Betrag von 10.000 Euro, so werden die Leistungen für jeden einzelnen Antragsteller im gleichen Verhältnis berechnet.

5) Die Abrechnung mit den Antragstellern erfolgt jährlich nach dem 31. März.

6) Dementsprechend müssen die Belege vor diesem Datum an den Vorstand eingereicht sein. Sie müssen sich auf Kosten beziehen, die während dem vorangegangenen Jahr (1. Januar bis zum 31. Dezember) entstanden sind.»

8° L'article 31 prend la teneur suivante:

«Die Mutuelle wird von einem Vorstand verwaltet, der aus acht Mitgliedern besteht, darunter ein Präsident, ein Vize-Präsident, ein Sekretär-Kassierer und 4 Beisitzende, sowie einem nicht stimmberechtigten Delegierten des Landesfeuerwehrverbandes.

Die Mitglieder des Vorstandes besetzen unter sich die verschiedenen vorbenannten Posten in geheimer Wahl mit einfacher Stimmenmehrheit.»

ANNEXE 2

Texte coordonné des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle des Sapeurs-pompiers du Grand-Duché de Luxembourg»

(texte coordonné entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

Kapitel I. Name, Sitz und Zweck der Mutuelle.

Art. 1. Die Mutuelle des Sapeurs-Pompiers du Grand-Duché de Luxembourg, welche nachfolgend «die Mutuelle» bezeichnet wird, hat ihren Sitz dort, wo der Sitz des Luxemburger Landesfeuerwehrverbandes ist.

Art. 2. Die Mutuelle hat zum Zweck, ihren wirklichen Mitgliedern oder deren Ehepartnern, bzw. deren Hinterbliebenen finanzielle Unterstützungen zu gewähren:

a) beim Tode eines wirklichen Mitglieds;
b) bei der Heirat eines wirklichen Mitglieds;
c) bei der Geburt eines Kindes eines wirklichen Mitglieds;
d) bei Ausgaben für Gesundheitspflege.

Die Mitgliedschaft in der Mutuelle, sei es als wirkliches Mitglied oder als Ehrenmitglied, ermöglicht ausserdem den Beitritt zu allen bestehenden und noch zu schaffenden Einrichtungen der Mutualität.

Kapitel II. Zusammensetzung der Mutuelle.

Art. 3. Die Mutuelle besteht aus wirklichen Mitgliedern und aus Ehrenmitgliedern.

Art. 4. *Wirkliche Mitglieder*

a) Wirkliche Mitglieder sind alle effektiven Mitglieder des Landesfeuerwehrverbandes, insofern sie zwischen dem 15. und dem 50. Lebensjahr effektives Mitglied des Landesfeuerwehrverbandes werden.

b) Ehrenmitglieder von Verbandswehren werden auch Mitglied der Mutuelle, insofern sie vor dem 50. Lebensjahr der Mutuelle beitreten. Sie haben jedoch nur Anrecht auf das unter Artikel 18 vorgesehene Sterbegeld.

c) Als Mitglieder der Mutuelle können auch Personen aufgenommen werden, ohne Mitglied einer Verbandsfeuerwehr zu sein, insofern sie vor dem 50. Lebensjahr der Mutuelle beitreten. Sie haben nur Anrecht auf das unter Artikel 18 vorgesehene Sterbegeld. Zur Entrichtung ihres Jahresbeitrages an die Mutuelle unterzeichnen diese Mitglieder bei der Aufnahme eine diesbezügliche Einzugsermächtigung. Um die Mehrkosten zu decken, welche gegenüber einer Ehrenmitgliedschaft bei einer Verbandsfeuerwehr entstehen, wird vom Konto dieser Mitglieder beim ersten Bankeinzug zusätzlich ein Betrag von 5 Euro als einmalige Aufnahme-Gebühr abgebucht.

Die Mitglieder verpflichten sich die gegenwärtigen Statuten zu beachten.

Art. 5. *Ehrenmitglieder*

Als Ehrenmitglieder werden die Personen aufgenommen, welche in Art. 4. a), b) und c) aufgeführt sind, jedoch die diesbezüglichen Altersbestimmungen nicht erfüllen.

Diese Mitglieder unterstützen die Mutuelle durch einen Geldbetrag, ohne jedoch auf deren Leistungen Anspruch zu haben.

Kapitel III. Aufnahme-, Austritts- und Ausschlussbestimmungen.

Art. 6. Jedes wirkliche Mitglied, das zwischen dem 15. und dem 50. Lebensjahr einer Feuerwehr des Landesfeuerwehrverbandes als effektives Mitglied beitritt, ist automatisch Mitglied der Mutuelle.

Art. 7. Die Anmeldung zur Mutuelle erfolgt schriftlich beim Ortskassierer auf dem hierfür vorgeschriebenen Anmeldeformular, welches sofort an den Vorstand einzusenden ist. Alle Folgen, welche durch verzögerte Einsendung von Anmeldeformularen oder durch unvollständige oder unrichtige Anfertigung und Ausfüllung derselben entstehen, hat der Ortskassierer zu tragen.

Jede Feuerwehr des Landesverbandes ist gehalten aus seinen Reihen einen Ortskassierer zu ernennen. Der Ortskassierer, bzw. sein Stellvertreter, ist Bindeglied zwischen der Ortswehr und der Mutuelle und nimmt an den Versammlungen der Mutuelle teil.

Sämtliche An- und Abmeldungen und jede an den Vorstand gerichtete Korrespondenz sind vom Korpschef bzw. von dessen Stellvertreter zu unterzeichnen.

Art. 8. Bei der Aufnahme erhält das Mitglied auf eigenen Wunsch, durch Vermittlung des Ortskassierers, nebst Aufnahmeschein die hauptsächlichsten Richtlinien der Statuten.

Art. 9. Beim Übertritt eines Mitgliedes in eine andere Verbandswehr bleibt die Mitgliedschaft in der Mutuelle erhalten. Beide Ortskassierer haben die Überweisung des Mitglieds schriftlich dem Vorstand der Mutuelle mitzuteilen.

Art. 10. Beim Austritt aus dem aktiven Feuerwehrdienst kann das wirkliche Mitglied in der Mutuelle bleiben, im Sinne von Artikel 4 a), wenn es:

a) mindestens 15 Jahre ununterbrochenen aktiven Feuerwehrdienst aufweist;

b) in den Stammlisten des Landesfeuerwehrverbandes eingetragen bleibt.

Erfüllt dieses Mitglied die oben erwähnten Bedingungen nicht, kann es als Ehrenmitglied im Sinne des Artikel 5 eingestuft werden, damit es seine Rechte in der FNML (Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise) und in der CMCM (Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste) aufrechterhalten kann.

Art. 11. Der Ausschluss aus der Mutuelle erfolgt von Rechts wegen, wenn ein Mitglied, trotz schriftlicher Aufforderung, den Jahresbeitrag nicht entrichtet.

Der Ausschluss kann auch durch Beschluss des Vorstandes mit Stimmenmehrheit ausgesprochen werden bei Verstössen gegen die gegenwärtigen Statuten oder durch freiwillige Schädigung der Interessen der Mutuelle. Dem ausgeschlossenen Mitglied steht eine schriftliche Berufung an die Generalversammlung zu.

Art. 12. Der Austritt und der Ausschluss aus der Mutuelle geben kein Recht auf Rückerstattung der gezahlten Beiträge. Ausgeschlossene Mitglieder werden nicht mehr in die Mutuelle aufgenommen.

Kapitel IV. Die Beiträge der Mitglieder.

Art. 13. Der Jahresbeitrag für die unter Artikel 4 a) bezeichneten Mitglieder ist auf 4 Euro festgesetzt (Kategorie A). Haben diese Mitglieder das 18. Lebensjahr im Laufe des Geschäftsjahres noch nicht erreicht, beschränkt sich der Beitrag auf 1 Euro (Kategorie B).

Für die unter Artikel 4 b) und c) bezeichneten Mitglieder ist der Jahresbeitrag auf 4 Euro festgesetzt (Kategorie C).

Art. 14. Die unter Artikel 5 bezeichneten Ehrenmitglieder zahlen einen Jahresbeitrag von 2,50 Euro (Kategorie D).

Art. 15. Die Entrichtung der Jahresbeiträge hat bis zum 1. April eines jeden Jahres zu erfolgen.

An Mitglieder von Ortsfeuerwehren, welche bis zu diesem Erfallsdatum ihre Jahresbeiträge nicht an die Mutuelle überwiesen haben, werden keine Leistungen ausgezahlt.

Des weiteren werden die Anträge auf Erhalt von Mutualitätsmedaillen nicht weitergeleitet. Die anfallenden Unkosten (Mahnungen, usw.) gehen zu Lasten der säumigen Ortskassen.

Art. 16. Mitglieder, die im Laufe des Jahres eintreten, haben für jenes Jahr den vollen Jahresbeitrag zu zahlen, worüber Quittung ausgestellt wird.

Art. 17. Das Einkassieren der Beiträge besorgt der betreffende Ortskassierer.

Kapitel V. Die Leistungen der Mutuelle.

A. Sterbegeld

Art. 18. Beim Tode eines wirklichen Mitgliedes ist ein Sterbegeld von 250 Euro geschuldet. Als bezugsberechtigt gelten die gesetzlichen Erben.

Art. 19. Zwecks Auszahlung der Sterbefallsumme haben die Hinterbliebenen binnen zwölf Monaten nach dem Todestag dem Ortskassierer eine offizielle Sterbeurkunde vorzulegen. Der Ortskassierer sendet die Todesmeldung mit der Sterbeurkunde unverzüglich an den Vorstand der Mutuelle.

Art. 20. Ansprüche an die Mutuelle, welche, vom Todestag an, innerhalb von 12 Monaten nicht geltend gemacht werden, verfallen zu Gunsten der Mutuelle.

Art. 21. In Ermangelung eines Empfangsberechtigten übernimmt die Mutuelle die Beerdigungskosten in Höhe des Sterbegeldes. Ein etwaiger Restbetrag verbleibt der Mutuelle.

Art. 22. Das Sterbegeld kann unter keinen Umständen von irgendeiner Seite mit Beschlag belegt oder abgetreten werden.

B. Unterstützungen und Beihilfen

a) Heiratszulagen:

Art. 23. Bei der Heirat eines wirklichen Mitglieds wird eine Heiratszulage von 125 Euro gewährt.

b) Geburtenzulage:

Art. 24. 1. Bei der Geburt eines Kindes eines wirklichen Mitglieds wird eine Geburtszulage von 50 Euro gewährt.

2. Bei Mehrlingsgeburten wird für jedes Kind die Geburtenzulage gewährt.
3. Die Geburtenzulage wird ebenfalls gewährt bei:
   - der Geburt eines unehelichen Kindes
   - der Adoption eines Kindes
   - der Totgeburt eines Kindes.

C. Unterstützung für ungedeckte Gesundheitsausgaben

Art. 25. Die Mutuelle schafft eine Unterstützung, welche zum Zweck hat, den unter Artikel 4 a) bezeichneten wirklichen Mitgliedern Beihilfen zu gewähren bei Ausgaben für Gesundheitspflege, welche nicht von einer luxemburgischen Einrichtung der sozialen Sicherheit übernommen werden, unter der Bedingung, dass diese Pflege in den Satzungen der Union des caisses de maladie vorgesehen ist. Für Mitglieder, die nicht in einer luxemburgischen Krankenkasse versichert sind, werden die Tarife entsprechend angewendet.

Für die Berechnung der Unterstützung werden die ungedeckten Kosten, welche sich auf das wirkliche Mitglied als auch auf dessen Ehegatten und dessen zu Lasten fallenden Kinder beziehen, herangezogen.

Ausgenommen von einer Übernahme durch diese Unterstützung sind folgende Ausgaben:

a) die Mehrkosten bei einem Krankenhausaufenthalt in der ersten Klasse;

b) die Kosten für Brillenfassungen;

c) die Kosten für Edelmetalle und Email bei Zahnersatz;

d) die Kosten des Krankenhausaufenthalts bei Pflegefällen;

e) die Kosten für von der Krankenkasse nicht genehmigte Kuraufenthalte. Für genehmigte Kuraufenthalte werden die Hotelkosten nicht übernommen;

f) die Begräbniskosten.

Art. 26.

1. Um Anrecht auf die in Artikel 25 vorgesehene Unterstützung zu haben, muss eine Mitgliedschaft von einem Jahr vorliegen.
2. Um in den Genuss der Unterstützung für ungedeckte Gesundheitsausgaben zu kommen, muss das Mitglied bis zum 31. März eines Jahres die Belege einsenden, insofern sie im jeweilig vorangegangenen Jahr ausgestellt wurden. Sind die Ehepartner getrennt krankenversichert, so können die Belege beider Krankenkassen eingesandt werden. Als Belege gelten nur die von der Krankenkasse ausgestellten Rückerstattungsabrechnungen. Alle Belege, welche nach dem 31. März eingesandt werden, können nicht mehr berücksichtigt werden.
3. Die Finanzierung dieser Leistung wird durch einen Teil der Beiträge der unter Artikel 4 a) bezeichneten wirklichen Mitglieder sichergestellt.
4. Die Unterstützung übernimmt, unter Beachtung des nachfolgenden Absatzes, die ungedeckten Kosten der Gesundheitsausgaben, welche durch die oben angeführten Belege eingebracht werden, insofern sie jedoch einen Freibetrag von 70 Euro, Index 100 (zu berechnen am 31. Dezember des geltenden Jahres) übersteigen. Überschreitet die Totalsumme aller angefragten Beihilfen den Betrag von 10.000 Euro, so werden die Leistungen für jeden einzelnen Antragsteller im gleichen Verhältnis berechnet.
5. Die Abrechnung mit den Antragstellern erfolgt jährlich nach dem 31. März.
6. Dementsprechend müssen die Belege vor diesem Datum an den Vorstand eingereicht sein. Sie müssen sich auf Kosten beziehen, die während dem vorangegangenen Jahr (1. Januar bis zum 31. Dezember) entstanden sind.

D. Allgemeine Bedingungen für die Leistungen

Art. 27. Um Anrecht auf die unter Artikel 23 und 24 vorgesehenen Leistungen zu bekommen, muss das wirkliche Mitglied wenigstens ein Jahr Mitglied der Mutuelle sein.

Für die Beihilfen bei der Heirat, muss das Mitglied eine Heiratsurkunde bzw. bei der Geburt eine Geburtsurkunde oder bei der Adoption einen Adoptionsschein mit dem vorgeschriebenen Antragsformular an den Vorstand der Mutuelle einsenden.

Ansprüche an die Mutuelle, welche innerhalb von zwölf Monaten vom Heirats-, Geburts-, oder Adoptionstag an gerechnet, nicht geltend gemacht werden, verfallen zu Gunsten der Mutuelle.

Sämtliche Leistungen der Mutuelle werden auf direktem Wege an die bezugsberechtigten Mitglieder oder an die gesetzlichen Erben ausgezahlt.

Kapitel VI. Das Vermögen der Mutuelle.

Art. 28. Die Einnahmen der Mutuelle bestehen aus:

a) den Beiträgen der wirklichen Mitglieder;

b) den Beiträgen der Ehrenmitglieder;

c) den Zinsen der angelegten Gelder;

d) den Staats- und Gemeindezuschüssen;

e) den aussergewöhnlichen Einnahmen (Schenkungen, Vermächtnisse, usw.).

Art. 29. Die Gelder der Mutuelle dürfen in keinem Fall zu einem anderen als zu den ausdrücklich in den Statuten vorgesehenen Zwecken verwendet werden.

Es können keine Beiträge erhoben werden die nicht in den Statuten vorgesehen sind.

Art. 30. Das Kapital der Mutuelle besteht aus, den bei in Luxemburg akkreditierten Finanzinstituten, angelegten Geldbeständen.

Kapitel VII. Die Verwaltung der Mutuelle.

A. Der Vorstand

Art. 31. Die Mutuelle wird von einem Vorstand verwaltet, der aus acht Mitgliedern besteht, darunter ein Präsident, ein Vize-Präsident, ein Sekretär-Kassierer und 4 Beisitzende, sowie einem nicht stimmberechtigten Delegierten des Landesfeuerwehrverbandes.

Die Mitglieder des Vorstandes besetzen unter sich die verschiedenen vorbenannten Posten in geheimer Wahl mit einfacher Stimmenmehrheit.

Art. 32. Die Mitglieder des Vorstandes, welche wirkliche Mitglieder der Mutuelle sein müssen und der luxemburgischen Sprache mächtig sind, werden durch die ordentliche Generalversammlung in geheimer Wahl, mit absoluter Stimmenmehrheit, für die Dauer von vier Jahren gewählt.

Art. 33. Alle zwei Jahre wird der Vorstand zur Hälfte erneuert.

Im Falle einer vollständigen Erneuerung des Vorstandes ist das erste Mandat des Präsidenten und von drei weiteren Mitgliedern des Vorstandes auf zwei Jahre beschränkt. Diese Mitglieder werden durch Los ermittelt.

Austretende Mitglieder sind wiederwählbar falls sie nicht 14 Tage vor der Wahl ihren Verzicht ausgesprochen haben.

Jede Neukandidatur für den Vorstand, sowie für die Kontrollkommission, muss zu dem vorgeschriebenen Erfallsdatum an die Mutuelle ergehen. Die Kandidatur muss die Unterschrift des Kandidaten und die dessen Korpschefs oder Stellvertreters tragen.

Art. 34. Tritt ein Mitglied im Laufe seines Mandats aus dem Vorstand aus oder stirbt ein Vorstandsmitglied im Laufe seines Mandates, so wird es durch das erste Ersatzmitglied seiner Austrittsserie ersetzt. Ist kein Ersatzmitglied vorhanden, so wird, nach Ausschreibung, der Posten in der nächsten Generalversammlung neu besetzt.

Kommt ein Vorstandsmitglied seinen Verpflichtungen im Vorstand nicht nach, z.B. durch dreimaliges unentschuldigtes Fernbleiben der Sitzungen, hat der Vorstand das Recht, diesem Vorstandsmitglied sein Mandat zu entziehen und es durch die erste Ersatzperson seiner Austrittsserie zu ersetzen.

Art. 35. Der, in Ersetzung eines ausgetretenen oder verstorbenen Vorstandsmitglieds, neu in den Vorstand gewählte Nachfolger führt dessen Mandat zu Ende.

Art. 36. Der Vorstand versammelt sich auf schriftliche Einberufung durch den Präsidenten, so oft die Interessen der Mutuelle es verlangen, wenigstens aber alle drei Monate.

Art. 37. Der Vorstand ist beschlussfähig wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend ist.

Wenn jedoch der Vorstand bei einer ersten Sitzung nicht beschlussfähig ist, kann er nach einer neuen Einberufung, ohne Rücksicht auf die Anzahl der erschienenen Mitglieder, gültige Beschlüsse fassen. Diese neue Einberufung kann jedoch erst nach 4 Tagen schriftlich erfolgen.

Bei Stimmengleichheit entscheidet der Präsident.

Art. 38. Es steht dem Vorstand frei Entschädigungen zu gewähren.

Art. 39. Zu den Aufgaben des Vorstandes gehören:

a) die allgemeine Überwachung der Verwaltung der Mutuelle und der Befolgung gegenwärtiger Statuten;

b) die Einberufungen zu den Generalversammlungen;

c) die Prüfung der Buchführung;

d) die Verwaltung des Vermögens der Mutuelle;

e) die Untersuchung der Rechte der um Unterstützung Nachsuchenden, in allen unter Kapitel V vorkommenden Fällen, um diesbezügliche Entscheidungen zu treffen;

f) die Beratung und Entscheidung in allen Angelegenheiten, welche durch die Statuten nicht vorgesehen sind.

Art. 40. Der Präsident überwacht und sichert die Ausführung der Statuten. Er unterzeichnet alle Schriftstücke und vertritt die Mutuelle gegenüber den öffentlichen Behörden. Er erlässt die nötigen Anordnungen für die Zusammenkünfte des Vorstandes und für die Einberufung der Generalversammlungen. Er leitet die Versammlungen und Aussprachen und hat insbesondere persönliche Angriffe und parteipolitische Diskussionen strengstens zu untersagen.

Art. 41. Der Vize-Präsident vertritt den Präsidenten während dessen Abwesenheit mit allen Befugnissen des Präsidenten. Des weiteren leistet er dem Präsidenten Beistand in all seinen Amtsausübungen.

Art. 42. Die Geschäftsführung der Mutuelle obliegt dem Sekretär-Kassierer. Schriftliche Arbeiten, wie Berichte über Sitzungen, Versammlungen sowie ordentliche und ausserordentliche Generalversammlungen, Anträge sowie gefasste Beschlüsse, werden vom Sekretär niedergeschrieben. Er sorgt für das Inkasso der Beiträge und sonstiger Einnahmen, sowie für die Liquidation der Ausgaben. Er zeichnet verantwortlich für die ihm anvertrauten Gelder.

Bei Vertretung der Kasse nach aussen hin ist die Unterschrift des Präsidenten oder des Vize-Präsidenten mit erfordert.

Alljährlich, nach Abschluss des Geschäftsjahres und zwar im ersten darauffolgenden Halbjahr, legt der Kassierer dem Vorstand, und alle zwei Jahre der Generalversammlung Rechenschaft über die Finanzlage der Mutuelle ab.

B. Die Generalversammlungen

Art. 43. Die ordentliche Generalversammlung findet alle zwei Jahre statt. Jede Ortsmitgliedschaft wird durch einen besonders dazu Bevollmächtigten, der wirkliches Mitglied der Mutuelle sein muss, vertreten. Jeder Bevollmächtigte hat eine Stimme.

Art. 44. Die Einberufung zur Generalversammlung muss, bei genauer Angabe von Ort, Zeit und Tagesordnung, den Mitgliedern mindestens 30 Tage im voraus schriftlich zugegangen sein und zwar durch das Informationsblatt des Feuerwehrverbandes und durch eine persönliche Einladung.

Art. 45. Zu den Befugnissen und Aufgaben der ordentlichen Generalversammlung gehören insbesondere:

a) die Wahl der unter Artikel 31 vorgesehenen Mitglieder des Vorstandes;
b) die Entgegennahme der jährlichen Rechenschaftsberichte des Kassierers und der Kassenrevisoren, sowie die Genehmigung Ersterer;
c) die Entgegennahme des Rechenschaftsberichtes des Vorstandes über seine Tätigkeit und die Geschäfte der beiden vorangegangenen Jahre sowie über das Vermögen der Mutuelle;
d) Die Wahl von drei Kassenrevisoren für die Dauer von zwei Jahren unter den Mitgliedern, welche, als Kontrollkommission die Kassenbelege, die Kassenbücher und den Kassenbestand der Mutuelle prüfen, um anschliessend der Generalversammlung darüber zu berichten.

Art. 46. Die Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung werden mit einfacher Stimmenmehrheit der anwesenden wirklichen Mitglieder gefasst. Prokurationen werden nicht anerkannt. Stimmengleichheit bedeutet Ablehnung.

Art. 47. Eine ausserordentliche Generalversammlung wird einberufen:

1) auf Beschluss von mindestens zwei Drittel der Mitglieder des Vorstandes,
   oder
2) wenn ein von wenigstens einem Fünftel der Mitglieder unterzeichneter Antrag, dies mit Angabe der genauen Begründung, verlangt.

Für die Einberufung der ausserordentlichen Generalversammlung gelten die Bestimmungen von Art. 44. Eine ordentliche und eine ausserordentliche Generalversammlung können am selben Tag nacheinander stattfinden.

Art. 48. Die Beschlüsse der ausserordentlichen Generalversammlung können nur mit einer Mehrheit von zwei Drittel der Stimmen der anwesenden wirklichen Mitglieder gefasst werden.

Kapitel VIII. Statutenänderung, Schlichten etwaiger Streitsachen.

Art. 49. Jeder Antrag auf Statutenänderung muss dem Vorstand unterbreitet werden.

Eine Statutenänderung ist nur durch eine ausserordentliche Generalversammlung zulässig.

Für die Einberufung dieser ausserordentlichen Generalversammlung gelten die Bestimmungen von Art. 44. Um gültig zu sein, unterliegen die Beschlüsse dieser Generalversammlung den Bestimmungen von Artikel 3 des abgeänderten grossherzoglichen Reglementes vom 31. Juli 1961 über die Tätigkeit der auf Gegenseitigkeit beruhenden Mutuellen.

Art. 50. Alle Schwierigkeiten oder Zwistigkeiten, welche innerhalb der Mutuelle zwischen Mitgliedern einerseits und dem Vorstand andererseits enstehen, werden immer durch zwei von den beteiligten Parteien zu ernennenden Schiedsrichtern geschlichtet. Unterlässt eine der Parteien diese Ernennung, so kann der Präsident der Mutuelle diese vornehmen.

Wird keine Einigung erzielt, so wird ein dritter Schiedsrichter, welcher von den zwei erstgenannten bezeichnet wird, die endgültige Entscheidung treffen.

Kapitel IX. Auflösung, Liquidierung, Fusion der Mutuelle.

Art. 51. Die Mutuelle kann sich nur bei erwiesener Unzulänglichkeit ihrer Mittel auflösen. Die Auflösung und Liquidierung erfolgt gemäss den Bestimmungen von Art. 8. des abgeänderten grossherzoglichen Reglementes vom 31. Juli 1961 über die Tätigkeit der auf Gegenseitigkeit beruhenden Mutuellen.

Die eventuelle Fusion mit einer anderen Mutuelle erfolgt gemäss den Bestimmungen des vorerwähnten Reglementes vom 31. Juli 1961.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 48 22 juin 2006

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

235e MODIFICATION (30 mai 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

CS	RR	AVANDIA	CPR.ENR.	2 MG	PO	1*168 CPR.ENR.
CS	RR	AVANDIA	CPR.ENR.	2 MG	PO	1*180 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENR.	4 MG	PO	1*84 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENR.	4 MG	PO	1*90 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENR.	8 MG	PO	1*84 CPR.ENR.
	RR	AVANDIA	CPR.ENR.	8 MG	PO	1*90 CPR.ENR.
CS	RR	GENOTONORM KABIVIAL	PDRE P.PREP.INJ.	5 MG	SC	1*20 KABIVIALS
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	0,2 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	0,4 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	0,6 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	0,8 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	1 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	1,2 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	1,4 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	1,6 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	1,8 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
CS	RR	GENOTONORM MINIQUICK	PDRE P.PREP.INJ.	2 MG	SC	4*7 VIALS A 2 CPT
	RR	NASONEX	SPRAY	50 MCG/1 D.	IN	2*1 SPRAY 18 G
	RR	NASONEX	SPRAY	50 MCG/1 D.	IN	3*1 SPRAY 18 G
CS	RR	OSIGRAFT	PDRE P.SUSP.	3,5 MG		1*1 FL.VERRE 1 G
	R	PENTAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL+1 SER.0,5ML+1*1 AIGUILLE
	R	PENTAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*1 VIAL+1 SER.0,5ML+1*2 AIGUILLES
	R	PENTAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*10 VIALS+10 SER.0,5ML+1*10 AIGUILLES
	R	PENTAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*10 VIALS+10 SER.0,5ML+10*2 AIGUILLES
	R	TETRAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.SANS AIGUILLE 0,5 ML+1*2 AIGUILLES
	R	TETRAVAC	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.SANS AIGUILLE 0,5 ML +10*2 AIGUILLES
	RR	ZONEGRAN	CPS	25 MG		1*28 CPS SS BLIST.
	RR	ZONEGRAN	CPS	50 MG		1*28 CPS SS BLIST.
	RR	ZONEGRAN	CPS	100 MG		1*28 CPS SS BLIST.
	RR	ZONEGRAN	CPS	100 MG		1*98 CPS SS BLIST.
	RR	ZONEGRAN	CPS	100 MG		1*196 CPS SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR	CEFAPEROS	PDRE P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP.	80 ML
RR	EQUILIBRIN	CPR.	60 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
RR	EQUILIBRIN	CPR.	60 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	

RR	EQUILIBRIN	CPR.	60 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
RR	EQUILIBRIN	CPR.	120 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
RR	EQUILIBRIN	CPR.	120 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
RR	FERRLECIT	SOL.INJ.		IV	1*6 AMP.	3,2 ML
RR	HEPAMERZ	SOL.P.PERF.		IV	1*30 AMP.	10 ML
RR	HONVAN	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.	
RR	HONVAN	SOL.INJ.	300 MG/5 ML	IV	1*10 AMP.	5,2 ML
RR	INFERGEN	SOL.INJ.	9 MCG	SC	1*1 FL.+1*1 SET	
RR	INFERGEN	SOL.INJ.	9 MCG	SC	1*6 FL.+1*6 SETS	
RR	INFERGEN	SOL.INJ.	9 MCG	SC	1*12 FL.+1*12 SETS	
R	LAMBIPOL-100	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
R	LAMBIPOL-200	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
R	LIPO-MERZ-RETARD	CPS LIB.PROL.	500 MG	PO	1*50 CPS	
R	LIPO-MERZ-RETARD	CPS LIB.PROL.	500 MG	PO	1*100 CPS	
RR	LIPOSTABIL	SOL.INJ.	250 MG/5 ML	IV	1*25 AMP.	10 ML
RR	PYLORID	CPR.	400 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
RR	PYLORID	CPR.	400 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	SOLATRAN	CPS	15 MG	PO	1*30 CPS	
RR	SOLATRAN	CPS	30 MG	PO	1*30 CPS	
RR	SOLATRAN	CPS	45 MG	PO	1*30 CPS	
R	VIRU MERZ SEROL	GEL	0,1 G/10 G	TO	1*1 GEL 20G	

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

R	AMLOR	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	AMLOR	CPR.	5 MG	PO	1*156 CPR.SS BLIST.	
R	AMLOR	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.U.D.	
R	AMLOR	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	AMLOR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
R	AMLOR	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	AMLOR	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.U.D.	
R	AMLOR	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
R	AMLOR	GELULES	5 MG	PO	1*30 GELULES U.D.	
R	AMLOR	GELULES	5 MG	PO	1*56 GELULES	
R	AMLOR	GELULES	10 MG	PO	1*100 GELULES BLIST	
RR	ANXIDEP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
RR	ANXIDEP	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	ANXIDEP	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
RR	ANXIDEP	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
RR	ANXIDEP	SUSP.	20 MG/10 ML	PO	1*1 SUSP.BUV.	150 ML
RR	BECODISK-100	DISQUES	100 MCG	IH	1*15 DISQUES A 8 BL.	
RR	BECODISK-200	DISQUES	200 MCG	IH	1*15 DISQUES A 8 BL.	
RR	BECODISK-400	DISQUES	400 MCG ¡¡	IH	1*8 DISQUES 8 BL.	
RR	BECOTIDE-100	AER.	100 MCG/1 D.	IH	1*100 D.	
RR	BECOTIDE-250	AER.	250 MCG/1 D.	IH	1*1 AER. 80 D.	
RR	BECOTIDE-50	AER.	50 MCG/1 D.	IH	1*1 AER. 200 D.	

	P	DOLPRONE-500	PDRE	500 MG	PO	1*12 SACH.
	P	DR ERNST NO 14	TIS.		PO	1*1 TIS. 72 G
	RR	FOSAVANCE	CPR.	70 MG 70 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	FOSAVANCE	CPR.	70 MG 70 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	FOSAVANCE	CPR.	70 MG 70 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	FOSAVANCE	CPR.	70 MG 70 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	FOSAVANCE	CPR.	70 MG 70 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-100	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-100	CPR.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-200	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-200	CPR.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-25 STARTER PACK	CPR.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-50	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	FRINGANOR-50	CPR.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	IXOTEN	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.
	R	LAMBIPOL STARTER PACK-25	CPR.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	R	LAMBIPOL-100	CPR.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	LAMBIPOL-200	CPR.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	LAMBIPOL-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LAMBIPOL-50	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	LAMBIPOL-50	CPR.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMOTRIGINE GSK-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	P	LECIVIT ZINC	CPR.EFF.	25 MG	PO	1*20 CPR.
	P	LECIVIT ZINC	CPR.EFF.	25 MG	PO	1*40 CPR.
	P	LECIVIT ZINC	CPR.EFF.	25 MG	PO	1*60 CPR.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*14 CPR.

H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*24 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*30 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*60 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*10 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*14 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*20 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*24 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*30 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*50 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*60 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*100 CPR.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	600 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
H	RR	LINEZOLID-PHARMACIA	GRAN.P.SUSP.	100 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP.	150 ML
CS	RR	LINZOLID-PHARMACIA	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.	
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.P.PERF.	300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*2 SOL.P.PERF.	300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*5 SOL.P.PERF.	300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*10 SOL.P.PERF.	300 ML
H	RR	LINZOLID-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	2 MG/1 ML	PO	1*25 SOL.P.PERF.	300 ML
	RR	PAROXETINE-GSK	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROXETINE-GSK	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROXETINE-GSK	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROXETINE-GSK	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	PAROXETINE-GSK	SUSP.	20 MG/10 ML	PO	1*1 FL.VERRE	150 ML
	RR	PYLORID	CPR.	400 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	RESCUMBRA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	RESCUMBRA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	RESCUMBRA	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	RESCUMBRA	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
	RR	RESCUMBRA	SUSP.	20 MG/10 ML	PO	1*1 SUSP.BUV.	10 ML
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPS	125 MG	PO	1*10 CPS	
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPS	125 MG	PO	1*20 CPS	
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPS	125 MG	PO	1*30 CPS	
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPS	125 MG	PO	1*50 CPS	
	P	SETLERS FLOROFLATINE	CPS	125 MG	PO	1*60 CPS	

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN

R	MICROGYNON-20	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.	
R	MICROGYNON-20	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.	
R	MICROGYNON-20	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.	
R	MICROGYNON-20	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.	
A U L I E U D E						
R	LAURETTE	CPR.ENR.	0,02 MG 0,1 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.	
RR	NEO-CODION ADULTES	SIR.		PO	1*1 SIR. 180 ML	
A U L I E U D E						
P	NEO-CODION ADULTES	SIR.		PO	1*1 SIR. 180 ML	
RR	NEO-CODION ENFANTS	SIR.		PO	1*1 SIR. 125 ML	
A U L I E U D E						
P	NEO-CODION ENFANTS	SIR.		PO	1*1 SIR. 125 ML	

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

P	LYSOMUCIL PASTILLE	CPR.	200 MG	BU	1*30 CPR.A SUCER	
RR	MAXALT	CPR.	10 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.	

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

R	AMLOR	GELULES	5 MG	PO	1*28 GELULES BLIST	
R	AMLOR	GELULES	10 MG	PO	1*30 GELULES BLIST	
RR	GABBRORAL	CPR.	250 MG	PO	1*16 CPR.	
P	MAXILASE	SIR.	20000 U	PO	1*1 SIR.	125 ML
P	SOFRAMYCINE	SOL.	7800 UI/1 ML	IN	1*1 MICRODOS.	15 ML
P	TROPHIRES ADULTES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
P	TROPHIRES BEBES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
P	TROPHIRES COMPOSE ADULTES	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
P	TROPHIRES COMPOSE ENFANTS	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	
P	TROPHIRES COMPOSE NOURRISSONS	SUPP.		PR	1*8 SUPP.	

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 49 29 juin 2006

Sommaire

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE REGULATION
COMPTES ANNUELS 2005

Institut Luxembourgeois de Régulation
Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005

Conformément à l'article 18 de la loi du 30 mai 2005 portant: 1) organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation; 2) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, le Gouvernement en conseil a accordé en date du 14 avril 2006 la décharge à la direction de l'Institut Luxembourgeois de Régulation pour l'exercice 2005.

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE REGULATION
BILAN AU 31 DECEMBRE 2005 (après affectation)

ACTIF	Val.brutes	Corr.valeur	31.12.2005	31.12.2004
A. CAPITAL DE DOTATION NON-VERSE				
B. FRAIS D'ETABLISSEMENT				
C. ACTIF IMMOBILISE				
I. Immobilisations incorporelles				
II. Immobilisations corporelles *(2.a)*				
2. Installations techniques et machines	1.601.889,26	1.115.922,05	485.967,21	527.126,00
3. Autres installations, outillage et mobilier	2.555.069,38	1.707.269,51	847.799,87	1.039.719,82
III. Immobilisations financières *(2.b)*				
6. Autres prêts	4.910,00		4.910,00	4.910,00
Total (C)	**4161.868,64**	**2.823.191,56**	**1.338.677,08**	**1.571.752,82**
D. ACTIF CIRCULANT				
II. Créances *(2.c)*				
1. Créances résultant de ventes et de prestations de services				
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	3.328.281,28		3.328.281,28	131.737,66
4. Autres créances				
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	158.252,51		158.252,51	137.258,83
III. Valeurs mobilières				
3. Autres valeurs mobilières	7.000.099,97		7.000.099,97	0,00
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte chèques postaux, chèques et encaisse *(2.d)*	22.505.155,23		22.505.155,23	29.051.849,59
Total (D)	**32.991.788,99**		**32.991.788,99**	**29.320.846,08**
E. COMPTES DE REGULARISATION *(2.e)*	224.757,48		224.757,48	211.281,89
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)			**34.555.223,55**	**31.103.880,79**

PASSIF	31.12.2005	31.12.2004
A. CAPITAUX PROPRES *(2.f)*		
I. Capital de dotation	1.239.467,62	1.239.467,62
IV. Réserves		
4. Réserve pour investissement	6.648.471,05	24.272.355,51
V. Résultats reportés	5.297.663.52	4.586.418,72
VI. Résultats de l'exercice	594.028,88	711.244,80
Total (A)	**13.779.631,07**	**30.809.486,65**
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
3. Autres provisions	330.045,72	0,00
C. DETTES *(2.g)*		
4. Dettes sur achats et prestations de services		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	238.288,09	190.171,53
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	145.620,08	52.503,49
9. Autres dettes		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	20.048.394,68	38.500,00
Total (C)	**20.432.302,85**	**281.175,02**
D. COMPTES DE REGULARISATION *(2.h)*	13.243,91	13.219,12
TOTAL GENERAL (A+B+C+D)	**34.555.223,55**	**31.103.880,79**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2005 (après affectation)

A. CHARGES		2005	2004	B. PRODUITS		2005	2004
				1. Montant net du chiffre d'affaires	*(3.c)*	8.235.921,27	7.036.468,58
2. a) Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	*(3.a)*	64.760,41	61.660,68	4. Autres produits d'exploitation		4.680,00	0,00
b) Autres charges externes	*(3.a)*	2.058.957,76	1.705.986,53	7. Autres intérêts et produits assimilés b) autres intérêts et produits assimilés		508.434,25	507.591,89
3. Frais de personnel	*(3.b)*			9. Produits exceptionnels	*(3.d)*	0,00	565.356,24
a) salaires et traitements		2.337.557,66	2.063.990,50				
b) charges sociales		131.588,71	111.039,56				
4. Corrections de valeur a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		625.127,70	550.595,62				
5. Autres charges d'exploitation		369.750,64	45.659,65	10. Résultat de l'exercice			
7. Intérêts et charges assimilées b) autres intérêts et charges		3.052,29	2.469,85				
10. Charges exceptionnelles	*(3.d)*	188.095,93	11.790,34				
13.1. Réserve pour investissements		2.376.115,54	2.844.979,18				
13.2. Résultat de l'exercice		594.028,88	711.244,80				
Total		**8.749.035,52**	**8.109.416,71**	**Total**		**8.749.035,52**	**8.109.416,71**

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2005

1. GENERALITES

La législation sur le secteur des télécommunications a été réformée de manière fondamentale en 1997. C'est dans le cadre de cette réforme qu'a été créé l'Institut Luxembourgeois des Télécommunications.

Depuis la création de l'Institut, en même temps que sa dénomination a été changée en Institut Luxembourgeois de Régulation, ses compétences ont été étendues par les lois du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité, du 15 décembre 2000 sur les services postaux et les services financiers postaux et du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel.

Du fait de l'élargissement de ses fonctions, il devenait nécessaire de consacrer à l'Institut une organisation propre, distincte de la loi sur les télécommunications.

Cette loi du 30 mai 2005 dans son article 1ier, portant organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, stipule: «L'Institut Luxembourgeois de Régulation est un établissement public indépendant doté de la personnalité juridique. Il est placé sous l'autorité du ministre ayant dans ses attributions les relations avec l'Institut. Il jouit de l'autonomie financière et administrative. Son siège est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans toute autre localité du Luxembourg par règlement grand-ducal.»

L'article 16 de la loi du 30 mai 2005 impose que l'Institut tient une comptabilité appropriée à la nature et l'étendue de ses activités conformément aux dispositions légales du Livre 1er du Code de commerce modifié. Dans la présentation des comptes l'Institut s'est donc inspiré des sous-sections 1 à 8 de la section XIII de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 19 décembre 2002.

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2005 ont été établis conformément aux dispositions et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg. Les comptes sont tenus en EUR.

L'exercice financier de l'Institut coïncide avec l'année civile.

2. BILAN

2.a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de revient et font l'objet d'un amortissement linéaire.

Les valeurs brutes des postes installations techniques (1), mobilier (2), matériel de bureau (3), matériel roulant (4) et frais d'aménagement des locaux (5) ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2005	**(+)**	**(-)**	**Valeur au 31.12.2005**
(1)	1.317.127,14	284.762,12	0	1.601.889,26
(2)	342.456,14	7.608,57	1.026,87	349.037,84
(3)	1.494.633,01	170.863,13	125.958,92	1.539.537,22
(4)	76.388,29	0	0	76.388,29
(5)	583.133,72	6.972,31	0	590.106,03
Total	**3.813.738,30**	**470.206,13**	**126.985,79**	**4.156.958,64**

Les corrections de valeur des différents postes ci-dessus ont évolué comme suit:

	Valeur au 01.01.2005	**(+)**	**(-)**	**Valeur au 31.12.2005**
(1)	790.001,14	325.920,91	0	1.115.922,05
(2)	184.962,80	42.388,35	898,27	226.452,88
(3)	1.060.411,09	193.505,40	47.933,35	1.205.983,14
(4)	68.634,31	4.651,00	0	73.285,31
(5)	142.886,14	58.662,04	0	201.548,18
Total	**2.246.895,48**	**625.127,70**	**48.831,62**	**2.823.191,56**

La durée normale d'utilisation prévue des immobilisations est la suivante:

- installations techniques **10 ans resp. 3 ans**
- mobilier **8 ans**
- matériel de bureau, hardware et software **3-5 ans**
- matériel roulant **5 ans**
- frais d'aménagement des locaux **10 ans**

2.b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent un dépôt de garantie.

2.c) Créances

Les créances figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

- clients	3.328.281,28
- créances diverses	158.206,52
- fournisseurs débiteurs	45,99
- correction de valeur	0
	3.486.533,79

Les créances nettes exigibles postérieurement à la date de clôture se chiffrent à EUR 2.179.381,31 et sont incluses dans le poste «clients». L'augmentation des créances clients au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004 est due au fait que les redevances du secteur télécommunications pour l'exercice 2005 ne sont facturées qu'en début 2006.

2.d) Avoirs en banque

Ce poste se subdivise comme suit:

- avoirs en comptes courants et c.c.p.	22.504.232,63
- caisse	922,60
	22.505.155,23

2.e) Comptes de régularisation à l'actif

Ce poste concerne des frais d'exploitation constatés d'avance.

2.f) Fonds propres

Le capital de dotation représente une mise initiale de EUR 1.239.467,62.

Par décision du Conseil de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, les états financiers de l'Institut sont présentés après affectation de 80% du résultat de l'exercice à une «Réserve pour investissements».

Lors de la réunion du 28 novembre 2005, le Conseil de l'Institut a décidé de réaffecter au 31 décembre 2005 le montant de EUR 20 millions de la réserve d'investissements et de le renseigner comptablement en tant que dette à court terme envers l'Etat.

Les EUR 20 millions sont payables à l'Etat au cours de l'exercice 2006.

2.g) Dettes

Les dettes figurent pour leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

- Fournisseurs	238.288,09
- Dette à court terme envers l'Etat	20.000.000,00
- Taxe sur la valeur ajoutée	109.073,28
- Cotisations sécurité sociale	36.546,80
- Clients créditeurs	9.894,68
- Tantièmes et indemnités	38.500,00
	20.432.302,85

2.h) Comptes de régularisation au passif

Les comptes de régularisation au passif concernent des produits d'exploitation constatés d'avance pour un montant de EUR 13.243,91.

3. COMPTE DE PROFITS ET PERTES

3.a) Charges brutes

Ce poste concerne les frais de fonctionnement normaux de l'Institut:

	Electricité	*Fréquence*	*Gaz*	*Numérotation*	*Postes*	*Télécom*	*2005*
Loyers et charges locatives	42.734,44	360.461,88	42.734,44	24.604,68	93.238,68	197.979,70	761.753,82
Entretien et réparations	9.293,32	91.971,45	9.293,32	7.289,37	19.486,75	37.480,99	174.815,20
Eau et Energie	1.039,38	9.183,86	1.039,38	657,91	2.243,52	4.644,22	18.808,27
Frais de PTT	2.095,89	26.486,15	1.902,98	2.039,07	8.211,33	6.609,17	47.344,59
Documentation	762,46	9.351,32	762,46	855,79	1.493,69	2.333,90	15.559,62
Imprimés et fournitures de bureau	1.034,94	12.684,10	1.034,94	1.160,34	2.028,17	3.171,87	21.114,36
Petit équipement	1.217,06	14.927,55	1.217,06	1.366,10	2.384,40	3.725,61	24.837,78
Fournitures diverses	349,76	4.290,01	349,76	392,57	685,29	1.070,70	7.138,09
Assurances	783,36	20.427,86	783,36	800,64	1.566,76	2.624,08	26.986,06
Honoraires et Commissions	25.404,97	56.215,32	3.349,76	33.059,68	93.915,54	447.614,93	659.560,20
Cotisations organismes internationaux	3.249,83	117.718,51	3.249,82	0,00	93,00	83.269,51	207.580,67
Transports, voyages et déplacements	4.582,98	56.211,50	4.582,98	5.144,53	8.979,00	14.029,23	93.530,22
Frais divers	2.188,67	26.844,48	2.188,67	2.456,63	4.287,97	6.699,98	44.666,40
Publicité et relations publiques	506,89	15.895,37	506,89	568,97	993,10	1.551,67	20.022,89
TOTAL	95.243,95	822.669,36	72.995,82	80.396,28	239.607,20	812.805,56	2.123.718,17

3.b) Frais de personnel

	Electricité	*Fréquence*	*Gaz*	*Numérotation*	*Postes*	*Télécom*	*2005*
Salaires et traitements	149.338,29	1.074.158,77	127.670,90	128.837,46	246.176,91	611.375,33	2.337.557,66
Charges sociales	6.893,77	69.109,61	6.115,31	6.165,45	15.530,19	27.774,38	131.588,71
TOTAL	156.232,06	1.143.268,38	133.786,21	135.002,91	261.707,10	639.149,71	2.469.146,37

3.c) Produits bruts

Ce poste concerne les éléments suivants:

	2005
Redevances secteur Electricité	555.430,55
Produits bruts secteur Electricité	***555.430,55***
Mise à disposition de fréquences UMTS	360.000,00
Mise à disposition de fréquences GSM / DCS 1800	2.355.000,00
Service fixe par satellite	153.941,87
Réseau mobile à utilisation partagée des fréquences	346.894,46
Réseau mobile public	90.067,77
Service relevant des besoins de la défense nationale et/ou de la sécurité publique	197.279,92
Liaisons terrestres fixes par radio	248.405,92
Fréquences WLL	5.590,00
Service mobile aéronautique et maritime	67.623,08
Radioamateur	13.634,50
Service fixe de radionavigation et de radiolocalisation	13.634,16
Produits divers	162,69
Produits bruts secteur Fréquence	***3.852.234,37***
Redevances secteur Gaz	273.116,00
Produits bruts secteur Gaz	***273.116,00***
Attribution et utilisation de numéros	1.107.746,06
Produits bruts secteur numérotation	***1.107.746,06***
Remboursement frais de surveillance services postaux	440.000,00
Produits bruts secteur Postes	***440.000,00***
Réseaux et services de communications électroniques	2.007.389,01
Produits divers	5,27
Produits bruts secteur Télécom	***2.007.394,29***
TOTAL	8.235.921,27

3.d) Produits et charges exceptionnels

Les charges exceptionnelles concernent principalement une dotation aux corrections de valeur exceptionnelles sur des immobilisations corporelles.

3.e) Compte de profits et pertes par secteur de l'exercice 2005 (avant affectation à la réserve pour investissements)

PRODUITS	**Secteur**	**Secteur**	**Secteur**	**Secteur**	**Secteur**	**Secteur**	**Total ILR**
Produits bruts	555.430,55	3.852.234,37	273.116,00	1.107.746,06	440.000,00	2.007.394,29	8.235.921,27
Total							
CHARGES							
Charges brutes	95.243,95	822.669,36	72.995,82	80.396,28	239.607,20	812.805,56	2.123.718,17
Frais de personnel							
a) salaires et traitements	149.338,29	1.074.158,77	127.670,90	128.837,46	246.176,91	611.375,33	2.337.557,66
b) charges sociales hors pensions	6.893,77	69.109,61	6.115,31	6.165,45	15.530,19	27.774,38	131.588,71
Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	10.355,16	428.560,49	9.870,38	7.696,03	27.717,58	140.928,06	625.127,70
Autres charges d'exploitation	6.417,90	7.611,62	6.417,90	6.418,05	6.419,07	336.466,10	369.750,64
Total	**268.249,07**	**2.402.109,85**	**223.070,31**	**229.513,27**	**535.450,95**	**1.929.349,43**	**5.587.742,88**
Sous-total	**287.181,48**	**1.450.124,52**	**50.045,69**	**878.232,79**	**-95.450,95**	**78.044,86**	**2.648.178,39**
Autres produits d'exploitation *							**4.680,00**
Résultat d'exploitation de l'exerci							**2.652.858,39**
	Produits provenant d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé						
	Autres intérêts et produits assimilés Intérêts et charges assimilées						508.434,25
	Résultat fin						**505.381,96**
	Produits exceptionnels Charges exceptionnelles**						0,00
	Résultat exceptionnel						**-188.095,93**
	Résultat de l'exercice						**2.970.144,42**

* Les autres produits d'exploitation représentent des recettes de loyer de parking qui, en 2004, étaient répartis sur les différents secteurs.

** Le montant des charges exceptionnelles à affecter directement au secteur télécom est de EUR 78.044,86. Il en résulte que le résultat de l'exercice du secteur télécom est de EUR 0,00.

4. AUTRES INDICATIONS

4.a) Personnel employé

Le nombre de personnes employées au 31 décembre 2005 à l'Institut Luxembourgeois de Régulation est de 38.

4.b) Fonds de compensation marché électricité

Le règlement grand-ducal du 9 décembre 2005 modifiant le règlement grand-ducal du 22 mai 2001 a instauré un fonds de compensation dans le cadre de la loi du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité, destiné à répartir équitablement entre tous les gestionnaires de réseau, les charges en relation avec l'exécution des obligations de service public.

L'article 20 de la loi du 30 mai 2005 stipule qu'en cas de dissolution de l'Institut, l'Etat devient détenteur de tous les avoirs de l'Institut, à l'exception des avoirs servant à la compensation du service universel et/ou service public à assurer en vertu des compétences qui lui sont confiées.

4.c) Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration

La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2005 est de EUR 38.500,00.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 50 — 11 juillet 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2006 portant nomination de Monsieur Romain DIEDERICH à la fonction de Président du Comité interministériel de l'aménagement du territoire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 7 novembre 2000 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Comité interministériel de l'aménagement du territoire;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Romain DIEDERICH, Conseiller de gouvernement 1re classe, est nommé Président du Comité interministériel de l'aménagement du territoire pour une durée de cinq ans.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Château de Berg, le 5 juin 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 5 juin 2006 portant nomination de Monsieur Patrick BOUSCH à la fonction de Président du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 20 octobre 2000 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil ;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Patrick BOUSCH, géographe, est nommé président du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire pour une durée de cinq ans.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Château de Berg, le 5 juin 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 5 juin 2006 portant nomination des membres du Comité interministériel de l'aménagement du territoire.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 7 novembre 2000 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Comité interministériel de l'aménagement du territoire;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art.1er. Sont nommés membres du Comité interministériel de l'aménagement du territoire pour une durée de cinq ans:

- Monsieur André LOOS, Conseiller de Gouvernement, délégué du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural;
- Madame Diane DUPONT, architecte, déléguée du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement;
- Monsieur Foni LE BRUN-RICALENS, Conservateur au Musée national d'histoire et d'art, délégué du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche;

– Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER, Conseiller de Gouvernement 1re classe, déléguée du Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur;
– Monsieur Raymond STRAUS, Conseiller de Gouvernement 1re classe, délégué du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle;
– Monsieur Jean-Paul FELTGEN, Conseiller de Direction 1re classe, délégué du Ministère de l'Environnement;
– Madame Patrice KIEFFER, Conseiller de Direction 1re classe, déléguée du Ministère d'Etat;
– Monsieur Manou EBERHARD, Ingénieur industriel, déléguée du Ministère de la Famille et de l'Intégration;
– Madame Christiane LOUTSCH-JEMMING, Conseiller de Gouvernement 1re classe, déléguée du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;
– Madame Pierrette HUBERTY-KRAU, Médecin-Chef de Division de l'Inspection Sanitaire, déléguée du Ministère de la Santé;
– Monsieur Guy BESCH, Chargé de Direction du département stratégie et planification, délégué du Ministère des Transports;
– Monsieur Paul WEBER, Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines, délégué du Ministère du Travail et de l'Emploi;
– Monsieur Gilbert SCHMIT, Conseiller de Direction 1re classe, délégué du Ministère des Travaux Publics.

Art. 2. Les fonctions de vice-président sont assumées par Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER et par Madame Christiane LOUTSCH-JEMMING.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 5 juin 2006.
Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 5 juin 2006 portant nomination des membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 20 octobre 2000 concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire;

Après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'aménagement du territoire pour une durée de cinq ans**:**
– Monsieur Emile EICHER, bourgmestre de Munshausen, Madame Karin MANDERSCHEID, conseillère communale à Hesperange, Monsieur Paul WEIDIG, conseiller communal à Esch-sur-Alzette, délégués du SYVICOL (Syndicat des villes et communes luxembourgeoises);
– Monsieur Paul EMERING, secrétaire général et délégué de la Chambre de Commerce;
– Monsieur Fernand SPELTZ, conseiller et délégué de la Chambre de Travail;
– Monsieur Michel BRACHMOND, directeur adjoint et délégué de la Chambre des Métiers;
– Monsieur Marco GAASCH, président et délégué de la Chambre d'Agriculture;
– Monsieur Sylvain HOFFMANN, conseiller et délégué de la Chambre des Employés Privés;
– Monsieur Erny REUTER, membre du bureau et délégué de la Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics;
– Monsieur Georges LAMESCH, architecte, et Madame Chantal ZEYEN, ingénieur-conseil, délégués de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils;
– Monsieur Pit KAYSER, ingénieur-géomètre diplômé, professeur-ingénieur au LTJBM, délégué de l'Ordre Luxembourgeois des Géomètres;
– Monsieur François HENGEN, délégué du Mouvement Ecologique;
– Monsieur Arno FRISING, délégué de la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (NATURA);
– Monsieur Alex KREMER, désigné à titre personnel;
– Monsieur Frank ENGEL, désigné à titre personnel;
– Monsieur Claude GENGLER, désigné à titre personnel;

Art. 2. Les fonctions de vice-président sont assumées par Messieurs Fernand SPELTZ et Marco GAASCH, préqualifiés.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 5 juin 2006.
Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté grand-ducal du 9 juin 2006 portant renouvellement partiel du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la société de la Croix-Rouge Luxembourgeoise.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Considérant que les mandats d'une partie des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise viennent à échéance le 23 juin 2006 et qu'il y a dès lors lieu de procéder au renouvellement partiel de ces deux corps;

Vu la loi du 16 août 1923 conférant la personnalité civile à la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise;

Vu l'arrêté du 20 août 1923 portant approbation des statuts de ladite société ainsi que les arrêtés modificatifs des 7 avril 1926, 4 septembre 1930 et 31 août 1939;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Santé et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil d'administration de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un mandat qui expirera le 23 juin 2012:

- Monsieur le Dr Guy SCHEIFER, Ettelbrück
- Monsieur le Dr Daniel MART, Luxembourg
- Monsieur le Dr Carlo BOCK, Luxembourg
- Monsieur Ivan BOUVY, Esch/Alzette
- Madame Marianne BREUER-KOHNEN, (donneurs de sang), Wiltz
- Monsieur Pierre DILLENBURG, Helfenterbruck
- Madame Kina FAYOT-VAN DEN BULCKE, Luxembourg
- Madame Marie-Paule PROST-HEINISCH, Luxembourg
- Monsieur le Dr Richard SCHNEIDER, Esch/Alzette
- Monsieur Michel WURTH, Luxembourg
- Monsieur André FEIEREISEN, Dudelange
- Monsieur Pierre GRAMEGNA, Esch/Alzette
- Madame Monique HAMILIUS, Niederanven
- Monsieur Pierre JAEGER, Luxembourg
- Madame Marlyse NEUEN-KAUFFMAN, Luxembourg
- Monsieur Frantz PROST, Luxembourg
- Madame Manou RECKINGER-HOSS, Luxembourg
- Monsieur Patrick SEYLER, Luxembourg
- Monsieur Benoît SIROT, Luxembourg.

Est nommé membre du Conseil d'administration de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un mandat qui expirera le 23 juin 2009:

- Monsieur Pierre AHLBORN, Mersch, en remplacement de Monsieur Edmond SCHUMACHER.

Art. 2. Sont nommés au Comité exécutif de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un mandat qui expirera le 23 juin 2012:

- Monsieur le Dr Guy SCHEIFER, Vice-Président de la Croix-Rouge luxembourgeoise
- Monsieur Michel WURTH, Vice-Président de la Croix-Rouge luxembourgeoise
- Monsieur le Dr Daniel MART, Secrétaire de la Croix-Rouge luxembourgeoise
- Monsieur Pierre JAEGER, Membre du Comité exécutif de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Est nommé au Comité exécutif de la société de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un mandat qui expirera le 23 juin 2009:

- Monsieur Pierre AHLBORN, Trésorier de la Croix-Rouge luxembourgeoise, en remplacement de Monsieur Edmond SCHUMACHER.

Art. 3. Notre Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité Sociale,
Mars Di Bartolomeo

Palais de Luxembourg, le 9 juin 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 12 juin 2006 modifiant l'arrêté ministériel du 7 décembre 2005 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études du régime technique de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 6 avril 2001 portant organisation de l'examen de fin d'études de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Vu son arrêté du 7 décembre 2005 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année 2006;

Arrête:

Art. 1er. A la commission LTPS SY1 (Lycée technique pour Professions de Santé),

Mme Marielle WIRTGEN, professeur d'enseignement technique, est remplacée par Mme Danielle JUNG, chargée d'éducation, comme membre effectif; Mme Dominique PONSAR et M. Georges GUDENBOURG, chargés d'enseignement, sont ajoutés comme membres effectifs.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié aux personnes concernées pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 12 juin 2006.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 12 juin 2006 portant agrément de l'a.s.b.l. Forum pour l'Emploi comme organisateur de cours de formation professionnelle continue.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment son article 47;

Arrête:

Art. 1er. L'a.s.b.l. Forum pour l'Emploi est agréée pour organiser des cours de formation professionnelle continue.

Art. 2. Le présent arrêté ministériel sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 20 juin 2006 portant nomination des membres effectifs et suppléants de la commission prévue à l'article 12 de la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté.

Le Ministre de la Justice,

Vu la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission prévue à l'article 12 de la loi modifiée du 26 juillet 1986 relative à certains modes d'exécution des peines privatives de liberté, pour une durée de trois ans:

comme membres effectifs:

– Monsieur Roger LINDEN, conseiller à la cour d'appel

– Monsieur Georges OSWALD, substitut principal au parquet de Luxembourg

comme membres suppléants:

– Monsieur Aloyse WEIRICH, conseiller à la cour d'appel

– Monsieur Jean-Paul FRISING, procureur d'Etat adjoint à Luxembourg

Art. 2. Une copie du présent arrêté est remise à chacun des intéressés pour leur servir de titre ainsi qu'à Monsieur le Procureur Général d'Etat et à Monsieur le Président de la Cour des Comptes pour information.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

Le Ministre de la Justice,

Luc Frieden

Arrêté ministériel du 3 juillet 2006 portant fixation des audiences de vacation pendant les vacances judiciaires de l'année 2006.

Le Ministre de la Justice,

Vu les articles 142 et 150 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 22 juin 2006;

Arrête:

Art. 1er. Les audiences de vacation de la **COUR D'APPEL** pendant les vacances judiciaires de l'année 2006 sont fixées:

1) pour plaidoiries:
en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:
lundi, 17 juillet 2006, mardi, 25 juillet 2006, jeudi, 3 août 2006, vendredi, 11 août 2006,
mercredi, 23 août 2006, mercredi, 30 août 2006 et vendredi, 8 septembre 2006,
chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 1;

2) pour les **prononcés**:
en matière civile, commerciale, correctionnelle et de droit du travail aux dates suivantes:
vendredi, 21 juillet 2006, lundi, 31 juillet 2006, mercredi, 9 août 2006, vendredi, 18 août 2006, lundi, 28 août 2006, mardi, 5 septembre 2006 et jeudi, 14 septembre 2006,
chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 1;

3) pour les **affaires criminelles** aux dates suivantes:
mercredi, 19 juillet 2006, jeudi, 27 juillet 2006, vendredi, 4 août 2006, lundi, 14 août 2006, mardi, 22 août 2006, jeudi, 31 août 2006 et mardi, 12 septembre 2006,
chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 1;

4) pour les affaires relevant de la **CHAMBRE DU CONSEIL DE LA COUR** aux dates suivantes:
jeudi, 20 juillet 2006, vendredi 28 juillet 2006, lundi, 7 août 2006, mercredi, 16 août 2006, jeudi, 24 août 2006, vendredi, 1er septembre 2006 et lundi, 11 septembre 2006,
chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle n° 314 au 3e étage.

Art. 2. Les audiences de vacation du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2006 sont fixées:

a) **en matière de référé:**

1) **pour les référés ordinaires:**

les lundis, 17 juillet 2006, 24 juillet 2006, 31 juillet 2006, 7 août 2006, 14 août 2006, 21 août 2006, 28 août 2006 et 11 septembre 2006,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle n° 35

2) **pour les référés divorce:**

les lundis, 17 juillet 2006, 24 juillet 2006, 31 juillet 2006, 7 août 2006, 14 août 2006, 21 août 2006, 28 août 2006 et 11 septembre 2006,

chaque fois de 9.00 heures à 12.00 heures, salle n° 31.

En cas d'urgence, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

b) **en matière correctionnelle:**

les mardis, 18 juillet 2006, 25 juillet 2006, 1er août 2006, 8 août 2006, 22 août 2006, 29 août 2006, 5 septembre 2006 et 12 septembre 2006,

chaque fois de 9.00 à 12.00 heures, salle n° 35

c) **en matière civile et commerciale:**

les mercredis, 19 juillet 2006, 26 juillet 2006, 2 août 2006, 9 août 2006, 16 août 2006, 23 août 2006, 30 août 2006, 6 septembre 2006 et 13 septembre 2006,

chaque fois de 15.00 heures à 18.00 heures, salle n° 35

d) **en matière relevant du tribunal de la jeunesse et des tutelles:**

les mardis, 18 juillet 2006, 25 juillet 2006, 1er août 2006, 8 août 2006, 22 août 2006, 29 août 2006, 5 septembre 2006 et 12 septembre 2006,

chaque fois à 15.00 heures en la salle n° 1 de la Justice de Paix à Luxembourg, 17-19, rue du Nord.

e) **pour les prononcés:**

les jeudis, 20 juillet 2006, 27 juillet 2006, 3 août 2006, 10 août 2006, 17 août 2006, 24 août 2006, 31 août 2006, 7 septembre 2006 et 14 septembre 2006,

chaque fois à 9.00 heures, salle 35

f) **pour la vérification des créances:**

les jeudis, 20 juillet 2006, 27 juillet 2006, 3 août 2006, 10 août 2006, 17 août 2006, 24 août 2006, 31 août 2006, 7 septembre 2006 et 14 septembre 2006,

chaque fois de 14.30 à 18.00 heures, salle 1, Annexe du Saint-Esprit

g) **présentations de divorce:**

les mercredis, 19 juillet 2006, 26 juillet 2006, 2 août 2006, 9 août 2006, 16 août 2006, 23 août 2006, 30 août 2006, 6 septembre 2006 et 13 septembre 2006,

chaque fois à 14.30 heures, salle n° 43.

Les services de la chambre du conseil, du cabinet d'instruction et du greffe fonctionneront normalement.

Art. 3. Les audiences de vacation du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2006 sont fixées:

a) **en matière civile, commerciale et correctionnelle:**

les mardis, 25 juillet 2006, 8 août 2006 et 29 août 2006,

chaque fois à 10.00 heures du matin

b) **en matière relevant du tribunal de la jeunesse:**

les mardis, 25 juillet 2006 et 8 août 2006,

chaque fois à 11.00 heures du matin

c) **en matière de référé (référés ordinaires et quant aux mesures provisoires en matière de divorce):**

le mardi de chaque semaine à 14.00 heures de l'après-midi.

En cas d'urgence, des audiences extraordinaires de référé seront tenues.

d) **en matière de divorce par consentement mutuel:**

le mardi de chaque semaine à 15.30 heures de l'après-midi.

Tous les autres services continueront à fonctionner normalement durant les vacances judiciaires.

Art. 4. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** pendant les vacances judiciaires de l'année 2006 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de bail à loyer, de saisies-arrêts et d'aliments et de référés:

les lundis: 17 juillet 2006, 24 juillet 2006, 31 juillet 2006, 7 août 2006, 14 août 2006, 21 août 2006, 28 août 2006 et 11 septembre 2006,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 1

b) en matière de droit du travail - section des employés privés:

les mardis: 18 juillet 2006, 1er août 2006, 29 août 2006 et 12 septembre 2006,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 1

c) en matière de droit du travail - section des ouvriers:

les mardis: 25 juillet 2006, 8 août 2006, 22 août 2006 et 5 septembre 2006,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 1

Art. 5. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** pendant les vacances judiciaires de l'année 2006 sont fixées:

a) en matière civile, commerciale, de référé, de bail à loyer, de saisie-arrêt et de cession spéciale sur revenus protégés, de contredit à ordonnance conditionnelle de paiement, de surendettement des particuliers et de police:

les mardis: 18 juillet 2006, 25 juillet 2006, 1er août 2006, 8 août 2006, 22 août 2006, 29 août 2006, 5 septembre 2006 et 12 septembre 2006,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 14, au 1er étage

b) en matière de droit du travail:

les jeudis: 20 juillet 2006, 27 juillet 2006, 3 août 2006, 10 août 2006, 24 août 2006,

chaque fois à 9.00 heures du matin, salle n° 14, au 1er étage.

Art. 6. Les audiences de vacation de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** pendant les vacances judiciaires de l'année 2006 sont fixées:

en matière civile, commerciale, de saisie-arrêt sur salaires, de cession sur salaires, de bail à loyer, de contributions aux charges du mariage, de police ainsi que de droit du travail, y compris les référés:

les mercredis: 19 juillet 2006, 2 août 2006, 9 août 2006, 23 août 2006, 6 septembre 2006, chaque fois à 9.30 heures du matin.

Art. 7. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration des Contributions. – Délégations. – En exécution de l'article 9, al. 1er de la loi du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale et de l'article 1er, n° 4 de l'arrêté grand-ducal du 29 octobre 1946, concernant la remise en vigueur, sous certaines modifications et additions de la loi précitée du 27 novembre 1933, le directeur des contributions a donné délégation pour requérir auprès des bureaux des hypothèques l'inscription et rendre exécutoire les contraintes décernées par les receveurs des contributions à Madame et Messieurs les inspecteurs de direction premiers en rang Sylvie SCHODER épouse TRAUSCH, Jean BRUCHER, Alphonse REDING, Fernand JUNCK, Charles SCHROEDER, Guy BEFFORT, Lucien KOHLL, Georges BRUCH, Guy SCHROEDER, Michel BRAUN, Romain WEHRHAUSEN, Jean NAU et Gaston BOUJONG et à Madame l'inspecteur de direction Sylvie PERROCHON.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2006 Madame Nicole KERGER, inspecteur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée préposé du bureau d'imposition 11 de la taxe sur la valeur ajoutée à Luxembourg de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2006 Monsieur Roland RICHARDY, conseiller de direction adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé conseiller de direction à la même administration.

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2006, Madame Marianne MOUSEL, ingénieur auprès de l'Administration de l'Environnement a été nommée ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Administration gouvernementale. – Examens.

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera:

– au cours du mois d'octobre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement;
– au cours du mois d'octobre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière du huissier de salle;
– au cours du mois de novembre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur;
– au cours du mois de décembre 2006 un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 5 juin 2006, Madame Sandra DENIS et Monsieur Claude PAULY, attachés de gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement 1er en rang.

Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2006, Monsieur Pierre BARTHELME, conseiller de direction adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction.

Par arrêté grand-ducal du 5 juin 2006, Madame Sonja BRAUSCH, chef de bureau adjoint à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau.

Administration judiciaire. – Examen-concours. – L'administration judiciaire organisera le 18 septembre 2006 un *examen-concours* en vue de l'admission de 3 candidats (m/f) au stage dans la ***carrière de l'agent de probation*** du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Les épreuves préliminaires en vue du contrôle de la connaissance des trois langues administratives sont fixées au 14 juillet 2006.

Commissariat aux Assurances

CONSEIL DE GOUVERNEMENT du 7 avril 2006

Extrait du procès-verbal n° 12/06 approuvé dans la séance du 14 avril 2006

Comptes annuels du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2005 (FIN. 12/2006)

En application de l'article 21 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et suite à l'exposé de M. le Ministre du Trésor et du Budget, le Conseil de Gouvernement convient d'accorder décharge aux organes du Commissariat aux Assurances pour l'exercice 2005.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 2005
(en euros)

Débit	*EUR*
Frais de personnel	1.257.951,37
Autres charges brutes d'exploitation	745.748,48
Corrections de valeur sur immobilisations	51.732,49
Dotation aux provisions	1.600,00
Intérêts et charges assimilées	884,74
Dotation à la réserve pour investissements	286.348,22
Bénéfice reporté de l'exercice	71.587,06
TOTAL	2.415.852,36

Crédit	
Taxes	2.238.100,00
Intérêts et produits assimilés	81.039,77
Recettes de location	94.911,59
Autres recettes	1.801,00
TOTAL	2.415.852,36

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005
(en euros)

Actif	*EUR*	*EUR*
Actif immobilisé		88.522,43
- Valeur brute	504.496,42	
- Corrections de valeur	-415.973,99	
Actif circulant		4.497.061,97
- Créances	76 658,06	
- Avoirs en banque, avoirs en compte	4.420.403,91	
Comptes de régularisation		72.875,13
TOTAL		4.658.459,53

Passif		
Capitaux propres		4.550.399,50
- Dotation en espèces	371.840,29	
- Apports en nature	124.857,70	
- Réserve pour investissements immobiliers	3.163.932,56	
- Résultats reportés des exercices antérieurs	889.768,95	
Dettes		36.472,97
Résultat reporté de l'exercice		71.587,06
TOTAL		4.658.459,53

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Le Comité de direction,

Victor ROD
Claude WIRION
Annick FELTEN

Comité interministériel de l'égalité des femmes et des hommes. – Nominations.

Par arrêté ministériel du 14 juin 2006 ont été nommé-e-s

membres effectifs/ives:

– Madame Patrice KIEFFER, Ministère d'Etat
– Madame Elisabeth COLOTTE, Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration
– Madame Bernadette FRIEDERICI-CARABIN, Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement
– Madame Danièle KOHN-STOFFELS, Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
– Madame Chantal FANDEL, Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
– Madame Maddy MULHEIMS, Ministère de l'Egalité des chances
– Madame Marguy KOHNEN, Ministère de l'Environnement
– Madame Christiane WELTER, Ministère de la Famille et de l'Intégration
– Madame Betty SANDT, Ministère des Finances
– Monsieur Carlo ASSA, Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
– Madame Myriam BENTZ, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire
– Madame Sarah KHABIRPOUR, Ministère de la Justice
– Madame Aline SCHLEDER-LEUCK, Ministère de la Santé
– Madame Denise SEYWERT, Ministère de la Sécurité sociale
– Madame Karin SCHANK, Département ministériel des Sports
– Madame Dorothée CONTER, Ministère des Transports
– Madame Patrice FURLANI, Ministère du Travail et de l'Emploi
– Monsieur Ronald FRISING, Ministère des Travaux publics

membres suppléant-e-s:

– Monsieur Manuel DILLMANN, Ministère d'Etat
– Madame Anne GOEDERT, Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration
– Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
– Madame Elodie HOFMANN, Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement

– Madame Josiane ENTRINGER, Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
– Monsieur Siggy KOENIG, Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
– Madame Isabelle KLEIN, Ministère de l'Egalité des chances
– Madame Tilly KRIEPS, Ministère de l'Environnement
– Madame Sylvie ARENDT, Ministère de la Famille et de l'Intégration
– Madame Anouk AGNES, Ministère des Finances
– Madame Michèle NOTHUM, Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
– Monsieur André NOESEN, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire
– Monsieur Luc REDING, Ministère de la Justice
– Monsieur Laurent JOMÉ, Ministère de la Santé
– Madame Karin MANDERSCHEID, Ministère de la Sécurité sociale
– Madame Nathalie GOERGEN-KIRPACH, Département ministériel des Sports
– Madame Aline SPEICHER, Ministère des Transports
– Madame Michèle TOUSSAINT, Ministère du Travail et de l'Emploi

Monsieur Pierre THILLEN, Ministère de l'Egalité des chances, est nommé secrétaire.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2006, Monsieur Pierre FRANCK, chef de bureau hors cadre à l'Administration gouvernementale, a été nommé Secrétaire de légation hors cadre en service ordinaire.

Entreprises d'assurances. – «INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 15 juin 2006, Monsieur Fabrice BAGNE a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «INVESTLIFE LUXEMBOURG S.A.» en remplacement de Monsieur Christian MORIO.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Examen de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Institut Luxembourgeois de Régulation organisera durant la deuxième moitié du mois de décembre 2006 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Institut national d'administration publique. – Examen de fin de formation générale. – carrières inférieures et moyennes/secteurs étatique et communal.

L'Institut national d'administration publique organise au cours de l'année 2006 les examens suivants:

– Division de la formation générale pendant le service provisoire du personnel des communes:
  1. au cours du mois de septembre 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;
  2. au cours du mois de septembre 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières du secrétaire communal et du rédacteur;
  3. au cours du mois de septembre 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière du receveur communal;
  4. au cours du mois de décembre 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'ingénieur technicien.
– Division de la formation générale pendant le stage du personnel de l'Etat:
  5. au cours du mois de septembre 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires-stagiaires de la carrière de l'expéditionnaire;
  6. au cours du mois de septembre 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires de la carrière du rédacteur;
  7. au cours du mois de novembre 2006 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives.

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant les vacances judiciaires de l'année 2006.

Cour administrative

Pendant la période du 16 juillet 2006 au 15 septembre 2006,
les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 10.00 heures.

Tribunal administratif

Pendant la période du 16 juillet 2006 au 15 septembre 2006,
les audiences pour affaires urgentes sont fixées chaque mercredi à 15.00 heures.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 mai 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Fondation Autisme Luxembourg» ayant son siège à 52, rue Ch. Martel, L-2134 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Munshausen» à l'adresse: 31, Duerfstrooss, L-9766 Munshausen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 juin 2005, accordant un agrément limité dans le temps pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire «Fondation Autisme Luxembourg» ayant son siège à 52, rue Ch. Martel, L-2134 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» appelé «Foyer Munshausen» à l'adresse: 31, Duerfstrooss, L-9766 Munshausen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0317/2.

Par arrêté ministériel du 10 mai 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Ligue HMC a.s.b.l.» ayant son siège à 82, route d'Arlon, L-8301 Capellen, pour l'exercice de l'activité de «service d'assistance à domicile» à l'adresse : 4, rue M.S. Beving, L-1234 Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0601/9.

Par arrêté ministériel du 2 mai 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Formation et travail a.s.b.l.» ayant son siège à 10, rue du Château à Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: Parc Hosingen, L-9836 Hosingen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 3 mars 2006, accordant un agrément à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. Formation et travail a.s.b.l.» ayant son siège à 10, rue du Château à Bettange-sur-Mess, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: Parc Hosingen, 1, Parc à Gibiers; 38, rue Principale à Hosingen et 14, Kraiezgaas à Hosingen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9909/28.

Par arrêté ministériel du 2 mai 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation A.P.E.M.H.» ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 43, am Duerf, Wahlhausen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 30 juin 2005, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Fondation A.P.E.M.H.» ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch-sur-Alzette, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 43, am Duerf, Wahlhausen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 0409/21.

Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. – Nomination. – Par arrêté du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 13 juin 2006, Madame Betty SANDT, Attachée de Gouvernement au Ministère des Finances, a été nommée membre du Conseil d'administration de l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, en remplacement de Monsieur Romain HEINEN, démissionnaire, dont elle achèvera le mandat.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 16 juin 2006, Madame Laurence FLOENER, née le 27 mai 1981, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 51 **13 juillet 2006**

Sommaire

Arrêté ministériel du 21 juin 2006 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. La modification des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale» est approuvée et entre en vigueur le 1er janvier 2007.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe la nouvelle disposition statutaire, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 21 juin 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels «Association de secours mutuels du Corps de la Police Grand-Ducale»
(modifications entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

L'article 27 prend la teneur suivante:

«Das nach dem Ableben eines wirklichen Mitgliedes an dessen Empfangsberechtigten, gemäss Artikel 28, zu zahlende Sterbegeld beträgt ab erstem Jahr der Mitgliedschaft 500 € (fünfhundert).

Geschieht das Ableben

1. durch erlittene Verwundungen oder schwere Verletzungen gelegentlich der Ausübung seiner Dienstverrichtungen, ohne dass sie auf einen schwerwiegenden Fehler seinerseits zurückzuführen sind,
2. infolge einer im öffentlichen Interesse getätigten aufopferungsvollen Handlung oder um ein Menschenleben zu retten,

so wird ein zusätzliches Sterbegeld in Höhe von 1.000 € (eintausend) ausgezahlt.

Beim Ableben eines Kindes unter 21 Jahren erhält das betreffende wirkliche Vereinsmitglied ein Sterbegeld von 200 € (zweihundert), sofern es den Eltern noch zur Last gefallen war. Dieselbe Summe wird auch bei einer Totgeburt gewährt.

Geschieht das Ableben infolge einer im öffentlichen Interesse getätigten aufopferungsvollen Handlung oder um ein Menschenleben zu retten, so wird ein zusätzliches Sterbegeld in Höhe von 1.000 € (eintausend) ausgezahlt.

Bei Wiederheirat eines wirklichen Mitgliedes beginnt die Mitgliedschaft der Frau vom Tage der Heirat an.»

Arrêté ministériel du 21 juin 2006 portant approbation du texte coordonné de la société de secours mutuels «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «*Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois*» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Le texte coordonné de la société de secours mutuels «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois» est approuvé et entre en vigueur le 1er janvier 2007.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe le texte coordonné des statuts, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 21 juin 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Texte coordonné des statuts de la société de secours mutuels «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois»

(texte coordonné entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

«Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois» société de secours mutuels

Chapitre Ier. – Dénomination et siège de l'Association

Art. 1er. La société de secours mutuels porte la dénomination «Association Grand-ducale des Anciens Militaires Luxembourgeois».

Avant le 1er janvier 1946 elle était désignée par «Grossherzoglich-Luxemburgischer Ex-Militärverein».

Dans les présents statuts elle est désignée par «l'Association». Le siège est à Luxembourg.

Chapitre II. – Objet et composition

Art. 2. L'Association, qui veut réunir tous les soldats luxembourgeois qui ont servi ou qui servent loyalement le pays, a pour objet:

– de maintenir l'esprit d'union et la propagation des sentiments de fraternité et d'amitié, tels qu'ils doivent exister entre tous les frères d'armes luxembourgeois;
– de garantir à ses membres associés et leurs conjoints les prestations prévues au chapitre V.

Art. 3. L'Association se compose de membres associés, affiliés et honoraires.

Seulement les membres associés ont droit aux prestations de l'Association.

Chapitre III. – Conditions d'admission, de démission et d'exclusion des membres

Art. 4. Sont admis comme membre associé tous les militaires qui servent ou qui ont servi dans l'Armée luxembourgeoise et qui n'ont pas dépassé l'âge de 30 ans au moment de l'affiliation.

En cas de décès d'un membre associé le conjoint survivant (co-associé) peut maintenir son affiliation en qualité de membre associé sous condition de verser la cotisation visée à l'article 9.

Les militaires dont l'âge lors de l'affiliation est supérieur à 30 ans sont admis comme membre affilié.

Ils peuvent cependant être admis en tant que membre associé sous condition d'un rachat des cotisations annuelles échues depuis leur 30ème année d'âge à la valeur de la cotisation annuelle fixée lors de l'année de la transcription.

Sont admis comme membre honoraire toutes les personnes physiques et morales n'ayant pas fait de service militaire luxembourgeois.

Les membres affiliés et honoraires sont invités à toutes les réunions et festivités organisées par l'Association. Ils sont également convoqués aux assemblées générales mais sans pouvoir prendre part aux votes.

Quiconque briguera la qualité de membre auprès de l'Association devra jouir d'une réputation irréprochable.

Art. 5. Toute demande d'admission se fait moyennant un formulaire à solliciter auprès du secrétaire, qui lui est à retourner dûment rempli.

Le conseil d'administration décide de l'admission et du statut (associé, affilié, honoraire) de tout membre.

Art. 6. La démission doit être adressée par écrit au secrétaire de l'Association.

Art. 7. L'exclusion de membres de l'Association est prononcée par le conseil d'administration en cas de non-paiement de la cotisation, suite après l'envoi recommandé d'un avertissement, dans un délai de trois mois suivant la date d'échéance.

L'exclusion peut également être prononcée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration, à l'égard de tout membre qui:

– est condamné à une peine criminelle
– est convaincu d'actes contraires aux principes mutualistes, d'inobservation des statuts ou pour toutes actions préjudiciables aux intérêts de l'Association.

La décision d'exclusion est consignée et motivée au rapport de la réunion ou de l'assemblée générale et est contresignée par le président de l'Association. Elle est communiquée au membre en cause par lettre recommandée.

Les membres exclus ne seront plus réadmis à l'Association.

Art. 8. La démission et l'exclusion de l'Association ne donnent pas droit au remboursement des cotisations payées.

Chapitre IV. – Cotisations

Art. 9. La cotisation annuelle est fixée comme suit:

– pour les membres associés:	16,00 €
– pour les membres affiliés:	12,00 €
– pour les membres honoraires:	12,00 €

Chapitre V. – Prestations de l'Association

Art. 10. L'indemnité funéraire à payer en cas de décès d'un membre associé est fixée à 500 €.

Cette indemnité est versée sur présentation d'un extrait de l'acte de décès à celui qui justifie, pièces à l'appui, avoir acquitté les frais funéraires.

Sous peine d'être déchue du droit à la prestation, la personne ci-avant désignée doit adresser à l'Association le document requis dans un délai de douze mois qui suivent le décès.

Les prestations ne sont ni cessibles ni saisissables.

Le décès d'un membre sera porté à la connaissance des membres à la prochaine assemblée générale.

Art. 11. Une prime s'élevant à 100 € est allouée au membre associé en cas de naissance d'un enfant, descendant direct, sur présentation d'un acte de naissance dans un délai ne dépassant pas 12 mois.

Cette même indemnité sera payée lorsque l'enfant est mort-né, ainsi qu'en cas d'adoption d'un enfant jusqu'à l'âge de 3 ans accompli.

Art. 12. Pour avoir droit aux prestations de l'Association, tout membre associé est tenu de s'acquitter sans restriction des cotisations échues.

Chapitre VI. – Administration de l'Association

Conseil d'administration

Art. 13. L'Association est administrée par un conseil d'administration de treize membres, dont un président, deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier.

Art. 14. Les membres du conseil d'administration sont élus pour la durée de trois ans par l'assemblée générale au scrutin secret et à la majorité simple des membres associés présents.

Lorsque le nombre des candidats ne dépasse pas celui des mandats à conférer, les candidats peuvent être proclamés élus par simple acclamation.

Seuls les membres associés sont électeurs et éligibles.

L'élection du président se fait par vote séparé. Les vice-présidents, le secrétaire et le trésorier sont désignés par les membres du conseil d'administration par majorité simple.

Le président est élu pour la durée de quatre ans.

Le renouvellement des membres du conseil d'administration a lieu par tiers tous les trois ans.

En cas de renouvellement complet du conseil d'administration, le mandat des membres du conseil administration du premier et du second tiers ne s'étend que sur respectivement un et deux ans.

Tous les membres sortants sont rééligibles.

Art. 15. Le conseil d'administration peut coopter un ou deux membres associés. Leur mandat expire à la fin de l'exercice.

Art. 16. Toute candidature doit être adressée par écrit au président de l'Association, huit jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

Art. 17. En cas de démission, de cessation de fonction ou de décès d'un membre du conseil d'administration au cours de l'année, la prochaine assemblée générale suppléera à la vacance et le membre élu achèvera le mandat de son prédécesseur.

Art. 18. Le président veille à l'exécution des statuts. Il signe tous les documents, décisions et délibérés et représente l'Association judiciairement et extrajudiciairement. Il convoque le conseil d'administration et les assemblées générales. Il dirige les réunions et les discussions et doit plus précisément interdire les attaques personnelles et les discussions politiques.

Art. 19. Les vice-présidents remplacent le président pendant son absence avec toutes ses compétences. Par ailleurs ils assistent le président dans l'exécution de ses fonctions.

Art. 20. Le secrétaire est chargé de la gestion administrative de l'Association, dont notamment la rédaction de la correspondance et des comptes-rendus des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Art. 21. La gestion du fichier des membres, la perception des recettes et le paiement des dépenses sont opérés par le trésorier. Le livre de caisse et les livres des cotisations sont arrêtés par le trésorier au 31 décembre de chaque année. Il rendra compte à l'assemblée générale suivante sur le résultat de l'année écoulée, ainsi que sur la situation financière de l'Association. Il est responsable pour l'argent lui confié.

Art. 22. La surveillance des opérations comptables et financières est opérée par un collège vérificateur, composé de 3 membres actifs et de 3 membres suppléants, à désigner par l'assemblée générale ordinaire parmi les membres associés.

Art. 23. Une indemnité peut être allouée au président, au secrétaire et au trésorier dont le montant est fixé par le conseil d'administration.

Art. 24. Le conseil d'administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le président. Il délibère et décide sur toutes les questions intéressant l'Association.

Assemblée générale

Art. 25. L'assemblée générale ordinaire sera convoquée chaque année au plus tard avant le 30 avril. Ses attributions sont les suivantes:

– approbation du compte de l'exercice
– renouvellement statutaire du comité
– discussion et délibération sur toutes les questions intéressant l'Association.

Il ne peut être statué sur des questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour. L'assemblée générale peut toutefois décider par la majorité absolue des voix l'ajout à l'ordre du jour d'un ou de plusieurs points supplémentaires. La convocation à l'assemblée générale renfermant l'ordre du jour et la reddition du compte d'exercice, est à adresser aux membres au moins 15 jours francs avant la date fixée à cet effet. La date, l'heure et le lieu où se tiendra l'assemblée générale sont à déterminer par le conseil d'administration.

Art. 26. Les membres peuvent être convoqués à tout moment en assemblée générale extraordinaire sur invitation écrite du président, le conseil d'administration entendu à cet effet.

Le président convoquera une assemblée générale extraordinaire endéans les deux mois sur une requête présentée à ce sujet par les membres associés. Cette requête devra porter la signature d'au moins cinquante membres associés. La convocation à l'assemblée générale extraordinaire visée au présent article, doit renfermer l'ordre du jour et doit être adressée aux membres au moins 15 jours francs avant la date fixée à cet effet.

Chapitre VII. – Patrimoine de l'Association

Art. 27. Les recettes de l'Association comprennent:

– les cotisations des membres associés, des membres affiliés, et des membres honoraires,
– les dons et legs,
– les subsides accordés par l'Etat et les communes,
– les intérêts de fonds placés.

Art. 28. Les excédents de recettes serviront à créer un fonds de réserve.

Art. 29. Aucune cotisation ne peut être prélevée sans être prévue par les statuts.

Chapitre VIII. – Modification des statuts

Art. 30. Chaque demande de modification des statuts doit être présentée au conseil d'administration. Les statuts ne pourront être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet effet au moins 15 jours à l'avance avec indication de l'ordre du jour. Pour être valables les décisions de cette assemblée générale sont soumises aux dispositions de l'article 3 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels tel qu'il a été modifié par le règlement grand-ducal du 8 mars 1967.

Chapitre IX. – Contestations, conciliation, arbitrage des litiges

Art. 31. Toutes les difficultés ou contestations qui pourraient surgir au sein de l'Association, soit entre les membres associés, soit entre ceux-ci et le conseil d'administration, seront jugées par deux arbitres nommés par les parties intéressées. Si l'une des parties néglige de faire cette désignation, le président de l'Association pourra y procéder.

En cas de désaccord entre les deux arbitres, un troisième arbitre sera nommé par les deux premiers arbitres et, à leur défaut, par le président du Conseil Supérieur de la Mutualité. La décision de cet arbitre sera définitive.

Chapitre X. – Dissolution, liquidation, fusion de l'Association

Art. 32. L'Association ne peut se dissoudre qu'en cas d'insuffisance constatée de ses ressources financières. La dissolution et la liquidation se font suivant les dispositions de l'article 8 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961.

La fusion avec une autre société de secours mutuels s'opérera suivant les dispositions du règlement grand-ducal modifié susmentionné du 31 juillet 1961.

Arrêté ministériel du 21 juin 2006 portant approbation des modifications des statuts ainsi que du texte coordonné de la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts ainsi que le texte coordonné de la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance» sont approuvés et entrent en vigueur le 1er janvier 2007.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires ainsi que le texte coordonné des statuts, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 21 juin 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE 1

Modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance»

(modifications entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

1° Les points 1 à 5 de l'article 35 sont modifiés comme suit:

«1. Le but du Fonds de secours interne, dénommé ci-après «le fonds» est d'accorder
   a) une indemnité en cas de maladie;
   b) une allocation de naissance;
   c) une allocation pour frais de transport en ambulance;
   conformément aux articles 36, 37 et 38 ci-après.
2. L'affiliation à ce fonds est obligatoire pour tous les membres effectifs et honoraires.
3. La cotisation annuelle, perçue avec la cotisation de la mutuelle, s'élève à 0,54 € au nombre-indice 100 par membre.
4. Pour garantir le paiement des prestations du fonds, il est constitué une réserve statutaire qui ne peut être inférieure à la moitié de la moyenne annuelle calculée sur la base des prestations annuelles des cinq exercices précédant l'exercice en cours.
5. Pour avoir droit aux prestations prévues aux articles 36, 37 et 38 ci-après, les membres doivent avoir été affiliés depuis trois années au moins auprès de la CGP.»

2° Les deux premiers alinéas de l'article 36 sont modifiés comme suit:

«1. Les ayants droit à un secours en cas de maladie sont:

a) les membres effectifs et les membres honoraires;

b) les enfants légitimes, légitimés, naturels et adoptifs pour autant qu'ils bénéficient de la coassurance du chef de leur père ou mère auprès d'une caisse de maladie.

Les prestations du fonds consistent dans le remboursement partiel du découvert de frais de soins de santé, avancés par l'affilié au courant d'un exercice, et résultant de la différence entre le total des frais exposés et le total des frais pris en charge par l'assurance maladie légale.

Sous réserve des paragraphes 3 à 5 ci-après le remboursement s'élève à 25% de la somme qui reste à charge de l'affilié, qui doit s'élever au moins à 45 € au nombre-indice 100 et au plus à 1.250 € au nombre-indice 100 par membre et année de calendrier. Le même seuil inférieur est appliqué en cas d'affiliation simultanée de deux époux ou partenaires au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats.»

3° Les alinéas 4 et 5 de l'article 36 sont modifiés comme suit:

«4. Les décomptes des caisses de maladie de l'année de calendrier sont à soumettre au conseil d'administration jusqu'au 31 mai au plus tard de l'année subséquente, à moins que, sans la faute du membre, un décompte de la caisse de maladie n'ait pu être soumis pour cette date.

5. Ne sont pas à charge du fonds les frais pour:

a) les traitements esthétiques;

b) les affections provoquées par des actes et faits de guerre ou par un cataclysme;

c) les accidents de travail et de trajet;

d) les convenances personnelles;

e) les montures de lunettes dépassant 40 € au nombre-indice 100;

f) les séjours et traitements dans des centres neuropsychiatriques et analogues;

g) les cas d'hébergement;

h) toutes cures;

i) les traitements refusés ou non autorisés par les caisses de maladie;

j) les prestations fournies dans le cadre de l'assurance dépendance;

k) les perruques dépassant 125 € au nombre-indice 100.»

4° Les alinéas 1, 2 et 5 de l'article 37 sont modifiés comme suit:

«Art. 37 - Allocation de naissance

1. Une allocation de naissance est allouée à l'affilié lors de la naissance d'un enfant.

2. Cette allocation s'élève à 30 € au nombre-indice 100 si l'un des parents est affilié à la CGP.

En cas d'affiliation simultanée de deux époux ou partenaires au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats l'allocation de naissance est doublée.

L'allocation de naissance est calculée conformément au nombre-indice du 1er octobre (cote d'application) de l'année qui précède la naissance de l'enfant.

5. Le délai de forclusion, au-delà duquel les affiliés ou leurs ayants droit ne sont plus fondés à faire valoir leurs droits aux prestations statutaires, est fixé à 3 années comptées à partir de la date de la naissance, de la présentation sans vie ou de la date du jugement prononçant l'adoption de l'enfant.»

5° Les alinéas 4 et 7 de l'article 38 sont modifiés comme suit:

«Art. 38 - Allocation pour frais de transport en ambulance

4. Toutefois, le montant total de l'allocation calculée en application du point 3. ci-avant ne peut dépasser la somme de 500 € par bénéficiaire et par année de calendrier.

7. Les pièces justificatives de l'année de calendrier sont à soumettre au conseil d'administration jusqu'au 31 mai au plus tard de l'année subséquente, à moins que, sans la faute du membre, un décompte de la caisse de maladie n'ait pu être soumis pour cette date.»

6° Les modifications suivantes sont à apporter au texte des statuts:

1. A l'exception du titre B. dénommé «Fonds de secours interne», le terme «fonds de secours interne» repris aux articles 2 à 38 des statuts est remplacé par «fonds».

2. A l'exception du titre IX. dénommé «Obligations de la société de secours mutuels», le terme «société» repris aux articles 2 à 35 des statuts est remplacé par «mutuelle.»

ANNEXE 2

Texte coordonné des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance»

(texte coordonné entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

Art. 1er. La «Caisse Générale de Prévoyance du Grand-Duché de Luxembourg» (CGP) - ci-devant «Luxemburger Sterbekassenverein» fut fondée le 8 février 1880. Sa dénomination fut changée le 22 mars 1922 en «Caisse Générale de Prévoyance du Grand-Duché de Luxembourg».

Les cotisations et prestations ci-après sont calculées conformément au nombre-indice (cote d'application) en vigueur au 1er octobre qui précède l'année pour laquelle elles sont dues.

L'indice applicable est celui de l'indice général raccordé à la base 100 du 1er janvier 1948.

I. Objet de la mutuelle

La mutuelle a pour objet:

1. d'accorder une indemnité en cas de décès d'un membre effectif;
2. d'accorder des aides financières prévues par le Fonds de secours interne visé aux articles 35 à 38 des présents statuts;
3. de faire bénéficier ses membres et membres honoraires des avantages de la mutualité luxembourgeoise;
4. de contribuer à la réalisation de nouvelles initiatives mutualistes.

II. Composition

Art. 2. La mutuelle se compose de membres effectifs et de membres honoraires.

Art. 3. Les membres effectifs sont ceux qui, après avoir été admis à la mutuelle, s'acquittent du paiement des cotisations prévues aux articles 28 et 29 des statuts et qui participent de ce fait aux réalisations de la mutuelle. Ils se divisent en trois groupes:

Groupe A: ceux qui ont été admis avant le 1er janvier 1953;

Groupe B: ceux qui ont été admis depuis le 1er janvier 1953;

Groupe C: ceux qui sont admis depuis le 1er janvier 1982.

Art. 4. Peuvent devenir membres honoraires, ceux qui ont dépassé l'âge de 65 ans et qui, sans avoir droit à une indemnité de décès, paient une cotisation annuelle de 0,37 € au nombre-indice 100. Ils ont cependant droit aux prestations prévues aux articles 35, 36, 37 et 38 des statuts.

III. Conditions d'admission

Art. 5. Peuvent être admis comme membres effectifs toutes les personnes âgées de 18 à 65 ans accomplis. Peuvent également être acceptés les membres d'autres sociétés de secours mutuels, ainsi que les enfants à partir de l'âge de 15 ans, sous réserve de l'accord du père ou du tuteur.

Art. 6. Le membre qui désire être admis doit remplir une demande d'adhésion. Dans cette demande il doit se décider par écrit s'il désire souscrire à une indemnité de décès variant de 14,87 à 297,40 € au nombre-indice 100.

Art. 7. Le conseil d'administration décide à la majorité des voix sur chaque demande d'adhésion.

Art. 8. Pour la fixation de la cotisation, la date d'admission est calculée par années entières.

Art. 9. Lors de l'adhésion d'un couple, chaque conjoint ou partenaire légal au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats est admis comme membre séparé. La cotisation annuelle est fixée séparément selon l'âge de chacun des époux ou partenaires légaux. La cotisation annuelle est cumulée et sera prélevée ensemble.

Art. 10. Les personnes qui introduisent leur demande d'adhésion avant le 1er décembre sont admises rétroactivement au 1er janvier. Celles qui présentent leur demande d'adhésion à partir du 1er décembre sont admises à partir du 1er janvier de l'année suivante. Chaque membre a droit à un exemplaire des statuts avec confirmation du montant et de la cotisation annuelle et de l'indemnité de décès choisie.

IV. Conditions d'exclusion

Art. 11. Sont exclus de droit les membres qui, malgré un rappel écrit, ne se sont pas acquittés du paiement de leur cotisation annuelle.

Le membre exclu peut interjeter appel écrit devant le conseil d'administration.

Art. 12. Un membre qui s'expatrie ou change de domicile reste membre, sous condition de s'acquitter du paiement de ses cotisations.

Art. 13. La démission ou l'exclusion ne donnent pas droit à la restitution des paiements effectués.

V. Administration

A. Le conseil d'administration

Art. 14. Le conseil d'administration comprend neuf membres élus par l'assemblée générale par vote secret et à la majorité absolue des voix, pour autant qu'il y ait plus de candidats que de postes à pourvoir.

Les candidatures pour le conseil d'administration doivent être adressées au président de la mutuelle au moins quinze jours avant l'assemblée générale. Ne sont éligibles que les membres qui sont affiliés à la mutuelle depuis au moins trois ans. Le renouvellement des membres du conseil d'administration se fait chaque année par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles. Chaque membre du conseil d'administration qui, sans être excusé, n'a pas assisté à trois séances consécutives, peut être relevé de ses fonctions par l'assemblée générale.

Art. 15. Le conseil d'administration élit en son sein un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint et un trésorier. En cas d'empêchement, les vice-présidents remplacent le président et le secrétaire-adjoint le secrétaire.

Le conseil d'administration fixe les indemnités de présence et de représentation de ses membres, ainsi que celles des réviseurs de caisse.

Le conseil d'administration peut créer, selon ses besoins, une ou plusieurs commissions de travail qui se composent de membres effectifs ou d'experts.

Il est autorisé à engager un ou plusieurs employés.

Art. 16. Le président surveille et assure l'exécution des statuts. Il dirige les assemblées, signe tous les documents, décisions et délibérations et représente la mutuelle dans ses rapports avec l'administration publique. Il prend les dispositions nécessaires pour les réunions du conseil d'administration et la convocation de l'assemblée générale.

Art. 17. Le secrétaire est chargé, entres autres, de la rédaction des procès-verbaux des réunions, de la correspondance et des convocations.

Le trésorier se charge des recettes et des dépenses. Les dépenses doivent être contresignées par le président ou son représentant.

Lors de chaque assemblée générale ordinaire, le trésorier rend compte de la situation financière.

Art. 18. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'exigent les activités de la mutuelle, mais au moins onze fois par année. Le conseil d'administration prend ses décisions à la majorité des voix. Il ne peut pas prendre de décisions si la majorité des membres n'est pas présente.

Si le conseil d'administration n'est pas en nombre lors d'une première séance, il peut prendre valablement une décision lors d'une nouvelle séance, sans préjudice du nombre des membres présents. Une nouvelle convocation écrite, avec le même ordre du jour, ne peut se faire qu'après un délai de quatre jours.

B. Les assemblées générales

Art. 19. La mutuelle se réunit chaque année en assemblée générale au courant du premier semestre. Lors de cette assemblée le conseil d'administration rend compte de ses activités de l'année écoulée et présente le bilan.

Trois réviseurs de caisse sont élus par l'assemblée générale pour une période de trois ans.

Les réviseurs de caisse sont élus par vote secret et à la majorité absolue des voix, pour autant qu'il y ait plus de candidats que de postes à pourvoir.

Les candidatures pour le conseil de révision doivent être adressées au président de la mutuelle au moins quinze jours avant l'assemblée générale. Ne sont éligibles que les membres qui sont affiliés à la mutuelle depuis au moins trois ans.

Le renouvellement des membres du conseil de révision se fait chaque année par tiers. Les membres sortants sont rééligibles.

Chaque membre du conseil de révision qui, sans être excusé, n'a pas assisté à trois séances consécutives, peut être relevé de ses fonctions par l'assemblée générale.

Ils vérifient la comptabilité et les comptes de la mutuelle et présentent un rapport.

Art. 20. Les convocations aux assemblées ordinaires et extraordinaires doivent parvenir, avec indication de l'ordre du jour, au moins quinze jours à l'avance aux membres ou être publiées dans au moins deux quotidiens de la presse écrite.

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Le président décide en cas d'égalité des voix.

Le président est tenu de convoquer dans les trente jours une assemblée générale extraordinaire, sur demande de la majorité des membres du conseil d'administration ou sur demande écrite et signée, avec indication de l'ordre du jour, de cent membres effectifs.

VI. Patrimoine de la mutuelle

Art. 21. Les recettes se composent des:

1. cotisations des membres effectifs et honoraires;
2. cotisations pour le fonds de secours interne;
3 droits d'entrée;
4. intérêts de capitaux et des loyers;
5. subventions de l'Etat et des communes;
6. donations privées et des legs.

Art. 22. Le patrimoine de la mutuelle se compose d'immeubles, d'obligations de l'Etat et des communes, ainsi que de fonds déposés auprès d'instituts financiers agréés au Luxembourg.

Art. 23. Les avoirs de la mutuelle ne peuvent être utilisés en aucun cas à d'autres fins que celles prévues par les statuts.

Aucune cotisation ne peut être prélevée si elle n'est pas prévue par les statuts. Si la mutuelle adhère, sur décision de l'assemblée générale, à une caisse complémentaire mutualiste ou si elle en crée une elle-même, ces cotisations sont à charge des membres. Le conseil d'administration est autorisé à faire des dépenses dans un but mutualiste.

VII. Modifications statutaires – dissolution ou liquidation – arbitrage d'éventuels litiges

Art. 24. Chaque demande de modification des statuts ou règlements doit être soumise au conseil d'administration. Toute modification statutaire admise par le conseil d'administration doit être soumise à une assemblée générale extraordinaire convoquée expressément à cette fin. Pour être valables, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents nonobstant le nombre de membres présents.

Art. 25. La mutuelle ne peut se dissoudre de sa propre autorité que si elle n'a plus les ressources suffisantes. La dissolution ne peut être décidée que par une assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin, avec indication expresse de l'ordre du jour.

Cette décision ne peut être prise que par une majorité des deux tiers des membres présents, après que cette assemblée aura délibéré sans succès pour réunir de nouvelles ressources.

Art. 26.

1. Toutes difficultés ou contestations qui pourraient surgir entre les affiliés et le conseil d'administration de la CGP, seront jugées par deux arbitres nommés par les parties intéressées. Si l'une des parties néglige de faire cette désignation, le président de la CGP pourra y procéder.
2. En cas de désaccord entre les deux arbitres, un tiers arbitre sera nommé par les deux premiers arbitres et à leur défaut, par le président du Conseil Supérieur de la Mutualité. La décision du collège des trois arbitres sera définitive.

VIII. Obligations des membres

Art. 27. Les membres doivent s'acquitter, lors de l'adhésion, d'une taxe d'inscription fixée à 0,62 € au nombre-indice 100.

Art. 28. Pour les membres du groupe A, prévu à l'article 3 des statuts, la cotisation annuelle fixée lors de l'adhésion est majorée de 50%. Il est loisible aux membres de ce groupe, âgés de 50 à 65 ans accomplis, de solliciter une majoration de leur indemnité de décès jusqu'à 297,40 € au nombre-indice 100. A cet effet, ils doivent opérer un rachat correspondant à chaque année dépassant cet âge, selon les tarifs en vigueur.

Art. 29. Les membres des groupes B et C prévus à l'article 3 paient une cotisation annuelle fixée par rapport à l'âge au moment de l'adhésion, par application de l'article 8. Cette cotisation est fixée comme suit pour une indemnité de décès de 14,87 € au nombre-indice 100:

de la 18e jusqu'à la 28e année de vie comprise:	0,25 € au nombre-indice 100;
de la 29e jusqu'à la 35e année de vie comprise:	0,32 € au nombre-indice 100;
de la 36e jusqu'à la 41e année de vie comprise:	0,42 € au nombre-indice 100;
de la 42e jusqu'à la 47e année de vie comprise:	0,52 € au nombre-indice 100;
de la 48e jusqu'à la 53e année de vie comprise:	0,69 € au nombre-indice 100;
de la 54e jusqu'à la 59e année de vie comprise:	0,92 € au nombre-indice 100;
de la 60e jusqu'à la 65e année de vie comprise:	1,39 € au nombre-indice 100.

Pour une indemnité de décès de 14,87 à 297,40 € au nombre-indice 100, la cotisation est doublée ou fixée au multiple des sommes précitées. La cotisation annuelle ne peut pas être inférieure à 0,74 € au nombre-indice 100.

Art. 30. La cotisation annuelle est à payer au cours du premier trimestre. Pour les membres admis au cours de l'année, la cotisation annuelle est à payer dans les trente jours suivant l'invitation, mais en tout cas avant la fin de l'année.

Les frais de recouvrement et de rappel des cotisations arriérées sont à charge du membre. Les cotisations éventuellement payées de trop en cas de décès sont restituées aux héritiers.

IX. Obligations de la société de secours mutuels

A. Indemnité de décès

Art. 31.

A. Pour les membres du groupe A, l'indemnité de décès choisie lors de l'adhésion est doublée.

B. L'indemnité de décès est payée aux héritiers. Elle s'élève à:

33% pendant la 1re année d'affiliation,

66% pendant la 2e année d'affiliation,

100% à partir de la 3e année d'affiliation.

Pendant les trois premières années d'affiliation, l'indemnité de décès est payée intégralement en cas d'accident avec décès immédiat.

Art. 32.

a) Pour les membres qui font partie de la mutuelle depuis 20 ans au moins, l'indemnité de décès est majorée de 50%.

b) Pour toute affiliation dépassant 20 années, l'indemnité de décès déterminée sub a) ci-avant s'accroît d'un montant fixe et invariable de 5% pour chaque année supplémentaire d'affiliation.

Art. 33. Le paiement de l'indemnité de décès se fait au profit des héritiers légaux, sur présentation d'un acte de décès de l'état civil.

Art. 34. Ont droit aux indemnités de décès dans l'ordre suivant:

1. le conjoint ou partenaire légal survivant,
2. les enfants,
3. les parents,
4. les frères et soeurs.

Il est cependant loisible au membre de désigner comme seul ayant droit une personne ou un organisme de son choix.

Le cas échéant, l'indemnité de décès peut être payée à la personne justifiant avoir avancé les frais de dernière maladie et d'enterrement.

B. Fonds de secours interne

Art. 35. – Objet

1. Le but du Fonds de secours interne, dénommé ci-après «le fonds» est d'accorder
   a) une indemnité en cas de maladie;
   b) une allocation de naissance;
   c) une allocation pour frais de transport en ambulance;

   conformément aux articles 36, 37 et 38 ci-après.
2 L'affiliation à ce fonds est obligatoire pour tous les membres effectifs et honoraires.
3. La cotisation annuelle perçue avec la cotisation de la mutuelle s'élève à 0,54 € au nombre-indice 100 par membre.
4. Pour garantir le paiement des prestations du fonds, il est constitué une réserve statutaire qui ne peut être inférieure à la moitié de la moyenne annuelle calculée sur la base des prestations annuelles des cinq exercices précédant l'exercice en cours.
5. Pour avoir droit aux prestations prévues aux articles 36, 37 et 38 ci-après, les membres doivent avoir été affiliés depuis trois années au moins auprès de la CGP.
6. Les membres rayés ou démissionnaires n'ont plus droit aux prestations.

Art. 36. Secours en cas de maladie

Les ayants droit à un secours en cas de maladie sont:

a) les membres effectifs et les membres honoraires;

b) les enfants légitimes, légitimés, naturels et adoptifs pour autant qu'ils bénéficient de la coassurance du chef de leur père ou mère auprès d'une caisse de maladie.

Les prestations du fonds consistent dans le remboursement partiel du découvert de frais de soins de santé, avancés par l'affilié au courant d'un exercice, et résultant de la différence entre le total des frais exposés et le total des frais pris en charge par l'assurance maladie légale.

Sous réserve des paragraphes 3 à 5 ci-après le remboursement s'élève à 25% de la somme qui reste à charge de l'affilié, qui doit s'élever au moins à 45 € au nombre-indice 100 et au plus à 1.250 € au nombre-indice 100 par membre et année de calendrier. Le même seuil inférieur est appliqué en cas d'affiliation simultanée de deux époux ou partenaires au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats.

Selon la situation financière du fonds de secours interne, le conseil d'administration est autorisé, en présence de certains cas de rigueur, à accorder un secours extraordinaire, sur présentation des pièces justificatives demandées.

Sont considérées comme pièces justificatives, les factures se rapportant aux soins de santé pour autant qu'ils aient été autorisés par l'assurance maladie.

Les factures établies à l'étranger sont traitées conformément aux tarifs luxembourgeois.

Les décomptes des caisses de maladies de l'année de calendrier sont à soumettre au conseil d'administration jusqu'au 31 mai au plus tard de l'année subséquente, à moins que, sans la faute du membre, un décompte de la caisse de maladie n'ait pu être soumis pour cette date.

Ne sont pas à charge du fonds les frais pour:

a) les traitements esthétiques;
b) les affections provoquées par des actes et faits de guerre ou par un cataclysme;
c) les accidents de travail et de trajet;
d) les convenances personnelles;
e) les montures de lunettes dépassant 40 € au nombre-indice 100;
f) les séjours et traitements dans des centres neuropsychiatriques et analogues;
g) les cas d'hébergement;
h) toutes cures;
i) les traitements refusés ou non autorisés par les caisses de maladie;
j) les prestations fournies dans le cadre de l'assurance dépendance;
k) les perruques dépassant 125 € au nombre-indice 100.

Art. 37. – Allocation de naissance

1. Une allocation de naissance est allouée à l'affilié lors de la naissance d'un enfant.
2. Cette allocation s'élève à 30 € au nombre-indice 100 si l'un des parents est affilié à la CGP.
3. En cas d'affiliation simultanée de deux époux ou partenaires au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats l'allocation de naissance est doublée.
4. L'allocation de naissance est calculée conformément au nombre-indice du 1er octobre (cote d'application) de l'année qui précède la naissance de l'enfant.
5. L'allocation de naissance est également allouée en cas de naissance d'un enfant naturel, de l'adoption d'un enfant jusqu'à l'âge de 4 ans accomplis et de la présentation d'un enfant sans vie.
6. L'allocation de naissance est allouée sur présentation d'un acte de naissance respectivement d'un acte de décès de l'enfant. En cas d'adoption, il y a lieu de présenter un nouvel acte de naissance.
7. Le délai de forclusion, au-delà duquel les affiliés ou leurs ayants droit ne sont plus fondés à faire valoir leurs droits aux prestations statutaires, est fixé à 3 années comptées à partir de la date de la naissance, de la présentation sans vie ou de la date du jugement prononçant l'adoption de l'enfant.

Art. 38. – Allocation pour frais de transport en ambulance

1. Les ayants droit à une allocation pour frais de transport en ambulance sont:
   a) les membres effectifs et les membres honoraires;
   b) les enfants appartenant au ménage de l'affilié(e) et pour lesquels sont versées les allocations familiales légales.
2. Sera pris en charge le transport en ambulance respectivement à l'intérieur du pays et à l'étranger, selon le fichier B 6 et d'après les codes énumérés «Prestations de voyage et de transport» des statuts de l'Union des Caisses de Maladie et figurant respectivement à l'annexe I et à l'annexe II des statuts de la CGP.
3. Sous réserve de l'application des dispositions prévues aux points 4. et 5. ci-après, la participation aux frais de transport en ambulance s'élève à la différence entre les tarifs prévus au point 2. ci-avant et les prestations de l'assurance maladie et, le cas échéant, de la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste (CMCM).

   En application de ce qui précède le montant maximal de l'allocation est calculé comme suit:

   a) le remboursement de l'assurance maladie est déduit des tarifs ou codes figurant à l'annexe I «transport en ambulance à l'intérieur du pays»;
   b) les remboursements de l'assurance maladie et de la CMCM sont déduits des tarifs ou codes figurant à l'annexe II «transport en ambulance à l'étranger».
4. Toutefois, le montant total de l'allocation calculée en application du point 3. ci-avant ne peut dépasser la somme de 500 € par bénéficiaire et par année de calendrier.
5. En outre, l'allocation ne peut, en aucun cas, dépasser le découvert restant à charge de l'ayant droit, après participation de l'assurance maladie et/ou de la CMCM.

6. Pour avoir droit à l'allocation, les pièces justificatives suivantes sont à présenter:
   a) la demande en remboursement mise à la disposition des requérants par le secrétariat de la CGP;
   b) l'original des factures de l'entreprise de transport d'ambulance pour les frais qui dépassent le montant pris en charge par l'assurance maladie, respectivement les copies ou photocopies des factures pour les frais avancés par l'assuré;
   c) les décomptes de remboursement de l'assurance maladie.

   Sont à considérer comme pièces justificatives, les factures relatives aux transports précités pour autant que ces transports aient été pris en charge par l'assurance maladie.
7. Les pièces justificatives de l'année de calendrier sont à soumettre au conseil d'administration jusqu'au 31 mai au plus tard de l'année subséquente, à moins que, sans la faute du membre, un décompte de la caisse de maladie n'ait pu être soumis pour cette date.
8. Si au cours de l'année l'assurance maladie modifie des dispositions s'appliquant aux prestations de transport en ambulance, le conseil d'administration de la CGP peut s'y rallier.

Le transport aérien et le taxi-ambulance ne sont pas pris en charge par le fonds de secours interne de la CGP.

ANNEXE I
TRANSPORT EN AMBULANCE A L'INTERIEUR DU PAYS

1. Traitement stationnaire dans un établissement hospitalier luxembourgeois		
1.1. A l'entrée	VT 1103	transport urgent en ambulance du SAMU (urgence degré I)
	VT 1104	transport simple en ambulance
1.2. A la sortie – vers le lieu de séjour habituel – vers un établissement de convalescence	VT 1204	transport simple en ambulance
2. Traitement ambulatoire dans un établissement hospitalier luxembourgeois		
2.1. Transport simple non urgent		
2.1.1 pour l'aller	VT 2114	transport simple en ambulance
2.1.2 pour le retour	VT 2124	transport simple en ambulance
2.2. Transport en série		
2.2.1 pour l'aller	VT 2214	transport en ambulance (APCM)[1]
2.2.2 pour le retour	VT 2224	transport en ambulance (APCM)
2.3. Transport simple pour tout traitement en policlinique		
2.3.1 pour l'aller	VT2313	transport urgent en ambulance du SAMU (urgence degré I)
2.3.2 pour le retour	VT 2324	transport simple en ambulance
2.4. Transport aller et retour pour l'adaptation d'une première prothèse de membre inférieur dans un atelier spécialisé	VT 2704	transport simple en ambulance
3. Traitement dans un centre spécialisé luxembourgeois		
3.1. Transport simple lors d'un traitement ambulatoire ou stationnaire dans un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle		
3.1.1 pour l'aller	VT 3114	transport simple en ambulance
3.1.2 pour le retour	VT 3124	transport simple en ambulance
3.1.3 pendant un traitement l'aller et le retour vers un autre établissement hospitalier pour y recevoir des soins qui ne peuvent être dispensés dans l'établissement où séjourne la personne protégée	VT 3134	transport simple en ambulance

---

1 APCM = autorisation préalable du contrôle médical de la Sécurité Sociale

3.2. Transport en série lors d'un traitement ambulatoire ou stationnaire dans un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle		
3.2.1 pour l'aller	VT 3214	transport en ambulance (APCM)
3.2.2 pour le retour	VT 3224	transport en ambulance (APCM)
3.3. Transport en série lors d'un traitement dans un autre centre	VT 3304	transport en ambulance (APCM)

ANNEXE II

TRANSPORT EN AMBULANCE A L'ETRANGER

4. Traitement à l'étranger

4.1. Transport simple lors d'un traitement à l'étranger et sur le continent européen, dûment autorisé		
4.1.1 pour l'aller	VT 4113	transport urgent en ambulance du SAMU (urgence degré I)
	VT 4114	transport simple en ambulance (APCM)[2]
4.1.2 pour le retour	VT 4124	transport simple en ambulance (APCM)
4.2. Transport en série lors d'un traitement à l'étranger et sur le continent européen, dûment autorisé		
4.2.1 pour l'aller	VT 4214	transport simple en ambulance (APCM)
4.2.2 pour le retour	VT 4224	transport simple en ambulance (APCM)

[2] APCM = autorisation préalable du contrôle médical de la Sécurité Sociale

---

Arrêté ministériel du 21 juin 2006 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste du Grand-Duché de Luxembourg», telles qu'elles sont reprises aux annexes au présent arrêté, sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE I

Modifications statutaires de la Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste (CMCM)

entrant en vigueur le 1er janvier 2006

1° A l'annexe I, point a) – Interventions chirurgicales légères et moyennes – sous le chapitre 6 – Gynécologie, section 1 – Obstétrique, la liste des actes médicaux est complétée comme suit:

«6A21 Assistance à un accouchement de nuit, de dimanche, de jour férié légal

6A22 Assistance à un accouchement gémellaire de nuit, de dimanche, de jour férié légal

6A23 Assistance à un accouchement multiple de nuit, de dimanche, de jour férié légal.»

ANNEXE II

Modifications statutaires de la CMCM

entrant en vigueur le 1er juillet 2006

2° Le paragraphe 3. de l'article 8 est modifié comme suit:

«Pour garantir le paiement des prestations, la CMCM constitue en fonds propres un fonds de réserve statutaire qui ne peut être inférieur à la moitié de la moyenne annuelle calculée sur la base des dépenses annuelles des cinq exercices précédant l'exercice en cours.»

3° Il est ajouté un alinéa d) au paragraphe 3. de l'article 17 – Frais de séjour à l'hôpital – ayant la teneur suivante:

«d) pour une hospitalisation sans intervention chirurgicale ni traitement médical grave d'un affilié bénéficiant de l'allocation spéciale pour personnes gravement handicapées et ne bénéficiant pas de prestations accordées dans le cadre de la loi du 19 juin 1998 sur l'assurance dépendance, jusqu'à concurrence d'une durée maximale de 30 journées par année de calendrier.»

4° L'article 20 – Frais d'accompagnement – est modifié comme suit:

– le point b) prend la teneur suivante:

«b) d'une hospitalisation d'un enfant de moins de 18 ans;»

– il est ajouté un alinéa d) nouveau rédigé comme suit:

«d) d'une hospitalisation sans intervention chirurgicale ni traitement médical grave d'un affilié bénéficiant de l'allocation spéciale pour personnes gravement handicapées et ne bénéficiant pas de prestations accordées dans le cadre de la loi du 19 juin 1998 sur l'assurance dépendance, jusqu'à concurrence d'une durée maximale de 30 journées par année de calendrier.»

5° A l'article 25, paragraphe 3. – Prestations réservées à l'assurance accidents – sont modifiés les tarifs suivants:

«DW23	Couronne à facette:	70 €
DW25	Couronne téléscopique servant d'ancrage à une prothèse adjointe:	75 €»

6° A l'article 28 le point d) du paragraphe 2. – Frais de voyage et de transports médicalisés – est complété par un nouvel alinéa libellé comme suit:

«Les déplacements en taxi ne font pas l'objet d'un remboursement de la part de la CMCM.»

7° L'article 30 est modifié comme suit:

– Le point a) - Frais de séjour à l'hôpital - prend la teneur suivante:

«1) En cas d'hospitalisation pour intervention chirurgicale, la CMCM accorde un forfait maximal de 75 € par journée d'hospitalisation, jusqu'à concurrence de la durée d'hospitalisation accordée par l'assurance maladie.

2) En cas d'hospitalisation pour traitement médical grave, énuméré à l'annexe Ic) des statuts la CMCM accorde un forfait maximal de 75 € par journée d'hospitalisation jusqu'à concurrence de la durée maximale autorisée par les statuts.

Dans les mêmes conditions la CMCM prend en charge, sur présentation des factures originales afférentes, les séjours à l'étranger, si l'hôpital certifie n'avoir pu fournir l'hébergement au malade durant son traitement pré- ou postopératoire.

3) En l'absence d'intervention chirurgicale ou de traitement médical grave énumérés à l'annexe I des statuts, la CMCM accorde un forfait maximal de 2,50 € au nombre-indice 100 par journée d'hospitalisation, pendant 60 jours au maximum par année de calendrier.»

– Il est ajouté un point i) nouveau rédigé comme suit:

« i) Chirurgie réfractive

La CMCM participe au découvert des frais médicaux pour traitement de chirurgie réfractive à raison d'un montant maximal de 100 € au nombre-indice 100 par œil en cas d'autorisation par l'assurance maladie.»

8° A l'annexe IV – Garantie «Prestaplus» sont apportées les modifications suivantes:

– Il est ajouté un troisième alinéa à l'article 1er – Objet de la protection – ayant la teneur suivante:

«Par dérogation à ce qui précède, la CMCM prend en charge, en l'absence d'intervention chirurgicale, les frais de séjour à l'hôpital à raison de la différence entre les tarifs de 1ère classe (sans salle de bains) et le remboursement de l'assurance maladie en 2e classe à deux lits, jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 journées par année de calendrier.»

– Il est inséré un nouvel article 5 ayant la teneur suivante:

«Art. 5. – Organisation financière

Pour garantir le paiement des prestations, le régime particulier PRESTAPLUS constitue, en fonds propres, un fonds de réserve statutaire qui ne peut être inférieur à la moitié de la moyenne annuelle calculée sur la base des dépenses annuelles des cinq derniers exercices précédant l'exercice en cours.»

– Les articles 6 à 10 deviennent les articles 7 à 11.

– A l'article 8, devenu l'article 9, l'alinéa 2 est rédigé comme suit:

«Les affiliés à la garantie PRESTAPLUS ayant opté pour le risque médical et hospitalier au sens de l'article 1er ci-dessus et qui ne peuvent pas profiter d'un séjour hospitalier en 1ère classe, bénéficient en cas d'intervention chirurgicale d'une participation de 10 € par journée d'hospitalisation en 2e classe pour frais divers encourus par l'hospitalisé, avec un maximum de 30 journées par année de calendrier.»

ANNEXE III

Modifications statutaires de la CMCM

entrant en vigueur le 1er janvier 2007

9° A l'annexe IV – Garantie «Prestaplus» les modifications suivantes sont apportées:

– l'article 5 – Cotisations –, devenu l'article 6, l'alinéa 2 prend la teneur suivante:

«La cotisation est fixée comme suit:

	Cotisation annuelle familiale
Age d'affiliation à l'adhésion	Risque médical et hospitalier
moins de 40 ans	11,72 €
de 40 à 54 ans	13,47 €
de 55 à 64 ans	14,55 €
65 ans et plus	17,20 €.»

– l'article 10 – Dispositions transitoires –, devenu l'article 11, prend la teneur suivante:

«1. Pour les membres affiliés au 31 décembre 1993 à la garantie «Prestaplus» et par dérogation à l'alinéa 1er de l'article 6 qui précède, la cotisation est déterminée selon l'âge que l'affilié avait à la date de sa dernière affiliation à la CMCM.

2. Les membres n'ayant pas opté au 30 juin 1996 pour les deux risques cumulés, peuvent continuer à bénéficier du risque choisi.

Pour ces affiliés la cotisation annuelle au nombre-indice 100, par dérogation à l'alinéa 2 de l'article 6, s'établit comme suit:

	Cotisation annuelle familiale	
Age d'affiliation à l'adhésion	Remboursement des honoraires médicaux	Prestations de séjour hospitalier
moins de 40 ans	3,61 €	8,11 €
de 40 à 54 ans	4,47 €	9,01 €
de 55 à 64 ans	4,90 €	9,65 €
65 ans et plus	6,88 €	10,32 €.»

Arrêté ministériel du 21 juin 2006 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'arrêté ministériel du 18 décembre 2003 portant approbation temporaire des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg»;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg», telles qu'elles sont reprises à l'annexe 1 du présent arrêté, sont approuvées et entrent en vigueur le 1er janvier 2007.

Art. 2. Les statuts de la même société de secours mutuels, telles qu'elles sont reprises à l'annexe 2 du présent arrêté, sont définitivement approuvés à partir du 1er janvier 2007.

Art. 3. Le présent arrêté, avec en annexe les dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 21 juin 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE 1

Modification des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg»

(modifications entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

L'article 15, point 1 prend la teneur suivante:

«1. A condition d'être affilié pendant deux ans au moins à la mutuelle, le membre effectif a droit:

soit à une indemnité unique à la date où il a droit à une pension de vieillesse anticipée ou à une pension d'invalidité de la part de sa caisse de pension compétente,

soit à une indemnité unique à partir de la date où il atteint l'âge de retraite.»

L'article 15, point 2 prend la teneur suivante:

«2. L'indemnité unique s'élève à 1.000 €.

Elle est majorée de 3.000 € pour le membre effectif étant affilié à la mutuelle pendant quatre (4) ans au moins.

Elle est majorée de 6.000 € pour le membre effectif étant affilié à la mutuelle pendant huit (8) ans au moins.

Elle est majorée à 9.000 € pour le membre effectif étant affilié à la mutuelle pendant quinze (15) ans au moins.

Pour avoir droit aux différentes majorations, les membres effectifs doivent avoir exercé la profession, soit de clerc, soit d'employé(e) dans une étude de notaire au Grand-Duché de Luxembourg, pendant au moins la même période.

Pour le cas où le membre effectif a exercé ladite profession pendant un nombre d'années inférieur au nombre d'années d'affiliation, les majorations seront calculées sur base des années pendant lesquelles il a exercé ladite profession.»

Il est ajouté un chapitre XI ayant la teneur suivante:

«CHAPITRE XI. – DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 43. Pour le membre effectif affilié à la mutuelle au 30.06.2006, le calcul de la majoration de l'indemnité prévue à l'article 15, point 2 se fait uniquement en fonction du nombre d'années pendant lesquelles l'intéressé(e) a exercé la profession, soit de clerc, soit d'employé(e) dans une étude de notaire au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 44. L'application des dispositions de l'article 43 est soumise à la condition que le bénéficiaire présente à la mutuelle une pièce justifiant l'exercice de la profession pendant la période impartie.»

ANNEXE 2

Texte coordonné des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle de l'Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg»

(texte coordonné entrant en vigueur le 1er janvier 2007)

STATUTS de la société de secours mutuels

«MUTUELLE DE L'ASSOCIATION DES CLERCS DE NOTAIRE DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG»

Chapitre Ier. – Dénomination et siège de la mutuelle

Art. 1er. Il est créé une société de secours mutuels sous la dénomination «Mutuelle de l'Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg», désignée dans les présents statuts par «la mutuelle».

La mutuelle est régie par la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels et ses règlements d'exécution.

Le siège de la mutuelle est à Luxembourg.

Chapitre II. – Objet de la mutuelle

Art. 2. La mutuelle a pour objet:

– d'accorder des subventions financières à ses membres effectifs en cas de mise à la retraite (indemnité de retraite);
– d'accorder des subventions financières en cas de décès d'un membre effectif à son conjoint survivant ou, à défaut, à ses héritiers légaux (indemnité funéraire);
– d'accorder des avances extraordinaires à ses membres effectifs en cas de chômage;
– d'offrir des prestations complémentaires à leurs membres moyennant des assurances à contracter auprès d'une compagnie d'assurances.

L'affiliation à la mutuelle, soit en qualité de membre effectif ou de membre honoraire, permet l'adhésion à toutes les institutions existantes ou à créer de la Mutualité luxembourgeoise.

Chapitre III. – Composition de la société

Art. 3. La mutuelle se compose de membres effectifs et de membres honoraires.

Art. 4. Les membres effectifs sont toutes les personnes qui s'engagent à respecter les présents statuts et qui peuvent bénéficier des prestations de la mutuelle.

Art. 5. Les membres honoraires sont les personnes qui soutiennent la mutuelle par une contribution financière, sans cependant avoir droit aux prestations.

Chapitre IV. – De l'admission, de la démission et de l'exclusion

Art. 6. Toute personne qui est membre actif ou honoraire de l'«Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg A.s.b.l.» depuis au moins deux ans peut être admise comme membre effectif à la mutuelle.

La demande d'adhésion est à adresser au conseil d'administration.

La perte de la qualité de membre effectif de l'«Association des Clercs de Notaire du Grand-Duché de Luxembourg A.s.b.l.» entraîne la perte de la qualité de membre de la mutuelle.

Art 7. Les membres honoraires peuvent être admis par décision du conseil d'administration.

Art. 8. La démission doit être signifiée par écrit au président du conseil d'administration.

Art. 9. L'exclusion de la mutuelle est prononcée par le conseil d'administration en cas de non-paiement de la cotisation dans les trois mois de la date d'échéance.

Il est réservé au membre exclu d'introduire un recours auprès de l'assemblée générale.

Art. 10. La démission et l'exclusion de la mutuelle ne donnent pas droit au remboursement des cotisations payées.

Les membres exclus ne seront plus réadmis à la mutuelle.

Chapitre V. – Les cotisations des membres

Art. 11. Les membres effectifs s'engagent à payer une cotisation annuelle de dix euros (10.- €) pour avoir droit aux prestations prévues au chapitre VI des présents statuts.

Art. 12. Après le décès d'un membre effectif, son conjoint peut devenir membre honoraire, moyennant paiement de la cotisation fixée à l'article 13.

Art. 13. La cotisation annuelle des membres honoraires s'élève à cinq euros (5.- €).

Art. 14. Les cotisations seront prélevées moyennant ordre permanent. Les membres sont obligés de signaler à la mutuelle tout changement de leur adresse ou de leur état civil.

Chapitre VI. – Les prestations de la mutuelle

A – Indemnité complémentaire de pension ou indemnité unique

Art. 15.

1. A condition d'être affilié pendant deux ans au moins à la mutuelle, le membre effectif a droit:
   a) soit à une indemnité unique à la date où il a droit à une pension de vieillesse anticipée ou à une pension d'invalidité de la part de sa caisse de pension compétente,
   b) soit à une indemnité unique à partir de la date où il atteint l'âge de retraite.
2. L'indemnité unique s'élève à 1.000 €.

   Elle est majorée de 3.000 € pour le membre effectif étant affilié à la mutuelle pendant quatre (4) ans au moins.

   Elle est majorée de 6.000 € pour le membre effectif étant affilié à la mutuelle pendant huit (8) ans au moins.

   Elle est majorée à 9.000 € pour le membre effectif étant affilié à la mutuelle pendant quinze (15) ans au moins.

   Pour avoir droit aux différentes majorations, les membres effectifs doivent avoir exercé la profession, soit de clerc, soit d'employé(e) dans une étude de notaire au Grand-Duché de Luxembourg, pendant au moins la même période.

   Pour le cas où le membre effectif a exercé ladite profession pendant un nombre d'années inférieur au nombre d'années d'affiliation, les majorations seront calculées sur base des années pendant lesquelles il a exercé ladite profession.
3. Pour que les prestations prévues sub 1) au présent article puissent être versées le membre effectif doit produire à la mutuelle une copie conforme de la décision afférente de sa caisse de pension compétente, assortie d'une pièce justifiant l'exercice de la profession pendant la période impartie.

B – Indemnité funéraire

Art. 16. En cas de décès d'un membre effectif, qui n'a pas bénéficié d'une prestation telle que prévue à l'article 15 des présents statuts, une indemnité funéraire est payée au conjoint survivant ou, à défaut, aux héritiers légaux.

Cette indemnité funéraire est déterminée selon les taux et les conditions prévues à l'article 15 paragraphe 2. des présents statuts.

Pour que l'indemnité puisse être versée, le bénéficiaire doit produire à la mutuelle, endéans un an après le décès du membre effectif, une copie conforme de l'acte de décès, assortie d'une pièce justifiant l'exercice de la profession pendant la période impartie par le membre effectif.

Art. 17. Les prestations des articles 15 et 16 des présents statuts ne sont pas cessibles et ne peuvent être saisies.

Art. 18. En aucun cas, les indemnités visées aux articles 15 et 16 ne sont cumulables.

Art. 19. Le conjoint ou les héritiers d'un membre actif ou retraité de l'Association des Clercs de Notaire qui viendrait à décéder au cours de la première année de l'existence de la Mutuelle pourront bénéficier de l'indemnité funéraire, à condition d'avoir adhéré à la Mutuelle dans les deux premiers mois de sa constitution.

C – Avances extraordinaires

Art. 20. Tout membre effectif se retrouvant ou chômage pourra bénéficier d'une avance extraordinaire ne pouvant dépasser la somme de dix mille euros (10.000.- €). Cette avance sera accordée par le conseil d'administration sur présentation d'une demande écrite à la mutuelle et sera remboursable selon les modalités à déterminer par le conseil d'administration.

Chapitre VII. – Administration de la mutuelle

A. Le Conseil d'administration

Art. 21. La mutuelle est administrée par un conseil d'administration de cinq membres au moins, dont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Les membres du conseil d'administration sont élus au scrutin secret par l'assemblée générale ordinaire avec majorité absolue pour la durée de quatre ans.

Tous les deux ans le conseil est renouvelé pour la moitié.

Les membres sortants sont rééligibles.

Le membre nouvellement élu au conseil en remplacement d'un membre démissionnaire ou décédé termine le mandat de ce dernier.

Les membres du conseil élisent entre eux au vote secret, avec majorité simple, les différents postes.

Art. 22. Le conseil d'administration se réunit sur convocation écrite du président aussi souvent que les intérêts de la mutuelle l'exigent.

Art. 23. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres sont présents.

Si toutefois le conseil n'atteint pas le quorum à une première réunion, il peut après une nouvelle convocation, sans considération du nombre des membres présents, prendre des décisions valables. Cette nouvelle convocation ne peut cependant se faire par écrit qu'après quatre jours.

En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Art. 24. Tous les détenteurs de postes ou de mandats de la mutuelle peuvent à tout moment, en cas de négligence de leurs devoirs, être relevés de leurs postes par le conseil d'administration.

Des indemnités peuvent être accordées par le conseil d'administration.

Art. 25. Les obligations du conseil d'administration sont les suivantes:

a) la surveillance générale et l'administration de la mutuelle en application des présents statuts;
b) la convocation des assemblées générales;
c) le contrôle des opérations comptables et financières;
d) l'administration du patrimoine de la mutuelle;
e) l'examen du droit des demandeurs d'aides financières prévues au chapitre VI, en vue de la prise de décisions afférentes;
f) la décision dans toutes les affaires non prévues par les statuts.

Art. 26. Le président veille à l'exécution des statuts. Il signe tous les documents, décisions et délibérés et représente la mutuelle judiciairement et extrajudiciairement. Il convoque le conseil d'administration et les assemblées générales. Il dirige les réunions et les discussions et doit plus précisément interdire les attaques personnelles et les discussions politiques.

Art. 27. Le vice-président remplace le président pendant son absence avec toutes ses compétences. Par ailleurs, il assiste le président dans l'exécution de ses fonctions.

Art. 28. La gestion de la mutuelle incombe au secrétaire. Il est chargé de la rédaction des rapports des séances et des réunions, ainsi que des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 29. Le trésorier est chargé de la perception des cotisations et autres recettes, ainsi que de la liquidation des dépenses, avec enregistrement dans un livre de caisse paginé et paraphé. Il est responsable pour l'argent lui confié.

Pour la représentation de la mutuelle, envers des tiers, la signature du président ou du vice-président est requise.

Annuellement, après la clôture de l'exercice, à savoir au plus tard à la fin du mois de mars, le trésorier doit rendre compte de la situation financière de la caisse.

B. Les assemblées générales

Art. 30. La mutuelle doit se réunir annuellement pour une assemblée générale ordinaire endéans le premier semestre de l'exercice.

Tous les membres de la mutuelle, qui ont payé leur cotisation au jour de l'assemblée générale, peuvent y participer.

Art. 31. Les convocations aux assemblées générales doivent parvenir par écrit aux membres au moins huit jours à l'avance avec indication précise de l'ordre du jour.

Art. 32. L'assemblée générale ordinaire a les compétences suivantes:

a) élection des membres du conseil d'administration;
b) élection des réviseurs de caisse prévus à l'article 33;
c) approbation des rapports de caisse du trésorier et des réviseurs de caisse.

Art. 33. Pendant l'assemblée générale ordinaire le conseil d'administration présente le compte rendu de son activité, des affaires de l'année écoulée, ainsi que du patrimoine de la mutuelle.

Art. 34. L'assemblée générale désigne chaque année parmi les membres effectifs deux réviseurs de caisse, chargés du contrôle des factures et de la comptabilité de la mutuelle, de la révision de la caisse et d'en faire rapport à l'assemblée générale.

Art. 35. Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité simple des voix des membres effectifs présents. Les procurations ne sont pas acceptées.

Art. 36. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée:

1. sur décision d'au moins deux tiers des membres du conseil d'administration, ou
2. à la demande signée par au moins vingt membres avec l'indication précise de l'ordre du jour.

La convocation pour l'assemblée générale extraordinaire doit parvenir aux membres au moins huit jours à l'avance, avec indication précise de l'ordre du jour.

Une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire peuvent avoir lieu l'une après l'autre au même jour.

Art. 37. Les résolutions de l'assemblée générale extraordinaire ne sont valables que si elles sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres effectifs présents.

Chapitre VIII. – Le patrimoine de la mutuelle

Art. 38. Les recettes de la mutuelle comprennent:

a) les cotisations des membres effectifs;
b) les cotisations des membres honoraires;
c) les intérêts des fonds placés;
d) les subsides de l'Etat et des communes;
e) les recettes extraordinaires (dons et legs, etc.).

Art. 39. Le patrimoine ne peut être utilisé en aucun cas à des fins autres que ceux prévus expressément par les statuts.

Aucune cotisation ne peut être prélevée sans être prévue par les statuts.

Chapitre IX. – Modification des statuts, conciliation, arbitrage des litiges

Art. 40. Chaque demande de modification des statuts doit être présentée au conseil d'administration. Les statuts ne pourront être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire, convoquée à cet effet au moins huit jours à l'avance. Pour être valables, les décisions de cette assemblée générale sont soumises aux dispositions de l'article 3 du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961 concernant la détermination du fonctionnement des sociétés de secours mutuels tel qu'il a été modifié par le règlement grand-ducal du 8 mars 1967.

Art. 41. Toutes les difficultés, litiges ou cas non prévus aux présents statuts, naissant au sein de la mutuelle, aussi bien parmi les membres, d'une part, qu'au sein du conseil d'administration, d'autre part, seront réglés par deux arbitres à désigner par les parties intéressées. Lorsqu'une des parties omet cette nomination, le président de la mutuelle peut s'en charger.

Chapitre X. – Dissolution, liquidation, fusion de la mutuelle

Art. 42. La mutuelle ne peut se dissoudre qu'en cas d'insuffisance constatée de ses ressources financières. La dissolution et la liquidation se font suivant les dispositions de l'article 8 du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961, tel qu'il est modifié par règlement grand-ducal du 8 mars 1967.

La fusion avec une autre société de secours mutuels s'opérera suivant les dispositions du règlement sus-mentionné du 31 juillet 1961.

Chapitre XI. – Dispositions transitoires

Art. 43. Pour le membre effectif affilié à la mutuelle au 30.06.2006, le calcul de la majoration de l'indemnité prévue à l'article 15, point 2 se fait uniquement en fonction du nombre d'années pendant lesquelles l'intéressé(e) a exercé la profession, soit de clerc, soit d'employé(e) dans une étude de notaire au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 44. L'application des dispositions de l'article 43 est soumise à la condition que le bénéficiaire présente à la mutuelle une pièce justifiant l'exercice de la profession pendant la période impartie.

Arrêté ministériel du 21 juin 2006 portant approbation de la modification des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle du CCIL».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle du CCIL» sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;

Arrête:

Art. 1er. Les modifications des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle du CCIL» sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté, avec en annexe les nouvelles dispositions statutaires, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 21 juin 2006.
Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Modification des statuts de la société de secours mutuels «Mutuelle du CCIL»

1° L'article 10 prend la teneur suivante:

«Le membre effectif règle, sur demande et d'avance, une cotisation familiale de 37,20 euros par an.

La cotisation est payable dans les 30 jours qui suivent l'appel de cotisation.»

2° L'article 11 est modifié comme suit :

«La cotisation annuelle des membres honoraires s'élève à 25 euros.»

3° L'article 12 prend la teneur suivante:

«La mutuelle intervient en cas de décès d'un membre effectif ou d'une des personnes visées à l'article 6 des présents statuts du conjoint ou d'un enfant. Après avoir été informée du décès par la remise d'un certificat de décès, la mutuelle verse une indemnité de 500 euros.

Par cette indemnité la mutuelle participe aux frais occasionnés par le service funéraire avec l'assistance de l'Aumônier du CCIL et le transport du corbillard. Les formalités administratives officielles sont à la charge de la famille du décédé.

Le transport du décédé est organisé par les soins de la mutuelle.

La mutuelle veille à ce que toutes les formalités soient respectées.

Pour avoir droit aux prestations de la mutuelle, les affiliés doivent respecter un délai de carence de 6 mois»

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 12 mai 2006 portant nomination d'un membre désigné du Conseil Supérieur du Bénévolat.

Le Gouvernement en Conseil,

Vu l'article 1er de l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 27 septembre 2002 portant nomination des membres désignés du Conseil Supérieur du Bénévolat;

Sur proposition de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre désigné du Conseil Supérieur du Bénévolat par la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise asbl (CGJL), Monsieur Gary DIDERICH, demeurant à Bettembourg, en remplacement de Monsieur Claude NEUBERG, demeurant à Buderscheid.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Les Membres du Gouvernement,

Jean-Claude Juncker
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Nicolas Schmit

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2006 Monsieur Jean-Marc FERRING, contrôleur adjoint des douanes et accises au service du directeur adjoint SE à l'administration des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises à la Direction des douanes et accises à Luxembourg à partir du 1er juillet 2006.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2006 Madame Mireille RUCKERT-SCHMIT, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée préposé du bureau d'imposition 12 de la taxe sur la valeur ajoutée avec effet au 1er juillet 2006.

Conseil National des Programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 27 juin 2006, Monsieur Carlo MULBACH est nommé membre effectif du Conseil National des Programmes pour compte du groupe parlementaire PCS, en remplacement de Monsieur Ralph KASS, membre effectif démissionnaire, dont il achève le mandat.

Huissiers de justice. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 démission honorable de ses fonctions d'huissier de justice à Luxembourg, avec effet au 31 juillet 2006, a été accordée sur sa demande à Monsieur Pierre KREMMER.

Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Pierre KREMMER.

Huissiers de justice. – Vacance de poste. – Pour le poste d'huissier de justice vacant à Luxembourg, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication. Les demandes doivent être accompagnées d'une notice biographique indiquant notamment les dates d'examen et les postes déjà occupés.

Médiateur. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 29 juin 2006, Madame Marie-Anne KAYSER, demeurant à L-1138 Luxembourg, 7, rue des Arquebusiers, a été inscrite sur la liste des médiateurs.

Ministère de la Santé. – Service de consultation et de traitement socio-thérapeutique. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2006 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Association luxembourgeoise pour la prévention de sévices à enfants – ALUPSE» pour son service de consultation et de traitement socio-thérapeutique à l'adresse 8, rue Tony Bourg, L-1278 Luxembourg.

L'agrément est enregistré sous le numéro B 43/98.

Ministère de la Santé. – Service d'hébergement pour anciens consommateurs de drogues. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 24 mai 2006 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Hëllef fir drogenofhängeg Jugendlech an hir Familljen – Centre Emmanuel» pour l'exercice de ses activités d'hébergement d'anciens consommateurs de drogues à l'adresse 137, rue Principale, L-5480 Wormeldange.

L'agrément est enregistré sous le numéro B 68/06.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 27 juin 2006, Madame le Docteur Nathalie BRIAMONT, née le 17 mai 1974, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 27 juin 2006, Madame Anne-Marie OTTO, née le 31 août 1976, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 52 18 juillet 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 28 janvier 2006 autorisant Monsieur Isabelle Josée Renée JAERLING à changer ses prénoms actuels en celui de «Joshua».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Valérie DUPONG, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Isabelle Josée Renée JAERLING, née le 22 mars 1966 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1750 Luxembourg, 96, Avenue Victor Hugo, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Joshua»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Isabelle Josée Renée JAERLING est autorisé à changer ses prénoms actuels en celui de «Joshua».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 28 janvier 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 9 juin 2006 autorisant l'adhésion de la commune de Junglinster au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest, en abrégé «S.I.D.E.R.O.»

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu la délibération du conseil communal de Junglinster en date du 26 novembre 2005 aux termes de laquelle ledit corps sollicite l'adhésion de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest (S.I.D.E.R.O.) dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 19 avril 1994;

Vu les délibérations des conseils communaux des communes de Boevange/Attert, Clemency, Ell, Fischbach, Hobscheid, Kehlen, Kopstal, Lintgen, Lorentzweiler, Préizerdaul, Redange/Attert, Saeul, Steinfort, Steinsel, Tuntange, Useldange, Vichten et Walferdange desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'adhésion de la commune de Junglinster au syndicat intercommunal en question;

Sur rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'adhésion de la commune de Junglinster au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires de l'ouest (S.I.D.E.R.O.).

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 9 juin 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 16 juin 2006 portant nomination des membres de la commission de suivi chargée de la mise en œuvre du plan directeur sectoriel «décharges pour déchets inertes».

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 9 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel «décharges pour déchets inertes»;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission de suivi chargée de la mise en œuvre du plan directeur sectoriel «décharges pour déchets inertes», pour un terme de cinq ans:

– Monsieur Paul SCHROEDER, attaché d'administration, en tant que représentant du Ministre ayant l'aménagement du territoire dans ses attributions;
– Monsieur Gilbert BLESER, ingénieur industriel, en tant que représentant du Ministre ayant l'économie dans ses attributions;
– Monsieur Georges MOLITOR, directeur et représentant de l'Administration des ponts et chaussées;
– Monsieur Jean-Jacques ERASMY, directeur et représentant de l'Administration des eaux & forêts;
– Monsieur Robert SCHMIT, directeur et représentant de l'Administration de l'environnement;
– Madame Marie-France SPECK, chef de la division des eaux souterraines et des eaux potables, représentant de l'Administration de la gestion de l'eau;
– Monsieur Pol FABER, secrétaire général du Groupement des entrepreneurs et Monsieur Patrick KOEHNEN, secrétaire de la Fédération des entreprises luxembourgeoises de construction et du génie civil, en tant que représentants patronaux du secteur de la construction et du génie civil;
— Monsieur Pierre WIES, bourgmestre de Larochette, en tant que représentant du SYVICOL.

Art. 2. La fonction de président sera assumée par Monsieur Robert SCHMIT, préqualifié.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 22 juin 2006 fixant pour la première session de l'année scolaire 2006/2007 les dates de présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 2 juin 1999 concernant la formation théorique et pratique ainsi que la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 6;

Arrête:

Art. 1er. Pour l'année scolaire 2006/2007, la première session des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire débute le 15 septembre 2006 et se termine le 22 décembre 2006.

Art. 2. Le délai pour la présentation des demandes d'admission au stage pédagogique pour les différentes fonctions enseignantes de l'enseignement postprimaire est fixé au 15 juillet 2006. Ces demandes préciseront la spécialité et la fonction dans laquelle l'admission au stage est demandée.

Les pièces suivantes sont à introduire pour cette date au plus tard:

– un acte de naissance,
– un certificat de nationalité luxembourgeois ou un certificat attestant la nationalité d'un des États-membres de l'Union Européenne,
– un certificat d'inscription aux listes électorales,
– les pièces et documents prouvant l'accomplissement des études et l'obtention du diplôme final.

Après réussite aux examens-concours les candidats devront en outre passer un examen médical auprès du médecin du travail de la Fonction Publique.

Le délai ci-dessus est à observer strictement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 22 juin 2006.
La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté ministériel du 30 juin 2006 portant nomination des membres composant l'assemblée générale de l'Association d'assurance contre les accidents, section industrielle.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 131 du Code des assurances sociales;

Vu le règlement grand-ducal du 29 janvier 1996 relatif à la composition de l'assemblée générale de l'Association d'assurance contre les accidents, section industrielle et à la désignation des membres employeurs;

Vu la proposition conjointe de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de l'assemblée générale de l'Association d'assurance contre les accidents, section industrielle, pour une durée de cinq ans:

Membres effectifs:

1. M. Charles-Louis ACKERMANN, Président, Accumalux S.A.
2. Mme Emmanuelle MATHIEU, Attachée, FEDIL
3. M. René FRIEDERICI, Vice-Président Paul Wurth S.A.
4. Mme Silvia SITZEN, Directeur des Ressources Humaines, Goodyear S.A.
5. M. Charles LOESCH, Directeur des Ressources Humaines, DuPont Teijin
6. M. Paul JUNCK, Secrétaire général, ARCELOR
7. M. Raymond SOUMER, Manager Business Risk Control, ARCELOR
8. M. le Dr Fernand METZLER, Vice-Président Safety Health, ARCELOR
9. M. Georges DISEWISCOURT, Directeur adjoint Ressources humaines, LUXAIR
10. Mme Danielle ELSEY-HAUSTGEN, Responsable des affaires sociales, Association des Banques et Banquiers Luxembourg
11. Mme Fabienne LANG, Attachée sécurité sociale, Association des Banques et Banquiers Luxembourg
12. M. François ENGELS, Conseiller de Direction, Fédération des Artisans
13. M. Robert FRANK, Maître entrepreneur de construction et de voirie
14. M. Pierre KREMER, Maître mécanicien d'autos
15. M. Norbert GEISEN, Maître boulanger-pâtissier
16. M. Marc DECKER, Directeur Baucenter Decker-Ries
17. M. Raymond MUNHOWEN, Directeur Imex Drink
18. M. Janin HENIQUI, Conseiller Confédération luxembourgeoise du commerce

Membres suppléants:

1. M. Hubert CLASEN, Directeur Général, Caves Bernard-Massard S.A.
2. M. Jean-Pierre SCHUMANN, Chef des ressources humaines, CEGEDEL S.A.
3. M. Edmond MULLER, Directeur, Moulins de Kleinbettingen
4. M. Marc PICARD, Directeur des ressources humaines, ELCO
5. M. Christian THIRY, Administrateur-Directeur, C.Karp-Kneip Constructions S.A.
6. M. Pierre OESCH, Chef du service du personnel, Entreprise des P&T
7. Mme Sandra GOERGEN, Conseiller juridique, ARCELOR
8. M. Jacques NILLES, Vice-Président Controlling, ARCELOR
9. M. Gilbert HOFFMANN, Vice-Président Safety Health, ARCELOR
10. M. Etienne PLANCHARD, Membre du comité de Direction, Banque de Luxembourg
11. M. Paul HAMMELMANN, Conseiller juridique Association des Compagnies d'Assurances
12. M. Marco ROLLINGER, Maître charpentier
13. M. Robert SCHINTGEN, Administrateur, Sermelux S.A.
14. M. Constantin JACQUES, Maître-menuisier

15. M. Marc GROSS, Sous-directeur, Chambre des Métiers

16. M. Jean-Joseph SCHINTGEN, Secrétaire Général, HORESCA

17. M. Erny LAMBORELLE, Directeur, Electrolux

18. M. Florent KINSCH, Commerçant, Cabinet de gestion immobilière.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 30 juin 2006.
Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,
Mars di Bartolomeo

Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2006, démission honorable de ses fonctions de médecin-conseil auprès de l'Administration du Contrôle médical de la sécurité sociale a été accordée sur sa demande à Monsieur le Dr. Marc WALDBILLIG avec effet au 1er septembre 2006.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Monsieur André SCHOTT, inspecteur de direction 1er en rang h.c. à la Direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur-chef de division pour les fonctions d'inspecteur de direction 1er en rang h.c. à la division «Personnel et Affaires générales» à la direction des douanes et accises à Luxembourg avec effet au 1er juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Monsieur Francis SAUER, inspecteur principal des douanes et accises à la Direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang des douanes et accises à la même direction à partir du 1er juillet 2006.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Monsieur Romain KINTZINGER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé préposé du bureau d'imposition 4 de la taxe sur la valeur ajoutée avec effet au 1er juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Monsieur François BISDORFF, conseiller de direction à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé conseiller de direction 1ère classe à la même administration à partir du 1er juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Monsieur Henri GIVER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé préposé du bureau d'imposition 3 de la taxe sur la valeur ajoutée avec effet au 1er juillet 2006.

Chambre des Députés. – Démission. – Le Bureau de la Chambre des Députés a décidé au cours de sa réunion du 12 décembre 2005, conformément à l'article 27.3 du statut des fonctionnaires de la Chambre des Députés, de donner démission honorable de ses fonctions à Monsieur Lucien LECLERE, Premier Conseiller à la Chambre des Députés, sur sa demande avec effet au 1er mars 2006.

Conformément à l'article 30 du statut, le Bureau a également décidé au cours de sa réunion du 19 janvier 2006, d'accorder le titre honorifique de ses fonctions à Monsieur Lucien LECLERE, préqualifié.

Commission consultative prévue à l'article 387 du Code des assurances sociales. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 3 juillet 2006, ont été nommées membres de la Commission consultative prévue à l'article 387 du Code des assurances sociales, en tant que déléguées du Ministre de la Santé, Madame Nadia DENIS, assistance sociale au Service d'action socio-thérapeutique, en tant que membre effectif et Madame Simone SCHRAM, psychologue au Service d'action socio-thérapeutique, en tant que membre suppléant.

Consulats. – Exequatur. – Par arrêté grand-ducal du 26 mai 2006, Son Altesse Royale le Grand-Duc a daigné délivrer à Monsieur Lorenzo SASSO l'exequatur qui lui est nécessaire pour exercer les fonctions de Consul honoraire de la République de Saint Marin au Grand-Duché de Luxembourg.

Consulats. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 19 avril 2006, Monsieur Fernand JADOUL a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Maastricht, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur le Limbourg.

Par arrêté grand-ducal du 13 mars 2006, Monsieur Pierre FERRING a été nommé aux fonctions de Consul Général du Grand-Duché de Luxembourg à Shanghai avec juridiction sur la Municipalité de Shanghai et les Provinces de Jiangsu, Zhejiang, Anhui et Fujian.

Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur Hans-Jürgen BLÖCKER a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Brême, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur le Land de Brême.

Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2006, Madame Sarah ANJO, chancelier à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Madrid, a été nommée aux fonctions de Vice-Consul auprès de cette même Ambassade.

Consulats. – Prorogations de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, le mandat consulaire de Monsieur Zdenek Geoffrey HAVLENA, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Calgary, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, le mandat consulaire de Monsieur Joze Gaspar FILIPLIC, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Lubljana a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, le mandat consulaire de Monsieur Michel OBERTIN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Sarrebruck a été prorogé pour une période de deux ans.

Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, le mandat consulaire de Monsieur Juan DE DIOS DEXEUS, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Barcelone a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, le mandat consulaire de Monsieur Anders WALL, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Stockholm a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, le mandat consulaire de Monsieur Kokou KAPÉ SEDDOH, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Lomé a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 19 mai 2006, le mandat consulaire de Monsieur Hong YOUNG-CHUL, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Séoul, a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Examen de fin de stage. – L'Entreprise des Postes et Télécommunications organisera le 8 janvier 2007 un examen de fin de stage de la formation spéciale pour la carrière du rédacteur.

Entreprise de réassurances. – «ATLANTIC RE S.A.». – Agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 28 juin 2006, la société anonyme «ATLANTIC RE S.A.» aves siège social à L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves, a été agréée pour faire des opérations de réassurances.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 06.03.2006, la naturalisation est accordée au sieur BOIADJIEV Iordan, né le 30.12.1982 à Sofia (Bulgarie), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 12.04.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 06.03.2006, la naturalisation est accordée au sieur BORRACCI Olivier, né le 02.07.1983 à Arlon (Belgique), demeurant à Steinfort.

Cette naturalisation a été acceptée le 11.05.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée au sieur DJUKANOVIC Aleksandar, né le 27.07.1972 à Smederevska Palanka (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Helmsange.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.06.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée à la dame GAO Jingsi, née le 02.01.1941 à Zhejiang (Chine), demeurant à Beringen.

Cette naturalisation a été acceptée le 20.06.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mersch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 06.03.2006, la naturalisation est accordée au sieur GORQAJ Gadaf, né le 06.07.1982 à Pec (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 18.04.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée au sieur GORQAJ Sait, né le 05.11.1953 à Studenica (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.06.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée au sieur GORQAJ Shkelzen, né le 16.12.1978 à Istog (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Luxembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.06.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 06.03.2006, la naturalisation est accordée à la dame LICINA Amela, née le 09.05.1976 à Skopje (Macédoine), demeurant à Bettembourg.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.04.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée à la dame LIU Hong Hua, née le 16.03.1963 à Zhejiang (Chine), demeurant à Bigonville.

Cette naturalisation a été acceptée le 12.06.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Rambrouch.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 06.03.2006, la naturalisation est accordée au sieur PEREIRA TAVARES Gracelindo, né le 27.10.1975 à Nossa Senhora da Graça/Sotavento (Cap Vert), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 28.04.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée à la dame TAHIRI Fatime, née le 06.10.1960 à Vllahi (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Dudelange.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.06.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 06.03.2006, la naturalisation est accordée à la dame TAVARES MONTEIRO Olivia, née le 10.11.1960 à Angolares/Sao Tomé (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 13.04.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Laboratoire national de Santé. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006, Madame Jacqueline HERTGES a été nomméé laborantine auprès du Laboratoire National de Santé.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 15 mai 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de dix-huit mois à l'organisme gestionnaire «Hospices civils de la Ville de Luxembourg», ayant son siège à 71, rue Mohrfels, L-2158 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 2, rue Englebert Neveu, L-2224 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/034.

Par arrêté ministériel du 22 mai 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 49, Grand-rue, L-9410 Vianden.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/024.

Par arrêté ministériel du 28 avril 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem», ayant son siège à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 41, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 10 février 2006, accordant un agrément limité dans le temps de 6 mois à l'organisme gestionnaire «Stëftung Hëllef doheem» ayant son siège à 50, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 41, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/06/04/040.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 3 juillet 2006, Madame le Docteur Marion SCHMIT épouse SABRI, née le 24 juin 1968, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 53 **20 juillet 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 portant approbation des nouveaux statuts du Syndicat intercommunal à vocation multiple des Villes et Communes Luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (Syvicol).

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Bascharage en date du 10 juin 2005, de Bastendorf en date du 30 juin 2005, de Beaufort en date du 15 juillet 2005, de Bech en date du 15 juillet 2005, de Beckerich en date du 8 juillet 2005, de Berdorf en date du 10 juin 2005, de Bertrange en date du 16 décembre 2005, de Bettembourg en date du 16 décembre 2005, de Bettendorf en date du 27 juin 2005, de Betzdorf en date du 15 juillet 2005, de Bissen en date du 10 juin 2005, de Biwer en date du 10 juin 2005, de Boevange/Attert en date du 13 juin 2005, de Boulaide en date du 27 juillet 2005, de Bourscheid en date du 16 décembre 2005, de Bous en date du 21 juin 2005, de Burmerange en date du 9 juin 2005, de Clemency en date du 15 juillet 2005, de Clervaux en date du 29 juillet 2005, de Colmar-Berg en date du 15 juillet 2005, de Consdorf en date du 24 juin 2005, de Consthum en date du 5 juillet 2005, de Contern en date du 10 juin 2005, de Dalheim en date du 15 juillet 2005, de Diekirch en date du 10 juin 2005, de Differdange en date du 15 juillet 2005, de Dippach en date du 4 juillet 2005, de Dudelange en date du 10 juin 2005, d'Echternach en date du 27 juin 2005, d'Ell en date du 14 juin 2005, d'Ermsdorf en date du 7 juin 2005, d'Erpeldange en date du 15 juillet 2005, d'Esch/Alzette en date du 1er juillet 2005, d'Esch-sur-Sûre en date du 17 juin 2005, d'Eschweiler en date du 8 juillet 2005, d'Ettelbruck en date du 29 juillet 2005, de Feulen en date du 6 juin 2005, de Fischbach en date du 15 juillet 2005, de Flaxweiler en date du 15 juillet 2005, de Fouhren en date du 10 juin 2005, de Frisange en date du 15 juillet 2005, de Garnich en date du 13 juin 2005, de Goesdorf en date du 8 juillet 2005, de Grevenmacher en date du 15 juillet 2005, de Grosbous en date du 9 juin 2005, de Heffingen en date du 10 juin 2005, de Heiderscheid en date du 10 juin 2005, de Heinerscheid en date du 15 juillet 2005, de Hesperange en date du 15 juillet 2005, de Hobscheid en date du 29 juillet 2005, de Hoscheid en date du 20 juillet 2005, de Hosingen en date du 15 juillet 2005, de Junglinster en date du 10 juin 2005, de Kautenbach en date du 15 juillet 2005, de Kayl en date du 10 juin 2005, de Kehlen en date du 29 juin 2005, de Koerich en date du 15 juillet 2005, de Kopstal en date du 10 juin 2005, du Lac de la Haute-Sûre en date du 15 juillet 2005, de Larochette en date du 4 juillet 2005, de Lenningen en date du 15 juillet 2005, de Leudelange en date du 21 juillet 2005, de Lintgen en date du 21 juin 2005, de Lorentzweiler en date du 13 juin 2005, de la Ville de Luxembourg en date du 13 juin 2005, de Mamer en date du 10 juin 2005, de Manternach en date du 15 juillet 2005, de Medernach en date du 1er juillet 2005, de Mersch en date du 15 juillet 2005, de Mertert en date du 10 juin 2005, de Mertzig en date du 10 juin 2005, de Mompach en date du 10 juin 2005, de Mondercange en date du 15 juillet 2005, de Mondorf-les-Bains en date du 10 juin 2005, de Munshausen en date du 8 juin 2005, de Neunhausen en date du 7 octobre 2005, de Niederanven en date du 24 novembre 2005, de Nommern en date du 6 juin 2005, de Pétange en date du 20 juin 2005, de Préizerdaul en date du 16 juin 2005, de Putscheid en date du 10 juin 2005, de Rambrouch en date du 16 décembre 2005, de Reckange-sur-Mess en date du 10 juin 2005, de Redange/Attert en date du 15 juillet 2005, de Reisdorf en date du 29 juillet 2005, de Remerschen en date du 29 juin 2005, de Remich en date du 15 juillet 2005, de Roeser en date du 15 juillet 2005, de Rosport en date du 15 juin 2005, de Rumelange en date du 11 juillet 2005, de Saeul en date du 9 août 2005, de Sandweiler en date du 16 juin 2005, de Sanem en date du 13 juin 2005, de Schieren en date du 10 juin 2005, de Schifflange en date du 10 juin 2005, de Schuttrange en date du 15 juin 2005, de Septfontaines en date du 10 juin 2005, de Stadtbredimus en date du 7 juillet 2005, de Steinfort en date du 10 juin 2005, de Steinsel en date du 1er juillet 2005, de Strassen en date du 8 février 2006, de Troisvierges en date du 10 juin 2005, de Tuntange en date du 13 juin 2005, d'Useldange en date du 29 juin 2005, de Vianden en date du 15 juillet 2005, de Vichten en date du 15 juillet 2005, de Wahl en date du 1er septembre 2005, de Waldbillig en date du 29 juin 2005, de Waldbredimus en date du 15 juillet 2005, de Walferdange en date du 10 juin 2005, de Weiler-la-Tour en date du 28 février 2005, de Weiswampach en date du 15 juillet 2005, de Wellenstein en date du 14 juin 2005, de Wiltz en date du 15 juillet 2005, de Wilwerwiltz en date du 1er juillet 2005, de Wincrange en date du 10 juin 2005, de Winseler en date du 27 juillet 2005 et de Wormeldange en date du 27 juin 2005;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. (1) Les nouveaux statuts du Syndicat intercommunal à vocation multiple des Villes et Communes Luxembourgeoises pour la promotion et la sauvegarde d'intérêts communaux généraux et communs (Syvicol), dont le texte est repris en annexe, sont approuvés.

(2) Le syndicat a pour objet la promotion, la sauvegarde et la défense des intérêts généraux et communs de ses membres.

Cet objet comporte notamment les missions suivantes:

a. de constituer une représentation générale des communes luxembourgeoises;

b. d'établir une concertation étroite et permanente entre ses membres pour étudier et traiter de toutes les questions qui intéressent l'administration des communes et leurs relations avec les autorités et pouvoirs publics;

c. d'être l'interlocuteur du Gouvernement pour les questions touchant l'intérêt communal général et de formuler des avis sur des projets législatifs et réglementaires qui ont un impact au niveau local;

d. de représenter les communes luxembourgeoises au sein des organismes européens et internationaux ayant pour vocation la défense des intérêts des collectivités locales;

e. de promouvoir la coopération transfrontalière et inter-territoriale des communes luxembourgeoises à travers des jumelages ou autres partenariats avec des collectivités locales étrangères;

f. de promouvoir et de défendre l'autonomie communale et les principes de subsidiarité et de proportionnalité;

g. de faciliter aux élus locaux l'exercice de leurs fonctions par la formation et l'information;

h. de créer des liens de solidarité et d'amitié entre les élus locaux;

i. de défendre les intérêts des communes et d'assurer la protection de leurs droits et fonctions par des mesures et interventions appropriées, le cas échéant, par des actions devant les tribunaux.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Annexe

S T A T U T S

PREAMBULE

Le syndicat est régi par :

– la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;
– l'arrêté grand-ducal du 29 novembre 1986 autorisant sa création, tel qu'il a été modifié par la suite;
– les présents statuts.

Art. 1er. DENOMINATION DU SYNDICAT

Le syndicat porte le nom «Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises», en abrégé «SYVICOL».

Art. 2. OBJET DU SYNDICAT

(1) Le syndicat a pour objet la promotion, la sauvegarde et la défense des intérêts généraux et communs de ses membres.

(2) De cet objet découlent notamment les missions:

a. de constituer une représentation générale des communes luxembourgeoises;

b. d'établir une concertation étroite et permanente entre ses membres pour étudier et traiter de toutes les questions qui intéressent l'administration des communes et leurs relations avec les autres autorités et pouvoirs publics;

c. d'être l'interlocuteur du gouvernement pour les questions touchant l'intérêt communal général et de formuler des avis sur des projets législatifs et réglementaires qui ont un impact au niveau local;

d. de représenter les communes luxembourgeoises au sein des organismes européens et internationaux ayant pour vocation la défense des intérêts des collectivités locales;

e. de promouvoir la coopération transfrontalière et inter-territoriale des communes luxembourgeoises à travers des jumelages ou autres partenariats avec des collectivités locales étrangères;

f. de promouvoir et de défendre l'autonomie communale et les principes de subsidiarité et de proportionnalité;

g. de faciliter aux élus locaux l'exercice de leurs fonctions par la formation et l'information;

h. de créer des liens de solidarité et d'amitié entre les élus locaux;

i. de défendre les intérêts des communes et d'assurer la protection de leurs droits et fonctions par des mesures et interventions appropriées, le cas échéant, par des actions devant les tribunaux.

Art. 3. SIEGE SOCIAL DU SYNDICAT

Le syndicat a son siège à Luxembourg.

L'adresse du siège est: 3, rue Guido Oppenheim, L-2263 Luxembourg.

Art. 4. DUREE DU SYNDICAT

Le syndicat est constitué pour une durée de 10 ans.

Art. 5. MEMBRES DU SYNDICAT

(1) Sont membres du syndicat les communes de :

Bascharage, Bastendorf, Beaufort, Bech, Beckerich, Berdorf, Bertrange, Bettembourg, Bettendorf, Betzdorf, Bissen, Biwer, Boevange-sur-Attert, Boulaide, Bourscheid, Bous, Burmerange, Clemency, Clervaux, Colmar-Berg, Consdorf, Consthum, Contern, Dalheim, Diekirch, Differdange, Dippach, Dudelange, Echternach, Ell, Ermsdorf, Erpeldange, Esch-sur-Alzette, Esch-sur-Sûre, Eschweiler, Ettelbruck, Feulen, Fischbach, Flaxweiler, Fouhren, Frisange, Garnich, Goesdorf, Grevenmacher, Grosbous, Heffingen, Heiderscheid, Heinerscheid, Hesperange, Hobscheid, Hoscheid, Hosingen, Junglinster, Kautenbach, Kayl, Kehlen, Koerich, Kopstal, Lac de la Haute-Sûre, Larochette, Lenningen, Leudelange, Lintgen, Lorentzweiler, Luxembourg, Mamer, Manternach, Medernach, Mersch, Mertert, Mertzig, Mompach, Mondercange, Mondorf-les-Bains, Munshausen, Neunhausen, Niederanven, Nommern, Pétange, Préizerdaul, Putscheid, Rambrouch, Reckange-sur-Mess, Redange-sur-Attert, Reisdorf, Remerschen, Remich, Roeser, Rosport, Rumelange, Saeul, Sandweiler, Sanem, Schieren, Schifflange, Schuttrange, Septfontaines, Stadtbredimus, Steinfort, Steinsel, Strassen, Troisvierges, Tuntange, Useldange, Vianden, Vichten, Wahl, Waldbillig, Waldbredimus, Walferdange, Weiler-la-Tour, Weiswampach, Wellenstein, Wiltz, Wilwerwiltz, Wincrange, Winseler, Wormeldange.

Cette liste sera adaptée dès l’entrée en vigueur d’une loi portant sur la fusion de deux ou de plusieurs communes.

(2) Les membres du syndicat aident le syndicat dans l’accomplissement des missions syndicales définies à l’article 2 des présents statuts.

Art. 6. ORGANES DU SYNDICAT

6.1. Le comité

(1) Le syndicat est administré par un comité de 18 délégués, composé d’après le schéma de regroupement suivant:

- **Groupe 1: 4 délégués:**
  - 1.1. délégué représentant les communes de Bertrange, Frisange, Hesperange, Leudelange, Reckange-sur-Mess, Strassen et Weiler-la-Tour;
  - 1.2. délégué représentant les communes de Dippach, Garnich, Hobscheid, Kehlen, Koerich, Kopstal, Mamer, Septfontaines et Steinfort;
  - 1.3. délégué représentant les communes de Contern, Lorentzweiler, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Steinsel et Walferdange;
  - 1.4. délégué représentant la commune de Luxembourg;
- **Groupe 2: 4 délégués:**
  - 2.1. délégué représentant les communes de Bascharage, Clemency, Differdange et Pétange;
  - 2.2. délégué représentant les communes d’Esch-sur-Alzette et Sanem;
  - 2.3. délégué représentant les communes de Bettembourg, Mondercange, Roeser et Schifflange;
  - 2.4. délégué représentant les communes de Dudelange, Kayl et Rumelange;
- **Groupe 3: 3 délégués:**
  - 3.1. délégué représentant les communes de Bous, Burmerange, Dalheim, Lenningen, Mondorf-les-Bains, Remerschen, Remich, Stadtbredimus, Waldbredimus et Wellenstein;
  - 3.2. délégué représentant les communes de Beaufort, Bech, Berdorf, Consdorf, Echternach, Mompach, Rosport et Waldbillig;
  - 3.3. délégué représentant les communes de Betzdorf, Biwer, Flaxweiler, Grevenmacher, Junglinster, Manternach, Mertert et Wormeldange;
- **Groupe 4: 3 délégués:**
  - 4.1. délégué représentant les communes de Bettendorf, Bourscheid, Diekirch, Ermsdorf, Erpeldange, Medernach et Reisdorf;
  - 4.2. délégué représentant les communes de Bissen, Colmar-Berg, Ettelbruck, Feulen, Mertzig et Schieren;
  - 4.3. délégué représentant les communes de Boevange, Fischbach, Heffingen, Larochette, Lintgen, Mersch, Nommern et Tuntange;
- **Groupe 5: 2 délégués:**
  - 5.1. délégué représentant les communes de Beckerich, Ell, Grosbous, Préizerdaul, Rambrouch, Redange, Saeul, Useldange, Vichten et Wahl;
  - 5.2. délégué représentant les communes de Boulaide, Esch-sur-Sûre, Eschweiler, Goesdorf, Heiderscheid, Lac de la Haute-Sûre, Neunhausen, Wiltz et Winseler;

- **Groupe 6: 2 délégués :**
  6.1. délégué représentant les communes de Clervaux, Heinerscheid, Kautenbach, Munshausen, Troisvierges, Weiswampach, Wilwerwiltz et Wincrange;
  6.2. délégué représentant les communes de Bastendorf, Consthum, Fouhren, Hoscheid, Hosingen, Putscheid et Vianden.

  En cas de fusion de deux ou plusieurs communes représentées par un même délégué, celui-ci représentera la nouvelle commune.

  En cas de fusion de deux ou plusieurs communes représentées par des délégués différents, ainsi qu'en cas de retrait d'un membre du syndicat, une modification des statuts est nécessaire pour adapter le schéma de représentation des délégués au sein du comité. Le comité fera une proposition de modification des statuts et invitera les communes membres à entamer la procédure de modification des statuts dans les trois mois à partir du moment où la loi portant fusion aura été adoptée ou l'intention du retrait aura été portée à sa connaissance par écrit.

(2) Chaque délégué dispose d'une voix au sein du comité.

(3) Les affaires suivantes sont notamment soumises à la décision du comité:
- l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur;
- la fixation des jetons de présence et des frais de route et de séjour des membres du comité et des commissions pour l'assistance aux réunions.

6.2. Le bureau

(1) Le bureau se compose de 6 membres dont le président.

(2) Le bureau élit parmi ses membres un premier vice-président. Les autres membres du bureau portent chacun le titre de vice-président dont le rang est déterminé par une délibération du bureau sous l'approbation du ministre de l'intérieur.

6.3. Le président

Le président est remplacé en cas d'absence ou d'empêchement par le premier vice-président. En cas d'absence simultanée du président et du premier vice-président, la fonction passe au vice-président le premier en rang après le premier vice-président.

En cas d'absence simultanée de tous les membres du bureau, la fonction passe au membre du comité le plus ancien en rang.

Art. 7. COMMISSIONS ET EXPERTS

Le comité est habilité à s'adjoindre des commissions et des experts pour l'accomplissement de ses différentes missions.

Art. 8. GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

(1) La contribution annuelle par habitant des communes membres est fixée dans le cadre de l'établissement du budget annuel du syndicat, à une majorité des deux tiers des membres du comité. Elle ne peut être ni inférieure à 0,75 € ni supérieure à 3 € par habitant au nombre indice 636,26 des prix à la consommation au 1er octobre 2004. Ces seuils sont adaptés automatiquement en fonction de la variation du nombre de l'indice du mois d'octobre précédant l'année budgétaire.

Pour le calcul de la contribution annuelle par commune lors de l'établissement du budget, le chiffre de la population le plus récent disponible et calculé par le STATEC est à prendre en considération.

La contribution annuelle est exigible et payable en un seul versement au courant du premier trimestre de chaque année.

(2) Le budget du syndicat pourvoit aux dépenses occasionnées par le fonctionnement administratif du syndicat et par les services et missions dont il a la charge conformément à l'article 2 des présents statuts.

(3) Les livres de la comptabilité syndicale sont tenus selon les principes de la comptabilité commerciale.

Art. 9. RETRAIT DU SYNDICAT PAR UN MEMBRE

(1) Chaque membre est libre de dénoncer sa participation au syndicat.

(2) La dénonciation fait l'objet d'une délibération du conseil communal.

(3) Le retrait d'un membre du syndicat se fait conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

(4) Le retrait prendra effet au 31 décembre de l'année où les conditions prévues par la loi auront été réunies.

Art. 10. AFFECTATION DE L'EXCEDENT D'EXPLOITATION

Les excédents annuels des produits par rapport aux charges au niveau du compte d'exploitation restent acquis au syndicat.

Art. 11. AFFECTATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN CAS DE DISSOLUTION

Si la liquidation donne lieu à un mali, celui-ci sera couvert par les communes membres proportionnellement à leur population.

Si la liquidation donne lieu à un boni, celui-ci sera attribué aux membres sur base des critères appliqués pour la fixation de leur contribution annuelle.

Art. 12. DISSOLUTION DU SYNDICAT

La dissolution du syndicat s'opère selon les règles fixées aux articles 24 et 26 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Art. 13. DISPOSITIONS FINALES

Les statuts du 29 novembre 1986, ainsi que les modifications statutaires y apportées par la suite, sont abrogés.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 54 26 juillet 2006

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 19 avril 2006 autorisant Monsieur Paul Jean-Pierre JACQUÉ et Madame Natacha Leatitia Elisabeth VAN DEN BELD à changer les prénoms actuels de leur fils Lwadek JACQUÉ en ceux de «Jez Lwadek».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Paul Jean-Pierre JACQUÉ et Madame Natacha Leatitia Elisabeth VAN DEN BELD, demeurant à L-8279 Holzem, 23b, rue du Moulin, sollicitant l'autorisation de changer les prénoms actuels de leur fils Lwadek JACQUÉ, né le 4 mai 2005 en Afrique du Sud, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Jez Lwadek»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Paul Jean-Pierre JACQUÉ et Madame Natacha Leatitia Elisabeth VAN DEN BELD sont autorisés à changer les prénoms actuels de leur fils Lwadek JACQUÉ en ceux de «Jez Lwadek».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial, s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Genève, le 19 avril 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 29 mai 2006 portant nomination des membres de la commission de suivi du plan directeur sectoriel «stations de base pour réseaux publics de communications mobiles».

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire et notamment son article 9;

Vu le règlement grand-ducal du 25 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel «stations de base pour réseaux publics de communications mobiles» et notamment son article 5;

Arrête:

Art. 1er. La commission de suivi chargée de la mise en œuvre du plan directeur sectoriel «stations de base pour réseaux publics de communications mobiles» est composée comme suit:

Représentant du Ministre de l'Intérieur:

Mme Thessy KUBORN, Attaché de gouvernement

Représentant du Ministre ayant l'Aménagement du Territoire en ses attributions:

M. Paul SCHROEDER, Attaché d'administration

Représentant du Ministre ayant la Conservation de la Nature en ses attributions:

M. Jean-Paul FELTGEN, Conseiller de Direction 1ère classe

Représentant du Ministre du Travail:

M. Jean-Jacques MERTZIG, Chef du Service des Etablissements Classés auprès de l'Inspection du Travail et des Mines

Représentant du Ministre des Communications:

M. Edouard WANGEN, Premier Conseiller de Direction

Art. 2. M. Edouard WANGEN, préqualifié assume la fonction de président de la commission de suivi.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Il est expédié aux membres de la commission pour information et pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 29 mai 2006.
Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 19 juin 2006 portant répartition entre les communes et les autres propriétaires de bois des frais de gestion des bois soumis au régime forestier redus pour l'année 2003.

Le Ministre de l'Environnement,

Vu la loi modifiée du 4 juillet 1973 portant réorganisation de l'administration des eaux et forêts;

Considérant que les frais de gestion des bois pour l'exercice 2003 à répartir entre les communes et les établissements publics s'élèvent à 2.752.907,27 (deux millions sept cent cinquante-deux mille neuf cent sept virgule vingt-sept) euros;

Arrête:

Art. 1er. La somme de deux millions sept cent cinquante-deux mille neuf cent sept virgule vingt-sept euros sera remboursée par les communes et établissements publics intéressés, à titre de participation aux frais de gestion des bois soumis au régime forestier pour l'exercice 2003, à la Trésorerie de l'Etat suivant l'état de répartition ci-après.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 19 juin 2006.
Le Ministre de l'Environnement,
Lucien Lux

FRAIS DE GESTION 2003 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
DIEKIRCH			
Bastendorf	1.565,94	9.383,41	10.949,35
Beaufort	2.859,91	17.137,08	19.996,99
Bech	5.361,68	32.128,12	37.489,80
Berdorf	4.136,94	24.789,27	28.926,21
Bettendorf	2.408,24	14.430,59	16.838,83
Bourscheid	73,69	441,58	515,27
Consdorf	5.263,73	31.541,23	36.804,96
Diekirch	3.486,75	20.893,24	24.379,99
Echternach	6.905,76	41.380,52	48.286,28
Ermsdorf	2.929,96	17.556,87	20.486,83
Erpeldange	520,24	3.117,37	3.637,61
Ettelbruck	2.421,19	14.508,22	16.929,41
Feulen	135,99	814,89	950,88
Fouhren	596,42	3.573,88	4.170,30
Medernach	3.689,64	22.108,96	25.798,60
Nommern	5.211,98	31.231,14	36.443,12
Putscheid	22,25	133,34	155,59
Reisdorf	2.997,79	17.963,27	20.961,06
Rosport	5.037,65	30.186,51	35.224,16
Schieren	3.162,81	18.952,12	22.114,93
Vianden	1.749,81	10.485,16	12.234,97
Waldbillig	2.111,88	12.654,74	14.766,62
TOTAL	**62.650,25**	**375.411,51**	**438.061,76**
GREVENMACHER			
Betzdorf	11.486,34	68.828,18	80.314,52
Biwer	4.930,50	29.544,46	34.474,96
Bous	2.323,59	13.923,35	16.246,94
Burmerange	761,87	4.565,23	5.327,10
Dalheim	5.376,28	32.215,61	37.591,89
Flaxweiler	8.183,31	49.035,87	57.219,18
Grevenmacher	8.821,41	52.859,45	61.680,86

FRAIS DE GESTION 2003 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Junglinster (anc. commune Rodenbourg)	4.406,43	26.404,15	30.810,58
Lenningen	4.954,14	29.686,09	34.640,23
Manternach	4.171,33	24.995,36	29.166,69
Mertert	2.292,40	13.736,48	16.028,88
Mompach	6.314,56	37.837,95	44.152,51
Mondorf	1.176,50	7.049,83	8.226,33
Remerschen	2.187,67	13.108,88	15.296,55
Remich	1.105,12	6.622,07	7.727,19
Stadtbredimus	3.090,03	18.516,02	21.606,05
Waldbredimus	1.106,60	6.630,94	7.737,54
Wellenstein	3.059,82	18.334,99	21.394,81
Wormeldange	6.644,54	39.815,28	46.459,82
TOTAL	**82.392,44**	**493.710,19**	**576.102,63**
LUXEMBOURG-EST			
Bettembourg	3.051,39	18.284,49	21.335,88
Contern	4.679,23	28.038,78	32.718,01
Dudelange	3.258,33	19.524,49	22.782,82
Frisange	820,55	4.916,87	5.737,42
Hesperange	4.063,68	24.350,27	28.413,95
Niederanven	3.433,14	20.571,98	24.005,12
Roeser	2.309,86	13.841,11	16.150,97
Sandweiler	1.955,34	11.716,76	13.672,10
Schuttrange	2.120,71	12.707,67	14.828,38
Weiler-la-Tour	1.943,18	11.643,86	13.587,04
TOTAL	**27.635,41**	**165.596,28**	**193.231,69**
LUXEMBOURG-OUEST			
Bascharage	3.468,46	20.783,62	24.252,08
Bertrange	4.963,23	29.740,57	34.703,80
Clemency	6.984,69	41.853,48	48.838,17
Differdange	3.941,05	23.615,46	27.556,51
Dippach	8.260,51	49.498,48	57.758,99
Esch/Alzette	2.113,65	12.665,38	14.779,03
Garnich	1.803,66	10.807,84	12.611,50
Kayl	2.118,14	12.692,29	14.810,43
Kehlen	7.298,01	43.731,00	51.029,01
Kopstal	3.688,97	22.104,97	25.793,94
Leudelange	5.198,55	31.150,61	36.349,16
Luxembourg	9.410,97	56.392,22	65.803,19
Mamer	5.732,79	34.351,89	40.084,68
Mondercange	886,21	5.310,33	6.196,54
Pétange	1.476,91	8.849,94	10.326,85
Reckange/Mess	982,47	5.887,14	6.869,61
Rumelange	1.188,61	7.122,35	8.310,96
Sanem	715,19	4.285,52	5.000,71
Schifflange	680,33	4.076,66	4.756,99
Steinsel	4.124,91	24.717,19	28.842,10
Strassen	6.554,17	39.273,73	45.827,90
Walferdange	4.800,01	28.762,51	33.562,52
TOTAL	**86.391,49**	**517.673,18**	**604.064,67**

FRAIS DE GESTION 2003 FORETS COMMUNALES	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
MERSCH			
Beckerich	4.730,60	28.346,60	33.077,20
Berg	488,13	2.924,94	3.413,07
Bissen	5.219,33	31.275,16	36.494,49
Boevange	3.279,82	19.653,24	22.933,06
Ell	1.757,45	10.530,97	12.288,42
Fischbach	3.164,32	18.961,20	22.125,52
Heffingen	3.741,89	22.422,05	26.163,94
Hobscheid	10.695,57	64.089,77	74.785,34
Junglinster (anc. commune)	1.061,12	6.358,41	7.419,53
Koerich	2.831,66	16.967,84	19.799,50
Larochette	3.672,77	22.007,89	25.680,66
Lintgen	3.672,10	22.003,87	25.675,97
Lorentzweiler	3.488,85	20.905,81	24.394,66
Mersch	15.399,30	92.275,33	107.674,63
Rambrouch (anc. commune Folschette)	6.810,18	40.807,80	47.617,98
Redange	1.454,45	8.715,34	10.169,79
Saeul	4.797,68	28.748,58	33.546,26
Septfontaines	1.479,27	8.864,04	10.343,31
Steinfort	988,86	5.925,43	6.914,29
Tuntange	2.938,23	17.606,37	20.544,60
Useldange	718,78	4.307,05	5.025,83
Vichten	2,77	16,62	19,39
TOTAL	**82.393,13**	**493.714,31**	**576.107,44**
WILTZ			
Préizerdaul (Bettborn)	5.996,55	35.932,42	41.928,97
Boulaide	903,95	5.416,64	6.320,59
Clervaux	147,73	885,24	1.032,97
Consthum	15,14	90,74	105,88
Esch/Sûre	118,66	711,04	829,70
Eschweiler	31,44	188,41	219,85
Goesdorf	22,19	132,99	155,18
Grosbous	3.442,80	20.629,85	24.072,65
Heiderscheid	81,90	490,76	572,66
Heinerscheid	1.412,05	8.461,25	9.873,30
Hoscheid	6,07	36,37	42,44
Hosingen	4.555,19	27.295,50	31.850,69
Kautenbach	39,53	236,90	276,43
Lac de la Hte/Sûre	4.105,54	24.601,12	28.706,66
Mertzig	1.395,66	8.363,06	9.758,72
Munshausen	14,33	85,89	100,22
Neunhausen	56,35	337,68	394,03
Rambrouch (sauf anc. commune de Folschette)	6.550,81	39.253,63	45.804,44
Troisvierges	103,17	618,22	721,39
Wahl	1.916,73	11.485,38	13.402,11
Weiswampach	1.240,21	7.431,58	8.671,79
Wiltz	2.254,45	13.509,05	15.763,50
Wilwerwiltz	27,86	166,94	194,80
Wincrange	512,90	3.073,40	3.586,30
Winseler	3,76	22,51	26,27
TOTAL	**34.954,97**	**209.456,57**	**244.411,54**

FRAIS DE GESTION 2003 FORETS DES ETABL. PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
DIEKIRCH			
Bastendorf, fabr. égl.	28,38	170,05	198,43
Bourscheid, fabr. égl.	17,05	102,17	119,22
Brandenbourg, fabr. égl.	77,33	463,40	540,73
Diekirch, fabr. égl.	7,86	47,10	54,96
Echternach, fabr. égl.	6,18	37,06	43,24
Echternach, hospice civil	120,51	722,12	842,63
Eppeldorf, fabr. égl.	2,02	12,12	14,14
Ermsdorf, fabr. égl.	0,23	1,39	1,62
Feulen, fabr. égl.	1,97	11,78	13,75
Fouhren, la cure	1,27	7,62	8,89
Hemstal, le douaire	45,43	272,22	317,65
Kehmen, fabr. égl.	5,72	34,29	40,01
Merscheid, fabr. égl.	10,29	61,65	71,94
Michelau, fabr. égl.	5,84	34,98	40,82
Nommern, le douaire	18,73	112,21	130,94
Scheidel, fabr. égl.	4,62	27,71	32,33
Schieren, fabr. égl.	21,67	129,88	151,55
Stolzembourg, fabr. égl.	6,82	40,87	47,69
S.E.O.	2.851,99	17.089,63	19.941,62
Tandel, fabr. égl.	6,36	38,10	44,46
Vianden, Etabl. Vieill. et l'Inval.	104,10	623,76	727,86
Welscheid, fabr. égl.	13,58	81,39	94,97
Welscheid, la cure	7,63	45,72	53,35
TOTAL	**3.365,58**	**20.167,22**	**23.532,80**
GREVENMACHER			
Dahleim, fabr. égl.	4,57	27,36	31,93
Ellange, fabr. égl.	20,23	121,22	141,45
Wintrange, la chapelle	0,98	5,89	6,87
TOTAL	**25,78**	**154,47**	**180,25**
LUXEMBURG-EST			
Grunewald, Caisse de Pens.	3.878,42	23.240,18	27.118,60
Hassel, fabr. égl.	39,71	237,94	277,65
Hellange, fabr. égl.	32,43	194,30	226,73
Livange, fabr. égl.	9,25	55,41	64,66
Sandweiler, fabr. égl.	7,34	43,99	51,33
TOTAL	**3.967,15**	**23.771,82**	**27.738,97**
LUXEMBURG-OUEST			
Ehlange/Mess, fabr. égl.	3,93	23,55	27,48
Fingig, fabr. égl.	3,70	22,17	25,87
Hautcharage, fabr. égl.	6,59	39,48	46,07

FRAIS DE GESTION 2003 FORETS DES ETABL. PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Luxembourg, hospice civil (partie)	28,09	168,32	196,41
Luxembourg, Fondation Norbert Metz	56,70	339,76	396,46
TOTAL	**99,01**	**593,28**	**692,29**
MERSCH			
Eischen, fabr. égl.	7,34	43,99	51,33
Ell, fabr. égl.	29,30	175,59	204,89
Folschette, fabr. égl.	3,53	21,13	24,66
Greisch, fabr. égl.	1,62	9,70	11,32
Hostert, la chapelle	4,22	25,28	29,50
Larochette, fabr. égl.	0,69	4,16	4,85
Larochette-Nommern, Etabl. Vieill. et l'Inval.	6.337,89	37.977,77	44.315,66
Luxembourg, hospice civil (partie)	251,25	1.505,54	1.756,79
Michelbouch, fabr. égl.	23,24	139,23	162,47
Michelbouch, la fondation	23,29	139,57	162,86
Nagem, fabr. égl.	12,02	72,04	84,06
Oberpallen, fabr. égl.	3,81	22,86	26,67
Ospern, fabr. égl.	21,44	128,49	149,93
Petit Nobressart, fabr. égl.	7,17	42,95	50,12
Rambrouch, fabr. égl.	4,33	25,98	30,31
Redange, le douaire	0,75	4,50	5,25
Roodt, fabr. égl.	24,85	148,93	173,78
Syndicat des Eaux du Sud	78,66	471,37	550,03
Vichten, bur. de bienfaisance	1,62	9,70	11,32
Vichten, fabr. égl.	8,15	48,83	56,98
TOTAL	**6.845,17**	**41.017,61**	**47.862,78**
WILTZ			
Arsdorf, fabr. égl.	4,28	25,63	29,91
Basbellain, fabr. égl.	111,84	670,17	782,01
Bavigne, fabr. égl.	12,02	72,04	84,06
Bettborn, fabr. égl.	5,20	31,17	36,37
Bigonville, fabr. égl.	44,39	265,99	310,38
Binsfeld/Holler, fabr. égl.	13,64	81,74	95,38
Biwisch, fabr. égl.	3,76	22,51	26,27
Brachtenbach, fabr. égl.	33,29	199,49	232,78
Büderscheid, fabr. égl.	25,32	151,70	177,02
Buschrodt, fabr. égl.	2,66	15,93	18,59
Clervaux, fabr. égl.	5,03	30,13	35,16
Clervaux, syndicat intercommunal	16,01	95,94	111,95
Consthum, le douaire	0,75	4,50	5,25
Consthum, fabr. égl.	32,48	194,64	227,12
Dellen, fabr. égl.	3,06	18,36	21,42
Derenbach, fabr. égl.	6,70	40,18	46,88
Doennange, fabr. égl.	29,48	176,63	206,11
Dorscheid, la chapelle	4,05	24,24	28,29
Dunckrodt, fabr. égl.	6,76	40,52	47,28
Enscherange, fabr. égl.	2,20	13,16	15,36
Esch-sur-Sûre, fabr. égl.	0,81	4,85	5,66

FRAIS DE GESTION 2003 FORETS DES ETABL. PUBLICS	Traitements des chefs de cantonnement	Traitements des préposés forestiers	Total Frais de gestion
Eschweiler, fabr. égl.	1,79	10,74	12,53
Fischbach, la chapelle	7,11	42,60	49,71
Goesdorf, bur. de bienfaisance	5,95	35,67	41,62
Goesdorf, fabr. égl.	43,98	263,56	307,54
Grevels/Rindschleiden, fabr. égl.	7,75	46,41	54,16
Grosbous, bur. de bienfaisance	69,42	415,95	485,37
Grosbous, fabr. égl.	78,09	467,96	546,05
Hachiville, fabr. égl.	34,33	205,73	240,06
Harlange, le douaire	8,79	52,64	61,43
Harlange, fabr. égl.	18,15	108,75	126,90
Hautbellain, fabr. égl.	160,22	960,05	1.120,27
Heiderscheid, fabr.égl.	8,55	51,26	59,81
Heinerscheid, fabr. égl.	11,91	71,35	83,26
Holtz, fabr. égl.	21,39	128,15	149,54
Holzthum, fabr. égl.	4,68	28,05	32,73
Hoscheid, fabr. égl.	22,71	136,11	158,82
Hosingen, fabr. égl.	9,54	57,15	66,69
Hupperdange, fabr. égl.	1,27	7,62	8,89
Kaundorf, fabr. égl.	79,18	474,49	553,67
Kautenbach, fabr, égl.	188,19	1.127,68	1.315,87
Liefrange, la chapelle	3,24	19,40	22,64
Mecher, fabr. égl.	26,76	160,36	187,12
Merkholtz, fabr. égl.	323,83	1.940,44	2.264,27
Merscheid, fabr. égl.	6,82	40,87	47,69
Neidhausen, fabr. égl.	1,62	9,70	11,32
Niederwiltz, fabr. égl.	264,60	1.585,54	1.850,14
Nocher, la chapelle	18,55	111,18	129,73
Noertrange, fabr. égl.	93,34	559,34	652,68
Obereisenbach, fabr. égl.	1,73	10,39	12,12
Oberwampach, le douaire	5,66	33,94	39,60
Perlé, fabr. égl.	7,51	45,02	52,53
Rindschleiden, le douaire	6,94	41,56	48,50
Rodershausen, fabr. égl.	1,33	7,97	9,30
Surré, le douaire	21,96	131,61	153,57
Tadler, la chapelle	62,65	375,43	438,08
Tarchamps, fabr. égl.	25,03	149,97	175,00
Tarchamps, la cure	39,88	238,97	278,85
Weicherdange, fabr. égl.	26,12	156,55	182,67
Weicherdange, le douaire	2,31	13,85	16,16
Wiltz, fabr. égl.	28,49	170,75	199,24
Wilwerdange, fabr. égl.	813,56	4.874,98	5.688,54
Wilwerwiltz, fabr. égl.	3,99	23,90	27,89
Winseler, la chapelle	59,30	355,34	414,64
TOTAL	**2.991,95**	**17.928,50**	**20.920,45**
TOTAL FORETS COMMUNALES	**376.417,69**	**2.255.562,04**	**2.631.979,73**
TOTAL FORETS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	**17.294,64**	**103.632,90**	**120.927,54**
TOTAL FRAIS DE GESTION	**393.712,33**	**2.359.194,94**	**2.752.907,27**

Administration de l'Environnement. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006, Madame Martine KEMMER, ingénieur auprès de l'Administration de l'Environnement a été nommée ingénieur-inspecteur auprès de la même administration.

Par arrêté grand-ducal du même jour, Monsieur Joseph SPAUS, ingénieur-technicien principal auprès de l'Administration de l'Environnement a été nommé ingénieur-technicien inspecteur auprès de la même administration.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examens de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser

– un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur technicien – pendant la première quinzaine du mois de décembre 2006

– un deuxième examen de promotion dans la carrière du cantonnier – pendant la période du 4 au 15 décembre 2006.

Commission Consultative des droits de l'homme. – Nomination. – Par arrêté du Gouvernement en Conseil du 7 juillet 2006, Monsieur Jean-Paul LEHNERS, professeur, vice-recteur de l'Université du Luxembourg, a été nommé président de la Commission consultative des droits de l'homme en remplacement de Monsieur Nic KLECKER, démissionnaire.

Cour de Justice Benelux. – Nominations. – Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 06 juin 2006, entrée en vigueur à la même date, ont été nommés juge à la Cour de Justice Benelux Madame A.M.J. van BUCHEM-SPAPENS, juge suppléant à la Cour de Justice Benelux et juge suppléant à la Cour de Justice Benelux Monsieur C.A. STREEFKERK, conseiller au Hoge Raad der Nederlanden.

Par décision du Comité de Ministres de l'Union Economique Benelux du 21 juin 2006, entrée en vigueur à la même date, a été nommé juge suppléant à la Cour de Justice Benelux Monsieur R. BOES, président de section à la Cour de Cassation.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de mai 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
SALENTINY René, Arsdorf	AGF ASSURANCES AGF LIFE	22.05.2006
SCHOLTES Isabelle, Reckange-sur-Mess	AME LIFE LUX	02.05.2006
YERNA Stéphane, Luxembourg	ASSURANCES MUTUELLES D'EUROPE	11.05.2006
LECLERCQ Frédéric, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.05.2006
SCHROEDER Paul, Hellange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	22.05.2006
RIBAU Paul, Levelange	DKV LUXEMBOURG	22.05.2006
YAO Jean-Marie, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	22.05.2006
SCHROEDER Paul, Crauthem	D.K.V. FORTIS IARD FORTIS VIE LA LUXEMBOURGEOISE	22.05.2006
MICONI Sandra ép. BIENAIME, Luxembourg	P & V ASSURANCES	22.05.2006
RIBAU Paul, Levelange	P & V ASSURANCES	22.05.2006

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances retirés pendant le mois de mai 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
HAMEN Gilbert, Goetzingen	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	22.05.2006
KOCH Sylvie ép. FIXMER, Sandweiler	D.A.S.	22.05.2006
THEIS Robert, Hobscheid	D.A.S.	22.05.2006
URHAUSEN Jos, Pontpierre	D.A.S.	22.05.2006

DIEBOLT Laurence, Luxembourg	GENERALI LUXEMBOURG	22.05.2006
OLIVEIRA MARQUES Ricardo, Mamer	INTERLUX	22.05.2006
SALENTINY René, Arsdorf	D.K.V. LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.05.2006
HAMEN Gilbert, Goetzingen	HAMBURG MANNHEIMER	22.05.2006
OLIVEIRA MARQUES Ricardo, Mamer	HAMBURG MANNHEIMER	22.05.2006
TERDJMAN Bruno, Luxembourg	HAMBURG MANNHEIMER	24.05.2006
RIBAU Paul, Levelange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.05.2006
YAO Jean-Marie, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	22.05.2006

Entreprises d'assurances. – «ING LIFE». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 7 juillet 2006, Monsieur Jean-Philippe BALON a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «ING LIFE» en remplacement de Monsieur Pierre VOOS.

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes.

(99e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 15 février 2006 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 2 mai 2006 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

– dans la branche bâtiment, génie civil et construction

Monsieur Jérôme Jean-Nicolas HEINEN, 25, bd Prince Henri, L-1724 Luxembourg
spécialité(s): géomètre

Monsieur Lex STAMMET, 67, rue de la Fôret, L-3317 Bergem
spécialité(s): application des aciers dans la construction mécanique et métallique
technologie des matériaux

Madame Nadine GUTENSTEIN, 9B, Plateau Altmünster, L-1123 Luxembourg
spécialité(s): bâtiment et génie civil
constructions générales
évaluations immobilières
matériaux de construction
travaux publics

Monsieur Steve Etienne MOLITOR, 209, rue d'Itzig, L-1815 Luxembourg
spécialité(s): travaux de la construction

Monsieur Guy THOMAS, 6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

Monsieur Marc WELTER, 55, Place de l'Hôtel de Ville, L-3590 Dudelange

Monsieur Eric ZDJELAR, 1, avenue des Terres Rouges, L-4330 Esch/Alzette

– dans la branche environnement, urbanisme et protection de la nature

Monsieur Jean-François COMBES, 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg
spécialité(s): eaux et assainissement, pollutions et nuisances industrielles

– dans la branche artisanale

imprimerie et arts graphiques

Monsieur Daniel BASTIAN, 10, rue Jean Eiffes, L-3464 Dudelange
spécialité(s): philatélie luxembourgeoise

- **dans la branche comptabilité, fiscalité, économie, commerce et finances**

Monsieur Thomas ELVINGER, Roud'enhaff, L-8140 Bridel

Monsieur Emile HAZAN, 51, avenue de la Liberté, L-1011 Luxembourg

spécialité(s): comptabilité et finance
contrats commerciaux
gestion des risques et des crises
intelligence économique – stratégie et sécurité d'entreprise

Monsieur Alphonse KUGELER, 41A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen

spécialité(s): audit interne et gestion des risques (industrie)
fiscalité
gestion administrative, financière et comptable
gestion du personnel
gouvernance d'entreprise

Monsieur Elo ROZENCWAJG, 27, rue Gaaschtbierg, L-8230 Mamer

Monsieur Philippe VAN MALDER, 27A, rue du Kiem, L-8328 Capellen

spécialité(s): expertise financière

- **dans la branche divers**

Monsieur Pierre BARBER, 51, avenue de la Liberté, L-1011 Luxembourg

spécialité(s): énergie et déchets nucléaires

Monsieur Emile HAZAN, 51, avenue de la Liberté, L-1011 Luxembourg

spécialité(s): informatique et technique associées

II) liste des traducteurs et interprètes

Madame Concetta ALIBRANDI, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

langue(s): italien

Monsieur Paolo BARTOLUCCI, 14, rue Cents, L-1319 Luxembourg

langue(s): italien

Monsieur Joel BEAUMET, 6, rue Staedtgen, L-9906 Troisvierges

langue(s): allemand
néerlandais

Monsieur Yves BERNA, 79, rue Prinzenberg, L-4650 Niedercorn

langue(s): allemand
chinois

Mademoiselle Maria Isabel GAMITO, 17b, rue de la Fail, L-9175 Niederfeulen

langue(s): anglais
portugais

Monsieur Pascal Reinold LEONARD, 29, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg

langue(s): anglais
espagnol
portugais

Madame Maria Pia MONTOBBIO SEBASTIA, 2, rue Bëschwee, L-5243 Sandweiler

langue(s): espagnol
italien

Madame Svetlana THOMAS-PANKOVA, 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

langue(s): russe

Madame Bernadette SCHUMER, 7 bte 14a Berlerstrooss, L-9638 Pommerloch

langue(s): anglais
néerlandais

Monsieur Luc SCHUMMER, 51, rue Basse, L-4415 Soleuvre

langue(s): allemand
anglais

Madame Shujing LI YONG-SUN, 210, rue de Reckenthal, L-2410 Luxembourg

langue(s): chinois

Madame Elisabeth ZIGER, 2, rue des Romains, L-6478 Echternach

langue(s): allemand
italien

Experts, traducteurs et interprètes désignés en application de la loi du 7 juillet 1971 portant en matière répressive et administrative, institution d'experts, de traducteurs et d'interprètes et complétant les dispositions légales relatives à l'assermentation des experts, traducteurs et interprètes

(100e liste)

Suite à l'arrêté ministériel du 15 février 2006 portant en matière répressive et administrative, désignation d'experts, de traducteurs et d'interprètes, les personnes suivantes ayant prêté serment devant la chambre civile de la Cour Supérieure de Justice en date du 30 mai 2006 ont été inscrites sur la liste des experts, traducteurs et interprètes:

I) liste des experts:

– dans la branche bâtiment, génie civil et construction

Monsieur Mariano CASTELLUCCI, 2, route de Belval, L-4024 Esch-sur-Alzette

spécialité(s): géomètre

Monsieur Guy GARDULA, Zone artisanale ZARE, L-4384 Ehlerange

spécialité(s): secteur construction métallique et de la soudure

---

Fonds National de Solidarité. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de décembre 2006.

Indice des prix à la consommation au 1er juin 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **703.60** au 1er juin par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er juin 2006 à **698.15**.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 16.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALVES DA SILVA Johnny, né le 24.01.1976 à Ettelbruck, demeurant à Colmar-Berg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ALVES SILVA Johnny.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALVES GONÇALVES Carla Maria, née le 22.02.1976 à Arroios, Vila Real (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALVES SILVA Tony, né le 26.08.1978 à Ettelbruck, demeurant à Colmar-Berg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AQUARO Stéphane, né le 01.12.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BACOTOD Arlene, née le 12.09.1968 à Bacolod City (Philippines), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BOJANOVIC Vera, née le 30.03.1968 à Pétange, demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRAS GONÇALVES Rodrigo, né le 31.10.1976 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BRAS Rodrigo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Garnich, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BUEKENS Johan Maurits Marc, né le 28.04.1965 à Berchem-Sainte-Agathe (Belgique), demeurant à Garnich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CACADOR TEIXEIRA Elder, né le 16.04.1982 à Dudelange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CALAFAT Valentin Edouard Pierre Bernard, né le 04.11.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CASAGRANDE Vanessa, née le 27.10.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CIVIDINO Gino Enrico, né le 15.12.1945 à Mereto di Tomba (Italie), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COLACINO DIAS Vanessa, née le 21.01.1982 à Dudelange, demeurant à Ottange (France), a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CONCEIÇAO REIS Patricia Maria, née le 28.12.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de REIS Patricia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA CAMOES Daniel José, né le 29.11.1983 à Niederkorn, demeurant à Oberkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DA COSTA Daniel José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA GOMES Marco, né le 07.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE CARVALHO REZENDE Sandy, née le 02.07.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DELIC Adela, née le 22.05.1984 à Zavidovici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.07.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DEVACHT Sabrina, née le 10.06.1978 à Etterbeek (Belgique), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DO ROSARIO DA GRACA David, né le 15.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DÖNCH Anne Jeanne, née le 06.06.1965 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS

GOUVEIA Nuno Miguel, né le 07.10.1983 à Tondela (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FALCONE Luigi, né le 14.02.1982 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA DIAS Jorge Manuel, né le 13.12.1979 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DIAS Jorge Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FIORANI Andrea, né le 25.03.1968 à Pesaro/Pesaro Urbino (Italie), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Biwer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FRICKE Patrick Raymond, né le 28.04.1976 à Luxembourg, demeurant à Breinert, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GLESS Pamela Marie Marguerite, née le 14.12.1981 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES CORDEIRO Pedro, né le 29.10.1981 à Lavos/Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Biwer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HAGENLÜKE Marcus Andreas, né le 04.08.1981 à Aurich (Allemagne), demeurant à Gosseldange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HONDIUS Marie-José, née le 09.11.1984 à Almelo (Pays-Bas), demeurant à Blaschette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Berdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HUBERT Daniel Alois, né le 08.03.1982 à Ettelbruck, demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur JORGE

PEREIRA Michael, né le 28.07.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JUSTIN Simonka, née le 30.10.1962 à Jesenice (Slovénie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KANSTEIN Joost Olaf, né le 31.03.1984 à Hambourg (Allemagne), demeurant à Bourglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOHNEN Elke, née le 04.07.1972 à Prüm (Allemagne), demeurant à Colmar-Berg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KRSTIC Marina, née le 23.07.1971 à Pétange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KUZNYETSOVA Natalya Evguénivna, née le 25.06.1982 à Nikolaïev (Ukraine), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Preizerdaul, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LAMBOTTE Laurence, née le 01.04.1978 à Luxembourg, demeurant à Platen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LARCHEZ Martial Edmond Daniel, né le 19.03.1983 à Wittlich (Allemagne), demeurant à Aspelt, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LATINO Gaetano Salvatore, né le 20.08.1985 à Dudelange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LIPPERT André Jean-Marie, né le 13.12.1955 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOCONTE Lucrezia, née le 08.03.1972 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur

LOCOROTONDO Walter, né le 21.02.1983 à Noci (Italie), demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES ARANTES Maria Fernanda, née le 08.02.1961 à Queluz/Sintra (Portugal), demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOUREIRO DOS SANTOS Roberto, né le 18.11.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MAROGY Salwan, né le 16.03.1984 à Zakho (Iraq), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARQUES GOUVEIA Filipe, né le 26.02.1980 à Luxembourg, demeurant à Stadtbredimus, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MASTRAPASQUA Maria Ingoronata, née le 06.05.1977 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MASTRAPASQUA Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 31.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA Rachel, née le 30.01.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MUSTAFIC Edis, né le 19.03.1984 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NIKOLIC Danijela, née le 30.11.1977 à Pétange, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PARIS Roberto Fulvio, né le 16.12.1969 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Heisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PENETRA

CARDOSO Rosa Maria, née le 20.04.1977 à Lorvao-Penacova (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA DA SILVA Paulo José, né le 07.11.1974 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PICA Stefano, né le 16.05.1986 à Luxembourg, demeurant à Pontpierre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PONGAS Marios, né le 04.12.1986 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame POUZANKOVA Galina Vassilievna, née le 15.02.1969 à Briansk (Russie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boevange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PRÉMONT Guy, né le 28.02.1984 à Ettelbruck, demeurant à Boevange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RESIBOIS Malorie, née le 08.02.1980 à Libramont-Chevigny (Belgique), demeurant à Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RIBEIRO SIMOES Henrique, né le 10.06.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RIBEIRO Henri.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES Carlos Gabriel, né le 24.08.1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Kehlen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ROMEO Francesca, née le 14.05.1980 à Differdange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANTOS E SOUSA Nelson José, né le 23.09.1978 à Vila Nova de Famalicao (Portugal), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 26.06.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de SANTOS SOUSA Nelson José.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Nommern, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHOTEL Linda, née le 25.03.1984 à Groningen (Pays-Bas), demeurant à Nommern, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SINGER Jean Marc Joseph, né le 13.10.1958 à Algrange (France), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bech, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SUMAYANG Rosana, née le 01.08.1971 à Bogo Cebu (Philippines), demeurant à Hemstal, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOBIA Stefania, née le 20.10.1974 à Luxembourg, demeurant à Ehlange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TOMASSINI Serenella Dina Anita, née le 10.06.1966 à Nivelles (Belgique), demeurant à Erpeldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mompach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TORTERAT Gloria Victoria, née le 20.06.1982 à Luxembourg, demeurant à Mompach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VAN DRENTH Madeleine, née le 22.01.1979 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VOCATURO Nadia, née le 04.09.1985 à Luxembourg, demeurant à Hellange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZIAEE Shahla, née le 30.01.1949 à Kermanshah (Iran), demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrement

– Par déclaration de recouvrement faite le 16.05.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame STEINMETZ Marie Léonie, née le 16.09.1918 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué

L'Institut luxembourgeois de régulation tient à informer les parties intéressées qu'il lance une consultation sur l'analyse des marchés de services téléphoniques de détail (marchés 3, 4, 5 et 6) et du marché de services de départ d'appel (marché 8).

La consultation, dont le texte intégral peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu, sur demande, auprès de l'Institut, débute le 24 juillet 2006 et se terminera le 24 août 2006.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Internats socio-éducatifs. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 13 juillet 2006, l'agrément limité dans le temps est accordé pour la durée de 5 ans à l'organisme gestionnaire «Les internats Jacques Broquart asbl», ayant son siège à Luxembourg, 4, rue Génistre, pour l'exercice de l'activité d'«accueil et hébergement de jour et/ou de nuit de plus de trois enfants», au sein d'un internat socio-familial, appelé «Internat Jos Schmit» à l'adresse L-9202 Diekirch, 3, rue du Moulin.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 1er septembre 2006 et est enregistré sous le numéro **EF/ISF/010.**

Ministère de la Justice. – Mise à jour de la partie ACTES COMMUNAUTAIRES annexée au Nouveau Code de procédure civile. – Une mise à jour de la partie Actes communautaires annexée au Nouveau Code de procédure civile vient de paraître.

Elle est disponible dans les librairies à partir du mardi 18 juillet 2006 au prix de 8.- € , TVA comprise.

Police grand-ducale. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'examen-concours d'admission au stage dans la carrière du cadre supérieur de la Police grand-ducale initialement prévu pour le mois de juin 2006 est reporté au mois de novembre 2006.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 12 juillet 2006, Madame Cécile JACOBS, née le 15 novembre 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2006, Madame le Docteur Wendy VAN ZONNEVELD, née le 9 août 1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 10 juillet 2006, Monsieur Stéphane KRAUS, né le 21 octobre 1980, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2006, Monsieur Gilles MOUGIN, né le 8 mars 1959, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Unité Eurojust. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2006, Monsieur Georges HEISBOURG, Procureur d'Etat adjoint au Parquet de Luxembourg, a été désigné pour une durée de quatre ans, pour exercer les fonctions de membre national auprès de l'Unité Eurojust.

Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2006, Monsieur Carlos ZEYEN, premier substitut du Procureur d'Etat, a été détaché à partir du 1er septembre 2006 pour une durée de quatre ans auprès de l'Unité Eurojust, avec siège à La Haye, pour exercer les fonctions d'adjoint du membre national auprès de l'Unité Eurojust.

Arrêté grand-ducal du 25 janvier 2006 autorisant Madame Edita ZAKOMAC à changer le prénom actuel de son fils Addy BOAYUE en celui de «Terrence».

RECTIFICATIF

Au Mémorial B - N° 20 du 16 mars 2006 à la page 224, il y a lieu de lire «né le 2 avril 2004» (au lieu de «né le 12 avril 2004»).

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 55 **26 juillet 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

236e MODIFICATION (20 juin 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	R	ALGOCOD	CPR.EFF.	500 MG 30 MG	PO	1*16 CPR.
	R	ALGOCOD	CPR.EFF.	500 MG 30 MG	PO	1*32 CPR.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*7 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*120 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.ORODISP.BLIST.
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	50 MG/5 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	150 MG/15 ML	IV	1*10 VIALS 15 ML
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	450 MG/45 ML	IV	1*10 VIALS 45 ML
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	600 MG/60 ML	IV	1*10 VIALS 60 ML
	RR	CORTANCYL	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	DUOTRAV	COLL.	40 MCG/1 ML 5 MG/1 ML	CO	1*1 FL. 2,5 ML
	RR	DUOTRAV	COLL.	40 MCG/1 ML 5 MG/1 ML	CO	1*3 FL. 2,5 ML
	RR	DUOTRAV	COLL.	40 MCG/1 ML 5 MG/1 ML	CO	1*6 FL. 2,5 ML
	RR	EMEND	GELULES	40 MG	PO	1*1 GELULE BLIST.
	RR	EMEND	GELULES	40 MG	PO	1*5 GELULES BLIST.
	R	EPTAVIT	CPR.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 CPR.EFF.
	R	GANFORT	COLL.	0,03 PC 0,5 PC	CO	1*1 COLL. 3 ML
	R	GANFORT	COLL.	0,03 PC 0,5 PC	CO	1*3 COLL. 3 ML
HC	RR	GLUSCAN	SOL.INJ.		IV	1*1 VIAL 15 ML
	P	H&S BRENNESSELBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACH. 5 G
	P	HANSAPLAST WAERME CREME	CR.	0,075 PC	TO	1*1 CR. 20 G
	P	HANSAPLAST WAERME CREME	CR.	0,075 PC	TO	1*1 CR. 50 G
	P	HANSAPLAST WAERME CREME	CR.	0,075 PC	TO	1*1 CR. 100 G
	R	HBVAXPRO	SUSP.INJ.	40 MCG/1 ML	IM	1*1 FL. 1 ML
	RR	INFECTOSCAB	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G

	RR	INFECTOSCAB	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 60 G
	RR	INFECTOSCAB	CR.	5 PC	TO	1*2 CR. 60 G
	RR	INFECTOSCAB	CR.	5 PC	TO	1*5 CR. 30 G
	RR	INFECTOSCAB	CR.	5 PC	TO	1*5 CR. 60 G
H	RR	IVHEBEX	PDRE P.PREP.PERF.	5000 UI	IV	1*1 FL.VERRE + 1*1 FL.VERRE SOLV. 100 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.SOLV. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.SOLV.+AIG. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.SOLV.+1 AIG 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.SOLV.+2AIG. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 FL.SOLV. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.SOLV. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.SOLV.+AIG. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.SOLV.+10AIG 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.SOLV.+20AIG 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*20 FL.+1*20 SER.PRER.SOLV. 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*20 FL.+1*20 SER.PRER.SOLV.+20AIG 0,5 ML
	R	M-M-RVAXPRO	PDRE P.PREP.INJ.		SC	1*20 FL.+1*20 SER.PRER.SOLV.+40AIG 0,5 ML
CS	RR	OMNITROP	PDRE P.PREP.INJ.	1,3 MG	SC	1*1 FL.VERRE+1*1 FL.SOLV. 1,13 ML
CS	RR	OMNITROP	PDRE P.PREP.INJ.	5 MG	SC	1*1 CART.VERRE+1*1 FL.SOLV. 1,14 ML
CS	RR	OMNITROP	PDRE P.PREP.INJ.	5 MG	SC	1*5 CART.VERRE+1*5 FL.SOLV. 1,14 ML
H	RR	PPSB SOLVENT DETERGENT	PDRE P.PREP.INJ.	4 PC	IV	1*1 FL. 20 ML
	RR	PREOTACT	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*2 CART.
	RR	PREOTACT	PDRE P.PREP.INJ.	100 MCG	SC	1*6 CART.
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 7,5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 7,5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*1 SER.PREREMPLIE 10 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*5 SER.PREREMPLIE 5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*5 SER.PREREMPLIE 7,5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*5 VIALS 7,5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*5 SER.PREREMPLIE 10 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG/1 ML	IV	1*10 SER.PREREMPLIE 5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG /1 ML	IV	1*10 SER.PREREMPLIE 7,5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 7,5 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG /1 ML	IV	1*10 SER.PREREMPLIE 10 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
HC	RR	PRIMOVIST	SOL.INJ.	181,43 MG /1 ML	IV	5*1 VIALS 10 ML
	R	PROFENID	PDRE P.PREP.INJ.	100 MG	IV	1*50 FL.

	R	PROFENID	SOL.INJ.	100 MG/2 ML	IM	1*2 AMP. 2 ML
	R	PROFENID	SOL.INJ.	100 MG /2 ML	IM	1*6 AMP. 2 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.+1*1 SER.PRER. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.+AIG. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.+1 AIG. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.+2 AIG. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.+1*10 FL.SOLV. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.+1*10 SER.PRER. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.+AIG. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.+10 AIG. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.+20 AIG. 0,5 ML
	R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*20 FL.+1*20 SER.PRER. 0,5 ML
	RR	PULMICORT	SUSP.	0,25 MG/1 ML	IH	1*20 DOSES 2 ML
	RR	RIFADINE	SUSP.	2 PC	PO	1*1 SUSP.BUV. 120 ML
	RR	SERETIDE 25/125	AER.	25 MCG 125 MCG	IH	3*120 D.
	RR	SERETIDE 25/125	AER.	25 MCG 125 MCG	IH	10*120 D.
	RR	SERETIDE 25/250	AER.	25 MCG 250 MCG	IH	3*120 D.
	RR	SERETIDE 25/250	AER.	25 MCG 250 MCG	IH	10*120 D.
	RR	SERETIDE 25/50	AER.	25 MCG 50 MCG	IH	3*120 D.
	RR	SERETIDE 25/50	AER.	25 MCG 50 MCG	IH	10*120 D.
	R	SEREVENT-25	AER.	25 MCG	IH	3*120 D.
	R	SEREVENT-25	AER.	25 MCG	IH	10*120 D.
	R	SINUTAB DECONGESTIF+ANTIHISTAMINIQUE	CPR.LIB.PROL.	120 MG 5 MG	PO	1*14 CPR.
	RR	SOLUPRED	CPR.EFF.	5 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	SOLUPRED	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 50 ML
H	RR	SOPP-SSPP	SOL.P.PERF.	4 PC	IV	1*1 FL.VERRE 100 ML
H	RR	SOPP-SSPP	SOL.P.PERF.	4 PC	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
H	RR	SOPP-SSPP	SOL.P.PERF.	4 PC	IV	1*1 FL.VERRE 400 ML
	R	TERBINAFINE-TEVA	CPR.	250 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	R	TERBINAFINE-TEVA	CPR.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TERBINAFINE-TEVA	CPR.	250 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TERBINAFINE-TEVA	CPR.	250 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	TERBINAFINE-TEVA	CPR.	250 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
	R	TERBINAFINE-TEVA	CPR.	250 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	TERBINAFINE-TEVA	CPR.	250 MG	PO	1*56 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	TERGYNAN	CPR.		VA	1*10 CPR.
HC	RR	TYGACIL	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*10 FL.VERRE
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.

	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	300 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	VALPROAT-HEXAL CHRONO	CPR.RET.	500 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
CS	RR	VALTROPIN	PDRE	5 MG	SC	1*1 FL.VERRE+1*1 SER.PRER.VERRE 1,5 ML
	RR	VIANI 25/125	AER.	25 MCG 125 MCG	IH	3*120 D.
	RR	VIANI 25/125	AER.	25 MCG 125 MCG	IH	10*120 D.
	RR	VIANI 25/250	AER.	25 MCG 250 MCG	IH	3*120 D.
	RR	VIANI 25/250	AER.	25 MCG 250 MCG	IH	10*120 D.
	RR	VIANI 25/50	AER.	25 MCG 50 MCG	IH	3*120 D.
	RR	VIANI 25/50	AER.	25 MCG 50 MCG	IH	10*120 D.
	RR	VIRGAN	GEL	0,15 PC	CO	1*1 GEL 5 G
CS	RR	VISTABEL	PDRE P.PREP.INJ.	4 UI/0,1 ML	IM	1*1 FL. 50 U.
CS	RR	VISTABEL	PDRE P.PREP.INJ.	4 UI/0,1 ML	IM	1*1 FL. 100 U.
	R	XOGEL ADULTE	GEL		GI	1*1 GEL 50 G
	R	XOGEL ENFANT	GEL		GI	1*1 GEL 50 G
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 FL.SOLV.+1 SER.PRER. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.+AIGUILLE 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.+1 AIG. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*1 FL.+1*1 SER.PRER.+2 AIG. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 FL.SOLV. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 FL.SOLV.+10SER.PRER. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.+AIGUILLE 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.+10 AIG. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*10 FL.+1*10 SER.PRER.+20 AIG. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*20 FL.+1*20 SER.PRER 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*20 FL.+1*20 SER.PRER.+20 AIG. 0,65 ML
	R	ZOSTAVAX	PDRE P.SUSP.INJ.		SC	1*20 FL.+1*20 SER.PRER.+40 AIG. 0,65 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1)LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

H	RR	ELVORINE-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IMIV	1*1 FL.
	RR	HICONCIL	PDRE P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 80 ML
	RR	LEDERVORIN-CALCIUM 15	CPR.	15 MG	PO	1*10 CPR.
	RR	ORIMETEN	CPR.	250 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	RR	ORIMETEN	CPR.	250 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	RR	ORIMETEN	CPR.	250 MG	PO	4*50 CPR.SEC.

B2)LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	AUGMENTIN-100 BABY	PDRE P.SUSP.	100 MG/1 ML 12,5 MG/1 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 30 ML
	RR	EFEXOR-37,5	CPR.	37,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	EFEXOR-37,5	CPR.	37,5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	EFEXOR-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	EFEXOR-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	RR	EFEXOR-75	CPR.	75 MG	PO	1*14 CPR.U.D.
	RR	EFEXOR-75	CPR.	75 MG	PO	1*28 CPR.U.D.
	RR	EFEXOR-75	CPR.	75 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	EFEXOR-75	CPR.	75 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
H	RR	ELVORINE	SOL.INJ.	15 MG /1,5 ML	IVIM	1*1 FL. 1,5 ML
H	RR	ELVORINE	SOL.INJ.	15 MG /1,5 ML	IVIM	1*10 FL. 1,5 ML
H	RR	ELVORINE-175	PDRE P.PREP.INJ.	175 MG	IMIV	1*1 FL.
	RR	ELVORINE-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	ELVORINE-2,5	CPR.	2,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
	RR	ELVORINE-25	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	IMIV	1*1 FL.
	RR	FLIXONASE NASULES-400	SUSP.	0,4 MG/0,4 ML	IN	1*28 AMP.U.D.
	RR	IMAGOPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 50 ML
	RR	IMAGOPAQUE-150	SOL.INJ.	150 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 100 ML
	RR	IMAGOPAQUE-200	SOL.INJ.	200 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 20 ML
	RR	IMAGOPAQUE-200	SOL.INJ.	200 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 50 ML
	RR	IMAGOPAQUE-250	SOL.INJ.	250 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 20 ML
	RR	IMAGOPAQUE-250	SOL.INJ.	250 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 50 ML
	RR	IMAGOPAQUE-300	SOL.INJ.	300 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 20 ML
	RR	IMAGOPAQUE-300	SOL.INJ.	300 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 50 ML
	RR	IMAGOPAQUE-300	SOL.INJ.	300 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 100 ML
	RR	IMAGOPAQUE-350	SOL.INJ.	350 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 50 ML
	RR	IMAGOPAQUE-350	SOL.INJ.	350 MG/1 ML	VI	1*1 SOL.INJ. 100 ML
	P	ISILUNG ENFANTS	SUPP.	50 MG	PR	1*6 SUPP.
	RR	LEDERTREXATE	CPR.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.SS.BLIST.
H	RR	LEDERTREXATE FORTE	SOL.INJ.	1000 MG/40 ML	IAIMITIV	1*1 FL. 40 ML
H	RR	LEDERVORIN-CALCIUM 100	SOL.INJ.	100 MG/10 ML	IV	1*1 FL. 10 ML
H	RR	LEDERVORIN-CALCIUM 100	SOL.INJ.	100 MG/10 ML	IV	1*10 FL. 10 ML
H	RR	LEDERVORIN-CALCIUM 50	SOL.INJ.	50 MG/5 ML	IV	1*1 AMP. 5 ML
H	RR	LEDERVORIN-CALCIUM 50	SOL.INJ.	50 MG/5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
	RR	SALBUTAMOL-GLAXO WELLCOME	AER.	100 MCG	IH	1*200 D.
	RR	TAZOCIN 3G/375MG	PDRE P.PREP.INJ.	3 G 375 MG	IV	1*1 FL.
	RR	TAZOCIN 3G/375MG	PDRE P.PREP.INJ.	3 G 375 MG	IV	1*3 FL.
	RR	VENTOLIN	SOL.INJ.	50 MCG/1 ML	IV	1*1 AMP. 5 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

R	CAD 1000/880 CITROEN	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE					
P	CAD 1000/880 CITROEN	GRAN.EFF.	1000 MG 880 UI	PO	1*30 SACH.
R	CAD 500/440 CITROEN	GRAN.EFF.	500 MG 440 UI	PO	1*30 SACH.
AU LIEU DE					
P	CAD 500/440 CITROEN	GRAN.EFF.	500 MG 440 UI	PO	1*30 SACH.
R	CREON FORTE	GELULES	300 MG	PO	1*100 GELULES
AU LIEU DE					
P	CREON FORTE	GELULES	300 MG	PO	1*100 GELULES
RR	FLUIMUCIL ANTIBIOTIC	SOL.	400 MG/4 ML	INIH	1*3 FL.+1*3 AMP.SOLV.
AU LIEU DE					
RR	FLUIMUCIL ANTIBIOTIC	SOL.	400 MG/4 ML	IH	1*3 FL.+1*3 AMP.SOLV.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*5 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*5 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*20 CPS U.D.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*40 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*40 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*60 CPS U.D.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*70 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*70 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*140 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABABENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*140 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*150 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*150 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-BG	CPS	100 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*210 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*210 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*300 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*300 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*400 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*400 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	5*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	5*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	10*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	100 MG	PO	10*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*5 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*5 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*20 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*20 CPS U.D.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*30 CPS SS.BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*40 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*40 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*60 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*60 CPS U.D.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*70 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*70 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*140 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*140 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*150 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*150 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*300 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*300 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*400 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*400 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	5*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	5*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	10*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	300 MG	PO	10*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*5 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*5 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS U.D.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*40 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*40 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*42 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*56 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*60 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*70 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*70 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*84 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*98 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*112 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*120 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*140 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*140 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*150 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*150 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*210 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*210 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*300 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*300 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*400 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*400 CPS SS BLIST.

RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*500 CPS SS.BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	5*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	5*100 CPS SS BLIST.
RR	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	10*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	GABAPENTINE-EG	CPS	400 MG	PO	10*100 CPS SS BLIST.
P	H&S BRENNESSELBLAETTER	TIS.		PO	1*20 SACH. 5 G
AU LIEU DE					
P	H&S BRENNESSELKRAUT	TIS.		PO	1*20 SACH. 5 G
RR	LAMBIPOL STARTER PACK-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL STARTER PACK-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.

RR	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-100	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-200	CPR.DISP.	200 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-25	CPR.DISP.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

RR	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
RR	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	LAMBIPOL-50	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*10 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*20 CPS U.D.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*60 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*60 CPS U.D.

RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*90 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS U.D.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*100 CPS U.D.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*200 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*250 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*500 CPS SS BLIST.
RR	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	MERCK-GABAPENTINE	CPS	400 MG	PO	1*1000 CPS SS BLIST.
RR	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.

RR	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
RR	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	CPR.	600 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*45 CPR.SS BLIST.
RR	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	CPR.	800 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*30 GELULES
RR	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*90 GELULES
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	GELULES	100 MG	PO	1*90 GELULES
RR	NEURONTIN	GELULES	300 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	GELULES	300 MG	PO	1*30 GELULES
RR	NEURONTIN	GELULES	300 MG	PO	1*90 GELULES
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	GELULES	300 MG	PO	1*90 GELULES
RR	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*30 GELULES
AU LIEU DE					
R	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*30 GELULES

	RR	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*90 GELULES
A U L I E U D E						
	R	NEURONTIN	GELULES	400 MG	PO	1*90 GELULES
	R	SPERSACARPIN	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
A U L I E U D E						
CS	R	SPERSACARPIN	COLL.	2 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
	RR	ZALVOR	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G
A U L I E U D E						
CS	R	ZALVOR	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 30 G

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	MINIPRESS	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	MINIPRESS	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	NOVABRITINE	CPR.	1 G	PO	1*8 TABS
RR	NOVABRITINE	CPR.	500 MG	PO	1*16 TABS
RR	REMINYL	CPR.PELLIC.	8 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

P	NIZORAL	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 30 G

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 56 **28 juillet 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

237e MODIFICATION (11 juillet 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	4 MG 4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	AVAGLIM	CPR.PELLIC.	8 MG 4 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	COVERSYL PLUS	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*30 CPR.
	R	COVERSYL PLUS	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*90 CPR.
	R	COVERSYL PLUS	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*100 CPR.
HC	RR	ELOXATIN	SOL.P.PERF.	200 MG/40 ML	IV	1*1 VIAL 40 ML
H	RR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	375 MG	IV	1*5 FL. 10 ML
H	RR	ETHYOL	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IV	1*3 FL. 10 ML
	R	GRACIAL	CPR.		PO	13*22 CPR.
CS	RR	KALETRA	CPR.PELLIC.	200 MG 50 MG	PO	1*120 CPR.
CS	RR	KALETRA	CPR.PELLIC.	200 MG 50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
CS	S	MEPHENON	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
CS	S	MEPHENON	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IMIV	1*6 AMP. 1 ML
	R	MICARDIS	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	MICARDIS	CPR.	80 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	MICARDIS PLUS-40/12,5	CPR.		PO	1*84 CPR.
	R	MICARDIS PLUS-80/12,5	CPR.		PO	1*84 CPR.
	RR	ZERPEX	CPR.	125 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	ZONAVIR	CPR.	125 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	P	AMBROLOES	CPR.EFF.	30 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	AMINEURIN-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	AMINEURIN-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	AMINEURIN-25	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	AMINEURIN-25	CPR.ENR.	25 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	AMINEURIN-25 RETARD	CPS	25 MG	PO	1*20 CPS
	RR	AMINEURIN-25 RETARD	CPS	25 MG	PO	1*50 CPS
	RR	AMINEURIN-50 RETARD	CPS	50 MG	PO	1*20 CPS
	RR	AMINEURIN-50 RETARD	CPS	50 MG	PO	1*50 CPS

RR	AMINEURIN-75 RETARD	CPS	75 MG	PO	1*20 CPS
RR	AMINEURIN-75 RETARD	CPS	75 MG	PO	1*50 CPS
RR	AMINEURIN-75 RETARD	CPS	75 MG	PO	1*100 CPS
RR	AMOXIHEXAL-1000 TABS	CPR.DISP.	1000 MG	PO	1*24 CPR.
P	ANTIFUNGOL	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 25 G
P	ANTIFUNGOL	CR.	1 PC	TO	1*1 CR. 50 G
P	ANTIFUNGOL	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 20 ML
P	ANTIFUNGOL	SOL.	1 PC	TO	1*1 SOL. 50 ML
P	ANTIFUNGOL-3	CPR.	200 MG	VA	1*3 CPR.+1*1 APPLIC.
P	ANTIFUNGOL-3	CR.	2 PC	VA	1*1 CR. 20 G
P	ANTIFUNGOL-6	CPR.	100 MG	VA	1*6 CPR.+1*1 APPLIC.
P	ANTIFUNGOL-6	CR.	1 PC	VA	1*1 CR.35 G
R	ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL COMP	CPR.PELLIC.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL COMP MITE	CPR.PELLIC.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	ATEHEXAL-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	BEZACUR	DRG.	200 MG	PO	1*30 DRG.SS BLIST.
R	BEZACUR	DRG.	200 MG	PO	1*100 DRG.SS BLIST.
RR	BROMAZANIL-6	CPR.	6 MG	PO	1*10 CPR.
RR	BROMAZANIL-6	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.
RR	BUFLOHEXAL	SOL.INJ.	10 MG/1 ML	IMIV	1*10 AMP. 5 ML
R	BUFLOHEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	BUFLOHEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	BUFLOHEXAL-150	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	BUFLOHEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	BUFLOHEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	BUFLOHEXAL-300	CPR.PELLIC.	300 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CIMEHEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 CPR.
R	CIMEHEXAL-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 CPR.
P	CRAEGIUM	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
P	CRAEGIUM	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	CROMOHEXAL	AER.	1 MG/0,05 ML	IH	1*1 AER. 10 ML
R	CROMOHEXAL	SOL.	20 MG/2 ML	IH	1*100 AMP. 2 ML
P	CROMOHEXAL	SPRAY	2,8 MG/1 D.	IN	1*1 SPRAY 15 ML
P	CROMOHEXAL	SPRAY	2,8 MG/1 D.	IN	1*1 SPRAY 30 ML
R	DICLAC	SUPP.	100 MG	PR	1*50 SUPP.

	P	DICLAC AKUT GEL	GEL	1 PC	TO	1*1 GEL 50 G
	P	DICLAC AKUT GEL	GEL	1 PC	TO	1*1 GEL 100 G
	R	DICLAC-50	SUPP.	50 MG	PR	1*50 SUPP.
	R	DILTA-HEXAL	CPR.	60 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	DILTA-HEXAL	CPR.	60 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	DILTA-HEXAL	CPR.	60 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	120 MG	PO	1*30 CPS RET.
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	120 MG	PO	1*50 CPS RET.
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	120 MG	PO	1*100 CPS RET.
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	180 MG	PO	1*30 CPS RET.
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	180 MG	PO	1*50 CPS RET.
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	180 MG	PO	1*100 CPS RET.
	RR	ESTRAMON-100	SYST.THERAP.TD	8 MG	PO	1*18 SYST.
	RR	ESTRAMON-100	SYST.THERAP.TD	8 MG	PO	1*24 SYST.
	RR	ESTRAMON-25	SYST.THERAP.TD	2 MG	PO	1*18 SYST.
	RR	ESTRAMON-25	SYST.THERAP.TD	2 MG	PO	1*24 SYST.
	RR	ESTRAMON-50	SYST.THERAP.TD	4 MG	PO	1*18 SYST.
	RR	ESTRAMON-50	SYST.THERAP.TD	4 MG	PO	1*24 SYST.
CS	RR	FORTOVASE	CPS	200 MG	PO	1*180 CPS
	R	FURORESE	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	FURORESE	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	FURORESE	SOL.INJ.	20 MG/2 ML	IMIV	1*25 AMP. 2 ML
	RR	FURORESE-250	SOL.P.PERF.	250 MG/25 ML	IV	1*5 AMP. 25 ML
	RR	FURORESE-250	SOL.P.PERF.	250 MG/25 ML	IV	1*25 AMP. 25 ML
	RR	GENTAMICIN-160 HEXAL SF	SOL.INJ.	160 MG	IMIV	1*5 AMP.
	RR	GENTAMICIN-40 HEXAL SF	SOL.INJ.	40 MG	IMIV	1*5 AMP.
	RR	GENTAMICIN-40 HEXAL SF	SOL.INJ.	40 MG	IMIV	1*20 AMP.
	R	GLIBENHEXAL 3,5	CPR.	3,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	GLIBENHEXAL 3,5	CPR.	3,5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	ISODINIT-100 RETARD	CPS	100 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-100 RETARD	CPS	100 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-20	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	ISODINIT-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	ISODINIT-20 RETARD	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-20 RETARD	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-40 RETARD	CPS	40 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-40 RETARD	CPS	40 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-60 RETARD	CPS	60 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-60 RETARD	CPS	60 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-80 RETARD	CPS	80 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	ISODINIT-80 RETARD	CPS	80 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
	R	ISOMONIT-20	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ISOMONIT-20	CPR.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	ISOMONIT-20	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

R	ISOMONIT-40	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ISOMONIT-40	CPR.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	ISOMONIT-40	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	ISOMONIT-60 RETARD	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	ISOMONIT-60 RETARD	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	KETOF	CPS	1 MG	PO	1*20 CPS SS BLIST.
R	KETOF	CPS	1 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
R	KETOF	CPS	1 MG	PO	1*100 CPS SS BLIST.
R	KETOF	SIR.	1 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 100 ML
R	KETOF	SIR.	1 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 200 ML
P	MAGIUM	CPR.	121,5 MG	BU	1*50 CPR.
P	MAGIUM	CPR.	121,5 MG	BU	1*100 CPR.
RR	MAPROLU-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.
RR	MAPROLU-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.
RR	MAPROLU-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.
RR	MAPROLU-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*20 CPR.
RR	MAPROLU-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*50 CPR.
RR	MAPROLU-25	CPR.PELLIC.	25 MG	PO	1*100 CPR.
RR	MAPROLU-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.
RR	MAPROLU-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*50 CPR.
RR	MAPROLU-50	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*100 CPR.
RR	MAPROLU-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*20 CPR.
RR	MAPROLU-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*50 CPR.
RR	MAPROLU-75	CPR.PELLIC.	75 MG	PO	1*100 CPR.
R	MCP HEXAL 10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MIANEURIN-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MIANEURIN-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MIANEURIN-10	CPR.ENR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MIANEURIN-30	CPR.ENR.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MIANEURIN-30	CPR.ENR.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MIANEURIN-30	CPR.ENR.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	MOCLIX	CPR.PELLIC.	150 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	1 MG	PO	1*100 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.
R	MOLSIHEXAL	CPR.	4 MG	PO	1*100 CPR.
R	MOLSIHEXAL RETARD	CPR.	8 MG	PO	1*30 CPR.

	R	MOLSIHEXAL RETARD	CPR.	8 MG	PO	1*60 CPR.
	R	MOLSIHEXAL RETARD	CPR.	8 MG	PO	1*100 CPR.
	RR	MPA-250-HEXAL	CPR.	250 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	MPA-250-HEXAL	CPR.	250 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	MPA-500-HEXAL	CPR.	500 MG	PO	1*20 CPR.
	RR	MPA-500-HEXAL	CPR.	500 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	MTX-10-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.
H	RR	MTX-1000-HEXAL PI	SOL.INJ.	1000 MG/40 ML	IV	1*1 FL.
	RR	MTX-2,5-HEXAL	CPR.	2,5 MG	PO	1*30 CPR.
CS	RR	MTX-5-HEXAL	SOL.INJ.	5 MG/2 ML	IV	1*1 FL. 2 ML
CS	RR	MTX-5-HEXAL	SOL.INJ.	5 MG/2 ML	IV	1*10 FL. 2 ML
H	RR	MTX-50-HEXAL PI	SOL.INJ.	50 MG/2 ML	IV	1*10 FL.
H	RR	MTX-500-HEXAL PI	SOL.P.PERF.	500 MG/20 ML	IV	1*1 FL.
	R	NAFTILONG	CPS LIB.PROL.	200 MG	PO	1*30 CPS
	R	NAFTILONG	CPS LIB.PROL.	200 MG	PO	1*50 CPS
	R	NAFTILONG	CPS LIB.PROL.	200 MG	PO	1*100 CPS
	R	NICERIUM 10	DRG.	10 MG	PO	1*25 DRG.SS BLIST.
	R	NICERIUM 10	DRG.	10 MG	PO	1*50 DRG.SS BLIST.
	R	NICERIUM 10	DRG.	10 MG	PO	1*100 DRG.SS BLIST.
	R	NICERIUM 5	DRG.	5 MG	PO	1*25 DRG.SS BLIST.
	R	NICERIUM 5	DRG.	5 MG	PO	1*50 DRG.SS BLIST.
	R	NICERIUM 5	DRG.	5 MG	PO	1*100 DRG.SS BLIST.
	R	NIFEHEXAL	GTTES	20 MG/1 ML	PO	1*1 GTTES 30 ML
	R	NIFEHEXAL RETARD	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
	R	NIFEHEXAL RETARD	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
	R	NIFEHEXAL RETARD	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
	R	NIFEHEXAL-10	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS SS BLIST.
	R	NIFEHEXAL-10	CPS	10 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	NIFEHEXAL-10	CPS	10 MG	PO	1*100 CPS FL.VERRE
	R	NIFEHEXAL-20	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS
	R	NIFEHEXAL-20	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS
	R	NIFEHEXAL-20	CPS	20 MG	PO	1*100 CPS
	R	NIFEHEXAL-40 RETARD	CPR.	40 MG	PO	1*30 CPR.
	R	NIFEHEXAL-40 RETARD	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.
	R	NIFEHEXAL-40 RETARD	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.
	R	NIFEHEXAL-5	CPS	5 MG	PO	1*30 CPS
	R	NIFEHEXAL-5	CPS	5 MG	PO	1*50 CPS
	R	NIFEHEXAL-5	CPS	5 MG	PO	1*100 CPS
	R	OMEP	GELULES	20 MG	PO	1*50 GELULES
	P	PROGASTRIT	SUSP.		PO	1*20 SACH. 10 ML
	P	PROGASTRIT	SUSP.		PO	1*50 SACH. 10 ML
	RR	TAMOXIFEN-10-HEXAL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	TAMOXIFEN-20-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TAMOXIFEN-20-HEXAL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

	RR	TAMOXIFEN-30-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	TAMOXIFEN-30-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	TAMOXIFEN-40-HEXAL	CPR.	40 MG	PO	1*100 CPR.
	R	TIMOHEXAL	COLL.	0,1 PC	CO	1*1 COLL. 5 ML
	R	TIMOHEXAL	COLL.	0,1 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
	R	VERAHEXAL-120	CPR.ENR.	120 MG	PO	1*30 CPR.
	R	VERAHEXAL-120	CPR.ENR.	120 MG	PO	1*50 CPR.
	R	VERAHEXAL-120	CPR.ENR.	120 MG	PO	1*100 CPR.
	R	VERAHEXAL-120 RETARD	CPS	120 MG	PO	1*30 CPS
	R	VERAHEXAL-120 RETARD	CPS	120 MG	PO	1*50 CPS
	R	VERAHEXAL-120 RETARD	CPS	120 MG	PO	1*100 CPS
	R	VERAHEXAL-180 RETARD	CPS	180 MG	PO	1*30 CPS
	R	VERAHEXAL-180 RETARD	CPS	180 MG	PO	1*50 CPS
	R	VERAHEXAL-180 RETARD	CPS	180 MG	PO	1*100 CPS
	R	VERAHEXAL-240 RETARD	CPS	240 MG	PO	1*30 CPS
	R	VERAHEXAL-240 RETARD	CPS	240 MG	PO	1*50 CPS
	R	VERAHEXAL-240 RETARD	CPS	240 MG	PO	1*100 CPS
	R	VERAHEXAL-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*30 CPR.
	R	VERAHEXAL-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*50 CPR.
	R	VERAHEXAL-40	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*100 CPR.
	R	VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	80 MG	PO	1*30 CPR.
	R	VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	80 MG	PO	1*50 CPR.
	R	VERAHEXAL-80	CPR.ENR.	80 MG	PO	1*100 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

	RR	CEFUHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.U.D.
	RR	CEFUHEXAL-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.U.D.
	RR	CEFUHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.U.D.
	RR	CEFUHEXAL-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*24 CPR.U.D.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CITAM-HEXAL	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
	RR	CORLOPAM	SOL.P.PERF.	10 MG/1 ML	IV	1*1 AMP. 2 ML
	RR	CORLOPAM	SOL.P.PERF.	10 MG/1 ML	IV	1*1 AMP. 5 ML
	RR	CORLOPAM	SOL.P.PERF.	10 MG/1 ML	IV	1*5 AMP. 2 ML
	S	FLUMINOC-1	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.
	S	FLUMINOC-1	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.
CS	RR	FORTOVASE	CPS	200 MG	PO	3*180 CPS
	P	GAMMACUR	CPS	500 MG	PO	1*120 CPS

	P	GAMMACUR	CPS	500 MG	PO	1*240 CPS
	R	ISOMONIT-60 RETARD	CPR.LIB.PROL.	60 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	LACTOCUR	SIR.	121,2 G/100 ML	PO	1*1 SIR. 200 ML
	P	LACTOCUR	SIR.	121,2 G/100 ML	PO	1*1 SIR. 500 ML
	P	LACTOCUR	SIR.	121,2 G/100 ML	PO	1*1 SIR. 1000 ML
	RR	LAMICTAL	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.
	RR	LAMICTAL STARTER-PACK ADD-ON 25	CPR.	25 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	RR	LAMICTAL STARTER-PACK ADD-ON 50	CPR.	50 MG	PO	1*42 CPR.
	RR	LAMICTAL STARTER-PACK MONO	CPR.	25 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
CS	S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
CS	S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
CS	S	METHADDICT-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
CS	S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
CS	S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
CS	S	METHADDICT-40	CPR.	40 MG	PO	1*75 CPR.SS BLIST.
H	RR	PLATISTINE-10	PDRE P.PREP.INJ.	10 MG	IV	1*1 FIOLE
	RR	PLATISTINE-25	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	IV	1*1 FIOLE
H	RR	PLATISTINE-50	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	IV	1*1 FIOLE

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	105 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	105 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	105 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	P	CEFASILYMARIN	CPR.PELLIC.	140 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	COVERSYL PLUS	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*30 CPR.
AU LIEU DE						
	R	BI-PRETERAX	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*30 CPR.
	R	COVERSYL PLUS	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*90 CPR.
AU LIEU DE						
	R	BI-PRETERAX	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*90 CPR.
	R	COVERSYL PLUS	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*100 CPR.
AU LIEU DE						
	R	BI-PRETERAX	CPR.	4 MG 1,25 MG	PO	1*100 CPR.

	R	DILTAHEXAL	CPR.LIB.PROL.	90 MG	PO	1*30 CPR RET.
A U L I E U D E						
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	90 MG	PO	1*30 CPS RET.
	R	DILTAHEXAL	CPR.LIB.PROL.	90 MG	PO	1*50 CPR.RET.
A U L I E U D E						
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	90 MG	PO	1*50 CPS RET.
	R	DILTAHEXAL	CPR.LIB.PROL.	90 MG	PO	1*100 CPR.RET.
A U L I E U D E						
	R	DILTAHEXAL	CPS LIB.PROL.	90 MG	PO	1*100 CPS RET.
CS	S	MEPHENON	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
A U L I E U D E						
CS	S	MEPHENON	CPR.	5 MG	PO	1*25 CPR.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

CS	RR	NORDITROPIN SIMPLEXX	SOL.INJ.	5 MG/1,5 ML	SC	1*3 CART. 1,5 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

	S	DUROGESIC-12	SYST.THERAP.TD	2,1 MG	TO	1*5 SYST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 57 **31 juillet 2006**

Sommaire

Arrêté ministériel du 13 juillet 2006 portant nomination d'un membre effectif du Conseil Supérieur des Personnes Âgées.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2000 précisant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Considérant l'article 2 de l'arrêté ministériel précité;

Considérant la lettre de démission de Madame Edmée ANEN du 26 juillet 2005;

Considérant la lettre du 20 mars 2006 par laquelle l'Amicale des Personnes retraitées, âgées ou solitaires asbl propose la nomination de Madame Edmée ANEN en tant que membre effectif du Conseil Supérieur pour Personnes Âgées;

Arrête:

Art.1er. Est nommée membre effectif du Conseil Supérieur des Personnes Âgées, Madame Edmée ANEN, représentante de l'Amicale des personnes retraitées, âgées ou solitaires asbl.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Arrêté ministériel du 13 juillet 2006 portant nomination d'un membre coopté du Conseil Supérieur des Personnes Âgées.

La Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Vu l'arrêté ministériel du 25 février 2000 précisant les missions, la composition et les modalités de travail du Conseil Supérieur des Personnes Âgées;

Considérant la lettre du 20 mars 2006 par laquelle l'Amicale des Personnes retraitées, âgées ou solitaires asbl propose la nomination de Madame Marie-Josée AGOSTA en tant que membre coopté du Conseil Supérieur pour Personnes Âgées;

Arrête:

Art. 1er. Est nommée membre coopté du Conseil Supérieur des Personnes Âgées, Madame Marie-Josée AGOSTA, en remplacement de feu Monsieur Pierre DE JONG.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.
La Ministre de la Famille et de l'Intégration,
Marie-Josée Jacobs

Décision de la Commission européenne du 19-VII-2006 concernant le régime d'aide C3/2006 mis en œuvre par le Luxembourg en faveur des sociétés holdings «1929» et des holdings «milliardaires».

LA COMMISSION EUROPEENNE,

Vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 88, paragraphe 2, premier alinéa,

Vu l'accord sur l'Espace économique européen, et notamment son article 62, paragraphe 1, point a),

(...)

A ARRETE LA PRESENTE DECISION

Art. 1er. Le régime fiscal actuellement en vigueur au Luxembourg en faveur des sociétés holdings exonérées sur la base de la loi du 31 juillet 1929 (ci-après les «holdings 1929 exonérées») est un régime d'aide d'Etat incompatible avec le marché commun.

Art. 2. Le Luxembourg est tenu de supprimer le régime d'aide visé à l'article 1er ou de le modifier pour le rendre compatible avec le marché commun, pour le 31 décembre 2006 au plus tard.

A compter de la date de notification de la présente décision, les avantages de ce régime ou de ses composantes ne pourront plus être reconnus à de nouveaux bénéficiaires.

En ce qui concerne les sociétés holdings 1929 exonérées bénéficiant du régime visé à l'article 1er à la date de le présente décision, les effets du régime peuvent être prolongés jusqu'au 31 décembre 2010 au plus tard. Toutefois, les sociétés qui continueront à bénéficier du régime visé à l'article 1er jusqu'au 31 décembre 2010 ne pourront pas faire l'objet d'aucune cession totale ou partielle de leur capital pendant toute la durée de ce régime transitoire d'exonération.

Art. 3. Le Luxembourg informe la Commission, dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification de la présente décision, des mesures qu'il a prises pour s'y conformer.

Art. 4. Le Grand-Duché de Luxembourg est destinataire de la présente décision.

Fait à Bruxelles, le 19-VII-2006.

Par la Commission
Neelie KROES
Membre de la Commission

Pour publication au Mémorial.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.
Le Ministre du Trésor et du Budget,
Luc Frieden

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 Madame Sylvie SCHODER ép. TRAUSCH, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des contributions directes, a été nommée chef de division «Législation» de la direction de l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 Monsieur Georges BRUCH, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des contributions directes, a été nommé chef de la division «Relations Internationales» de la direction de l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 Madame Myriam ANEN, sous-receveur hors cadre au service de recette de l'administration des contributions directes, a été nommée receveur adjoint hors cadre à la même administration avec effet au 1er août 2006 et affectée au bureau de recette Luxembourg.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2006, Monsieur Jeff DONDELINGER, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 9 juin 2006, Madame Eva KREMER, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction 1ère classe hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006, Monsieur Manuel NICOLAS, conseiller auprès de la Banque Centrale de Luxembourg, a été nommé conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale. Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006, Madame Simone POLFER, attaché de gouvernement à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée attaché de gouvernement hors cadre à l'administration gouvernementale.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de juin 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour le personnel employé privé de la S.A. SAINT-GOBAIN ABRASIVES signée en date du 2 juin 2006 entre la direction de la S.A. SAINT-GOBAIN ABRASIVES et le syndicat OGB-L et la délégation des employés privés;
– Convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. AVERY DENNISON Luxembourg signée en date du 8 juin 2006 entre la direction de la S.A. AVERY DENNISON Luxembourg et le syndicat OGB-L et la délégation des ouvriers;
– Convention collective de travail des ouvriers communaux de l'Administration Communale de Tandel signée en date du 11 janvier 2006 entre le collège échevinal et le syndicat LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel du transport professionnel par route signée en date du 9 mai 2006 entre le Groupement des Entrepreneurs de Transports a.s.b.l. et les syndicats OGB-L et LCGB ;
– Convention collective de travail pour les conducteurs d'autobus et salariés auxiliaires des entreprises d'autobus privées signée en date du 9 mai 2006 entre la Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars a.s.b.l. – FLEAA et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier des usines GUARDIAN LUXGUARD S.A. et GUARDIAN LUXCOATING S.A. pour les années 2006 à 2008 signée en date du 21 février 2006 entre la direction des usines GUARDIAN LUXGUARD I S.A. et GUARDIAN LUXCOATING S.A. et le syndicat OGB-L ainsi que la délégation du personnel.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée au sieur AYNETCHI Ali, né le 11.07.1952 à Téhéran (Iran), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.07.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 17.05.2006, la naturalisation est accordée à la dame SEPEHRDAD Guita, née le 20.06.1958 à Téhéran (Iran), demeurant à Bereldange.

Cette naturalisation a été acceptée le 10.07.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Centres d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 29 mai 2006, l'agrément prévu par la loi a été accordé à l'organisme gestionnaire «Aide familiale a.s.b.l.», ayant son siège à L-2730 Luxembourg, 29, rue Michel Welter, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accompagnement en milieu ouvert», appelée «aide à domicile», à l'adresse L-2730 Luxembourg, 31, rue Michel Welter.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 29 mai 2006 et est enregistré sous le N° **EF/CA/06/020**.

Par arrêté ministériel du 17 mai 2006, un agrément limité dans le temps est accordé à l'organisme gestionnaire «Croix-Rouge Luxembourgeoise a.s.b.l.», ayant son siège à L-1840 Luxembourg, 44, boulevard Joseph II, pour l'exercice de l'activité de «centre d'accueil classique», appelé «Kannerheem Norbert Ensch», à l'adresse L-6910 Roodt-Syre, 22, route de Luxembourg.

L'agrément, qui est accordé pour une durée maximale de cinq ans, prend cours le 17 mai 2006 et est enregistré sous le N° **EF/CA/01/049**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 30 mai 2006, l'agrément prévu par la loi a été accordé à l'Administration communale de Bascharage, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4901 Bascharage, boîte postale 50, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» appelé «OP ACKER» à l'adresse L-4940 Bascharage, 83a, avenue de Luxembourg.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 220 usagers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 30 mai 2006 et est enregistré sous le numéro **MR 001 C**.

Par arrêté ministériel du 7 juillet 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Koerich, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8385 Koerich, 2, rue du Château, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Ecole primaire» à L-8385 Koerich, 1, rue Neie Wee, avec comme exploitant du service Aide Familiale a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 2 ans, prend effet le 15 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro **MR 147**.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux 30 juin 2006, Madame Alexandra GIANNINI et Messieurs Arno MUNHOWEN et Ralph JUNGERS, stagiaires dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire principal.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2006, Monsieur Pierre KOHNEN, commissaire en chef de police, a été nommé au grade de commissaire principal hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006, Madame Caroline MOULIN, stagiaire dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, a été nommée au grade de commissaire principal à partir du 15 juillet 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 58 2 août 2006

Sommaire

Administration des services de secours. – Examen de promotion. – L'examen de promotion dans la carrière du rédacteur, initialement fixé au mois de novembre 2006, est reporté au mois de janvier 2007.

Administration des services de secours. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Madame Tine A. LARSEN est nommée attachée de direction à l'Administration des services de secours avec effet au 1er août 2006.

Banque Centrale du Luxembourg. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 6 juillet 2006 le mandat de Monsieur Michel WURTH comme membre du Conseil de la Banque centrale du Luxembourg est renouvelé pour une période de six ans, prenant cours au 1er juin 2006.

Monsieur Jacques F. POOS est nommé membre du Conseil de la Banque centrale du Luxembourg pour une période de six ans, prenant cours à la date du présent arrêté.

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que la concession de pharmacie à Rédange, 17, Grand-rue, exploitée actuellement par Monsieur Henri Lugen, est déclarée vacante à partir du 1er janvier 2007 par suite de la démission du concessionnaire.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au 7 septembre 2006 au plus tard. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,
2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre,
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5. du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéressés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

TABLEAU DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER ÉTABLIS AU LUXEMBOURG CONFORMÉMENT À LA LOI MODIFIÉE DU 5 AVRIL 1993

Complément n° 1:

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau arrêté au 31 mars 2006 et publié au Mémorial B n° 35 du 4 mai 2006 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24 B)

CORE CAPITAL MANAGEMENT S.A.
25, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

Catégorie: Courtiers (article 26)

FINADVICE-FINANZPLANUNG S.A.
2, rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg

FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A.
180, rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

Catégorie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)

CARL KLIEM
251, route d'Arlon
L-2014 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)

FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A.
180, rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

Catégorie: Agents de communication à la clientèle (article 29-1)

NETTO-RECYCLING S.A.
1, rue du Hiehl
L-6235 Beidweiler

Catégorie: Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)

LUX TRUST S.A.
7, rue Alcide de Gasperi
L-1616 Luxembourg

Catégorie: Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)

ATOS ORIGIN LUXEMBOURG PSF S.A.
2, rue Nicolas Bové
L-1253 Luxembourg

SYLIS PSF LUXEMBOURG S.A.
3, rue Wenceslas
L-2724 Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau arrêté au 31 mars 2006 et publié au Mémorial B n° 35 du 4 mai 2006 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24 B)

– *l'adresse et la dénomination* de l'établissement suivant:
  LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.
  28, boulevard Joseph II
  L-1840 Luxembourg
  en
  FOYER PATRIMONIUM & ASSOCIATES S.A.
  46, rue Léon Laval
  L-3372 Leudelange

– *la dénomination* de l'établissement suivant:
  ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
  en
  KUYLENSTIERNA & SKOG S.A.

– *l'adresse* des établissements suivants:
  BNP PARIBAS FUND SERVICES en abrégé «BPFS»
  33, rue de Gasperich
  L-5826 Hesperange

  HOTTINGER & CIE
  47, boulevard Royal
  L-2449 Luxembourg

Catégorie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)

– *l'adresse* de l'établissement suivant:
  FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
  46, rue Léon Laval
  L-3372 Leudelange

– *la dénomination* de l'établissement suivant:

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
en
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Catégorie: Distributeurs de parts d'opc (article 24 D)

– *la dénomination* des établissements suivants:

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
en
KUYLENSTIERNA & SKOG S.A.

NEXTRA DISTRIBUTION SERVICES S.A.
en
INTESA DISTRIBUTION INTERNATIONAL SERVICES S.A.

– *l'adresse* des établissements suivants:

BNP PARIBAS FUND SERVICES en abrégé «BPFS»
33, rue de Gasperich
L-5826 Hesperange

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

– *l'adresse et la dénomination* de l'établissement suivant:

LE FOYER, PATRIMONIUM & ASSOCIES S.A.
28, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
en
FOYER PATRIMONIUM & ASSOCIATES S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

Catégorie: Preneurs ferme (article 24 E)

– *l'adresse* de l'établissement suivant:

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

Catégorie: Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 24 F):

– *l'adresse* de l'établissement suivant:

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
46, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

Catégorie: Agents de transfert et de registre (article 24 G)

– *l'adresse* de l'établissement suivant:

INVESTORS TRUST S.A R.L.
26, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)

– *la dénomination* des établissements suivants:

ERIK PENSER LUXEMBOURG S.A.
en
KUYLENSTIERNA & SKOG S.A.

MEESPIERSON INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.
en
FORTIS INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
en
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

S-HR&M FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
en
SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

– *l'adresse* des établissements suivants:

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES LUXEMBOURG S.A R.L.
16, avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

EURAZEO SERVICES LUX S.A.
25, rue Philippe II
L-2340 Luxembourg

Catégorie: Agents de communication à la clientèle (article 29-1)

– *la dénomination* de l'établissement suivant:

GROUP 4 FALCK – SOCIETE DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE S.A.
en
G4S SECURITY SERVICES S.A.

– *l'adresse* de l'établissement suivant:

SERVITIA S.A.
23, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Catégorie: Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)

– *la dénomination* de l'établissement suivant:

MEESPIERSON INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
en
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

– *l'adresse* de l'établissement suivant:

BNP PARIBAS FUND SERVICES en abrégé «BPFS»
33, rue de Gasperich
L-5826 Hesperange

Catégorie: Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)

– *l'adresse* de l'établissement suivant:

SERVITIA S.A.
23, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau arrêté au 31 mars 2006 et publié au Mémorial B n° 35 du 4 mai 2006 sous:

Catégorie: Commissionnaires (article 24 A)

CARL KLIEM
251, route d'Arlon
L-2014 Luxembourg

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24 B)

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
11, rue Aldringen
L-2960 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'opc (article 24 D)

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
11, rue Aldringen
L-2960 Luxembourg

Catégorie: Professionnels du secteur financier auxquels s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 du même chapitre

CYBERSERVICES S.A R.L.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Arthur Philippe
Directeur

Jean-Nicolas Schaus
Directeur Général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 59 **9 août 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant l'adhésion de la commune de Wincrange au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord, en abrégé «S.I.D.E.N.».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu la délibération du conseil communal de Wincrange en date du 30 janvier 2006 aux termes de laquelle le prédit corps sollicite l'adhésion de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord (S.I.D.E.N.) dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 23 mars 1994;

Vu les délibérations des conseils communaux des communes de Bettendorf, Bissen, Boulaide, Bourscheid, Clervaux, Colmar-Berg, Consthum, Diekirch, Erpeldange, Eschweiler, Feulen, Goesdorf, Heffingen, Heiderscheid, Hoscheid, Hosingen, Kiischpelt, Lac de la Haute-Sûre, Larochette, Medernach, Mertzig, Munshausen, Neunhausen, Putscheid, Rambrouch, Tandel, Troisvierges, Vianden, Wahl, Weiswampach, Wiltz et Winseler desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'adhésion de la commune de Wincrange au syndicat intercommunal en question;

Sur rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'adhésion de la commune de Wincrange au syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduaires du nord (S.I.D.E.N).

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 portant approbation des nouveaux statuts du syndicat de communes «Minettkompost».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu, la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Bascharage en date du 3 septembre 2004, de Bettembourg en date du 30 avril 2004, de Clemency en date du 7 avril 2004, de Contern en date du 31 mars 2004, de la Ville de Differdange en date du 24 novembre 2004, de Dippach en date du 22 mars 2004, de la Ville de Dudelange en date du 26 mars 2004, de la Ville d'Esch-sur-Alzette en date du 12 mars 2004, de Frisange en date du 26 mars 2004, de Hobscheid en date du 5 mars 2004, de Kayl en date du 4 mars 2004, de Leudelange en date du 15 avril 2004, de Mondercange en date du 9 juillet 2004, de Niederanven en date du 31 mars 2004, de Pétange en date du 8 mars 2004, de Reckange-sur-Mess en date du 10 février 2005, de Roeser du 19 avril 2004, de la Ville de Rumelange en date du 12 mars 2004, de Sandweiler en date du 24 mars 2004, de Sanem en date du 22 mars 2004, de Schifflange en date du 22 septembre 2004 et de Schuttrange en date du 26 mai 2004 portant approbation des nouveaux statuts du syndicat de communes «Minett-Kompost»;

Notre Conseil d'Etat entendu,

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les nouveaux statuts du syndicat de communes «Minett-Kompost», dont le texte est repris en annexe, sont approuvés.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Nouveaux statuts du syndicat de communes «Minett-Kompost»

Préambule

Les communes de Bascharage, Bettembourg, Clemency, Differdange, Dippach, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Frisange, Kayl, Leudelange, Mondercange, Reckange-sur-Mess, Roeser, Rumelange, Sanem, Schifflange, Pétange, Contern, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange et Hobscheid sont membres du présent syndicat de communes.

Le syndicat de communes est régi par:

- la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes
- l'arrêté grand-ducal du 4 novembre 1993 autorisant sa création
- les présents statuts.

Art. 1er. Dénomination du Syndicat

Le syndicat est dénommé « Syndicat de communes «Minett-Kompost».

Art. 2. Objet du Syndicat

Le syndicat a pour objet

a) la construction, la gestion, l'exploitation, et l'entretien d'un centre de valorisation de déchets et matières organiques à Mondercange dont la capacité devra correspondre à celle requise pour le traitement de déchets organiques provenant des communes membres;

b) l'organisation de la collecte et du transport des déchets organiques ainsi que la mise en vente du compost produit.

c) La mise en vente des produits résultant de l'activité du syndicat.

Art. 3. Siège du Syndicat

Le syndicat a son siège à Mondercange.

L'adresse du siège est fixée au centre de compostage au lieu-dit «um Monkeler».

Art. 4. Durée du Syndicat

Le syndicat, constitué par l'arrêté grand-ducal du 4 novembre 1993, continue à exister pour une durée de vingt (20) ans, à compter du 1er janvier 2004. A l'expiration de cette période, le syndicat est prorogé par reconduction automatique de 10 ans en 10 ans.

Les communes qui ne veulent s'engager au-delà d'un terme fixé, font parvenir au moins un an avant l'échéance du terme au président du syndicat une délibération du conseil communal exprimant la volonté de mettre fin à l'engagement.

Art. 5. Membres du Syndicat

Sont membres du syndicat intercommunal «Minett-Kompost» les communes de Bascharage, Bettembourg, Clemency, Differdange, Dippach, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Frisange, Kayl, Leudelange, Mondercange, Reckange-sur-Mess, Roeser, Rumelange, Sanem, Schifflange, Pétange, Contern, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange et Hobscheid.

D'autres membres peuvent entrer au syndicat conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 23 février 2001.

Art. 6. Composition des organes du Syndicat

6.1. Le comité

6.1.1. Chaque commune est représentée dans le comité par un délégué.

Toutefois les communes qui ont une population allant de 10.000 à 19.999 habitants ont droit à 2 délégués et les communes dont la population est de 20.000 habitants ou plus ont droit à trois délégués.

Chaque délégué dispose d'une seule voix.

La population à prendre en considération pour la détermination du nombre des délégués revenant à chaque commune est celle qui est à la base de la détermination du nombre de conseillers à élire à l'occasion des élections communales.

6.1.2. Outre les objets rentrant dans les compétences ordinaires, sont notamment soumises à la décision du comité:

a) l'élaboration du règlement d'ordre intérieur;

b) l'élaboration du règlement md'utilisation des installations avec définition de la composition des déchets admis au compostage;

c) la fixation des jetons de présence des membres du conseil technique;

d) la fixation des frais de route et de séjour des membres du comité, du bureau et du président ainsi que des membres du conseil technique pour l'assistance aux réunions.

e) La fixation du prix des produits mis en vente.

6.2. Le bureau

Le bureau se compose de huit membres, dont le président élu par le comité et trois vice-présidents à élire par le bureau parmi ses membres.

6.3. Le président

Le président est remplacé en cas d'absence ou d'empêchement par le premier vice-président. En cas d'absence simultanée du président et du premier vice-président, la présidence est assurée par le deuxième vice-président, sinon par le troisième.

En cas d'absence simultanée du président et des vice-présidents, le service passe à un membre du bureau suivant l'ordre de nomination.

A défaut de membre du bureau le service passe au premier en rang des membres du comité d'après l'ancienneté de service au sein du comité.

6.4. Le conseil technique

Le Comité peut s'adjoindre un conseil technique.

Art. 7. Apports et engagements

7.1. La constitution du patrimoine

7.1.1. Les communes membres dotent le syndicat des moyens en capital nécessaires à la réalisation de son objet.

7.1.1.1. Le patrimoine existant:

Le capital du syndicat lié aux installations existantes d'une capacité de traitement des déchets organiques de 20.000 (vingt mille) tonnes par an s'élève à 6.120.564,90 (six millions cent vingt mille cing cent soixante-quatre virgule quatre-vingt-dix) euros, et a été apporté par les communes membres selon le tableau repris ci-dessous:

nombre	Commune	Part capital (EUR	en % de capacités
1	Bascharage	220.277,86	3,60
2	Bettembourg	350.501,71	5,73
3	Clemency	71.150,55	1,16
4	Differdange	686.957,08	11,22
5	Dippach	113.683,33	1,86
6	Dudelange	642.236,40	10,49
7	Esch-sur-Alzette	1.050.717,48	17,17
8	Frisange	89.660,19	1,46
9	Kayl	275.150,41	4,50
10	Leudelange	63.055,29	1,03
11	Mondercange	215.770,76	3,53
12	Reckange-Mess	68.043,70	1,11
13	Roeser	152.627,97	2,49
14	Rumelange	153.196,81	2,50
15	Sanem	504.704,94	8,25
16	Schifflange	300.136,24	4,90
17	Pétange	540.192,69	8,83
18	Contern	111.495,42	1,82
19	Niederanven	221.153,00	3,61
20	Sandweiler	88.566,21	1,45
21	Schuttrange	109.438,79	1,79
22	Hobscheid	91.848,07	1,50
	Total	**6.120.564,90**	**100,00**
		6.120.564,90	

7.1.1.2. Le patrimoine à créer

L'augmentation de 6.000.000 (six millions) euros maximum du capital du syndicat liée aux besoins de financement de l'augmentation des capacités de traitement de déchets organiques et matières organiques par la construction d'une nouvelle installation d'une capacité théorique de 25.000 (vingt-cinq mille) tonnes par an pour porter la capacité d'exploitation totale à 35.000 (trente-cinq mille) tonnes par an dont le coût brut ne devra pas dépasser les 18.000.000 (dix-huit millions) euros et dont les subsides non communaux devront s'élever à deux tiers du coût brut au moins se fera par les communes en fonction du nombre des habitants des communes membres selon le tableau repris ci-dessous:

nombre	Commune	Part capital (EUR	en % de capacités
1	Bascharage	241.869,00	4,03
2	Bettembourg	332.634,00	5,54
3	Clemency	77.259,00	1,29
4	Differdange	666.956,00	11,12
5	Dippach	117.044,00	1,95
6	Dudelange	635.686,00	10,59
7	Esch-sur-Alzette	996.324,00	16,61
8	Frisange	105.630,00	1,76
9	Kayl	258.752,00	4,31
10	Leudelange	67.936,00	1,13
11	Mondercange	223.481,00	3,72
12	Reckange-Mess	62.394,00	1,04
13	Roeser	163.583,00	2,73
14	Rumelange	158.151,00	2,64
15	Sanem	478.636,00	7,98
16	Schifflange	288.077,00	4,80

17	Pétange	504.621,00	8,41
18	Contern	113.117,00	1,88
19	Niederanven	199.624,00	3,33
20	Sandweiler	94.582,00	1,58
21	Schuttrange	119.576,00	1,99
22	Hobscheid	94.068,00	1,57
	Total	**6.000.000,00**	

Ces apports donnent droit à des capacités de compostage équivalentes.

7.1.2. L'entrée d'un nouveau membre au syndicat est subordonnée à la condition de participer au capital du syndicat par un apport proportionnel à ses besoins qui ne peuvent être inférieurs aux capacités requises en moyenne par habitant des communes membres établie sur base de la population de référence telle que définie à l'article 6.1.1. et de verser en sus le cas échéant un droit d'entrée.

La participation au capital donne lieu à un réajustement général et statutaire du droit aux capacités de compostage.

Un échange de capacités de compostage entre communes syndiquées ne peut se faire que par un accord entre les communes concernées sur avis préalable et conforme du comité du syndicat.

Le droit d'entrée est dû lorsque la valeur nette du syndicat d'après le dernier bilan arrêté et approuvé par l'autorité de tutelle dépasse le total des apports prémentionnés des communes-membres. Il est calculé sur base de la différence entre la valeur nette du syndicat et le total des apports en capital des communes et constitue la part de la commune entrante dans cette différence, cette part étant déterminée d'après la proportion de l'apport en capital de la commune concernée. Le droit d'entrée doit être liquidé ensemble avec la participation au capital.

7.1.3. La liquidation de l'apport en capital ainsi que du droit d'entrée doit avoir lieu au courant des 12 mois qui suivent l'admission officielle.

7.2. La gestion courante

La participation financière des communes au fonctionnement du centre de compostage à Mondercange est ventilée en une participation financière aux charges fixes et en une participation financière aux charges variables du centre.

La participation aux charges fixes, parmi lesquelles figurent notamment les dotations aux amortissements et aux fonds de renouvellement du centre ainsi que la partie des frais de personnel et autres non dépendant du rythme d'activité du centre, est calculée pour les communes membres en fonction de et proportionnellement à la population de résidence.

La participation aux charges variables, parmi lesquelles figurent les dépenses en relation avec le rythme d'activité du centre et notamment les matières consommables et l'énergie, est calculée pour les communes membres en fonction de et proportionnellement à la quantité de déchets organiques livrée. La détermination de cette quantité de déchets organiques livrée se fait par pesage.

7.2.1. Sous réserve de l'autorisation du Ministre de l'Intérieur, le Syndicat tient une comptabilité commerciale sans préjudice des règles de la comptabilité budgétaire prévues par la loi.

Cette comptabilité sera, le cas échéant, complétée par une comptabilité analytique permettant de définir les coûts des différentes prestations par centre de coût où les centres de coût auxiliaires sont ventilés sur les centres de coût principaux.

7.2.2. Le Syndicat est autorisé à se donner un fonds de renouvellement pour se constituer une réserve financière pour contribuer au financement des dépenses en relation avec les investissements futurs.

Ce fonds est à alimenter par des dotations à charge du budget de fonctionnement selon des règles à définir par le comité sans que la dotation du fonds ne puisse cependant dépasser les 10% de la valeur du capital investi.

7.2.3. L'exploitation annuelle du syndicat est organisée de manière à ce que les charges prévisibles au budget ordinaire, y compris les dotations aux comptes d'amortissement ainsi qu'au fonds de renouvellement par centre de coût, soient équilibrés par des recettes annuelles équivalentes.

7.2.4. La liquidation de la participation financière des communes aux charges de fonctionnement du syndicat se fait par tonnage tous les mois, et deux fois par an pour les charges fixes par habitant.

Art. 8. Retrait du syndicat par une commune membre

Lorsqu'une commune désire se retirer du syndicat elle doit communiquer la décision y relative de son conseil communal au comité du syndicat au moins un an avant la date choisie qui doit être un 1er janvier.

Lorsque le syndicat ne peut attribuer la capacité de compostage devenue disponible la commune qui sort ne récupérera sa quote-part dans la valeur nette du syndicat qu'à l'occasion d'une échéance statutaire. En attendant la commune sortante devra continuer à participer aux charges fixes du syndicat.

La commune qui se retire à une échéance statutaire du syndicat a droit au remboursement de sa quote-part dans la valeur nette du syndicat telle qu'elle résulte du dernier bilan arrêté.

Art. 9. Affectation des excédents d'exploitation éventuels

Un excédent de recettes éventuel du compte de pertes et profits est transféré sur un compte de résultats reportés et servira à la couverture de pertes éventuelles ultérieures et subsidiairement au renouvellement des investissements par l'intégration des résultats reportés au capital du syndicat.

Art. 10. Affectation de l'actif et du passif en cas de dissolution du syndicat

Lorsque le syndicat est amené à se dissoudre complètement les communes membres ont le droit de récupérer leur quote-part dans la valeur nette du syndicat telle qu'elle résulte d'un dernier bilan arrêté.

Art. 11. Disposition finale

Les statuts du 4 novembre 1993 sont abrogés.

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 portant approbation des nouveaux statuts du Syndicat intercommunal pour la construction, l'exploitation et l'entretien d'un hall sportif des communes de Fischbach, Larochette et Nommern, en abrégé «FILANO».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Fischbach en date du 20 décembre 2005, de Larochette en date du 5 décembre 2005 et de Nommern en date du 20 décembre 2005;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les nouveaux statuts du Syndicat intercommunal pour la construction, l'exploitation et l'entretien d'un hall sportif des communes de Fischbach, Larochette et Nommern, en abrégé «FILANO», dont le texte est repris en annexe, sont approuvés.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

ANNEXE

Texte des nouveaux statuts du Syndicat intercommunal pour la construction, l'exploitation, l'entretien et la gestion d'un centre sportif à caractère régional des communes de Fischbach, Larochette et Nommern, en abrégé «FILANO»

Préambule

Les communes de Fischbach, Larochette et Nommern sont membres du syndicat intercommunal pour la construction et l'exploitation d'un centre sportif au lieu-dit «Birkelt» à Larochette.

Le syndicat est régi par:

a. la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;
b. l'arrêté grand-ducal autorisant sa création;
c. les présents statuts.

Art. 1er. Dénomination du Syndicat

1.1. Le syndicat est dénommé «Syndicat intercommunal pour la construction, l'exploitation, l'entretien et la gestion d'un centre sportif à caractère régional des communes de Fischbach, Larochette et Nommern», en abrégé «FILANO».

Art. 2. Objet

2.1. Le syndicat a pour objet la construction, l'exploitation, l'entretien et la gestion d'un centre sportif avec locaux-annexes à caractère régional, destiné prioritairement à des besoins scolaires et sociétaires.

2.2. Le syndicat peut faire participer d'autres communes au financement de la création et de l'exploitation de certaines installations par le biais de conventions ad hoc.

2.3. Le centre sportif comprend un hall sportif à charge exclusive des communes-membres et une piscine pour moitié environ à charge des communes-membres et pour l'autre moitié environ à charge des communes-partenaires associées sur base conventionnelle pour 20 ans au moins.

Ces infrastructures sportives pourront servir également à d'autres activités, notamment au sport-loisir et au sport pour seniors des communes-membres.

2.4. Le syndicat peut accomplir tous les actes qui concourent à la réalisation de son objet.

2.5. Les communes-membres du syndicat s'obligent à aider le syndicat dans l'accomplissement de ses missions.

Art. 3. Siège social

3.1. Le syndicat a son siège dans la commune de Larochette.

3.2. L'adresse est fixée au Centre Sportif FILANO, Plateau Birkelt, L-7601 Larochette.

Art. 4. Durée

Le syndicat est constitué pour une durée de 30 ans à partir du 18 novembre 1997, avec reconduction automatique de 10 en 10 ans et possibilité de résiliation par lettre recommandée à adresser au comité un an au moins avant le terme de chaque échéance.

Art. 5. Membres

Sont membres du syndicat les communes de Fischbach, Larochette et Nommern.

Art. 6. Organes du syndicat

6.1. Le comité

(1) Le syndicat est administré par un comité de sept membres, disposant chacun d'une seule voix, dans lequel les communes sont représentées comme suit:

- Fischbach: 2 délégués
- Larochette: 3 délégués
- Nommern: 2 délégués.

(2) Le comité, outre ses attributions normales et réglementaires, est chargé notamment:

a. de l'élaboration d'un règlement d'administration intérieure du syndicat;

b. de l'élaboration d'un règlement d'utilisation des installations et équipements sportifs;

c. de la fixation des tarifs et redevances pour l'utilisation des installations et équipements du syndicat par des tiers;

d. de la fixation des jetons de présence des membres des commissions consultatives;

e. de la fixation des frais de route et de séjour des membres du comité et des membres des commissions pour l'assistance aux réunions.

6.2. Le bureau

Le bureau se compose du président et de deux membres. Il élit le vice-président parmi ces deux membres.

6.3. Le président

En cas d'absence ou d'empêchement, le président est remplacé par le vice-président. En cas d'absence ou d'empêchement simultané du président et du vice-président, la présidence est assurée par le troisième membre du bureau. En cas d'absence simultanée de tous les membres du bureau, la présidence passe au premier en rang des membres du comité d'après l'ancienneté au sein du comité.

6.4. Commissions consultatives

Le comité peut s'adjoindre des commissions pour le conseiller dans ses tâches. La composition, le fonctionnement et les attributions des commissions consultatives sont réglés par règlement d'administration intérieure.

Art. 7. La détermination des apports et des engagements

7.1. La constitution du patrimoine

Les communes-membres dotent le syndicat des moyens en capital nécessaires à la création du patrimoine en biens mobiliers et immobiliers requis pour la réalisation de son objet.

Cette participation au capital est fonction des besoins déclarés en équipements et services des communes membres, qui, en contrepartie de leurs apports, ont droit dans les mêmes proportions au patrimoine commun et à l'utilisation de ce patrimoine et des services qui en découlent.

7.1.1. Les apports liés à la construction d'un hall sportif avec locaux-annexes à caractère régional

7.1.1.1. La part du syndicat dans les frais de construction et d'équipement du hall sportif (premier investissement) à raison de 5.010.106,46 Euros est supportée par les communes-membres du syndicat selon la clé de répartition suivante:

Commune:	Taux:
Fischbach	20% (soit 1.002.021,29 Euros)
Larochette	50% (soit 2.505.053,23 Euros)
Nommern	30% (soit 1.503.031,94 Euros)

7.1.1.2. La commune de Larochette cède par bail emphytéotique le terrain d'implantation au syndicat. Elle lui accorde en outre la gratuité de raccordement aux infrastructures existantes pour autant que celles-ci peuvent suffire aux besoins du syndicat.

7.1.1.3. Les frais de construction et d'équipement comprennent le coût des fondations, le coût des constructions du hall sportif, les frais d'équipement des constructions, le coût d'aménagement du parking, les frais des nouveaux raccordements des constructions aux utilités publiques, et tous autres accessoires, les honoraires de tout genre, la TVA sur les travaux, fournitures et prestations de service et, en général, toute dépense quelconque engagée et payée pendant la période de construction jusqu'à la date de l'établissement du décompte final des travaux.

7.1.1.4. Les réparations d'une certaine envergure et dépassant le cadre de l'entretien ordinaire, c'est-à-dire celles qui dépassent le budget ordinaire, et les transformations ou agrandissements sont supportés par les communes-membres sur la base des taux retenus sous 7.1.1.1.

7.1.1.5. Les frais indiqués sous 7.1.1.3. et 7.1.1.4. sont financés par des apports en capital des communes membres, déduction faite d'éventuelles aides. La ventilation de ces frais se fait en application des taux retenus à l'article 7.1.1.1. Les communes liquident leur contribution en fonction des besoins de financement du syndicat

7.1.2. Les apports en capital liés à la construction d'une piscine avec locaux-annexes à caractère régional

7.1.2.1. Pour la construction de la piscine avec locaux-annexes à caractère régional, le syndicat associe, sur base conventionnelle, des communes non membres du syndicat et des syndicats de communes, et ce contre paiement d'une quote-part dans l'investissement à titre d'aide en capital.

7.1.2.2. Les frais de construction et d'équipement de la piscine (premier investissement) à raison de 5.500.000,00 Euros sont supportés par les communes-membres du syndicat moyennant un apport en capital a réaliser au prorata des heures de natation réservées à la piscine et par les communes non membres et les syndicats de communes moyennant une aide en capital a réaliser au prorata des heures de natation réservées à la piscine selon la clé de répartition suivante:

* Syndicat intercommunal FILANO:	44%	du coût total dont:
• Fischbach	8%	
• Larochette	24%	
• Nommern	12%	
* Communes et syndicats de communes associés sur base conventionnelle:	56%	du coût total

7.1.2.3. En contrepartie, le syndicat garantira aux communes et aux syndicats de communes conventionnellement associés l'utilisation de la piscine pour une période de 20 ans au moins et dans les proportions de leurs aides en capital.

7.1.2.4. La commune de Larochette cède par bail emphytéotique le terrain d'implantation au syndicat. Elle lui accorde en outre la gratuité de raccordement aux infrastructures existantes pour autant que celles-ci peuvent suffire aux besoins du syndicat.

7.1.2.5. Les frais de construction et d'équipement comprennent le coût des fondations, le coût des constructions de la piscine, les frais d'équipement des constructions, le coût de l'extension éventuelle du parking, les frais des nouveaux raccordement des constructions aux utilités publiques, et tous autres accessoires, les honoraires de tout genre, la TVA sur les travaux, fournitures et prestations de service et, en général, toute dépense quelconque engagée et payée pendant la période de construction jusqu'à la date de l'établissement du décompte final des travaux.

7.1.2.6. Les réparations d'une certaine envergure et dépassant le cadre de l'entretien ordinaire, c'est-à-dire celles qui dépassent le budget ordinaire, et des transformations ou agrandissements sont supportés par les communes-membres du syndicat sur la base des dispositions retenues sous 7.1.2.2.

7.1.2.7. Les frais indiqués sous 7.1.2.5. et 7.1.2.6. sont financés par des apports en capital des communes membres et des aides en capital des communes et des syndicats de communes associés, déduction faite d'éventuelles aides étatiques et autres. La ventilation de ces frais se fait en application des dispositions retenues à l'article 7.1.2.2. Les communes liquident leur contribution en fonction des besoins de financement du syndicat.

7.2. La gestion courante

7.2.1. Les livres de la comptabilité du syndicat sont tenus selon les principes de la comptabilité commerciale avec une ventilation analytique à partir du 1er janvier qui suivra la mise en service de la piscine

7.2.2. Les dépenses annuelles résultant de l'entretien et de la gestion du hall sportif sont à charge des communes affiliées au syndicat au prorata de la population de résidence la plus récente calculée par le Statec.

Au moment de l'établissement du budget une participation prévisionnelle est fixée et réclamée par tranches auprès des communes-membres. Au moment de l'établissement du budget rectifié, une participation prévisionnelle rectifiée peut être réclamée. Au moment du compte, un décompte détaillé établira les participations définitives.

Dans le cas où une commune-membre excède ou n'exerce pas pleinement la jouissance à laquelle elle peut prétendre, la ventilation des frais de fonctionnement se fera proportionnellement aux droits de chaque commune-membre dans le capital syndical et défini à l'article 7.1.1.1.

7.2.3. Les dépenses annuelles résultant de l'entretien et de la gestion de la piscine sont à charge des communes membres du syndicat et des communes et syndicats de communes associés conventionnellement au prorata des heures de natation réservées par chaque commune pour l'année en cours.

La gestion de la piscine est financée par avances mensuelles en fonction du budget annuel. Sur base du compte annuel, le syndicat demande à la fin de chaque exercice de la part des communes membres au syndicat et des communes et syndicats de communes associés conventionnellement le solde de leur contribution annuelle fixée au prorata des heures de natation réservées.

Dans le cas où une commune-membre excède ou n'exerce pas pleinement la jouissance à laquelle elle peut prétendre, la ventilation des frais de fonctionnement se fera proportionnellement aux droits de chaque commune-membre dans le capital syndical et défini à l'article 7.1.2.2.

7.2.4. Le syndicat est autorisé à se donner un fonds de renouvellement pour se constituer une réserve financière afin de contribuer au financement de dépenses en relation avec des investissements futurs.

Ce fonds est à alimenter par des dotations à charge du budget de fonctionnement selon des règles à définir par le comité, sans que le montant du fonds ne puisse cependant dépasser les 10% de la valeur du capital investi.

7.2.5. A côté des subsides spécifiques en capital, les apports en capital des communes sont amortis simultanément avec l'investissement qu'ils sont destinés à financer.

Art. 8. Conditions de retrait du syndicat par une commune membre

Une commune membre peut se retirer du syndicat conformément à l'article 25 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

Dans le cas d'un retrait, le premier investissement défini à l'article 7.1.1.1. des présents statuts sera remboursé à la commune sortante par le syndicat diminué des amortissements courus à raison de 5% l'an. Par conséquent, après 20 ans de constitution calculés à partir du 18 novembre 1997, soit après le 18 novembre 2017, la commune membre sortante n'aura plus droit à remboursement.

Art. 9. Affectation des excédents d'exploitation éventuels réalisés par le syndicat

Les excédents d'exploitation annuels réalisés restent acquis au syndicat et seront intégrés dans la gestion de l'exercice suivant.

Art. 10. Dissolution du syndicat

La dissolution du syndicat se fera conformément au titre VI de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes et le terrain d'implantation sera restitué à la commune de Larochette selon les dispositions du bail emphytéotique.

Art. 11. Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts entrent en vigueur trois jours après la publication au Mémorial de l'arrêté grand-ducal qui les approuve. Les statuts du 18 novembre 1997 sont abrogés.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 31 mars 2006, Monsieur Marc KREIS, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 19 avril 2006, Madame Jeannine DENNEWALD, conseiller de direction adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur Ralph SCHROEDER, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 19 avril 2006, Madame Elisabeth SANDT, attachée d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attachée de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 15 mai 2006, Monsieur Pierre TRAUSCH, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, Monsieur Lucien COLANGELO, chef de bureau hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 2 mai 2006, Madame Christiane MULLER, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 19 avril 2006, Monsieur Serge POLFER, premier commis principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre.

Centre Informatique de l'Etat. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 15 mai 2006, Madame Francine REGENWETTER et Monsieur Marco LANDERS, chargés d'études informaticiens principaux au Centre Informatique de l'Etat, ont été nommés conseillers informaticiens adjoints. Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2006, Monsieur Marc HENSEN, attaché informaticien au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé chargé d'études informaticien.

Entreprises de réassurances. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurances «EURO INTERNATIONAL REINSURANCE S.A.» et «COMPAGNIE DE REASSURANCE RT S.A.». – Par arrêté ministériel du 14 juillet 2006, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurances «EURO INTERNATIONAL REINSURANCE S.A.», société absorbante avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25 A boulevard Royal et l'entreprise de réassurances «COMPAGNIE DE REASSURANCE RT S.A.», société absorbée avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25 A boulevard Royal, est autorisée.

Entreprises de réassurances. – PAMECO SerAssur S.A. – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 25 juillet 2006, l'agrément pour faire des opérations de réassurances délivré à la société «PAMECO SerAssur S.A.», avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, a été retiré.

Entreprises de réassurances. – SORRILUX S.A. – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 25 juillet 2006, l'agrément pour faire des opérations de réassurances délivré à la société «SORRILUX S.A.», avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19 rue de Bitbourg, a été retiré.

Entreprises de réassurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise «BRIDGE RE S.A.» vers l'entreprise «ZURICH INTERNATIONAL (UK) LIMITED». – Par arrêté ministériel du 25 juillet 2006, le transfert de portefeuille par commutation du traité «Multi-Line Excess of Loss One Year Reinsurance Agreement» de l'entreprise de réassurances «BRIDGE RE S.A.» vers l'entreprise «ZURICH INTERNATIONAL (UK) LIMITED» est autorisé.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué.

Afin de pouvoir évaluer l'application de l'article 6(2) de la loi du 30 mai 2005 portant organisation de la gestion des ondes radioélectriques aux réseaux «TETRA», l'Institut Luxembourgeois de Régulation demande par la présente aux acteurs du marché de déclarer leur intérêt concernant l'accès aux fréquences prévues pour ce service.

Le document relatif à cette procédure est disponible à partir du **3 août 2006** via Internet sur le site **www.ilr.lu** et auprès de l'Institut Luxembourgeois de Régulation, 45, allée Scheffer à L-2922 Luxembourg.

Les informations demandées dans ce document sont à adresser à l'Institut au plus tard pour le **31 août 2006**.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué.

L'Institut luxembourgeois de régulation tient à informer les parties intéressées qu'il lance une nouvelle consultation sur l'analyse du marché de l'accès au réseau téléphonique public en position déterminée pour la clientèle résidentielle (marché 1) ainsi que sur l'analyse du marché de l'accès au réseau téléphonique public en position déterminée pour la clientèle non résidentielle (marché 2).

La consultation, dont le texte intégral peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu, sur demande, auprès de l'Institut, débute le **16 août 2006** et se terminera le 18 septembre 2006.

La Direction

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué.

L'Institut luxembourgeois de régulation tient à informer les parties intéressées qu'il lance une consultation sur l'analyse du marché de gros des services de terminaison d'appel sur divers réseaux téléphoniques publics individuels en position déterminée (marché 9) et du marché de gros des services de transit sur le réseau téléphonique public fixe (marché 10).

La consultation, dont le texte intégral peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu, sur demande, auprès de l'Institut, débute le **16 août 2006** et se terminera le 18 septembre 2006.

La Direction

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 20 juillet 2006, Madame BAUMGARTNER épouse CLAUß, née le 24 décembre 1957, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 20 juillet 2006, Monsieur Hicham BOUGHALI, né le 17 mai 1972, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 60 11 août 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 27 juillet 2006 portant fixation des audiences des juridictions judiciaires pendant l'année judiciaire 2006/2007.

Le Ministre de la Justice,

Vu l'article 142 de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'avis de la Cour Supérieure de Justice du 13 juillet 2006;

Arrête:

A l'exception des jours fériés légaux, des vacances judiciaires et des périodes de service réduit du 24 au 31 décembre 2006 ainsi que du 2 au 13 avril 2007, les audiences des juridictions judiciaires sont fixées comme suit:

Art. 1er. Les audiences de la **COUR SUPERIEURE DE JUSTICE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2006/2007 comme suit:

a) la **Cour de cassation** siège les jeudis à 9.00 heures du matin, en la salle N° 1

b) la **Cour d'appel** siège comme suit:

1) la **première chambre,** connaissant des affaires civiles, à l'exception des affaires de référé, les mercredis et les vendredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle N° 2;

2) la **deuxième chambre,** connaissant des affaires de référé-divorce et des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, les lundis et les mercredis à 15.00 heures, en la salle N° 2;

3) la **troisième chambre,** connaissant des affaires de droit du travail, les mardis, à 9.00 heures du matin et les jeudis, à 15.00 heures, chaque fois en la salle N° 2;

4) la **quatrième chambre,** connaissant des affaires commerciales, les mardis et les mercredis, chaque fois à 9.00 heures du matin, en la salle N° 1;

5) la **cinquième chambre,** connaissant des affaires correctionnelles, les mardis, à 15.00 heures et les vendredis, à 9.00 heures, chaque fois en la salle N° 1; les troisième et quatrième mercredis, à 9.15 heures, pour les affaires à traiter en chambre du conseil;

6) la **sixième chambre,** connaissant des affaires correctionnelles, les lundis, à 9.00 heures du matin, en la salle N° 1;

7) la **septième chambre,** connaissant des affaires de référés ordinaires et en matière du travail, ainsi que des affaires civiles, à l'exception des affaires de divorce, les mardis, à 15.00 heures, en la salle N° 2, et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 314;

8) la **huitième chambre,** connaissant des affaires de droit du travail et des affaires d'exequatur, les lundis, à 9.00 heures du matin, en la salle N° 2, et les jeudis, à 15.00 heures, en la salle N° 1;

9) la **neuvième chambre,** connaissant des affaires civiles et commerciales, les mercredis, à 9.00 heures du matin et les jeudis, à 15.00 heures, chaque fois en la salle N° 314;

10) la **dixième chambre,** connaissant des affaires correctionnelles, les lundis et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 1; les premier et deuxième mercredis, à 9.15 heures, pour les affaires à traiter en chambre du conseil;

11) la **chambre criminelle,** selon les besoins, les troisième et quatrième lundis et les premier et deuxième mardis, chaque fois à 15.00 heures, en la salle N° 1;

12) la **chambre du conseil** de la Cour d'appel est assumée du 16 septembre 2006 au 15 juillet 2007 par la sixième chambre;

13) la **chambre d'appel de la jeunesse,** le deuxième lundi du mois, à 15.00 heures, en la salle N° 2.

La Cour de cassation et la Cour d'appel peuvent en outre siéger, en dehors de leurs audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

* * *

Art. 2. Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2006/2007 comme suit:

Les audiences du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg en matière civile, commerciale, criminelle et correctionnelle sont fixées aux lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, chaque fois à 9.00 heures et à 14.30 heures respectivement 15.00 heures (en matière civile suivant les dispositions du nouveau code de procédure civile)

1) la **première chambre,** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les lundis, à 9.00 heures du matin, en la salle N° 35, les mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 100 de la Cour Supérieure de Justice et les mercredis, à 9.00 heures du matin, en la salle N° 35;

2) la **deuxième chambre,** connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, les mercredis, jeudis et vendredis à 9.00 heures, en la salle N° 1 au Plateau du St. Esprit;

3) la **troisième chambre,** connaissant spécialement des affaires civiles, notamment des affaires domaniales, des poursuites en matière de saisie immobilière, des appels des décisions des juges de paix en matière civile, y compris des appels en matière de bail à loyer, les mardis, à 15.00 heures, en la salle N° 35 et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle N° 35;

4) la **quatrième chambre,** connaissant spécialement des affaires de divorce et de séparation de corps, les lundis, à 14.30 heures, en la salle N° 35, les mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 35 et les jeudis, à 9.00 heures, en la salle N° 31;

5) la **cinquième chambre,** fonctionnant comme chambre du Conseil du Tribunal d'arrondissement, selon les besoins du service;

6) la **sixième chambre,** connaissant spécialement des affaires commerciales et des appels des décisions des juges de paix en matière commerciale, les mardis, mercredis et jeudis, à 9.00 heures, en la salle N° 2 au Plateau du St. Esprit;

7) la **septième chambre,** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis, à 15.00 heures, en la salle N° 21, les mardis, à 15.00 heures, en la salle N° 31, les mercredis, jeudis et vendredis, à 9.00 heures, en la salle N° 25;

8) la **huitième chambre,** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les lundis à 9.00 heures, en la salle N° 1, les mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 25 et les mercredis, à 9.00 heures, en la salle N° 100 de la Cour Supérieure de Justice;

9) la **neuvième chambre,** connaissant spécialement des affaires correctionnelles et criminelles, les lundis, les mardis, les mercredis et jeudis, à 15.00 heures, en la salle N° 25, et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle N° 25;

10) la **dixième chambre,** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils et des appels des décisions des juges de paix en matière civile, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 1, les jeudis, à 15.00 heures, en la salle 100 de la Cour Supérieure de Justice et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle N° 21;

11) la **onzième chambre,** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les mardis, à 15.00 heures en la salle N° 1, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 35 et les vendredis, à 15.00 heures, en la salle N° 1;

12) la **douzième chambre,** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les deuxième et quatrième lundis, à 9.00 heures, en la salle N° 21, les mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 21, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 21, les jeudis, à 9.00 heures, en la salle N° 21 et les vendredis à 15.00 heures, en la salle N° 25;

13) la **treizième chambre,** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, chaque premier et troisième lundi, à 9.00 heures, en la salle N° 21, les mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 31, les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 31, les jeudis, à 15.00 heures, en la salle N° 21 et les vendredis, à 9.00 heures, en la salle N° 31;

14) la **quatorzième chambre,** connaissant spécialement des affaires d'appel de justice de paix en matière civile, les lundis, à 9.00 heures, en la salle N° 35, les mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 1 et les vendredis, à 15.00 heures, en la salle N° 21;

15) la **quinzième chambre,** connaissant spécialement des affaires commerciales et des affaires d'appel de justice de paix en matière commerciale, les lundis, à 15.00 heures, en la salle N° 1 au Plateau du St. Esprit, les mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 1 au Plateau du St. Esprit et les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 1 au Plateau du St. Esprit;

16) la **seizième chambre,** connaissant spécialement des affaires correctionnelles, les lundis, à 15.00 heures, en la salle N° 35, les mardis, à 15.00 heures, en la salle N° 21, les mercredis, à 9.00 heures, en la salle N° 21, les jeudis, à 15.00 heures, en la salle N° 31 et chaque deuxième et quatrième vendredi, à 15.00 heures, en la salle N° 35;

17) la **dix-septième chambre,** connaissant spécialement des affaires civiles ordinaires et des affaires correctionnelles en matière d'intérêts civils, les lundis, à 9.00 heures, en la salle 100 de la Cour Supérieure de Justice, les mercredis, à 9.00 heures, en la salle N°31 et les jeudis, à 9.00 heures, en la salle N° 1;

18) la **chambre criminelle** sera assumée du 16 septembre 2006 au 15 juillet 2007 par la neuvième chambre, selon les besoins du service, les lundis à partir de 15.00 heures, en la salle N° 25;

19) la **chambre du conseil** en matière correctionnelle sera assumée du 16 septembre 2006 au 15 juillet 2007 par la cinquième chambre;

Les **audiences de référé** sont fixées comme suit:

a) en matière ordinaire:
   les lundis, à 9.00 heures, salle N° 25;
   les lundis, à 14.30 heures, salle N° 31;
   les jeudis, à 9.00 heures, salle N° 35;
   Toutes les affaires de référé en matière ordinaire doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 14.30 heures.

b) en matière de divorce et de séparation de corps:
   les lundis, à 9.00 heures, salle N° 31;
   les jeudis, à 15.00 heures, salle N° 35;
   Toutes les affaires de référé en matière de divorce doivent être enrôlées pour l'audience du lundi, à 9.00 heures.

   Les audiences du **tribunal des tutelles** auront lieu les mercredis à 15.00 heures,
   et les vendredis à 9.00 heures, chaque fois au 12, Côte d'Eich, salle 100.

   Les audiences du **tribunal de la jeunesse** auront lieu:
   les mardis, à 15.00 heures, au 19, rue du Nord, salle N° 1;
   les vendredis, à 9.00 heures, au 12, Côte d'Eich, salle 100.

L'**enrôlement des affaires nouvelles** se fera comme suit:

Affaires civiles: nouveau régime (NCPC): dépôt auprès de la première chambre;
assignations à date fixe: mercredi, à 9.00 heures, salle N° 35;

Appels justice de paix: nouveau régime: dépôt auprès de la troisième chambre;

Appels bail à loyer: mardi, à 15.00 heures, troisième chambre;

Affaires commerciales y compris les appels de justice de paix: vendredi, à 9.00 heures, deuxième chambre;

Affaires de divorce et de séparation de corps: jeudi, à 9.00 heures, quatrième chambre.

* * *

Art. 3. Les audiences du **TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2006/2007 comme suit:

1) Les audiences réservées aux **affaires civiles et commerciales**:
   a) pour les affaires civiles ordinaires, les mardis, à 9.00 heures;
   b) pour les affaires de divorce et de séparation de corps, les mercredis, à 9.00 heures;
   c) pour les affaires commerciales, les mercredis, à 10.00 heures;
   d) suivant les besoins du service, pour l'évacuation des affaires civiles et commerciales **urgentes**, les vendredis, à 14.30 heures.

2) Les audiences réservées aux **affaires correctionnelles**:
   a) les jeudis, à 9.00 heures;
   b) les vendredis, à 9.00 heures;
   c) les vendredis, à 14.30 heures, selon les besoins du service;

3) Les audiences de la **chambre criminelle**:
   suivant les besoins du service, les jeudis, à 9.00 heures;

4) Les audiences de **référé**:
   les mardis, à 14.00 heures

5) Les audiences du **tribunal de la jeunesse**:
   les premier et troisième mercredis, à 14.00 heures;

6) Les audiences du **juge des tutelles**:
   les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois à 14.00 heures.

* * *

Art. 4. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE LUXEMBOURG** sont fixées pendant l'année judiciaire 2006/2007 comme suit :

Audiences au bâtiment de la Justice de Paix à Luxembourg, 17, rue du Nord:

1) pour les **affaires de police**:
   les lundis, à 9.00 heures, salle N° 1;
   les mardis, à 9.00 heures, salle N° 1;

2) pour les **affaires civiles et commerciales ordinaires,** ainsi que pour les **contredits à ordonnances de paiement**:
   les lundis, à 9.00 heures, salle N° 2 (Référés)
   les lundis, à 15.00 heures, salle N° 3;
   les mercredis, à 9.00 heures et à 15.00 heures, salle N° 1;
   les 3e mercredis, à 15.00 heures, salle N° 2;
   les 1er, 2e, 4e, et 5e mercredis, à 15.00 heures, salle N° 3;
   les 1er et 3e mercredis, à 9.00 heures, salle N° 2;
   les 1er, 2e, 3e et 5e mercredis, à 9.00 heures, salle N° 3;
   les jeudis, à 15.00 heures, salle N° 1 (Fixations);
   les jeudis à 15.00 heures, salle N°2;
   les 1er, 3e, 4e et 5e vendredis, à 9.00 heures, salle No. 1;
   les vendredis, à 9.00 heures, salle N° 2.

3) pour les **affaires de bail à loyer**:
   les 1er, 2e, 3e, 4e lundis, à 9.00 heures, salle N° 3;
   les 1er et 3e mardis, à 9.00 heures, salle N° 3;
   les 4e mercredis, à 9.00 heures, salle N° 3;
   les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis, à 9.00 heures, salle N° 3;
   les 2e vendredis, à 9.00 heures, salle N° 1.

4) pour les **affaires d'aliments et de saisie-arrêt**:
   les mardis, à 9.00 heures, salle N° 2;
   le premier mercredi de chaque mois, à 15.00 heures, salle N° 2;
   les 1er, 2e, 3e et 5e jeudis, à 9.00 heures, salle N° 1 (Fixations).

5) pour les **affaires de droit du travail**:
   a) régime des employés privés :
      le 1er lundi, à 15.00 heures, salle N° 1;
      les 1er, 3e et 5e lundis, à 15.00 heures, salle N° 2;
      les 2e, 4e et 5e lundis, à 15.00 heures, salle N° 1;
      le 2e mardi, à 9.00 heures, salle N° 3;
      le 4e mardi, à 9.00 heures, salle N° 3;
      les 1er, 3e et 5e mardis, à 15.00 heures, salle N° 3;
      le 2e mercredi, à 15.00 heures, salle N° 2;
      le 4e jeudi, à 9.00 heures, salle N° 3;
      alternativement les jeudis et vendredis, à 9.00 heures, respectivement en les salles N° 2 et 3.

   b) régime des ouvriers :
      les 2e et 4e lundis, à 15.00 heures, salle N° 2;
      les 2e et 4e mardis, à 15.00 heures, salle N° 3;
      les 2e et 4e mercredis, à 9.00 heures, salle N° 2;
      alternativement les jeudis et vendredis, à 9.00 heures, respectivement en les salles N° 2 et 3:

c) pour les affaires de référé en matière de droit du travail:
les 2e et 4e jeudis, à 15.00 heures, salle N° 3;
le 3e mercredi, à 15.00 heures, salle N° 3.

* * *

Art. 5. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX D'ESCH-SUR-ALZETTE** sont fixées pendant l'année judiciaire 2006/2007 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de Paix à Esch-sur-Alzette, place de la Résistance.

1) pour les **affaires civiles et commerciales introduites par citation d'huissier:**
les lundis, à 9.00 heures en la salle N° 14 au premier étage;
les 1er, 3e et 5e lundis, à 15.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les 1er, 3e et 5e mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 20 au troisième étage;
les 1er, 3e et 5e mercredis, à 9.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage.
La mise au rôle des affaires se fera pour l'audience du lundi, à 9.00 heures.

2) pour les **affaires de bail à loyer:**
les 2e et 4e mercredis, à 9.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les 1er, 3e et 5e jeudis, à 15.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les vendredis, à 15.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage.

3) pour les **affaires de saisie-arrêt et de cession sur les revenus protégés et de surendettement des particuliers:**
les lundis, à 9.00 heures, en la salle N° 20 au troisième étage ;
les 1er, 4e et 5e mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les mercredis, à 15.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les vendredis, à 15.00 heures, en la salle N° 20 au troisième étage.

4) pour les **affaires de contredits à ordonnances conditionnelles de paiement et les affaires introduites sur base des articles 1011 du nouveau code de procédure civile et 292 bis du code des assurances sociales:**
les 2e et 4e lundis, à 15.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les 3e mardis, à 9.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les 1er, 2e et 4e mardis, à 15.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les 2e et 4e jeudis, à 15.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;

5) pour les **affaires relevant du droit du travail:**
a) régime des employés privés :
les 1er, 2e, 3e et 5e mardis, à 15.00 heures, en la salle N° 20 au troisième étage;
les 1er, 3e et 5e vendredis, à 9.00 heures, en la salle N° 20 au troisième étage;

b) régime des ouvriers:
les jeudis, à 9.00 heures, en la salle N° 20 au troisième étage;
les 2e, 3e et 4e lundis, à 15.00 heures en la salle N° 20 au troisième étage.

6) pour les **affaires de police:**
les vendredis, à 9.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage;
les 2e et 4e jeudis, à 9.00 heures, en la salle N° 14 au premier étage.

Chaque juge de paix peut en outre siéger, en dehors de ses audiences normales, à d'autres jours de la semaine, selon les besoins du service.

***

Art. 6. Les audiences de la **JUSTICE DE PAIX DE DIEKIRCH** sont fixées pendant l'année judiciaire 2006/2007 comme suit:

Audiences au siège de la Justice de Paix à Diekirch, bei der Aler Kiirch:

1) pour les **affaires civiles et commerciales, comprenant également les affaires de baux à loyers et de saisies-arrêts:**

   les lundis, mercredis et jeudis à 14.30 heures et les vendredis à 9.30 heures avec faculté de dédoubler les audiences civiles suivant les besoins et les disponibilités les lundis, mercredis et jeudis.

   La mise au rôle des affaires civiles et commerciales se fera pour l'audience du vendredi, y compris les affaires de référé en cette matière.

2) pour les **affaires de droit du travail, y comprises les affaires de référé:**

   les lundis, à 9.00 heures (ouvriers);

   les vendredis, à 9.45 heures (employés privés),

   avec faculté de dédoublement.

3) pour les **audiences de police:**

   les mardis, à 15.00 heures.

* * *

Art.7. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Juridictions de l'ordre administratif. – Fixation des audiences pendant l'année judiciaire 2006/2007.

Cour administrative:

Les audiences publiques de la Cour administrative sont fixées comme suit:

– le mardi matin à 9.00 heures
– le jeudi matin à 9.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Tribunal administratif:

Les audiences publiques du Tribunal administratif sont fixées comme suit:

Première chambre :
– le lundi matin à 9.00 heures
– le mardi après-midi à 15.00 heures
– le mercredi après-midi à 15.00 heures

Deuxième chambre :
– le lundi après-midi à 15.00 heures
– le mercredi matin à 9.00 heures
– le jeudi après-midi à 15.00 heures

chaque fois en la salle d'audience commune des juridictions administratives au Nouvel Hémicycle, 1, rue du Fort Thüngen à L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 61 16 août 2006

Sommaire

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 12 juillet 2006 ont été nommé-e-s:

membres effectifs / effectives du Comité du Travail féminin:

Représentantes du Conseil National des Femmes du Luxembourg:
- Madame Alice Fournelle-Molitor
- Madame Ginette Jones
- Madame Karin Manderscheid
- Madame Anik Raskin

Représentant-e-s des organisations professionnelles des employeurs:
- Madame Emmanuelle Mathieu, Fédération des Industriels Luxembourgeois
- Monsieur Jeannot Franck, Fédération des Artisans
- Madame Nathalie Wagner, Confédération luxembourgeoise du Commerce
- Madame Myriam Sibenaler, Association des Banques et Banquiers Luxembourg

Représentantes des organisations syndicales des travailleurs les plus représentatives:
- Madame Danièle Nieles, Confédération Syndicale Indépendante
- Madame Gilberte Kennerknecht, Confédération Syndicale Indépendante
- Madame Viviane Goergen, Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
- Madame Elisabeth Weber, Confédération Générale de la Fonction Publique

Représentant-e-s du Gouvernement:
- Madame Maddy Mulheims, Ministère de l'Egalité des chances
- Madame Patrice Furlani, Ministère du Travail et de l'Emploi
- Monsieur Tom Theves, Ministère de l'Economie
- Madame Christiane Welter, Ministère de la Famille et de l'Intégration
- Madame Nathalie Schirtz, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- Madame Chantal Fandel, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- Madame Karin Meyer, Administration de l'Emploi
- Madame Denise Seywert, Inspection Générale de la Sécurité Sociale
- Madame Muriel Conter-Schütz, Inspection du Travail et des Mines

membres suppléant-e-s du Comité du Travail féminin:

Représentantes du Conseil National des Femmes du Luxembourg:
- Madame Sylvie Krier-Bechberger
- Madame Astrid Lulling
- Madame Reuland-Schneider Janine
- Madame Claude Wolf

Représentant-e-s des organisations professionnelles des employeurs:
- Monsieur Marc Kieffer, Fédération des Industriels Luxembourgeois
- Monsieur Giuseppe Fatone, Fédération des Artisans
- Madame Karin Persuric, Confédération luxembourgeoise du Commerce
- Madame Paola Mascolo, Association des Banques et Banquiers Luxembourg

Représentantes des organisations syndicales des travailleurs les plus représentatives:
- Madame Irène Schortgen, Confédération Syndicale Indépendante
- Madame Nadine Konsbruck, Confédération Syndicale Indépendante
- Madame Astrid Mosel, Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens
- Madame Irène Thill, Confédération Générale de la Fonction Publique

Représentant-e-s du Gouvernement:
- Madame Laurence Goedert, Ministère de l'Egalité des chances
- Madame Michèle Toussaint, Ministère du Travail et de l'Emploi
- Monsieur Laurent Solazzi, Ministère de l'Economie
- Madame Sylvie Arendt , Ministère de la Famille et de l'Intégration
- Madame Astrid Schorn, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
- Madame Claudine Colbach, Ministère de l'Education Nationale de la Formation Professionnelle
- Madame Simone Arnoldy, Administration de l'Emploi
- Monsieur Laurent Weyland, Inspection Générale de la Sécurité Sociale
- Madame Esther Philippe, Inspection du Travail et des Mines

Madame Elisabeth Weber est nommée présidente.
Madame Anik Raskin est nommée vice-présidente.
Madame Laurence Goedert est nommée secrétaire.

Ecole Supérieure du Travail. – Conseil administratif. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 17 juillet 2006, Monsieur Marc KIEFFER, Conseiller juridique auprès de la Fédération des Industriels Luxembourgeois a été nommé président du Conseil administratif de l'Ecole Supérieure du Travail pour un terme de 2 ans.

Fonds de Solidarité Viticole. – Cotisation pour 2007. – Suivant décision du Comité-directeur du Fonds de Solidarité Viticole du 28 avril 2006, approuvée le 1er août 2006 par le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la contribution à payer par les exploitations viticoles est fixée à 100 EUR (cent euros) pour l'année 2007 par hectare de vignes en exploitation. Une redevance de 0,012 EUR (un virgule deux cents) par collerette de la Marque Nationale pour les vins tranquilles et de 0,024 EUR (deux virgule quatre cents) par collerette de la Marque Nationale des vins mousseux et crémants est perçue sur la commercialisation du vin.

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988:

Complément n° 2

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

*ABS-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*ACTIVEST LUX EUROPEWINNER CONTROL 10/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*AKTIEN-GLOBAL-DIVIDENDS-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*BAYERN LB INVEST, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*CARLSON FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CHART HIGH VALUE / YIELD FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*DIT-EURO BOND TOTAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-RENDITE EXTRA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-RENTEN 2006, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DWS FLEXINVEST GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS FLEXINVEST GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*E & L GLOBAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ESPIRITO SANTO, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*EUROPA AKTIEN-KASKO 04/2008, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
EUROPRIUS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
FORTIS AG FUND L2, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS EURO HIGH-YIELD, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
HVB LUX PORTFOLIO, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*ISP INTERNATIONAL STOCK PICKING FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*MIZUHO ALPINE FUND, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*OIM VERMÖGENSAUFBAU FONDS, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ÖKOVISION®, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*TÜRKEI 75 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*UBS (LUX) EQUITY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS (LUX) STRATEGY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UNICO CONCLUSIO -> EUROPEAN EQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> DAX®30, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> MSCI® EUROPE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> MSCI® WORLD, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> NASDAQ 100®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> S&P 500®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

AGF WORLD FUND, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BANKINTER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BOSPHORUS GROWTH FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*BPER INTERNATIONAL SICAV, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BPVN STRATEGIC INVESTMENT FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CONVENTUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*DAB ADVISER I FUNDS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*DEWAPLUS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*FIXE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
FORTIS AG FUND L1, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*GLOBAL STRATEGY, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
HSBC INSTITUTIONAL CLIENT FUNDS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*HQ PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*ING (L) RENTA FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*KAUPTHING FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*OPTIMUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET WORLD SECURITIES FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RS FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SECTOR FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SHARE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*STAR FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*THE CENTURY FUND SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
VERUS GLOBAL FUND, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 0000 et publiée au Mémorial B n°14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:
EUROAKTIEN-KASKO 100, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
AXA WORLD FUNDS II, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BARCLAYS INTERNATIONAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BARCLAYS INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG), 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
BEST, 16, rue d'Epernay, L-1490 Luxembourg
CORLUY RAINBOW FUND, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
THE SAILOR'S FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TOP-INVESTMENTS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:
BCP GLOBAL SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
MILLENNIUM SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

Complément n° 2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n°14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

TCM ALPHA, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

A&G GLOBAL SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
ALTERNATIVE APPROACH SICAV, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GOLDING MEZZANINE SICAV III, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
INVESCO EUROPEAN HOTEL REAL ESTATE FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
INVESTMENT SELECT FUND III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
REFLOW FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 SICAV, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
*THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n°14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

CENTRAL EUROPEAN BOND FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LEPTIS MAGNA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
LUXLIFE FONDS SPECIAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MILLENNIUM FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
MOUTFORT FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n°14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
AXA ACTIVE PROTECTION, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA INSURANCE FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
GLOBAL FUND LUX, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO FUTURES FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO MULTIHULL FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO PRIME SELECT FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
ACMBERNSTEIN INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
en
ALLIANCEBERNSTEIN INSTITUTIONAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

CITI INSTITUTIONAL, 58, Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
en
WESTERN ASSET INSTITUTIONAL FCP, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

RREEF IGAP TRUST, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
DB IGAP TRUST, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* opc, relevant de la loi du 20 décembre 2002, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 19 juillet 1991

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 2

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n°14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

(LF), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ABS-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*ACTIVEST LUX EUROPEWINNER CONTROL 10/2007, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ADIG DEUTSCHLAND INVEST 5/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ADIG DEUTSCHLAND INVEST 6/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*AKTIEN-GLOBAL-DIVIDENDS-FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
AXA IM HORIZON, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*BAYERNLB INVEST, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
**BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BILKU 1, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
BREISGAU-RENT 2007, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*CARLSON FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*CHART HIGH VALUE / YIELD FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
COMINVEST FONDAK EUROPA, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMMODITIES-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
DEKA-GELDMARKTPLAN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-GLOBAL CONVERGENCERENTEN, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-INSTITUTIONELL, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-WORLDGARANT 10/2012, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DIT-BONUS BARRIERE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-BONUS BARRIERE II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-DEEP DISCOUNT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-DEEP DISCOUNT II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO BOND TOTAL RETURN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-RENDITE EXTRA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
**DWS BESTSELECT GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
EASY ETF - GSAL, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
*ESPIRITO SANTO, 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
*EUROPA AKTIEN-KASKO 04/2008, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
GERLACHUS FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
H & A LUX EUROPEDIVIDEND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*HSBC TRINKAUS EURO HIGH-YIELD, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*ISP INTERNATIONAL STOCK PICKING FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
M & W FONDSCONCEPT, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
*MIZUHO ALPINE FUND, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*ÖKOVISION®, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
PROPERTY FUND EUROPE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
PROPERTY STOCKS OPPORTUNITY FUND, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
*PTAM BALANCED PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PWM INSTITUTIONAL MANDAT - DWS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
*R&G BEST SELECT OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
SANPAOLO MANAGER SELECTION FUND, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*SWISS VERMÖGENSMANAGEMENT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg

*TÜRKEI 75 PLUS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
*UBS (LUX) EQUITY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UBS (LUX) STRATEGY FUND, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*UNICO CONCLUSIO -> EUROPEAN EQUITIES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> DAX®30, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> MSCI® EUROPE, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> MSCI® WORLD, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> NASDAQ 100®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
*UNICO I-TRACKER -> S&P 500®, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIGARANT: DEUTSCHLAND (2012) III, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIMONEYMARKET: EURO-CORPORATES, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIONPROTECT: EUROPA (CHF), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
UNIWIRTSCHAFTSASPIRANT, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ACELUM SICAV, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
ACMBERNSTEIN SICAV, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*ADVISER I FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
ADVISER II FUNDS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
*BANKINTER INTERNATIONAL FUND SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BG SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*BPER INTERNATIONAL SICAV, 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*BPVN STRATEGIC INVESTMENT FUND, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
CAMFUNDS EQUITY SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*CONVENTUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*CREDITANSTALT GLOBAL MARKETS UMBRELLA FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*DEWAPLUS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
FIDELITY MULTIMANAGER SICAV, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
*FIXE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
GWM MULTI MANAGER FUND, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*HQ PORTFOLIO, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*ING (L) RENTA FUND II, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*KAUPTHING FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**KBL KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MI-FONDS (LUX), 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
MULTI UNITS LUXEMBOURG, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NORD EUROPE PATRIMONIUM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*PICTET INTERNATIONAL CAPITAL MANAGEMENT, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RHAM VALUE PARTNER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
ROBECO LIQUIDITY FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*SEB OPTIMUS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*SHARE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
SINCRO SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SP - LUX SICAV, 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg
*TF INTERNATIONAL FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*THE CENTURY FUND SICAV, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
***TITANO FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) SICAV 1, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UNIVEST II, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
ZAIS UCITS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

AGI CHINA ASIA FOCUSED FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
BLACKPEARL CAPITAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
DEXIA FUND II, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
ENCORE +, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
ÖHMAN MULTI-MANAGER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
SEB ABSOLUTE, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
TECTUM GLOBAL HEDGE, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TIBERIUS ACTIVE COMMODITY OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

BBVA NOVA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
FMM BEST SELECTION, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
FMM PRIVATE EQUITY, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
OLYMPIA HEDGE SERIES, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PEERLESS SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
TRIODOS SICAV II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
UBS (LUX) EXPOSURE SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
UBS (LUX) INSTITUTIONAL SICAV II, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
XIROM INVESTMENTS SICAV, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n°14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

DWS ABS CREDIT SELECT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GUILÉ ETHICAL FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
MULTI ASSETS GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
MULTI ASSETS GARANT II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
***TITANO FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
WÄHRUNGSFONDS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ANDBANC GLOBAL FUND, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
ASTRA SICAV, 1A, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
DCF FUND (I), 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

**BERENBERG FUND-OF-FUNDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
**DWS BESTSELECT GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
IXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) II, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

FOCUS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
ISOFIN, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
**KB LUX KEY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
MERRILL LYNCH SPECIALIST INVESTMENT FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

****THE GENESIS EMERGING MARKETS INVESTMENT COMPANY, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
VAN DER HOOP BANKIERS SICAV, 28, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n°14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
AXA IM FIXED INCOME INVESTMENT STRATEGIES, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
E.I. CAPITAL, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
EUROPA-LUX EURORENT 3-6, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PICTET FUNDS, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET STRATEGY FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
TC FONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

BAYERN LB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
en
BAYERNLB, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

DWS PERFORMANCE SIEGER 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
en
DWS PERFORMANCE SELECT 2014, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EVE INVEST, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
en
JULIUS BAER STRATEGY FUND, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg

HAIG GELDMARKT-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
en
H & A LUX GELDMARKT-FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

HWB UMBRELLA FUND, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
HWB UMBRELLA FUND LRII, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

KEPLER EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
en
KEPLER EQUITIES HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

MASTER STRATEGY, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
en
MASTER STRATEGY WARBURG, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

SHORT-TERM-CORP.-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
SHORT-TERM-CREDIT-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

TRINOVA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
TRINOVA (IPC), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

UNIRENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
en
UNIEURORENTA EMERGINGMARKETS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
AXA WORLD FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
IKANO FUNDS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
KAUPTHING MANAGER SELECTION, 35a, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
PARWORLD, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
SELECTOR MANAGEMENT FUND, 103, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
SPARINVEST, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:
AHW SICAV, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
AHW SICAV LRII, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
en
GENERALI INVESTMENTS SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PICTET FIXED INCOME FUND, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
PICTET FUNDS (LUX), 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

WESTAM COMPASS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
WESTLB MELLON COMPASS FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
CORDIAL ARROW FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
KAUPTHING INVESTMENT FUNDS, 35A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
NIKKO MONEY MARKET FUND, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO SKILL INVESTMENTS TRUST (LUX), 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
NIKKO TRUST, 9A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg

la dénomination et l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
CITI INVESTMENT TRUST SERIES J, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
en
LEGG MASON INVESTMENT TRUST SERIES, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CITI MUTUAL FUND TRUST SERIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
en
LEGG MASON MUTUAL FUND TRUST SERIES, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
CORLUY V.I.P., 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
MULTIWORLD, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
NEVAFUNDS, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPARINVEST FUND-OF-FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
WORLDSELECT, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

OPTIMUS II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
SEB OPTIMUS II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

PIGUET ALTERNATIVE FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
PIGUET STRATEGIES, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

RABOBANK SELECT FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
en
SARASIN FUND SELECTION, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

THE NEW RUSSIA FUND, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002
** l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie I
*** l'opc a changé de forme juridique
**** l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 19 juillet 1991

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 4 octobre 2001, l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Opera Nazionale Montessori Lussemburgo a.s.b.l.» ayant son siège à L-1269 Luxembourg, 2, rue Marguerite de Busbach, pour l'exercice de l'activité «crèche» à la même adresse.

L'ancien numéro d'agrément 10682001 a été remplacé par le numéro FJ 0682001 en date du 2 mai 2005.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de mai 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. INTER-EXPRESS, établie et ayant son siège social à L-8399 Windhof (Koerich), 3, rue de l'Industrie	03.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
2.	S.A. LUXYACHTING, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal	03.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
3.	s.à r.l. LINGERIE MOES ESCH, avec siège social à L-4011 Esch-sur Alzette, 85A, rue de l'Alzette, de fait inconnue à cette adresse	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
4.	s.à r.l. SPEEDMAN, avec siège social à L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck 1, de fait inconnue à cette adresse	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Hakima *Gouni*
5.	s.à r.l. IMMOBILIERE 'HAMDO', établie et ayant son siège social à L-3831 Schifflange, 2, rue Dicks	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Hakima *Gouni*

6.	S.A. Société de Participations Immobilières et Commerciales, en abrégé SPICOM S.A., avec siège social à L-4082 Esch-sur-Alzette, 79, rue Dicks, de fait inconnue à cette adresse	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Hakima *Gouni*
7.	S.A. BACCHUS INVEST, ayant eu son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme *Nadine Walch*	Me Luc *Jeitz*
8.	S.A. PENRITH, ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Luc *Jeitz*
9.	s.à r.l. TORDEURS ET TORDEURS, en abrégé T & T s.à r.l., ayant eu son siège social à L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Luc *Jeitz*
10.	S.A. UNI-CENTURY, ayant eu son siège social à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du Dix Septembre, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Véronique *Lautier*
11.	G.m.b.H. BAUGERÄTE BERGER, ayant eu son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Véronique *Lautier*
12.	s.à r.l. FIDUCIAIRE REGIONALE, avec siège social à L-7333 Steinsel, 64, rue des Prés, de fait inconnue à cette adresse	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Véronique *Lautier*
13.	S.A. IL PESCATORE, avec siège social à L-5690 Ellange, 11, rue de Mondorf, de fait inconnue à cette adresse	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Sophie *Ott*
14.	s.à r.l. E.A.I. (Equipement Automobile et Industrie), avec siège social à L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach, de fait inconnue à cette adresse	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Sophie *Ott*
15.	S.A. GROUPE COFILUX (COMPAGNIE FINANCIERE LUXEMBOURGEOISE), établie et ayant son siège social à L-5570 Remich, 21, route de Stadtbredimus	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Sophie *Ott*
16.	S.A. DR. LÖHMANN INDUSTRIES, en abrégé D.L.I., ayant eu son siège social à L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Virginie *Boussard*
17.	s.à r.l. PHONE-IT CENTRE, ayant eu son siège social à L- 2763 Luxembourg, 31, rue Zithe, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Virginie *Boussard*
18.	S.A. E.F.P.A. Eurosol Fondation Participation et Assistance, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Virginie *Boussard*
19.	s.à r. l. DM International, ayant eu son siège social à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, actuellement sans siège social connu	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Laure *Mersch*
20.	S.A. INTRO NET, avec siège social à L-6791 Grevenmacher, 22, route de Thionville, de fait établie à L-6791 Grevenmacher, 17, route de Thionville	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Laure *Mersch*

21. S.A. M.I.I. Groupe, établie et ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
22. s.à r.l. THERMOCLIM LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
23. s.à r.l. CONSTRU-CAMBRA, établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 109, route d'Esch	05.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
24. S.A. BELTE, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, Boulevard Royal	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
25. s.à r.l. BRASSERIE GALO, avec siège social à L-2173 Luxembourg, 10, rue München Tesch	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
26. S.A. FEM, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, actuellement sans siège social connu	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
27. S.A. SUN SAFE, ayant eu son siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, actuellement sans siège social connu	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
28. s.à r.l. LSK-TECHNIK, avec siège social à L-5555 Remich, 6, Place du Marché, de fait inconnue à cette adresse	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Pierre *Feltgen*
29. s.à r.l. GARAGE LA CINQUECENTO, avec siège social à L-1370 Luxembourg, 310, Val Ste Croix, de fait inconnue à cette adresse	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Pierre *Feltgen*
30. s.à r.l. K.J.M., avec siège social à L-4818 Rodange, 2, avenue Dr. Gaasch	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
31. S.A. LES TERRASSES DU GRUND, avec siège social à L-8077 Bertrange, 265, rue de Luxembourg	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
32. s.à r.l. IDC IDEM-DITO, ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Victor *Regnard*
33. s.à r.l. PETANGE TAPIS D'ORIENT, ayant eu son siège social à L-4760 Pétange, 12, route de Luxembourg, actuellement sans siège social connu	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Victor *Regnard*
34. s.à r.l. MARCELUS MAURICIO SPORTS BUSINESS, ayant eu son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, actuellement sans siège social connu	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Jean-Florent *Richard*
35. S.A. TECTUM IMMOBILIER, avec siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 9, rue de l'Alzette	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Jean-Florent *Richard*
36. S.A. SATIL, avec siège social à L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires 'Le 2000'	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Audrey *Scarpa*
37. s.à r.l. LUSO TOITURES, avec siège social à L-3937 Mondercange, 90, Grand-rue, de fait inconnue à cette adresse	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Audrey *Scarpa*
38. le sieur Jean-Luc Guyot, demeurant à L-6791 Grevenmacher, 10, rue de Thionville, ayant exploité le café 'GEMEENESTUFF' à Grevenmacher, 26, Grand-Rue	08.05.06	M Marc *Wagner*	Me Alain *North*

39.	S.A. HUMANOIDS GROUP, établie et ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt	10.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
40.	s.à r.l. IT4all, établie et ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch	10.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Petoud*
41.	S.A. L2S Communication, établie et ayant son siège social à L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg	12.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Tania *Hoffmann*
42.	s.à r.l. TOITURE DE L'EST, avec siège social à L-5485 Wormeldange, 48, rue Hiehl, de fait établie à L-5485 Wormeldange, 8, op Tomm	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
43.	s.à r.l. KATY, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 426, route de Longwy	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Tania *Hoffmann*
44.	s.à r.l. EUROGRADE, avec siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Kristel *Gilissen*
45.	S.A. IMIDO, avec siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Z.I. «Le 2000», de fait inconnue à cette adresse	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Kristel *Gilissen*
46.	S.A. ELTRADING, ayant eu son siège social à L-6791 Grevenmacher, 22, route de Thionville, actuellement sans siège social connu	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Patricia *Loesch*
47.	G.m.b.H. POWER-CONSULT, avec siège social à L-6684 Mertert, 1A, rue du Parc, de fait inconnue à cette adresse	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Patricia *Loesch*
48.	S.A. CENTURIO, avec siège social à L-5887 Hesperange, 381, route de Thionville	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Marieke *Kernet*
49.	s.à r.l. TECHNOTEL, ayant eu son siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer, actuellement sans siège social connu	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Celia Luis *Teixeira*
50.	s.à r.l. SWEET K'FE, avec siège social à L-8436 Steinfort, 34, rue de Kleinbettingen	15.05.06	M Robert *Worre*	Me Joëlle *Elvinger*
51.	s.à r.l. ELECTRO SONNTAG, avec siège social à L- 8010 Strassen, 176, route d'Arlon, de fait établie à L-8069 Bertrange, 26, rue de l'Industrie	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
52.	s.à r.l. GLOBE TRADING, ayant eu son siège social à L-1940 Luxembourg, 414, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Céline *Larmet*
53.	s.à r.l. TELETECH EUROPE, ayant eu son siège social à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse, actuellement sans siège social connu	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Céline *Larmet*
54.	S.A. SPC INTERNATIONAL, en abrégé SPC S.A., ayant eu son siège social à L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse, actuellement sans siège social connu	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Kamilla *Ladka*
55.	A.G. GLOB ALPHA, ayant eu son siège social à L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen, actuellement sans siège social connu	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Kamilla *Ladka*

56. S.A. OWEN INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste. Zithe, actuellement sans siège social connu	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Karima *Hammouche*
57. S.A. BIG DE GRAM, ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Karima *Hammouche*
58. S.A. Voyages Services – RAINBOW, avec siège social à L-7344 Steinsel, 2-4, avenue du Dix Septembre, de fait inconnue à cette adresse	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Gueth*
59. S.A. CINTO, en liquidation volontaire, avec siège social à L-8399 Windhof (Koerich), 3-5, rue d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Gueth*
60. s.à r.l. MISS, établie et ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 59, avenue Grande-Duchesse Charlotte	19.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Lionel *Gueth*
61. S.A. BUSINESS AND INFORMATION TECHNOLOGY ASSOCIATES, en abrégé B & IT ASSOCIATES, avec siège social à L-3511 Dudelange, 68, rue de la Libération	22.05.06.	M Robert *Worre*	Me Frédéric *Mioli*
62. s.à r.l. LPS, avec siège social à L-4620 Differdange, 3, rue Emile Mark, de fait inconnue à cette adresse	22.05.06	M Robert *Worre*	Me Frédéric *Mioli*
63. S.A. FIBELFIN, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, de fait établie à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte	22.05.06	M Robert *Worre*	Me Kamilla *Ladka*
64. s.à r.l. JOKEA, ayant fait le commerce sous la dénomination «LE SAVARIN», établie et ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 3A, avenue Gaston Diderich	26.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
65. s.à r.l. ANATHERM, ayant fait le commerce sous la dénomination «Muppi & Pussi», établie et ayant son siège social à L- 8011 Strassen, 347, route d'Arlon	26.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
66. s.à r.l. EXEL CONSULTANT LIMITED, établie et ayant son siège social à L-3833 Schifflange, 34, rue de l'Eglise	26.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Fabien *Verreaux*
67. s.à r.l. SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE, en abrégé S.L.T.I. s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-5751 Frisange, 40A, rue Robert Schumann	26.05.06	Mme Paule *Mersch*	Me Fabien *Verreaux*
68. S.A. CANAL EUROPE AUDIOVISUEL, établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté	31.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jens *Konrad*
69. s.à r.l. IMABAR, établie et ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 219, route de Longwy	31.05.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
	Diekirch		
70. s.à r.l. ILES AUX DELICES GOURMANDES, ayant eu son dernier siège social connu à L-9521 Wiltz, 6, rue de la Fontaine	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*

71.	S.A, FINCOM, ayant eu son dernier siège social connu à L-9710 Clervaux, Grand-Rue, 17	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
72.	S.A. COMPANY-HARBOR SOPARFI, établie et ayant son siège social à L-9743 Crendal, maison 14	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
73.	«AGRICO-LUX GMBH», établie et ayant son siège social à L-9610 Buschrodt, 19, Angelsgronn	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
74.	S.A. «FEMMES, ON VOUS AIME», établie et ayant son siège social à L-9050 Ettelbruck, 40, Grand-rue	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
75.	s.à r.l. «LUXTURN», établie et ayant son siège social à L-8506, Redange/Attert, 1, Zone Industrielle	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
76.	s.à r.l VHG, ayant eu son dernier siège social connu à L-8832 Rombach-Martelange,18, route de Bigonville	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
77.	s.à r.l. FLETICO, établie et ayant son siège social à L-9165 Merscheid (Heiderscheid), 12, Duerfstrooss	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
78.	le sieur Heinen Robert, demeurant à L-8551 Noerdange, 3, route d'Erpeldange	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
79.	la dame PARIS-LINDEN Sylvie, demeurant à L-8551 Noerdange, 3, route d'Erpeldange	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
80.	s.à r.l. EURO-GAVEG, établie et ayant son siège social à L-6562 Echternach, 117, route de Luxembourg	03.05.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
81.	s.à r.l. S.G. OBILUX, établie et ayant son siège social à L-9990 Weiswampach, 100A, auf dem Kiemel	10.05.06	M Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
82.	S.A. VITIS, établie et ayant son siège social à L-8508 Redange / Attert, 2, rue d' Ospern	10.05.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
83.	A.G. INTERNATIONALE MIYUKI, établie et ayant son siège social à L-9753 Heinerscheid, 3, rue de Stavelot	10.05.06	M Lex *Eippers*	Me François *Gengler*
84.	s.à r.l. G + P GASPER UND PARTNER INDUSTRIESERVICE, établie et ayant son siège social à L-6450 Echternach, 27, rue de Luxembourg	10.05.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
85.	s.à r.l. PRINT + SHOP ECHTERNACH, établie et ayant son siège social à L-6470 Echternach, 26, rue de la Montagne	17.05.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
86.	S.A. REM CONSULTING, établie et ayant son siège social à L-9990 Weiswampach, maison 49	17.05.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
87.	s.à r.l. COLADONATO YOUSSEF, anciennement dénommée MULTICOLORS s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-6447 Echternach, 15, rue Hooveleck	24.05.06	M Lex *Eippers*	Me Edith *Reiff*
88.	s.à r.l. BADIC COMMERCE, établie et ayant eu son dernier siège social connu à L-7573 Wiltz, 4, rue Michel Thilges	24.05.06	M Lex *Eippers*	Me Edith *Reiff*

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juin 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. SERVICES INFORMATIQUES – GESTION- MANAGEMENT ANALYSES ET CONSEILS, en abrégé SIGMA-CONSEILS S.A., établie et ayant son siège social à L-1320 Luxembourg, 49, rue de Cessange	02.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marc *Mouton*
2.	S.A. MDT INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	02.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marc *Mouton*
3.	s.à r.l. KP DEVELOPPEMENT, établie et ayant son siège social à L-4940 Bascharage, 171, route de Luxembourg	02.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Mathieu *Laurent*
4.	A.G. INTERNATIONAL MARKETING TRADING AND TRANSPORT (IMTT S.A.), établie et ayant son siège social à L-1475 Luxembourg, 5, rue du St. Esprit	02.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Mathieu *Laurent*
5.	S.A. ANC, établie et ayant son siège social à L-4485 Soleuvre, 39, route de Sanem	02.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
6.	s.à r.l. CASA MIA 2, établie et ayant son siège social à L-1326 Luxembourg, 1, rue Auguste Charles	02.06.06	M Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
7.	la succursale luxembourgeoise de la société de droit anglais WORLD SYSTEMS (EUROPE) LIMITED, établie à L-1245 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette, Bâtiment AEG	02.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Fabien *Verreaux*
8.	s.à r.l. SCHUSTER ERICH, avec siège social à Schengen, 1C, route du Vin	09.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Millim*
9.	S.A. INTELLIGENT eTRADING CENTER, avec siège social à Steinsel, 35, rue Kennedy, de fait inconnue à cette adresse	09.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Millim*
10.	s.à r.l. TRAX, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 3, Grand-rue	09.06.06	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
11.	s.à r.l. LUXEMBOURG SECURITY GROUP, en abrégé L.S.G. s.à r.l., L-3378 Livange, Z.I. route de Bettembourg	14.06.06	Mme Paule *Mersch*	Me Martine *Lauer*
12.	S.A. CITY-IMMO, établie et ayant son siège social à L-3425 Dudelange, 25, rue Nic. Biewer	16.06.06	Mme Paule *Mersch*	Me Sandra *Alves Roussado*
13.	S.A. XCELL SPACE INDUSTRIES, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25a, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	16.06.06	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
14.	S.A. C.M.R.I. -LUX, établie et ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 11a, boulevard Joseph II	16.06.06	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
15.	s.à r.l. CMG, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 17, avenue de la Gare	16.06.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*

16.	S.A. GLOBAL FURNITURE AGENCY, établie et ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe	16.06.06	Mme Paule Mersch	Me Marguerite Ries
17.	S.A. LISSA-LUXEMBOURG INVESTMENT STRATEGIES, anciennement S.A. LUXEMBOURG INFORMATION SYSTEMS, avec siège social à L-1637 Luxembourg, 120 bd de la Pétrusse, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
18.	S.A. 208 INSTALLATION, avec siège social à L 8339 Windhof, 9, route des Trois Cantons, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
19.	s.à r.l. INGLE-WOOD, ayant eu son siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.-F. Kennedy, actuellement sans siège social connu	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
20.	S.A. HTC, avec siège social à L-1510 Luxembourg, 15, avenue de la Faïencerie, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Alexandre *Dillmann*
21.	S.A. RECYCLING SEPARATION TECHNOLOGY LUXEMBOURG, en abrégé R.S.T. LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Tania *Hoffmann*
22.	s.à r.l. CFD, avec siège social à L-3253 Bettembourg, 165, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
23.	s.à r.l. TOP FASHION CONCEPT, avec siège social à L-2227 Luxembourg, 24, avenue Porte Neuve, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
24.	s.à r.l. ALISIOS, avec siège social à L-5440 Remerschen, 34, Waïstross	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Pascale *Millim*
25.	S.A. BENELUX IMPORT MANAGEMENT, ayant eu son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, bd du Prince Henri, actuellement sans siège social connu	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Pascale *Millim*
26.	S.A. MIMAB, avec siège social à L-8011 Strassen, 257, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
27.	s.à r.l. MX FACTORY EUROPE, ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65 rue de Merl, actuellement sans siège social connu	19.06.06	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
28.	s.à r.l. AMERIFAC, avec siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy	19.06.06	M Robert *Worre*	Me Caroline *Godfroid*
29.	s.à r.l. DIFFUSION CRESCENDO, avec siège social à L-1466 Luxembourg, 8/1, rue Jean Engling, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Robert *Worre*	Me Caroline *Godfroid*
30.	S.A. LUX DELIVERY, avec siège social à L-4995 Schouweiler, 12a, rue du Neuf Septembre	19.06.06	M Robert *Worre*	Me Cintia *Martins Costa*
31.	s.à r.l. RESTO MIXTE, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 101, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse	19.06.06	M Robert *Worre*	Me Cintia *Martins Costa*

32. s.à r.l. CAFE CENTRAL, avec siège social à L-3730 Rumelange, 67, Grand-rue, de fait inconnue à cette adresse	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Kamilla *Ladka*
33. S.A. BUDOWA, avec siège social à L-4575 Differdange, 43, Grand-Rue, de fait inconnue à cette adresse	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Kamilla *Ladka*
34. S.A. RISTORANTE LA FONTANA, avec siège social à L-8339 Olm, 14, rue Michel Welter	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
35. S.A. ISA LUX, avec siège social à L-8247 Mamer, 12, rue des Maximins	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Fabien *Verreaux*
36. S.A.TRIUNE CONSULTING, ayant eu son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, actuellement sans siège social connu	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
37. S.A. EXTRABOLD, avec siège social à L-3360 Leudelange, 80, route de Luxembourg	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
38. s.à r.l. MUSIC UNLIMITED, avec siège social à L-3332 Fennange, 22, rue des Alouettes, de fait inconnue à cette adresse	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Catherine *Hornung*
39. S.A. DSW AG, avec siège social à L-5445 Schengen, 47, route du Vin	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Catherine *Hornung*
40. s.à r.l. MIMMO, avec siège social à L-1880 Luxembourg, 26, rue Pierre Krier, de fait inconnue à cette adresse	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Samantha *Tanson*
41. S.A.BEECH INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich, actuellement sans siège social connu	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Samantha *Tanson*
42. S.A.SCANKAFFEE, avec siège social à L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clément	26.06.06	M Robert *Worre*	Me Asaël *Rouby*
43. S.A. INTERNATIONAL MALEX AUTOS, avec siège social à L-4760 Pétange, 14A, rue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	26.06.06	M Marc *Wagner*	Me Patrice *Permantier*
44. s.à r.l. T.W.D. EXPRESS, avec siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	26.06.06	M Marc *Wagner*	Me Patrice *Permantier*
45. s.à r.l. WOLFF SPARE PARTS, en abrégé W.S.P., établie et ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 38, bd Napoléon 1er	26.06.06	M Marc *Wagner*	Me Miguel *Andreu del Hierro*
46. s.à r.l. Gerval, ayant fait le commerce sous la dénomination «Am Béergaertchen», établie et ayant son siège social à L-8384 Koerich, 2, rue du Windhof	28.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Habiba *Boughaba*
47. S.A. MILLENNIUM MULTIMEDIA, en liquidation judiciaire, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 76, rue d'Anvers	28.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
48. s.à r.l. DECO, établie et ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri	28.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*

49.	s.à r.l. CASTELEC, établie et ayant son siège social à L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire	29.06.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
		Diekirch		
50.	s.à r.l. SCHMARTZ GAST, actuellement dénommée SG s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-6225 ALTRIER, 20, Op der Schanz	07.06.06	M Lex *Eippers*	Me Charles *Steichen*
51.	la dame Manuela Mischaux-Braun, demeurant à L-6450 Echternach, 101, rue de Luxembourg	14.06.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
52.	le sieur José Luis Dos Santos Cardoso, demeurant à L-9012 Ettelbruck, 24, avenue des Alliés, actuellement sans domicile ni résidence connus	21.06.06	M Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 18 juillet 2006, Monsieur Andre RADWAN, né le 23 octobre 1979, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 juillet 2006, Madame Anne-Sophie GOBERT, née le 19 décembre 1977, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 62 23 août 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 17 juillet 2006 portant approbation de la dissolution de la société de secours mutuels «Caisse de décès de la Fédération Luxembourgeoise des Tourneurs en cylindre», et la fusion avec la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance».

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Attendu que l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2006 de la société de secours mutuels «Caisse de décès de la Fédération Luxembourgeoise des Tourneurs en cylindre», a décidé à l'unanimité des membres présents la fusion avec la société «Caisse Générale de Prévoyance» avec effet au 1er juin 2006;

Vu le procès-verbal du 25 avril 2006, signé par les membres désignés par la société de secours mutuels concernée et le Commissaire désigné par le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, constatant que tous les engagements contractés par la société sont remplis;

Vu l'article 8 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Sur la proposition du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Arrête:

Art. 1er. La dissolution de la société de secours mutuels «Caisse de décès de la Fédération Luxembourgeoise des Tourneurs en cylindre» et la fusion avec la société de secours mutuels «Caisse Générale de Prévoyance» avec effet au 1er juin 2006 sont approuvées.

Art. 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.
Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 autorisant le Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (S.E.B.E.S.) à se doter de statuts approuvés par ses membres et autorisant l'adhésion du Syndicat des Eaux du Centre (S.E.C.) et du Syndicat intercommunal pour la distribution d'eau dans la région de l'Est (S.I.D.E.R.E.) au S.E.B.E.S.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 31 juillet 1962 ayant pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu la délibération du 22 décembre 2003, approuvée par le Conseil de Gouvernement le 20 février 2004, aux termes de laquelle le comité du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (S.E.B.E.S.) a décidé de proposer dans le cadre de l'adaptation à la nouvelle législation de ses statuts d'admettre les preneurs d'eau actuels non encore membres à faire partie du S.E.B.E.S., à savoir le Syndicat des Eaux du Centre (S.E.C.) et le Syndicat Intercommunal pour la Distribution d'Eau dans la Région de l'Est (S.I.D.E.R.E.), en les exemptant d'une participation en capital pour la capacité de fourniture leur réservée et souscrite antérieurement par convention;

Vu la délibération du comité du S.E.B.E.S. du 15 juillet 2004 proposant à ses membres d'adopter des statuts conformes à la loi du 23 février 2001 sur les syndicats de communes;

Vu les délibérations des comités du Syndicat Intercommunal pour la Distribution d'Eau dans la Région de l'Est (S.I.D.E.R.E.) en date du 19 octobre 2004 et du Syndicat des Eaux du Centre (S.E.C.) en date du 20 juin 2005 aux termes desquelles les prédits corps sollicitent l'adhésion des syndicats qu'ils représentent au Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre et adoptent le texte des statuts proposé par le comité du S.E.B.E.S.;

Vu les délibérations du Conseil de Gouvernement en date du 16 septembre 2005, du conseil communal de la Ville de Luxembourg en date du 24 octobre 2005, des comités du Syndicat de Distribution d'Eau des Ardennes (D.E.A.) en date du 2 décembre 2005 et du Syndicat des Eaux du Sud (S.E.S.) en date du 5 mai 2006 aux termes desquelles les prédits corps acceptent les statuts tels que proposés par le comité du SEBES et se prononcent pour l'adhésion des syndicats S.E.C. et S.I.D.E.R.E. au syndicat S.E.B.E.S.;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Les statuts du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (S.E.B.E.S.) sont approuvés. Ces statuts font partie intégrante du présent arrêté.

Art. 2. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'adhésion du Syndicat des Eaux du Centre (S.E.C.) et du Syndicat Intercommunal pour la Distribution d'Eau dans la Région de l'Est (S.I.D.E.R.E.) au syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (S.E.B.E.S.).

Art. 3. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Cabasson, le 24 juillet 2006.
Henri

Annexe
Texte des statuts du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (S.E.B.E.S.)

Préambule

1) L'Etat, la Ville de Luxembourg (VdL), le Syndicat des Eaux du Sud (SES) et le Syndicat de distribution d'eau des Ardennes (DEA) sont associés dans un syndicat dénommé «Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES)».
2) Le Syndicat intercommunal pour la distribution d'eau dans la région de l'Est (SIDERE) et le Syndicat des Eaux du Centre (SEC) ont décidé d'adhérer au SEBES.
3) Le syndicat est régi par:
   - la loi du 31 juillet 1962 ayant pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre telle qu'elle a été modifiée par la suite;
   - la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;
   - l'arrêté grand-ducal du 8 juillet 1963 portant institution du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre tel qu'il a été modifié par la suite;
   - les présents statuts.

Article 1. Dénomination

Le syndicat est dénommé «Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre», en abrégé SEBES.

Article 2. Objet

1) L'objet du syndicat est défini par la loi du 31 juillet 1962 telle qu'elle a été modifiée par la suite.
2) Il comporte tous les services accessoires nécessaires à la réalisation de l'objet défini par la loi, et pourra également comporter le contrôle de la qualité de l'eau au niveau du robinet du consommateur.

Article 3. Siège

Le syndicat a son siège dans la commune d'Esch-sur-Sûre à la station de traitement de l'eau à L-9650 Esch-sur-Sûre.

Article 4. Durée du syndicat

Le syndicat est constitué pour une durée indéterminée.

Article 5. Membres

Sont membres du syndicat l'Etat, la Ville de Luxembourg, le Syndicat des Eaux du Sud, le Syndicat de distribution d'eau des Ardennes, le Syndicat intercommunal pour la distribution d'eau dans la région de l'Est et le Syndicat des Eaux du Centre.

Conformément à l'article 2 de la loi modifiée du 31 juillet 1962 d'autres communes et syndicats de communes peuvent adhérer au syndicat. Le comité du syndicat détermine les conditions et modalités de leur admission, qui sont approuvées par une délibération du Gouvernement en Conseil.

Article 6. Organes du syndicat

1) Le comité

1) Le syndicat est administré par un comité de seize délégués se composant comme suit:
   - L'Etat est représenté par quatre délégués disposant chacun de trois voix.
   - Les communes et syndicats de communes sont représentés par douze délégués en proportion de leur capacité réservée telle que définie à l'article 7.
     Chacun de ces membres du syndicat est représenté par au moins un délégué.
     Chaque délégué de ces membres dispose d'une voix.
2) En application de l'article 7 point A les membres sont représentés au comité comme suit:
   - l'Etat par 4 délégués;
   - la Ville de Luxembourg par 3 délégués;
   - le SES par 4 délégués;
   - la DEA par 2 délégués;
   - le SEC par 2 délégués;
   - le SIDERE par 1 délégué.

3) Conformément au dernier alinéa de l'article 2 de la loi modifiée du 31 juillet 1962, chaque membre du syndicat peut nommer des suppléants au même nombre que ses délégués effectifs au syndicat.

4) Le comité, outre ses attributions légales, est chargé notamment de:

a) l'adoption du règlement de fourniture d'eau et de participation aux charges;

b) la fixation des frais de route et de séjour des membres du comité, du bureau et du président pour les voyages de services effectués dans l'intérêt du SEBES;

c) la fixation des frais de route et de séjour ainsi que de la fixation des jetons de présence des membres du conseil technique.

2) Le bureau

Le bureau se compose de six membres dont le président, un vice-président et quatre membres.

3) Le président

1) Conformément à l'alinéa 3 de l'article 1er de la loi modifiée du 31 juillet 1962, l'un des délégués de l'Etat assumera la présidence du comité. Il sera désigné par le Gouvernement en Conseil.

2) Le président est remplacé en cas d'absence ou d'empêchement par le vice-président élu par le bureau parmi ses membres.

3) En cas d'absence simultanée du président et du vice-président, le service passe au membre du bureau le plus ancien en rang.

4) Le conseil technique

1) Le comité peut s'adjoindre un conseil technique.

2) Le conseil technique se compose du président, d'au moins un représentant de chaque membre, du secrétaire du SEBES et de deux représentants de la direction du SEBES. Il est dirigé par le président du syndicat.

3) La composition effective, le fonctionnement et les attributions du conseil technique font l'objet d'un règlement interne à arrêter par le comité.

Article 7. Engagements des membres

A) Engagements de base

1) Les engagements des membres sont définis en proportion de leur capacité réservée de fourniture d'eau potable, cette dernière étant définie comme la quantité maximale quotidienne de fourniture d'eau potable à laquelle le membre a droit.

La capacité de production et de fourniture d'eau potable du SEBES s'élève à 100.000 m^3 par jour, dont 10% (dix) sont à considérer comme capacité de sécurité non attribuable et 1.000 (mille) m^3 par jour sont tenus en réserve en vue d'être attribués ultérieurement en cas de besoin.

En fonction des capacités réservées les engagements des membres dans le SEBES sont définis comme suit:

– la DEA	12.000 m^3/jour	13,48%
– le SES	32.000 m^3/jour	35,95%
– la Ville de Luxembourg	21.000 m^3/jour	23,60%
– le SEC	17.000 m^3/jour	19,10%
– le SIDERE	7.000 m^3/jour	7,87%
– Capacité totale attribuée:	89.000 m^3/jour	100,00%

2) L'Etat met l'eau du barrage-réservoir d'Esch-sur-Sûre à disposition du syndicat.

B) Dispositions complémentaires

1) Modification de la répartition des capacités réservées

1) Un échange de capacités réservées d'eau potable entre membres est possible sous réserve:

a) de l'accord préalable de ces membres, arrêté dans une convention entre eux;

b) de l'accord préalable du comité du SEBES;

c) et de la faisabilité technique.

2) Toute modification des capacités réservées des membres du SEBES donne lieu à un réajustement général des quotes-parts de leurs engagements.

3) Toute modification de la répartition des capacités réservées ne prend effet qu'un 1er janvier.

4) Une modification de la composition du comité qui peut en résulter ne sera mise en œuvre que lors d'un prochain renouvellement du comité.

2) Attribution de la capacité de réserve

1) Une attribution à un membre d'une partie de la capacité de réserve ne peut se faire que sur décision du comité.

2) Une attribution à un membre d'une partie de la capacité de réserve implique une participation financière à la valeur nette du patrimoine du syndicat en fonction de la capacité supplémentaire attribuée.

3) Toute attribution de capacités de réserve donne lieu à un réajustement général des quotes-parts des engagements des membres du SEBES.

4) Toute modification de la répartition des capacités réservées ne prend effet qu'un 1er janvier.

5) Une modification de la composition du comité qui peut en résulter ne sera mise en œuvre que lors d'un prochain renouvellement du comité.

3) Epuisement, dépassement temporaire et limitation des capacités réservées

1) Lorsque la capacité de réserve tend à être épuisée, le comité du SEBES délibère sur les mesures à prendre afin de garantir l'approvisionnement du pays en eau potable conformément à la loi modifiée du 31 juillet 1962.

2) Le règlement de fourniture d'eau et de participation aux charges prévoit les conditions et modalités de dépassement temporaire par un membre, en cours d'année, de sa capacité réservée.

3) Si, par suite d'un incident technique ou de tout autre événement imprévisible, la fourniture d'eau devait être limitée, la répartition de cette limitation se fera au prorata des capacités réservées.

4) Raccordements au réseau du SEBES

Les conduites de raccordement au réseau du SEBES sont à la charge du demandeur. Le SEBES finance la chambre à vannes de départ ainsi que la robinetterie d'alimentation et le matériel de télétransmission dans la chambre technique du réservoir raccordé. Les points de raccordement des membres au réseau du SEBES font l'objet d'une convention de fourniture aux conditions fixées par le comité.

Article 8. Gestion comptable et financière

1) La tenue des livres se fera, sous l'approbation du Ministre de l'Intérieur, d'après les principes de la comptabilité commerciale.

2) La participation aux charges est fonction des fournitures et services prestés par le SEBES, des capacités réservées des membres ainsi que de leur utilisation effective par les membres et autres bénéficiaires. Elle est déterminée sur base des montants unitaires qui résultent de la comptabilité analytique différenciant entre charges fixes et charges variables.

3) Pour la participation aux charges de chaque exercice, le comité fixe des montants unitaires pour les différentes catégories de charges qui sont arrêtées au niveau du règlement de fourniture et de participation aux charges.

4) Tout membre raccordé directement au réservoir d'Eschdorf peut être dispensé par une décision du comité de la charge de la catégorie relative à l'adduction d'eau potable.

5) Après chaque exercice, le comité réajuste les montants unitaires de la participation aux charges pour équilibrer les comptes du SEBES. Les décomptes des membres sont dressés en conséquences.

6) Le SEBES peut se créer des réserves en capital par la dotation d'un ou de plusieurs fonds pour nouveaux ou futurs investissements. Le montant du fonds ne peut cependant pas dépasser les 20% de la valeur des immobilisations brutes.

7) Le SEBES peut se donner un fonds de réserve supplémentaire pour les intérêts-créditeurs des fonds excédentaires placés à terme.

8) Le SEBES peut se donner un fonds de renouvellement à doter à partir du budget ordinaire selon des règles à définir par le comité. Le montant du fonds ne peut cependant pas dépasser les 10% de la valeur des immobilisations brutes.

Article 9. Conditions de retrait d'un membre

1) Sans préjudice à l'article 25 de la loi 23 février 2001 un membre qui désire se retirer du syndicat doit communiquer au comité du syndicat la décision de son comité ou de son conseil communal exprimant son intention au moins un an avant la date choisie pour le retrait, qui doit être un 1er janvier.

2) Le membre qui quitte le syndicat peut céder sa capacité réservée à un ou plusieurs autres membres disposant d'un raccordement au réseau du SEBES. Si le membre n'a pas pu céder la totalité de sa capacité réservée, il devra continuer à assumer la participation aux charges de la capacité restante. L'élimination de ses raccordements au réseau du SEBES est à sa charge.

3) Le membre sortant n'a pas droit à indemnisation.

Article 10. Affectation de l'actif et du passif en cas de dissolution du syndicat

1) En cas de dissolution du syndicat, les membres du SEBES ont le droit de récupérer leur quote-part dans la valeur du patrimoine du syndicat suivant leurs engagements, exprimés par la quote-part des capacités leurs réservées au moment de la dissolution sans préjudice du droit de l'Etat de récupérer les subsides en capital versés.

2) Chaque membre participe en fonction de sa quote-part dans la valeur du patrimoine du syndicat aux frais de la mise hors service définitive de toutes les installations du syndicat.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de juillet 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Avenant à la convention collective de travail des ouvriers et des employés de la S.à r.l. LUDEC et de la S.A. ROTAREX DISTRIBUTION signé en date du 6 juin 2006 entre la direction de la S.à r.l. LUDEC et le syndicat OGB-L et la délégation du personnel;
– Avenant à la convention collective de travail du personnel ouvrier de la S.A. LUXPORT signé en date du 31 mai 2006 entre la direction de la S.A. LUXPORT et le LCGB et la délégation des ouvriers;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. GUARDIAN AUTOMOTIVE-E signée en date du 10 octobre 2005 entre la direction de la S.A. GUARDIAN AUTOMOTIVE-E et le syndicat OGB-L;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. SAINT-GOBAIN ABRASIVES signée en date du 26 juin 2006 entre la direction de la S.A. SAINT-GOBAIN ABRASIVES et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;
– Convention collective de travail pour le personnel de la S.A. CORA Luxembourg signée en date du 15 juin 2006 entre la direction de la S.A. CORA Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les employés de l'Association Agricole LUXLAIT signée en date du 13 juillet 2006 entre la direction de l'Association Agricole LUXLAIT et le syndicat LCGB;
– Protocole d'accord sur le renouvellement de la convention collective de travail pour les employés de la sidérurgie luxembourgeoise signé en date du 24 mai 2006 entre la direction d'Arcelor Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail des ouvriers du ROTAREX GROUP SITE LINTGEN signé en date du 30 juin 2006 entre la direction du ROTAREX GROUP et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation ouvrière;
– Protocole d'accord sur le renouvellement de la convention collective de travail pour le personnel de LUXCONTROL S.A., LC LUXCONTROL a.s.b.l. et ESCEM a.s.b.l. signé en date du 30 juin 2006 entre la direction de LUXCONTROL S.A., LC LUXCONTROL a.s.b.l. et ESCEM a.s.b.l. et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Deux avenants à la convention collective de travail des salariés de la société USINE & ALZ Luxembourg signés entre la direction de la société UGINE & ALZ Luxembourg et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel de la société UGINE & ALZ Luxembourg;
– Renouvellement de la convention collective de travail des salariés occupés dans les établissements hospitaliers luxembourgeois signé en date du 19 juillet 2006 entre l'Entente des Hôpitaux Luxembourgeois (EHL) et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail des ouvriers de la S.A. AMER-SIL Kehlen valable du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008 signée en date du 20 juillet 2006 entre la direction de la S.A. AMER-SIL et le LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail signée le 14 septembre 2002 entre la S.A. AUCHAN Luxembourg et les représentants des salariés employés et ouvriers, en vigueur depuis le 1er janvier 2003, et signé en date du 14 juillet 2006 entre la direction de la S.A. AUCHAN et les syndicats OGB-L et LCGB.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 18 juillet 2006, Madame le Docteur Caroline BERTHEL, née le 21 juillet 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en rhumatologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 juillet 2006, Monsieur le Docteur Hans-Heinrich LAUBACH, né le 25 novembre 1969, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 juillet 2006, Monsieur le Docteur Jürgen BÖHLER, né le 18 octobre 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie thoracique au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 juillet 2006, Madame le Docteur Angela NARD épouse HOLLARD, née le 30 mai 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 63 **28 août 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2006 autorisant l'adhésion de la commune de Differdange au syndicat intercommunal de l'Ouest pour la conservation de la nature (SICONA-Ouest).

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu la délibération du conseil communal de Differdange en date du 29 juillet 2005 aux termes de laquelle ledit corps sollicite l'adhésion de la commune qu'il représente au syndicat intercommunal de l'Ouest pour la conservation de la nature (SICONA-Ouest) dont la création a été autorisée par arrêté grand-ducal du 3 avril 1989;

Vu les délibérations des conseils communaux des communes de Bascharage en date du 28 avril 2006, de Bertrange en date du 12 mai 2006, de Clemency en date du 10 mai 2006, de Dudelange en date du 2 juin 2006, de Garnich en date du 29 mai 2006, de Kayl en date du 4 mai 2006, de Kehlen en date du 26 avril 2006, de Kopstal en date du 2 juin 2006, de Leudelange en date du 12 juin 2006, de Mamer en date du 24 avril 2006, de Mondercange en date du 28 avril 2006, de Pétange en date du 24 avril 2006, de Reckange-sur-Mess en date du 3 mai 2006, de Sanem en date du 26 avril 2006, de Schifflange en date du 5 mai 2006 et de Strassen en date du 21 juin 2006 desquelles il résulte qu'ils sont d'accord avec l'adhésion de la commune de Differdange au syndicat intercommunal en question;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont approuvées les délibérations précitées ayant pour objet l'adhésion de la commune de Differdange au syndicat intercommunal de l'Ouest pour la conservation de la nature (SICONA-Ouest).

Art.2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Cabasson, le 31 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 31 juillet 2006 portant modification des statuts du syndicat intercommunal dénommé Centre de Natation Intercommunal (C.N.I.) «Les Thermes» Strassen-Bertrange.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes;

Vu les délibérations concordantes des conseils communaux des communes de Bertrange en date du 15 juillet 2005 et de Strassen en date du 22 juillet 2005;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. La modification du paragraphe 7.1. de l'article 7 des statuts du syndicat intercommunal dénommé «Centre de Natation Intercommunal Les Thermes Strassen-Bertrange», dont le texte est repris en annexe, est approuvée.

Art. 2. Notre Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Cabasson, le 31 juillet 2006.
Henri

Annexe:

Syndicat Intercommunal C.N.I. «Les Thermes»

Texte modificatif des statuts

Les statuts du syndicat intercommunal dénommé Centre de Natation Intercommunal C.N.I. «Les Thermes» sont modifiés comme suit:

7.1. LA CONSTITUTION DU PATRIMOINE

La commune de Strassen déclare louer au syndicat, par bail emphytéotique pour la durée du syndicat déterminée à l'article 4 ci-avant, les fonds viabilisés d'une superficie approximative de 417 ares, situés à l'intérieur du secteur du PAG de la commune de Strassen dénommé «zone d'aménagement de bâtiments publics et de terrains à étude – terrains réservés aux installations sportives et de récréation», au lieu-dit «Hueflach» à Strassen, nécessaires à la réalisation du projet. La surface précitée a été déterminée sur base du plan annexé à la présente; elle sera arrêtée définitivement par plan de mesurage cadastral.

Les frais de viabilisation des terrains (équipements collectifs) sont à charge de la commune de Strassen.

Le prix du loyer annuel à charge du syndicat est fixé au montant de 247.000 € TTC (deux cent quarante-sept mille euros, taxe sur la valeur ajoutée comprise) pour les fonds tels que définis à l'alinéa 1 du présent article. Il est dû pour la première fois à la mise à disposition au syndicat du terrain en question (date de la signature du bail emphytéotique). À partir de la 5e année du bail, le montant du loyer est ajusté par une majoration progressive annuelle de 1%.

Le bail expirera avec l'échéance de la durée du syndicat.

Les communes membres participent à la réalisation du projet faisant l'objet des présents statuts par un apport en capital plafonné à 10.100.000 € (dix millions cent mille euros) pour chaque commune. Le montant des subventions gouvernementales reviendra directement au syndicat. Les avances sont à liquider sur demande du comité du syndicat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de construction et des besoins de financement qui en résultent.

L'investissement total pour la réalisation du projet ne peut pas dépasser la somme de 25.200.000 € (vingt-cinq millions deux cent mille euros), valeur arrêtée au 01.01.2005, adaptable en fonction des fluctuations du nombre-indice annuel des prix de la construction constatés par le STATEC.

Sont à charge du syndicat, les frais de construction et d'équipement particuliers comprenant les frais d'aménagement des alentours, les coûts des constructions à ériger, les frais de raccordements particuliers des bâtiments aux réseaux publics, le coût des installations, des équipements et du mobilier, les honoraires de tout genre, la TVA sur les travaux, fournitures et prestations de service et, en général, toute dépense quelconque engagée dans l'intérêt de la création du centre de natation tel que défini à l'article 2.

La date de la mise en service des installations du centre de natation fera l'objet d'une délibération du comité.

Après la mise en service du centre toute demande de capitaux supplémentaires se fera dans les proportions des apports en capital.

En contrepartie des engagements pris pour la constitution du capital du syndicat, chaque commune, dans les proportions des apports en capital, a droit aux services offerts par le syndicat.

Arrêté ministériel du 21 août 2006 modifiant l'arrêté ministériel du 21 janvier 2005 instituant la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu l'article 12 de la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Santé;

Vu le règlement grand-ducal du 15 mai 1995 relatif à la commission appelée à donner des avis en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger;

Arrête:

Art. 1er. Est nommé membre effectif de la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle au sujet de la reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger Monsieur Raoul FRANCK, Attaché de gouvernement, actuellement membre suppléant.

Art. 2. Est nommé membre suppléant Monsieur Laurent JOMÉ, Conseiller de direction adjoint, actuellement membre effectif.

Art. 3. Est nommé membre suppléant Monsieur Narciso FUMANTI, Rédacteur principal, en remplacement de Madame Diane KUFFER, rédacteur.

Art. 4. Le présent arrêté modifie l'arrêté ministériel du 21 janvier 2005 ayant institué la commission appelée à donner des avis au Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle en matière de reconnaissance des diplômes de certaines professions de santé obtenus à l'étranger.

Art. 5. Le présent arrêté qui sera publié au Mémorial sera transmis aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 21 août 2006.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Armée. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2006 les lieutenants en premier de l'armée Joël FALTZ, Georges CAMPILL et Guillaume HANSEN ont été nommés au grade de capitaine dans le cadre des officiers de carrière de l'armée, avec effet au 31 juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 le capitaine titulaire de l'armée Cyrille DUPONT a été nommé major, médecin de l'armée, avec effet au 31 juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2006 les capitaines de l'armée Fränky SCHILTZ et Pascal PUTZ ont été nommés au grade de major dans le cadre des officiers de carrière de l'armée, avec effet au 26 août 2006.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur Frans ROTINK, chargé d'études-informaticien auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études-informaticien principal auprès de la même institution avec effet au 1er septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur Yves HEYNEN, chargé d'études-informaticien stagiaire auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études-informaticien auprès de la même institution avec effet au 1er août 2006.

Centre Informatique de l'État. – Examens. – Le Centre Informatique de l'État organisera au cours du mois d'octobre 2006 un examen pour opérateur, un examen pour programmeur d'application et un examen pour programmeur de système.

Conseil d'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er août 2006 Monsieur Georges WIVENES a été nommé membre du Conseil d'Etat.

Corps diplomatique. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 24 juillet 2006 Madame Véronique DOCKENDORF, Monsieur Tim KESSELER, Monsieur Georges TERNES, Monsieur Michel LEESCH, Madame Yasuko MULLER, Monsieur Marc HUEBSCH, Monsieur Daniel DA CRUZ, Attachés de légation en service ordinaire, ont été nommés Secrétaires de légation en service ordinaire, à partir du 1er septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 Madame Nadine FEYDER a été nommée Attaché de légation en service ordinaire, à partir du 1er septembre 2006.

Cour Constitutionnelle du Grand-Duché de Luxembourg. – Appel de candidatures. – Une place de membre de la Cour Constitutionnelle devenant vacante le 1er novembre 2006 et l'assemblée générale conjointe de la Cour Supérieure de Justice et de la Cour administrative devant présenter trois candidats à ce poste, les magistrats intéressés à la fonction visée sont invités à faire parvenir leurs candidatures au Président de la Cour Supérieure de Justice, 12, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg pour **le 6 octobre 2006** au plus tard.

Entreprises d'assurances. – «FORTIS LUXEMBOURG Vie S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 31 juillet 2006, Madame Chantal VAN DYCK a été agréée comme directeur de l'entreprise d'assurances «FORTIS LUXEMBOURG Vie S.A.» en remplacement de Monsieur Dirk BILLEMON.

Entreprises d'assurances. – «FORTIS LUXEMBOURG IARD S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 31 juillet 2006, Madame Chantal VAN DYCK a été agréée comme directeur de l'entreprise d'assurances «FORTIS LUXEMBOURG IARD S.A.» en remplacement de Monsieur Dirk BILLEMON.

Entreprises d'assurances. – «NORDEA LIFE & PENSIONS S.A.» – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 31 juillet 2006, l'entreprise d'assurances «NORDEA LIFE & PENSIONS S.A.», avec siège social à L-2220 Luxembourg, 672, rue de Neudorf, est autorisée à étendre ses activités à la couverture des risques de la branche:

N° VI) Opérations de capitalisation.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille non-vie partiel de l'entreprise d'assurances «Allianz Versicherungs-Aktiengesellschaft» vers l'entreprise d'assurances «Allianz Marine & Aviation Versicherungs-Aktiengesellschaft».

La «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BAFIN)», autorité de contrôle allemande du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise «Allianz Versicherungs-Aktiengesellschaft» était autorisée à transférer une partie de son portefeuille d'assurances non-vie à l'entreprise d'assurances «Allianz Marine & Aviation Versicherungs-Aktiengesellschaft» avec effet au 1er janvier 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille vie de l'entreprise d'assurances CITY OF WESTMINSTER ASSURANCE COMPANY Limited vers l'entreprise COUNTRYWIDE ASSURED Plc.

La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurances CITY OF WESTMINSTER ASSURANCE COMPANY Limited était autorisée à transférer son portefeuille vie à l'entreprise d'assurances COUNTRYWIDE ASSURED Plc avec effet au 30 juin 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille vie de l'entreprise d'assurance «THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY» vers l'entreprise d'assurance «SLLC LIMITED».

La *FSA,* autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance «THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY» était autorisée à transférer son portefeuille d'assurance vie, incluant l'activité à long terme, vers l'entreprise d'assurance «SLLC LIMITED» avec effet au 10 juillet 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprises de réassurances. – Changement de l'actionnariat de l'entreprise de réassurances «ATOUT S.A.». – Par arrêté ministériel du 1er août 2006, le changement de l'actionnariat direct de l'entreprise de réassurances «ATOUT S.A.» avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, qui se traduit par l'acquisition de 100% des parts de «ATOUT S.A.» par «ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL IARD», est autorisée.

Entreprises de réassurances. – Changement de l'actionnariat de l'entreprise de réassurances «CP-BK REINSURANCE S.A.». – Par arrêté ministériel du 8 août 2006, le changement de l'actionnariat direct de l'entreprise de réassurances «CP-BK REINSURANCE S.A.» avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, qui se traduit par l'acquisition de 99,96% des parts de «CP-BK REINSURANCE S.A.» par «NORD EUROPE ASSURANCES», est autorisé.

Entreprises de réassurances. – Fusion-absorption entre les entreprises de réassurances «ICM RE» et «ATOUT S.A.». – Par arrêté ministériel du 1er août 2006, la fusion-absorption entre l'entreprise de réassurances «ICM RE», société absorbante avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et l'entreprise de réassurances «ATOUT S.A.», société absorbée avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, est autorisée.

Entreprises de réassurances. – Renonciation à l'agrément. – L'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurances délivré à Monsieur Roland FRERE est retiré, à sa demande, avec effet au 31 décembre 2005.

Entreprises de réassurances. – CORESA S.A. – Renonciation à l'agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 9 août 2006, l'agrément pour faire des opérations de réassurances délivré à la société «CORESA S.A.», avec siège social à L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves a été retiré.

Entreprises de réassurances. – Sortie de portefeuille de l'entreprise «CORESA S.A.» vers l'entreprise «PARTNER RE S.A.». – Par arrêté ministériel du 9 août 2006, la sortie de portefeuille sinistre du traité de rétrocession «Toutes Branches en Excédent de Sinistre par Risque et par Evènement résilié au 31/12/2005» de l'entreprise de réassurances «CORESA S.A.», vers l'entreprise «PARTNER RE S.A.» est autorisée.

Entreprises de réassurances. – Sortie de portefeuille de l'entreprise de réassurances «LETZRE S.A.». – Par arrêté ministériel du 8 août 2006, la sortie de portefeuille de l'entreprise de réassurances «LETZRE S.A.» sur le traité de rétrocession de Hannover Re sur les risques «Complémentaires Décès, Invalidité et Décathlon» a été autorisée.

Entreprises de réassurances. – Transfert de portefeuille de contrats de réassurances de l'entreprise «ATOUT S.A.» vers l'entreprise «SUISSE RE». – Par arrêté ministériel du 24 juillet 2006, l'entreprise de réassurances «ATOUT S.A.», dont le siège est établi à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg est autorisée à transférer le portefeuille «Complémentaires Décès Invalidité» cédé par «BÂLOISE VIE LUXEMBOURG S.A.» vers l'entreprise de réassurances «SUISSE RE», dont le siège est établi à CH-8022 Zurich, 50/60 Mythenquai.

Entreprises de réassurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise de réassurances «TIRSA S.A.» vers l'entreprise «TIRSA WORLD S.A.». – Par arrêté ministériel du 8 août 2006, le transfert de portefeuille de l'entreprise de réassurances «TIRSA S.A.» vers l'entreprise «TIRSA WORLD LTD» a été autorisé.

Entreprises de réassurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise «ULSTEIN RE S.A.» vers l'entreprise «VESTA FORSIKRING AS». – Par arrêté ministériel du 3 août 2006, le transfert de portefeuille des traités «ALL WCA (Yrkesskade/Yrkessykdom) policies issued by Vesta and reinsured by Ulstein during the years 1997 up to and including 2000» de l'entreprise de réassurances «ULSTEIN RE S.A.» vers l'entreprise «VESTA FORSIKRING AS» a été autorisé.

Gestionnaire de fonds de pension soumis au contrôle prudentiel du Commissariat aux Assurances. – Renonciation à l'agrément comme gestionnaire de fonds de pension. – En application de l'article 26, paragraphe 3, de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 2 août 2006, Monsieur Roland FRERE a été autorisé à renoncer à son agrément comme gestionnaire de fonds de pension.

Huissiers de justice. – Nomination. – Vacance de poste. – Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2006, Monsieur Carlos CALVO, huissier de justice à Esch-sur-Alzette, a été nommé huissier de justice à Luxembourg.

Pour le poste d'huissier de justice vacant à Esch-sur-Alzette, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication. Les demandes doivent être accompagnées d'une notice biographique indiquant notamment les dates d'examen et les postes déjà occupés.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons d'Enfants de l'Etat. – Examen. – Il est porté à la connaissance des intéressés que les Maisons d'Enfants de l'Etat organiseront au mois de novembre 2006 un examen de promotion dans la carrière de l'éducateur.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 juillet 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 2 ans à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» pour les bâtiments Vauban, Kannoneier et Roude Léiw à l'adresse: 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg.

L'agrément définitif accordé à la date du 5 août 2004 pour le bâtiment «Feierwoon» est maintenu.

L'agrément est enregistré sous le numéro PA 98/01/021.

Par arrêté ministériel du 1er juin 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Sodhexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à 11, rue des 3 Cantons, L-8399 Windhof, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juin 2005, accordant un agrément limité dans le temps pour une durée d'un an à l'organisme gestionnaire «Sodhexo Luxembourg S.A.», ayant son siège à 11, rue des 3 Cantons, L-8399 Windhof, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 30A, rue H. Dunant, L-8024 Strassen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 99/05/026.

Par arrêté ministériel du 29 mai 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Elysis a.s.b.l.», ayant son siège à 22, rue Jos Leydenbach, L-1947 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» à Luxembourg-Kirchberg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 8 juin 2005, accordant un agrément définitif à l'organisme gestionnaire «Fondation Elysis a.s.b.l.», ayant son siège à 22, rue Jos Leydenbach, L-1947 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «maison de soins» à Luxembourg-Kirchberg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA 02/10/002.

Par arrêté ministériel du 24 mai 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 22, rue Clair-Chêne, L-4062 Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 juin 2001, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer» pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 22, rue Clair-Chêne, L-4062 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA 00/04/026.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 13 juillet 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 décembre 2007 à l'organisme gestionnaire «Fondation Kraizbierg» ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» nommé «Domaine Schoumansbongert» à l'adresse: 16, rue de Bettembourg, L-5750 Frisange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 31 mai 2005, accordant un agrément à durée limitée à l'organisme gestionnaire «Fondation Kraizbierg» ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à Frisange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 38H-03110/10.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2006, un agrément est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Yolande Coop» société coopérative ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «d'atelier protégé» sis à l'adresse: 2, rue de Wecker, L-6832 Betzdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0606/5.

Par arrêté ministériel du 26 juin 2006, un agrément est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Yolande Coop» société coopérative ayant son siège à Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «d'atelier protégé» sis à l'adresse: 2, Wueswee/Esplanade, L-5533 Remich.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0608/3.

Par arrêté ministériel du 17 juin 2006, un agrément limité au 31 décembre 2006 est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation du Tricentenaire a.s.b.l.» ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 9a, rue de la Montagne, L-7460 Prettingen.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 0307/5.

Remembrement des Biens Ruraux.

Projet de remembrement «LANGSUR».

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres.

(Publication prescrite par l'article 26 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains, situés dans le périmètre provisoire du remembrement légal dont l'exécution a été décrétée par l'arrêté grand-ducal du 20 juillet 2005 sont informés que les documents de l'enquête sur le classement et l'estimation des terres, prévus à l'art. 26 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat communal de la commune de MERTERT à Wasserbillig pendant 30 jours, à partir du 16 août 2006 au 14 septembre 2006 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place connaissance des documents déposés.

Le secrétariat communal à Wasserbillig est ouvert:
du lundi à vendredi de 8.00 - 12.00 heures et de 13.00 - 16.00 heures.

Pendant le délai susmentionné, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé au secrétariat communal à Wasserbillig,
b) par lettre recommandée au président de l'Office national du remembrement,
boîte postale 664, L-2016 Luxembourg,
c) par déclaration orale au président de l'Office national du remembrement ou à un de ses délégués qui siègent au secrétariat communal de la commune de MERTERT à Wasserbillig aux dates suivantes:
30.08.2006, 31.08.2006 et 1.09.2006 chaque fois de 9.00 à 12.00 heures et de 14.00 à 16.00 heures.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.
Le Président de l'O.N.R.,
Charles Konnen

Service National de la Jeunesse. – Examens. – Examen d'admission définitive en date des 7 et 9 novembre 2006 dans la carrière de l'éducateur gradué.

Taux des intérêts de retard sur des créances en retard résultant de transactions commerciales – 2nd semestre 2006.

(Publication en application de l'article 5 (2) de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard)

Le taux marginal résultant de la procédure d'appel d'offre à taux variable pour la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de financement principal la plus récente effectuée avant le 1er jour de calendrier du 2nd semestre 2006 (opération du 28 juin 2006) s'est élevé à 2,83%.

En cas de retard de paiement, ce taux est à majorer de la marge (sauf dispositions contraires figurant dans le contrat) en application des dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 64 **11 septembre 2006**

Sommaire



Arrêté ministériel du 13 juillet 2006 portant institution de la commission d'experts.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu la loi modifiée du 19 mai 1999 ayant pour objet a) de réglementer l'accès au marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg; b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et, c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Vu le règlement grand-ducal du 13 janvier 1993 réglementant les licences et qualifications du personnel de conduite d'aéronefs tel que modifié par le règlement grand-ducal du 6 février 2004 réglementant les licences et qualifications du personnel de conduite d'avion;

Attendu qu'il y a lieu d'instituer un organe consultatif dans le domaine de l'aviation civile conformément à l'Art. 141 (E) (Chapitre VIII – Conditions médicales) du règlement grand-ducal du 13 janvier 1993 précité et d'en définir la composition,

Arrête:

Art. 1er. Il est institué une commission d'experts auprès de la Direction de l'Aviation Civile, chargée de donner au Ministre son avis sur chaque dérogation demandée aux conditions médicales et physiques du règlement grand-ducal du 13 janvier 1993 précité.

Elle se compose de représentants de la Direction de l'Aviation Civile, de techniciens et de médecins.

Art. 2. Sont nommés membres de la commission:

M. KLEIN Henri, Directeur de l'Aviation Civile;

M. AZZOLIN José, médecin spécialiste en rééducation et réadaptation fonctionnelle;

M. BISDORFF Jean, médecin, médecine aéronautique;

M. DIEDERICH Fred, médecin, directeur-adjoint du Contrôle médical, président de la commission médicale des permis de conduire du Ministère des Transports;

M. GOERENS Robert, Section de médecine aéronautique, Direction de l'Aviation Civile;

Mme GRUN Marie-Paule, chef de bureau adjoint, Direction de l'Aviation Civile;

M. POECKES Jean, technicien-pilote, Direction de l'Aviation Civile;

Mme WAGENER Claude, Attachée de Gouvernement 1ère en rang, Direction de l'Aviation Civile.

Monsieur Henri KLEIN, préqualifié, assume les fonctions de président, Madame Marie-Paule Grun, préqualifiée, celles de secrétaire de la commission.

Art. 3. La commission peut faire appel à des experts pour l'étude de questions et de problèmes déterminés. Ces experts peuvent assister avec voix consultative aux séances de la commission.

Art. 4. La commission est instituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. La commission se réunit sur convocation de son président ou du membre que le président aura délégué à ces fins.

Art. 6. Les membres de la commission et les experts peuvent bénéficier de jetons de présence.

Art. 7. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à chacun des membres de la commission d'experts.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des Comptes et au Directeur de l'Aviation Civile.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.
Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Arrêté ministériel du 17 juillet 2006 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile.

Le Ministre des Transports,

Vu la loi du 10 mai 1999 ayant pour objet:

a) de réglementer l'accès du marché de l'assistance en escale à l'aéroport de Luxembourg,

b) de créer un cadre réglementaire dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, et

c) d'instituer une Direction de l'Aviation Civile;

Vu le règlement grand-ducal du 26 octobre 2001 déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile;



Vu le règlement grand-ducal du 11 mai 2006 modifiant le règlement grand-ducal du 26 octobre 2001 déterminant les attributions, la composition et le mode de fonctionnement du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 2 janvier 2003 modifiant l'arrêté ministériel du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile;

Vu l'arrêté ministériel du 1er mars 2004 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001, précité;

Vu l'arrêté ministériel du 15 mars 2004 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001, précité;

Vu l'arrêté ministériel du 29 octobre 2004 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001, précité;

Vu l'arrêté ministériel du 29 juillet 2005 modifiant l'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001, précité;

Considérant que la lisibilité impose à ce que l'arrêté ministériel du 18 décembre 2001 soit remplacé dans son intégralité;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés respectivement membres effectifs et membres suppléants du comité national de sûreté de l'aviation civile:

a) comme représentants du Ministère d'Etat

Monsieur Claude WALTZING, Premier Commissaire-divisionnaire, Haut-commissariat à la Protection Nationale, membre effectif;

Madame Isabelle WELTER, Attachée de Gouvernement, Haut-commissariat à la Protection Nationale, membre suppléante;

b) comme représentants du Ministère de la Justice

Monsieur Luc REDING, Attaché de Gouvernement 1er en rang;

Madame Joëlle SCHAACK, Employée-juriste, membre suppléante;

c) comme représentants du Ministère des Transports

Monsieur Max NILLES, Attaché d'Administration, membre effectif;

Monsieur Alain GOULEVEN, Rédacteur stagiaire, membre suppléant;

d) comme représentants de la Direction de l'Aviation Civile

Monsieur Sandro LARUCCIA, Attaché de Gouvernement, membre effectif;

Monsieur Stéphane LAMESCH, Rédacteur hors cadre, membre suppléant;

e) comme représentants de l'Administration de l'Aéroport

Monsieur Gilbert MEYER, Directeur de l'Administration de l'Aéroport, membre effectif;

Monsieur Jean WAGNER, Directeur adjoint de l'Administration de l'Aéroport, membre suppléant;

f) comme représentants de la Police Grande-Ducale

Monsieur Thierry FEHR, 1er Commissaire principal, membre effectif;

Monsieur François BINGEN, Commissaire en chef de la Police Grand-Ducale, membre suppléant;

g) comme représentants de l'Administration des Douanes et Accises

Monsieur Auguste DICKEN, Inspecteur principal 1er en rang, membre effectif;

Monsieur Gérard AST, Inspecteur principal, membre suppléant.

Art. 2. Messieurs Max NILLES et Claude WALTZING, préqualifiés, remplissent les fonctions de co-présidents du comité.

Art. 3. Le secrétariat du comité est assuré par la Direction de l'Aviation Civile.

Art. 4. L'arrêté ministériel modifié du 18 décembre 2001 portant nomination des membres du comité national de sûreté de l'aviation civile est abrogé.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée aux intéressés pour leur servir de titre.

Ampliation en sera transmise au secrétariat, pour information.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.
Le Ministre des Transports,
Lucien Lux

Administration des Contributions Directes. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Jean NAU, inspecteur de direction 1[er] en rang à l'administration des contributions directes, avec effet au 1[er] octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Jean NAU préqualifié.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Roger LORANG, inspecteur principal 1[er] en rang hors cadre à l'administration des contributions directes, avec effet au 1[er] octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Roger LORANG préqualifié.

Administration des Douanes et Accises. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 Monsieur Jean-Jacques SCHMITT, inspecteur des douanes et accises à la Direction des douanes et accises, a été nommé inspecteur principal des douanes et accises à la même direction.

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêtés ministériels du 13 juillet 2006, Monsieur Pascal GROBEN et Madame Gabrielle HERMES, rédacteurs-stagiaires à l'Administration de l'Emploi, ont été nommés rédacteurs à la même administration.

Par arrêtés grand-ducaux du 24 juillet 2006, Mesdames Geneviève SCHMIT et Tanja MENSEN, éducatrices graduées stagiaires à Administration de l'Emploi, ont été nommées éducatrices graduées à la même administration.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 Madame Irène THILL, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur de direction premier en rang, chargée des missions visées aux articles 6 et 8 du règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1988 déterminant l'organisation de la direction de l'administration de l'enregistrement et des domaines et les attributions de son personnel, à partir du 1[er] août 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 Monsieur Jean SAND, attaché de Gouvernement à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé attaché de Gouvernement 1[er] en rang à la même administration à partir du 1[er] août 2006.

Administration des Ponts et Chaussées. – Examen de promotion. – Il est porté â la connaissance des intéressés que l'administration des Ponts et Chaussées envisage d'organiser pendant la première quinzaine du mois de mars 2007 un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire administratif.

Association syndicale libre. – Garnich. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour le renouvellement d'une conduite d'eau aux lieux-dits «Lakoll etc.» à Garnich, commune de Garnich, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Garnich.

Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examen d'admission au stage. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 21 octobre 2006 un examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure. Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu début octobre 2006.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera le 11 novembre 2006 un examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur (administratif). Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu début novembre 2006.

Direction de l'Aviation Civile. – Congé sans traitement. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 un congé sans traitement a été accordé à Madame Geneviève LAROCHE, chef de bureau adjoint hors cadre auprès de la Direction de l'Aviation Civile, pour la période du 1[er] septembre 2006 au 31 août 2011.



Entreprise d'assurances – «HUGO INSURANCE S.A.». – Agrément pour faire des opérations d'assurances. – Par arrêté ministériel du 28 juin 2006, l'entreprise d'assurances «HUGO INSURANCE S.A.» avec siège social à L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves a été agréée pour faire des opérations d'assurances dans les branches suivantes:

N° 7 Marchandises transportées
N° 8 Incendie et éléments naturels
N° 9 Autres dommages aux biens
N° 13 Responsabilité Civile Générale.

Entreprise d'assurances – «HUGO INSURANCE S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 28 juin 2006, Monsieur Gilles COREMANS a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «HUGO INSURANCE S.A.».

Indice des prix à la consommation au 1er juillet 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **697.52** au 1er juillet par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er juillet 2006 à 700.11.

Luxembourg, le 2 août 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 28.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hobscheid, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANTOINE Johann Nicolas Roger, né le 03.05.1986 à Bois-Bernard (France), demeurant à Eischen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ARIETE SILVA Dorian, né le 05.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettendorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARBARITO Antonia, née le 01.07.1967 à Ettelbruck, demeurant à Bettendorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BRACONNIER Marie Rose Anne, née le 02.04.1948 à Differdange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRAZ COSTA Francisco Manuel, né le 18.09.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Emerange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BREDA Dorothée, née le 16.03.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



– Par déclaration d'option faite le 16.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BRIET Amanda, née le 29.11.1985 à Luxembourg, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRUZZESE Vincenzo, né le 01.06.1987 à Luxembourg, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CAÇAO DA SILVA Marilene, née le 16.08.1984 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARREIRA RELVAS Sandra Cristina, née le 11.10.1979 à Luxembourg, demeurant à Reckange/Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CASIMIRO DE BARROS Sandra, née le 15.01.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Emerange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CERUZZI Luigi, né le 09.01.1973 à Luxembourg, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Roeser, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CHU Pei-Ju, née le 01.11.1969 à Taipei/Taiwan (Chine), demeurant à Roeser, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CIGLAR Andreja, née le 16.06.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CINTRAO Sarah, née le 06.08.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CURRIDOR Vanni, né le 01.02.1954 à Fagagna (Italie), demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CONCEIÇAO RUSSO Lucia, née le 09.03.1967 à Pedrogao Grande (Portugal), demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



– Par déclaration d'option faite le 07.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA COSTA E SOUSA Claudia Isabel, née le 23.05.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA MACEDO Leonel, né le 01.05.1986 à Cervaes, Vila Verde (Portugal), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DA COSTA Leonel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heiderscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA CUNHA BARBOSA Miguel, né le 28.11.1981 à Ettelbruck, demeurant à Eschdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BARBOSA Miguel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA CARVALHO Isabel Marina, née le 29.11.1972 à Albergaria-a-Velha (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Préizerdaul, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA CASTANHO David, né le 28.07.1984 à Luxembourg, demeurant à Bettborn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CASTANHO David.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Junglinster, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA DE AZEVEDO Paulo George, né le 14.06.1976 à Ettelbruck, demeurant à Junglinster, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de AZEVEDO Paulo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA GUEDES Antonio, né le 27.06.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



– Par déclaration d'option faite le 30.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA PEREIRA Maria Adelaide, née le 18.12.1973 à Calendario, Vila Nova de Famalicao (Portugal), demeurant à Linger, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA PINTO Fernando Manuel, né le 09.10.1969 à Castro Daire (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAS NEVES OLIVEIRA Carlos, né le 23.04.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de OLIVEIRA Carlos.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE PERCIN Henriette Cécile, née le 18.03.1974 à Luxembourg, demeurant à Olingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DIAS DE MAGALHAES Cristina, née le 19.11.1979 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DIONISIO Linda, née le 11.10.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DO ROSARIO DA GRAÇA Norbert, né le 26.12.1982 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DORMIDO Janet, née le 19.02.1966 à Surallah (Philippines), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS Paulo Alexandre, né le 17.11.1973 à Luxembourg, demeurant à Beaufort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS SANTOS COELHO Ana Lourdes Hortencia, née le 27.01.1980 à Luxembourg, demeurant à Remich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS MONTEIRO Sandro, né le 20.06.1986 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS MOREIRA José, né le 04.02.1967 à Santa Catarina/Santa Catarina (Cap Vert), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS TEIXEIRA Jorge Manuel, né le 04.08.1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de TEIXEIRA Jorge Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 04.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS SANTOS TEIXEIRA Melissa, née le 21.02.1987 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOSTERT Michael Nikolaus, né le 05.03.1965 à Trier (Allemagne), demeurant à Uebersyren, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.08.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reckange-sur-Mess, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ESTADOLA Rebecca, née le 28.05.1972 à Gubat, Sorsogon (Philippines), demeurant à Ehlange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FIGUEIREDO FERREIRA Paula Cristina, née le 10.06.1974 à Sao Sebastiao da Pedreira, Lisboa (Portugal), demeurant à Weiswampach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FRANCO Carolina, née le 10.11.1978 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GALLETI Christine, née le 23.12.1954 à Differdange, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GALLI Stefano Marino Silvio, né le 02.03.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GIUSTO Andrea, née le 20.05.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GLIONNA Romina, née le 16.03.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beckerich, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES VIEIRA Helder Joao, né le 26.10.1980 à Sao Miguel/Tarrafal (Cap Vert), demeurant à Beckerich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GONCALVES PONCIANO Lucilia Rosa, née le 23.02.1980 à Pétange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PONCIANO Lucilia Rosa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GRAÇA DA SILVA Florentina Conceiçao, née le 17.01.1980 à Dudelange, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HORSMANS Julia Leonora Johanna, née le 12.10.1963 à Luxembourg, demeurant à Reckange/Mersch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wincrange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JUMAWAN Maria Fe, née le 05.10.1970 à Zamboanga City (Philippines), demeurant à Doennange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KELLY Lindsay Jane, née le 01.06.1986 à Luxembourg, demeurant à Niederanven, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOCKS Jeanne Ghislaine Catherine Cécile, née le 12.10.1950 à Oberkorn, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KOHNEN Maria Barbara, née le 12.05.1938 à Thommen-Braunlauf (Belgique), demeurant à Bridel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KOOB Christian Michael, né le 24.04.1977 à Luxembourg, demeurant à Niederanven, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KOOB Oliver, né le 17.11.1975 à Luxembourg, demeurant à Niederanven, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de KOOB Olivier.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 29.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Préizerdaul, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LAMBOTTE Pierre Yves, né le 05.02.1979 à Luxembourg, demeurant à Platen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LEROY Alain François Jacques, né le 24.02.1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reckange-sur-Mess, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIMA GOMES Liliana Sofia, née le 04.11.1980 à Cervaes, Vila Verde (Portugal), demeurant à Wickrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES GOMES Jessica, née le 04.06.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES MAURICIO Sonia Isabel, née le 01.09.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOPES Sonia Isabel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOPES MONTEIRO Ernesto, né le 05.11.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de LOPES Ernesto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MACEDO GONÇALVES Filipa Daniela, née le 22.12.1985 à Anais, Ponte de Lima (Portugal), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINHO RODRIGUES Miguel, né le 08.05.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remerschen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MENDES JULIAO NEVES Nuno Alexandre, né le 24.11.1973 à Sao Juliao da Figueira da Foz - Figueira da Foz (Portugal), demeurant à Lannen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de NEVES Nuno Alexandre.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MICHEL Katja Margit Anne, née le 19.10.1967 à Uccle (Belgique), demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONGELLI Teresa, née le 10.09.1976 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.05.1998 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame NGUYEN Thi Minh Khai, née le 28.12.1961 à Binh Long (Vietnam), demeurant à Koerich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OBESO PALAZUELOS Maria del Rosario, née le 07.01.1976 à Culiacan (Mexique), demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schuttrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PACIOTTI Sabrina, née le 05.10.1980 à Luxembourg, demeurant à Uebersyren, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA DA SILVA Sofia, née le 05.06.1985 à Luxembourg, demeurant à Roodt-sur-Syre, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Sofia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 10.04.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reisdorf, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA MACEDO Marisa, née le 11.04.1985 à Ettelbruck, demeurant à Reisdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINTO Cindy, née le 06.01.1984 à Luxembourg, demeurant à Niederfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PINTO Sarah, née le 02.03.1985 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PULCINELLA Luciano, né le 27.08.1959 à Spello (Italie), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame QUEIROS RIBEIRO Isabel Maria, née le 04.07.1984 à Lomba-Amarante (Portugal), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Useldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame REDING Juliette Josette, née le 23.05.1962 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Rippweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.02.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame REGUINO VIVAS Livia, née le 21.03.1985 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 04.08.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de VIVAS Livia.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RODRIGUES MAGALHAES Augusto José, né le 17.01.1984 à Soure (Portugal), demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RUPPERT Ina, née le 14.06.1987 à Luxembourg, demeurant à Wasserbillig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



– Par déclaration d'option faite le 22.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SABOTIC Sanela, née le 10.02.1984 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Flaxweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SALGADO BASTOS Liliane, née le 10.01.1979 à Pétange, demeurant à Flaxweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SAWHNEY Sanjiv, né le 13.02.1969 à Bombay (Inde), demeurant à Schouweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHMITZ Patrick Friedrich Heinrich, né le 23.04.1968 à St. Vith (Belgique), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.03.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHÖNEFELD Christian, né le 04.12.1986 à Münster (Allemagne), demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHÜRER Steve, né le 24.01.1987 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SENISI Giusi Carmela, née le 18.10.1983 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Putscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SMEETS Daniel Peter Marie José, né le 17.03.1986 à Ettelbruck, demeurant à Putscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,6 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame STENNICOVA Elena, née le 03.01.1985 à Kirovograd (Ukraïne), demeurant à Contern, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Erpeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TANCRÉ Gwenaël, né le 28.08.1986 à Ettelbruck, demeurant à Buerden, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TIGANJ Dzevad, né le 06.03.1971 à Rozaje (Serbie et Monténégro), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.



– Par déclaration d'option faite le 13.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VAN GOIDSENOVEN Patricia Bernadette Josée, née le 12.08.1956 à Differdange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dippach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VAN GOOR Rob, né le 10.10.1975 à Heerlen (Pays-Bas), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VITTORE Debora Rosa, née le 25.09.1985 à Luxembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beaufort, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WACKER Christian, né le 01.01.1983 à Baden-Baden (Allemagne), demeurant à Berdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.03.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WOUANSI EMALEU Clarisse Flore, née le 01.08.1977 à Bafang (Cameroun), demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WU Hao, né le 10.01.1987 à Zhejiang (Chine), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZORINO Yolanda, née le 01.10.1961 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrement

– Par déclaration de recouvrement faite le 20.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 26 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTELING Sylvie Irène, née le 28.04.1960 à Luxembourg, demeurant à Dudeldorf (Allemagne), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005. (15)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (5)

ERNST & YOUNG - LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FORTIS LUX PRIME PENSION A SEPCAV
50, Avenue John F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

KPMG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2 route de Trèves, L-2633 Senningerberg



THE PAULIG GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE RAPALA GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (10)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

K BRIDGE
12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue John F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN
16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005. (13)

ACTUALUX S.A.
Parc d'Activité Syrdall
6, Immeuble C, L-5365 Münsbach

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.A R.L.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE Luxembourg S.A.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC INTERNATIONAL S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG -VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HEPTA CONSULT S.A.
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

HEWITT BACON & WOODROW LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

LE FOYER VIE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.
6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg



MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation. (8)

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

ARTUS FINANCE S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

GBP CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE I-2005 S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

iSTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES 1 S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

STRATEGIC INVESTMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

VIVALDIS - GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.
30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 15 juin 2004. (73)

ABACUS INVEST S.C.A., SICAR
207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S.C.A., SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S.A R.L. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ALPHA I VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

AMBER TRUST II S.C.A.
52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AMCO CEE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SCA SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

APOLLO ELP SICAR
21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

APOLLO USLP SICAR
21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

ARROWS INVESTMENTS S.A R.L. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ASIA INFRASTRUCTURES S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg



AXA MEZZANINE I S.A., SICAR
46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR
4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S.A., SICAR,
8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

BIP VENTURE PARTNERS S.A., SICAR,
1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

BRU II VENTURE CAPITAL FUND, S.C.A., SICAR,
560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

CAPITAL INVESTING SICAR S.A.
12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

CEE GROWTH LUXEMBOURG SICAR SCA
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DE AGOSTINI S.A. SICAR
12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

EAST INVESTMENT SCA, SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS SCA, SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR
11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S.A R.L. SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg

FONSICAR S.C.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR
25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

GENPACT GLOBAL HOLDINGS SICAR S. A R. L.
65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GENPACT INVESTMENT CO. (LUX) SICAR S.A R.L.
65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S.A., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R.L., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

HCI SICAR A.G.
1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

H-EQUITY S.A R.L., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg



KKR PEI SICAR, S.A R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LA FAYETTE INVESTISSEMENT S.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S.C.A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

MAT S.A., SICAR
180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

MD MEZZANINE S.A., SICAR
46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MEDIAWIN I, S.C.A.
11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

MEZZANOVE CAPITAL (SCA) SICAR
51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S.A R.L., SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

NEW TECH VENTURE CAPITAL II S.C.A.
39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NEXUS MEDICAL PARTNERS II S.C.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OCM MEZZANINE SICAR II (LUXEMBOURG) S.C.S.
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

OPERA MASTERS SCA, SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA)
18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
560 A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005, S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

QUILVEST EUROPEAN PARTNERS SICAR S.A.,
84, Grand-Rue L-2011 Luxembourg

QS ITALY SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-2011 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S.C.A.
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

RISINGSTAR VENTURES I S.C.A., SICAR, PART OF MEDIAWIN
11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ROYAL AMIRAL PARTNERS SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg



SOLIDUS PARTNERS S.C.A.
54, boulevard Napoléon Ier, L-2210 Luxembourg

SOUVERAIN PRIVATE EQUITY S.A., SICAR,
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S.C.A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TINTORETTO SICAR S.A.,
12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

VALTEC S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S.C.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

WEST AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU SECTEUR FINANCIER

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 24 juillet 2006, Messieurs Thierry WEBER et Christian KRETTELS, commissaires principaux dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de premier commissaire principal.

Par arrêtés grand-ducaux du 24 juillet 2006, Messieurs Claude BINGEN et Daniel REIFFERS, commissaires divisionnaires adjoints hors cadre dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de commissaire divisionnaire hors cadre à partir du 1er août 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur Pascal PETERS, commissaire divisionnaire adjoint dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, a été nommé au grade de commissaire divisionnaire à partir du 1er août 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur Pierre WANDERSCHEID, premier commissaire principal hors cadre dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, a été nommé au grade de commissaire divisionnaire adjoint hors cadre à partir du 1er août 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur Francis LUTGEN, premier commissaire principal dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, a été nommé au grade de commissaire divisionnaire adjoint à partir du 1er août 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes économiques. – Examens de promotion et de fin de stage. – Le STATEC organisera un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au courant du mois de mars 2007.

Le STATEC organisera un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire et un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au courant du mois de mai 2007.

Le STATEC organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études au courant des mois de février et de juin 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 65 **15 septembre 2006**

Sommaire

Administration des Douanes et Accises. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006 démission honorable de ses fonctions à partir du 1er avril 2007 a été accordée à Monsieur Gilbert DONDELINGER, receveur adjoint des douanes et accises à la Caisse Centrale – Recette Autos de l'administration des douanes et accises.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Gilbert DONDELINGER préqualifié.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006 Messieurs Joé LANNERS et Daniel PEREIRA, rédacteurs principaux à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommés chefs de bureau adjoints à la même administration à partir du 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006 Monsieur Guy REULAND, chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg, a été nommé contrôleur à la même administration à partir du 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006 Mesdames Tania SCHERSCHEL-SCHMITT et Mireille RUCKERT-SCHMIT, contrôleurs à l'administration de l'enregistrement et des domaines, ont été nommées inspecteurs à la même administration à partir du 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006 Monsieur Jeannot SCHUMACHER, inspecteur principal à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé préposé du bureau d'imposition 1 de la taxe sur la valeur ajoutée à Luxembourg avec effet au 1er septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006 Monsieur Claude THULL, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé inspecteur, affecté à la direction de la même administration, division «Affaires Générales», à partir du 1er octobre 2006.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006, Madame Laurence GOEDERT, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction première classe. Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur René KRIPPES, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction première classe hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 10 juillet 2006, les dames Anne CALTEUX, Annick HARTUNG, Tanja KRIDEL et Judith MEYERS, et les sieurs Daniel BECKER, Loïc BERTOLI, Luc DECKER, Steve FRITZ, Georges GEHL, Daniel LIEBERMANN, Max NILLES, Paul SCHROEDER, Pierre TRIELEN et Frank WOLFF, attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Madame Anne KAYSER, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Madame Sylvie MEIERS, chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau hors cadre.

Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006, démission de ses fonctions de conseiller de direction première classe hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Jean-Pierre LAHIRE. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré. Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006, démission de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale a été accordée à Monsieur Pierre KOMMES. Par le même arrêté, le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Centre Informatique de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 29 mai 2006, Monsieur Jacques HENSEN, attaché informaticien au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé chargé d'études informaticien.

Consulats. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006, Madame Ursula BREMME-DE SCHORLEMER a été nommée aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Potsdam, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur le Land de Brandebourg.

Par arrêté grand-ducal du 30 juin 2006, Monsieur Anil DHARKER a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Mumbai, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur les Etats de Maharashtra, Goa et Gujarat.

Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006, Monsieur Alexeï MORDACHOV a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Tcherepovets, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la région de Vologda.

Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006, Monsieur Edmond-Patrick LECOURT a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Monaco, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la Principauté de Monaco.

Par arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006, Monsieur le Comte Cesare di CASTELBARCO ALBANI a été nommé aux fonctions de Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Gênes, pour une période renouvelable de cinq ans, avec juridiction sur la Ligurie.

Consulats. – Prorogations de mandats. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le mandat consulaire de Monsieur Jean-Claude SCHWARTZ, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Metz a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le mandat consulaire de Monsieur Juan Andrés MELIÁN, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Las Palmas a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le mandat consulaire de Monsieur Paulus W.L. RUSSELL, Consul Général honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Amsterdam a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le mandat consulaire de Monsieur José L. PONCE GARCIA, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Mérida a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le mandat consulaire de Monsieur Bjarni ARMANNSSON, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Reykjavik a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le mandat consulaire de Monsieur Francesco OLIVIERI, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Florence a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le mandat consulaire de Monsieur Timothy NOBLE, Consul honoraire du Grand-Duché de Luxembourg à Edimbourg a été prorogé pour une période renouvelable de cinq ans.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois d'août 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

- Convention collective de travail pour les ouvriers et les employés privés de la S.A. FULFLEX-Kehlen (texte coordonné valable du 01.01.2005 au 31.12.2006) signée en date du 21 juin 2006 entre la direction de la S.A. FULFLEX et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. VOSSLOH INFRASTRUCTURE SERVICES Luxembourg signé en date du 30 juin 2006 entre la direction de la S.A. VOSSLOH INFRASTRUCTURE Luxembourg et l'OGB-L;
- Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. LUXAIR 2006-2007 signé en date du 17 juillet 2006 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail pour les employés privés de la S.A. LUXAIR 2006 signé en date du 17 juillet 2006 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L, SNEP et LCGB;
- Avenant à la convention collective de travail du personnel de la S.A. DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS Luxembourg signé en date du 1er août 2006 entre la S.A. DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS Luxembourg et l'OGB-L;
- Avenant I, II et III à la convention collective de travail du personnel ouvrier de la S.A. ASTRON BUILDINGS signés en date du 3 juillet 2006 entre la direction de la S.A. ASTRON BUILDINGS, les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation ouvrière;
- Protocole d'accord concernant la mise à jour du texte de la convention collective de travail pour le personnel de la St George's International School Luxembourg signé en date du 21 juillet 2006 entre la direction de la St George's International School Luxembourg et le LCGB;
- Convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. Société Electrique de l'Our Luxembourg (SEO) signée en date du 27 juillet 2006 entre la direction de la S.A. Société Electrique de l'Our (SEO) et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Convention collective de travail pour les employés de la S.A. Société Electrique de l'Our (SEO) signée en date du 27 juillet 2005 entre la direction de la S.A. Société Electrique de l'Our et les syndicats OGB-L et LCGB;
- Mémorandum d'intention («MOU») et convention collective de travail pour le personnel de la S.A. Cargolux Airlines International signés en date du 18 juillet 2006 entre la direction de la S.A. Cargolux Airlines International et les syndicats LCGB et OGB-L;
- Avenants I et II à la convention collective de travail pour le personnel de la s.e.c.s. Casino de Jeux du Luxembourg du 3 décembre 2004 signés en date du 13 juillet 2006 entre la direction de la s.e.c.s. Casino de Jeux du Luxembourg et le LCGB et la délégation du personnel;
- Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. AXIMA SERVICES signée en date du 14 juillet 2006 entre la direction de la S.A. AXIMA SERVICES et l'OGB-L;
- Avenant IV (Annexe V - Congés collectifs) à la convention collective de travail pour le personnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics et la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie Civil et les syndicats OGB-L et LCGB;

- Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. MORGANITE Luxembourg (valable du 01.01.2006 au 31.12.2007) signée en date du 18 juillet 2006 entre la direction de la S.A. MORGANITE et le syndicat LCGB et la délégation du personnel;
- Convention collective de travail pour les employés d'assurance 2006-2007-2008 signée en date du 3 août 2006 entre l'Association des Compagnies d'Assurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA) et la Fédération Syndicale ALEBA/UEP-NGL-SNEP, syndicat ALEBA, le LCGB et l'OGB-L/SBA;
- Avenant à la convention collective de travail pour les employés du ROTAREX group signé en date du 31 juillet 2006 entre la direction du ROTAREX group et le LCGB, l'OGB-L et la délégation des employés;
- Avenant à la partie II de la convention collective de travail pour les employés privés de la S.A. LUXAIR signé en date du 8 août 2006 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L, SNEP et LCGB.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 juillet 2006, l'agrément a été accordé pour une durée limitée à la société anonyme «M.I.D. SERVICES S.A.» ayant son siège social à L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1858 Luxembourg, 57 rue de Kirchberg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03652006.

Etant donné que certaines formalités administratives n'ont pas encore été complétées, l'agrément est accordé jusqu'au 31 décembre 2006.

Par arrêté ministériel du 1er septembre 2006, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Luisa DUARTE-MENDES, résidant au 1, rue Woespelchen à L-8822 Kuborn, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 21 juillet 2006, Monsieur Laurent HOUBART, né le 18 mai 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 21 juillet 2006, Madame le docteur Sabine RÖLL, née le 2 novembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er août 2006, Monsieur le docteur Pascal LE GALL, né le 12 mars 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er août 2006, Madame Peggy PEFFER, née le 12 mars 1982, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2006, Madame le docteur Anne MARAND, épouse MIGNY, née le 28 avril 1969, a été autorisée à exercer la profession de médecin généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 1er août 2006, Madame Candida BRUCK épouse PETERS, née le 16 septembre 1965, a été autorisée à exercer la profession de médecin généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 juillet 2006, Monsieur le docteur Ahmed BACHIRI, né le 8 octobre 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 4 août 2006, Monsieur le docteur Rainer MÜLLER, né le 25 décembre 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 août 2006, Madame le Docteur Gudrun WINTER, née le 25 janvier 1948, a été autorisée à exercer la profession de médecin généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 août 2006, Madame le Docteur Irene MALBURG, épouse WINZEN, née le 22 août 1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 23 août 2006, Monsieur le Docteur Pierre-Henri LIEGEOIS, né le 15.03.1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 août 2006, Madame le Docteur Vanessa SWIONTEK, née le 15 janvier 1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 66 **15 septembre 2006**

S o m m a i r e

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique, B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

238e MODIFICATION (2 août 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR. (FL.)
RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*70 CPR.U.D.SS BLIST.
RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR. (FL.)
RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	ACOMPLIA	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR. (FL.)
RR	AMINOMIX 1 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	AMINOMIX 1 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*4 SOL.P.PERF. 1500 ML
RR	AMINOMIX 1 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*4 SOL.P.PERF. 2000 ML
RR	AMINOMIX 1 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*6 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	AMINOMIX 2 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	AMINOMIX 2 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*4 SOL.P.PERF. 1500 ML
RR	AMINOMIX 2 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*4 SOL.P.PERF. 2000 ML
RR	AMINOMIX 2 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*6 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	AMINOMIX 3 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF. 1000 ML
RR	AMINOMIX 3 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*4 SOL.P.PERF. 1500 ML
RR	AMINOMIX 3 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*4 SOL.P.PERF. 2000 ML
RR	AMINOMIX 3 NOVUM	SOL.P.PERF.		IV	1*6 SOL.P.PERF. 1000 ML
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-10	CPR.	10 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	AMLOSTAD-5	CPR.	5 MG	PO	10*30 CPR.SS BLIST.

CS	RR	BARACLUDE	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
CS	RR	BARACLUDE	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.U.D.SS BLIST.
CS	RR	BARACLUDE	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
CS	RR	BARACLUDE	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.U.D.SS BLIST.
CS	RR	BARACLUDE	SOL.	0,05 MG/1 ML	PO	1*1 SOL. 210 ML
H	RR	BLEOMIN-15	PDRE P.PREP.INJ.	15000 UI	IVIM	1*1 VIAL 10 ML
	RR	BRAVELLE	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SCIM	1*5 VIALS +1*5 AMP.SOLV
	RR	BRAVELLE	PDRE P.PREP.INJ.	75 UI	SCIM	1*10 VIALS +1*10 AMP.SO
	R	BRUFEN RETARD	CPR.	800 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	BRUFEN RETARD	CPR.	800 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	50 MG/5 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	150 MG/15 ML	IV	1*1 VIAL 15 ML
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	450 MG/45 ML	IV	1*1 VIAL 45 ML
HC	RR	CARBOSIN	SOL.P.PERF.	600 MG/60 ML	IV	1*1 VIAL 60 ML
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*1 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-RATIOPHARM	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	COMBIGAN	COLL.	0,2 PC 0,5 PC	CO	1*3 COLL. 5 ML
	RR	COMTESS	CPR.PELLIC.	200 MG	TO	1*175 CPR.
	RR	DECA-DURABOLIN	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IM	1*1 VIAL 2 ML
	RR	DECA-DURABOLIN	SOL.INJ.	100 MG/1 ML	IM	1*5 VIALS 2 ML

P	DENTINOX GEL N	GEL		DE	1*1 GEL 10 G
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR. (FL.)
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR. (FL.)
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR. (FL.)
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
R	DOC FOSINOPRIL	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*14 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*56 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*90 GELULES SS BLIST.
R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.

	R	DOC TAMSULOSIN	GELULES LIB.PROL.	0,4 MG	PO	1*200 GELULES SS BLIST.
	P	EMESAN	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.
	R	EMESAN	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.
	R	ESTRADIOL-HEXAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	ESTRADIOL-HEXAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	ESTRADIOL-HEXAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	ESTRADIOL-HEXAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	ESTRADIOL-HEXAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	ESTRADIOL-HEXAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	3*28 CPR.SS BLIST.
HC	RR	EVOLTRA	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*3 FL.A DIL. 20 ML
HC	RR	EVOLTRA	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*4 FL.A DIL. 20 ML
HC	RR	EVOLTRA	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*10 FL.A DIL. 20 ML
HC	RR	EVOLTRA	SOL.P.PERF.	1 MG/1 ML	IV	1*20 FL.A DIL. 20 ML
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*1 GELULE SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*28 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	50 MG	PO	1*500 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	150 MG	PO	1*1 GELULE SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	150 MG	PO	1*2 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	150 MG	PO	1*4 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	150 MG	PO	1*12 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*1 GELULE SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*4 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*7 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*12 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
	RR	FLUCONAZOLE-TEVA	GELULES	200 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.
	R	FORADIL-P	CPS	9,8 MCG	IH	1*500 CPS
H	RR	GAMUNEX	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 VIAL 10 ML
H	RR	GAMUNEX	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 VIAL 50 ML
H	RR	GAMUNEX	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 VIAL 100 ML
H	RR	GAMUNEX	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 VIAL 200 ML
	R	GASTRAN	CPR.ENR.	150 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	GASTRAN	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	GASTRAN	CPR.ENR.	300 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.

	P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*32 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*64 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*32 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*48 CPR.SS BLIST.
	P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*64 CPR.SS BLIST.
	R	LOPRESOR	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.
	R	LOPRESOR	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 CPR.
HC	RR	NANOTIV	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI/1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
HC	RR	NANOTIV	PDRE P.PREP.INJ.	100 UI/1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*7 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR. (FL.)

	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*250 CPR. (FL.)
	RR	PAROXETIN-HEXAL	CPR.PELLIC.	30 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
H	RR	REOPRO	SOL.INJ.	2 MG/1 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
	R	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IVIM	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	RESCUVOLIN	CPR.	15 MG	IVIM	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	ROTATEQ	SOL.		PO	1*1 SOL. 2 ML
	R	ROTATEQ	SOL.		PO	1*10 SOL. 2 ML
H	RR	SANDOGLOBULIN NF LIQUID	SOL.P.PERF.	12 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 50 ML
H	RR	SANDOGLOBULIN NF LIQUID	SOL.P.PERF.	12 PC	IV	1*1 SOL.P.PERF. 100 ML
	RR	STALEVO 100/25/200	CPR.PELLIC.		PO	1*175 CPR.
	RR	STALEVO 150/37,5/200	CPR.PELLIC.		PO	1*175 CPR.
	RR	STALEVO 50/12,5/200	CPR.PELLIC.		PO	1*175 CPR.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	10*20 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	2 MG	PO	10*28 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	10*20 CPR.

	R	TERAZOSIN-HEXAL	CPR.	5 MG	PO	10*28 CPR.
HC	RR	TYSABRI	SOL.P.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*1 FL.A DIL.
	R	VOLTAREN 100	SUPP.	100 MG	PR	30*10 SUPP.
	R	VOLTAREN 50	DRG.	50 MG	PO	30*20 DRG.
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR. (FL.)
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*70 CPR.U.D.SS BLIST.
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.(FL.)
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	RR	ZIMULTI	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

R	HUMAJECT NPH	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*5 CARTRIDGES 3 ML
R	HUMAJECT REGULAR	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*5 CARTRIDGES 3 ML
R	HUMAJECT 30/70	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*5 CARTRIDGES 3 ML
RR	OPHTAGRAM	COLL.	0,3 G/100 ML	CO	1*1 COLL. 5 ML
RR	OPHTAGRAM	POMM.		CO	1*1 POMM. 5 G
RR	PRECEF	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IMIV	1*25 FIOLES
RR	PRECEF	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*1 FIOLE
RR	TRYPTIZOL	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.
RR	TRYPTIZOL	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	EUROCOLLINS LOESUNG	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH. 1000 ML
RR	EUROCOLLINS LOESUNG	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SACH. 4000 ML
R	FORADIL-P	CPS	9,8 MCG	IH	1*60 CPS
P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*20 CPR.
P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*40 CPR.
P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*60 CPR.
P	GAVISCON CITRON	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*80 CPR.
P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*20 CPR.
P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*40 CPR.
P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*60 CPR.
P	GAVISCON MENTHE	CPR.A CROQUER	250 MG	PO	1*80 CPR.
R	HUMULINE LONG	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*1 FL. 10 ML
R	HUMULINE LONG	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*5 FL. 10 ML
R	HUMULINE PEN 20/80	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 PENS 3 ML
R	HUMULINE PEN 50/50	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 PENS 3 ML
R	HUMULINE ULTRALONG	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*1 FL. 10 ML

	R	HUMULINE ULTRALONG	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*5 FL. 10 ML
	R	HUMULINE 40/60 CARTRIDGE	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*1 CARTRIDGE 3 ML
	R	HUMULINE 40/60 CARTRIDGE	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*5 CARTRIDGES 3 ML
	R	HUMULINE20/80 CARTRIDGE	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*1 CARTRIDGE 3 ML
	R	HUMULINE20/80 CARTRIDGE	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*5 CARTRIDGES 3 ML
	P	OCULOTECT FLUID SINE PVD	COLL.		CO	1*30 FL.U.D. 0,6 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

CS	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*7 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*7 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	5 MG	PO	1*120 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	5 MG	PO	1*120 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*7 CPR.ORODISP.BLIST.

CS	RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.ORODISP.BLIST.
CS	RR	ARICEPT	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.ORODISP.BLIST.
AU LIEU DE						
CS	RR	ARICEPT EVESS	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.ORODISP.BLIST.
	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*4 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	50 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*2 CPR.SS BLIST.

	RR	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	IMITREX INSTANT	CPR.DISP.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 5 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 10 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 20 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 30 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*1 VIAL 30 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 5 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 10 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 20 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 30 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*4 VIALS 30 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 5 ML

H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 10 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 20 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 20 ML
H	RR	PAMIDRIN	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 30 ML
AU LIEU DE						
H	RR	PAMIDRONATE-TEVA	SOL.P.PERF.	3 MG /1 ML	IV	1*10 VIALS 30 ML
CS	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*1 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*1 FL. 5 ML
CS	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*1 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*1 FL. 10 ML
CS	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*20 FL. 5 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*20 FL. 5 ML
CS	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*20 FL. 10 ML
AU LIEU DE						
HC	RR	SUBCUVIA	SOL.INJ.	160 MG /1 ML	IM	1*20 FL. 10 ML
CS	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
CS	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
CS	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	RR	TASMAR	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 67 **18 septembre 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Monsieur Marc François Jules BLEY à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marc Moïse François».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Yvette HAMILIUS, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Marc François Jules BLEY, né le 4 octobre 1951 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2740 Luxembourg, 2, rue Nicolas Welter, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Marc Moïse François»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Marc François Jules BLEY est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Marc Moïse François».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Monsieur Alexander MARTIN à changer son prénom actuel en celui de «Yves».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Alexander MARTIN, né le 21 février 1973 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-6783 Grevenmacher, 25, op der Heckmill, sollicitant l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «Yves»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Alexander MARTIN est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «Yves».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Monsieur Symphorien Pierre Robert SCHIEL à changer ses prénoms actuels en ceux de «Robert Pierre Symphorien».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Symphorien Pierre Robert SCHIEL, né le 26 octobre 1939 à Dudelange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8085 Bertrange, 32, rue Dicks, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Robert Pierre Symphorien»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Symphorien Pierre Robert SCHIEL est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Robert Pierre Symphorien».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Madame Cornelia SCHNEIDER à changer le nom patronymique actuel de sa fille Mandy METZLER en celui de «SCHNEIDER».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Cornelia SCHNEIDER, demeurant à L-4910 Hautcharage, 34b, rue de Bascharage, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de sa fille Mandy METZLER, née le 10 décembre 2002 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «SCHNEIDER»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Cornelia SCHNEIDER est autorisée à changer le nom patronymique actuel de sa fille Mandy METZLER en celui de «SCHNEIDER».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Madame Siona Sylvia Françoise VERELST à changer le nom patronymique actuel de sa fille Yasmine MANAÏ en celui de «VERELST».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Siona Sylvia Françoise VERELST, demeurant à D-66706 Tettingen, 58, Zerwassstraße, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de sa fille Yasmine MANAÏ, née le 20 octobre 1999 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, en celui de «VERELST»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Siona Sylvia Françoise VERELST est autorisée à changer le nom patronymique actuel de sa fille Yasmine MANAÏ en celui de «VERELST».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Monsieur Ulric Joseph Michel WOHL à changer ses prénoms actuels en ceux de «Ricky Joseph Michel».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Eric MULLER, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Ulric Joseph Michel WOHL, né le 22 janvier 1971 à Dudelange, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7209 Walferdange, 21, rue Grande-Duchesse Charlotte, l'autorisation de changer ses prénoms actuels en ceux de «Ricky Joseph Michel;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Ulric Joseph Michel WOHL est autorisé à changer ses prénoms actuels en ceux de «Ricky Joseph Michel».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 août 2006 portant renouvellement partiel de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 10 décembre 1975 créant un établissement public dénommé Centre Hospitalier de Luxembourg, groupant la maternité Grande-Duchesse Charlotte, la clinique pédiatrique fondation Grand-Duc Jean et Grande-Duchesse Joséphine Charlotte et l'Hôpital municipal telle que modifiée par la suite;

Considérant que différents mandats de membre effectif et de membre suppléant de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg viennent à échéance le 31 juillet 2006 et qu'il y a lieu de pourvoir de nouveau ces postes de titulaires;

Vu les propositions du Conseil Communal de la Ville de Luxembourg, du Conseil d'administration de la Fondation Norbert Metz et du Conseil médical du Centre Hospitalier de Luxembourg;

Sur le rapport de Notre ministre de la Santé et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg pour un mandat qui s'achèvera le 31 juillet 2012:

a) membres effectifs

– *délégués de l'Etat:*
Monsieur Paul MOUSEL, avocat

– *délégués de la Ville de Luxembourg:*
Monsieur Paul HELMINGER, bourgmestre
Monsieur Carlo DE TOFFOLI, conseiller communal

– *délégués de la Fondation Norbert Metz:*
Monsieur Ernest FRIEDEN
Monsieur le docteur Fernand METZLER

– *délégué des médecins du Centre Hospitalier de Luxembourg:*
Monsieur le docteur Romain NATI

b) membres suppléants

– *délégués de l'Etat:*
  Monsieur Guy SCHMITZ, Inspecteur principal 1er en rang, suppléant de M. Mousel

– *délégués de la Ville de Luxembourg:*
  Madame le docteur Sonja ADAM-BECKER, conseillère, suppléant de M. Helminger
  Madame Isabel WISELER-LIMA, conseillère, suppléant de M. De Toffoli

– *délégués de la Fondation Norbert Metz:*
  Monsieur Jean-Denis RISCHARD, suppléant de M. Frieden
  Monsieur le docteur René CONRAD, suppléant de M. le docteur Metzler

– *délégué des médecins du Centre Hospitalier de Luxembourg:*
  Monsieur le docteur Marc SCHLESSER, suppléant de M. le docteur Nati

Art. 2. Monsieur Paul MOUSEL et Monsieur Paul HELMINGER sont nommés président respectivement vice-président de la commission administrative du Centre Hospitalier de Luxembourg.

Art. 3. Notre ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Château de Berg, le 25 août 2006.
Henri

Commission de la marque nationale du miel luxembourgeois. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 28 août 2006 modifiant l'arrêté ministériel du 24 mai 2004 portant nomination des membres de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois, ont été nommés:

– membre effectif: Monsieur KRAUS François, ingénieur-chef de service à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Carlo CONTER;
– membre suppléant: Madame RUCKERT Danielle, ingénieur-chef de service à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Ettelbruck, en remplacement de Monsieur WAGNER Eugène.

Madame KREMER Chantal, expéditionnaire technique à l'Administration des services techniques de l'agriculture, Luxembourg, est adjointe à la commission en qualité de secrétaire et Monsieur GINTER René, expéditionnaire à la même administration, est adjoint à la commission en qualité de secrétaire adjoint.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juin 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
EICHSTÄDT Peter, Steinsel	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	19.06.2006
LORANG Alain, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	12.06.2006
BOHLER Tom, Esch-sur-Alzette	DKV LUXEMBOURG	15.06.2006
FRISCH Guy, Luxembourg	DKV LUXEMBOURG	12.06.2006
MOLITOR Martine ép. SILVA, Derenbach	DKV LUXEMBOURG	12.06.2006
RASQUI Luc, Ettelbruck	DKV LUXEMBOURG	12.06.2006
CAJELOT Aurélie, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	12.06.2006
FELLER Pascal, Lenningen	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	12.06.2006
LEYDER Sabrina, Rodange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	12.06.2006
SCHAA Nina, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	12.06.2006
BOHLER Tom, Esch-sur-Alzette	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE VIE	15.06.2006
CALES S.à r.l. représentée par M. Claude Cales, Luxembourg	LE FOYER ASSURANCES LE FOYER ASSURANCES VIE	12.06.2006
VOLKMANN Stephan, Luxembourg	LOMBARD INTERNATIONAL	12.06.2006

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances retirés pendant le mois de juin 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
FELLER Pascal, Lenningen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	12.06.2006
DA ROCHA Jacinte, Esch-sur-Alzette	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	12.06.2006
EICHSTÄDT Peter, Steinsel	EUROP ASSISTANCE FOYER ASSURANCES FOYER VIE	15.06.2006
LORANG Alain, Luxembourg	EUROP ASSISTANCE FOYER ASSURANCES FOYER VIE	12.06.2006
SCHMIT Marc, Mullendorf	FOYER ASSURANCES FOYER VIE RAIFFEISEN VIE	15.06.2006

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 10 août 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, Brucherstrooss, L-6831 Berbourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/006.

Par arrêté ministériel du 10 août 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Claire a.s.b.l.», ayant son siège à 24, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, rue de la Tannerie, L-3288 Bettembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/007.

Par arrêté ministériel du 10 août 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Diekirch», ayant son siège à B.P. 145, L-9202 Diekirch, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 7, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/030.

Par arrêté ministériel du 10 août 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Kehlen», ayant son siège à 15, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, pour l'exercice de son activité de «centre régional d'animation et de guidance» à l'adresse: 2, rue de Keispelt, L-8282 Kehlen.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/04/05/032.

Par arrêté ministériel du 10 août 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de mise en conformité, à «Le Home Israélite», ayant son adresse à 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 16 août 2001, accordant un agrément provisoire à «Le Home Israélite», pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Fondation Roer-Katz – Résidence Belle Vallée» à l'adresse: 36, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/03/013.

Par arrêté ministériel du 10 août 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 1 an, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire «Congrégation des Carmelites Tertiaires», ayant son siège social à 32, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 4, rue Buurgkapp, L-6211 Consdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/011.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 31 juillet 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROPAGATION D'AIDES TECHNIQUES POUR HANDICAPÉS ADAPTH A.S.B.L.» ayant son siège à 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange, pour l'exercice de l'activité «service d'information, de consultation et de rencontre» à l'adresse: 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9916/1.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation Kraïzbierg» ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 25 novembre 2003, accordant un agrément à durée limitée à l'organisme gestionnaire «Fondation Kraïzbierg» ayant son siège à route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange, pour l'exercice de l'activité de «service de formation» à l'adresse: route de Zoufftgen, L-3598 Dudelange.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9910/2.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 10 juillet 2006, l'agrément a été accordé pour une durée limitée à la société anonyme «M.I.D. SERVICES S.A.» ayant son siège social à L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1858 Luxembourg, 57 rue de Kirchberg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03652006.

Etant donné que certaines formalités administratives n'ont pas encore été complétées, l'agrément est accordé jusqu'au 31 décembre 2006.

Notariat. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 31 juillet 2006, démission honorable de ses fonctions de notaire à Luxembourg est accordée sur sa demande à Maître Marthe THYES-WALCH avec effet au 31 décembre 2006.

Par le même arrêté grand-ducal le titre de notaire honoraire est conféré à Maître Marthe THYES-WALCH.

Notariat. – Vacance de poste. – Pour le poste de notaire vacant à Luxembourg, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication.

Les demandes doivent être accompagnées soit d'une copie du certificat de fin de stage, branche droit notarial, soit d'une copie du diplôme de candidat notaire et d'une notice biographique indiquant notamment les postes déjà occupés.

Santé. Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 28 août 2006, Monsieur le Docteur Philippe POOS, né le 4 mars 1971, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 août 2006, Madame le Docteur Annouk-Anne BISDORFF épouse BRESSON, née le 30 octobre 1971, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 29 août 2006, Monsieur le Docteur Emmanuel CLAUS, né le 9 juillet 1970, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 août 2006, Madame Vera GASPARRI, née le 7 décembre 1978, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 août 2006, Monsieur le Docteur Gerold THUN, né le 30 avril 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 30 août 2006, Monsieur le Docteur Ramon PENNINGER, né le 20 avril 1982, a été autorisé à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 29 août 2006, Monsieur Alain PIRE, né le 31 juillet 1961, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Tableau des banques établies au Luxembourg conformément à la loi modifiée du 5 avril 1993.

Complément n° 2:

Changements intervenus pendant la période du 1er avril 2006 au 30 juin 2006.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2005 et publié au Mémorial B n° 13 du 21 février 2006 sous:

III. Banques d'émission de lettres de gage

NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A.
26, route d'Arlon
L-1140 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2005 et publié au Mémorial B n° 13 du 21 février 2006 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

United European Bank (Luxembourg) S.A.
B.P. 830
L-2018 Luxembourg

Alcor Bank Luxembourg
67, rue Ermesinde
L-1469 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Puilaetco Dewaay Private Bankers S.A., succursale de Luxembourg
B.P. 843
L-2018 Luxembourg

Deutsche Postbank AG, Niederlassung Luxembourg
18-20, Parc d'Activités Syrdall
L-5365 Munsbach

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2005 et publié au Mémorial B n° 13 du 21 février 2006:

La dénomination des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

WGZ-Bank Luxembourg S.A.
en
WGZ Bank Luxembourg S.A.

Banca di Roma International S.A.
en
Capitalia Luxembourg S.A.

ISB (Luxembourg) S.A.
en
Glitnir Bank Luxembourg S.A.

SEB Private Bank S.A.
en
Skandinaviska Enskilda Banken S.A.

L'adresse des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Banque Puilaetco Dewaay Luxembourg S.A.
2, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 68 **26 septembre 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 19 avril 2006 autorisant Madame Georgette Maria Sancta DELVEAUX à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Georgette Maria Santa DELVAUX».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Georgette Maria Sancta DELVEAUX, née le 9 mars 1948 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant aux USA, Californie 94708, Berkeley, 1430 Le Roy Avenue, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Georgette Maria Santa DELVAUX»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Georgette Maria Sancta DELVEAUX est autorisée à changer ses prénoms et nom patronymique actuels en ceux de «Georgette Maria Santa DELVAUX».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Genève, le 19 avril 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Monsieur Bernard Julien André WEITZEL à changer son nom patronymique actuel en celui de «MOES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître James JUNKER, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Bernard Julien André WEITZEL, né le 31 octobre 1987 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1332 Luxembourg, 20, rue des Cerisiers, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «MOES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Bernard Julien André WEITZEL est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «MOES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Administration des Contributions Directes. – Examens de fin de stage et de promotion. – L'Administration des Contributions Directes organisera au cours de l'année 2007 des examens de fin de stage et de promotion dans les carrières et aux époques ci-après désignées:

Epoques	Carrières	Examens
Juin 2007	Rédacteur	Fin de stage
Juillet 2007	Expéditionnaire administratif	Fin de stage
Octobre 2007	Expéditionnaire administratif	Promotion
Novembre 2007	Rédacteur	Promotion

Administration de l'Emploi. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006, Madame Sandra FEDERSPIEL, rédacteur principal à l'Administration de l'Emploi, a été nommée chef de bureau adjoint à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006, Madame Sylvie MATHIEU, rédacteur à l'Administration de l'Emploi, a été nommée rédacteur principal à la même administration.

Administration de la Gestion de l'Eau. – Examen. – L'Administration de la Gestion de l'Eau organisera au cours du mois de décembre 2006 un examen d'admission définitive dans la carrière de l'expéditionnaire technique.

Administration de la Gestion de l'Eau. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Madame Marie-France SPECK, ingénieur à l'Administration de la Gestion de l'Eau a été nommée ingénieur-inspecteur à la même administration avec effet au 1er juillet 2006.

Par arrêté grand-ducal du 23 juin 2006 Monsieur Claude PRIM, ingénieur technicien stagiaire à l'Administration de la Gestion de l'Eau a été nommé ingénieur technicien à la même administration avec effet au 1er juillet 2006.

Centre Informatique de l'Etat. – Examen. – Le Centre Informatique de l'Etat organisera au cours du mois de décembre 2006 un examen de promotion dans la carrière de l'informaticien diplômé.

Commission de Surveillance du Secteur Financier.

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2005

(Publication prévue par l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998
portant création d'une Commission de Surveillance du Secteur Financier)

CONSEIL DE GOUVERNEMENT du 21 juillet 2006

Le Gouvernement en Conseil, dans sa réunion du 21 juillet 2006, a accordé décharge aux organes de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour l'exercice financier 2005, conformément à l'article 22 (2) de la loi du 23 décembre 1998 portant création de la CSSF.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

Actif	*EUR*	*EUR*
Actif immobilisé		45.289.716
- Immobilisations corporelles	45.286.716	
- Immobilisations financières	3.000	
Actif circulant		10.622.149
- Créances résultant de ventes et prestations de services	1.371.400	
- Autres créances	1.179.942	
- Avoirs en banques	8.070.807	
Comptes de régularisation	222.933	222.933
Total de l'actif		56.134.798
Passif		
Capitaux propres		7.792.700
- Résultats reportés	6.324.538	
- Résultats de l'exercice	1.468.162	
Dettes		48.342.098
- Dettes envers des établissements de crédit	46.004.969	
- Dettes sur achats et prestations de services	1.492.208	
- Autres dettes	844.921	
Total du passif		56.134.798

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2005

Charges	*EUR*
Autres charges externes	4.789.370
Frais de personnel	15.869.397
Corrections de valeur sur immobilisations corporelles	1.913.588
Intérêts et charges assimilées	1.093.493
Charges exceptionnelles	4.115
Résultat de l'exercice	1.468.162
Total des charges	25.138.125
Produits	
Taxes perçues	24.027.100
Autres produits d'exploitation	553.301
Autres intérêts et produits assimilés	317.192
Produits exceptionnels	240.532
Total des produits	25.138.125

Luxembourg, le 9 août 2006.

Simone Delcourt *Directeur* **Arthur Philippe** *Directeur* **Jean-Nicolas Schaus** *Directeur général*

Conseil National des Programmes. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 7 septembre 2006, Monsieur René FABER est nommé membre effectif du Conseil National des Programmes pour compte de l'organisation «Actioun-Lëtzebuergesch» en remplacement de Monsieur Lex ROTH, membre effectif démissionnaire, dont il achève le mandat.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille non-vie de l'entreprise d'assurance GE FRANKONA REINSURANCE Limited vers l'entreprise SWISS REINSURANCE COMPANY UK Limited.

La FSA, Financial Services Authority, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que l'entreprise d'assurance GE FRANKONA REINSURANCE Limited était autorisée à transférer son portefeuille non-vie à l'entreprise d'assurance SWISS REINSURANCE COMPANY UK Limited avec effet au 1er septembre 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Fonds National de Solidarité. – Examen de promotion. – Un examen de promotion dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de mars 2007.

Indice des prix à la consommation au 1er août 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **705.99** au 1er août par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er août 2006 à **701.57**.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 69 **3 octobre 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 25 août 2006 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public «Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 3 de la loi du 24 juillet 2001 portant création d'un établissement public nommé «Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster»;

Vu les propositions au titre de représentation, au sein du conseil d'administration, du Gouvernement et de la Ville de Luxembourg;

Sur le rapport de Notre Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public «Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster» pour un mandat qui s'achèvera le 31 août 2011:

Monsieur Guy DE MUYSER, ambassadeur e.r.;

Monsieur Guy DOCKENDORF, premier conseiller de Gouvernement au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Monsieur Mathis MAQUET, ingénieur commercial;

Madame Monique KIEFFER-KINSCH, professeur e.r.;

Monsieur Fernand OTTO, directeur de l'Administration des Bâtiments publics;

Monsieur Patrick SANAVIA, attaché de Gouvernement au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

Monsieur Arno SCHLEICH, directeur d'entreprise e.r.;

Madame Christiane SIETZEN, attachée 1ère en rang auprès de la Ville de Luxembourg;

Monsieur Jeannot WARINGO, directeur de l'Inspection Générale des Finances.

Art. 2. Notre Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur
et à la Recherche,
Octavie Modert

Palais de Luxembourg, le 25 août 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 15 septembre 2006 portant nomination des membres du jury d'examen prévu à l'article 6 du règlement grand-ducal modifié du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des candidats réviseurs d'entreprises.

Le Ministre de la Justice,

Vu le règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu mon arrêté du 1er juillet 2003 portant nomination des membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993 prémentionné et mes arrêtés du 7 juillet 2004 et du 5 août 2005 portant modification de la composition du jury d'examen;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du jury d'examen prévu par l'article 6 du règlement grand-ducal du 29 janvier 1993, pour un terme de trois ans:

Monsieur Philippe Duren, réviseur d'entreprises;

Monsieur Jean-Marie Gischer, réviseur d'entreprises;

Madame Danièle Kamphaus-Goedert, conseiller de direction 1re classe auprès de la CSSF;

Monsieur Alphonse Kugeler, ancien chef du département Business risk control d'ARCELOR S.A.;

Madame Corinne Nicolet, réviseur d'entreprises;

Maître Jean-Pierre Winandy, avocat à la Cour.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du jury:

Maître Pierre Berna, avocat à la Cour;

Madame Barbara Michaëlis, réviseur d'entreprises;

Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprises;

Monsieur Raymond Schadeck, réviseur d'entreprises;

Madame Martine Wagner, attaché de direction 1er en rang auprès de la CSSF.

Art. 3. Maître Jean-Pierre Winandy préqualifié est nommé président du jury.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Administration de l'Aéroport. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006, Monsieur Gilles STEINMETZ, ingénieur technicien à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'ingénieur technicien principal à la même administration avec effet à partir du 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006, Monsieur Jean-Paul SEIDEL, ingénieur technicien à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'ingénieur technicien principal à la même administration avec effet à partir du 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006, Monsieur Luc WILLEMS, ingénieur technicien à l'Administration de l'Aéroport de Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'ingénieur technicien principal à la même administration avec effet à partir du 1er octobre 2006.

Administration des Douanes et Accises. – Examens d'admission au stage, de fin de stage et de promotion en 2007. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2007 les examens suivants dans la

carrière inférieure des douanes et accises

filière du préposé des douanes et accises

examen d'admission provisoire au stage de préposé des douanes et accises:
au courant du mois d'octobre 2007

examen d'admission définitive au grade de préposé des douanes et accises:
au courant du mois de juin 2007

examen de promotion aux grades de brigadier, de brigadier principal et de brigadier-chef des douanes et accises:
entre le 15 novembre et le 15 décembre 2007

filière du lieutenant des douanes et accises

examen de promotion au grade de lieutenant des douanes et accises:
au courant du mois de décembre 2007

filière du commis des douanes et accises

examen de promotion aux grades de commis, de commis principal, de commis-chef, de vérificateur adjoint, de receveur adjoint et de receveur D des douanes et accises:

épreuve A: au courant du mois de mars 2007
épreuve B: au courant du mois de novembre 2007

carrière du rédacteur des douanes et accises

examen de promotion au grade de vérificateur et aux grades plus élevés de l'administration des douanes et accises dans la carrière moyenne du rédacteur

au courant du mois de novembre 2007.

Administration des Douanes et Accises. – Examen-concours en 2007. – Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qui remplissent les conditions de l'article 4 du règlement grand-ducal du 1er juin 1964 (conditions d'admission aux emplois et fonctions de l'administration des douanes) que l'administration des douanes et accises organisera au cours de l'année 2007 l'examen-concours pour la

carrière inférieure des douanes et accises

examen-concours des volontaires de l'Armée, candidats à l'admission au cours de spécialisation organisé par l'administration des douanes et accises

au courant du mois de février 2007.

Commission en matière d'indemnisation en cas de détention préventive inopérante. – Démission. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Maître Philippe PENNING, avocat à la Cour, a été nommé membre suppléant de cette commission en remplacement de Maître Jean DOERNER, avocat à la Cour, démissionnaire.

Direction de l'Aviation Civile. – Examen de promotion. – La Direction de l'Aviation Civile organisera un examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur au mois de février 2007.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de juillet 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
GATTO Raymond, Bertrange	AIG EUROPE S.A.	13.07.2006
LIMA TAVARES Diana, Kehlen	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	05.07.2006
MAGLI Laetitia, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	20.07.2006
PRIM Patrick, Blaschette	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	04.07.2006
ALMEIDA Mario, Aspelt	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	13.07.2006
GEMINEL Nadège, Luxembourg	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	05.07.2006
LINKWEILER Egon, Clervaux	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	03.07.2006
MICHEL Laurent, Luxembourg	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	10.07.2006
SONDT Martine, ép. RODICK, Bissen	BALOISE ASSURANCES BALOISE VIE	13.07.2006
Agence d'Assurances MICHEL GORET S.à r.l. représentée par M. Michel GORET, Luxembourg	D.A.S.	18.07.2006
EVERARD Patrick, Michelbouch	D.K.V.	05.07.2006
LANNERS Marthe, Consthum	D.K.V.	13.07.2006
LOUTSCH José, Bertrange	D.K.V.	13.07.2006
PIERRI Margherita, Luxembourg	D.K.V.	13.07.2006
AULNER Marie-Louise, Frisange	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	05.07.2006
COURTE Joel, Rollingen	FORTIS LUXEMBOURG IARD	06.07.2006
HAMLING Armand, Soleuvre	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	04.07.2006
LORGE Tania, Niedercorn	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	05.07.2006
SCHAAF Steve, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	17.07.2006
AB FINANCE représentée par M. Michel BASTOS, Hoscheid-Dickt	HAMBURG-MANNHEIMER	17.07.2006
DEFOSSE Sylvie, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.07.2006
LEROND Philippe, Luxembourg	HAMBURG-MANNHEIMER	13.07.2006
BERSCHEID Claude, Hoffelt	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
ERRICO Donato, Dudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
ESCHENAUER Anik, ép. BAGHLI, Esch-sur-Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006

FONSECA RODRIGUES Marco, Ettelbruck	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	13.07.2006
INOCENCIO Alcidia, Bofferdange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
LAMBY Marc, Strassen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
LUCAS Danièle, ép. MAJERUS, Eschweiler	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	13.07.2006
MALGROLUX S.à r.l. représentée par M. Serge MALGET et Mme Mady GROMMES, Clervaux	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	03.07.2006
MARQUES CARREIRA Odilia, ép. DA SILVA, Berchem	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	13.07.2006
MATARRESE Rocco Tom, Kleinbettingen	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
PAJAK Jean, Leudelange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	07.07.2006
PHILIPCZYK David, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
QUINTEIROS LOPES Patrick, Bereldange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
RASTODER Alma, Esch-sur-Alzette	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
REDING Cathy, ép. BODEM, Everlange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
SALDANA Alexandria, ép. MIRIZZI, Berchem	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
WEYLAND Wendy, Sanem	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	13.07.2006
WOLFF Josiane, Koerich	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	05.07.2006
EVERARD Patrick, Michelbouch	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	05.07.2006
LANNERS Marthe, Consthum	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.07.2006
MOURA Joseph, Bergem	LA LUXEMBOURGEOISE uniquement: R.C. Auto, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	03.07.2006
PIERRI Margherita, Luxembourg	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	13.07.2006
ETTENSPERGER Gerhard, Luxembourg	LOMBARD INTERNATIONAL	03.07.2006
BARROS OLIVEIRA Diogo Micael, Junglinster	P & V ASSURANCES	05.07.2006
BEDRI Sabah, Dippach	P & V ASSURANCES	05.07.2006
DA ROCHA Jacinte, Esch-sur-Alzette	P & V ASSURANCES	07.07.2006
DA SILVA RODRIGUES Claudia, Grevenmacher	P & V ASSURANCES	05.07.2006
FISCHBACH Alix, ép. MEUNIER, Niederkorn	P & V ASSURANCES	05.07.2006
MARTINS DIAS Artur Jorge, Kehlen	P & V ASSURANCES	13.07.2006
PUISSESSEAU Yann, Luxembourg	P & V ASSURANCES	05.07.2006
REMILI Tarik, Bertrange	P & V ASSURANCES	05.07.2006
BERSCHEID Claude, Hoffelt	RAIFFEISEN VIE	05.07.2006
FONSECA RODRIGUES Marco, Ettelbruck	RAIFFEISEN VIE	13.07.2006
LUCAS Danièle, ép. MAJERUS, Eschweiler	RAIFFEISEN VIE	13.07.2006

MATARRESE Rocco Tom, Kleinbettingen	RAIFFEISEN VIE	05.07.2006
QUINTEIROS LOPES Patrick, Bereldange	RAIFFEISEN VIE	05.07.2006
REUTER Sylvie, Diekirch	WINTERTHUR EUROPE ASSURANCES	13.07.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de juillet 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
PAJAK Jean, Luxembourg	AME LIFE LUX	06.07.2006
STAINIER Magali, ép. STOCK, Luxembourg	ARGENTA LIFE	06.07.2006
COURTE Joël, Rollingen	EUROP ASSISTANCE	06.07.2006
LINKWEILER Egon, Clervaux	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	03.07.2006
COURTE Joël, Rollingen	FOYER ASSURANCES	06.07.2006
LINKWEILER Egon, Clervaux	LA LUXEMBOURGEOISE VEREINIGTE HAGEL	03.07.2006
COURTE Joël, Rollingen	VEREINIGTE HAGEL	06.07.2006

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'août 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
KAPP Lucien, Christnach	AME LUX AXA ASSURANCES VIE	28.08.2006
MICONI Sandra, ép. BIENAIME, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.08.2006
HASTERT Jean-Louis, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	28.08.2006
LOUREIRO Deolinda, ép. WEILAND, Bettembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	28.08.2006
ZEBALLOS Maria, ép. CARLOS, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	28.08.2006
RESL Perry, Itzig	DKV LUXEMBOURG	28.08.2006
CIUCA Manon, Welscheid	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	08.08.2006
RUBIO Alvaro, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG VIE	28.08.2006
HEITZ Guy, Koerich	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	28.08.2006
KIMMES Sylvie, Strassen	HAMBURG-MANNHEIMER	28.08.2006
RESL Perry, Itzig	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	28.08.2006
KOSTER Carlo, Pétange	P & V ASSURANCES	28.08.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'août 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
KIMMES Sylvie, Luxembourg	AGF ASSURANCES AGF LIFE	28.08.2006
HEITZ Guy, Koerich	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	28.08.2006
DI GIACOMO Salvatore, Bertrange	EUROP ASSISTANCE FOYER ASSURANCES FOYER VIE	28.08.2006

LOUREIRO Deolinda, ép. WEILAND, Bettembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	28.08.2006
RUBIO Alvaro, Luxembourg	FOYER VIE	28.08.2006
CIUCA Manon, Welscheid	ING LIFE	08.08.2006
NENNIG Fernande, ép. CINO, Elvange	P & V ASSURANCES	08.08.2006
MARTENS Marcel, Dudelange	WINTERTHUR-EUROPE ASSURANCES	09.08.2006

Fonds National de Solidarité. – Examens de fin de stage. – Un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de décembre 2006.

Un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur sera organisé au cours du mois de mars 2007.

Huissiers de justice. – Nomination. – Vacance de poste. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Monsieur Alec MEYER, huissier de justice à Esch-sur-Alzette, a été nommé huissier de justice à Luxembourg.

Pour le poste d'huissier de justice vacant à Esch-sur-Alzette, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication. Les demandes doivent être accompagnées d'une notice biographique indiquant notamment les dates d'examen et les postes déjà occupés.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – L'agrément définitif de la société à responsabilité limitée «La Luciole, S.à r.l.» ayant son siège social à L-2316 Luxembourg, 56, boulevard du Général Patton, accordé en date du 9 février 2006 sous la dénomination de «crèche» à l'adresse suivante: 413, route de Thionville, L-5887 Hesperange, sous le numéro FJ 03572006, est modifié en date du 22 juin 2006 comme suit: augmentation de la capacité d'accueil de 13 à 27 unités.

L'agrément définitif de l'association sans but lucratif «CIGL – Esch-sur-Alzette» ayant son siège social à Esch-sur-Alzette, place de l'Hôtel de Ville, accordé en date du 27 juillet 2001 sous la dénomination de «garderie» à l'adresse suivante: L-4011 Esch-sur-Alzette, 97, rue de l'Alzette, sous le numéro FJ 041999, est modifié en date du 30 juin 2006 comme suit: nouvelle adresse: L-4030 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard, nouveau numéro: FJ 03642006.

Par arrêté ministériel du 31 juillet 2006 l'agrément définitif a été accordé à la société anonyme «M.I.D. SERVICES S.A.» ayant son siège social à L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-1858 Luxembourg, 57, rue de Kirchberg.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03652006.

Par arrêté ministériel du 25 juillet 2006 l'agrément définitif a été accordé à l'association sans but lucratif «Haus fir Grouss a Kleng, Betebuerg» ayant son siège social à L-3253 Bettembourg, 28, route de Luxembourg, pour l'exercice des activités «crèche» et «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Bettembourg, 1, rue du Nord.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01342003.

Par arrêté ministériel du 21 août 2006 l'agrément définitif a été accordé à la société à responsabilité limitée «Le Royaume de Winnie s.à r.l.» ayant son siège social à Mamer pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: L-8212 Mamer, 4, rue Bärendall.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03622006.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 11 septembre 2006, Madame Danielle VARGOZ, épouse MASCLET, née le 16 juin 1958, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 70 **3 octobre 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

239e MODIFICATION (5 septembre 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	ALMOGRAN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.	
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*1 CART.OPTICLICK	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 CART.OPTICLICK	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 CART.OPTICLICK	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.OPTICLICK	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 CART.OPTICLICK	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*8 CART.OPTICLICK	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 CART.OPTICLICK	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 CART.OPTICLICK	3 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO	50 ML+1*1 100 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE	50 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF N	50 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO	100 ML+1*1 100 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE	100 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF N	100 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF DUO	250 ML+1*1 100 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE	250 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF N	250 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE	500 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF N	500 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF MIXTE	1000 ML
	RR	CHLORURE DE SODIUM-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 MACOPERF N	1000 ML
CS	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	SC	1*4 FL.+4 SER.+8SER.VID.+1*20 AIGUILLES+24 TAMP.	
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF DUO	50 ML+1*1 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF MIXTE	50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF N	50 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF DUO	100 ML+1*1 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF MIXTE	100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF N	100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF DUO	250 ML+1*1 100 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF MIXTE	250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF N	250 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF MIXTE	500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF N	500 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF MIXTE	1000 ML
	RR	GLUCOSE-MACO PHARMA	SOL.P.PERF.		IV	1*1 MACOPERF N	1000 ML
	RR	MACUGEN	SOL.INJ.	0,3 MG		1*1 SER.PR-REMPLIE	

RR	NEXAVAR	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	NOOTROPIL	GRAN.	1200 MG	PO	1*60 SACH.
R	NOOTROPIL	GRAN.	1200 MG	PO	1*100 SACH.
R	RELIFEX	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*60 CPR.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*6 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*500 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*6 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*50 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*100 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*500 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*6 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*50 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*100 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*500 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	0,5 MG	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	0,5 MG	BU	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	1 MG	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	1 MG	BU	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	2 MG	BU	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERDAL INSTASOLV	CPR.DISP.	2 MG	BU	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.

	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	RR	SAVENE	PDRE P.PREP.PERF.	20 MG/1 ML	IV	1*10 FL. 500 MG+1*3 POCHES SOLVANT 500 ML
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
H	RR	XENETIX-350	SOL.INJ.	350 MG/1 ML	VI	1*1 FL. 500 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	RR	ALPRAZOLAM-SANDOZ	CPR.	0,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	ALPRAZOLAM-SANDOZ	CPR.	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	ALPRAZOLAM-SANDOZ	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	BURONIL	SOL.	25 MG/5 ML	PO	1*1 SOL.	250 ML
	R	DIFLUSAL	CPR.	250 MG	PO	1*20 CPR.	
	R	FROBEN	SUPP.	100 MG	PR	1*12 SUPP.	
	RR	NEUROLITE	SET	0,9 MG	IV	1*1 FL.A+1*1 FL.B	
	R	RESPACAL	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	RESPACAL	SOL.	1 MG/5 ML	PO	1*1 SOL.	200 ML
	RR	SMARTDOSE	SOL.P.PERF.		IV	1*1 SOL.P.PERF.	100 ML
	RR	SMARTDOSE	SOL.P.PERF.		IV	1*20 SOL.P.PERF.	100 ML
	RR	TRAVASOL SANS ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	5,5 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	500 ML
	RR	TRAVASOL SANS ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	8,5 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	500 ML
H	RR	TRAVASOL 10 PC+ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	500 ML
H	RR	TRAVASOL 5,5 PC+ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	5,5 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	500 ML
H	RR	TRAVASOL 8,5 PC; ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	8,5 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	500 ML
	R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*28 GELULES	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

P	ACICLOVIR-GLAXO WELLCOME	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 3 G
R	ACICLOVIR-GLAXO WELLCOME	CR.	5 PC	TO	1*1 CR. 15 G
R	ACICLOVIR-GLAXO WELLCOME	ONG.OPHT.	3 PC	CO	1*1 ONG. 4,5 G
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*250 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*300 CPR.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SEC.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
R	AMLODIPINE-SANDOZ	CPR.	10 MG	PO	1*300 CPR.SEC.
RR	AMOXICILLINE-SANDOZ	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS SS BLIST.

RR	AMOXICILLINE-SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP.	60 ML
RR	AMOXICILLINE-SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG /5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP.	100 ML
RR	AMOXICLAV-SANDOZ	CPR.PELLIC.	875 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.	
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.ENR.	50 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
R	ATENOLOL CHLORTALIDONE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.	
R	ATENOLOL SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.	
R	ATENOLOL SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.	
R	ATENOLOL-SANDOZ-100	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	ATENOLOL-SANDOZ-100	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	ATENOLOL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	ATENOLOL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	BISOPROLOL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.	
R	BISOPROLOL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.	
RR	BURONIL	SOL.INJ.	25 MG/1 ML	IM	1*5 AMP.	2 ML
R	CAPTOPRIL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*45 CPR.	
R	CAPTOPRIL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*90 CPR.	
R	CAPTOPRIL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*45 CPR.	
R	CAPTOPRIL-SANDOZ-50	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.	
R	CAPTOPRIL-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*32 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-25	CPR.	25 MG	PO	1*150 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*7 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*32 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.	
R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SEC.SS BLIST.	

	R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
	R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	CARVEDILOL-SANDOZ-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*250 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 60 ML
	RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	250 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 100 ML
	RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	500 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 60 ML
	RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	500 MG/5 ML	PO	1*1 PDRE P.SUSP. 100 ML
	RR	CEFADROXIL SANDOZ	PDRE P.SUSP.	500 MG/5 ML	PO	1*2 PDRE P.SUSP. 100 ML
	RR	CEFADROXIL-SANDOZ-500	CPS	500 MG	PO	1*16 CPS DURES SS BLIST.
	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FL.
	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*5 FL.
H	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*1 FL.
H	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IMIV	1*5 FL.
H	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.PERF.	2 G	IV	1*1 FL.
H	RR	CEFAZOLINE-SANDOZ	PDRE P.PREP.PERF.	2 G	IV	1*5 FL.
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*1 FL.
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*5 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*10 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*25 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*50 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-1	PDRE P.PERF./INJ.	1 G	IMIV	1*100 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*1 FL.
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*5 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*10 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*25 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*50 VIALS
	RR	CEFOTAXIM-SANDOZ-2	PDRE P.PERF./INJ.	2 G	IMIV	1*100 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*1 VIAL
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*5 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*10 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*25 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*50 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	1 G	PO	1*100 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*1 VIAL
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*5 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*10 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*25 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*50 VIALS
	RR	CEFTRIAXONE-SANDOZ	SOL.P.PERF.	2 G	PO	1*100 VIALS
	RR	CIPROFLOXACINE-SANDOZ-250	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	RR	CIPROFLOXACINE-SANDOZ-500	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SEC.

RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
RR	CITALOPRAM-SANDOZ	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*500 CPR.SEC.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*8 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*10 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*12 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*14 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*15 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*16 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*20 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*21 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*24 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*49 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*50 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	250 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*5 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	CLARITHROMYCINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	500 MG	PO	1*140 CPR.SS BLIST.
R	CO-ENALAPRIL SANDOZ 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.

R	CO-ENALAPRIL SANDOZ 20/12,5	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*50 CPR.U.D.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	CO-LISINOPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG 12,5 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
R	DICLOFENAC RETARD-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	75 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	DICLOFENAC RETARD-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DICLOFENAC-SANDOZ	CPR.ENT.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	DICLOFENAC-SANDOZ	CPR.ENT.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DICLOFENAC-SANDOZ	CPR.ENT.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	DICLOFENAC-SANDOZ	CPR.ENT.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	DIFLUSAL	CPR.ENR.	500 MG	PO	1*10 CPR.
R	DISTRANEURINE	CPS	192 MG	PO	1*100 CPS
R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
R	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	1*1 HANDIHALER
R	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	1*10 GELULES+1*1 HANDI HALER
R	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	1*30 GELULES
R	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	1*30 GELULES+1*1 HANDI HALER
RR	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	1*90 GELULES
R	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	5*30 GELULES+1*1 HANDI HALER
R	FAVINT	GELULES	18 MCG	IH	5*60 GELULES
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*20 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*28 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*50 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	5 MG	PO	1*56 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*28 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*50 CPR.
R	FELODIPINE-SANDOZ	CPR.LIB.PROL.	10 MG	PO	1*56 CPR.
RR	FLIXOTIDE-125 SANS CFC	AER.	125 MCG /1 D.	IH	1*60 D.
RR	FLIXOTIDE-125 SANS CFC	AER.	125 MCG /1 D.	IH	1*120 D.
RR	FLIXOTIDE-50-ROTADISK	DISQUES	50 MCG	IH	1*15 DISQUES 4 BL.
RR	FLUOXETINE-SANDOZ	CPS	20 MG	PO	1*28 CPS SS BLIST.
RR	FLUVOXAMINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.

RR	FLUVOXAMINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	FORTUME-1000	PDRE P.PREP.INJ.	1000 MG	IMIV	1*1 FIOLE U.D.
RR	FORTUME-2000	PDRE P.PREP.INJ.	2000 MG	IMIV	1*1 FIOLE U.D.
RR	FORTUME-500	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*1 FIOLE U.D.
R	LISINOPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL-SANDOZ-20	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	LISINOPRIL-SANDOZ-5	CPR.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	50 MG	PO	1*42 CPR.SS BLIST.
RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	MINOCYCLINE-SANDOZ	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	NORFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*6 CPR.
RR	NORFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.
P	NUREFLEX	SIR.	100 MG/5 ML	PO	1*1 BOUT.VERRE 200 ML
R	NUROFEN	SUSP.	200 MG/5 ML	PO	1*1 SUSP. 200 ML
RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*5 CPR.
RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*7 CPR.
RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*10 CPR.
RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*20 CPR.
RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.
RR	OFLOXACINE-SANDOZ-400	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*100 CPR.
R	OMEPRAZOL-SANDOZ-10	CPS	10 MG	PO	1*15 CPS
R	OMEPRAZOL-SANDOZ-10	CPS	10 MG	PO	1*30 CPS
R	OMEPRAZOL-SANDOZ-20	CPS	20 MG	PO	1*15 CPS
R	OMEPRAZOL-SANDOZ-20	CPS	20 MG	PO	1*30 CPS
R	OMEPRAZOL-SANDOZ-40	CPS	40 MG	PO	1*15 CPS
R	OMEPRAZOL-SANDOZ-40	CPS	40 MG	PO	1*30 CPS
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*14 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*30 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*56 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
RR	PAROXETINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*250 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*1 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*20 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.

R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*50 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.
R	PRAVASTATINE-SANDOZ	CPR.	20 MG	PO	1*100 CPR.
RR	PRIMENE	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
P	PULVO-47 NEOMYCINE	PDRE AER.		TO	1*1 PDRE AER. 4 G
R	RANITIDINE-SANDOZ-150	CPR.	150 MG	PO	1*60 CPR.
R	RANITIDINE-SANDOZ-150	CPR.	150 MG	PO	1*120 CPR.
R	RANITIDINE-SANDOZ-300	CPR.	300 MG	PO	1*30 CPR.
R	RANITIDINE-SANDOZ-300	CPR.	300 MG	PO	1*60 CPR.
R	SEREVENT-25	AER.	25 MCG	IH	3*120 D.
R	SEREVENT-25	AER.	25 MCG	IH	10*120 D.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*8 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTATINE-SANDOZ-40	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*2 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*6 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*40 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*50 GELULES U.D.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.
RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.

	RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	1*100 GELULES U.D.	
	RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*10 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*30 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-100	CPR.PELLIC.	100 MG	PO	10*50 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*2 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*6 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*10 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*20 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*30 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*40 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*50 GELULES U.D.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*60 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	1*100 GELULES U.D.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	10*10 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	10*30 GELULES SS BLIST.	
	RR	SOLEXA-200	CPR.PELLIC.	200 MG	PO	10*50 GELULES SS BLIST.	
	RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.	
	RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.	
	RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	SPIRONOLACTONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.	
	R	SPIROZIDE	CPR.		PO	1*28 CPR.	
	R	SPIROZIDE	CPR.		PO	1*98 CPR.	
	S	THALAMONAL	SOL.INJ.		IV	1*1 AMP.	10 ML
	R	TRANDATE	CPR.ENR.	400 MG	PO	1*50 CPR.	
	RR	TRAVASOL SANS ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	5,5 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	1000 ML
	RR	TRAVASOL SANS ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	8,5 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	1000 ML
H	RR	TRAVASOL SANS ELECTROLYTES	SOL.P.PERF.	10 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX	1000 ML
	RR	TRAZODONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.	
	RR	TRAZODONE-SANDOZ	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.	
	R	VENTOLIN L.A.	CPR.LIB.PROL.	4 MG	PO	1*56 CPR.	
	R	VENTOLIN L.A.	CPR.LIB.PROL.	8 MG	PO	1*56 CPR.	
	RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.	
	RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*500 CPR.	
	RR	ZOLPIDEM-BC-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*500 CPR.U.D.	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.	
	RR	ZOLPIDEM-SANDOZ-10	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.	

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*1 STYLO PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*1 STYLO PREREMPLI	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 STYLOS PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 STYLOS PREREMPLIS	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 STYLOS PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 STYLOS PREREMPLIS	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 STYLOS PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 STYLOS PREREMPLIS	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 STYLOS PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 STYLOS PREREMPLIS	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*8 STYLOS PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*8 STYLOS PREREMPLIS	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 STYLOS PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 STYLOS PREREMPLIS	3 ML
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 STYLOS PRER.OPTISET	3 ML
AU LIEU DE							
	R	APIDRA	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 STYLOS PREREMPLIS	3 ML
H	RR	CARBOPLATINUM PFIZER	SOL.P.PERF.	50 MG/5 ML	IV	1*1 FL.	5 ML
AU LIEU DE							
H	RR	CARBOPLATINUM CYTOSAFE-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	50 MG/5 ML	IV	1*1 FL.	5 ML
H	RR	CARBOPLATINUM PFIZER	SOL.P.PERF.	150 MG/15 ML	IV	1*1 FL.	15 ML
AU LIEU DE							
H	RR	CARBOPLATINUM CYTOSAFE-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	150 MG/15 ML	IV	1*1 FL.	15 ML

H	RR	CARBOPLATINUM PFIZER	SOL.P.PERF.	450 MG/45 ML	IV	1*1 FL.	45 ML
AU LIEU DE							
H	RR	CARBOPLATINUM CYTOSAFE-PHARMACIA	SOL.P.PERF.	450 MG/45 ML	IV	1*1 FL.	45 ML
	R	DIPYRIDAMOLE-EG	DRG.	75 MG	PO	1*50 DRG.U.D.	
AU LIEU DE							
	R	DIPYRIDAMOLE-EUROGENERICS	DRG.	75 MG	PO	1*50 DRG.U.D.	
	R	DIPYRIDAMOLE-EG	DRG.	75 MG	PO	1*100 DRG.	
AU LIEU DE							
	R	DIPYRIDAMOLE-EUROGENERICS	DRG.	75 MG	PO	1*100 DRG.	
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLAST.	250 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST.	250 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLAST.	500 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG I	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST.	500 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLAST.	250 ML
AU LIEU DE							
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST.	250 ML
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*1 FL.PLAST. 500 ML	
AU LIEU DE							
H	RR	PAEDIATRISCHE ELEKTROLYTLOESUNG II	SOL.P.PERF.		IV	1*10 FL.PLAST. 500 ML	
H	RR	REVATIO-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE							
CS	RR	REVATIO-20	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE							
	RR	RISPERDAL	CPR.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.	
	RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.U.D.	
AU LIEU DE							
	RR	RISPERDAL	CPR.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.U.D.	

RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	1 MG	PO	1*6 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.U.D.

RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.BLIST
RR	RISPERDAL	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	RISPERDAL	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*28 CPR.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*56 CPR.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON INSTASOLV	CPR.	1 MG	BU	1*28 CPR.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	1 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON INSTASOLV	CPR.	1 MG	BU	1*56 CPR.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON INSTASOLV	CPR.	2 MG	BU	1*28 CPR.
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	2 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON INSTASOLV	CPR.	2 MG	BU	1*56 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.

RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	0,5 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*6 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	1 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*20 CPR.S BLIST.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	6*10 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	6*10 CPR.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	6*10 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*20 CPR.S BLIST.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	2*10 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	3 MG	PO	6*10 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE					
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	6*10 CPR.

RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	6*10 CPR.	
AU LIEU DE						
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	6*10 CPR.	
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
AU LIEU DE						
RR	BELIVON	CPR.PELLIC.	6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.	
RR	RISPERIDONE J-C	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	30 ML
AU LIEU DE						
RR	BELIVON	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	30 ML
RR	RISPERIDONE J-C	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	100 ML
AU LIEU DE						
RR	BELIVON	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 SOL.	100 ML
RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.ORODISP.SS BLIST	
AU LIEU DE						
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*10 CPR.ORODISP.SS BLIST	
RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.ORODISP.SS BLIST	
AU LIEU DE						
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.ORODISP.SS BLIST	
RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.SS BLIST	
AU LIEU DE						
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.ORODISP.SS BLIST	
RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.SS BLIST	
AU LIEU DE						
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.ORODISP.SS BLIST	
RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*40 CPR.ORODISP.SS BLIST	
AU LIEU DE						
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*40 CPR.ORODISP.SS BLIST	
RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.ORODISP.SS BLIST	
AU LIEU DE						
RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.ORODISP.SS BLIST	

	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.SS BLIST
AU LIEU DE						
	RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.SS BLIST
AU LIEU DE						
	RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.ORODISP.SS BLIST
	RR	TRAMADOL TEVA INSTANT	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.ORODISP.SS BLIST
AU LIEU DE						
	RR	TRAMELENE FLASHTAB	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.ORODISP.SS BLIST
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	GOPTEN	GELULES	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
AU LIEU DE						
	R	GOPTEN	GELULES	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	R	APRICAL RETARD	CPS	20 MG	PO	1*50 CPS SS BLIST.
	R	LOSEC	GELULES	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	LOSEC	GELULES	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	LOSEC	GELULES	20 MG	PO	1*28 GELULES BLIST
	R	LOSEC FORTE	GELULES	40 MG	PO	1*14 GELULES
	R	NEXIAM	CPR.ENR.	20 MG	PO	1*28 CPR.
	R	NEXIAM	CPR.ENR.	40 MG	PO	1*28 CPR.
CS	RR	PUREGON	SOL.INJ.	150 UI/0,5 ML	IMSC	1*5 FL.
	R	TENORMIN MITIS-50	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.
	R	TENORMIN-100	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 71 **6 octobre 2006**

Sommaire

Arrêté du Gouvernement en conseil du 13 septembre 2006 portant nomination des membres du conseil scientifique du Centre d´Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS).

Le Gouvernement réuni en conseil,

Vu la loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques auprès du Ministre d'Etat;

Vu les propositions du conseil d'administration du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques;

Sur proposition de Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 7 de la loi du 10 novembre 1989 précitée sont nommés membres du conseil scientifique du Centre d´Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques:

– Prof. Jos BERGHMAN, Université de Leuven (K.U.L.),
– Prof. Jean-Claude RAY, directeur de l'école doctorale Droit, Economie et Gestion, Université Nancy II,
– Dr Jean-Pierre CLING, docteur en sciences économiques, administrateur hors classe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, France),
– Dr Christophe ENAUX, docteur en géographie, Maître de conférences à la Faculté de Géographie et d'Aménagement de l'Université Louis Pasteur Strasbourg I,
– Prof. Jacques A. HAGENAARS, docteur en sciences sociales, Vice-Dean (pour la recherche) de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Tilburg,
– Dr Bruno JEANDIDIER, docteur en sciences économiques, chargé de Recherche CNRS à l'Université Nancy 2,
– Prof. Thierry PENARD, docteur en économie, professeur à la Faculté de Sciences Economiques de l'Université de Rennes 1,
– Dr Sophie de RUFFRAY, docteur en géographie, maître de Conférences à l'Université Paul-Verlaine de Metz,
– Prof. Donald R. WILLIAMS, Ph.D. en économie, professeur d'économie et Associate Dean du Lycée d'Administration des Affaires à la Kent State University,
– Dr Romain DIEDERICH, docteur en géographie, conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,
– Monsieur Jean LANGERS, responsable de la section «statistiques démographiques et sociales» au STATEC,
– Prof. Jean-Paul LEHNERS, Vice-Recteur de l'Université du Luxembourg,
– Dr Charles RUPPERT, docteur ès sciences physiques et mathématiques, membre du Conseil de Gouvernance de l'Université du Luxembourg,
– Monsieur Guy SCHULLER, licencié en sciences économiques, conseiller économique 1ère classe auprès du STATEC,
– Dr Raymond WAGENER, docteur en sciences mathématiques, responsable du service de statistiques, études actuarielles et programmation sociale de l'Inspection générale de la sécurité sociale du Luxembourg.

Art. 2. Monsieur Jos BERGHMAN est nommé président du conseil scientifique précité.

Art. 3. Les membres du conseil scientifique sont nommés pour une durée de quatre ans, renouvelable à son terme.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une expédition en sera transmise aux intéressés pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Les membres du Gouvernement,

Jean-Claude Juncker
Fernand Boden
Luc Frieden
Marie-Josée Jacobs
Jeannot Krecké
Lucien Lux
Claude Wiseler
Mady Delvaux-Stehres
François Biltgen
Mars Di Bartolomeo
Jean-Marie Halsdorf
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 14 septembre 2006 portant nomination des membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public.

Le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un fonds national de la recherche dans le secteur public, et notamment son article 8;

Vu l'arrêté ministériel du 1er février 2005 portant nomination des membres du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public;

Vu la proposition du CRP-Santé visant le remplacement de son représentant;

Arrête:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 8 de la loi du 31 mai 1999 précitée Monsieur le Docteur François SCHNEIDER, Vice-Président du Centre de Recherche Public de la Santé, est nommé membre du conseil scientifique du fonds national de la recherche dans le secteur public, en tant que représentant dudit Centre et en remplacement de Monsieur Fernand WAGNER, dont il achève le mandat.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial et transmis en copie à l'intéressé pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.
Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 concernant la délégation de pouvoirs aux fins de clore la session ordinaire 2005-2006 et d'ouvrir la session ordinaire 2006-2007 de la Chambre des Députés.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 72 de la Constitution et l'article 1er du règlement de la Chambre des Députés;

Sur le rapport de Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Avons trouvé bon et entendu

de nommer Notre Premier Ministre, Ministre d'Etat, Notre fondé de pouvoirs à l'effet de clore, en Notre nom, la session ordinaire 2005-2006 de la Chambre des Députés et d'ouvrir la session ordinaire 2006-2007.

Le Premier Ministre,
Ministre d'Etat,
Jean-Claude Juncker

Château de Berg, le 2 octobre 2006.
Henri

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Mesdames Martine D'HAMEN, Isabelle GIROUDEAU, Carole SCHLEIMER et Christiane SCHWEIGEN et Messieurs Luc FRANCK, Gilbert HOFFMANN, Robert NILLES, Claude SCHMIT et Georges WAHL, rédacteurs à l'administration des contributions directes, ont été nommés vérificateurs au service d'imposition de l'administration des contributions directes avec effet au 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Madame Myriam LAUX, contrôleur au service d'imposition à l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur à la même administration avec effet au 1er octobre 2006 et affectée au bureau d'imposition Luxembourg X de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur Claude FELLERICH, conseiller de direction adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommé conseiller de direction à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur Vincent D'ANGELO, conseiller de direction adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommé conseiller de direction à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur Fernand SCHROEDER, inspecteur principal 1er en rang hors cade au service de révision de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang hors cadre à la même administration et affecté en tant que chef à la division révision de la direction des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Madame Maryse FEIDT, inspecteur principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal hors cadre à la même administration et affectée en tant que préposé au bureau d'imposition Sociétés 1 de la section des sociétés.

Administration des Contributions Directes. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Madame Antoinette LUDOVICY épouse HALL, vérificateur à l'administration des contributions directes, à partir du 1er octobre 2006.

Administration des Douanes et Accises. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur Norbert WELU, contrôleur ajdoint des douanes et accises, a été nommé contrôleur en chef des douanes et accises à partir du 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur Luc KOEHLER, contrôleur adjoint des douanes et accises, a été nommé contrôleur en chef des douanes et accises à partir du 1er octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur François LAUER, rédacteur principal des douanes et accises, a été nommé contrôleur adjoint des douanes et accises à partir du 1er octobre 2006.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur Frank DONINI, chef de bureau adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé contrôleur, garde-magasin du timbre à la même administration à partir du 1er octobre 2006.

Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 22 septembre 2006 a été nommée membre du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence:

Membre effectif:

Madame Kristin SCHMIT, premier commissaire principal auprès de la Police grand-ducale, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean-Marie WAGENER, premier commissaire divisionnaire.

Commissariat aux Assurances. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Monsieur Carlo ZWANK, attaché de direction stagiaire au Commissariat aux Assurances, a été nommé attaché de direction au même Commissariat.

Corps diplomatique. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006 Madame Béatrice KIRSCH, Conseiller de légation adjoint en service ordinaire, a été nommée Conseiller de légation en service ordinaire.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 11 juillet 2006, l'agrément a été accordé à l'a.s.b.l. «Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés» ayant son siège à Esch-sur-Alzette pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: 141, avenue de la Liberté, L-4602 Niedercorn.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 01452003.

L'agrément est valable pour une durée illimitée.

Ministère de la Santé. – Centre de Recherche Public de la Santé. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 5 septembre 2006 M. le Dr Michel NATHAN, Directeur général du Centre Hospitalier Emile Mayrisch, a été nommé membre du conseil d'administration du Centre de Recherche Public de la Santé en remplacement de M. Fernand WAGNER dont il terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2006 M. le Dr Marc GRAAS, Directeur médical adjoint de l'Hôpital du Kirchberg, a été nommé membre du conseil d'administration du Centre de Recherche Public de la Santé en remplacement de M. le Dr Jean-Marie SPAUTZ dont il terminera le mandat.

Par arrêté ministériel du 5 septembre 2006 M. Frank GANSEN, Conseiller de Gouvernement adjoint, a été nommé président du conseil d'administration du Centre de Recherche Public de la Santé en remplacement de M. Fernand WAGNER.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 72 **18 octobre 2006**

Sommaire



Arrêté ministériel du 29 septembre 2006 portant nomination des délégués de la Caisse d'Assurance des Animaux de Boucherie.

La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,

Vu l'arrêté grand-ducal du 19 mars 1945 portant création d'une assurance obligatoire des animaux de boucherie;

Vu l'arrêté du 2 mai 1945 portant approbation des statuts de la Caisse d'Assurance des Animaux de Boucherie;

Vu les propositions des groupements professionnels respectifs;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres de la Commission des délégués de la Caisse d'Assurance des Animaux de Boucherie pour un terme de trois ans:

a) *Délégués de l'agriculture:*

MM. L'ORTHYE Hubert, agriculteur, Pintsch
WEILER Camille, agriculteur, Landscheid
FEYDER Guy, agriculteur, Ehlerange
WELBES Gaston, agriculteur, Canach
SCHINTGEN Lol, agriculteur, Asselscheuer
SCHROEDER Camille, agriculteur, Clemency

b) *Délégués de la boucherie:*

MM. GRAFF Claude, Coopérative des Patrons Bouchers du Nord, Ettelbruck
KOENER Louis, Président des bouchers, Esch-sur-Alzette
SCHOETTER Nic, Coboulux, Wecker

c) *Délégués du commerce de bestiaux:*

MM. WOLTER Henri, marchand de bestiaux, Mertzig
DIEDERICH Gilbert, marchand de bestiaux, Selscheid.

Art. 2. Le présent arrêté entrera en vigueur le jour de sa publication au Mémorial.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.
La Secrétaire d'Etat à l'Agriculture,
à la Viticulture
et au Développement rural,
Octavie Modert

Administration de l'Aéroport – Examens de fin de stage et de promotion en 2007.

L'Administration de l'Aéroport organisera au courant de l'année 2007 les examens ci-après:

Février 2007

– examen de fin de stage dans la carrière de l'artisan

Mai 2007

– examen de promotion dans la carrière de l'artisan
– examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire technique
– examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien
– examen de promotion dans la carrière du technicien diplômé

Juin 2007

– examen de fin de stage dans la carrière du technicien diplômé

Décembre 2007

– examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire technique

---

Administration du Cadastre et de la Topographie. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 Monsieur Francis KAELL, ingénieur inspecteur à l'administration du cadastre et de la topographie, a été nommé ingénieur principal à la même administration à partir du 1er janvier 2007.



Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 Monsieur Georges KRAUS, inspecteur hors cadre au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal hors cadre à la même administration et affecté au bureau d'imposition Sociétés Diekirch de la section des sociétés.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 Monsieur Michel HOFFMANN, inspecteur à la direction de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur de direction à la même administration et affecté à la division relations internationales de la direction des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 Monsieur Jean-Marie RAUS, inspecteur de direction à la direction de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang à la même administration et affecté en tant que chef à la division gracieux.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 Monsieur Marc KIEFFER, inspecteur de direction à la direction de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur de direction 1er en rang à la même administration et affecté en tant que chef à la division retenue d'impôt sur les traitements et salaires de la direction des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 Madame Myriam BOHLER ép. MANDERSCHEID, inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur principal à la même administration et affectée au bureau d'imposition Diekirch de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006 Madame Karin BAUSTERT ép. THINES, contrôleur adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur à la même administration et affectée au bureau d'imposition Clervaux de la section des personnes physiques.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006 Madame Fabienne ROSEN, conseiller de direction adjoint à l'administration des contributions directes, a été nommée conseiller de direction à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Henri MEER, inspecteur principal 1er en rang à l'administration des contributions directes, avec effet au 1er mars 2007.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Henri MEER préqualifié.

Administration des Contributions Directes. – Vacances de postes dans la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration des Contributions Directes dispose actuellement de deux vacances de postes dans la carrière supérieure de l'attaché de Gouvernement. Lesdits postes seront pourvus de titulaires par voie de recrutement interne.

Administration Gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera les examens suivants:

– un examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois de février 2007;
– un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur au cours du mois de février 2007;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de février 2007;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de mars 2007;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de juillet 2007.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 14 septembre 2006, Madame Katia KREMER et Monsieur Guy WAGENER, conseillers de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction première classe hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Monsieur Claude ORIGER, conseiller de direction à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction 1ère classe. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Monsieur Carlos GUEDES, attaché de gouvernement à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Monsieur Patrick SANAVIA, attaché de gouvernement 1er en rang à l'administration gouvernementale, a été nommé conseiller de direction adjoint. Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006, Madame Anouk AGNES, employée de l'Etat à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Monsieur Thomas FEIDER, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Monsieur Ernest CONTER, inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 14 septembre 2006, Madame Doris FADI, Messieurs Daniel FEYPEL, Marc GODEFROID et Romain JENN, inspecteurs à l'administration gouvernementale, ont été nommés inspecteurs principaux. Par arrêtés grand-ducaux du 14 septembre 2006, Messieurs Pierre BOLLIG, Mario WIESEN et Madame Myriam GROSBUSCH, chefs de bureau adjoints hors cadre à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre



2006, Messieurs Patrick BELLWALD et Guy WETZEL, chefs de bureau adjoints à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau. Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Monsieur Paulo De ALMEIDA MENDES, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 14 septembre 2006, Madame Sylvie MUSCHANG, Monsieur Jean-Luc SCHLEICH, rédacteurs principaux à l'administration gouvernementale, ont été nommés chefs de bureau adjoints. Par arrêtés grand-ducaux du 14 septembre 2006, Mesdames Carine HAUSWIRTH, Tessy SEIDENTHAL, Mady STROTZ, et Messieurs François GRETSCH, Frédéric HENGEN, Vincent ROUSSEAU et Marc WINTQUIN, rédacteurs à l'administration gouvernementale, ont été nommés rédacteurs principaux.

Administration judiciaire. – Examen de fin de stage. – L'administration judiciaire organisera les 5 et 7 février 2007 un **examen de fin de stage** dans la carrière de **l'agent de probation** auprès du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).

Caisse de pension des employés privés. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006, Monsieur Marc FRIES, conseiller de direction auprès de la Caisse de pension des employés privés, a été nommé conseiller de direction 1ère classe auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er novembre 2006.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Mise à la retraite. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006, Monsieur Jacques KIRSCH, chargé d'études-informaticien principal auprès du Centre commun de la sécurite sociale, a été nommé à la fonction de conseiller-informaticien adjoint auprès de la même institution avec effet au 1er novembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006, démission honorable de ses fonctions de conseiller-informaticien 1ère classe auprès du Centre commun de la sécurité sociale a été accordée sur sa demande à Monsieur Joseph WEBER. La mise à la retraite est prononcée à partir du 1er décembre 2006.

Centre Informatique de l'Etat. – Nomination. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 1er septembre 2006, Monsieur Guy RODESCH, chef de bureau informaticien adjoint au Centre Informatique de l'Etat, a été nommé chef de bureau-informaticien.

Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur-informaticien principal hors cadre au Centre Informatique de l'Etat a été accordée à Monsieur Raymond MAZZOCCO. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Comité de l'Office National du Remembrement. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006, a été nommé membre effectif au sein du Comité de l'Office National du Remembrement, Monsieur Léon WIETOR, directeur de l'Administration des services techniques de l'agriculture, en remplacement de Monsieur Richard KLENSCH.

Commission en matière d'aides individuelles au logement. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 22 septembre 2006, Madame Anne RION, employée au Service des Aides au Logement, est nommée membre de la commission en matière d'aides individuelles au logement, en remplacement de Monsieur Jean-Paul BOUR, démissionnaire pour cause de retraite. Elle achèvera le mandat du membre démissionnaire.

Monsieur Romain ALFF, Responsable du Service des Aides au Logement, remplira la fonction de président de la commission en matière d'aides individuelles au logement, en remplacement de Monsieur Jean-Paul BOUR. Il achèvera le mandat du président démissionnaire.

Conseil National des Programmes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 3 octobre 2006, Monsieur Patrick DE ROND et Madame Taina BOFFERDING sont nommés membres effectif respectivement suppléante du Conseil National des Programmes pour compte de l'organisation «Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise a.s.b.l.» en remplacement de Monsieur Marc ROLLINGER resp. Madame Dany RASQUE, membres effectif respectivement suppléante démissionnaires, dont ils achèvent le mandat.

Par arrêté ministériel du 3 octobre 2006, Monsieur Steve HEILIGER, membre suppléant du Conseil National des Programmes pour compte de l'organisation «Confédération Générale de la Fonction Publique», en est nommé membre effectif, en remplacement de Monsieur Ferd MILBERT, membre démissionnaire, dont il achève le mandat.

Par le même arrêté, Monsieur Marc POOS est nommé membre suppléant du Conseil National des Programmes pour compte de l'organisation «Confédération Générale de la Fonction Publique», en remplacement de M. Steve HEILIGER, nommé membre effectif.



Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de septembre 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.à r.l. AVERY DENNISON Luxembourg (période du 1er février 2006 au 31 janvier 2009) signée en date du 7 septembre 2006 entre la direction de la S.à r.l. AVERY DENNISON Luxembourg et le syndicat OGB-L;
– Convention collective de travail pour le personnel de la S.à r.l. CAPELLEN SERVICES signée en date du 10 mai 2006 entre la direction de la S.à r.l. CAPELLEN SERVICES et les syndicats LCGB et OGB-L;
– Convention collective de travail (valable du 01.01.2006 au 31.12.2008) pour le personnel du CENTRE THERMAL ET DE SANTE DE MONDORF-LES-BAINS signée en date du 19 septembre 2006 entre la direction de l'établissement public CENTRE THERMAL ET DE SANTE DE MONDORF-LES-BAINS et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel du bâtiment applicable à partir du 1er septembre 2006 signée en date du 30 août 2006 entre le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics et la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie Civil et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. BETONS FRAIS (texte valable du 01.01.2006 au 31.12.2008) signée en date du 29 juin 2006 entre la direction de la S.A. BETONS FRAIS et l'OGB-L et la délégation des ouvriers;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. ECHOLUX signée en date du 28 juillet 2006 entre la direction de la S.A. ECHOLUX et le syndicat OGB-L et la délégation ouvrière;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. LUXPORT (valable du 01.01.2006 au 31.12.2007) signée en date du 31 mai 2006 entre la direction de la S.A. LUXPORT et le syndicat LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel de la S.A. MECAN (période du 01.07.2006-31.12.2006) signée en date du 12 septembre 2006 entre la direction de la S.A. MECAN et le syndicat LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel de la S.A. SIEMENS signée en date du 20 septembre 2006 entre la direction de la S.A. SIEMENS et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier des SICA signée en date du 12 juillet 2006 entre le conseil d'administration des SICA et les syndicats OGB-L et LCGB.

Entreprises d'assurances. – «EUROPEWIDE LIFE S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 15 septembre 2006, Monsieur Timothy MULLIGAN a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «EUROPEWIDE LIFE S.A.» en remplacement de Monsieur Daniel A. CURRIE.

Entreprises d'assurances. – «PANEUROLIFE S.A.». – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 15 septembre 2006, Monsieur Timothy MULLIGAN a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «PANEUROLIFE S.A.» en remplacement de Monsieur Daniel A. CURRIE.

Entreprises d'assurances. – «LE SPHINX ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.». – Extension d'agrément. – Par arrêté ministériel du 3 octobre 2006 l'entreprise d'assurances «LE SPHINX ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.» avec siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, a été autorisée à étendre ses activités à la couverture des risques dans la branche:

N° 7 Marchandises transportées

Entreprises de réassurances. – Renonciation à l'agrément. – L'agrément comme dirigeant d'entreprise de réassurances délivré à Monsieur Jean PIRROTTE est retiré, à sa demande, avec effet au 1er janvier 2006.

Entreprises de réassurances. – Transfert de portefeuille de l'entreprise «ALMA REINSURANCE S.A.» vers l'entreprise «ASSURISK S.A.». – Par arrêté ministériel du 4 octobre 2006, le transfert de portefeuille des traités de réassurance repris à l'article 1er du projet de la convention de transfert de l'entreprise de réassurances «ALMA REINSURANCE S.A.» vers l'entreprise de réassurances «ASSURISK S.A.» a été autorisé.



Indice des prix à la consommation au 1er septembre 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **705.31** au 1er septembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er septembre 2006 à **702.70**.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection du Travail et des Mines. – Examens. – Le Ministère du Travail et de l'Emploi organisera pendant l'année 2007 pour les besoins du personnel de l'Inspection du Travail et des Mines les examens ci-après:

– au mois de mai 2007 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur

– au mois de décembre 2007 un examen de promotion dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées». – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 25 août 2006 Mme Marie NIEDERPRÜM a été nommée membre effectif du conseil d'administration de l'établissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées» comme représentante des pensionnaires.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Gestionnaires de structures d'accueil avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Centres d'accueil classiques avec hébergement pour enfants et jeunes adultes. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 28 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à organisme gestionnaire «Caritas Jeunes et Familles asbl», pour l'exercice de son service «centre d'accueil classique», à l'adresse L-3734 Rumelange, 10, rue de la Fonderie.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 1 an, prend effet le 28 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro EF/CA/01/050.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 9 octobre 2003.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à organisme gestionnaire «Caritas Jeunes et Familles asbl», pour l'exercice de son service «centre d'accueil classique», à l'adresse L-3734 Rumelange, 19, rue de la Fonderie.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 1 an, prend effet le 28 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro EF/CA/01/051.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 9 octobre 2003.

Par arrêté ministériel du 28 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à organisme gestionnaire «Caritas Jeunes et Familles asbl», pour l'exercice de son service «centre d'accueil classique», à l'adresse L-3734 Rumelange, 2, rue de la Fonderie.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 1 an, prend effet le 28 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro EF/CA/01/052.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 9 octobre 2003.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – L'agrément définitif de l'association sans but lucratif «ANNE, A.s.b.l.» ayant son siège à Luxembourg, 24, boulevard Joseph II, accordé en date du 16 novembre 2005 sous la dénomination de «crèche» et «foyer de jour pour enfants» pour les enfants âgés de 2 ans à 10 ans à l'adresse suivante: L-1750 Luxembourg, 59A, avenue Victor Hugo, sous le numéro FJ 01332003, est modifié en date du 25 août 2006 comme suit: l'agrément est accordé pour les activités définies par le règlement grand-ducal du 20 décembre 2001 sous la dénomination de «crèche» et «foyer de jour pour enfants» pour les enfants âgés de 2 mois à 10 ans.

Ministère de la Santé. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 28 septembre 2006

– ont été nommés **membres effectifs** du bureau électoral pour les élections des membres des commissions professionnelles du Conseil supérieur de certaines professions de santé:

comme président:

Monsieur Raoul FRANCK, attaché de gouvernement, Ministère de la Santé,



comme secrétaire:

Madame Pascale MACK-MERENS, secrétaire administrative du Conseil supérieur de certaines professions de santé,

comme assesseurs:

Monsieur Pascal BEIDLER, assistant social,
Monsieur Patrick BELLWALD, chef de bureau, Ministère de la Santé,
Monsieur Georges GUIRSCH, infirmier,
Madame Léa HEMMER-NIES, inspecteur principal 1er en rang, Ministère de la Santé,
Madame Eléonore JUNG-NIMAL, assistant technique médical de radiologie,
Madame Jeannine KREMER-OTTO, assistant technique médical de chirurgie,
Monsieur Thomas LUDOVISCY, assistant technique médical de radiologie,
Monsieur Sven MAJERUS, licencié en sciences de la santé publique, Direction de la Santé,
Monsieur Albert MEYERS, kinésithérapeute,
Monsieur Jean-Marie SCHANCK, chef de service, Direction de la Santé,
Madame Nicole SOWA, employée OGBL,
Madame Nadine VIVANI-MENGHI, employée, Ministère de la Santé,

– ont été nommés **membres suppléants** du bureau électoral pour les élections des membres des commissions professionnelles du Conseil supérieur de certaines professions de santé:

Madame Viviane BOVE-WINTER, inspecteur principal 1er en rang, Ministère de la Santé,
Madame Nadine CARRELLI-WELTER, inspecteur principal, Ministère de la Santé,
Monsieur Roger CONSBRÜCK, licencié en sciences hospitalières, Ministère de la Santé,
Madame Linda WANDERSCHEID-SCHOLTES, rédacteur principal, Ministère de la Santé,
Monsieur Guy WEBER, expert en sciences de la santé publique, Direction de la Santé.

Notariat. – Démission. – Vacance de poste. – Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006, démission honorable de ses fonctions de notaire à Luxembourg a été accordée sur sa demande à Maître Frank BADEN avec effet au 31 décembre 2006.

Par le même arrêté grand-ducal le titre de notaire honoraire est conféré à Maître Frank BADEN.

Pour le poste de notaire vacant à Luxembourg, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication.

Les demandes doivent être accompagnées soit d'une copie du certificat de fin de stage, branche droit notarial, soit d'une copie du diplôme de candidat notaire et d'une notice biographique indiquant notamment les postes déjà occupés.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 10 août 2006, Monsieur le docteur Théo LEYDENBACH, né le 23 juin 1960, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2006, Monsieur Martin HÖHN, né le 26 décembre 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2006, Monsieur le docteur Jean-Evrard CABAY, né le 18 mai 1968, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2006, Madame le docteur Martine RODANGE épouse BERGER, née le 25 avril 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 septembre 2006, Monsieur le docteur Wolfgang SCHULZ, né le 15 novembre 1951, a été autorisé à exercer la profession de médecin généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 octobre 2006, Monsieur le Docteur Vitale GIORDANO, né le 2 octobre 1965, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en radiodiagnostic au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 octobre 2006, Monsieur Mark SCHORR, né le 21 février 1962, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 27 septembre 2006, Monsieur Hugues MARTIN, né le 12 juillet 1960, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 octobre 2006, Madame Corinne FOUCAULT épouse BOUDARD, née le 21 mars 1978, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 octobre 2006, Madame Pauline HEINRICHS, née le 4 mars 1982, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.



Sécurité sociale. – Examens de fin de stage et de promotion. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Ministère de la Sécurité Sociale organisera pour les institutions de la sécurité sociale relevant du département de la sécurité sociale au courant de l'exercice 2007 les examens suivants:

a) mois d'avril 2007:

1) examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur:
   - Caisse de pension des employés privés
   - Centre commun de la sécurité sociale
   - Office des assurances sociales
2) examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
   - Office des assurances sociales

b) mois d'octobre 2007:

1) examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur:
   - Union des caisses de maladie
   - Caisse de maladie des employés privés
   - Caisse de maladie des ouvriers
   - Centre commun de la sécurité sociale
   - Caisse de pension des employés privés
   - Administration commune des caisses de sécurité sociale des classes moyennes
   - Contrôle médical de la sécurité sociale
   - Conseil arbitral des assurances sociales
2) examen de fin de stage dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
   - Union des caisses de maladie
   - Caisse de maladie des employés privés
   - Caisse de maladie des ouvriers
   - Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux

c) mois de novembre 2007:

1) examen de promotion dans la carrière du rédacteur:
   - Union des caisses de maladie
   - Caisse de maladie des employés privés
   - Office des assurances sociales
   - Centre commun de la sécurité sociale
   - Caisse de pension des employés privés
   - Administration commune des caisses de sécurité sociale des classes moyennes
2) examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
   - Union des caisses de maladie
   - Caisse de maladie des employés privés
   - Caisse de maladie des fonctionnaires et employés publics
   - Caisse de maladie des fonctionnaires et employés communaux
   - Centre commun de la sécurité sociale
   - Administration commune des caisses de sécurité sociale des classes moyennes
   - Administration commune des caisses de sécurité sociale de la profession agricole

---

Service Central des Imprimés et des Fournitures de bureau de l'Etat. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Madame Martine STEICHEN, rédacteur principal hors cadre auprès du Service Central des Imprimés et des Fournitures de bureau de l'Etat, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre auprès du même service.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 73 27 octobre 2006

Sommaire

Arrêté du Gouvernement en Conseil du 6 octobre 2006 portant désignation des membres du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés.

Le Gouvernement en Conseil;

Vu la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés et notamment son article 14;

Vu le règlement grand-ducal du 20 juillet 1999 déterminant la composition, le mode de fonctionnement et les attributions du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés;

Sur proposition de Monsieur le Ministre de l'Environnement et de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi et après avoir délibéré en Conseil;

Arrête:

Art. 1er. Monsieur Jean-Christophe BURKEL, attaché, est nommé, en tant que représentant de la Chambre de Commerce, membre suppléant du comité d'accompagnement en matière d'établissements classés en remplacement de Monsieur Gerard EISCHEN, dont il termine le mandat.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera transmis au membre du comité pour lui servir de titre. Une expédition conforme en sera transmise au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme administrative et à la Cour des Comptes pour information.

Les membres du Gouvernement,
Jean-Claude Juncker
Jean Asselborn
Fernand Boden
Marie-Josée Jacobs
Mady Delvaux-Stehres
Luc Frieden
François Biltgen
Jeannot Krecké
Mars Di Bartolomeo
Lucien Lux
Jean-Marie Halsdorf
Claude Wiseler
Jean-Louis Schiltz
Nicolas Schmit
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 17 octobre 2006 complétant l'arrêté ministériel du 1er août 2005 portant désignation des membres effectifs et des membres suppléants du jury d'examen pour le stage judiciaire.

Le Ministre de la Justice,

Vu mon arrêté du 1er août 2005 portant désignation des membres du jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié du 21 janvier 1978 portant organisation du stage judiciaire et réglementant l'accès au notariat;

Vu l'empêchement légitime de deux membres du Barreau de faire partie du jury d'examen pour la session extraordinaire 2006 de l'examen de fin de stage judiciaire;

Arrête:

Art. 1er. Pour la session extraordinaire 2006 le jury d'examen prévu par l'article 21 du règlement grand-ducal modifié précité du 21 janvier 1978 est complété par:

Maître Jean KAUFFMAN, avocat à la Cour, comme membre effectif, et

Maître Andrea SABBATINI, avocat à la Cour, comme membre suppléant.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 17 octobre 2006.
Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

«Commission de Surveillance du Secteur Financier. – Examen de fin de stage de la carrière supérieure. – La Commission de Surveillance du Secteur Financier organisera dans la semaine du 4 décembre 2006 un examen de fin de stage sanctionnant la formation des cours CSSF des stagiaires de la carrière supérieure.»

Entreprises d'assurances. – Transfert partiel de portefeuille non-vie de la succursale britannique de l'entreprise d'assurances WINTERTHUR SWISS INSURANCE COMPANY vers l'entreprise d'assurances TENECOM Limited. – La FSA, *Financial Services Authority*, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que la succursale britannique de l'entreprise d'assurances WINTERTHUR SWISS INSURANCE COMPANY était autorisée à transférer une partie de son portefeuille non-vie à l'entreprise d'assurances TENECOM LIMITED avec effet au 30 septembre 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AGOVIC Elmir, né le 24.03.1986 à Prizren (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur AMARO DUARTE Paulo José, né le 24.03.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANDRADE FERREIRA OLIVEIRA Joâo Pedro, né le 04.11.1977 à Ettelbruck, demeurant à Niederpallen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hoscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BADOIS DE OLIVEIRA Lucinda, née le 17.03.1970 à Ettelbruck, demeurant à Hoscheid-Dickt, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BADOIS Lucie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 28.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARBOSA RIBEIRO Clara da Conceiçao, née le 20.06.1977 à Sao Pedro da Cova, Gondomar (Portugal), demeurant à Foetz, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BEETS Michèle Nathalie Inge, née le 10.04.1969 à Hamburg (Allemagne), demeurant à Oberanven, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Burmerange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BELA Sidonie Noël, née le 24.12.1976 à Bertoua (Cameroun), demeurant à Burmerange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BIRRINGER Ursula Katharina, née le 13.04.1944 à Trier (Allemagne), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Frisange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BORGES DE ALMEIDA Ana Claudia, née le 13.07.1983 à Sameice, Seia (Portugal), demeurant à Frisange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BORREGA REMUDAS Sofia Maria, née le 16.02.1978 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de BORREGA Sofia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 15.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ÇALLIKU Klodjana, née le 18.10.1975 à Shijak, Durres (Albanie), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARDOSO ROSA Sonia Paula, née le 13.01.1976 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARONE Giovanna, née le 19.08.1969 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kopstal, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARRACO SOARES Paulo Manuel, né le 24.07.1974 à Louriçal, Pombal (Portugal), demeurant à Bridel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CEKOVIC Elvir, né le 30.01.1976 à Arapovice/Tutin (Yougoslavie), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CENTI Gina, née le 20.02.1964 à Differdange, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CHETOUI Toufik, né le 09.05.1970 à Setti Fadma, Ourika (Maroc), demeurant à Abweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CIMOLINO David Daniel, né le 02.02.1975 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.01.1997 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Ettelbruck, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CINZEACA Claudia Vasilica, née le 08.12.1968 à Eforie (Roumanie), demeurant à Ettelbruck, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CLINQUART Roger, né le 07.02.1950 à Pétange, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame COLELLA Sabine, née le 07.09.1987 à Niederkorn, demeurant à Bascharage, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COUTO MACHADO Felipe, né le 10.12.1975 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA CORREIA Cristina, née le 19.01.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mertert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAMASO DE LA CRUZ Mario, né le 25.03.1974 à Santa Cruz de el Seibo (République Dominicaine), demeurant à Berbourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE LA ROSA POLANCO Teodora, née le 28.04.1974 à Bonao (République Dominicaine), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE ORNELAS CANCELA Samira, née le 29.01.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE ORNELAS Samira.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE SOUSA BRANCO Jennifer, née le 08.05.1985 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de BRANCO Jennifer.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 20.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DI MILLO Mario, né le 19.04.1974 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.04.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Fischbach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DINIS MOURAO Paulo Sérgio, né le 04.01.1980 à Vila Cova/Vila Real (Portugal), demeurant à Angelsberg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS FIALHO Francisco Paulo, né le 28.09.1967 à Sao Sebastiao da Pedreira, Lisboa (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DUARTE MARTINS Marisa, née le 03.03.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DUARTE MARTINS Patrick, né le 07.11.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DUARTE SILVA Maryse, née le 01.08.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DZIADEK Pierre, né le 08.04.1986 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FARDELLINI Claudia, née le 03.02.1977 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERNANDES FERREIRA Maria Fernanda, née le 09.01.1969 à Sao Sebastiao da Pedreira, Lisboa (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Troisvierges, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERREIRA PEREIRA Carlos Alberto, né le 05.07.1975 à Clervaux, demeurant à Troisvierges, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PEREIRA Carlos Alberto.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FERREIRA RODRIGUES Elisa Maria, née le 19.05.1985 à Coimbrao, Leiria (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FILIPOVIC Edin, né le 10.04.1982 à Luxembourg, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FONTANA Alessandro, né le 26.05.1985 à Niederkorn, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FORMICA Angelica, née le 17.06.1972 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FUCHS Anne-Marie Barbara, née le 18.09.1969 à Bitbourg (Allemagne), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GOERGEN Katia Simone, née le 07.10.1985 à Nossa Senhora da Luz, Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOMES CANCELINHA CHAVES Christophe, né le 07.06.1987 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GOMES Christophe.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 09.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GOTH Jochen Gerd, né le 20.10.1964 à Saarlouis (Allemagne), demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.05.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GUEDES João, né le 08.10.1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HASANOVIC Asmir, né le 12.12.1974 à Luxembourg, demeurant à Welfrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HECK Pascale Maria Elisabeth, née le 17.09.1964 à Waimes (Belgique), demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.06.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HENRICI Petra Angelika, née le 04.03.1945 à Nordhausen (Allemagne), demeurant à Itzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HODZIC Nermina, née le 16.09.1987 à Zavidovici (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HOEROLD Lucien Henri, né le 11.07.1956 à Algrange (France), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur JAOUID Fouad, né le 20.07.1986 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JUNGERS Christelle Jacqueline Michèle, née le 03.07.1979 à Messancy (Belgique), demeurant à Reichlange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LACHGAR Ridouane, né le 06.08.1976 à Amizmiz/Alhaouz (Maroc), demeurant à Vichten, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LEDINIC Elvis, né le 22.07.1985 à Rozaje (Yougoslavie), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kehlen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LIMA TAVARES Diana, née le 16.12.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Leudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LOPES DUARTE Ana Paula, née le 30.08.1960 à Mira de Aire, Porto de Mos (Portugal), demeurant à Leudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.10.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUKIC Zarko, né le 22.05.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUQUE DOS SANTOS Gilles, né le 19.02.1987 à Luxembourg, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.08.2002 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rumelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUSENGE Manya, né le 28.04.1970 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.06.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MACHADO CHAVES Laura Catarina, née le 01.03.1984 à Niederkorn, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grevenmacher, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARQUES DOS SANTOS Joâo Carlos, né le 26.06.1983 à Luxembourg, demeurant à Grevenmacher, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTINELLI Angelina, née le 04.04.1963 à Differdange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINHO CARDOSO Toni Manuel, né le 16.12.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARTINS PEREIRA Stephany, née le 26.03.1987 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MARTINS SIMOES Michael, né le 22.05.1984 à Niederkorn, demeurant à Oberkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MASSARO Giuseppe, né le 06.10.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAZZA Palma Addolorata, née le 30.03.1958 à Taranto (Italie), demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MEDINA Sandra Maria, née le 01.07.1975 à Sitio de Coruja, Ribeiro Grande (Cap Vert), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MESSINA Salvina, née le 03.10.1975 à S. Marco d'Alunzio (Italie), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONTEIRO LOPES Ronilda Helena, née le 16.06.1982 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Hesperange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.11.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOSCETTI Domenico, né le 24.09.1979 à Cosenza (Italie), demeurant à Hautcharage, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOSCHETTI Filomena, née le 12.11.1979 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MOSCHETTI Pietro, né le 15.05.1985 à Luxembourg, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OLEMSKAJA Tatjana Wladimirowna, née le 28.02.1975 à Toljatti (Russie), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PANETTA Angelica, née le 24.06.1987 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PARROTTA Antonio, né le 31.12.1973 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PASSARO Paolo, né le 07.09.1984 à Niederkorn, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PELLICCIARI Patricia, née le 05.05.1967 à Wiltz, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA GONÇALVES Vera Monica, née le 02.03.1980 à Regueira de Pontes, Leiria (Portugal), demeurant à Schouweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wiltz, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PINTO MATIAS Patrick, né le 09.01.1978 à Wiltz, demeurant à Niederfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PIZZUTILO Tania, née le 23.11.1983 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POCHON Pierre Pascal Roger, né le 06.05.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur QUIROGA Jean, né le 25.11.1947 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RIBEIRO CARDOSO Antonio Joaquim, né le 23.12.1979 à Campelo, Baiao (Portugal), demeurant à Pontpierre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES MELANDA Lucia Maria, née le 07.08.1980 à Luxembourg, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de RODRIGUES Lucie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ROMAO MARQUES DE FIGUEIREDO Paulo George, né le 18.07.1971 à Bettembourg, demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de ROMAO Paulo George.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SANTOS RODRIGUES Cristina, née le 11.12.1985 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SAVOLDELLI Alexandre, né le 21.03.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHUSTER Isabelle Jeanne Bernadette, née le 22.01.1969 à Luxembourg, demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SETTANNI Rosangela, née le 21.03.1982 à Acquaviva Delle Fonti (Italie), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMOES PEREIRA Claudia Maria, née le 09.10.1980 à Luxembourg, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de PEREIRA Claudia Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Grosbous, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SKYBENKO Nataliya Mykhaïlivna, née le 07.07.1974 à Kyiv (Ukraine), demeurant à Grosbous, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SKYBENKO Nathalie.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 06.05.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SOARES DA SILVA Domingos Paulo, né le 12.06.1979 à Paranhos/Amares (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.05.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SOARES DOS SANTOS SILVA Rogério, né le 17.10.1965 à Souto/Abrantes (Portugal), demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de SILVA Roger.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 15.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SPINELLI Davide Vito, né le 24.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SPINELLI Fabiano Mario, né le 30.11.1987 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TEIXEIRA GONÇALVES VINTEM Paulo, né le 18.09.1974 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.01.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TIMOTEO RABICO Daniel, né le 12.12.1982 à Ettelbruck, demeurant à Boxhorn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mamer, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TITOVA Olga Viktorovna, née le 04.03.1975 à Yalta (Ukraine), demeurant à Mamer, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TROPEANO Luca, né le 05.01.1987 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Nommern, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VANSTEENKISTE Frank, né le 27.01.1980 à Ettelbruck, demeurant à Cruchten, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VIEGAS DOS SANTOS Francisco Ricardo, né le 28.09.1981 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 02.10.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de VIEGAS Francisco Ricardo.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 17.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur VON DEBSCHITZ Alexander Rüdiger Jean-Luc, né le 16.07.1986 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WEBER DA SILVA Julien, né le 17.04.1986 à Luxembourg, demeurant à Fennange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Stadtbredimus, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur WINBOMONT Dany Paul Mathilde, né le 02.02.1964 à Bevercé (Belgique), demeurant à Hettermillen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ZHANG Yin, né le 07.01.1987 à Zhejiang (Chine), demeurant à Goetzingen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrement

– Par déclaration de recouvrement faite le 21.06.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MUTSCH Maria Anna, née le 11.10.1954 à Thommen (Belgique), demeurant à Burg-Reuland (Belgique), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. Par arrêté ministériel du 26 juillet 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Reckange-sur-Mess, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-4980 Reckange-sur-Mess, 83, rue Jean-Pierre Hilger, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Kleesenberg» à L-4981 Reckange-sur-Mess, 27, rue de la Montée, avec comme exploitant du service la Croix-Rouge Luxembourgeoise a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 5 ans, prend effet le 15 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro **MR 164**.

Par arrêté ministériel du 28 juillet 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'organisme gestionnaire «Schoulsyndikat Heischent an Esch/Sauer», ayant son siège à l'adresse L-9151 Eschdorf, 2, am Foumichterwee, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» appelé «Kannerstuff» à l'adresse L-9157 Heiderscheid, 11, um Maart.

La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 usagers.

L'agrément, qui est accordé pour une durée illimitée, prend effet le 28 juillet 2006 et est enregistré sous le numéro **MR 045 C**.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 28 octobre 2004, mentionné ci-dessus.

Par arrêté ministériel du 09 août 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de la Ville d'Ettelbruck, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9002 Ettelbruck, B.P. 116, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» sis à L-9064 ETTELBRUCK, Place Marie-Thérèse et à L-9045 ETTELBRUCK, rue Grondwee, appelé «A Widenhofen».

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 5 ans, prend effet le 09 août 2006 et est enregistré sous le numéro **MR 117/2**.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 28 janvier 2005, mentionné ci-dessus.

Par arrêté ministériel du 24 août 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de la Ville de Diekirch, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9233 Diekirch, 27, avenue de la Gare, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Aal Hotelschull» à L-9237 Diekirch, Place Guillaume.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 3 ans, prend effet le 15 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro **MR 166**.

Par arrêté ministériel du 24 août 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Mertzig, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-9168 Mertzig, 22, rue Principale, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «nouveau bâtiment scolaire» à L-9168 Mertzig, 22, rue Principale, avec comme exploitant de l'activité Fir Ons Kanner a.s.b.l.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de 5 ans, prend effet le 15 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro **MR 167**.

Par arrêté ministériel du 15 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Mondorf-les-Bains, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue des Villes Jumelées, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-5612 Mondorf-les-Bains, 3, avenue des Villes Jumelées, avec comme exploitant de l'activité Anne a.s.b.l.

L'agrément est accordé pour la durée de 5 ans et prend effet le 15 septembre 2006. L'agrément est enregistré sous le numéro **MR 171**.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 05 janvier 2005, enregistré sous le numéro **MR 086**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services de consultation, d'aide, d'assistance, de guidance, de formation sociale ou d'animation. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 27 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Association du Bénévolat Luxembourg a.s.b.l., organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8009 Strassen, 103, route d'Arlon, pour l'exercice de son service Agence du Bénévolat à l'adresse L-8009 Strassen, 103, route d'Arlon.

L'agrément, qui est accordé pour une durée limitée de 3 ans, prend effet le 28 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro EF/SFCA/022.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace l'arrêté ministériel du 15 octobre 2003.

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er octobre 2006, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Catherine RODRIGUES-ANDRE, résidant au 91, Val des Bons Malades L-2121 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er novembre 2006, l'agrément a été accordé pour une durée illimitée à Madame Ana TORRES RODRIGUES SARAIVA, résidant au 26, rue de l'église, L-3636 Kayl, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance. – Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Hubertus von MORR, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Hubertus von MORR a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Ole Harald LISBORG, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Danemark.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Ole Harald LISBORG a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Martin BURKE, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Irlande.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Martin BURKE a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Alain KUNDYCKI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Alain KUNDYCKI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Simon Uforosia Ralph MLAY, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Unie de Tanzanie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Simon Uforosia Ralph MLAY a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Salome SAMADASHVILI, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Géorgie.

A la même occasion Son Excellence Madame Salome SAMADASHVILI a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Karamo K. BOJANG, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Gambie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Karamo K. BOJANG a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 5 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Carlos Holmes TRUJILLO GARCIA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Colombie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Carlos Holmes TRUJILLO GARCIA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 74 27 octobre 2006

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

240e MODIFICATION (26 septembre 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	AERIUS	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.
	R	AERIUS	SIR.	0,5 MG/1 ML	PO	1*1 FL.VERRE 150 ML + 1*1 SER
	P	ALKA- SELTZER	CPR.EFF.	320 MG	PO	1*30 CPR.
	P	BALSOCLASE ANTITUSSIVUM	GTTES	30 MG/1 ML	PO	1*1 GTTES 15 ML
	P	BALSOCLASE ANTITUSSIVUM	GTTES	30 MG/1 ML	PO	1*1 GTTES 30 ML
	P	BALSOCLASE ANTITUSSIVUM	SIR.	1,5 MG/1 ML	PO	1*1 SIR 200 ML
	P	BALSOCLASE ANTITUSSIVUM	SUPP.	8 MG	PR	1*12 SUPP.JEUNES ENFANTS
	P	BALSOCLASE ANTITUSSIVUM	SUPP.	20 MG	PR	1*12 SUPP.ENFANTS
	P	BALSOCLASE ANTITUSSIVUM SANS SUCRE	SOL.	2,13 MG/1 ML	PO	1*1 SIR 200 ML
CS	RR	BETAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	8 MIOUI/1 ML	SC	1*5 FL.+ 5SER.PREREMPLIE + 1*5 ADAPT.FL.AIG+10TAMP.
CS	RR	BETAFERON	PDRE P.PREP.INJ.	8 MIOUI/1 ML	SC	1*15 FL.+15SER.PREREMPLIE + 1*15 ADAPT.FL.AIG+30TAMP.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*70 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*80 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*100 CPR.(FL.)
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*200 CPR.(FL.)
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*200 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*250 CPR.(FL.)
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*500 CPR.(FL.)
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*1000 CPR.(FL.)
	R	CO-ENALAPRIL-EG	CPR.	20 MG 6 MG	PO	1*1000 CPR.SS BLIST.
	R	COAPROVEL 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	COAPROVEL 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	COAPROVEL 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	COAPROVEL 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.SS BLIST.
R	COAPROVEL 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	COAPROVEL 300/25	CPR.PELLIC	300 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
RR	COMPETACT	CPR.PELLIC.	15 MG 850 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
RR	CYPROPLEX	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	CYPROPLEX	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	1 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	3 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	4 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.

	R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	DIALOSA	CPR.	6 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG/5 ML	IV	1*1 FL. 5 ML
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG/5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*10 FL. 25 ML
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
	RR	DUAC AKNE GEL	GEL	10 MG 50 MG	TO	1*1 GEL 6 G
	RR	DUAC AKNE GEL	GEL	10 MG 50 MG	TO	1*1 GEL 25 G
	RR	DUAC AKNE GEL	GEL	10 MG 50 MG	TO	1*1 GEL 30 G
CS	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*8 TAMPONS ALCOOLISES
CS	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	SC	1*8 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*16 TAMPONS ALCOOLISES
CS	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	25 MG	SC	1*24 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*48 TAMPONS ALCOOLISES
CS	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	SC	1*2 SER.PREREMPLIES 1 ML + 1*4 TAMPONS ALCOOLISES
CS	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	SC	1*4 SER.PREREMPLIES 1 ML + 1*8 TAMPONS ALCOOLISES
CS	RR	ENBREL	PDRE P.PREP.INJ.	50 MG	SC	1*12 SER.PREREMPLIES 1 ML + 1*24 TAMPONS ALCOOLISES
CS	RR	EXJADE	CPR.DISP.	125 MG	PO	1*28 CPR.
CS	RR	EXJADE	CPR.DISP.	125 MG	PO	1*84 CPR.
CS	RR	EXJADE	CPR.DISP.	250 MG	PO	1*28 CPR.
CS	RR	EXJADE	CPR.DISP.	250 MG	PO	1*84 CPR.
CS	RR	EXJADE	CPR.DISP.	500 MG	PO	1*28 CPR.
CS	RR	EXJADE	CPR.DISP.	500 MG	PO	1*84 CPR.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*250 CPR.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*500 CPR.
	R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	50 MG	PO	1*1000 CPR.

R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*168 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*180 CPR.SS BLIST.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*250 CPR.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*500 CPR.
R	FLECAINID-HEXAL	CPR.	100 MG	PO	1*1000 CPR.
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*1 FL.VERRE 0,5 ML
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*1 DISPOSITIF
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*1 DISPOSITIF + 2 AIG.
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*1 DISPOSITIFS + 1 AIG.
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*2 AIGUILLES
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*10 FL.VERRE 0,5 ML
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*10 SER.PREREMPLIE 0,5 ML +1*10 DISPOSITIFS
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*10 AIGUILLES
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*10 DISPOSITIFS + 10AIG.
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*10 DISPOSITIFS + 20AIG.
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*20 AIGUILLES
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*20 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*20 DISPOSITIFS
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*20 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*20 DISPOSITIFS + 20AIG.
RR	GARDASIL	SUSP.INJ.			1*20 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*20 DISPOSITIFS + 40AIG.
RR	GESTODELLE-20	CPR.ENR.	0,075 MG 0,02 MG	PO	1*21 CPR.
RR	GESTODELLE-20	CPR.ENR.	0,075 MG 0,02 MG	PO	3*21 CPR.
RR	GESTOFEME-30	CPR.ENR.	0,075 MG 0,03 MG	PO	1*21 CPR.
RR	GESTOFEME-30	CPR.ENR.	0,075 MG 0,03 MG	PO	3*21 CPR.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.

R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*10 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*60 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*90 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*90 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*120 CPR.SEC.U.D.
P	H&S HUSTEN UND BRONCHIALTEE-N	TIS.		PO	1*1 SACH. 40 G
RR	INTRINSA	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*2 DISPOSITIFS
RR	INTRINSA	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*8 DISPOSITIFS
RR	INTRINSA	SYST.THERAP.TD	8,4 MG	TO	1*24 DISPOSITIFS
R	KARVEZIDE 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	KARVEZIDE 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	KARVEZIDE 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	KARVEZIDE 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*56 CPR.U.D.SS BLIST.
R	KARVEZIDE 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	KARVEZIDE 300/25	CPR.PELLIC.	300 MG 25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*1 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*1 STYLO PR-REMPLI
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*3 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*3 STYLOS PR-REMPLIS
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*4 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*4 STYLOS PR-REMPLIS
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*5 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*5 STYLOS PR-REMPLIS
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*6 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*6 STYLOS PR-REMPLIS
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*8 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*8 STYLOS PR-REMPLIS
R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*9 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*9 STYLOS PR-REMPLIS

R	LANTUS	SOL.INJ.	100 UI/1 ML	SC	1*10 CART.SOLOSTAR 3 ML + 1*10 STYLOS PR-REMPLIS
RR	LIVENSA	SYST.THERAP.TD	8,4 MG		1*2 DISPOSITIFS
RR	LIVENSA	SYST.THERAP.TD	8,4 MG		1*8 DISPOSITIFS
RR	LIVENSA	SYST.THERAP.TD	8,4 MG		1*24 DISPOSITIFS
RR	LIVIAL	CPR.	2,5 MG	PO	6*28 CPR.
RR	NEPHROMAG	PDRE P.PREP.INJ.	0,2 MG	IV	1*5 FL. + 1*5 FL.SOLV. 2,5 ML
P	NIQUITIN CLEAR	SYST.THERAP.TD	14 MG	TO	1*21 PATCHES
P	NIQUITIN CLEAR	SYST.THERAP.TD	21 MG	TO	1*21 PATCHES
P	OCULOTECT FLUID SINE PVD	COLL.		CO	1*30 FL.U.D. 0,6 ML
P	OCULOTECT FLUID SINE PVD	COLL.		CO	3*30 FL.U.D. 0,6 ML
RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	50 MG	IV	1*1 FL. 50 MG + 1*1 FL.SOLV. 10 ML
RR	OXALIPLATIN-MAYNE	PDRE P.PREP.PERF.	100 MG	IV	1*1 FL. 100 MG + 1*1 FL. SOLV. 20 ML
S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	1,3 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
S	PALLADONE IMMEDIATE RELEASE	CPS	2,6 MG	PO	1*14 CPS SS BLIST.
R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*20 FL. + 1*20 SER.PRER + 20 AIG. 0,5 ML
R	PROQUAD	PDRE P.SUSP.INJ.		IM	1*20 FL. + 1*20 SER.PRER + 40 AIG. 0,5 ML
RR	RISPERIDON-HEXAL	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 30 ML
RR	RISPERIDON-HEXAL	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 60 ML
RR	RISPERIDON-HEXAL	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 100 ML
RR	RISPERIDON-HEXAL	SOL.	1 MG/1 ML	PO	1*1 FL. 120 ML
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*20 CPR.
RR	SCLEREMO	SOL. ING.		IV	1*5 AMP. 2 ML
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	1 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	1 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

R	TERAZOSINE-EG	CPR.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	TERAZOSINE-EG STARTER PACK	CPR.	1 MG 2 MG	PO	1*3 CPR.SS BLIST. 1 MG + 1*11 CPR.SS BLIST. 2 MG
R	TERAZOSINE-EG STARTER PACK	CPR.	1 MG 2 MG	PO	1*7 CPR. 1 MG +1*14 CPR. 2 MG
R	TERAZOSINE-EG STARTER PACK	CPR.	1 MG 2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST. 1 MG + 1*7 CPR.SS BLIST. 2 MG
R	TERAZOSINE-EG STARTER PACK	CPR.	1 MG 2 MG	PO	1*7 CPR.SS BLIST. 1 MG + 1*21 CPR.SS BLIST. 2 MG
RR	THELIN	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
RR	THELIN	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*28 CPR.(FL.)
RR	THELIN	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
RR	THELIN	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
RR	THELIN	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
RR	TRUSOPT UD	COLL.	20 MG/1 ML	CO	1*30 FL.U.D. 0,2 ML
RR	TRUSOPT UD	COLL.	20 MG/1 ML	CO	1*60 FL.U.D. 0,2 ML
RR	TRUSOPT UD	COLL.	20 MG/1 ML	CO	1*120 FL.U.D. 0,2 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR	ALMOGRAN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	ALMOGRAN	CPR.PELLIC.	12,5 MG	PO	1*9 CPR.SS BLIST.
P	EFFERALGAN	CPR.EFF.		PO	1*20 CPR.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

RR	CEFTAZIDIME BOLUS-GLAXO WELLCOME	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 FIOLE U.D.
RR	CEFTAZIDIME BOLUS-GLAXO WELLCOME	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IV	1*1 FIOLE U.D.
RR	CEFTAZIDIME BOLUS-GLAXO WELLCOME	PDRE P.PREP.INJ.	500 MG	IMIV	1*1 FIOLE U.D.
RR	CEFTAZIDIME PERFUSION-GLAXO WELLCOME	PDRE P.PREP.INJ.	1 G	IV	1*1 VIAL U.D.
RR	CEFTAZIDIME PERFUSION-GLAXO WELLCOME	PDRE P.PREP.INJ.	2 G	IV	1*1 VIAL U.D.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
R	FENOFIBRATE SYNKEM	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*280 CPR.SS BLIST.
	R	PANLIPAL	CPR.PELLIC.	160 MG	PO	1*300 CPR.SS BLIST.
H	RR	XENETIX-350	SOL.INJ.	350 MG	VI	1*1 FL. 500 ML.

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	1*60 CPR.
A U L I E U D E					
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	2 MG	PO	6*10 CPR.
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	1*60 CPR.
A U L I E U D E					
RR	RISPERIDONE J-C	CPR.PELLIC.	4 MG	PO	6*10 CPR.
RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
A U L I E U D E					
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*28 CPR.ORODISP.
RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
A U L I E U D E					
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*56 CPR.ORODISP.
RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
A U L I E U D E					
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*100 CPR.ORODISP.
RR	RISPERIDONE JC INSTASOLV	CPR.	0,5 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.
A U L I E U D E					
RR	RISPERIDONE INSTASOLV J-C	CPR.	0,5 MG	BU	1*500 CPR.ORODISP.
R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES
A U L I E U D E					
R	GOPTEN	GELULES	2 MG	PO	1*20 GELULES
R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*50 GELULES
A U L I E U D E					
R	GOPTEN	GELULES	2 MG	PO	1*50 GELULES

	R	UDRIK	GELULES	2 MG	PO	1*100 GELULES
	A U L I E U D E					
	R	GOPTEN	GELULES	2 MG	PO	1*100 GELULES

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

	RR	FARLUTAL-10	CPR.	10 MG	PO	1*12 CPR.
	R	MONOTARD	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*1 FL. 10 ML

E) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT REMIS SUR LE MARCHE.

CS	RR	SUTENT	GELULES	12,5 MG	PO	1*30 GELULES
CS	RR	SUTENT	GELULES	25 MG	PO	1*30 GELULES
CS	RR	SUTENT	GELULES	50 MG	PO	1*30 GELULES

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 75 **8 novembre 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 21 septembre 2006 portant remplacement de deux membres du Conseil d'Administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi du 7 août 2002 portant création du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe et en particulier les dispositions de son article 4 relatif à la composition du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe;

Sur proposition de Notre Ministre des Affaires Etrangères et de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de Notre Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et après délibération du Gouvernement réuni en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. En vertu des dispositions de l'article 4 de la loi du 7 août 2002 précitée sont nommés membres du conseil d'administration du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe:

– Monsieur Jean-Claude MEYER, Directeur adjoint des Relations économiques internationales au Ministère des Affaires Etrangères, en remplacement de Monsieur Patrick ENGELBERG.
– Monsieur Luc EICHER, conseiller de direction au Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en remplacement de Monsieur Guy DOCKENDORF.

Monsieur Jean-Claude MEYER et Monsieur Luc EICHER achèveront le mandat de leurs prédécesseurs.

Art. 2. Notre Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial et transmis en copie aux intéressés pour leur servir de titre.

Le Ministre de la Culture,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
François Biltgen

Palais de Luxembourg, le 21 septembre 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 10 octobre 2006 portant nomination d'un représentant suppléant de l'Union des caisses de maladie au sein de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,

Vu l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu les articles 1er, 2 et 6 du règlement grand-ducal du 25 octobre 1999 déterminant le fonctionnement de la commission de surveillance prévue à l'article 72 du Code des assurances sociales;

Vu la proposition de l'Union des caisses de maladie;

Arrête:

Art. 1er. Madame Emmanuelle MATHIEU, attachée auprès de la FEDIL, est nommée membre suppléant représentant l'Union des caisses des maladie au sein de la commission de surveillance en remplacement de Madame Christine BERTRAND-SCHAUL, démissionnaire.

Art 2. Le présent arrêté est publié au Mémorial, copies en sont adressées à l'intéressée pour lui servir de titre, ainsi qu'à la Cour des comptes et à Monsieur le Président de la Commission de surveillance pour information.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.
Le Ministre de la Santé et
de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 23 octobre 2006 portant nomination des membres composant le bureau électoral pour les élections des membres du Collège vétérinaire.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 31 mai 2002 relative au Collège vétérinaire;

Vu le règlement grand-ducal du 1er novembre 2003 relatif aux élections des membres du Collège vétérinaire, et notamment son article 8;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs du bureau électoral dans les fonctions correspondantes:

comme président:

Monsieur le Dr Arthur BESCH, directeur de l'Administration des Services vétérinaires,
L-1014 Luxembourg;

comme secrétaire:

Madame Danièle FLAMMANG, secrétaire administrative du Collège vétérinaire,
L-1014 Luxembourg;

comme assesseurs:

Monsieur le Dr Tom ANGEL, vétérinaire, 23, avenue Guillaume,
L-1651 Luxembourg;

Monsieur le Dr Albert HUBERTY, vétérinaire inspecteur, Administration des Services vétérinaires,
L-1014 Luxembourg;

Madame Liane GRAENZ-KREMER, secrétaire, Administration des Services vétérinaires,
L-1014 Luxembourg.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants du bureau électoral:

Monsieur le Dr Venant EIFFENER, vétérinaire, 31, om Biereg, L-9972 Lieler;

Monsieur Pierre-Marc GOETZINGER, inspecteur, Administration des Services vétérinaires,
L-1014 Luxembourg.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 23 octobre 2006.

Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Caisse des Consignations. – Avis. – En exécution de l'alinéa 3 de l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 9 juillet 1945, portant modification de la législation sur la Caisse des Consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit au remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à **Diekirch.**

Date de la consignation	Nom, qualité et adresse de l'ayant droit	Date de la déchéance
08.12.1976	les héritiers de DEMUTH Marie, Hachiville, décédée le 15 mars 1968 (succession vacante)	21.01.2007
21.01.1977	DEMESTRE-SCHAENOTZ Madeleine Aline, Amsterdam (Pays-Bas)	21.01.2007
16.05.1977	DELCROIX Francis, St. Amand-lez-Eaux (France)	16.05.2007
16.05.1977	SCHMITT Paul Peter, né le 10 mars 1948 à Bitbourg (Allemagne)	16.05.2007
25.05.1977	VILA TORRES Marie Carmen, Barcelone (Espagne)	25.05.2007
29.06.1977	MUTTE Patrick, Paris (France)	29.06.2007
10.08.1977	KIRCHER Sieglinde Hildegard, Lille (France)	10.08.2007
10.08.1977	MESCOFF Françoise, Lille (France)	10.08.2007
28.12.1977	THILL Franz, Huertgenwald (Allemagne)	28.12.2007

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Le Directeur
de l'Enregistrement et des Domaines

Administration Judiciaire. – Examens de fin de stage. – L'Administration Judiciaire organisera le 8 janvier 2007 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

L'Administration Judiciaire organisera le 2 juillet 2007 un examen de fin de stage dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Administration Judiciaire. – Examen de promotion. – L'Administration Judiciaire organisera le 5 mars 2007 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur auprès de l'administration judiciaire.

Conseil de Presse. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 13 octobre 2006 ont été nommés membres du Conseil de Presse:

a) Pour le groupe des éditeurs:

M. Romain HILGERT, gérant des Editions d'Lëtzebuerger Land, domicilié à L-7234 Helmsange, 50, Cité J.F. Kennedy, en remplacement de M. Mario HIRSCH, démissionnaire, dont il terminera le mandat;

M. Jean-Marc STURM, gérant journalier et rédacteur en chef du «Radio DNR», domicilié à L-3515 Dudelange, 17, rue de Luxembourg, en remplacement de M. Freddy THYES, démissionnaire, dont il terminera le mandat;

b) Pour le groupe des journalistes:

M. Jean-Paul SCHNEIDER, journaliste, domicilié à L-3862 Schifflange, 91, Cité op Soltgen, en remplacement de Mme Britta SCHLÜTTER, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois d'août 2006 le dépôt de la convention collective de travail suivante a été accepté par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour les employés de la S.à r.l. CURVER signée en date du 18 août 2006 entre la direction de la S.à r.l. CURVER et l'OGB-L.
– Convention collective de travail pour les ouvriers et les employés privés de la S.A. FULFLEX-Kehlen (texte coordonné valable du 01.01.2005 au 31.12.2006) signée en date du 21 juin 2006 entre la direction de la S.A. FULFLEX et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. VOSSLOH INFRASTRUCTURE SERVICES Luxembourg signé en date du 30 juin 2006 entre la direction de la S.A. VOSSLOH INFRASTRUCTURE Luxembourg et l'OGB-L;
– Avenant à la convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. LUXAIR 2006-2007 signé en date du 17 juillet 2006 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour les employés privés de la S.A. LUXAIR 2006 signé en date du 17 juillet 2006 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L, SNEP et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail du personnel de la S.A. DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS Luxembourg signé en date du 1er août 20006 entre la S.A. DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS Luxembourg et l'OGB-L;
– Avenant I, II et III à la convention collective de travail du personnel ouvrier de la S.A. ASTRON BUILDINGS signés en date du 3 juillet 2006 entre la direction de la S.A. ASTRON BUILDINGS, les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation ouvrière;
– Protocole d'accord concernant la mise à jour du texte de la convention collective de travail pour le personnel de la St George's International School Luxembourg signé en date du 21 juillet 2006 entre la direction de la St George's International School Luxembourg et le LCGB;
– Convention collective de travail pour les ouvriers de la S.A. Société Electrique de l'Our Luxembourg (SEO) signée en date du 27 juillet 2006 entre la direction de la S.A. Société Electrique de l'Our (SEO) et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour les employés de la S.A. Société Electrique de l'Our (SEO) signée en date du 27 juillet 2005 entre la direction de la S.A. Société Electrique de l'Our et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Mémorandum d'intention («MOU») et convention collective de travail pour le personnel de la S.A. Cargolux Airlines International signés en date du 18 juillet 2006 entre la direction de la S.A. Cargolux Airlines International et les syndicats LCGB et OGB-L;
– Avenants I et II à la convention collective de travail pour le personnel de la s.e.c.s. Casino de Jeux du Luxembourg du 3 décembre 2004 signés en date du 13 juillet 2006 entre la direction de la s.e.c.s. Casino de Jeux du Luxembourg et le LCGB et la délégation du personnel;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A AXIMA SERVICES signée en date du 14 juillet 2006 entre la direction de la S.A. AXIMA SERVICES et l'OGB-L;

– Avenant IV (Annexe V – Congés collectifs) à la convention collective de travail pour le personnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics et la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie Civil et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. MORGANITE Luxembourg (valable du 01.01.2006 au 31.12.2007) signée en date du 18 juillet 2006 entre la direction de la S.A. MORGANITE et le syndicat LCGB et la délégation du personnel;
– Convention collective de travail pour les employés d'assurance 2006-2007-2008 signée en date du 3 août 2006 entre l'Association des Compagnies d'Assurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA) et la Fédération Syndicale ALEBA/UEP-NGL-SNEP, syndicat ALEBA, le LCGB et l'OGB-L/SBA;
– Avenant à la convention collective de travail pour les employés du ROTAREX group signé en date du 31 juillet 2006 entre la direction du ROTAREX group et le LCGB, l'OGB-L et la délégation des employés;
– Avenant à la partie II de la convention collective de travail pour les employés privés de la S.A. LUXAIR signé en date du 8 août 2006 entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L, SNEP et LCGB.

Au courant du mois d'octobre 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.à r.l. HEIN, Fabrique de Fours Services, signée en date du 13 septembre 2006 (valable du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008) entre la direction de la S.à r.l. HEIN, Fabrique de Fours Hein Services et les syndicats OGB-L et LCGB;
– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. LUXAIR signé en date du 27 septembre 2006 (valable pour 2006-2007) entre la direction de la S.A. LUXAIR et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation syndicale;
– Convention collective de travail pour le personnel de la société BRAM, «Zweigstelle der KONEN Bekleidungshaus KG München» signée en date du 19 septembre 2006 entre la direction de la société BRAM, «Zweigstelle der KONEN Bekleidungshaus KG München» et les syndicats OGB-L et LCGB et la délégation du personnel;
– Convention collective de travail pour le personnel des sociétés DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l. et DuPont Teijin Films Luxembourg S.A. signée en date du 30 août 2006 entre la direction des sociétés DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l. et DuPont Teijin Films Luxembourg S.A. et la délégation du personnel.

Entreprise de réassurances. – «CASINO RE S.A.» – Agrément pour faire des opérations de réassurances. – Par arrêté ministériel du 13 octobre 2006, la société anonyme «CASINO RE S.A.» avec siège social à L-2613 Luxembourg, 7, Place du Théâtre, a été agréée pour faire des opérations de réassurances.

Huissiers de justice. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2006, Monsieur Patrick KURDYBAN, candidat-huissier de justice, demeurant à L-5460 Trintange, 15, rue Principale, a été nommé huissier de justice à Esch-sur-Alzette.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Roland SCHMIT, président de chambre à la Cour d'appel, avec effet au 1er novembre 2006. L'intéressé a été admis à faire valoir ses droits à la pension. Le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Roland SCHMIT.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur Jean-Jacques DOLAR, premier substitut au parquet de Luxembourg, a été nommé substitut principal au parquet de Luxembourg, Monsieur Daniel LINDEN, substitut au parquet de Luxembourg, a été nommé premier substitut au parquet de Luxembourg, Madame Tania NEY, attaché de justice, a été nommée substitut au parquet de Luxembourg, Madame Claude METZLER, attaché de justice, a été nommée substitut au parquet de Diekirch, Madame Michèle KRIER, juge des tutelles au tribunal d'arrondissement de Diekirch, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch et Madame Gisèle HUBSCH, substitut au parquet général, a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2006. Le rang de juge a été conféré à Madame Elisabeth EWERT, substitut au parquet de Diekirch, qui prend rang avant Monsieur Steve VALMORBIDA, avec effet au 16 septembre 2006. Monsieur Steve VALMORBIDA, attaché de justice, a été nommé juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg et Monsieur Lex EIPPERS, juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch, a été nommé juge des tutelles au tribunal d'arrondissement de Diekirch avec effet au 16 septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, le rang de juge a été conféré à Madame Tania NEY, substitut au parquet de Luxembourg, et à Madame Claude METZLER, substitut au parquet de Diekirch, avec effet au 16 septembre 2006. Madame Isabelle JUNG, attaché de justice, a été nommée juge au tribunal d'arrondissement de Diekirch avec effet au 16 septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Madame Nathalie HILGERT, Monsieur Patrick KONSBRUCK, Monsieur Laurent SECK, Madame Joëlle NEIS, Madame Michelle ERPELDING, Madame Nadine SCHEUREN, Monsieur Antoine SCHAUS et Monsieur Gilles MATHAY ont été nommés attaché de justice à titre définitif avec effet au 16 septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006, Monsieur Paul WAGNER, premier conseiller à la Cour d'appel, a été nommé président de chambre à la Cour d'appel, Monsieur Nico EDON, premier avocat général, a été nommé premier conseiller à la Cour d'appel, Monsieur Jérôme WALLENDORF, avocat général, a été nommé premier avocat général et Monsieur Jean ENGELS, premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommé avocat général avec effet au 1er novembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 2 août 2006, Maîtres Guy BREISTROFF, Pascale KAELL, Carole ERR, Michèle FEIDER, Claudine ELCHEROTH, Bob PIRON et Anita LECUIT ont été nommés attaché de justice à titre provisoire pour la durée d'une année avec effet au 16 septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Madame Dominique PETERS, substitut au parquet de Luxembourg, a été nommée premier substitut au parquet de Luxembourg et Monsieur Patrick KONSBRUCK, attaché de justice, a été nommé substitut au parquet de Luxembourg avec effet au 16 septembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 14 septembre 2006, Madame Anne-Françoise GREMLING, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été nommée premier juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er novembre 2006. Le rang de juge a été conféré à Madame Nathalie HILGERT, substitut au Parquet Général, et à Monsieur Patrick KONSBRUCK, substitut au parquet de Luxembourg, avec effet au 1er novembre 2006. Monsieur Laurent SECK, attaché de justice, a été nommé juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1er novembre 2006. Madame Joelle NEIS, attaché de justice, a été déléguée pour remplacer un juge à la justice de paix de Luxembourg avec effet au 1er novembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006, le mandat de juge d'instruction de Monsieur Ernest NILLES, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 24 octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006, les mandats de juge d'instruction de Messieurs Michel TURK et Paul VOUEL, premiers juges au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, ont été prorogés pour une nouvelle période de trois ans à partir du 1er novembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 octobre 2006, le mandat de juge d'instruction de Monsieur Christian SCHEER, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 25 octobre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 13 octobre 2006, le mandat de juge d'instruction de Monsieur Gilles DORNSEIFFER, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, a été prorogé pour une nouvelle période de trois ans à partir du 29 novembre 2006.

Médiateur. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 23 octobre 2006, Monsieur Vitantonio DE GRISANTIS, demeurant à L-2351 Luxembourg, 15, rue Seimetz, a été inscrit sur la liste des médiateurs.

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. – Examen concours. – Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle organisera au cours du mois de décembre 2006 un examen concours pour l'admission au stage dans la carrière de bibliothécaire documentaliste.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Maisons relais pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 12 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Steinsel, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-7317 Steinsel, 9, rue Paul Eyschen, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «bâtiment scolaire Sepp Hansen» L-7339 Steinsel, 1, rue des Vergers.

L'agrément est accordé pour la durée de 5 ans et prend effet le 15 septembre 2006.

L'agrément est enregistré sous le numéro **MR 107/2**.

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté ministériel du 6 janvier 2005, enregistré sous le numéro MR 107.

Par arrêté ministériel du 12 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Redange/Attert, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8510 Redange/Attert, 38, Grand-rue, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «centre sociétaire Zerenhaus» à L-8506 Redange/Attert, 1, rue de Niederpallen et à L-8509 Redange/Attert, 2, rue de l'Hôpital.

L'agrément est accordé pour la durée de 5 ans et prend effet le 15 septembre 2006. L'agrément est enregistré sous le numéro **MR 165**.

Par arrêté ministériel du 12 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'asbl Foyer am Duerf fir Jonk an Al, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-3920 Mondercange, 16, rue d'Esch, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse «Centre culturel» à L-4393 Pontpierre, 48, Grand-Rue.

L'agrément est accordé pour la durée de 5 ans et prend effet le 15 septembre 2006. L'agrément est enregistré sous le numéro **MR 168**.

Par arrêté ministériel du 18 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à «Päiperlek a.s.b.l.», organisme gestionnaire, ayant son siège à L-6140 Junglinster, 24, rue du Village, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse L-6140 Junglinster, 20, rue du Village.

L'agrément est accordé pour la durée de 5 ans et prend effet le 18 septembre 2006. L'agrément est enregistré sous le numéro **MR 170/2**.

Par arrêté ministériel du 12 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Mamer, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8201 Mamer, Place de l'Indépendance, pour l'exercice de son service «maison relais pour enfants» à l'adresse école préscolaire du Centre Scolaire «Koenigsbund» à L-8210 Mamer, route d'Arlon.

L'agrément est accordé pour la durée de 2 ans et prend effet le 15 septembre 2006. L'agrément est enregistré sous le numéro **MR 172**.

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté ministériel du 30 décembre 2003.

Par arrêté ministériel du 12 septembre 2006, l'agrément prévu par la loi est accordé à l'Administration communale de Beckerich, organisme gestionnaire, ayant son siège à l'adresse L-8523 Beckerich, 6, rue de Diekirch, pour l'exercice de son service «Maison relais pour enfants», appelé «Dillendapp», sis à L-8523 Beckerich, 3A, rue de Diekirch.

L'agrément, qui est accordé pour la durée de cinq ans, prend effet le 15 septembre 2006 et est enregistré sous le numéro **MR173**.

Le présent arrêté ministériel annule et remplace les arrêtés ministériels du 12 avril 2005, enregistrés sous les numéros **FJ 02012004, FJ 02002004** et **MR 128**.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 21 septembre 2006 l'agrément a été accordé à Madame Vera AGOSTINI habitant à Luxembourg, 42, rue Théodore Eberhard pour l'exercice de l'activité de «foyer de jour pour enfants» à l'adresse suivante: Luxembourg, 14, rue d'Amsterdam.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03662006.

L'agrément définitif de la société à responsabilité limitée «Les jardins de la Musique, s.à r.l.» ayant son siège social à L-1319 Luxembourg, 163, rue du Cents, accordé en date du 3 mai 2001 sous la dénomination de «crèche» et «foyer de jour pour enfants» pour les enfants âgés de 18 mois à 6 ans à l'adresse suivante: Luxembourg, 163, rue de Cents, est modifié en date du 21 septembre 2006 comme suit: l'agrément est accordé pour les activités définies par le règlement grand-ducal du 20 décembre 2001 sous la dénomination de «crèche» et «foyer de jour pour enfants» pour les enfants âgés de 2 mois à 6 ans.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 0312000.
Dès lors l'ancien numéro d'agrément 30312000 perd sa validité avec effet immédiat.

Police grand-ducale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que la Police grand-ducale organisera au courant de l'année 2007 les examens suivants:

– dans le cadre supérieur de la police:
  un examen-concours d'admission au stage qui aura lieu au mois de novembre 2007;
– dans la carrière de l'inspecteur:
  un examen-concours d'admission comme volontaire de police qui aura lieu au mois de juillet 2007;
  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de juillet 2007;
  un examen de promotion qui aura lieu au mois de mars 2007;
– dans la carrière du brigadier:
  un examen-concours d'admission qui aura lieu au mois de février 2007;
  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de février 2007;
  un examen de promotion qui aura lieu au mois d'avril 2007;
– dans la carrière de l'ingénieur technicien:
  un examen de promotion qui aura lieu au mois de novembre 2007;
– dans la carrière de l'informaticien diplômé:
  un examen de promotion qui aura lieu au mois de décembre 2007;

- dans la carrière du rédacteur:
  un examen d'admission définitive qui aura lieu au mois de mars 2007;
- dans la carrière de l'expéditionnaire administratif:
  un examen de promotion qui aura lieu au mois de mai 2007;
- dans la carrière de l'artisan:
  un examen de promotion qui aura lieu au mois de mai 2007.

Relations extérieures. – Remise des lettres de créance.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Dionyssios KODELLAS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Hellénique.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Dionyssios KODELLAS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Almir Franco de Sa BARBUDA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Fédérative du Brésil.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Almir Franco de Sa BARBUDA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Carme SALA SANSA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Principauté d'Andorre.

A la même occasion Son Excellence Madame Carme SALA SANSA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Sven ALKALAJ, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Bosnie-Herzégovine.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Sven ALKALAJ a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Mohammad Kamal bin YAN YAHAYA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Malaisie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Mohammad Kamal bin YAN YAHAYA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Antonio Fernando ARENALES FORNO, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Guatemala.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Antonio Fernando ARENALES FORNO a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Madame Cristina Garcia ORTEGA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République des Philippines.

A la même occasion Son Excellence Madame Cristina Garcia ORTEGA a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Raimonds JANSONS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Lettonie.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Raimonds JANSONS a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur Anil SOOKLAL, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Afrique du Sud.

A la même occasion Son Excellence Monsieur Anil SOOKLAL a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Le 12 octobre 2006 Son Altesse Royale le Grand-Duc a reçu en audience, pour la remise de ses lettres de créance, Son Excellence Monsieur CHONG Woo-seong, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Corée.

A la même occasion Son Excellence Monsieur CHONG Woo-seong a présenté les lettres de rappel de son prédécesseur.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2006, Madame le Docteur Sophie COUFFIGNAL, née le 13 mai 1963, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2006, Madame le Docteur Anne-Marie KAPRON, née le 4 août 1947, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2006, Monsieur le Docteur Lutz BINDL, né le 29 janvier 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Santé. – Concession de pharmacie. – Par arrêté ministériel du 16 octobre 2006, Monsieur Alphonse THILL, pharmacien, né le 30 septembre 1959, a été autorisé à reprendre et à exploiter la concession de pharmacie à Luxembourg-Bonnevoie, 46, rue du Cimetière.

Santé. – Médecine Vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 18 octobre 2006, Madame le Docteur Sylvia FERRO, née le 10 juin 1980, a été autorisée à exercer la profession de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2006, Madame Céline MARTINY, née le 14 février 1977, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 2006, Madame Sophie MIERMONT, née le 12 août 1981, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

TABLEAU DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER ETABLI AU LUXEMBOURG CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993

Complément n° 2: Période du 1er juillet 2006 au 30 septembre 2006

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau arrêté au 31 mars 2006 et publié au Mémorial B n° 35 du 4 mai 2006 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24 B)

FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A.
49, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

WH SELFINVEST S.A.
11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

Catégorie: Conseillers en opérations financières (article 25)

SCHANK TOMMY
60, rue du Bois
L-8019 Strassen

Catégorie: Agents administratifs du secteur financier (article 29-2)

ASSOCIATED DEXIA TECHNOLOGY SERVICES, en abrégé «ADTS»
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg

CALLATAY & WOUTERS ASSOCIATION D'INGENIEURS-CONSEILS
89F, Pafebruch
L-8308 Capellen

CETREL SECURITIES S.A.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.A., en abrégé «Experta S.A.»
180, rue des Aubépines
L-1145 Luxembourg

SIEMENS FINANCIAL BUSINESS SERVICES S.A.
20, rue des Peupliers
L-2328 Luxembourg

TELINDUS PSF S.A.
2, rue des Mines
L-4244 Esch-sur-Alzette

Catégorie: Opérateurs de systèmes informatiques et de réseaux de communication du secteur financier (article 29-3)

ASSOCIATED DEXIA TECHNOLOGY SERVICES, en abrégé «ADTS»
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg

BULL PSF S.A.
40, rue Pafebruch
L-8308 Capellen

CALLATAY & WOUTERS ASSOCIATION D'INGENIEURS-CONSEILS
89F, Pafebruch
L-8308 Capellen

CETREL SECURITIES S.A.
10, Parc d'Activité Syrdall
L-5365 Munsbach

I.R.I.S. FINANCIAL SERVICES S.A., en abrégé «I.R.I.S. PSF S.A.»
11, rue des Trois Cantons
L-8399 Windhof

Il y a lieu **de modifier** au tableau arrêté au 31 mars 2006 et publié au Mémorial B n° 35 du 4 mai 2006 sous:

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24 B)

– l'adresse des établissements suivants:

FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

FOYER PATRIMONIUM & ASSOCIATES S.A.
12, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

Catégorie: Distributeurs de parts d'opc (article 24 D)

– la dénomination de l'établissement suivant:
  FINANCIAL ADVISOR SERVICES (EUROPE) S.A.
  en
  AIG GLOBAL INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A.

– l'adresse des établissements suivants:
  CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
  Carré Bonn
  20, rue de la Poste
  L-2346 Luxembourg

  FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
  12, rue Léon Laval
  L-3372 Leudelange

  FOYER PATRIMONIUM & ASSOCIATES S.A.
  12, rue Léon Laval
  L-3372 Leudelange

Catégorie: Preneurs ferme (article 24 E)

– l'adresse de l'établissement suivant:
  FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
  12, rue Léon Laval
  L-3372 Leudelange

Catégorie: Dépositaires professionnels de titres ou d'autres instruments financiers (article 24 F)

– l'adresse de l'établissement suivant:
  FOYER ASSET MANAGEMENT S.A.
  12, rue Léon Laval
  L-3372 Leudelange

Catégorie: Courtiers (article 26)

– l'adresse de l'établissement suivant:
  FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A.
  14, rue Marché-aux-Herbes
  L-1728 Luxembourg

Catégorie: Domiciliataires de sociétés (article 29)

– l'adresse des établissements suivants:
  CITCO (LUXEMBOURG) S.A.
  Carré Bonn
  20, rue de la Poste
  L-2346 Luxembourg

  FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A.
  14, rue Marché-aux-Herbes
  L-1728 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau arrêté au 31 mars 2006 et publié au Mémorial B n° 35 du 4 mai 2006 sous:

Catégorie: Commissionnaires (article 24 A)

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2025 Luxembourg

WH SELFINVEST S.A.
11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1331 Luxembourg

Catégorie: Gérants de fortunes (article 24 B)
ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

VPB FINANCE S.A.
26, avenue de la Liberté
L-1930 Luxembourg

Catégorie: Professionnels intervenant pour leur propre compte (article 24 C)
L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.
17, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Catégorie: Distributeurs de parts d'opc (article 24 D)
ABERDEEN INVESTMENT SERVICES S.A.
69, boulevard de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg

L.G.I., LOUVRE GESTION INTERNATIONAL S.A.
17, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

LIBERTY ERMITAGE LUXEMBOURG S.A.
1, allée Scheffer
L-2025 Luxembourg

Catégorie: Courtiers (article 26)
FARAD INVESTMENT ADVISOR S.A.
49, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Catégorie: Professionnels effectuant des opérations de prêt (article 28-4)
JOHN DEERE FINANCE S.A.
5, rue Eugène Ruppert
L-1016 Luxembourg

RCS CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A.
9, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2006.
Jean-Nicolas SCHAUS
Directeur Général

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 76 **13 novembre 2006**

Sommaire

Administration gouvernementale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 13 octobre 2006, Madame Isabelle WICKLER et Monsieur Jérôme KRIER, attachés de Gouvernement 1[ers] en rang à l'administration gouvernementale, ont été nommés conseillers de direction adjoints. Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006, Madame Diane MUSCHANG, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006, Madame Viviane SCHMIT, rédacteur principal hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 13 octobre 2006, Madame Carole SCHMITZ, rédacteur principal à l'administration gouvernementale, a été nommée chef de bureau adjoint. Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006, Monsieur Christophe PULTZ, rédacteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé rédacteur principal hors cadre.

Association syndicale libre. – Hollenfels. – En conformité à l'article 6 de la loi du 28 décembre 1883, l'association syndicale libre pour la pose d'une conduite d'eau aux lieux-dits «Klaetzerweg, In Bruchtenthal, etc.» à Hollenfels, commune de Tuntange, a déposé un double de l'acte d'association au Gouvernement et au secrétariat communal de Tuntange.

Comité des Actions Positives. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 8 septembre 2006 ont été nommé-e-s membres du Comité des Actions Positives:

Membres effectifs/ives

<u>1. Représentant-e-s des chambres professionnelles:</u>

– Madame Léontine ANZIA, déléguée du Directeur de la Chambre des Métiers,
– Madame Danièle NIELES, déléguée du Directeur de la Chambre des Employés Privés,
– Madame Marianne PESCH-DONDELINGER, déléguée du Président de la Chambre d'Agriculture,
– Madame Edith STEIN, déléguée du Directeur de la Chambre de Commerce,
– Madame Laura KOLLER, déléguée du Directeur de la Chambre du Travail,

<u>2. Représentant-e-s du Gouvernement:</u>

– Madame Chantal FANDEL, déléguée de la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle,
– Madame Bernadette FRIEDERICI-CARABIN, déléguée du Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement,
– Madame Liette HILGERT, déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi,
– Madame Karin MEYER, déléguée du Directeur de l'Administration de l'Emploi,
– Madame Maddy MULHEIMS, déléguée de la Ministre de l'Egalité des chances,
– Monsieur Tom THEVES, délégué du Ministre de l'Economie,
– Monsieur Jean-Marie HAENSEL, délégué du Ministre des Finances.

Membres suppléant-e-s

<u>1. Représentant-e-s des chambres professionnelles:</u>

– Madame Emmanuelle MATHIEU, déléguée du Directeur de la Chambre de Commerce,
– Madame Liette EVEN, déléguée du Directeur de la Chambre des Métiers,
– Madame Mireille FRIEDRICH, déléguée du Président de la Chambre d'Agriculture,
– Madame Martine MIRKES, déléguée du Directeur de la Chambre des Employés Privés,
– Monsieur Jorge BRITO ALMEIDA, délégué du Directeur de la Chambre du Travail.

<u>2. Représentant-e-s du Gouvernement:</u>

– Madame Simone ARNOLDY, déléguée du Directeur de l'Administration de l'Emploi,
– Madame Patrice FURLANI, déléguée du Ministre du Travail et de l'Emploi,
– Monsieur Laurent SOLAZZI, délégué du Ministre de l'Economie,
– Madame Nathalie SCHIRTZ, déléguée de la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle,
– Madame Elodie HOFMANN, déléguée du Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement,
– Madame Isabelle WICKLER, déléguée de la Ministre de l'Egalité des chances,
– Madame Sandra DENIS, déléguée du Ministre des Finances.

Est nommée secrétaire:

– Madame Simone GRUHLKE-GEIMER, Ministère de l'Egalité des chances

Est nommée experte:

– Madame Karin WEYER, Ministère de l'Egalité des chances

Entreprises d'assurances. – Fusion par absorption de l'entreprise d'assurances «NOVA Allgemeine Versicherung Aktiengesellschaft» par l'entreprise d'assurances «SIGNAL IDUNA Allgemeine Versicherung Aktiengesellschaft». – La «Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BAFIN)», autorité de contrôle allemande du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que la fusion par absorption de l'entreprise «NOVA Allgemeine Versicherung Aktiengesellschaft», société absorbée, par l'entreprise «SIGNAL IDUNA Allgemeine Versicherung Aktiengesellschaft», société absorbante, est autorisée avec effet au 17 octobre 2006.

La fusion par absorption devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

Entreprise des Postes et Télécommunications. – Communiqué. – Pour se conformer aux exigences comptables prévues par les dispositions légales nationales et européennes, l'Entreprise des Postes et Télécommunications a publié les certificats de conformité en matière de séparation comptable des activités du métier télécommunications des années 2003 et 2004.

Le détail de ces publications pourra être consulté sur le site Internet http://www.ept.lu/resultats.

Indice des prix à la consommation au 1er septembre 2006.

L'indice des prix à la consommation établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 est de **705.31** au 1er septembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er septembre 2006 à **702.70**.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2006, Monsieur Tom DOMINIQUE, chargé d'études auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de chargé d'études principal auprès de la même administration avec effet au 1er janvier 2007.

Institut Luxembourgeois de Régulation. – Communiqué. – L'Institut luxembourgeois de régulation tient à informer les parties intéressées qu'il a lancé une consultation sur l'analyse du marché de détail de lignes louées (marché 7) ainsi que sur l'analyse des marchés de gros de lignes louées (marchés 13 et 14).

La consultation, dont le texte intégral peut être consulté sur le site Internet de l'Institut ou être obtenu, sur demande, auprès de l'Institut, a débuté le 10 novembre 2006.

La Direction

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er novembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Esmeralda VENTURA DA SILVA épouse MARTINS DE ALMEIDA, résidant au 33, rue de Longwy L-4994 Sprinkange, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er novembre 2006, l'agrément pour une duré illimitée à Madame Véronique DUPREY épouse WAGENER, résidant au 80, rue Jos. Lommel L-4611 Niedercorn, pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de trois enfants à son domicile.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 20 octobre 2006, Messieurs Alain ENGELHARDT, Léon LUDOVICY et Daniel AGOSTINI, commissaires principaux dans le cadre supérieur de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade de premier commissaire principal avec effet au 1er novembre 2006.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de juillet 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. BEHRINGER BAU, avec siège social à L-5532 Remich, 19, rue Enz, de fait inconnue à cette adresse	03.07.06	M Robert *Worre*	Me Jean-Luc *Putz*
2.	s.à r.l. FLASH-PUBLICITY, en liquidation judiciaire, établie et ayant son siège social à L-3488 Dudelange, 7, rue de l'Hôpital	05.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Marguerite *Ries*
3.	s.à r.l. FASHION SPIRIT, établie et ayant son siège social à L-4735 Pétange, 6, rue Jean-Baptiste Gillardin	07.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
4.	s.à r.l. EDITIONS LAYOUT, établie et ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare	07.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
5.	S.A. LAN EXPERT, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 3, rue des Artisans	07.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
6.	s.à r.l. L'ATELIER DU BOIS, établie et ayant son siège social à L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Alexandre *Dillmann*
7.	s.à r.l. Agence Immobilière Christiane KAYSER , en liquidation volontaire, avec siège social à L-8261 Mamer, 83, Dangé St. Romain, de fait inconnue à cette adresse	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*
8.	S.A. ABW BENELUX, avec siège social à L-8440 Steinfort, 85, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
9.	s.à r.l. MAC, établie et ayant son siège social à L-2543 Luxembourg, 32, Dernier Sol	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Laure *Jabin*
10.	s.à r.l. LE STRASBOURG HOTEL RESTAURANT BRASSERIE, établie et ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 17, rue de Strasbourg	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Anne-Laure *Jabin*
11.	S.A. STS INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1840 Luxembourg, 11A, Boulevard Joseph II, actuellement sans siège social connu	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Cyrille *Goedert*
12.	s.à r.l. MULTISERV-BÂTIMENT, avec siège social à L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich, de fait inconnue à cette adresse	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Cyrille *Goedert*
13.	S.A. TRAFFIC EUROPE, ayant eu son siège social à L-1741 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich, actuellement sans siège social connu	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Augustin *Gille*
14.	S.A. INFORMATIQUE LUXEMBOURG LABORATOIRE, en abrégé I.L.L. S.A., ayant eu son siège social à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy, actuellement sans siège social connu	07.07.06	Mme Nadine *Walch*	Me Augustin *Gille*

15. S.A. ALPHA SECHERHEET, faisant le commerce sous l'enseigne commerciale ALPHA SECURITY, établie et ayant son siège social à L-5863 Alzingen, 8, Allée de la Jeunesse Sacrifiée	07.07.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Pierre *Feltgen*
16. s.à r.l. AGR-INTERIM, avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, de fait inconnue à cette adresse	10.07.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
17. s.à r.l ASL AUTOMOBILE, établie et ayant son siège social à L-6686 Mertert, 16, route de Wasserbillig	12.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pascale *Millim*
18. S.A. MANUT, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II	12.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
19. s.à r.l. M & M CARRELAGES CONCEPT, établie et ayant son siège social à L-4761 Pétange, 21, rue de Luxembourg	12.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Evelyne *Korn*
20. s.à r.l. CONCORDASIA, établie et ayant son siège social à L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy	14.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
21. S.A. ASIMEX, avec siège social à L-8087 Bertrange, 10, rue du Pont, faisant le commerce sous la dénomination «Tirage Installation Express», de fait établie à L-8009 Strassen, 149, route d'Arlon	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Evelyne *Korn*
22. s.à r.l. J.G. GROUPE, avec siège social à L-2611 Luxembourg, 19, route de Thionville, faisant le commerce sous l'enseigne commerciale «CITY GARAGE»	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
23. S.A. JANUS CONSTRUCTION ET SOUDURE, en abrégé JANUS C.S. S.A., avec siège social à L-1521 Luxembourg,134, rue Adolphe Fischer	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
24. S.A. ZARZIS, ayant eu son siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Sophie *Billon*
25. s.à r.l. SEBELIMEX, avec siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Sophie *Billon*
26. s.à r.l. K. Y. P., ayant eu son siège social à L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Judit *Stern*
27. s.à r.l. FINE SYSTEMS, avec siège social à L- 8410 Steinfort, 38, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Judit *Stern*
28. s.à r.l. AURUM DENTAL, avec siège social à L-1858 Luxembourg, 57, rue de Kirchberg, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Max *Braun*
29. s.à r.l. DUE P, avec siège social à L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Marc *Wagner*	Me Max *Braun*
30. S.A. MONDIAL-PRO, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*

31.	S.A. ANCOGES, avec siège social à L- 2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
32.	s.à r.l. LIVREX, avec siège social à L-4666 Niederkorn, 73, rue J.B. Scharlé	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Alain *Arens*
33.	s.à r.l. DELTA FORCE ONE, ayant eu son siège social à L-1635 Luxembourg, 4, Allée Léopold Goebel, actuellement sans siège social connu	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Alain *Arens*
34.	S.A. LUXRIVIERA, avec siège social à L-2240 Luxembourg, 25, rue Notre-Dame, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Héloise *Antoine*
35.	S.A. CLUB ONE, avec siège social à L-1273 Luxembourg, 9, rue de Bitbourg	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Héloise *Antoine*
36.	s.à r.l. LCHS, avec siège social à L-4053 Esch-sur-Alzette, 58, rue des Charbons, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Nicolas *Bernardy*
37.	s.à r.l. PHONE & SAT, avec siège social à L-4041 Esch-sur Alzette, 17, rue du Brill, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Nicolas *Bernardy*
38.	s.à r.l. MINI TRANSPORTS, avec siège social à L-1244 Luxembourg, 8A, rue François Boch, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Lionel *Bonifazzi*
39.	S.A. B.K. ARCHITECTE, avec siège social à L-1020 Luxembourg, 29, rue Albert 1er, de fait inconnue à cette adresse	14.07.06	M Robert *Worre*	Me Lionel *Bonifazzi*
40.	S.A. GAUFRIA INTERNATIONAL, ayant fait le commerce sous l'enseigne «CAFE-RESTAURANT-PIZZERIA STELLA», établie et ayant son siège social à L-6677 Mertert, 2, rue Sandkaul	14.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Fabien *Verreaux*
41.	S.A. GAX, établie et ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur	19.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
42.	S.A. GOLDEN WORLD SERVICES, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Romain *Lancia*
43.	s.à r.l. IMMOLITH, établie et ayant son siège social à L-8250 Mamer, 18, rue Jean Marx	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Romain *Lancia*
44.	s.à r. l. B & B BAUGESELLSCHAFT, établie et ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-Rue	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Murielle *Zins*
45.	s.à r.l. AMBIANCE 2000, avec siège social à L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammestee, de fait inconnue à cette adresse	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Murielle *Zins*
46.	S.A. EUROSTAIM, ayant eu son siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar, actuellement sans siège social connu	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Isabelle *Dormoy*
47.	S.A. LA PARFUMERIE LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, actuellement sans siège social connu	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Isabelle *Dormoy*

48.	s.à r.l. I.D.N., avec siège social à L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange, de fait inconnue à cette adresse	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Cathérine *Pogorzelski*
49.	s.à r.l. CAFE FIGUEIRENSE, avec siège social à L-5710 Aspelt, 25, rue Pierre d'Aspelt, de fait inconnue à cette adresse	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Cathérine *Pogorzelski*
50.	s.à r.l. TOITURE ET CONSTRUCTION CLASSIQUE, établie et ayant son siège social à L-3465 Dudelange, 50, rue de l'Etang	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Frank *Rollinger*
51.	S.A. LUX TRADE, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté, de fait inconnue à cette adresse	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
52.	S.A. TEC INFO, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Alexandre *Dillmann*
53.	S.A. Les Comptoirs du Luxembourg (anc. SM EQUIPEMENT S.A.), avec siège social à L-3895 Foetz, 8, rue du Commerce, de fait inconnue à cette adresse	21.07.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
54.	s.à r.l. ZOLOTOR, établie et ayant son siège social à L-1260 Luxembourg, 87, rue de Bonnevoie	26.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Kamilla *Ladka*
55.	S.A. ECHO-EDITIONS, établie et ayant son siège social à L-4531 Differdange, 33a, route de Belvaux	26.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Kamilla *Ladka*
56.	s.à r.l. AUTOMARCHE OP DER BIFF, établie et ayant son siège social à L-4950 Bascharage, 1, avenue de Luxembourg	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Tania *Hoffmann*
57.	S.A. W TRANS PRESS, avec siège social à L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettingen	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Tania *Hoffmann*
58.	s.à r.l. GARD & CLEAN, établie et ayant son siège social à L-4642 Differdange, 1, rue Pasteur	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Fabien *Verreaux*
59.	S.A. UNIVERSAL MOTORS, avec siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Centre d'Affaires Le 2000, de fait inconnue à cette adresse	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Fabien *Verreaux*
60.	S.A. EVENTS AND BUSINESS ORGANISATION, en abrégé EBO, avec siège social à L-8080 Bertrange, 39, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Noémie *Risch-Vannier*
61.	S.A. BLUE MOON, avec siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 27, avenue des Bains, de fait inconnue à cette adresse	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Noémie *Risch-Vannier*
62.	S.A. DATA & HANDLING SERVICES, établie et ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Robert *Calmes*
63.	S.A. ABSCISSE, avec siège social à L-3364, Leudelange, Z.I., rue de la Poudrerie, de fait établie à L-1741 Luxembourg, 55, rue de Hollerich	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Robert *Calmes*
64.	s.à r.l. GOLDEN PLACE, avec siège social à L-3440 Dudelange, 42, avenue Grande-Duchesse Charlotte, de fait inconnue à cette adresse	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Paul *Ketter*

65.	s.à r.l. ELLIOT-FASHION OUTLET – R.T.P., avec siège social à L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Paul *Ketter*
66.	S.A. JACOBSON & KOCH, établie et ayant son siège social à L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle de Rolach	28.07.06	Mme Karine *Reuter*	Me Fabien *Verreaux*
		Diekirch		
67.	S.A. BT LUX, établie et ayant son siège social à L-9090 Warken, 31, rue de Welscheid	05.07.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
68.	S.A. LOGISTIC CONTRACTORS CENTRE, établie et ayant son siège social à L-9764 Marnach, 12, Marburgerstrooss	05.07.06	M Lex *Eippers*	Me Caroline *Peffer*
69.	S.A. CR INTERNATIONAL, établie et ayant son siège social à L-9519 Wiltz, 2B, route d'Ettelbruck	05.07.06	M Lex *Eippers*	Me Caroline *Peffer*
70.	GUESS WHATT?, établie et ayant son siège social à L-6440 Echternach, 35, rue de la Gare	12.07.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 30 octobre 2006, Monsieur le Docteur Christophe WEYLAND, né le 18 avril 1975, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en ophtalmologie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2006, Madame Gabriele KIRCH épouse THINNES, née le 23 mai 1961, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en gynécologie-obstétrique au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2006, Monsieur Frank BÜSSER, né le 1er février 1974, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Grand-Duché de Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 30 octobre 2006, Monsieur le Docteur Pascal DEMETZ, né le 14 janvier 1950, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 24 octobre 2006, Monsieur Cyrial TALON, né le 14 février 1978, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 77 **20 novembre 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 autorisant Madame Dominique Simone Marie-Louise CHIESA à changer ses prénoms actuels en celui de «Hanifa».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Dominique Simone Marie-Louise CHIESA, née le 31 juillet 1957 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3616 Kayl, 38, rue du Commerce, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Hanifa»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Dominique Simone Marie-Louise CHIESA est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Hanifa».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Cabasson, le 24 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 24 juillet 2006 autorisant Monsieur Carlo SÜNNEN à changer son nom patronymique actuel en celui de «SUNNEN».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Carlo SÜNNEN, né le 13 février 1945 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1937 Luxembourg, 46, rue Auguste Liesch, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «SUNNEN»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Carlo SÜNNEN est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «SUNNEN».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Cabasson, le 24 juillet 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 août 2006 autorisant Monsieur Juan Carlos CORDOBES MORENO et Madame Anna Lidia PATAT à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jennifer CORDOBES PATAT, Kevin CORDOBES PATAT et Céline CORDOBES MORENO en celui de «CORDOBES».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Juan Carlos CORDOBES MORENO et Madame Anna Lidia PATAT, demeurant à L-7410 Angelsberg, 8A, rue de l'Eglise, sollicitant l'autorisation de changer le nom patronymique actuel de

leurs enfants mineurs Jennifer CORDOBES PATAT, née le 8 novembre 1989 à Luxembourg, Kevin CORDOBES PATAT, né le 9 décembre 1993 à Luxembourg et Céline CORDOBES MORENO, née le 22 février 2001 à Luxembourg, tous de nationalité luxembourgeoise, en celui de «CORDOBES»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Juan Carlos CORDOBES MORENO et Madame Anna Lidia PATAT sont autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Jennifer CORDOBES PATAT, Kevin CORDOBES PATAT et Céline CORDOBES MORENO en celui de «CORDOBES».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 25 août 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 août 2006 autorisant Madame Monique Charlotte Paulette Jacqueline FOHL à changer ses prénoms actuels en celui de «Monique».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Madame Monique Charlotte Paulette Jacqueline FOHL, née le 2 mai 1964 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3861 Schifflange, 197, rue de Noertzange, sollicitant l'autorisation de changer ses prénoms actuels en celui de «Monique»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Madame Monique Charlotte Paulette Jacqueline FOHL est autorisée à changer ses prénoms actuels en celui de «Monique».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressée sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 25 août 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 août 2006 autorisant Monsieur Iji-Andrei GRÜN à changer son prénom actuel en celui de «André».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Eyal GRUMBERG, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Iji-Andrei GRÜN, né le 19 septembre 1957 à Cluj (Roumanie), de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-8019 Strassen, 34, rue du Bois, l'autorisation de changer son prénom actuel en celui de «André»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Iji-Andrei GRÜN est autorisé à changer son prénom actuel en celui de «André».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 25 août 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 août 2006 autorisant Monsieur Guy MASSELTER et Madame Mireille THILL à changer le prénom actuel de leur fille Patricia MASSELTER en ceux de «Lara Owethu Patricia».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Guy MASSELTER et Madame Mireille THILL, demeurant à L-7463 Pettingen, 1, rue Roost, sollicitant l'autorisation de changer le prénom actuel de leur fille Patricia MASSELTER, née le 9 octobre 2005 en Afrique du Sud, de nationalité luxembourgeoise, en ceux de «Lara Owethu Patricia»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Guy MASSELTER et Madame Mireille THILL sont autorisés à changer le prénom actuel de leur fille Patricia MASSELTER en ceux de «Lara Owethu Patricia».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre aux intéressés sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 25 août 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 25 août 2006 autorisant Monsieur Valdemar SANTOS NOBRE à changer son nom patronymique actuel en celui de «NOBRE».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Monsieur Valdemar SANTOS NOBRE, né le 13 mai 1977 à Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4689 Differdange, 18, rue d'Ahlen, sollicitant l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «NOBRE»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Valdemar SANTOS NOBRE est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «NOBRE».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Château de Berg, le 25 août 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 6 octobre 2006 portant nomination des membres du comité national pour l'allaitement maternel.

Le Ministre de la Santé,

Considérant que la promotion de l'allaitement maternel est un facteur essentiel pour le développement sain des enfants;

Vu l'arrêté ministériel du 14 mai 1996 portant institution d'un comité national pour la promotion de l'allaitement maternel;

Considérant qu'il y a lieu de redéfinir la composition de ce comité;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du comité national pour l'allaitement maternel:

en tant que représentants de la Direction de la Santé

membres effectifs: Madame le docteur Yolande WAGENER
Madame Chantal BROCHMANN

en tant que représentants de la Société luxembourgeoise de gynécologie et d'obstétrique

membre effectif: Madame le docteur Christiane KIEFFER
membre suppléant: Madame le docteur Birgit DE POURCQ

en tant que représentants de la Société luxembourgeoise de pédiatrie

membre effectif: Monsieur le docteur Léo BOFFERDING
membre suppléant: Monsieur le docteur Jean-Paul DELHEZ

en tant que représentants de la néonatologie de la Clinique pédiatrique du CHL

membre effectif: Madame Michelle KENNEDY-DERVAN
membre suppléant: Madame Marie-Claire FOURNIER

en tant que représentants de l'Association luxembourgeoise des sages-femmes

membre effectif: Madame Martine WELTER
membre suppléant: Madame Karin SCHREINER

en tant que représentants de la Société luxembourgeoise des infirmiers pédiatriques

membre effectif: Madame Gisèle LUX
membre suppléant: Madame Pascale SPANIER

en tant que représentants de l'Association luxembourgeoise de la Ligue médico-sociale

membre effectif: Madame Adrienne FRANCK
membre suppléant: Madame le docteur Christine CHATEL

en tant que représentants du Lycée Technique pour professions de santé

membre effectif: Madame Danièle SCHOL
membre suppléant: Madame Nicole WEBER

en tant que représentants de l'«Initiativ Liewensufank»

membre effectif: Madame Corinne LAUTERBOUR-ROHLA
membre suppléant: Madame Monique FEY-SUNNEN

en tant que représentants de la «Leche League» Luxembourg

membre effectif: Madame Rita SCHROEDER
membre suppléant: Madame Laure SIMON

en tant que représentants de l'UNICEF

membre effectif: Madame Maryse LEHNERS
membre suppléant: Madame Sandra VISSCHER

en tant que représentants de l'association «Beruffsverband vun de Laktationsberoderinnen zu Lëtzebuerg»

membre effectif: Madame Jeanine LUTGEN-WEYNANDT
membre suppléant: Madame Ute ROCK-SIMON

Art. 2. Madame le docteur Yolande Wagener et Madame Chantal Brochmann sont désignées coordinatrice respectivement secrétaire du comité.

Art. 3. Le présent arrêté sera adressé aux intéressés pour leur servir de titre et il sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 6 octobre 2006.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2006 Messieurs Pierre JACOBS et François RISCH, inspecteurs aux services d'imposition de l'administration des contributions directes, ont été nommés inspecteurs principaux à la même administration.

Par arrêté grand-ducal du 20 octobre 2006 Madame Elisabeth WEBER, inspecteur à la direction de l'administration des contributions directes, a été nommée inspecteur de direction à la même administration et affectée à la division «Contentieux» de la direction des contributions directes.

Conseil d'Etat. – Titre honorifique. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2006 le titre honorifique de ses fonctions de Vice-Président du Conseil d'Etat a été conféré à Monsieur Jean-Pierre SINNER.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille des entreprises d'assurances Alliance Assurance Company Ltd, Royal & Sun Alliance Reinsurance Ltd, Royal & Sun Alliance Insurance plc, National Vulcan Engineering Insurance Group Ltd, London Guarantee & Reinsurance Company Ltd, The London Assurance, Sun Alliance and London Insurance plc, Sun Alliance Insurance UK Ltd and Sun Insurance Office Ltd vers l'entreprise British Engine Insurance Ltd.

La *FSA, Financial Services Authority*, autorité de contrôle du Royaume-Uni du secteur des assurances, a informé le Commissariat aux Assurances que les entreprises d'assurances susmentionnées étaient autorisées à transférer leur portefeuille à l'entreprise d'assurances British Engine Insurance Ltd avec effet au 19 octobre 2006.

Le transfert devient opposable de plein droit aux preneurs d'assurance, assurés, bénéficiaires et autres créanciers dès cette publication.

FONDS NATIONAL DE SOUTIEN A LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(Montants exprimés en €)

ACTIF	Notes	31.12.2005	31.12.2004
ACTIF IMMOBILISE	2.1		
Immobilisations incorporelles		2.539,19	27.775,60
Immobilisations corporelles		29.566,76	46.008,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**32.105,95**	**73.784,03**
ACTIF CIRCULANT			
CREANCES	2.2		
Créances résultant de ventes et de prestations de services		-	-
Aides financières sélectives à récupérer	2.6 et 3	-	-
Autres créances		24.906,21	4.698,25
		24.906,21	4.698,25
AVOIRS EN BANQUES ET ENCAISSE		5.172.703,60	5.131.296,54
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**5.197.609,81**	**5.135.994,79**
COMPTE DE REGULARISATION		**705.239,57**	**6.949,40**
TOTAL ACTIF		**5.934.955,33**	**5.216.728,22**

PASSIF	Notes	31.12.2005	31.12.2004
CAPITAUX PROPRES	2.3		
Résultats reportés		216.657,24	740.280,06
Résultat de l'exercice		3.657,66	-523.622,82
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**220.314,90**	**216.657,24**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	2.5	**32.105,95**	**73.784,03**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.4	**0**	**50.000,00**
DETTES			
Dettes sur achats et prestations de services		81.361,56	42.134,01
Dettes fiscales et au titre de sécurité sociale		50.865,48	46.828,34
Dettes relatives aux aides financières sélectives accordées	2.6	5.122.702,73	4.407.246,15
Autres dettes		328.839,03	271.222,75
TOTAL AUTRES DETTES		**5.583.768,80**	**4.767.431,25**
COMPTE DE REGULARISATION	2.5	**98.765,68**	**108.855,70**
TOTAL PASSIF		**5.934.955,33**	**5.216.728,22**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2005

(Montants exprimés en €)

	Notes	31.12.2005	31.12.2004
RESULTAT BRUT	**4**	**250.266,59**	**-318.636,14**
Rémunérations et charges sociales		-317.221,15	-277.646,05
Corrections de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		-47.176,58	-70.132,68
Subventions d'investissements		-5.521,40	22.527,91
Autres intérêts et produits assimilés		123.310,20	120.264,14
RESULTAT DE L'EXERCICE		**3.657,66**	**-523.622,82**

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2005

NOTE 1: GENERALITES

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (ci-après le «Fonds») a été créé par la loi du 11 avril 1990. Son statut a été modifié par la loi du 24 décembre 1998. Il s'agit d'un établissement public doté de la personnalité juridique.

L'exercice social débute le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

Le Fonds a pour mission de promouvoir la création cinématographique et audiovisuelle au Luxembourg et d'encourager la production, la coproduction et la distribution d'œuvres dans ce domaine.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Pour mener à bien ses activités, le Fonds dispose notamment des ressources suivantes:

- des recettes pour prestations fournies;
- une contribution financière annuelle provenant du budget des recettes et des dépenses de l'Etat et attribuée sur base du programme d'activités présenté par le Fonds;
- des remboursements des aides financières sélectives;
- des contributions financières provenant du budget des recettes & des dépenses d'Etat et réservées à l'exécution de projets déterminés ayant fait l'objet d'une convention préalable entre le gouvernement et le Fonds;
- de dons et legs en espèces et en nature.

NOTE 2: PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, et aux pratiques comptables généralement admises.

2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée estimée d'utilisation de:

Logiciel informatique:	25%
Matériel informatique:	25%
Mobilier:	10%
Matériel de bureau:	33%
Matériel d'exploitation:	25%

2.2. Créances

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur spécifiques sont opérées le cas échéant pour ramener les créances à leur valeur présumée de réalisation. Voir aussi la section 2.6. Aides financières sélectives.

2.3. Fonds propres

Les fonds excédentaires de l'exercice en cours sont reportés à l'exercice suivant.

2.4. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

2.5. Contributions financières

Les contributions financières sont enregistrées comme produits en compte de profits et pertes quand elles sont reçues ou à recevoir sauf dans les cas suivants:

– Les contributions ayant comme but le financement de l'acquisition d'actifs immobilisés sont différées sous le poste «subventions d'investissements» au passif du bilan et amorties en compte de profits et pertes sur la durée de vie des immobilisations auxquelles elles se rapportent;

– Les contributions financières servant à financer des charges d'exploitation dans une période future sont différées sous le poste «Compte de régularisation» au passif du bilan et reconnues comme produits dans la période future au cours de laquelle elles vont servir à ce financement.

2.6. Aides financières sélectives

Selon l'article 7 du règlement grand-ducal du 16 mars 1999 portant exécution de la loi modifiée du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle, les aides financières sélectives sont en principe intégralement remboursables, sauf décision contraire du Conseil d'administration du Fonds.

Sous la rubrique «Autres dettes» figure la valeur résiduelle à payer sur les aides financières sélectives pour lesquelles le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a pris un engagement d'intervention.

Avant le 1er janvier 1999, les engagements du Fonds étaient actés en comptabilité au moment de la signature d'une convention. Les aides financières sélectives étaient enregistrées directement sous un compte de charges «Aides financières sélectives».

A partir du 1er janvier 1999, les engagements du Fonds sont actés en comptabilité dès la prise de décision par le Conseil d'administration. Les aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999, et les versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999 sont enregistrées sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

Au regard de l'expérience du passé quant au recouvrement de ces aides, et par principe de prudence, une provision pour risque de non recouvrement est enregistrée pour la totalité du montant se trouvant sous le poste «Autres créances – Aides financières sélectives».

2.7. Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes du Fonds sont tenus en Euros (€) et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A la date de la clôture:

– les postes de l'actif exprimés dans une autre devise que l'EURO sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

– les postes de passif exprimés dans une autre devise que l'EURO sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'EURO sont convertis en EUROS au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés.

2.8. Impôts

Suivant l'article 19 de la loi du 24 décembre 1998, le Fonds est exempt de tous droits, taxes et impôts généralement quelconques au profit de l'Etat et des communes, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

2.9. Comptes de régularisation

Le montant de EUR 705.239,57 correspond principalement au versement d'Aides Financières Sélectives que le conseil a décidé d'accorder en 2005 mais qui seront prises en charge sur le budget 2006.

NOTE 3: AIDES FINANCIERES SELECTIVES A RECUPERER

Aux 31 décembre 2005 et 2004, le détail du poste «aides financières sélectives à récupérer» s'établit comme suit:

3.1. Aides financières sélectives approuvées à partir du 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2005	**15.854.278,69**
Nouveaux engagements en 2005	3.348.259,00
Reprises des engagements en 2005	-17.324,00
Remboursements des avances sur recettes en 2005	-4.642,21
Situation au 31.12.2005	**19.180.571,48**
Provision pour risque de non recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-19.180.571,48
Solde au 31 décembre 2005	**0,00**

3.2. Versements effectués à partir du 1er janvier 1999 relatives aux aides financières sélectives accordées avant le 1er janvier 1999

Situation au 01.01.2005	**855.907,25**
Reprises des engagements en 2005	0,00
Remboursements des avances sur recettes en 2005	0,00
Créances irrécupérables en 2005	0,00
Situation au 31.12.2005	**855.907,25**
Provision pour risque de non recouvrement (en référence à la Section 2.6 Aides financières sélectives)	-855.907,25
Solde au 31 décembre 2005	**0,00**

NOTE 4: RESULTAT BRUT

Le résultat brut se décompose comme suit:

	31.12.2005	**31.12.2004**
Ressources d'exploitation	4.634.949,65	4.495.345,80
Aides financières sélectives	-3.348.259,00	-3.885.679,00
Subsides & aides diverses	-642.398,00	-556.292,15
Reprise de provision	50.000,00	0,00
Autres charges	-455.068,86	-372.010,79
Résultat brut	**-239.223,75**	**-318.636,14**

NOTE 5: PERSONNEL

En 2005, le Fonds National à la Production Audiovisuelle a employé cinq personnes.

NOTE 6: ADMINISTRATEURS

En 2005, les membres des comités et du Conseil d'Administration ont reçu des jetons de présence pour un total de EUR 40.767,31.

Liste officielle des fonds de pension sous forme de société d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV) et d'association d'épargne-pension (ASSEP) soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 13 juillet 2005.

(15)

I. SOCIETES D'EPARGNE-PENSION A CAPITAL VARIABLE (SEPCAV) (5)

ERNST & YOUNG INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

FORTIS LUX PRIME PENSION A SEPCAV
50, Avenue John F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

KPMG-LOMBARD INTERNATIONAL PENSION SCHEME
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE PAULIG GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

THE RAPALA GROUP SEPCAV
Airport Center, 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ASSOCIATIONS D'EPARGNE-PENSION (ASSEP) (10)

DEXIA PENSION FUND
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

EUROPEAN PENSION FUND
26, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

FONDS DE PENSION DU GROUPE SIEMENS A LUXEMBOURG
20, rue des Peupliers, L-2328 Luxembourg

K BRIDGE
12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

LUXEMBOURG PENSION FUND
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

PENSIONINVEST
4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PRIME PENSION, BGL ASSEP B
50, avenue John F. Kennedy, L-2951 Luxembourg

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PENSION FUND
5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

THE CLEARSTREAM LUXEMBOURG PENSION FUND
42, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

THE UNILEVER INTERNATIONAL PENSION PLAN
16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 72(1) de la loi du 30 mars 1988:

Complément n° 3

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

*3V INVEST SWISS SMALL & MID CAP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
ACTIVEST LUX MULTI FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
*CITIMONEY FCP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*CITISELECT PORTFOLIOS, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
*DBI-ZINSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DBV-WIN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*DEKA-PRIVATEEQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DIT-BONDSELECT US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-BONDSPEZIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-CORPORATE BOND EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-CORPORATE BOND EUROPA HIYIELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO RENTENFONDS "K4", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EUROPA RENTEN "T", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EUROPAZINS "K", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-STAATSANLEIHEN, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*HQ FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
*OPPENHEIM BOND GLOBAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
OPPENHEIM TOPIC ASIAN INTERNET, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OPPENHEIM TOPIC BIOTECHNOLOGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OPPENHEIM TOPIC TELECOMMUNICATION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
PATAVIUM, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
*PIGUET GLOBAL FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PREMIER FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCOTTISH WORLD FUND, 11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
*TN INTERNATIONAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TN US-EQUITY PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ACM INTERNATIONAL HEALTH CARE FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM INTERNATIONAL TECHNOLOGY FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*CIC/CIAL CH FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ETRA GLOBAL SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EUFI-CASH, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
EUFI-RENT, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
HPM GLOBAL FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
INDEPENDENT INVESTMENT FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
KOINÈ FUND, 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
MLB(S) (LUX) INTERNATIONAL PORTFOLIOS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
PARTNER INVESTMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RESERVE PORTFOLIO, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*SICAV ALYCON, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
*SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
THE ASIAN TECHNOLOGY FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
TMF SICAV, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
*WORLD INVEST, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
ZENITH SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

PROFIRENT S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 30 MARS 1988:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

FI ALPHA, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
WELLINGTON MANAGEMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG),
2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

INDIA LIBERALISATION FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
LEGG MASON WORLDWIDE, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 19 juillet 1991:

Complément n° 3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ARLINGTON FUND OF FUNDS, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
AXA ALTERNATIVE FINANCING FCP, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

CAPITAL INTERNATIONAL ABSOLUTE INCOME GROWER FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
E.ON PENSION FUND, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
FORTIS INVESTMENTS NON LISTED REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
GERMAN RETAIL INVESTMENT PROPERTY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
GLL REAL ESTATE SELECTION FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GLOBAL PROPERTY SELECT, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
HINES REAL ESTATE MASTER FCP, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PIONEER INSTITUTIONAL SOLUTIONS, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
PRADERA CENTRAL & EASTERN FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
SEB PRIVATE EQUITY FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ABERDEEN EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
ABERDEEN EUROPEAN SHOPPING PROPERTY FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
AXA NEDERLAND (LUXEMBURG), 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
LEU QI FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
OPTI-GROWTH FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
PLATINUM I SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

1. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

*INSTITUTIONAL INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*NEXUM, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PAN EUROPEAN FOOD FUND, 46, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

AAREAL, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL ALL COUNTRIES FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL EUROPE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI VA, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
CIKK FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
DELTA LLOYD REAL ESTATE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HEITMAN EUROPEAN PROPERTY PARTNERS III, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HINES EUROPEAN VALUE ADDED FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
HINES INTERNATIONAL REAL ESTATE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG TRUST, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SWIP EUROPEAN BALANCED PROPERTY FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

BTM PREMIER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
en
BTMU PREMIER FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

GENERALI ASSET MANAGERS FCP, 1a-1b, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
GENERALI BELGIUM FCP, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:
ACCESSION FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BLUEBAY STRUCTURED FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
REFLOW FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
THE EUROPEAN FUND FOR SOUTHEAST EUROPE, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange

l'adresse et la dénomination de l'organisme de placement collectif suivant:
WESTAM LONGITUDE FUND, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
en
WESTLB MELLON LONGITUDE FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

Luxembourg, le 30 septembre 2006
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

* l'opc s'est soumis aux dispositions de la partie II de la loi du 20 décembre 2002

Liste officielle des organismes de placement collectif soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à l'article 94(1) de la loi du 20 décembre 2002:

Complément n° 3

Il y a lieu d'ajouter à la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

(LF) FUND OF FUNDS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*3V INVEST SWISS SMALL & MID CAP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
AXA IM GTAA, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BERENBERG SYSTEMATIC APPROACH, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
*CITISELECT PORTFOLIOS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 10/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST EUROPA PROTECT 9/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST GARANT DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 1/2012, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 11/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST WASSER-AKTIEN PROTECT 12/2011, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
COMINVEST ZERTIFIKATE STARS, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*DBI-ZINSMANAGER, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DEKA-BEST OF GARANT 10/2013, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-COMMODITIES, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 12/2007, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-OPTIRENT 12/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
DEKA-PORTABLEALPHA, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DEKA-PRIVATEEQUITY, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
*DIT-BONDSELECT US$, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-BONDSPEZIAL, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

*DIT-CORPORATE BOND EUROPA, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-CORPORATE BOND EUROPA HIYIELD, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO LAUFZEITFONDS 2010, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EURO RENTENFONDS "K4", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EUROPA RENTEN "T", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-EUROPAZINS "K", 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
*DIT-GLOBAL BOND HIGH GRADE, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DIT-JAPAN PROTEKT DYNAMIK PLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
DWS GLOBAL, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
GOLDMAN SACHS FUNDS, FCP, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
H & A LUX BEST OF TWO, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
*HQ FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HSBC TRINKAUS EUROPEAN PROPERTY, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
INCOMETRIC FUND, 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
*LEGG MASON GLOBAL MONEY FUNDS FCP (LUXEMBOURG), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OP TOPIC BIOTECHNOLOGY, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OP TOPIC TELECOMMUNICATION, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*OPPENHEIM BOND GLOBAL, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*PIGUET GLOBAL FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
POSTBANK KONZEPT, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
PREMIUM GLOBAL FREIBURG, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
PTAM DEFENSIVE PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
RACE ONE, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
STRATEGIC COMMODITY PORTFOLIO, 10, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg
STRATEGIEPORTFOLIO ABSOLUT, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STRATEGIEPORTFOLIO BALANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STRATEGIEPORTFOLIO CHANCE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STRATEGIEPORTFOLIO WACHSTUM, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 100, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 50, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
STUTTGARTER BASKET 80, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
*TN INTERNATIONAL PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*TN US-EQUITY PORTFOLIO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
TOPGELD 90SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
UNIOPTI4, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
VR NÜRNBERG (IPC), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ALLIANCEBERNSTEIN FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
ALLIANZ EUROPEAN PENSION INVESTMENTS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
ALLIANZ GLOBAL INVESTORS FUND II, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
AXA SIM FLEXIBLE, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
BI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
CCR FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
*CIC/CIAL CH FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*DBV-WIN FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
*ECHIQUIER, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
EXANE FUNDS 1, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
FORTIS SOLUTIONS, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
LYXOR QUANTIC, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
MEAG SICAV, 44, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
RECORD FUND, 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

RREEF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
SGAM INDEX FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
*SOCGEN INTERNATIONAL SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SP - LUX SICAV II, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
UBS MULTI MANAGER ACCESS, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
*WORLD INVEST, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

FIDELITY GLOBAL BOND SERIES, place de l'Etoile, L-1479 Luxembourg
IDC FLEX ZERTIFIKATEFONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
MERRILL LYNCH REAL ESTATE FUND OF FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
OONA SOLUTIONS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
STABILITAS GROWTH, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ABC LEGACY FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
ABERDEEN PROPERTY FUNDS SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BIRDSVIEW FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
HANDELSBANKEN SICAV II, 146, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg
LAMPAS INVESTMENT, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
LCF-PARTNERS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
**NEXUM, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PARTNERS GROUP ALTERNATIVE STRATEGIES, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
PFS PERFORMANCE FUND STRATEGY, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
SCANDIUM ALTERNATIVE INVESTMENTS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
SINCRO SICAV II, 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
SPECIALIST INVESTMENT FUNDS (2), 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
**THE INDEPENDENT INVESTOR FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
W.P. STEWART HOLDINGS FUND, 2, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg

Il y a lieu de retirer de la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

ACTIVEST GLOBALSTRATEGIE, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
BCN-FONDS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS IV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
BERENBERG GLOBAL OPPORTUNITY 2, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
BERENBERG GOAM PLUS STRATEGIE FONDS, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
DWS DOLLARCHANCE GARANT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINSSPRINTER, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINSSPRINTER 2016, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
DWS ZINSWUNDER (A), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
FT OPTIRENT 6/2006, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
HSBC TRINKAUS GLOBAL CERTIFICATES, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
MERCK FINCK INVEST, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

ACTIVEST LUX KEY FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
DWS DYNAMIC, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

EUROPEAN NETWORK FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
HSBC PROTECTED FUNDS, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH INVEST UK, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

CB VV EUROPE BASKET, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
ZEIT-WERTFONDS HVB, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

AXA ALTERNATIVE OPPORTUNITIES, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg
CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
FRÉGATE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
PICTET ALTERNATIVE FUNDS II, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Il y a lieu de modifier la liste officielle des organismes de placement collectif arrêtée au 31 décembre 2005 et publiée au Mémorial B n° 14 du 22 février 2006 sous:

I. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE I DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:

AZ FUND 1, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

ACM GLOBAL INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
en
ACMBERNSTEIN, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

ADIG FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
en
COMINVEST FUND, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

ADIG TOTAL RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
en
COMINVEST TOTAL RETURN DYNAMIC, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

BBI-LUXCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
en
LUXCONCEPT, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

CF EQUITIES, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
en
CF EQUITIES HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

CITI FCP, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
en
LEGG MASON GLOBAL FUNDS FCP (LUXEMBOURG), 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

CTV-STRATEGIEFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
en
CTV-STRATEGIEFONDS HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

EASYETF EPRA EUROZONE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg
en
EASYETF FTSE EPRA EUROZONE, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

FEDERATED - US VALUE STRATEGIES, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
en
FEDERATED US VALUE STRATEGIES - DJE LUX, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

HAIG INFLATION-LINKED BOND FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
en
H & A LUX INFLATION-LINKED BOND FUND, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

HAIG WANDELANLEIHEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
en
H & A LUX WANDELANLEIHEN FONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

SEB INVEST INSTITUTIONAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
en
SEB INSTITUTIONAL, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

BLUEBAY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
BNP PARIBAS INSTICASH, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
CITI SICAV, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
COHEN & STEERS SICAV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
DELTA LLOYD L, 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
F&C PORTFOLIOS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GWM MULTI MANAGER FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
IXIS INTERNATIONAL FUNDS (LUX) I, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
NATIONWIDE GLOBAL FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
UNIVERSAL INVEST, 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg
WORLD INVESTMENT OPPORTUNITIES FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

la dénomination des organismes de placement collectif suivants:

CONVERTIBLE FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
en
CAMFUNDS CONVERTIBLE SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OFI SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
en
OFI SINGLE SELECT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

II. ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA PARTIE II DE LA LOI DU 20 DECEMBRE 2002:

1. FONDS COMMUN DE PLACEMENT:

l'adresse des organismes de placement collectif suivants:

CITI ISLAMIC PORTFOLIOS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
KAUPTHING HEDGE, 35a, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SHINSEI BLUEBAY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

<u>la dénomination des organismes de placement collectif suivants:</u>

CITIFUNDS INVESTMENTS SERIES, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
en
LEGG MASON FUNDS INVESTMENT SERIES (LUXEMBOURG), 5, rue Jean Monnet, L-1025 Luxembourg

PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES FUND, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
en
PROLOGIS EUROPEAN PROPERTIES, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

2. SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE:

<u>l'adresse des organismes de placement collectif suivants:</u>

BELMONT (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
FFTW FUNDS SELECTION II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
GEMS PROGRESSIVE FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
INDIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ING MULTI-STRATEGIES FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
ING MULTI-STRATEGIES FUND II, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
LUXUMBRELLA, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
MONT BLANC LEVERAGED FUND, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
PIMCO LUXEMBOURG II, 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
RUSSIAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
SARASIN FUND SELECTION, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
SIF ADVANTAGE, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
TAIWAN INVESTMENT COMPANY, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
THE COX & KINGS OVERSEAS FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

<u>la dénomination des organismes de placement collectif suivants:</u>

DEXIA IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
en
LEASINVEST IMMO LUX, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

MEESPIERSON PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
PRIVILEGED INVESTORS, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

MEESPIERSON SPECIALS FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
en
SPECIALS FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg

3. AUTRES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF:

<u>l'adresse de l'organisme de placement collectif suivant:</u>

LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2006
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

---

* opc, relevant de la loi du 30 mars 1988, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

** opc, relevant de la loi du 19 juillet 1991, qui s'est soumis aux dispositions de la loi du 20 décembre 2002

Liste officielle des organismes de titrisation agréés conformément à l'article 21 (1) de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation.

(10)

ALLEGRO INVESTMENT CORPORATION S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

ARTUS FINANCE S.A.
47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DWS GO S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

GPB CREDIT RISK MANAGEMENT S.A.
1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

H.E.A.T. MEZZANINE I-2005 S.A.
1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg

iSTRUCTURE S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

PALLADIUM SECURITIES 1 S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

SACHSENLUX S.A.
20, rue de la Poste, Carré Bonn, L-2346 Luxembourg

STRATEGIC INVESTMENT PORTFOLIOS (LUXEMBOURG) S.A.
7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

VIVALDIS - GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.
30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2006
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

(13)

ACTUALUX S.A.
6C Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

AMAZON INSURANCE & PENSION SERVICES S.A R. L.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A.
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

BÂLOISE VIE Luxembourg S.A.
1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

DEXIA INSURANCE & PENSIONS SERVICES S.A.
2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg

ESOFAC INTERNATIONAL S.A.
37, rue Michel Engels, L-1465 Luxembourg

FORTIS LUXEMBOURG - VIE S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

HEPTA CONSULT S.A.
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

HEWITT BACON & WOODROW LIMITED
Prospect House, Abbey View, St. Albans, Hertfordshire, AL1 2QU, United Kingdom

LA LUXEMBOURGEOISE - VIE S.A.
51, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

LE FOYER VIE Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A.
6, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

MERCER HUMAN RESOURCE CONSULTING S.A.
68, boulevard du Souverain, B-1170 Bruxelles

SWISS LIFE LUXEMBOURG S.A.
25, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Luxembourg, le 30 septembre 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Liste officielle des sociétés d'investissement en capital à risque soumises à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier conformément à la loi du 15 juin 2004.

(82)

ABACUS INVEST S.C.A., SICAR
207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

ABN AMRO CONVERGING EUROPE INVESTMENTS, S.C.A., SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

ADARA VENTURES SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ADVANCED RISK PRIVATE EQUITY S.A R.L. SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

AERIS TECHNOLOGY INVESTMENT COMPANY S.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ALPHA I VC SICAR S.A.
4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

AMBER TRUST II S. C. A.
52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AMCO CEE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SCA SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

APOLLO ELP SICAR
21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

APOLLO USLP SICAR
21, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

ARROWS INVESTMENTS S.A R.L. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

ASIA INFRASTRUCTURE S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

AXA MEZZANINE I S.A., SICAR
46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR
4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

BALTIC PROPERTY TRUST OPTIMA S.A., SICAR,
8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg

BIP VENTURE PARTNERS S.A., SICAR
1, rue des Coquelicots, L-1356 Luxembourg

BRU II VENTURE CAPITAL FUND, S.C.A., SICAR
560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

CAPITAL INVESTING SICAR S.A.
12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

CEE GROWTH LUXEMBOURG SICAR SCA
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

CENTRAL AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CEP II PARTICIPATIONS S.A R.L. SICAR
30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

CETP PARTICIPATIONS S.A R.L., SICAR
30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

DB REAL ESTATE IBERIAN VALUE ADDED I S.A., SICAR
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

DE AGOSTINI S.A. SICAR
12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

EAST INVESTMENT S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPPORTUNITIES S.C.A., SICAR,
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EURAZEO CO-INVESTMENT PARTNERS S.C.A., SICAR
11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

EURO INDUSTRIAL S.A R.L. SICAR
25b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

EUROPEAN CAPITAL S.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg

FINETHIC MICROFINANCE S.C.A., SICAR
14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

FONSICAR S.C.A., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

FORTUNA SOLIDUM S.C.A., SICAR
20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR
25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

GENPACT GLOBAL HOLDINGS SICAR S.A R.L.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GENPACT INVESTMENT CO. (LUX) SICAR S.A R.L.
65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

GOTTEX MANAGEMENT S.A., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

GOTTEX US MANAGEMENT S.A R.L., SICAR
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

HCI SICAR A.G.
1B, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

H-EQUITY S.A R.L., SICAR
19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

HEXAGON S.A., SICAR
54, boulevard Napoléon Ier, L-2210 Luxembourg

H/H-STADTWERKEFONDS KGAA, SICAR
3, rue Jean Monnet, L- 2180 Luxembourg

INTERMEDIATE FINANCE EUROPE II SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

KKR PEI SICAR, S.A.R.L.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

LA FAYETTE INVESTISSEMENT S.A., SICAR
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

LAUMOR PARTNERS (SARL) SICAR
5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

LEEWARD VENTURES SICAR S.C.A.
3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR
14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

MAT S.A., SICAR
180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

MD MEZZANINE S.A., SICAR
46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

MEDIAWIN I, S.C.A.
11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

MEZZANOVE CAPITAL (SCA) SICAR
51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

NAXOS CAPITAL PARTNERS S.C.A.
40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

NEW NIBC LUXEMBOURG S.A R.L., SICAR
9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

NEW TECH VENTURE CAPITAL II S.C.A.
39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

NEXUS MEDICAL PARTNERS II S.C.A., SICAR
12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

OCM MEZZANINE SICAR II (LUXEMBOURG) S.C.S.
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

OPERA MASTERS SCA, SICAR
6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

ORLANDO ITALY SPECIAL SITUATIONS SICAR (SCA)
18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg

PANGEA I, SCA, SICAR
560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005, S.C.A., SICAR
40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

PRIVATE EQUITY CAPITAL GERMANY SECS SICAR
Rose des Vents, Fourth floor, 16, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

PRIVATE EQUITY GLOBAL SELECT II, SICAR S.C.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

QS ITALY SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-2011 Luxembourg

QUILVEST EUROPEAN PARTNERS SICAR S.A.
84, Grand-rue, L-2011 Luxembourg

RESOLUTION (LUXEMBOURG) S.C.A.
20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

RISINGSTAR VENTURES I S.C.A., SICAR, PART OF MEDIAWIN
11a, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

ROYAL AMIRAL PARTNERS SCA SICAR
5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR A
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SGAM PRIVATE VALUE S.C.A., SICAR B
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SOLIDUS PARTNERS S.C.A.
54, boulevard Napoléon 1er, L-2210 Luxembourg

SOUVERAIN PRIVATE EQUITY S.A., SICAR
7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg

SPORT INVESTMENT S.C.A., SICAR
5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

TELECOM VENTURES PARTNERS LUX S.C.A.
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

TINTORETTO SICAR S.A.
12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

VALTEC S.A. SICAR
23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

VENCORP S.C.A. SICAR
11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

WEST AFRICA GROWTH SICAR, S.A.
16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

WHITE (SARL) SICAR
5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2006.
COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Agrément prorogé. – Par arrêté ministériel du 25 septembre 2006, l'agrément provisoire [réf.: N°: A/2005/15/1(a)] accordé le 8 février 2005 à l'organisme gestionnaire «Ville d'Esch-sur-Alzette», pour l'exercice de l'activité de son «Foyer de Nuit» à l'adresse 37, rue du Canal, à L-4050 Esch-sur-Alzette, est prorogé pour la durée de 2 ans.

La prorogation de l'agrément provisoire prend cours le 25 septembre 2006 et prend fin le 25 septembre 2008.

Ministère de la Santé. – Commission permanente pour le secteur hospitalier. – Nominations.

Par arrêté grand-ducal du 2 octobre 2006:

– Madame Emmanuelle MATHIEU, attachée auprès de la FEDIL, a été nommée membre effectif de la Commission permanente pour le secteur hospitalier comme représentant de l'Union des caisses de maladie (délégués des employeurs et des non-salariés) en remplacement de Madame Christiane BERTRAND-SCHAUL dont elle terminera le mandat;

– Monsieur le docteur Aduccio BELLUCCI a été nommé membre suppléant de la Commission permanente pour le secteur hospitalier comme représentant de l'Association des médecins et médecins-dentistes en remplacement de Monsieur le docteur Joe WIRTZ dont il terminera le mandat.

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'août 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. MCO IMPORT, cette dernière agissant en sa qualité de gérant et d'associée commanditée de la société en commandite par actions MCO IMPORT ET CIE s.e.c.a., établie et ayant son siège social à L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy, City Concorde	02.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Pierre *Feltgen*
2.	s.à r.l. BUREAU INFORMATIQUE COMPTABLE LUXEMBOURGEOIS, en abrégé B.I.C.L., établie et ayant son siège social à L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre Dame	02.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Pierre *Feltgen*
3.	s.à r.l. I.G.I.M., établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 12, rue du Commerce	02.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Pierre *Feltgen*
4.	s.à r.l. CA, ayant exploité un restaurant sous la dénomination «RESTAURANT BOSPHORE» avec siège social à L-2230 Luxembourg, 69, rue du Fort Neipperg, de fait inconnue à cette adresse	04.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Anne *Devin-Kessler*
5.	S.A. C D A LUXEMBOURG, avec siège social à L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe, actuellement sans siège social connu	04.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Anne *Devin-Kessler*
6.	s.à r.l. CAFE PIRATA, avec siège social à L-4134 Esch-sur Alzette, 5, avenue de la Gare	04.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Anne *Devin-Kessler*
7.	S.A. LUX IMPULSION, avec siège social à L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération	04.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me David *Benhamou*
8.	s.à r.l. WMS SERVICE AM BAU, avec siège social à L-6941 Niederanven, 2, rue de Mensdorf, de fait inconnue à cette adresse	04.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me David *Benhamou*
9.	s.à r.l. FMT INTERNATIONAL LUXEMBURG, avec siège social à L-1025 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet	04.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Joëlle *Niclou*
10.	S.A. EPPA, en liquidation, avec siège social à L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey	04.08.06	Mme Yannick *Didlinger*	Me Joëlle *Niclou*
11.	S.A. GLOBAL INDUSTRIES, établie et ayant son siège social à L-4480 Soleuvre, 171, Chemin Rouge	09.08.06	Mme Carole *Besch*	Me Marguerite *Ries*
12.	s.à r.l. A.G.E., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, Galerie Neuberg	09.08.06	Mme Carole *Besch*	Me Marguerite *Ries*
13.	s.à r.l. SAMBAR BRASIL, avec siège social à L-4810 Rodange, 20, rue du Clopp, de fait inconnue à cette adresse	11.08.06	Mme Carole *Besch*	Me Pierre *Feltgen*
14.	s.à r.l. BODENLEGER O. HACK Gmbh, avec siège social à L-5610 Mondorf-les Bains, 7, Avenue des Bains	11.08.06	Mme Carole *Besch*	Me Marguerite *Ries*
15.	S.A. EUROMONTAGES, avec siège social à L-4518 Differdange, 23, rue Xavier Brasseur	11.08.06	Mme Carole *Besch*	Me Marguerite *Ries*

16.	le sieur Anelso MELRO DA SILVA, demeurant à L-1621 Luxembourg, 1, rue des Genêts, exerçant le commerce sous la dénomination CAFE SPORTING MELRO DA SILVA ANELSO, avec siège social à L-6793 Grevenmacher, 8, Route de Trèves	11.08.06	Mme Carole *Besch*	Me Réguia *Amiali*
17.	S.A. WALTER, en liquidation volontaire, établie et ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire	18.08.06	M Frédéric *Mersch*	Me Réguia *Amiali*
18.	le sieur Romeo DAMIANO, commerçant, demeurant à L-4612 Differdange, 29, rue du Kirchberg, faisant le commerce sous la dénomination CAFE MOUSEL'S BEIERSTUFF à L-4940 Bascharage, 130, avenue de Luxembourg	18.08.06	M Frédéric *Mersch*	Me Réguia *Amiali*
19.	S.A. ESPRESSO, établie et ayant son siège social à L-8008 Strassen, 98, route d'Arlon	23.08.06	M Patrick *Serres*	Me Valérie *Demeure*
20.	S.A. BRAND NEW CAR, avec siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie-rue des Artisans	25.08.06	M Patrick *Serres*	Me Valérie *Demeure*
21.	Gmbh CGB, avec siège social à L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg	25.08.06	M Patrick *Serres*	Me Marguerite *Ries*
22.	s.à r.l. B & C EVENTS, faisant le commerce sous l'enseigne L'EPICURE et NOMAD, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare	25.08.06	M Patrick *Serres*	Me Valérie *Demeure*
23.	S.A. TERRA LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-4936 Bascharage, 13C, rue de la Reconnaissance Nationale	30.08.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Millim*
24.	s.à r.l. PRESTO-CLEAN, établie et ayant son siège social à L-1261 Luxembourg, 133, rue de Bonnevoie	30.08.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Millim*
25.	s.à r.l. BLACK PUMPKIN MUSIC SHOP, en abrégé B.P.M. s.à r.l., établie et ayant son siège social à L-4205 Esch-sur-Alzette, 1, rue Lankelz	30.08.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pascale *Millim*
		Diekirch		
26.	S.A. EAG EUROPE, établie et ayant son siège social à L-6450 Echternach, 21, route de Luxembourg	08.08.06	M Michel *Reiffers*	Me Daniel *Baulisch*
27.	s.à r.l. DELICES D'ALSACE, établie et ayant son siège social à L-9647 Doncols, 14, Chemin des Douaniers	29.08.06	Mme Chantal *Glod*	Me François *Gengler*
28.	S.A. UNIVERDI, établie et ayant son siège social à L-9743 Crendal, maison 14	29.08.06	Mme Chantal *Glod*	Me François *Gengler*

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 10 octobre 2006, Madame Marta ALABART, née le 5 juillet 1980, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 octobre 2006, Madame Oliver LEPANTO, née le 19 mars 1978, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 10 octobre 2006, Madame Sanae ZAHIR, née le 15 novembre 1974, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 3 novembre 2006, Monsieur Vicent PRYFER, né le 12 février 1976, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 78 **24 novembre 2006**

Sommaire

Arrêté grand-ducal du 10 juillet 2006 autorisant Monsieur Serge JETZEN à changer son nom patronymique actuel en celui de «EDWARDS».

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la demande présentée par Maître Philippe STROESSER, avocat à Luxembourg, sollicitant au nom de Monsieur Serge JETZEN, né le 9 février 1976 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7260 Bereldange, 101, Elterstrachen, l'autorisation de changer son nom patronymique actuel en celui de «EDWARDS»;

Vu le titre II de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms;

Vu les avis de Monsieur le Procureur Général d'Etat et de Monsieur le Procureur d'Etat à Luxembourg;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Monsieur Serge JETZEN est autorisé à changer son nom patronymique actuel en celui de «EDWARDS».

Art. 2. Le présent arrêté n'aura son exécution qu'après la révolution de trois mois à compter du jour de son insertion au Mémorial s'il n'intervient pas de décision contraire conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté dont la copie à remettre à l'intéressé sera soumise à la formalité de l'enregistrement conformément à l'article 12 de la loi du 31 mai 1824 et à l'article 3 de la loi du 18 mars 1982.

Le Ministre de la Justice,
Luc Frieden

Palais de Luxembourg, le 10 juillet 2006.
Henri

Arrêté ministériel du 25 octobre 2006 portant nomination des commissions d'examen de l'examen de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique, année scolaire 2006/2007.

La Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue;

Vu le règlement grand-ducal du 31 juillet 2006 portant organisation de l'examen de fin d'études secondaires techniques et de l'examen de fin d'études de la formation de technicien;

Vu le règlement grand-ducal du 27 juillet 2003 portant organisation de l'examen de fin d'études de l'infirmier en pédiatrie, de l'infirmier psychiatrique, de l'assistant technique médical de chirurgie, de l'infirmier en anesthésie et réanimation et de la sage-femme;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés commissaires du Gouvernement:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion, section communication et organisation: **Madame Edmée BESCH**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale, section informatique: **Monsieur Gilbert Engel,** professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie, spécialisation de l'infirmier en pédiatrie, spécialisation de l'infirmier en anesthésie et réanimation, spécialisation de l'infirmier psychiatrique, section de la formation de l'éducateur/éducatrice: **Monsieur Claude KUFFER**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division administrative et commerciale et la division hôtelière et touristique, section hôtelière, section touristique, du régime de la formation de technicien: **Monsieur Marc BARTHELEMY**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division agricole, section agricole, section environnement naturel, section horticole, la division chimique, la division génie civil, section bâtiment, section constructions civiles, et la division mécanique, section mécanique automobile, du régime de la formation de technicien: **Monsieur Joseph BRITZ**, professeur, chargé de mission au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle;

Pour la division artistique, section design graphique, section expression plastique, la division électrotechnique, section communication, section énergie, la division informatique et la division mécanique, section mécanique générale,

du régime de la formation de technicien: **Monsieur Romain KIEFFER**, professeur-attaché au Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Art. 2. Les commissions d'examen sont composées comme suit:

Pour la division administrative et commerciale du régime technique, section gestion et section communication et organisation:

COMMISSION LTECG CG1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, M. Paul LANNERS, professeur-ingénieur, Mmes Maggy KUGENER, Romaine SCHMIT, Josiane WEBER, MM. Frank BOVE, Paul DIEDERICH, Gaston WAGNER, professeurs, Mme Marie-Lyne KELLER, candidat professeur, Mme Brigitte SCHMITZ, chargée de cours.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, Mmes Danielle HEINEN, Carine LEPAGE, Fabienne MICHAELY, MM. Christian RICHARTZ, Carlo SUNNEN, professeurs.

COMMISSION LTECG CG2/CC2 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, MM. Jean-Marie JANS, Gilbert KLEE, Jean-Marie OTTELÉ, professeurs-ingénieurs, Mmes Hélène DIRKES, Martine DOLAR, Laurence GRETSCH, MM. Remi MARX, Jean MASSARD, Guy SCHILLING, Jean-Paul SCHREINER, professeurs, Mme Marie-Lyne KELLER, candidat professeur, Mme Jacqueline KLEPPER, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, Mme Karin HEISBOURG, chargée de cours.

COMMISSION LTECG CG3 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, M. Gilbert KLEE, professeur-ingénieur, Mmes Hélène DIRKES, Margot REDEL, MM. Paul DIEDERICH, Fernand LEHNERTZ, Paul STASIAK, Pierre STIWER, François WAGENER, professeurs, M. Daniel LUDWIG, candidat professeur.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Jacques BIWER, professeur.

COMMISSION LTECG CG4 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, MM. Manuel THEIN, Paul LANNERS, professeurs-ingénieurs, Mmes Francine ENGEL, Alexandra MALINOV, MM. Raoul CLAUSSE, Jean-Claude FRANTZ, Lucien FREILINGER, Paul STASISAK, professeurs, M. Daniel LUDWIG, candidat professeur.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Armand JUNCKER, professeur.

COMMISSION LTECG CG5 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, M. Jean-Marie JANS, professeur-ingénieur, Mme Margot REDEL, MM. Gilbert BASTIAN, Patrick KRIPPES, François WAGENER, Marc WELTER, professeurs, Mme Mick LEISCHEN, candidat professeur, Mme Françoise SCHNELL, chargée de cours.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, M. Roger MEDERNACH, professeur.

COMMISSION LTECG CG6 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, Mme Michèle SCHANEN, M. Donnino SILVERIO, professeurs-ingénieurs, Mmes Marie-Thérèse CLEES, Marie-Paule DIEDERICH, Romaine SCHMIT, Françoise SCHROEDER, MM. Remi MARX, Guy SCHILLING, professeurs, Mme Marie-Lyne KELLER, candidat professeur.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint.

COMMISSION LTECG CG7/CC1 (Lycée technique «École de Commerce et de Gestion»)

membres effectifs: Mme José POOS, directrice, Mme Michèle SCHANEN, M. Manuel THEIN, professeurs-ingénieurs, Mmes Marianne HOFFMANN, Josiane WEBER, Marie Jeanne WILTZIUS, MM. Claude HARMELIN, Pierre KAUFFMANN, Marc KLEIN, Frank KRIER, Jean-Paul SCHREINER, professeurs, M. Daniel LUDWIG, candidat professeur, Mmes Marielle BRUCK, Chantal GROSCH, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: M. José HEINEN, directeur adjoint, Mme Michèle FRIEDERICH, candidat professeur.

COMMISSION LTL CG1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Françoise DEUTSCH, Marie-Jeanne FOHL, Mylène RIZZI, MM. Luc EMERING, Paolo IPPOLITO, Georges RECKINGER, professeurs, Mmes Lony FOEHR, Georgette SAUBER, professeurs d'enseignement technique, Mme Manon SCHLESSER, candidat professeur.

membres suppléants: M. Norbert CARL, directeur adjoint, Mmes Isabelle BROCHMANN, Michèle MARNACH, Josette MAUL, Nathalie NILLES, Nadine SCHLEICH, Michèle THEIS, Monique WARINGO, MM. Dietmar BUSCH, Alex IACONO, René VIGNERON, Marc ZIESER, professeurs, M. Victor MARTINS DA COSTA, candidat professeur.

COMMISSION LTL CG2 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Michèle MARNACH, Josette MAUL, Nathalie NILLES, Nadine SCHLEICH, Michèle THEIS, MM. Dietmar BUSCH, Luc EMERING, René VIGNERON, Marc ZIESER, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert CARL, directeur adjoint, Mmes Françoise DEUTSCH, Marie-Jeanne FOHL, Mylène RIZZI, MM. Paolo IPPOLITO, Georges RECKINGER, professeurs, Mmes Lony FOEHR, Georgette SAUBER, professeurs d'enseignement technique, Mme Manon SCHLESSER, candidat professeur.

COMMISSION LTETT CG1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. François SCHARTZ, directeur, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, M. Joseph OESCH, professeur-ingénieur, Mmes Gisèle GILLEN, Anne MAJERUS, Danièle MENSTER, MM. Gene BINDELS, Lucien CLEMENT, Mario GAUL, Pascal GEISEN, João SEBASTIAO, professeurs.

membres suppléants: M. Antoine BARTHEL, professeur-ingénieur, Mmes Monique BINCK, Tessy BIVER, Martine BOULANGER, Monique HARDT, Nathalie HENDRIKS, Olga PALAZZARI, Annette RAUSCH, Sonja SCHUMACHER, Sandra WEILER, MM. Alain BACK, André BAULER, Gaston KEMP, Paul LINSTER, Maurizio PAGANI, Marc SCHOENTGEN, professeurs, Mme Myriam NEUMAN, candidat professeur.

COMMISSION LTETT CG2/CC1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. François SCHARTZ, directeur, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, M. Marc TEUSCH, professeur-ingénieur, Mmes Monique BINCK, Monique HARDT, Elisabeth REISEN, Sonja SCHUMACHER, Sandra WEILER, MM. Alain BACK, Pascal GEISEN, Paul LINSTER, Maurizio PAGANI, professeurs, Mmes Viviane SCHMITZ, Nadine STEPHANY, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Antoine BARTHEL, professeur-ingénieur, Mmes Gisèle GILLEN, Anne MAJERUS, Olga PALAZZARI, MM. Lucien CLEMENT, Mario GAUL, Michel KOHNEN, Marc SCHOENTGEN, João SEBASTIAO, professeurs, Mme Vanessa SEYLER, candidat professeur, Mme Annick MEYER, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTML CG1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieur, Mmes Danielle HUSS, Tatiana METZDORF, Marie-Rose SCHANEN, Marianne SUNNEN, MM. Emmanuel ELSEN, Guy PIERSON, Marc ROCK, professeurs, M. Luc THEISEN, candidat professeur.

membres suppléants: M. Jean-Marie GIERES, directeur, M. John KAUFMANN, professeur-ingénieur, Mmes Odile BICHELER, Mariette FEYDER, Nadia LUCARELLI, MM. Eric EIFES, Patrick HARSCH, Claude KRACK, Jean-Claude MILLER, professeurs.

COMMISSION LTML CG2 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Christian LUCIUS, professeur-ingénieur, Mmes Patrizia ASCENZO, Martine BAATZ, Michaela FRANZEN, Marie-Rose HANSEN, MM. Eric EIFES, Jean-Claude MILLER, Carlo NEUMAN, Romain WALTER, professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Marie GIERES, directeur, M. John KAUFMANN, professeur-ingénieur, Mmes Odile BICHELER, Mariette FEYDER, Nadia LUCARELLI, MM. Patrick HARSCH, Claude KRACK, Guy PIERSON, professeurs.

COMMISSION LN CG1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, M. Pierre STOCKREISER, professeur-ingénieur, Mmes Karima AOUADI, Sylvie MAMER, MM. Jules BARTHEL, Johannes DE KROON, Paul FLAMMANG, Paul HESSE, Joseph REISDOERFER, Claude THOSS, professeurs.

membres suppléants: Mmes Sylvie BERG, Tessy BIVER, Martine BOULANGER, Nathalie HENDRIKS, Annick WEILER, MM. André BAULER, Roger FELLENS, Claude WOLTER, professeurs, M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur, Mme Myriam NEUMAN, candidat professeur.

COMMISSION LCE CG1 (Lycée technique d'Echternach)

membres effectifs: M. Romain NEHS, directeur adjoint; Mmes Sandrine AIT-SI-AHMED, Michèle PLETSCHETTE, Vera WANTZ, MM. Fernand HAUER, Alex KRÜGER, Fernand SCHMIT, René THILL, Jean-Claude ZEIEN, professeurs; Mme Sandra DA SILVA CASTANHEIRA, candidat professeur.

membres suppléants: Mmes Marie-Paule EICHER, Claudia IGELMUND, Yvonne PUNDEL, MM. Jean-Claude DEGRELL, Robi GOTTLIEB, Lucien LENGLER, professeurs; MM. Pascal DOHN, Frank SCHMIT, candidats professeurs.

COMMISSION LTB CG1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur adjoint, M. Jean RECKINGER, professeur-ingénieur, Mme Nicole FOSSATI, MM. Michel BOCK, Tom BRAUN, Christian RICHARTZ, Serge THILMANY, Robert WEILER, professeurs, M. Raoul STEFANETTI, candidat professeur, Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean-Pierre JUTTEL, directeur, M. Marc BONVINI, professeur-ingénieur, Mmes Andrée MARGUE, Fabienne MICHAELY, Michèle STEINES, MM. Mike THILL, Jeff WAMPACH, professeurs, M. Frank SCHALZ, candidat professeur.

COMMISSION LTC CG1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: Mme Antoinette MAAS, professeur attachée à la direction, M. Robert REYLAND, professeur-ingénieur, Mmes Doris GILLES, Viviane REIFF, Toiny WORMERINGER, MM. Paul GOERGEN, Jeff KIES, Roland MERCATORIS, Luc SCHILTZ, professeurs, Mme Marie-José BARTHEL, professeur d'enseignement technique, Mme Fabiola OLIVA, candidat professeur.

membres suppléants: M. Nico MEYRER, directeur adjoint, M. Roger MEYRATH, professeur-ingénieur, Mmes Anne-Laure BOURG, Diane MILLER, Mariette KAUTHEN, Manon REMAKEL, MM. Luc DIEDERICH, Daniel THEIN, professeurs, Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique.

COMMISSION LTMA CG1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur, M. Alexandre WAGNER, professeur-ingénieur, Mmes Debbie DIEDERICH, Yvette MANCINI, Françoise SCHEITLER, MM. Aly BERNARD, Alain GERSON, Christian SCHMITZ, professeurs, Mme Martina DIVIS, candidat professeur.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur adjoint, M. Jean-Marie OTTELÉ, professeur-ingénieur, Mmes Sandra SCHANEN, Françoise SCHROEDER, Monique WARINGO, Claudine WOLF, professeurs, Mmes Brigitte DISTAVE, Corinne REICHLING, Chantal SCHNEIDER, candidats professeurs.

Pour la division technique générale du régime technique, section technique générale et section informatique:

COMMISSION LTE GE1/GI1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur adjoint, MM. Gilles HEYART, Serge LINCKELS, Sylvain PIREN, Romain SCHEECK, Guy SCHINTGEN, Henri SCHOEN, professeurs-ingénieurs, Mmes Danielle KASS, Astrid SCHULLER, MM. Georges BAST, Bertrand GOERGEN, Marcel SCHAEFFER, professeurs, MM. Patrick RENDULIC, Patrick STRAUS, candidats professeurs, M. Pierre MARCHAL, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Antonio DE CAROLIS, attaché à la direction, MM. Jean-Marie CLOOS, Claude MEYERS, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs, Mmes Caroline MERLAND, Viviane MOLITOR, Isabelle WIRTH, MM. André BAUER, Yves SCHULTE, Raymond STEIL, Mike WAMPACH, professeurs, M. Pierre MOUSEL, candidat professeur.

COMMISSION LTMA GE1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Pascal MARIN, directeur adjoint, MM. Rolph PIERSON, Alexandre WAGNER, professeurs-ingénieurs, Mmes Isabelle BROCHMANN, Carol EICHER, Maryse KASS, Christiane ZWICK, MM. Roger FOETZ, Alex IACONO, Laurent PLEIMELDING, Sandrino SAVINI, Raoul TRENTIN, professeurs.

membres suppléants: MM. Patrick BEIL, Sylvain PIREN, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone BIANCHY, Christiane LAMBORELLE, Manon REMAKEL, Sandra SCHANEN, Monique WARINGO, M. Henri WEYER, professeurs, Mmes Corinne REICHLING, M. Lelio LOEWEN, candidat professeur-ingénieur, Chantal SCHNEIDER, candidats professeurs.

COMMISSION LTML GE1 (Lycée technique Michel-Lucius)

membres effectifs: M. Jean-Marie GIERES, directeur, MM. Christian HOUGARDY, Patrick LUTGEN, Fernand THILL, professeurs-ingénieurs, Mmes Véronique ANDRE, Nicole RASSEL, Malou THEISEN, MM. Georges FABER, Gustave KAUFFMANN, Albert KREMER, Nico LORENTZ, Claude THILL, Paul WERDEL, professeurs.

membres suppléants: M. Aloyse SCHAEFERS, directeur adjoint, M. Jean-Claude WARINGO, professeur-ingénieur, Mmes Marie-Claire HAAN, Françoise D'HUART, Marguy HIRTT, Nancy JANSSEN, Claudette WELTER, MM. Emmanuel ELSEN, Claude KRACK, Niki MULLER, professeurs.

COMMISSION LTETT GE1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, MM. Antoine BARTHEL, Joseph OESCH, Joseph SCHARLL, Joseph STEICHEN, professeurs-ingénieurs, Mmes Sandy FLIES, Danielle FOHL, Claudine MANNES, Sylvie STROCK, MM. Gaston MEDERNACH, Romain PIERRARD, Marc SCHOENTGEN, professeurs, M. Marc BETTENDORFF, professeur d'enseignement technique.

membres suppléants: MM. Marc AREND, Henri LIES, Charles NOSBUSCH, professeurs-ingénieurs, Mmes Sonja WEIDERT, Josette ZANGERLE, MM. Robert DONDELINGER, Frank DREES, Pascal GEISEN, Guy HALSDORF, professeurs.

COMMISSION LN GE1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, MM. Nico BECKERICH, Armand LOOR, Gaston NEUMAN, Robert SCHAMMEL, Michel SCHMITZ, François ZUIDBERG, professeurs-ingénieurs, Mme Danièle DU FAYS, MM. Emmanuel BOCK, Théophile LINDEN, Jean-Luc LIST, Jeannot NEHRENHAUSEN, Robert STEFFEN, professeurs.

membres suppléants: MM. Marc AREND, Patrick GOFFINET, Henri LIES, Charles NOSBUSCH, Claude SCHMIT, Jean-Paul SCHWARTZ, Pierre STOCKREISER, professeurs-ingénieurs, Mmes Katrien DE BONDT, Marie-José SCHAACK, Sonja WEIDERT, Josette ZANGERLE, MM. Pierre BERTEMES, Robert DONDELINGER, Frank DREES, Charles EVEN, Pascal GEISEN, Guy HALSDORF, Luc TANDEL, professeurs, M. Jean-Paul LARBIERE, candidat professeur.

COMMISSION LTB GE1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Pierre JUTTEL, directeur, MM. Marc BONVINI, Jean-Pierre KOOB, Robert PEYER, professeurs-ingénieurs, Mmes Christiane DURBACH, Carmen SCHOLER, MM. Bernard FELTEN, Marc SCHILTZ, Robert WEILER, professeurs, Mme Christine LAROSCHE, MM. Jean-Jacques REDING, Raoul STEFANETTI, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur adjoint, MM. Georges BECK, Louis BIRKEL, Alain KIEFFER, Jean RECKINGER, professeurs-ingénieurs, Mmes Marie-Anne BECKER, Andrée MARGUE, professeurs, Mme Sylvie REICHERT, M. Luc WEIS, candidats professeurs, M. Joseph RODESCH, chargé d'éducation.

COMMISSION LCE GE1 (Lycée classique d'Echternach)

membres effectifs: M. Henri TRAUFFLER, directeur; MM. Guy MARCY, Léon MELCHIOR, Pierre WEBER, professeurs-ingénieurs, Mmes Marie-Paule EICHER, Denise GILLEN, Claudia IGELMUND, Jelka LEKIC, Yvonne PUNDEL, MM. Jean-Claude DEGRELL, Lucien LENGLER, Roger RECHT, professeurs, M. Pascal DOHN, candidat professeur.

membres suppléants: M. Romain SCHEECK, professeur-ingénieur, Mmes Sandrine AIT-SI-AHMED, Michèle PLETSCHETTE, MM. Jean-Paul DEMUTH, Carlo GITT, Alex KRÜGER, Edmond NEU, René THILL, professeurs; Mme Sandra DA SILVA CASTANHEIRA, candidat professeur, M. Pascal DOHN, candidat professeur.

COMMISSION LTAM GE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Patrick KOHN, Tom MENTGEN, Aloyse PAULUS, professeurs-ingénieurs, M. Claude SIBENALER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Karin HOMMEL, Simone OBERLINKELS, MM. Raymond KNEIP, François LECH, Joé PAULUS, Claude SAUBER, Daniel WERMEISTER, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Paul FABER, Paul HARDT, Camille SCHMIT, professeurs-ingénieurs, M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Juliette NEY, Christiane PLEIMLING, Nadine SCHMITZ, MM. Jean-Pierre FEIDT, Marc SCHELLER, Giovanni SPORTELLI, professeurs, Mme Martine EIDEN, candidat professeur.

COMMISSION LTAM GI1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Frédéric FABER, Marco KIESGEN, René WEBER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, M. Marc SCHMIT, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Simone OBERLINKELS, Nadine SCHMITZ, MM. François LECH, Christian LUDOVICY, Giovanni SPORTELLI, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Georges GLOESENER, Yves WENGLER, professeurs-ingénieurs, MM. Guy LOESCH, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Juliette NEY, Karin HOMMEL, Simone KAYSER, Antonia MARIOTTO, M. Alain PONTEN, professeurs.

COMMISSION LTAM GE2/GI2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, MM. Paul HARDT, Jean-Paul MARTELING, Tom MENTGEN, Camille SCHMIT, professeurs-ingénieurs, MM. Guy LOESCH, Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Karin HOMMEL, Simone KAYSER, Marguerite KILL, Martine STEFFEN, MM. Raymond KNEIP, Alain PONTEN, Gilles SCHAACK, Serge SCHAETZEL, Edouard ZACHARIAS, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Alain BRAUN, Paul FABER, Georges GLOESENER, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, Mmes Antonie BRUCH, Monette ENSCH, Annick HOFFMANN, MM. Jean-Pierre FEIDT, Jean-Paul FRITZ, Pascal PASCIOLLA, Marc SCHELLER, Daniel WERMEISTER, professeurs, M. Jean-Marc WECKBECKER, professeur d'enseignement technique, M. Fabrice ROTH, candidat professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Martine EIDEN, Fabienne FAUST, candidats professeurs.

COMMISSION LTNB GE1 (Lycée technique Nic.-Biever)

membres effectifs: M. José LEINER, directeur, M. Joseph SERARCANGELI, professeur-ingénieur, Mmes Colette KUTTEN, Nadine SIMON, Denise WEBER, Françoise WOLTER, M. Alain LAURENT, Yves SIEBENALER, Robert RIDOLFO, professeurs, M. Frank FASBENDER, candidat professeur-ingénieur.

membres suppléants: M. Roger ROTH, directeur adjoint, Mmes Martine FEDERMEYER, Monique HELBACH, Martine MANGEN, Laure TIRPANDZIAN, MM. Roland FELTEN, Jean-Paul GEDGEN, Guy STEINBERG, professeurs, MM. Robert DUE, Georges KUGENER, candidats professeurs-ingénieurs.

COMMISSION LTJBM GE1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Jean WAGNER, directeur, Jean HUBERTY, professeur-ingénieur, Mmes Marie-Paule EYSCHEN, Claudine PILOT, Annick WELSCHER, M. Alain DONDELINGER, professeurs, Yvonne PLEGER, professeur d'enseignement technique, M. Jens GETREU, candidat professeur-ingénieur, Mme Françoise CHRISTNACH, MM. Eric SCHWEICHER, Yvan KIEFFER, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, MM. Guido LESSING, Claude LORANG, David NICOLAY, Yves WENANDY, professeurs, Mme Claudine SCHMIT, M. Marco MAJERUS, candidats professeurs, M. Jérôme DIESCHBURG, chargé d'éducation.

COMMISSION LTC GE1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint, MM. Guy KARLÉ, Roby REYLAND, Louis STRASSER, professeurs-ingénieurs, Mmes Mariette KAUTHEN, Manon REMAKEL, MM. Mike ANEN, Christian NAPOLI, Jeff SCHMITZ, Marc SCHOELLEN, Serge WINANDY, professeurs, Mme Marie-Paule HOFFMANN, M. Clement STEFFEN, professeurs d'enseignement technique.

membres suppléants: MM. René BOCKLER, Carlo NOBEN, Patrick ROILGEN, professeurs-ingénieurs, Mme Doris GILLES, MM. Guy FREYLING, François KRANTZ, Roland MERCATORIS, Michel MORCHÉ, professeurs, Mme Fabiola OLIVA, candidat professeur.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'infirmier/infirmière:

COMMISSION LTPS SI1 (Siège/Centre de formation de Luxembourg)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, MM. Gilles EVRARD, Fred FERRON, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Diane FRISCH, Sandra SCHEUER, M. Paul BOCK, professeurs, Mmes Marie-Paule LEY, Georgette THOLL, Malou WAGNER, professeurs d'enseignement technique, Mmes Caroline LENTZ, Muriel DE SMET, Dr Doris SZYDLOWSKI, candidats professeurs, M. Jeff CHRISTNACH, aspirant professeur, Mmes Olivia SIMOES, Bruna DEL FABBRO, infirmières graduées enseignantes, Mme Marie-José WOLLWERT, chargée de cours, Mme Danielle JUNG, chargée d'éducation, Dr Dorothée KNAUF-HÜBEL, chargée d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mmes Gerta FRYNS, Marguerite KREMER, M. Patrick BICHEL, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, MM. Marc TRIERWEILER, Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Marthy-Anne BECKER, Gilberte NERDEN, professeurs d'enseignement technique, Mme Myriam KOHNEN, aspirant professeur, Mme Monique HERBER, M. Nicolas BERTE, Dr Claude SCHMITZ, chargés de cours, Mme Maria SCHÜR, chargée d'éducation, Drs Jean-Marc CLOOS, Carine FEDERSPIEL, Georges JACOBS, chargés d'enseignement.

COMMISSION LTPS SI2 (Centre de formation d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: Mme Albertine FLAMMANG, directrice adjointe, Mme Diane FRISCH, MM. Paul BOCK, Marc TRIERWEILER, professeurs, Mme Gabrielle WIES, professeur d'enseignement technique, Mmes Christiane MERTENS, Fernande SCHAEFFER, infirmières graduées enseignantes, Dr Doris SZYDLOWSKI, candidat professeur, Mme Joanne GOEBBELS, aspirant professeur, Mme Marie-José WOLLWERT, chargée de cours.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Sandra SCHEUER, M. Camille WEYRICH, professeurs, M. Jacques REITZ, professeur d'enseignement technique, Mme Caroline LENTZ, candidat professeur, Mme Maria SCHÜR, chargée d'éducation, Dr Marc GLEIS, chargé d'enseignement, Mme Marie-France FILSER, chargée d'éducation.

COMMISSION LTPS SI3 (Centre de formation d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Thérèse HOFFMANN, directrice adjointe, Mme Maryse GOEDERT, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mme Sandra SCHEUER, M. Camille WEYRICH, professeurs, Mme Marielle WIRTGEN, M. Stephan DUMANGE, professeurs d'enseignement technique, Mme Caroline LENTZ, candidat professeur, Mmes Filomena SILVA, Patricia DERYCKE-WAUTY, aspirant professeurs, Dr Chrétien JACOBY, M. Camille WALLIG, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mmes Diane FRISCH, Christiane STEFFEN, MM. Paul BOCK, Marc TRIERWEILER, professeurs, M. Roland MULLER, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Dany WEIS, Sonja WINTRINGER, professeurs d'enseignement technique, Dr Doris SZYDLOWSKI, candidat professeur, Mmes Myriam KOHNEN, Anne SCHUMACHER, aspirant professeurs, Mmes Danielle JUNG, Maria SCHÜR, chargées d'éducation, Dr Georges JACOBS, chargé d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de laboratoire:

COMMISSION LTPS SL1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mmes Diane FRISCH, Sandra SCHEUER, M. Paul BOCK, professeurs, Mme Claudine SCHOCKMEL, professeur d'enseignement technique, Mme Christiane LIESCH, laborantine enseignante, Mme Marie-José WOLLWERT, chargée de cours, Drs Marie-Estelle LARCHER, Walter

DIPPEL, Alain HAKIM, Jean-Marc MICHELS, MM. Marc FISCHER, Marc FLIES, Pierre KIRPACH, Alain MENZEL, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Gerta FRYNS, M. Patrick BICHEL, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, MM. Marc TRIERWEILER, Gérard WAGENER, Camille WEYRICH, professeurs, Mmes Caroline LENTZ, Dr Doris SZYDLOWSKI, candidats professeurs, M. Jeff CHRISTNACH, aspirant professeur, Drs Patricia BORDE, Beata GOLINSKA, Martine TAMISE, Pascale DEVAQUET, Danielle MEUNIER, Jacqueline PARMENTIER, Georges GILSON, François HENTGES, Roger BERTENS, Pol BROUART, François HUSSENET, Jean-Marie MANGEN, Vincent SCHLESSER, Jean THIX, Ben WEBER, Mmes Christine DE PAUW, Rita APPEL, Valérie THIRY, Martine KETTER, Sylvaine VANDAMME, Christiane KOEHNEN, MM. Guy KALMES, John MULLER, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'assistant technique médical de radiologie:

COMMISSION LTPS SR1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mmes Diane FRISCH, Sandra SCHEUER, M. Michel ZIMMER, professeurs, Mme Senny MERSCH, infirmière graduée - assistant technique médical de radiologie, Mme Caroline LENTZ, candidat professeur, Mme Renate RINNERHOFER, aspirant professeur, Mme Marie-José WOLLWERT, chargée de cours, Mme Géraldine DIDIER, Dr Guido SYRE, MM. Armand GOLDSCHMIT, Nico HARPES, Julien HENRY, Patrick KESSLER, David MATHIEU, Luc WARLING, Peter HERRMANN, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mme Gerta FRYNS, M. Patrick BICHEL, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, MM. Paul BOCK, Marc TRIERWEILER, M. Camille WEYRICH, professeurs, M. Jeff CHRISTNACH, aspirant professeur, MM. Carlo BACK, Christophe ETIENNE, Norbert LENERS, Fabrice WILHELMY, Florent ZINGRAFF, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, spécialisation de l'infirmier en pédiatrie:

COMMISSION LTPS SP1 (Lycée technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Danielle SCHOL, professeur d'enseignement technique, Drs Danielle KOENIG, Roland SELIGMANN, Christian NUTTIN, Emmanuel SCALAIS, Norbert KLEES, Mmes Danièle CHRISTEN, Renée GROFF, Monique SUNNEN, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, Mme Anouk BADEN, professeur d'enseignement technique, Mme Arlette ERR, chargée d'éducation, Drs Ronit CHAFAI, Christiane WEITZEL, Jerry KIEFFER, Fernand PAULY, Paul PHILIPPE, Jean-Jacques VERVIER, Mmes Marta DA COSTA, Josiane DIEDERICH, Rita DOSTERT, Monique FELTES, Christiane FLOERCHINGER, Dany KOLBACH, Marie-France MAJERUS, Yvette MATHIEU, Muriel FICHELLE, Danièle PETERS, Claudine RAMEAU, Yasmine RAYANE, Véronique SCHMINKE, Marie Anne WALTZING, Isabel SIMOES PIRES, Nathalie ZEIMET, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, spécialisation de l'infirmier en anesthésie et réanimation:

COMMISSION LTPS SAR1 (Lycée technique pour Professions de Santé, Centre de formation d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: Mme Albertine FLAMMANG, directrice adjointe, M. Fred FERRON, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, M. Alain BECKER, chargé d'éducation, Mmes Francine SAND, Regina HEGGLIN, MM. Steve MACK, Jeff SCHEER, Dan THOMA, chargés d'enseignement, Drs Marco KLOP, Roger REINERS, Bernhard STEIN, Claude STREEF, Jean WAGNER, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Josiane LASCHETTE-BOURG, MM. Patrick OBERWEIS, Martin SIMON, Paul MICHELY, chargés d'enseignement, Drs Henri HOFFMANN, Guy LOOS, Emile COLLING, Touraj RASTEGAR, Mme Martine FERRING, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, spécialisation de l'infirmier psychiatrique:

COMMISSION LTPS SY1 (Lycée Technique pour Professions de Santé)

membres effectifs: Mme Marie-Louise BISSEN, directrice adjointe, M. Aloyse SCHUMACHER, professeur d'enseignement technique, Mmes Marie-France FILSER, Danielle JUNG, chargées d'éducation, Drs Gérard BAUER, Paul HEDO, Luc NOEL, Mme Dominique PONSAR, MM. Georges RODENBOURG, Carlo THULL, Yves WEBER, chargés d'enseignement.

membres suppléants: Mme Marianne GILLEN, directrice, Mme Catherine SCAUFLAIRE, chargée d'éducation, Drs Raymonde SCHMITZ, Romain HENTGES, Mmes Arlette ERR, Bernadette MOSSONG, M. Romain PAULY, chargés d'enseignement.

Pour la division des professions de santé et des professions sociales du régime technique, section de la formation de l'éducateur/éducatrice:

COMMISSION LTPES ED1 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Simone LESCH, professeur, Mme Nicole WEBER, professeur d'enseignement technique, M. Jean-Marie AREND, maître de cours spéciaux, Mmes Pia BOESEN, Luitgard MAYR, M. Ralph BOTH, chargés de cours, Mme Anne CALTEUX, M. Daniel LUCIANI, chargés d'éducation.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mme Delphine FRANK, professeur, M. Georges MISCHO, candidat professeur, Mme Annick HEINEN, institutrice d'enseignement technique, Mme Marie-Anne DELLES, M. Marc TRAUSCH, chargés de cours.

COMMISSION LTPES ED2 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Liliane BISENIUS, M. Tom GRETHEN, professeurs, Mme Chantal ERNSTER, candidat professeur, Mme Sylvie KANDEL, aspirant psychologue, Mme Chantal STEIN, MM. Théo ECKER, Christian KMIOTEK, Peter WITT, chargés de cours.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mmes Marie-Anne DELLES, Simone MERGEN, chargées de cours, M. Jean-Marie BRACONNIER, assistant social, Mmes Malou BOFFERDING, Sonja JAEGER, chargées d'éducation.

COMMISSION LTPES ED3 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Marie-Pierre WAGENER, inspectrice de l'enseignement primaire, Mme Martine LANNERS, candidat professeur, Mmes Muriel JUNG, Valérie SCHANDELER, aspirants professeurs, Mmes Nikola ACKERMANN, Isabelle HOMMEL, Marie-Therese METZLER, Danièle SCHOLER, chargées de cours.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mme Sonja HEWER, aspirant maître de cours spéciaux, Mmes Claudine CONRADT, Dorothée PLATZ, chargées de cours, Mme Christa BROEMMEL, M. Gerhard HELD, chargés d'éducation.

COMMISSION LTPES ED4 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, M. Michel RODERES, professeur, Mme Josiane DALEIDEN, professeur d'enseignement technique, M. Gérard FABER, instituteur, M. Pierre BACKES, directeur adjoint de l'Education différenciée, Mme Anouk JADIN, candidat professeur, Mme Arlette ERR, aspirant professeur, Mmes Marianne GOETTLER, Gundula MAAS, chargées de cours.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mme Gabrielle CAMBRIA, candidat professeur, M. Luc SCHWARTZ, aspirant professeur, Mme Viviane MEDER, éducatrice graduée, Mme Martine SCHOOS, M. Klaudio PERSURIC, chargés d'éducation.

COMMISSION LTPES ED5 (Lycée technique pour professions éducatives et sociales)

membres effectifs: M. Henry WELSCHBILLIG, directeur, Mme Mathilde METZ, professeur, Mmes Sonja TROES, Peggy WOLSFELD, maîtres de cours spéciaux, M. Claude GILLEN, psychologue, Mmes Jackie LAUX, Mireille MATHES, candidats professeurs, Mme Katja SCHINTGEN, aspirant professeur, Mme Christiane SCHILTZ, chargée de cours.

membres suppléants: M. Paul PRUSSEN, directeur adjoint, Mme Liliane BISENIUS, professeur, M. Laurent SCHULTE, aspirant professeur, Mme Gaby DENEL, aspirant maître de cours spéciaux, Mme Geneviève BERLAND, M. Bernard ZECHES, chargés de cours.

Pour la division administrative et commerciale du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTETT TCM1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur adjoint, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, Mme Anne REINIG, MM. Alain BACK, Maurice BROERS, Frank DREES, Romain PIERRARD, professeurs, M. Marc WITKOWSKY, candidat professeur, Mme Annick MEYER, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mmes Véronique KRETTELS, Muriel MEYERS, Michèle SCHILTZ, Huguette SCHROEDER, MM. Jean-Paul FREDERES, Michel KOHNEN, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, M. Nicolas GILSON, professeurs d'enseignement technique, Mmes Pascale KASEL, Viviane SCHMITZ, maîtres de cours spéciaux.

COMMISSION LTETT TCM2 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur adjoint, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, Mmes Véronique KRETTELS, Muriel MEYERS, Huguette SCHROEDER, MM. Jean-Paul FREDERES, Michel KOHNEN, professeurs, Mme Marie-Anne SCHMIT, professeur d'enseignement technique, Mme Pascale KASEL, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mme Anne REINIG, MM. Alain BACK, Maurice BROERS, Frank DREES, Romain PIERRARD, Alain WEINS, professeurs, Mme Nadine RASSEL, M. Marc WITKOWSKY, candidats professeurs, Mme Annick MEYER, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTETT TCM3 (Lycée Technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: M. Lucien KLEIN, directeur adjoint, Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, Mme Huguette SCHROEDER, MM. Maurice BROERS, Jean-Paul FREDERES, Michel KOHNEN, Alain WEINS, professeurs, Mme Pascale KASEL, maître de cours spéciaux, M. Marc WITKOWSKY, candidat professeur.

COMMISSION LTB TCM1 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur adjoint, Mmes Christiane KIRSCH, Carine LEPAGE, MM. Alphonse KLEIN, Serge THILMANY, professeurs, Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique, Mme Geneviève GODONOU-DOSSOU, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Jean-Pierre JUTTEL, directeur, Mmes Danielle HEINEN, Liane LAMESCH, professeurs, MM. Robert MARCY, Gilbert MAX, Tom SCHWEITZER, candidats professeurs, Mme Pia SCHINTGEN, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTB TCM2 (Lycée technique de Bonnevoie)

membres effectifs: M. Jean-Marie WIRTGEN, directeur adjoint, Mmes Danielle HEINEN, Liane LAMESCH, professeurs, MM. Robert MARCY, Gilbert MAX, Tom SCHWEITZER, candidats professeurs, Mme Pia SCHINTGEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Jean-Pierre JUTTEL, directeur, Mmes Christiane KIRSCH, Carine LEPAGE, MM. Alphonse KLEIN, Serge THILMANY, professeurs, Mme Astrid SEIWERATH, professeur d'enseignement technique, Mme Geneviève GODONOU-DOSSOU, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTC TCM1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Nico MEYRER, directeur adjoint, Mmes Doris GILLES, Diane MILLER, Viviane REIFF, MM. Guy FREYLING, Joseph van ZIJL, professeurs, Mme Anne-Marie DELVAUX, candidat professeur, Mmes Carol GOBLET, Marie-Anne ZECHES, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: MM. Luc DIEDERICH, Jean-Marie KIEFFER, Marc LEKL, Charles MAY, professeurs, Mme Fabiola OLIVA, candidat professeur, Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique, Mme Marie-Anne MAZOUIN, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTC TCM2 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Nico MEYRER, directeur adjoint, Mmes Diane MILLER, Viviane REIFF, MM. Luc DIEDERICH, Marc LEKL, professeurs, Mme Fabiola OLIVA, candidat professeur, Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique, Mmes Carol GOBLET, Marie-Anne MAZOUIN, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: Mme Doris GILLES, MM. Guy FREYLING, Alain HOFFMANN, Jean-Marie KIEFFER, Charles MAY, Joseph van ZIJL, professeurs, Mme Carol GOBLET, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTC TCM3 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Nico MEYRER, directeur adjoint, MM. Charles MAY, Alain HOFFMANN, Jean-Marie KIEFFER, Luc SCHILTZ, Marc SCHOELLEN, Joseph van ZIJL, professeurs, Mme Carol GOBLET, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mmes Diane MILLER, Viviane REIFF, M. Luc DIEDERICH, professeurs, Mmes Marie-José BARTHEL, Marie-Paule HOFFMANN, professeurs d'enseignement technique, Mme Marie-Anne ZECHES, maître de cours spéciaux, Mme Anne-Marie DELVAUX, candidat professeur.

COMMISSION LTC TCM4 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Nico MEYRER, directeur adjoint, Mme Doris GILLES, MM. Jean-Marie KIEFFER, Marc LEKL, Charles MAY, professeurs, Mme Anne-Marie DELVAUX, candidat professeur, Mme Marie-Paule HOFFMANN, professeur d'enseignement technique, Mmes Carol GOBLET, Marie-Anne MAZOUIN, maîtres de cours spéciaux.

membres suppléants: Mmes Diane MILLER, Viviane REIFF, MM. Guy FREYLING, Alain HOFFMANN, Marc SCHOELLEN, Joseph van ZIJL, professeurs, Mme Marie-Anne ZECHES, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTMA TCM1 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur, Mmes Gaby BÜCHEL, Maryse KASS, MM. Georges KIEFFER, Jeannot SCHEER, M. Roland WENNER, professeurs, Mme Brigitte BRÜCHER, maître de cours spéciaux, M. Victor MARTINS DA COSTA, candidat professeur.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur adjoint, Mme Myriam PIERRE, MM. Antoine EWALD, Paul GEIMER, Marc PÜNDEL, professeurs, Mme Corinne REICHLING, M. Maurice GOEDERT, candidats professeurs, Mme Françoise KLEIN, candidat maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTMA TCM2 (Lycée technique Mathias-Adam)

membres effectifs: M. Edgar MULLER, directeur, Mmes Sandra MARTINHO, Myriam PIERRE, MM. Aly BERNARD, Antoine EWALD, Roland WENNER, professeurs, Mme Marie-Marthe HOFFMANN, maître de cours spéciaux, M. Victor MARTINS DA COSTA, candidat professeur.

membres suppléants: M. Pascal MARIN, directeur adjoint, Mme Gaby BÜCHEL, MM. Paul GEIMER, Georges KIEFFER, Michel RICHARTZ, professeurs, M. Maurice GOEDERT, candidat professeur, Mme Françoise KLEIN, candidat maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTL TCM1 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Norbert CARL, directeur adjoint, Mmes Marie-Jeanne FOHL, Michèle MARNACH, Laure MASSARD, MM. Jean JUNCKER, Marco ZIESER, professeurs, Mme Cynthia RECHT, candidat professeur, Mme Viviane GOERGEN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Mylène RIZZI, Manuelle WORRÉ, MM. Gilbert MOLITOR, Georges RECKINGER, professeurs, Mme Patricia SEYLER, M. Yves WUNSCH, candidats professeurs, Mme Mireille WEIS, candidat maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTL TCM2 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Norbert CARL, directeur adjoint, Mmes Françoise DEUTSCH, Catia IANNI, Mireille MARTIN, M. Gérard GANGOLF, professeurs, Mme Florence FISCHER, professeur d'enseignement secondaire technique, Mme Esther SCHORTGEN, aspirant professeur, Mme Jacqueline NEUMAN, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Marie-Jeanne FOHL, Michèle MARNACH, Laure MASSARD, MM. Jean JUNCKER, Marco ZIESER, professeurs, Mme Cynthia RECHT, candidat professeur, Mme Viviane GOERGEN, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTL TCM3 (Lycée technique de Lallange)

membres effectifs: M. Norbert CARL, directeur adjoint, Mmes Mylène RIZZI, Manuelle WORRÉ, MM. Gilbert MOLITOR, Georges RECKINGER, professeurs, Mme Patricia SEYLER, M. Yves WUNSCH, candidats professeurs, Mme Mireille WEIS, candidat maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Claude LOESCH, directeur, Mmes Françoise DEUTSCH, Catia IANNI, Mme Mireille MARTIN, M. Gérard GANGOLF, professeurs, Mme Florence FISCHER, professeur d'enseignement secondaire technique, Mme Esther SCHORTGEN, aspirant professeur, Mme Jacqueline NEUMAN, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTJB TCM1 (Lycée technique Joseph-Bech)

membres effectifs: M. Gilles ESTGEN, directeur, Mmes Chantal EICHER, Eliette GROSBER, Christiane SCHMIT, MM. Marco ELZ, François GITZINGER, professeurs, Mme Catherine WEIBEL, candidat professeur, Mme Martine FABER, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. Romain KAYSER, directeur adjoint, Mmes Monique BINSFELD, Linda CALDARELLI, Danielle KLIMAYTIS, Colette WEYRICH, MM. Louis BERG, Paul REIFF, professeurs, Mme Josiane FUNCK, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LN TCM1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, Mme Myriam LEY, MM. Claude FEIDER, John SHINN, Claude THOSS, professeurs, M. Laurent WEILER, aspirant professeur, Mme Michèle KINNEN, maître de cours spéciaux, M. Joseph MANGRICH, chargé de cours.

membres suppléants: Mmes Martine BOULANGER, Pascale ZEY, M. Jules BARTHEL, professeurs, Mmes Sylvie MEISCH, Natasha SCHWEITZER, candidats professeurs, M. Pascal SCHAACK, aspirant professeur, Mme Maisy BERSCHEID, professeur d'enseignement technique, Mme Marie-Rose MASSARD, chargée de cours.

COMMISSION LTNB TCM1 (Lycée technique Nic.-Biever)

membres effectifs: M. Roger ROTH, directeur adjoint, Mmes Mireille PERUZZI, Caroline WELTER, MM. Laurent GEIMER, Benoît SAUBER, professeurs, Mmes Hermine KOSTER, Martine FEDERMEYER, candidats professeurs, Mme Nathalie GROOS, aspirant professeur.

membres suppléants: M. José LEINER, directeur, Mmes Simone FLAMMANG, Christiane SCHOTT, Françoise THOMÉ, MM. Jean-Marc LINSTER, Guido MOLINARO, professeurs, M. Yves SCHMARTZ, candidat professeur, Mme Janine POULLIG, maître de cours spéciaux.

COMMISSION LTNB TCM2 (Lycée technique Nic.-Biever)

membres effectifs: M. Roger ROTH, directeur adjoint, Mmes Simone FLAMMANG, Christiane SCHOTT, Françoise THOMÉ, MM. Jean-Marc LINSTER, Benoît SAUBER, professeurs, M. Yves SCHMARTZ, candidat professeur, Mme Janine POULLIG, maître de cours spéciaux.

membres suppléants: M. José LEINER, directeur, Mmes Mireille PERUZZI, Caroline WELTER, MM. Laurent GEIMER, Guido MOLINARO, professeurs, Mmes Hermine KOSTER, Martine FEDERMEYER, candidats professeurs, Mme Nathalie GROOS, aspirant professeur.

Pour la division agricole, section agricole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TAG1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice, MM. Roger BRAUN, Claude FELTEN, Henri KOHNEN, Guy MAJERUS, Guy MIRGAIN, Guy REILAND, Emile SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mmes Marielle KNEBEL, Tonia REILES, professeurs, Mme Lynn SCHMIT, candidat professeur, Mme Andrée STEFFES, M. Jacquot WATGEN, chargés de cours.

membres suppléants: M. Jos BORMANN, directeur adjoint, M. Jean-Pierre LESURE, professeur-ingénieur, Mme Claudine ALESCH, M. Romain MORAO, professeurs, Mme Micheline TROIAN, chargée de cours, M. Serge HEUSCHLING, aspirant professeur-ingénieur.

Pour la division agricole, section environnement naturel, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA TEN1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice, Mmes Simone DAUPHIN, Janine HIERZIG, Danièle SCHMIT, MM. Roger BRAUN, Guido FAAS, Claude MERGES, Nicolas NEGRETTI, Emile SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mmes Claudine ALESCH, Tonia REILES, professeurs, Mme Lynn SCHMIT, candidat professeur, Mmes Andrée STEFFES, Micheline TROIAN, M. Paul GLODEN, chargés de cours.

membres suppléants: M. Jos BORMANN, directeur adjoint, MM. Erhard ANNEN, Jean-Pierre LESURE, Pascal MANNES, professeurs-ingénieurs, Mme Marielle KNEBEL, M. Romain MORAO, professeurs, M. Guy BOLMER, maître d'enseignement technique, M. Jacquot WATGEN, chargé de cours.

Pour la division agricole, section horticole, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTA THR1 (Lycée technique agricole)

membres effectifs: Mme Martine HANSEN, directrice, Mmes Carmen BAUMANN, Anita BONTEMPS, Christel GOTTSCHALK, Karen NEUBERT, MM. Tom DELLES, Emile SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mmes Marielle KNEBEL, Tonia REILES, professeurs, Mme Lynn SCHMIT, candidat professeur, Mmes Maryse GALES, Susanne HARTMANN, Andrée STEFFES, MM. Herbert KLINGBEIL, Thomas VOELKENING, Jacquot WATGEN, chargés de cours.

membres suppléants: M. Jos BORMANN, directeur adjoint, M. Jean-Pierre LESURE, professeur-ingénieur, Mme Claudine ALESCH, M. Romain MORAO, professeurs, Mme Ruth HAU, maître d'enseignement technique, Mme Micheline TROIAN, M. Eike JABLONSKI, chargés de cours.

Pour la division artistique, section design graphique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TDG1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, Mmes Elisabeth GABBANA, Simone KAYSER, Danielle WAGNER, Béatrice WELTER, MM. John BOURKEL, Dean GREGORIUS, Ernest KONSBRUCK, Christian LUDOVICY, Pascal PASCIOLLA, professeurs, MM. Joseph TOMASSINI, Philippe TOUFFET, chargés de cours, Mme Marianne GRISSE, candidat maître de cours spéciaux.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe, Mmes Ginette KONS, Juliette NEY, Christiane PLEIMLING, Marie-Gabrielle THILTGES, M. Félix MERSCH, professeurs, M. Jean-Marc WECKBECKER, professeur d'enseignement technique, Mme Fabienne FAUST, candidat professeur, Mme Christiane LEGILL, chargée de cours, MM. Fernand ROLLINGER, Armand STRAINCHAMPS, chargés d'éducation.

COMMISSION LTAM TDG2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, Mmes Catherine ELVINGER, Marguerite KILL, Nadine SCHMITZ, Marie-Gabrielle THILTGES, Danielle WAGNER, MM. Marc FRISING, Joé PAULUS, Christian SCHAACK, professeurs, Mme Myriam ROLLMANN, chargée de cours, Mme Anne DIEDERICH, M. Fernand ROLLINGER, chargés d'éducation.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe, Mme Simone KALMES, MM. Dean GREGORIUS, Ernest KONSBRUCK, Daniel WERMEISTER, professeurs, Mmes Jacqueline HENGEN, Christiane SCHOLTES, professeurs d'enseignement technique, Mmes Christiane LEGILL, Elisabeth REUTER, chargées de cours, M. Armand STRAINCHAMPS, chargé d'éducation.

Pour la division artistique, section expression plastique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEP1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, Mmes Claude ERNSTER, Carmen KILL, Annette PROBST, Danielle WAGNER, MM. Marc FRISING, Félix MERSCH, François LECH, Alain PONTEN, Daniel WERMEISTER, Edouard ZACHARIAS, professeurs, Mme Christiane LEGILL, chargée de cours, Mme Anne DIEDERICH, chargée d'éducation.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe, Mmes Elisabeth GABBANA, Simone KALMES, Ginette KONS, Nadine SCHMITZ, Marie-Gabrielle THILTGES, MM. Dean GREGORIUS, Ernest KONSBRUCK, professeurs, Mme Christiane SCHOLTES, professeur d'enseignement technique, Mme Alice WILWO, maître de cours

spéciaux, Mme Martine EIDEN, candidat professeur, MM. Jan GLAS, Marcel TOCKERT, chargés de cours, M. Armand STRAINCHAMPS, chargé d'éducation.

COMMISSION LTAM TEP2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, Mmes Monette ENSCH, Claude ERNSTER, Elisabeth GABBANA, Marguerite KILL, Sandy NEIENS, Marie-Gabrielle THILTGES, Sylvie-Anne THYES, Danielle WAGNER, Béatrice WELTER, M. Félix MERSCH, professeurs, M. Jean-Marc WECKBECKER, professeur d'enseignement technique, MM. Joseph TOMASSINI, Philippe TOUFFET, chargés de cours.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe, Mmes Catherine ELVINGER, Simone KAYSER, MM. John BOURKEL, Marc FRISING, Dean GREGORIUS, Christian SCHAACK, professeurs, M. Nicolas BILL, professeur d'enseignement technique, Mme Alice WILWO, maître de cours spéciaux, Mme Elisabeth REUTER, M. Marcel TOCKERT, chargés de cours, M. Armand STRAINCHAMPS, chargé d'éducation.

Pour la division chimique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TCH1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint, M. Carlo NOBEN, professeur-ingénieur, Mmes Simone BOHR, Doris GILLES, Manon REMAKEL, Isabelle WIRION, MM. Marco FREYMANN, Michel MORCHÉ, Christian NAPOLI, Jean-Marie WEBER, professeurs, Mmes Daisy SCHMIT, Blanche WINGERT, professeurs d'enseignement technique, M. Paul ASSEL, candidat professeur.

membres suppléants: Mme Patricia DEFAY, MM. Mike ANEN, Alain HOFFMANN, Luc SCHILTZ, M. Marc SCHOELLEN, professeurs, M. Marc GILLET, aspirant professeur.

Pour la division électrotechnique, section communication, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEC1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Jean-Paul GREISCH, David MENTZ, Camille SCHMIT, André SCHWARZ, Guy URBANY, Guy WEILER, professeurs-ingénieurs, Mmes Annick HOFFMANN, Simone KAYSER, MM. John BOURKEL, Alain PONTEN, professeurs, M. Georges LAUTH, maître d'enseignement technique, Mme Jessica WALTE, candidat professeur.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Jean-Claude FELTES, Erik GOERENS, Marc MOOTZ, Marc WILWERT, professeurs-ingénieurs, Mme Antonia MARIOTTO, MM. Jean-Paul FRITZ, Daniel WERMEISTER, professeurs, Mme Jacqueline HENGEN, professeur d'enseignement technique, MM. Henri BIRCHEN, Jean DAUBENFELD, Aloyse KNOCH, Claude WOLMERING, maîtres d'enseignement technique, Mme Géraldine HADJIDIMOFF, candidat professeur.

COMMISSION LTE TEC1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Antonio DE CAROLIS, attaché à la direction, MM. Jean-Marie CLOOS, Raoul DRUI, Gilles HEYART, Gérard NEU, Paul SCHLESSER, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs, MM. Daniel BRAOJOS, Raymond STEIL, professeurs, M. Patrick STRAUS, candidat professeur, M. François HENGEN, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur adjoint, MM. Serge LINCKELS, Romain REITER, Mauro SABATINI, Marc SCHMIT, professeurs-ingénieurs, Mmes Danielle KASS, Mylène WEILAND, professeurs, Mme Christiane HENDEL, candidat professeur, M. André WELFRING, professeur d'enseignement technique, M. Claude ENGEL, maître d'enseignement technique.

Pour la division électrotechnique, section énergie, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TEE1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, MM. Jules BONERT, Jean-Claude FELTES, Patrick KOHN, Marc MOOTZ, professeurs-ingénieurs, Mme Antonie BRUCH, MM. John BOURKEL, Joé PAULUS, Serge SCHAETZEL, professeurs, M. Jean-Marc WECKBECKER, professeur d'enseignement technique, M. Claude WOLMERING, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Alain BRAUN, Erik GOERENS, Claude LENIGER, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone KAYSER, Muriel SCHROEDER, M. Jean-Paul FRITZ, professeur, M. Nicolas BILL, professeur d'enseignement technique, MM. Henri BIRCHEN, Jean DAUBENFELD, Lucien HOFFELT, maîtres d'enseignement technique, M. Doris MANCINI, candidat professeur-ingénieur, Mme Géraldine HADJIDIMOFF, candidat professeur.

COMMISSION LTE TEE1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Antonio DE CAROLIS, attaché à la direction, MM. Raoul DRUI, Romain FRERES, Pierre KESSELER, Romain REITER, Paul SCHLESSER, Guy TOUSCH, professeurs-ingénieurs, MM. Daniel BRAOJOS, Raymond STEIL, professeurs, M. Patrick STRAUS, candidat professeur, M. Gilles SEILER, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur adjoint, MM. Jean-Marie CLOOS, Frank DEMUYSER, Mauro SABATINI, Romain SCHEECK, Wieslaw SKIBA, professeurs-ingénieurs, Mmes Danielle KASS, Astrid SCHULLER, Mylène WEILAND, Isabelle WIRTH, professeurs, M. François HENGEN, maître d'enseignement technique.

COMMISSION LTETT TEE1 (Lycée technique d'Ettelbruck)

membres effectifs: Mme Liliane FLIES, directrice adjointe, MM. Marc AREND, André JACOBS, Guy PUTZ, Alain WEILER, professeurs-ingénieurs, Mme Muriel MEYERS, MM. Jerry KREINS, Marc SCHOENTGEN, João SEBASTIAO, professeurs, Mme Peggy HEISBOURG, candidat professeur, M. Guillaume REITER, maître d'enseignement technique.

membres suppléants: MM. Joseph OESCH, Georges REDING, Michel UNSEN, professeurs-ingénieurs, Mmes Monique BINCK, Véronique KRETTELS, Valentine LOMMEL, M. Alain WEINS, professeurs, Mme Fernande GINTER, professeur d'enseignement technique, Mme Nadine RASSEL, candidat professeur, M. Marcel BERTEMES, maître d'enseignement technique.

Pour la division génie civil, section bâtiment, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTJBM TBA1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, Mme Nadine BRIX, M. André FABER, professeurs-architectes, MM. Christian CORNETTE, Charles FEYEREISEN, Pierre KAYSER, Jean-Claude WAGENER, professeurs-ingénieurs, Mmes Pascale BECKER, Claudine CIUCA, Nadine FEIERSTEIN, Annick WELSCHER, MM. Guido LESSING, Claude LORANG, David NICOLAY, Yves WENANDY, professeurs, Mme Satu CORKE, candidat professeur-architecte, Mme Romy KARIER, M. Christophe REUTER, candidats professeurs-ingénieurs, Mme Claudine SCHMIT, M. Yvan KIEFFER, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur, Mmes Claudine PILOT, Sylvie SCHAAF, professeurs.

Pour la division génie civil, section constructions civiles, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTJBM TCC1 (Lycée technique Josy Barthel)

membres effectifs: M. Marc FISCHBACH, directeur adjoint, MM. Marc CHRISTEN, Charles FEYEREISEN, Pierre KOLBER, Michel PUNDEL, professeurs-ingénieurs, Mmes Claudine CIUCA, Nadine FEIERSTEIN, MM. Guido LESSING, Claude LORANG, Patrick SCHMITZ, Yves WENANDY, professeurs, M. Gilles DAZZAN, candidat professeur-ingénieur, Mme Claudine SCHMIT, M. Eric SCHWEICHER, candidats professeurs.

membres suppléants: M. Jean WAGNER, directeur, M. Pierre KAYSER, professeur-ingénieur, Mmes Pascale BECKER, Claudine PILOT, Sylvie SCHAAF, Annick WELSCHER, professeurs.

Pour la division hôtelière et touristique, section hôtelière, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH THO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: M. Louis ROBERT, directeur, M. Gérard BENDER, directeur adjoint, Mme Michelle FLAMMANG, MM. Jean-Paul CATHREIN, Alain FEDERSPIEL, Marc JUNG, Joe LEYDER, professeurs, M. Albert DUHR, Mme Colette HEIRENDT, M. Gérard TAGLIAFERRI, professeurs d'enseignement technique, Mme Martine HENTGES, Mme Sylvie PRETTI, maîtres de cours spéciaux, MM. Patric BREDIMUS, Carlo STIRN, Jean STRUBEL, Patrick WAGNER, maîtres d'enseignement technique, Mmes Isabelle FRANK, Jacqueline VAN DER MAELEN, Renée FERRING, MM. Pol DECKER, Georges KNAUF, Bruno MACIAS, Marc SCHAEFER, chargés de cours.

Pour la division hôtelière et touristique, section touristique, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTHAH TTO1 (Lycée technique hôtelier Alexis Heck)

membres effectifs: M. Louis ROBERT, directeur, M. Gérard BENDER, directeur adjoint, Mme Michèle FLAMMANG, MM. Jean-Paul CATHREIN, Alain FEDERSPIEL, Marc JUNG, Joe LEYDER, professeurs, Mme Colette HEIRENDT, M. Gérard TAGLIAFERRI, professeurs d'enseignement technique, Mmes Liane CALES, Martine HENTGES, Sylvie PRETTI, maîtres de cours spéciaux, MM. Patric BREDIMUS, Patrick WAGNER, maîtres d'enseignement technique, Mmes Renée FERRING, Isabelle FRANK, Jacqueline VAN DER MAELEN, Nicole ZENNER, MM. Georges KNAUF, Bruno MACIAS, Marc SCHAEFER, chargés de cours.

Pour la division informatique du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TIF1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Gilbert LAUTH, directeur adjoint, Mme Simone BEISSEL, MM. Jules BONERT, Frédéric FABER, Pierre POOS, Marc WILWERT, Pierre WIRION, professeurs-ingénieurs, MM. Marc SCHMIT, Claude SIBENALER, professeurs de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Monette ENSCH, Marguerite KILL, MM. Alain PONTEN, Daniel WERMEISTER, professeurs.

membres suppléants: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Jean-Paul MARTELING, André SCHWARZ, René WEBER, Yves WENGLER, professeurs-ingénieurs, M. Guy LOESCH, professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique, Mmes Juliette NEY, Sandy NEIENS, Nadine SCHMITZ, Claudine THILL, M. John BOURKEL, professeurs.

COMMISSION LTE TIF1 (Lycée technique d'Esch-sur-Alzette)

membres effectifs: M. Jean-Paul LENERTZ, directeur adjoint, MM. Raoul DRUI, Serge LINCKELS, Gérard NEU, Sylvain PIREN, Mauro SABATINI, professeurs-ingénieurs, Mmes Bénita KAYSER, Caroline MERLAND, MM. Georges BAST, Yves SCHULTÉ, professeurs, M. Patrick STRAUS, candidat professeur.

membres suppléants: Antonio DE CAROLIS, attaché à la direction, M. Paul SCHLESSER, professeur-ingénieur, Mmes Danielle KASS, Astrid SCHULLER, Mylène WEILAND, Isabelle WIRTH, professeurs, MM. Roger KRIES, Pierre MOUSEL, candidats professeurs-ingénieurs, M. Pierre MARCHAL, professeur d'enseignement technique.

COMMISSION LN TIF1 (Lycée du Nord)

membres effectifs: M. Jo TROIAN, directeur, MM. Alain DELOSCH, Arnaud KIEFFER, Michel SCHMITZ, Pierre STOCKREISER, François ZUIDBERG, professeurs-ingénieurs, Mme Pierrette BETTENDORFF, MM. André BAULER, Christian DAUPHIN, Jean NEHRENHAUSEN, professeurs, M. Maurizio SPAGNUOLO, candidat professeur-ingénieur.

membres suppléants: Mme Myriam LEY, M. Joseph SCHEUER, professeurs, Mme Myriam NEUMAN, M. Jeff SEYLER, candidats professeurs, M. Laurent WEILER, aspirant professeur.

Pour la division mécanique, section mécanique automobile, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTC TMA1 (Lycée technique du Centre)

membres effectifs: M. Carlo SCHMIT, directeur adjoint, MM. Claude JANDER, Marco JOMINET, Patrick ROILGEN, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone BOHR, Doris GILLES, Manon REMAKEL, Isabelle WIRION, professeurs, Mme Daisy SCHMIT, professeur d'enseignement technique, M. Gérard KRYSATIS, maître d'enseignement pratique.

membres suppléants: MM. Alain HOFFMANN, Luc SCHILTZ, Marc SCHOELLEN, professeurs, MM. Alex RICKAL, Jean STEINBACH, maîtres d'enseignement pratique, M. Marc GILLET, aspirant professeur.

Pour la division mécanique, section mécanique générale, du régime de la formation de technicien:

COMMISSION LTAM TMG1 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Paul FABER, Georges GLOESENER, Jean-Paul MARTELING, Jean-Jacques ZEIMES, professeurs-ingénieurs, Mmes Antonie BRUCH, Sandy NEIENS, MM. François LECH, Daniel WERMEISTER, professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe, MM. Paul HARDT, Tom MENTGEN, Michel WEIZ, professeurs-ingénieurs, Mmes Tanja HITZKY, Simone KALMES, Simone KAYSER, professeurs, M. Romain THILL, candidat professeur-ingénieur, Mmes Fabienne FAUST, Jessica WALTE, candidats professeurs.

COMMISSION LTAM TMG2 (Lycée technique des Arts et Métiers)

membres effectifs: M. Norbert JACOBS, directeur, MM. Marco KIESGEN, Aloyse PAULUS, Claude WEBER, Pierre WIRION, Jean-Jacques ZEIMES, professeurs-ingénieurs, Mmes Simone KALMES, Nadine SCHMITZ, MM. Christian LUDOVICY, Edouard ZACHARIAS, professeurs.

membres suppléants: Mme Véronique SCHABER, directrice adjointe, MM. Paul HARDT, Tom MENTGEN, Michel WEIZ, professeurs-ingénieurs, M. John BOURKEL, Mmes Catherine ELVINGER, Tanja HITZKY, professeurs, MM. Nicolas BILL, Jean-Marc WECKBECKER, professeurs d'enseignement technique, M. Romain THILL, candidat professeur-ingénieur.

Art. 3. Les dates des épreuves de la session d'été et de la session d'automne des examens de fin d'études du régime technique et du régime de la formation de technicien de l'enseignement secondaire technique pour l'année scolaire 2006/2007 seront fixées par les commissaires du Gouvernement.

Art. 4. Les commissions se réuniront sur convocation du commissaire du Gouvernement.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire en sera expédié à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 25 octobre 2006.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006 portant nomination des membres de la Commission des Pensions.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu les articles 47 de la loi modifiée du 26 mai 1954 réglant les pensions des fonctionnaires de l'Etat et 68 de la loi modifiée du 3 août 1998 instituant des régimes de pension spéciaux pour les fonctionnaires de l'Etat et des communes ainsi que pour les agents de la Société nationale des Chemins de fer luxembourgeois;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Fonction publique et de la Réforme Administrative et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres effectifs de la Commission des Pensions avec effet à partir du 1er décembre 2006 et pour une durée de 3 ans:

Mme Edmée CONZEMIUS,	Premier Conseiller à la Cour d'appel, Président
Mme Eliane EICHER,	Conseiller à la Cour d'appel, membre
M. Pierre NEYENS,	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, membre
M. Nicolas RUME,	Directeur adjoint de la Santé, membre-docteur
M. Emile HAAG,	Directeur de l'Athénée, membre-représentant du personnel.

Art. 2. Sont nommés membres suppléants de la Commission pour la même durée:

M. Charles NEU,	Conseiller à la Cour d'appel,
Mme Françoise MANGEOT,	Conseiller à la Cour d'appel,
Mme Anouk SCHROEDER,	Attaché d'administration au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative,
Mme Margot MULLER,	Médecin-chef de division à la Direction de la Santé,
M. Camille WEYDERT,	Commissaire en chef de la Police Grand-Ducale.

Art. 3. La Commission des Pensions, composée comme il est dit ci-dessus, est également compétente pour connaître des cas relatifs aux fonctionnaires et employés de l'Office des Assurances Sociales, de la Caisse de Pension des Employés Privés et des différentes Caisses de Maladie.

Art. 4. Notre Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative,
Claude Wiseler

Château de Berg, le 10 novembre 2006.
Henri

Arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006 portant nomination des membres du Conseil de discipline des fonctionnaires de l'Etat.

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu l'article 59, alinéa 1er de la loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat, tel qu'il a été modifié par la suite;

Vu Notre arrêté du 24 novembre 2003 portant nomination des membres du Conseil de discipline pour un terme de trois ans à partir du 1er décembre 2003;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, et après délibération du Gouvernement en conseil;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil de discipline, pour un terme de trois ans à partir du 1er décembre 2006:

a) Membres effectifs

Mme Marie-Jeanne HAVE	Président de chambre à la Cour d'Appel, président

M. Georges SANTER	Président de chambre à la Cour d'Appel
M. Pierre NEYENS	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
M. Daniel ANDRICH	Conseiller de Gouvernement première classe au Service Central de Législation
M. Ferdinand HOFFSTETTER	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural

b) Membres suppléants

Mme Edmée CONZEMIUS	Premier Conseiller à la Cour d'Appel
M. Romain LUDOVICY	Premier Conseiller à la Cour d'Appel
M. Pierre LAMMAR	Conseiller de direction 1ère classe au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
M. Jeff FETTES	Attaché de Gouvernement premier en rang au Ministère d'Etat
M. Romain WOLFF	Inspecteur principal auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

c) Deuxièmes membres suppléants

M. Camille HOFFMANN	Conseiller à la Cour d'Appel
M. Aloyse WEYRICH	Conseiller à la Cour d'Appel
Mme Anouk SCHROEDER	Attaché d'administration au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
M. Luc FELLER	Attaché de Gouvernement premier en rang au Ministère d'Etat
M. Claude HEISER	Professeur d'enseignement secondaire au Lycée Classique de Diekirch

d) Délégués du Gouvernement

M. Guy SCHLEDER	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Justice
M. Marc MATHEKOWITSCH	Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Justice

Art. 2. Notre Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Mémorial.

Le Ministre de la Fonction publique
et de la Réforme administrative,
Claude Wiseler

Château de Berg, le 10 novembre 2006.
Henri

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006, Monsieur Christian HEIN, conseiller-informaticien auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de conseiller-informaticien 1ère classe auprès de la même institution avec effet au 1er décembre 2006.

«CONSTITUTION DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG – 2006». – Recueil de la Législation. – La brochure «CONSTITUTION DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG» vient de paraître dans sa version «2006», dans la collection «*Les Recueils de la Législation*» éditée par le Service Central de Législation.

Le texte de la loi fondamentale, à jour au 1er septembre 2006, tient compte des révisions constitutionnelles intervenues en novembre 2004 (articles 11, paragraphe (6), 32, 36, 76 et 108bis concernant le pouvoir réglementaire), de celles du 21 juin 2005 (articles 37, 51 et 107 mis en concordance avec les dispositions nouvelles de l'article 114, y adaptant les renvois à ce dernier) et des modifications introduites par les révisions des 1er juin des articles 68 et 69 (reprécisent le statut du député à l'égard de la justice – irresponsabilité et inviolabilité), et 13 juillet (réintroduction à l'article 11 d'un paragraphe (2) – principe d'égalité entre femmes et hommes).

Un large éventail de jurisprudence des juridictions judiciaires et administratives ainsi que de la Cour Constitutionnelle précise la portée du texte. Des repères bibliographiques doctrinaux permettent, en outre, de guider le lecteur dans ses recherches.

Tous ceux qui s'intéressent au fonctionnement des institutions de l'Etat luxembourgeois et aux libertés publiques de ses citoyens sauront trouver ici une documentation actualisée et un outil de recherche utile à leurs travaux.

Cette publication est disponible en librairie au prix de 5,00 euros.

Entreprises d'assurances. – «EUROSCOR ASSURANCE S.A.». – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 2 novembre 2006, l'entreprise d'assurances «EUROSCOR ASSURANCE S.A.», dont le siège est établi à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, est autorisée à renoncer à son agrément dans toutes les branches pratiquées au Grand-Duché de Luxembourg.

Entreprise d'assurances – «THE SHIPOWNERS' MUTUAL STRIKE INSURANCE ASSOCIATION EUROPE» – Agrément du directeur. – En application de l'article 103 de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances et par arrêté ministériel du 7 novembre 2006, Monsieur Claude WEBER a été agréé comme directeur de l'entreprise d'assurances «THE SHIPOWNERS' MUTUAL STRIKE INSURANCE ASSOCIATION EUROPE» en remplacement de Monsieur Frank TOMBS.

Entreprises d'assurances. – «THE STEAMSHIP MUTUAL UNDERWRITING ASSOCIATION (EUROPE) LIMITED». – Renonciation à l'agrément. – Par arrêté ministériel du 2 novembre 2006, l'entreprise d'assurances «THE STEAMSHIP MUTUAL UNDERWRITING ASSOCIATION (EUROPE) LIMITED», dont le siège est établi à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, est autorisée à renoncer à son agrément dans toutes les branches pratiquées au Grand-Duché de Luxembourg

---

Flurneuordnungsprojekt FLAXWEILER

Betrifft: Auflage der Beitragsrollen zu den Ausführungskosten der Flurneuordnung

In Ausführung des Artikels 41 des Gesetzes vom 25. Mai 1964 betreffend die Flurneuordnung, hat das Office National du Remembrement die Beitragsrollen der Eigentümer zu den Ausführungskosten der durchgeführten Wegebau- und Drainagearbeiten im Ackerlandsektor aufgestellt.

Die Beitragsrollen sind vom Finanzminister am 10. November 2006 zur Ausführung erklärt worden.

Gemäss Artikel 31, Absatz 4 des Gesetzes vom 25. Mai 1964 liegen die Beitragsrollen **in der Zeit vom 28. November bis zum 27. Dezember 2006 einschliesslich** im Gemeindesekretariat FLAXWEILER, 1, rue Berg Flaxweiler, zur Einsicht für die an der Flurneuordnung beteiligten Eigentümer auf.

Das Gemeindesekretariat ist geöffnet:
Montags bis Freitags von 08.00 - 12.00 und von 13.00 -16.00 Uhr.

Einwände gegen die Berechnung der zu zahlenden Beträge können während der Zeit der öffentlichen Auflage vorgebracht werden:

1. durch **Eintragung** in das im Gemeindesekretariat aufliegende Beschwerderegister. Die Eintragung ist vom Deklarenten zu unterschreiben, oder
2. durch **Einschreibebrief** an den Präsidenten des Office National du Remembrement in Luxemburg, B.P. 664, L-2016 Luxemburg, oder
3. durch **mündliche Erklärung** an den Präsidenten des Office National du Remembrement oder dessen Stellvertreter, der / die an den folgenden Tagen im Gemeindesekretariat in FLAXWEILER 1, rue Berg Flaxweiler, anwesend ist / sind: vom *11. bis 13. Dezember 2006*, jedes Mal von *09.00 bis 12.00 und von 13.00 bis16.00 Uhr.*

Die verrechneten Beträge sind bis zum 31. Dezember 2006 auf das **Konto der BCEE Nr. IBAN LU 38 0019 1002 0111 5000** des Office National du Remembrement bei der Staatsparkasse in Luxemburg einzuzahlen. Bei Weigerung der Zahlung werden die Beträge, zuzüglich der legalen Zinsen durch die Enregistrement- und Domänenverwaltung, nach der von dieser Verwaltung angewandten Prozedur, eingezogen.

Luxemburg, den 20. November 2006.

Der Präsident des ONR,
Charles Konnen

Groupe d'experts appelé à donner son avis sur les changements proposés des bases techniques ou sur tout autre aspect technique en relation avec le financement dans le cadre des régimes complémentaires de pension. – Remplacement.

Par arrêté ministériel du 11 novembre 2006 Monsieur Thierry FLAMAND, directeur de PwC Advisory Services S.à r.l., B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, est nommé membre suppléant du groupe d'experts en tant que représentant du secteur de la consultance en remplacement de Monsieur Mian Ikram SHAKIR.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Naturalisations

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée à la dame COSTA DA CRUZ Herminia, née le 22.10.1964 à Santo André/Porto Novo (Cap Vert), demeurant à Colmar-Berg.

Cette naturalisation a été acceptée le 03.11.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée à la dame DIAS GOMES Joana, née le 22.02.1969 à Sao Salvador (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 15.09.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée au sieur DOBRE Paul Claudius, né le 29.12.1967 à Timisoara (Roumanie), demeurant à Soleuvre.

Cette naturalisation a été acceptée le 31.08.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Sanem.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée à la dame LIMA Dionisia Teresa, née le 25.12.1948 à Nossa Senhora da Luz/Sao Vicente (Cap Vert), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 27.09.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée à la dame OSMANI Klarita, née le 02.10.1963 à Elbasan (Albanie), demeurant à Schifflange.

Cette naturalisation a été acceptée le 31.08.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée au sieur BIRZU Stere, né le 25.01.1962 à Babadag (Roumanie), demeurant à Mondercange.

Cette naturalisation a été acceptée le 31.08.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée à la dame BIRA Aurelia Nicoleta, née le 21.11.1965 à Ploiesti (Roumanie), demeurant à Mondercange.

Cette naturalisation a été acceptée le 31.08.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée au sieur SEDJA Arben, né le 08.01.1968 à Kavaje/Durres (Albanie), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.09.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par loi du 02.08.2006, la naturalisation est accordée à la dame HARIZI Qebrije, née le 27.08.1968 à Harizaj/Durres (Albanie), demeurant à Esch-sur-Alzette.

Cette naturalisation a été acceptée le 14.09.2006 ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette.

Elle sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Jury d'examen chargé d'organiser l'épreuve d'aptitude pour l'exercice de la profession d'avocat. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 20 octobre 2006 ont été nommés, pour une durée de trois ans, membres effectifs du jury institué sur base de l'art. 4 de la loi du 10 août 1991 déterminant, pour la profession d'avocat, le système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur qui sanctionnent des formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans:

– Mme Annette GANTREL, conseiller à la Cour d'appel
– Mme Doris WOLTZ, juge d'instruction directeur au tribunal d'arrondissement de Luxembourg
– Mme Jeanne GUILLAUME, avocat général
– Me Marc MODERT, avocat à la Cour à Luxembourg
– Me Catherine DESSOY, avocat à la Cour à Luxembourg.

Ont été nommés membres suppléants du même jury d'examen pour une durée de trois ans:

– Mme Françoise MANGEOT, conseiller à la Cour d'appel
– M. Jean ENGELS, premier juge
– Me Jean MINDEN, avocat à la Cour à Luxembourg
– Me Arsène KRONSHAGEN, avocat à la Cour à Luxembourg
– Me Albert MORO, avocat à la Cour à Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 29 septembre 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Foyer Dominique Marth» à l'adresse: 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 6 avril 2006, accordant un agrément limité dans le temps à l'organisme gestionnaire «Association Luxembourg Alzheimer», ayant son siège social à 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Foyer Dominique Marth» à l'adresse: 45, rue Nicolas Hein, L-1050 Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro PA/99/04/023.

Par arrêté ministériel du 2 octobre 2006, un agrément limité dans le temps pour 6 mois est accordé à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt», ayant son siège à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» appelé «Foyer Félix Chomé» à l'adresse: 50, rue d'Eich, L-1460 Luxembourg.

L'agrément prend cours le 15 octobre 2006.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/06/04/042.

Par arrêté ministériel du 29 août 2006, un agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au 31 août 2007 à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Frisange», ayant son siège à 10, rue de Mondorf, L-5750 Frisange, pour l'exercice de l'activité de «repas sur roues» à l'adresse: 10, rue de Mondorf, L-5750 Frisange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/05/07/073.

Par arrêté ministériel du 4 octobre 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à Monsieur Robert HEIN, ayant son adresse à 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Seniors-Résidence Le Chat Botté» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 12 octobre 2005, accordant un agrément limité dans le temps pour un an à Monsieur Robert HEIN, pour l'exercice de son activité de «logement encadré pour personnes âgées» appelé «Seniors-Résidence Le Chat Botté» à l'adresse: 1, rue d'Echternach, L-6550 Berdorf.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/03/008.

Par arrêté ministériel du 27 septembre 2006, un agrément limité dans le temps pour 6 mois est accordé à l'organisme gestionnaire «Doheem versuergt», ayant son siège à 44, boulevard Joseph 2, L-1840 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité de «centre psycho-gériatrique» à l'adresse: 154, route de Luxembourg, L-7374 Bofferdange.

L'agrément prend cours le 1er octobre 2006.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/06/04/041.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 26 septembre 2006, un agrément limité dans le temps pour une durée d'un an est accordé à l'organisme gestionnaire «Fondation du Tricentenaire a.s.b.l.» ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 janvier 2004, accordant un agrément provisoire à l'organisme gestionnaire «Fondation du Tricentenaire a.s.b.l.» ayant son siège à 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 1, rue de la Gare, L-7228 Walferdange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro 9907/1.

Par arrêté ministériel du 18 septembre 2006, un agrément est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2007 à l'organisme gestionnaire société coopérative «Lëlljer Gaart» ayant son siège à Maison 30, L-9762 Lullange, pour l'exercice de l'activité «atelier protégé» appelé «Lëlljer Gaart» à l'adresse: Maison 30, L-9762 Lullange.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Foyer Eisleker Heem a.s.b.l.» ayant son siège à Maison 30, L-9762 Lullange, pour l'exercice de l'activité «atelier protégé» appelé «Lëlljer Gaart» à l'adresse: Maison 30, L-9762 Lullange.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0403/2.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structures d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agrément. – Par arrêté ministériel du 19 octobre 2006, l'agrément définitif a été accordé à Madame CESAREO Anna Maria pour l'exercice de l'activité «crèche» à l'adresse suivante: Strassen, 46, rue Raoul Follereau.

L'agrément a été enregistré sous le numéro FJ 03672006.

Ministère de la Santé. – Service de Santé au Travail Multisectoriel. – Le taux de cotisation à charge des employeurs optant pour le recours au service de santé au travail multisectoriel est fixé à 0,11% pour l'exercice 2007, en conformité de l'article 6 de la loi du 14 décembre 2001 concernant les services de santé au travail.

Notariat. – Jury d'examen de fin de stage des candidats notaires. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 9 novembre 2006, Maître Jean SECKLER, notaire, a été nommé membre effectif du jury d'examen de fin de stage des candidats notaires en remplacement de Maître Frank BADEN, démissionnaire.

«PLACE FINANCIERE DE LUXEMBOURG – 2006». – Recueil de la Législation – Tomes 1 et 2. – La nouvelle édition «***2006***» de la brochure «***PLACE FINANCIERE DE LUXEMBOURG***» vient de paraître en **2 Tomes**, dans la collection «*Les Recueils de la Législation*» éditée par le Service Central de Législation.

Depuis la dernière version de ce recueil, parue en 1999, l'environnement législatif et réglementaire de la place financière de Luxembourg a considérablement évolué. Sous l'impulsion des nombreuses directives et des règlements communautaires adoptés dans le cadre du plan d'action sur les services financiers, des pans entiers de la législation ont été modernisés et adaptés à la sophistication croissante des activités financières et d'autres dispositions devront l'être encore.

Cette édition «*2006*» du Recueil de Législation sur la Place Financière de Luxembourg réunit en deux tomes l'intégralité de la législation spécifique au secteur financier, y compris les activités d'assurance liées à la gestion de l'épargne.

Divisée en quatre parties, consacrées (I) aux professionnels et activités du secteur financier, (II) aux professionnels et activités du secteur des assurances, (III) aux marchés et instruments financiers et (IV) aux systèmes monétaire et financier, la publication suit la structure de l'«*Observatoire juridique de la place financière*», vaste base de données électronique créée par le Comité pour le développement de la place financière de Luxembourg (CODEPLAFI).

Le Recueil «*Place Financière de Luxembourg – 2006*» constitue ainsi, à l'attention des professionnels des domaines concernés et des intéressés avertis, un outil indispensable et parfaitement complémentaire au site de l'Observatoire juridique de la place financière.

Les deux tomes du Recueil «*Place Financière de Luxembourg – 2006*» sont disponibles en librairie, au prix de 40,00 € (20,- € le Tome 1 et 20,- € le Tome 2).

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois de septembre 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	s.à r.l. A.M.H. LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg	01.09.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*

2.	S.A. CENTRE LUXEMBOURG, ayant exploité sous l'enseigne «PERFECT LINE», établie et ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 47, Grand-Rue	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
3.	s.à r.l. MONALISA, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 4-6, rue d'Anvers	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Olivier *Wagner*
4.	S.A. ROYAUME DES CAFES, avec siège social à L-1631 Luxembourg, 5, rue Glesener, de fait inconnue à cette adresse	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Donald *Venkatapen*
5.	S.A. EUROPUBLIC PROPERTY LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, actuellement sans siège social connu	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Donald *Venkatapen*
6.	s.à r.l. EUROLUX TAXIS, établie et ayant son siège social à L-1713 Luxembourg, 211, rue de Hamm	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Kamilla *Ladka*
7.	S.A. INCYPHER, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25a, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Kamilla *Ladka*
8.	S.A. DID, établie et ayant son siège social à L-2172 Luxembourg, 10, rue Alphonse Munchen	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Pascale *Petoud*
9.	s.à r.l. IMMOLOC, établie et ayant son siège social à L-5360 Schrassig, 27, rue d'Oetrange	08.09.06	Mme Karin *Guillaume*	Me Pascale *Petoud*
10.	s.à r.l. PEGASUS SERVICE, établie et ayant son siège social à L-6620 Wasserbillig, 1, rue de la 87e Division	13.09.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
11.	s.à r.l. OFFICELINE, établie et ayant son siège social à L-7315 Steinsel, 21, rue de l'Ecole	13.09.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
12.	S.A. CABINET EXECAU, avec siège social à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel, Z.I. «Um Monkeler»	18.09.06	M Marc *Wagner*	Me Laurent *Bizzotto*
13.	s.à r.l. IL PALATINO, établie et ayant son siège social à L-3717 Rumelange, 2, rue du Couvent	20.09.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
14.	s.à r.l. MATTIOLI, établie et ayant son siège social à L-7541 Mersch, 10, Impasse Aloyse Kayser	22.09.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
15.	s.à r.l. COIFFEUR RAFFINESSE, établie et ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 7, Grand-Rue	22.09.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
16.	s.à r.l. BRASIL, établie et ayant son siège social L-2552 Dommeldange, 5, rue de la Station	25.09.06	M Robert *Worre*	Me Marguerite *Ries*
17.	s.à r.l. SPRINT, avec siège social à L-3360 Leudelange, 80, rue de Luxembourg, ayant exploité sous l'enseigne «SPRINT BIKES & MORE» à L-3898 Foetz, 11, rue du Brill	29.09.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
18.	s.à r.l. SUNSHINE SOLARIUM, établie et ayant son siège social à L-1221 Luxembourg, 225, rue de Beggen	29.09.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Feltgen*

19. S.A. EUROFRIGO BELUX, établie et ayant son siège social à L-8363 Septfontaines, 2/2 Simmerfarm	29.09.06	Mme Nadine Walch	Me Donald *Venkatapen*
	Diekirch		
20. le sieur Detlef Keller, demeurant à L-9540 Wiltz, 27, avenue de la Gare	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
21. S.A. DIAMONIO, ayant eu son dernier siège social connu à L-9743 Crendal, maison 14	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
22. S.A. GTS, ayant eu son dernier siège social connu à L- 9265 Diekirch, 6, rue du Palais	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
23. S.A. ELES (ELECTRONIC AND EQUIPMENT SUPPLY) ayant eu son dernier siège social connu à L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Daniel *Baulisch*
24. S.A. ADD LUX, ayant eu son dernier siège social connu à L-8832 Rombach-Martelange, 14, route de Bigonville	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
25. s.à r.l. RS TRADING, ayant eu son dernier siège social connu à L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
26. S.A. MULTI-METALL, ayant eu son dernier siège social connu à L-6581 Rosport, 9, rue Neuve	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*
27. S.A. I MEDIA, ayant eu son dernier siège social connu à L-8824 Perle, 37, rue de la Poste, actuellement sans siège social connu	20.09.06	M Lex Eippers	Me Isabel *Dias*
28. s.à r.l. CELIA, ayant eu son dernier siège social connu à L-9570 Wiltz, 30A, rue des Tondeurs,	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
29. S.A. YMAN, établie et ayant son siège social à L-9224 Wiltz, 2, rue Hannelast	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
30. s.à r.l. HOME PERFECTION, établie et ayant son siège social à L-9982 Weiler, maison 10	20.09.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*
31. s.à r.l. BRUCHER STUFF, établie et ayant son siège social à L-9140 Bourscheid, 33, Groussgaass	27.09.06	M Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*
32. s.à r.l. A & I ENTERPRISES, établie et ayant son siège social à L-9122 Schieren, 21, rue de la Gare	27.09.06	M Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*
33. s.à r.l. NOUVELLE AUBERGE BEAU SEJOUR, établie et ayant son siège social à L-6463 Echternach, 18, rue Maximilien	27.09.06	M Lex *Eippers*	Me Isabel *Dias*

Tribunal du Travail de Luxembourg. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 15 novembre 2006, Monsieur Christian FEY, Sachgebietsleiter Personalverwaltung auprès de la DekaBank Deutsche Girozentrale Luxembourg S.A., demeurant à L-4955 Bascharage, 4, rue des Bleuets, a été nommé assesseur-employeur au Tribunal du Travail de Luxembourg pour achever le mandat de Monsieur Patrick GREGORIUS, membre effectif.

Par le même arrêté ministériel Madame Arlette PETERS, Manager Compensation & Benefits-Social Affairs auprès de ING Luxembourg S. A., demeurant à L-3332 Fennange, 16, op Grimmelbach, a été nommée assesseur-employeur au Tribunal du Travail de Luxembourg pour achever le mandat de Monsieur Dirk LEISTICO, membre suppléant.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 79 **6 décembre 2006**

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 10 octobre 2006 portant nomination des membres du Conseil Supérieur de la Pêche.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu le règlement grand-ducal du 2 octobre 2000 concernant les missions, la composition et le mode de fonctionnement du Conseil Supérieur de la Pêche;

Arrête:

Art. 1er. Sont nommés membres du Conseil Supérieur de la Pêche pour un terme de 3 ans:

a) Membres effectifs:

– Monsieur Jean-Paul Conzémius, Premier Conseiller de Gouvernement auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;
– Monsieur Gusty Graas, Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
– Monsieur Marcel Schumacher, Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
– Monsieur Max Lauff, Ingénieur principal auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
– Monsieur Jean-Paul Lentz, Conducteur-inspecteur principal premier en rang auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
– Monsieur Gilbert Zangerlé, Représentant de l'a.s.b.l. NATURA;
– Monsieur Ady Krier, Ingénieur première classe auprès de l'Administration des Eaux et Forêts;
– Monsieur André Probst, Vétérinaire-inspecteur auprès de l'Administration des Services Vétérinaires;
– Monsieur Gilles Didier, Ingénieur principal à la Division des Ouvrages d'Art de l'Administration des Ponts et Chaussées.

b) Membres suppléants:

– Monsieur Lucien Marx, Rédacteur principal auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire;
– Monsieur Jean-Marie Becker, Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
– Monsieur Pierrot Merten, Représentant de la Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs;
– Monsieur Jean-Marie Ries, Ingénieur première classe auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
– Madame Monique Reichard, Ingénieur première classe auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau;
– Monsieur Jos Remiche, Représentant de l'a.s.b.l. NATURA;
– Monsieur Frank Wolff, Attaché d'administration auprès du Ministère de l'Environnement;
– Monsieur Serge Losch, Médecin-vétérinaire auprès du Laboratoire de Médecine Vétérinaire.

Art. 2. Monsieur Jean-Paul Conzémius, Premier Conseiller de Gouvernement auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, remplira la fonction de président et Madame Chantal Büchler, employée auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau, celle de secrétaire.

Art. 3. Le présent arrêté est adressé à chacun des membres et au secrétaire pour leur servir de titre; une expédition conforme est transmise à la Cour des Comptes pour information.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 27 octobre 2006 portant nomination des maîtres de stage pour le stage pharmaceutique des études en pharmacie.

Le Ministre de la Santé,

Vu la loi du 18 juin 1969 sur l'enseignement supérieur et l'homologation des titres et grades étrangers d'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 18 décembre 1970 fixant les critères d'homologation des titres et grades étrangers en pharmacie;

Vu le règlement ministériel du 4 mai 1982 concernant le stage pharmaceutique des étudiants en pharmacie et notamment l'article 5;

Vu l'avis du Conseil en stage;

Arrête:

Art. 1er. Les pharmaciens suivants sont nommés maîtres de stage des étudiants en pharmacie pour un terme de trois ans:

– M. ARENDT Alain, Esch-sur-Alzette
– Mme BECKER-BAUER Danièle, Bettembourg
– M. BLEY Marc, Strassen
– M. BRACONNIER Leon, Clervaux
– M. CARDONI Marc, Dudelange
– Mme CHRISTNACHT Jacqueline, Kayl
– M. De BOURCY Romain, Luxembourg
– M. ENGEL Alain, Niedercorn
– M. ERNST Hubert, Luxembourg
– M. FEIEREISEN Claude, Grevenmacher
– Mme FELL Christiane, Luxembourg
– M. FOEHR Georges, Dudelange
– Mme GOEDERT Thérèse, Luxembourg
– M. GROOS Camille, Luxembourg
– M. KIRT Camille, Niedercorn
– M. KOHL Tom, Kehlen
– Mme LORANG Monique, Luxembourg
– M. LUGEN Daniel, Luxembourg
– Mme MARTENS-PAULUS Joséane, Dudelange
– M. MARX François, Luxembourg
– Mme MAX Edmée, Hosingen
– M. MEDERNACH Jean, Sandweiler
– M. MERGEN Ernest, Diekirch
– Mme MICHEL Andrée, Luxembourg
– M. RECKING René, Diekirch
– M. SCHERGEN Carlo, Schifflange
– Mme SCHMITZ Rose, Capellen
– M. SCHROEDER Georges, Luxembourg
– Mme SCHROEDER-SCHLESSER Catherine, Soleuvre
– Mme STROMMENGER M.-Térèse, Bridel
– M. STUMPER Jeff, Luxembourg
– M. TRIEWEILER Michel, Esch-sur-Alzette
– M. VULLERS Willy, Mersch
– Mme WELSCHBILLIG Cathy, Esch-sur-Alzette.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 27 octobre 2006.
Le Ministre de la Santé,
Mars Di Bartolomeo

Arrêté ministériel du 9 novembre 2006 fixant la date des élections complémentaires de la commune de Schengen.

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire,

Vu l'article 189 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003;

Vu la délibération du conseil communal de Remerschen du 14 juillet 2006;

Arrête:

Art. 1er. Le collège électoral de la commune de Schengen (anc. Remerschen) se réunira dimanche, le 4 mars 2007 pour procéder à l'élection complémentaire d'un conseiller communal pour la commune de Schengen.

Art. 2. Les candidats devront se déclarer au plus tard vendredi, le 2 février 2007 avant six heures du soir.

Art. 3. Les électeurs désireux de voter par correspondance devront en aviser le collège des bourgmestre et échevins au plus tôt lundi, le 25 décembre 2006 et au plus tard vendredi, le 2 février 2007.

Art. 4. Le présent arrêté sera expédié à Monsieur le Commissaire de district à Grevenmacher, chargé d'en assurer l'exécution.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Arrêté ministériel du 16 novembre 2006 portant répartition, sur les différentes fonctions et spécialités, du nombre total des candidats à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2006/2007.

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment son article 6, sub I;

Vu le règlement grand-ducal du 13 juin 1994 pris en exécution de la loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, notamment son article 3;

Vu la loi du 29 juin 2005 fixant les cadres du personnel des établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique;

Vu la décision du Gouvernement en Conseil du 3 octobre 2006 arrêtant le volume de recrutement en personnel enseignant de l'enseignement postprimaire pour les années scolaires 2006/2007 à 2010/2011;

Arrête:

Art. 1er. Le nombre total des agents à admettre dans une carrière d'enseignant de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2006/2007 est fixé à 190 unités.

Art. 2. Le nombre d'agents à recruter dans la carrière de l'instituteur d'enseignement préparatoire pendant l'année scolaire 2006/2007 est fixé à 24 unités.

Art. 3. La répartition, par fonctions et spécialités, du nombre total de 166 agents à admettre au stage pédagogique de l'enseignement postprimaire pendant l'année scolaire 2006/2007 est fixée comme suit:

Carrière du maître d'enseignement technique		
spécialité:	coiffure	2
spécialité:	électrotechnique	2
spécialité:	mécanicien d'autos	2
spécialité:	métiers du bâtiment	1
spécialité:	métiers du bois	1
spécialité:	métiers du métal	1
spécialité:	peintre-décorateur	1
spécialité:	cuisinier-traiteur	1
spécialité:	débosseleur-peintre	1
spécialité:	horticulteur- pépiniériste	1
Carrière du maître de cours spéciaux		
spécialité:	secrétariat	3
spécialité:	éducateur gradué	1
Carrière du professeur d'enseignement technique		
spécialité:	architecture des jardins et du paysage	1
spécialité:	professions de santé	1
Carrière du professeur architecte		1

Carrières du professeur ingénieur ou du professeur de sciences de l'enseignement secondaire technique

spécialité:	agronomie	2
spécialité:	écologie/environnement	1
spécialité:	électrotechnique	2
spécialité:	génie civil	2
spécialité:	professions de santé-infirmier	2
spécialité:	professions de santé-ATM chirurgie	1
spécialité:	horticulture	1
spécialité:	informatique	4
spécialité:	mécanique	2
spécialité:	psychologie	2
spécialité:	pédagogie	1

Carrières du professeur de lettres ou de sciences de l'enseignement secondaire

spécialité:	allemand	20
spécialité:	anglais	19
spécialité:	biologie	7
spécialité:	chimie	4
spécialité:	français	23
spécialité:	géographie	4
spécialité:	histoire	7
spécialité:	latin	2
spécialité:	mathématiques	16
spécialité:	philosophie	2
spécialité:	physique	5
Carrière du professeur de sciences économiques et sociales		5
Carrière du professeur d'éducation artistique		4
Carrière du professeur d'éducation musicale		1
Carrière du professeur d'éducation physique		6
Carrière du professeur de doctrine chrétienne		1

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 16 novembre 2006.
La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,
Mady Delvaux-Stehres

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 novembre 2006 Madame Pascale TOUSSING, sous-directeur de l'administration des contributions directes, a été nommée directeur adjoint à l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du 17 novembre 2006 Madame Christiane NOTHUM, vérificateur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée rédacteur principal à la même administration et affectée à la division «Contentieux» de la direction.

Par arrêté grand-ducal du même jour Monsieur Guy POOS, inspecteur de direction à l'administration des contributions directes, a été nommé chef de la division «Contentieux» de la direction de l'administration des contributions directes.

Par arrêté grand-ducal du même jour Monsieur Claude STEPHANY, contrôleur adjoint au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé chef de bureau adjoint à la même administration et affecté à la division «Contentieux» de sa direction.

Par arrêté grand-ducal du même jour Monsieur Claude WOLLES, inspecteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommé inspecteur principal à la même administration et affecté en tant que préposé au bureau d'imposition Luxembourg 2 de la section des personnes physiques.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Caisse des Consignations. – Avis. – En exécution de l'alinéa 3 de l'article 9 de la loi du 29.04.1999 sur les consignations, les ayants droit ci-après sont avisés de la déchéance au bénéfice du Trésor du droit de remboursement des sommes consignées à leur profit auprès de la Caisse des Consignations à Luxembourg.

Date de la consignation	Noms, qualités et adresses des ayants droit	Date de la déchéance
01.03.1955	créanciers de la faillite Joseph SAPORITO, commerçant à Luxembourg, 3, rue des Bains	08.07.2007
09.06.1977	créanciers de la faillite Marcel BESCH, commerçant à Luxembourg, 5, rue de Vianden	09.06.2007
24.10.1962	créanciers de la faillite Nicolas BARTZ, entrepreneur, Luxembourg, 55, rue de Cessange	28.09.2007
04.03.1971	Andrée WEBER, épouse LECLERC, née à Paris le 21.03.1920 ayant demeuré à Luxembourg, 100 rue des Trevires	16.05.2007
24.11.1975	créanciers de la faillite TRAMATRA, à savoir: MOLINARI Antonio s.d.c. et SANCHEZ Manuel s.d.c.	28.09.2007
08.09.1976	COMPTOIR MODERNE S.à r.l, Luxembourg, 125, av. du X Septembre	16.03.2007
10.01.1977	René DECKER, ayant demeuré à Luxembourg, 83, rue de Strasbourg	10.01.2007
24.01.1977	MANALI S.A., Luxembourg, 17a, rue du Fort Neipperg	24.01.2007
15.03.1977	INSTALLEC S.à r.l., Bascharage, 79a, av. de Luxembourg	03.02.2007
10.02.1977	Antoinette KARGER-HILSEMER, ayant demeuré à Luxembourg, 45, av. Alphonse Munchen	10.02.2007
15.02.1977	Propriétaire inconnu d'un bœuf trouvé à l'abandon, vendu publiquement	15.02.2007
17.02.1977	Succession vacante: Jeanne MORETTE, née à Sandweiler le 28.03.1910, ayant demeuré à Crauthem et décédée à Luxembourg le 25.02.1976	17.02.2007
04.03.1977	Créanciers de la faillite Alfred HARTERT, entreprise de transports à Schoos	04.03.2007
18.03.1977	Produit de vente d'une voiture vendue publiquement	18.03.2007
24.05.1977	Ateliers Laudor, Dudelange, 169, route de Kayl	24.05.2007
29.04.1977	Procureur d'Etat pour mise en liberté MULLER Jean, né à Esch/Alzette le 25.07.1953, dem. à Luxbg	29.04.2007
21.06.1977	André BARBAROSSA, né à Moyeuwre le 8.11.1938, ayant demeuré à Giraumont, 21, rue du Tour et Jean BARBAROSSA , né à Trieux le 03.01.1932, ayant demeuré à Giraumont, 17, rue du Gros Arbre	21.06.2007
22.07.1977	Acte de vente CFL/époux SEIL-THOMMES du 15.6.1976; moitié du prix de vente revenant aux héritiers de SEIL Léon, décédé le 10 juillet 2004	22.07.2007
29.07.1977	Me Lucien Schuman au nom de Jos LAMBORELLE-BERNARD ayant demeuré à Obercorn	29.07.2007
29.07.1977	Me Lucien Schuman pour compte de Gaston STOFFEL s.d.c.	29.07.2007
29.07.1977	Me Lucien Schuman pour compte de William DAW s.d.c.	29.07.2007

Date de la consignation	Noms, qualités et adresses des ayants droit	Date de la déchéance
02.08.1977	Héritiers de Anne REINHARDT, épouse HERNARTH, ayant demeuré à Francfort/Main, 15, Florastrasse et héritiers de Hélène SCHMIDT, épouse DREWES, ayant demeuré à Berlin, 6, Promenadenstrasse	02.08.2007
28.09.1977	Remo MANNELLI, ayant demeuré à Differdange, 4, av. de la Liberté	28.09.2007
13.10.1977	Faillite Amadeo FASOLI: dividende revenant à M. MOLITERNI, s.d.c.	13.10.2007
13.10.1977	Faillite Graf et Cie: dividende revenant à la société BEKA, sans adresse connue	13.10.2007
20.10.1977	Créanciers de la faillite Adolphe DIEDERICH de Burmerange	20.10.2007
26.10.1977	Détenteurs d'actions de la société «Holding des Brevets Fleischel» S.A. avec siège social à Luxembourg	26.10.2007
26.10.1977	Créanciers de la faillite LUXFORM S.à r.l.	26.10.2007
31.10.1977	Procureur d'Etat pour mise en liberté Alfred LORANG, né à Luxembourg le 29.7.1955, ayant demeuré à Diekirch: RPNI adresse pas valable	31.10.2007
17.11.1977	Créanciers de la faillite Charles ZENNEN, Luxembourg	17.11.2007
21.11.1977	SECAR S.à r.l ayant eu son siège à Abweiler	21.11.2007
22.12.1977	Succession vacante Jean ACKERMANN, né à Marxberg, le 2.11.1898, ayant demeuré à Luxembourg et y décédé le 2.4.1977	22.12.2007

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 novembre 2006 Monsieur Mathis MELLINA, sous-directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé directeur adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines.

Par arrêté grand-ducal du 16 novembre 2006 Monsieur Pierre GOEDERT, conseiller de direction 1ère classe à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommé directeur adjoint à l'administration de l'enregistrement et des domaines.

Administration gouvernementale. – Nominations. – Démissions. – Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2006, Madame Monique LUDOVICY, conseiller de direction hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée conseiller de direction première classe hors cadre. Par arrêtés grand-ducaux du 10 novembre 2006, Mesdames Ana ALMEIDA DA COSTA, Isabelle STOURM et Isabelle WELTER, attachés de gouvernement à l'administration gouvernementale, ont été nommées attachés de gouvernement premier en rang. Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006, Madame Simone POLFER, attaché de gouvernement hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommée attaché de gouvernement premier en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 13 octobre 2006, Monsieur Christian GINTER, attaché d'administration à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2006, Monsieur Jean BACK, inspecteur principal premier en rang hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé attaché de gouvernement premier en rang hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006, Monsieur Marc MULLER, inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale, a été nommé inspecteur principal hors cadre. Par arrêté grand-ducal du 13 octobre 2006, Madame Annick TRMATA, chef de bureau à l'administration gouvernementale, a été nommée inspecteur. Par arrêté grand-ducal du 27 octobre 2006, Madame Nadine DENIS, chef de bureau adjoint à l'Entreprise des Postes et Télécommunications, a été nommée chef de bureau adjoint hors cadre à l'administration gouvernementale.

Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre a été accordée à Madame Mariette FABECK. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré. Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur principal premier en rang hors cadre a été accordée à Monsieur Jeannot KUGENER. Par le même arrêté le titre honorifique de ses fonctions lui a été conféré.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Examen de fin de stage. – Dans la 2e quinzaine du mois de mars 2007, l'Administration des services techniques de l'agriculture organisera un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur.

Direction de l'Aviation Civile. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006 Madame Claude WAGENER, attachée de gouvernement 1ère en rang à la Direction de l'Aviation Civile a été nommée conseillère de direction adjointe à la même Direction avec effet au 1er novembre 2006.

Par arrêté grand-ducal du 6 octobre 2006 Monsieur Marco MERENS, ingénieur à la Direction de l'Aviation Civile a été nommé ingénieur-inspecteur à la même Direction avec effet au 1er novembre 2006.

Direction de la Santé. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 novembre 2006, Monsieur Patrick MAJERUS a été nommé expert en radioprotection auprès de la Direction de la Santé.

Entreprises d'assurances. – Transfert de portefeuille d'assurances «PROTECTION JURIDIQUE» souscrit par «FOYER ASSURANCES S.A.» sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg de l'entreprise d'assurances «FOYER ASSURANCES S.A.» vers l'entreprise d'assurances «FOYER-ARAG S.A.». – Par arrêté ministériel du 22 novembre 2006, l'entreprise d'assurances «FOYER ASSURANCES S.A.» avec siège social à L-3372 Leudelange, 46 rue Léon Laval, a été autorisée à transférer le portefeuille d'assurances «PROTECTION JURIDIQUE» souscrit par «FOYER ASSURANCES S.A.» sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg à l'entreprise d'assurances «FOYER-ARAG S.A.» avec siège social à L-3372 Leudelange, 46 rue Léon Laval.

Indice des prix à la consommation au 1er octobre 2006.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **703.53** au 1er octobre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er octobre 2006 à **703.18**.

Avec l'indice du mois de juillet, la moyenne semestrielle a dépassé une nouvelle cote d'échéance de l'échelle mobile des salaires (699.82 points). Conformément aux dispositions de la loi du 27 juin 2006 adaptant certaines modalités d'application de l'échelle mobile des salaires et des traitements, **une nouvelle cote d'application est mise en vigueur au 1.12.2006** pour le calcul des salaires, des traitements et des pensions. Celle-ci est de **668.46**.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Inspection générale de la sécurité sociale-Cellule d'évaluation et d'orientation. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 17 novembre 2006, Monsieur Stéphane KLOP, kinésithérapeute-stagiaire auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale-Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommé à la fonction de kinésithérapeute auprès de la même administration avec effet au 1er décembre 2006.

Institut national d'administration publique. – Examen de fin de formation générale. – Carrières inférieures et moyennes/secteurs étatique et communal.

L'Institut national d'administration publique organise au cours de l'année 2007 les examens suivants:

– Division de la formation générale pendant le service provisoire du personnel des communes:
  1. au cours du mois de mars 2007 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire de la carrière de l'expéditionnaire administratif;
  2. au cours du mois de mars 2007 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières du secrétaire communal et du rédacteur;
  3. au cours du mois d'avril 2007 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires en service provisoire des carrières supérieures administratives communales;

– Division de la formation générale pendant le stage du personnel de l'Etat:
  4. au cours du mois de mars 2007 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires de la carrière de l'expéditionnaire;
  5. au cours du mois de mars 2007 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires de la carrière du rédacteur;

6. au cours du mois d'avril 2007 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives;
7. au cours du mois de juillet 2007 un examen sanctionnant la formation générale des fonctionnaires stagiaires des carrières supérieures administratives.

Magistrature. – Composition de la chambre criminelle de la Cour d'appel pour le restant de l'année judiciaire 2006-2007. – Le 16 novembre 2006, la Cour supérieure de justice du Grand-Duché de Luxembourg a désigné, comme magistrats appelés à composer la chambre criminelle de la Cour d'appel pour le restant de l'année judiciaire 2006-2007, Monsieur Arnold WAGENER, président de chambre, Monsieur Paul WAGNER, président de chambre, Monsieur Jean-Claude WIWINIUS, premier conseiller, Monsieur Nico EDON, premier conseiller, Madame Eliane EICHER, conseiller, Madame Joséane SCHROEDER, conseiller, Monsieur Charles NEU, conseiller, Madame Lotty PRUSSEN, conseiller, et Monsieur Gilbert HOFFMANN, conseiller.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structure d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Sandrine TISSERAND épouse BOURRASSEAU résidant au 3, rue de Lohr, L-4987 Sanem pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Silvana SCHWARZ épouse WEBER, résidant au 4, rue Mgr. J-Bernard, L-8558 Reichlange pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Zahra TEBSI résidant au 136, rue de Cessange, L-1321 Luxembourg pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Natalia LOPES épouse VALIN, résidant au 6, rue Bannentm L-3414 Dudelange pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Arlette JACOB épouse CINTRAO, résidant au 14, rue Neiwiss, L-3786 Tétange pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de quatre enfants à son domicile.

Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire. – Examens des fonctionnaires communaux. – Il est porté à la connaissance des intéressés que les examens de fin de formation spéciale prévus pour les fonctionnaires communaux auront lieu aux dates suivantes:

Carrière du secrétaire communal: lundi, le 26 février 2007

Carrière du receveur communal: mardi, le 13 mars 2007

Carrière du rédacteur: lundi, le 5 mars 2007
mardi, le 6 mars 2007
mercredi, le 7 mars 2007

Carrière de l'ingénieur-technicien: jeudi, le 29 mars 2007

Carrière de l'expéditionnaire administratif: mercredi, le 28 février 2007

Relevé des faillites prononcées par les tribunaux de commerce pendant le mois d'octobre 2006.

N° d'ordre	Nom du failli	Date du Jugement	Juge-commissaire	Curateur
		Luxembourg		
1.	S.A. TRIPLE-A-ENTERPRISES, ayant eu son siège social à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
2.	S.A. DUOCOM, avec siège social à L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*

3.	s.à r.l. DIAL IT, ayant eu son siège social à L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
4.	S.A. BMR LIMO SERVICE, en abrégé BMR S.A., avec siège social à L-3515 Dudelange, 214, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
5.	S.A. LUXEUROPE, ayant eu son siège social à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
6.	S.A. JOBARIA, ayant exploité un restaurant sous la dénomination «LA GROTTA», avec siège social à L-1313 Luxembourg, 33, rue des Capucins	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
7.	s.à r.l. TRANSTAXI DE OLIVEIRA, avec siège social à L-5482 Wormeldange, 7, rue de Dreiborn	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
8.	S.A. TRANI, ayant eu son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard F.D. Roosevelt, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Anne *Devin-Kessler*
9.	S.A. XENON INTERNATIONAL, ayant eu son siège social à L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marie-Amandine *Coydon*
10.	S.A. I. D. 2002, avec siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val St. André, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marie-Amandine *Coydon*
11.	S.A. IMMOBILIERE WE, ayant eu son siège social à L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Sandrine *De Almeida Oliveira*
12.	S.A. K + CA, ayant eu son siège social à L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Sandrine *De Almeida Oliveira*
13.	s.à r.l. ESO, avec siège social à L-2610 Luxembourg, 208, route de Thionville	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Elisa *Faraldo Talmon*
14.	s.à r.l. SPORTECH, avec siège social à L-4538 Oberkorn, 12-14, rue Dalscheidt, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Elisa *Faraldo Talmon*
15.	S.A. COTE D'AZUR MARITIME, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, acuellement sans siège social connu	02.10.06	M Marc *Wagner*	Me Céline *Defay*
16.	S.A. CORTEL, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Céline *Defay*
17.	s.à r.l. MALFAKASSA, ayant eu son siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard G.-D. Charlotte, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Nicolas *Fermaud*
18.	s.à r.l. JEAN-RAYMOND, avec siège social à L-5421 Erpeldange (Bous), 5, Schmattegaass, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Nicolas *Fermaud*

19.	S.A. CIT LUXEMBOURG TRAVEL, ayant eu son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth*
20.	s.à r.l. MOVIE WORLD, avec siège social à L-4940 Bascharage, 117, avenue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Lionel *Gueth*
21.	S.A. FIRST WAY, ayant eu son siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle Le 2000, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Marc *Daubenfeld*
22.	s.à r.l. CARRELAGES FERREIRA FRERES, avec siège social à L-3284 Bettembourg, 2, rue Vieille	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Marc *Daubenfeld*
23.	S.A. MANGUSTA, ayant eu son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Julie *Chartrain*
24.	S.A. BLUE STEAM & SHIPPING, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Julie *Chartrain*
25.	s.à r.l. D + W TRANSPORTS, avec siège social à L-5550 Remich, 20, rue de Mamer, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Donald *Venkatapen*
26.	s.à r.l. JOSCH, avec siège social à L-8393 Olm, 4, rue de Capellen	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Donald *Venkatapen*
27.	S.A. ATEMIS, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
28.	S.A. FACADE CONSTRUCTION PLAFOND FERREIRA & BRANCO, avec siège social à L-4201 Esch-sur-Alzette, 25, rue de Lallange	02.10.06	M Robert *Worre*	Me Alexandre *Dillmann*
29.	s.à r.l. CJP PETROL, ayant eu son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue, actuellement sans siège social connu	04.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
30.	S.A. BLUBAY MANAGEMENT, établie et ayant son siège à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian	04.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Olivier *Wagner*
31.	S.A. M-REST, ayant eu son siège social à L-5553 Remich, 30, Quai de la Moselle, actuellement sans siège social connu	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
32.	s.à r.l. NOAM, avec siège social à L-2550 Luxembourg, 46, avenue du Dix Septembre, de fait inconnue à cette adresse	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Hurt*
33.	s.à r.l. AUTOPUNKT NIC LEHNEN + MOTO SHOP, avec siège social à L-3353 Leudelange, 18-20, route d'Esch, de fait inconnue à cette adresse	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Pierre *Hurt*
34.	s.à r.l. R.M. avec siège social à L-3378 Livange, 4, route de Bettembourg, Z.I. «Le 2000», de fait inconnue à cette adresse	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tessie *Linster*
35.	s.à r.l. EURO CLEAN, ayant eu son siège social à L-3616 Kayl, 14, rue du Commerce, actuellement sans siège social connu	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tessie *Linster*

36.	s.à r.l. IMMO-DANBE, avec siège social à L-4831 Rodange, 79, route de Longwy, de fait inconnue à cette adresse	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jacqueline *Kintzele*
37.	s.à r.l. TRANSAL, ayant eu son siège social à L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jacqueline *Kintzele*
38.	s.à r.l. ENTREPRISE DE PROPRETÉ LUXEMBOURG, avec siège social à L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval, de fait inconnue à cette adresse	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Magalie *Lysiak*
39.	s.à r.l. AURA-DENTAL, établie et ayant son siège social à L-4108 Esch-sur-Alzette, 13, route d'Ehlerange	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Magalie *Lysiak*
40.	S.A. APHRODITE SHIPPING, ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, actuellement sans siège social connu	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Stéphanie *Prune Callot*
41.	S.A. THYBRIS LUXEMBOURG, ayant eu son siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, actuellement sans siège social connu	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Stéphanie *Prune Callot*
42.	s.à r.l. EUROPE-AGENCEMENT, en liquidation volontaire, ayant eu son siège social à L-2320 Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse, actuellement sans siège social connu	06.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Frank *Rollinger*
43.	s.à r.l. CARBONARA, établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont	09.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
44.	S.A. SKALA LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2269 Luxembourg, 11, rue Origer	09.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marguerite *Ries*
45.	s.à r.l. I.M.A. LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich	13.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
46.	s.à r.l. H + R CONSTRUCTION, établie et ayant son siège social à L-6941 Niederanven, 2, rue de Mensdorf	13.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Pierre *Feltgen*
47.	S.A. LUXSAT INTERNATIONAL, avec siège social à L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains	16.10.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
48.	S.A. FOOD ART EUROPE, avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, Avenue de la Gare, de fait inconnue à cette adresse	16.10.06	M Marc *Wagner*	Me Olivier *Wagner*
49.	S.A. ASCOTEC, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 490, Route de Longwy	16.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marie *Gilmer*
50.	s.à r.l. EL BARRIO, avec siège social à L-4940 Bascharage, 129, Avenue de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse	16.10.06	M Marc *Wagner*	Me Marie *Gilmer*
51.	s.à r.l. NAUTIC RENT, ayant eu son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, actuellement sans siège social connu	16.10.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*

52.	S.A. ALTRACO, avec siège social à L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents, de fait inconnue à cette adresse	16.10.06	M Marc *Wagner*	Me Joëlle *Niclou*
53.	s.à r.l. CIMO, CONSEILLERS IMMOBILIERS, établie et ayant son siège social à Altwies, 24, Route de Mondorf	16.10.06	M Marc *Wagner*	Me Gaël *Castex*
54.	S.A. LIBRAIRIE DE LA POSTE, établie et ayant son siège social à L-4601 Differdange, 50, avenue de la Liberté	18.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
55.	S.A. GARAGE AUTOCOM, établie et ayant son siège social à L-7220 Walferdange, 30-32, route de Diekirch	18.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
56.	S.A. HAZIEL, ayant eu son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, actuellement sans siège social connu	18.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Marguerite *Ries*
57.	s.à r.l. HENCO DIFFUSION, établie et ayant son siège social à L-2221 Luxembourg, 231, rue de Neudorf	18.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
58.	s.à r.l. MONBIACQ, établie et ayant son siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy	18.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Valérie *Demeure*
59.	s.à r.l. ELOSPORT, établie et ayant son siège social à L-4446 Belvaux, 49, rue de France	19.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
60.	s.à r.l. JOHNSON, avec siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 108, rue de l'Alzette, de fait établie à L-1475 Luxembourg, 7, rue du Saint Esprit	19.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Kamilla *Ladka*
61.	s.à r.l. TASQUINHA, établie et ayant son siège social à L-4735 Pétange, 1, rue Jean-Baptiste Gillardin	20.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
62.	s.à r.l. D.S.L. –SECURITY, établie et ayant son siège social à L-5485 Wormeldange-Haut, 2, Op Tomm	20.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Tania *Hoffmann*
63.	s.à r.l. GIORGETTI CARLO, établie et ayant son siège social à L-3895 Foetz, 18, rue du Commerce	20.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Gaston *Stein* Me Marguerite *Ries*
64.	S.A. ROM-LUX, avec siège social à L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse, de fait inconnue à cette adresse	20.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Donald *Venkatapen*
65.	s.à r.l. LEAR T.D. –TECHNOLOGY DEVELOPMENT, ayant eu son siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, actuellement sans siège social connu	20.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Donald *Venkatapen*
66.	S.A. LATTITUDE, établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal	20.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Férouze *Djerah*
67.	S.A. PROXIMATIQUE, ayant eu son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, actuellement sans siège social connu	20.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Férouze *Djerah*
68.	S.A. EKKLESIA, avec siège social à L-1459 Luxembourg, 10, Ancienne Côte d'Eich, de fait inconnue à cette adresse	20.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Gaël *Castex*

69.	S.A. AVANT KURIER, ayant eu son siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, actuellement sans siège social connu	20.10.06	Mme Paule *Mersch*	Me Gaël *Castex*
70.	s.à r.l. LUXEMBURGISCHE HANDELS- UND VERMIETUNGSGESELLSCHAFT GMBH, avec siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, Route d'Arlon	23.10.06	M Robert *Worre*	Me Jens *Konrad*
71.	S.A. TRADING ORGANISATION OFFICE LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt	25.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-Luc *Putz*
72.	s.à r.l. WHO, établie et ayant son siège social à L-6630 Wasserbillig, 64, Grand-Rue	25.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-Luc *Putz*
73.	S.A. TOITURE & CHAPITEAU, établie et ayant son siège social à L-3590 Dudelange, 27, Place de l'Hôtel de Ville	25.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Jean-Luc *Putz*
74.	s.à r.l. SGC, ayant eu son siège social à L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich, actuellement sans siège social connu	27.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Olivier *Wagner*
75.	S.A. JWS LUXEMBOURG, établie et ayant son siège social à L-5440 Remerschen, 34, Waistrooss	27.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Laure *Stachnik*
76.	s.à r.l. ALEKSANDRA COSTUME HOUSE, établie et ayant son siège social à L-3512 Dudelange, 200-202, rue de la Libération	27.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Laure *Stachnik*
77.	S.A. MEDIATEL, établie et ayant son siège social à L-1321 Luxembourg, 313, rue de Cessange	27.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Séverine *Hamm*
78.	S.A. «LE PAIN VITAL», BIOBROUT BÄCKEREI GERARD, avec siège social à L-5610 Mondorf-les-Bains, 15, avenue des Bains, de fait inconnue à cette adresse	27.10.06	Mme Nadine *Walch*	Me Séverine *Hamm*
79.	S.A. XTEC PUBLISHING, anciennement XPROD S.A., établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
80.	S.A. XTEC, établie et ayant son siège social à L-3378 Livange, Zone Industielle	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Olivier *Wagner*
81.	S.A. IMPORT EXPORT D'EQUIPEMENT MECHATRONIQUES, en abrégé EML S.A., avec siège social à L-1463 Luxembourg, 1, rue du Fort Elisabeth, de fait inconnue à cette adresse	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Miguel A. *Andreu*
82.	S.A. SAKKARA TRADING EUROPE, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer, de fait inconnue à cette adresse	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Jean-Luc *Putz*
83.	S.A. LUX EURO SUD, avec siège social à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Jean-Luc *Putz*
84.	s.à r.l. AU CHARME CANIN, avec siège social à L-4027 Esch-sur-Alzette, 8, Place Benelux	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Christophe *Zeeb*
85.	s.à r.l. NEW FLORIDA, avec siège social à L-4081 Esch-sur-Alzette, 42, rue Dicks	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Christophe *Zeeb*

86. S.A. O.M.M.I., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 86, Avenue de la Faïencerie, de fait inconnue à cette adresse	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Miloud *Ahmed-Boudouda*
87. s.à r.l. SIRO TRADING, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 26, Boulevard Royal, de fait inconnue à cette adresse	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Miloud *Ahmed-Boudouda*
88. S.A. POWERLUX, établie et ayant son siège social à L-4942 Bascharage, 53, rue de la Résistance	30.10.06	M Robert *Worre*	Me Miguel A. *Andreu*
	Diekirch		
89. S.A. PER PRO MA LOGISTICS, établie et ayant son siège social à L-9650 Esch-sur-Sûre, 6- 1B, rue d'Eschdorf	04.10.06	M Lex *Eippers*	Me Janine *Carvalho*
90. S.A. CONSTRUCTIONS BMC, établie et ayant son siège social à L-9053 Ettelbruck, 17, avenue J.F. Kennedy	04.10.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
91. le sieur Pedro DA SILVA BAPTISTA, demeurant à L-6250 Scheidgen, 30, rue Juckefeld	04.10.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
92. s.à r.l. SOFALUX, établie et ayant son siège social à L-8824 Perle, 37, rue de la Poste	04.10.06	M Lex *Eippers*	Me Janine *Carvalho*
93. s.à r.l. RESTAURANT-PIZZERIA LE VESUVE, ECHTERNACH, établie et ayant son siège social à L-6434 Echternach, 17, rue André Duchscher	11.10.06	M Lex *Eippers*	Me Pascale *Hansen*
94. s.à r.l. TAMSAT WIRELESS EUROPE, établie et ayant son siège social à L-9706 Clervaux, 2a, route d'Eselborn	11.10.06	M Lex *Eippers*	Me Edith *Reiff*
95. s.à r.l. PROJET ELEC GMBH, établie et ayant son siège social à L-9580 Rosport, 5, route d'Echternach	18.10.06	M Lex *Eippers*	Me Claude *Speicher*
96. S.A. GESTINTRADE, établie et ayant son siège social à L-9709 Clervaux, 7, route de Marnach	25.10.06	M Lex *Eippers*	Me Gilbert *Reuter*

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX

Projet de remembrement de STADTBREDIMUS
Secteur «Wéngertsberg - Uet» à Greiveldange

Nouvelle distribution des terres

Avis de dépôt des documents de l'enquête sur la nouvelle distribution des terres.

(Publication prescrite par les articles 31 et 32 de la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux.)

Les propriétaires, nu-propriétaires et usufruitiers de terrains situés dans le périmètre du projet de rembrement légal de STADTBREDIMUS, dont l'exécution a été décrétée par arrêté grand-ducal du 6 juillet 2001, sont informés que les documents de l'enquête sur le projet de lotissement, prévus à particle 31 de la loi du 25 mai 1964, sont déposés au secrétariat de la commune de STADTBREDIMUS du 4 décembre 2006 au 2 janvier 2007 inclusivement.

Pendant ce délai, les intéressés sont admis à prendre sur place et aux heures d'ouverture du secrétariat communal connaissance des documents déposés. Le secrétariat communal de STADTBREDIMUS est ouvert du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et de 13.00 à 17.00 heures.

Pendant le délai sus-indiqué, les intéressés peuvent présenter leurs réclamations et observations éventuelles sous l'une des formes suivantes:

a) par inscription signée par le déclarant dans un registre déposé à la maison communale de STADTBREDIMUS;

b) par lettre recommandée au président de l'Office National du Remembrement, boîte postale 664, L-2016 LUXEMBOURG;

c) par déclaration orale au président de l'Office National du Remembrement ou à un de ses délégués siégeant à la salle communale de STADTBREDIMUS les 18, 19 et 20 décembre 2006, chaque jour de 9.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00 heures.

Les documents déposés comprennent:

1) les plans de la nouvelle configuration parcellaire avec les zones d'estimation et les chemins d'exploitation;

2) un tableau mentionnant pour chaque propriétaire, nu-propriétaire et usufruitier les nouvelles parcelles qui leur sont attribuées avec leurs surfaces et valeurs correspondantes;

3) un mémoire explicatif du nouveau lotissement.

Toute réclamation tardive entraîne la déchéance du droit de réclamation auprès de l'Office National du Remembrement concernant l'arrêt définitif du projet de lotissement.

Les propriétaires des biens grevés et les titulaires de droits réels intéressés sont informés que ces droits réels, saisies et autres actions immobilières sont reportés, conformément à l'article 36 de la loi, de plein droit sur les parcelles attribuées à ce propriétaire.

Le tableau prévu à l'article 30, alinéa 3, sub 4° est déposé pendant 30 jours au siège de l'Office National du Remembrement et pendant les 3 jours susmentionnés au secrétariat communal de STADTBREDIMUS.

Des observations et réclamations au sujet du report des droits réels sont recueillies par l'ONR pendant la période sus-indiquée.

Luxembourg, le 21 novembre 2006.

Le Président de l'O.N.R.,

Charles Konnen

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 80 **11 décembre 2006**

Sommaire



Commission prévue à l'article 5 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 27 novembre 2006, Monsieur Gusty GRAAS, représentant de l'Association Luxembourgeoise des Editeurs de Journaux, a été nommé membre effectif de la Commission prévue à l'article 5 de la loi du 3 août 1998 sur la promotion de la presse, en remplacement de Monsieur Norbert BECKER, membre effectif démissionnaire.

Communiqué du Ministère du Travail et de l'Emploi concernant le niveau du salaire social minimum à partir du 1er décembre 2006.

En application de l'article L. 223-1 du Code du travail, les montants du salaire social minimum sont adaptés à la cote d'application 668,46 à partir du 1er décembre 2006.

Le niveau du salaire social minimum correspondant à la cote d'application 668,46 de l'échelle mobile des salaires est fixé comme suit à partir de cette date:

(230,53 à l'indice 100)

Age	*Taux Mensuel*	*Taux Horaire*
à partir de 18 ans accomplis	1.541,00	8,9075
de 17 à 18 ans	1.232,80	7,1260
de 15 à 17 ans	1.155,75	6,6806

Salaire social minimum pour travailleurs qualifiés

Le niveau du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés au sens des dispositions de l'article L. 222-4 du Code du travail est fixé à 1.849,20 Euro par mois à partir du 1er décembre 2006.

Peut prétendre au salaire social minimum pour travailleurs qualifiés:

1. Le salarié qui exerce une profession comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanctionnée par un certificat officiel. Sont à considérer comme certificats officiels, les certificats reconnus par l'Etat luxembourgeois et qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de l'enseignement secondaire technique. L'équivalence des certificats qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle est reconnue par le Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports sur avis du Ministre du Travail et de l'Emploi.

   Toute condition de pratique professionnelle antérieure est supprimée depuis le 1er avril 1986 pour l'attribution du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés.
2. Le détenteur du certificat de capacité manuelle (CCM) justifiant d'une pratique d'au moins deux années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré.
3. Le détenteur du certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP) justifiant d'une pratique d'au moins cinq années dans le métier ou la profession dans lesquels le certificat a été délivré.
4. A défaut de certificat, le travailleur justifiant d'une pratique professionnelle minimale de dix années.
5. Lorsque l'apprentissage d'une profession n'est pas acquis par la voie d'une formation sanctionnée par la délivrance d'un certificat officiel, la loi subordonne l'acquisition du bénéfice de la qualité de travailleur qualifié à une formation d'ordre pratique acquise par l'exercice durant une période minimale de six années de métier exigeant une certaine capacité technique.

Luxembourg, le 22 novembre 2006.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi,

François Biltgen

Conventions collectives de travail. – Dépôts. – Au courant du mois de novembre 2006 les dépôts des conventions collectives de travail suivantes ont été acceptés par arrêté du Ministère du Travail et de l'Emploi:

– Convention collective de travail sur les conditions de travail et de rémunération pour le personnel de la S.à r.l. NRG Luxembourg, signée en date du 31 mai 2006 entre la direction de la S.à r.l. NRG Luxembourg et le syndicat LCGB et la délégation du personnel;
– Convention collective de travail pour les employés privés des pharmacies ouvertes au public signée en date du 4 juillet 2006 entre le Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois a.s.b.l. et le syndicat OGB-L;
– Convention collective de travail applicable aux ouvriers de la S.à r.l. BK SERVICES signée en date du 3 octobre 2006 entre la direction de la S.à r.l. BK SERVICES et le syndicat OGB-L;
– Convention collective de travail pour le personnel employé de la S.A. CHAUX DE CONTERN (valable à partir du 01.01.2006), signée en date du 09 mai 2006 entre la direction de la S.A. CHAUX DE CONTERN, les syndicats LCGB et OGB-L et la délégation des employés;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. CHAUX DE CONTERN (valable à partir du 01.01.2006), signée en date du 9 mai 2006 entre la direction de la S.A. CHAUX DE CONTERN, les syndicats LCGB et OGB-L et la délégation ouvrière;



– Convention collective de travail pour le personnel employé de la S.A. EURONIMBUS, société du Groupe TECHNICOLOR, signée en date du 16 octobre 2006 entre la direction de la S.A. EURONIMBUS, l'OGB-L et la délégation des employés;
– Avenant à la convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.A. SOCOM, signée en date du 7 août 2006 entre la direction de la S.A. SOCOM, l'OGB-L et la délégation ouvrière;
– Convention collective de travail pour le personnel ouvrier de la S.à r.l. CURVER Luxembourg (valable du 01.01.06-31.03.08), signée en date du 20 octobre 2006 entre la direction de la S.à r.l. CURVER, l'OGB-L et la délégation ouvrière;
– Convention collective de travail pour les employés privés de la S.A. SAINT-PAUL Luxembourg, signée en date du 25 octobre 2006 entre la direction de la S.A. SAINT-PAUL Luxembourg et le LCGB;
– Contrat complétant la convention collective de travail AMIL/OGB-L/Syndicat Imprimeries, Médias et Culture-FLTL pour les ouvriers de la S.A. SAINT-PAUL Luxembourg, singée en date du 25 octobre 2006 entre la direction de la S.A. SAINT-PAUL Luxembourg et le LCGB;
– Avenant n° 1 à l'accord portant sur la mise en place d'un complément salarial valant pour les exercices 2005, 2006 et 2007 pour le personnel de la société CFNR LUX, signée en date du 2 décembre 2005 entre la direction de la société CFNR LUX, l'OGB-L, la FNCTTFEL et la délégation du personnel.

Ecole Supérieure du Travail – Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 22 août 2006, Madame Muriel SCHUTZ, attachée de direction 1ère en rang à l'Inspection du Travail et des Mines a été nommée membre de la Commission d'évaluation du test d'aptitude pour les personnes assumant la gestion d'une entreprise de travail intérimaire en remplacement de Monsieur Claude LORANG.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois de septembre 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
SAWASDEE Manatchanok, Mamer	AME LUX	25.09.2006
MARCHAND Anne-Françoise, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	14.09.2006
PEPEK Réjane, Fentange	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	25.09.2006
WAGNER Gerry, Sanem	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	25.09.2006
DAMAS MAGALHAES Pedro Miguel, Schifflange	DKV LUXEMBOURG	14.09.2006
NENNIG Fernande, ép. CINO, Elvange	DKV LUXEMBOURG	11.09.2006
ROZENCWAJG Elo, Mamer	DKV LUXEMBOURG	25.09.2006
BESSELING & FRIEDERES S.à r.l., représentée par M. Fernand FRIEDERES, Diekirch	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	13.09.2006
LEFEBVRE Jean-Marc, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	25.09.2006
HOLMSTRÖM Elisabet, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	13.09.2006
MOLLING Patrick Agence S.à r.l., représentée par M. Patrick MOLLING, Walferdange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	25.09.2006
MICHIELS Eric, Luxembourg	FOYER INTERNATIONAL S.A.	11.09.2006
ALBERTY Jeannot, Dudelange	LA LUXEMBOURGEOISE uniquement: R.C. - Auto, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	11.09.2006
DAMAS MAGALHAES Pedro Miguel, Schifflange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	14.09.2006
FELLER Pascal, Lenningen	LA LUXEMBOURGEOISE uniquement: R.C. - Auto, Corps de V.T.A., Protection Juridique R.C.A., Personnes transportées et Marchandises transportées	11.09.2006



NENNIG Fernande, ép. CINO, Elvange	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	11.09.2006
ROZENCWAJG Elo, Mamer	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	25.09.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois de septembre 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
WAGNER Gerry, Sanem	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	14.09.2006
GIESE Michael, Luxembourg	D.A.S. LUXEMBURG	14.09.2006
DAMAS MAGALHAES Pedro Miguel, Schifflange	P & V ASSURANCES	14.09.2006

Instituts culturels. – Examens de promotion. – Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche organisera les examens suivants:

– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur de la Bibliothèque nationale au cours du mois de mai 2007;

– un examen de promotion dans la carrière du surveillant des Instituts culturels au cours du mois de mai 2007;

– un examen de promotion dans la carrière de l'artisan des Instituts culturels au cours du mois de juin 2007.

Police grand-ducale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 17 novembre 2006, Messieurs Gérard CAYE et Alain DI GENOVA, ingénieurs inspecteurs hors cadre du cadre administratif et technique de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade d'ingénieur principal hors cadre avec effet au 1er décembre 2006.

Par arrêtés grand-ducaux du 17 novembre 2006, Messieurs Alain BRAUN et Luc DONCKEL, ingénieurs techniciens principaux hors cadre du cadre administratif et technique de la Police grand-ducale, ont été nommés au grade d'ingénieur technicien inspecteur hors cadre avec effet au 1er décembre 2006.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 27 octobre 2006, Madame le docteur Ulrike LOSKAMP, née le 17 juillet 1959, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2006, Madame le docteur Margrit HERTENSTEIN, née le 17 décembre 1958, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en dermato-vénéréologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2006, Monsieur le docteur Gérard MORALY, né le 10 août 1949, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 octobre 2006, Monsieur Didier DU PRE WERSON, né le 17 décembre 1957, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 6 octobre 2006, Monsieur Mario GAWELLEK, né le 20 juillet 1972, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 11 octobre 2006, Monsieur le docteur Holger BUNTE, né le 16 octobre 1963, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2006, Monsieur le docteur Vincent RONCO, né le 8 mai 1978, a été autorisé à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 octobre 2006, Madame le docteur Kornélia GYERMAN, née le 25 novembre 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en chirurgie générale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2006, Madame le docteur Armande KINN, née le 7 avril 1967, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en anesthésie-réanimation au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2006, Monsieur le docteur Hervé DINTINGER, né le 26 juin 1976, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en rhumatologie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2006, Madame le docteur Florence PETRY, née le 22 septembre 1973, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en pédiatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 14 novembre 2006, Madame le docteur Annegret BÄUMER épouse SCHULZE-BERGE, née le 12 juin 1960, a été autorisée à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 81 **13 décembre 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique, B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

242e MODIFICATION (14 novembre 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

	RR	DECODERM TRI	CR.		TO	1*25 G
	P	DESOMEDINE	COLL.	1 MG/1 ML	CO	1*1 COLL. 10 ML
	R	ELMEX	GEL	1,25 PC	DE	1*1 GEL 38 G
CS	RR	HUMIRA	SOL.INJ.	40 MG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,8 ML + 1*1 TAMPONS ALCOOL
CS	RR	HUMIRA	SOL.INJ.	40 MG	SC	1*2 STYLOS PREREMPLIS 0,8 ML + 1*2 TAMPONS ALCOOL
CS	RR	HUMIRA	SOL.INJ.	40 MG	SC	1*4 STYLOS PREREMPLIS 0,8 ML + 1*4 TAMPONS ALCOOL
CS	RR	HUMIRA	SOL.INJ.	40 MG	SC	1*6 STYLOS PREREMPLIS 0,8 ML + 1*6 TAMPONS ALCOOL
	P	OCULOTECT FLUID PVD	COLL.		CO	1*1 COLL. 10 ML
	P	OCULOTECT FLUID PVD	COLL.		CO	1*3 COLL. 10 ML
	RR	OESTROGEL	GEL	60 MG/100 G	PC	1*1 GEL 30 G
	RR	OESTROGEL	GEL	60 MG/100 G	PC	1*2 GEL 100 G
	P	PERDOFEMINA	CPR.	400 MG	PO	1*20 CPR.
	R	TIMOPTOL	COLL.	0,25 PC	CO	1*3 FL.OCUMETER PLUS 5 ML
	R	TIMOPTOL	COLL.	0,5 PC	CO	1*3 FL.OCUMETER PLUS 5 ML
	R	TIMOPTOLGEL	SOL.	0,25 PC	CO	1*3 FL.OCUMETER PLUS 2,5 ML
	R	TIMOPTOLGEL	SOL.	0,5 PC	CO	1*3 FL.OCUMETER PLUS 2,5 ML
	RR	VERRUMAL	SOL.		TO	1*1 SOL. 14 ML

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

RR	CHLORURE D'AMMONIUM-BAXTER	SOL.P.PERF.	2,14 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX 500 ML
RR	CHLORURE DE SODIUM-BAXTER	SOL.P.PERF.	5 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX 500 ML
RR	CIPROFLOXACIN-RATIOPHARM-100	CPR.ENR.	100 MG	PO	1*6 CPR.SS BLIST.
RR	MINIBAG PLUS SODIUM CHLORURE	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX 100 ML
P	NAC-RATIOPHARM-100	CPR.EFF.	100 MG	PO	1*20 CPR.
P	NAC-RATIOPHARM-100	CPR.EFF.	100 MG	PO	1*50 CPR.
RR	NORFLOXACIN-RATIOPHARM-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	NORFLOXACIN-RATIOPHARM-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	NORFLOXACIN-RATIOPHARM-400	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
RR	OESTROGEL	GEL	60 MG/100 G	PC	1*1 GEL 180 G
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
P	SPERTI	POMM.	7000 UI/100 G	TO	1*1 POMM. 25 G
P	SPERTI	POMM.	7000 UI/100 G	TO	1*1 POMM. 50 G
P	SPERTI	SUPP.	160 UI	PR	1*12 SUPP.

B2) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES AVEC EFFET IMMEDIAT.

P	ALDROX	CPR.	424,7 MG	PO	1*40 CPR.
P	ALDROX	SUSP.	280 MG/5 ML	PO	1*1 SUSP. 180 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*12 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*15 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*16 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.	CPR.PELLIC.	500 MG 125 MG	PO	1*500 CPR.SS BLIST.
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.125TS	PDRE P.SUSP.	125 MG 31,25 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 60 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.125TS	PDRE P.SUSP.	125 MG 31,25 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 75 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.125TS	PDRE P.SUSP.	125 MG 31,25 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 100 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.125TS	PDRE P.SUSP.	125 MG 31,25 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 120 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.125TS	PDRE P.SUSP.	125 MG 31,25 MG	PO	1*2 SUSP.OR. 60 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.125TS	PDRE P.SUSP.	125 MG 31,25 MG	PO	1*2 SUSP.OR. 75 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.250TS	PDRE P.SUSP.	250 MG 62,55 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 60 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.250TS	PDRE P.SUSP.	250 MG 62,55 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 75 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.250TS	PDRE P.SUSP.	250 MG 62,55 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 100 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.250TS	PDRE P.SUSP.	250 MG 62,55 MG	PO	1*1 SUSP.OR. 120 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.250TS	PDRE P.SUSP.	250 MG 62,55 MG	PO	1*2 SUSP.OR. 60 ML
RR	AMOXICILLIN-RATIOPHARM COMP.250TS	PDRE P.SUSP.	250 MG 62,55 MG	PO	1*2 SUSP.OR. 75 ML
RR	BICARBONATE DE SODIUM-BAXTER	SOL.P.PERF.	1,4 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
RR	BICARBONATE DE SODIUM-BAXTER	SOL.P.PERF.	6,72 PC	IV	1*1 FL.VERRE 250 ML
RR	BICARBONATE DE SODIUM-BAXTER	SOL.P.PERF.	6,72 PC	IV	1*1 FL.VERRE 500 ML
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.
R	CAPTOPRIL-RATIO-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.

R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.
R	CAPTOPRIL-RATIO-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*24 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*30 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*60 CPR.U.D.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CAPTOPRIL-RATIOPHARM-50	CPR.	50 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*56 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RATIOPHARM-12,5	CPR.	12,5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-25	CPR.	25 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.

R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*100 CPR.U.D.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	CARVEDILOL-RTP-6,25	CPR.	6,25 MG	PO	1*500 CPR.U.D.
R	ENALAPRIL-RPM	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-RPM	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-RPM	CPR.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-RPM	CPR.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-RPM	CPR.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	ENALAPRIL-RPM	CPR.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS PLUS 15/25	CPR.ENR.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS PLUS 15/25	CPR.ENR.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS PLUS 15/25	CPR.ENR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS PLUS 7,5/12,5	CPR.ENR.		PO	1*30 CPR.ENR.
R	FEMPRESS PLUS 7,5/12,5	CPR.ENR.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	FEMPRESS PLUS 7,5/12,5	CPR.ENR.		PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	FLOXAPEN	PDRE P.SIR.	250 MG/5 ML	PO	1*1 SIR. 80 ML
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*10 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*20 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*60 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*90 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	2 MG	PO	1*120 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*10 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*20 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*30 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*60 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*90 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS.BLIST.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*100 CPR.SEC.U.D.
R	GLIMEPIRIDE-RATIOPHARM	CPR.	6 MG	PO	1*120 CPR.SEC.U.D.
RR	MINIBAG PLUS SODIUM CHLORURE	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX 150 ML
RR	MINIBAG PLUS SODIUM CHLORURE	SOL.P.PERF.	0,9 PC	IV	1*1 POCHE VIAFLEX 250 ML
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*14 CPR.SS BLIST.

R	PRAVASA	CPR.		PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*28 CPR.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*30 CPR.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*98 CPR.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	PRAVASA	CPR.		PO	1*100 CPR.
P	PUNCH	CPR.		PO	1*30 CPR.
RR	RINGER VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE VIAFLO 500 ML
RR	RINGER VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*1 POCHE VIAFLO 1000 ML
RR	RINGER VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*10 POCHES VIAFLO 1000 ML
RR	RINGER VIAFLO	SOL.P.PERF.		IV	1*20 POCHES VIAFLO 500 ML
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	5 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.

R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	10 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	20 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*10 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*30 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*40 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*49 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*60 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*84 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*90 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*98 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*112 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*120 CPR.SS BLIST.
R	SIMVASTAD	CPR.PELLIC.	40 MG	PO	1*250 CPR.SS BLIST.
RR	TIENAM-250	PDRE P.PREP.PERF.		IV	1*1 FL.UNID.
P	WYLAXINE	GTTES	120 MG/1,1 ML	PO	1*1 GTTES 18 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

RR	DECODERM TRI	CR.		TO	1*25 G
A U L I E U D E					
RR	DECODERM TRI	CR.		TO	1*20 G
P	PERDOFEMINA	CPR.	400 MG	PO	1*20 CPR.
A U L I E U D E					
P	NEOMERITINE	CPR.	400 MG	PO	1*20 CPR.
RR	VERRUMAL	SOL.		TO	1*1 SOL. 14 ML
A U L I E U D E					
RR	VERRUMAL	SOL.		TO	1*1 SOL. 13 ML

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

R	ASACOL	CPR.	400 MG	PO	1*100 CPR.
R	ASACOL	CPR.	400 MG	PO	1*300 CPR.
R	ASACOL	LAV.	2 G	PR	1*7 LAV.
RR	CLARELUX	MOUSSE	0,05 PC	TO	1*1 FL. 50 G

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 82 13 décembre 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 23 novembre 2006 portant nomination du Rapporteur général à l'Inspection de la concurrence.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu la démission présentée le 27 septembre 2006 avec effet au 15 décembre 2006 par Monsieur Gabriel BLESER, Rapporteur général de l'Inspection de la concurrence,

Vu l'article 8 de la loi du 17 mai 2004 relative à la concurrence;

Arrête:

Art. 1er. Démission honorable de ses fonctions de Rapporteur général de l'Inspection de la concurrence est accordée à Monsieur Gabriel BLESER avec effet au 15 décembre 2006.

Art. 2. Est nommé Rapporteur général de l'Inspection de la concurrence avec effet au 15 décembre 2006 pour une durée de 7 ans: Monsieur Daniel BECKER, attaché de gouvernement.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copies en seront adressées aux personnes désignées et ampliation en sera communiquée pour information à Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, à l'Administration du Personnel de l'Etat, ainsi qu'à la Cour des Comptes.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.
Jeannot Krecké

Collège médical. – Elections du mois d'octobre 2006.

Résultats du scrutin des élections des membres du Collège médical qui ont été organisées suivant les dispositions de la loi du 8 juin 1999 relative au Collège médical, dont l'article 6 prévoit que les électeurs du Collège médical sont appelés à élire, lors de chaque renouvellement partiel périodique, quatre membres médecins, un membre médecin-dentiste ainsi qu'un membre pharmacien. Ces mandats deviendront effectifs au 1er janvier 2007.

Ont été élus membres effectifs:

Dr. Pierre BUCHLER, médecin à Luxembourg;
Dr. Jean-Paul SCHWARTZ, médecin à Luxembourg;
Dr. Marthe KOPPES, médecin à Esch/Alzette;
Dr. Roger HEFTRICH, médecin à Rédange/Attert;
Dr. Dominique CHAMPEVAL, médecin-dentiste à Pétange;
M. Serge OTH, pharmacien à Wasserbillig.

Ont été élus membres suppléants:

Dr. Pierre KAYSER, médecin à Luxembourg;
Dr. Anne-Marie MANDRES-PROBST, médecin à Luxembourg;
Dr. Jean-Claude LENERS, médecin à Ettelbruck;
Dr. Pierre DUSCHINGER, médecin à Ettelbruck;
Dr. Nicolas BRESSON, médecin-dentiste à Luxembourg;
M. Camille GROOS, pharmacien à Luxembourg.

Direction de l'Aviation Civile. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 10 novembre 2006 démission honorable de ses fonctions de Directeur de la Direction de l'Aviation Civile a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Henri KLEIN, avec effet à partir du 1er janvier 2007.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Henri KLEIN préqualifié.

Entreprises d'assurances. – Agents d'assurances agréés pendant le mois d'octobre 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date de l'agrément
ETOILE ASSURANCES, Agence d'Assurances, représentée par M. Michel BRAQUET, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.10.2006
KRAFT Pierre, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	11.10.2006
HUA Cuong, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.10.2006
MOES Marco, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.10.2006
SCHERREN Ginette, Schifflange	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	24.10.2006

Bureau SCHMIT Nelly S.à r.l., représenté par Mme Nelly SCHMIT, Hagen	DKV LUXEMBOURG	24.10.2006
GROF Alain, Burmerange	FOYER ASSURANCES FOYER SANTE FOYER VIE	04.10.2006
LAUER Marc, Sandweiler	FOYER ASSURANCES FOYER SANTE FOYER VIE	23.10.2006
RICHARTS N.K.J. S.à r.l., représentée par M. Jean-Pierre RICHARTS, Bettange-sur-Mess	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	24.09.2006
ETTENSPERGER Gerhard, Luxembourg	FOYER INTERNATIONAL S.A.	24.10.2006
VOLKMANN Stephan, Luxembourg	FOYER INTERNATIONAL S.A.	24.10.2006
REGNIER Valérie, Strassen	HAMBURG-MANNHEIMER	13.10.2006
REINERS Mike, Capellen	HAMBURG-MANNHEIMER	04.10.2006
FIGUEIREDO Paulo, Luxembourg	INTERLUX Assurances Maladie	23.10.2006
PERROT Bernard-Michel, Schifflange	INTERLUX Assurances Maladie	11.10.2006
Bureau SCHMIT Nelly S.à r.l., représenté par Mme Nelly SCHMIT, Hagen	LA LUXEMBOURGEOISE LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	24.10.2006
BANET-RIVET Philippe, Luxembourg	P & V ASSURANCES	11.10.2006
CARLIER Stéphane, Luxembourg	P & V ASSURANCES	24.10.2006

Entreprises d'assurances. – Agréments d'agents d'assurances retirés pendant le mois d'octobre 2006.

Nom et domicile	Entreprises d'assurances	Date du retrait
DIEDERICH Michel, Remich	AME LUX	11.10.2006
CARLIER Stéphane, Luxembourg	AXA ASSURANCES AXA ASSURANCES VIE	24.10.2006
ETOILE ASSURANCES, Agence d'Assurances, représentée par M. Michel BRAQUET, Luxembourg	BÂLOISE ASSURANCES BÂLOISE VIE	11.10.2006
DIEDERICH Michel, Remich	DKV LUXBEMBOURG	11.10.2006
GOLDSCHMIT Danielle, ép FULLER, Bertrange	EUROP ASSISTANCE	11.10.2006
HUA Cuong, Luxembourg	EUROP ASSISTANCE	24.10.2006
KRAFT Pierre, Luxembourg	EUROP ASSISTANCE	10.10.2006
MERSCH Pierre, Alzingen	EUROP ASSISTANCE	24.10.2006
MOES Marco, Luxembourg	FORTIS LUXEMBOURG IARD FORTIS LUXEMBOURG VIE	11.10.2006
GOLDSCHMIT Danielle, ép. FULLER, Bertrange	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	11.10.2006
HUA Cuong, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	24.10.2006
KRAFT Pierre, Luxembourg	FOYER ASSURANCES FOYER VIE	10.10.2006
MERSCH Pierre, Alzingen	FOYER ASSURANCES FOYER SANTE FOYER VIE	24.10.2006
DIEDERICH Michel, Remich	HAMBURG-MANNHEIMER	11.10.2006
PERROT Bernard-Michel, Schifflange	HAMBURG-MANNHEIMER	11.10.2006
UNITED EUROPEAN BANK (LUXEMBOURG), représentée par M. Yannick HENROTTE, Luxembourg	INVESTLIFE	10.10.2006
SCHERREN Ginette, Schifflange	P & V ASSURANCES	24.10.2006
KRAFT Pierre, Luxembourg	VEREINIGTE HAGEL	10.10.2006
MERSCH Pierre, Alzingen	VEREINIGTE HAGEL	24.10.2006

Groupe d'experts appelé à donner son avis sur les changements proposés des bases techniques ou sur tout autre aspect technique en relation avec le financement dans le cadre des régimes complémentaires de pension. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 24 novembre 2006, Monsieur Fernand GRULMS, membre du comité de direction de l'ABBL, et Monsieur Pierre BLEY, secrétaire général de l'UEL, sont nommés membre effectif, respectivement membre suppléant du groupe d'experts en tant que représentant du secteur financier.

Inspection générale de la sécurité sociale – Cellule d'évaluation et d'orientation. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2006, Madame Katja TURINETTI, kinésithérapeute-stagiaire auprès de l'Inspection générale de la sécurité sociale-Cellule d'évaluation et d'orientation, a été nommée à la fonction de kinésithérapeute auprès de la même administration avec effet au 1er mars 2007.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – L'agrément est accordé à la «Fondation Letzebuerger Guiden a Scouten am Dengscht vun de Jonken» ayant son siège 5, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la «Maison des Jeunes A Stenges», sis à 8, rue de la Laiterie, L-7783 Bissen.

L'agrément est enregistré sous le numéro 200610/29.

L'agrément est accordé au «Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes Echternach asbl.» ayant son siège à 21-23 Hoovelecker Buurchmauer, L-6418 ECHTERNACH, pour l'exercice de l'activité au CENTRE D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES, sis à, 21-23 Hoovelecker Buurchmauer, L-6418 ECHTERNACH.

L'agrément est enregistré sous le numéro 200610/28.

L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au **1er janvier 2007** à la «Croix Rouge de la Jeunesse» ayant son siège B.P. 404, L-2014 LUXEMBOURG, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes au «Jugendhaus Strassen», sis à 1b, rue de l'Eglise, L-8025 Strassen. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 15 novembre 2006 et est enregistré sous le numéro AL 200608/34.

L'agrément limité dans le temps est accordé jusqu'au **1er mars 2007** à, «JUGENDTREFF Käl/Téiteng asbl.» ayant son siège 1A, rue de l'Hôtel de Ville, L-3674 KAYL, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes au «Jugendtreff Käl/Téiteng» sis à 1A, rue de l'Hôtel de Ville, L-3674 KAYL. L'agrément limité dans le temps est accordé sous réserve de l'exécution par l'organisme gestionnaire de la condition de se conformer à l'article 2 de la loi.

L'agrément limité dans le temps prend cours le 15 novembre 2006 et est enregistré sous le numéro AL 200607/33.

L'agrément est accordé à l'organisme gestionnaire «Jugendtreff Kanton Kliärref asbl.» ayant son siège 24-26, rue de la Gare, L-9906 TROISVIERGES, pour l'exercice de l'activité pour son service pour jeunes à la MAISON REGIONALE DU NORD sis à 24-26, rue de la Gare, L-9906 TROISVIERGES et dans son annexe à HACHIVILLE.

L'agrément annule et remplace l'agrément limité dans le temps RNAL200602/10 et est enregistré sous le numéro 200607/27.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Structure d'accueil sans hébergement pour enfants. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 1er décembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Fatima PEREIRA épouse PINTO résidant au 9, rue d'Ahlen, L-4689 Differdange pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Par arrêté ministériel du 1er décembre 2006, l'agrément pour une durée illimitée à Madame Marie-Louise PUNTEL épouse DOS SANTOS, résidant au 11, rue des Chevaliers, L-5817 Fentange pour l'exercice de l'activité d'accueil éducatif d'un maximum de cinq enfants à son domicile.

Parquet Général. – Service d'Accueil et d'Information Juridique. – Esch/Alzette. – Il est porté à la connaissance du public **qu'à partir du 1er mars 2007**, les consultations juridiques à Esch/Alzette se feront les **lundis et mercredis**. Le bureau est ouvert de 08.30 à 11.00 heures et de 14.30 à 17.00 heures.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 22 novembre 2006, Madame Sophie WERTZ, née le 20 janvier 1972. a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 83 **15 décembre 2006**

Sommaire

Agréments délivrés aux entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 30 juin 2006.

	SOCIETE	*DATE DE L'AGREMENT*
1	A.V. CHARTERING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/12/2001
2	ACTABIS MARINE 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 LUXEMBOURG	05/10/2005
3	ADRENALINE SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	20/03/1996
4	AHLERS INTERNATIONAL 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	29/09/1995
5	AIRIN 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/09/2003
6	ALBA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/05/2005
7	ALDEA 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	20/09/1999
8	ALESWAY CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	16/12/1997
9	ALPHA CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	23/03/1999
10	ALPHA MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	07/01/2002
11	ALTAMAR 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
12	AMARLUX T&T 4, am Hesselter, L-6171 GODBRANGE	15/03/1995
13	AMETHYST MARITIME 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/02/2002
14	AMSTERDAM SEAFARING COMPANY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/10/2003
15	ANADIR SHIPPING 14A, rue des Bains, L-1212 LUXEMBOURG	15/05/2006
16	ANDROMEDE MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	19/12/2001
17	AQUARIUS SHIPPING AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	08/06/2004
18	AURA SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	30/04/2003
19	BABALOU SHIPPING COMPANY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	23/01/2003
20	BALO 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	30/07/2004
21	BALTIC LAETITIA 7, Val Ste Croix, L-1371 LUXEMBOURG	06/05/2005
22	BANJAK MARITIME 20, avenue Monterey, L-2163 LUXEMBOURG	09/10/1997
23	BARBACANE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/09/2003
24	BELFIL 12, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg	17/09/2003

25	BEST SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	10/07/2000
26	BIBUTANK 104, rue de Bonnevoie, L-1261 LUXEMBOURG	22/09/1995
27	BLUE CAT 63-65, rue de Merl, L-1342 LUXEMBOURG	28/01/2002
28	BLUE DREAM SHIPPING COMPANY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/06/2002
29	BLUE LAGOON SHIPPING COMPANY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	04/07/2001
30	BLUE SHIP 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	13/05/2005
31	BOAT INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
32	BOCIMAR LUX 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
33	BULKINVEST 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/03/2001
34	BUNKER LUX 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	10/05/1999
35	C.S.L. 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/05/2004
36	C4U2 63-65, rue de Merl, L-2145 LUXEMBOURG	16/01/2006
37	CAMPUS MARUM 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	25/11/2005
38	CARDINAL SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
39	CAROLINE SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	15/06/1999
40	CHALLENGER CHARTER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	08/08/2003
41	CHARTER POOL 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/08/1999
42	CHARTER PROPERTIES 1, place du Théâtre, L-2613 LUXEMBOURG	06/08/1999
43	CLASSIC CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
44	CLASSIC MARINE 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/10/2003
45	CLASSIS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	17/05/1999
46	COBELFRET 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	04/11/2002
47	COBELFRET BULK 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	16/09/1996
48	CODRALUX 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/12/2001
49	COLUMBUS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/07/2001
50	COMPAGNIE MARITIME COMMERCIALE 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg	26/09/2002

51	COMSEA 15, boulevard Roosevelt, L-2450 LUXEMBOURG	20/07/2001
52	CONDOR MARINE SERVICES (LUXEMBOURG) 25A, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/02/1997
53	CONSEA 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	29/11/2004
54	CONSHIP 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/07/2004
55	CONSTANT SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
56	CONTRADE 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	29/11/2004
57	CONWAY 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/07/2004
58	CROLUX SHIPPING CO 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	24/12/1999
59	D&F PROPERTY 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	25/05/2004
60	DA CAPO MARITIME A.G. 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	25/05/2004
61	DAY ET NOUS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
62	DIAMOND MARITIME 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	16/01/2006
63	DJANGO SAILING 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	06/10/2005
64	DOLPHIN SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	18/11/1998
65	DRAGOMAR SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	17/05/2004
66	DREDGING AND MARITIME MANAGEMENT 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/12/1995
67	DREDGING INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	09/12/1996
68	DS BOURGOGNE 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 LUXEMBOURG	14/12/1998
69	DS ELVERSELE 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 LUXEMBOURG	19/12/2002
70	DS EUPEN 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 LUXEMBOURG	19/12/2002
71	DUKE TOWN A.G. 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	12/09/2003
72	DYNAMIC CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	29/05/2000
73	DYNAMIC MARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/2000
74	E.T.M. LUXEMBOURG 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	12/09/1995
75	ELFRIEDE SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	11/03/1999
76	EMAL INTERNATIONAL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	10/07/2000

77	EMERALD MARITIME 63-65, rue de Merl, L-1724 LUXEMBOURG	05/02/2002
78	EMERALD SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	16/06/1999
79	EOSNIX 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
80	EURO BOAT LEISURE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/05/2005
81	EURONAV LUXEMBOURG 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	02/06/1995
82	EURONORD 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	15/07/1996
83	EUROPEAN CHARTER SERVICES 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	19/01/1999
84	EUROPEAN DREDGING COMPANY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/12/2001
85	EUROPEAN NAUTICAL ENTERPRISES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/08/1995
86	EUROSHIP INTERNATIONAL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/08/2000
87	EXMAR LUX 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995
88	EXPLORER MARINE 7, Val Sainte Croix, L-1371 LUXEMBOURG	07/11/2003
89	FAI RENT-A-YACHT 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	26/08/2005
90	FED SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	24/03/2000
91	FIDUMARINE 50, Val Fleuri, L-1526 LUXEMBOURG	24/04/2003
92	FIROUZEH 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	10/08/2000
93	FLÔTS YACHTING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
94	FOUR WINDS CHARTER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/09/1999
95	FYNE CRUISES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/07/2005
96	GCCHART 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
97	GEM SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/01/2000
98	GENIE 15, rue de la Chapelle, L-1325 LUXEMBOURG	12/08/2004
99	GLH SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	26/08/2005
100	GLIDER 5, bvd de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	13/05/2005
101	GLOBE MARITIME PROPERTIES 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	03/05/2000
102	GM INTER EST MARITIME 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 LUXEMBOURG	12/01/2001

103	GRAND OCEAN 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	15/04/2005
104	GRAYCLIFF 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg	24/08/2001
105	HAKAPI CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	08/05/2000
106	HAPPY'S CHARTER TOURS 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	30/09/1999
107	HB MARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	23/11/2000
108	HIGHSEA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/10/2001
109	HOL-MARITIME I 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
110	HOL-MARITIME II 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
111	HOL-MARITIME III 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	18/09/1995
112	HOLYMAN (LUXEMBOURG) 25A, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/02/1997
113	HORIZONT MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/10/2003
114	INDIGO SHIPPING AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	25/05/2004
115	INFRA SHIPPING AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	02/10/2003
116	INTERMARITIME 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
117	INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	13/07/1995
118	INTERNATIONAL YACHT & MOTOR CHARTER SERVICES 63-65, rue de Merl, L-1342 LUXEMBOURG	01/12/1999
119	INTERSHIPPING 14A, rue des Bains, L-1212 LUXEMBOURG	14/10/1998
120	ISIS SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/07/2005
121	ISLANDS CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/09/2003
122	IT'S A DREAM 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
123	J.P.P. YACHTING CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	22/02/2002
124	JAN NAVIGATION AG 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	03/05/2001
125	JANGADA SHIPPING 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 LUXEMBOURG	20/06/2006
126	JET CRUISE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
127	KARINA SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	06/01/2003
128	KARIS 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	11/06/1996

129	KATUOR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	08/04/1999
130	KERSHIPPING 14A, rue des Bains, L-2013 LUXEMBOURG	10/12/2004
131	KING CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg	27/12/1999
132	LADINO 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	02/06/2003
133	LADY SHIPPING COMPANY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/03/2002
134	LAIOS 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 LUXEMBOURG	06/02/1995
135	LAS BRISAS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	22/01/1996
136	LEADERSEA SHIPPING COMPANY AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	12/07/2005
137	LIBERTAS SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	15/04/2005
138	LIGUDO SHIPPING 14A, rue des Bains, L-1212 LUXEMBOURG	15/05/2006
139	LOCAMAR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	03/03/1998
140	LOGIS NAUTIQUES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/02/1995
141	LORENTZEN & STEMOCO & SOBELNORD 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	08/07/2002
142	LUAN MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
143	LUXEMBOURG MARINE SERVICES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	09/08/1996
144	LUXEMBOURG MARITIME COMPANY 53, route d'Arlon, L-8212 MAMER	05/01/2006
145	LUXEMBOURG SHIPPING AG 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	04/07/2000
146	LUXEMBOURG SHIPPING SERVICES 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	10/07/1995
147	LUXFERRY 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/02/2002
148	LUXMARINE 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	16/10/1995
149	MAGG CHARTER 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 LUXEMBOURG	20/06/2006
150	MAGIC SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
151	MAHALO MARINE 5, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	01/12/2003
152	MANGOUSTA YACHTING CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
153	MANGUSTA 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	03/11/1998
154	MANUELLA SHIPPING 104, rue de Bonnevoie, L-1261 LUXEMBOURG	01/08/1996

155	MARELUX 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/05/1998
156	MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBOURG) 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 LUXEMBOURG	28/01/1997
157	MARINE LOCATIONS 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	29/05/2000
158	MARIPEPA 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg	12/09/2003
159	MARITIME CHARTER CORPORATION 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	11/01/1999
160	MARITIME CONSTRUCTION, MARCON 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	29/10/1997
161	MAVELY CHARTERS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	04/10/2001
162	MEPHISTO SHIPPING 3B, rue des Champs, L-8360 GOETZINGEN	01/02/2006
163	MER BLEUE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/04/1995
164	MERSHIP LUXEMBOURG 45, avenue Gaston Diderich, L-1420 LUXEMBOURG	22/01/1996
165	METRECO SEAWAYS 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	06/08/1999
166	MIDDLE SEA SHIPPING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/08/2000
167	MITTELMEER KREUZFAHRT SCHIFFE (M.K.S.) 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	04/05/2001
168	MONTEMAR 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
169	MOTOMANIA SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	20/07/2001
170	NARTAL 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/09/1995
171	NAUTILUX SHIPPING 33, rue de l'Horizon, L-5960 ITZIG	27/12/2005
172	NAVAL TRADING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/01/1998
173	NAVICOM 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	08/07/1996
174	NAVILUX 11, boulevard Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	16/02/1996
175	NAVIMAR SERVICES 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/11/2000
176	NAVIMER Port de Mertert, L-6688 MERTERT	19/06/1995
177	NEUENFELDE NAVIGATION AG 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	06/06/2001
178	NOE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	07/09/1998
179	NOGALITH 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/06/2001
180	NON PLUS ULTRA AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	26/06/2003

181	NORTHERN SEAS CHARTER 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	20/06/2002
182	NOUVELLES ORIENTATIONS MARITIMES - NOVOMAR 9, rue de St-Hubert, L-1744 LUXEMBOURG	10/03/1997
183	NOVOLUX 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	18/02/1999
184	NOVOPAR 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	13/02/2002
185	OCEANBREEZE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
186	ODYSSEE MARINE 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
187	OLYMPIC YACHTING 5, bd de la Foire, L-1325 LUXEMBOURG	02/10/2003
188	ORION SHIPPING 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	20/07/2001
189	OUTBOARD YACHTING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
190	OVER WATER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
191	PANTHERE CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
192	PEARL MARITIME 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/02/2002
193	PELICAN 10 23, Val Fleuri, L-1526 LUXEMBOURG	22/03/2006
194	PERSEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
195	PHOENIX SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	13/09/2001
196	PLANE MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
197	PLANETE MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/12/1999
198	POLLUX SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	17/05/2002
199	POLSTEAM (LUXEMBOURG) 5, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	11/06/1996
200	PORTEUR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	21/02/1995
201	POSANCRE 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/1996
202	POSEIDON SHIPPING 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	04/10/2001
203	PROTEUS SHIPPING 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	13/09/1996
204	REMCO 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	14/05/1997
205	RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT 36, rue Gabriel Lippmann, L-1943 LUXEMBOURG	29/09/1998
206	RITA MAR 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003

207	RIVERWAYS 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	23/09/2002
208	RIVIERA SERVICES 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2001
209	RIVIERA SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003
210	ROBINSON CRUISE.O. 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	09/05/2003
211	RUBECCAN 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/03/2000
212	SAILING PROPERTIES AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg	15/10/2003
213	SAIPEM LUXEMBOURG 70, Grand-rue, L-1660 LUXEMBOURG	30/07/1998
214	SAIRAM SHIPPING 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	14/04/2004
215	SALFORD SHIPPING INVESTMENTS 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	22/03/2006
216	SALTIRE MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	05/04/2000
217	SANTA AUGUSTINA 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/05/2005
218	SAPPHIRE SHIPPING 63, avenue de la Gare, L-1611 LUXEMBOURG	16/03/2001
219	SASHA MARITIME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	24/08/2001
220	SEA DREAM 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	18/07/2001
221	SEA INDEPENDENCE 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	24/09/1999
222	SEA INDEPENDENCE II 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	05/04/2000
223	SEA PRINT 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	15/01/1998
224	SEA WATER CHARTER 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	27/07/1999
225	SEACAT 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	12/09/2003
226	SEALION 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	02/10/2003
227	SHARK SEAMASTER 8, rue Dicks, L-1023 LUXEMBOURG	05/05/1999
228	SHIPLUX X 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
229	SHIPLUX I 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
230	SHIPLUX II 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
231	SHIPLUX III 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
232	SHIPLUX IV 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005

233	SHIPLUX IX 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
234	SHIPLUX V 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
235	SHIPLUX VI 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
236	SHIPLUX VII 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
237	SHIPLUX VIII 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	27/12/2005
238	SIDOPA CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	03/12/2001
239	SIKO CHARTER 4, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg	18/05/2001
240	SINTRA LUX 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	22/05/2006
241	SOCIETE MARITIME DE LOCATION 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	27/10/1997
242	SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE, SOMARLUX 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	02/07/1996
243	SOFINC 31, rue d'Eich, L-1461 LUXEMBOURG	12/08/1999
244	SPETSES MARITIMES 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
245	SPORT CRAFT 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	02/10/2003
246	TECTO LUXEMBOURG 20, rue de Hollerich, L-1022 LUXEMBOURG	21/02/1995
247	THAT'S IT AG 55, boulevard de la Pétrusse, L-2320 LUXEMBOURG	07/11/2003
248	THE CHARTER CORPORATION 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
249	TOA (LUX) 4, rue Henri Schnadt, L-2530 LUXEMBOURG	04/10/2001
250	TOME 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/08/2000
251	TOPAZ MARITIME 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	16/01/2006
252	TORCH 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/05/1998
253	TRIDENT LOCATIONS 5, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG	29/07/2003
254	TRIMAR (LUXEMBOURG) 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	21/03/1995
255	VASCO 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	05/04/2000
256	VELEN MARITIME 14A, rue des Bains, L-1212 LUXEMBOURG	15/05/2006
257	VULKAN SCHIFFAHRTS AG LUXEMBOURG 9B, boulevard Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG	20/08/2001
258	VYMER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	09/05/1996

259	WATERWAYS 55-57, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	29/04/2002
260	WATERWAYS ISLANDS CONSULTING (W.I.C.I.) 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	17/09/2003
261	WESTERN WATERWAYS 63-65, rue de Merl, L-2146 LUXEMBOURG	10/08/2001
262	WORLD CHARTERING 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	18/05/2001
263	ZORK CHARTER 25C, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG	06/09/2000

Agréments délivrés aux dirigeants d'entreprises maritimes conformément à la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 portant création d'un registre public maritime luxembourgeois jusqu'au 30 juin 2006.

	NOM	*ETABLISSEMENT PROFESSIONNEL*		*DATE DE L'AGREMENT*
1.	ACTABIS MARINE	4, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258 Luxembourg	20/06/2006
2.	ADRIAENS Jozef Maria Karel	85, route de Longwy	L-8080 Bertrange	10/05/1999
3.	ANDRIES Rebecca	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	05/02/1997
4.	ASSELMAN Geert	9B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	05/02/1997
5.	BEERSMANS Ludo	20, rue de Hollerich B.P. 2255	L-1022 Luxembourg	22/09/2000
6.	BEVILACQUA Patrick	14A, rue des Bains	L-1212 Luxembourg	25/04/2005
7.	BOLLAERT Romain	Port de Mertert	L-6688 Mertert	16/06/1995
8.	BRACKE Freddy	55-57, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	22/07/1994
9.	BUTCHER Richard	2, rue Origer	L-2269 Luxembourg	28/09/1998
10.	D'HARCOUR André	4, an Hesselter	L-6171 Godbrange	15/03/1995
11.	D'HAVE Jacques	3B, boulevard du Prince Henri	L-1724 Luxembourg	07/02/1996
12.	DEKEYSER Joris	104, rue de Bonnevoie	L-1261 Luxembourg	11/07/2001
13.	DEMARQUE Gilles	53, route d'Arlon	L-8212 Mamer	28/02/2006
14.	DENEGRI Giancarlo	70, Grand-Rue	L-1660 Luxembourg	08/12/2000
15.	EXMAR LUX	20, rue de Hollerich B.P. 2255	L-1022 Luxembourg	17/11/2000
16.	FRERE Roland	40, rue des Prés	L-5316 Contern	28/11/1994
17.	JOHNSEN Svend Ketil	45, avenue Gaston Diderich	L-1420 Luxembourg	22/01/1996
18.	KERKHOFS Olivier	4, rue Jean-Pierre Brasseur	L-1258 Luxembourg	05/10/2005
19.	LE GLOAN Guy	8, rue Beau-Soleil	L-5318 Contern	13/01/1995
20.	LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A.	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	17/06/1999
21.	LUXEMBOURG MARITIME COMPANY S.A.	53, route d'Arlon	L-8212 Mamer	28/02/2006
22.	MAIRE Fabrice	14A, rue des Bains	L-1212 Luxembourg	11/05/2000
23.	MARELUX S.A.	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
24.	MARTENS Dirk	241, route d'Arlon	L-1150 Luxembourg	16/02/1996
25.	MEDLYN Neil	2, rue Auguste Lumière	L-1950 Luxembourg	28/09/1998
26.	MEHRPAHL Robert	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	23/03/1998
27.	MERZ Heinz Dieter	26, rue Philippe II	L-2340 Luxembourg	18/11/2003
28.	MEUNIER Patrick	5, rue de l'Ecole	L-4394 Pontpierre	18/11/2003
29.	MOSCA Luca	8, rue Dicks	L-1246 Luxembourg	05/05/1999
30.	NAVILUX S.A.	11, boulevard Prince Henri	L-1724 Luxembourg	15/09/1998
31.	PROWANS Marek	5, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	12/12/2001
32.	RAMON Jean-Claude	25C, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	19/11/2005

33.	RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT	36, rue Gabriel Lippmann	L-1943 Luxembourg	05/03/2004
34.	ROBERT Marc	35, rue Val Fleuri	L-1526 Luxembourg	24/04/2003
35.	RUXTON Derek Stuart	14A, rue des Bains	L-1212 Luxembourg	13/10/1998
36.	STAUT Leo	200A, rue de Luxembourg	L-8077 Luxembourg	21/02/1995
37.	STRASSENER Gustavo	55, boulevard de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg	07/04/1997
38.	TRIMAR LUXEMBOURG S.A.	25C, boulevard Royal	L-2449 Luxembourg	10/07/1995
39.	VAN ECK Guillaume	33, rue de l'Horizon	L-5960 Itzig	27/12/2005
40.	VAN HERCK Raymond	63-65, rue de Merl	L-2146 Luxembourg	15/03/1995
41.	VERNIER Jean-Pierre	11, boulevard Prince Henri	L-1724 Luxembourg	13/07/2004

AGREMENTS RETIRES	*DATE DU RETRAIT*
WISCOUR-CONTER Pascal	22/02/2005
APHRODITE SHIPPING	15/10/2005
ATLANTIS LOCATION MARITIME	03/04/2006
ATLAS MARITIME	15/10/2005
AZUR RENTING	03/04/2006
BACINO CHARTER COMPANY	15/10/2005
BAY ASSOCIATES	15/10/2005
BELTE	15/10/2005
BLUE STEAM AND SHIPPING	15/10/2005
BLUE WINGS CHARTER	03/04/2006
COTE D'AZUR MARITIME	03/04/2006
CRYSTAL MARINE	03/04/2006
DYMA MARINE	03/04/2006
EAGLE CHARTER	15/10/2005
HAPPY FLY AND SHIPPING	03/04/2006
INDIANA SHIPPING	15/10/2005
INTERNATIONAL MARINE TRAVEL	15/10/2005
KARMA	03/04/2006
K-MANAGEMENT	15/10/2005
KOMETA ENTERPRISE	03/04/2006
LEVA MARINE	03/04/2006
LOTUS CHARTERING	15/10/2005
LUXYACHTING	03/04/2006
MEPHISTO	15/05/2006
MW MARITIME	15/10/2005
NEW FRONTIER CHARTER	31/03/2006
OR'YAM MARITIME	15/10/2005
PASSION CHARTERING	15/10/2005
SAILMORE MARINE	15/10/2005
SEA WONDER	31/03/2006
SEALIVE CHARTERS	15/10/2005
SHIPPING STAR	03/04/2006
SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE DE LA HAUTE MER	31/03/2006
SUN AND FUN CHARTER	15/10/2005
TANIMARA CHARTER	31/03/2006
TWO SEAS CHARTER	15/10/2005
WORLD PROSPECTION	31/03/2006

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 84 **15 décembre 2006**

Sommaire

Liste des médicaments à usage humain admis à la vente dans le Grand-Duché de Luxembourg.

(Annexe de l'arrêté ministériel du 13 janvier 1988 publié au Mémorial, Recueil Administratif et Economique, B N° 7 du 8 février 1988, page 260)

243e MODIFICATION (28 novembre 2006)

A) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT AJOUTES A LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*120 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*200 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*120 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*200 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	7,5 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*10 CPR.SEC.SS BLIST.

	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*14 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*28 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*30 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*50 CPR.SEC.U.D.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SEC.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*60 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*100 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.SEC.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*120 CPR.SEC.SS BLIST.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*200 CPR.SEC.
	R	AMLODICOR	CPR.	10 MG	PO	1*250 CPR.SEC.
HC	RR	CARDIOLITE	PDRE P.PREP.INJ.		PO	1*2 VIALS 5 ML
HC	RR	CARDIOLITE	PDRE P.PREP.INJ.		PO	1*5 VIALS 5 ML
HC	RR	CARDIOXANE	PDRE P.PREP.PERF.	500 MG	IV	1*1 VIAL 36 ML
HC	RR	CARDIOXANE	PDRE P.PREP.PERF.	500 MG	IV	1*4 VIALS 36 ML
CS	RR	COPEGUS	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*14 CPR.
CS	RR	COPEGUS	CPR.PELLIC.	400 MG	PO	1*56 CPR.
	RR	GRAZAX	CPR.		GI	1*30 CPR.LYOPH.
	RR	GRAZAX	CPR.		GI	1*100 CPR.LYOPH.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*1 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*2 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*3 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*4 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*5 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*6 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*7 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*8 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*9 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*10 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*11 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*12 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*13 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*14 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*15 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*16 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*17 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*18 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*19 SUPP.

	P	JUNIFEN	SUPP.	60 MG	PR	1*20 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*1 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*2 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*3 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*4 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*5 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*6 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*7 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*8 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*9 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*10 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*11 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*12 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*13 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*14 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*15 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*16 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*17 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*18 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*19 SUPP.
	P	JUNIFEN	SUPP.	125 MG	PR	1*20 SUPP.
	P	LACTULOSE-EG	SIR.	670 MG/1 ML	PO	1*20 SACH. 15 ML
	P	LACTULOSE-EG	SIR.	670 MG/1 ML	PO	1*30 SACH. 15 ML
	P	LACTULOSE-EG	SIR.	670 MG/1 ML	PO	10*20 SACH. 15 ML
	P	LACTULOSE-EG	SIR.	670 MG/1 ML	PO	10*30 SACH. 15 ML
	R	LIOFORA	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	LIOFORA	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	R	LIOFORA	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
	R	LIOFORA	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.
HC	RR	LUMINITY	SUSP.INJ.	150 MCG/1 ML	IV	1*4 FL.U.D. 1,5 ML
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*6 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*8 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*10 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*20 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*30 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*40 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*50 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*60 SACH.
	P	MOVICOL JUNIOR NEUTRAL	PDRE P.SOL.		PO	1*100 SACH.
	P	NIQUITIN	CPR.	2 MG	BU	1*12 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN	CPR.	2 MG	BU	1*24 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN	CPR.	2 MG	BU	1*48 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN	CPR.	2 MG	BU	1*96 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN	CPR.	4 MG	BU	1*12 CPR.A SUCER SS BLIST

	P	NIQUITIN	CPR.	4 MG	BU	1*24 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN	CPR.	4 MG	BU	1*48 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN	CPR.	4 MG	BU	1*96 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN MINT	CPR.	2 MG	BU	1*12 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN MINT	CPR.	2 MG	BU	1*36 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN MINT	CPR.	2 MG	BU	1*72 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN MINT	CPR.	4 MG	BU	1*12 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN MINT	CPR.	4 MG	BU	1*36 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	NIQUITIN MINT	CPR.	4 MG	BU	1*72 CPR.A SUCER SS BLIST
	P	PERCOFFEDRINOL N	CPR.	50 MG	PO	1*20 CPR.
	P	PERCOFFEDRINOL N	CPR.	50 MG	PO	1*50 CPR.
	RR	PRAVASINE	CPR.	10 MG	PO	1*84 CPR.
	R	PRAVASINE	CPR.	20 MG	PO	1*84 CPR.
	R	PRAVASINE	CPR.	40 MG	PO	1*84 CPR.
CP	R	SCANDONEST 3% SANS VASOCONSTRICTEUR	SOL.INJ.	3 PC	GI	1*50 CART.
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*1 FL.VERRE 0,5 ML
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML + 1*2 AIGUILLES
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*1 AIGUILLE
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*1 SER.PREREMPLIE 0,5 ML + 1*2 AIGUILLES
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*10 FL.VERRE 0,5 ML
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML + 1*10 AIGUILLES
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML + 1*20 AIGUILLES
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*10 AIGUILLES
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*10 SER.PREREMPLIES 0,5 ML + 1*20 AIGUILLES
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*20 SER.PREREMPL. + DISP.0,5 ML
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*20 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML + 1*20 AIGUILLES
	RR	SILGARD	SUSP.INJ.		IM	1*20 SER.PREREMPL. + DISP. 0,5 ML + 1*40 AIGUILLES
CS	S	SUBOXONE	CPR.	2 MG 0,5 MG	SL	1*7 CPR.SS BLIST.
CS	S	SUBOXONE	CPR.	2 MG 0,5 MG	SL	1*28 CPR.SS BLIST.
	S	SUBOXONE	CPR.	8 MG 2 MG	SL	1*7 CPR.SS BLIST.
	S	SUBOXONE	CPR.	8 MG 2 MG	SL	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	TAZKO 5	CPR.PELLIC.		PO	1*98 CPR. SS BLIST
	R	TERBINAFINE-ROMIKIM FARMA	CPR.	250 MG	PO	1*14 CPR.SS BLIST.
	R	TERBINAFINE-ROMIKIM FARMA	CPR.	250 MG	PO	1*28 CPR.SS BLIST.
	R	YASMINELLE	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	1*21 CPR.SS BLIST.
	R	YASMINELLE	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	3*21 CPR.SS BLIST.
	R	YASMINELLE	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	6*21 CPR.SS BLIST.
	R	YASMINELLE	CPR.PELLIC.	3 MG 0,02 MG	PO	13*21 CPR.SS BLIST.
	R	ZOVIRAX	CPR.	200 MG	PO	1*25 CPR.
	R	ZOVIRAX-800	CPR.	800 MG	PO	1*35 CPR.

B) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES DE LA LISTE DES PRODUITS ADMIS A LA VENTE.

B1) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT SUPPRIMES SANS EFFET IMMEDIAT.

	RR	CECLOR	CPS	500 MG	PO	1*15 PULVULES
	RR	CECLOR	GRAN.P.SUSP.	125 MG/5 ML	PO	1*1 GRAN.P.SUSP. 60 ML

C) LES MODIFICATIONS SUIVANTES SONT APPORTEES AU LIBELLE DES MEDICAMENTS A USAGE HUMAIN.

H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG/5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
A U L I E U D E						
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	10 MG/5 ML	IV	1*10 FL. 5 ML
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
A U L I E U D E						
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*1 FL. 25 ML
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*10 FL. 25 ML
A U L I E U D E						
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	50 MG/25 ML	IV	1*10 FL. 25 ML
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
A U L I E U D E						
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*1 FL. 100 ML
H	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
A U L I E U D E						
	RR	DOXORUBIN	SOL.INJ.	200 MG/100 ML	IV	1*5 FL. 100 ML
HC	RR	FASTURTEC	PDRE P.PREP.PERF.	1,5 MG/100 G	IV	1*3 FL.PDRE + 1*3 AMP.SOLV.
A U L I E U D E						
CS	RR	FASTURTEC	PDRE P.PREP.PERF.	1,5 MG/100 G	IV	1*3 FL.PDRE + 1*3 AMP.SOLV.
HC	RR	FASTURTEC	PDRE P.PREP.PERF.	7,5 MG/5 ML	IV	1*1 FL.PDRE 7,5 MG + 1*1 AMP.SOLV. 5 ML
A U L I E U D E						
CS	RR	FASTURTEC	PDRE P.PREP.PERF.	7,5 MG/5 ML	IV	1*1 FL.PDRE 7,5 MG + 1*1 AMP.SOLV. 5 ML
	P	FUCIDIN	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 10 G
A U L I E U D E						
	RR	FUCIDIN	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 10 G
	P	FUCIDIN	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 15 G
A U L I E U D E						
	RR	FUCIDIN	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 15 G

	P	FUCIDIN	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 30 G
AU LIEU DE						
	RR	FUCIDIN	CR.	2 PC	TO	1*1 CR. 30 G
HC	RR	KEPIVANCE	PDRE P.PREP.INJ.	6,25 MG	IV	1*6 VIALS
AU LIEU DE						
H	RR	KEPIVANCE	PDRE P.PREP.INJ.	6,25 MG	IV	1*6 VIALS
CS	RR	NEULASTA	SOL.INJ.	6 MG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,6 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEULASTA	SOL.INJ.	6 MG	SC	1*1 STYLO PREREMPLI 0,6 ML
CS	RR	NEUPOPEG	SOL.INJ.	6 MG	VA	1*1 STYLO PREREMPLI 0,6 ML
AU LIEU DE						
	RR	NEUPOPEG	SOL.INJ.	6 MG	VA	1*1 STYLO PREREMPLI 0,6 ML
H	RR	PROVISC	SOL.	1 PC	CO	1*1 SER. 0,55 ML
AU LIEU DE						
	R	PROVISC	SOL.	1 PC	CO	1*1 SER. 0,55 ML
H	RR	PROVISC	SOL.	1 PC	CO	1*1 SER. 0,65 ML
AU LIEU DE						
	R	PROVISC	SOL.	1 PC	CO	1*1 SER. 0,65 ML
H	RR	PROVISC	SOL.	1 PC	CO	1*1 SER. 0,85 ML
AU LIEU DE						
	R	PROVISC	SOL.	1 PC	CO	1*1 SER. 0,85 ML
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*20 GELULES BLIST.
AU LIEU DE						
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*20 CPR.SS BLIST.
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*50 GELULES BLIST.
AU LIEU DE						
	R	UDRIK	GELULES	0,5 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.

D) LES MEDICAMENTS SUIVANTS A USAGE HUMAIN SONT ACTUELLEMENT HORS MARCHE (COMMERCIALISATION INTERROMPUE, MAIS AMM EN VIGUEUR).

RR	AERODIOL	SPRAY	150 MCG/1 D.	IN	1*1 FL. 60 D.
R	ATROPIN-DISPERSA	COLL.	1 PC	CO	1*1 COLL. 10 ML
RR	CLOZAN	CPR.	10 MG	PO	1*20 CPR.
R	TAGAMET	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*20 CPR. (STRIPS)
R	TAGAMET	CPR.EFF.	200 MG	PO	1*50 CPR. (STRIPS)
R	TAGAMET 400	CPR.	400 MG	PO	1*56 CPR.SS BLIST.
R	TAGAMET 800	CPR.	800 MG	PO	1*28 TILTABS
R	TAGAMET 800 S	CPR.SOL.	800 MG	PO	1*28 CPR.
R	TAGAMET-200	CPR.	200 MG	PO	1*50 CPR.SS BLIST.
R	TAGAMET-200	CPR.	200 MG	PO	1*100 CPR.SS BLIST.
RR	TAGAMET-200	SOL.INJ.	200 MG/2 ML	IV	1*10 AMP.
R	TAGAMET-400	CPR.EFF.	400 MG	PO	1*56 CPR.
R	ULTRATARD	SUSP.INJ.	100 UI/1 ML	IMSC	1*1 FL. 10 ML

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 85 20 décembre 2006

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 octobre 2006 portant institution des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion» pour l'année scolaire 2006/2007.

La Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,

Vu la loi du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue, notamment l'article 27;

Vu le règlement grand-ducal du 29 novembre 1991 concernant l'organisation de formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Vu l'article 5 du règlement ministériel du 8 septembre 1998 concernant l'organisation des études et de la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.);

Arrête:

Art. 1er. Il est institué des conseils de promotion chargés de décider de la promotion des étudiants de la 1re à la 2e année d'études et de la délivrance des diplômes à la fin de la deuxième année d'études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (B.T.S.) au Lycée Technique «Ecole de Commerce et de Gestion».

Ces conseils de promotion sont constitués comme suit:

Président et Commissaire du Gouvernement

M. TAGLIAFERRI Jean, professeur attaché

1) Membres du conseil de promotion pour la section «Comptabilité et Gestion d'Entreprise»

Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN José, directeur adjoint
M. BASTIAN Gilbert, professeur
M. BERSCHEID Lucien, professeur
M. BOVE Frank, professeur
Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
M. BURGER Pascal, professeur
M. CLAUSSE Raoul, professeur
Mme DOLAR Martine, professeur
M. FREILINGER Lucien, professeur
M. HARMELIN Claude, professeur
M. JANS Jean-Marie, professeur
M. JUNCKER Armand, professeur
M. KRIER Frank, professeur
Mme KUGENER Maggy ép. BEN FADHEL, professeur
M. MEDERNACH Roger, professeur
M. OTTELE Jean-Marie, professeur
Mme SCHANEN Michèle, professeur
M. SILVERIO Donnino, professeur
M. STASIAK Paul, professeur
M. WAGENER François, professeur
M. WAGNER Gaston, professeur
M. WELTER Marc, professeur
Mme WILTZIUS Marie-Jeanne ép. GIERES, professeur
Mme HEISBOURG Karin ép. MAILLIET, chargée de cours
M. SCHMIT Jean-Luc, chargé d'éducation
Mme SCHNELL Françoise ép. CARMES, chargée de cours
M. WAGENER Yves, chargé de cours

2) Membres du conseil de promotion pour la section «Marketing et Commerce International»

Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN José, directeur adjoint
M. BERSCHEID Lucien, professeur

M. BOVE Frank, professeur
Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
M. BURGER Pascal, professeur
Mme DIEDERICH Marie-Paule, professeur
M. FRANTZ Jean-Claude, professeur
M. FREILINGER Lucien, professeur
Mme HOFFMANN Marianne, ép. KOOB, professeur
M. JUNCKER Armand, professeur
M. KAUFFMANN Pierre, professeur
Mme KRIER Edmée, professeur
M. LUDWIG Dan, candidat-professeur
M. MEDERNACH Roger, professeur
M. MENEGUZ Patrick, candidat professeur
Mme SCHANEN Michèle, professeur
Mme SCHMIT Romaine, professeur
Mme SCHROEDER Françoise, professeur
M. SILVERIO Donnino, professeur
M. STASIAK Paul, professeur
M. STIWER Pierre, professeur
M. SUNNEN Carlo, professeur
M. THEIN Manou, professeur
M. WELTER Marc, professeur
Mme FEIDT Monique, chargée de cours
Mme FEYEREISEN Marthe ép. WITRY, chargée de cours
Mme HEISBOURG Karin ép. MAILLIET, chargée de cours
M. HIERONIMUS Eric, chargé de cours
Mme MOEREMANS Dominique ép. OSCH, chargée de cours
M. ROLIN Christian, chargé de cours
M. SCHMIT Frank, chargé de cours
Mme SCHMITZ Brigitte ép. BUCHLER, chargée de cours
M. WAGENER Yves, chargé de cours

3) Membres du conseil de promotion pour la section «Secrétariat et Bureautique»

Mme POOS José ép. FRIDERES, directrice
M. HEINEN José, directeur adjoint
M. BERSCHEID Lucien, professeur
M. BIVER Jacques, professeur
Mme BRUCK Marielle ép. SCHARTZ, maître de cours spéciaux
Mme DOLAR Martine, professeur
Mme ENGEL Francine, ép. HAUSEMER, professeur
M. FRANTZ Jean-Claude, professeur
Mme GROSCH Chantal ép. REDING, maître de cours spéciaux
Mme KELLER Marie-Lyne, ép. MENEGUZ, candidate-professeur
M. KLEE Gilbert, professeur
Mme KLEPPER Jacqueline, maître de cours spéciaux
M. KRIPPES Patrick, professeur
M. MENEGUZ Patrick, candidat-professeur
Mme REDEL Margot, professeur
Mme SCHANEN Michèle, professeur
Mme SCHMIT Romaine, professeur
M. SILVERIO Donnino, professeur
M. THEIN Manu, professeur
Mme HEISBOURG Karin ép. MAILLIET, chargée de cours

Mme LEGILLE Annick ép. LOMMEL, chargée d'éducation

Mme SCHMITZ Brigitte, ép. BUCHLER, chargée de cours

Mme SENDON-BORRAS Maria Antonia, chargée de cours

Art. 2. Les conseils de promotion se réuniront sur la convocation de leur président. Ils procéderont aux décisions conformément aux règlements en vigueur et feront rapport de leurs travaux.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Un exemplaire sera expédié aux membres des conseils de promotion pour leur servir de titre.

La Secrétaire d'Etat à la Culture,
à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,
Octavie Modert

Arrêté ministériel du 23 novembre 2006 portant désignation des membres du Conseil National de la Propriété Industrielle.

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,

Vu l'article 100 de la loi du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d'invention, telle que modifiée;

Vu le règlement grand-ducal du 6 janvier 1995 portant création d'un Conseil National de la Propriété Industrielle en vertu de l'article 100 de la loi du 20 juillet 1992 portant modification du régime des brevets d'invention;

Vu les propositions effectuées conformément à l'article 3 du règlement grand-ducal du 6 janvier 1995 précité;

Arrête:

Art. 1er. Sont désignés comme membres effectifs et comme membres suppléants du Conseil National de la Propriété Industrielle pour un terme de trois ans:

En tant que représentants du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur:
- Monsieur Lex KAUFHOLD, Conseiller de direction (membre effectif)
- Madame Françoise PROBST, Attachée d'administration (membre suppléant)
- Monsieur Claude SAHL, Employé (membre effectif)
- Monsieur Marc BESENIUS, Commis adjoint (membre suppléant)

En tant que représentants du Ministère de l'Agriculture:
- Monsieur Léon WIETOR, Directeur de l'Administration des services techniques de l'agriculture (membre effectif)
- Monsieur Marc WEYLAND, Ingénieur chef de service à l'Administration des services techniques de l'agriculture (membre suppléant)

En tant que représentants du Ministère ayant dans ses attributions le secteur des médias:
- Madame Isabelle MARINOV, (membre effectif)
- Madame Michèle BRAM, (membre suppléant)

En tant que représentants du Ministère ayant dans ses attributions la recherche scientifique:
- Monsieur Léon DIEDERICH, Chargé de mission (membre effectif)
- Monsieur Robert KERGER, Chargé de mission (membre suppléant)

En tant que représentants du Ministère de la Justice:
- Madame Marie-Anne KETTER, Conseiller de Gouvernement 1ère classe (membre effectif)
- Monsieur Yves HUBERTY, Attaché de Gouvernement (membre suppléant)

En tant que représentants du Ministère ayant dans ses attributions le département des classes moyennes:
- Monsieur Emmanuel BAUMANN, Conseiller de Gouvernement 1ère classe (membre effectif)
- Madame Bernadette FRIEDERICI, Conseiller de direction 1ère classe (membre suppléant)

En tant que représentants du secteur privé:
- Monsieur Jean BLEYER, Conseil en propriété industrielle, Dennemeyer & Associates S.A. (membre effectif)
- Monsieur Sigmar LAMPE, Conseil en propriété industrielle, Marks & Clerk (membre suppléant)
- Monsieur Armand SCHMITT, Conseil en propriété industrielle, Office Ernest T. Freylinger S.A. (membre effectif)
- Monsieur Olivier LAIDEBEUR, Conseil en propriété industrielle, Office Ernest T. Freylinger S.A. (membre suppléant)
- Madame Geneviève HENNICO, Responsable du Service Propriété Industrielle, ProfilARBED S.A. (membre effectif)

- Monsieur Bernd KUTSCH, Goodyear S.A. (membre suppléant)
- Monsieur Christian HAUPTMANN, Deputy General Counsel, RTL Group S.A. (membre effectif)
- Madame Katia MANHAEVE, Avocat-avoué, Allen & Overy Luxembourg (membre suppléant)
- Monsieur Nicolas DECKER, Avocat-avoué, Cabinet d'avocats Decker & Braun (membre effectif)
- Madame Emmanuelle RAGOT, Avocat-avoué, Linklaters Loesch (membre suppléant)
- Madame Françoise ALEX, Chambre de Commerce (membre effectif)
- Monsieur Jean-Claude WIRTH, Membre du Comité de Direction, Chambre de Commerce (membre suppléant)

Art 2. Le Conseil National de la Propriété Industrielle se réunit sous la présidence de Monsieur Lex KAUFHOLD, Conseiller de direction. En cas d'absence de Monsieur Lex KAUFHOLD, Madame Françoise PROBST, Attachée d'administration, assumera la présidence.

Art. 3. Monsieur Claude SAHL, employé, est désigné comme secrétaire du Conseil National de la Propriété Industrielle.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copies en seront adressées aux personnes désignées et ampliation en sera communiquée pour information à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, Administration du Personnel, ainsi qu'à la Chambre des Comptes.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.
Le Ministre de l'Economie et
du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Administration des Contributions Directes. – Nominations. – Démission. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2006 Madame Malou MARX épouse GUBBINI, rédacteur au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée vérificateur à la même administration et affectée au bureau d'imposition Dudelange de la section des personnes physiques, avec effet au 1er janvier 2007.

Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2006, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à Monsieur Michel BRAUN, inspecteur de direction 1er en rang à l'administration des contributions directes, avec effet au 1er mars 2007.

Par arrêté grand-ducal du même jour le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Michel BRAUN préqualifié.

Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006 Madame Maryse FELGEN, commis principal au service d'imposition de l'administration des contributions directes, a été nommée contrôleur adjoint hors cadre à la même administration et affectée au bureau d'imposition Luxembourg Y de la section des personnes physiques.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006 Monsieur Michel RIES, inspecteur principal 1er en rang à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été chargé de la gestion du service d'inspection des bureaux d'enregistrement et de recette de la circonscription Luxembourg III à partir du 1er janvier 2007.

Par arrêté grand-ducal du même jour Madame Marie-France LINDEN, contrôleur à l'administration de l'enregistrement et des domaines, a été nommée inspecteur et affectée au Service Anti-Fraude à Luxembourg à partir du 1er janvier 2007.

Administration des services techniques de l'agriculture. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2006 M. Antoine ASCHMAN, ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture a été nommé ingénieur première classe auprès de la même administration.

Armée. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006, Monsieur Marc STRENG, adjudant-major de l'armée luxembourgeoise, est nommé membre suppléant du Conseil de discipline de la Force publique, en remplacement de Monsieur Claude PAULUS, dont il achève le mandat.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006, Monsieur Carlo GOEDERT, attaché de direction auprès du Conseil économique et social, a été nommé à la fonction d'attaché de direction auprès du Centre commun de la sécurité sociale avec effet au 1er décembre 2006, par suite d'un changement d'administration.

Comité interministériel de l'égalité des femmes et des hommes. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 30 novembre 2006 ont été nommé-e-s:

membres effectives:

– Madame Astrid SCHARPANTGEN, Ministère de la Santé
– Madame Michèle NOTHUM, Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
– Madame Pia NICK, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
– Madame Karin MEYER, Administration de l'Emploi

membres suppléant-e-s:

– Monsieur Laurent JOMÉ, Ministère de la Santé
– Madame Anna LORENT, Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative
– Madame Claudine SCHEER, Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

---

Comité du Travail Féminin. – Nominations. – Par arrêté ministériel du 28 août 2006 Madame Fabienne ROSSLER est nommée secrétaire en remplacement de Madame Laurence GOEDERT pendant la durée de son congé de maternité suivi d'un congé sans solde.

Par arrêté ministériel du 27 octobre 2006 a été nommée membre suppléante du Comité du Travail Féminin:
Madame Anne PHILIPPE, Fédération des Industriels Luxembourgeois

---

Commission d'homologation pour la pharmacie. – Nominations.

Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006 sont nommés membres de la commission d'homologation pour la pharmacie pour un délai de trois ans:

a) membres effectifs

Monsieur Alain AREND, pharmacien à Esch/Alzette;
Mme Mariette BACKES-LIES, pharmacien-inspecteur, chef de division à la Direction de la Santé;
Monsieur Marcel BRUCH, pharmacien-inspecteur à la Direction de la Santé;
Madame Joséane MARTENS-PAULUS, pharmacien à Dudelange;
Madame Christiane SCHWARTZ-MAJERUS, pharmacien à Rumelange;
Monsieur Théo THIRY, pharmacien à Echternach;
Monsieur Michel TRIERWEILER, pharmacien à Esch/Alzette;

b) membres suppléants

Madame Jacqueline GENOUX-HAMES, pharmacien-inspecteur à la Direction de la Santé;
Monsieur Camille GROOS, pharmacien à Luxembourg;
Madame Edmée HUBERTY-MEYERS, pharmacien à Luxembourg;
Madame Véronique SCHAMBOURG, pharmacien à Bascharage

Conseil d'Etat. – Publications.

Dans le cadre de la célébration du 150e anniversaire du Conseil d'Etat, ont été édités les deux ouvrages suivants:

1) *«Le Conseil d'Etat, gardien de la Constitution et des Droits et Libertés fondamentaux»*

   Ce livre comprend:

   – un Commentaire de la Constitution luxembourgeoise article par article;
   – une étude commune des Conseils d'Etat du Benelux sur différents aspects de droits et libertés fondamentaux dans les avis des Conseils d'Etat respectifs;
   – un essai sur une refonte de la Constitution luxembourgeoise;
   – le texte de nos différentes Constitutions depuis 1841 avec leurs modifications.

   Illustré par des reproductions en couleurs d'œuvres contemporaines d'artistes luxembourgeois, l'ouvrage est en vente dans les librairies au prix de 40 euros (TTC).

2) *«Le Conseil d'Etat face à l'évolution de la société luxembourgeoise»*

   Ce livre montre un aperçu sur l'évolution économique, sociale et politique du Grand-Duché à travers les avis émis par le Conseil d'Etat.

   Illustré par des reproductions en couleurs d'œuvres d'artistes, il est en vente dans les librairies au prix de 40 euros (TTC).

Conseil national d'accréditation, de certification, de normalisation et de promotion de la qualité. – Nomination. – Démission. – Monsieur Paul MONDOT, ingénieur à l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs, est nommé membre du Conseil national d'accréditation, de certification, de normalisation et de promotion de la qualité, en remplacement de Madame Marie-Josée RIES, démissionnaire.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 31 octobre 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 6 mois, vu le retard des travaux de mise en conformité, à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: L-9440 Vianden.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/09/98.

Par arrêté ministériel du 6 novembre 2006, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée de 3 mois à l'organisme gestionnaire Etablissement public «Centres, Foyers et Services pour personnes âgées», ayant son siège à 1, plateau du Rham, L-2427 Luxembourg, pour l'exercice de son activité de «maison de soins» à l'adresse: 55, rue Emile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro A/06/98.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes handicapées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 6 novembre 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.» ayant son siège à 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich, pour l'exercice de l'activité de «service d'hébergement» à l'adresse: 33, rue Antoine Meyer, Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 19 janvier 2004, accordant un agrément définitif à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.» pour son «service d'hébergement» appelé «Foyer pour personnes autistiques/CIRPA» à l'adresse: 33, rue Antoine Meyer, Luxembourg.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9914/1.

Par arrêté ministériel du 8 novembre 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «A.P.E.M.H. a.s.b.l.» ayant son siège au Centre Nossbierg à Esch/Alzette, pour l'exercice de l'activité «service d'information, de consultation et de rencontre» à l'adresse: Centre Nossbierg, Esch/Alzette.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9909/17.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2006, un agrément est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2007 à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.» ayant son siège à 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Centre Roger Thelen» à l'adresse: 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.» ayant son siège à 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Centre Roger Thelen» à l'adresse: 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0414/3.

Par arrêté ministériel du 26 octobre 2006, un agrément est accordé pour une durée limitée au 31 décembre 2007 à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.» ayant son siège à 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich, pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Keramikfabrik» à l'adresse: 116, route de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel accordant un agrément limité dans le temps jusqu'au 31 décembre 2006 à l'organisme gestionnaire «Autisme Luxembourg a.s.b.l.» ayant son siège à 1, Jos Seylerstrooss, L-8521 Beckerich pour l'exercice de l'activité d'«atelier protégé» appelé «Keramikfabrik» à l'adresse: 116, route de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro LDT-AP 0414/4.

Par arrêté ministériel du 6 novembre 2006, un agrément définitif est accordé à l'organisme gestionnaire «Info-Handicap – Conseil National des Personnes Handicapées a.s.b.l.» ayant son siège à 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité «service de communication» appelé «Centre National d'Information et de Rencontre du Handicap» à l'adresse: 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Cet arrêté ministériel remplace l'arrêté ministériel du 2 juin 2000, accordant un agrément définitif à l'organisme gestionnaire «Info-Handicap a.s.b.l. pour son «service de communication» à Itzig.

L'agrément définitif est enregistré sous le numéro 9911/1.

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. – Examens-concours. – Il est porté à la connaissance des intéressé(e)s que le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera au cours des mois de janvier et de février 2007 les examens-concours suivants par recrutement externe:

le 1er février 2007: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure administrative

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en géographie	1
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1
Ministère des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, Département du Logement Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère d'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en sciences humaines, en sciences politiques ou en économie	2
Ministère des Finances Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative Service eLuxembourg Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique de gestion	1
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*, en économie ou en sciences politiques	2
Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire – Direction de l'Aménagement du Territoire Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en aménagement du territoire ou en géographie (spécialisation en aménagement du territoire)	1
Administration des Contributions directes Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique de gestion	1
Administration de l'Enregistrement et des Domaines Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Inspection générale de la Sécurité sociale Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en droit*	1
Inspection générale de la Sécurité sociale (poste à temps partiel de 50%) Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en actuariat	1
STATEC Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en économie, en mathématiques, en statistique, en sciences commerciales et financières ou en économétrie	plusieurs

le 30 janvier 2007: examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière supérieure scientifique

Relevé des vacances de poste:

Département ministériel, administration ou service public	Nombre de postes vacants
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural Institut Viti-Vinicole Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en agronomie, en biologie ou en viticulture/œnologie	1
Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	1
Administration des Services techniques de l'Agriculture Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en agronomie	1
Archives nationales (Carrière du conservateur) Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en histoire	1
Centre informatique de l'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique et/ou en mathématiques	4
Centre informatique de l'Etat Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en informatique	2
Institut luxembourgeois de Régulation Formation demandée: Un cycle universitaire complet de quatre années en électrotechnique et/ou réseaux de distribution d'énergie	1

* Le certificat de formation complémentaire en droit luxembourgeois est exigé.

le 26 janvier 2007: examen-concours spécial pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur pour les besoins de l'Administration de l'Emploi

Plusieurs vacances de postes

Les préinscriptions auprès du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative à un examen-concours pour l'admission au stage dans la carrière du rédacteur ne seront pas prises en compte pour l'examen-concours spécial.

Une séance d'information à l'intention des intéressé(e)s aura lieu

vendredi, le 15 décembre 2006 à 09.00 heures, salle 005

au siège de l'Administration de l'Emploi 10, rue Bender à Luxembourg.

Pour tous les postes vacants la nationalité luxembourgeoise est requise.

Les relevés pourront être modifiés ou complétés suite à des autorisations d'engagement supplémentaires et suite à des autorisations de remplacement de postes devenus vacants.

Les épreuves préliminaires aux examens-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu entre le 8 et le 12 janvier 2007 **(uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat de fin d'études secondaires étranger).**

Pharmacie. – Concession vacante. – Il est porté à la connaissance du public que par arrêté ministériel du 15 novembre 2006 une concession de pharmacie a été créée dans la commune d'Erpeldange. Le périmètre de cette concession est déterminé par le territoire de la commune d'Erpeldange.

Les candidats qui désirent solliciter l'octroi de cette concession sont invités à faire parvenir leur demande au Ministère de la Santé jusqu'au **15 janvier 2007 au plus tard**. La demande devra être accompagnée des documents et renseignements suivants:

1. une courte notice biographique,

2. le diplôme conférant le grade de pharmacien,
3. une copie de l'autorisation d'exercer la profession de pharmacien au Luxembourg,
4. un certificat de nationalité,
5. les certificats relatifs aux occupations pharmaceutiques au Luxembourg ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, postérieures à l'obtention de l'autorisation d'exercer au Luxembourg ou dans l'autre pays membre.
6. S'il y a lieu, les titres scientifiques accompagnés d'une pièce documentant qu'ils ont été inscrits au registre des diplômes visé à la loi du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Les candidat(e)s demandant l'application de l'article 2.8. du règlement grand-ducal du 11 février 2002 (prise en compte de la cessation totale ou partielle de l'activité professionnelle pour éduquer un enfant) voudront l'indiquer et verser un acte de naissance de l'(des) enfant(s) concerné(s).

Le cahier des charges, rédigé au prescrit de l'article 5 du règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 portant exécution de la loi du 4 juillet 1973, concernant le régime de la pharmacie, sera tenu à la disposition des intéresssés dans les bureaux du Ministère de la Santé, Allée Marconi, à Luxembourg, à partir du jour de la publication du présent avis au Mémorial.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 5 décembre 2006, Madame le Docteur Nektaria KLIDARA, née le 15/09/1966, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du même jour, Madame Sara Maria SARAIVA SALGUEIRO, née le 17/08/1981, a été autorisée à exercer la profession de médecin-dentiste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du même jour, Madame le Docteur Pegah NOURAFZA, née le 10/02/1977, a été autorisée à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du même jour, Monsieur le Docteur Christophe HERMAN, né le 28/05/1977, a été autorisé à exercer la profession de médecin-généraliste au Luxembourg.

Service d'Economie rurale. – Examen de promotion dans la carrière du rédacteur. – Le Service d'Economie rurale organisera au cours de la 2ème quinzaine du mois d'avril 2007 un examen de promotion dans la carrière du rédacteur.

TABLEAU DES BANQUES ETABLIES AU LUXEMBOURG CONFORMEMENT A LA LOI MODIFIEE DU 5 AVRIL 1993:

Complément nº 3:

Changements intervenus pendant la période du 1er juillet 2006 au 30 septembre 2006.

Il y a lieu **d'ajouter** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2005 et publié au Mémorial B nº 13 du 21 février 2006 sous:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Industrial and Commercial Bank of China Luxembourg S.A.

8-10, avenue Marie-Thérèse

L-2132 Luxembourg

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Commerzbank AG, Zweigniederlassung Luxemburg

25, rue Edward Steichen

L-2940 Luxembourg

VI. Succursales d'établissements financiers d'origine communautaire autorisées au Luxembourg sur base de l'article 31 de la loi modifiée du 5 avril 1993

ALPHA Credit S.A., succursale de Luxembourg

50, avenue John F. Kennedy

L-2951 Luxembourg

Il y a lieu **de retirer** du tableau des banques arrêté au 31 décembre 2005 et publié au Mémorial B nº 13 du 21 février 2006 sous:

V. Succursales d'établissements de crédit d'origine communautaire et assimilés autorisées au Luxembourg sur base de l'article 30 de la loi modifiée du 5 avril 1993

Merrill Lynch International Bank Limited, succursale de Luxembourg

Il y a lieu **de modifier** au tableau des banques arrêté au 31 décembre 2005 et publié au Mémorial B n° 13 du 21 février 2006:

La dénomination des établissements suivants:

I. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Bankgesellschaft Berlin International S.A.

En

Landesbank Berlin International S.A.

L'adresse des établissements suivants:

A. Banques autorisées à exercer leur activité en application de l'article 2 de la loi modifiée du 5 avril 1993

B. Sociétés anonymes de droit luxembourgeois

Nomura Bank (Luxembourg) S.A.
Bâtiment A
33, rue de Gasperich
L-5826 Hesperange/Luxembourg

Brown Brothers Harriman S.C.A.
2-8, avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg

Union des caisses de maladie. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006, Monsieur José BALANZATEGUI, conseiller de direction adjoint auprès de l'Union des caisses de maladie, a été nommé à la fonction de conseiller de direction auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er janvier 2007.

Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006, Monsieur Jean-François BAIJOT, conseiller de direction auprès de l'Union des caisses de maladie, a été nommé à la fonction de conseiller de direction 1ère classe auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1er décembre 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck



MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 86 **22 décembre 2006**

Sommaire



Arrêté ministériel du 29 novembre 2006 portant nomination des membres du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques».

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur,
Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire,

Vu la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire;

Vu le règlement grand-ducal du 11 septembre 2006 ayant pour objet la création, l'organisation, le fonctionnement et la composition d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques»;

Arrêtons:

Art. 1er. Sont nommés membres du groupe de travail chargé de l'élaboration d'un plan directeur sectoriel «Zones d'activités économiques», pour une durée de trois ans:

Représentant le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur:

Monsieur Georges SCHMIT, Premier Conseiller de Gouvernement

Madame Elisabeth MANNES-KIEFFER, Conseiller de Gouvernement 1ère classe

Monsieur Guy AREND, Inspecteur principal 1er en rang

Monsieur Etienne SCHNEIDER, Conseiller de Gouvernement 1ère classe

Représentant le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire:

Monsieur Romain DIEDERICH, Conseiller de Gouvernement 1ère classe

Monsieur Philippe PETERS, Attaché de Gouvernement 1er en rang

Monsieur Arno VAN RIJSWIJCK, Aménageur-Urbaniste

Représentant le Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement:

Monsieur Emmanuel BAUMANN, Conseiller de Gouvernement 1ère classe

Représentant le Ministre des Transports:

Monsieur Guy BESCH, Chargé de Direction

Représentant le Ministre de l'Environnement:

Monsieur Jean-Paul FELTGEN, Conseiller de Direction 1ère classe

Représentant le Ministre des Travaux Publics:

Monsieur Georges MOLITOR, Directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées

Art. 2. (1) Monsieur Georges SCHMIT est nommé Président du groupe de travail.

(2) Est nommé vice-président Monsieur Romain DIEDERICH.

(3) Mme Tamara LEFEBER, rédacteur, est nommée secrétaire du groupe de travail.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Il sera expédié aux membres du groupe de travail pour information et pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Aménagement du Territoire,
Jean-Marie Halsdorf

Le Ministre de l'Economie
et du Commerce extérieur,
Jeannot Krecké

Arrêté ministériel du 8 décembre 2006 portant approbation des statuts de la société de secours mutuels *«Fonds de garantie mutualiste»*.

Le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale,

Vu la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels;

Vu l'avis du Conseil Supérieur de la Mutualité;

Constatant que les statuts de la société de secours mutuels *«Fonds de garantie mutualiste»* sont conformes aux dispositions des lois et règlements;

Constatant, en outre, que les recettes assurées sont suffisantes pour faire face aux prestations statutaires de la société;



Arrête:

Art. 1er. Est reconnu comme société de secours mutuels au sens de la loi modifiée du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels le *«Fonds de garantie mutualiste»*.

Art. 2. Les statuts de la société de secours mutuels *«Fonds de garantie mutualiste»* tels qu'ils sont repris à l'annexe au présent arrêté, sont approuvés et entrent en vigueur le 1er janvier 2007.

Art. 3. Le present arrêté, avec en annexe le texte des statuts, est publié au Mémorial.

Luxembourg, le 8 décembre 2006.

Le Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale,
Mars Di Bartolomeo

ANNEXE

Statuts de la société de secours mutuels «Fonds de garantie mutualiste»
approuvés par l'assemblée générale extraordinaire
de la Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise du 2 décembre 2006.

Chapitre Ier. – Création et dénomination du Fonds

Art. 1er. Il est créé, au sein de la Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise, une institution mutualiste, en vertu de l'article 33 des statuts de ladite fédération, qui a le caractère d'une société de secours mutuels au sens de la loi du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels.

Cette institution porte la dénomination de *«Fonds de garantie mutualiste»*. Elle est désignée dans les présents statuts par le «Fonds».

Le siège du Fonds est à Luxembourg.

Est désignée ci-après par «loi» la loi du 7 juillet 1961 concernant les sociétés de secours mutuels.

Est désignée ci-après par «fédération» la Fédération Nationale de la Mutualité Luxembourgeoise.

Est désignée ci-après par «mutuelle» une société de secours mutuels reconnue par l'Etat et affiliée à la fédération.

Chapitre II. – Objet du Fonds

Art. 2. Le Fonds a pour objet:

1° de reprendre une mutuelle qui en cas de défaillance du point de vue financier et/ou administratif ne peut plus maintenir son activité.

Le Fonds continue à servir aux membres de la mutuelle reprise les prestations prévues au chapitre VI ci-après. Par ailleurs les membres peuvent continuer à bénéficier de l'affiliation à des institutions mutualistes existantes ou à créer.

La reprise d'une mutuelle est à considérer comme fusion au sens de la législation et de la réglementation afférente, qui déterminent également la procédure à suivre.

2° de reprendre les membres effectifs et honoraires des mutuelles qui ont cessé d'être reconnues par l'Etat.

Ces membres peuvent continuer à bénéficier de l'affiliation à des institutions mutualistes existantes ou à créer, sans avoir droit à des prestations de la part du Fonds.

3° d'intervenir

- soit financièrement en faveur d'une mutuelle qui éprouve temporairement des difficultés à garantir le versement des prestations pour des raisons financières à la suite de calamités,
- soit administrativement en cas d'absence de gestion administrative.

Chapitre III – Conditions et modalités de reprise de mutuelles

Art. 3. En cas de reprise d'une mutuelle, visée au point 1° de l'article 2 ci-avant, il est opéré conformément à l'article 9 du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels.

Les membres ainsi repris bénéficient des prestations et s'engagent à payer les cotisations déterminées par la convention à conclure par les représentants de la mutuelle reprise et les membres du comité de gestion du Fonds, prévu à l'article 18 ci-après. Cette convention détermine également le délai à respecter par les membres repris pour le versement de la cotisation annuelle et pour la présentation de la demande pour avoir droit aux prestations avec indication des pièces afférentes requises. Ils peuvent toutefois refuser leur adhésion personnelle, s'ils manifestent cette volonté par écrit au Fonds.



Chapitre IV – Conditions et modalités de reprise de membres de mutuelles ayant perdu la reconnaissance de l'Etat

Art. 4. En cas de perte de la reconnaissance de l'Etat d'une mutuelle, visée au point 2° de l'article 2 des présents statuts, il est opéré conformément aux articles 7 et 8 du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels.

Les membres individuels ainsi repris peuvent bénéficier exclusivement de l'affiliation à toute institution mutualiste existante ou à créer.

Chapitre V – Structure du Fonds

Art. 5. Sont membres d'office du Fonds les mutuelles affiliées à la fédération.

Art. 6. Deviennent membres individuels du Fonds les membres visés aux points 1° et 2° de l'article 2 des présents statuts.

Art. 7. La qualité de membre individuel se perd par la démission ou l'exclusion.

La démission volontaire est à signifier par écrit au président de la fédération.

L'exclusion du Fonds d'un membre individuel est prononcée par le comité de gestion en cas de non-paiement de la cotisation dans les trois mois suivant la date du rappel du paiement de la cotisation.

Art. 8. Par la démission ou l'exclusion du Fonds, le membre perd tout droit aux prestations; les cotisations payées ne peuvent être remboursées.

Les membres démissionnaires ou exclus ne sont plus réadmis au Fonds.

Chapitre VI. – Prestations et services du Fonds

Art. 9. Le Fonds verse aux membres individuels les prestations prévues à l'alinéa 2 de l'article 3 des présents statuts.

Art. 10. Dans les cas où une mutuelle se trouve dans l'impossibilité transitoire de garantir le versement de prestations

– soit pour des raisons financières à la suite de calamités, constituées par un nombre extraordinairement élevé d'ayants droit aux prestations,
– soit pour des raisons administratives par le manque de responsables prenant en main la gestion de la mutuelle,

le Fonds peut intervenir conformément au point 3° de l'article 2 des présents statuts pour parer au plus pressant

– en accordant une aide financière remboursable pour garantir le versement des prestations aux ayants droit, et / ou
– en exécutant pour le compte de la mutuelle certaines tâches administratives pour garantir le maintien de la gestion.

Chapitre VII. – Ressources financières du Fonds

Art. 11. Pour pouvoir garantir les prestations et services offerts aux membres visés au point 1° de l'article 2 des présents statuts, le Fonds a recours aux ressources financières énoncées ci-après:

– le patrimoine de la mutuelle reprise, tel qu'il est arrêté conformément à la convention prévue à l'alinéa 2 de l'article 3 des présents statuts dans le respect des dispositions du règlement grand-ducal du 31 juillet 1961 déterminant le fonctionnement des sociétés de secours mutuels relatives à la fusion de deux mutuelles;
– les cotisations des membres concernés.

Le montant et/ou le taux de cette cotisation sont ceux prévus par la convention visée ci-dessus. Ces cotisations restent fixées au niveau y déterminé.

Il appartient au Fonds de régler les modalités du recouvrement des cotisations qui sont à prélever au moins une fois par an.

Art. 12. Pour pouvoir continuer à bénéficier de l'affiliation à des institutions mutualistes existantes ou à créer les membres visés au point 2° de l'article 2 des présents statuts sont tenus à verser une cotisation annuelle de cinq euros.

Art. 13. Les mutuelles visées au point 3° de l'article 2 des présents statuts s'engagent à verser au Fonds une indemnité à fixer par le comité de gestion tenant compte de l'envergure des services administratifs accordés.

Art. 14. Le Fonds bénéficie des revenus de placement de son avoir que le comité de gestion est tenu d'exécuter dans le respect des dispositions légales afférentes en vigueur.

Art. 15. Tout comme les mutuelles le Fonds peut accepter des subventions de la part des pouvoirs publics et des recettes extraordinaires à la suite de dons ou legs et autres.

Chapitre VIII. – Gestion financière du Fonds

Art. 16. Il est tenu par le comité de gestion du Fonds une gestion financière séparée de celle de la fédération selon les modalités à déterminer par un règlement d'ordre interne.

Les frais administratifs sont imputés selon un taux déterminé par le comité de gestion.



Le trésorier de la fédération, membre d'office du comité de gestion, est chargé de la gestion comptable, de l'exécution des opérations bancaires et financières, de l'établissement du compte de résultat et du bilan, ainsi que du placement des biens du Fonds.

Art. 17. Le patrimoine du Fonds ne peut être utilisé en aucun cas à des fins autres que celles prévues expressément par les présents statuts.

Chapitre IX. – Administration du Fonds

A. Le comité de gestion

Art. 18. Le Fonds est administré par un comité de gestion, composé de cinq membres au plus qui sont nommés pour un terme de deux ans par et parmi les membres du conseil d'administration de la fédération.

Des membres supplémentaires, qui doivent obligatoirement être membre cotisant d'une mutuelle affiliée à la fédération, peuvent être cooptés par le conseil d'administration sans qu'ils ne soient membres effectifs du conseil d'administration. Ils n'ont qu'une voix consultative.

Le président et le trésorier de la fédération sont d'office président et trésorier du comité de gestion. Il est loisible au président de déléguer certaines de ses missions à un autre membre du comité de gestion.

Le comité de gestion se réunit sur convocation écrite du président aussi souvent que les intérêts du Fonds l'exigent.

Art. 19. Les obligations du comité de gestion sont les suivantes:

a) la surveillance générale et l'administration du Fonds en application des présents statuts;

b) l'encaissement des cotisations et le versement des prestations du Fonds, fixées dans la convention visée à l'article 3, alinéa 2 des présents statuts;

c) la gestion financière du Fonds;

d) la prise de décision dans toutes les affaires non prévues par les présents statuts.

Art. 20. Le président veille à l'exécution des présents statuts. Il signe conjointement avec le trésorier tous les documents et délibérés. Il représente le Fonds judiciairement et extrajudiciairement. Il convoque le comité de gestion et les assemblées générales et en dirige les réunions et les discussions.

Pour la représentation du Fonds envers des tiers, la signature du président et du trésorier est requise.

Art. 21. Des indemnités peuvent être accordées aux membres du comité de gestion par le conseil d'administration de la fédération.

Tous les membres du comité de gestion peuvent à tout moment, en cas de négligence de leurs devoirs, être relevés de leur poste par le même conseil d'administration.

B. Le contrôle interne

Art. 22. Les commissaires aux comptes de la fédération sont compétents pour la surveillance de la gestion du Fonds. Ils rendent compte de leur contrôle à l'assemblée générale de la fédération.

C. Les assemblées générales

Art. 23. L'assemblée générale de la fédération fait d'office fonction d'assemblée générale du Fonds.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la fédération le président de la fédération, ou un délégué désigné par lui à cet effet, présente le rapport de la gestion du Fonds qui est alors soumis à l'approbation des délégués présents, après que les commissaires aux comptes ont présenté le rapport sur leur contrôle financier.

Sont applicables les articles 31 et 32 des statuts de la fédération.

Chapitre X. – Modification des statuts, conciliation, arbitrage des litiges

Art. 24. Les statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire, convoquée selon les modalités en vigueur pour la fédération. Pour être valables, les décisions de cette assemblée générale sont soumises aux dispositions de l'article 3 du règlement grand-ducal modifié du 31 juillet 1961 concernant la détermination du fonctionnement des sociétés de secours mutuels.

Art. 25. Toutes les difficultés ou litiges naissant au sein du Fonds entre les mutuelles et les membres cotisants, d'une part, et le comité de gestion, d'autre part, sont réglés par deux arbitres à désigner par les parties intéressées. En absence d'un accord des deux arbitres il est désigné par le président du conseil supérieur de la mutualité un troisième arbitre qui prend la décision définitive.

Administration des Eaux et Forêts. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 1er décembre 2006, Madame Martine NEUBERG, ingénieur-inspecteur auprès de l'Administration des Eaux et Forêts, a été nommée ingénieur principal auprès de la même administration.



Administration Gouvernementale. – Examens. – Le Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative organisera les examens suivants:

– un examen de promotion dans la carrière de l'huissier de salle au cours du mois de décembre 2007;
– un examen de promotion dans la carrière de l'expéditionnaire au cours du mois de décembre 2007;
– un examen de promotion dans la carrière du rédacteur au cours du mois de décembre 2007;
– un examen de fin de stage dans la carrière de l'attaché de gouvernement au cours du mois de mai 2007.

Administration Gouvernementale. – Nominations. – Par arrêtés grand-ducaux du 24 novembre 2006, Messieurs Robert BEVER, Alain DISIVISCOUR, Mike ENGEL, Antoine KASEL, Samuel WEISSEN, attachés d'administration à l'administration gouvernementale, ont été nommés attachés de gouvernement.

Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2006, Madame Doris KERSCHEN, inspecteur à l'Administration Judiciaire, a été nommée inspecteur hors cadre à l'administration gouvernementale.

Conseil Economique et Social. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 décembre 2006, Monsieur Romain SCHMIT a été nommé Président du Conseil Economique et Social et Messieurs Raymond HENCKS et Serge ALLEGREZZA ont été nommés Vice-Présidents du Conseil Economique et Social.

Huissiers de justice. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 24 novembre 2006, Monsieur Geoffrey GALLE, candidat-huissier de justice, demeurant à L-7525 Mersch, 62, rue de Colmar-Berg, a été nommé huissier de justice à Esch-sur-Alzette.

Indice des prix à la consommation au 1er novembre 2006.

L'indice des prix à la consommation, établi conformément au règlement grand-ducal du 20 décembre 1999, est de **704.28** au 1er novembre par rapport à la base 100 au 1er janvier 1948.

La moyenne des six derniers mois de l'indice raccordé s'établit au 1er novembre 2006 à **703.37**.

Luxembourg, le 6 décembre 2006.

Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques

Notariat. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 8 décembre 2006, Maître Henri HELLINCKX, notaire à Mersch, a été nommé notaire à Luxembourg, actuelle étude de Maître Frank BADEN, avec effet au 1er janvier 2007.

Par arrêté grand-ducal du 8 décembre 2006, Maître Joëlle BADEN, candidat-notaire, a été nommée notaire à Luxembourg, actuelle étude de Maître Marthe THYES-WALCH, avec effet au 1er janvier 2007.

Notariat. – Vacance de poste. – Pour le poste de notaire vacant à Mersch, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice dans le délai de trois semaines à partir de la présente publication.

Les demandes doivent être accompagnées soit d'une copie du certificat de fin de stage, branche droit notarial, soit d'une copie du diplôme de candidat notaire et d'une notice biographique indiquant notamment les postes déjà occupés.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 87 **27 décembre 2006**

S o m m a i r e

Administration pénitentiaire. – Examens. – L'administration pénitentiaire organisera au mois de mars 2007 un examen de fin de stage dans la carrière inférieure du contremaître-instructeur et au mois d'avril 2007 un examen de fin de stage, partie formation spéciale, dans la carrière moyenne du rédacteur.

Centre de technologie de l'éducation. – Examen de fin de stage. – Le Centre de technologie de l'éducation organisera au courant du mois de mars 2007 un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur-technicien.

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 28.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ADROVIC Emina, née le 06.05.1985 à Berane (Serbie-et-Monténégro), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALVÈS Sarah, née le 28.06.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALVES DA MOTA Daniel, né le 11.09.1985 à Ettelbruck, demeurant à Niederfeulen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALVES PEREIRA José Augusto, né le 31.12.1981 à Povoa de Lanhoso (Portugal), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ANDRADE GONÇALVES Sofia Anabela, née le 21.08.1981 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANDRADE OLIVEIRA Marco Aurelio, né le 08.02.1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Gonderange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ANTUNES DOS SANTOS Nuno Miguel, né le 17.07.1975 à Seia, Seia (Portugal), demeurant à Wormeldange-Haut, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ARENCIBIA GOMEZ Zoica Laritza, née le 01.04.1973 à Jiguani (Cuba), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ARIETE SILVA Monica, née le 07.08.1985 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BABKOVA Tatyjana Ivanovna, née le 29.07.1972 à Zhlobin (Bélarus), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BARBOSA DA ROCHA Antonio Bernardino, né le 12.02.1983 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BARBOSA RIBEIRO Victor Manuel, né le 29.07.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BARROS DINIS Cindy, née le 15.04.1982 à Luxembourg, demeurant à Moestroff/Bettendorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,2 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BECKER Nathalie Gabrielle Jeannine, née le 20.04.1975 à Thionville (France), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BERNARD Frédéric, né le 28.03.1967 à Thionville (France), demeurant à Pontpierre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BOBETA Arman, né le 08.09.1987 à Mostar (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Betzdorf, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BOBETA Lejla, née le 12.07.1987 à Mostar (Bosnie-Herzégovine), demeurant à Olingen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remich, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame BREISCH Mireille Marie, née le 12.01.1962 à Algrange (France), demeurant à Remich, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BRUNORI Marco, né le 27.09.1986 à Luxembourg, demeurant à Foetz, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CAPPELLANO Alessandra Rosa, née le 26.11.1986 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARDOSO DE MATOS Marco Antonio, né le 07.10.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARDOSO DE MATOS Mariana, née le 22.10.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARDOSO LIMA Antonio, né le 13.03.1972 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CARDOSO Toni.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARISSIMO Giuliano, né le 04.07.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.03.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CARNEIRO MANCO Sandy, née le 19.07.1985 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARTUS Pascal Guy, né le 30.01.1968 à Ettelbruck, demeurant à Lorentzweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARUSO Steve, né le 21.12.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Abweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CIACH Vanessa, née le 15.01.1987 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COLAPIETRO Alessandro Vitalis, né le 03.01.1987 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CORREIA CUNHA LUIS Carolina Maria, née le 30.10.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de CORREIA LUIS Carolina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bourscheid, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COSTA MAIO Telmo José, né le 20.07.1977 à Wiltz, demeurant à Lipperscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CRAVEIRO LOPES Lina Maria, née le 29.06.1968 à Coimbra Se Nova, Coimbra (Portugal), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOPES Lina Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA FONSECA RESENDE Michel, né le 26.06.1983 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA SILVA RIBEIRO Sandra, née le 09.12.1978 à Luxembourg, demeurant à Moutfort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DAHM Joseph, né le 02.06.1963 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE BARROS GONÇALVES Albino, né le 01.04.1977 à Lindoso, Ponte da Barca (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Feulen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE DONATO Fonte Marisa, née le 29.05.1972 à Luxembourg, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE DONATO Marisa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE JESUS LOPES Raquel Alexandra, née le 07.09.1986 à Fanzeres, Gondomar (Portugal), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE JESUS Alexandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE SOUSA NEVES Marco, né le 17.08.1986 à Niederkorn, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DE SOUSA Marco.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 02.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DE SOUSA PINTO Elisabeth, née le 07.09.1984 à Niederkorn, demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DELGADO MORAIS FONSECA Joaquim, né le 21.06.1976 à Ettelbruck, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 15.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DEMAISON Sébastien Maurice Jean, né le 09.11.1984 à Luxembourg, demeurant à Machtum, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DIAS Katia, née le 18.05.1980 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.05.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Reckange-sur-Mess, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS SANTOS Gina Maria, née le 15.08.1969 à Moreiras/Chaves (Portugal), demeurant à Limpach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS MARQUES Pedro Manuel, né le 20.10.1974 à Luxembourg, demeurant à Niederkorn, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DOS SANTOS Pedro Manuel.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 21.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DUARTE Morena, née le 19.11.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DUARTE DE ALMEIDA Tania, née le 13.09.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DUARTE Tania.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 22.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DUPREY Floriane, née le 10.12.1982 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.03.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DZAFEROVIC Sabina, née le 05.08.1976 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ESDONIO Sabrina Michèle Ines, née le 04.06.1985 à Luxembourg, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FARIA HENRIQUES DIAS DE OLIVEIRA Cédric, né le 02.06.1987 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FEKETE Andrea Gabriella, née le 12.04.1960 à Debrecen (Hongrie), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FERNANDES FERREIRA Antonio Jorge, né le 26.10.1970 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de FERNANDES Tony.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FONSECA Johny Miguel, né le 16.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur FREITAS MONTEIRO Paulo Sergio, né le 09.06.1978 à Luxembourg, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GAGGIANO Sarah, née le 15.03.1986 à Luxembourg, demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.03.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GERGIS Liliane, née le 19.06.1969 à Jezzine (Liban), demeurant à Oberanven, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GIANNINI Rita Marina, née le 05.07.1967 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GIANNINI Rita.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GONÇALVES Elisabete, née le 29.05.1982 à Luxembourg, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de GONÇALVES Elisabeth.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GONÇALVES SOARES Francisco, né le 22.05.1973 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Koerich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GUIDUBALDI Fabiano, né le 16.02.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Koerich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GUIMARÂES DA COSTA Elodie Diana, née le 05.03.1982 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame INFERRERA Sabrina Natacha Fauve, née le 19.09.1985 à Luxembourg, demeurant à Senningerberg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.07.2000 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame IOTOVA Petia, née le 13.12.1968 à Telich/Pleven (Bulgarie), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bertrange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KIGGEN Wilhelmina Charlotte Gerthea, née le 13.03.1960 à Luxembourg, demeurant à Bertrange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KINTS Laurent, né le 22.09.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur KINTS Pascal, né le 13.10.1986 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KRÄGENBRING Christa Hermine Lucie, née le 19.07.1943 à Wilhelmshaven (Allemagne), demeurant à Blaschette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame LORENZINI Marie France, née le 18.10.1952 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Contern, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUCHETTA Stefano, né le 18.12.1969 à Luxembourg, demeurant à Oetrange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.05.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MADARIAGA MAIA Daniel, né le 26.02.1988 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MALINOWSKI Christianne Elisabeth, née le 21.09.1962 à Ettelbruck, demeurant à Redange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondorf-les-Bains, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARINHO Valérie, née le 20.08.1982 à Luxembourg, demeurant à Mondorf-les-Bains, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Wormeldange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MARQUES DIAS Linda Monica, née le 03.04.1986 à Espinho, Mortagua (Portugal), demeurant à Machtum, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clemency, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MAYER Michaela Ulrike, née le 12.08.1973 à Graz (Autriche), demeurant à Buschdorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MERTENS Susan, née le 19.07.1973 à Peterborough (Royaume-Uni), demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MONTEIRO RAMOS Gilda, née le 01.12.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MORTELMANS Edith Elisabeth, née le 09.10.1959 à Luxembourg, demeurant à Beringen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MORTELMANS Stéphanie, née le 12.06.1985 à Niederkorn, demeurant à Reckange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.09.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MUHOVIC Emil, né le 04.04.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 20.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondorf-les-Bains, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur OLIVEIRA CABETE Rafael, né le 23.11.1978 à Dudelange, demeurant à Mondorf-les-Bains, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.10.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OVCHARENKO Tetyana Vladimirovna, née le 29.12.1964 à Karaschal (Ukraïne), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PARRILLO Tiziana, née le 22.07.1987 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PAULOS TAVARES Marlene Rosa, née le 08.03.1986 à Coruche (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEDROSO GONÇALVES SILVESTRE Rosa Maria, née le 20.02.1968 à Montelavar, Sintra (Portugal), demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEREIRA JORGE Andrea, née le 19.01.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PILICI Atnan, né le 29.09.1972 à Debar (Macédoine), demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PIMENTA FERREIRA Sonia, née le 15.11.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PINTO ALMEIDA Ricardo Jorge, né le 03.10.1983 à Sameice/Seia (Portugal), demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POLIGNANO Giovanni Luigi, né le 12.11.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinfort, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame POPOLIZIO Helena, née le 16.08.1987 à Luxembourg, demeurant à Steinfort, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lintgen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PRIETO COELLO Bianca, née le 29.10.1974 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PRIETO Bianca.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Niederanven, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RECHT Franziska, née le 04.02.1985 à Luxembourg, demeurant à Senningerberg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 14.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur REPUSIC Ivica, né le 26.10.1968 à Runovic (Croatie), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RESENDE MORGADO Catia, née le 05.09.1985 à Cortegaça, Mortagua (Portugal), demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de MORGADO Catia.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 24.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur RICOTE FERNANDEZ Christophe Victor, né le 18.01.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIDELLE Catherine Thérèse Jeanne, née le 21.09.1970 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES PEREIRA Katia, née le 21.12.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.
Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de PEREIRA Katia.
Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SANTARELLI Nadia, née le 13.10.1969 à Dudelange, demeurant à Kayl, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SAVINO Tania, née le 19.08.1976 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHERER Jean-Marie, né le 20.01.1960 à Differdange, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.02.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SCHMITT Christopher, né le 14.06.1986 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHUERMANS Linda Caroline Albertine, née le 29.11.1960 à Asse (Belgique), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SETTANNI Donato, né le 30.10.1984 à Ettelbruck, demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 31.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SIMÂOZINHO MIRA David, né le 01.06.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMOES PEREIRA Catarina, née le 11.10.1984 à Espinho, Mortagua (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Weiswampach, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SIMON Joseph Hubert, né le 18.02.1949 à St.Vith (Belgique), demeurant à Binsfeld, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

- Par déclaration d'option faite le 31.01.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SMAILOVIC Elvis, né le 26.12.1984 à Mostar (Bosnie-et-Herzégovine), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SORRENTINO Alessandro, né le 24.04.1985 à Luxembourg, demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bissen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SORRENTINO Vito, né le 09.07.1987 à Luxembourg, demeurant à Bissen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TAVARES BRAS Liliana, née le 02.01.1980 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TAVEIRA PAREDES Silvano Claudio, né le 25.05.1987 à Vila Cha, Alijo (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TEIXEIRA DA SILVA Susana, née le 01.11.1985 à Niederkorn, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 24.11.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DA SILVA Susana.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 26.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mersch, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame THEISS Andrea, née le 05.07.1964 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant à Schoenfels, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.05.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame TIBA DONFACK Prisca, née le 23.11.1957 à Yaoundé (Cameroun), demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Vianden, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TIMOTEO LOPES Manuel Antonio, né le 06.05.1984 à Ettelbruck, demeurant à Vianden, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 04.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VIEIRA TEIXEIRA Maria de Fatima, née le 07.08.1968 à Varzea do Douro, Marco de Canaveses (Portugal), demeurant à Bettembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dalheim, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WELTER Isabelle, née le 23.04.1970 à Dudelange, demeurant à Dalheim, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur YAGHMA Abdolhossein, né le 25.08.1980 à Téhéran (Iran), demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZHU Yuyu, née le 08.10.1986 à Zhejiang (Chine), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.06.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lorentzweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ZUIDBERG Johanna Henrika Maria, née le 07.08.1957 à Luxembourg, demeurant à Lorentzweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Recouvrements

– Par déclaration de recouvrement faite le 25.08.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame EHRET Agnès, née le 20.03.1942 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Villers-lès-Nancy (France), a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 03.11.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HEUSBURG Rita Josiane Jenny, née le 29.07.1956 à Namur (Belgique), demeurant à Châtelet, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.
Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 18.09.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame KARTHEISER Maria, née le 03.02.1939 à Kayl, demeurant à Esch-sur-Alzette, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 29.09.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame REGAZZONI Josette Marie Jeanne, née le 25.04.1938 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 25.10.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SCHMIT Catherine Irène, née le 02.10.1933 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Lasauvage, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 03.10.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMON Irène Marie Madeleine, née le 23.12.1934 à Wasserbillig, demeurant à Esch-sur-Alzette, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration de recouvrement faite le 09.11.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 45 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame WINKLER Madeleine Irme, née le 01.03.1943 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a recouvré la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Santé. – Art de guérir. – Par arrêté ministériel du 11 décembre 2006, Monsieur le Docteur Frank WERRES, né le 28 février 1961, a été autorisé à exercer la profession de médecin-spécialiste en orthopédie au Grand-Duché de Luxembourg.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 88 **29 décembre 2006**

Sommaire

Indigénat.

(Publication prescrite par la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise)

Options

– Par déclaration d'option faite le 07.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame ALMEIDA CAROLINA Lizonete, née le 31.07.1981 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 10.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ALVES PERES Fernando Rui, né le 30.10.1968 à Arrentela/Seixal (Portugal), demeurant à Rumelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ALVES Fernand.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame AMRI Nadjet, née le 26.05.1964 à Redjas (Algérie), demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BAIRIN Xavier, né le 02.07.1985 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Colmar-Berg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BALBEUR Jean-François Olivier Gaston Albert, né le 01.07.1986 à Ettelbruck, demeurant à Colmar-Berg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BELLUCCI Vincenzo, né le 03.09.1971 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Belvaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Beckerich, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur BERNARD Benoît Olivier Henri Philippe, né le 03.06.1987 à Arlon (Belgique), demeurant à Oberpallen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 28.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sandweiler, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CAMPERA Antonietta, née le 16.12.1979 à Luxembourg, demeurant à Sandweiler, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CAPPONI Camillo Franco Romano, né le 19.10.1964 à Pétange, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CARDONE Danilo, né le 14.02.1969 à Dudelange, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CATASTI Claudia, née le 24.03.1983 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CIMOLINO Valérie, née le 15.02.1980 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur CONTI Fabio, né le 21.03.1981 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 07.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur COUTO SOUSA Michael Ernesto, né le 06.02.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de COUTO SOUSA Michael.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.02.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Leudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame CUKIER Nathalie, née le 24.03.1969 à Luxembourg, demeurant à Leudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA COSTA ALVES Marcia Cecilia, née le 31.05.1979 à Ermelo/Mondim de Basto (Portugal), demeurant à Mertzig, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA COSTA ARAUJO Natacha, née le 06.12.1974 à Luxembourg, demeurant à Mullendorf, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Echternach, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA COSTA ARAUJO Victor, né le 04.08.1979 à Luxembourg, demeurant à Echternach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lenningen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DA CRUZ HENRIQUES Maria Helena, née le 20.04.1982 à Luxembourg, demeurant à Canach, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DA SILVA TEIXEIRA Vitor Manuel, né le 07.06.1972 à Arazede/Montemor-o-Velho (Portugal), demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 22.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DAHMEN Elisabeth, née le 19.05.1986 à Luxembourg, demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE ALMEIDA SIMOES Sergio, né le 04.11.1982 à Niederkorn, demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DE ARAUJO DIAS Steve, né le 27.09.1984 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bascharage, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DEL GUERZO Carlo, né le 26.08.1979 à Pétange, demeurant à Linger, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Waldbillig, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DIAS Paulo Ricardo, né le 08.06.1977 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DO CARMO Stéphanie, née le 12.09.1985 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DOS SANTOS COUTINHO Jean Michel, né le 25.10.1982 à Ettelbruck, demeurant à Larochette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.05.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS SANTOS DE OLIVEIRA Sandra, née le 08.02.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de DOS SANTOS Sandra.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 11.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Differdange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DOS SANTOS RODRIGUES LOBO Sara Cristina, née le 30.06.1971 à Moita/Moita (Portugal), demeurant à Differdange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de LOBO Sara Cristina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur DÜCHTING Stefan, né le 03.12.1982 à Luxembourg, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 02.04.2004 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame DURAKOVIC Elza, née le 30.08.1979 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame FAGIANI Orietta, née le 10.05.1967 à Luxembourg, demeurant à Mondercange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GAGLIARDI Sonja, née le 22.05.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 29.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame GIANNINI Maria Giovanna, née le 05.03.1987 à Luxembourg, demeurant à Helmsange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Schifflange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur GORTAN Elio, né le 14.01.1977 à Luxembourg, demeurant à Schifflange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune d'Esch-sur-Alzette, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HENRIQUES PINTO Paulo Alexandre, né le 14.02.1984 à Paranhos/Seia (Portugal), demeurant à Esch-sur-Alzette, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Heinerscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur HOFFMANN Fabien, né le 28.01.1973 à Sankt Vith (Belgique), demeurant à Heinerscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Putscheid, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame HUBERTY Fabienne Thérèse André Ghislaine, née le 28.03.1976 à Vielsalm (Belgique), demeurant à Merscheid, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 23.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Walferdange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame IMHOFF Dorothée Marie-Rose, née le 29.11.1979 à Luxembourg, demeurant à Bereldange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Boevange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JEHIN Ludivine Marie-Christine, née le 18.10.1986 à Ettelbruck, demeurant à Boevange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame JULIAO GOUVEIA Stéphanie, née le 03.04.1986 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LIPPOLIS Pietro, né le 24.06.1965 à Putignano/Bari (Italie), demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 24.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Redange-sur-Attert, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LOCH Michael Heinrich, né le 01.01.1961 à Steinfort, demeurant à Redange-sur-Attert, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 12.04.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Kayl, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur LUCAS FREIRE Tiago, né le 11.06.1986 à Seia/Seia (Portugal), demeurant à Tétange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MACHADO VALERIO Laura, née le 01.10.1985 à Woluwe-Saint-Lambert (Belgique), demeurant à Pétange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MENICHETTI Patrizia Esterina Filomena, née le 28.03.1962 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Sanem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 26.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MICUCCI Gianfranco, né le 10.01.1982 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.07.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MICUCCI Rossana, née le 03.07.1987 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 27.04.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MOREIRA DE ABREU Sabrina, née le 08.12.1982 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de ABREU Sabrina.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 01.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Remich, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur MUACHO DUARTE Mike, né le 12.05.1984 à Luxembourg, demeurant à Remich, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.09.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Rosport, en conformité de l'art. 19,3 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame MÜLLAUER Johanna Manuela, née le 18.06.1966 à Bitburg (Allemagne), demeurant à Rosport, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 25.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Larochette, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame OLIVEIRA CARVALHO Tania, née le 07.08.1986 à Ettelbruck, demeurant à Larochette, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénom de CARVALHO Tania.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 07.03.2003 devant l'officier de l'état civil de la commune de Pétange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame PEIXOTO NUNES Sonia Cristina, née le 10.01.1980 à Pétange, demeurant à Rodange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 05.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Clervaux, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PEREIRA FONSECA Luis Felipe, né le 13.09.1982 à Ettelbruck, demeurant à Clervaux, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 19.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Diekirch, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur PILICI Tasim, né le 14.01.1975 à Ettelbruck, demeurant à Diekirch, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 16.03.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Hesperange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur POPOFF Michka, né le 21.01.1986 à Luxembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 06.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Strassen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame POSSENTI Josiane, née le 17.09.1965 à Differdange, demeurant à Strassen, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 21.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Mondercange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RIGANELLI Rossana, née le 28.08.1965 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Bergem, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 08.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur ROBERTO Leonardo, né le 21.12.1982 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 01.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame RODRIGUES DA VEIGA Jayna Naisa, née le 02.01.1987 à Nossa Senhora da Graça/Praia (Cap Vert), demeurant à Findel, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de RODRIGUES Jayna Naisa.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 13.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Lenningen, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANCHEZ SANCHEZ Jose Manuel, né le 11.10.1968 à Luxembourg, demeurant à Canach, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 17.01.2006 devant l'officier de l'état civil de la commune de Sanem, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SANSALONE Nicodemo, né le 15.03.1977 à Esch-sur-Alzette, demeurant à Soleuvre, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.10.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SAVINO Mino, né le 30.12.1986 à Luxembourg, demeurant à Howald, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 11.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Bettembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame SIMOES DE PINA Maria de Fatima, née le 13.05.1963 à Campo Grande, Lisboa (Portugal), demeurant à Fennange, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Par arrêté ministériel du 13.12.2006, la personne préqualifiée a été autorisée à porter les nom et prénoms de DE PINA Fatima Maria.

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise.

– Par déclaration d'option faite le 03.11.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,4 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SIMOES RODRIGUES Marco Jorge, né le 01.08.1986 à Canas de Senhorim/Nelas (Portugal), demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 13.12.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Dudelange, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SOUISSI David, né le 03.12.1987 à Luxembourg, demeurant à Dudelange, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 09.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur SOUSA DOS SANTOS Michel, né le 16.03.1983 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 18.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Steinsel, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, le sieur TIMMERMANS Rémi, né le 11.06.1987 à Luxembourg, demeurant à Steinsel, a acquis la qualité de Luxembourgeois.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

– Par déclaration d'option faite le 30.08.2005 devant l'officier de l'état civil de la commune de Luxembourg, en conformité de l'art. 19,1 de la loi modifiée du 22 février 1968 sur la nationalité luxembourgeoise, la dame VERWIMP Valérie, née le 16.05.1984 à Luxembourg, demeurant à Luxembourg, a acquis la qualité de Luxembourgeoise.

Cette déclaration sort ses effets quatre jours après la présente publication.

Tableau des Géomètres Officiels agréés par le Ministre du Trésor et du Budget

5ième édition (novembre 2006)
(suivant loi du 25 juillet 2002)

a) Secteur étatique

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
1. BARZEN Gilbert	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
2. BEMTGEN Georges	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
3. BISDORFF Janine	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
4. DERKUM Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
5. DHUR Raymond	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
6. DIDIER Marc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
7. EWEN Luc	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
8. HAAG Alex	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
9. HORN Detlev	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002

10. KAELL Francis	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
11. KNAFF Henri	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
12. MAJERUS André	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
13. MOOTZ Paul	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
14. PEFFER André	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
15. REISCH Bernard	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
16. SCHREINER Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002
17. WALLERS Claude	54, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg	1er octobre 2002

b) Secteur communal

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
18. BREGER Germain	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002
19. DEMUTH Gaston	Hôtel de Ville, L-4002 Esch-sur-Alzette	1er octobre 2002
20. DIDIER Luc	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	30 septembre 2003
21. KOHNEN Julien	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002
22. NEIS Norbert	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002
23. SCHARES Nico	Centre Hamilius, 51, Bvd Royal, L-2449 Luxembourg	1er octobre 2002

c) Secteur public

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
24. AUDRY Georges	9, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg	7 octobre 2005
25. BERSCHEID Arsène	9, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg	1er octobre 2002
26. BOMBARDELLA Alain	9, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg	30 septembre 2003
27. FOHL Georges	30-32, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg	30 septembre 2003

d) Secteur privé

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse professionnelle*	*Date de l'agrément*
27. PECKELS Félix	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	30 septembre 2003
28. LEMPEREZ Jean-François	2, rue Edouard Oster, L-2272 Howald	25 mai 2004
29. WEYDERT Frank	2, rue des Sapins, L-2513 Senningerberg	7 octobre 2005
30. JOUANNETAUD Philippe	2, rue Edouard Oster, L-2272 Howald	8 novembre 2006
31. RIES Jeff	14, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg	8 novembre 2006

e) Secteur des retraités

Nom(s) et Prénom(s)	*Adresse*	*Date de l'agrément*
32. VAN DEN BULCKE Jean	L-1950 Luxembourg	1er octobre 2002
33. TERRENS Roger	L-8093 Bertrange	1er octobre 2002

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck